TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
41128

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME XXXVI. — 1er NOVEMBRE 1861.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME TRENTE-SIXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOIT, 20

1861

La *Revue des Deux Mondes* a reçu l'avertissement suivant :

« Le ministre de l'intérieur :

« Vu l'article 32 du décret organique sur la presse, du 17 février 1852;

« Vu l'article publié dans le numéro de la *Revue des Deux Mondes*, du 15 octobre, sous ce titre : « *Chronique de la quinzaine;* »

« Vu le passage commençant par ces mots : « *Nous raisonnons toujours dans l'hypothèse,* » et finissant par ceux-ci : « *des vigilantes polémiques d'une presse libre;* »

« Attendu que l'article susvisé s'efforce, par les assertions les plus mensongères, de propager l'alarme dans le pays et d'exciter à la haine et au mépris du gouvernement,

« Arrête :

« Art. 1er. Un premier avertissement est donné au journal la *Revue des Deux Mondes* dans la personne de M. E. Forcade, signataire de l'article, et de M. V. de Mars, gérant.

« Art. 2. Le préfet de police, chargé de la direction générale de la sûreté publique, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

« Paris, le 16 octobre 1861.

« F. DE PERSIGNY. »

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

41128

LE DRAC

RÊVERIE FANTASTIQUE EN TROIS ACTES.

A M. ALEXANDRE DUMAS FILS.

L'élément fantastique est encore une des faces de l'esprit populaire, et il n'est pas besoin de remonter avec Charles Nodier au moyen âge pour saisir par ses beaux cheveux flottans le lutin de la prairie, de la montagne ou de la chaumière. On le rencontre encore à chaque pas chez toutes les nations de l'Europe, dans toutes les provinces de France et sur tous nos rivages de l'Océan et de la Méditerranée. Il se plaît surtout dans des sites étranges et terribles, chez des populations qui ne semblent pouvoir réagir que par l'imagination contre la rude misère de leur vie matérielle; *kobold* en Suède, *korigan* en Bretagne, *follet* en Berry, *orco* à Venise, il s'appelle *le drac* en Provence. Il en est à peu près de même d'un autre esprit, plus fâcheux et plus sinistre, qu'en tout pays on appelle *le double*.

Un jour qu'un garde-côte m'avait parlé de ces lutins en esprit fort qu'il était, lui, et que sans s'en douter il m'avait rappelé la légende d'Argaïl, dont *Trilby* est le poème charmant, je voulus voir le lieu hanté par les dracs, et des hauteurs du cap *** je descendis dans une des nombreuses petites anses que formait la dentelure des falaises à pic. Le décor était splendide, et le sujet me fit penser à un opéra ou à un mélodrame à grand spectacle; mais, bientôt gagné par le spectacle autrement grand de la mer agitée, j'oubliai tout ce qui n'était pas elle, et dans un de ces rêves dont on n'a, Dieu merci, à rendre compte à personne, je me représentai le monde impalpable qui doit peupler l'immensité inconnue. Vous avez bien quelquefois goûté, sous une forme quelconque, ce plaisir de supposer qui arrive presque à être le plaisir de croire.

Aucun sentier ne m'avait amené dans la cachette fermée par la mer, où le sable blanc et chaud, vierge de toute empreinte, m'invitait à divaguer. Il semblait, à voir le rocher autour de moi, qu'il fût impossible de le remonter, et à coup sûr aucune barque ne se fût risquée à venir me chercher là.

Figurez-vous une forêt à perte de vue de roches plantées dans la mer. Ces écueils innombrables et présentant les formes les plus inouies n'étaient pas des fragmens écroulés de la montagne, mais des blocs surmontés d'aiguilles formant le sommet d'autres montagnes submergées. L'eau brillante, d'un bleu presque noir, détachait vigoureusement en gris blafard cette foule, cette armée de spectres livides imprégnés de sel, et l'ardent soleil qui les blanchissait encore jetait sur ces apparitions je ne sais quelle effrayante gaieté. Nul être humain ne pouvait sans grand danger parcourir ce réseau d'écueils inextricables, et nul être terrestre ne pouvait y vivre. Pas un brin d'herbe, pas un lichen, pas même un débris de plante marine sur ces îlots, et pourtant cela était beau et rempli de l'attrait du vertige. L'esprit s'élançait irrésistiblement de roche en roche; il s'enivrait de la profondeur de ces racines puissantes de la montagne sous-marine; il s'abandonnait aux curiosités de l'*inaccessible;* il voulait planer sur tout, plonger dans tout; il vivait d'une vie terrible et folle.

L'esprit de l'homme a cet instinct de conquête irréalisable; il peut rêver des délices dans la possession d'un monde qui refuse au corps les conditions de la vie, et ce monde merveilleux des abîmes n'aurait pour hôtes que des muets et des aveugles, les poissons et les coquillages! Je ne voulais pas, je ne pouvais pas le croire... Mais je vous fais grâce de cette divagation, qui n'a de charme que quand on en perd soi-même le commencement et la fin. Je vous raconte seulement où et comment m'est venue confusément l'idée de faire agir et parler un de ces esprits dont j'enviais la vie mystérieuse et l'ineffable liberté.

Et en quittant ces menhirs naturels, ce Carnac maritime, je voyais les pêcheurs amarrer leurs barques et réparer leurs agrès d'un air absorbé. Ils n'entendaient pas un mot de français, et ne se parlaient pas non plus entre eux dans leur dialecte. Sombres et rêveurs, ils semblaient écouter les menaces ou les promesses des esprits de la plage; mais quand ils remontèrent vers leurs cabanes, pittoresquement semées le long de l'abîme, ils échangèrent avec animation des paroles bruyantes, comme s'ils se félicitaient d'avoir échappé aux embûches des mauvais génies. Leurs voix se perdirent dans l'éloignement, la mer continua son éternel monologue, et je restai à l'écouter, en proie à cette fascination à la fois pénible et délicieuse qu'elle exerce et qu'elle n'explique pas.

Je pensais bien ne jamais avoir à noter ces impressions fugitives, au milieu de tant d'autres plus faciles à définir; mais le hasard m'en fit retrouver quelque chose, un des jours du mois dernier, en essayant d'écrire une légende dialoguée pour quatre personnages de notre connaissance. Le drac oublié m'apparut comme dans un rêve, et je ne voulus pas reculer devant le contraste d'un fantastique échevelé et d'une réalité un peu brutale. Ce n'était pas l'histoire qu'on m'avait racontée, mais c'était l'image flottante dont j'avais vu le cadre saisissant. J'entendais passer les voix rauques des bateliers au milieu du chant ininterrompu de la mer harmonieuse. Je re-

voyais ces hommes rudes et incultes dont l'esprit conserve des poésies étranges, et j'écrivis sans crainte et sans scrupule une rêverie qui ne devait être soumise à aucune critique officielle.

Une mise en scène gracieuse, un joli décor et quatre interprètes intelligens et confians ont donné un corps à cette fantaisie dépourvue de toute prétention à la couleur locale et à la forme dramatique. Vous êtes venu, et vous avez aimé cette manière de raconter et de figurer un rêve devant une réunion de famille, à peu près comme on le raconterait soi-même au coin du feu, si l'on savait raconter. J'ose donc la publier, et je la mets sous la sauvegarde de votre indulgence en vous la dédiant, non pas comme à l'auteur de ces fortes et savantes études dramatiques de la vie humaine qui parlent à la raison et à la logique autant qu'à l'esprit et au cœur, mais comme à un excellent ami dont le sens artiste admet et comprend sans pédantisme toutes les libertés de l'art.

GEORGE SAND.

Nohant, septembre 1861.

PERSONNAGES.

LE DRAC.	ANDRÉ.
BERNARD.	FRANCINE, fille d'André.

(La scène se passe dans la maison d'André, qui est pêcheur à la côte. La maison est élevée sur une falaise. Une grande porte ouverte sur des rochers à pic; au fond, la mer et des rives escarpées. Fenêtre et cheminée à droite; à gauche, la porte de la chambre de Francine et un escalier intérieur qui mène à la montagne. Il fait encore jour. Il y a une image de la Vierge. Des filets, un miroir, divers engins de pêche et des armes sont suspendus à la muraille.)

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

ANDRÉ, FRANCINE.

(André regarde par la fenêtre avec une lunette d'approche. Francine épluche des noisettes qu'elle tire d'un petit panier et place sur une assiette.)

FRANCINE.

Penchez-vous donc pas tant que ça à la fenêtre, mon père! Si vous tombiez!

ANDRÉ.

Ah! dame! si je tombais, j'irais tout droit à cinq cents pieds dans la mer!

FRANCINE.

Oh! ça fait peur à penser (1)!

ANDRÉ.

Eh bien! quand je tomberais, qu'est-ce que ça te ferait, à toi?

FRANCINE.

Oh! pouvez-vous dire ça?

ANDRÉ.

Une fille qui s'ennuie à la maison!

FRANCINE.

Ça n'est pas.

ANDRÉ.

Qui pleure toujours!

FRANCINE.

Vous ne me voyez jamais pleurer.

ANDRÉ.

Qui regrette un pas grand'chose.

FRANCINE.

C'est vous qui m'en parlez.

ANDRÉ.

Allons, tais-toi!

FRANCINE.

Je ne dis rien de mal.

ANDRÉ.

Tais-toi, je te dis! Quand je parle, je ne veux pas qu'on me réponde. Quelle heure qu'il est?

FRANCINE.

Cinq heures.

ANDRÉ.

Comme le temps est noir! On dirait que le soleil est couché. (Il reprend sa lunette.) Sais-tu que je ne la vois pas du tout, la barque?

FRANCINE.

Laissez-moi regarder.

ANDRÉ.

Bah! les femmes, ça ne voit rien dans les lunettes de marin. Faut savoir regarder là dedans.

(1) Il eût fallu, pour arriver à la couleur locale, faire parler à mes personnages ou leur dialecte ou leur accent méridional, dur comme le rocher et ronflant comme la bourrasque. Je suis loin de faire fi d'une harmonie si bien caractérisée; mais tous les lecteurs n'eussent peut-être pas été aussi dociles que moi à recevoir cette impression d'un milieu particulier. J'ai pu faire accepter quelquefois une imitation assez fidèle du langage *vieux français* des paysans du centre; mais *le Drac* est une tradition provençale, et je n'avais autre chose à faire que de m'en tenir à la manière de s'exprimer la plus familière et la plus répandue en France dans toutes les classes du peuple. On ne me fera donc pas, j'espère, de critique pédante si mes personnages populaires se permettent toutes les incorrections qui leur sont naturelles. J'ai cherché le contraste soutenu entre le lyrisme et la trivialité. Si on me le reproche, je rappellerai aux critiques que les artistes ont quelquefois le droit de répondre : je l'ai fait exprès.

FRANCINE.

Eh bien! avec mes yeux je vois encore mieux qu'avec vos lunettes; je vois les barques qui sont en mer, et je vous dis que la nôtre ne s'y trouve point.

ANDRÉ.

Alors où est donc Nicolas? La mer a été mauvaise aujourd'hui. Il y a eu une damnée saute de vent!

FRANCINE.

Il est peut-être là tout près, derrière les récifs.

ANDRÉ.

Pourquoi qu'il va par là? C'est dangereux. Ah! ces jeunes apprentis, ça ne doute de rien!

FRANCINE.

Bah! il ne peut pas se noyer par là... Il n'y a pas d'eau.

ANDRÉ.

Eh bien! et la barque? C'est ça qui m'inquiète, moi, ma barque! Voyons, faut allumer un cierge à la bonne dame!

FRANCINE.

Vous me le faites allumer pour un oui, pour un non, et après ça vous me reprochez de brûler trop de cire.

ANDRÉ.

Et la cire coûte cher! D'ailleurs la bonne dame, on lui en demande tant qu'elle ne peut pas contenter tout le monde! Vaudrait mieux... Eh bien! et ces noisettes? Voyons.

FRANCINE.

Les voilà, qu'est-ce que vous voulez donc en faire?

ANDRÉ.

Mets-les sur la fenêtre. Pourquoi est-ce que tu ris?

FRANCINE, portant les noisettes sur la fenêtre.

Parce que vous priez tantôt le bon Dieu et tantôt le diable.

ANDRÉ.

Le diable? Je le renie!

FRANCINE.

Et pourtant vous mettez à la fenêtre des noisettes pour le drac?

ANDRÉ.

Puisqu'on dit qu'il aime ça!

FRANCINE.

Si le drac est un esprit, un follet, il ne peut pas manger des noisettes!

ANDRÉ.

Il ne les mange pas, il s'amuse avec.

FRANCINE.

Oui, c'est lui ou les rats!

ANDRÉ.

Oh! toi, tu ne crois à rien!

FRANCINE.

Si fait. Je crois au bon Dieu et aux bons saints; mais les lutins, les dracs...

ANDRÉ.

Les lutins, les lutins, il y en a de bons, il y en a de mauvais. Les dracs ne sont pas méchans quand on ne les fâche pas.

FRANCINE.

Oui, vous croyez que pour des noisettes ils font tout ce qu'on veut, qu'ils apaisent le vent, qu'ils poussent le poisson dans vos filets, et qu'ils vous font trouver de bonnes épaves sur la grève?

ANDRÉ.

Ça, j'en suis sûr! C'est le drac de notre endroit qui m'a fait trouver toutes les planches de navire avec quoi que j'ai bâti notre maison et fait le mobilier, et mêmement des chapeaux neufs, des souliers encore bons et cinquante sortes de choses!

FRANCINE.

Vous l'avez donc vu, le drac?

ANDRÉ.

Si je l'ai vu? plus de vingt fois! Il avait une queue de poisson et des ailes de goëland. Voilà que tu ris encore, grande niaise!

FRANCINE.

Non, mais moi, je me figurais le drac plus gentil que ça!... Dites donc, mon père, c'est-il vrai que quand ils ne volent plus sur la mer, ils ne sont pas plus malins que nous, et que quand ils vous taquinent trop, on peut les mettre en cage?

ANDRÉ.

Ça se dit. On dit même que le père Bosc en a pris un qui rôdait dans son garde-manger, et qu'il lui a coupé la queue pour le reconnaître. Mais c'est ça des imprudences!... C'est depuis ce jour-là que le père Bosc n'a jamais pu digérer le poisson de mer! C'est égal, tout ce que nous disons là ne fait pas revenir mon apprenti et ma barque; je vas descendre au rivage.

FRANCINE.

Non, tenez, les voilà! J'entends la voix de Nicolas.

ANDRÉ, qui est retourné à la fenêtre.

Eh bien! quand je te disais! Tiens, regarde, plus de noisettes! Le drac est venu, le drac est content! C'est lui qui ramène Nicolas tout de suite.

FRANCINE.

Ou bien c'est le vent qui a emporté les noisettes et poussé la barque.

ANDRÉ, sortant.

Oh! toi, grande sotte, tu ne veux rien croire, rien comprendre! (Sortant.) C'est vrai, ça, elle est plus sotte!...

SCÈNE II.

FRANCINE, seule.

C'est drôle, ces histoires de drac! Ça n'est pas vrai, et j'en suis fâchée! Je voudrais y croire! Ce serait si gentil d'avoir comme ça un petit ami, pas plus gros qu'un oiseau, qui ferait tout ce qu'on souhaite,... qui s'en irait au loin, aussi vite qu'une hirondelle, vous chercher des nouvelles de ceux qu'on aime!... J'y pense souvent tout de même, au drac; mais c'est égal, je n'y crois pas. Il y en a qui disent, — mon père croit ça aussi, — que quand on brûle une herbe, ça les fait venir. Quelle herbe? Je ne la connais pas, moi! Ils appellent ça l'*herbe aux dracs*... C'est peut-être bien celle-là que mon père a rapportée hier du cap Mouret, et qu'il a attachée là, dans la cheminée. Il n'a voulu me rien dire... Ça serait-il drôle, si ça le faisait entrer tout d'un coup par la fenêtre, ou bien descendre par le tuyau de la cheminée!... Ah! je sais bien ce que je lui commanderais! (Elle a pris machinalement quelques brins d'herbe sèche.) Quand on a du chagrin, on s'imagine toute sorte de folies! (Elle les brûle.)

SCÈNE III.

LE DRAC, FRANCINE.

LE DRAC.

Bonjour, Francine.

FRANCINE, effrayée.

Ah mon Dieu! d'où sort-il, celui-là? Il m'a fait peur!... C'est toi, Nicolas?

LE DRAC.

Qu'est-ce que vous avez donc brûlé, que ça sent si bon?

FRANCINE.

Rien, rien... Mais pourquoi donc viens-tu avant d'avoir aidé mon père?

LE DRAC.

Oh! je l'ai aidé! Mais le père André a voulu courir lui-même au village pour vendre le poisson.

FRANCINE.

Tu en as pris beaucoup?

LE DRAC.

Oui, et v'là les coquillages pour votre souper.

FRANCINE, qui lui met sur la table une cruche et un morceau de pain.

Bon! Donne-moi ça, et mange un morceau en attendant. Tu dois avoir faim. Moi, je vas éplucher ça dehors, pour ne pas salir la chambre. (A part.) Eh bien! je n'y crois plus, au drac; il n'est pas venu! (Elle sort.)

SCÈNE IV.

LE DRAC, seul, regardant les alimens.

Boire, manger, qu'est-ce que cela peut être?... Vivre avec un corps, marcher, autant vaut dire ramper!... Parler la langue des hommes, avoir un nom parmi eux, s'appeler... comment m'a-t-elle appelé?... Nicolas! Oui, c'est mon nom. Voyons donc ma figure!... (Il se regarde dans le miroir qui est à la muraille.) Ah oui! c'est bien celle de ce petit pêcheur dont ce matin le vent a fait chavirer la barque!... Alors, comme j'emportais tristement le cadavre de l'enfant vers la grotte du roi des elfes, que s'est-il donc passé? Comme depuis ce moment ma mémoire s'est obscurcie!... Ah! oui, je me souviens... Le roi des elfes a dit : « Depuis longtemps tu m'implores pour que, par un prodige, je te permette de revêtir la forme humaine. Qu'il en soit donc ainsi : prends la figure, prends le corps de cet enfant, prends la vie qui lui a été violemment retirée, et va-t'en converser avec les hommes! » Oui, oui, c'est cela... Voilà pourquoi je suis ici sous cette forme étrange, et pourquoi, comme une machine, j'obéis à des instincts, à des habitudes que j'ignore. Cruelle métamorphose! Je souffre déjà d'être ainsi!... Mais qu'a-t-il dit encore, le roi des elfes? Il a dit quelque chose d'horrible. « Tu vas perdre une partie de ta puissance, et j'ignore moi-même quel mélange de clairvoyance et d'aveuglement tes deux natures réunies, l'ancienne et la nouvelle, vont produire en toi! » Énigme effrayante!... Serai-je donc le jouet des passions ou la dupe de l'astuce des hommes?... J'ai soif! (Il boit.) Ah! quelle angoisse! Connaître la souffrance! (Il boit encore.) Francine, voilà ce que j'ai fait pour toi!... Quel trouble dans ma pensée! quelle pesanteur dans tout mon être! Est-ce la fatigue, ou ce breuvage?... Je n'en puis plus!... Vais-je dormir?... O frayeur! Dormir, n'est-ce pas cesser d'être?... Et je ne puis résister!... O faiblesse, déchéance! (Il se couche par terre et s'endort.)

SCÈNE V.

FRANCINE, LE DRAC.

FRANCINE, rentrant avec les coquillages dans une écuelle.

Eh bien! tu ne rangeas pas ton goûter? Ah! le voilà qui dort par terre! Il est donc bien las? (Elle range ce qui est sur la table.) Pauvre pe-

tit! il a trop de fatigue pour son âge! Mon père est un peu dur pour lui!... Heureusement les enfans, ça oublie... Je ne suis pourtant pas bien vieille, moi, et je n'oublie pas!... Je ne fais que penser...

LE DRAC, rêvant.

A Bernard!

FRANCINE.

Tiens! il rêve de lui!

LE DRAC.

Heureux Bernard! elle t'aime, la belle Francine!

FRANCINE.

Est-ce qu'il sait, cet enfant-là? Je n'ai jamais parlé de ça devant lui.

LE DRAC, rêvant toujours.

Et voilà le jour des noces qui arrive!

FRANCINE, à part.

Oh! non, il est passé, ce jour-là, pour ne jamais revenir! (Haut.) Mais dis donc, Nicolas, réveille-toi! Tu parles tout haut!

LE DRAC, sans l'entendre.

Bernard, Bernard! tu as voulu consulter le sorcier pour savoir l'avenir!

FRANCINE.

Qu'est-ce qu'il dit là? Il dort toujours!

LE DRAC.

Et le vieux bohémien t'a dit : Si tu te maries, c'est la misère et l'esclavage; si tu cherches les aventures, c'est la richesse et la liberté!

FRANCINE.

Ah!... serait-il possible? Ah bah! il ne connaît pas Bernard, lui! Il l'a jamais vu!

LE DRAC.

Imprudent! la prédiction t'a troublé la raison! Tu as eu peur du mariage, tu as demandé un délai.

FRANCINE.

C'est vrai ça, pourtant!

LE DRAC.

Francine a pleuré : tu l'aimais encore, tu as voulu t'étourdir. Le vin a eu vite raison d'un garçon jusqu'alors si sage. De l'ivresse, tu es tombé dans la débauche, dans la honte, dans l'abrutissement, dans la fureur!

FRANCINE.

Hélas!

LE DRAC.

Tu as abandonné Francine, qui, de chagrin, est tombée malade : sa mère, qui l'était déjà...

FRANCINE, cachant sa figure dans ses mains.

Ma pauvre mère!

LE DRAC.

Le vieux père a voulu te faire des reproches, tu l'as raillé, insulté...

FRANCINE.

Ah! c'est bien mal!

LE DRAC.

Le jeune frère t'a demandé raison, tu l'as frappé, blessé...

FRANCINE.

Laissé pour mort! C'est affreux!

LE DRAC.

Et puis, tu es parti, perdu de dettes, perdu d'honneur! Tu es parti sur le *Cyclope*, un beau navire!

FRANCINE.

Oui. Après?... Il ne dit plus rien. Ah! s'il pouvait rêver encore!

LE DRAC, se levant, toujours comme en extase.

Qu'est-ce donc? Un naufrage?

FRANCINE.

Ah!...

LE DRAC.

Le bâtiment échoue, le capitaine va périr... Bernard le sauve. Bernard est brave!

FRANCINE.

C'est vrai!

LE DRAC.

Mais... voilà l'ennemi! Des bombes, des blessés, des morts... Bernard se bat comme un lion!

FRANCINE.

J'en étais sûre!

LE DRAC.

Bernard est mis au tableau d'honneur; il est décoré. On le fête. on l'aime, son capitaine l'embrasse!

FRANCINE.

Ah! quel bonheur!

LE DRAC.

Mais on se bat ncore. Bernard tombe, Bernard est blessé!

FRANCINE.

Ah! mon pauvre cœur!

LE DRAC, agité.

Il est bien mal, il prie, il va mourir... Il se repent!

FRANCINE.

Il pense à moi, dis, il a pensé à moi!

LE DRAC, s'éveillant.

Écoute! (On entend le canon dans l'éloignement.)

FRANCINE.

Ce n'est rien, on entend ça tous les jours. Dis-moi,... mais je suis folle de vouloir que tu m'expliques un rêve!

LE DRAC.

C'est un navire qui rentre au port.

FRANCINE.

Quel navire? Mon Dieu! le *Cyclope* peut-être! Tu l'as vu en mer aujourd'hui, tu l'as reconnu?

LE DRAC.

Qui sait?

FRANCINE.

Et Bernard?

LE DRAC, comme étonné.

Bernard?

FRANCINE.

Ah! tu ne dors plus? tu ne sais plus,... ou tu ne veux plus me dire... Bernard est mort peut-être?

LE DRAC.

Peut-être!

FRANCINE.

Mais peut-être aussi qu'il est vivant, qu'il revient, qu'il est sur ce navire? Ah! comment savoir?... D'ici on ne voit pas la rade. — Vas-y, toi! (Le drac secoue la tête et s'assied.) Nicolas! vas-y!

LE DRAC.

Non.

FRANCINE.

Je te donnerai tout ce que tu voudras. Tiens! ma chaîne, ma croix d'or!

LE DRAC.

Non, non.

FRANCINE.

Tu ne veux pas, méchant garçon? Eh bien! je trouverai quelqu'un; je saurai, je veux savoir... Oui,... par le chemin de la chapelle, c'est plus court. (Elle sort par l'escalier.)

SCÈNE VI.

LE DRAC, seul.

Qu'ai-je donc vu dans mon rêve? Ah! oui, j'ai vu Bernard! Il revient, il est revenu! Mais dois-je me fier à mes rêves à présent? Ceux des hommes sont trompeurs... Que se passe-t-il en moi? L'arrivée de ce Bernard me fait souffrir. Ce Bernard que j'aimais,... oui, je l'aimais, parce que Francine l'aime! — Est-ce que je hais Francine depuis que je suis son égal? — Que de choses je ne sais plus! que de sentimens je ne puis plus comprendre! — Oh! oui,

mais le peu que je sais, je pourrai le lui dire! Elle était sourde à la voix mystérieuse du drac, elle entendra le pauvre petit pêcheur. — Et Bernard,... à lui aussi je parlerai... Bernard ne me connaît pas! Je lui dirai,... je lui ferai croire.... Est-ce qu'il approche? Je le chasserai d'ici. Je ne l'aime plus, je le déteste!

SCÈNE VII.

BERNARD, LE DRAC.

LE DRAC, à part.

Oui, c'est lui! (Haut, changeant de ton et d'attitude.) Entrez, monsieur le marin.

BERNARD, ému et embarrassé.

Est-ce que... les gens du logis...

LE DRAC.

Ils vont rentrer.

BERNARD.

Alors... (A part.) Qu'est-ce que c'est donc que ce petit-là? Il est gentil! (Haut.) Alors il n'y a ici personne de malade?

LE DRAC.

Personne.

BERNARD.

Et comme ça tu gardes la maison, toi?

LE DRAC, fièrement.

Vous voyez, mon camarade!

BERNARD.

Ah! je suis ton camarade? C'est drôle! Tu demeures donc ici?

LE DRAC.

Oui, par charité. Je ne suis pas du pays, je n'avais personne, ils m'ont pris chez eux.

BERNARD.

Ils ont bien fait, les braves gens! Je les reconnais là! Et... alors, tu connais bien Francine?

LE DRAC.

Oui.

BERNARD.

Sais-tu si... Tu sais bien si elle est mariée?

LE DRAC.

Elle ne l'est pas encore.

BERNARD, tressaillant.

Pas encore?... Il en est donc question?

LE DRAC.

Oui.

BERNARD.

Ah! vingt dieux! Avec qui?

LE DRAC.

Je ne sais pas.

BERNARD.

Tu sais pas, tu sais pas... Tu dois savoir.

LE DRAC.

On dit tant de choses!

BERNARD.

Qu'est-ce qu'on dit?

LE DRAC.

On dit que Francine avait un amoureux bien méchant, qui est parti.

BERNARD, tristement.

Je sais ça! Après?

LE DRAC.

Après, elle l'a oublié.

BERNARD.

Ah! malheur! elle en a pris un autre?

LE DRAC.

Oui, un autre.

BERNARD.

Qui donc celui-là?

LE DRAC.

Tu veux savoir?

BERNARD.

Oui!

LE DRAC.

Eh bien! c'est moi!

BERNARD.

Toi? (Il éclate de rire.) Ah! en v'là une bonne, par exemple! Toi, un amoureux pour Francine!...

LE DRAC, à part.

Ah! maudite soit cette figure d'enfant!

BERNARD.

Allons, allons! s'il n'y a pas ici d'autre épouseur que toi... Ah! voilà Francine, je veux lui parler. Va-t'en!

LE DRAC.

Et si je ne veux pas?

BERNARD.

Comment que tu dis ça?...

LE DRAC, effrayé, reculant.

Vous voulez me faire du mal!

BERNARD.

Non, crains rien, ça serait lâche de battre un enfant, et j'ai fini

d'être mauvais; mais faut t'en aller, mon garçon, ou je te mettrai en douceur à la porte.

LE DRAC, à part.

Raillé, méprisé, faible et peureux! Oh! qui m'eût dit cela? (Il sort.)

SCÈNE VIII.

BERNARD, seul, puis le drac, qui rentre sans bruit et se cache sous l'escalier.

Mon Dieu! comment que je vas faire pour que Francine n'ait pas peur de moi? Elle va croire... Ah! je lui montrerai que je ne suis plus un mécréant. (Il se met à genoux devant l'image.)

SCÈNE IX.

FRANCINE, BERNARD, LE DRAC, caché.

FRANCINE, sans le voir.

Oui, c'était bien le *Cyclope*, je l'ai reconnu de loin; mais pas moyen de savoir... (Voyant Bernard.) Ah! Bernard! Qu'est-ce que vous faites ici?

BERNARD, se relevant à demi et lui parlant avec un genou encore en terre.

Tu vois, Francine, je demande à la bonne dame de me faire avoir ton pardon.

FRANCINE, embarrassée et méfiante.

Est-ce que... J'espère que vous ne vous moquez point?

BERNARD, se levant tout à fait.

Me moquer! Ah! peux-tu croire... Mais oui, tu dois croire que je suis capable de ça! Pourtant, regarde-moi, Francine, il y a du changement en moi, puisque j'ai mérité... (Il montre sa croix.)

FRANCINE.

Tiens! oui, je savais!

BERNARD, voulant montrer ses papiers.

Et il y a encore autre chose... C'est pas le tout de se battre; j'ai appris à me bien conduire. Tiens! regarde mes états de service!

FRANCINE.

Je sais, je sais!

BERNARD.

Comment le savais-tu?

FRANCINE.

J'avais vu tout ça... dans un rêve.

BERNARD.

Tu rêvais donc de moi? Ah! Francine, si tu rêves de moi, c'est que tu m'aimes encore!

FRANCINE, sévère.

Vous croyez, Bernard?

BERNARD.

Je crois!... non, je ne crois plus, puisque tu me reçois si froidement. J'aurais voulu et je voudrais croire, mais je sais bien que j'ai tout fait pour que tu me méprises, pour que tu me détestes. Je le sais si bien, Francine, et j'en suis si honteux, j'en ai tant eu de chagrin et de colère contre moi que tu ne devrais pas me faire des reproches. Ah! les reproches, vois-tu!... (frappant sur sa poitrine) ils sont là; y en a lourd comme une montagne, et si tu pouvais voir le fond de mon cœur, tu aurais plus de pitié que de rancune!

FRANCINE.

Je n'ai pas de rancune. Je suis contente que vous soyez redevenu honnête homme et bon sujet... J'en remercie le bon Dieu, mais...

BERNARD.

Mais ça n'est pas une raison pour m'aimer! Oui, je sais ça! pourtant!...

FRANCINE.

Pourquoi donc voulez-vous que je vous aime?

BERNARD.

Parce que je t'aime toujours, moi! parce que je t'ai toujours aimée, même dans le temps où je te faisais souffrir. Ah! si tu savais... Mais tu ne comprendrais pas ça, toi qu'es si raisonnable! tu dirais que je suis fou. Eh bien! prends que je l'ai été... C'était ça! une idée. une histoire de sorcier, de bonne aventure...

FRANCINE.

C'est donc vrai aussi, ça? On t'avait prédit...

BERNARD.

Tout ce qui m'est arrivé! Alors l'ambition m'a tourné la tête, je voulais voir du pays, faire la guerre, avoir ça! (Il montre la croix). Et comme ça m'enrageait de te quitter... Eh bien! le diable s'est mis dans ma vie, et je suis devenu pire qu'un chien!... Mais à présent!... Oh! ça n'est plus ça, Francine, mets-moi à quelle épreuve que tu voudras, et je réponds de moi!

FRANCINE, inquiète.

Mon père va rentrer, Bernard, vous ne pouvez pas rester ici!

BERNARD.

Pourquoi ça? Tu crois qu'il ne voudra pas m'entendre? Oh! que si! J'aurai pas honte de me confesser, j'endurerai les reproches, je me soumettrai à tout!

FRANCINE.

Et ma mère! elle vous pardonnera?

BERNARD.

Oh! celle-là, oui! Une femme si bonne, si patiente! un cœur si

doux! Elle qui, avant mes sottises, m'aimait tant! elle que j'ai tant fait rire... et tant fait pleurer!... Où ce qu'elle est? Elle n'est donc pas à la maison?

FRANCINE.

Ah! malheureux! tu demandes où elle est!

BERNARD.

Est-ce que?...

FRANCINE.

Et tu n'en sais pas la cause?

BERNARD.

Ne me la dis pas, ne me la dis pas; ce serait trop! (Il fond en larmes.)

FRANCINE.

Pleure, va! t'as sujet de pleurer!

BERNARD, sanglotant.

Oh!... la meilleure femme!... J'aurais dû m'attendre à ça!... Et moi que je comptais sur elle pour être pardonné! Pauvre chère femme, va! Ah! me v'là trop puni, et la justice du bon Dieu pouvait pas trouver mieux pour me percer le cœur! Ah! pauv' femme! brave femme! c'était comme ma mère aussi, à moi!

FRANCINE, adoucie.

Tu vois bien, Bernard, que quand même je t'aimerais encore, je ne pourrais plus jamais en convenir.

BERNARD, vivement.

Eh bien! si fait! C'est justement pour ça! pense donc! Quelle chose est-ce que je peux faire pour consoler sa pauvre âme? Qu'est-ce qui lui ferait plaisir, si elle vivait? Qu'est-ce qu'elle me commanderait de faire? Va, Francine, elle n'avait qu'une idée, qui était de nous marier, à la condition que je serais digne d'elle et digne de toi. Eh bien! ce jour-là est venu, vingt dieux! et c'est au nom de ta mère que je viens te demander en mariage.

FRANCINE.

Mon Dieu! c'est pourtant vrai, ce qu'il dit là, et si ma mère l'entend, elle se réjouit dans le ciel!... Eh bien! laisse-moi consulter mon père!...

BERNARD.

Oui, oui, nous allons lui parler tous les deux!

FRANCINE, vivement.

Oh! non! c'est trop tôt! songe donc...

BERNARD.

Ah! oui, il m'en veut! Sa pauv' femme,... c'est juste! Eh bien! je vas lui écrire et lui envoyer une lettre; mais toi, Francine, tu parleras pour moi?

FRANCINE.

Si tu crois que ma mère le commande ?

BERNARD.

Oui, oui ! et le bon Dieu aussi veut que le repentir serve à quelque chose ! Jure-moi de me pardonner si ton père consent !

FRANCINE.

Je le promets...

BERNARD.

Ah ! il faut jurer, Francine, je t'aime tant !

FRANCINE.

Allons, je le jure.

BERNARD.

Francine !... laisse-moi t'embrasser.

FRANCINE.

Non ! c'est trop tôt.

BERNARD.

Oui, c'est trop tôt,... mais de loin... Tiens ! (Lui envoyant des baisers en s'en allant.) Rends-moi z'en un au moins.

FRANCINE.

Non !... Quand reviendras-tu savoir...

BERNARD.

Faut que je retourne à bord : mais demain j'aurai un congé de huit jours, et je reviendrai tout de suite...

FRANCINE.

Faut pas venir, si mon père est en colère ! Comment que tu le sauras ?

BERNARD.

Mets un signal à la fenêtre, un mouchoir blanc si c'est oui.

FRANCINE.

Et rien si c'est non. Allons, adieu !

BERNARD.

Non, non, pas adieu ! c'est pas possible. A demain ! (Il sort.)

SCÈNE X.

FRANCINE, LE DRAC.

FRANCINE, à la porte du fond.

Il se retourne ! il me regarde !... Ah ! Bernard !... il m'envoie des baisers, et je ne peux pas lui en rendre un seul !... Ah ! il ne me voit plus ! (Elle lui envoie un baiser.)

LE DRAC, éperdu, lui saisissant la main.

Que fais-tu là, Francine ?

FRANCINE.

Ah! tu m'as encore fait peur, toi! Tu étais donc là? Qu'est-ce que tu veux?

LE DRAC.

Je veux que tu renonces à Bernard!

FRANCINE.

Eh! de quoi te mêles-tu?

LE DRAC.

Francine! je t'aime!

FRANCINE.

Toi? par exemple! à ton âge!

LE DRAC.

Je n'ai pas d'âge, Francine, je suis de ceux qui ne meurent point.

FRANCINE.

Qu'est-ce que tu chantes là? Tu deviens fou?

LE DRAC.

Francine, tes yeux te trompent! Je ne suis pas l'orphelin que ton père a recueilli. Nicolas est parti ce matin; il ne reviendra plus!

FRANCINE.

Mais qu'est-ce que tu me dis donc? Tu dis que Nicolas est parti, et c'est lui qui me parle? Tu ne te connais donc plus toi-même? Tu auras eu quelque grande peur qui t'a fait perdre l'esprit.

LE DRAC.

L'orphelin n'est plus, et moi, Francine, moi qui t'aime, j'ai pris sa figure.

FRANCINE.

Tu as pris... Mais qui est-ce que tu prétends être?

LE DRAC.

Je suis le drac, Francine, le drac du cap Mouret.

FRANCINE, effrayée.

Toi?... Tiens, j'ai peur de tes yeux!... Tu n'as pas tes yeux des autres fois... Tu as la fièvre!

LE DRAC.

Malheur! je n'avais pas prévu qu'elle ne voudrait pas, qu'elle ne pourrait pas me croire!

FRANCINE, à part.

C'est qu'il ne parle plus comme il a coutume de parler! (Haut.) Où prends-tu tout ce que tu dis?

LE DRAC.

Dans une nature supérieure à la tienne. Voyons, pour me croire il te faut des preuves?

FRANCINE.

Quelle preuve peux-tu me donner?

LE DRAC.

N'as-tu pas rêvé la nuit dernière d'un enfant blanc couronné de fleurs, qui courait sur l'eau comme tu cours sur la terre?

FRANCINE, se parlant à elle-même.

Je n'ai dit ça à personne!... et c'est vrai, je l'ai rêvé!

LE DRAC.

Ce médaillon que tu portes toujours...

FRANCINE, vivement.

C'est des cheveux de mon frère qui s'est marié et qui est allé demeurer à Nice!

LE DRAC.

Tu mens, Francine, ce sont des cheveux de Bernard.

FRANCINE.

Ah! ne dis pas ça! Si mon père l'avait su...

LE DRAC.

Tu vois bien que je suis celui qui voit tout et qui sait toutes choses. Va! tu me connaissais sous ma forme aérienne, je vivais dans ton imagination. Tu essayais en vain de nier; tu me voyais dans tes songes, et l'enfant que la nuit dernière tu regardais courir sur la crête des vagues, c'était moi, Francine, c'était le drac, ton protecteur et ton ami!

FRANCINE.

Mais alors,... toi, comment me connaissais-tu? comment me voyais-tu?

LE DRAC.

Oh! moi, je te connais depuis longtemps, Francine! Souviens-toi! quand tu étais au lavoir et que tu te penchais sur l'eau transparente, moi, caché dans le feuillage des saules, je voyais ton front pur et ton pâle sourire. Tu chantais un air que Bernard t'avait appris, et tu croyais entendre une voix faible qui te soufflait les paroles...

FRANCINE.

C'est vrai pourtant.

LE DRAC.

Quand tu errais sur les rochers déserts, pensant toujours à Bernard et regardant toutes les voiles dans la brume de l'horizon, une voix amie que tu prenais d'abord pour le souffle du vent dans les broussailles te disait : Il reviendra, espère!

FRANCINE.

Ah! c'est encore vrai!

LE DRAC.

Un jour, tu as écrit son nom sur le sable pour en tirer un présage, comme font toutes les jeunes filles et tous les amoureux. Comme eux, tu te disais : Si la première lame emporte les caractères, c'est

qu'il ne reviendra pas; si à la troisième on peut les lire encore, c'est qu'il pense à moi et veut revenir. — La lame est revenue sept fois, et sept fois elle a respecté le nom chéri.

FRANCINE, étonnée.

Comment peux-tu savoir?... J'étais toute seule; c'est donc toi qui retenais la vague?

LE DRAC.

C'est moi qui, berçant toujours tes fantaisies et caressant ton espérance, t'ai empêchée de mourir de chagrin.

FRANCINE.

Eh bien! alors, oui! tu dois être mon ami? On dit que les dracs sont bons pour ceux qu'ils aiment!

LE DRAC.

Je t'aimais d'un pur amour, Francine. Ton âme était ma sœur, et je ne voulais que ta confiance. J'ai pris la forme humaine pour l'avoir tout à fait, pour t'annoncer le retour de Bernard, pour contempler ton sourire et baiser tes larmes de joie... Mais sous cette forme j'ai senti en moi un feu étrange, la jalousie, la colère, la haine, la passion! Renonce à Bernard, Francine; il le faut, je le veux!

FRANCINE.

Tu demandes l'impossible! Je ne peux pas oublier Bernard, et je ne peux pas t'aimer!

LE DRAC.

Alors souviens-toi de ce que je te dis! Si tu restes triste et seule, si tu chasses mon rival, tu verras tout réussir dans ta vie: sinon, malheur à lui, malheur à toi, malheur à ta maison, à tes parens, malheur à tous ceux que tu aimes! (Il sort. Francine effrayée tombe sur une chaise.)

ACTE DEUXIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ANDRÉ, LE DRAC.

(André est absorbé. Le drac entre et l'observe. La nuit est venue; la lampe est allumée sur la table. André achève de souper. Une lettre est ouverte auprès de son assiette.)

LE DRAC, à part.

J'ai su éloigner Francine... A présent, je saurai bien... (Haut.) Eh bien! patron, l'avez-vous lue, c'te lettre qu'on vient de vous apporter?

ANDRÉ.

Comment que tu sais ça, toi, que j'ai reçu une lettre?

LE DRAC.

J'ai vu le messager, un batelier du port.

ANDRÉ.

Et Francine, est-ce qu'elle l'a vu?

LE DRAC.

Oh! non, Francine est partie dans la montagne.

ANDRÉ.

Dans la montagne? à la nuit tombée?

LE DRAC.

Une de ses chèvres s'est échappée de l'étable; elle court après.

ANDRÉ.

Alors elle n'est pas loin; dépêchons-nous. Viens là, toi. T'es un savant, toi, tu sais lire dans l'écriture; lis-moi ça! moi, je ne peux pas, c'est trop mal écrit.

LE DRAC, lisant.

« Cher et honoré patron maître André, je mets la main à la plume pour vous annoncer que je suis rentré, ce soir, en rade, à bord du navire le *Cyclope*, d'où ce que je vous écris ces lignes à seules fins de vous demander pardon de ma mauvaise conduite passée, que j'en suis très mortifié de vous avoir déplu, que j'en demande pardon aussi à votre honoré fils, mon bon ami et ancien camarade, auquel que, malgré mes sottises, j'ai toujours porté estime et amitié, de même qu'à votre respectable épouse, que j'ai eu tant de chagrin d'apprendre sa mort, et ne m'en consolerai jamais... »

ANDRÉ, essuyant ses yeux.

Ni moi! vrai bon Dieu!... Allons! lis le tout!

LE DRAC, lisant.

« Par ainsi, je vous demande permission de me présenter devant vous pour vous faire excuse et donner la preuve que j'ai réparé mon honneur, avec promesse de réparer mes torts que j'ai eus envers vous et votre respectable famille.

« Signé : JEAN-LOUIS BERNARD, chevalier de la Légion d'honneur. »

ANDRÉ, bondissant sur sa chaise.

Il y a ça? chevalier de... C'est pas une farce? de la Légion d'honneur?

LE DRAC.

Y a ça. (A part.) C'est donc un talisman?

ANDRÉ.

Ah ça! mais alors...

LE DRAC.

Alors! vous lui pardonnez?

ANDRÉ.

Ça t'étonne? Ah! oui, t'es étranger, toi. Et puis t'es un enfant!

Tu ne sais pas ce que c'est pour un simple matelot parti il y a deux ans... Faut qu'il ait fait quéque chose de très joli, pas moins!

LE DRAC.

Eh bien!... qu'est-ce que vous allez faire, vous?

ANDRÉ.

Je vas... Quéque ça te fait, à toi?

LE DRAC.

Vous ne pouvez pas aller tout seul au port!

ANDRÉ.

Tu me crois trop vieux pour mener ma barque ? Blanc-bec! t'étais pas né que...

LE DRAC.

Envoyez-moi! j'irai plus vite que vous!

ANDRÉ.

Non! Tu ne sais pas ce que je veux faire.

LE DRAC.

Vous voulez ramener Bernard ici!

ANDRÉ.

Oui, quand j'aurai vu le ruban rouge et parlé à son capitaine! On lui donnera bien une permission, si c'est vrai qu'il est décoré!

LE DRAC.

Le port sera fermé?

ANDRÉ.

Non, il y a le temps! Le vent est bon, faut pas plus de vingt minutes! (A part.) J'enverrai mon neveu Antoine : c'est lui qu'ira vite, plus vite que moi.

SCÈNE II.

LE DRAC, seul.

Oh! j'empêcherai bien... Comment empêcherai-je? Le vent et la vague m'obéiront-ils? Les autres dracs ne me reconnaissent plus... C'est en vain que tout à l'heure je les évoquais sur la grève; mais j'invoquerai l'esprit de vengeance, celui que les hommes appellent Satan! Quel est-il? Je ne le connais pas; mais, s'il préside aux destinées humaines, il me reconnaîtra pour un des siens peut-être. Oui, je vais... Mais j'ai le temps. Je veux agir d'abord sur Francine. La voilà! Que lui dirai-je? J'ai perdu sa confiance. Je lui fais horreur! Si je pouvais encore lui parler dans ses rêves!... Voyons! il faut effacer de son esprit... J'ai été trop vite.

SCÈNE III.

FRANCINE, LE DRAC, à l'écart.

FRANCINE.

Ah! la maudite chèvre! M'a-t-elle fait courir! C'est ce méchant drac qui l'aura détachée et rendue folle! Où a-t-il passé, lui? S'il pouvait ne jamais revenir! Mais Nicolas, le vrai Nicolas, il serait donc mort, ce pauv' petit?

LE DRAC.

Non, mam'selle Francine! j' suis pas du tout mort! A cause que vous dites ça?

FRANCINE.

Ah! c'est toi? le vrai Nicolas?

LE DRAC.

L' vrai Nicolas, vot' serviteur! Y en a donc un autre à c't' heure?

FRANCINE.

Pourquoi est-ce que tu m'as dit tantôt...

LE DRAC.

Moi? J'ai dit... Ah! dame, ça se peut. Faut m'excuser, Francine. J'ai quelquefois des idées dans la tête, que je n'y comprends rien moi-même.

FRANCINE.

C'est donc ça! Pourtant tu disais des choses...

LE DRAC.

Quelles choses donc? Je ne m'en souviens pas, moi!

FRANCINE.

Ça se peut, et il se peut aussi que tu sois pas bien bon chrétien. (A part.) S'il n'est pas le diable, il s'est toujours un peu donné à lui, et je m'en méfie. (Haut.) Allons, tu as soupé? Va te coucher.

LE DRAC.

Toujours dans l'étable aux chèvres?

FRANCINE.

Dame! nous n'avons pas d'autre logement pour toi, et, puisque tu t'en es contenté...

LE DRAC.

Il fait bien triste, bien noir et bien froid dans l'étable, Francine! Laisse-moi un peu veiller là, près de toi!

FRANCINE.

Non, non, il faut dormir. C'est l'heure pour toi! Va-t'en, et tâche de ne plus faire peur à mes bêtes! (Elle le met dehors.)

SCÈNE IV.

FRANCINE, seule.

S'il n'était pas si malheureux, je le ferais renvoyer; mais, si j'en parle à mon père... Il vaudrait mieux lui parler de Bernard;... mais j'ai peur qu'il ne se fâche. Sans doute que demain il recevra la lettre. — Qu'est-ce qu'il a donc été faire ce soir chez notre cousin Antoine? (Elle a fini de ranger le souper d'André. Regardant la bouteille.) Tiens, il n'a pas bu sa goutte! Il était donc bien pressé de sortir? Je vas lui laisser sa bouteille, il voudra boire en rentrant. (Le drac revient sans bruit. Francine a pris son ouvrage, une petite voile qu'elle raccommode.)

SCÈNE V.

LE DRAC, FRANCINE.

FRANCINE, s'asseyant.

Ah! que je suis lasse! J'ai eu tant de secousses aujourd'hui! (Elle appuie sa tête dans ses mains, le drac approche et casse son fil. Revenant à elle et reprenant son ouvrage :) Allons, il ne faut pas dormir! Tiens, j'ai cassé mon fil! (Elle le raccommode.) Et d'ailleurs je ne veux plus penser à tout ça, j'en deviendrais malade!... (Elle s'assoupit, le drac noue le fil deux ou trois fois. S'éveillant :) Ah bien! j'en ai fait des nœuds!... Où diantre j'avais-t-il la tête?... C'est comme si j'étais enchantée! Tout danse autour de moi! (Elle s'endort.)

LE DRAC. (Bruit de la mer très doux.)

« C'est l'heure charmante où mon esprit domine et persuade le tien, ô Francine, perle des rivages! C'est l'heure où le soleil, plongé dans la mer, embrase encore le ciel rose où tremble l'étoile d'argent; c'est l'heure du doute et du rêve, c'est l'heure de la vision ailée!

« Écoute la brise marine qui te berce et le faible remous du flot sur le sable : c'est la plainte du sylphe qui approche, c'est le soupir de l'esprit qui te cherche. Écoute le cri saccadé de la cigale attardée dans les roseaux : c'est l'ardent appel de l'époux mystérieux qui t'attend!

« Quitte cette terre de faiblesse et de souffrance, viens sur les flots toujours émus, toujours vivans! viens avec ceux qui sont toujours jeunes. Je te conduirai dans le royaume des merveilles, dans le palais transparent des elfes, sous le dais de corail des ondines!

« Viens, et tu auras la science de toutes choses, tu liras dans la pensée de toutes les créatures, depuis la fantaisie de l'insecte qui vole de fleur en fleur jusqu'à la plus secrète pensée de l'homme; tu entendras la respiration profonde de la pierre écrasée sous la pierre,

tu comprendras le langage passionné du torrent qui se précipite et les suaves paroles qu'en son extase amoureuse l'alouette chante au soleil matinal!

« Viens, Francine... »

FRANCINE, rêvant.

Bernard! tu m'appelles?

LE DRAC.

Non, c'est moi! c'est moi, le roi des songes, le drac aux ailes d'azur!

FRANCINE.

Bernard!

LE DRAC.

Oublie-le donc, n'écoute que moi!

FRANCINE.

Bernard, je t'écoute!

LE DRAC, s'éloignant un peu d'elle.

Ah! toujours lui! Elle l'aime donc bien! Eh bien! tant pis pour toi, Francine! Tu veux souffrir, tu souffriras! — A moi, visions de la nuit! à moi, fantômes décevans!... Rival détesté, ne puis-je rien contre toi? ne puis-je évoquer un esprit plus puissant que ton amour?... Spectres, illusions, voix trompeuses, images effrayantes, reflets du passé, terreurs de l'avenir, obéissez-moi! Quoi! rien? ne suis-je plus rien moi-même? Par ce signe redouté (il trace dans l'air un signe magique), paraissez! Paraissez donc, présages et frayeurs, tourmens et misères de l'homme!

SCÈNE VI.

FRANCINE, endormie. LE DRAC, LE SPECTRE de Bernard sortant de terre derrière Francine.

LE SPECTRE.

Qui m'appelle?

LE DRAC, reculant.

Bernard! Est-ce lui?

LE SPECTRE.

Non; je suis son image, son double, son spectre!

LE DRAC.

Ah! je suis encore le drac, le roi des songes! Tu as deviné ma pensée, tu as compris la langue que je suis forcé de parler : tu vas m'obéir!

LE SPECTRE.

J'obéis à ma nature, qui est de fasciner et de tromper dans le sommeil ou dans la veille, dans le désespoir ou dans l'ivresse, dans la passion ou dans la folie. La langue des hommes que tu me

parles, comment ne la connaîtrais-je pas, moi qui converse à toute heure avec eux? Quant à deviner ta pensée... Non! tu es un esprit déchu ou enchaîné à quelque épreuve : j'obéis au chiffre sacré par lequel tu m'as évoqué.

LE DRAC.

Alors pourquoi viens-tu ici sous cette figure?

LE SPECTRE.

Parce que je suis l'hôte assidu de cette chaumière, parce que ceux qui l'habitent m'appellent sans cesse sous la forme que voici, et que je me nourris des chimères de leur imagination ou des tourmens de leur pensée.

LE DRAC.

Ah! oui, l'amour de Francine, la haine de son père... Eh bien! fais maudire et détester celui que tu représentes. Obéis-moi, je le veux!

LE SPECTRE.

Quand j'obéis, c'est à ma guise; nul ne gouverne ma fantaisie. Va-t'en!

LE DRAC.

Oui, car je veux agir de mon côté! Il me faut ici plus d'une victime! A nous deux, Bernard! (Il sort.)

SCÈNE VII.

LE FAUX BERNARD, FRANCINE, endormie.

LE FAUX BERNARD, brusque et l'air dur.

Allons, la belle, éveille-toi!

FRANCINE, s'éveillant.

Bernard!... Ah! comment es-tu ici?

LE FAUX BERNARD.

Ton père m'a envoyé chercher, ton père me pardonne.

FRANCINE.

Est-ce possible? Déjà! Oui, voilà ce que je rêvais; mais je crois rêver encore. Est-ce bien toi qui es là? J'ai donc dormi longtemps?

LE FAUX BERNARD.

Je n'en sais rien, moi! Pourquoi me regardes-tu d'un air effaré? on dirait que tu ne me reconnais pas?

FRANCINE.

C'est que... ta figure est changée depuis tantôt! Tu es pâle, et tu m'annonces d'un air triste et méchant la bonne nouvelle. Qu'est-ce qu'il y a donc?

LE FAUX BERNARD.

Il y a,... il y a, Francine, que je ne sais pas si tu m'aimes!

FRANCINE.

Oh! pourquoi donc cette question-là?

LE FAUX BERNARD.

Parce que j'ai réfléchi depuis tantôt. Je me suis dit comme ça : Peut-être bien que Francine t'avait oublié et qu'elle aurait autant aimé que tu ne reviennes jamais!

FRANCINE.

J'aurais peut-être dû penser comme ça, Bernard, ne sachant point que vous aviez changé de conduite; mais...

LE FAUX BERNARD.

Mais malgré toi tu m'aimais toujours?... Voyons, dis-le donc, car tu ne me l'as pas encore dit, et il faut que tu me le dises!

FRANCINE.

Eh bien!... puisque mes parens te pardonnent,... je t'ai toujours aimé, je t'aime toujours!

LE FAUX BERNARD, toujours plus rude.

Allons, c'est dit, et tu ne peux plus t'en dédire.

FRANCINE.

Tu es content?

LE FAUX BERNARD.

Parbleu!

FRANCINE.

Eh bien! pourquoi est-ce que tu as toujours la figure méchante?

LE FAUX BERNARD.

C'est que,... c'est que je te trompais, Francine! Ton cousin est venu me dire que ni lui ni ton père ne voulaient me souffrir remettre les pieds ici.

FRANCINE.

Ah! mon Dieu! Et pourquoi y reviens-tu? Mon père va rentrer, il faut que tu t'en ailles, Bernard, il le faut absolument!

LE FAUX BERNARD.

Ainsi voilà tout? Tu as peur d'être grondée, tu me dis *va-t'en*, c'est tout ton regret, tout ton adieu? Ah! je le savais bien que tu ne m'aimais pas!

FRANCINE.

C'est bien mal de me dire ça quand j'ai tant de chagrin!

LE FAUX BERNARD.

Oui, tu me fais la charité d'un peu de chagrin, à moi qui ai la rage dans le cœur!

FRANCINE.

Ah! mon Dieu! mon Dieu! c'est trop de malheur pour nous!

LE FAUX BERNARD.

Francine, si tu souffrais autant que moi, il y aurait un moyen de décider ton père.

FRANCINE.

Je n'en vois pas, moi. Quel moyen?

LE FAUX BERNARD.

Sortons d'ici tous les deux!

FRANCINE

Pourquoi?

LE FAUX BERNARD.

Nous passerons la nuit dehors.

FRANCINE.

Oh! non! qu'est-ce qu'on dirait?

LE FAUX BERNARD.

On dirait ce qu'il faut qu'on dise, que je t'ai enlevée, que nous nous aimons, et le devoir de ton père serait de nous marier.

FRANCINE.

Ça serait un vilain moyen! Comment oses-tu penser à ça?

LE FAUX BERNARD, se versant à boire.

Ah! que veux-tu? Faut pourtant trouver quelque chose! Nous ne pouvons pas nous quitter comme ça. (Il boit.) Tu ne veux pas qu'on jase? Eh bien! laisse-moi passer la nuit ici. Quand ton père nous verra ensemble, il pensera que c'est trop tard pour refuser. (Il boit encore.)

FRANCINE.

Allons! tu dis de vilaines choses! Ne bois donc pas comme ça. C'est du rhum, et le rhum ne donne jamais de bonnes idées.

LE FAUX BERNARD, buvant toujours.

Ah! tant pis, faut que je m'étourdisse! Au moment de te quitter, le cœur me manque. Non, ça n'est pas possible! Francine, faisons mieux; sauvons-nous ensemble! Je déserterai. Oui, vingt dieux! je déserte, là! Nous filons en Amérique. J'ai de l'argent. Tu passeras pour ma femme, et au diable la marine, au diable les parens, au diable le pays et tout le tremblement!

FRANCINE, lui ôtant la bouteille.

Ne buvez plus, Bernard; vous êtes déjà ivre!

LE FAUX BERNARD, se levant, brutal et menaçant.

J'suis pas ivre du tout!

FRANCINE.

Alors vous êtes pire que vous n'étiez, car dans vos plus mauvais momens vous n'auriez jamais osé me proposer ça.

LE FAUX BERNARD, menaçant.

C'est que j'étais une bête! A c't' heure, faut faire comme je dis, et faut me suivre! Allons, prends ta cape et partons! Je le veux!

FRANCINE, à part.

Ah! mon Dieu! il me fait peur!

BERNARD.

A qui est-ce que je parle? Voyons, en route!

FRANCINE.

Taisez-vous! J'entends venir mon père!

BERNARD.

Oh! il fera bien de me flanquer la paix, ton âne de père! (Lui prenant le bras et l'entraînant de force.) Viens-tu? Crie pas, ou j'éreinte le vieux!

SCÈNE VIII.

LE FAUX BERNARD, FRANCINE, ANDRÉ.

ANDRÉ, par le fond.

Qu'est-ce que c'est, voyons? Tiens! c'est vous, Bernard? Comment donc que vous êtes là si vite?

FRANCINE.

Mon père...

ANDRÉ.

Pourquoi que t'es pas couchée, toi? Vite à ta chambre, allons!

FRANCINE.

Mais...

ANDRÉ.

Pas de *mais!* Je ne veux pas qu'on me réponde. Sors d'ici et n'y reviens pas sans mon ordre.

SCÈNE IX.

LE FAUX BERNARD, ANDRÉ.

ANDRÉ.

Et vous, je ne sais pas ce que vous lui disiez; mais c'était une dispute, et si c'est comme ça que vous commencez...

LE FAUX BERNARD, railleur et cessant de paraître ivre.

Patron, je revenais bien gentil. C'est pas ma faute si vot' fille a des lubies.

ANDRÉ.

Ma fille n'a pas de lubies, et vous êtes un mal-appris! (A part.) Il a le ruban rouge tout de même. (Haut.) Voyons, expliquez-vous honnêtement si vous pouvez.

LE FAUX BERNARD.

M'expliquer? Ça ne tirera pas en longueur. Assoyez-vous, patron, et ouvrez le tiroir de votre table.

ANDRÉ.

Pourquoi?

LE FAUX BERNARD.

Allez toujours.

ANDRÉ, ouvrant le tiroir et en tirant des coquillages qu'il pose sur la table par poignées.

Eh bien! je ne trouve là dedans que des coquilles que je voulais garder parce qu'elles sont jolies. Après?

LE FAUX BERNARD.

Vous appelez ça des coquilles! Est-ce que vous avez perdu les yeux? Mettez donc vos lunettes, père chose!

ANDRÉ, fasciné rapidement en touchant les coquillages, pendant que le faux Bernard, qui a allumé sa pipe, en fait jaillir une flamme verte.

Père chose, père chose!... Ah! tiens, je me trompais, c'est juste. C'est des sous... des sous d'argent! Suis-je bête? des sous d'argent! Je crois bien que j'ai bu une goutte de trop chez Antoine. C'est égal, je vois que c'est de l'or!...

LE FAUX BERNARD.

l'or! C'est-il du petit ou du gros?

ANDRÉ.

C'est des gros doubles louis pardi! Sainte Vierge! il y en a là pour plus de dix mille francs.

LE FAUX BERNARD.

Cinquante mille, mon vieux! Comptez, ils sont là dedans par lots de mille rangés comme des sardines dans une boîte.

ANDRÉ.

Je ne dis pas; mais... c'est-il à toi, tout ça?

LE FAUX BERNARD.

Un peu, que c'est à moi!

ANDRÉ.

Et... c'est acquis honnêtement?

LE FAUX BERNARD.

C'est-il honnête, le droit de prise?

ANDRÉ.

En guerre... oui!

LE FAUX BERNARD.

Eh bien! voilà, écoute.

ANDRÉ.

Vous me tutoyez?

LE FAUX BERNARD.

C'est par amitié, beau-père.

ANDRÉ, un peu hébété.

Beau-père! décoré, cinquante mille francs!... Je ne sais pas si je dors ou si je veille. Tu disais?...

LE FAUX BERNARD.

Là-bas, à la guerre, un pirate est tombé entre nos mains. Il

avait trois femmes, c'était un Turc. Le capitaine a pris la plus jeune, le lieutenant a pris la seconde... Restait la plus vieille dont personne ne voulait, car elle n'avait plus que trois dents et un œil, ce qui ne l'empêchait pas d'être bossue des deux épaules et boiteuse des deux jambes... Mais moi qu'avais compris des mots de leur chienne de langue... (André reste en extase devant les coquilles.)

SCÈNE X.

LE FAUX BERNARD, ANDRÉ, LE DRAC.

LE DRAC, au fond, derrière la porte vitrée.

Que fais-tu là, esprit fantasque?

LE FAUX BERNARD.

J'embrouille et j'amuse, je complique et j'éblouis. Je trace le rêve dans le cerveau de ma proie. C'est le livre où je peins ma fantaisie; c'est le miroir, je suis l'image!

LE DRAC.

Dans quelle extase plonges-tu ce vieillard?

LE FAUX BERNARD.

J'obéis à des lois que les hommes ne peuvent deviner. C'est à eux de trouver leur perte ou leur salut dans mon caprice; c'est à toi d'en tirer parti pour tes desseins.

LE DRAC.

C'est bien, mais hâte-toi.

ANDRÉ, sortant de son extase, sans voir le drac.

Tu disais donc?...

LE FAUX BERNARD.

Que c'était sa mère.

ANDRÉ.

Au lieutenant?

LE FAUX BERNARD.

Au pirate! Vous n'écoutez donc pas?

ANDRÉ.

Si fait, va toujours! (Il retombe dans l'extase.)

LE FAUX BERNARD.

Pour lors... (Au drac.) Où est-il, celui dont j'ai pris la ressemblance?

LE DRAC.

Malgré moi, il vient. Abrége.

LE FAUX BERNARD, très haut.

Et comme je le menaçais de la pendre...

ANDRÉ.

Qui, ma fille?

LE FAUX BERNARD.

Non, la vieille.

ANDRÉ.

Ah! oui, il a payé rançon.

LE FAUX BERNARD.

C'est ça, vous y êtes! (Au drac.) A présent, quoi?

LE DRAC.

Fais-toi promettre la fille et va-t'en.

LE FAUX BERNARD, haut à André.

Ainsi l'affaire est bâclée, et si Francine veut de moi...

ANDRÉ.

Et pourquoi donc qu'elle n'en voudrait pas? Attends! je vas lui parler devant toi.

LE FAUX BERNARD, appelé par les signes du drac.

Serrez ça d'abord... Ça me fatigue à porter et faut pas que ça traîne. (On frappe à la porte d'en haut.)

ANDRÉ.

N'ouvre pas! C'est pas la peine qu'on sache... Et puis, je ne prends rien en garde sans compter.

LE FAUX BERNARD.

Comptez, comptez! (Au drac.) Partons! (Il sort avec le drac par le fond. Pendant qu'André compte l'argent, le vrai Bernard frappe encore à la porte d'en haut. André, absorbé, compte les paquets entre ses dents. Bernard entre.)

SCÈNE XI.

ANDRÉ, LE VRAI BERNARD.

ANDRÉ, sans se retourner.

Ouvre pas, je te dis!

BERNARD, ému.

Mais c'est moi, patron!

ANDRÉ.

Je le sais bien que c'est toi; mais là-haut? dehors?

BERNARD.

Je n'ai vu personne!

ANDRÉ.

Tiens, je croyais!... Trente...

BERNARD.

Ah! patron, quel bonheur que mon capitaine m'ait permis...

ANDRÉ, brusquement.

Ne me parle pas, tu me feras tromper! Je disais trente... Qu'est-ce que je disais?

BERNARD, étonné.

Vous disiez trente... Après?

ANDRÉ.

C'est ça, trente-deux,... je vas toujours, trente-quatre. (Il continue entre ses dents.)

BERNARD, à part.

Ah ça! qu'est-ce qu'il a donc à compter comme ça des coquilles? Drôle de manière de me recevoir!

ANDRÉ.

Quarante! Compte avec moi!

BERNARD.

Comme vous voudrez! (Ils comptent ensemble jusqu'à 50 par 2 ou par 4.)

ANDRÉ, prenant les gros coquillages pour des rouleaux d'or.

C'est bien le compte?

BERNARD.

Oui. (A part.) Est-ce que le pauvre vieux déménage déjà? Diable! ça serait encore un chagrin, ça!

ANDRÉ, serrant le tiroir plein de coquillages dans son buffet.

Tu vois, je les mets là.

BERNARD.

Je vois! Et puis?

ANDRÉ.

Et puis, si tu veux emporter la clé?

BERNARD.

Moi? mais non, j'y tiens pas. (A part.) J'y comprends rien.

ANDRÉ.

Alors t'as confiance en moi?

BERNARD.

Comme au bon Dieu!... Mais, patron, je venais pour vous remercier, et,... avant tout,... est-ce que... Si j'osais vous demander la permission de vous embrasser,... ça me ferait tant de plaisir!

ANDRÉ.

Embrasse-moi, mon garçon, embrassons-nous!... Je ne demande pas mieux.

BERNARD, lui sautant au cou.

Ah! tenez, vous, vous êtes le meilleur homme de la terre! Vous me pardonnez tout, si vite que ça? Vrai, vous me pardonnez?

ANDRÉ.

Eh oui! c'est entendu, puisque tu aimes toujours ma fille?

BERNARD.

Ah! si je l'aime!

ANDRÉ.

Eh bien! il faut s'entendre tous les trois. Allons. (Allant à la porte de Francine.) Francine, voyons, viens!

BERNARD.

Quel bonheur!

SCÈNE XII.

ANDRÉ, BERNARD, FRANCINE.

ANDRÉ, à Francine.

Eh bien! on est d'accord, lui et moi. Es-tu contente? Embrassez-vous, je permets à c't' heure que vous vous aimiez!

BERNARD, voulant l'embrasser.

Ah! ma chère...

FRANCINE, le repoussant.

Otez-vous de là! Moi je ne vous aime plus!

BERNARD.

Mon Dieu! Déjà? Pourquoi donc?

ANDRÉ.

Oui, voyons, pourquoi ça?

FRANCINE.

Parce que je ne l'estime plus, parce que je n'ai pas confiance en lui.

ANDRÉ.

Mais, pendant que j'étais sorti, que s'est-il donc passé?

BERNARD.

Ce tantôt?... mais rien! Elle m'avait pardonné, elle aussi.

FRANCINE.

La première fois, oui; mais la seconde!

BERNARD.

La seconde?...

ANDRÉ, à Bernard.

T'es donc venu deux fois aujourd'hui?

FRANCINE, à Bernard, avant qu'il puisse répondre.

Épargnez-vous la peine de mentir, je ne veux rien cacher à mon père.

ANDRÉ.

Tu ne dois rien me cacher. Qu'il soit venu deux ou trois fois, ça ne me fait rien, si son intention est bonne. Sinon...

FRANCINE.

Sinon, faut pas vous fâcher, mon père, faut mépriser ça, et le prier de nous laisser tranquilles.

BERNARD.

Francine, c'est comme ça que tu me parles!... Mais qu'est-ce qu'il y a donc, mon Dieu?

ANDRÉ.

Oui, qu'est-ce qu'il y a? T'a-t-il fait quelque insulte? Allons, faut le dire! J'suis pas encore assez vieux pour l'endurer sans me regimber, moi!...

FRANCINE, effrayée.

Non, non, mon père, c'est pas ça!

ANDRÉ.

Alors... qu'est-ce que c'est? C'est un caprice que t'as?

FRANCINE.

Eh bien, oui, mon père! c'est un caprice que j'ai! (A part.) Au moins, comme ça, ils ne se battront pas.

ANDRÉ, s'approchant de Bernard, qui s'est assis consterné.

Comprends-tu ça, toi?

BERNARD.

Oui, patron! Je comprends qu'elle ne m'aime pas, qu'elle ne m'a jamais aimé!

ANDRÉ, à Francine en colère.

Dites donc, demoiselle! c'est pas tout ça. J'entends pas, moi, que vous refusiez.

BERNARD, se levant et lui saisissant le bras.

Oh! patron!

ANDRÉ, en colère.

Laisse-moi! J'entends qu'elle m'obéisse!

BERNARD.

Vous voulez qu'elle m'épouse malgré elle, et vous croyez que j'accepterais la fille sans le cœur?

ANDRÉ.

A qui qu'elle l'a donné, son cœur? (A Francine.) Réponds! A qui?

FRANCINE.

Mon père, je vas tout vous dire, là, dans votre chambre; venez!

ANDRÉ.

Eh bien! c'est ça. Confesse-toi, malheureuse, ou je t'assomme! Attends-moi là, Bernard! (Il sort par la chambre de Francine.)

FRANCINE, le suivant parlant vite.

Non, Bernard; allez-vous-en! Quand mon père saura comment vous vous êtes conduit avec moi, il vous cherchera querelle. Vous paraissez dégrisé... Allez-vous-en! vous ne voudriez pas...

ANDRÉ, de l'intérieur.

Ah ça! viens-tu? (Elle entre dans sa chambre.)

SCÈNE XIII.

BERNARD, seul.

J'y comprends rien! J'en deviendrai fou!... M'en aller? reculer devant une accusation que je ne mérite pas? Oh! non! j'en ai trop mérité dont je ne me souciais pas assez! A présent je tiens à mon honneur. Il y a ici quelque mensonge... faut savoir... Qu'est-ce que ça peut donc être?

SCÈNE XIV.

LE DRAC, BERNARD.

LE DRAC, sans être vu de Bernard.

Ainsi je n'ai pu empêcher son retour! La vague a refusé d'engloutir la barque qui le ramenait, le vent n'a pas voulu déchirer la voile! Les élémens ne m'entendent plus. Rien ne m'obéit, et Satan, le mystérieux problème, n'a pas daigné me répondre. (Regardant Bernard.) Mais la vision a su troubler son bonheur. Accablé, désolé, il m'appartient peut-être! Essayons. (Il reste au fond, près de la fenêtre. Le vent chante au dehors d'une manière lugubre.)

BERNARD, debout près de la table, absorbé.

Dire que je l'ai insultée, moi!... Mais pour croire à ça, faut donc... Ah! ma pauvre tête! quel mauvais rêve!

LE DRAC.

Malheur, malheur, trois fois malheur à celui qui a blessé l'orgueil de la femme! La femme se souvient et se venge: elle se venge en feignant de caresser. Tu reviens à elle, tu te crois absous parce qu'elle sourit et promet! C'est alors que, sûre de te faire souffrir, elle te foule aux pieds et te brise. Tant pis pour toi, Bernard, il ne fallait pas abandonner Francine! — Malheur, malheur, trois fois malheur à celui qui croit pouvoir racheter un passé coupable! Il invoque en vain la justice des hommes et la bonté du ciel. Chimère! le ciel est sourd, les hommes sont aveugles! L'éternelle damnation ou l'éternel néant, voilà ton avenir à toi, créature insensée qui crois pouvoir aspirer à l'infini du bonheur! — Malheur, malheur, trois fois malheur à qui veut lutter contre une destinée fatale! Ses vains efforts ne servent qu'à prolonger son supplice. Vertu, dévouement, expiation, trois mots menteurs qui aigrissent la souffrance! Bernard, Bernard, il n'y a pas loin d'ici au bord de la mer profonde! Là est l'oubli, là est le repos, là est la fin des misères humaines!

BERNARD, égaré.

La mer!... l'oubli, le repos!... Le vent est bien triste cette nuit! Il chante des airs à rendre fou!... Il dit des paroles à se donner au diable!... Le diable! Lui seul, on dirait, se mêle de nos affaires!

LE DRAC, ne pouvant contenir sa joie.

Oui, le diable, le diable! le parrain de ceux qui croient au mal!

BERNARD.

Ah! mais c'est de vraies paroles que j'entends, je ne rêve pas. (Il se retourne et voit le drac qui change aussitôt d'attitude et d'expression.) Tiens, c'est toi qui es là, petit? Qu'est-ce que tu disais donc?

LE DRAC.

Moi? rien; qu'est-ce que vous voulez que je dise?

BERNARD.

Je veux,... oui, je veux que tu me dises la vérité, car tu la sais.

LE DRAC.

Quelle vérité?

BERNARD.

Oh! tu me l'as donnée à entendre tantôt!

LE DRAC.

A entendre? Non, je vous ai dit clairement que Francine ne vous aimait plus.

BERNARD.

Et t'as eu peur d'en trop dire. T'as fini par te moquer de moi en te donnant pour l'amoureux...

LE DRAC.

Oh! ça, c'était pour plaisanter.

BERNARD.

T'as pas besoin de le dire; mais à c't' heure, je ne ris plus, et je te défends de plaisanter. Comment s'appelle-t-il, l'amoureux de Francine? Allons, vite, dis!

LE DRAC.

Comment il s'appelle? J'sais pas.

BERNARD.

Tu mens!

LE DRAC, effrayé.

Si vous vous fâchez...

BERNARD.

Oui, tu te sauveras? Voyons, aie pas peur.

LE DRAC, insinuant.

Tu veux le tuer, pas vrai?

BERNARD.

Le tuer? Non, certes; tuer un pays, un camarade peut-être, parce que Francine... Ah! j'avais mérité ça, moi, et je dois me soumettre.

LE DRAC.

Tu ne veux pas te venger? Alors pourquoi veux-tu savoir?...

BERNARD.

Pour savoir, v'là tout; mais toi, d'où sais-tu?

LE DRAC.

Francine me l'a dit.

BERNARD, se parlant à lui-même, haut.

Alors qu'elle me le dise donc à moi aussi! Au lieu de m'accuser injustement, qu'elle me rende au moins son estime; qu'elle ait confiance en moi! Oui, je vas l'attendre; oui, je vas lui parler, tant

pis! Faut être honnête homme et vrai ami avant tout; faut lui rendre sa parole, faut pas l'empêcher d'être heureuse,... heureuse avec un autre!... (Il cache sa figure dans son mouchoir.)

LE DRAC, à part.

Quoi! je ne peux le pousser ni au désespoir, ni à la vengeance! Quelle puissance l'arme ainsi contre moi? Qu'y a-t-il donc de si fort dans le cœur de l'homme?

BERNARD, essuyant ses yeux.

Allons, c'est dit, c'est décidé, je ferai mon devoir. Je vas lui parler devant son père, lui faire mes adieux... Ote-toi de là, petit! (Le drac est allé se placer contre la porte par où sont sortis André et Francine.)

LE DRAC.

Non, écoute! Francine t'accuse, mais son père résiste. Il dit que tu es riche.

BERNARD.

Moi? mais non!

LE DRAC, écoutant toujours.

Il le croit! D'ailleurs tu es décoré. Sa vanité en est flattée. Il forcera Francine à t'épouser.

BERNARD.

La forcer! non, non! je suis là; ôte-toi donc que j'aille leur dire...

LE DRAC, le ramenant sur le milieu de la scène.

Qu'est-ce que tu leur diras? Que tu te soumets, que tu renonces...

BERNARD.

Oui.

LE DRAC.

Eh bien! le vieux battra sa fille; il la tuera peut-être!

BERNARD.

Qu'est-ce que tu dis? Il n'est pas capable de ça!

LE DRAC.

Il y a longtemps que tu ne l'avais vu? Il est devenu presque fou.

BERNARD.

Ah! c'est donc ça que tout à l'heure...

LE DRAC.

D'ailleurs Francine est craintive; elle cédera, elle t'épousera,... et elle te trompera!

BERNARD.

Non, Francine n'a qu'une parole.

LE DRAC.

Alors elle mourra de chagrin.

BERNARD.

Ah! voilà le pire! Comment donc faire?

LE DRAC.

Il faut ne pas la revoir, t'en aller, et lui écrire que c'est toi qui ne veux plus d'elle. Comme ça, son père la laissera tranquille.

BERNARD.

C'est vrai. T'es pas bête, toi! Mais moi, je suis trop malheureux! Allons, je m'en vas, j'écrirai demain. (Il veut s'en aller.)

LE DRAC.

Non pas, tout de suite.

BERNARD.

Avec quoi? J'ai rien.

LE DRAC, courant à la cheminée.

Tiens! un charbon... sur le mur.

BERNARD.

Allons! (Il écrit.) « Francine, adieu! »

LE DRAC.

C'est pas assez.

BERNARD.

Comment, c'est pas assez?

LE DRAC.

Non, faut que son père croie que ça vient de toi.

BERNARD.

Quoi mettre? (Écrivant.) Je...

LE DRAC.

Je t'oublie!

BERNARD.

C'est pas vrai.

LE DRAC.

C'est pour ça!

BERNARD, écrivant.

« Je t'oublie! » Ça y est. Malheur!

LE DRAC.

A présent, signe et va-t'en.

BERNARD.

C'est fait; mais jamais de ma vie je n'ai écrit de mensonge pareil! Ah! Francine, j'en mourrai, c'est sûr. Malheur! ah! malheur! (Il sort.)

SCENE XV.

LE DRAC.

Oui, trois fois malheur, comme dans ton rêve... Mais ce que tu as eu la faiblesse d'écrire ne suffit pas à ma vengeance! (Il fait apparaître sur l'inscription, au lieu des mots : *Je t'oublie,* les mots : *Je te méprise.*)

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE DRAC. (Il fait nuit. Bruit du vent et de la mer. Pas de lampe allumée.)

Lugubre nuit, tu faisais les délices du drac aux ailes puissantes! Il aimait à se laisser bercer par l'orage, à jouer avec les formes capricieuses que l'écume dessine au front des vagues. Son regard était un météore, sa voix une harmonie, son haleine un parfum, sa pensée une extase! Et voilà que, faible, pauvre et petit, abandonné de ses frères, haï des hommes, il subit une passion fatale! O roi des elfes, souverain des grottes profondes, père des libres esprits de la mer, aie pitié du malheureux qui t'implore! Rends-lui sa forme éthérée, rends-lui son vol infatigable, rends-lui la sérénité de son âme immortelle! Délivre-le de ce corps chétif où son essence divine est comme enfermée dans une prison!... Mais il ne m'écoute pas, il ne peut plus m'entendre! Je ne sais plus la langue mystérieuse qui plane sur les flots d'un horizon à l'autre. Ma voix ne dépasse plus les murs de cette cabane, et quand je crie sur le rivage, la plus petite vague parle plus haut et mieux que moi. O tourment de l'impuissance! horreur des ténèbres! ma vue ne perce plus le voile des nuits brumeuses, l'étoile ne me sourit plus derrière le nuage, et si j'aperçois encore quelques esprits emportés dans la rafale, leur gaieté me consterne et leur face pâle me fait peur!... Ah! de la lumière!...

SCÈNE II.

ANDRÉ, LE DRAC.

ANDRÉ, sortant de sa chambre avec une lumière.

Tiens, t'es là, toi? Tu t'es donc pas couché, ou t'es déjà levé?

LE DRAC.

Vous ne savez donc pas l'heure, patron?

ANDRÉ, regardant le coucou.

Cinq heures du matin!

LE DRAC.

Et vous n'avez pas dormi, vous! Toute la nuit vous avez tourmenté, grondé, questionné, menacé Francine!

ANDRÉ.

Quéque ça te fait, à toi? T'écoutes donc aux portes?

LE DRAC.

Non; mais vous parliez si haut et les murs sont si minces que, de mon lit de paille, j'entendais malgré moi.

ANDRÉ.

Fallait pas entendre. Sais-tu? y a longtemps que je me doute de quéque chose qui ne me convient pas!...

LE DRAC.

Quoi donc, patron?

ANDRÉ.

Tu te permets de penser à Francine, et ça ne vaut rien à ton âge! C'est trop tôt... D'ailleurs t'es rien qu'un petit vagabond, et j'entends pas... Suffit! tu m'entends.

LE DRAC, à part.

Ah! Nicolas aimait Francine... d'un autre amour que moi!... Et à présent, moi, je l'aime donc comme il l'aimait?

ANDRÉ.

A quoi que tu penses? Voyons, faut t'en aller à la mer.

LE DRAC, tressaillant.

A la mer?... Ah! oui, pêcher encore!

ANDRÉ, rudement.

Tous les jours!

LE DRAC, préparant une lanterne et des cannes pour la pêche aux coquillages.

On y va, patron!

ANDRÉ, s'asseyant, à part.

C'est trop tard pour se coucher; mais une nuit blanche, comme ça, à mon âge... (Il s'accoude sur la table. Haut.) Dis donc, toi, tu l'as pas vu partir, Bernard?

LE DRAC.

Si, je l'ai vu!

ANDRÉ.

Qu'est-ce qu'il t'a dit?

LE DRAC.

Qu'il ne reviendrait jamais!

ANDRÉ, frappant du poing sur la table.

Malheur! c'est la faute à Francine! (A part.) Quand je pense qu'il a cinquante mille francs en beaux louis d'or, qu'il me les a confiés, qu'ils sont là, et que ça pourrait être à nous, si Francine avait voulu! Ah!... (Il s'endort.)

LE DRAC, qui l'a écouté et qui s'est approché de lui furtivement.

De l'or, beaucoup d'or! c'est le rêve du pauvre! Vieillard courbé sous la fatigue, tu vas donc mourir sous ton toit de roseaux, bien heureux encore d'avoir pu recueillir quelques misérables débris pour construire ta demeure au bord de l'abîme. Le vent d'hiver secouera ta porte mal jointe, la pluie ruissellera contre tes vitres enfumées... et tu pourrais acheter une villa dans la plaine, loin de ces noirs écueils, rêver sous les arbres de ton jardin...

ANDRÉ, rêvant.

Des tilleuls, des pommiers...

LE DRAC.

Oui, c'est le rêve de celui qui n'a pour horizon que des buissons épineux, des roches décharnées, des sapins au noir feuillage! Avec de l'or, on a tout, des fleurs, des gazons, les murailles blanches d'un joli domaine, avec un banc vert sous le berceau de jasmin jaune, et au loin, bien loin, l'horizon bleu de la mer, l'ancienne maîtresse fantasque et farouche devenue l'amie des souvenirs de vieillesse!

ANDRÉ, rêvant.

Et dans la salle à manger, des images en couleur qui vous font voir au naturel...

LE DRAC.

Les naufrages dont on est sorti, les désastres qu'on ne craint plus.

ANDRÉ.

Ah! oui, oui!... riche!

LE DRAC.

Eh bien! tu peux l'être. Bernard t'a confié un trésor, nul ne le sait!... Bernard est parti furieux, la tête perdue... Quand il reviendra, tu peux lui dire : « Quel argent m'as-tu confié? où sont les témoins? où est la preuve? »

ANDRÉ, se secouant et se levant.

Non! oh non! par exemple! Pouah! v'là un vilain rêve! C'est pas joli, tout ça. Est-ce que je dormais? (Voyant le drac.) Ah! t'es encore là, faignant?

LE DRAC.

Vous rêviez tout haut, patron, vous disiez...

ANDRÉ.

Ce qu'on dit en dormant, c'est rien, c'est des bêtises, ça compte pas!... Allons, es-tu prêt? J'vas t'aider à descendre tout ça. (Il se charge d'engins de pêche.)

LE DRAC, à part.

Ah! toujours échouer quand je parle à leur âme! Je ne peux rien que par le mensonge! (Haut.) Dites donc, patron, pourquoi que vous le regrettez tant que ça, ce méchant Bernard?

ANDRÉ.

Il n'est pas méchant.

LE DRAC.

Ah! par exemple, si! Voyez donc ce qu'il a écrit là, sur le mur, en partant?

ANDRÉ.

Y a quéque chose d'écrit? j'avais pas fait attention. Qu'est-ce qu'il y a? dis!... Je sais pas lire, moi!

LE DRAC.

Si je vous le dis, vous ne voudrez pas me croire; mais demandez à Francine, la v'là.

SCÈNE III.

ANDRÉ, LE DRAC, FRANCINE.

FRANCINE.

Mon père, faut vous reposer. A la fin, vous serez malade!

ANDRÉ.

C'est pas tout ça; qu'est-ce qu'il y a d'écrit là?

FRANCINE.

Là?... *Francine, adieu! Je... je te méprise!* (Tombant sur une chaise.) Ah! vous voyez comme il est corrigé, vous voyez comme il m'aime!

ANDRÉ.

Et c'est signé?

FRANCINE.

Oui, c'est signé.

ANDRÉ, jetant le panier qu'il tenait.

Mais... c'est une insulte, ça!

LE DRAC, bas.

Et si vous supportez ça, votre fille elle-même va vous mépriser!

ANDRÉ, haut.

Je ne veux pas le supporter; je m'en vas le trouver à son bord, et devant tout l'équipage je lui dirai qu'il est un lâche!

FRANCINE, se levant.

Mon père, il vous tuera! il m'en a menacée!

LE DRAC, bas à André.

Dites rien devant elle, et venez. J'ai vu Bernard descendre au rivage et entrer chez Antoine. Il y aura sûrement couché, vous le prendrez au lit. Antoine vous soutiendra.

ANDRÉ, bas.

Oui, t'as raison; viens avec moi.

FRANCINE.

Qu'est-ce que vous avez dit tout bas? Où est-ce que vous allez, mon père?

ANDRÉ.

Je vais embarquer Nicolas pour la pêche.

FRANCINE.

Et vous n'irez pas...

LE DRAC, bas à Francine.

Non, non, je vous réponds de lui.

SCÈNE IV.

FRANCINE, seule.

Oh! celui-là, je ne me fie point à sa parole. Mon père a une mau-

vaise idée! J'ai eu tort de lui dire... Et Bernard aussi a une idée de nous faire du mal, car je l'ai vu de ma fenêtre. Il n'était point parti.... Il marchait du côté du grand rocher. (Elle va au fond.) Ah! je le vois, c'est lui, j'en suis sûre. Eh bien! faut que je lui parle, faut le prendre par la bonté si je peux, ou faut le gronder sans le craindre; enfin faut empêcher un malheur. Il ne me voit pas ou il ne veut pas me voir... Bernard!... Mon Dieu! pourvu que mon père ne m'entende pas!... Non, il est déjà loin. Bernard!... Il m'a vue, il vient, il court. Mon Dieu! mon Dieu! qu'est-ce que je vas lui dire?

SCÈNE V.

BERNARD, FRANCINE.

BERNARD.

J'ai pas rêvé, Francine? Tu m'as appelé?

FRANCINE.

Oui. Écoutez-moi. Vous ne m'aimez point, ou vous m'aimez très mal, comme un homme sans bonté et sans religion peut aimer. Vous m'avez trompée la première fois. Je vous croyais de bonne parole. Vous êtes revenu au bout d'une heure, et ce que vous m'avez proposé, c'est infâme, entendez-vous?

BERNARD.

Doucement; laissez-moi dire aussi, Francine. Je suis revenu parce que votre père me demandait, et je ne vous ai vue alors que devant lui, après lui avoir parlé; ainsi je n'ai pas pu vous offenser en aucune manière.

FRANCINE.

Si vous ne vous souvenez pas de ce que vous dites et des personnes à qui vous parlez, comment donc faire pour s'entendre avec vous?

BERNARD.

Si je ne vous respectais pas comme je respecte ma sœur, je vous dirais que c'est vous, Francine, qui rêvez des choses qui ne sont pas.

FRANCINE.

Allons, c'est inutile de vous parler. Sans doute que le vin vous enlève toute idée d'un moment à l'autre...

BERNARD.

Le vin! J'ai fait serment, il y a un an, de n'en plus goûter, non plus qu'aux autres choses qui font perdre la raison, et j'ai tenu parole, je le jure!

FRANCINE.

Vous n'étiez pas ivre quand mon père est rentré?

BERNARD.

Devant Dieu, non!

FRANCINE.

Et vous n'avez pas voulu m'emmener de force? Et vous n'avez pas menacé de tuer mon père, si je l'appelais?

BERNARD.

Par mon honneur et par le tien, Francine, non! Par l'âme de ta mère, non! Par la justice de Dieu qui viendra peut-être à mon secours, non!

FRANCINE.

Et vous n'avez pas écrit que vous me méprisiez?

BERNARD.

Jamais!

FRANCINE, montrant la muraille.

Mais regardez donc!

BERNARD.

Ah! J'ai jamais écrit ce mot-là!... On m'a dit que t'en aimais un autre, que ton père voulait te forcer à m'épouser; je me suis soumis, je me soumets. J'en deviendrai fou ou j'en mourrai, ça me regarde: mais depuis le jour où j'ai quitté le pays jusqu'au moment où nous voilà, j'ai rien fait de mal, Francine, et je t'ai aimée comme un homme d'honneur doit aimer une fille de bien. J'ai été un fou, dans le temps, et mêmement, par des fois, dans le vin, un fou furieux: mais je n'ai jamais été un lâche! Non, souviens-toi! Quand ton frère est venu me reprocher ma conduite, c'était au cabaret. Il avait bu aussi, et nous ne nous reconnaissions pas l'un l'autre. Quand j'ai manqué à ton père, c'est qu'il m'avait poussé à bout dans un moment où je me défendais de mon chagrin, car j'avais du chagrin, tu le sais bien, de te quitter. J'ai toujours dit que je t'aimais, c'était la vérité. J'ai toujours juré que je reviendrais, et me voilà revenu, — que je voulais te tenir parole, et je l'aurais tenue! De loin comme de près, dans le vin comme dans la raison, j'ai parlé et pensé de toi et de ta mère comme de deux anges du bon Dieu! Non, non, jamais j'ai eu seulement l'idée de te trahir! Je voulais servir mon pays... Dame! en temps de guerre... Si t'étais un homme, tu comprendrais ça!... J'ai jamais été un mauvais sujet auparavant, tu le sais bien. Je le suis devenu pour m'étourdir sur ton regret et sur le mien, et ça n'a duré que trois mois dans toute ma vie! Pas plus tôt à bord, j'étais guéri, j'étais sage, et j'étais amoureux de toi comme par le passé. Je ne pensais plus qu'à revenir avec beaucoup d'honneur pour te faire plaisir, et j'aurais été chercher ma croix au fin fond de la mer, si j'avais pas pu l'attraper au milieu du feu où ce que je l'ai trouvée! Tout ça, c'était pour toi, Francine; mais à quoi sert tout ce que je dis là? Tu ne me crois plus, c'est-à-dire que tu ne veux plus me croire. Tu

m'inventes des torts que je n'ai pas. Tout ça, vois-tu, je ne veux pas te dire que c'est mal; mais c'est inutile. T'étais dans ton droit de m'oublier et mêmement de te venger de moi. J'ai rien à dire. La punition est grande, faut savoir l'endurer. Je ne voulais plus te voir, Francine, tu m'as appelé... Eh bien! reçois mes adieux; je m'en vas pour toujours! Seulement laisse-moi effacer ça : c'est quelque méchant cœur qui a inventé ça pour que tu me méprises, toi! (Il efface les paroles du mur.) Il y a ici quelqu'un de bien lâche! Oh oui, c'est lâche, d'achever comme ça un malheureux!

FRANCINE.

Voyons, écoute. Qu'est-ce qui t'a dit que j'en aimais un autre?

BERNARD.

Ah! qu'est-ce que ça fait, à présent, celui qui me l'a dit?

FRANCINE, vivement.

C'est le drac?

BERNARD, abattu.

Le drac? Quel drac? Où prends-tu l'idée du drac?

FRANCINE.

Tu ne crois pas à ça?

BERNARD.

J'y croyais quand j'étais enfant. C'est des histoires que les gens de la côte font comme ça!

FRANCINE.

Et sur la mer on ne fait pas d'autres histoires!... Écoute-moi bien : mon père prétend que sur les navires, dans les gros temps, lorsqu'on est douze, on en voit tout d'un coup un treizième qui ne s'était point embarqué?

BERNARD.

Le treizième? C'est vrai! Je l'ai vu, moi, je l'ai vu une fois!

FRANCINE.

Eh bien! comment est-ce qu'il était fait, le treizième?

BERNARD.

Comme Michel le timonier. Pauvre Michel! Nous étions partis douze, nous nous sommes trouvés treize en mer!... En rentrant, nous n'étions plus que onze, Michel avait suivi son double au fond de l'eau.

FRANCINE.

Tu dis bien que c'était son double?

BERNARD.

Oui, celui qu'on voit comme ça, c'est toujours le double d'un de ceux qui sont là à bord... Mais qu'est-ce que ça te fait tout ça, Francine?

FRANCINE, vivement.

Dis toujours, dis!

BERNARD.

Francine, est-ce que tu aurais vu mon double aujourd'hui?

FRANCINE

Oui, je l'ai vu!

BERNARD.

Où ça?

FRANCINE.

Ici, et c'est lui qui est cause de tout, j'en suis sûre, car, vois-tu, je ne peux pas douter de toi après les sermens que tu viens de me faire, et j'aime mieux croire des choses que je n'avais jamais voulu croire! Ah! Bernard, toi aussi, tu as vu un mauvais esprit qui t'a trompé, car je n'ai jamais aimé et je n'aimerai jamais que toi!

BERNARD.

Francine, ma chère Francine!... Ah! tu dis la vérité, oui, je te crois, et à cette heure je veux bien mourir!

FRANCINE.

Mourir? Pourquoi donc, mon Dieu?

BERNARD.

Tu ne sais donc pas que, lorsqu'on voit son double, c'est signe de mort dans les vingt-quatre heures.

FRANCINE.

Mais faut qu'on le voie soi-même, et tu ne l'as pas vu? Dis, Bernard, tu ne l'as jamais vu?

BERNARD.

Non; mais si j'allais le voir!

FRANCINE, vivement.

Reste pas ici. S'il revenait!

BERNARD.

Oh! quand ces choses-là paraissent, il n'y a ni terre ni mer pour les empêcher!

FRANCINE.

Si fait! y a la maison du bon Dieu. Va, Bernard, va vite!

BERNARD.

Où donc? A la petite chapelle? Je voulais y aller tout à l'heure, mais j'avais pas le cœur à prier.

FRANCINE.

Faut y retourner. C'est la bonne dame de la mer, c'est la patronne chérie aux marins de l'endroit. Tu lui feras un vœu.

BERNARD.

Quel vœu?

FRANCINE.

Le vœu de pardonner au premier méchant qui te fera offense et dommage.

BERNARD.

Ça y est. Mais toi?

FRANCINE.

Moi, je vas expliquer tout ça à mon père et le faire revenir de sa colère. Et puis j'irai chercher le capelan. Je lui ferai bénir la maison et le sentier, car pour sûr elle est hantée, notre pauv' maison! Et quand tout ça sera fait, quand je n'aurai plus peur de rien, je mettrai le mouchoir blanc où tu m'as dit de le mettre. Va vite! J'entends mon père qui remonte du rivage.

BERNARD.

Dis-moi encore que tu n'aimes que moi!

FRANCINE.

Je n'aime que toi! (Il sort.)

SCÈNE VI.

FRANCINE, seule, au fond, regardant du côté du rivage.

C'est pas mon père,... c'est ce méchant drac! C'est lui qui veut amener le malheur chez nous! Quoi faire contre lui? Prier le bon Dieu; oui, il n'y a que ça. (Elle s'agenouille.)

SCÈNE VII.

FRANCINE, LE DRAC.

LE DRAC, agité.

Que fais-tu là, Francine? Ote-toi de là!

FRANCINE.

Non; je demande du secours contre toi, et j'en aurai!

LE DRAC.

A qui demandes-tu secours?

FRANCINE.

A celui que tu ne connais pas.

LE DRAC.

Si, je le connais... Je le connaissais du moins avant d'être homme, car dans toute la nature il n'y a que l'homme qui ose et qui sache nier Dieu!

FRANCINE, se levant.

Tu dis son nom, et il ne te brûle pas la langue? Tu n'es donc pas...

LE DRAC.

Non, je ne suis pas l'esprit du mal. Cet esprit-là, Francine, n'existe que dans l'imagination de tes semblables.

FRANCINE.

Et pourquoi est-il dans ton cœur?

LE DRAC.

Ah! que me dis-tu là? Il n'est donc pas dans le tien?... Oui, je me souviens, quand j'étais saintement épris de toi, c'est la pureté de ton âme qui me charmait. Ah! Francine, j'étais alors le frère de ton bon ange!

FRANCINE.

Et tu es devenu le frère du mauvais?

LE DRAC.

Non, je suis devenu homme!

FRANCINE.

Eh bien! si tu es devenu ce que tu dis, tu peux encore être sauvé. Je vas prier pour toi.

LE DRAC.

Où donc vas-tu prier?

FRANCINE.

Dans la chambre où ma pauvre mère est morte, à côté de son lit. Quand je suis là, je m'imagine que je la vois et que nous prions toutes les deux; ça fait que je prie mieux là qu'ailleurs.

LE DRAC.

Et que vas-tu demander pour moi?

FRANCINE.

Que le bon Dieu t'ôte l'envie et le pouvoir de faire du mal.

LE DRAC, ému.

Eh bien! va, Francine, et prie de tout ton cœur. (Elle entre dans sa chambre.)

SCÈNE VIII.

LE DRAC, seul, puis LE FAUX BERNARD, invisible.

LE DRAC, la regardant.

Elle prie pour moi!... Elle m'aime donc!... Non, c'est pour Bernard qu'elle prie, en demandant au ciel de me guérir. Ah! perfidie de la femme! je ne serai pas ta dupe! (Il ferme la porte de Francine.) Je ne peux plus connaître qu'un plaisir, la vengeance : soit! — Fantôme, à moi!

VOIX DU FANTÔME, sous terre.

Je suis là!

LE DRAC.

Où est Bernard?

LA VOIX.

Près d'ici.

LE DRAC.

Quand les marins voient leur double, la peur les fait mourir?

LA VOIX.

Oui.

LE DRAC.

Va trouver Bernard!

LA VOIX.

Non!

LE DRAC.

Montre-toi à lui, je le veux.

LA VOIX.

Je ne peux pas.

LE DRAC.

Pourquoi donc?

LA VOIX.

Il est gardé!

LE DRAC.

Par qui?

LA VOIX.

Par la prière.

LE DRAC.

Quelle p ière?

LA VOIX.

Celle de l'amour.

LE DRAC.

Celle de Francine?

LA VOIX.

Tu l'as dit!

LE DRAC.

Va-t'en, et ne reparais plus.

LA VOIX.

Peut-être.

SCÈNE IX.

LE DRAC, seul.

Peut-être? Qu'est-ce à dire? Les visions elles-mêmes me résistent, et je ne suis plus le roi des mirages? Oui, je le vois, l'homme n'a qu'une force, la haine ou l'amour; mais ces forces sont grandes, et je les sens se développer en moi. Oh! chaque instant qui s'écoule m'enlève une faculté divine et m'apporte un instinct funeste! Allons, il faut que tu périsses, Bernard, et même, sans le secours de cette faible main, c'est ma volonté qui te tuera

SCÈNE X.

LE DRAC, ANDRÉ.

ANDRÉ.

Eh bien! es-tu prêt? Nous partons.

LE DRAC.

Vous voulez toujours aller à bord du *Cyclope?*

ANDRÉ.

Oui.

LE DRAC.

Vous croyez que parce que vous n'avez plus trouvé Bernard chez Antoine, il est retourné à la rade?

ANDRÉ.

Oui.

LE DRAC.

Eh bien! vous vous trompez, patron, il est tout près d'ici.

ANDRÉ.

Ah! où donc?

LE DRAC.

Quand vous serez prêt à le recevoir, je le ferai venir.

ANDRÉ.

Fais vite; je suis prêt.

LE DRAC.

Non, vous n'êtes pas le plus fort.

ANDRÉ.

Tu m'aideras.

LE DRAC.

Vous êtes donc bien décidé à le tuer?

ANDRÉ.

Le tuer,... moi! C'est sérieux de tuer un homme et un marin de l'état! Je veux lui flanquer une paire de soufflets, v'là tout.

LE DRAC.

Il vous écrasera comme une mouche!

ANDRÉ.

Ça m'est égal!

LE DRAC.

Il vous a déjà battu dans le temps, et il a manqué tuer votre garçon, qui était deux fois fort comme vous.

ANDRÉ.

C'est pour ça! J'ai ça su' le cœur, y a trop longtemps!

LE DRAC, insinuant.

Et puis il est riche, et l'argent est là...

ANDRÉ.

Ah! tu m'y fais penser à son magot. (Allant à l'armoire.) Je veux d'abord lui rendre ça; je ne veux pas qu'il croie... Je veux lui jeter le tout à la figure! Qu'est-ce que c'est que ça? Des coquilles? (Il renverse le contenu du tiroir et reste stupéfait.

LE DRAC, riant.

Il vous a joué là un bon tour, patron.

ANDRÉ.

Il s'est moqué de moi!

LE DRAC.

Il s'est donné pour riche, et il n'avait rien!

ANDRÉ.

Si fait, j'ai vu les doubles louis.

LE DRAC.

Vous étiez à jeun?

ANDRÉ.

Non, j'avais bu un peu de rhum chez Antoine; mais...

LE DRAC.

Alors tout à l'heure il va vous réclamer son argent!

ANDRÉ.

C'est pas malaisé à lui rendre.

LE DRAC.

Il dira que c'était de l'or, et que vous l'avez volé.

ANDRÉ.

Il dira ça! il me traitera de voleur, moi!

LE DRAC.

Il ne l'a pas fait pour autre chose que pour vous insulter et vous déshonorer.

ANDRÉ.

Cré vingt dieux! si c'est ça son idée, faut que je le tue!

LE DRAC, à part.

Allons donc! (Haut.) Comment? avec quoi?

ANDRÉ.

J'en sais rien, ça m'est égal!...

LE DRAC.

S'il vous tue, lui?

ANDRÉ.

S'il me tue, la loi le tuera.

LE DRAC, bondissant de joie.

Ah bien! attendez!

ANDRÉ.

Qu'est-ce que c'est que ça?

LE DRAC, au fond, plaçant le signal.

C'est le signal convenu entre Francine et lui.

ANDRÉ, allant au fond.

Comment que tu sais ça?

LE DRAC.

Quand il est venu ici la première fois, j'étais caché là, et j'ai entendu.

ANDRÉ.

Je comprends, oui. Eh bien! vient-il?

LE DRAC.

Le v'là, courage!

ANDRÉ.

J'ai pas besoin de courage, j'en ai.

LE DRAC.

Jetez-vous sur lui, vite, avant qu'il ait eu le temps de se reconnaître.

ANDRÉ.

Oui, oui! tu vas voir!

SCÈNE XI.

LES MÊMES, LE FAUX BERNARD.

ANDRÉ, voulant lui arracher sa croix.

Malheureux, t'es pas digne de la porter! (Il recule comme repoussé par une force magique.)

LE DRAC, au spectre.

Allons, c'est un outrage! frappe! (A André.) A toi donc!

ANDRÉ, au spectre.

Lâche! t'es un lâche! (Il veut encore se jeter sur le spectre et va tomber comme foudroyé à quelques pas de lui.) Ah! il a un charme, le lâche!

LE DRAC, au spectre.

Quel pouvoir magique as-tu donc invoqué, toi? Réponds! as-tu fait vœu de silence? As-tu fait un pacte avec...

LE FAUX BERNARD.

N'est-il pas de puissance supérieure à celle du mal?

LE DRAC.

Ah! tu prétends... Et tu veux lutter contre moi! Soit, l'énergie m'est venue,... la haine m'a retrempé... Ose te mesurer avec le drac...

LE FAUX BERNARD, reculant.

Non.

LE DRAC.

Ah! tu me reconnais enfin? Oui, tu fuis mon regard,... tu trembles! (A André.) A toi maintenant!

ANDRÉ, se relevant.

Ah! mon Dieu! ah! il m'a comme tué! (Le jour commence, le spectre disparaît par la fenêtre.)

SCÈNE XII.

ANDRÉ, LE DRAC.

ANDRÉ, criant.

Ah!...

LE DRAC.

Le précipice! Il est perdu!

ANDRÉ, courant à la fenêtre.

Il est donc fou?

LE DRAC.

Non, l'enfer le protége; il se retient, il rampe,... il se relève! Prodige! il a franchi l'abîme, il fuit; il nous raille, il nous menace!

ANDRÉ.

Ah! démon! si j'avais...

LE DRAC.

Quoi? une arme?... Tiens! (Il prend un pistolet à la muraille.)

SCÈNE XIII.

LES MÊMES, BERNARD, FRANCINE. (Bernard paraît en haut de l'escalier en même temps qu'André fait feu sur le spectre par la fenêtre Il fait jour.)

LE DRAC, sans voir Bernard.

Tombé?

ANDRÉ.

Oui.

LE DRAC, regardant avec joie.

Sanglant, meurtri, défiguré!

BERNARD.

Qui donc?

ANDRÉ et LE DRAC, ensemble.

Bernard! lui!

BERNARD.

Mais, oui, moi? Ne m'avez-vous pas mis le signal?

ANDRÉ.

Non, ce n'est pas lui, c'est un fantôme!

LE DRAC.

Oui, oui, le fantôme! Bernard n'est plus, voyez! Vois, Francine, il est là, brisé... Celui dont tu tiens la main est un spectre!

FRANCINE, avec enthousiasme.

Non! je la tiens bien, sa main fidèle et honnête! Ma mère a prié pour lui, et pour toi aussi, pauvre drac; tu vas être délivré, j'en suis sûre!

LE DRAC.

Non.

ANDRÉ.

Le drac! Bernard! un double?

FRANCINE, empêchant Bernard d'aller à la fenêtre.

Ne regarde pas, Bernard!

LE DRAC, à la fenêtre.

Il n'y est plus, le rêve s'est évanoui au premier rayon du soleil. Le soleil! il vient, il monte, il dissipe les terreurs de la nuit, et jusqu'à ce soir je ne peux plus les évoquer!...

ANDRÉ.

Sors d'ici, maudit!

LE DRAC.

Laissez, laissez-moi! Pour aujourd'hui je suis assez châtié : mon pouvoir s'est tourné contre moi-même, et j'ai été le jouet du spectre qui devait m'obéir; mais vous ne pouvez rien contre moi, vous autres, et chaque nuit je viendrai troubler vos fêtes et empoisonner vos joies. Le premier-né de votre amour m'appartient. Je troublerai sa raison, je lui prendrai son âme! Francine, tu pleureras sur un berceau, tu pleureras des larmes de sang!

BERNARD, menaçant.

Malheureux!... Tiens, va-t'en!

FRANCINE, le retenant.

Ton vœu, Bernard! (Le drac tombe à demi comme épuisé.)

BERNARD.

C'est vrai, oui; mais voyez donc comme il devient pâle! Ses yeux se perdent...

FRANCINE.

Est-ce qu'il va, est-ce qu'il peut mourir?

LE DRAC, luttant contre une force invisible.

Non, c'est cette âme embrasée qui s'échappe... Le corps veut lutter, il luttera.. Qu'est-ce donc? La mer m'appelle!... Non, je ne veux pas! Je resterai ici... Je... O terre, retiens-moi! Je ne suis pas vengé! Ah! le soleil! Rayon terrible!... Pitié!... La mer!... Dieu! (Il fuit.)

SCÈNE XIV.

ANDRÉ, BERNARD, FRANCINE.

BERNARD, le suivant au fond.

Il s'enfuit, il nous quitte,... il s'envole, on dirait... oui. Mon Dieu, comme il change de figure!

FRANCINE.

Je ne le reconnais plus : c'est comme un ange!

BERNARD.

Non, c'est un nuage.

ANDRÉ.

Non, c'est une vapeur.

BERNARD.

Et ce n'est plus rien!

FRANCINE.

Rien? Si fait, c'est une âme qui a péché et qui souffre! Prions pour elle. (Elle s'agenouille. André aussi.)

BERNARD, debout.

Dieu du ciel, toi qu'es si grand et si fort, des pauv'es gens comme nous autres ça ne sait rien de rien! mais ça te connaît par ta bonté. J'ai fait un vœu tout à l'heure, qui était de pardonner, même au diable; mais peut-être bien que le diable c'est une idée que nous avons, et peut-être que l'enfer c'est notre mauvaise tête et notre mauvais cœur! Que ça soit ça ou autre chose, t'es là pour nous guérir, et tant qu'à pardonner, ce que j'ai fait, t'es pas embarrassé pour le faire!... Grâce, mon bon Dieu, grâce pour l'esprit de la plage!

FRANCINE.

Oui, c'était un bon esprit qui voulait faire le mal et qui ne le pouvait pas! Grâce pour lui, mon Dieu, et pour cette pauvre maison où l'on t'aime!

VOIX DU DRAC, au loin derrière les rochers.

Bonté, lumière,... ô mes ailes d'or, ô mon âme pure, je vous retrouve!

FRANCINE.

Ah! écoutez donc comme la brise de mer chante doux! on dirait des paroles!

VOIX DU DRAC.

Vague charmante, récifs superbes! bons pêcheurs,... amis, frères! fraîcheur du matin, doux réveil! travail, amour, innocence! ô liberté ineffable!...

BERNARD.

Est-ce lui qui chante comme ça?

VOIX DU DRAC.

Bonheur à toutes les créatures! Francine, bonheur à toi! Tu m'as rendu mes ailes...

FRANCINE.

Écoutez.

VOIX DU DRAC.

Francine, sois à jamais bénie!

BERNARD.

Ah! ne craignez plus rien. Mon père, ma femme, nous nous aimerons tant que tous les esprits du ciel et de la terre seront pour nous!

GEORGE SAND.

L'ILE MAURICE

ET

LA SOCIÉTÉ MAURICIENNE

Au nord-est du cap de Bonne-Espérance, non loin de la grande terre de Madagascar, que Colbert appelait la *France orientale*, mais que la France n'a pas su coloniser, — et autour de laquelle nous ne possédons que de pauvres îlots, — se trouvent deux îles plus importantes, Maurice et La Réunion. Situées au milieu de l'Océan-Indien, entre le 20e et le 22e degré de latitude sud, elles portaient au siècle dernier les noms respectifs d'Ile-de-France et d'île Bourbon, que les créoles se plaisent encore à leur donner. C'était une station importante pour les vaisseaux de guerre et les navires de commerce qui fréquentaient les colonies de l'Inde que la France a depuis perdues. Toutefois les œuvres de la compagnie des Indes orientales sont restées vivantes dans ces contrées, et le souvenir de l'habile administration des Dupleix et des La Bourdonnais ne s'est pas non plus effacé de la mémoire des colons.

En 1810, comme pour présager les désastres qui devaient marquer la fin du premier empire, les colonies de l'Ile-de-France et de Bourbon tombèrent aux mains des Anglais. En 1814, le traité de Paris ne rendit à la France que la moins importante, l'île Bourbon, aujourd'hui La Réunion. Pour restituer aussi Maurice, les Anglais demandèrent que la France leur livrât en échange les rares comptoirs qu'elle possédait encore dans l'Inde. M. de Talleyrand repoussa les propositions de l'Angleterre, et Chateaubriand a dit dans ses *Mémoires* qu'il ne savait ce qu'on devait plaindre le plus, ou l'inep-

tie du ministre anglais qui proposait l'échange, ou l'ignorance du ministre français qui la refusa. Placées comme deux phares pour guider le navigateur sur la route de l'Inde, la route maritime la plus suivie du globe depuis la découverte du cap de Bonne-Espérance, l'île Maurice et l'île Bourbon sont en effet regardées à plus d'un titre comme deux colonies de premier ordre. L'une, l'île anglaise, munie à l'est et à l'ouest de deux bons ports et d'excellens mouillages, offre dans son intérieur une étendue considérable de terres à défricher, aucune chaîne de montagnes inaccessible. L'autre, l'île de La Réunion, sans ports et presque sans mouillages, présente à la culture une moins grande superficie que l'île voisine, bien qu'un peu plus étendue en surface; mais le pays est des plus pittoresques, les terres y sont d'une remarquable fertilité, et une végétation toute tropicale orne d'une couronne verte et fleurie la route de ceinture tracée autour du littoral (1). En somme, l'île de La Réunion n'a rien à envier à sa voisine, à l'île-sœur, comme chacune des colonies nomme l'autre. Nulle jalousie, nulle intrigue ne les divise, et l'île Maurice, sous la domination anglaise, est restée française de cœur. Il est donc juste de réveiller à son endroit les souvenirs un peu endormis de la mère-patrie, et comme leçon d'opposer la politique coloniale de l'Angleterre à celle de la France.

I. — LE PAYS.

Découverte vers le milieu du XVIe siècle par le Portugais Mascarenhas, l'île Maurice reçut de ce navigateur le nom de Cerné. Les Portugais n'occupèrent aucune de ces deux îles; mais les Hollandais, en 1598, ayant abordé à Cerné, y plantèrent le drapeau de leur nation et appelèrent l'île du nom de Maurice en l'honneur du stathouder de Hollande, le prince Maurice de Nassau. En 1715, la compagnie française des Indes orientales, ayant trouvé le pays abandonné par les Hollandais, résolut de l'occuper. L'île Maurice prit dès lors le nom d'Ile-de-France: elle fut rétrocédée au roi en 1764 par la compagnie des Indes, dont la guerre avec les Anglais avait considérablement réduit les finances. L'une des époques les plus glorieuses de sa colonisation correspond au milieu du XVIIIe siècle, alors que Mahé de La Bourdonnais, aussi célèbre par ses talens militaires et administratifs que par ses malheurs immérités, gouvernait l'île pour le compte de la compagnie, alors que le naturaliste Poivre allait, au péril de ses jours, rechercher dans les colonies hollandaises de

(1) Voyez sur l'île de La Réunion l'étude publiée dans la *Revue* du 15 avril 1860.

l'Inde des plants d'arbres à épices, pour en doter l'Ile-de-France et l'île Bourbon comme d'une source assurée de fortune.

Depuis la rétrocession faite au roi de France, l'histoire de Maurice se déroule entre l'abandon colonial qui marqua la fin honteuse du règne de Louis XV et la renaissance de notre puissance maritime qui signala le règne de Louis XVI, lorsque les d'Entrecasteaux et les Suffren apparurent dans les mers de l'Inde; mais bientôt éclatèrent les troubles qui accompagnèrent en France et dans les colonies l'établissement de la république. Un gouvernement régulier fut enfin rendu à l'Ile-de-France, et le capitaine-général Decaen arriva, nommé par Napoléon. De hardis corsaires sortis de Maurice parcoururent alors les mers, et firent subir aux vaisseaux de l'Angleterre des pertes presque irréparables. La revanche fut terrible, et l'année 1810 marque une date fatale, celle de la capitulation de l'île aux Anglais. Depuis cette époque, elle n'a plus cessé, reprenant son ancien nom d'île Maurice, d'être au pouvoir de la Grande-Bretagne.

Un peu moins étendue que La Réunion, dont elle est séparée par une distance d'environ 100 milles marins, l'île Maurice n'a pas plus de douze ou treize lieues dans sa plus grande largeur, et dix-sept ou dix-huit dans sa longueur maximum. Sa projection, comme celle de beaucoup d'îles, affecte sensiblement la figure d'un triangle, et son périmètre est d'environ quarante-cinq lieues. Sur cette étendue, plus faible que celle d'un arrondissement en France, se développe une de ces végétations luxuriantes qu'on ne rencontre que sous les tropiques. A la fertilité du sol vient se joindre le charme du paysage, et les sites de l'île Maurice, célébrés par Bernardin de Saint-Pierre, ne sont surpassés que par ceux de l'île Bourbon, île fortunée s'il en fut, et peut-être le plus séduisant pays du monde. En quittant le soir Saint-Denis par le bateau à vapeur qui relie la capitale de Bourbon à celle de Maurice, on laisse derrière soi le phare blanchi de Sainte-Suzanne, les pics dentelés des Trois-Salazes et les plaines verdoyantes du Champ-Borne, dernier adieu que l'île Bourbon jette à ceux qui la quittent, douce bienvenue qu'elle donne à ceux qui viennent la visiter. Ce magnifique spectacle, que les rayons d'un soleil tropical à son coucher ont si bien gravé dans l'esprit du touriste, s'efface peu à peu devant le nouveau paysage qui s'offre le lendemain à ses yeux. C'est d'abord le Morne, se détachant sur la mer comme une sentinelle avancée qui garde la pointe sud-ouest de Maurice, puis le piton de la Rivière-Noire, qui élève à plus de 960 mètres sa cime arrondie, jadis vomie par un volcan, et point culminant de l'île. En même temps apparaissent presque à la fois le Piton-du-Milieu, occupant le centre de Maurice, la montagne de la Terre-Rouge, ainsi nommée à cause de sa couleur, et les Trois-

Mamelles, qui, se présentant de profil, ne justifient pas encore, comme les autres pitons leurs voisins, le nom qu'elles ont reçu. Ces noms naïfs nous reportent aux premiers temps de la colonie, temps heureux que les vieux créoles eux-mêmes n'ont connu que par tradition, comme un âge d'or qui ne devait plus revenir.

Jusqu'ici l'île Maurice ne nous a montré que ses pics de basalte: mais voilà qu'au-delà de la baie du Tamarin se déroulent les plaines verdoyantes de Saint-Pierre avec leurs champs de cannes, dont la brise matinale balance les aigrettes colorées par les rayons du soleil levant. En doublant la Pointe-aux-Sables, devant laquelle se dresse la montagne du Corps-de-Garde, les champs de verdure disparaissent, la baie de la Grande-Rivière découpe un moment le rivage, puis le voyageur étonné entre dans la magnifique rade de Port-Louis. La ville, qu'il cherche vainement, ne se montre pas encore à ses yeux : elle reste coquettement cachée au milieu des arbres de ses jardins, et comme pour la défendre se dressent derrière elle de nouveaux pitons aux formes caractéristiques, le Pouce, le Pitter-Botte, la Montagne-Longue, et à droite la Montagne-des-Signaux, butte élevée d'où l'on annonce les navires.

Si, au lieu de jeter l'ancre devant Port-Louis, nous continuons notre périple autour de l'île, nous passerons devant le Mât-de-Pavillon, jalon fiché en mer, auprès duquel s'arrête le vapeur qui porte le courrier d'Europe, venant par la voie de Suez; puis la baie du Tombeau s'ouvrira devant nous, et au-delà, au pied du piton de la Découverte, le quartier des Pamplemousses célèbre par son jardin botanique, mais plus connu encore par les tombeaux apocryphes de Paul et de Virginie. La Grande-Baie, le Cap-Malheureux, les îlots du Coin-de-Mire, de l'île Plate et de l'île Ronde, par où les navires arrivant d'Europe ou de l'Inde viennent reconnaître Maurice, forment la pointe septentrionale de l'île. Sur la côte orientale, nous trouvons l'île d'Ambre, et à côté la passe du Saint-Géran, où naufragea le navire de ce nom qui portait l'héroïne du roman de Bernardin. Passant devant la Montagne-Blanche et celle des Créoles, nous arrivons enfin au Grand-Port, où des ruines de forts et de magasins indiquent un ancien établissement de la compagnie française des Indes. En face est le port de Mahébourg, la seconde ville de la colonie, dans une position des plus pittoresques. C'est dans la rade située entre Mahébourg et le Grand-Port qu'eut lieu en 1810 le combat naval où le capitaine de vaisseau Duperré força la flotte anglaise d'amener son pavillon. Nos annales maritimes offrent peu d'exemples d'une victoire aussi longtemps disputée et aussi sanglante. Duperré, blessé à la tête d'un éclat de mitraille, dut résigner le commandement entre les mains du brave capitaine Bouvet.

De son côté, le commodore anglais, un bras emporté par un biscaïen, un œil détaché de l'orbite, fut trouvé sur la fin de la mêlée gisant au pied de son banc de quart et chantant dans son délire le *Rule Britannia*. Malheureusement les troupes coloniales ne se montrèrent pas aussi vaillantes que les marins français, et les soldats du général Decaen furent vaincus sur terre par l'armée ennemie, qui était parvenue à débarquer avant le combat naval. La capitulation fut signée le 3 décembre 1810, et l'île remise aux Anglais à des conditions aussi honorables pour les troupes vaincues que pour les habitans.

Le quartier du Grand-Port est l'un des plus fertiles de l'île (1). Les vastes plantations de cannes, les grandes sucreries s'y succèdent à chaque pas. Viennent ensuite le quartier de la Savane, où se montrent des terres en parfait état de culture, la pointe du Souffleur, où la mer siffle en s'engouffrant dans une grotte, la petite rade de Souillac, où se fait un certain cabotage avec Port-Louis, enfin la baie de Jacoté, où les Anglais opérèrent deux débarquemens audacieux en 1810. De la mer, on n'aperçoit que de vastes savanes, sortes de landes non encore défrichées, couvertes de bois, et l'on arrive ainsi jusqu'à la pointe sud-ouest, où se dresse le Morne, la première terre que nous avons reconnue en mettant le cap sur l'île Maurice.

Entrons maintenant dans l'intérieur du pays, descendons à Port-Louis. Le grand nombre de navires ancrés dans la rade, la jetée si facilement accessible aux minces esquifs des bateliers qui débarquent le voyageur, font tout d'abord songer à la rade inhospitalière de Saint-Denis. Aussi le mouvement est-il plus considérable à Port-Louis que dans la capitale de Bourbon. C'est la douane, encombrée de ballots de marchandises et de lourdes charrettes qui ébranlent le pavé; c'est le *bazar* avec sa population serrée de Malabars et de Bengalis émigrés de l'Inde; ce sont des rues larges et bien ouvertes, où se presse tout le jour la foule des gens affairés qui réservent la sieste créole pour les heures du matin et du soir. Voyez ces magasins que Paris et Londres ne répudieraient pas, parcourez ces promenades que les arbres des tropiques couvrent d'une ombre bienfaisante, admirez ces édifices où l'architecture coloniale et indienne se marie à l'art européen, suivez la foule dans les rues, sur les places, et à la bigarrure des vêtemens reconnaissez une ville de commerce ouverte à toutes les nations. Le Chinois, travailleur et ami du gain, exerce ici sans entraves une profession pour laquelle il semble avoir un penchant décidé, celle d'épicier. L'Indien s'est réservé le bazar,

(1) A l'île Maurice et à La Réunion, l'expression de *quartier*, adoptée dès les premiers temps de la colonisation, remplace celle de commune ou de canton. L'île Maurice est divisée en dix quartiers.

vaste marché couvert où la ville vient chaque matin faire ses provisions; les Malabars y apportent leurs produits de jardinage et de basse-cour. C'est là que l'Indienne se montre dans tout le charme de son type et de son costume. Parfois drapée dans un simple pagne, elle laisse deviner et même apercevoir des formes dignes de la statuaire antique. Le tour des bras et celui de la cheville, toujours à découvert, sont chargés de bracelets, les doigts des mains et des pieds portent de nombreux anneaux; mais ce luxe de bijoux ne suffit pas à l'Indienne : le nez, les oreilles, le cou sont encore chargés d'or et d'argent. A côté de l'Indienne, retenu près d'elle par une jalousie passée en proverbe, se tient son mari, coiffé d'un turban et la figure pleine d'expression. Le teint est bronzé, la lèvre rougie par le bétel, l'œil noir, la chevelure abondante et couleur d'ébène. Aussi le bazar de Port-Louis offre-t-il dès sept heures du matin le coup d'œil le plus animé. C'est la promenade favorite des étrangers.

Port-Louis est non-seulement la capitale, mais encore presque la seule ville de Maurice. Elle réunit dans son sein tout le commerce de la colonie, et les *dry docks* ou bassins de radoub, ainsi que les *patent slips* ou cales de halage, dont le port vient d'être doté, contribuent encore à augmenter son importance. Pour faire rayonner sur d'autres points le mouvement et l'activité qui se sont concentrés à Port-Louis, le gouvernement anglais a récemment décidé que le port de Mahébourg, déjà ouvert au commerce, serait creusé de manière à devenir accessible à tous les navires. Mahébourg mérite à tous égards d'être visité, et le voyage est des plus attrayans. Au sortir des faubourgs de Port-Louis, on traverse la Grande-Rivière sur un pont suspendu et l'on entre dans le quartier dit des plaines Wilhems. A droite on aperçoit la montagne du Corps-de-Garde, à gauche le Piton-du-Milieu, autour duquel s'étend le pittoresque quartier de Moka. Les localités qu'on traverse ont été depuis peu défrichées, et, si ce n'étaient les champs de cannes, elles rappelleraient plutôt nos paysages d'Europe que la nature coloniale. Beau-Séjour, Trianon, Vaucluse, Mondésir, Belle-Terre, sont les noms caractéristiques de quelques propriétés qu'on aperçoit de chaque côté du chemin. Bientôt on arrive à Curepipe, point culminant de la route. Là une élégante auberge permet au voyageur de relayer. L'air est vif sur ce point de juin à octobre, surtout par une matinée ou une soirée pluvieuse, comme nous en avons observé en juillet 1861. Le paletot et le plaid sont de rigueur, et l'on a peine à croire qu'il puisse faire sous les tropiques un froid aussi piquant. Si, poussé par la même curiosité que nous, le voyageur demande aux étymologistes de l'endroit d'où vient cette dénomination bizarre de Curepipe qu'aurait enviée

Rabelais, il lui sera répondu comme à nous que ce lieu fut un rendez-vous de chasse aux beaux temps de la colonie. C'était là que se rassemblaient les coureurs de cerfs. Le lieu était froid comme aujourd'hui: on allumait du feu, on causait en rond, on *curait sa pipe* avant de la bourrer, car tout bon chasseur est fumeur: de là le nom de Curepipe laissé au lieu du rendez-vous.

De ce point, la route commence à descendre vers Mahébourg. Les plantations de cannes s'étendent bientôt à perte de vue, les sucreries se rapprochent et se touchent. Gros-Bois, Richebois, Beaufonds, Montrésor, désignent autant d'habitations et d'usines différentes. C'est à peine si un nom anglais, comme *New Grove*, vient témoigner que l'île n'est plus au pouvoir de la France. On peut venir frapper sans crainte à l'une de ces demeures; on y rencontre un bon accueil, on y est reçu avec cette amabilité mêlée de sans-façon dont les créoles des colonies françaises ont gardé le secret.

Le village des plaines Magnien, que l'on rencontre avant d'arriver à Mahébourg, est comme un faubourg de ce port, car bientôt on arrive dans la ville, dont on traverse la rue principale, toujours très animée. La route mène à un beau pont en charpente jeté sur la rivière de la Chaux, dont les eaux calmes et limpides viennent terminer à la mer un cours qu'elles ne semblent pas avoir la force d'achever. Du haut du pont, le spectacle est des plus agréables. A l'aval, des bateaux amarrés aux quais ou prêts à prendre la mer rappellent un port de commerce, tandis qu'à l'amont la nappe élargie du fleuve, où se baignent des arbres touffus, ferait croire à un lac paisible. Les montagnes qui de ce côté bornent la vue complètent le charme du paysage. Mahébourg est destiné à un avenir brillant quand le port en sera complétement creusé et abritera, outre de grands navires de commerce comme à Port-Louis, la division navale du cap de Bonne-Espérance. Une partie des troupes de la colonie est logée dans de vastes casernes autour de la ville. Des bords du rivage, on jouit d'un beau coup d'œil sur la rade, et pour peu que vous ayez un cicerone instruit, vous assisterez, comme autrefois les Mauriciens spectateurs de la mêlée, aux diverses péripéties du combat naval du Grand-Port. Un des vaisseaux anglais, coulé par la division française, gît encore échoué sous l'eau, et les pêcheurs prétendent que par un temps calme on peut l'apercevoir distinctement. A gauche du point où l'on est placé se dressent les ruines du vieux Grand-Port, au loin se montrent les champs de cannes qui viennent mourir au rivage, et au pied de la montagne du Camizard apparaît le beau domaine de Ferney, qui eût été digne de recevoir Voltaire.

L'excursion de Mahébourg n'est pas la seule intéressante que présente l'île Maurice, où les belles routes ne manquent pas en attendant

les chemins de fer déjà décrétés. Une excursion que tout voyageur doit faire est aussi celle des Pamplemousses, en poussant jusqu'à la belle sucrerie de La Bourdonnais. On sort de Maurice par le côté opposé à celui qui mène à Mahébourg, et nous engageons les touristes à prendre comme nous le *chemin des écoliers*. Pour cela, il faut se détourner un moment de sa route et aller visiter l'asile des orphelins. Nous y avons rencontré un révérend anglais, qui enseigne à de pauvres enfans malabars, bengalis, cafres et malgaches les élémens de la lecture et de l'écriture. Le brave homme, en maître d'école accompli, dirigeait lui-même l'éducation de ses jeunes élèves avec le secours d'un seul adjoint. Lorsque nous entrâmes dans la salle, tous les enfans se levèrent, et un *good morning, sir*, retentissant sortit de cinquante bouches à la fois. Au mur étaient appendus des cartes de géographie, des tableaux d'arithmétique. Sur le devant de la porte, des élèves moins avancés, les yeux fixés sur un abécédaire gigantesque attaché à la muraille, étaient occupés à épeler les lettres et les syllabes sous la direction du plus âgé ou du plus savant d'entre eux. Ce système d'éducation mutuelle, pratiqué par cette noire jeunesse, nous offrit un attrait de plus. Le maître nous présenta des chaises à mon compagnon et à moi. Nous eûmes beau faire des cérémonies, il fallut s'asseoir comme de véritables inspecteurs d'académie. Alors le professeur, fier de nous montrer les progrès de ses élèves, commença par les faire lire en anglais, puis en langue tamule (dialecte de Madras), enfin en langue bengali (dialecte de Calcutta). Il les appelait au hasard, et pas un enfant n'hésita dans la lecture successive des trois langues. Le maître nous montra ensuite les cahiers de ses élèves; ils étaient tous immaculés et d'une blancheur irréprochable. L'écriture ferme et nette témoignait assez des soins du professeur et de l'assiduité des disciples. La salle était tenue avec un ordre parfait, et tous les enfans, vêtus d'une chemise blanche à large col et d'un pantalon de couleur, annonçaient une grande propreté sous ce modeste costume. A droite était la section des jeunes Malgaches, et le révérend, leur commandant de se lever, les interrogea à la fois en anglais et dans leur langue, à quoi ils répondirent également. Les jeunes filles occupaient aussi un espace à part dans la même salle; mais les négresses étaient mêlées aux Indiennes, et plus d'un type attirait l'attention. Un air de naïve candeur se montrait sur le visage basané de ces pauvres créatures, et dans leurs yeux limpides, voilés d'une sorte de tristesse, on semblait lire tous les regrets de l'orphelin. Bientôt le professeur prit son violon, et tous les élèves des deux sexes, guidés par sa voix, chantèrent successivement dans quatre langues différentes. Ces exercices terminés, le maître nous fit visiter les jardins où les enfans

cultivent chacun un lopin de terre, le bassin de natation où ils viennent se baigner aux heures de repos, les ateliers mécaniques où on leur enseigne la menuiserie, le charronnage, la forge. Nous passâmes également par le dortoir, les cuisines, et enfin nous arrivâmes à l'infirmerie. De pauvres petits Cafres, ramenés à Maurice par un croiseur qui les avait enlevés à un négrier, étaient là grelottant, en proie à la fièvre, étendus dans leur lit. Quelques-uns, assis au soleil, où ils essayaient en vain de se réchauffer, levaient vers nous un regard triste, et semblaient nous redemander le climat plus ardent de leur sol natal : pauvres enfans, qui avaient perdu presque en naissant les trois biens qui nous attachent à ce monde, la liberté, les parens, la patrie! Enfin, au moment où nous allions prendre congé du révérend, il nous conduisit dans son salon, le *home* si respecté des Anglais. Là le verre de *sherry* sacramentel, toujours cher aux enfans d'Albion, nous fut offert en grande cérémonie. Nous fûmes heureux de boire à la santé de ce digne homme, qui, non content d'élever si bien les orphelins qui lui étaient confiés, nous apprit qu'il célébrait encore le service divin pour les prisonniers, et trouvait le temps, le dimanche, d'aller faire un prêche dans une église de Port-Louis.

Nous arrivâmes bientôt jusqu'au village des Pamplemousses, dont nous aperçûmes à peine l'église, cachée au milieu des arbres. Quelques minutes après, notre voiture s'arrêta devant une sorte d'allée débouchant sur la route, et le conducteur nous indiqua du doigt le chemin à suivre pour nous rendre aux tombeaux de Paul et de Virginie. Une notice écrite à la fois en français et en anglais nous enjoignait de ne pas aller plus loin sans demander la permission au maître de céans; mais l'habitation était déserte, et nous marchions au hasard, lorsqu'un jeune Indien, devinant le but qui nous amenait, nous fit signe de le suivre. Il nous montra de chaque côté d'une petite mare d'eau, entourée de fleurs et de gazon, deux dés en briques rouges, de la forme de ceux qui soutiennent les colonnes et paraissant dater d'une soixantaine d'années. Ces dés sont tapissés d'inscriptions portant le nom des visiteurs et la date de leur passage. Un bouquet touffu de bambous incline sa tête sur chacune de ces constructions étranges, que les créoles se plaisent à regarder comme les tombeaux authentiques de Paul et de Virginie. Il y a mieux : la famille supposée de Mme de La Tour, à laquelle appartenait Virginie, s'est retrouvée un jour à Maurice, et elle revendique hautement l'héroïne de Bernardin. Nous visitâmes ensuite le magnifique jardin des Pamplemousses. Appelé aussi par les créoles de son ancien nom de Jardin du Roi, il date du milieu du XVIIIe siècle. Il doit sa fondation au célèbre naturaliste Poivre, le même qui a importé à l'Ile-de-

France les giroflliers et les muscadiers. Sur le milieu de l'allée principale se dresse une colonne de marbre autour de laquelle on a gravé le nom des bienfaiteurs de la colonie avec ces belles paroles de Bernardin de Saint-Pierre : « Le don d'une plante utile me paraît plus précieux que la découverte d'une mine d'or et un monument plus durable qu'une pyramide. »

Du jardin des Pamplemousses à la sucrerie de La Bourdonnais, la route est tracée à travers les champs de cannes et dans une situation des plus pittoresques. A gauche, dans le lointain, s'étend la mer sillonnée de blanches voiles; à droite s'élève le Mont-du-Piton. La Butte-aux-Papayers marque le terme de la course. Peu de sucreries présentent dans les colonies une aussi heureuse disposition que celle de La Bourdonnais, décorée à juste titre du nom de sucrerie modèle. Peu d'habitations coloniales offrent une plus splendide installation que la villa attenante à l'usine. Construite dans un style emprunté à l'Italie, mais où l'on a su tenir compte des exigences et des habitudes des pays tropicaux, la villa de La Bourdonnais développe majestueusement ses quatre façades ornées d'une double galerie. Après nous avoir fait visiter son usine dans tous les détails, le maître du logis, M. Viet, nous conduisit dans de magnifiques jardins où les arbres à fruits des tropiques sont l'objet de soins assidus, en même temps que les fleurs et les arbres de notre hémisphère y ont été acclimatés à grands frais. M. Viet nous montra aussi son parc aux biches, où une trentaine de ces gracieuses bêtes, prises dans l'île même, étaient assises paisiblement à l'ombre et semblaient ne regretter ni leurs forêts, ni leur liberté. Comme si rien ne devait manquer à notre visite, nous rencontrâmes, au sortir de La Bourdonnais, un majestueux éléphant appartenant à la propriété. Le cornac, assis sur le cou de la bête, la dirigeait à volonté, et prétendait surveiller de la sorte les travailleurs indiens disséminés dans les plantations voisines. Son intelligente monture était occupée à boire quand nous passâmes sur la route. L'animal s'y prenait de la manière la plus heureuse : il entourait de sa trompe l'ouverture d'un énorme robinet alimenté par une pompe qu'un moulin à vent mettait en marche. Bien qu'il eût déjà englouti plusieurs litres, qui semblaient bouillonner dans son estomac à mesure qu'ils s'y précipitaient, il nous regarda de travers quand il nous vit et poussa un sourd grogrement. Sans doute il crut que nous allions lui faire concurrence, et que, comme Rébecca, nous venions remplir nos jarres à la fontaine. Nous lui jetâmes quelques pièces de monnaie; il vint les ramasser, se hâtant lentement, et les remit à son cornac avec un cri de joie significatif. Le cornac commanda à la bête de nous remercier et de nous dire adieu, ce qu'elle fit de bonne grâce en

remuant à plusieurs reprises sa trompe et ses larges oreilles. Nous nous quittâmes les meilleurs amis du monde, et le soir je rentrai à Port-Louis.

II. — LE SOL, LES PRODUCTIONS, LE CLIMAT.

Le sol de l'île Maurice est entièrement composé de roches volcaniques comme celui de l'île Bourbon. Les coulées de laves et de basaltes s'aperçoivent nettement en tous les points où le terrain est mis à nu, et les galets du rivage, par leur structure poreuse, leur couleur et leur composition, révèlent leur caractère géologique. Seulement l'action volcanique a cessé ici de bonne heure, probablement peu de temps après l'apparition de l'île au-dessus de la mer. On ne trouve en effet à Maurice aucun volcan en activité comme à Bourbon, ni même aucun indice de feux souterrains, par exemple des sources thermales ou des dégagemens de gaz. Les roches volcaniques du pays sont employées comme pierres de construction et donnent d'excellens matériaux. Des calcaires grenus déposés par les coraux le long du rivage sont à leur tour exploités comme pierres à chaux, et cette chaux s'emploie surtout pour amender les terres ou clarifier les sirops de la canne. Des sables ferrugineux fournissent une bonne pouzzolane, et pourraient servir en peinture comme sanguine; on a même essayé d'en retirer le fer qui s'y trouvait contenu. On n'a jamais eu l'idée de rechercher dans les sables ou dans les galets de la côte l'or, le platine et l'argent, comme on l'a fait à Bourbon, où une société parisienne a cru un moment, sur la foi d'analyses mal faites, avoir rencontré d'inépuisables *placers*.

Si les richesses minérales de ces contrées ne sont que d'une importance secondaire, il en est autrement des richesses agricoles. A Maurice comme à Bourbon, tous les arbres des tropiques semblent réunis à plaisir. C'est le cocotier au tronc élancé, dont la noix renferme une eau bienfaisante; le bananier, le plus grand des végétaux herbacés, dont les figues pendent en longues grappes autour du sommet de la tige; le manguier au feuillage touffu, dont les fruits tiennent à la fois de la prune et de la pêche et dépassent de beaucoup celle-ci par leur grosseur. Le pignon d'Inde, dont on retire une huile abondante, le papayer, au tronc sans branches, formant une colonne qui porte pour chapiteau une couronne de melons verts, le vacoa, dont les racines sortent de terre et dont les tiges sont disposées autour du tronc comme les branches d'un chandelier, sont également des arbres que l'on trouve presque en tous lieux, le vacoa surtout, dont on tresse les feuilles pour en faire des

sacs à café et à sucre. Après ces arbres, il faut citer l'avocat, dont la poire contient un véritable beurre qui a le goût de la noisette, le let-chi, importé de Chine et dont les fruits parfumés rappellent le raisin muscat, le goyavier, parent du cognassier d'Europe, le badamier au port original, l'évi ou arbre de Cythère, natif de Taïti, ainsi que l'arbre à pain, le figuier des Banians, venu de l'Inde, qui donne une sorte de caoutchouc, le jacquier, dont les fruits aussi gros que des noix de cocos croissent souvent autour même du tronc, enfin l'attier, qui produit un fruit à la crème odorante, le meilleur des tropiques. A ces arbres se mêlent les lianes aux fleurs multicolores, l'hibiscus ponceau, le grenadier, l'ananas, l'aloès, enfin les rosiers. Tous ces végétaux font des jardins de la colonie comme autant de lieux de délices. On les rassemble d'ordinaire dans une espèce d'*atrium* parfumé qui précède la *varangue*, grande galerie ouverte sur le devant de la maison, où l'on fait la sieste le jour, où l'on respire la fraîcheur du soir à la clarté d'un lustre de cristal.

Les autres arbres de la colonie sont également d'essence tropicale. Les bois noirs ont, jusqu'aux jours des grands ouragans, servi d'abri aux plants de cafés. Ils ont depuis disparu avec les caféiers eux-mêmes, ainsi que les girofliers et les muscadiers. Les tamarins, au port majestueux, importés d'Arabie, se retrouvent surtout, comme les filaos ou pins des tropiques, sur les grandes routes ou bien aux abords des lieux habités. Avec eux se rencontrent les flamboyans aux fleurs étincelantes, originaires de Madagascar.

Ce n'est pas seulement la culture du café et des épices qui a disparu de Maurice; l'exploitation du tabac, du coton, du cacao, du manioc, de l'indigo, que La Bourdonnais y avait à grands frais introduite, a pareillement cessé. La culture de la vanille est loin d'être aussi avancée qu'à Bourbon, où elle a pris depuis quelques années un très vif essor; celle du bétel est abandonnée aux Indiens immigrés, ainsi que celle des *vivres*, c'est-à-dire le riz, la pomme de terre, le maïs, les pois du Cap et tous les légumes verts. En revanche, la culture de la canne suit à Maurice, comme aussi à La Réunion, une voie de plus en plus ouverte au progrès. Partout les bois sont défrichés pour faire place au précieux roseau. La hache du bûcheron a pénétré dans les forêts, jusque-là respectées, où le bois de natte, rival de l'acajou et du palissandre, entre lesquels il tient le milieu, offrait au commerce ses précieuses essences. D'autres forêts, où l'on rencontrait à l'état vierge le bois d'olive, le bois de fer, le bois de ronde, le bois blanc, le bois puant, le bois jaune, appellations naïves importées par les premiers créoles, ont également disparu. Il faut aller en Amérique pour trouver une telle rage de défrichement. Partout la canne s'est implantée, et les cerfs et les singes, qui s'étaient

abondamment reproduits à Maurice depuis que les Portugais en lâchèrent quelque paires dans l'île lors de sa découverte, ne sauront bientôt plus vers quel abri se réfugier. La canne envahit tout : elle s'avance jusque sur le littoral, elle monte jusque vers le sommet des montagnes. Partout où un peu de terre s'offre au planteur, on enfonce un pied de canne, et, le guano aidant, le roseau vient et produit à merveille. Il donne aussi des bénéfices toujours assurés et une récolte qui ne se fait pas attendre. Pour la canne, on a renoncé à tout, non-seulement aux autres plantes industrielles, ainsi qu'au café, aux arbres à épices, mais on a négligé encore l'élève du bétail et la culture du riz. Les bœufs, et même toute viande de boucherie que l'on consomme, sont tirés de Madagascar; le riz vient aussi de cette île, mais surtout de l'Inde. Il forme la base de l'alimentation des classes riches et des classes pauvres, de telle sorte que si tous les arrivages venaient un jour à manquer dans la saison des ouragans, ou, s'il plaisait à la vieille reine de Madagascar (1) d'éloigner encore une fois les traitans, l'île Maurice serait menacée de la famine. Bourbon court le même danger; mais nul ne s'en préoccupe dans ces deux colonies. On ferme volontiers les yeux, pourvu que les cannes soient belles et promettent une ample récolte.

La canne met d'ordinaire dix-huit mois à pousser et se reproduit par boutures. Elle parvient à son entière maturité vers le mois de juillet. Certaines variétés se couvrent alors d'une aigrette violette, ce qui donne aux champs de la colonie un aspect tout particulier. On distingue parmi les espèces cultivées à Maurice la canne jaune, la canne rouge ou de Taïti, la canne bambou, la canne blanche de Batavia ou canne Diard, du nom de celui qui l'importa, enfin la canne de Chine ou plutôt de Pinang. Toutes sont plus ou moins attaquées par le *borer*, un ver qui s'introduit dans le tissu cellulaire et mange le sucre. La canne, en proie à cette maladie, dépérit promptement, les feuilles jaunissent, et on ne sait encore lutter contre ce mal qu'en recherchant les vers, les enlevant et les donnant à manger aux poules. Certains planteurs pensent avec raison que l'excès de production demandé au sol à force de guano, sans faire alterner les cultures, est peut-être une des causes de l'apparition du borer. Aussi les planteurs intelligens laissent-ils maintenant reposer leurs terrains après une ou deux coupes. Le meilleur des assolemens est l'*ambrevade*, un pois arborescent dont le fruit se mange ou se donne aux animaux, et dont les feuilles et la tige restent ensuite sur le

(1) Ranavalo, la reine de Madagascar, était morte au moment où nous écrivions ces lignes; mais il n'est point dit que son fils et successeur Rakout ne suive pas la politique ombrageuse de sa mère. Il vient déjà de faire assassiner son cousin et compétiteur Rainigo[illegible]m.

terrain comme engrais. Quoi qu'il en soit, le borer fait aujourd'hui aux cannes de Maurice et de Bourbon autant de mal que l'oïdium aux vignes d'Europe, et celui qui trouverait le moyen de le combattre efficacement gagnerait plusieurs millions.

La coupe de la canne commence chaque année en juillet, et dure dans quelques établissemens jusqu'à la fin de décembre. Dès le mois d'avril, les sucreries, alors inactives, sont mises en réparation. Tous les appareils, les chaudières et les machines à vapeur, sont soigneusement visités; tout est peint, verni et remis à neuf. On songe aux provisions de bois, si la *bagasse* de la précédente campagne est reconnue insuffisante. Enfin tout est prêt, et la coupe commence. Les travailleurs, répandus dans les champs, coupent les tiges au pied, enlèvent les feuilles avec une serpe, et chargent la canne dans des charrettes traînées par des mules. A peine la charrette pleine gagne-t-elle la sucrerie, qu'une charrette vide lui succède : le mouvement ne s'arrête pas, ni dans la coupe, ni dans le transport. Aujourd'hui ce sont des Indiens qui font tous ces travaux. Les nègres, depuis l'affranchissement, qui date à Maurice de l'année 1835, ont presque complétement disparu des plantations. Au temps de l'esclavage, ils étaient chargés de la coupe des cannes, et les campagnes présentaient alors une animation sans exemple. C'étaient pendant tout le temps du travail des chants interminables, des lazzis à perte de vue, de gros éclats de rire, et dans les momens de repos des danses échevelées, comme sait seul les exécuter le nègre, ce joyeux enfant de l'Afrique. Parfois passait le commandeur armé de son fouet; le noir tournait vers lui ses yeux pleins de malice, et, ouvrant sa large bouche semée de deux rangées de dents plus blanches que l'ivoire, il laissait échapper ces paroles, où perçait plus d'une interrogation : « Vous pas content, not' maît' ? » Mais le commandeur passait outre et ne daignait pas répondre, ou bien, dans un moment de caprice, il déchirait d'un coup de sa lanière le dos du pauvre travailleur qu'il trouvait trop familier. Les Indiens immigrés font maintenant tout le travail jadis réservé aux esclaves. L'Indien est moins rompu à la fatigue, moins bruyant que le nègre, il est même un peu taciturne, ce qui rend l'époque de la coupe moins animée qu'au temps des noirs.

A mesure que la coupe se poursuit dans les plantations, la *roulaison* commence dans les usines. Jetée entre d'énormes cylindres de fonte qui la broient et l'entraînent dans leur mouvement de rotation, la canne rend une eau aqueuse et sucrée. Celle-ci tombe dans un bassin de réception, et la partie ligneuse ou *bagasse* est rejetée. Mise en tas et séchée à l'air, elle forme la provision de combustible pour la prochaine campagne. Le haut prix du bois et du

charbon dans les colonies empêche seul qu'on l'applique comme engrais à la fumure des champs. Le jus qui s'est échappé de la canne, et qui varie dans les proportions de 60 à 65 pour 100 du poids du roseau, reçoit le nom de *vesou*. Ce liquide marque de 10 à 12 degrés à l'aréomètre, et renferme 18 ou 20 pour 100 de sucre cristallisable. Il descend dans de vastes bassines en fer, chauffées par un foyer inférieur ou par un double fond dans lequel circule de la vapeur. Au moyen de la chaux, on coagule l'albumine et l'on précipite les sels minéraux que renferme le vesou, opération qui porte dans les usines le nom de *défécation*. Des appareils à déféquer, le vesou est amené dans les bacs de décantation, où le liquide, concentré par la chaleur, prend dès lors le nom de sirop. Les bassines dans lesquelles on opère sont en cuivre ou en fer, et s'appellent en termes du pays des batteries à la Wetzelle ou à la Gimard, du nom de leurs inventeurs. Il est juste de dire que l'un et l'autre sont de Bourbon. Ils ont introduit de grands progrès dans la fabrication du sucre par les procédés intelligens dont les premiers ils ont indiqué l'application. Les batteries à la Gimard, étagées au nombre de six ou huit et chauffées par le feu ou par la vapeur, permettent de graduer la concentration du premier appareil au dernier. Les décanteurs à la Wetzelle, chauffés par la vapeur au moyen d'un double fond ou d'un système tubulaire et hémisphérique, donnent la faculté de concentrer dans le même appareil les sirops au terme voulu, c'est-à-dire à 28 ou 30 degrés de l'aréomètre. De ces appareils, les sirops sont amenés par des pompes dans des chaudières fermées où l'on fait le vide, de telle sorte que la *cuite* et la cristallisation s'y produisent très rapidement. L'application de tous ces appareils aux sucreries coloniales a remarquablement simplifié la fabrication, naguère encore dans l'enfance. Les cristaux, au sortir du vide, sont séchés et souvent décolorés dans des turbines à force centrifuge, énormes toupies mues par l'eau ou la vapeur et faisant plusieurs milliers de tours par minute. C'est dans ces toupies que se pratique l'opération dite du *turbinage*, qui termine la fabrication.

La méthode qui vient d'être décrite est celle qui est employée dans la plupart des usines de Maurice; c'est aussi celle que grand nombre de sucreries suivent à La Réunion. Cette méthode se rapproche tellement dans ses principales opérations des procédés en usage dans les raffineries d'Europe, qu'il faut aujourd'hui bien peu de chose aux sucreries coloniales pour fabriquer des produits raffinés. Nous avons vu, à Bourbon surtout, des sucres d'une teneur de 96 et 98 pour 100, auxquels il ne manquait plus que la forme de pains : non qu'ils y eussent gagné, car le sucre en pain est confusément cristallisé, tandis que les sucres dont nous parlons, en cris-

taux nets, bien accusés, joignaient à cet avantage celui d'une translucidité qui se rapproche de celle du cristal. A Maurice, on ne pousse pas si loin le progrès de la fabrication, car les sucres coloniaux doivent présenter une couleur voulue pour être admis en Angleterre à titre de sucres bruts. De tout ce qui précède, il ne ressort pas moins un fait : ou bien les sucreries coloniales, perfectionnant leur fabrication, ont outre-passé les vues de la métropole, qui ferme les yeux ou ne voit rien, surtout pour La Réunion, ou bien les tarifs de douane qui règlent en France et en Angleterre l'introduction des sucres coloniaux sont mal appliqués, et en tout cas exigent une prompte réforme.

L'époque de la *roulaison* est dans les sucreries l'occasion d'une ardente activité, comme le moment de la coupe dans les plantations. L'usine, jusque-là tranquille et monotone, corps sans vie ou plutôt sans âme, a repris son mouvement. Le bruit de la machine à vapeur, le son métallique des cylindres broyeurs et des engrenages, la ronde étourdissante des turbines, tout concourt à donner à la sucrerie le plus curieux aspect. Des nègres à moitié nus aux formes athlétiques, des Indiens aux membres grêles, se tiennent devant les appareils. Les foyers des chaudières dévorent sans cesse un combustible toujours renouvelé, et la nuit les hautes cheminées des usines, vomissant leurs gerbes de flammes, se dessinent comme des espèces de phares au-dessus des campagnes endormies. Alors l'usine seule travaille : pas de trève ni de repos, si ce n'est le dimanche, consacré aux réparations. Le vesou ni les sirops n'attendent pas ; il faut les précipiter, les écumer, les évaporer. L'activité du dehors se ressent de l'activité du dedans. Voyez les charrettes qui arrivent au pas léger de leurs mules du Poitou. Pendant qu'on décharge les cannes pour les présenter au moulin, toujours en mouvement, les bonnes bêtes fatiguées ouvrent bruyamment leurs naseaux. Elles respirent avec une sorte de bonheur l'odeur si agréable qui se dégage des sucreries. Cette odeur, qu'emporte la brise, permet au marin de reconnaître à distance l'île Maurice, mais surtout l'île Bourbon. Lorsqu'il est au vent de cette île à l'époque de la roulaison, il sent la terre bien avant que, sortant du sein de l'onde, elle ne lui apparaisse de loin comme une immense corbeille de verdure et de fleurs.

La fabrication du sucre prend chaque année, à Maurice comme à Bourbon, des proportions toujours croissantes. La récolte de 1860 a dépassé à l'île Maurice 150 millions de kilogrammes, fabriqués par 270 usines. C'est un rendement moyen de 5 à 600,000 kilogrammes par établissement ; mais les plus importantes sucreries présentent un chiffre de production plus que quintuple. A Bourbon, la récolte a été de moitié inférieure à de celle de Maurice ; le nombre des usines

y est aussi deux fois moindre. L'affranchissement des esclaves, qui a eu lieu en 1835 à Maurice et en 1848 à Bourbon, n'a pas un moment ralenti la production. L'émancipation s'est opérée d'ailleurs sans troubles dans l'une et l'autre île. Lorsqu'elle fut prononcée à Maurice, l'île ne produisait en moyenne que 32 millions de kilogrammes de sucre par an. On vient de voir ce qu'elle a produit en 1860, et la récolte de 1861 doit être plus productive encore. Les mêmes faits s'appliquent trait pour trait à la colonie de Bourbon, et répondent victorieusement à ceux qui défendent encore l'esclavage dans l'intérêt des cultures tropicales. Il est vrai au reste de dire que le nombre des travailleurs a toujours augmenté dans les deux colonies en raison même de la production. Les esclaves ont été remplacés par des travailleurs libres, émigrés de l'Inde et généralement engagés pour un temps fixé à l'avance. En outre l'usage du guano versé autour de chaque pied de canne, surtout dans les terrains nouvellement défrichés ou jusque-là réputés stériles, a largement favorisé le rendement de la récolte. L'île Maurice consomme par an plus de 12 millions de kilogrammes de cet excellent engrais, et l'on estime que le rendement moyen de la canne, depuis l'emploi du guano, s'élève de 15 à 1,800 kilogrammes de sucre par hectare. Certains terrains de l'île Bourbon, d'une fertilité exceptionnelle, par exemple les belles plantations du quartier de Saint-Benoît ou de Saint-Louis, présentent un chiffre de production plus que quadruple, c'est-à-dire égal à 7,500 et 8,000 kilogrammes.

Avec les sirops incristallisables, résidus de la fabrication du sucre, on produit à Maurice et à La Réunion une sorte de rhum que l'on appelle *arack*. C'est une boisson de médiocre qualité, et qui est loin d'égaler, pour le parfum et le goût, le rhum si estimé des Antilles. Les distilleries où se fabrique ce produit portent le nom de *guildives*. Elles sont pour l'état une source de revenu, mais fournissent aux travailleurs, qui ne boivent pas de vin, une occasion trop fréquente d'ivrognerie. L'Indien comme le nègre ont pour l'arack un faible très marqué, et le *coup de sec* leur paraîtrait sans nulle saveur, s'il n'était plusieurs fois répété.

On ne saurait terminer ce qui a trait à la fabrication du sucre à Maurice sans faire observer que ce précieux produit forme à lui seul presque toute la base du commerce d'exportation de la colonie, et que la valeur des sacs de vacoa (ces sacs à contenir le sucre que tout le monde a vus, au moins dans nos ports de mer) atteint près de 5 millions de francs par année. Maurice exporte une certaine quantité de ces sacs dans la colonie anglaise du Cap et dans celle de Natal, sur la côte orientale d'Afrique. A Bourbon, la valeur des sacs de vacoa atteint 2 millions de francs, et des quartiers encore peu fertiles,

ceux de Saint-Joseph et de Saint-Philippe, vivent surtout de cette fabrication, à laquelle s'emploient les femmes et les enfans.

L'île Maurice est moins bien partagée pour les productions du règne animal que pour celles du règne végétal. On y trouve, dans toutes les habitations, des scorpions ainsi que des scolopendres ou cent-pieds, dont la morsure est très malfaisante. Les cancrelas, sorte de coléoptères des tropiques, ennemis des vêtemens et des livres, qu'ils rongent avec un véritable acharnement, les moustiques, d'une grosseur souvent énorme, tourment incessant du dormeur, sont aussi des hôtes habituels des maisons. Nous n'avons pas nommé les lézards et les araignées, qui n'ont de désagréable que leur présence, et qui fort heureusement vivent dans un état de guerre perpétuelle avec les espèces précédentes. Dans les jardins, on rencontre, avec les animaux déjà cités, des guêpes jaunes à la piqûre dangereuse et des mouches maçonnes qui n'aiment pas à être dérangées. Le nom populaire dont on les a baptisées leur vient de ce qu'elles construisent un nid avec de la terre pour y déposer leurs œufs. Les Européens s'inquiètent beaucoup, à leur arrivée, de la présence de tant d'hôtes incommodes; les colons y font fort peu d'attention et s'estiment très heureux d'en être quittes à si bon compte, en songeant aux serpens venimeux de l'Inde et de l'Afrique, à ce cortége de crocodiles et de tigres qui en peuplent les rivières et les jungles. Là seulement il est permis d'avoir peur, quand le serpent à lunettes et le hideux *cobra capello*, dont la morsure donne la mort, se glissent jusque dans les maisons, quand les tigres viennent surprendre, sur le seuil même de sa demeure, l'habitant qui ne se tient pas sur ses gardes. Au lieu d'hôtes si dangereux, les bois de Maurice ne renferment que des singes fort inoffensifs connus sous le nom de *maques*, ou des cerfs dont la chasse offre au colon une distraction attrayante et un exercice qu'il affectionne.

Il n'existe à Maurice aucun oiseau indigène proprement dit. L'oiseau blanc, l'oiseau vert, l'oiseau gracieux de la Vierge, tous si peu timides qu'ils se laisseraient prendre à la main, le martin au bec jaune, qui fait aux sauterelles une guerre acharnée, ont été importés dans la colonie. Les oiseaux marins, les cormorans, les pélicans, les *fouquets*, comme on les appelle, fréquentent les endroits peu accessibles du rivage; il en est de même des paille-en-queue. Quant aux poissons et aux coquillages qui vivent autour de l'île, ils sont très nombreux et très curieux; quelques-uns appartiennent à des espèces non encore classées; d'autres sont venus de l'Inde s'égarer sur les rivages de Maurice. La plupart des poissons ne sont du reste connus des Mauriciens que sous le nom vulgaire tiré de leur couleur. Ainsi il y a les poissons jaunes, les poissons bleus, les pois-

sons rouges. Le requin, épouvante du nageur, fréquente les côtes; les souffleurs ne se montrent que très rarement dans ces parages. Les huîtres des environs de Port-Louis sont renommées et peuvent soutenir la comparaison avec les espèces les plus délicates d'Europe. Les tortues de mer, autrefois très nombreuses, ont disparu comme à Bourbon.

Le climat de l'île Maurice est celui de toutes les contrées tropicales. L'année est divisée en deux saisons bien tranchées : l'une, l'été, connue sous le nom d'*hivernage*, de novembre à avril; l'autre, l'hiver, d'avril à novembre. Les saisons sont inverses des nôtres à cause du changement d'hémisphère. C'est pendant les premiers mois de l'hivernage qu'ont lieu ces pluies torrentielles, souvent continues, particulières aux pays tropicaux; c'est aussi pendant cette époque qu'éclatent à Maurice les coups de vent, les ouragans, les cyclones, qui fort heureusement ne sèment leurs ravages que sur trois mers du globe, la mer des Indes, celle de Chine et celle des Antilles. Aujourd'hui, grâce aux beaux travaux du capitaine anglais Piddington, président de la cour de marine à Calcutta, la marche des ouragans est connue, et la courbe qu'ils décrivent peut être toujours tracée avec une régularité mathématique : de là le nom de cyclones qu'on leur a donné à cause de leur direction curviligne. Le baromètre indique d'ailleurs avec une très grande précision la venue prochaine d'un cyclone. Le signal d'alarme est alors donné, et au coup de canon officiel les navires en rade doivent prendre toutes les précautions d'usage. A Bourbon, où aucun port n'existe encore, où aucune rade n'est sûre, tous les navires sont tenus de gagner le large dès que l'ouragan s'annonce. On a vu ainsi des bâtimens qui ne sont jamais revenus, et d'autres qui ont dû emporter les curieux qui étaient montés pour les visiter jusque sur les rives de Madagascar. L'époque de l'apparition des ouragans est irrégulière, et souvent bien des années se passent sans que le phénomène ait lieu. En revanche il y a souvent plusieurs ouragans dans la même année. Ainsi, au mois de mars 1861, à Maurice, l'île a été deux fois visitée par le fléau, qui a presque épargné La Réunion. Le second ouragan a été terrible : les récoltes ont beaucoup souffert, et le vent a soufflé à Port-Louis avec une si grande violence que des toitures ont été enlevées, des maisons même jetées à terre : partout des arbres dénudés ou déracinés couvraient le sol de leurs débris; mais telle est la vigueur de la végétation tropicale que tout avait repoussé en peu de jours. L'arbre resté debout se présentait plus vert, plus feuillu qu'auparavant, et l'on eût dit que l'effet de l'ouragan avait été de donner à la vie végétale une nouvelle activité.

Pendant que souffle ce vent dévastateur, que la pluie tombe à tor-

rens, on ne voit dans les rues personne, hormis les voleurs qui flairent les occasions. Du reste, toutes les maisons sont hermétiquement fermées, et l'on tient la lampe éclairée dans les appartemens. Pour manger, on a seulement ce que l'on peut trouver au logis. Il est bon d'avoir des provisions, car aucune boutique n'est ouverte, et toute sortie devient impossible et même périlleuse. A la longue, quelques personnes qui s'ennuient essaient de mettre le nez dehors, vêtues de leurs plus mauvais habits, en cas d'accidens presque certains. Tous les vents du ciel déchaînés soufflent quelquefois pendant plusieurs jours avec une vitesse de 50 mètres par seconde, c'est-à-dire trois fois plus forte que celle d'une locomotive lancée à toute vapeur. Cette violence du vent explique les désastres qu'elle produit; on comprend que de malheureux navires surpris au large aient disparu au milieu du tourbillon, engloutis dans les profondeurs de la mer, sans laisser aucune trace.

On cite des ouragans terribles, comme celui de 1773, à Maurice, qui déracina tous les arbres et enleva en quelques heures toutes les récoltes sur pied. Port-Louis fut obstrué par les décombres de plus de trois cents maisons, et trente-deux navires, chassant sur leurs ancres et perdant leurs amarres, vinrent échouer sur le rivage; un grand nombre d'animaux et plusieurs personnes périrent. A La Réunion, on parle encore de l'ouragan de 1806, qui détruisit tous les grands arbres de la colonie : les muscadiers et les girofliers, depuis lors presque entièrement disparus; les bois noirs qui servaient d'abris aux caféiers, également négligés depuis cette époque. La crainte de tels malheurs a même été l'une des causes de la faveur accordée à la culture de la canne, et c'est après le grand ouragan de 1806 que la précieuse graminée, jusque-là cultivée seulement à Maurice, a été introduite sur une large échelle à Bourbon. Les cannes offrent l'avantage de plier sans se rompre devant la violence de l'ouragan, et jamais la fable du chêne et du roseau n'offrit une plus saisissante application.

Les ouragans ne sont pas les seuls phénomènes météorologiques particuliers à ces contrées; il en est un autre non moins curieux et resté jusqu'ici inexplicable, celui des *ras de marée*. Il se produit non-seulement à l'époque des cyclônes, mais encore pendant toute l'année, à des intervalles irréguliers. La mer, calme au large, monte tout à coup sur les rives à des hauteurs souvent très grandes, et vient se briser à la côte, écumante, furieuse, avec un fracas inusité. Les galets sont violemment transportés et roulés par les vagues avec un bruit sinistre, imitant le grondement du tonnerre. Ce bruit s'entend au loin, et la nuit on dirait un orage éclatant à la fois des quatre points de l'horizon; mais le ciel reste calme, et le phénomène n'est

que local, limité au rivage même. Ces ras de marée violens détruisent souvent les jetées établies sur la côte, et l'on a eu beaucoup à en souffrir dans l'île de La Réunion. Les travaux exécutés à Saint-Denis, le long d'un rivage si peu hospitalier, ont été dispersés; ceux du port de Saint-Pierre, aujourd'hui en construction, se sont plus d'une fois écroulés. On y a vu des blocs de basalte, du poids de plusieurs milliers de kilogrammes, violemment précipités dans la mer du couronnement des jetées, contre lequel venaient battre des vagues énormes, comme un irrésistible bélier hydraulique. Ainsi a fini par se former un talus naturel dépassant de beaucoup les limites de la base des fondations adoptées par les ingénieurs. On a essayé d'attribuer les ras de marée à l'action de volcans sous-marins; mais cette explication ne saurait être admise en présence du calme de la mer à peu de distance du rivage, ou alors il faudrait supposer que ces volcans sont tous littoraux. Il serait plus naturel d'invoquer en faveur des ras de marée l'action de l'électricité terrestre.

Pendant l'époque de l'hivernage, le thermomètre monte à Maurice jusqu'à 32 et 35 degrés centigrades aux heures les plus chaudes de la journée. Cette température n'est pas trop élevée, si l'on songe à celle de quelques villes de l'Inde, à celle surtout des mines de la Californie pendant les trois mois de l'été. L'hiver, la température baisse et ne dépasse pas 25 ou 22 degrés, sauf dans quelques endroits élevés du sol. C'est alors l'époque des vents généraux, qui soufflent dans la direction du sud-est. La brise est parfois très forte à Port-Louis, où elle soulève la poussière des rues et rend le séjour de la ville désagréable; mais des pluies de peu de durée viennent abattre la violence du vent, et donner à l'atmosphère un peu de calme et de douce fraîcheur.

III. — LA POPULATION ET LES MŒURS.

La population de l'île Maurice, qui, par suite de l'introduction toujours plus grande des travailleurs immigrans, croît chaque année dans une proportion de 10 ou 12 pour 100, dépasse aujourd'hui 300,000 habitans. Sur ce nombre, environ un sixième appartient à la race blanche, un autre sixième à la classe des affranchis. Le reste, au nombre de plus de 200,000, forme le chiffre des travailleurs étrangers, presque tous des *coolies* de l'Inde. Dans cette dernière catégorie, le nombre des femmes n'est que le tiers de celui des hommes. Les habitans de race blanche se divisent en deux classes : les *créoles*, nés dans la colonie, les *Européens*, venus du dehors. Bien que supportant très patiemment la domination anglaise, les

créoles sont restés Français par le cœur et par la langue, et rien ne les a plus froissés récemment que la décision, partie de Londres, qui rend l'usage de la langue anglaise obligatoire auprès des tribunaux.

Le caractère créole a tant de fois été dépeint qu'il est inutile d'y revenir. Répéter que le Français ajoute dans les colonies à son courage naturel on ne sait quoi de fier et d'entreprenant, et que l'élévation, l'ardeur de ses sentimens s'accroît encore au feu des tropiques, redire que la femme emprunte au climat de ces contrées une poétique nonchalance, une indéfinissable beauté, insister sur la large et généreuse hospitalité qui se pratique aux colonies, ce serait rappeler ce qui est connu de tout le monde. Allez visiter par exemple la belle sucrerie de Gros-Bois, appartenant à un respectable planteur, M. Vallet. L'heureuse union d'une gracieuse famille, la vénération dont elle entoure son chef, le charmant accueil qu'elle fait à tous ses hôtes, vous toucheront comme nous, car on ne connaît plus en France les vieilles mœurs que par tradition. Toutefois l'on ne saurait se dissimuler que les coutumes créoles s'altèrent chaque jour à Maurice, surtout à la ville. Les étrangers ont afflué: certains ont abusé de la naïve confiance des habitans; d'autres, empressés de faire une fortune rapide, y ont souvent mieux réussi que le colon depuis longtemps établi. De là une certaine jalousie méfiante de la part du créole. Avec l'abolition de l'esclavage, le service domestique est d'ailleurs devenu de plus en plus difficile. Le noir fidèle a disparu de la maison où souvent il était né. Il a été remplacé par l'Indien, sorte de serviteur indifférent, ne parlant pas même le créole, loué à l'année, et ne songeant qu'à amasser un petit pécule pour travailler à un métier libre ou retourner dans son pays. Aussi l'étranger ne vient-il plus guère à Port-Louis, comme dans la plupart des plantations, que pour un temps limité; il ne songe qu'à rentrer au plus vite en Europe chargé d'écus, mais non d'années. Après l'heure des affaires, on court s'isoler chez soi en rêvant aux opérations du lendemain. On s'endort sous la varangue, tandis que dans les rues, sombres et solitaires dès sept heures, se glissent quelques passans attardés. Le grincement monotone des rares réverbères, dont la clarté douteuse est rendue plus incertaine encore par le souffle de la brise, la conversation somnolente de quelques Indiens étendus devant la grille qui donne sur la rue, pendant que leurs maîtres sommeillent sous les ombrages du jardin, tel est le spectacle invariable qu'offre le soir la cité de Port-Louis. Aucune promenade n'est à cette heure fréquentée, aucune famille ne se montre dans les rues par ces belles nuits des tropiques, inondées d'une si douce lumière quand la lune éclaire le ciel. Par momens, une réception à l'hôtel du gouvernement, une représentation théâtrale, un bal de

société, viennent seuls varier cette désespérante monotonie. Il y a aussi quelques fêtes traditionnelles, surtout les courses au Champ-de-Mars au mois d'août. Alors la ville sort pour quelques jours de sa longue léthargie, on oublie même ses affaires, on ne parle que des paris engagés, que des chevaux vainqueurs. Sauf ces rares occasions, on dirait que la vie s'éteint chaque jour à Port-Louis avec le dernier rayon de soleil. Dans ces contrées tropicales, cet astre se couche presque tous les soirs à la même heure, et le crépuscule est de peu de durée. Dès que le soleil a disparu dans la mer, la ville est pétrifiée, endormie, et ne consent à se réveiller que le lendemain. Il est vrai qu'elle est matinale, et que la première lueur de l'aurore voit à peu près tout le monde debout. Cette peinture est celle de la vie des blancs dans toutes les colonies. Ajoutons que, grâce à leur petit nombre relatif, ils sont facilement exposés aux commérages de la vie de province. De là l'isolement de chacun, de là ce désir de finir son exil au plus vite.

La vie des mulâtres ou des noirs, soit qu'ils appartiennent à la classe des affranchis, soit que l'émancipation les ait trouvés libres, est mêlée de moins d'inquiétudes personnelles que celle des blancs. Le noir surtout se laisse doucement aller à la nonchalance tropicale, sans trop s'inquiéter de rien. Une banane, un fruit souvent volé, forment, avec un peu de riz et de morue sèche, sa nourriture de chaque jour. Il ne veut plus s'occuper pour les autres du travail de la terre, qu'il regarde comme indigne de lui depuis son affranchissement; mais il a l'instinct de la propriété, il aime à se bâtir une case et à soigner pour son compte un petit jardin planté de légumes. En même temps il élève quelques maigres poules qu'il va vendre au marché. Paresseux, indifférent à tout, hormis au plaisir, incapable de faire la moindre épargne, il vit au jour le jour, sans grands besoins. Il marche invariablement nu-pieds et parfois nu-tête. Un pantalon de toile bleue et une veste de même étoffe, qui manque souvent à l'appel, jetés sur une chemise grossière parfois oubliée aussi, composent tout son accoutrement.

Le noir créole (on appelle ainsi celui qui est né aux colonies) tend peu à peu à disparaître ou à se fondre avec les mulâtres; mais on rencontre dans l'île des types de noirs bien caractérisés. Les croiseurs anglais de la côte orientale d'Afrique ne manquent jamais, chaque fois qu'ils saisissent un négrier, d'apporter à Maurice tous les noirs qu'ils ramassent à son bord. On les expose en lieu convenable, et les planteurs et les *sucriers* se présentent pour les engager sous la surveillance et par les soins du gouvernement. C'est presque une traite déguisée, si ce n'est que le nègre reste libre. En moins de trois mois, nous avons vu à Port-Louis plus de quatre cents noirs

exposés et provenant de deux saisies. Tout récemment nous avons aussi été témoin d'une capture importante faite à bord d'un *boutre* arabe transportant des esclaves soumalis de l'île de Socotora à la côte de l'Yémen. Les noirs furent débarqués à Aden et engagés par la compagnie des bateaux à vapeur britanniques. La côte occidentale d'Afrique fournit aux croiseurs anglais l'occasion de captures non moins avantageuses, et les colonies anglaises des Antilles reçoivent ainsi par an un surcroît de plus de deux mille travailleurs.

Parmi les noirs amenés à Port-Louis par les croiseurs, nous avons vu des Malgaches à la taille élevée, à la peau bistrée plutôt que couleur d'ébène, au type rappelant celui des Malais, avec lesquels les nègres de Madagascar ont mélangé leur sang à une époque d'immigration malaise restée inconnue. Les femmes malgaches sont quelquefois fort belles; elles tressent coquettement leurs cheveux en une multitude de petites nattes qu'elles disposent élégamment autour de leur tête. Elles portent volontiers aussi des bracelets et des colliers de verre ou de corail. Nommons, à côté des Malgaches, les Cafres à la figure stupide, sillonnée de cicatrices hideuses dont ils aiment à se tatouer les joues et les tempes, et les nègres mozambiques, au type plus intelligent, ayant la peau supérieure du nez plissée en forme de chapelet, de façon à imiter une rangée de grains de maïs. Les Cafres et les Mozambiques, travailleurs infatigables, aux formes athlétiques, sont partout regrettés des planteurs, soit à Maurice, où la Grande-Bretagne ne permet pas leur introduction à moins de cas de prise par les croiseurs, soit à Bourbon, où le gouvernement français ne souffre plus qu'on les engage depuis que des faits très regrettables ont eu lieu sur la côte orientale d'Afrique, et parce qu'aussi une cargaison de noirs trop précipitamment débarquée à Saint-Denis apporta en 1860 le choléra dans la colonie.

On connaît la haine profonde qui divise dans les États-Unis la race blanche et la race de couleur; le même esprit d'exclusion règne à Maurice, où les anciens édits de nos rois l'avaient fomenté, comme dans les autres colonies françaises. Malgré l'affranchissement, qui date déjà de vingt-six ans, malgré le soin qu'a pris le gouvernement anglais de publier que le noir et le mulâtre sont les égaux des blancs, que la couleur de la peau n'est pas un signe de priorité ou d'infériorité, ce fâcheux esprit de caste se fait toujours remarquer. Il a même parfois donné lieu, dans des cérémonies publiques, au théâtre, à des actes de collision déplorables. Les mulâtres, souvent plus intelligens que les blancs eux-mêmes, et dans tous les cas plus propres aux affaires, parce qu'ils connaissent mieux le pays, ont fait des fortunes rapides qui les élèvent au niveau des premières classes. Il n'importe : on leur refusait naguère le droit de s'asseoir en public

à côté des blancs; on ne les admet pas dans la bonne société, on ne leur présente même pas la main. Et ce qu'il y a de curieux, c'est que les femmes de couleur elles-mêmes partagent cette répulsion; elles aiment mieux se voir les maîtresses des blancs que les femmes légitimes, nous ne disons pas des noirs, mais même des mulâtres. Les hommes de couleur souffrent amèrement de cette sorte d'oppression morale qu'on leur inflige; leur dignité personnelle en est tous les jours profondément blessée, et parfois, pour montrer qu'ils sont bien les égaux des blancs même en intelligence, ils se plaisent à citer, entre autres noms, celui du célèbre Lillette-Geoffroy. Ce mulâtre, né à Port-Louis d'un blanc et d'une Malgache, mais resté nègre pour le type et la couleur, avait reçu une instruction supérieure, et se distingua surtout dans les sciences mathématiques et naturelles, si bien qu'il fut nommé au siècle dernier membre correspondant de l'Académie des Sciences de Paris. Il n'est pas probable qu'à Maurice cet esprit d'exclusion contre la race de couleur cesse jamais. Dans les colonies françaises, il diminue chaque jour à mesure que s'effacent les souvenirs du temps de l'esclavage; mais dans les colonies anglaises le sang blanc est toujours seul regardé comme un titre de noblesse. L'Anglo-Saxon ne veut pas se mésallier, témoin ce qui se passe dans l'Inde depuis plus d'un siècle. Ne ferme-t-on pas les yeux en Europe sur cet esprit d'exclusivisme qui caractérise l'Anglais, et ne reproche-t-on pas trop souvent aux seuls Anglo-Américains des idées qu'en définitive ils n'ont reçues que de leurs aïeux?

Plus malheureux encore à Maurice que le nègre et le mulâtre, dont il se rapproche beaucoup par la couleur, est le *coolie* indien engagé pour la culture des terres, le travail des sucreries et le service des maisons. Ces pauvres parias venus de l'Inde dans une colonie où ils espèrent gagner quelques piastres de plus par année forment plus des deux tiers de la population. L'Indien est d'ordinaire soumis à son maître, obéissant, mais d'un caractère généralement froid et sombre, qui est fort loin d'être gai et communicatif comme celui du noir. Les traités que passent les travailleurs immigrés avec leurs patrons se limitaient autrefois à deux ou trois ans au plus; mais ils ont, depuis cette année même, été portés à cinq ans, au grand contentement des planteurs et des fabricans de sucre. L'Indien, en s'engageant, a droit à la nourriture, composée de riz et de poisson salé, au logement, consistant en une cahute de paille où sont entassés les travailleurs, quelquefois aussi au vêtement, réduit à deux pantalons, deux chemises et un foulard par année. L'engagé reçoit en outre, suivant les cas, de 2 à 4 piastres, soit de 10 à 20 francs par mois. Les frais d'immigration et de ra-

patriement sont à la charge des habitans. Un agent spécial, sous le titre de protecteur des immigrans, est nommé par le gouvernement pour veiller à leurs intérêts. Malgré les mauvais traitemens et les injustices dont il a parfois à souffrir, l'Indien afflue à Maurice, ne demandant qu'à travailler. Il est là plus heureux moralement que dans son propre pays, où sa position de paria le rend un objet d'horreur pour ses compatriotes d'une autre caste; il trouve surtout des avantages matériels assez grands non-seulement pour l'attirer, mais souvent même pour le retenir. Cet amour de l'Indien pour le gain et son aptitude presque exclusive au travail de la terre le font mépriser des affranchis, qui ne comprennent pas l'épargne, et qui, fiers de leur liberté, ne veulent plus aller travailler aux champs pour qui que ce soit, si ce n'est pour eux-mêmes. Il n'est pas de mauvais noir qui ne se croie bien supérieur à l'Indien, à ces affreux Malabars, comme il les appelle. Cependant presque tous les Indiens savent lire et écrire, jusque dans les plus infimes castes, tandis que bien peu de noirs sont capables de signer leur nom, même par une croix, et que nul d'entre eux ne parle d'autre langue que le créole, français naïf et adouci dans toutes ses syllabes, mais qui ne plaît que dans la bouche des femmes. L'Indien a bien d'autres qualités qui l'élèvent au-dessus du noir. Fidèle au culte de la patrie, dont le nègre ne se plaît à se rappeler que les danses grossières, le paria célèbre en pays étranger les grandes fêtes religieuses de l'Inde, qui consacrent pour lui le souvenir du sol natal. Un mariage, un baptême d'après les rites de la religion hindoue sont aussi, dans beaucoup de cas, accompagnés à Maurice de toutes les cérémonies observées dans l'Inde en pareille occasion. Ce sont des offrandes, des libations à Brahma, Civa et Vichnou, trinité antique qui a précédé celle du catholicisme; c'est la représentation de drames sans fin, qui se rattachent également aux religions nationales. Les acteurs y sont vêtus de riches et splendides costumes apportés exprès de Madras et de Calcutta, et dont on ne se sert que pour ces occasions solennelles.

Venus avec les travailleurs indiens à Maurice, mais préoccupés d'un but différent, se présentent en rangs peu serrés les Chinois, les Arabes, les mahométans de l'Inde et les Parsis. Tout a été dit sur les premiers, en fort bons termes, dans une étude qui a paru dans la *Revue* (1). Insistons seulement sur un fait. Nos colons de La Réunion, voulant imiter ceux de Maurice et suivant une vieille routine, se sont attachés à demander des travailleurs de l'Inde; mais nos comptoirs ont bien vite fini de leur en fournir. On s'est alors adressé à la Grande-Bretagne. Le gouvernement anglais, jaloux de ses pré-

(1) *Les Chinois hors de la Chine*, par M. Alfred Jacobs, *Revue* du 1er novembre 1858.

rogatives et ne voulant pas vider trop vite sa pépinière de travailleurs, n'a consenti d'abord qu'à nous en octroyer 6,000, nombre illusoire, quand les besoins de notre colonie en exigeaient 50,000 et au-delà. Grâce à la persistance d'un honorable planteur, M. Imhaus, naguère encore délégué de la colonie à Paris, l'Angleterre a consenti à se montrer enfin traitable, et une convention vient d'être passée entre les deux gouvernemens, qui permet à la France d'engager dans l'Inde, sous certaines réserves, autant de travailleurs qu'elle voudra. Tout ira bien tant que la fraternelle alliance durera; mais si l'union anglo-française est un jour rompue, qui alimentera nos colonies de travailleurs? Il y avait, il y aura toujours la Chine, à laquelle on n'a pas voulu songer; il y aura peut-être aussi la Cochinchine, si nous y établissons des comptoirs sérieux. On a repoussé les Chinois à Bourbon, et l'on n'en veut plus entendre parler à aucun prix. On les accuse d'être des voleurs et des paresseux de la pire espèce; mais on oublie de dire qu'on les avait, pour une première expérience, ramassés à la hâte à Singapore, dans une espèce de *presse*, comme celle qui est usitée en Angleterre pour recruter des matelots. Doit-on s'en rapporter à un seul essai sur 200 Chinois, peut-être échappés des galères, quand on voit ce que les Chinois ont fait et font encore tous les jours en Australie et en Californie? Dans ce dernier pays, nous n'avons pas vu moins de 50,000 travailleurs de cette race, et ils seraient bien plus nombreux encore sans la proscription prononcée par les Américains, qui ont craint une invasion de la race jaune. Tous ces Chinois travaillent sur les *placers* et dans les jardins avec un ensemble merveilleux; aucun mineur ne connaît mieux le lavage des sables aurifères, aucun agriculteur ne soigne mieux ses jardins ou ses champs. Il nous semble que de tels travailleurs, intelligens, paisibles, industrieux, comme ils le sont tous, quoi qu'on ait pu dire, rendraient de grands et signalés services dans nos colonies, surtout pour la culture de la canne et la fabrication du sucre, que les Chinois connaissent déjà et pratiquent chez eux sur une grande échelle. Il y a en Chine une porte d'immigration toujours ouverte pour les colonies. La Havane et le Pérou, qui y ont frappé, s'en sont montrés fort satisfaits, nous le savons personnellement. En outre ce moyen d'immigration est toujours accessible; il n'est pas besoin de traités pour le faciliter, et l'on sait fort bien que les *coolies* chinois ne redoutent guère pour eux-mêmes les défenses d'émigration édictées par leur empereur. A Maurice, les Chinois ne fréquentent pas les plantations, où peut-être ils ont travaillé un moment; ils se sont réservé le commerce de détail, surtout celui d'épicerie, qui leur est entièrement dévolu.

Pour terminer cet examen des différentes races établies dans la

colonie, il faut citer les Arabes de la côte orientale d'Afrique et de l'Arabie, qui font le commerce à Port-Louis. Leurs navires y apportent surtout du café, des grains, des ânes de Mascate et des chevaux d'Abyssinie. Des mahométans de l'Inde sont aussi fixés à Maurice, venant principalement de Bombay et de Calcutta. Quelques-uns sont à la tête de très riches maisons. Pour n'oublier personne, nommons enfin les Parsis, ces Guèbres de la Perse, si longtemps persécutés dans leur pays. Fidèles depuis Zoroastre au culte du feu, qu'ils adorent comme l'esprit éternel qui commande à la matière, ils se montrent dans les transactions d'une loyauté à toute épreuve. Nous pouvons hautement proclamer, après divers voyages dans presque toutes les parties du globe, que nous n'avons nulle part rencontré de plus honnêtes commerçans. Ils n'ont qu'un prix pour chaque chose. Doux avec les leurs, polis et dévoués pour leurs cliens, ils se montrent empressés pour tout le monde, et cela sans bassesse, sans flatterie. D'une instruction au-dessus de la moyenne, ils parlent, outre leur langue, l'anglais, le persan et souvent le français très correctement. A Bombay, à Calcutta, où ils sont établis en grand nombre et où ils possèdent même plusieurs journaux, presque tout le commerce et la banque sont concentrés dans leurs mains. A Aden, il y a aussi plusieurs maisons de Parsis. L'une d'elles fait toutes les affaires de la *compagnie péninsulaire orientale*, qui a le service des vapeurs de l'Inde, de la Chine, de l'Australie, ainsi que de Maurice et de Bourbon. Les grandes maisons parsis ont toutes des correspondans en Europe, surtout à Londres, où l'on rencontre souvent ces voyageurs au type caucasien, au costume asiatique, au chapeau de toile cirée d'une forme étrange qui rappelle le bonnet persan.

IV. — LE COMMERCE ET LA POLITIQUE COLONIALE ANGLAISE.

Dans un pays peuplé de races aussi entraînées vers le commerce que celles qui viennent d'être citées, dans une colonie où les Anglais, ces grands marchands de l'univers, se sont établis par droit de conquête, les affaires, comme on le pense, sont loin de chômer. Aussi très peu de places sauraient-elles être comparées à Port-Louis pour le mouvement, l'activité, surtout pour la quantité innombrable de marchandises qui s'y débarquent et s'y consomment. Sur ce dernier point, les habitans du pays eux-mêmes restent émerveillés et se demandent comment l'île Maurice peut autant consommer. La réponse est, selon nous, facile : c'est que tout le monde y dépense en grande partie ce qu'il gagne, et que l'Europe n'envoie pas toujours aux co-

lonies ses meilleures marchandises. On connaît le trait de ce négociant parisien qui réunissait tous ses *rossignols* (qu'on veuille bien nous passer le mot), et les disposait sous cette commune étiquette : *bon pour les colonies.*

Le commerce de Port-Louis se fait en première ligne avec l'Angleterre, puis avec la France. En retour du sucre qu'elle reçoit, l'Angleterre envoie son charbon, sa bière et les produits de ses manufactures; la France expédie ses vins, qui gagnent singulièrement en qualité dans le voyage, ses liqueurs, ses eaux-de-vie, son huile, ses articles dits de Paris, etc. Les Indes anglaises et néerlandaises apportent du riz, du tabac, des grains, du café, des toiles et des étoffes, puis de petits chevaux venant de Batavia, et les produits si connus de la Chine. Manille adresse à Port-Louis ses cordages et ses cigares renommés. L'Amérique du Nord envoie de la glace, dont les négocians de Boston alimentent le monde entier, des bois de construction (que fournit aussi la Suède), des viandes salées, des farines, enfin tous ces produits si divers que fabriquent les États-Unis. De l'Amérique du Sud, le Pérou expédie son précieux guano des îles Chincha, auquel ceux de la Bolivie, de la Mer-Rouge et du Cap ne peuvent faire concurrence; Montevideo et Buenos-Ayres importent leurs mules des *pampas*, rivales de celles du Poitou. La colonie anglaise du Cap fournit son fameux vin de Constance, des pois, des chevaux, des grains; Natal envoie des moutons et du beurre; l'Australie, du blé, des salaisons, des farines. Madagascar apporte son riz, plus estimé que celui de l'Inde, ses beaux *lambas*, ses *pagnes* tissés avec le fil des cocotiers, ses bœufs à la bosse sur le cou, espèce inconnue à l'Europe, enfin quelques porcs et moutons et de nombreuses volailles. Les Seychelles (archipel jadis au pouvoir de la France et conquis sur elle par les Anglais en 1794) expédient de l'huile de coco, dont on se sert pour l'éclairage, des sacs de vacoa, des tortues de mer, des oranges, des citrons, connus sous le nom de citrons-galets et renommés pour leur jus, des noix de coco, de l'écaille, enfin ces objets de fantaisie gracieux que les habitans de Mahé, la principale des Seychelles, fabriquent avec les jeunes feuilles du cocotier de mer. Les Seychelles produisent en outre des bois précieux pour l'ébénisterie, la construction des édifices et des navires, du girofle, du café, du riz, du cacao, du sucre, enfin du coton de l'espèce dite longue-soie, qui au XVIIe siècle et même jusqu'à l'affranchissement des esclaves, fit la fortune de ces contrées.

Toutes ces cultures ont depuis déchu; mais les Anglais, absorbés jusque-là par leur colonisation de Maurice, vont reprendre sur une large base celle des Seychelles, et déjà la capitale de l'île Mahé, Port-Victoria, autrefois *l'Etablissement*, renaît à une nouvelle vie.

Cette ville est dans une situation des plus heureuses, au pied d'une haute montagne, le Morne-Blanc, qui s'élève à 450 mètres, et dont les contre-forts sont plantés de filaos et de cocotiers, vertes forêts qui s'étendent jusqu'au bord de la mer. La rade de Victoria est des plus belles et toujours sûre; elle offre un bon mouillage aux navires qui fréquentent ces parages, entre autres les baleiniers américains, et sert de port de relâche aux vapeurs de *la compagnie orientale*. Le pays est remarquable par sa température toujours égale et douce, et c'est un lieu de guérison pour les malades de Maurice. Les nègres des Seychelles, importés au temps de la traite, où la position de ces îles favorisait singulièrement les opérations des négriers, sont renommés pour leur taille et leur force; mais ils sont nonchalans et très peu amis du travail sous ce climat d'une beauté exceptionnelle, qui fournit à l'homme, sans qu'il se donne aucune peine, tout ce dont il peut avoir besoin.

L'archipel des Seychelles se trouve sur la route d'Aden, station centrale des vapeurs anglais dans l'Océan-Indien, et sur celle de Mascate et de Zanzibar, avec lesquels la colonie de Maurice entretient des relations très actives. Le commerce de Maurice avec La Réunion est aussi très suivi. Enfin les négocians de Port-Louis envoient leurs navires vers les îles voisines, Rodrigue et Agalega, d'où l'on retire surtout de l'huile de coco. Citons, pour terminer, les îles Saint-Paul et Amsterdam, tout à fait au sud de l'Océan-Indien, par 38 degrés de latitude, et où des bateaux de Port-Louis vont chercher du poisson salé. Ces îles appartiennent également à la France et à l'Angleterre, car les colonies anglaises en revendiquent la possession, tandis que les habitans se regardent comme dépendans de l'île Bourbon : *adhuc sub judice lis est*. On rencontre dans ces îles des sources froides à côté de sources bouillantes, phénomène curieux que la nature volcanique de ces terrains permet d'expliquer, et qui se retrouve pareillement à La Réunion.

Pour donner une idée précise du mouvement commercial de l'île Maurice, nous allons présenter quelques chiffres significatifs. En 1857, il est entré à Port-Louis 728 navires, jaugeant 271,000 tonneaux. Un tiers de ces navires étaient étrangers, les deux autres tiers appartenaient à l'Angleterre. Malgré cette prospérité, l'intérêt commercial se maintient à 12 pour 100 et l'intérêt civil à 9; l'élévation de ce taux est due à la rareté du numéraire dans le pays. Cette rareté est plus grande encore à La Réunion, où l'on a été obligé d'introduire des pièces d'argent de bas aloi, auxquelles on a donné un cours au-dessus de la valeur intrinsèque, et où l'on a rendu le papier-monnaie presque obligatoire dans les transactions. Aussi, quand on considère l'état relativement inférieur de notre colonie,

comparée à celle de Maurice, on se demande quelles ont pu être les causes de cette infériorité (1). Il y a des causes physiques que l'on ne saurait nier, et à ce sujet le gouvernement n'a peut-être pas donné à la colonie tous les secours qu'elle mérite : nous voulons parler de la création d'un port. On a choisi récemment Saint-Pierre, et nous n'avons pas à combattre la décision, bien que d'autres points eussent pu, à notre avis, être plus convenables; mais il a fallu que les habitans de Saint-Pierre eux-mêmes, dans un moment d'élan civique dont nos concitoyens donnent trop peu d'exemples, fissent les frais des premiers travaux. L'état n'a cédé que peu à peu, et il marchande encore à la *colonie modèle*, à ce pays lointain qui ne reçoit rien de la mère-patrie et qui lui rapporte net plus de 20 millions tous les ans, il marchande les 6 ou 7 millions nécessaires pour l'achèvement d'un port à Saint-Pierre. Les travaux, commencés depuis 1854, vont lentement, s'avancent avec indécision (2). En attendant, les primes d'assurance sur nos navires qui vont à Bourbon sont toujours très élevées, car presque tous partent et arrivent à l'époque des plus mauvais temps; les frets sont aussi hors de proportion, et la différence entre le prix que réclament les armateurs pour le port de Saint-Denis et Port-Louis, qui se touchent, est souvent de plus de 30 pour 100!

Cette cause d'infériorité physique admise, c'est-à-dire l'absence d'un port à La Réunion, inconvénient auquel l'achèvement du port de Saint-Pierre remédiera complétement selon les uns, à moitié selon les autres, quelles sont les conditions morales qui règlent l'état d'infériorité de notre colonie vis-à-vis la colonie anglaise? Un argument toujours opposé dans ce cas aux Français, argument juste, il faut le reconnaître, ne saurait cependant être accepté en cette circonstance : nous entendons la différence si grande entre nos aptitudes et celles des Anglais en matière de commerce et de colonisation. Dans le cas présent, l'argument n'a aucune valeur. A Maurice comme à La Réunion, les gens qui s'occupent d'affaires sont presque tous de race française; tout au plus quelques Anglais sont-ils établis à Port-Louis et dans les plantations. Malheureusement les conditions du problème changent, si, au lieu d'examiner les aptitudes, nous étudions la politique coloniale des deux métropoles. C'est là que gît la seule cause de notre infériorité vis-à-vis des Anglais; c'est

(1) Le mouvement commercial de La Réunion en 1857 a été le suivant : 412 navires, jaugeant 136,000 tonneaux. Un dixième seulement des navires appartient à la marine étrangère. On voit que de tous côtés notre infériorité est navrante; mais aussi nous la devions, depuis Colbert, au *pacte colonial* que nous venons enfin de déchirer.

(2) Nous les avons vus au mois de mai 1861, et nous affirmons que rien d'important n'est fait.

ce qui doit expliquer pourquoi la colonie de Bourbon, plus fertile et sous des conditions atmosphériques peut-être plus favorables que l'île Maurice, produit cependant deux fois moins de sucre que son heureuse rivale, et fait un commerce deux fois moins important que le sien. A Maurice, les Anglais ont commencé par agir en habiles politiques: dès le lendemain de la conquête, ils ont respecté les lois, les coutumes, la religion, la langue des vaincus. Ce principe de grande tolérance est le premier en matière de colonisation, on l'oublie quelquefois aujourd'hui; mais les Romains, nos maîtres dans l'art de conquérir et de coloniser, l'avaient toujours présent à l'esprit. Ensuite la vie politique coloniale a été respectée ou plutôt introduite à Maurice. Ce pays a joui bien vite d'une très grande liberté, et les Anglais n'ont pas tardé à en faire un véritable *municipe*, comme en offre l'antique Rome. Le conseil législatif a remplacé en 1832, sur les réclamations des colons, le conseil du gouvernement, qui dès 1825 servait à pondérer le pouvoir presque dictatorial auparavant du gouverneur. Dès 1820, Port-Louis était ouvert aux vaisseaux étrangers, et le trafic de la colonie avec l'Angleterre établi sur le même pied que celui des Indes occidentales; enfin le port de Mahébourg était livré au commerce en 1836. La traite des esclaves avait été solennellement prohibée par acte du parlement britannique en 1813; l'abolition de l'esclavage, prononcée par le même parlement en 1833, était mise en exécution à Maurice dès 1835. Comme pour préparer cette grande mesure, le conseil de la colonie avait déjà supprimé en 1829 toutes les distinctions blessantes qui avaient jusque-là existé entre les blancs et les gens de couleur, et décrété l'égalité civile et politique des deux classes. En 1832, en même temps que le gouvernement accordait aux colons la formation d'un conseil législatif, il faisait droit à leur demande sur un autre point, et la liberté de la presse était proclamée dans la colonie. Enfin en 1849, par ordonnance du conseil législatif, une corporation municipale était instituée à Port-Louis.

Nous sommes loin de retrouver les mêmes libertés à La Réunion. Ici, c'est un gouverneur qui discute presque sans appel toutes les questions qui intéressent le pays. Le conseil privé qui l'entoure est formé de l'ordonnateur, du directeur de l'intérieur, du procureur-général, du contrôleur colonial, tous personnages fort respectables, mais fonctionnaires de l'état, et tous si peu payés qu'il y a quelque honte à rapprocher leurs maigres appointemens de ceux des employés anglais (1). On n'appelle dans le conseil que deux habitans

(1) Exemples : le gouverneur de Maurice reçoit par an 175,000 fr., celui de La Réunion 60,000 francs; le procureur-général touche à Port-Louis 50,000 fr., à Saint-Denis 15,000 francs. On dit qu'un projet de loi doit élever le traitement du gouverneur de La

notables, formant par conséquent toujours minorité, bien que seuls ils soient vraiment informés des besoins de la colonie. Ils sont nommés d'ailleurs par l'état. Dans les communes, les maires, les conseillers municipaux, sont choisis par le gouverneur. Il en est de même pour les membres du conseil-général, dont moitié sont cependant élus par les conseils municipaux; mais les membres du bureau sont désignés par le gouvernement. Le délégué colonial lui-même, véritable député que la colonie envoie à Paris pour y défendre ses intérêts devant les ministres compétens, mais non plus devant les chambres comme naguère, le délégué colonial ne se rend à Paris que lorsque sa nomination a été ratifiée par le gouverneur. Il est choisi au reste parmi les membres du conseil-général. Les questions de presse, de culte, sont, comme celles d'intérêt local, soumises au gouverneur; seulement, dans les questions de culte, l'évêque, qui fait alors partie du conseil privé, est consulté. Dans tous les cas, le gouverneur est plus qu'un préfet, plus qu'un chef d'état dans un pays constitutionnel. Il jouit d'un pouvoir presque absolu et sans contrôle, et peut dire, parodiant un mot fameux : « La colonie, c'est moi! » Nous ne voulons pas le moins du monde attaquer la personne des gouverneurs de nos colonies, celui de La Réunion notamment, dont nous avons pu par nous-même apprécier toute la bonté, jointe aux mérites éminens qui distinguent l'un de nos capitaines de vaisseau les plus honorables, M. le baron Darricau. Ce que nous combattons, c'est notre système colonial, encore trop empreint des idées étroites qui présidaient à la politique maritime au XVIIe et au XVIIIe siècle. Ces idées ont fait leur temps, et il faut marcher en avant. Port-Louis de Maurice, ouvert à toutes les nations, offre un mouvement commercial sans cesse progressif; le port de Saint-Denis ne le suit que lentement. Le libre commerce ne lui était pas même permis avec Maurice, il n'y a encore que peu de mois, alors que régnait toujours le fameux pacte colonial. Tout récemment La Réunion manquait de savon par suite du retard de plusieurs navires attendus de Marseille et retenus par des vents contraires au détroit de Gibraltar; il a fallu une permission expresse du gouverneur pour faire venir du savon de Maurice. Le même fait s'est produit à une époque où la colonie, au lieu de manquer de savon, manquait de riz, disette plus grave. Dans tous les cas, tout se paie au moins 25 pour 100 plus cher à La Réunion qu'à Maurice. Ainsi le sel, les grains, la viande salée et de boucherie, la morue, le charbon de terre, le guano, les mules, sont à un taux toujours beaucoup plus élevé à Saint-Denis qu'à Port-Louis.

Réunion à 70,000 fr. et ceux des chefs de service à 20,000. Les traitemens des fonctionnaires anglais de l'île voisine n'en resteront pas moins supérieurs de plus du double.

Aujourd'hui la liberté commerciale est proclamée en France, et de pareils faits ne se représenteront plus; mais notre système colonial n'est pas changé. On se plaint que la France n'a plus de colonies : elle a cependant l'Algérie, dans une position exceptionnelle, et qu'elle ne peut pas coloniser; elle a la Guyane, le Sénégal, dans une situation des plus belles, et qui sont loin d'être en grand progrès; elle a la Nouvelle-Calédonie, très heureusement placée aussi, et surtout très richement dotée de la nature, mais où elle n'a encore que des marins; elle a des droits sur Madagascar qu'elle paraît avoir oubliés; enfin elle vient de fonder des comptoirs en Cochinchine; mais partout nous ne voyons que des matelots et des soldats, et peu de colons. C'est là notre vice : c'est par la liberté, et non par la discipline militaire, c'est avec la bêche, et non avec le sabre, qu'on fonde des colonies. Dans celles qui nous restent, témoignage d'une antique splendeur, toute vie municipale a été détruite, et ce fut un tort des plus graves. Vous vous plaignez de l'absentéisme des colons, et vous avez anéanti chez eux tout ce qui pouvait les attacher au sol après l'amour du gain. C'est le retour de cette vie municipale, libre, expansive, nécessaire à la bonne marche des affaires intérieures, que nos colonies, imitant l'exemple de Maurice, devraient réclamer de la métropole, non le stérile honneur, auquel elles semblent attacher tant de prix, d'envoyer des députés au corps législatif, bien entendu en excluant les noirs et les mulâtres. En Angleterre, les députés du parlement ne sont pris que dans la Grande-Bretagne; mais les colonies jouissent d'une vie propre, elles ont même leurs chambres haute et basse quand elles ont une certaine importance, comme le Canada, le Cap, l'Australie. Nous ne parlons pas de l'Inde, qui vit sous un régime spécial récemment modifié. On argue contre cette vie politique laissée aux colonies le désir qui leur vient plus tard de se séparer de la métropole. C'est vouloir faire, selon nous, un cas général d'un cas particulier. De ce que les États-Unis se sont détachés de l'Angleterre, et dans le principe bien malgré eux, il ne s'ensuit pas que toutes les autres colonies anglaises feront de même. L'exemple est là pour le prouver : le seul pays dont on a cru la fidélité suspecte, le Canada, n'a jamais montré des intentions vraiment séparatistes. Et quand cela serait après tout, quel mal y aurait-il à fonder de grands empires par le monde, et à les laisser vivre de leur vie propre quand le moment serait venu? Serait-il extraordinaire que cette loi qui règle le développement de tous les êtres animés réglât aussi le développement colonial?

L. Simonin.

LA POLITIQUE

DU LIBRE ÉCHANGE

II.

LE RÉGIME ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE DEPUIS 1789.

La tâche à laquelle je suis amené par l'ordre de ces études (1) est difficile à tous égards. J'entreprends de caractériser le régime économique suivi chez nous depuis la fin du siècle précédent jusqu'à l'expérience commencée l'année dernière. Il faut dire sous quelles influences, par quels entraînemens ce régime s'est développé, quels en ont été les effets, pourquoi il a fait son temps, et comment une transformation prudemment conduite deviendra profitable, même à ceux qui résistent. Ce qui m'effraie dans ce programme, ce n'est pas la nécessité de recueillir, d'élucider une multitude de faits administratifs oubliés ou inaperçus : c'est qu'en montrant comment, sous l'illusion du système protecteur, on en est venu à constituer des priviléges, des monopoles, une réglementation compressive, comment ont été commises tant d'erreurs ou de fautes contenant en germes nos malheurs politiques, j'aurai l'air d'appeler la réprobation sur des hommes d'état de toute couleur, sur des citoyens de toute classe, dont le plus grand tort a été d'accepter sans examen les préjugés de leur temps en matière d'économie sociale, et qui ont souvent fait ou toléré le mal avec la naïve conviction de bien faire.

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1861.

Fallait-il s'arrêter devant cette considération et supprimer quelques vérités utiles par ménagement pour des amours-propres individuels ou pour des susceptibilités de partis qui peuvent se rattacher à des traditions respectables? Les personnes consultées à cette occasion ont répondu par la négative, et voilà pourquoi l'on va exposer, sans amertume comme sans réticence, la série des faits économiques, en montrant la relation qui les unit avec la politique proprement dite, et l'influence qu'ils ont eue sur les destinées de notre pays.

I. — RÉVOLUTION.

Deux grands génies rayonnaient tour à tour sur l'assemblée qui immortalisa la date de 1789 : Rousseau pour la philosophie politique, et en matière d'économie industrielle Turgot. Ce ministre ami du peuple, comme l'appelait Louis XVI, était mort en 1781 : il n'avait laissé aucun écrit dogmatique; mais la tradition de ses idées était vivante, et l'un des constituans les plus illustres, Condorcet, venait d'exposer sa vie et ses doctrines d'après des souvenirs personnels et sur le ton de l'admiration respectueuse. On y lisait (je copie en abrégeant) que « les règlemens combinés sous le prétexte d'encourager l'industrie nationale ne font qu'en déranger le cours naturel, que tout privilége pour acheter, pour vendre, pour manufacturer, loin d'animer l'industrie, la change en esprit d'intrigue dans les privilégiés, et l'étouffe dans les autres, en un mot que toutes ces précautions de la timidité et de l'ignorance, toutes ces lois nées d'un esprit de machiavélisme qui s'est introduit dans la législation du commerce comme dans les entreprises de la politique, produisent des gênes, des vexations, des dépenses inutiles, pour aboutir à des résultats opposés à ceux qui ont été annoncés. » Les nouveaux législateurs partagèrent en général cette conviction, et ils étaient disposés à la faire prévaloir; s'ils ne la poussèrent pas toujours jusqu'au radicalisme, c'est que leur ferveur pour les réformes fut plus d'une fois altérée, sans qu'ils s'en doutassent, par la subtile influence des intérêts individuels. Cette influence se fit particulièrement sentir en matière de douanes.

Les principes qui devaient présider à l'établissement des tarifs avaient d'abord été résumés ainsi : exemption totale à l'entrée des alimens ordinaires et des matières brutes à l'usage des manufactures, — droits modérés sur les matières utiles et toujours croissans à mesure que l'utilité des objets s'affaiblit et qu'on arrive au luxe, — franchise presque générale à la sortie, avec la réserve d'établir, selon l'opportunité, des taxes fiscales pour exploiter les

besoins de l'étranger. Toutefois, sous la pression d'un comité très actif qui s'intitula *députation des manufactures*, il fut décidé qu'on n'affronterait pas les périls de la concurrence absolue, et qu'on maintiendrait en faveur des fabriques nationales certains droits protecteurs pouvant aller jusqu'à la prohibition. Les bons instincts de l'assemblée firent heureusement contre-poids aux efforts de l'intérêt particulier, et le tarif de 1791 resta en définitive beaucoup plus libéral que le programme d'où il découlait. A l'importation, il y avait affranchissement complet pour les grains de toute sorte, les bois, le bétail, les peaux, les filasses, la laine et le coton brut, la fonte de fer et le cuivre non ouvré. Les denrées coloniales, les vins et les liqueurs furent rangés dans la catégorie des objets de luxe. On ne reconnut pas sans doute le besoin de protéger notre métallurgie, très supérieure alors à celle des Anglais. Les fers en barres ne furent taxés qu'à raison de 2 francs les 100 kilogrammes, les aciers à 3 francs, les machines et outils à 36 francs. Quant aux tissus, les prix semblent avoir été évalués de manière à offrir une protection du quart de la valeur vénale. Les prohibitions prononcées furent en si petit nombre et de si faible importance qu'elles ne méritent pas d'être signalées. Les taxes et les entraves à la sortie trahissent la crainte de fournir aux étrangers des moyens de concurrence.

Quant au régime de l'industrie à l'intérieur, l'assemblée constituante comprenait largement le principe de liberté, et elle a fait peu de sacrifices aux préjugés. Je ne sais si l'on pourrait trouver dans l'histoire quelque autre exemple d'un changement aussi soudain, aussi radical dans la vie d'un peuple. Les provinces de l'ancienne France étaient isolées commercialement et séparées les unes des autres autant que de l'étranger. Une fiscalité complexe et oppressive pesait sur toutes les transactions. Chaque métier avait ses cadres qui ne s'élargissaient pas, ses règlemens qui ne fléchissaient jamais. Nul ne conservait le complet usage de son activité, de son intelligence. En moins de six mois (d'octobre 1790 à mars 1791) et en vertu de cinq ou six lois, chacun rentre en possession de soi-même. Les droits de traite à l'intérieur, les péages, les octrois sont abolis. Le remplacement des taxes et redevances de toute nature par la seule contribution foncière fait disparaître une foule d'impôts malfaisans. La suppression des priviléges industriels, des corporations d'artisans et de marchands est proclamée en des termes absolus qui font tomber toutes les entraves : à l'avenir, ni apprentissage forcé, ni maîtrise à acheter, ni obstacle dans le choix d'une profession, ni servitude réglementaire dans la pratique. Cette restitution de la liberté, remarquons-le bien, n'intéresse pas seulement les

gens de boutique et d'atelier; elle va bien au-delà : elle implique le droit de former à volonté des compagnies industrielles, d'ériger des banques, de négocier en grand sans l'intermédiaire des agens officiels, de faire sans entraves le commerce maritime, de pratiquer à volonté tous les genres de spéculation monopolisés autrefois.

Cet affranchissement presque absolu de l'industrie coïncidait avec l'abolition des servitudes rurales, avec cette vente des biens nationaux qui avait dans la pratique la portée d'une loi agraire. L'activité nationale se précipita par toutes les issues qu'on lui ouvrait avec une force d'expansion extraordinaire. Les symptômes de la prospérité commerciale se manifestèrent instantanément. Le chiffre des échanges avec l'étranger dépassa en 1792 celui des années les plus favorables. Chacun voulait exercer ses aptitudes dans la profession de son choix. Plusieurs grandes banques commencèrent à émettre des papiers de crédit fort bien accueillis par le public. A la Bourse de Paris, il se faisait par jour pour plus de 40 millions d'affaires. Au commencement de 1793, je trouve 138 agens de change pour Paris, 117 commissaires-priseurs, 491 avoués auprès des divers tribunaux. La liberté de la presse, de l'enseignement et des théâtres donna un vif essor à toutes les professions qui se rattachent à la publicité, notamment à l'imprimerie. Nombre de gens autrefois déclassés cherchaient à travailler et trouvaient à vivre.

Malheureusement l'expérience de la liberté, à peine commencée, fut violemment suspendue. Le progrès économique exige du calme, et l'on entrait dans une période de convulsions et de déchiremens. Il n'y aura plus bientôt qu'une affaire pour la grande majorité des citoyens : la défense de la révolution contre les ennemis de l'intérieur et du dehors, à quelque prix que ce soit et par tous les moyens que peut suggérer l'énergie désespérée. On court au club, aux arsenaux patriotiques, dans les provinces insurgées, aux frontières, sans s'inquiéter si le champ va rester en friche, l'atelier désert, le professeur sans auditoire. La convention lance ses décrets comme on met le feu au canon, sans songer aux choses utiles qu'on risque d'abattre, mais en vue du mal qu'on peut faire à l'ennemi. En novembre 1792, elle interdit l'émission des billets payables à vue et au porteur, au risque de tuer les banques naissantes, parce qu'elle y voit une concurrence pour les assignats dont elle a besoin. Elle décrète les réquisitions et le maximum sans s'inquiéter de tuer le commerce, parce qu'elle ne veut pas que les armées soient paralysées, ni que le peuple, affamé systématiquement, maudisse la révolution. Si elle improvise un acte de navigation calqué sur celui de Cromwell, si elle empêche l'exportation des grains, si elle frappe de prohibition les produits anglais, ce n'est pas qu'elle méconnaisse

le principe de la liberté des échanges : les mesures qu'elle prend sont, à ce qu'il lui semble, des manœuvres de guerre, impérieusement commandées par les besoins de la défense. Après la victoire, s'il est possible, on reviendra à la saine économie de l'assemblée constituante.

Il y avait une autre arme de guerre bien plus dangereuse encore. On peut dire des assignats qu'ils ont en même temps sauvé et perdu la révolution : ils ont sauvé le principe de 89 en lui fournissant le moyen de se défendre sur les champs de bataille; ils ont perdu la république en l'empêchant de se constituer d'une manière tolérable. Le comité issu de la convention donna l'étrange spectacle d'un gouvernement qui, avec quatorze armées et plusieurs escadres à pourvoir, tous les services administratifs à créer, des bandes d'affamés à assouvir, était littéralement sans budget et sans finances. Sauf les douanes, qui donnaient environ 8 millions, il n'y avait plus de contributions indirectes. L'impôt direct, levé suivant les rôles de l'assemblée constituante, aurait dû fournir 378 millions; mais la perception en était très irrégulière, et les contribuables étaient d'ailleurs admis à se libérer avec des assignats au pair. Or, en pleine terreur et malgré le péril qu'il y avait à être signalé comme dépréciateur de la monnaie nationale, ces papiers étaient déjà cotés dans le commerce avec une perte qui variait de 50 à 75 pour 100. Bien des financiers qui se croyaient habiles conseillaient naïvement au comité de salut public de ne plus accepter les assignats qu'au cours du jour; mais les Cambon et les Robert Lindet savaient bien que le papier républicain n'était préservé d'un avilissement complet que par la faculté qu'il conservait de procurer un dégrèvement des trois quarts sur l'impôt. En précipitant la démonétisation de l'assignat, ils se seraient privés de leur unique ressource. A chaque besoin d'argent, on faisait courir la planche sous la presse; on augmentait seulement le tirage en proportion de la baisse, afin d'obtenir la somme voulue. Grâce à ce procédé, les émissions présentaient un total de 45 milliards 579 millions en mars 1796, époque où les assignats furent démonétisés et remplacés par les mandats territoriaux, qui ne valaient guère mieux. L'immensité de cette fabrication, qui n'était d'ailleurs un mystère pour personne, devient en quelque sorte l'excuse de ceux qui l'ont pratiquée. Il sautait aux yeux des plus ignorans qu'une dette de 46 milliards n'était pas garantie par les biens nationaux disponibles, et qu'elle ne serait plus que très incomplétement remboursée. On s'attendait, en s'y résignant, à un sauve-qui-peut financier dans lequel il y aurait nécessairement des victimes. La perte d'ailleurs était beaucoup moins forte qu'on aurait pu le supposer d'après de si gros chiffres : elle s'était réduite et dissémi-

née par parcelles sur toutes les têtes par l'effet des dépréciations successives, et tel qui aurait reçu dans les derniers mois 100 francs en papier n'aurait perdu en définitive que 4 ou 5 sous au jour de la démonétisation.

Cependant la circulation monétaire, comme celle du sang dans le corps humain, ne saurait être troublée impunément. Bien que le patriotisme eût amnistié l'usage et même l'abus des assignats, il n'en restait pas moins dans la pratique de chaque jour des embarras et des souffrances sans nombre. Lorsque fut établi le directoire, un papier complétement discrédité était l'unique ressort de l'administration, l'unique instrument des échanges. En 1795, le papier ne conservant même plus la centième partie de sa valeur nominale, on décréta qu'une certaine fraction de l'impôt foncier serait perçue en nature. Pour chaque franc d'impôt, on devait fournir dix livres de blé. Voilà donc le gouvernement devenu marchand de grains, et ayant à placer chaque année environ 16 millions d'hectolitres. Quant aux douanes, non moins utiles, disait-on, pour empêcher l'introduction des émigrés que celle des marchandises proscrites, on exigeait des espèces : la petite protection douanière assurée par le tarif de 1790 aurait été en effet bien dérisoire, si on avait reçu pour le paiement des taxes les assignats au pair. L'emprunt forcé auquel on avait eu recours pouvait être soldé, au choix du débiteur, en argent, en papiers au cours de la Bourse, en grains, en métaux, en marchandises utiles à l'armée. De temps en temps, on annonçait des ventes de biens confisqués, payables en mandats territoriaux, et le contre-coup des enchères imprimait aux divers papiers de brusques oscillations. Un moment vint où, l'assignat ne comptant plus, l'argent manqua tout à fait. La rente 5 pour 100 tomba à moins de 7 francs en espèces. Entre particuliers, 25 pour 100 était le taux ordinaire de l'intérêt : les engagemens du mont-de-piété se faisaient sur le taux de 3 pour 100 par mois. Dans le commerce, l'escompte du bon papier à courte échéance se faisait aussi par mois, et variait de 1 1/2 à 3 pour 100 : même à ce prix, les petits boutiquiers ne pouvaient escompter que sur nantissement de marchandises, ce qui avait donné lieu à un genre de banque usuraire dont on trouve les annonces dans les *Petites Affiches*.

Malgré tout ce désordre, on aurait tort de croire que la période comprise entre 1793 et 1799 ait été stérile et perdue pour le progrès industriel. Cette erreur a été celle des hommes d'état de l'étranger, et elle a faussé leurs appréciations politiques à notre égard. Ils voyaient un pays où toutes les sources de la finance semblaient taries, où étaient désorganisées les spéculations avec lesquelles le capital se forme en temps ordinaire; ils en concluaient que ce pays

courait à sa ruine, et qu'on allait avoir raison d'un peuple mourant d'inanition. Ils se trompaient. On ne faisait peut-être pas d'affaires en France dans le sens commercial du mot, on ne gagnait pas d'argent; mais on travaillait, on produisait, on inventait. Le patriotisme, sans qu'il s'en doutât et sans que l'Europe s'en aperçût, faisait des prodiges industriels.

Toutes les usines métallurgiques de l'ancienne France, toutes les poudreries, toutes les tanneries auraient été bien insuffisantes quand retentit le cri de guerre. Le comité de salut public fait appel aux dévouemens, et chacun se met à l'œuvre, depuis l'académicien illustre jusqu'à l'homme de peine. Les uns donnent des leçons publiques, dressent des plans, agencent des machines; les autres forgent le fer ou tournent la roue. Nos raffineries de salpêtre produisaient à peine 500,000 kilogrammes par année : on simplifie les procédés et on en fournit 6 millions de kilogrammes en neuf mois. La monarchie tombée n'avait que six fonderies pour les canons de fer ou de bronze; on en improvise trente qui livrent annuellement 20,000 pièces. Il n'existait qu'une manufacture d'armes blanches, on en crée vingt de plus. La fabrication des carabines, inconnue chez nous, y est naturalisée. Des fabriques de fusils sont installées dans plusieurs départemens, et celle de Paris donne à elle seule 140,000 fusils par année, c'est-à-dire plus que toutes les anciennes fabriques à la fois. On invente pour le service des armées la télégraphie et les aérostats. Les arts qui ont pour objet la fabrication des fers, des aciers, des cuirs, du goudron, sont renouvelés par les théories les plus savantes et les plus fécondes. Le jet lumineux du génie tombe sur la foule comme le rayon du soleil qui éclaire tout le monde. Les cours révolutionnaires où l'on enseignait les procédés expéditifs pour la fabrication de la poudre, en invitant chacun à s'y exercer, contribuaient à vulgariser les notions de chimie, et quand le patriote, les manches retroussées, s'en allait donner le coup de main dans l'atelier civique, ne faisait-il donc pas pour l'avenir son apprentissage industriel?

L'enthousiasme de la liberté était le grand ressort, mais non pas le seul. On croyait naïvement à une période de prospérité commerciale après la guerre, et on s'y préparait en multipliant les institutions utiles. Les ministères personnels avaient été supprimés, et ils étaient remplacés par des commissions spéciales. Celle qui présidait à l'agriculture et à l'industrie comprenait une réunion incomparable d'hommes illustres : Berthollet, Gaspard Monge, Guyton-Morveau, Périer, Vandermonde, Pierre Molard, Tessier, Parmentier, d'autres encore, tous dévoués et désintéressés jusqu'à l'héroïsme. C'est à cette époque, ne l'oublions pas, que furent créés coup sur

coup le Conservatoire des Arts et Métiers, l'École polytechnique, le Bureau des longitudes, les expositions de l'industrie, et ce merveilleux système métrique qui est déjà presque devenu l'instrument du commerce universel. On avait mis à l'étude un système complet de navigation intérieure, et le plan, dressé sur la plus vaste échelle par l'ingénieur Maragon, député de l'Aude, admettait l'ouverture de cent canaux et la restitution de plusieurs rivières au commerce national.

L'importance des travaux et des études minéralogiques était profondément sentie. Attendre les gens désireux de s'instruire, cela aurait été trop long. On était pressé, on courut au-devant d'eux. Un corps d'officiers des mines fut créé, avec mission de parcourir les départemens, d'y répandre l'instruction, d'en signaler les ressources. Ils donnaient des leçons orales en hiver, dirigeaient des explorations pendant l'été, avisaient à fonder des cabinets d'échantillons, des laboratoires, de petites bibliothèques spéciales. On devait se concerter pour produire une description minéralogique de la France. Pour centraliser les renseignemens utiles, on fonda le *Journal des Mines*, qu'on envoyait gratuitement aux savans français, aux étrangers, aux exploiteurs des mines qui en faisaient la demande. Écoutez en quels termes le comité de salut public annonce cette publication : « La liberté prête de nouvelles forces comme de nouvelles vertus aux peuples qui combattent pour elle. A sa voix, le salpêtre est sorti de nos souterrains. Cette voix puissante va retentir jusque dans les entrailles de la terre. Les républicains y trouveront ce que la politique des autres peuples leur refuse : du fer et de la houille. Voilà surtout ce qu'exigent les circonstances. Laissons les peuples amollis par la servitude donner le nom de précieux aux métaux brillans et rares : ce qui est précieux pour nous, c'est ce qui sert à nous défendre. »

Les idées de spéculation, d'accaparement personnel, semblaient effacées des esprits, et quand le pouvoir signale une entreprise qui peut devenir lucrative, c'est au sentiment patriotique qu'il s'adresse. Par exemple, à l'occasion des mines d'Alais, qui valent tant de millions aujourd'hui, le gouvernement invite les hommes industrieux à ne pas négliger ce trésor; il en facilitera autant que possible l'exploitation. Quand une compagnie se forme, ce n'est pas par l'amorce des gros dividendes qu'on attire l'actionnaire : on lui parle de ce qu'il doit à la patrie. Un charbonnage du Pas-de-Calais, exploité pendant plusieurs années avec profit, avait été fondé en 1794 par actions de 500 livres, subdivisées en très petites coupures. Suivant le *Journal des Mines*, « les citoyens qui n'avaient pas assez de fortune pour offrir à la patrie le montant d'une action se sont coti-

sés, et un plus grand nombre d'autres, n'ayant que leurs bras à offrir, s'empressent d'y contribuer par leur travail. »

Ainsi peut être expliqué ce phénomène sans pareil d'une époque où l'on produisait beaucoup, bien que le travail s'exécutât au rebours de toutes les lois économiques. C'était la force désordonnée du fiévreux : l'accès, en se prolongeant, aurait tué le malade. A mesure que le calme revint, les embarras se multiplièrent; le gouvernement directorial en fut écrasé. Après le discrédit des divers papiers, il resta littéralement sans ressources pour les services les plus essentiels. Ses agens avaient à lutter contre des difficultés qui les jetaient bientôt dans le découragement, sinon dans une sorte d'exaspération. Les employés des ministères restèrent pendant dix mois sans toucher de traitement. Bernadotte, devenu roi de Suède, se plaisait à raconter qu'étant ministre de la guerre, et poussé à bout par les plaintes légitimes de ses compagnons d'armes, il était entré un jour le sabre à la main chez son collègue des finances pour lui demander de l'argent : il trouva celui-ci gémissant devant le bilan de ses caisses vides. Pour l'entretien des armées, il y eut nécessité absolue de recourir au système des fournitures générales, et cela fit surgir une caste d'agioteurs effrontés. Le commerce proprement dit n'était pas sans quelque activité : il la devait à un reste de liberté, précieux héritage de la grande assemblée constituante; mais le trouble dans la circulation, le passage périlleux du papier-monnaie à la monnaie métallique, les fournitures d'armées, l'accaparement des biens confisqués, donnaient lieu à toute sorte d'opérations suspectes, où la rouerie avait beau jeu contre la faiblesse et l'ignorance. Ainsi, tandis qu'une classe d'hommes soudainement gorgés de richesses étalait ce luxe provocateur et cette démoralisation qui ont déshonoré l'époque, la détresse et l'irritation jalouse de la multitude ouvraient carrière aux factions politiques. Le directoire étant complétement discrédité, la conception qui se forma dans les esprits fut celle d'une dictature momentanée, non pas au profit de l'ancien régime, mais destinée au contraire à vivifier le régime issu de la révolution. Les fils de cinq ou six trames, quoique de couleurs bien différentes, se croisèrent à cet effet. On sait ce qui est arrivé.

II. — CONSULAT.

Le 20 brumaire an VIII, au lendemain du jour où le général Bonaparte prit possession du pouvoir, il n'y avait dans les caisses du trésor public que 137,000 fr. en numéraire restant d'une somme de 300,000 fr. empruntés la veille. La première urgence était de raviver le nerf du gouvernement, d'improviser quelque moyen de re-

cettes. Le premier consul s'empressa d'appeler à lui les hommes qui conservaient les traditions de l'ancienne fiscalité, Dufresne-Saint-Léon, Gaudin, Mollien, Barbé-Marbois : c'étaient des commis honnêtes et intelligens plutôt que des hommes politiques, et leurs sympathies appartenaient au régime sous lequel leur éducation administrative s'était faite. Renoncer aux papiers de circulation, qui étaient d'ailleurs complétement discrédités, et les remplacer par un papier d'état présentant la solidité d'un billet commercial et devenant par cela même susceptible d'un escompte en espèces, tel est le plan auquel on s'arrêta pour improviser des ressources. L'honneur principal en revient à Gaudin (depuis duc de Gaëte), et comme il était expert en matière d'impôt foncier, il fit de la contribution directe le pivot de ses opérations.

Sous le directoire, on avait imaginé comme mesure d'économie de laisser aux communes le soin de confectionner les rôles et d'adjuger au rabais les fonctions de percepteur; mais, comme correctif de ce système, on avait été conduit à créer une armée d'inspecteurs dont les services coûtaient plus cher au trésor que l'économie réalisée. Gaudin emprunta la main ferme du premier consul pour briser ces rouages imparfaits, et en peu de semaines il improvisa pour la perception de l'impôt direct le mécanisme dont le type s'est à peu près conservé jusqu'à nos jours. La hiérarchie des agens fiscaux relevant du pouvoir étant installée dans chaque département, on pourvut à l'escompte des produits de l'impôt en engageant la signature et la responsabilité personnelle des receveurs de diverses classes. Les receveurs-généraux, après avoir fait traite sur les receveurs d'arrondissement, et en calculant bien les échéances, devaient souscrire au profit du trésor, et pour le montant présumé de la recette annuelle, des obligations payables à jour fixe et en espèces métalliques. On établit une sorte de solidarité entre les receveurs-généraux en les groupant en syndicat. On avait exigé d'eux, à titre de cautionnement, une avance d'environ 10 millions : on en fit le fonds d'une caisse dite d'amortissement, bien moins destinée à soutenir les valeurs publiques qu'à consolider le crédit des obligations émanant des recettes générales. Tout effet de ce genre, en cas de non-paiement à l'échéance et après protêt, devait être aussitôt remboursé en principal et intérêts par la caisse d'amortissement. Grâce à ces précautions, le papier des receveurs-généraux acquit une valeur commerciale : il devint éminemment escomptable, et en effet l'escompte des produits de l'impôt foncier a constitué un des principaux ressorts financiers de l'empire. Je me représente le public, au lendemain du directoire, se demandant par quelle magie l'état trouve des écus pour payer ses créanciers, ses

employés, ses fournisseurs, et j'imagine une sorte d'éblouissement non moins utile au prestige du premier consul que la victoire de Marengo.

Ce grand succès financier devait être payé assez chèrement, à mon avis du moins. Après avoir créé un papier de banque, on voulut avoir une banque pour le négocier à volonté. Il ne manquait pas d'établissemens de crédit faisant l'escompte des bonnes valeurs et émettant des billets à vue et au porteur très bien accueillis du public. La force du besoin les avait fait surgir naturellement pendant la pénible transition de l'assignat à l'écu. Dès l'an IV, Garat avait organisé, comme moyen d'action pour le haut négoce, une *caisse des comptes courans*, alimentée principalement par les dépôts volontaires et les encaissemens faits pour compte des associés. Une banque qui s'installa à Rouen eut pour spécialité la recherche des traites sur Paris. Le petit commerce parisien faisait aussi des efforts pour échapper à la fatalité des escomptes sur nantissement : il s'était formé dans son sein et à son usage des établissemens modestes tels que la *caisse d'escompte du commerce*, le *comptoir commercial*, connu vulgairement sous le nom de *caisse Jabach*, la *factorerie* et autres encore. La caisse d'escompte par exemple était vraiment digne d'intérêt. Elle avait pour base l'association solidaire de cinq ou six cents petits industriels et boutiquiers qui choisissaient dans leur sein un conseil de douze administrateurs, élus pour trois mois, mais rééligibles. On s'y préoccupait moins de procurer des dividendes aux actionnaires que de faciliter les transactions du commerce, et avec un faible capital de 6 millions en espèces et des garanties hypothécaires pour 20 millions on avait trouvé moyen de porter le chiffre des escomptes réels à 153 millions de francs, au taux de 9 pour 100, très modéré pour l'époque. La *caisse des comptes courans*, dont l'action était circonscrite, était loin de rendre les mêmes services.

On ne manqua pas d'insinuer au premier consul qu'il serait avantageux pour lui d'assurer l'escompte des valeurs de l'état au moyen d'un établissement spécial ; les principaux capitalistes, qui déjà étaient venus en aide au pouvoir nouveau par quelques avances, ne demandaient qu'à s'associer à quelque combinaison de ce genre. Un négociant de province qui avait siégé au conseil des anciens et qui fut plus tard ministre de l'intérieur, Crétet, improvisa un plan à cet effet et devint l'intermédiaire d'une alliance entre le jeune dictateur et la haute banque. Moins de trois mois après le 18 brumaire paraissait un décret consulaire décernant à la *caisse des comptes courans* le nom de *Banque de France*, mettant à sa disposition l'ancienne église des Oratoriens de la rue Saint-Honoré (transformée

depuis en temple protestant), élevant le capital à 30 millions, et chargeant le nouvel établissement de plusieurs services publics. Pour appeler le capital, sur lequel on ne comptait guère de l'aveu de M. Mollien, le gouvernement prit pour 5 millions d'actions au nom de la caisse d'amortissement. Cependant, malgré la clientèle du pouvoir, les affaires ne prenaient pas le développement qu'on avait espéré; la concurrence des autres banques était d'autant plus importune que, se retranchant dans leur humble rôle, elles se dérobaient au périlleux honneur d'escompter le papier de l'état. C'était aux yeux du pouvoir une sorte de félonie, et puis la réaction en matière de commerce comme en beaucoup d'autres choses, les idées d'unité et de monopole, étaient à l'ordre du jour. Il sembla aussi naturel aux grands capitalistes que légitime au pouvoir de monopoliser le crédit, sur lequel d'ailleurs on n'avait chez nous que de vagues notions.

On hésitait à supprimer brutalement la caisse du petit commerce, mais on se flattait de la prendre en faute. On se présenta un jour au guichet de la *caisse d'escompte* avec une liasse de billets payables à vue et en espèces; il y en avait pour 3 millions, somme écrasante à cette époque; au grand ébahissement des porteurs, les billets furent payés. Avertis par le péril auquel ils venaient d'échapper, les associés firent en secret de nouveaux appels de fonds et se tinrent sur leurs gardes. On revint en effet avec une somme de billets au porteur plus forte encore, et l'argent fut compté à bureau ouvert. Toutefois la solidité des établissemens libres ne pouvait plus les sauver; trop de gens étaient intéressés à soutenir ou à croire que l'unité en matière de banque est une nécessité de salut public. Un décret du 24 germinal an XI (14 avril 1803) ordonna aux comptoirs particuliers qui émettaient des billets au porteur de retirer ceux qu'ils avaient en circulation et de s'abstenir d'en lancer à l'avenir. Par le même acte, le droit exclusif d'émettre des billets de cette nature devint la base du privilége de la Banque de France. Le petit commerce se sentit blessé et réclama; nous avons à cet égard le témoignage d'un contemporain, auteur très accrédité en matière commerciale, et qui plus tard, en qualité de conseiller d'état, fut spécialement chargé d'étudier les statuts des banques nouvelles. « La caisse qui roulait sur le crédit marchand, dit Émile Vincens dans sa *Législation commerciale*, représentait vainement qu'elle avait un but spécial, que ses membres ne seraient pas assez connus des banquiers pour obtenir d'eux l'escompte, et que ceux-ci absorberaient tous les moyens de banque : il fallut subir la réunion. »

Ainsi ont été étouffés les essais instinctifs du crédit libre, et ceci se passait, remarquons-le bien, au moment où Pitt poussait dans

son pays à la multiplication des banques, où il en faisait surgir jusqu'à sept cents! Ce seul fait, en cas de guerre prolongée, allait faire tourner toutes les chances contre la France; mais combien y avait-il d'hommes à cette époque capables de mesurer l'influence du crédit sur la production, et le rapport des forces productives d'un peuple avec sa vigueur politique et sa solidité militaire? A part quelques-uns de ceux qu'on appelait alors des idéologues, la France de 1802, devenue fort ignorante en matière d'économie politique, n'était plus apte à discerner en quoi la réglementation qui supprime la liberté est contraire aux vrais principes de l'ordre. Comme contraste avec les années tumultueuses qu'on venait de traverser, le public applaudissait à toutes les tentatives de classement, de coordination apparente. La monopolisation du crédit au profit de la Banque de France avait affriandé les spéculateurs; c'était à qui imaginerait une exploitation privilégiée. Suivant M. Vincens, « on proposait sans cesse au gouvernement de tout vendre, de tout mettre en monopole, jusqu'au roulage, jusqu'à la vente au dedans des denrées coloniales et au dehors de tous les produits de nos manufactures... » Peu s'en est fallu qu'on ne rétablît les jurandes et les maîtrises; on recueillit des signatures à cet effet dans plusieurs metiers de Paris. Cette tendance ne déplaisait pas au premier consul, qui aurait voulu voir partout de beaux et solides régimens bien disciplinés. « Toujours sous prétexte d'ordre public, dit encore Vincens, on demanda aux individus des communautés les plus nombreuses de se faire inscrire; on leur assigna des assemblées ou du moins des conseils de syndics sous le nom de délégués. On les engagea à dresser des statuts et des règlemens dont quelques-uns furent homologués en silence. » Heureusement pour notre pays que les corporations industrielles produisirent leurs fruits ordinaires avant même d'être développées; on se disputa pour la limitation des travaux et la spécialité des produits : « les épiciers voulaient vendre l'indigo, le sucre, le café, sans renoncer au droit de vendre l'eau-de-vie (1), » et ainsi des autres. Le ridicule ou le scandale de ces contestations permit aux hommes sensés de réagir contre l'entraînement du jour. Un bon mémoire de Vital Roux, un des rédacteurs du code de commerce, fit sensation et mérite d'être rappelé.

Toutefois, si on ne retomba pas en plein dans l'ancien régime par le rétablissement des jurandes et des maîtrises, on resta en prévention contre la liberté commerciale et sous l'influence de l'esprit réglementaire et restrictif. La tendance instinctive et persistante pendant tout l'empire fut de constituer en exploitations privilégiées,

(1) Vincens, *Législation commerciale*, t. Ier, p. 241.

sinon tous les métiers, au moins ceux auxquels on peut attacher quelque intérêt de police publique. Les compagnies limitées d'agens de change, de courtiers en marchandises, de commissaires priseurs, d'avoués, d'huissiers, prirent naissance à cette époque. La boulangerie, la boucherie, l'imprimerie, la librairie, les journaux, les entreprises théâtrales, cessèrent d'être des industries libres. L'enseignement et les travaux publics furent attribués à des corporations dépendantes de l'état.

Vers 1803, le ministre Frochot commença à consulter les chambres de commerce en matière de douane. Les chambres des grandes villes industrielles, sans alléguer les périls de la concurrence, mais sous l'influence des idées du temps, répondaient toujours en demandant par patriotisme des droits élevés, sinon des prohibitions. Entre toutes ces industries qui s'agitaient pour ressaisir des monopoles, aucune ne déploya autant d'adresse et de ténacité que la filature du coton : c'est par elle surtout que les prohibitions sont parvenues à s'épanouir chez nous à l'état de système. On pourrait supposer qu'en privilégiant l'industrie cotonnière, on avait dessein de faire éclore et de garantir contre des rivaux plus avancés un genre de fabrication nécessaire au bien-être du peuple. Il n'en était pas ainsi au commencement du siècle. Les cotonnades étaient alors considérées chez nous comme des tissus destinés aux gens riches, et nos fabriques ne paraissaient pas menacées par la concurrence extérieure. Si j'en juge au contraire par des pièces du temps que j'ai sous les yeux, ce serait le régime exceptionnel qui aurait donné une direction fausse au génie de nos manufacturiers et les aurait autorisés plus tard à réclamer une protection devenue nécessaire à certains égards.

Il y a une heure pour chaque progrès, et, quand l'idée est venue, il est rare qu'elle se trouve emprisonnée dans une seule tête : elle est plutôt diffuse et flottante dans beaucoup d'esprits. Pendant que l'Angleterre créait cette merveilleuse industrie qui est devenue un des principaux ressorts de sa puissance, la France n'était pas inactive. La filature à la mécanique, dont les premiers essais remontent chez nous à l'année 1780, avait été encouragée par le gouvernement de Louis XVI comme par la plupart des pouvoirs révolutionnaires, et à travers tant d'événemens qui s'emparaient de l'attention, elle avait accompli des perfectionnemens, peu remarqués peut-être chez nous, mais dont on s'inquiétait en Angleterre. Distancée quant à la quantité produite, elle aurait pu soutenir la lutte à l'égard des prix. En 1801, Pitt, qui prévoyait la guerre, proposa de taxer l'entrée du coton en laine à raison d'un penny par livre. L'industrie cotonnière s'émut aussitôt : elle décida qu'un mémoire serait adressé au mi-

nistre, et elle en confia la rédaction à un de ses principaux représentans, le célèbre Robert Owen, qui venait de fonder les grands établissemens de Lanark. L'argument sur lequel on insiste dans cette pièce se rapporte précisément aux progrès de la filature française. On y cite avec une espèce de terreur un mécanicien des plus habiles, Périer (1), qui a combiné un métier de son invention avec une machine à vapeur, et qui obtient des cotons filés à raison de 3 shillings la livre, tandis que le prix moyen de l'Angleterre dépasse 5 shillings. La conclusion est que l'énorme bénéfice réalisé par Périer va faire surgir en grand nombre les filatures françaises, au grand péril des établissemens britanniques. — On sait bien qu'il ne faut pas prendre à la lettre les doléances des commerçans, quand ils se croient menacés par une innovation fiscale. Personne ne croira qu'en 1801 les fabriques de Glasgow et de Manchester aient été si près d'être vaincues par les nôtres; mais il est au moins permis d'admettre, d'après les calculs de Robert Owen, que nos fabricans de fils et de tissus n'avaient pas un pressant besoin de protection. Il y a plus, au moment même où ceux-ci réclamaient comme un droit l'exploitation exclusive du marché national, ils se glorifiaient de n'avoir à redouter aucune rivalité. « Pour les filés, écrivait en 1802 la chambre de commerce de Rouen, nous sommes en possession des meilleurs procédés connus. Si la fabrication anglaise possède quelque supériorité pour les tissus de cotons fins, cet avantage ne s'étend pas aux toiles communes, aux mouchoirs, chemises, etc., dont la fabrication est très considérable, et pour laquelle nous ne craignons aucune concurrence. »

Une seule chose a manqué à la France pour élever tout d'abord son industrie au premier rang : l'emploi des machines à vapeur. Périer, malgré son ardent prosélytisme, n'a pu provoquer dans le vaste empire français que six établissemens d'après le type qu'il avait conçu. Nos capitalistes avaient-ils donc besoin de s'ingénier à perfectionner les machines et les moteurs, puisqu'ils allaient réaliser de gros bénéfices en se laissant glisser tout doucement sur la pente de la routine? Le 28 avril 1803, une taxe de 4 à 6 francs le kilogramme fut frappée sur les cotons filés venant des pays avec lesquels la France n'était point en guerre. Les toiles devaient payer, en sus du droit sur les fils, autant de fois 5 centimes qu'il y avait de mètres carrés par kilogramme; enfin, lorsque ces toiles étaient peintes ou imprimées, la taxe sur le blanc s'augmentait de 50 centimes par mètre carré pour une seule couleur, et de 1 franc lorsque plusieurs couleurs étaient combinées dans le dessin. Cette loi si ar-

(1) C'est le membre de l'Académie des Sciences nommé plus haut.

demment désirée ne tarda pas à tromper toutes les prévisions. Les tisseurs, à qui l'on demandait des toiles fines pour l'impression, avaient besoin des numéros élevés que nos filateurs ne prenaient plus la peine de produire. Les imprimeurs, tout en conseillant l'exclusion des toiles peintes, se plaignaient des taxes qui repoussaient les beaux tissus blancs. Les articles dont on avait besoin étaient introduits comme par le passé; seulement dans cette importation très considérable encore, puisqu'on l'évaluait à 120 millions, la contrebande jouait un grand rôle. Bref nos industriels n'étaient pas satisfaits. Leur idéal avait toujours été la prohibition absolue, et ils ne se lassaient pas de la solliciter. Une nouvelle concession leur fut faite en 1806 : on porta à 7 francs par kilogramme la taxe sur les fils de coton sans distinction pour le degré de finesse, et la prohibition fut prononcée à l'égard des tissus blancs ou imprimés, des mousselines, basins, piqués, couvertures et articles analogues.

Le gouvernement impérial, qui avait de grands besoins d'argent, comprit qu'il se privait d'une ressource par les exclusions qu'il venait de prononcer. Il lui sembla tout simple de se dédommager en imposant la matière première, qui avait été à peu près affranchie jusqu'alors. Les producteurs n'étaient pas autorisés à se plaindre puisqu'on les avait garantis contre la concurrence étrangère. Quant à la consommation intérieure, on ne croyait pas qu'elle dût être amoindrie par la taxe dont on allait faire l'essai. Ce genre de fabrication, j'en ai déjà fait la remarque, n'était pas considéré alors comme un moyen d'économie pour la multitude. Tandis que les Anglais s'appliquaient à généraliser l'usage des cotonnades en les appropriant aux besoins les plus vulgaires, les Français en faisaient un objet de fantaisie coquette. Dans un rapport destiné à résumer une espèce d'enquête commerciale faite par M. Beugnot, qui était alors préfet de Rouen, il est dit que « les toiles de coton sont un degré de luxe supérieur à celui des étoffes de soie, » et le poétique préfet ajoute, dans un style qui porte la date de l'époque : « La petite maîtresse chérit ce tissu pour la fidélité de la draperie, et parce qu'en recouvrant le nu autant que la décence l'exige, il ne le dissimule pas plus que le goût ne le permet. » Le coton en laine coûtait alors à peu près 5 francs le kilogramme, et recevait par la fabrication une valeur moyenne de 25 francs. Le gouvernement se crut sans doute modéré en imposant pour commencer 66 centimes par kilo cette matière considérée comme plus précieuse que la soie. On restituait d'ailleurs la somme perçue par le fisc en cas d'exportation, et c'est ainsi que le système des drawbacks fut introduit dans notre régime commercial.

A ce moment, il entrait sans doute dans les vues politiques de

l'empereur de donner une haute importance à l'industrie cotonnière : c'était encore une manière de lutter contre la perfide Albion. Ne comprenant pas plus la résistance de la nature que celle des hommes, il entreprit de naturaliser en France la culture du coton : en vertu des instructions ministérielles envoyées aux préfets à la date du 27 mars 1807, une prime de 1 franc fut promise par kilogramme de coton nettoyé. Il y eut des agriculteurs qui se laissèrent prendre à cette amorce, et des plantations furent faites dès la première année dans treize de nos départemens méridionaux. De ces essais on n'a plus entendu parler, et c'est fort heureux : autrement on n'aurait pas manqué de faire des lois pour protéger le coton national contre celui des pays chauds.

On voit sous quelle influence s'est développé chez nous le genre de fabrication qui a fourni le type d'après lequel s'est renouvelée la grande industrie manufacturière. Il y eut dans les premières années du siècle une veine de prospérité inouie pour les filatures de coton, doublement protégées par le pouvoir, qui les affranchissait de la concurrence extérieure, et par l'engouement du public, qui ne marchandait pas leurs produits. Vers 1805, suivant M. Benjamin Delessert, on comptait déjà une cinquantaine de manufactures réputées grandes pour le temps et deux cents petites; il était admis qu'on y devait gagner 30 pour 100. La mode, qui joue un si grand rôle dans le placement des capitaux, les poussa vers ce genre d'opérations. Beaucoup d'installations nouvelles surgirent. Les mécaniciens ne suffisaient pas aux commandes. « C'est un adage reçu entre les filateurs, dit M. Beugnot dans le document déjà cité, qu'il y a des fortunes à faire dans leur état d'ici à dix ans, après quoi une filature sera une manufacture comme une autre. — Mais, ajoute assez naïvement le préfet de Rouen, pourquoi dès à présent serait-elle plus qu'une autre? » Le pressentiment de quelque crise devait exister en effet chez les hommes expérimentés de la profession. Les fabriques nouvelles n'auraient pas été trop nombreuses, si elles avaient été montées en vue d'une consommation permanente et avec le projet rationnel de primer les autres tissus par le bon marché. On se serait alors appliqué, comme en Angleterre, à bien choisir la situation des établissemens, à perfectionner l'outillage et surtout les moteurs, à réduire les frais de transport, à élargir incessamment le débouché par l'abaissement des prix. Malheureusement les manufactures s'improvisaient chez nous sous l'illusion de ces prix de fantaisie qui devaient donner 30 pour 100. Avec une telle marge, avec l'exploitation exclusive du marché intérieur, il semblait tout naturel de se laisser vivre, en se préservant de la fièvre des améliorations. On ne tarda point à s'apercevoir que le travail des filés, base de la vaste indus-

trie cotonnière, coûtait chez nous de 60 à 80 pour 100 de plus qu'à l'étranger, et que l'Angleterre, dont on bravait fièrement la concurrence au commencement du siècle, avait pris sur nous une supériorité décisive. Nous étions toujours les pourvoyeurs du caprice élégant, Oberkampf faisait encore des indiennes préférées à la soie; mais l'Angleterre avait créé une industrie solide, illimitée, parce qu'elle s'adressait à des besoins inépuisables.

Nos manufacturiers ont oublié ce vice d'origine. Surpris par la supériorité de l'industrie britannique, ils en sont venus à considérer nos voisins comme des rivaux privilégiés par la nature et contre lesquels il serait imprudent de lutter. Ils se représentent des usines bâties sur des blocs de fer ou de charbon, desservies par une race puissante par la conception et d'une incomparable solidité pour le travail. Il serait puéril de méconnaître que l'Angleterre possède des avantages naturels; mais la France aussi a les siens. N'est-ce rien que cette fécondité du sol qui permettrait d'abaisser le prix de revient en raison du bas prix des alimens? N'y a-t-il pas chez nous une vivacité d'invention et un goût instinctif qui seraient devenus de grandes forces productives, s'ils s'étaient exercés dans un bon milieu économique?

J'ai sous les yeux beaucoup de documens et de témoignages qui remontent au commencement de notre siècle; plus je les étudie, et plus je reste persuadé que l'industrie française a été engourdie et faussée vers cette époque par la malfaisante influence du régime protecteur. Si le fer, la houille, les moteurs et les transports à bon marché ont manqué aux manufactures, c'est que celles-ci, trop confiantes dans les monopoles de droit ou de fait dont elles jouissaient, ne sentaient pas l'urgence d'exonérer leurs fabrications. L'indolence se communiqua d'une spécialité à l'autre. L'Angleterre, après avoir épuisé ses bois, avait cherché pendant un demi-siècle le moyen de les remplacer par la houille dans le traitement du fer. Le problème dont dépendait peut-être la puissance britannique venait enfin d'être résolu. Malgré l'évidence, les maîtres de forges français s'obstinèrent pendant vingt ans à repousser cette innovation comme impraticable. Ils avaient à leur disposition du bois en abondance et des minerais dont l'Angleterre était jalouse: ces richesses étaient livrées au gaspillage. Dans plusieurs provinces, on exploitait les filons à tranchées ouvertes et rarement à plus d'un metre de profondeur. Dès que la veine paraissait s'affaiblir, on allait plus loin et on bouleversait ainsi quatre fois plus de terrain qu'il n'eût été nécessaire. Il résultait de ces mauvaises méthodes que les fourneaux établis autrefois à proximité des minières ne tardaient pas à se trouver séparés des lieux d'extraction par des distances de plus en plus grandes, si

bien qu'un habile administrateur (1) prévoyait déjà la ruine de plusieurs usines par suite des frais d'approvisionnemens. Les transports des minerais se faisaient à dos de mulets ou avec des attelages de bœufs, et ces moyens, très dispendieux pour les producteurs, devenaient un fléau pour les campagnes, en raison des dégâts commis par ces caravanes. Suivant les ingénieurs, on aurait pu ménager d'un tiers en moyenne le combustible employé. On négligeait aussi les indications de la science (2) dans la construction des fourneaux, dans l'emploi des soufflleries. On ne voulait pas essayer l'étirage des fers au laminoir, et on s'en tenait à l'ancien martelage. Bref, on obtenait à des prix excessifs des produits de qualité misérable. Les mauvais fers étaient toujours assez bons pour être envoyés à l'ennemi sous forme de boulets. Quant aux fers marchands, on pouvait dicter la loi aux consommateurs, car bien que la protection accordée par le tarif de 1806 fût assez faible (4 francs par quintal métrique), il existait en faveur des maîtres de forges un monopole de fait. Tous ces peuples en guerre se faisaient scrupule de se vendre du fer les uns aux autres, et lorsqu'en 1810 le gouvernement impérial distribua des licences pour l'introduction des fers anglais, le gouvernement britannique défendit à ses nationaux de nous en vendre.

Il y a chez les chefs d'industrie une répugnance instinctive à renouveler leur matériel, et ils ne s'y résignent que lorsqu'ils y sont forcés par la nécessité de la lutte : c'est qu'à part la mise de fonds qu'il faut faire, tout perfectionnement qu'on adopte est bientôt imité par le concurrent, et il n'y a profit en définitive que pour le consommateur, c'est-à-dire pour la nation prise collectivement. La merveilleuse invention que Watt avait conduite à l'état pratique n'était pas absolument inconnue de nos grands industriels. Un homme dont on a trop oublié les services, Périer, s'était voué à une espèce d'apostolat pour vulgariser chez nous les avantages de la pompe à feu, comme on disait alors. Même avant la révolution, il avait introduit en France une des meilleures machines de Watt, utilisée dès lors sous les yeux des Parisiens pour la distribution des eaux de la Seine. Il avait fait à ses risques et périls cinq voyages en Angleterre, et bien qu'il eût été dénoncé deux fois à la chambre des communes comme une espèce de conspirateur envoyé pour surprendre le secret de la puissance britannique, il était parvenu à rapporter les plans et l'outillage nécessaires pour installer à Chaillot un grand atelier de constructions. Il y avait assez bien réussi, on l'a vu, pour don-

(1) M. de Barral, préfet du Cher. Voyez son rapport dans le *Journal des Mines*, t. XXVI.

(2) Voyez le rapport de Berthollet à la chambre des pairs en 1814, et le discours de Lefèvre Gineau à la chambre des députés.

ner quelque inquiétude aux Anglais. Il s'était en outre appliqué à répandre des notions, nouvelles alors, sur l'économie des manufactures, et l'un des premiers chez nous il a exposé que les machines équivalent à un accroissement de population et de richesse agricole égal au nombre des hommes et des chevaux qu'elles remplacent. Où devait aboutir tant de zèle? Périer lui-même l'a dit avec tristesse dans un opuscule publié en 1810. L'Angleterre à cette époque possédait plus de cinq mille machines à vapeur; la France n'en avait pas deux cents, y compris celles qui étaient établies dans certaines mines d'après les anciens modèles de Bélidor, et la France de cette époque comprenait la moitié du continent européen. Les machines perfectionnées n'étaient introduites que dans les usines du gouvernement ou dans de grands charbonnages : l'industrie particulière en était presque généralement dépourvue.

On ne s'était pas encore avisé de dire à cette même époque que le charbon fossile manquait à la France. On avait au contraire constaté des gisemens nombreux dont on se plaisait à vanter la richesse, et comme les charbonnages belges et rhénans faisaient concurrence à ceux de l'ancien territoire, comme la houille n'était protégée par aucun tarif, elle se vendait alors bien meilleur marché qu'aujourd'hui. Les procédés d'extraction étaient en général fort imparfaits; mais à quoi aurait-il servi de les améliorer? La métallurgie s'obstinait à repousser l'emploi de la houille dans le traitement du fer; l'industrie manufacturière n'éprouvait pas le besoin des machines à vapeur : Fulton, mal compris en France, s'était éloigné avec un amer chagrin. Le trafic des charbons étant très faible, il n'y avait pas de raison pour ouvrir ces canaux navigables qui provoquent les affaires de tout genre par l'extrême bas prix des transports.

A part cette indolence, qui est naturelle aux privilégiés, il ne manquait pas d'autres causes pour paralyser l'esprit d'entreprise. Le crédit monopolisé venait fort peu en aide au commerce, et le spéculateur vivait dans l'appréhension de voir toutes ses combinaisons renversées par quelque coup de tête, non-seulement en politique, mais en matière d'administration. Les métaux monétaires, expulsés par les assignats, ne rentraient que fort lentement, parce que les expéditions de marchandises à l'extérieur avaient peu d'importance. Ils étaient d'ailleurs réexportés en grande partie et semés sur les champs de bataille par la nécessité de payer en argent les achats qu'il faut faire sur place en temps de guerre. Avant la fameuse campagne de 1805, au moment même où la grande industrie cherchait à se constituer, le 5 pour 100 consolidé variait de 50 à 60. Le trésor battait monnaie pour ses divers services en négociant à 10 ou 12 pour 100 d'intérêt les obligations souscrites par les

receveurs-généraux. Le meilleur papier de commerce s'escomptait rarement au-dessous de 8 pour 100. Le tarif officiel de la Banque de France était à la vérité fixé à 6; mais cela profitait peu à l'industrie privée, parce que les ressources de l'établissement étaient le plus souvent absorbées par les réquisitions du gouvernement, ou accaparées par les grands capitalistes qui régissaient alors le monde financier.

Un homme doué d'une rare capacité pour les affaires et peu embarrassé par les scrupules, Ouvrard, avait imaginé une combinaison gigantesque, dont le résultat définitif devait être de faire affluer en France les trésors amoncelés dans les possessions américaines de la couronne espagnole depuis que la guerre avait interrompu les communications maritimes. Ouvrard se faisait fort d'apporter 262 millions de francs en doublons et en piastres. C'était à éblouir le monde commercial, où la pénurie des espèces causait tant d'embarras. Le ministre du trésor, l'honnête et naïf Barbé-Marbois, s'y laissa prendre comme le vulgaire des spéculateurs. Il y avait à faire des avances pour obtenir de la cour de Madrid les autorisations nécessaires. Le ministre livra une somme considérable en obligations des receveurs-généraux qu'Ouvrard s'empressa d'escompter. Le désir de participer à l'affaire donna lieu, dans le haut commerce, à des échanges de billets qu'on parvint à faire entrer aussi dans les portefeuilles de la Banque. D'un autre côté, le gouvernement, qui se préparait à une guerre décisive, exigeait l'escompte des papiers qui représentaient les contributions de l'année suivante. « En décembre 1805, a dit un homme en position d'être bien informé (1), sur 97 millions de valeurs escomptées que renfermait le portefeuille, il y en avait pour 80 millions en obligations des receveurs-généraux prêtés à 6 pour 100, et que, si la Banque eût cherché à les escompter, personne n'aurait voulu prendre à 12 pour 100. » Ce n'est pas tout. A mesure que rentraient les impôts, le gouvernement prenait dans les mains des receveurs les fonds destinés à l'acquittement des billets qu'on leur avait fait souscrire, de sorte que la Banque était obligée d'accorder des renouvellemens à l'échéance. L'encaisse ne tarda pas à tomber au-dessous de 1,200,000 francs en présence d'une émission de billets très considérable. Les régens, pour faire face autant que possible aux remboursemens, ramassaient à tous prix les traites sur les provinces, et les faisaient toucher par des agens spéciaux qui avaient ordre de renvoyer les espèces. Les villes de commerce, ne pouvant se passer de leur numéraire, avisaient

(1) M. Gautier, sous-directeur de la Banque de France et sénateur. Voyez son remarquable travail dans l'*Encyclopédie du Droit*.

aussitôt aux moyens de le faire revenir. « Tout le temps que ce système de circulation fut suivi, a dit un des plus habiles ministres du temps, l'argent pouvait manquer souvent partout, excepté sur les grandes routes. »

Mollien raconte que, s'étant placé sur le passage de Napoléon au moment de son départ pour la grande armée, le 25 septembre 1805, l'empereur lui jeta ces mots en courant : « Les finances vont mal, la Banque éprouve des embarras; ce n'est pas ici que je puis y mettre ordre. » Pour le mal, quel qu'il fût, il ne connaissait que le remède héroïque, la victoire. La Banque avait été réduite à limiter ses paiemens à 500,000 francs par jour : cela seul aurait suffi pour jeter la panique parmi les porteurs de billets. Les bureaux de remboursement étaient assaillis. Ceux qui ne pouvaient pas parvenir jusqu'aux guichets s'estimaient heureux de réaliser leurs billets chez les changeurs avec 10 ou 12 pour 100 de perte. Malgré la précaution prise par Fouché de faire distribuer dans les douze mairies de Paris des numéros d'ordre pour le remboursement des billets, les longues files de postulans qui rayonnaient dans les rues adjacentes présentaient par instant le caractère des attroupemens séditieux. Au conseil des ministres en permanence au Luxembourg sous la présidence du prince Joseph, l'anxiété était des plus vives. On était résolu, c'est encore Mollien qui nous l'apprend, à fermer les guichets de remboursement, sauf à faire distribuer quelque monnaie dans les mairies, à défendre au tribunal de commerce de statuer sur les contestations occasionnées par l'offre ou le refus des billets de banque, à dissiper au besoin par la force armée tous ces rassemblemens de créanciers criards.

Pendant ce temps, l'empereur faisait de la banque à sa manière, en tirant sur les Autrichiens et les Russes... à boulets rouges. Dans la soirée du 12 décembre, le canon retentit à Paris; on suspend des drapeaux, des guirlandes de laurier à la façade des édifices publics et des théâtres; les rues s'illuminent, des rassemblemens se forment, et cette fois c'est pour lire le bulletin de la grande armée. — Bataille et victoire à Austerlitz! — Il s'agit bien pour les Parisiens de billets au porteur, d'encaisse et d'escompte! Combien d'ennemis couchés à terre ou engloutis vivans dans l'étang glacé? Combien d'Autrichiens amenés sans armes devant le vainqueur? Qui s'est distingué et a reçu la croix? Qui est devenu capitaine ou sergent? Qui demain partira conscrit? Voilà ce qu'il faut savoir avant tout, voilà ce qui fait bouillir votre sang, ô vieille race gauloise, ô Gaulois toujours jeunes!

Ces héroïques journées sont dans la vie des peuples comme ces extases qui épuisent : c'est par la continuité d'un bon régime qu'on

fortifie sa constitution. Le vainqueur d'Austerlitz, suivant sa promesse, avait arrangé à Vienne les affaires de la Banque. Il fit déposer dans les caisses, comme restitution ou à titre de comptes courans, une forte partie de la contribution de guerre infligée à l'Autriche. Les avances directes au trésor, qui s'étaient élevées jusqu'à 86 millions, furent réduites à 27 dès le mois de mai et entièrement remboursées en octobre. Les obligations des receveurs-généraux cessèrent d'encombrer le portefeuille. L'encaisse remonta rapidement à 55 millions. Malheureusement pour Napoléon, le seul enseignement qu'il tira de cette crise fut que la direction de la Banque, confiée jusqu'alors à des régens choisis par les actionnaires, était trop indépendante de l'état, et que le capital n'était pas assez considérable pour venir en aide au trésor. Il confia le gouvernement suprême à trois grands fonctionnaires nommés par lui, quoique payés par les actionnaires, et il exigea que le capital fût élevé de 45 millions à 90, non compris la réserve, condition contre laquelle les actionnaires ont protesté pendant vingt-cinq ans, parce qu'elle obligeait la Banque à conserver un capital trois fois plus fort qu'elle n'en pouvait employer utilement. Le commerce n'eut guère le temps de réfléchir sur la meilleure organisation du crédit. Il allait être jeté dans de bien autres aventures.

III. — LE SYSTÈME CONTINENTAL.

Il serait injuste de rejeter entièrement sur Napoléon la responsabilité du blocus continental. C'était une manœuvre de guerre conforme aux principes et aux instincts de l'époque. L'empereur ne l'a employée qu'à titre de représailles, mais avec cet emportement qui le poussait du premier bond jusqu'aux extrémités. En 1806, le gouvernement britannique met en interdit les ports du continent depuis Brest jusqu'à l'embouchure de l'Elbe, et quoiqu'il n'ait pas de forces suffisantes pour investir tous les points abordables sur une aussi vaste étendue, il déclare que ses croisières intercepteront autant que possible les communications, et exerceront à l'égard du commerce les rigueurs qu'autorise un blocus effectif. A cette provocation sauvage, Napoléon répond par les ordonnances de Berlin et de Milan, qui instituent ce qu'on appelle le système continental. Tout commerce, toute correspondance avec les îles britanniques sont défendus; tout magasin, toute propriété appartenant à un Anglais, toute marchandise provenant de fabrique anglaise, sont déclarés de bonne prise. Les lettres adressées à un Anglais ou écrites en langue anglaise sont supprimées par les postes. Dès qu'un bâtiment, de quelque nation qu'il soit, a touché le sol britannique ou s'est mis en

communication avec l'Angleterre en payant tribut ou en souffrant des visites en pleine mer, il perd la protection de son pavillon et tombe dans la catégorie des choses saisissables.

Applicables à tous les pays soumis à la domination française, soit par conquête, soit par alliance, les décrets de 1806 et de 1807 furent exécutés à la rigueur et avec une sorte d'ostentation. Des corps spéciaux de douaniers marchèrent à la suite de nos troupes victorieuses : ils flairaient les contraventions, fouillaient les maisons et les comptoirs, saisissaient sans contrôle et sans recours les marchandises proscrites. On donnait à la destruction de ces richesses la solennité d'un auto-da-fé, car la volonté du conquérant inspirait une sorte de superstition. Sur la place publique, où étaient amoncelés les articles saisis, on allumait un grand bûcher. Venaient les troupes pour former la haie circulaire, et les autorités civiles et militaires qui prenaient place sur une estrade. Au signal donné par les tambours, les douaniers s'abattaient sur les caisses et les ballots, montraient au peuple les articles condamnés, et les lançaient dans les flammes. Les objets incombustibles étaient brisés à coups de massues. Des scènes de ce genre eurent lieu pendant trois ou quatre ans, surtout dans les places maritimes du continent européen. La Hollande, restée sans protection après l'abdication du roi Louis, fut particulièrement maltraitée.

Ces procédés, si sauvages qu'ils nous paraissent invraisemblables, n'excitèrent point tout d'abord une réprobation marquée ; ils étaient conformes aux idées du temps, je le répète, parce qu'il est bon de constater les progrès de la raison publique. Au début du système continental, les grands manufacturiers des pays soumis à la France trouvaient assez juste que la perfide Angleterre fût mise dans l'impossibilité de leur faire concurrence, et quant au vulgaire, dans la foule des gens affamés et déguenillés pour la plupart qui faisaient cercle pour voir brûler des étoffes et des alimens, on répétait sans doute cette parole du maître : qu'on allait « conquérir les colonies par la terre. » Bientôt cependant on s'aperçoit que la vitalité européenne s'arrête. L'Angleterre, qui tient la mer, conserve encore la ressource des échanges lointains ; les peuples continentaux sentent la paralysie qui les envahit. Tout commerce extérieur devenant contrebande et ne s'effectuant plus qu'à travers des périls, le fret, les assurances, le change, subissent des oscillations violentes. Les produits indigènes, qu'on ne peut plus échanger, s'accumulent dans les ports et y sont offerts à vil prix, tandis que d'autres objets, qu'on ne reçoit plus de l'étranger, manquent à la consommation. Les industriels eux-mêmes, ne pouvant plus compter sur le renouvellement des matières premières, sentent que leurs spéculations n'ont plus

de bases. Peu à peu le mécontentement se manifeste, surtout dans les pays alliés qui n'ont pas de manufactures, et qui éprouvent doublement le besoin d'échanger les produits naturels de leur sol contre des objets fabriqués économiquement; mais le vainqueur d'Eylau et de Wagram s'est élevé si haut que les doléances n'arrivent plus jusqu'à lui. Les résistances que rencontre son système continental, il les attribue à l'audace des contrebandiers, aux habitudes routinières des populations. Il n'a pas coutume de dévier quand il rencontre un obstacle : il l'écrase du pied et poursuit sa route.

En effet, la contrebande ou pour mieux dire la légitime résistance s'était organisée sur une large échelle. Un décret impérial du 18 octobre 1810 institua des cours prévôtales appelées à connaître exclusivement des crimes de contrebande : elles avaient pouvoir de prononcer sommairement, sans appel ni recours en cassation, des peines afflictives et infamantes, non-seulement contre les fraudeurs, mais contre les assureurs et négocians considérés comme complices. Malheur aux condamnés! Ils étaient envoyés aux galères pour dix ans et marqués avec un fer rouge de deux lettres destinées à perpétuer le souvenir de leur félonie, « le tout sans préjudice de dommages et intérêts proportionnés aux bénéfices qu'ils auraient pu réaliser. » Remarquons en passant cette formule, qui permettait de taxer arbitrairement les personnes impliquées dans les poursuites. Malgré tout, les délits se multipliaient, les primes de la fraude devenant plus fortes à mesure que s'élevaient les prix des marchandises prohibées. On tenait surtout à proscrire les produits exotiques, parce que l'Angleterre, au moyen de sa marine sans rivale, en avait alors le monopole presque exclusif. Pour en déshabituer les populations, on frappa de droits énormes ceux de ces produits qui, n'étant pas de provenance anglaise, pouvaient être achetés impunément. Les sucres bruts et les cafés furent taxés à 400 francs le quintal métrique, le poivre à 600 francs, le cacao à 1,000 francs, la cannelle à 2,000 francs, non compris les décimes de guerre. On en vint à vendre le sucre à peine blanchi plus de 6 francs le demi-kilo, les autres denrées coloniales à proportion, et pour comble de disgrâce la falsification de ces articles fut poussée jusqu'au dernier degré de l'impudence. Le même régime fut appliqué aux matières exotiques indispensables à nos manufactures. Les tarifs sur les cotons en laine furent élevés systématiquement à des chiffres impossibles, de 440 à 880 francs par quintal, suivant les provenances. On conseilla d'abord au public de remplacer le sucre par le miel ou des sirops de fruits, le café par la chicorée torréfiée, l'indigo par la fécule du pastel, le quinquina par l'écorce du marronnier; les journaux avaient mission de démontrer qu'en tout cela le patriotisme était d'accord

avec l'hygiène. On recommanda un sirop de raisin dont Parmentier était l'inventeur, et une somme de 200,000 francs fut promise aux douze fabriques qui livreraient ce produit en plus grande quantité. Puis on se rappela que des chimistes de Berlin avaient extrait du sucre de la betterave, et on établit en 1812 des écoles ayant pour programme la réalisation industrielle du procédé. Pour alimenter nos filatures, auxquelles le coton allait manquer, on offrit une récompense d'un million de francs à l'inventeur d'un procédé mécanique pour filer le lin et le chanvre, problème qui fut résolu avec plus de gloire que de profit par le malheureux Philippe de Gérard. Il y eut aussi vers 1811 un gigantesque projet pour augmenter la production de la laine qui aurait alimenté nos filatures. L'état devait entretenir dans ses bergeries assez de béliers pour les neuf millions de brebis qu'on supposait exister en France.

L'impossibilité de se passer des articles monopolisés par les Anglais devenait trop évidente. Le guerrier invincible jusqu'alors se sentit faiblir dans cette étrange bataille qu'il avait engagée contre la nature des choses et les instincts des peuples. Il consentit à l'introduction sur le continent des marchandises anglaises, mais en vertu de licences spéciales et sous la condition qu'elles seraient payées, non en argent, mais avec des produits français. Encore un sacrifice aux erreurs du temps sur la balance du commerce : on aurait cru appauvrir le pays et enrichir l'Angleterre en lui achetant contre écus ce dont on avait besoin. Napoléon espérait d'ailleurs battre monnaie au moyen de licences dont la vente devait figurer au budget parmi les droits de douane. Il s'était réservé personnellement de les accorder, et bien qu'il fallût les payer, on ne les obtenait que par une sorte de faveur. Les simples négocians ne pouvaient se les procurer qu'en ayant recours à des intermédiaires dont il fallait payer les services, et le trafic auquel les licences ont donné lieu a occasionné plus d'un scandale. Ajoutez à cela la difficulté de vendre pour une somme exactement égale à celle des achats. L'armateur qui voulait acheter en Angleterre pour 500,000 francs de denrées américaines devait justifier au départ qu'il emportait pour 500,000 francs de nos produits. Or, comme les articles d'échange faisaient défaut chez nous, on chargeait le vaisseau de marchandises qu'on n'espérait pas vendre, et qu'on détruisait dès que le vaisseau avait gagné le large. On fabriqua même à cet effet des articles de pacotille, mais apparens et de nature à être surévalués dans les bordereaux d'expédition : c'étaient des soieries, des meubles, des livres, des estampes. On a gardé souvenir dans la librairie d'éditions entières emballées à l'adresse des Anglais, mais jetées à la mer pendant le trajet. Quel bon temps pour les auteurs, tou-

jours sûrs d'épuiser leurs livres jusqu'au dernier exemplaire! Pour les gens qui aiment mieux le sucre que les livres, ce régime commercial était moins agréable. Si la cargaison jetée à la mer valait 100,000 francs, cela augmentait d'autant les denrées importées en retour. L'invention des licences était d'ailleurs un démenti donné au système continental par son auteur. Nous déclarions l'Angleterre en état de blocus et ses marchandises exclues du continent, et nous avions recours au procédé le plus bizarre pour les y introduire nous-mêmes. Les Anglais n'étaient pas beaucoup plus raisonnables que nous. Ils supposèrent que le commerce par licence allait enrichir le trésor impérial, et ils se refusèrent à vendre dès qu'ils nous virent si ardens pour acheter.

Il en est des désordres économiques comme de ces écarts de régime qui ne délabrent le tempérament qu'à la longue; quelquefois même leur premier effet est une surexcitation maladive que l'on prend pour un surcroît de force. Il en fut ainsi du système continental. Les chefs de la grande industrie, du moins ceux de l'ancienne France, y trouvaient les avantages de la prohibition. Les subventions semées par le gouvernement et surtout les prix excessifs de certaines marchandises faisaient éclore toute sorte d'entreprises plus ou moins normales. La fabrication du sucre de betterave fut essayée dans plus de deux cents usines. Il y avait un grand consommateur dévorant des montagnes d'objets confectionnés à la hâte et qu'il fallait sans cesse renouveler : c'était l'armée; ses besoins entretenaient un courant de spéculations où nombre de gens trouvaient à puiser des bénéfices. « La guerre nourrit la guerre, » disait-on. Le public ne se doutait pas alors que toute contribution de guerre levée le lendemain d'une victoire est un emprunt désastreux qu'il faudra rembourser tôt ou tard, au lendemain d'une défaite. Parmi les ouvriers, on entendait peu de plaintes. Ils restaient en trop petit nombre dans les ateliers pour n'y être pas convenablement rétribués; on ne chicanait guère sur le taux des salaires quand tout homme de cœur pouvait se promettre à lui-même une large solde sous les drapeaux. Ajoutons à cela que la dextérité ingénieuse et l'esprit inventif de la race française ne se démentaient pas. Nos draps, nos soieries, nos impressions sur étoffes, nos papiers d'ornement, nos meubles, nos ciselures se recommandaient par un cachet d'élégance eu égard aux goûts de l'époque : on introduisait dans les fabriques des inventions de détail. Les Anglais avaient peut-être plus peur de nos chimistes que de nos grenadiers. A n'en juger que par les superficies brillantes, on pouvait dire que l'industrie était en progrès.

Mais ce qui constitue la prospérité d'un pays n'est pas la perfection

de quelques-uns de ses produits : c'est sa puissance productive, c'est l'ensemble et l'harmonie de ses moyens pour augmenter ses forces. Bien qu'il y eût beaucoup de gens satisfaits dans le monde commercial, du moins jusqu'en 1810, la France était débilitée par les vices de son régime économique; déjà, malgré sa fière attitude, elle n'avait plus assez de vigueur pour supporter des revers. Le système continental, après avoir renouvelé la guerre en soulevant tous les autres peuples contre nous, nous laissait à l'intérieur avec une industrie gonflée un instant, puis refoulée sur elle-même et désorientée par les plus étranges combinaisons. La somme qu'il aurait fallu pour réparer les pertes de la marine militaire pendant quinze ans et le matériel de terre perdu dans les campagnes de 1812 et de 1813 ne dépasse pas celle qu'un simple banquier de nos jours trouverait pour une ligne de chemin de fer. J'en parle d'après des états dressés sous la restauration, et qui ne sont pas suspects de flatterie : cette somme d'environ 250 millions, il eût été impossible de l'obtenir par un crédit normal. Dès que la victoire eut abandonné nos drapeaux et qu'il ne fut plus possible de compter sur la rançon des vaincus comme élément de recette, il y eut nécessité absolue de recourir aux surtaxes d'impôts, aux anticipations, aux ventes de domaines, expédiens qui sèment l'irritation et la défiance. Au commencement de 1814, la Banque avait dû prêter au gouvernement plus de 88 millions sur son capital, qui était de 90, et le portefeuille des effets de commerce se réduisait à presque rien... Mais il ne faut pas trop insister sur ces souvenirs pénibles; il suffit de dire que, si Napoléon est tombé sur un champ de bataille, ce n'est pas là qu'il a été vaincu.

Si l'on cherche à recueillir ses impressions, après avoir parcouru l'émouvante période qui comprend la révolution et l'empire, on reconnaît que l'assemblée constituante eut seule une doctrine en matière d'économie, celle de Turgot, et que par malheur le régime de liberté inauguré par elle eut à peine un commencement d'expérimentation. De 1792 à 1814 au contraire, le souffle de la science se fait à peine sentir. Le mouvement économique, déterminé par les nécessités de la politique ou de la guerre, est faussé par toute sorte d'expédiens. On est retombé sous le joug des vieux instincts; on revient, sans y prendre garde, à une discipline industrielle opposée le plus souvent à l'esprit de 1789. L'étude de cette période n'en est pas moins très importante, parce que les pouvoirs successifs y ont semé à pleines mains les germes de monopoles qui ont été si habilement cultivés plus tard, ainsi que nous le verrons bientôt, et parce qu'on en a conservé cette fatale habitude de subordonner l'activité productrice à l'initiative de l'état.

André Cochut.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

DEUX

ÉLÉGIES POLONAISES

Ce n'est qu'au sein d'une nation malheureuse et opprimée, ce n'est qu'en Pologne qu'a pu se produire ce fait étrange : un grand poète adoré du public, qui, pendant toute sa vie, a dû se soustraire aux ovations et cacher obstinément sa gloire sous le voile de l'anonyme. Telle fut la destinée du comte Sigismond Krasinski, mort en 1859, à l'âge de quarante-sept ans, et que la France n'a connu longtemps que comme le *poète anonyme de la Pologne*. Ses œuvres poétiques, empreintes du plus ardent patriotisme, imprimées successivement à Paris par les soins d'un ami dévoué, avec des précautions de mystère inouies, ont eu chacune trois ou quatre éditions, car elles se répandaient en secret dans toutes les parties de l'ancienne Pologne, où on les lisait, relisait et apprenait par cœur, en y puisant la consolation et le courage (1).

Le pays enthousiaste prononçait à voix basse le nom de l'auteur bien-aimé. Quant à lui, il niait partout et toujours en se défendant de cette paternité avec une énergique obstination. Sauf deux ou trois amis intimes, il n'osait se fier à personne. Lorsque quelque étourdi lui parlait d'un de ses ouvrages, il feignait de ne le pas connaître, il priait son interlocuteur de lui en procurer la lecture, et en rendant le volume, critiquait amèrement ce *prétendu* chef-d'œuvre. Avec des gens qui lui semblaient suspects, Krasinski allait plus loin : il soutenait n'avoir jamais rien écrit, ajoutant qu'il ne pouvait lire deux vers sans bâiller et qu'il avait horreur de toute production poétique, et il entamait tout aussitôt une longue dissertation sur quelque sujet tout à fait étranger à la poésie.

(1) Une dame polonaise séjournant à Paris en 1843, à l'époque où parut le poème de Krasinski intitulé *Avant l'Aurore*, n'osait pas (à cause de rigoureuses visites à la frontière) emporter avec elle ce petit volume prohibé; elle fit apprendre par cœur à sa fille les six cents vers du poème, afin de pouvoir, en arrivant en Pologne, les mettre par écrit.

Le gouvernement russe aime peu les poètes, et surtout les poètes polonais qui chantent la gloire du passé et les espérances de leur pays. La police les surveille sans cesse, et quelquefois même l'écrivain qu'on veut réduire au silence est transporté dans les steppes de la Sibérie. Cette perspective d'exil au milieu des glaces polaires était pour Krasinski une épée de Damoclès suspendue éternellement sur sa tête. Il y eut des jeunes gens, chez qui on avait trouvé des exemplaires du recueil lyrique de Krasinski intitulé *Psaumes de l'avenir*, jetés pour quelques années dans les cachots de la citadelle de Varsovie : il est facile de deviner quel sort attendait l'auteur lui-même, si jamais le gouvernement russe avait pu le découvrir.

C'est sous l'influence de ces pressentimens sinistres qu'il a écrit en 1846 son poème intitulé *le Dernier*, où il expose ses propres sensations et sa propre destinée telle qu'il l'entrevoyait. Ce poème, qui n'est que le monologue d'un prisonnier, n'a pas tout à fait la même étendue que ses autres poèmes, tels que *la Comédie infernale* et l'*Iridion;* mais c'est peut-être l'œuvre qui caractérise le mieux le génie et les idées de l'auteur; c'est en quelque sorte l'autobiographie de son âme. Tous les caractères de cette muse patriotique s'y trouvent réunis. On y remarque la légère teinte d'un mysticisme qui n'a cependant rien de sombre et semble illuminé par des éclairs. Partout se fait jour une foi ardente dans la résurrection de la patrie, et cette idée favorite de l'auteur (reproduite plusieurs fois dans ses ouvrages), que si la Pologne souffre le martyre, c'est qu'elle a été choisie par Dieu, comme la victime la plus pure entre les nations, pour racheter les iniquités de ce monde.

Tel est ce poème que je voudrais faire connaître au public français. Je le fais suivre de la traduction d'un autre morceau lyrique, dont l'idée est puisée en dehors de toutes préoccupations politiques et nationales, et que pourront lire sans amertume et apprécier à sa juste valeur les ennemis mêmes de la Pologne. C'est une poésie chrétienne par excellence, c'est la poésie dans ses plus hautes et ses plus ardentes aspirations vers Dieu; c'est le cri sublime d'une âme passionnée, remplie de foi et d'amour séraphique. Cette pièce a été l'une des dernières productions de l'auteur, alors que son génie avait atteint son apogée.

CONSTANTIN GASZINSKI.

LE DERNIER.

I.

Presque toute mon existence s'est passée sous les verrous d'un cachot, — au milieu des misères et des maladies, dans les ténèbres et le silence. — Mon souvenir allait s'effaçant chaque jour dans la mémoire de mes compatriotes, — l'amour de ceux qui m'aimaient se

refroidissait aussi, — et aujourd'hui ils m'ont sans doute tout à fait oublié, moi qu'on enterra sous cette voûte noire pour me punir d'avoir, fils de la lumière, chanté jadis pour mon pays en semant la parole dans les cœurs des hommes, afin qu'elle pût se changer en fleur d'inspiration pareille à la mienne!

II.

J'ai été fier, — mais fier envers les hautains : — fâcheux caractère pour réussir dans le monde! — Frappe les gens qui sont à terre, tu en recueilleras des profits; — mais si tu t'avises de braver l'arrogance des oppresseurs, si avec ton regard d'homme tu les considères comme un troupeau de brutes, — une terrible vengeance de ces brutes t'attend, et toi, homme, tu seras enchaîné par elles.

III.

Les premières années de ma vie se sont écoulées rapidement comme les esquifs qui glissent sur l'eau, comme les aigles qui traversent les espaces. — Malheureux! je ne prévoyais pas alors où m'emportaient ces flots, — car le soleil brillait encore au-dessus de moi, — chaque instant du jour s'épanouissait comme une fleur de printemps, — dans mes semblables je ne voyais que sœurs ou frères, — et ce monde, aujourd'hui si sourd à mes plaintes, était le paradis de ma jeunesse!

IV.

Où est cet ange qui, après les épreuves du martyre et l'heure de la mort, le troisième jour marqué pour la résurrection, brise la pierre du tombeau? Il délivre les dieux et non pas les hommes! Où est ce second messager du ciel, qui, la nuit, arrachant les verrous des portes mamertines, enlève les saints du Seigneur d'entre les mains des bourreaux? — Mais moi, je ne suis pas un élu, — et aujourd'hui ce sont d'autres temps! — Le bras de l'ennemi est plus dur que celui de la mort, — car il te saisit encore vivant et te tient dans un cercueil d'où ton intelligence ne ressuscitera pas!

V.

Car entre les quatre murailles de la prison, ton esprit, hôte ailé de l'infini, qui rêvait jadis des destinées demi-célestes, se sentira tellement orphelin, — que tu t'éprendras d'un amour fraternel pour une araignée et que tu supplieras le bourreau pour entendre le son de la parole humaine. — Et lorsqu'après bien des jours, des mois et des années, aucun espoir ne viendra te visiter, — ton esprit s'abîmera dans le néant.

VI.

Oh! combien de fois ai-je tâché par la force de volonté de réveiller mes idées, qui s'éteignaient, afin d'échapper à cette mort de l'âme! — Mais lorsqu'une fois le désespoir se fait jour et transperce le fond du cerveau, c'est horrible à voir combien de sang coule le long de ce clou, — comment le cerveau se dessèche et s'atrophie par degrés, — comment le cœur aussi se sent défaillir, et, sans se briser, s'endurcit peu à peu jusqu'à ce que tout ce qui était amour meurt en lui. — Et de toutes les douleurs, celle-là est la plus poignante!

VII.

Comme un titan, je luttais contre le néant et la privation de vie dans la solitude. — Je demandais aux barreaux de ma fenêtre : Dites-moi ce qui se passe dans le monde des vivans? Je prenais entre mes mains livides cette triste lampe, et je comptais longuement les brins de cendres de sa mèche, pour m'occuper, pour me distraire au milieu de mes angoisses. — Rien ne me soulageait; — une espèce de brouillard assombrissait mon âme chaque jour davantage, — et le monde intérieur s'éteignit tout à fait en moi. — Et je suis resté seul, sans inspirations, sans idées, — rivé à jamais à cette chaîne dont les anneaux enchâssés dans mes os la joignent au crampon fixé dans la muraille.

VIII.

Oh! jadis, jadis des vieillards m'avertissaient : « Jeune insensé! ta harpe mélodieuse te conduira dans le gouffre du malheur, et ton chant mourra avec toi sous les verrous! Les hommes d'aujourd'hui se soucient peu des chants de liberté; ils ne désirent que la paix propice à leur commerce. — C'est en vain que tu t'emportes; — on lapide maintenant de pareils prophètes. — Celui qui apporte à la terre les nouvelles du ciel périra misérablement. » — Moi, je ne les écoutais pas ou je me querellais avec eux. — Ah! je voulais vivre et non pas croupir dans ce monde, — voilà pourquoi je suis destiné à pourrir vivant sous la terre. — La lumière qui luit pour tous m'a été ravie, — et, dégradé de ma dignité d'homme, je suis tombé si bas, et Dieu dans le ciel est resté si haut, que son œil miséricordieux ne peut plus m'apercevoir.

IX.

Oui, — je me trouve enfermé dans le plus profond souterrain de cette forteresse; — mais au-dessus de moi s'élèvent les étages d'autres cellules plus commodes, mieux éclairées, destinées aux criminels plus heureux, que le gouvernement du tsar traite avec moins

de rigueur, — car ils n'ont fait qu'assassiner leur père ou leur frère : aussi leur punition est plus douce. — Il leur est permis de contempler à travers les barreaux les espaces azurés, — il leur est permis de respirer l'air vivifiant du printemps, lorsque le soleil revient au-dessus de ces plaines de neige; tout leur est permis! — Quant à moi, c'est différent. — Je suis beaucoup plus coupable; je suis un homme, un Polonais, un esprit révolté : — voilà pourquoi on me considère comme un Satan dans cet empire du bien!

X.

Oui, c'est vrai, je cherchais à ressusciter le passé glorieux, — et par mon chant austère à réveiller dans les âmes affaiblies par la lâcheté une foi plus vive dans l'avenir! — Oui, c'est vrai, j'ai été fier et insensé! — Je n'étais pas né pour vivre au milieu de ce siècle, époque de transition livrée au mal, et que voulaient perpétuer ceux qui n'avaient pas compris la volonté de Dieu : les princes de la terre et les chefs de l'industrialisme. — Et, pareil au temple de Salomon avant que le Christ en chassât les marchands, — s'élevait de mon temps l'édifice du vieux monde, proche de sa chute, chargé d'iniquités, sans croyances! Et là dedans s'agitaient les spéculateurs luttant les uns contre les autres, poussés par l'avidité du lucre ou arrêtés par la peur de la guerre. — Ce monde entier n'était qu'une Bourse d'où l'on avait chassé Dieu! — Et au-dessus de ce repaire d'agiotage, du côté des glaces du Nord, semblable à Satan sous l'apparence de l'archange, grandissait déjà l'ombre de ce géant qui me retient jusqu'à présent dans ses chaînes. — Et eux tous, au lieu de se concerter pour frapper ensemble cet ennemi avec le feu et le fer, — forgeaient de ce fer les rails de leurs chemins et fondaient leurs espérances sur la vapeur de l'eau, car ils redoutaient plus la guerre qu'ils ne craignaient Dieu ou l'ignominie! Et ces bourgeois industriels étaient satisfaits de leur sort!

XI.

Aussi ils sont restés paisibles sur le pavé des villes, là où s'élevaient leurs boutiques et les arcs de triomphe couronnant les marchés, — et moi, j'ai péri misérablement! — L'ennemi, pareil à la mort violente, m'a saisi traîtreusement. — Je n'ai pu confier ma dernière pensée à personne, ni faire mes adieux à ceux que j'aimais. — Pendant une nuit, on m'emporta dans une *kibitka* (1), en secret, sans bruit, sans traces, — et il n'y eut que les étoiles de mon ciel natal pour témoins muets de cette course mystérieuse et rapide!

(1) Chariot russe dans lequel on transporte en Sibérie les condamnés politiques.

XII.

On m'a mis en présence d'un tribunal infâme. — Les juges me raillaient de ce que moi, faible Polonais, j'avais pu, même pour un instant, oublier la puissance du gouvernement qui est le distributeur de la mort ou du salut, en ajoutant que je méritais, ayant offensé le tsar-dieu, une juste punition pour mes attentats. — Et l'on décréta que j'irais à pied, aux confins du monde, dans ce pays des glaces, — moi, fils d'une grande nation, — dans la compagnie des forçats rivés à la chaîne!

XIII.

Et je marchais à travers de tristes contrées, mêlé au troupeau de lâches criminels moscovites. — Et le bourreau, — je m'en souviens, — menait un cheval devant le convoi sans jamais monter dessus, car à la selle était appendu le knout fait avec des lanières de cuir garnies de crochets de fer. — Le bourreau, en le montrant du doigt, répétait sans cesse : « L'instrument du tsar! » et ordonnait aux hommes de faire des génuflexions, comme si c'était une croix sainte qui surgissait au-dessus de la selle. — C'est ainsi que cet emblème de l'omnipotence tsarienne me menait le long de steppes sans fin, vers le pôle glacial du Nord!

XIV.

Mes compagnons, les voleurs, les faussaires et les assassins, ont eu un meilleur sort : — on leur ôta leurs chaînes en les laissant dans différens endroits comme colons destinés à peupler le pays (1). — Moi seul, j'étais forcé de me traîner toujours derrière ce bourreau, derrière ce cheval et ce knout. — Et lorsque les anneaux rivés à mes pieds et mes mains y avaient produit des plaies profondes, je priais quelquefois le bourreau : « Homme, permets-moi de me reposer un instant sur ta monture! » Mais le Moscovite répondait : « Meurs plutôt, maudit Polonais, que de maculer par ton contact le signe de la justice du tsar (2)! » — Oh! qu'ils sont heureux ceux qui peuvent expirer au seuil du martyre! Hélas! on ne meurt pas quand le trépas sauve! — Tu périras au moment de la victoire, le

(1) La peine de mort n'existe en Russie que pour les crimes politiques. Les plus grands coupables sont envoyés en Sibérie pour travailler dans les mines et les forteresses, ou seulement pour peupler le pays.

(2) Cet épisode paraîtra peut-être trivial aux lecteurs français; mais l'auteur l'a inséré dans son poème comme un souvenir historique. Le prince Roman Sanguszko, fait prisonnier pendant la guerre de 1831, fut condamné à être envoyé en Sibérie. La mère du prince, accourue à Saint-Pétersbourg, adressa à l'empereur Nicolas une supplique pour obtenir la grâce de son fils. Le tsar miséricordieux aggrava la peine en écrivant au crayon au bas de la demande : « Il ira à pied. » Cet arrêt fut exécuté, et plusieurs années plus tard le prince Roman, gracié et revenu en Pologne, racontait souvent à ses amis cette histoire du bourreau, du cheval et du knout.

jour du bonheur; — mais tu vivras longuement, si ta vie n'est qu'une souffrance!

XV.

Où sont les riantes contrées de mon pays natal, les plaines dorées par les moissons, les prairies émaillées de fleurs? où sont les forêts de sapins dont les branches secouées par le vent produisent un murmure qui ressemble à une étrange et mystérieuse prière? où est le babil aérien des alouettes? où est la vieille église où dorment mes ancêtres? où est le chant des litanies catholiques de mon peuple, — de ce peuple qui appelle la sainte Marie sa reine?

XVI.

Que s'est-il passé? où suis-je? ô mon Dieu! Y a-t-il donc encore dans mon âme un recoin où le flambeau du souvenir ne s'est pas éteint tout à fait? — Il est donc resté encore quelque chose d'humain en moi? Il y a déjà vingt ans, — je ne sais, tu dois le savoir, ô mon Dieu, — depuis que je suis tombé inerte sur ce lit de mort, et que le sentiment du passé, du présent et de l'avenir s'est subitement obscurci en moi. — Mais voilà que maintenant tout à coup les ténèbres s'éclairent, et mon ange gardien revient me visiter. — Les larmes inondent mes paupières; — il y a bien longtemps que je n'ai pas pleuré, — il y a bien longtemps que je ne rêvais à rien et n'aimais rien! O mon ange, redonne-moi le souvenir et l'amour, ce que tout mortel reçut en partage. — Oh! je t'en supplie, laisse-moi pour un instant retrouver mon âme, et rends-la-moi visible!

XVII.

O mes pensées, vous souvient-il encore de ce qui se préparait dans le monde avant votre anéantissement, de quels pressentimens frémissaient toutes les poitrines humaines au moment où commençait votre agonie? N'est-ce pas qu'une voix sortant on ne savait d'où, mais qui retentissait partout, prophétisait à la terre ce qui devait advenir? « Les rois et les peuples interdits tomberont à genoux. — Le verbe incréé se fera entendre de nouveau dans les âmes créées en y raffermissant la foi, l'amour et l'espérance. — Les débris des siècles passés et les siècles futurs se dégageant de leurs nuages sombres, l'Esprit saint les confondra dans l'azur d'un même horizon éclairé par un seul soleil; — car il viendra à la fin le sauveur des races humaines, le restaurateur des patries dépossédées, le vengeur céleste de tous les crimes commis envers l'humanité. — Il introduira la justice dans la politique de ce monde, et sa venue marquera une nouvelle ère, la troisième ère de notre planète. Il n'y aura plus de ces états factices qui, pour leur profit ou une vaine

gloire, démembraient les corps des nations en étouffant leurs âmes sous la pierre du tombeau. — Par la volonté de Dieu, sur cette terre de Dieu, les corps et les âmes des nations ne seront plus séparés. »

Tels étaient les pressentimens, telles étaient les nouvelles qui parcouraient alors le monde livré à la violence et à la douleur. — Et nous, Polonais, nous savions bien que ce Messie, qui sur les flots orageux des événemens terrestres allait apporter la paix et la satisfaction aux nationalités, n'était autre que notre sainte Pologne; — car de la croix de son martyre tant de sang a coulé, que ce sang a racheté l'enfer de ce monde! — Oh! oui, j'avais cette croyance que mon peuple, après les labeurs de la mort, allait déployer ses ailes et saisir le glaive du miracle pour les labeurs de la vie.

XVIII.

Combien de fois, — ah! peut-être trop tôt, — j'ai vu en songe le dieu des résurrections! — Point de plaies, pas de sang sur son corps. On dirait un autre Christ, et cependant c'est le même Christ resplendissant pour l'éternité. — Sa face est comme le soleil, — et, plus blanche que la neige, sa robe le soutient dans sa course aérienne, — et il baigne dans l'aube des mondes naissans ses mains déclouées, transfigurées!

XIX.

Et lentement, très lentement, derrière l'Homme-Dieu s'avance éblouissante de beauté et sans traces de la mort ma Pologne bien-aimée. — Elle s'arrête sur le seuil de la Sion promise à tous les peuples, — et de ces hauteurs sacrées sa voix retentit, s'adressant aux autres nations assemblées bien loin, bien bas, au fond de l'espace : « A moi, à moi, ô vous, races fraternelles! La dernière lutte du dernier combat est terminée, — les piéges des trahisons et des mensonges terrestres sont détruits. — Montez avec moi dans le royaume de la paix. » — Et le chœur des nations lui répond : « Bénédiction et gloire à toi, ô Pologne! car, bien que nous ayons toutes souffert, — toi tu as supporté plus de tourmens qu'aucune de nous. — Par l'énormité des injustices accumulées sur toi, tu tenais constamment l'ennemi sous la foudre de Dieu! — Durant ton martyre, tu puisais dans ton cœur une vie plus puissante que celle de tes oppresseurs, — et par ton sacrifice tu nous as sauvées. — Bénédiction et gloire à toi, ô Pologne! »

XX.

Oh! bien souvent, pendant une sombre nuit d'automne, la voix de ma mère ou celle de quelque ancêtre sort du tombeau et monte jusqu'à moi pour me parler de l'avenir. — Et voilà qu'à ce bruit mystérieux des visions m'apparaissent. — Le chant de triomphe s'é-

levant de la poitrine de millions d'hommes résonne alentour. — Les vainqueurs passent en rangs innombrables, — je vois les blanches et lumineuses figures des sœurs et des frères délivrés de l'esclavage; — l'étincelle de l'immortalité jaillit de leurs fronts. — Quoique sans ailes, ils voguent dans l'air comme s'ils étaient ailés: quoique sans couronnes, ils brillent comme s'ils étaient couronnés. — Et moi-même j'avance au milieu d'eux et me sens dans une espèce de ciel inconnu, anticipé!

XXI.

Et qui le sait? Peut-être la prophétie de mes songes s'est-elle accomplie déjà au-dessus du tombeau de la Pologne. Et il n'y avait que moi, moi cadavre, qui manquais parmi les ressuscités! Oh! à travers ces barreaux et ces murailles qui m'enferment comme les planches du cercueil, mon esprit se fait jour et s'élance au loin, traversant le temps et l'espace. — Oui, je le vois : — là, partout des myriades d'étoiles et de fleurs; — le monde régénéré célèbre ses fiançailles avec la jeune liberté! — Sur le sommet des Alpes et les cimes des Carpathes, le ciel resplendit des rayons de la même aurore, — et tous les peuples, unis, confondus, semblent former un seul océan, au-dessus duquel plane l'esprit de Dieu!...

XXII.

Un étrange frisson parcourt ma poitrine et tremble dans chacune de mes veines pareil aux vibrations d'une harpe; les gouttes de mon sang rendent des sons imperceptibles et cependant sonores pour moi. — Je me sens léger, léger comme si je n'avais plus de corps; — ces lourdes chaînes ne me pèsent plus; — une atmosphère de béatitude m'enveloppe et remplit tout mon être; — j'échappe à l'étreinte de l'ennemi pour revenir à l'immortalité. — Et voilà que les parois de mon souterrain deviennent transparentes.

XXIII.

Une lucidité magnétique m'a été donnée. — J'aperçois clairement toute la contrée environnante, et ma seconde vue plonge à chaque instant plus au large, plus en avant. — Comme les flots derrière les flots, les espaces se découvrent, les horizons se déroulent l'un après l'autre et disparaissent. — Et par-delà ces nuages lugubres, voici l'azur, — oui, l'azur, — le printemps du côté de l'Occident. — Derrière l'enfer de ces glaces moscovites, voilà la verdure de ma terre natale! — Là flottent des milliers d'étendards déployés au-dessus de la foule qui s'étend à perte de vue. — C'est une *diète* comme jadis, assemblée en plein air. — Sur cette vallée immense, comme tous mes frères sont heureux! comme ils brillent dans la lumière d'or du soleil! Je les vois, je les touche avec mes regards; —

il me semble que si j'avançais d'un pas, je les toucherais de la main. — Rien, rien ne me fait plus souffrir! — Oh! que je les regarde, que je les regarde à satiété!

XXIV.

On dirait que les délibérations commencent. — Toute cette plaine vivante couverte de têtes humaines s'agite d'un seul mouvement gigantesque, comme un champ d'épis sous le souffle du vent. — Au-dessus des rangs de têtes s'élèvent partout les rangs innombrables des bras qui désignent tous le côté septentrional de l'horizon, — et ces milliers de bras tendus semblent donner un ordre muet. — Oh! qu'elle est superbe cette troupe de cavaliers qui se détache de la multitude se dirigeant vers le nord! — Ce sont mes frères de la Pologne et de la Lithuanie. — L'assemblée de la nation est restée en arrière, — elle disparaît, — je ne vois devant mes yeux que l'immensité et cette troupe de guerriers. — Oh! comme leur course est rapide! Pareils aux éclairs, ils traversent les collines et les vallées, — ils courent vers le nord. — Je vous salue, anges de ma délivrance. — Les couleurs nationales, blanc et amarante, ornent vos vêtemens; — les sabres étincellent dans vos mains comme les foudres de l'action, — et, oiseaux de Dieu, vous fendez l'air si fièrement, si triomphalement à travers les steppes moscovites! — Ni le tsar ni aucun Satan ne prévaudront plus aujourd'hui! — O mes aigles, vous volez vers moi!

XXV.

Sur cette vaste étendue, que de temples impies élevés pour le culte du tsar-dieu, — que de forts bâtis avec des pierres cimentées de sang humain, — que de prisons vous rencontrez sur votre chemin! — Je vois, vous vous arrêtez devant chaque lieu de détention, et, mettant pour un instant pied à terre, vous ordonnez aux gardiens, d'un signe surhumain, irrésistible, de vous conduire dans ces tombeaux souterrains. — On entend le cri de la vie dans ce sépulcre de la mort. — De nombreuses victimes, semblables aux ombres, revoient le jour, délivrées par vous. — Et le souffle de Dieu vous pousse de nouveau en avant, en avant!...

XXVI.

A la clarté du jour ou pendant les ténèbres de la nuit, mon œil suit votre course rapide, incessante. — Quel bonheur! Ayant dépassé les terres noires, vous êtes entrés déjà dans mes blanches plaines de neige. — N'est-ce pas que l'aspect du monde est changé? — Ici, c'est le domaine du froid, des glaces, des frimas, de la mort éternelle! Mais, par Dieu! les rayons qui jaillissent de vos fronts font resplendir d'une lumière éclatante cette contrée déserte.

Oh! vite, mes frères! plus vite! à moi! — Oh! comme ils galopent fièrement! comme ils sont beaux, vêtus des couleurs nationales! — Jésus, mon Dieu, secourez-moi, — car mon cœur va éclater!

XXVII.

Vous avez aperçu déjà cette forteresse moscovite. — Oui, ils la voient, ils tournent bride; — ils accourent comme la foudre au bord de ces fossés, et bientôt ils parviendront jusqu'à ces portes pour les briser. Un seul instant encore, un clin d'œil, et la Pologne entrera dans ma prison pour me rendre la vie que je lui avais consacrée et que j'ai perdue pour elle. — Oh! sois loué, Dieu éternel, de ce que même le mal peut finir! Oh! je ne mourrai pas dans le désespoir! — Sois glorifié, ô mon Dieu!

XXVIII.

Mais qu'est-ce donc, ô mes frères? Pourquoi arrêtez-vous subitement vos coursiers? Vous avez rencontré une tribu nomade (1) et vous lui adressez des questions. — Vite! en avant! il n'y a plus qu'un pas à faire; ne perdez pas de temps avec ces hommes à demi sauvages! — Ils sont sortis pour ramasser un peu de mousse sous la neige, — ils n'ont jamais entendu parler d'autre chose dans ce monde. — Quelquefois même un Moscovite se mêle à leurs rangs; — ne vous fiez pas à lui, — il est plus brute qu'eux; — eux au moins, ils ont la franchise dans le cœur. Pourquoi causez-vous si longuement avec cette horde? O frères! mes frères!

XXIX.

Au milieu du silence de l'air, j'entends chaque parole prononcée. Les miens demandent : « Entre ces murailles noires se trouve-t-il quelques Polonais condamnés à souffrir parce que leur conscience leur défendit jadis de rendre un culte au tsar-dieu? » Et quelqu'un de la peuplade leur répond : « Ici gémit seulement le crime; — il n'y a là d'autres prisonniers que les assassins et les parricides. » Mensonge! oh! mensonge! ne le croyez pas, ô mes frères! — Et de nouveau la voix des miens retentit au-dessus de la plaine de neige : « Ce n'est pas de pareilles victimes que nous sommes venus chercher dans ce pays. — La Pologne est sainte; elle ne rend la vie qu'aux martyrs de sa sainte cause! Que le vil assassin pourrisse dans le cachot moscovite! — Dieu seul peut l'absoudre dans le ciel; — la Pologne, sur cette terre, n'a pas de pitié pour lui. »

XXX.

Frères, ô mes frères, attendez un instant! Oh! ne tournez pas

(1) On sait qu'il y a encore en Sibérie quelques restes de tribus indigènes, par exemple des Toungouses, des Ostiaks, des Samoyèdes, etc.

bride avec répugnance pour éviter ce lieu maudit! — Hélas! j'ai attendu votre venue pendant des siècles! — J'eus assez de force pour supporter tous les tourmens! — Et la puissance moscovite s'est brisée à la fin, et les siècles d'épreuve se sont écoulés, — et vous, vous êtes arrivés, vous êtes si proches et ne m'entendez pas! Je n'ai tué ni père ni mère! Je ne suis pas un bourreau, moi, l'ennemi de celui qui est le bourreau de tous! Tournez vos regards, — je tends les bras vers vous. — Par ici! à moi! voilà mon cachot! — Je ne puis vous rejoindre, — cette chaîne me retient. — Arrêtez-vous encore un instant, je vais essayer; — avec le reste de mes forces, j'appliquerai mes mains amaigries à ces fers pour les secouer et les briser si je puis. — Mais, je vous en conjure au nom de Dieu, attendez! — Accordez-moi encore un instant, — une demi-seconde, — restez! Oh! heur et malheur! ils ont tourné de l'autre côté et piquent de l'éperon leurs coursiers. — Ne m'entendez-vous pas, ô mes concitoyens, mes amis, mes doux frères? Je suis ici, ici, enterré sous cette voûte. — Revenez, revenez, je vous en supplie! — Dieu! que se passe-t-il? Le brouillard m'enveloppe, — ma vue ne peut plus percer ces murailles...

XXXI.

O mon Dieu! ô mon Dieu! le bruit du galop des cavaliers retentit de nouveau à mes oreilles, — la neige siffle, la glace craque sous les sabots de leurs montures. — Moins distinct à chaque minute, ce bruit diminue peu à peu et se perd dans le lointain. — On n'entend plus rien; — ils m'ont délaissé! — Est-ce un mauvais rêve? Ah! cela peut-il être? — Ils ont été ici, — mes frères ont été ici, et ils m'ont abandonné au milieu des parricides à l'heure de la résurrection!

XXXII.

Me serais-je trompé? N'est-ce pas le hennissement des chevaux? Peut-être il est temps encore, — et je suis enchaîné. — Ah! ne parviendrai-je pas à arracher ce crampon de la muraille, à briser un de ces anneaux? — En avant ma poitrine, — en avant mes bras! — Oui, c'est bien, coule, ô mon sang rouge! Peut-être il est temps encore, — en avant! Hélas! inutiles efforts! — Je me sens faiblir, ma vue s'obscurcit, — et personne, personne au monde, personne ne viendra m'aider. — De nouveau le silence et l'immobilité sont revenus planer au-dessus de cet enfer. — Où êtes-vous? où?... Ah! cela peut-il être? Ils ont été ici, mes frères ont été ici, et ils m'ont abandonné au milieu des parricides à l'heure de la résurrection!

XXXIII.

Vous, mes frères? oh non! vous êtes mes bourreaux! vous m'a-

vez pris le reste de ma vie! Qui sait? peut-être jadis j'ai assassiné aussi mon père ou ma propre mère, et je l'ai oublié! Mais eux, ils le savaient et m'ont délaissé dans ce gouffre de perdition. — Non! ce n'est pas cela! cherchons un autre crime!... Oh! on dirait qu'on enfonce des stylets, qu'on fouille avec des tenailles dans mon cerveau! — Il ne me reste qu'à me vautrer sur ces pierres et à grincer des dents, comme grincent les anneaux de ma chaîne! — Que se passe-t-il en moi?... Je le sais, je le comprends, je le sens; — je perds la raison!

XXXIV.

Où suis-je? — Voilà cette même lampe qui jette une faible lueur, — et derrière cette lampe la nuit éternelle du souterrain; — voilà ce même lit affreux, — et rien, rien de plus!... Et toi, où es-tu, toi, Dieu? — Je ne sais! Je sais seulement que je mourrai ici, — je finirai comme un chien, pire qu'un chien peut-être. — A qui dois-je de la reconnaissance dans ce monde? — J'ai vécu et j'expirerai dans la maison du tsar. — Je n'ai pas eu d'autre protection durant ma vie. — Oh! je me prends à haïr tout ce qui m'inspirait la confiance! Déjà ma volonté n'a plus d'action sur mon corps, et les paupières pèsent tant sur mes yeux!

XXXV.

Après ces souffrances terrestres, je ne désire point conserver mon âme vivante pour endurer d'autres tourmens. — Il n'y a pas d'amour dans ce monde ni hors de ce monde; — partout l'ironie aussi immense que l'immensité! — Dieu n'est pas un père, ni les anges des frères; — le ciel ou la terre, ce sont les mêmes déceptions! — Je renonce à mon immortalité, elle ne fait que changer la douleur en une autre douleur. — Moi, j'ai assez de mal, assez d'angoisses. Je veux le néant, — car je veux la délivrance! — Oublie-moi, ô toi, Créateur! — Après de longues années, qui étaient un enfer pour moi, je t'adresse une seule prière à ma mort : que je ne sois pas là où flamboie la vie universelle; — que mon âme se perde sans traces dans l'éternité, comme ma mémoire dans mon pays natal! — Hélas! on ne saura jamais en Pologne quelles ont été les horreurs de mon agonie, — et qu'aucune main fraternelle n'est venue serrer ma main en signe d'adieu!...

XXXVI.

La Pologne! quoi, la Pologne est ressuscitée? N'est-il pas vrai, ô mon Dieu? — Aujourd'hui ma patrie n'attend plus, comme moi, la mort dans les fers? — Oh! père! pardonne au désespoir d'un enfant qui, emporté par un délire sauvage, a osé blasphémer. — Pardonne-moi, ô mon Dieu! — Ce n'est pas l'amour égoïste qui m'en-

flammait, — non! — J'aimais la Pologne et toi, ô Seigneur! — Elle est vivante sur la terre et toi au ciel; — aussi je meurs avec ton nom et celui de la Pologne sur ces lèvres qui seront muettes dans quelques instans. — Sainte est ta volonté! sainte ma longue captivité moscovite! sainte l'horreur de ma mort solitaire, — puisque le pays de mes pères est libre!...

XXXVII.

Je te rends grâces, ô Seigneur, de m'avoir montré en vision ma patrie heureuse; — je te rends grâces de m'avoir fait voir ceux qui servent sa cause! Tu daignes permettre que je ferme ici les cimetières de mon peuple et que je sois le dernier cadavre polonais dans les cachots du tsar. — Je te rends grâces, ô Seigneur! Hélas! j'ai si peu de forces, ce corps exténué ne peut plus s'agenouiller. — Je pose mes mains en croix. — De quel côté est le ciel? Il fait si noir partout, — et dans mon cœur s'éveille encore le souffle de l'inspiration... Il faut prier, prier, prier pour ma Pologne!

XXXVIII.

Seigneur, Seigneur! puisque tu as rendu le sceptre de la puissance à ta martyre, laisse-lui sur la terre dompter pour la première fois ce qui était indomptable! Ce que ne pouvaient accomplir nuls dominateurs de ce monde : les rois, la noblesse, le tiers-état et le peuple, — tyrans divers par leur nom, mais également despotes dès qu'ils se sont emparés du pouvoir, — permets-lui de le faire. — En planant bien haut sur ses ailes d'archange, au-dessus des abîmes corrupteurs du temps, au-dessus des tentations et des piéges de l'orgueil, — qu'elle ramène la sainte fraternité parmi les hommes! — Donne-lui à jamais l'inépuisable force de l'amour, — et comme elle est sortie triomphante du tombeau, elle triomphera de la mort! Non, elle ne s'en ira pas en poussière, comme d'autres états pétris de boue et de sang, — car elle aura dans son sein ta vertu et ta sagesse, ces deux principes de la victoire et de la puissance! — Que toutes les nations la bénissent, elle qui est heureuse du bonheur des nations! — Que ton Christ soit glorifié en elle et se manifeste dans toute action humaine! Que par elle ton royaume descende sur la terre!... — Ah! je sens mes forces s'épuiser,... peut-être c'est déjà la mort?... Merci, ô Seigneur!

XXXIX.

Une blanche lueur scintille devant mes yeux, — un bien-être indéfinissable remplit ma poitrine; — les tristes souvenirs de la vie s'effacent peu à peu dans ma mémoire. — L'air vibre du son des harpes; — jamais l'oreille humaine n'a entendu de pareilles harmo-

nies. — Ah! oui, ce sont des anges; ils annoncent la bonne, la bonne nouvelle! A chaque instant moins de tristesse, moins de douleur! O ma Pologne bien-aimée, mon âme délivrée de tous les maux s'élance vers l'infini : *Hosanna! hosanna!*

SUR LA GLOSE DE SAINTE THÉRÈSE.

Vivo sin vivir en mi
Y tan alta vida espero
Que muero porque no muero.
(*Glose de sainte Thérèse.*)

... C'est la vie et non pas la mort qui m'épouvante, car j'entrevois là, devant moi, des mondes si splendides, que celui d'ici-bas me paraît un sépulcre de deuil, — et je me meurs de ne pouvoir mourir!

Mourir ou souffrir, — et souffrir sans mesure, car il faut, Seigneur, que par la mort je me confonde avec toi dans ton ciel, — ou, si c'est impossible, que je vive pour toi au milieu de cet enfer! Envoie-moi donc des tourmens comme des dons célestes; plus ils seront affreux, mieux ils seront reçus. — Il n'y a que l'absence de maux qui m'effraie, — et je me meurs de ne pouvoir mourir!

Le seul soulagement à mes souffrances, — et il s'appelle la mort, — je ne puis me le donner sans te déplaire. — O Seigneur, je suis bien, bien malheureuse! Cette seule voie de félicité, tu me l'as fermée, — et je me meurs de ne pouvoir mourir!

Quelquefois seulement je t'aperçois dans une vision, mais tu ne daignes pas demeurer longtemps avec moi; bientôt disparaît la figure céleste de l'Homme-Dieu, et je tombe dans une agonie encore plus amère!

Il y a un instant, je me trouvai plongée dans l'infini, et personne n'aurait pu distinguer la servante du maître. Toi, Dieu, tu te faisais petit pour moi, — et de moi, chétive, s'élançait Dieu tout entier! — Tu t'enfermais dans mon cœur comme dans un sépulcre, — et moi, pareille à l'immensité, je m'étendais vers toi! — En vertu de la grâce infinie, le Créateur descendait pour un instant dans la créature, — la créature, par une aspiration, montait dans le Créateur!

Et il me semblait qu'ayant fini mon exil, et délivrée de mon corps, j'étais déjà avec toi, près de toi, en toi pour toujours! — Je voyais ta face, mais non avec mes yeux; — j'entendais ta voix, mais non

avec mes oreilles; les organes mortels ne sauraient y suffire. — Je voyais tout, j'entendais tout par la vue et l'ouïe de mon âme. — Et tu brillais devant moi, ô Seigneur, comme le soleil des soleils formant l'auréole de la forme humaine. — Oh! la lumière du jour est une nuit éternelle, comparée à ce rayon qui découlait de ton front! Quoique immatériel, tu m'étais plus visible que le corps, — et chaque parole qui sortait de tes lèvres avait un son plus harmonieux qu'aucune harmonie que j'aie jamais entendue, — et sans produire un bruit, elle résonnait comme un hymne au fond de mon cœur! — Et j'étais avec toi, et je te contemplais non pas caché et voilé par les mystères dans la très sainte hostie, — mais tel que tu es toujours, au milieu du peuple des anges, là où tu règnes au-dessus du monde, avec tes bienheureux. — Tel, tel je te possédais ici sur la terre! — Je te voyais plus distinctement que tes saints, ô Seigneur, car avec plus de force et d'ardeur je t'aime! Tes élus, tu les abrites déjà dans ta demeure éternelle! — et moi, quel est mon abri? Qui me garde et me protége? Quand tu me quittes, je tombe dans le désespoir, — mais la douleur et le désespoir peu m'importent. Plus je suis affligée, plus ardemment je t'adore, — plus la souffrance est grande, plus d'élans elle réveille en moi. — Dans l'enfer divin de ce céleste amour, ta présence même me blesse, — car je songe qu'un instant après tu vas t'éloigner de nouveau, — et des siècles s'écouleront avant ton retour!

Délaissée par mon Dieu et gardant son souvenir, je reste étendue sur le sol, semblable à une pierre du tombeau, et la tristesse poignante dessèche la moelle de mes os. — Je désire sans mesure, — j'aime sans mesure; le désir et l'amour ne me servent de rien! Tout mon être n'est qu'une seule aspiration; mais ta volonté est immuable, — le maître immortel ne descendra pas auprès de la servante, si ce n'est un jour, — un jour, — encore pour la seconde fois! — Et malgré ton avertissement, ô Seigneur, je me meurs de ne pouvoir mourir!

Est-ce que tu crois, ô toi éternellement vivant, que je t'aime à cause des récompenses futures promises dans ton royaume, — pour les palmes, les harpes, les merveilles, les délices espérées dans ton ciel? — Oh! non! Moi, je t'aime parce que tu as été malheureux, parce que tu as passé par toutes les douleurs, supporté toutes les humiliations! Toi Dieu, chargé de fers, toi Dieu, conduit au supplice par les bourreaux!... Moi, je t'aime parce que dans ce moment suprême le ciel t'a délaissé et les hommes t'ont trahi! — Moi, je t'aime parce que tu as été forcé de crier vers le père : « Pourquoi m'as-tu abandonné? » — Moi, je t'aime plus à cause de ton agonie

et de ta mort qu'à cause de ta résurrection, car je m'imagine que toi ressuscité, remontant dans les espaces azurés, ayant ton univers à tes ordres, — tu as moins besoin de ta servante!

Mais lorsque j'assiste à ton agonie, il me semble sans cesse que je reviens dans les contrées déjà connues de moi, — que j'avais déjà contemplé jadis cette colline et cette croix inondée de la pourpre de ton sang! — que cette Madeleine, ta sainte, ta bien-aimée, qui gémit là-bas, — c'était peut-être moi; — car dans mon cœur son cœur se lamente, car toutes les larmes de ses yeux sourdent dans mes paupières, et mon désespoir est si terrible, si profond, que deux semblables désespoirs ne peuvent pas exister! — Non, elle ne t'aimait pas davantage! — Je sais qu'elle est une grande sainte, et moi une pauvre chétive dont les actions sont moins méritoires devant toi: — mais elle ne t'aimait pas davantage! Qu'adviendra-t-il, ô mon Seigneur? Comment partager par un jugement de Salomon ce seul amour entre ces deux poitrines? Car deux amours semblables ne peuvent pas exister!

Non! elle ne t'aimait pas davantage! Une seule fois dans sa vie elle s'est prosternée tout en larmes dans la poussière arrosée de ton sang sur le Golgotha, — une seule fois seulement, — et moi, combien de fois!... car presque chaque nuit se renouvelle pour moi le supplice du Calvaire, et après tant de siècles écoulés se présente pour moi dans toute sa réalité ce moment où, au milieu des ténèbres, mourut le Créateur en présence de toute la création! Et je dévore de mes regards la croix de ton martyre, sur laquelle se détache en blanc ton corps éclairé par la lumière de l'aurore, tandis que le reste de ma cellule est plongé dans l'obscurité sépulcrale!

Toi et moi, ô Seigneur, personne de plus, — nous seuls; — si près l'un de l'autre et si séparés! — car je me trouve bien bas sous tes pieds, — et toi au-dessus de moi, dans cette effrayante immensité, cloué avec du fer à ces poutres de cèdre!

Je suis prosternée à genoux, silencieuse, — mais tout mon corps tressaille sous les tourmens de ton corps; — les ronces de ton front s'enfoncent dans mes tempes, — les clous de tes mains déchirent mes mains, — la plaie de ton flanc saigne sous mon cœur! — Et quoique je sois ici dans la poussière, je me confonds si bien avec mon Dieu, que je me sens là-haut crucifiée avec toi!...

SIGISMOND KRASINSKI.

LES

CAUSES ET CARACTÈRES

DE

LA GUERRE CIVILE AUX ÉTATS-UNIS

Depuis que la guerre civile a éclaté aux États-Unis, les opinions les plus divergentes se sont produites sur les causes et sur les caractères de la lutte qui interrompt d'une façon si tragique le développement d'une société fondée sur les plus sages principes, et arrivée dans un petit nombre d'années à un degré de force et de prospérité sans pareil. Les États-Unis avaient jusqu'à présent échappé à tous les dangers qui menacent les démocraties; la grande république n'avait sombré sur aucun des écueils signalés par Montesquieu, et entrevus, dit-on, par l'austère patriotisme de Washington: elle s'appelait avec orgueil la république modèle, *the model republic*. Sans armée permanente, presque sans police, protégée contre les coups d'état politiques par le souvenir de son premier président et par la constitution du pouvoir central, forte contre les ennemis du dehors, joignant les avantages de l'unité politique à ceux de la décentralisation, elle offrait au monde la preuve que l'esprit de liberté peut se marier à l'esprit d'égalité, que la démocratie ne descend pas forcément la pente qui mène à la servitude.

Qu'arrive-t-il cependant? En quelques mois, ce grand corps, qui semblait animé de tant de vie et de santé, entre en décomposition; l'équilibre savamment établi par les auteurs de la constitution entre le gouvernement fédéral et les états particuliers est violemment rompu; deux armées se disputent la capitale; les explosions de haine et de colère qui éclatent de l'autre côté de l'Atlantique sem-

blent égaler en violence tout ce qu'on peut attendre de deux peuples animés d'une inimitié historique et séculaire. L'Europe assiste avec étonnement à ces déchaînemens de la guerre civile, et attend que les événemens résolvent ses doutes.

Au point de vue militaire, le moment n'est pas encore venu de raconter cette guerre, à peine commencée, semée d'alternatives nombreuses de succès et de défaites; mais derrière les drapeaux et les armées il y a des principes, des idées. La guerre actuelle n'est que le dernier, le sanglant épisode d'une lutte politique et morale qui remonte à bien des années, et qui a laissé sa trace dans l'histoire entière des États-Unis. Cette lutte de principes domine la lutte armée : connaître les causes de la guerre, en faire entrevoir les objets, c'est montrer où est le bon droit, la cause qui appelle les sympathies libérales, les dévouemens chevaleresques; c'est aussi dire de quel côté la victoire se rangera dans l'avenir, quelles que soient les vicissitudes et les angoisses de l'heure présente.

Deux questions fondamentales divisent les combattans, la question constitutionnelle et la question de l'esclavage. Sur l'un des drapeaux, on lit : sécession; sur l'autre : union. D'un côté, on revendique pour les états le droit de se retirer à leur gré de la fédération, de l'autre on prétend que la souveraineté ne réside que dans le pouvoir fédéral, et que les états ne peuvent se soustraire à leurs obligations envers l'Union. Essayons d'exposer nettement les termes de ce débat, de montrer sur quelles théories le sud et le nord appuient leurs prétentions contraires. Ainsi observée dans l'ordre intellectuel et moral, la guerre américaine ne s'offre pas à l'Europe sous son aspect le moins instructif ni le moins saisissant.

I.

Qu'est-ce d'abord que le droit de sécession? Repose-t-il sur une interprétation exacte de la constitution américaine, ou est-il contraire à cette constitution, en opposition avec les idées de ceux qui l'ont fondée, interprétée, appliquée jusqu'à ce jour? Le principe même du gouvernement fédératif est engagé dans cette grave question. « Il y a, écrivait Montesquieu, une grande apparence que les hommes auraient été obligés de vivre toujours sous le gouvernement d'un seul, s'ils n'avaient imaginé une manière de constitution qui a tous les avantages intérieurs du gouvernement républicain et la force extérieure du monarchique. Je parle de la république fédérative. Cette forme de gouvernement est une convention par laquelle plusieurs corps politiques consentent à devenir citoyens d'un état plus grand qu'ils veulent former. C'est une société de sociétés qui en font une nouvelle qui peut s'agrandir par de nouveaux associés qui se

sont unis. Celui qui voudrait usurper ne pourrait être également accrédité dans tous les états confédérés. S'il se rendait trop puissant dans l'un, il alarmerait tous les autres; s'il subjuguait une partie, celle qui serait libre encore pourrait lui résister avec des forces indépendantes de celles qu'il aurait usurpées, et l'accabler avant qu'il eût achevé de s'établir. S'il arrive quelque sédition chez un de ses membres, les autres peuvent l'apaiser. Si quelques abus s'introduisent quelque part, ils sont corrigés par les parties saines. Cet état peut périr d'un côté sans périr de l'autre; la confédération peut être dissoute, et les confédérés rester souverains. »

On ne peut exprimer avec plus de force la nécessité où se trouvent les divers membres de la confédération de faire abandon d'une partie de la souveraineté en faveur d'un pouvoir central, le droit qu'a ce pouvoir d'apaiser les rébellions, de réprimer les abus et les usurpations des confédérés. Montesquieu admet, il est vrai, la possibilité d'une dissolution; mais si l'on pénètre bien le sens de ses formules concises, il l'envisage comme un accident, comme le résultat du dépérissement d'une partie du corps social. Pour qu'elle pût être provoquée par la volonté de l'un des confédérés, il faudrait que celui-ci revendiquât l'intégrité de sa souveraineté, et cette souveraineté, suivant Montesquieu, ne lui fait retour qu'après la dissolution même de l'union. Mais sortons de la politique théorique. La constitution américaine est trop récente, les traditions de la politique américaine ont traversé trop peu de générations pour que le sens en soit oblitéré. Quand les représentans des diverses colonies anglaises, devenues autant d'états indépendans, scellèrent leur union et adoptèrent une constitution commune, prétendaient-ils ne contracter qu'une alliance politique momentanée, ou fonder une république durable? Comptaient-ils avec le temps, ou voulaient-ils transmettre leur œuvre aux générations les plus éloignées? Réservaient-ils le principe de la souveraineté des états particuliers, ou demandaient-ils à tous les états le sacrifice éternel de la portion de souveraineté nécessaire au pouvoir fédéral? Quiconque est familier avec l'histoire de la révolution américaine peut, ce semble, répondre sans hésitation à ces demandes. Les démocraties, bien qu'elles aient à lutter d'ordinaire à leurs débuts contre des royautés prétendues légitimes, ont aussi besoin d'une sorte de légitimité, en ce sens qu'il y a quelque chose qu'elles doivent mettre à l'abri du temps, des fluctuations des volontés humaines, sous peine de se laisser entraîner à l'anarchie. Personne ne veut bâtir sur le sable.

Cette première impression n'est pourtant pas suffisante : ce sont des preuves palpables, évidentes, que le nord a besoin d'opposer aux avocats du principe de sécession. Ces preuves ont été exposées avec autant de force que de clarté dans une lettre adressée au

Times par M. Motley, l'auteur bien connu de l'*Histoire des Provinces-Unies*. M. Motley appartient à une classe peu nombreuse d'hommes cultivés qui depuis longtemps se tiennent aux États-Unis en dehors du courant des affaires publiques : peu jaloux d'entrer en lutte contre des compétiteurs souvent sans scrupule, contre des courtisans grossiers de la popularité et plus empressés à suivre qu'à diriger l'opinion, il ennoblissait ses loisirs par l'étude de l'histoire; mais, dans la crise actuelle de sa patrie, M. Motley se jeta résolûment parmi les défenseurs de l'union, se mêla à la vie publique, et il vient récemment d'être appelé à représenter son pays à la cour de Vienne.

La lettre écrite par M. Motley sur les causes de la guerre civile en Amérique est une admirable page d'histoire constitutionnelle; elle nous montre d'abord les treize provinces rebelles liées pendant la guerre révolutionnaire par une simple alliance et ne formant pas encore une confédération. L'Angleterre avait alors pour adversaire une ligue; le congrès était une diète composée par les envoyés d'états souverains ou en lutte pour obtenir la souveraineté : M. Motley le compare aux états-généraux de l'ancienne république de Hollande, ou à la diète germanique actuelle. Après la guerre, la ligue entra rapidement en décomposition : les souvenirs peu glorieux de cette époque ont été en quelque sorte noyés dans la grandeur et la puissance depuis atteintes par la république; mais il n'est pas inutile de les rappeler pour montrer ce que l'Amérique gagna par l'union. « Quand la guerre eut cessé, écrit M. Motley, quand notre indépendance fut reconnue en 1783, nous tombâmes rapidement dans une condition d'entière impuissance, d'imbécillité et d'anarchie. Nous avions assuré notre indépendance, mais nous n'avions point fondé une nation; nous ne formions point un corps politique. On ne pouvait faire appliquer les lois, réprimer les insurrections, obtenir le paiement des dettes. Il n'y avait sécurité ni pour les existences, ni pour les propriétés. La Grande-Bretagne avait conclu avec nous un traité de paix, mais refusait dédaigneusement de nous accorder un traité de commerce et d'amitié, non parce que nous avions été rebelles, mais parce que nous n'étions point un état, — parce que nous n'étions que la ligue à demi dissoute de provinces querelleuses, incapables de garantir les stipulations d'un traité de commerce. Nous ne fûmes pas même capables de remplir les conditions du traité de paix, et d'obtenir, conformément aux stipulations faites, le paiement des dettes dues aux sujets britanniques, et la Grande-Bretagne refusa en conséquence d'abandonner les postes militaires qu'elle occupait en-deçà de nos frontières. Douze ans après que notre indépendance eut été reconnue, nous fûmes humiliés par la vue de soldats étrangers occupant une longue chaîne de forteresses au sud des grands lacs et sur notre propre sol. Nous étions une confédération;

nous étions des états souverains. Et tels étaient les fruits de cette confédération et de cette souveraineté! Ce fut, jusqu'au jour présent, l'heure la plus sombre de notre histoire. » La constitution des États-Unis mit fin à cette situation; elle marque le triomphe du parti dit *fédéral* ou *national* sur le parti qui dès lors luttait pour donner la plus grande extension possible aux droits des états. Qu'on écoute, sur ce point, le témoignage des contemporains. La convention assemblée pour préparer la constitution s'exprime ainsi en en recommandant l'adoption au peuple : « Dans toutes nos délibérations, nous avons constamment gardé en vue ce qui nous semblait être le plus grand intérêt de tout véritable Américain, la consolidation de notre union, à laquelle se lient notre prospérité, notre sécurité, peut-être notre existence nationale. » Que dit Henry, l'un des adversaires du projet? « Que le gouvernement soit un gouvernement consolidé, cela est parfaitement évident. La constitution dit : « Nous, le peuple, » au lieu de : « Nous, les états. » Ce doit être le gouvernement consolidé, national, du peuple de tous les états. » La cour suprême, l'autorité constitutionnelle par excellence, tient un langage bien plus net encore; le nouveau gouvernement établi, la cour s'exprime ainsi : « Il a été dit que les états étaient souverains, étaient complétement indépendans, et étaient réunis les uns aux autres par une ligue. Cela est vrai; mais quand ces souverainetés alliées ont converti leur ligue en un gouvernement, quand elles ont converti leur congrès d'ambassadeurs en une législature chargée de promulguer les lois, le caractère sous lequel les états nous apparaissent a subi un changement. »

La forme politique que se sont donnée les États-Unis ne consiste pas dans la superposition d'une souveraineté à d'autres souverainetés; il n'est jamais question dans la constitution de la souveraineté des états; cette constitution est la charte d'un grand peuple. « Nous le peuple des États-Unis, pour assurer une union plus parfaite et pour assurer les bienfaits de la liberté à nous-mêmes et à notre postérité, nous ordonnons et établissons cette constitution. » Les états ne conservent en fait aucun des attributs ordinaires de la souveraineté; ils ne peuvent ni battre monnaie, ni émettre des billets de banque, ni maintenir une armée et une marine, ni donner des lettres de marque, ni faire des traités avec des gouvernemens étrangers, ni entretenir avec eux des rapports diplomatiques, ni conférer des titres de noblesse. Ce qui jusqu'à présent a le plus frappé les Européens dans l'ordre politique des États-Unis, c'est le degré de *self government* pratiqué dans les affaires particulières des états, l'absence de toutes ces entraves qui, dans les anciens états monarchiques, gênent l'action individuelle et la liberté des associations, quels qu'en soient la nature et l'objet. Nous aurions tort cependant d'imaginer que les

fondateurs de la constitution américaine ont laissé la souveraineté aux états : ils l'ont placée tout entière dans le président, dans la cour suprême et dans le congrès. Que l'on compare les attributions du président des États-Unis à ceux du souverain constitutionnel de la Grande-Bretagne, et l'on sera forcé d'avouer que c'est le président qui a le plus de pouvoir. Nous avons entendu nous-même cet aveu sortir de la bouche de lord Elgin, l'un des ministres actuels de sa majesté britannique.

Le président seul est, d'après la constitution, le commandant en chef, non-seulement de l'armée et de la marine des États-Unis, mais encore de la milice des divers états, quand il juge à propos de l'appeler au service des États-Unis ; le président a le droit de grâce dans le cas d'un crime commis contre les États-Unis ; il a le pouvoir, de l'avis et du consentement du sénat, de faire des traités ; il nomme, de l'avis et du consentement du sénat, les ambassadeurs, les consuls, les juges à la cour suprême, et tous les officiers des États-Unis : il choisit ses ministres, il peut les prendre et les conserver lors même qu'ils n'ont pas ou n'ont plus la majorité dans le congrès, la responsabilité du président couvrant l'irresponsabilité ministérielle. Chaque état ne représente en réalité, dans la république américaine, qu'une subdivision administrative ; il est ce que serait le département en France, si par un coup de baguette on pouvait changer les préfets en gouverneurs nommés par les habitans, les conseils-généraux en chambres délibérantes, légiférant sur les affaires départementales. Administrativement, on peut dire que l'état est tout ; politiquement, qu'il n'est rien. Un simple citoyen peut, comme citoyen des États-Unis, tenir en balance tout le pouvoir d'un état, car il y a une cour suprême spécialement investie du pouvoir de régler « toutes les controverses entre deux ou plusieurs états, entre un état et *des citoyens* d'un autre état. » Le président ne connaît pas les états, il ne connaît que les individus. Il prête serment à la constitution, et celle-ci « est et sera la suprême loi du pays, nonobstant tout ce qui pourrait y être contraire dans la constitution ou dans les lois d'un état. » Tous ceux qui ont étudié avec soin la constitution américaine ne l'ont jamais interprétée autrement que dans le sens d'un gouvernement national, consolidé, reposant sur la souveraineté directe et exclusive du peuple. La démocratie ne reconnaît et ne saurait, pour rester logique, reconnaître aucune autre souveraineté ; or y a-t-il un peuple du Maryland, un peuple du Massachusetts, un peuple de la Virginie ? La constitution fut adoptée par le peuple américain tout entier : elle ne fut point ratifiée par les états, mais par la nation. Si le vote eut lieu dans les divers états, ce ne fut que la conséquence d'une nécessité purement géographique. « Les élec-

teurs, dit à ce sujet le juge Story, l'une des grandes autorités constitutionnelles de l'Amérique, se réunirent dans les divers états; mais où ailleurs pouvaient-ils se réunir? »

Nous venons d'exposer les idées du nord sur la question constitutionnelle; voici maintenant les théories du sud. Les partisans de la sécession font valoir que les états ont existé avant l'adoption de la constitution, qu'ils formèrent alors un contrat qui ne convient plus aujourd'hui à quelques-uns d'entre eux, et que ceux-ci peuvent demander la dissolution du pacte initial. Ils oublient que si les états ont existé avant l'Union, ils ont cessé d'exister en devenant les États-Unis, du moins en qualité de souverains. Ils oublient encore que cette antériorité chronologique n'est vraie que pour les treize états existant à la fin du dernier siècle, et ne s'aperçoivent pas qu'on ne peut appliquer cet argument aux vingt états qui depuis l'établissement de l'union ont été fondés avec le consentement du pouvoir central. « De nouveaux états, lit-on dans le pacte fédéral, *peuvent être admis* par le congrès dans cette union. » Les états nouveaux n'y sont donc pas entrés en souverains qui s'unissent à d'autres souverains, ils ont été admis, ils ont sollicité leur admission. Coïncidence étrange! parmi les états sécessionistes actuels, l'on compte la Virginie, qui précisément a fait les premiers efforts pour relever les treize états primitifs de la ruine et de l'abaissement en les consolidant par l'union. Qui d'ailleurs s'est montré plus ardent que les sécessionistes actuels à provoquer l'adjonction de nouveaux états, par conséquent à préconiser les conquêtes, les annexions, et jusqu'aux aventureuses expéditions des flibustiers? Qui a toujours été prêt, pour augmenter le territoire, à disposer des forces et du prestige de l'Union entière, à engager le drapeau national, à disposer des ressources de la confédération? A part les treize états primitifs, tous les autres ont été formés dans des pays appartenant à la confédération, conquis par ses armes, achetés avec ses deniers, obtenus par ses traités; comme territoires, ils ont reçu du président leurs gouverneurs et leurs juges: comme états, ils n'ont obtenu l'honneur d'être représentés dans les conseils de la nation qu'à la condition d'être fidèles à la constitution et aux lois. Qui a construit leurs forteresses? qui a protégé sur toutes les mers le commerce de tous les états? qui a fait respecter dans tout le monde la liberté du citoyen américain? « Quel homme, s'écrie éloquemment M. Motley, dans tout le monde civilisé, n'a entendu parler des États-Unis? Qui pourrait répéter les noms de tous les états particuliers? Et pourtant, avec un rapide examen de notre histoire et de notre constitution, on parle d'une confédération, d'un contrat, d'une association, du droit d'un état de se retirer à son gré, sans savoir qu'en admettant cette vague phraséologie et ces droits imaginaires, nous violerions

les premiers principes de notre organisation politique, que nous irions au rebours de notre histoire, que nous foulerions aux pieds les leçons de Jay, de Hamilton, de Washington, de Marshall, de Madison, de Dane, de Kent, de Story, de Webster, et qu'acceptant comme seuls infaillibles les dogmes de Calhoun, nous abandonnerions pour jamais nos lois et notre existence nationales! »

C'est en effet dans les opinions de Calhoun qu'il faut chercher les premiers germes du redoutable divorce qui sépare aujourd'hui les deux sections de la confédération, et qui a mis la souveraineté des états en face de celle des États-Unis. Avant lui et, on peut le dire, dès l'origine de la république, on avait pu observer deux tendances chez les hommes d'état américains, les uns plus enclins à affermir le pouvoir central et à augmenter ses prérogatives, les autres plus disposés à chercher des garanties pour l'indépendance des états. Les fédéralistes visaient à ce qu'on est convenu de nommer aujourd'hui la centralisation, les démocrates à la décentralisation; mais jamais il ne fût venu à la pensée de Jefferson de pousser le conflit entre les attributions de l'Union et celles des états jusqu'à la révolution armée. Sa loi suprême était la constitution : toutes les fois qu'elle ne contenait, sur un point donné, aucune limitation formelle et explicite du droit des états, il se prononçait contre l'intervention du pouvoir central; mais en agissant ainsi il n'avait d'autre but que de défendre le peuple contre les excès du pouvoir, il ne niait point ce pouvoir dans ce qu'il avait de légitime. Avec Calhoun, nous voyons l'opinion démocratique, égarée par le talent remarquable de cet homme d'état, s'engager sur une pente qui devait fatalement la conduire jusqu'aux dernières extrémités. Son ouvrage posthume, *Disquisition on the government*, nous donne la clé de son système; il est encore aujourd'hui l'arsenal où les démocrates puisent à pleines mains. Calhoun réussit à donner une couleur généreuse à des doctrines dont l'objet n'était pourtant que d'assurer à l'oligarchie des maîtres d'esclaves la direction suprême des affaires de l'Union. Son œuvre peut se résumer ainsi : le gouvernement est nécessaire pour protéger la société contre l'égoïsme des intérêts individuels, mais les individus ont aussi besoin d'être protégés contre les abus du gouvernement. Le suffrage libre et absolu ne les défend point contre l'oppression et l'injustice, car il les soumet aux caprices, aux tendances, aux passions de la majorité. La presse incline toujours du côté où sont les plus puissans intérêts, et la liberté ne lui apprend ni le désintéressement ni la justice. Il faut donc trouver un contre-poids contre les majorités, donner aux intérêts opprimés le droit de se dégager de ceux qui les gênent. « De même que dans la république romaine la puissance des patriciens était bornée par le *veto* des tribuns, qu'en Pologne la puissance des assemblées était tenue en échec par le *veto*

d'un seul membre, ainsi dans les États-Unis il faut que chaque état ait le droit et le moyen d'annuler, de *nullifier* tout acte qui tend à violer et à diminuer ses droits. »

Telle est la théorie de Calhoun, théorie qui a servi et sert encore de dogme au parti démocratique. Cette doctrine avait été appliquée pour la première fois, dans ses conséquences extrêmes, par la Caroline du sud, qui aujourd'hui encore a levé la première le drapeau de la révolte. On se rappelle que, sous la présidence du général Jackson, elle proclama, à propos d'un nouveau tarif, un acte de *nullification* qui devait servir de prélude à une renonciation complète aux devoirs fédéraux; mais le président annonça la détermination de réprimer la révolte, et la Caroline du sud dut céder sur-le-champ. Les théories démocratiques n'en continuèrent pas moins à gagner du terrain, et bientôt elles obtinrent une suite d'éclatans triomphes dans une question qui engageait l'avenir même de la république, parce qu'elle se liait au développement de l'esclavage. Cette question des territoires devint le champ de bataille des partis, le nœud de toute la politique intérieure et extérieure de l'Union. On lit dans la constitution : « Le congrès aura plein pouvoir pour disposer des territoires et des autres propriétés des États-Unis, et pourra établir à cet égard toutes les lois et les règles nécessaires. » Cette souveraineté sur les territoires assignée au congrès par le pacte fédéral est en quelque sorte absolue; elle n'est limitée par aucune stipulation; le territoire est considéré comme une propriété de la nation, au même titre que les vaisseaux de la flotte fédérale, les arsenaux, les forts, etc. Investi par la constitution d'un pouvoir absolu sur les territoires, le congrès a d'une autre part la faculté d'admettre de nouveaux états, et par conséquent le droit connexe de refuser leur admission. Cette double faculté donnait au congrès américain un moyen facile de limiter le domaine de l'esclavage, en lui permettant d'abord de l'exclure des territoires soumis à sa juridiction immédiate, et en second lieu de refuser l'admission des nouveaux états qui inscriraient l'esclavage dans leur constitution particulière. Aussi le sud tourna toutes ses forces contre ces clauses protectrices de la liberté, et par une série d'attaques de plus en plus hardies il réussit à en annuler entièrement les effets.

En 1787, tout le territoire national avait été sans opposition enlevé à l'esclavage. Les fondateurs de la république, qui n'eurent point le courage de l'abolir dans les anciens états, voulurent du moins se garantir contre l'extension d'une institution qu'ils étaient unanimes à condamner. Le compromis du Missouri enleva au travail libre toute la portion des territoires cédés par la France située au nord du 36e degré de latitude. L'annexion du Texas, la guerre du Mexique augmentèrent encore le domaine du travail servile. Par

les compromis de 1850, le choix entre le régime de la liberté et de l'esclavage dans les territoires du Nouveau-Mexique et du Texas fut laissé aux premiers occupans de ces territoires. Le peuple américain représenté par le congrès cessa d'être considéré comme un arbitre naturel dans les régions destinées à accroître son empire, et le sort des futurs états fut abandonné aux caprices et à la cupidité des colons les plus aventureux. Le droit d'intervention législative dans les territoires ne pouvait rester debout devant la souveraineté des territoires eux-mêmes. Le sud ne tarda pas à triompher de cette contradiction, et, jetant bientôt le masque, dénonça le compromis du Missouri comme un attentat contre les droits populaires. Le bill de Nebraska fut arraché au congrès, et toute limite géographique entre le domaine du travail libre et celui du travail servile fut désormais effacée. Dès ce moment, tout observateur sagace put désespérer de l'avenir de l'Union. Jamais la constitution n'avait reçu une atteinte aussi profonde, jamais le droit individuel n'avait obtenu un triomphe aussi éclatant sur le droit public, jamais une nation n'avait renoncé aussi imprudemment à se garantir contre des entreprises factieuses. Maîtresse du pouvoir grâce à ses priviléges électoraux et à la multiplication de plus en plus rapide des états à esclaves, l'oligarchie du sud avait trouvé des complices trop faciles dans les états du nord. Enivré par ses prospérités, le peuple avait fini par fermer les yeux sur les dangers de l'esclavage. Les abolitionistes n'avaient acheté qu'au prix des persécutions et du mépris public le droit de rappeler à la nation ses obligations morales. Après la forte génération des hommes d'état qui avaient fondé la république, et qui se guidaient par les nobles principes de libéralisme et d'humanité inscrits dans leur constitution, on vit une génération d'avocats et de sophistes qui étouffèrent l'esprit de cette grande œuvre sous de misérables arguties, réduisirent la politique américaine à une lutte de partis sans principes fixes, décomposés aussitôt que formés, instrumens de plus en plus complaisans de l'intérêt des maîtres d'esclaves. Les États-Unis se préparaient ainsi les plus redoutables épreuves. L'accroissement de la richesse publique, la paix, le calme extérieur, ne compensent point pour les peuples la perte de la grandeur morale. Ceux qui s'endorment dans l'oubli de leurs devoirs doivent s'attendre à de terribles réveils. Ils perdent en un jour tous les biens auxquels ils avaient pendant de longues années fait le sacrifice de leurs obligations les plus saintes: mais ce n'est pas en un jour qu'ils retrouvent cette virilité, cette force qui permet d'affronter les plus terribles dangers, cette confiance mâle et généreuse qui anime seulement ceux dont la vie entière a été un sacrifice volontaire de l'intérêt à la justice.

Nous avons vu la politique américaine se concentrer de plus en

plus sur la question des territoires et sur celle de l'esclavage : l'autorité politique du sud était si bien établie que les ennemis du parti démocratique, renonçant à l'espoir d'abolir l'esclavage, avaient borné toutes leurs prétentions à lui fermer les territoires. Lentement, péniblement, on vit se former un parti qui, sous des noms divers, d'abord sous celui de *liberty party*, puis de tiers-parti, de *free soil party*, enfin sous celui de *parti républicain*, se donna pour objet d'empêcher l'extension de l'esclavage, et de rendre toute sa force à l'article de la constitution qui donnait au congrès autorité sur les territoires. Quand le parti républicain présenta aux suffrages populaires son premier candidat à la présidence, quel était son programme, ou, comme on dit en Amérique, sa *plateforme?* Il importe de le rappeler : — adhésion à la constitution des États-Unis, — prohibition de l'esclavage dans les territoires (ainsi que de la polygamie, par allusion aux mormons), — rétablissement de l'ordre légal dans le Kansas, alors ensanglanté par la guerre civile, — admission immédiate du Kansas comme état libre, — réprobation de la circulaire d'Ostende. Le succès relatif de la candidature de M. Frémont démontra aux hommes politiques du sud que le nord commençait à se soulever contre leurs perpétuelles usurpations, et ne voyait pas sans crainte le continent de l'Amérique entière livré à l'esclavage, la paix extérieure compromise par les ambitions du parti qui parlait d'annexer Cuba, les Antilles, le Mexique et toute l'Amérique centrale. L'oligarchie du sud se sentit menacée, et, prévoyant que la direction politique de l'Union allait lui échapper, elle consuma les quatre années de la présidence de M. Buchanan en efforts ardens pour conserver le pouvoir ou pour rendre stérile la victoire de ses adversaires.

A ce moment, le lien qui unit la question constitutionnelle à la question de l'esclavage devenait de plus en plus visible. Après avoir arraché au nord, au nom de l'union, les plus nombreux, les plus honteux sacrifices, le compromis du Missouri, les compromis de 1850, la loi des esclaves fugitifs, le bill de Nebraska, les hommes d'état du sud se préparaient à sortir de l'Union le jour même où la balance politique cesserait de pencher en leur faveur. Les républicains n'avaient pourtant rien ajouté à leur programme : ils annonçaient seulement *l'intention* de limiter dans les territoires le domaine de l'esclavage. Cela suffit au sud : les arsenaux furent dégarnis dans tous les états libres, les navires de la marine fédérale disséminés dans tout l'univers, et sans l'honnêteté de M. Holt, un des secrétaires d'état de M. Buchanan et du général Scott, il est douteux que l'inauguration de M. Lincoln eût pu avoir lieu à Washington. La rébellion fut préparée à loisir : ce ne fut point la révolte unanime d'un peuple contre un gouvernement tyrannique, ce fut la tentative préméditée d'une aristocratie de maîtres d'esclaves déterminée à sortir de la répu-

blique plutôt que d'en perdre la direction, le coup d'état d'une minorité contre la majorité, contre les lois, contre la constitution. Les ordonnances de sécession furent votées dans des formes et avec une rapidité qui indiquaient assez que les meneurs étaient résolus à étouffer les protestations des citoyens paisibles et honnêtes : elles furent promulguées par des conventions, et ne furent point soumises à la ratification directe du peuple des états. Le premier sentiment du nord fut la surprise : il ne voulait point croire à la rupture de l'union : il n'avait jamais pris au sérieux les menaces de séparation de ceux qu'on nommait les *mangeurs de feu*, M. Wigfall du Texas, M. Jefferson Davis du Mississipi, M. Benjamin de la Louisiane. M. Wigfall avait osé dire au congrès, en soutenant la candidature de M. Breckenridge : « Si un autre est élu, attendez-vous à des jours d'orage. Il pourra bien y avoir encore une autre confédération, mais elle ne comptera plus trente-trois états. » M. Seward répondait dédaigneusement à ces menaces. « Allez, disait-il à ses adversaires, des bancs du Saint-Laurent à ceux du Rio-Grande, des bords de l'Atlantique à ceux du Pacifique, du golfe du Mexique aux Montagnes-Rocheuses, parmi les pêcheurs de Terre-Neuve, les ouvriers du Massachusetts, les marchands de New-York, les mineurs de la Pensylvanie et de la Californie, les fermiers d'Indiana, les planteurs du Mississipi, les Indiens de la prairie, les mormons du désert, parmi les Africains libres et les Africains dans les chaînes, même parmi les criminels de nos prisons, allez leur répéter l'histoire de vos prétendus griefs et des leurs avec votre éloquence la plus pathétique, et dites-leur de se soulever : ils vous répondront : Est-ce là tout? Êtes-vous plus justes que Washington, plus sages que Hamilton, plus humains que Jefferson? — Et cette simple interrogation vous condamnera à un honteux silence. » Hélas! ces grands noms avaient perdu leur prestige, et les événemens donnèrent tort au confiant optimisme de M. Seward et du nord entier. L'administration nouvelle essaya de ramener les rebelles, on balbutia le mot de compromis : mais le jour où le fort Sumter tomba sous le canon des rebelles, toute transaction devint impossible, et la guerre fut désormais le premier devoir du gouvernement.

Bien simples sont en vérité ceux qui se persuadent que le cabinet de Washington n'avait rien de mieux à faire que de reconnaître le gouvernement confédéré, sans essayer aucune résistance. Le président des états prête un serment solennel à la constitution, et il se fût rendu coupable de haute trahison aux yeux de ceux qui l'avaient nommé s'il n'eût tenté de défendre le pouvoir qu'ils lui avaient confié. Reconnaître la confédération du sud, c'était admettre le principe de la sécession, et par là même donner le coup de mort à la constitution. Une fois admis que chaque état a le droit de se séparer de

l'Union, où s'arrêtera-t-on? Au lieu d'une grande nation, on aura deux confédérations jalouses et affaiblies, et bientôt ces confédérations elles-mêmes se dissoudront en une multitude de souverainetés. La grande sécession de 1860 ne peut être pour le parti constitutionnel américain qu'une rébellion, comme toute insurrection armée contre une autorité constitutionnelle établie. Il est facile de dire que la lutte actuelle est une guerre civile, une guerre fratricide; mais de tels mots n'apprendront à personne comment le peuple américain pourrait conserver une constitution qui lui est chère en reconnaissant des actes qui en sont la violation la plus audacieuse, comment une confédération peut subsister, si les confédérés ne reconnaissent plus de devoirs communs, comment l'état est possible sans un souverain, que ce souverain se nomme roi, empereur ou peuple.

II.

Si l'élection de M. Lincoln avait été accompagnée de violences, si le parti qui le mit au pouvoir avait attaqué les lois, brisé la constitution, menacé les droits des états du sud, on pourrait hésiter sur les caractères du mouvement sécessioniste; mais l'on sait que jamais élection ne fut plus régulière, plus constitutionnelle. Le parti républicain ne menaçait pas le sud, n'annonçait pas le projet d'émanciper les esclaves, même dans l'avenir le plus lointain; il se bornait à revendiquer l'autorité du congrès dans les territoires, pour enfermer l'institution servile dans ses limites actuelles. Ce parti d'ailleurs n'avait obtenu le triomphe que grâce aux divisions des démocrates; les fractions ralliées de ce dernier parti pouvaient faire échouer tous les plans, toutes les tentatives de leur adversaire commun. Dans ces circonstances, on se demande avec étonnement pourquoi le sud fut si prompt à lever le drapeau de la révolte, tandis qu'il pouvait encore chercher à profiter de sa longue alliance avec les démocrates du nord, des avantages que lui assuraient le prestige de sa longue prédominance, la majorité dans le sénat, la composition de la cour suprême, dont les membres étaient tous dévoués à ses intérêts. Serait-il vrai que toutes les puissances, au moment de tomber, accélèrent leur chute par leurs propres efforts? Ou cette détermination, qui ne semble d'abord que l'effet d'un orgueil frénétique, s'explique-t-elle quand on approfondit la cause de la lutte actuelle?

Si l'on admet que l'esclavage est cette cause, on comprendra mieux les mobiles qui ont déterminé les hommes d'état du sud, car l'esclavage est une *institution* qui ne peut que tomber si elle cesse de grandir : la limiter dans l'espace, c'est la limiter dans le temps.

Cela est bien connu de tous ceux qui savent combien le travail servile appauvrit, épuise les contrées qu'on lui livre : il faut qu'il puisse s'étendre, chercher un sol toujours vierge. Or le triomphe des républicains mettait fin au mouvement d'expansion de l'esclavage : il fallait renoncer à Cuba, au Mexique; l'esclavage devait s'éteindre graduellement dans les états limitrophes du nord et du sud, perdre une à une ses provinces sans en gagner de nouvelles. Une telle perspective était intolérable pour ces fiers maîtres d'esclaves qui depuis cinquante ans donnaient des présidens à l'Union, en dirigeaient la politique, maintenaient la démocratie du nord dans l'obéissance, et ne lui rendaient que mépris pour toutes ses complaisances. Ils se décidèrent à la guerre.

Il faut aimer à discuter contre l'évidence pour se persuader que la question de l'esclavage n'est point la cause principale de la crise actuelle. Dans ce conflit qui depuis trente ans va toujours en s'aggravant et qui vient enfin d'aboutir à la guerre civile, quelle question va toujours en grandissant et finit par dominer tout le reste, sinon cette redoutable question de l'esclavage? Ils n'ont pas lu les discours de Calhoun, de Webster, de Seward, de Douglas, de Clay, de Sumner, ceux qui croient que la question de l'esclavage n'a dans la politique américaine qu'une importance secondaire. Ils oublient que toute la Virginie s'est levée en armes contre John Brown et ses vingt-cinq compagnons. Voici un fait d'ailleurs : quels sont les belligérans? D'un côté les états sans esclaves, de l'autre les états à esclaves, et l'on prétendrait que la question de l'esclavage est étrangère à la guerre! Entre les états du nord et ceux du sud, il y a des états frontières, les *border states*, qui, sans être des états libres, contiennent moins d'esclaves que les états cotonniers. Chose étrange! la fidélité de ces états à l'Union est précisément en raison inverse du nombre de possesseurs d'esclaves; la Virginie, qui a des esclaves, se rallie au mouvement sécessioniste; la partie occidentale de cet état, oasis sans esclaves, séparée du reste par une chaîne des Alleghanys, reste fidèle à l'Union et lui donne des soldats. Le nord du Delaware, qui n'a plus d'esclaves, renferme à peine un sécessioniste; le sud, qui en a un grand nombre, contient beaucoup d'adversaires de l'union. Le sud et l'est du Maryland sont remplis d'esclaves, et en conséquence de sécessionistes; l'ouest du Maryland, où l'on voit très peu de noirs non affranchis, est presque unanime pour l'union. Les six mille esclaves de Baltimore appartiennent à l'aristocratie de cette ville, et l'on sait que cette aristocratie n'est retenue dans l'obéissance que par des mesures de rigueur. Le Tennessee occidental, abandonné au travail servile, est un centre de rébellion; le Tennessee oriental, où le travail libre l'emporte de beaucoup, est sympathique à l'union. Le Kentucky ne fait pas ex-

ception à cette règle : dans les comtés du nord et de l'est, où il y a peu d'esclaves, il y a peu de sécessionistes ; dans les autres, où ils sont nombreux, on se prononce pour la « neutralité, » ce qui n'est qu'une forme de la trahison. Dans le Missouri, la ligne de démarcation est nettement établie entre le travail libre et le travail servile. Les Allemands détestent l'esclavage, et forment le noyau le plus fidèle de l'état ; les unionistes anglo-saxons sont plutôt en faveur de la neutralité, tandis que les maîtres d'esclaves sont en armes contre l'Union. Il y a quelques sympathies pour l'Union jusque dans le Texas occidental, parce qu'on y voit peu d'esclaves et beaucoup d'Allemands. Quel est l'état sécessioniste par excellence? C'est la Caroline du sud, qui contient relativement plus d'esclaves que tous les autres états. Dira-t-on encore que la défense de l'esclavage n'est pas la cause des sécessionistes? S'il reste des doutes dans quelques esprits, qu'on écoute donc le propre témoignage des gens du sud.

Les confédérés ne se sont point donné la peine de faire de grands changemens à la constitution des États-Unis ; ils ne l'ont guère modifiée, pour l'adapter à leur nouvelle union, que sur les points relatifs à l'esclavage. Comment s'exprime à cet égard M. Alexander Stephens, vice-président du sud? « La nouvelle constitution a mis fin pour toujours à l'agitation relative à nos institutions particulières : je veux parler de l'esclavage, tel qu'il existe parmi nous. *Cette question a été la cause immédiate de la rupture et de la présente révolution.* Jefferson, dans sa prévoyance, avait prédit que c'était là l'écueil sur lequel l'Union devait sombrer. Il avait raison. Ce qui était pour lui une conjecture est maintenant un fait accompli ; mais on peut douter qu'il comprît entièrement la grande vérité sur laquelle repose notre nouvelle constitution. Pour lui, comme pour presque tous les principaux hommes d'état du temps de l'établissement de l'ancienne constitution, l'esclavage de l'Africain était une violation des lois de la nature ; ils le croyaient mauvais en principe, socialement, moralement, politiquement. C'était un mal qu'ils ne savaient comment guérir ; mais l'opinion générale parmi les hommes de ce temps était que, d'une façon ou d'une autre, cette institution était, dans l'ordre de la Providence, destinée à disparaître. Cette idée, bien que non exprimée dans la constitution, était l'idée prédominante de l'époque. La constitution, il est vrai, assurait toutes les garanties essentielles à l'institution tant qu'elle durerait, et l'on ne peut justement se prévaloir, pour attaquer ces garanties, du sentiment public de cette époque ; mais ce sentiment et ces idées étaient fondamentalement erronés : ils reposaient sur la croyance à l'égalité des races. C'était là une illusion. Le nouveau gouvernement est fondé sur une idée exactement contraire ; il a pour fondation, pour pierre angulaire, cette grande vérité : le nègre n'est

pas l'égal du blanc; l'esclavage, c'est-à-dire la subordination à une race supérieure, est sa condition naturelle et normale. »

Voilà les principes nouveaux que les confédérés prétendent introduire dans le droit politique, voilà le dogme pour lequel ils combattent! Ils ne luttent point contre les principes généraux de l'ancienne constitution, puisqu'ils l'ont acceptée telle quelle pour eux-mêmes, sans y faire d'autres changemens importans que ceux que M. Stephens commente avec une si audacieuse netteté. Peut-on dire que le nord et le sud sont deux peuples essentiellement ennemis, et que la lutte actuelle soit quelque chose d'analogue à une lutte de nationalités? S'il en était ainsi, cette inimitié serait bien soudaine; les inimitiés populaires ne s'épuisent pas sur une seule question, elles pénètrent tout, elles envahissent toutes les manifestations de la vie politique et sociale. Il faut avoir bien peu vécu dans la société américaine pour ignorer qu'avant la guerre les relations mutuelles entre les gens du nord et ceux du sud étaient parfaitement courtoises, et qu'à la condition de ne point toucher à l'irritant sujet de l'esclavage, le citoyen du nord recevait dans les plantations l'accueil le plus hospitalier. Assurément les différends politiques des deux sections avaient envenimé le langage de la presse et de la tribune; mais on n'avait pas encore réussi à séparer le peuple américain en deux peuples : le commerce, les mariages, l'esprit d'entreprise d'une race active et remuante, avaient noué une multitude de liens entre le nord et le sud; ils avaient un culte pour les mêmes grands hommes; leurs églises étaient les mêmes, et ne se sont séparées que depuis le commencement des hostilités. Comparer les sentimens qui les animent aujourd'hui l'un contre l'autre à la haine de la race irlandaise contre la race anglaise, de la Pologne contre la Russie, de l'Italie contre l'Autriche, c'est se montrer bien peu apte à pénétrer les sentimens populaires et à dégager la vérité parmi les exagérations du langage. Où les sécessionistes envoient-ils leurs femmes et leurs enfans pour les mettre à l'abri des éventualités de la guerre servile? A New-York, à Washington.

Si le sud ne se bat ni pour une organisation politique particulière ni pour faire triompher une nationalité, est-il plus vrai de dire qu'il combat pour la liberté économique? C'est là, je le sais, la thèse adoptée par tous ceux qui veulent faire croire que la question de l'esclavage est étrangère à la guerre, et par là veulent détourner les sympathies européennes de la cause du nord. Nous sommes arrivés à un moment de l'histoire où l'économie politique paraît vouloir tout absorber. Ce n'était pas un économiste, ce Burke qui disait : « Un état ne doit pas être considéré comme n'étant rien de plus qu'une raison sociale pour le commerce du poivre ou du café, du calicot ou du tabac, ou pour quelque autre bas objet, qu'une association pour

un petit intérêt temporaire, qui peut se dissoudre à la convenance des parties. Il doit être regardé avec plus de révérence, parce que ce n'est pas une association qui ne sert qu'aux choses utiles à notre existence animale, d'une nature temporaire et périssable; c'est une association dans les sciences, une association dans les arts, une association dans toute vertu et toute perfection, une association non-seulement entre les vivans, mais entre ceux qui vivent, ceux qui sont morts et ceux qui ne sont pas encore nés. »

Aujourd'hui une certaine école paraît trouver tout simple que les états confédérés brisent l'union, parce que le tarif Morill ne convient pas à leurs intérêts. A entendre l'organe le plus important de la presse anglaise, « le tarif Morill assimile les États-Unis aux nations les plus rétrogrades du monde. » M. Michel Chevalier l'a même comparé, dans un discours tenu en Angleterre, aux *ichthyosaures*, aux *ptérodactyles*, et à tous les animaux les plus monstrueux des époques antédiluviennes. Je ne suis nullement disposé à défendre le tarif Morill, bien qu'en le parcourant je ne l'aie pas trouvé beaucoup plus protecteur que le nouveau tarif franco-anglais. Ce que je veux prouver, c'est que le tarif n'est point la cause de la guerre : il y a eu depuis dix-neuf ans jusqu'à quatre tarifs différens adoptés par le congrès américain : le tarif Morill a été un expédient politique, un sacrifice fait par le parti républicain pour obtenir les voix de l'état de Pensylvanie, qui dans l'élection précédente avait, en se portant du côté du candidat démocrate, empêché l'élection de M. Frémont. Que ce tarif soit mauvais, j'en conviens; mais les inconvéniens d'un système douanier dans un pays libre et qui se gouverne lui-même ne peuvent être que temporaires : les maux causés par la sécession et la guerre civile sont irréparables.

Comment d'ailleurs admettre que le sud ait pris les armes contre les nouveaux droits, quand il était en son pouvoir d'en empêcher l'adoption? Le parti républicain avait la majorité dans la chambre des représentans, mais il était en minorité au sénat. Le sénat pouvait rejeter le tarif, mais les sénateurs sécessionistes, en se retirant, abandonnèrent volontairement la majorité à leurs adversaires. Les hommes d'état du sud pouvaient encore facilement obtenir de M. Buchanan d'opposer au tarif le *veto* présidentiel; M. Buchanan leur avait-il jamais refusé quelque chose? Ils se gardèrent bien de mettre le tarif à néant; ils tenaient à tirer profit des sentimens qu'il devait provoquer en Angleterre. Si les économistes sont disposés à sacrifier le grand principe de la liberté du travail à celui du libre échange, il faut du moins qu'ils renoncent à voir des adeptes bien ardens parmi les hommes politiques des états confédérés. La Louisiane a toujours su faire protéger son sucre. Le tarif le plus protectioniste que l'Amérique ait jamais eu, celui de 1842, fut au dernier moment

décidé par les votes de MM. Stanley et Andrews, deux hommes du sud, et ratifié par le président Tyler, qui est aujourd'hui parmi les sécessionistes. Quand ce tarif fut aboli en 1846, M. Stephens, le vice-président actuel de la confédération du sud, et M. Robert Toombs, qui récemment a accepté un commandement dans l'armée de M. Jefferson Davis, votèrent contre la loi. Ce même M. Toombs, qui se trouvait encore au sénat comme représentant de la Georgie au moment où le tarif Morill fut soumis à cette assemblée, vota pour les nouveaux droits. En réalité, la question des tarifs est assez indifférente aux états du sud par la simple raison que les importations y sont très peu considérables. Le croirait-on? celles de Charlestown ont été en 1855 plus faibles que dans l'année 1760; elles s'élevaient en 1760 à 2,662,000 dollars, et ne montaient qu'à 1,750,000 dollars en 1855, sous l'empire du régime économique très libéral antérieur au tarif Morill. Beaufort, dans la Caroline du nord, a un port excellent, capable de contenir autant de navires que celui de New-York : c'est à peine si les navires étrangers le connaissent, et Beaufort n'est qu'un misérable village, tandis que New-York est une métropole magnifique. C'est le nord qui emmagasine presque toutes les importations. Philadelphie, qui n'y occupe que le quatrième rang parmi les villes commerciales, a reçu en 1855 pour 21,963,021 dollars de marchandises; le petit état seul de Massachusetts a exporté en 1853 pour 16,895,304 dollars et importé pour 41,367,956 doll. A la Nouvelle-Orléans, les importations, en 1848, atteignirent le chiffre de 9,320,439 dollars, et la même année nous trouvons dans les documens officiels, pour la ville de New-York, le chiffre décuple de 94,525,141 dollars. Mobile, en 1849, n'a reçu de l'étranger que pour 657,147 dollars de marchandises. Le général Jackson, qui avait réprimé avec tant d'énergie le mouvement de la Caroline du sud, connu sous le nom de *nullification*, avait très bien compris que les réclamations contre le tarif couvraient un dessein politique. « Le tarif, écrivait-il à son ami le révérend M. Crawford, de la Georgie, n'est qu'un prétexte; la désunion et la confédération du sud sont l'objet véritable. Le prochain prétexte sera la question de l'esclavage. » Son coup d'œil politique ne lui avait pourtant fait deviner qu'une partie de la vérité : l'esclavage ne devait pas être, comme le tarif, un simple prétexte; il devait être la cause d'une révolution.

S'il est établi que le sud combat en ce moment pour ce qu'il appelle son institution particulière, il n'est pas aussi facile de montrer que le nord combat contre cette institution. D'un côté le cri de guerre est l'esclavage, de l'autre c'est l'union, la constitution; mais le développement même de la guerre doit nécessairement engager le nord dans des mesures de plus en plus hostiles à l'esclavage et faire pénétrer plus profondément dans l'opinion le sentiment abolitioniste.

Il y a au fond du cœur humain un instinct de justice que l'intérêt peut étouffer pendant longtemps, mais qui se relève dès que la pression de l intérêt diminue : tant que, par sa complicité avec les maîtres d'esclaves, le nord a cru garantir la paix, la prospérité publique, il a fermé l'oreille aux protestations des abolitionistes; maintenant qu'il voit la guerre déchaînée, l'union en ruine, il doit songer à faire disparaître avec le mal la cause du mal elle-même. De tels retours dans l'opinion ne se font pas sans de grands efforts et de longues incertitudes : les âmes longtemps nourries de sophismes ont de la peine à revenir à la simple, à la saine vérité; mais, dans les époques révolutionnaires, les idées mûrissent avec une étrange rapidité, et tel homme qu'on a vu la veille dans un parti se retrouve le lendemain dans un autre. « Je me sens assuré, disait récemment dans une assemblée publique le célèbre orateur abolitioniste Wendell Phillips, que la fin de l'esclavage est arrivée. Je ne doute pas que nous n'approchions de ses derniers momens. Le temps de la discussion est passé. Voilà à peu près cinquante ans que durent l'agitation, la discussion et la division des partis. Une nouvelle ère vient de commencer. C'est le moment des combats : la parole est aux boulets. Cette période sera la moins longue. Une nation n'a pas besoin d'autant de temps pour défendre une cause par les armes que par la parole; seulement il faut que la parole précède le combat. Il est aussi nécessaire que la décision, qui est la base de l'action, soit mûrement réfléchie. C'est, je crois, ce qui est arrivé. Je ne prétends pas dire que tout le nord soit anti-esclavagiste, encore moins qu'il soit abolitioniste; ce que je veux dire, c'est que le sud est arrivé à se convaincre que, s'il ne peut faire servir l'union à l'appui de l'esclavage, cette institution est perdue, et je crois que le nord ne veut plus que l'union serve à maintenir l'esclavage. Je crois que la décision est prise. Je ne veux pas dire non plus que l'opinion populaire s'oppose à de certaines clauses constitutionnelles relatives à l'esclavage, ni que chacun de nos concitoyens ait résolu clairement en lui-même de ne plus faire restituer les esclaves fugitifs; mais je crois qu'il règne, peut-être même à l'insu de la population, un sentiment profond dont le sens est que l'Union doit tôt ou tard donner à tous la liberté. »

On ne peut en douter, l'hostilité contre l'esclavage gagne aujourd'hui plus de terrain dans un jour qu'autrefois dans une année : le gouvernement, lié par ses devoirs constitutionnels, ne peut devancer l'opinion publique; mais il sera forcé de la suivre jusqu'où elle le conduira. Dans le cabinet de M. Lincoln et autour de lui, il y a manifestement deux tendances : l'une pour le pousser à des mesures directement hostiles à l'esclavage, l'autre pour l'en détourner; la première, représentée par M. Chase, M. Sumner; la seconde, par M. Seward. Cette lutte d'influences affaiblit la politique du gouver-

nement, et n'a pas été sans influence sur les premiers échecs de l'armée fédérale; mais ni M. Seward ni M. Lincoln ne pourront empêcher que le problème de l'esclavage ne se pose bientôt dans son effrayante simplicité devant le peuple arbitre et souverain. On s'est tiré des premières difficultés par des subtilités constitutionnelles, le général Butler a assimilé les noirs fugitifs à la contrebande de guerre; mais déjà le congrès a décidé que tous les maîtres qui se serviront de leurs esclaves, ou qui permettront qu'on s'en serve, dans l'intérêt de la rébellion, cesseront d'être autorisés à faire valoir devant les cours des États-Unis leurs droits de possession sur ces esclaves.

Dans tous les états qui ne sont pas entièrement soumis à l'Union, la loi des esclaves fugitifs est en fait abrogée. Tous les fugitifs, qu'ils viennent de maîtres demeurés fidèles ou de maîtres rebelles, sont reçus et employés par les autorités fédérales. Ils sont désormais assurés de leur liberté, et le gouvernement se réserve seulement de donner à la fin de la guerre une compensation aux maîtres restés loyaux. Le général Frémont ne s'est pas contenté de donner la liberté aux noirs fugitifs; il a, par une proclamation du 31 août, proclamé libres tous les esclaves des rebelles, qu'ils fussent en fuite ou encore dans les fers. Il est vrai que, sur l'invitation du président, il a dû revenir sur les termes de sa proclamation et rentrer dans les limites de l'acte de confiscation voté par le congrès; mais, dans la lettre même que M. Lincoln a adressée au général Frémont, le 6 août, pour le prier de modifier sa proclamation, il reconnaît qu'il n'a peut-être pas pu lui-même juger aussi bien que le général des nécessités de la position de l'armée fédérale dans le Missouri. M. Cameron, dans la lettre où il commente l'acte de confiscation en ce qui regarde les noirs fugitifs, reconnaît aussi que durant la guerre, dans les états où l'action des lois est suspendue, l'exercice des droits ordinaires peut être subordonné aux exigences de l'action militaire. On entend déjà de plus d'un côté faire appel à ce pouvoir suprême, ce pouvoir dictatorial dont la guerre, pendant les jours de danger, arme ceux qui ont pour mission de sauver un pays. Une fois déjà, en 1812, au moment où les États-Unis craignaient une guerre avec l'Angleterre, ce pouvoir avait été évoqué par l'un des hommes les plus vénérés de l'Union, par John Quincy Adams, qui fut président de la république. « Aussi longtemps, disait-il à la chambre des représentans, que les états à esclaves sont capables de maintenir leur institution sans secours étranger, sans faire appel à d'autres parties de l'Union pour la protéger, je consentirai à ne pas m'en occuper; mais s'ils viennent aux états libres et leur disent : « Il faut nous aider à tenir nos esclaves dans la servitude, il faut nous aider à réprimer les insurrections et la guerre civile, » je dis

qu'alors cette chambre et le sénat entrent en possession d'un pouvoir absolu pour régler cette question de l'esclavage. C'est un pouvoir de guerre (*a war power*). Quand notre contrée est engagée dans une guerre, que ce soit une guerre d'invasion ou une guerre d'insurrection, le congrès a le pouvoir de conduire cette guerre, et doit la conduire d'après les lois de la guerre; or un pays envahi par des armées voit toutes ses lois et ses institutions municipales balayées et remplacées par la loi martiale. Par cette loi, quand le pays est envahi et que deux armées hostiles s'y trouvent en présence, les commandans des deux armées ont le pouvoir d'émanciper tous les esclaves. Ceci n'est point une doctrine purement théorique. L'histoire de l'Amérique du Sud prouve qu'elle a été appliquée dans les quarante dernières années. L'esclavage a été aboli dans la Colombie, d'abord par le général espagnol Morillo, en second lieu par le général américain Bolivar. Il a été aboli en vertu du pouvoir militaire confié au chef de l'armée, et l'abolition a eu force de loi jusqu'à ce jour. « Je considère ce point comme faisant partie de la loi des nations. Je dis qu'en temps de guerre l'autorité militaire prend, pour un temps, la place de toutes les institutions municipales, y compris l'esclavage. Dans cet état de choses, non-seulement le président des États-Unis, mais encore le commandant en chef de l'armée, a pouvoir d'ordonner l'universelle émancipation des esclaves. Qu'on réfute mon argument, qu'on me dise, qu'on dise à mes constituans, qu'on dise au peuple de mon état (un état dont le sol ne tolère pas le pied d'un esclave), si nous devons être forcés par la constitution à faire de longues et pénibles marches sous le brûlant soleil du sud pour réprimer une guerre servile, si nous devons laisser nos cadavres sur les sables de la Caroline, laisser nos femmes veuves et nos enfans orphelins, si ceux qui ne peuvent marcher doivent verser leurs trésors, tandis que leurs fils et leurs frères versent leur sang, tout cela pour supprimer une guerre servile, combinée avec une guerre civile ou une guerre étrangère! et qu'on vienne ajouter encore qu'il n'y a, en dehors des états à esclaves, où cette guerre exerce ses fureurs, aucune autorité qui puisse émanciper les esclaves! Qu'on me le prouve : jusqu'à ce qu'on ait fait entrer cette conviction dans mon esprit, je continuerai à croire, conformément à un axiome établi de la loi des nations, que, dans un pareil cas, l'autorité militaire prend le dessus sur l'autorité civile. »

Ni le peuple du nord, ni le cabinet de Washington ne sont encore disposés à appliquer dans toute son étendue la doctrine de John Quincy Adams; mais il n'est pas difficile d'imaginer des circonstances où elle recevrait son application, parce qu'elle serait l'unique remède à la situation. Supposons, ce que je ne suis point disposé à croire, que les armées confédérées remportent des succès décisifs, que la

capitale tombe entre leurs mains, qu'une nation européenne viole le blocus et déclare la guerre au gouvernement des États-Unis, que resterait-il à faire au peuple du nord? Ne demandera-t-il pas d'une voix unanime à son gouvernement de recourir à ce remède héroïque que l'austère John Quincy Adams n'avait pas craint de couvrir de l'autorité de son nom? Mais il faut écarter des suppositions qui ouvrent à l'esprit d'aussi sombres perspectives. Tant que la lutte sera renfermée dans ses limites actuelles, il est à croire que le sentiment populaire ne poussera point le gouvernement à provoquer la guerre servile. Comme Mme Beecher-Stowe l'écrit à lord Shaftesbury, « les hommes du nord, en leur qualité de pères, de chrétiens, de gens humains, ont voulu éviter aussi longtemps que possible de soulever l'effroyable tempête d'un conflit de races. Tenant dans notre main la mèche qui pourrait mettre le feu à la poudre, une pitié immense nous arrête. Notre gouvernement a désiré préserver notre armée de l'impulsion des passions vindicatives et en faire un instrument d'ordre et de tranquillité partout où elle se trouve. Une insurrection d'esclaves serait un grand malheur pour cette race opprimée, dont la liberté arrive apportée sur les ailes de chaque heure nouvelle. Sans direction et remplis de fureur, les nègres accompliraient des forfaits qui arrêteraient les sympathies du monde, et qui feraient avorter ce mouvement destiné à détruire la puissance de leurs oppresseurs. »

Quoi qu'il arrive, une chose est certaine : la crise actuelle doit mettre fin à la suprématie constitutionnelle de cette aristocratie de maîtres d'esclaves, qui depuis trop longtemps contrôle les destinées des États-Unis, qui a dicté au gouvernement la guerre avec le Mexique, qui l'a forcé à annexer le Texas, qui le poussait à s'emparer de Cuba, qui avait ouvert à son ambition d'immenses territoires plus vastes que l'Europe, qui avait humilié le nord, avili la presse et la chaire, ensanglanté la tribune nationale. Comme tous les pouvoirs de ce monde, le pouvoir des maîtres d'esclaves s'est perdu par ses excès : le sud a voulu expulser violemment de l'Union les états de la Nouvelle-Angleterre, peut-être ceux de New-York et de la Pensylvanie, et enfermer dans une confédération nouvelle tout le reste du continent; il a voulu réduire les états libres à n'être plus qu'une puissance secondaire et vassale; répudiant l'œuvre accomplie depuis 1787 jusqu'à 1860, il a prétendu faire commencer en 1861 l'histoire d'un empire nouveau; il a cru pouvoir remplacer l'idéal politique fondé sur les idées d'union et de liberté par un idéal nouveau fondé sur les idées de la sécession et de la servitude. En acceptant le principe de la sécession, de la souveraineté absolue des états, les nouveaux confédérés font entrer dans leur œuvre l'élé-

ment d'une décomposition certaine : en prenant les armes pour l'esclavage, ils détruisent les seules forces qui pouvaient prolonger la durée de l'institution servile aux États-Unis.

Chaque succès, chaque agression du sud créent de nouveaux abolitionistes: les démocrates, autrefois liés à l'intérêt de l'esclavage, ont presque tous accepté l'alliance des républicains; les plus compromis se jettent le plus vite dans le mouvement pour faire oublier leur passé: le peuple tout entier voit dans l'institution de l'esclavage la cause de tous ses maux, de toutes ses inquiétudes. La guerre est désormais une guerre contre l'esclavage, non dans la forme, mais dans le fond, non pas en paroles, mais en action. Quelque hypothèse qu'on puisse faire sur le résultat des hostilités, il est impossible d'imaginer comment l'institution servile pourrait sortir triomphante de la lutte. Si la guerre étrangère vient compliquer la guerre civile, l'émancipation immédiate sera proclamée par mesure de salut public, et vingt millions d'hommes sur le continent de l'Amérique diront à la race noire : « Tu es libre! » Si les hostilités traînent en longueur, la patience du nord s'usera dans de stériles combats, son orgueil s'aigrira par les défaites: il verra son sol envahi, ses campagnes dévastées, ses villes ruinées, et le malheur lui arrachera enfin une résolution qui seule pourra mettre fin à une lutte sans gloire et sans issue.

Dans le cas opposé, si le nord remporte une victoire décisive, si les états du sud, sans alliés étrangers, affaiblis par l'effort gigantesque qu'ils font en ce moment, ruinés par le blocus, effrayés d'une insurrection servile, sont contraints à déposer les armes, l'abolition de l'esclavage pourra être posée comme une des conditions de la paix: ou si le nord ne leur impose aucune condition et ne cherche à recueillir aucun fruit immédiat de la victoire, les états du sud n'en rentreront pas moins dans l'Union, humiliés, amoindris, dépouillés de leur ancien prestige; la Virginie, le Kentucky, le Missouri, tous les états frontières, où la guerre aura émancipé un grand nombre d'esclaves, s'empresseront de se ranger par un acte d'émancipation parmi les états libres, ne fût-ce que pour éviter de devenir une seconde fois le champ de bataille des partisans et des ennemis de l'esclavage. Le territoire tout entier de l'Union sera fermé au travail servile: l'*institution* du sud sera reléguée dans quelques états, entourée d'une infranchissable barrière. Or, de l'aveu de tous les hommes d'état du sud, l'esclavage périt quand il ne peut s'étendre; ils n'auront donc d'autre ressource que de chercher à se défaire eux-mêmes d'une institution qui ne sera plus qu'une source de ruine et d'affaiblissement, quand elle cessera d'être protégée par les forces et la puissance de l'Union tout entière.

AUGUSTE LAUGEL.

DE LUNATICO

SCÈNES DE LA VIE ANGLAISE[1]

The Tragedy of Life, by John H. Brenten, two vols. London, Smith Elder and C°, 1861.

I.

— Non, mon ami, vingt fois non, me dit le docteur, sérieusement fâché. Vous êtes sous ma direction, et je réponds de vous, d'abord à ceux qui vous aiment, puis à ceux qui vous lisent... Vous êtes exténué de travail. La fièvre va vous prendre, et la fièvre mène loin les gens nerveux... Voudriez-vous, par hasard, devenir mon pensionnaire?...

— Docteur! m'écriai-je épouvanté, car j'avais affaire à un *spécialiste* dont la maison, dite *de santé*, n'était rien moins que le temple de la sagesse. Ces « pensionnaires, » au nombre desquels il me classait déjà, étaient tout simplement des aliénés, appartenant presque tous aux classes les plus élevées et aux familles les plus riches de la métropole.

— Ah! reprit-il, vous voilà plus traitable. Je vais en profiter pour m'assurer de vous... Nous partons ce soir.

— Où allons-nous donc, je vous prie?

— Eh! que vous importe?... En votre qualité de romancier, l'imprévu doit vous plaire. Je vous promets un ou deux sujets pour le moins. Chemin faisant d'ailleurs, vous me ferez bavarder tant qu'il vous plaira.

(1) *De lunatico inquirendo,* — c'est la désignation légale de l'instance introduite pour faire prononcer l'interdiction civile des personnes dont la raison est aliénée. — Nous appliquons encore ici à une curieuse étude de mœurs le procédé de récit analytique qui est le plus propre à faire connaître certaines œuvres de la littérature anglaise.

— Ceci me décide, répondis-je à l'instant même. On va faire ma malle, et je pars avec vous. En quelle qualité cependant?

— A votre choix... Comme client, ou comme collègue.

— Comme collègue alors. Vos cliens...

— Halte-là!... Pas un mot qui les atteigne. Beaucoup d'entre eux sont encore plus raisonnables que certaines gens disposés à se détruire de gaieté de cœur, *et propter vitam...*

— *Vitai perdere caussas*, interrompis-je, achevant cette citation légèrement pédantesque.

Ce fut ainsi que je me trouvai, pour trois ou quatre jours, entraîné à courir le monde avec le docteur Paul E... qui, prenant à cœur de ne pas « me faire perdre mon temps, » me prodigua, sans compter, les trésors de sa longue expérience et de ses intéressans souvenirs. Si je voulais consigner ici tout ce que je lui dus de renseignemens curieux, d'observations inédites, d'anecdotes étranges, il me faudrait un volume entier. Or je dispose à peine pour le moment de quelques heures et de quelques pages. Je me limiterai donc très strictement au récit de l'excursion que nous fîmes ensemble.

Une fois installé près de lui dans un wagon où nous étions seuls :

— Cette fois, lui dis-je, vous m'apprendrez bien où vous comptez m'emmener, et Dieu veuille que ce ne soit pas chez vous!

— Non, répondit-il, nous allons à S...

— Voyage de plaisir?

— Plaisantez-vous?... Depuis quand m'est-il permis de voyager ainsi?... J'y vais contraint et forcé par dame Justice. J'y vais comme témoin, pour une grave affaire... Eh! mais, au fait, vous connaissez un des avocats que nous entendrons sans doute,... George Carnegie?

— Carnegie est un de mes camarades d'université.

— Justement... Je me rappelle à la minute même cette circonstance... Eh bien! vous l'allez trouver dans une position étrange,... dramatique même, si vous voulez... Êtes-vous au courant de sa vie passée?

— Pas complétement... On se perd de vue, comme vous savez...

— L'avez-vous connu amoureux?...

— Oui, sans doute,... amoureux fou,... et d'une charmante enfant, miss Marian Saint-Maur, la fille de mistress Lackingham, chez laquelle il demeurait. Ils devaient se marier... J'ai été présenté à sa future belle-mère... On y allait en soirée, et on y soupait merveilleusement bien, si j'ai bonne mémoire... Mais mistress Lackingham, avec son double veuvage, ne m'a jamais parfaitement convenu... Son *sherry* valait mieux qu'elle... Il était, ce me semble, moins frelaté... Aussi, quand on m'apprit que le mariage avait manqué, que miss Saint-Maur épousait un jeune homme riche et de bonne famille,

et que, peu de temps après la noce, mistress Lackingham, subitement disparue, avait planté là bon nombre de créanciers ébahis, je me souviens que tout me parut aller pour le mieux dans le meilleur des mondes possible. Carnegie n'avait pas de fortune, et s'il eût épousé la jolie miss Saint-Maur, leur avenir à tous deux était en péril. Je ne sais lequel, d'elle ou de lui, m'eût semblé le plus à plaindre.

— Vous auriez peut-être aujourd'hui encore la même question à résoudre, reprit le docteur d'un ton passablement grave et qui piqua ma curiosité; mais d'abord laissez-moi combler les lacunes de vos informations. Vous n'avez point su, paraît-il, dans quelles circonstances le mariage projeté se rompit. Les deux jeunes gens s'aimaient... comme on ne s'aime plus guère. Mistress Lackingham, plus ou moins abusée par les dehors aristocratiques de votre ami, parut d'abord donner les mains à leurs projets. Un beau jour, elle se ravisa tout à coup, et, à la suite d'une explication qu'elle avait eue avec Carnegie, je vis arriver chez moi ce pauvre jeune homme dans un état à faire pitié. On le trouvait trop pauvre. Un parti brillant s'offrait pour celle qu'il avait regardée un moment comme à lui. M. Tremlett avait demandé sa main. Avez-vous connu ce Tremlett?

— Personnellement non; de réputation, quelque peu... Il n'était ni très aimé, ni très estimé. On le disait bizarre... J'ai ouï citer de lui un trait de singulière cruauté. Sa jument favorite, qu'il avait surmenée et maltraitée dans une course de haies, l'avait pris en aversion et ne voulait plus se laisser approcher par lui... L'ami de qui je tiens le fait lui proposait de la lui acheter, — et c'était, s'il vous plaît, une affaire de cent cinquante livres sterling. « Non, dit Tremlett, vous ne l'aurez pas, ni vous, ni personne. » Et le lendemain il la fit abattre par un misérable valet d'écurie, au refus d'un jockey, qui refusa net de tremper dans cet assassinat.

— Fort bien. Vous avez une idée du personnage; mais ce que vous ignorez sans doute, car on tenait la chose très secrète, c'est que sa mère était, à l'époque dont nous parlons, enfermée depuis bien des années chez un de mes confrères. Aussi pensai-je pouvoir rassurer Carnegie. — Soyez tranquille, lui dis-je, nous écarterons ce rival. — Et comme les affaires étaient fort avancées, je résolus de frapper un grand coup. Mistress Lackingham m'accordait une certaine confiance. Je lui proposai une promenade à la campagne, qu'elle accepta, je crois, par curiosité. Tout en lui contant quelques fleurettes, je l'entraînai chez le docteur L... Là, je la mis en face d'une misérable créature à cheveux gris, presque nue sous quelques lambeaux de vêtemens immondes, et qui, de prime abord, fit mine de se jeter sur nous pour nous déchirer de ses ongles. Ma compagne pourtant fut à peine émue. — Et pourquoi m'amener ici? me dit-elle. Quelle est donc cette malheureuse? — C'est, lui répondis-je,

la belle-mère que vous allez donner à votre fille. — Elle me regarda fixement, pâlit, et ne répliqua rien. Je compris que nous étions brouillés à mort; mais je ne m'attendais pourtant pas à la voir passer outre. Et deux jours après néanmoins, miss Saint-Maur devint mistress Tremlett.

— Quelle mère!

— N'est-ce pas?... Eh bien! ce sont celles qui se font le mieux obéir!... Jamais je ne lui ai entendu dire à sa fille un mot plus haut que l'autre. Jamais on n'a pu faire comprendre à cette pauvre enfant, — le dévouement même, la docilité, la résignation incarnées, — qu'elle ne devait pas le sacrifice de son existence entière à une créature aussi dénaturée. — C'est pour moi, nous disait-elle, c'est pour m'élever dans l'aisance et me faire une jeunesse heureuse que ma mère s'est endettée. Donc je dois payer, puisque cela m'est possible, et je paierai, dût-il m'en coûter la vie. — Devant ces belles absurdités, on demeure bouche close, d'autant qu'il n'est pas permis de tout dire à une fille sur le compte de sa mère. Le mariage se fit dans ces déplorables conditions. La jeune femme avait stipulé que les dettes de sa mère seraient payées, et que sa mère elle-même ne la quitterait pas; mais dès le lendemain un autre marché se conclut, moyennant lequel, sans se soucier des créanciers qu'il frustrait ainsi, Tremlett remit à mistress Lackingham la somme qui devait la libérer. Peut-être y ajouta-t-il une prime quelconque, et moyennant ce petit sacrifice pécuniaire il se débarrassa de mistress Lackingham, qui disparut d'une heure à l'autre, se dérobant aux *bailiffs* chargés de la surveiller avec une habileté dont ils furent frappés. — Celle-là, disaient-ils, n'en est pas à son coup d'essai. — Je crois, entre nous, qu'ils avaient raison.

Carnegie, après un premier élan de désespoir, supporta mieux que je ne l'aurais pensé le naufrage de toutes ses illusions. Vieilli de dix ans en quelques semaines, il se mit bravement au travail, et, sans être encore classé au barreau de Londres, il compte, m'a-t-on dit, parmi les jeunes avocats dont l'avenir est le mieux garanti.

— Je l'ai ouï dire tout comme vous... Mais ces Tremlett, ce mariage contracté sous de si tristes auspices...

— Justement... j'allais y venir. Écoutez-moi maintenant sans m'interrompre; vous n'en serez que mieux à même de suivre les débats auxquels nous allons assister.

II.

Tremlett avait emmené sa femme à Paris. De temps à autre, quelque voyageur nous rapportait de leurs nouvelles. Le mari ne prenait grand soin ni de sa santé, ni de sa fortune, ni de sa réputa-

tion. Mistress Tremlett au contraire inspirait un intérêt, un respect universels. Un fils leur était né dès la première année de leur mariage. Voilà tout ce que je savais d'eux, quand, il y a quatre ans, je reçus de mistress Tremlett, tracé à la hâte et daté d'un de nos villages côtiers les moins connus, un billet qui me mandait auprès d'elle dans les termes les plus pressans et en même temps les plus ambigus. Moins il était explicite, moins il me laissait de liberté. Je partis donc, et je fis bien, comme vous allez voir; mais avant de m'embarquer j'allai aux renseignemens. On m'apprit que Tremlett avait perdu son père, et qu'au grand étonnement de bien des gens, il avait mis presque immédiatement en vente le domaine de famille. Un domaine substitué, la chose était singulière. Au surplus, la vente ne s'était pas consommée; mais Tremlett avait loué le château, vendu les équipages, et fait argent de toute main, ce qu'on attribuait à quelque fausse spéculation dans l'industrie minière. Je n'en savais pas davantage quand je me mis en route.

Dès mon arrivée à B..., la triste vérité ne tarda point à m'être révélée. Marian m'avait averti dans son billet qu'il ne fallait pas me présenter chez elle avant que, prévenue de ma présence, elle ne m'eût donné le signal. Installé dans la maison même qu'elle habitait, — c'était la seule où un citadin pût loger, — je la vis, caché derrière mes volets à peine entr'ouverts, descendre sur la route avec son mari et son enfant. La démarche hésitante de Tremlett, son costume négligé, son chapeau rabattu sur ses yeux hagards, me causèrent une impression pénible. Le souvenir de sa mère me revint à l'esprit. Il marchait, sans regarder si on le suivait, dans la direction du rivage. L'enfant voulait l'accompagner, mais Marian s'y opposa doucement. — Nous allons trop loin pour le *baby*, lui disait-elle en le caressant avant de le remettre à sa bonne. — Puis elle se hâta de rejoindre son mari sans que j'eusse pu tenter ou de descendre auprès d'elle, ou même de lui montrer mon visage.

Je pris le parti de les suivre de loin, et en demeurant hors de vue, autant que faire se pouvait, derrière les rochers de la baie. Je les surveillais d'ailleurs à l'aide d'une lunette de poche que j'avais heureusement emportée. Aussi longtemps que Tremlett fut à une certaine distance du village et put se croire guetté par quelqu'un des habitans, je ne remarquai rien d'extraordinaire dans ses allures; mais elles changèrent dès qu'il put penser que sa femme et lui se trouvaient en pleine solitude. D'un geste impérieux, il sembla lui commander de marcher devant lui. Elle obéit sans hésiter un instant. Quelques momens après, son pied venant à trébucher sur quelqu'une des roches inégales qu'ils gravissaient, elle tomba sans qu'il daignât lui tendre la main pour l'aider à se relever. Il la regardait simplement, et quand il la vit debout, il lui fit signe d'avan-

cer. Un peu plus loin, arrivé sur la grève, il s'arrêta soudain, ôta son habit et son chapeau, les jeta loin de lui, et, prenant à pleines poignées le sable humide, il en frotta, par un geste frénétique, sa poitrine mise à nu; puis il alla s'agenouiller près d'une flaque d'eau, où il trempa sa tête à plusieurs reprises. Tout cela était accompagné de cris que je distinguais à peine. Mistress Tremlett semblait ne plus pouvoir supporter le pénible spectacle que son mari lui donnait. Elle avait placé ses mains sur ses yeux et demeurait immobile à la même place, tandis qu'il tournait autour d'elle, traçant sur le sable des cercles sur lesquels il s'appliquait ensuite à marcher avec je ne sais quelle précision minutieuse et puérile... Puis une autre fantaisie parut lui traverser l'esprit; il vint à petits pas jusqu'à la limite des rochers, sous lesquels il parut cacher quelque objet dont je ne pus deviner la nature, après quoi il battit en retraite sur la pointe des pieds, et, arrivé à quelque distance, il se retourna brusquement. Un pistolet à la main, il visait, me parut-il, l'objet même qu'il venait de cacher, et la détonation de l'arme m'apprit que ce pistolet était chargé. Marian, à ce bruit, s'était retournée, mais lentement, sans tressaillir, et en personne pour qui un tel incident n'avait rien de très inattendu... Pour moi, je vous l'avoue, je tremblais comme la feuille en songeant au péril qu'elle courait, et je ne saurais vous dire quel fut mon soulagement lorsque je vis le misérable insensé recharger son arme avec du sable mouillé en guise de poudre...

Je n'étais pas le seul témoin de ce bizarre épisode : en me retournant pour quitter mon poste d'observation au milieu des rochers, je vis à douze ou quinze pas derrière moi un homme qui m'observait avec beaucoup d'attention. C'était le domestique de Tremlett. Aux premiers mots que nous échangeâmes, je vis que je pouvais me fier à lui, et lorsque je me fis reconnaître pour le médecin à qui sa maîtresse s'était secrètement adressée, cet homme se mit immédiatement à ma disposition. Grâce à lui, dès le lendemain matin, pendant que Tremlett dormait encore après une nuit fort agitée, je pus avoir avec sa femme un entretien particulier. Croiriez-vous qu'elle se reprochait de m'avoir appelé? Et quand je lui parlai des mesures indispensables à prendre, mesures dont je m'étais occupé déjà sans perdre une heure, tant elles me paraissaient urgentes, c'est tout au plus si je pus lui arracher un consentement dont elle se faisait un crime. — Après tout, disait-elle, quand il me tuerait!... — Heureusement pour ma thèse, au moment où elle m'opposait cet argument difficile à réfuter, son enfant lui fut amené. Je le lui montrai sans lui répondre autrement, et alors se penchant toute en pleurs vers ce blond trésor d'espérances : — Pour lui donc, et pour lui seul! murmura-t-elle avec un accent à la sincérité du-

quel on ne pouvait se méprendre. — Comment, me disais-je, mistress Lackingham a-t-elle pu donner le jour à une femme de cet ordre? — Du reste il y avait, ce me semble, dans cette héroïque abnégation un grand fonds de découragement et peut-être de secret remords. Je me figure que mistress Tremlett se regardait comme responsable jusqu'à un certain point de l'état où était tombé son mari. Je crois en toute sincérité qu'elle se trompait, et que la rigueur extrême avec laquelle il lui interdisait toute correspondance tenait plutôt à un vague besoin de la tourmenter, de l'asservir, qu'à une jalousie capable de lui troubler l'esprit. Là-dessus néanmoins j'en restais réduit aux conjectures, car c'était un sujet trop délicat pour qu'il me fût permis de l'aborder sans y être convié très expressement. Je risquai cependant une fois le nom de Carnegie, que le tour de la conversation avait amené sur mes lèvres. — Est-il heureux? sa carrière lui sourit-elle? me demanda très simplement Marian. — Et comme je me hâtais de la tranquilliser à ce sujet : — Tant mieux, me dit-elle avec une émotion que sa voix seule trahissait; je me sais gré de n'avoir jamais douté de son avenir. C'est un ferme et noble cœur, et ceux-là s'épurent où d'autres se flétrissent... — Puis, se contraignant à ne rien ajouter, la pauvre femme me parla d'autre chose.

Lorsque je fus parvenu, Dieu sait avec quels efforts, à lui faire définitivement accepter la grave détermination que réclamait un état de choses aussi critique, il ne me fut point facile d'obtenir les certificats en vertu desquels je pouvais emmener Tremlett dans mon établissement. Avec le concours ostensible de sa femme, j'aurais rencontré moitié moins d'obstacles; mais je tenais essentiellement à ce qu'elle ne paraît en rien dans une transaction qui laisse souvent d'impérissables germes de haine au cœur des malheureux ainsi frappés à la fois dans leur orgueil et dans leurs intérêts les plus chers. Au surplus (passez-moi cette digression), il y a une grande différence à établir, quant à la durée de ce ressentiment, entre ceux qu'une attaque soudaine a jetés violemment dans l'abîme de la folie et ceux chez qui elle s'est développée graduellement par une aggravation continue de certaines aberrations morales ou intellectuelles. Les premiers, quand ils sont guéris, éprouvent souvent pour le médecin qui les a soignés une sorte d'affection reconnaissante, fréquemment aussi l'oubli absolu de ce qui s'est passé durant la maladie. Chez les seconds au contraire survit un souvenir obstiné, rancuneux, pervers, une haine parfois inguérissable. Ils ne peuvent supporter la vue de ceux-là mêmes qui leur ont prodigué les soins les plus relutans ou les plus périlleux, et il n'y a pas à lutter contre l'aversion d'instinct qu'ils leur vouent ainsi. Si saine que leur intelligence soit redevenue, il n'y a pas à raisonner avec eux sur un

sujet qui les irrite aussitôt et les exaspère quand on insiste. Il y a là comme un résidu de la maladie qui pourrait fort bien, pris à rebours et maladroitement, amener une rechute. Le mieux est de se taire et de céder à ces injustes antipathies.

Tremlett appartenait justement à cette seconde catégorie. Je m'en étais assuré en interrogeant sa femme sur la manière dont le mal, — héréditaire d'ailleurs, — l'avait envahi. Les dires des domestiques étaient en parfaite harmonie avec ceux de Marian. Ils avaient d'abord constaté chez lui une animadversion remarquable contre M. Tremlett père. Après la mort du vieillard, cette haine contre nature, — sournoise d'ailleurs, et qui ne se trahissait jamais qu'en famille, — avait perdu son caractère fixe, et avait eu successivement pour objets diverses personnes que le malade prenait tour à tour en horreur, sans qu'on pût s'expliquer pourquoi. C'était tantôt un domestique, tantôt un autre, un chien, un cheval, parfois même tel ou tel vêtement qui tout à coup l'offusquait. Ces déplaisances, qu'il n'aurait pu expliquer, il les dissimulait et les niait, de même certaines méfiances étranges qu'il laissait entrevoir contre les personnes qui devaient le moins lui inspirer un pareil sentiment, sa noble femme, qui s'efforçait de l'aimer, son enfant, né à peine, et dont ses absurdes soupçons flétrissaient prématurément l'innocence; au milieu de toutes ces fluctuations, des accès de profond remords, des aveux humilians, d'une bassesse outrée. Et quand à force de plaintes emphatiques il parvenait à faire pleurer Marian, il prenait aussitôt un plaisir évident à voir couler ces larmes amères.

Tel était le malade dont je voulus me charger, et, je vous l'avoue, sans beaucoup d'espoir. Moins la folie est caractérisée, moins elle tranche avec les dispositions ordinaires du malade, dont elle ne fait que mettre en saillie les infirmités mentales déjà existantes, moins aussi elle laisse de chances au médecin chargé de la guérir.

J'engageai de prime abord la lutte que je voulais entreprendre. J'aurais pu, et d'autres n'y eussent pas manqué à ma place, couvrir mon arrivée d'un faux prétexte, ruser avec Tremlett, l'attirer hors de chez lui par quelque alerte simulée. Tout cela n'eût servi qu'à lui faire croire que je le redoutais et à m'ôter tout crédit sur lui. Au contraire, sous mon regard fixe et en face de mes franches déclarations, je le vis fléchir en frémissant : à peine hasarda-t-il quelques objections timides que j'écartai de la manière du monde la plus péremptoire. Et cependant son regard, qu'il détournait des miens, cherchait le long des murs la place où ses pistolets étaient d'ordinaire accrochés. Je les avais fait enlever, cela va sans dire, ainsi que tous les couteaux, canifs ou poinçons dont sa colère eût pu se faire des armes. « A merveille, docteur, dit-il enfin, puisque vous le voulez à toute force, il faut bien vous suivre... Passez le premier, je vous

prie... » Cette requête si polie m'inspira quelque méfiance, et d'un coup d'œil oblique je vis qu'il cachait une de ses mains derrière son dos. Aussi, me retournant tout à coup : « Donnez-moi ce que vous tenez là, lui dis-je d'un ton sévère... Donnez à l'instant, ou j'appelle!... » Le visage de Tremlett se décomposa, mais presque aussitôt un sourire plus ou moins sincère parut sur ses lèvres blêmes et frissonnantes. « Ah! docteur,... j'ai réussi, me dit-il, vous avez eu peur, convenez-en!... Le tour est joué maintenant, et voici ce qui vous a fait trembler!... » Tout en affectant de rire et de plaisanter ainsi, le malheureux me remettait un de ces engins meurtriers qui comptent parmi les inventions récentes de notre civilisation si perfectionnée : un de ces cestes d'acier, percés de cinq trous, où les doigts s'enchâssent, et armés de pointes qui donnent à un simple coup de poing la valeur d'un coup de poignard. Bien m'en avait pris d'être sur mes gardes.

III.

Mistress Tremlett m'avait conjuré de lui laisser, de temps en temps, visiter son mari. Je m'y refusai absolument, pour elle comme pour le malade lui-même, et je finis par lui faire comprendre que ses visites, où elle entendrait sans cesse les mêmes plaintes sans y pouvoir faire droit, redoubleraient l'irritation de son mari et la désigneraient à son ressentiment. Il fut convenu qu'elle se bornerait à lui écrire. Je puis bien noter ici que Tremlett ne témoignait jamais grand souci des lettres de sa femme, mais qu'en revanche il lui écrivait sans cesse, et se montrait fort pointilleux sur le secret de sa correspondance conjugale. Les enveloppes étaient cachetées à tous les plis; il voulait jeter lui-même ses lettres à la poste ou les y faire porter secrètement par un des gardiens, tout exprès soudoyé, et comme rien de tout cela n'était praticable, il dut se contenter de les apporter lui-même dans la boîte, alors qu'il se croyait le moins observé, en prenant les mêmes précautions que s'il allait commettre un assassinat.

Il eut encore quelques retours de violence après son installation chez moi; mais ils disparurent très vite, grâce à la régularité forcée de son régime et au flegme inaltérable du gardien que j'avais spécialement chargé de le surveiller. Son esprit assez borné, son imagination presque nulle le préservaient de ces hallucinations, de ces prestiges qui excitent, stimulent sans cesse les natures d'artiste. En revanche, l'insanité morale était portée chez lui au plus haut degré. Il aimait le mal pour le mal, le mensonge pour le mensonge, et de la peine d'autrui tirait ses seules joies. Son gardien, à qui je demandais un matin comment allait notre nouveau malade, et s'il était de

meilleure humeur : — M. Tremlett, me répondit-il, est aujourd'hui aussi heureux que possible : il a entendu dire que M. Dowlas venait de perdre son père et qu'il s'en chagrinait outre mesure. Rien ne pouvait l'égayer davantage...

Nous le surprîmes, quelques jours plus tard, blasphémant auprès d'un de nos patiens, dont la folie était de se croire promis aux flammes d'enfer, et tâchant de lui persuader que, pour avoir prêté l'oreille à ces énormités, sa damnation était plus que jamais irrévocable. Volontiers se fût-il montré bien autrement cruel vis-à-vis de ses compagnons de captivité, s'il n'avait été d'une couardise poussée au-delà de toute croyance. Il aimait en revanche à lancer mon bouledogue après les chats, et, plusieurs de mes poules ayant été mystérieusement étranglées, j'eus tout lieu de penser qu'elles avaient péri de ses mains. Il le niait effrontément, mais la mortalité cessa dans le poulailler dès que j'eus mis ordre aux visites qu'il y pouvait faire. Il s'en consola, le printemps venu, en dressant des piéges où les moineaux francs venaient se prendre : il leur tordait le cou, lorsqu'il les tenait, avec un indicible plaisir; mais je n'eus qu'un mot à dire pour qu'il renonçât à ce délicieux passe-temps.

Chose étrange, mais que je constatai par plusieurs épreuves successives, il y avait dans sa folie, à coup sûr bien réelle, des portions purement fictives. Cet insensé jouait à beaucoup d'égards la manie. Par exemple il s'était mis à hurler, de temps à autre, quand on le laissait seul dans sa chambre, cessant d'ailleurs aussitôt qu'on entrait, et opposant à mes reproches les dénégations les plus formelles. — Soit, lui dis-je un beau jour, fatigué de ces mensonges : mais de tels cris, proférés aussi près de vous, doivent vous gêner. Je vous ferai loger ailleurs... — Cette menace suffit. Tremlett tenait à sa chambre, une des plus belles de l'établissement. Les cris ne se firent plus entendre.

Il m'obéissait avec une affectation de zèle et de cordialité qui, après m'avoir paru suspecte, finissait par me gagner le cœur, lorsque j'appris que ce prisonnier, si résigné à l'injustice dont il se disait victime, si heureux des bons traitemens par lesquels on tâchait de le dédommager, disait de moi pis que pendre à son gardien spécial, tout en essayant de gagner cet homme, dont il eût voulu faire le complice de l'évasion qu'il préméditait. En somme, rien de moins sympathique, ou, parlons nettement, rien de plus rebutant que cette nature pervertie, hypocrite, sournoise, toujours voilée et toujours menaçante, perfide et lâche, menteuse et féroce. Mise à nu par une surveillance de tous les momens et par des épreuves sans cesse réitérées, elle faisait horreur à tous, et tandis que la plupart de mes infortunés hôtes, sensibles à la moindre bonne parole, au moindre affectueux regard, au plus léger présent, étaient volontiers choyés,

caresses par leurs gardiens, j'en fus réduit peu à peu à me charger à peu près seul de Tremlett, devenu insupportable à quiconque, l'étudiant de près, apprenait à le connaître.

Les soucis continuels qu'il me donnait, le temps qu'il me faisait perdre, ma ferme conviction de l'avoir rétabli autant qu'il pouvait l'être, me firent accueillir avec empressement, au bout de cinq ou six mois, les ouvertures de mistress Tremlett, qui me demandait si un changement d'air, de situation, de traitement, ne pourrait pas être utile à son mari. Il s'offrait une occasion de le placer sous la tutelle d'un médecin expérimenté, lequel s'en chargeait par pur intérêt pour la famille, et qui, n'exerçant plus sa profession depuis quelques années, se consacrerait exclusivement à ce malade. Outre qu'il est fort délicat de rejeter une insinuation de ce genre, j'avais de Tremlett littéralement par-dessus la tête, et n'étais que trop porté à saisir l'occasion de me débarrasser de lui sans encourir aucun blâme. Je consentis donc avec empressement à cette nouvelle combinaison, et ne m'en repentis que trop tard, lorsque je sus le nom de l'obligeant confrère entre les mains duquel j'avais à remettre mon odieux client.

De plus honnête homme, il n'en est guère; il n'en est guère, en revanche, de plus faible, de plus accessible aux vains scrupules d'une humanité mal entendue, de moins apte par conséquent à dompter un malade comme Tremlett. Je connaissais Blandling, je savais quelles timidités innées, quelles répugnances instinctives l'avaient amené à ne plus pratiquer, et je prévis que les choses tourneraient mal; mais ce n'était plus mon affaire, et j'en avais assez d'autres pour ne point me trop préoccuper de celle-ci. De loin en loin seulement, je m'informais de mistress Tremlett, qui vivait seule, avec son enfant, dans une de ces petites villas si nombreuses autour de Londres.

Je n'avais pas eu de ses nouvelles depuis un certain temps, lorsqu'il y a deux mois je reçus, à vingt-quatre heures d'intervalle, deux visites ayant trait à mon ancien client : l'une, la première, de mon très honoré confrère Blandling, plus ému, plus bouleversé que je ne l'avais jamais vu. Il venait m'apprendre qu'une enquête allait s'ouvrir sur l'état mental de Lawrence Christopher Tremlett, et que ce procès, annoncé déjà par quelques journaux, aurait, selon toute apparence, le retentissement le plus scandaleux.

— Une enquête, un procès? m'écriai-je; Tremlett n'est donc plus chez vous?

— Non, répondit Blandling, baissant les yeux avec quelque embarras; il s'est évadé il y a six mois.

— Aurait-il quitté l'Angleterre?

— Non, reprit encore mon confrère, de plus en plus confus; il est resté à Londres.

— Et vous ne l'avez pas fait réintégrer chez vous?

— Permettez, mon cher maître... La chose n'était pas si simple... D'abord il menaçait de se tuer...

— Lui? ce lâche? un suicide? allons donc!

— Puis, continua Blandling, sans s'arrêter à mon interruption indignée, il avait juré de faire un mauvais parti à quiconque essaierait de le reprendre.

— Oui-da?

— Et enfin, s'il faut tout vous dire, j'ai conçu moi-même quelques doutes sur la légitimité...

— Quoi! m'écriai-je sans le laisser achever, vous doutez de la folie de Tremlett,... de sa folie irrémissible, irrécusable?...

— Je n'en doute pas, si vous voulez, reprit Blandling de plus en plus embarrassé; pourtant.... devant un tribunal,... à foi et à serment,... s'il me fallait établir...

— Laissons cela, interrompis-je, plus impatienté que je ne voulais le laisser voir. Vous dites qu'une enquête va s'ouvrir. A la requête de qui? Est-ce que mistress Tremlett?...

— Elle n'est pour rien dans tout ceci. Le procès sera pourtant soutenu dans son intérêt (à ce qu'il prétend du moins) par un cousin-germain de Tremlett, M. Mainwaring.

— Voilà un cousin bien chevaleresque.

— Pas déjà tant! reprit Blandling avec une espèce de sourire qui pour la première fois dérida sa physionomie consternée. Ce monsieur est le plus proche héritier du domaine.

— Comment? Tremlett n'a-t-il pas un fils?

— Enlevé à sa mère il y a six semaines...

— Ah! je commence à comprendre. Le fils mort, le père déclaré fou, la dévolution du domaine à l'héritier substitué s'opérerait de plein droit...

Vingt-quatre heures plus tard m'arriva la seconde visite dont je vous parlais. M. Mainwaring lui-même venait tout bonnement s'enquérir de mon opinion personnelle sur le compte de son cousin, et je crois aussi, — Dieu me pardonne si je porte ici un jugement téméraire, — tâter le terrain pour voir s'il ne lui serait pas possible de se la rendre décidément favorable. Il y eut entre nous, à mots couverts, une conversation des plus serrées, où j'éludai tous ses efforts pour deviner ce que je pensais, tandis qu'il manœuvrait pour me faire comprendre qu'il était disposé à récompenser magnifiquement l'aide que je pouvais lui prêter. Je ne me souviens plus des mots que nous échangeâmes en prenant congé l'un de l'autre, mais

je lui avais dit le plus poliment du monde : — Vous êtes un avide hypocrite, mon cher! — Et il m'avait répondu : — Mon cher, vous n'êtes qu'un honnête maladroit: — moyennant quoi, nous étant si bien compris, nous ne pouvions nous entendre.

Mon devoir d'ailleurs m'était tracé. Appelé à rendre témoignage dans une question si grave, je devais m'éclairer par tous les moyens à ma disposition. Je sollicitai donc et j'obtins la permission de me présenter chez mon ancien client, établi dans un hôtel garni de la capitale. Jamais, depuis son évasion, il n'avait voulu revoir Marian.

C'était bien l'homme que j'avais en vain essayé de rendre à la raison, un peu *envieilli* seulement, plus courbé que naguère, la voix plus cassée, plus inégale, le teint plus plombé, plus cadavéreux. Ses cheveux, secs, cassans et ternes, semblaient avoir passé au feu. Ses ongles pâles étaient rongés à vif. Un léger tremblement des paupières et des muscles faciaux annonçait une menace de paralysie. Au moral, je constatai, quand nous eûmes causé quelque temps, un changement notable : il n'était peut-être pas moins insensé que jadis, il était certainement moins *inégal;* il ne passait pas avec la même rapidité de la flatterie à l'injure, de l'humilité à la fureur. Du reste, ses aberrations favorites subsistaient tout entières. Il se croyait traqué par une foule d'ennemis acharnés à sa perte, et parmi eux, au premier rang, il plaçait son père, qui, du fond de la tombe, disait-il, essayait de le rendre fou... Quand à Brandling, il le méprisait pour sa faiblesse et le traitait de « vieille femme peureuse. » Tout en parlant, assis devant une table, il arrangeait, il classait des papiers. C'étaient, disait-il, les élémens d'un mémoire justificatif qu'il préparait pour ses juges et que l'Angleterre attendait avec impatience. A chaque mot, il s'arrêtait, me lançant un regard oblique pour juger de l'effet que ses paroles produisaient sur moi: puis, au lieu de répondre à mes questions, il m'interrogeait : — Vous avez vu Mainwaring? Combien vous a-t-il offert pour me perdre?... Et ma femme, vous venez de chez elle?

— Non, répondis-je en toute sincérité; mais pourquoi cette question? ajoutai-je avec un frémissement intérieur.

— Oh! pour rien... Elle est de *leur* bord, voilà tout; elle marche d'accord avec mes ennemis.

— Erreur complète! m'écriai-je tout aussitôt; personne ne désire plus vivement qu'elle vous voir sortir vainqueur de l'épreuve.

— Ah bah!... Vous dites cela bien vite!... Et il prit une note au crayon.

— Certes, repris-je, vous avez en elle la femme la meilleure, la plus dévouée...

A ces mots, un sourire méchant crispa ses lèvres : — Mon avocat, répliqua-t-il, saura exactement ce que je pense là-dessus...

Il écrivit encore quelques mots, puis il changea de sujet, m'entretenant de sa fortune, des améliorations agricoles qu'il voulait apporter dans la gestion de son domaine. Ses idées à cet égard n'étaient ni très neuves, ni peut-être très lumineuses: mais elles n'avaient rien d'étrange, et j'en ai trouvé de bien moins sensées, en apparence du moins, dans les écrits de certains économistes modernes. Il se préoccupait cependant de son procès, et tout à coup : — Ah ça! docteur, me dit-il, un homme déclaré fou par jugement demeure-t-il comptable de ses actions?

— Cela dépend des circonstances, lui répondis-je, comprenant la terrible portée de cette question à brûle-pourpoint. Si le crime est le résultat de l'insanité mentale, la responsabilité n'existe plus: mais ne vous figurez pas qu'un homme, abusant de sa folie, puisse se livrer impunément à toutes ses mauvaises inspirations.

Ici Tremlett partit d'un éclat de rire : — Vous déplacez volontairement la question, habile homme que vous êtes! Il est clair que si la loi m'ôte la liberté, elle me doit quelque chose à la place... Ne cherchez pas à me tromper là-dessus!... Supposez que vous et moi nous nous passions la fantaisie de détruire notre plus cruel ennemi, vous seriez pendu, cher docteur, et je ne le serais point... — Il répéta ces derniers mots, riant toujours, et, se plongeant ensuite dans ses paperasses, parut ne pas vouloir continuer l'entretien.

Je me levai donc pour m'en aller: ce mouvement me mit à même de voir sur son bureau de grossiers barbouillages à l'encre. Je m'en saisis avant qu'il eût le temps de les faire disparaître.

— Vous dessinez? lui dis-je; mais voilà d'horribles sujets!

— Ces images ne sont pas de moi, répondit-il avec une assurance imperturbable... Sur quelques-unes, l'encre était à peine séchée. Je continuai à examiner ces esquisses: elles représentaient toute sorte de figures humaines, mais surtout de femmes, soumises aux supplices les plus atroces, quelques-unes entre les griffes d'un démon, d'autres gisant à terre, la tête séparée du tronc ou défigurées, mutilées de mille façons hideuses. Tremlett s'irritait, malgré les éloges intéressés que je donnais à ses productions, de les voir entre mes mains. Il me les arracha tout à coup.

— Je vous dis, répétait-il, que ces dessins ne sont pas de moi, et ma parole vaut bien la vôtre, j'imagine... Allez, allez! je déjouerai tous vos mensonges... Où sont vos témoins d'ailleurs?...

— A quoi bon s'emporter? répliquai-je en lui offrant le plus tranquillement du monde une poignée de main que je finis par lui faire accepter. Vous savez bien que je suis fait à vos douceurs. Vous fatiguez inutilement votre poitrine...

Nous nous quittâmes ainsi, et tout compte fait, en résumant ce que je venais de voir et d'entendre, je demeurai plus que jamais

confirmé dans mon opinion relativement à Tremlett, savoir qu'il n'était ni guéri ni guérissable. Au fond, Blandling est du même avis; mais peut-on compter sur Blandling? L'idée seule de comparaître devant un jury, d'avoir à déduire son opinion en face d'avocats hostiles, tout prêts à le mettre en contradiction avec lui-même, à le troubler par leurs questions subtiles, à le dérouter par leurs objections inattendues, lui fait littéralement perdre la tête. D'un autre côté, Tremlett, que je me chargerais de faire déraisonner publiquement en moins d'un quart d'heure, s'il m'était loyalement abandonné, sera au contraire protégé, garanti par l'habileté de ses avocats, car il en a deux, suivant l'usage; l'un est le célèbre ***, et l'autre, le *junior counsel*, c'est... Ne devinez-vous pas?

— Carnegie? m'écriai-je stupéfait.

— Précisément. Que pensez-vous de ce choix?

— Qu'il est ou bien insensé ou bien habile. Je vous le dirai du reste après l'affaire... Mais à qui revient l'honneur ou la honte de cette idée sublime ou folle?

— A Tremlett lui-même. Qui donc autre que lui pouvait désigner ses défenseurs? Sa femme n'est intervenue que pour décider Carnegie et le faire revenir sur un premier refus.

— Ah!... Carnegie ne voulait pas accepter, et mistress Tremlett...

— Mistress Tremlett a sollicité, ou pour mieux dire exigé qu'il plaidât la cause de son mari.

— Savez-vous pourquoi?

— Je le sais, car j'ai vu Marian. Ces femmes, mon cher ami, sont autant de mystères. Comprenez-vous que celle-ci, malgré tout ce que vous savez maintenant, poursuit avec ardeur, avec passion, la réhabilitation morale de ce misérable auquel la fatalité l'a livrée? Croiriez-vous qu'elle s'accuse seule de l'abaissement où il est tombé, qu'elle se regarde comme responsable de cette raison oblitérée, sinon perdue? Croiriez-vous que la mort de son pauvre enfant lui apparaît comme une juste rétribution, un châtiment qu'elle a mérité? Croiriez-vous qu'elle m'a dit, à moi parlant : « Je n'ai jamais été pour Lawrence, — elle l'appelle encore de ce nom familier, — ce qu'une femme doit être pour son mari. Il n'a pas obtenu de moi, nonobstant mes efforts sincères, cette affection sans partage que je lui avais jurée. Irréprochable aux yeux du monde, j'ai manqué, dans le secret de ma pensée, à la foi que je lui devais. Dieu lit au fond des cœurs. S'il m'a sévèrement punie, c'est que j'étais sans doute bien coupable à ses yeux. Aujourd'hui encore, après m'avoir pris mon enfant, s'il me refuse la mort, c'est que je ne l'ai pas méritée... » Comprenez-vous, hein! cette étrange manière d'envisager les choses?

— Je la comprends si bien que j'ose à peine l'admirer... Croyez-vous que son premier amour dure encore?

— Non, car elle en parle. Elle en parle comme d'un mort chéri, dont il ne reste qu'un souvenir douloureux, un fantôme effrayant.

— Et Carnegie? n'est-elle plus rien pour lui?

— Vous m'en demandez long, curieux que vous êtes! Votre ancien camarade ne m'a pas choisi pour confident; mais si les conjectures sont de mise en pareille matière, Carnegie ne me semble pas homme à aimer deux fois...

J'étais au fond de l'avis du docteur, et, tout compte fait, je ne regrettais pas de m'être laissé entraîner par lui. Le procès s'annonçait bien et promettait des émotions de plus d'un genre.

IV.

Je m'étais promis de voir Carnegie avant l'audience; mais j'avais compté sans la rigoureuse exactitude du docteur, qui ne perdait pas volontiers son temps, et s'était arrangé pour n'arriver à S... qu'au moment même où sa présence y serait absolument requise. La cour siégeait, et le jury était, comme on dit, *impannelled* lorsque nous descendîmes au principal hôtel de la ville. Nous y trouvâmes le docteur Blandling, bourrelé d'inquiétudes, aux prises avec un jeune avocat irlandais qu'il s'était avisé de consulter, et qui, sans trop de façons, s'amusait de son estimable client. Accoté dans un excellent fauteuil et fumant un énorme cigare, Me O'Ferrall se complaisait à énumérer compendieusement toutes les conséquences funestes que peuvent entraîner pour un témoin la moindre hésitation, le moindre *lapsus* de mémoire, la plus insignifiante contradiction. Feignant de mettre Blandling en garde contre les surprises de l'audience, il lui signalait tous les piéges qu'on devait tendre à son inadvertance, les arguties dont l'avocat adverse ne manquerait pas de l'étourdir, l'impatience du juge chargé de l'interrogatoire. — Quand on dépose sous serment, lui disait-il, tout manquement à la vérité donne ouverture à une action *for perjury*, qui peut entraîner les peines les plus graves. Vous avez de plus ici un homme qui a été tenu en chartre privée pendant... Combien disons-nous, docteur?... C'est deux ans, je crois, que vous avez soigné ce malade?... Pendant deux ans donc il a été privé de sa liberté. Rien ne s'oppose, si on le reconnaît pour raisonnable, à ce qu'il vous intente un procès en dommages-intérêts pour emprisonnement illégal... Supposons que vous échappiez à ceci; les journaux à coup sûr, toujours charmés de prendre un homme du métier en flagrant délit d'ignorance, vous dénonceront, vous tympaniseront, vous déchireront de leur mieux...

— Je vais me mettre au lit... Je refuse de comparaître, disait déjà le pauvre Blandling, complètement terrifié par ces menaçantes perspectives. Il fallut l'ascendant de son confrère pour l'entraîner au tribunal et mettre un terme à la mauvaise plaisanterie de l'Irlandais.

Au moment où les deux médecins prenaient place au banc des témoins, — ils avaient obtenu qu'on m'installât parmi les *reporters* envoyés par les journaux de Londres, — on lisait déjà l'exposé des faits, rapportés avec une remarquable modération. Tremlett y prêtait une attention soutenue. Je le vis pourtant froncer le sourcil, lorsqu'il aperçut le docteur: il ne lui en adressa pas moins une espèce de salut, tandis que Blandling n'obtint pas même un regard de ces yeux presque toujours baissés, et qui ne semblaient jamais pouvoir s'arrêter sur d'autres yeux.

La déposition du docteur inaugura l'interrogatoire. Elle me parut remarquable de netteté, de précision, de rigueur logique. Il exposa rapidement les principes de la science, et quand il eut ainsi familiarisé son auditoire avec les règles générales de la diagnostique, telles que les ont posées aujourd'hui les médecins aliénistes de premier ordre, les Sutherland, les Bucknill, les Noble, les Winslow, les Monro, il les appliqua rapidement à l'homme dont l'insanité mentale était en question. Il fit ressortir comme offrant tous les caractères de la « délusion » cette méfiance, cette haine posthumes que Tremlett portait à l'auteur de ses jours. Ses clameurs nocturnes, bien qu'elles fussent volontaires, les rêves horribles dont il se plaignait, ses refus de nourriture, ses mensonges sans motifs, ses cruautés systématiques et froidement préméditées, tout fut examiné, trié, classé avec soin. Il établit cette différence dont j'ai déjà parlé entre les malades dont le caractère change brusquement, sous l'empire de quelque dérangement d'esprit, et ceux dont la maladie ne fait qu'aggraver les dispositions naturelles; les premiers, plus faciles à guérir, les seconds, à peu près incurables. Il insista finalement sur le péril évident que la complète libération de Tremlett ferait courir aux personnes dont il croyait avoir à se venger, et cita les menaces ambiguës qu'impliquaient certaines paroles échappées à son ancien client dans le cours de leur dernière conférence : à savoir que « si sa femme avait trempé dans le complot ourdi pour le perdre, *elle méritait la mort*... » A ces mots, Tremlett baissa tout à coup la tête, et je vis Carnegie, tourné vers lui, le couver d'un ardent regard. Le docteur continua, rappelant les propos qui s'étaient échangés entre eux au sujet de l'irresponsabilité pénale dont pouvait se couvrir, après s'être vengé, l'homme reconnu pour insensé. Je ne sais si j'étais dupe de mon imagination, mais Carnegie, déjà fort pâle, me parut blêmir encore pendant cette partie de la déposition, écoutée d'ailleurs par toute l'assistance avec un intérêt évident. Quant à Tremlett, il avait

l'air de n'y prêter aucune attention, et passait son temps à griffonner de petites notes qu'il remettait ensuite à son principal défenseur.

Celui-ci, le *senior counsel*, comprenait à merveille que, si on en restait sur l'impression produite par le docteur, il n'y avait rien à espérer pour Tremlett. Aussi se garda-t-il bien de prolonger le *contre-examen* auquel la défense a toujours le droit de soumettre un témoin, posant à peine quelques questions adroitement choisies parmi celles qui devaient inévitablement amener des réponses favorables. En forçant, par exemple, le docteur à reconnaître que les souffrances purement physiques constatées chez Tremlett n'impliquaient pas nécessairement une altération de ses facultés morales, en l'obligeant à déclarer qu'en général les personnes atteintes d'aliénation peuvent bien nier, mais non cacher les « délusions » qui les obsèdent, l'avocat se donnait à bon marché l'apparence d'une sorte de triomphe. Cette tactique n'échappait pas à la perspicacité du docteur, qui la déjouait de son mieux; mais il était entre les mains d'un jouteur émérite, et qui en somme atteignit son but en ébranlant, si peu que ce fût, les convictions qui très certainement existaient alors dans l'esprit des jurés. Tremlett, renversé sur son banc, contemplait avec une expression de physionomie très singulière cette partie du débat. Quand il vit que l'avocat se préparait à renvoyer le témoin, il se redressa vivement et passa une nouvelle note à son défenseur. Celui-ci, après y avoir jeté un coup d'œil, rappela le docteur, qui déjà quittait la barre. — Ne pourrions-nous savoir, lui demanda-t-il, par qui le témoin a été mandé auprès de mon client lors du premier accès qui ait donné lieu à un traitement suivi?...

Le docteur n'était pas homme à se laisser surprendre. Aussi répondit-il sans la moindre hésitation qu'il refusait de satisfaire cette curiosité passablement indiscrète, et qu'il rendrait compte au juge, par écrit, des motifs de son refus. Tout en reconnaissant que la question n'était point strictement irrégulière ou hors de propos, ce magistrat déclara qu'à son sens il valait mieux ne pas insister pour qu'il y fût répondu. Ces sortes de conseils équivalent la plupart du temps à un ordre, et l'avocat ne jugea pas convenable de déroger à l'usage établi; mais Tremlett, qui, les sourcils froncés, penché en avant pour mieux entendre la réponse du docteur, s'était fait de sa main, placée derrière son oreille, une sorte de cornet acoustique, se rassit avec un demi-sourire qui me parut de sinistre augure.

M. Mainwaring comparut après le docteur. Son témoignage ne renfermait rien de très essentiel; mais en insistant maladroitement sur la pureté de ses motifs, le désintéressement de sa conduite, l'héritier présomptif du domaine substitué produisit une impression bien évidemment défavorable à ce qu'on persistait à regarder comme

sa cause personnelle. Tremlett parut s'en rendre compte, et l'écouta d'un bout à l'autre avec une nonchalance parfaite. De temps à autre cependant je surpris ou crus surprendre dans les regards obliques qu'il laissait tomber sur son cousin les éclairs d'une haine comprimée.

Sauf quelques témoignages secondaires, il ne restait plus à écouter que notre pauvre Blandling, à qui, je suis fâché de le dire, tous les désastres prédits par Mr O'Ferrall arrivèrent coup sur coup. On avait pu espérer le contraire, au début de son interrogatoire, mené par le juge avec toute sorte d'égards et de ménagemens; mais quand le terrible *senior counsel*, voyant à quelle bonne âme il avait affaire, entreprit d'y jeter le trouble et la terreur, nous assistâmes à une véritable torture. Une question n'attendait pas l'autre. Pour peu que Blandling hésitât en ses explications, la phrase commencée par lui était ironiquement achevée par son cruel interlocuteur, qui abusa, pour le mettre en contradiction avec lui-même, des égards excessifs que cet excellent homme avait eus, pendant les deux années de traitement, pour le malade confié à ses soins. — Eh quoi! disait l'avocat, vous avez renvoyé coup sur coup jusqu'à onze domestiques sur les plaintes de mon client? Vous aviez donc pleine confiance en lui?... Vous ne le regardiez donc pas comme privé de raison?... Et pourtant vous le traitiez comme tel, puisqu'il a dû recourir à une évasion secrète pour sortir de la captivité où vous le reteniez... Cette évasion, vous l'avez tacitement approuvée en ne cherchant pas à reprendre votre prisonnier... Voyons, monsieur, établissez les motifs que vous aviez de croire à l'insanité mentale de mon client...

Et l'avocat isolait, séparait, par un artifice bien aisé à déjouer, les singularités qu'on pouvait relever dans les actions de Tremlett. Son irritabilité, sa cruauté, par exemple, constituaient-elles un état de folie? Le témoin nierait-il qu'il eût connu des gens très colères, très disposés à maltraiter les animaux, et qui cependant jouissaient de toute leur raison?—Blandling en convenait humblement.—L'état maladif de Tremlett, les infirmités physiques auxquelles il était sujet, impliquaient-ils un bouleversement complet dans l'équilibre de ses facultés intellectuelles? — Non, répondait encore Blandling, on peut être aussi malade et n'être point fou! — Ce seraient donc les dissimulations, les mensonges reprochés à Tremlett qui devraient le faire enfermer à Bedlam ou à Saint-Luc? Mais à ce compte il faudrait centupler ces sortes d'établissemens. — Le témoin était forcé d'avouer qu'on pouvait mentir beaucoup sans se voir loger en de telles résidences. — Si, prises une à une, continuait l'avocat, ces conditions ne suffisent pas pour établir la folie, c'est sans doute en les réunissant que vous espérez la prouver; mais alors combien

vous en faut-il? Est-ce deux, trois, quatre? Où est la limite? A quel degré doivent-elles être poussées? Se mal porter et se mettre en colère, est-ce folie? Est-ce folie que de mentir et de s'irriter, lorsqu'on est d'ailleurs mal portant?... Si on n'a qu'une fièvre légère, mais que les mensonges soient fréquens et les colères très vives, s'opère-t-il une compensation entre la gravité d'un symptôme et la faiblesse de l'autre?... Voyons, monsieur, exposez votre théorie!

Étourdi, balbutiant, assiégé de ses propres scrupules autant que des objections ainsi multipliées à ses oreilles, l'infortuné témoin finit par perdre absolument la tête. Il se fourvoya, se contredit de la façon la plus déplorable, et Me *** put le renvoyer à sa place en ajoutant, avec un dédain superbe, qu'après une pareille déposition il renonçait, sans danger pour son client, à faire comparaître les divers témoins assignés par la défense.

George Carnegie cependant était plus sombre et plus pensif que jamais. Il écouta sans bouger, les bras croisés sur sa poitrine, l'habile plaidoirie de son confrère, qui s'appliqua surtout à combattre la déposition du docteur en signalant le désaccord des opinions qu'il avait émises et de la conduite qu'il avait tenue. S'il regardait Tremlett comme décidément fou, ne devait-il pas le garder dans son établissement? Le laisser-aller avec lequel il avait confié son malade aux soins d'un médecin ordinaire (très ordinaire, ajouta-t-il ironiquement) montrait assez qu'il ne jugeait pas indispensable pour lui le traitement tout spécial que réclament les dérangemens de l'esprit. Après avoir développé ces argumens et bien d'autres avec une méthode savante, une adresse infinie, l'habile avocat, qui avait réservé pour la fin cet « effet d'audience, » demanda, au nom de son client, que celui-ci fût admis à expliquer lui-même dans quel sens et dans quelle mesure il avait été victime de ces « délusions » mises à sa charge.

Cette requête surprit tout le monde, et l'auditoire donna tous les signes d'une assez vive émotion, lorsque Tremlett, après avoir salué la cour comme pour la remercier de l'autorisation accordée, prit lui-même la parole. Ses premières phrases, qu'il débita rapidement, et sans y rien accentuer, me parurent apprises par cœur. — Il n'affirmerait pas, disait-il, qu'on n'eût pas eu des motifs suffisans pour l'enfermer au début de sa maladie. Il n'avait gardé aucun souvenir très distinct de ce temps où il était en quelque sorte paralysé par la souffrance. Quant aux sentimens qu'on lui imputait à l'égard de son père, il demandait à ne pas s'expliquer sur un point aussi délicat. Personne au monde, pas même les médecins, n'avait à intervenir dans des rapports aussi intimes, aussi sacrés que ceux d'un père et d'un fils. Du reste, tout cela était passé,... bien passé...

Il répéta ces derniers mots à deux ou trois reprises, d'une ma-

nière très saccadée, mais sans trop d'hésitation, et tout allait bien pour lui, s'il n'eût voulu passer outre: mais peu à peu l'agitation le gagnait. — Pour bien juger, il fallait tout savoir, continuait-il... Et puis que tout était fini.... bien fini,... pourquoi ne le mettrait-on pas en liberté?... Quels pouvaient être les motifs de ceux qui voulaient le condamner à une captivité sans terme?... — Sur cette question, il s'arrêta court et se rassit. Je remarquai que cette brusque interruption coïncidait avec un regard qu'il avait dirigé du côté du docteur. Évidemment il s'était rappelé quelques-unes de leurs anciennes querelles, et n'avait osé se risquer à y faire allusion: mais en se rasseyant il jeta les yeux du côté de Carnegie avec une expression de ruse triomphante qui n'échappa ni au *junior counsel*, ni à bon nombre des spectateurs. L'impression générale fut que Tremlett venait de compromettre irrévocablement sa cause à peu près gagnée. L'audience fut momentanément interrompue, et Carnegie quitta la salle pour aller conférer avec son ancien.

Il reparut seul au banc de la défense, lorsque l'audience fut reprise, et, après avoir exposé en quelques mots que son confrère, atteint d'une indisposition subite, ne pouvait reprendre la parole, il annonça qu'il allait continuer le débat. Il était excessivement pâle, mais son attitude, parfaitement calme et résolue, ne me laissa pas douter un instant que mon ancien camarade ne se tirât à son honneur de la redoutable épreuve à laquelle il était soumis en ce moment. Son avenir pouvait en dépendre, il le comprenait mieux que personne: mais je ne saurais douter, sans lui faire injure, qu'il n'eût immédiatement renoncé à toutes les glorieuses chances d'un pareil début, si le point d'honneur professionnel avait légitimé une telle transaction entre ses devoirs et ses sentimens.

Ce que devaient être ceux-ci, on le devine. Les douloureuses évocations du passé, le souvenir des espérances mortes faisaient vibrer sa voix émue. Il est permis de croire qu'un retour égoïste lui montrait le sort de son rival complétement à sa merci. De l'aide plus ou moins loyale qu'il allait lui prêter dépendait l'issue de cette enquête décisive qui pouvait retrancher à jamais de la société, séparer à jamais de Marian cet homme qui les avait naguère enlevés l'un à l'autre. En l'abandonnant aujourd'hui, n'obéirait-il d'ailleurs qu'à une pensée de vengeance, et sa conscience lui reprocherait-elle de faire ainsi avorter les sinistres projets que cet insensé, ce pervers paraissait nourrir au plus profond de ses obscures pensées?

Tels devaient être les doutes du jeune orateur; mais si l'homme pouvait raisonner ainsi, l'avocat n'en avait pas le droit. La cause une fois acceptée, il ne pouvait plus la déserter sans trahison. Il ne lui était pas même permis de laisser entrevoir le changement que les débats avaient pu apporter dans ses opinions personnelles. Ce

n'était plus lui, c'était Tremlett qui parlait par sa bouche, et au service duquel étaient toutes les ressources d'esprit, de passion et d'éloquence de son malheureux rival. De quel front celui-ci supporterait-il les reproches de Marian, s'il venait, par sa faute, à compromettre la cause qu'elle lui avait confiée?...

Il parla donc, et de son mieux, et merveilleusement bien, il faut le dire. L'immense effort qu'il faisait sur lui-même donnait à ses paroles un ressort, une puissance de persuasion tout à fait extraordinaires. Les sténographes, auxquels j'étais mêlé, se regardaient l'un l'autre dans les courts intervalles de leur rapide travail, et je les entendais, subjugués par ce déploiement inoui de facultés oratoires, se renvoyer à voix basse les laconiques témoignages de leur admiration familière. — Voilà un sous-lieutenant qui passe général d'emblée, finit par dire l'un d'eux, qui paraissait être le plus accrédité de tous. — Mais plus il était évident que l'affaire changeait encore d'aspect, et plus le jeune avocat s'apercevait de l'impression produite par sa puissante et nerveuse argumentation, plus aussi sa physionomie devenait sombre et sévère, plus il y avait d'indignation dans sa voix, d'amertume dans ses paroles. Moi seul peut-être et le docteur savions au juste ce que cela voulait dire.

Les jurés délibérèrent à peine dix minutes, et leur *verdict* attesta que « M. Tremlett, jouissant de toute son intelligence, était parfaitement en état de gérer ses affaires. »

Quelques applaudissemens saluèrent cette déclaration; mais il s'opéra sur-le-champ une réaction très marquée dans le sentiment public. On était bien évidemment charmé de voir déçus les ignobles calculs de Mainwaring; mais il s'en fallait que la perspective de Tremlett, échappant désormais à tout contrôle et à toute surveillance, parût satisfaire au même degré la grande majorité des spectateurs...

V.

Nous achevions, le docteur et moi, notre souper tête à tête, quand George Carnegie entra tout à coup dans la chambre où nous avions voulu être servis. Après m'être levé pour lui serrer la main, j'allais, je crois, le féliciter, quand je le vis, à mon grand étonnement, se jeter dans les bras du docteur. — Me pardonnez-vous? lui demanda-t-il avec des sanglots dans la voix.

— Et quoi donc? répondit le docteur; quoi donc, mon brave George? Les petites duretés dont vous m'avez régalé, vous et ***?... Je n'y songeais déjà plus, sur ma parole... Vous avez fait votre devoir comme j'ai fait le mien...

— Mon devoir d'avocat... Oh! oui, je l'ai fait, reprit Carnegie

avec amertume... Mais mon devoir d'homme libre, je n'ai pas la conviction de l'avoir rempli... Je me suis demandé vingt fois, dans le cours de cette fameuse plaidoirie, si je ne m'interrompirais pas pour jeter mon dossier aux pieds de la cour et déclarer hautement que je regarde ce Tremlett comme un abominable fou, d'autant plus à craindre qu'il sait mieux dissimuler sa folie féroce... A l'heure où je vous parle, j'ai honte et regret de n'avoir pas obéi à cette loyale inspiration... Puissé-je ne m'en repentir jamais, et puisse la malheureuse femme aux instances de qui j'ai cédé...

En ce moment même, un domestique de l'hôtel vint frapper à la porte et remettre à Carnegie une lettre dont le messager qui l'avait apportée demandait instamment reçu. Avant de faire droit à cette requête, le jeune avocat rompit l'enveloppe; elle ne renfermait qu'un billet de deux cents livres sterling. Il le prit avec une sorte de fureur, et, le lançant sur la table :

— Voilà mes gages, nous cria-t-il,... et je les ai bien gagnés!...

Tandis qu'il écrivait rapidement le reçu, le docteur, toujours de sang-froid, examinait la *bank-note*.

— George, dit-il quand le domestique fut parti, il y a quelques mots au crayon derrière ce précieux chiffon de papier.

— Lisez! lui cria Carnegie presque hors de lui.

— Non: lisez vous-même! repartit le docteur. Il s'agit, je crois, d'affaires privées.

Malgré cette prudente recommandation, George se mit à déchiffrer tout haut : « Nous partons demain. Soyez sur le port, devant l'*Anna-Maria*. Un regard, un adieu! Merci. »

Presque illisible, tant il avait été tracé à la hâte, et ne portant d'ailleurs aucune signature, ce billet ne pouvait laisser aucun doute sur son origine.

— George, dit le docteur après un moment de silence, on vous donne là un rendez-vous bien triste... et bien inutile...

— J'y serai pourtant, répondit Carnegie.

— Eh bien! reprit notre excellent ami, laissez-nous vous y accompagner.

— Soit!... s'écria sans hésiter le jeune avocat. Deux témoins de plus: sur le nombre, il n'y paraîtra guère... N'êtes-vous pas d'ailleurs deux amis? ajouta-t-il, se reprenant aussitôt pour corriger ce que ses premières paroles avaient pu avoir de blessante amertume.

. . . . . .

L'*Anna-Maria* était un beau trois-mâts frété pour l'Australie. Sur le tillac et s'accoudant aux plats-bords qui faisaient face au rivage, une femme voilée se tenait debout. Quand George, marchant à quelques pas devant nous, fut arrivé en vue du navire, cette femme

leva son voile: aucun autre signe de reconnaissance ne fut échangé. Le visage de la belle Marian demeura aussi impassible que s'il eût été sculpté dans le marbre. Elle regardait George, et c'était tout... Nous vîmes tout à coup émerger de l'entre-pont un personnage dont le costume, de couleurs voyantes et d'une coupe bizarre, attira forcément notre attention. Ce ne pouvait être que Tremlett, et en effet c'était lui. A pas furtifs, sur la pointe des pieds, il vint se placer, sans qu'elle s'en doutât, auprès de sa femme, et, se penchant en avant, réussit à surprendre la direction de son regard. George n'eut pas le temps de se perdre dans la foule. Tremlett le reconnut au premier rang des spectateurs, et un sourire funeste vint éclairer son visage. Il salua son ancien rival, son défenseur de la veille, avec une affectation franchement ironique, passa brusquement le bras autour du cou de sa femme, et pendant un instant la retint sous nos yeux dans cette familière et fatale étreinte. George frissonnait de la tête aux pieds. La cloche du départ vint heureusement à sonner. Il était temps.

— Partons, George! dit le docteur.

L'autre ne répondait pas. Je voulus insister et prendre le bras de mon ancien camarade.

— Laissez-moi!... me dit-il brusquement. Ne vous affichez pas avec un assassin!... Cette femme est perdue. C'est moi qui l'ai tuée, et ceci, tenez, ceci (il arrachait de son portefeuille pour le mettre en lambeaux la *bank-note* reçue la veille), ceci, ce sont les trente deniers de Judas... Que le sang innocent retombe sur ma tête!...

Il y a six mois que tout ceci s'est passé. Carnegie n'a pas encore reparu au barreau. Le docteur craint qu'il n'ait renoncé pour jamais à une carrière qui lui promettait le plus brillant avenir.

On n'a pu se procurer encore aucune nouvelle bien positive de l'*Anna-Maria*. Le bruit s'était répandu tout récemment que ce navire avait péri corps et biens dans la première quinzaine de sa traversée. On ajoutait, mais je n'ai pu vérifier le renseignement, que ce désastre avait pour cause une voie d'eau ouverte à fond de cale, pendant la nuit, par un des passagers embarqués à bord du navire. Ainsi du moins l'avaient rapporté les deux seuls matelots échappés au naufrage.

E.-D. Forgues.

DU

GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF

A PROPOS D'UN LIVRE

DE M. STUART MILL

I.

Qui a jamais lu un traité sur le gouvernement représentatif? L'exemple ou l'étiquette de la chose est partout, la théorie nulle part. Ce n'est pas que les aperçus et même les doctrines fassent défaut en ce sujet : on a dit les choses les plus piquantes sur la souveraineté de la raison et le gouvernement de la bourgeoisie, tout a été occasion aux chefs de partis pour commenter ou professer le régime sous lequel ils vivaient. Malgré tout, on ne peut pas dire que ce régime ait suggéré à tant d'habiles interprètes une œuvre méthodique et magistrale, quelque chose comme celle de Montesquieu sur l'*Esprit des Lois*, d'Adam Smith sur *la Richesse des Nations*, de Tocqueville sur *la Démocratie américaine;* il manque ici le poids d'un livre, et ce n'est pas peu de chose que cette lacune.

C'est fort bien fait à une institution d'être historique, immémoriale, et de remonter aux brumes du moyen âge, sans offrir nulle part le moindre vestige de raison théorique. Peut-être faut-il la classer pour cela parmi ces idées innées comme en ont quelquefois les peuples, parmi ces choses nécessaires et vitales qu'une providence judicieuse ne confiera jamais à la sagesse humaine; mais ce qui n'a pas commencé par la science doit au moins finir par là. Quand on a été trouvé dans les bois, ce qui est l'origine assignée par Mon-

tesquieu au système représentatif, ce n'est pas une raison pour vivre éternellement d'instinct : *se connaître soi-même* est la sagesse des lois qui ne sont pas uniquement pour des castors et des abeilles. Cela revient à dire qu'il faut savoir ce que l'on fait, ne fût-ce que pour le mieux faire, que l'âge de la réflexion arrive pour les peuples comme pour les individus, et qu'une nation doit posséder une théorie de ses lois aussi bien que de son langage et de sa production.

On peut trouver étrange que ce pays, avec tant de traités sur les participes et sur le libre échange, n'en ait pas un sur le gouvernement représentatif; mais après tout ce n'est pas la France qui pouvait faire cela, tandis qu'elle était à l'œuvre pour créer chez elle ce gouvernement, pour prendre possession politique d'elle-même, à travers tant d'émotions et de conflits. « Quand on est sous l'influence des passions, dit lord Byron dans une de ses lettres, on ne fait que sentir et agir : on ne peut pas décrire, pas plus qu'en agissant vous ne pouvez vous tourner vers votre voisin et lui conter l'aventure. »

Parmi les Anglais, l'aventure est à terme : ils ont franchi les angoisses et les défilés de cet enfantement depuis qu'ils ont eu pour roi George III, un fou, dont le règne a été sans contredit le plus brillant de leur histoire. Permis aux précurseurs de se faire apôtres : il leur appartient d'annoncer cette bonne nouvelle d'un peuple décidément libre, de raconter leur expérience, et d'exposer comment ils administrent, comment ils vont améliorer le bien qui leur est acquis. C'est dans cette idée que M. Mill vient de prendre la parole (1), un esprit presque aussi connu de l'Europe que M. de Humboldt, dont on suit les opérations avec un rare plaisir, parce qu'il est exempt de lieux-communs, ce qui est peut-être la garantie des plus saines qualités aussi bien que des plus hautes. Vous ne lui voyez de déclamation nulle part pour tenir lieu de faits observés à nouveau, de nuances saisies, d'opinions indépendantes et réfléchies. Rien ne lui arrache des phrases : ni la liberté, parce qu'il la possède d'une antique possession, comme un patrimoine, ni les maux qui semblent inhérens à l'essor et à l'avenir de la liberté, parce que cette menace est purement logique, et qu'il est d'un esprit comme d'un pays trop sages pour être conséquens. Tant de calme en pareil sujet me semble digne d'admiration et d'envie.

Il est naturel en effet de se porter tout d'abord avec élan et sympathie vers une forme de gouvernement qui est la forme et le nom de la liberté parmi les nations modernes. Pour ma part, cette acclamation me fait l'effet d'une solution. Ce qui fait battre les cœurs porte en soi un mérite moral; gagner ainsi, sans autrement d'expli-

(1) Voyez son récent ouvrage sur le gouvernement représentatif.

cation, les parties lucides et élevées de notre nature, c'est un trait et une partie de la vérité. Tout ce qui est grand et nécessaire est article de foi, affaire d'instinct, nous pénètre et nous gouverne, quoi que nous en ayons. La liberté aussi bien que la religion peut revendiquer ces *jugemens du cœur*, comme dit Pascal. Où en serait l'espèce humaine, inculte et irréfléchie comme elle l'est, si ce dont elle a besoin lui devait venir par voie de syllogisme seulement, si elle n'était pourvue de certains dons spontanés, de quelque intuition pour découvrir ses fins, sa discipline, et surtout ses droits? Tous les préjugés n'ont pas tort : ils sont en nous et ne sont pas de nous, une révélation peut-être... On peut les suivre jusqu'à un certain point, les consulter au moins, par la même raison que les Orientaux honorent les fous, conduits par Dieu, puisqu'ils ne se conduisent pas eux-mêmes.

Toutefois il y a en nous d'autres principes de conviction et de conduite que le sentiment, quand ce ne serait que la raison. Nul sentiment n'est dispensé de parler à la raison, — soit en lui montrant des faits dont l'ensemble constitue une loi, — soit en prenant au plus haut de nous-mêmes quelque principe, quelque axiome qui à lui seul fait règle et autorité. Cela fait deux jugemens de la raison, deux manières d'observer et de conclure. Or, pour prendre tout d'abord une haute idée du gouvernement représentatif, il faut le considérer dans ses produits historiques plutôt que dans ses sources logiques. Il est plus sûr de le juger au point de vue des faits et des résultats qu'en théorie pure. Cela peut sembler étrange : mais la voie synthétique, l'allure *à priori*, n'est pas celle où l'on comprend le mieux tout ce qu'il vaut. En revanche, ses mérites éclatent pour peu qu'on y applique l'analyse et qu'on le regarde pour ainsi dire avec les yeux de la tête.

Où se trouvent les plus riches efflorescences de bien-être universel, de richesse concentrée, de territoire, de puissance au loin, de forces productives? C'est à l'ombre de ce régime. Ce jugement est infaillible. Que l'on compare entre elles deux nations ou deux époques de la même nation : la plus forte en œuvres, c'est la plus représentée, la plus libre, si vous aimez mieux. Remontez seulement au siècle dernier et regardez ces deux peuples qui bordent la Manche : l'un laissant déchoir ses armes, dépérir ses manufactures, échapper ses colonies, payant de la Bastille ou de l'échafaud ses plus hardis proconsuls, sans voix et sans compensation au partage de la Pologne, dégénérant en marine secondaire, congédiant le dernier des Stuarts, réduit pour toute alliance à l'Espagne, l'impuissante Espagne, la première alliée du comité de salut public!... tandis que l'autre prend le Canada, les Indes, les mers, créant le

droit maritime que bon lui semble, imposant aux neutres sa manière d'entendre le droit de visite, le blocus, la contrebande, et cela sans se détourner un instant des affaires de l'Europe, mêlé à tout ce qui s'y passe bien moins par le Hanovre que par la plus vigilante ambition, y choisissant ses alliances du droit qu'on a quand on paie ses alliés, dépensant trois milliards dans la guerre de la succession d'Autriche et quatre milliards dans la guerre de sept ans, laissant dire ses économistes, qui se mettent jusqu'à vingt-deux (sir John Sinclair en a fait le compte dans son *Histoire de l'Impôt*) pour lui prédire la banqueroute, descendant à tout propos sur le continent, non-seulement sous forme de subsides, mais avec le poids de Marlborough, de Cumberland, de Wellington!... Ces destinées si diverses ont une explication bien simple : c'est qu'en France le gouvernement se faisait absolu et irresponsable, tandis que parmi les Anglais il passait à la nation, de plus en plus libre, maîtresse d'elle-même, représentée enfin.

Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, tout s'était balancé entre les deux pays, richesses, colonies, manufactures, grandeur militaire et navale : on peut même dire qu'à ce dernier égard l'avantage était du côté de la France; mais à partir de cette époque, la fortune des deux peuples fut comme leur liberté. La Grande-Bretagne, purgée des Stuarts, ne cesse de grandir; la France, visiblement maléficiée, semble perdue de langueur et d'épuisement. Tandis que la Grande-Bretagne, restituée à elle-même, se redressait dans ses proportions naturelles, la France, identifiée à ses rois, n'eut désormais que leur taille, celle de Louis XIV sur sa fin, du régent, de Louis XV. Laissons là leurs vices, qui leur ont été reprochés de reste. Ce n'est pas que leur cynisme, outre leur immoralité, ne soit infiniment répréhensible : il me semble qu'ils auraient bien pu faire quelques façons avec les apparences, qui veulent être sauvées, avec le monde, qui *veut être trompé*, comme dit le cardinal de Retz. Après tout, un polygame tel que Salomon, un veuf comme Henri VIII peuvent être de grands rois, bâtir des temples, changer la religion, laisser un renom de sagesse et non moins de proverbes que Michel Cervantes. Tout autres furent les souverains auxquels on faisait allusion d'abord : de vrais Mérovingiens, de purs Orientaux pour la fainéantise et le fatalisme, de telle façon qu'au lieu du titan qui eût été nécessaire pour porter le poids de la monarchie alors qu'elle se faisait absolue, la France eut simplement un reste de grand roi et la fin des Bourbons, aussi défaillans, aussi propres à tout perdre que l'étaient les Valois deux siècles auparavant.

La France, douée comme on sait, est le dernier pays qui devrait abdiquer au profit d'un monarque. Comment pourrait-elle trouver

l'équivalent d'elle-même dans un homme, ne l'ayant pas trouvé dans une classe, je veux dire dans la noblesse, subie à bon droit partout ailleurs comme classe gouvernante? L'instinct démocratique n'est pas pure envie : il tient aux supériorités naturelles répandues chez un peuple qui par cela même supporte mal les supériorités factices établies par la loi. Tel fut l'instinct de l'Italie au moyen âge : on sait ce qu'elle fit de la noblesse. Par là, une démocratie comme la France doit être encore plus hostile à la monarchie absolue qu'à l'aristocratie, car un grand monarque, *cet accident heureux*, comme disait un tsar, est encore plus accidentel dans une famille que le génie de gouvernement dans une classe.

Nous avons parlé de traditions interrompues en ce pays par le despotisme qu'y établit Louis XIV. C'est beaucoup dire, et ce langage n'est pas sans jactance. Il y a eu chez nous des apparitions plutôt que des traditions de liberté, et l'on sait qu'en 88 il fallut faire appel aux érudits pour retrouver une loi électorale. Le fait est que notre histoire ne nous enseignait nullement la liberté. Le jour où la France voulut être libre, elle eut tout à créer, tout à inventer dans cet ordre de faits, ce qui est une situation violente dans un monde où la loi de continuité n'est pas moins certaine que la loi de progrès. Cependant il faut marcher, l'avenir appelle les peuples. Quand on n'a point pour cela l'impulsion du passé, il faut bien se confier à la raison, à moins de marquer le pas éternellement, ce qui est une solution maussade et non moins chimérique que le pur essor dans les espaces de la théorie.

Il vaut mieux échouer à l'œuvre de progrès que d'en désespérer, car l'effort est un précédent, l'insuccès lui-même est un premier pas. Ce que tout un peuple a voulu, l'eût-il voulu trop tôt, est un bien qui mûrira pour lui, qui récompensera un jour ses grandes et dispendieuses aspirations. Telle fut en 89 l'audace de la France. Il y avait en ce temps-là une croyance universelle aux droits humains, une confiance non moins universelle dans la raison comme capable de les conquérir et de les rédiger. « Les droits des hommes réunis en société, disait Turgot, ne sont pas fondés sur leur histoire, mais sur leur nature. »

Jamais il ne fut tant question de la nature et de la raison qu'au XVIIIe siècle. C'était ce qui manquait le plus : l'avantage de la société sur ses gouvernans fut d'être la première à sentir par où elle péchait, et de le proclamer par tous ses tribuns. Écoutez Mirabeau : « Il n'y a d'immuable que la raison.... elle finira par dompter ou, ce qui vaut mieux, par modérer l'espèce humaine et gouverner tous les gouvernemens de la terre : Mars est le tyran, mais la raison est le souverain du monde... » Et quand la Bretagne redemande ses

états, comme il lui fait la leçon! « Ce n'est pas dans de vieilles chartes qu'il faut chercher les droits de la nation, c'est dans la raison : ses droits sont anciens comme le temps et sacrés comme la nature. » A la longue, cela devient insoutenable. Quand on tient la vérité, il ne faut pas lui faire l'injure de la déclamer; quand on n'en tient que la moitié, il ne faut pas lui faire cet honneur. Il n'y a pas jusqu'au roi qui, dans la séance royale du 4 février 1790, ne félicite *au nom de la raison* les départemens substitués aux provinces!

Encore quelques années, et ce peuple élèvera des autels à cette déesse. Pour le moment, il a cent coudées, il touche aux nues, cherchant un nouveau monde, comme Christophe Colomb, sur la foi d'une idée, et cela, je vous prie bien de le remarquer, sans que l'idée nuise au reste. Si l'Europe n'est pas contente, vous verrez ces idéologues mettre pied à terre et s'expliquer avec les coalitions.

C'est là qu'est le *gallicisme*... La postérité le dira quelque jour : le grand courant de l'esprit humain a passé par la France. De Grèce et de Judée, le verbe est venu en ce pays, où l'attiraient les éclairs d'une langue et d'une épée incomparables : il s'est fait nation, drapeau, victoire, et l'on peut placer ici une des foudres de Bossuet : « Glaive du Seigneur, quel coup vous venez de frapper! Toute la terre en est émue. »

Parmi ces idées triomphantes dont elle tient école, la France eut tout d'abord l'idée d'être libre : elle l'eut en 89, avant les orages, et quand elle avait encore la sérénité de son jugement. Qui donc a voulu nous persuader que pour toute passion politique nous avions celle de l'égalité? Hérésie, sophisme d'antichambre! On calomnie la France en la comprenant ainsi : ces interprètes ne voient pas plus haut qu'eux-mêmes. Là-dessus nous savons désormais à quoi nous en tenir : on y a regardé, on est remonté aux cahiers de 89, et l'on y a trouvé (dernier éclat, dernier service d'un penseur éminent) que la France tout entière, bourgeoise, sacerdotale, nobiliaire, avait donné mandat à ses députés de fonder le gouvernement représentatif. Non, sur l'âme et l'honneur de nos pères, il ne s'agissait pas seulement alors d'abaisser des priviléges, de dégrader des supériorités : ce que voulait la France, c'était de se constituer et de s'élever tout entière, de se niveler dans l'exaltation de tous, et non autrement. S'il faut un passé aux choses, une tradition aux idées, un précédent aux institutions, ce titre ne manque pas aux aspirations libérales de la France; il est écrit dans le mandat unanime et impératif émané d'elle en 89. Que la France et la liberté soient faites l'une pour l'autre, c'est le jugement de tous à certaines heures clairvoyantes comme la mort ou l'adversité.

On a vu tel souverain revenir de l'île d'Elbe, telle dynastie rap-

pelée de l'exil, telle coalition, à force de défaites, entrer dans Paris. Ce qu'ils avaient appris les uns et les autres à travers tant de fortunes, c'est le droit de la France sur elle-même. « A l'île d'Elbe, disait Napoléon, j'ai entendu comme dans un tombeau la voix de la postérité. » Ce fut alors une effusion d'actes additionnels, de chartes octroyées, de constitutions sénatoriales, un retour et un empressement de tous vers la liberté. Remarquez, s'il vous plaît, que tous en leur temps l'avaient, ou détruite, ou sacrifiée, ou combattue; mais il n'y eut personne à ce moment lucide qui ne l'appelât comme le salut commun, comme le seul régime où la France pût vivre en paix avec elle-même et avec l'Europe. L'acclamation fut universelle : nul n'y manqua, ni les vieux conventionnels fortement déguisés qui remplissaient le sénat, ni les intérêts et les opinions qui siégeaient à l'Hôtel-de-Ville, ni cet intelligent émigré qui revenait d'Hartwell et datait du XVIIIe siècle, ni l'autocrate illuminé de toutes les Russies, ni la froide raison des représentans de la Grande-Bretagne, ni l'évêque d'Autun et ses amis, dont l'expérience ramassée à tant de sources, dont la tolérance fameuse devint croyance à ce moment, une croyance où se fixa leur vie et leur fidélité. Grand spectacle devant lequel on peut bien s'arrêter! Il y a apparence que ces chefs d'armée ou de légation, que tous ces souverains, tant vainqueurs que vaincus ou restaurés, savaient les affaires, l'histoire, l'esprit et le poids de la France. Ils avaient été à terrible école! Plus on était grand, plus on avait tremblé. Eh bien! c'est à ces hauteurs, peu hantées par l'utopie et la démagogie, qu'on fut unanime à vouloir cette conclusion, cette clôture des batailles et des catastrophes : le gouvernement de la France par elle-même.

On voit comment est née chez nous la liberté : hier ou avant-hier, toujours en bon lieu, — sans tradition de longue date, mais non sans combinaison et sans providence. Jamais peut-être on ne vit au berceau d'une institution cette maturité de conseils, tant de sagesse délibérée, tant de raison, y compris la raison d'état. Le traité de Westphalie n'est qu'une convention postale, comparé à ces négociations sans bornes qui s'exerçaient sur la mappemonde, sur le sort des dynasties, qui touchaient même aux droits intimes et pour ainsi dire à l'âme de la France.

Le fait est que l'Europe, après vingt-cinq ans d'épreuves, prononçait sur le gouvernement de la France tout comme la France l'avait fait elle-même en 89, au début des épreuves, et les deux choses réunies ne sont peut-être pas dépourvues de sens, d'autorité.

II.

Personne ne se trompait en voulant la France libre; il faut dire aussi que la liberté ne trompa personne.

Je vais tout d'abord à son plus grand titre, au progrès moral qu'elle répandit soit dans le public, soit dans le gouvernement, sous forme de droiture, d'humanité, de modération, de sentiment des convenances et de l'honneur. Les rapports entre gouvernans et gouvernés devinrent alors ce qu'ils n'avaient jamais été, — l'état cessa d'être le faux monnayeur, le banqueroutier, le Dracon qu'il était si volontiers autrefois. Il fit cet effort de payer toutes ses dettes. Il tempéra la terreur qu'il avait mise dans ses codes à l'article des complots, et même un peu partout. Les cruautés disparurent, et la peine de mort, qui n'en est pas une, devint elle-même plus rare dans nos lois, plus rare même dans la pratique; il serait malséant de ne pas rappeler ici que le droit de grâce s'exerça quelquefois d'une manière magnanime, héroïque. La justice soupçonna qu'un accusé n'est pas nécessairement un coupable, et ses arrêts comme ses procédés s'en ressentirent. La police même et la prison eurent leurs accommodemens, leur douceur.

On serait désolé de faire des phrases. Cependant il faut bien dire qu'on se fit alors une idée assez haute du traitement qui convient aux hommes en cette simple qualité, fussent-ils nègres, malfaiteurs, insolvables, écoliers, soldats, mendians, fous à lier. Je ne sais quoi d'humain et de sensé pénétra partout. On abolit la traite des noirs, les loteries, les maisons de jeu, on établit de toutes parts des écoles primaires et des caisses d'épargne; mais surtout on inventa, on pratiqua même jusqu'à un certain point une vertu nouvelle, c'est-à-dire l'honneur politique, la fidélité des hommes et des partis à leurs engagemens, à leur passé et même à leurs erreurs. C'est qu'en effet le respect de nos erreurs fait partie du respect de nous-mêmes : une expiation quelquefois. Si vous changez de conduite politique (je ne parle pas du changement d'idées, sommes-nous maîtres de nos idées?) sous prétexte de la lumière qui s'est faite en vous, de l'ancienne erreur qui vous a quitté, vous tenez le langage des acrobates, je vous préviens de cela, et il vous reste à prouver que vous n'en avez pas les sentimens.

Enfin ce pays, qui n'avait encore eu, comme dit M. Thiers, que l'éducation peu morale du despotisme et des révolutions, prit des mœurs nouvelles en s'adonnant aux pratiques viriles de la liberté. Il parut, il s'établit parmi nous, grâce aux institutions parlementaires, un adoucissement et une élévation générales qui leur ont survécu,

s'imposant et profitant à tout ce qui les a suivies. Je supprime les détails : je rappelle seulement que telles révolutions éclaterent sans échafaud ni banqueroute, que tel intérim de tous les pouvoirs publics dont nous avons été témoins de nos jours ne fut pas le déchaînement de tous les méfaits.

C'est que la liberté est un cours permanent de morale publique. Comme l'égoïsme des castes et des dynasties a cessé d'être un droit et n'oserait s'avouer, comme les partis se perdraient à penser tout haut, on ne peut user de la faculté de tout dire que pour professer le bien public; ce qui est d'une certaine conséquence. Il reste toujours des motifs bas, des passions cupides au fond des cœurs; mais il n'en peut sortir qu'un *exposé de prétextes* éminemment propre à cultiver le sens moral des peuples, à fortifier les principes patens de la constitution, à lier les conduites par le langage et peut-être même la conscience de l'hypocrite par ses propres déclamations.

En même temps qu'elle était l'école des mœurs, la liberté fut une explosion des capacités politiques répandues dans le pays, jusque-là inertes et peut-être ignorées d'elles-mêmes. A l'appel des élections, aux épreuves de la tribune et du gouvernement, on vit sous un aspect nouveau ce que c'est que la France et ce que vaut la liberté. D'où venaient-ils donc ces ministres, ces orateurs, cette assemblée qui durait encore en 1820, et dont l'éloquence était le moindre mérite? D'où tombaient-ils ces inconnus, étrangers jusque-là aux affaires publiques, et qui parurent tout à coup avec tant d'éclat et de services? Il est certain que la France eût beaucoup perdu à laisser dans l'ombre cette partie d'elle-même, et l'on peut douter qu'un monarque absolu eût été découvrir et mettre en lumière ces précieux serviteurs dont l'un osa bien dire qu'*il fallait planter le drapeau royal au milieu du pays*, forte parole que l'on n'eut garde de comprendre.

Outre l'occasion politique offerte aux esprits, la liberté portait en elle un principe de vie qui éclata dans la renaissance des arts et des lettres. En quel abîme était tombée la France! L'école de David, les romans de Pigault-Lebrun, d'infiniment petites comédies étaient toute la joie de nos pères. Au sortir de cette indigence, nous eûmes des poètes d'une lyre inouie, des érudits à sens pittoresque, des critiques faits comme des historiens, tandis que les historiens eux-mêmes touchaient à l'art et à la philosophie. Chaque genre s'élevait au-dessus de lui-même, manié par des esprits puissans et créateurs. Nous eûmes surtout des philosophes de l'histoire, sans préjudice des psychologues qui empruntèrent à l'Écosse son imagination, à l'Allemagne sa lumière. Il n'est pas besoin de dire que ces grands esprits firent école et rallumèrent tout ce qui s'éteignait, les études, les

goûts, les œuvres; on peut être bref là-dessus, jamais génération n'ayant fait son propre éloge comme celle à laquelle on a l'honneur d'appartenir.

En revanche on pourrait être prolixe sur les bienfaits économiques de la liberté; mais cela est sujet à certaines distinctions.

Il n'est pas clair que tout ici appartienne uniquement et nécessairement à la liberté. Quelquefois un peuple se rue en fabrique et se livre éperdument à ses facultés productives, parce qu'il a longtemps pâti et qu'il rencontre après mainte angoisse une liberté et une sécurité relatives. Telle fut la France, soit sous Henri IV, soit sous la régence, et l'on pourrait attribuer à la même cause cette reprise, cette ferveur des affaires qui se montra dès les premières années de la restauration. Pour peu qu'une nation respire, tout d'abord elle se met à vivre, cela est si naturel! et elle y porte ce besoin de réfection qui succède à l'épuisement des longs efforts, une ardeur et une vitalité de convalescent. — Toutefois dans le progrès économique de la France deux choses tiennent visiblement à la liberté : je veux parler du crédit public et des développemens de la Banque de France.

Payer toutes les dettes de l'état, même les dettes contractées par le prédécesseur, par *l'usurpateur*, c'est ce que fit le gouvernement de la restauration, et cela sent tout d'abord un gouvernement responsable. Le bénéfice en fut immédiat; on revit des emprunts, ce que la France avait eu le temps d'oublier depuis Necker. Je trouve dans un écrit de l'abbé de Pradt un fait peu connu, je crois, l'histoire d'une tentative d'emprunt sous l'empire, la seule qu'on ait vue à cette époque. Il s'agissait de 12 millions demandés par le roi de Saxe à la place de Paris, à 10 pour 100, avec l'hypothèque des mines de sel de Viczica, avec la garantie du gouvernement français : or 7 millions seulement s'offrirent sur toutes ces sûretés, et encore la bonne moitié en était faite par l'empereur. Tel était à cette époque l'état du crédit. Grâce à la liberté, la France envahie put emprunter, faire honneur à tous ses engagemens et fermer non pas précisément l'abîme des révolutions, mais celui des banqueroutes. Qui osera faire désormais ce qui ne se fit pas après vingt-cinq ans de guerre, dans l'épuisement des défaites et de l'invasion?

Quant à la Banque de France, elle prit le caractère d'un établissement privé, indépendant, surveillé sans doute par l'état pour le bien du public, mais non exploité par l'état pour son propre bien, au gré de ses besoins. Notez que ce caractère est le seul où cet établissement puisse servir le public et l'état, surtout l'état. Est-il dans la dépendance du trésor, il passe pour manufacture d'assignats, et tout est perdu : il ne faut plus compter du moins sur ces *avances de*

banque qui sont le salut des états modernes quand l'aggravation de l'impôt est impossible, et que les emprunts sont à bout : avances qui s'élevèrent en deux années, après la révolution de 1830, à 550 millions. Une banque d'état n'avance en pareil cas qu'un papier suspect, décrié, qui représente les besoins de l'état et rien de plus, tandis que le papier d'une banque privée représente les produits industriels dont il est la contre-valeur, et le prêt, l'avance de ce papier, signifie la confiance inspirée par l'état aux classes productives dont la banque est l'organe et le foyer. Seulement pour créer une banque à caractère privé, pour la fonder avec des garanties contre l'*assignat* capables d'inspirer confiance, il faut un ensemble d'institutions où tous les droits privés aient leurs garanties publiques, où personne ne puisse être violenté dans son industrie sous aucun prétexte, même quand cette industrie est d'émettre du papier au porteur, même quand le prétexte serait une raison, celle des besoins de l'état. C'est ainsi que la Banque de France a connu ses plus hautes prospérités, a rendu ses plus éminens services : presque tout le bien qu'elle a fait dans nos crises est imputable à cette base de droit et de liberté qu'elle acquit sous le régime constitutionnel.

Voilà ce que devint la France une fois maîtresse d'elle-même par ses institutions. L'ascension fut rapide : on la revit tout à coup, avec le poids qui lui appartient, dans les équilibres européens et dans le mouvement des affaires ou des esprits.

S'il y a des ombres à ce tableau, et il y en a, on ne veut pas les dire : on ne laisse pas que d'être dans le vrai, ayant montré les aspects lumineux qui remplissent presque tout; mais en attribuant tout cela à la liberté, aurait-on commis par hasard le sophisme : *cum hoc, ergo propter hoc?* Aurait-on pris pour l'effet de certaines institutions une grandeur qui n'était que leur contemporaine? Je ne crois pas. Dire que les nations sont grandes parce que les hommes sont grands, parce qu'ils ont des droits et des garanties, c'est-à-dire de l'orgueil et de la sécurité, il me semble que c'est rapporter l'effet à sa cause.

Vous me direz qu'un pays peut être grand dans l'obéissance, s'il croit aux dynasties ou aux castes qui le gouvernent sans qu'il s'en mêle. Cela est vrai; mais ce peuple ne saurait monter aussi haut que celui qui croit en lui-même, qui se gouverne lui-même, où l'esprit, qui est la force humaine pour conduire les affaires de ce monde, ne se borne pas *proprio motu* et ne se refuse nulle occasion, nulle gymnastique.

III.

Ainsi le gouvernement représentatif a pour lui le témoignage imposant de l'expérience la plus décisive : expérience nationale, expérience voisine, partout couronnée d'ordre, de richesse et de tous les succès où peut prétendre un peuple. Bien lui en prend d'être aussi solidement assis dans les faits et de pouvoir montrer ce qu'il sait faire d'une nation, car au point de vue théorique, envisagé *à priori*, il ne fait pas grande figure : c'est du moins une des notions qui ont le plus besoin d'être expliquées, et qui comportent le plus de cas réservés à des temps meilleurs, ou même exceptés absolument. On ne voit pas qu'il réponde tout d'abord à quelque grand idéal, ou de liberté, ou de vertu, ou d'universalité.

En premier lieu, la plus haute manière d'être libre, ce n'est pas d'être représenté; c'est d'être souverain en personne sur la place publique, c'est d'exécuter directement à ciel ouvert (quand le ciel le permet, comme en Grèce) ces grands exercices politiques qui consistent à légiférer, à juger, à élire les magistrats, à décréter la paix ou la guerre.

En second lieu, on peut dire, comme a fait Montesquieu, que le principe de la république est la vertu; mais à l'égard du représentatif en est-il de même? Ici tout dépend de ce qui sera représenté. Ainsi on ne peut pas dire que *représentation* soit le nom d'une chose essentiellement bonne et désirable, comme la tolérance religieuse, l'impôt proportionnel, la publicité judiciaire, etc., la chose ne vaut que par une infinité de conditions qui ne tiennent pas dans son nom, et qu'il faut ajouter à son essence.

En troisième lieu, il est clair que ce gouvernement n'est pas applicable partout. Exceptons d'abord les peuples ou les tribus qui ne supportent aucun gouvernement, tels que les sauvages de l'Amérique du Nord; ils ont avant tout quelque chose à apprendre, une façon, une contrainte à opérer sur eux-mêmes, qui est de savoir obéir. Cela ne vient pas aux hommes aussi facilement que nous pourrions le croire, et pour peu qu'on y pense, on s'aperçoit que ce progrès est peut-être moralement supérieur à celui par lequel ils veulent être libres. Comprendre le droit des autres est encore mieux que de comprendre son droit.

Telle est la difficulté de ce progrès, qu'il n'y en a guère d'exemples. Tel est l'attrait de la sauvagerie, qu'on la voit plutôt conquérir des civilisés que se convertir en civilisation. Il est fort imaginaire de dire avec Condorcet que les hommes commencent par composer simplement des tribus de chasseurs, qu'ils s'élèvent ensuite à l'état

nomade, pour se fixer enfin dans des champs ou dans des fabriques. Cet itinéraire du progrès est de pure fantaisie, et le progrès lui-même n'est pas partout. Les nomades par exemple tiennent prodigieusement à leur manière d'être, et les Tartares, les Arabes, mènent encore la vie d'Abraham. Le degré inférieur à cette civilisation, la sauvagerie pure, est peut-être plus maniable, plus susceptible d'avancement. Quelques récits du moins le donneraient à croire.

Un voyageur croit avoir vu une armée de quarante mille Cafres sous un roi dont le bon plaisir est de se faire apporter tout vifs des éléphans sauvages par ses sujets vêtus et armés seulement de javelots. Voilà un peuple qui est arrivé à la phase d'obéissance, qui pourrait être Européen, continental, représenté. Ce peuple porte en lui un principe de cohésion et de centralisation. S'il existe, il me semble promis au plus bel avenir, et pourra incommoder les Anglais du Cap.

Classons encore comme incapables de *représentation* ces nomades dont nous parlions tout à l'heure, cette population errante des steppes, attachée à des troupeaux, une civilisation où suffisent l'herbe et la famille patriarcale. Ce n'est pas que ces pasteurs aient l'aversion de tout gouvernement; mais à cet égard leurs besoins sont bornés : ils en ont assez avec cette loi tartare, observée par un missionnaire, laquelle prépose chacun à la garde du voisin et rend chacun responsable du bétail volé. Quand on a l'espace, on a l'ordre et la paix. L'espace manque-t-il aux nomades, le pâturage trop étroit est-il disputé : ils ne s'en gouvernent pas plus. Il arrive seulement que les plus faibles émigrent comme une avalanche, se répandent, débordent sur l'Europe, sur l'Inde, sur la Chine, font en passant la fortune de quelque Attila, de quelque Gengiskan, et finissent, faute d'esprit (lequel ne se cultive guère à la suite des troupeaux), par s'assimiler à leurs vaincus, Latins, Hindous ou même simplement Chinois, qui ont l'avantage d'une éducation plus avancée.

Il est telle espèce de civilisés, supérieure aux nomades, qui ne se prête pas mieux au gouvernement représentatif : je veux parler de certains peuples orientaux, lesquels s'adonnent à la théocratie et vivent de religion. Comme toutes choses au monde leur semblent réglées par un décret d'en haut, par une préordination divine, ils n'auraient garde d'y toucher. Pourquoi nommeraient-ils des représentans, des législateurs? Leur loi est toute faite, c'est le dogme, et les prêtres sont leurs représentans tout trouvés.

En avons-nous fini avec ces exclusions, ces incapacités? Pas encore : il nous reste à noter un cas éclatant entre tous, je dirais presque une supériorité. Il s'agit de ces fortes races qui ont la révolte

dans le sang, où circulent la séve et le feu de l'individualisme, où chaque homme s'érige en souverain. Ce ne sont pas elles qui vont déléguer leurs pouvoirs et régner par procureur. D'ailleurs ces races ignorent l'unité de la loi parmi des populations nombreuses et sur des territoires étendus, ce grand accord pour obéir qui fait les nations et les troupeaux. A ce compte, elles n'ont que faire d'être représentées pour être libres; leur mode de liberté est individuel, leur gouvernement est direct. Vous les voyez se camper çà et là, en petits groupes indépendans, comme les cités de la Grèce antique, comme les républiques d'Italie au moyen âge. — Ne les jugez pas au nombre et à l'espace. Il n'y a rien de si grand sous le soleil qu'un homme libre, et ces petits peuples, dans la folie de la liberté, ont fait et ont dit des choses dont nous vivons encore. Bref, ils sont trop grands, trop fiers pour être représentés : l'humanité perdrait à ce qu'ils ne fussent pas souverains eux-mêmes.

Par ce qui lui manque de ce côté, par ce qu'elle possède d'ailleurs, l'Europe convient de tout point au gouvernement représentatif. Un grand fonds d'obéissance, nulle obsession de l'idée religieuse, des espaces et des nombres qui ne peuvent songer au gouvernement direct, voilà nos titres, quelques-uns très négatifs, pour nous gouverner par voie de représentans; mais encore que l'Europe soit au point voulu pour ce degré de liberté, n'en voulant pas moins et n'en pouvant pas plus, il s'en faut de tout que le gouvernement représentatif y soit compris partout de la même façon. « Beaucoup prennent le thyrse, mais peu sont inspirés du dieu, » disait Orphée. Il y a plus d'une race, plus d'un courant d'esprit à travers l'Europe, et cette diversité paraît dans la chose que tous appellent du même nom et croient peut-être pratiquer à l'unisson.

Il n'est pas bien surprenant qu'il y ait plusieurs manières d'entendre la politique, puisqu'il y en a plusieurs d'entendre la métaphysique et la morale, c'est-à-dire l'esprit et le devoir humain. Quand il y a diverses notions de l'homme, de l'individu, comment n'y en aurait-il qu'une du gouvernement des sociétés humaines, surtout si nous cherchons ce gouvernement en elles-mêmes, et non plus à l'extérieur en quelque sorte, au hasard, à genoux, parmi des dynasties ou des théocraties absolues? « Le gouvernement, s'écriait un jour M. Guizot, le plus grand emploi des facultés humaines! » Oui, à coup sûr; mais quelles facultés avons-nous au juste? Il me semble que cela est à compter dans le problème du meilleur gouvernement.

Y a-t-il en nous une faculté (la raison, je suppose) pour saisir spontanément la vérité absolue? Cette vérité n'a-t-elle pas un rayon qui s'appelle la justice, et qui s'impose à notre volonté comme

règle, comme discipline, comme devoir enfin? Ce devoir n'est-il pas pour les gouvernemens comme pour les individus? A toutes ces questions, si vous répondez oui, vous conclurez d'abord au gouvernement de la nation par elle-même, vu que rien ne garantit une corrélation intime entre ce qui naît sur le trône et ce grand devoir de justice, — puis au gouvernement de la nation par les *meilleurs*, toujours en vue de la justice, qui n'est pas plus le fait de tous que du premier-né d'une reine, — enfin à des procédés pour reconnaître et instituer cette élite politique, cette souveraineté des *meilleurs*. Cela veut dire, mis en œuvre et traduit en lois, que certains auront le droit, en vertu de leur mérite présumé, d'élire le législateur ou même d'être élus législateurs. Il faut bien que la garantie des choix se rencontre quelque part : il est même spécieux de dire qu'elle doit être partout, c'est-à-dire chez le mandataire comme chez le mandant. En deux mots, suffrage restreint, cens électoral, cens d'éligibilité, tel est le mécanisme qui découle théoriquement des principes qu'on vient d'exposer. Ceci ne représente pas moins que le gouvernement et les élections que nous avons vus fonctionner en France de 1814 à 1848.

On va me dire que j'oublie la royauté en parlant du mécanisme électoral comme si tout le gouvernement sortait de là. Oui, je fais volontiers abstraction de la royauté; mais les pays libres font de même, obligeant la couronne à user de ses droits comme l'entendent les représentans de la nation, par exemple en ce qui touche le choix des ministres et des chambellans, la politique extérieure, le droit de grâce, etc. Cela ne s'écrit pas, mais cela se fait, de telle façon qu'on n'est pas coupable d'oublier le fond des choses à parler des électeurs et des élus comme décernant ou exerçant le pouvoir souverain.

Peut-être rejetez-vous les données qu'on exposait tout à l'heure : raison, idées absolues, justice, devoir; vous arrivez alors, par une métaphysique et par une morale toutes différentes, à une manière non moins différente de comprendre le *représentatif*.

Si vous réduisez l'homme aux sensations, voici son programme et ses limites : il aura, comme être sensible, des impressions de peine et de plaisir; il aura, comme être intelligent, l'idée qu'il faut fuir l'une et chercher l'autre; il aura enfin, comme être moral et actif, le mobile contenu dans cette idée, l'impulsion des intérêts. N'ayant pas autre chose dans toute sa substance individuelle, il ne saurait fournir une autre base aux constructions politiques et sociales.

Je sais tous les efforts, toutes les contorsions de l'*utile* pour s'élever et se raffiner... « Il y a des peines et des plaisirs de l'ordre moral; il y a des intérêts comme celui de la patrie, celui du salut: il y

a une rencontre, une fusion incessante de l'utile avec le juste. » Tout cela ne me rassure pas sur la politique qui peut naître de ce principe, quand je vois Hobbes, un esprit fameux pour sa droiture et sa rigueur logique, dont on n'a jamais que je sache critiqué les déductions, tirer de l'*utile* le pouvoir absolu d'un seul. Supposé qu'on en tirât aussi bien le règne du nombre, l'alternative est médiocre, si le pouvoir absolu persiste. Il y a cela de certain, que la justice est absente de ces solutions. Au fait, comment y serait-elle, quand il n'y en a pas le premier mot dans leurs élémens, ni dans la sensation, ni dans les idées d'origine sensible, ni dans l'impulsion qui sort de ces idées?

Vous allez me dire que les mœurs sont là, dont le propre est de borner les principes dans l'excès de leur développement rectiligne et de faire entendre raison à la logique. — Peut-être; mais en tout cas j'ai une bien autre objection contre le principe de l'*utile*, une objection prise justement de ce qu'en certaines occurrences il choque les mœurs elles-mêmes, le sens national, l'histoire. Il nous semble que fonder la loi politique de certaines sociétés sur le principe des intérêts, c'est mettre en oubli celui qui se montre à leur formation, et qu'on leur donne là pour vivre un autre élément que celui dont elles sont nées. En général, les nations ne se forment et ne prennent de cohésion que par les idées morales, un *fondant* qui groupe, qui cimente les individus : quant aux intérêts, ils auraient plutôt une puissance d'isolement et de dissolution.

Si l'intérêt était l'âme des nations, si chaque intérêt constituait un droit, est-ce qu'on verrait abdiqués et fondus sous la même loi des intérêts naturellement ennemis, comme le nord et le midi, l'élément foncier et l'élément capitaliste, l'intérieur des terres et le littoral,... le spectacle enfin que nous avons en France? Par cela même que de grands états se composent d'intérêts divergens et antipathiques, ils expriment ou plutôt ils impliquent le sacrifice de ces intérêts à quelque idée, à quelque besoin de l'ordre moral : indépendance, grandeur collective, religion, langue, équité des lois.

Une objection est toute prête : — « ces diversités d'intérêts n'ont pas été consultées sur l'opération qui les a groupées en un seul peuple; c'est la force qui a tout fait, et cette violence ne prouve rien. » — Mais depuis quand est-il donné à la force toute seule de faire œuvre qui dure, de prévaloir et de s'établir contre les conditions naturelles, où le vœu des peuples est bien quelque chose? Avons-nous gardé la Navarre? L'Espagne a-t-elle gardé le Roussillon? M. Augustin Thierry nous apprend que la Guyenne trouvait son compte à la domination des Anglais, à ces vaisseaux qui venaient chaque année emporter les vins du pays, que cependant elle

prêta fortement les mains à l'expulsion des Anglais. Il faut bien croire ici à quelque attrait, à quelque convenance morale plus écoutés qu'un besoin de commerce, qu'un intérêt. De là on peut conclure que la représentation politique d'un peuple doit être arrangée de façon à satisfaire les besoins moraux qui le constituent plutôt que les intérêts qui le divisent, et qui le dissoudraient, s'ils étaient puissans comme ils sont égoïstes.

Cependant nous ne pouvons nous en tenir à la conjecture émise plus haut sur les effets politiques que doit produire en général le principe de l'*utile*, ni même à l'autorité de Hobbes. Il faut préciser et borner la question. — Étant donné un peuple où l'appétit de l'*utile* est l'impulsion capitale, où l'idée de l'*utile* est la philosophie dominante, que va-t-il sortir politiquement de ces mœurs et de ces doctrines? Comment par exemple vont-elles marquer leur présence dans l'appareil représentatif? La réponse n'est pas douteuse. Si les intérêts sont des droits, tous les intérêts doivent être représentés. M. Mill n'y résiste nullement. « Oui, dit-il, la souveraineté appartient à l'agrégation tout entière... La raison en est que chacun est le meilleur gardien de ses droits et de ses intérêts. » Soit; mais il y a des esprits chagrins et ombrageux : ils vont vous dire que ceci est le règne du nombre, c'est-à-dire la souveraineté du pauvre et finalement la spoliation du riche. — Voilà, pensez-vous, une prévision bien outrée, bien violente! Je n'en sais trop rien : il me semble qu'il y a une attraction invincible entre ces deux termes : souveraineté et propriété. Je ne sais pourquoi ce vers de Corneille me revient à l'esprit :

Il est des nœuds secrets, de douces sympathies...

N'y a-t-il pas quelque chose comme cela pour entraîner le pouvoir vers la richesse? Cette annexion semble écrite. Ce qu'on voit en général dans l'histoire, c'est le riche, le propriétaire se faisant souverain : Thucydide nous apprend qu'Agamemnon était le plus riche des Grecs; mais ce qu'on pourrait aussi bien voir, c'est le souverain se faisant propriétaire. Le peuple, le *nombre*, pour en venir là, n'a besoin que de deux choses : 1° de n'être pas propriétaire, 2° d'être le plus fort en vertu des institutions, comme il l'est déjà physiquement. Cela fait, l'événement n'est pas douteux : on peut s'en rapporter à ce double et énorme pouvoir mis en mouvement par l'*acquisivité*, une protubérance des plus saillantes et des plus répandues, à ce que racontent les phrénologistes. On ne voit pas clairement quels obstacles pourraient arrêter ce pouvoir. Ce n'est pas l'opinion, puisqu'il la fait, ni la conscience, puisqu'il peut

toujours lui montrer à l'appui de ce qu'il fait les formes et les apparences sacrées du juste, c'est-à-dire une loi.

L'instinct divin, le guide immortel, c'est ainsi que Rousseau appelle la conscience, est capable de s'y tromper. Une majorité maîtresse des lois va peut-être croire avec une certaine candeur qu'elle l'est du droit. L'illusion, il faut en convenir, est facile non moins que séduisante et profitable, puisqu'en certains cas bien connus, celui par exemple de l'expropriation ou celui du régime protecteur, l'intérêt du plus grand nombre est admis à prévaloir sur tout autre intérêt, et de l'aveu de tous constitue un droit. Vous me direz que ces cas sont exceptionnels, et que faire de l'exception la règle, c'est faire acte de bouleversement, violer le droit... Allez donc dire cela au plus fort, qui porte en lui, comme législateur, l'organe du droit, comme *nombre*, un commencement de droit!

Les masses, dans leur idée de progrès, pourraient en concevoir un qui serait un simple déplacement de l'oppression, infligée désormais aux minorités, tandis qu'elle l'était autrefois aux majorités : chose nouvelle assurément et même d'apparence progressive; mais c'est la justice que nous cherchons. Le *nombre* a cela de terrible qu'il peut se prendre, avec une certaine bonne foi, pour la justice même, ce qui est une dépravation inconnue au règne des anciennes monarchies et oligarchies. Tel bon plaisir tenait lieu de loi, mais après tout n'en était pas une : on brûlait Rome sans ériger l'incendie en droit impérial, ce qui importe au salut de la conscience humaine et lui épargne non-seulement un outrage, mais une ruine.

Je conviens qu'aux États-Unis le *nombre* est seigneur et maître sans avoir commis de spoliation; mais attendons la fin. On croit avoir donné déjà quelque explication de ce phénomène. « Il y a des peuples que la nature a magnifiquement traités, les répandant sur une patrie immense et fertile, où les individus naissent en quelque sorte propriétaires. *Suum cuique*, leur dit la nature : voilà une équité qui dispose merveilleusement les hommes à être libres et justes... La propriété, diffuse comme elle l'est aux États-Unis, y tranche péremptoirement certaines grandes difficultés qui troublent le continent. Elle y est entre toutes les mains aussi bien que le droit politique, et cela est inestimable, car souveraineté et propriété sont faites l'une pour l'autre. Le souverain devient propriétaire, quand le propriétaire n'est pas le souverain : cette attraction est le fond de toutes les discordes sociales. Aux États-Unis, où le souverain, c'est-à-dire le peuple, le nombre, est propriétaire par la force et la faveur des circonstances, il est clair qu'il n'ira pas abuser de la loi pour conquérir la propriété. Cette république a l'une des bases que Platon voulait pour la sienne, l'universalité, si ce n'est la commu-

nauté de biens. Les abeilles vivent en société, et cette société est une paix inaltérable, — la raison en est simple : il y a des fleurs pour toutes. »

Un historien illustre, tout en tenant compte de ces raisons, ne leur attribue qu'une valeur transitoire. Aux yeux de Macaulay, ce qui fait la modération et le salut de la démocratie américaine est un pur accident, qui va s'évanouir au premier jour, laissant paraître et agir dans toute sa crudité, dans toute sa terreur, le principe démocratique. Il prédit certaines catastrophes aux États-Unis, telles que la ruine de leur liberté ou de leur civilisation, peut-être même de l'une et de l'autre, et dans une lettre au sujet de Jefferson, adressée à un citoyen de ce pays, il s'en explique avec une véritable franchise (1).

« Votre destinée est écrite, quoique conjurée pour le moment par des causes toutes physiques. Tant que vous aurez une immense étendue de terre fertile et inoccupée, vos travailleurs seront infiniment plus à l'aise que ceux du vieux monde, — et, sous l'empire de cette circonstance, la politique de Jefferson sera peut-être sans désastre; mais le temps viendra où la nouvelle Angleterre sera aussi drument peuplée que la vieille Angleterre. Chez vous, le salaire baissera, et prendra les mêmes fluctuations, la même précarité que chez nous. Vous aurez vos Manchester et vos Birmingham, où les ouvriers par centaines de mille auront assurément leurs jours de chômage. Alors se lèvera pour vos institutions le grand jour de l'épreuve. La détresse rend partout le travailleur mécontent et mutin, elle en fait la proie naturelle de l'agitateur, qui lui représente combien est injuste cette répartition où l'un possède des millions de dollars, tandis que l'autre est en peine de son repas. Chez nous, dans les mauvaises années, il y a beaucoup de murmures, et même quelque émeute; mais chez nous peu importe, car la classe souffrante n'est pas la classe gouvernante. Ce suprême pouvoir est dans les mains d'une classe nombreuse, il est vrai, mais choisie, cultivée d'esprit, qui est et s'estime profondément intéressée au maintien de l'ordre, à la garde des propriétés. Il s'ensuit que les mécontens sont réprimés avec mesure, mais avec fermeté, et l'on franchit les temps désastreux sans voler le riche pour assister le pauvre, et les sources de la prospérité nationale ne tardent pas à se rouvrir : l'ouvrage est abondant, les salaires s'élèvent, tout devient tranquillité et allégresse. J'ai vu trois ou quatre fois l'Angleterre traverser de ces épreuves, et les États-Unis auront à en affronter de toutes pareilles dans le courant du siècle prochain, peut-être même dans le siècle où nous vivons. Comment vous en tirerez-vous? Je vous souhaite de tout cœur une heureuse délivrance; mais ma raison et mes souhaits ont peine à s'entendre, et je ne puis m'empêcher de prévoir ce qu'il y a de pire. Il est clair comme le jour que votre gouvernement ne sera jamais capable de contenir une majorité souffrante et irritée, car chez vous la majorité

(1) Lettre du 23 mars 1857, publiée par le *Times* le 7 avril 1860.

est le gouvernement, et les riches, qui sont en minorité, sont absolument à sa merci. Un jour viendra dans l'état de New-York où la multitude, entre une moitié de déjeuner et la perspective d'une moitié de dîner, nommera les législateurs. Est-il possible de concevoir un doute sur le genre de législateurs qui sera nommé? D'un côté, un homme d'état prêchant la patience, le respect des droits acquis, l'observance de la foi publique; — d'un autre côté, un démagogue déclamant contre la tyrannie des capitalistes et des usuriers, et se demandant pourquoi les uns boivent du vin de Champagne et se promènent en voiture, tandis que tant d'honnêtes gens manquent du nécessaire : lequel de ces candidats, pensez-vous, aura la préférence de l'ouvrier qui vient d'entendre ses enfans lui demander plus de pain? J'en ai bien peur : vous ferez alors de ces choses après lesquelles la prospérité ne peut reparaître. Alors,—ou quelque César, quelque Napoléon prendra d'une main puissante les rênes du gouvernement, — ou votre république sera aussi affreusement pillée et ravagée au xxe siècle que l'a été l'empire romain par les Barbares du ve siècle, avec cette différence que les dévastateurs de l'empire romain, les Huns et les Vandales, venaient du dehors, tandis que vos Barbares seront les enfans de votre pays et l'œuvre de vos institutions. Avec cette manière de voir, je ne puis véritablement regarder Jefferson comme un des bienfaiteurs de l'humanité... »

M. Mill a fortement prévu ce péril, cette infirmité du gouvernement représentatif : ce sont les expressions dont il se sert tout le premier. Il y met ordre 1° en excluant du suffrage quiconque ne sait ni lire, ni écrire, ni compter, 2° en accordant plusieurs suffrages à certaines catégories de personnes, pour leur intelligence présumée, de telle façon que l'équilibre se trouve rétabli à ses yeux entre les intérêts du *nombre* et les intérêts de la propriété. C'est le suffrage universel, mais inégal. Il y a des exemples de cette inégalité dans les élections paroissiales de la Grande-Bretagne, où la même personne peut voter jusqu'à six fois.

Ce que vaudrait ce système dans la région politique, s'il s'abstiendrait de porter le débat aux racines mêmes de la société et de conclure à une nouvelle répartition des richesses, si des intérêts ennemis et armés pour la lutte aimeraient mieux une transaction (ce qui pourrait bien être une pure hypothèse) qu'un conflit à outrance, que des lois exclusives et passionnées au profit du plus fort (il faut bien qu'il y en ait un), nul ne peut le prédire. Je vois bien que dans ce système on fait grand état de l'*esprit* pour tenir le *nombre* en échec, et j'avoue que l'esprit est une force qui peut être morale et résister aux immoralités, aux violences du nombre; mais pourquoi n'en serait-il pas complice? L'esprit n'implique pas nécessairement le sens moral, n'exclut pas nécessairement la passion. L'homme le plus intelligent peut trouver son compte d'argent ou de vanité à servir les masses, ou plutôt à les mener partout où elles tendent. Il

peut même s'y porter de toute sa conscience, soit que les masses aient la justice pour elles, soit qu'elles en fassent l'illusion à un esprit droit et perçant, mais emmanché d'indignations, de sympathies furieuses.

J'avoue encore que les classes admises au droit politique y prendront un développement marqué d'intelligence et d'expérience : cet avantage est capital, pas moins qu'une création; mais aussi bien il y a là une carrière ouverte aux sentimens les plus variés. Des gens qu'on y appelle au nom de leur intérêt pourraient bien y faire acte d'égoïsme, acte constant et systématique. On peut soupçonner que ce qu'ils apprendront le plus vite, c'est le profit à tirer de la souveraineté dont ils sont investis. Vous me dites bien comment l'esprit vient aux peuples; mais d'où leur viendront l'empire sur soi-même, la mesure dans le triomphe?

A d'autres égards encore on pourrait douter de ce que vaut l'utile comme principe politique : voyez plutôt les excès où il mène le plus logiquement du monde. Il veut le gouvernement direct comme la plus haute certitude que puissent avoir les intérêts de se faire compter selon leur taille et leur nombre : il vous dira que la représentation est une trahison. A défaut de gouvernement direct, il veut au moins le fédéralisme, où les intérêts gardent tout près d'eux la juridiction, la fiscalité, les lois civiles et criminelles, les travaux publics. Il veut enfin, à défaut de fédéralisme, le mandat impératif, sans quoi les intérêts du représenté pourraient être omis, interceptés par le représentant.

Ces objections s'adressent au principe de l'utile, et non à l'auteur des *Considérations sur le gouvernement représentatif*, qui est Anglais, partisan de la doctrine des intérêts, fort imbu des idées de Bentham, mais qui est surtout lui-même, et qui dans ce livre n'a nulle part professé ce principe. Il y incline visiblement, il y adhère plus d'une fois; mais il ne s'y livre jamais tout entier, ni dans ses déclarations théoriques, ni dans le choix de ses expédiens, de ses procédés. M. Mill n'est pas homme à s'incommoder en pareil sujet d'un principe absolu. L'idée naturelle d'un esprit supérieur tout comme la première leçon de la science et de la vie, c'est que nul principe, si grand qu'il soit, ne peut contenir et résoudre à lui seul une question politique, je dirais volontiers une question humaine. M. Mill croit à d'autres forces, à d'autres légitimités que les intérêts; seulement c'est par là qu'il espère l'heureuse issue du duel représentatif entre riches et pauvres, c'est-à-dire par l'intervention et par le poids des *meilleurs* qui se trouvent dans toutes les classes et au-dessus de tous les intérêts de classe : un petit nombre sans doute, une minorité partout, mais capable peut-être de tout déci-

der en se réunissant aux fractions dont *l'intérêt* se rencontre avec la *justice*.

IV.

Ici quelque hésitation est permise. On peut se demander s'il ne vaudrait pas mieux, dans l'organisation d'une société libre, aller tout d'abord à ce petit nombre, et lui confier le gouvernement au lieu de ce rôle hasardeux d'appoint et de renfort. C'est ainsi qu'étaient conçues et intentionnées les lois électorales qui fonctionnaient avant 1848; mais d'un autre côté que d'objections contre la théorie française, doctrinaire au moins, de la *souveraineté de la raison*, qui est le fond plus ou moins reconnaissable de ces lois!

Ah! vous tenez la raison pour souveraine! mais il lui faut des organes, des interprètes apparemment. Il va sans dire que les meilleurs seront appelés à cet office : c'est de l'aristocratie, mais passons sur le mot; la chose, prise étymologiquement, est saine et irrécusable. Seulement voici où la difficulté commence : le moyen, s'il vous plaît, de reconnaître *les meilleurs?* Les supériorités d'esprit, de naissance, de fortune, sont les unes fort apparentes, les autres visibles jusqu'à un certain point; mais nous cherchons les supériorités de vertu... Trouvez donc ce qui se cache, fiez-vous donc à ce qui se montre! Quand les hypocrites sont en peine du meilleur masque, vous pensez, vous, simple législateur, trouver un signalement exact, complet, infaillible!

Convenons d'une chose : le plus solennel des utilitaires pourrait se moquer fort agréablement de notre principe et de nos règles pour le mettre en œuvre. D'ailleurs ces règles ne sont pas plus fantasques que tout autre règlement où il s'agit soit de peser un homme en sa capacité, soit de parquer un droit dans la limite d'un délai. D'où vient que je suis majeur et la proie légitime des usuriers aujourd'hui qu'a sonné ma vingt et unième année, tandis que je ne l'étais pas hier? Que s'est-il donc passé en moi depuis vingt-quatre heures pour m'élever à cette dignité? On ne peut s'enrôler avant dix-huit ans révolus, ni tester avant seize ans révolus, ni se marier de son seul aveu avant vingt-cinq ans révolus. Êtes-vous donc sûr que la valeur et le discernement aient attendu cet âge précis, et que leur saison commence à jour fixe? — Et les délais! c'est chose indispensable pour en finir avec les droits auxquels il plaît de s'oublier, de sommeiller, et qui éclateraient comme une perturbation le jour où il leur plairait de reparaître. Les délais, dis-je, sont nécessaires; mais qui pourrait donner une raison nécessaire des limites où l'on se tiendra? Pourquoi la prescription s'obtient-elle par trente ans plu-

tôt que par vingt-neuf ou par trente et un? Il n'est pas plus déraisonnable, dans l'assiette des droits politiques, d'user d'approximation pour apprécier la valeur morale des hommes. Le fait est qu'il faut des règles en certains cas, et leur vice inévitable vaut mieux que leur absence.

Ces explications sont plausibles; mais il reste à savoir si le suffrage restreint n'a pas un travers odieux, qui est de laisser au dépourvu les intérêts populaires, en les tenant à l'écart du droit électoral. Les lois, étant faites par les élus du petit nombre, ne seront-elles pas uniquement à son profit, non pas peut-être avec un oubli volontaire, mais avec une insouciance toute naturelle des classes les plus nombreuses, de ces existences précaires, de ces humbles destinées qui font les frais et qui portent les ombres de la prospérité publique? Toute loi devrait être un allégement de leur condition. Le socialisme est une vérité quand il signifie application spéciale de la politique au bien des masses; or jamais la politique n'aura cette vertu, jamais le législateur ne prendra cette tutelle, si le mandat populaire ne leur en fait une nécessité.

Cette conclusion est excessive, diront les partisans du suffrage restreint. N'oubliez pas que nous attribuons le droit politique à l'élite du pays d'après des règles qui ne sont pas infaillibles, mais qui produiront toujours quelques défenseurs et même quelques triomphes de l'intérêt populaire. La garantie ne semble pas riche ni assurée; cependant quelques indices feraient croire qu'elle est efficace. L'abolition des lois sur les céréales a été votée en Angleterre par les pouvoirs, par les classes qui avaient le plus d'intérêt à les maintenir. Le même pays fait à ses pauvres, encore qu'ils ne soient pas souverains, une liste civile de 200 millions. En France, quelques faits sont à noter, de moindre importance, mais de même nature: telles sont les écoles primaires et les caisses d'épargne, où l'état s'est fait, particulièrement depuis 1830 surtout, l'instituteur et le banquier des masses, à grands frais et à grands risques, instituteur presque toujours gratuit, banquier comme on n'en voit pas, restituant à toute réquisition les dépôts dont il sert les intérêts au cours légal.

Ainsi une garantie de bien public et même de bien populaire peut se rencontrer dans certaines lois constitutives d'une élite politique, d'*un pays légal*, comme on disait il y a vingt ans. Est-ce que M. de Maistre aurait raison de dire qu'il peut y avoir des représentans qui ne soient pas des mandataires? Peut-être bien que oui, mais en tout cas à une condition qu'il néglige : la liberté de la presse. Dans des pays où la publicité se lève tous les matins comme le soleil, où l'opinion est une puissance, où les raisons de bien public sont les seules qui puissent s'avouer, il n'y a pas d'intérêt qui, soit pour sa propre

valeur, soit pour la force qu'il prête à ses partisans, n'obtienne un jour ou l'autre audience et justice.

En faisant cette part à l'opinion, nous ne faisons que répéter le dire de M. Mill, qui a traité d'une façon méthodique et complète toute cette matière du gouvernement représentatif. Il fait mieux encore que d'embrasser le sujet, il le domine. Cet esprit est d'une autorité souveraine, d'un calme inaltérable; dans ce livre comme dans celui de *La Liberté*, il juge tout sans pitié et sans colère, — les assemblées, qui ne doivent pas toucher de leurs mains brouillonnes les projets de lois élaborés par des mains fortes et savantes, — les religions, sans en excepter le christianisme, qui élèvent le monde, mais en le fixant au point où elles l'ont élevé, — les masses populaires ou bourgeoises, qu'il traite de médiocrités d'où ne sortira jamais qu'un gouvernement médiocre.

On voit que M. Mill est un excentrique : on le voit à l'indépendance de ses idées comme à la manière dont il parle des excentriques, les appelant quelque part le sel de la terre. Toute sa complaisance, toute son admiration est pour eux. Qui voudrait l'en blâmer? Oui, parlez-nous de ces hommes nés debout, que rien ne courbe, ni amis ni ennemis, qui osent être eux-mêmes, qui excellent à dire non, qui regarderaient le soleil en face, qui ont retenu cette fameuse devise d'autrefois, *etiam si omnes ego non*, des monstres d'orgueil, mais la plus haute taille où parvienne l'humanité. Rare en est l'espèce, si rare qu'elle touche à l'idéal, et que la plus belle note des lyriques, c'est l'apothéose des obstinés. *Justum et tenacem*, chantait Horace. Quant au *Paradis perdu*, son héros n'est pas Satan, quoique cet archange ait un assez grand air : c'est le poète lui-même, c'est Milton, vieux, pauvre, aveugle, dont les derniers regards ont vu tomber la république, foudroyé, lui aussi, mais inflexible comme tout un pandémonium. — Ce type n'est pas toujours édifiant, mais il n'est pas séduisant non plus. — Je veux dire qu'on peut le vanter sans péril, et que la contagion, que l'outrance n'en est pas à craindre en ce pays d'une sociabilité qui tourne à l'effacement, le premier pays du monde pour penser comme un écho, qui a sûrement inventé ce proverbe : *dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es;* sagesse de notre nation plutôt que des nations.

En résumé, la question du système représentatif tel que l'entend M. Mill est celle du gouvernement par les gouvernés. Les hommes sauront-ils s'imposer eux-mêmes la discipline que veut la société? Peuvent-ils se confier les uns aux autres la conduite de tant de choses qui les intéressent et, pour parler net, la garde de ce qui leur appartient? Ou bien nous faudra-t-il toujours de ces pouvoirs extérieurs à la société et supérieurs au droit dont le monde a eu

tout le temps de se fatiguer, mais qui ne laissaient pas de régler la société, d'y entretenir le droit au-dessous d'eux, d'y souffrir même le progrès? Certes leurs services n'étaient pas pour rien : ils vendaient cher la *paix du roi*, ils abusaient de la société en propriétaires absolus, en pasteurs dévorans. Toutefois la question est grave.

Regardez-moi ce portefaix sans idée, ce fat perdu d'égoïsme, deux misères qui ne représentent pas mal notre condition et notre nature. Voilà les souverains qu'on vous propose! *Souverains* est le mot, car il ne s'agit plus de les soustraire aux avanies, aux monopoles, aux intolérances d'autrefois: cela est fait. Ces nègres ont été émancipés en 89. Tout autre est le problème actuel, où il est question non plus de ce que mérite l'homme, mais de ce qu'il vaut, non plus des droits dont il est digne, mais des pouvoirs dont il est capable. L'homme ayant été retrouvé et restauré, on se demande s'il faut le créer citoyen, c'est-à-dire souverain, lui donnant sur les pouvoirs publics un droit d'élection et de contrôle par où virtuellement il est leur maître, droit dont il finira par sentir la portée, par apprendre l'usage, par concevoir et revendiquer le profit.

Vous trouvez peut-être qu'il est imprudent de confier à l'homme en cette seule qualité les germes d'une telle puissance, et que, pour lui reconnaître un tel empire sur autrui, il faut d'abord l'avoir élevé au-dessus de lui-même. M. Mill est pleinement de cet avis : *éducation universelle d'abord, ensuite suffrage universel.* Pour plus de sûreté, non content de cette condition où le nombre se fait intelligence, il en ajoute une autre, celle du *suffrage plural*, par où l'intelligence se fait nombre. Tel est l'esprit de son livre, telle la solution qu'il confie à l'avenir. Nous avons dit quel est l'esprit d'une autre législation qui a vécu sous nos yeux, qui a fourni une carrière agitée, mais brillante et salutaire : nous n'éprouvons pas autrement le besoin de conclure.

Peut-on amender la démocratie par l'adjonction d'élémens intellectuels, à tel point que la démocratie ne viole pas la justice contre les minorités? Peut-on amender une aristocratie par le contrôle de l'opinion, à tel point qu'elle ne viole pas la justice contre les majorités? Telles sont les questions, telle est l'alternative assez délicates qui se trouvent au bout de ces réflexions. Nous laissons à de plus habiles, à de plus affirmatifs, le soin de prononcer et d'opter.

DUPONT-WHITE.

L'ILE DE CHYPRE

SOUVENIRS D'UNE MISSION SCIENTIFIQUE

Dans la partie orientale de la Méditerranée s'étend une île aujourd'hui presque déserte, autrefois fameuse : je veux parler de Chypre. Elle passa longtemps pour une des contrées les plus riches de l'ancien monde; ce fut la terre des amours, le rendez-vous des voluptés. Une des villes de son littoral méridional, Paphos, avait vu, dit-on, Vénus naître de l'écume des flots, et chaque année on s'y rendait de tous les pays civilisés pour assister à des fêtes solennelles. Au moyen âge, Chypre eut encore une grande splendeur; elle devint une terre française, et nos princes de Lusignan furent quelque temps ses rois. De nos jours, elle languit, humiliée sous le despotisme musulman : Paphos, Amathonte, Idalie, ne vivent plus que dans les souvenirs.

Dans ces derniers temps, un savant historien, M. de Mas Latrie, a exploré les débris archéologiques de Chypre; mais la nature physique de cette île est restée complétement inconnue. Voulant combler cette lacune, le Muséum d'histoire naturelle me chargea, il y a peu d'années, d'une mission géologique en Chypre. Une autre mission m'était confiée par le ministre de l'agriculture, non-seulement pour cette île, mais pour la Syrie, l'Égypte et la Grèce. Chypre néanmoins méritait de tenir dans cet ensemble de recherches une place particulière. Depuis que Montesquieu a donné l'exemple d'étudier les causes de la grandeur et de la décadence des peuples, les historiens n'exposent plus seulement les faits, ils cherchent à s'en rendre compte. Sans doute les récentes découvertes des sciences physiques et naturelles aideront à trouver la raison d'un grand nombre d'événemens

qu'il était jusqu'à présent difficile d'expliquer. La configuration du sol, la nature des minéraux, du climat, des plantes et des animaux utiles ou nuisibles ont exercé sur les destinées des peuples une influence trop puissante pour que l'étude de ces conditions physiques d'un pays ne jette point de nouvelles lumières sur son histoire. La géologie surtout doit agrandir le domaine des sciences historiques; elle nous apprend qu'avant l'époque où la race humaine a été créée, chaque région du globe a éprouvé plusieurs révolutions : les plantes, les animaux, ont été modifiés un grand nombre de fois. Quand nous étudions une contrée, voyons donc quelle fut sa *première* origine. Fut-elle toujours un continent? Si elle est sortie du sein des eaux, à quelle époque se fit son émersion? Dans quel ordre ses diverses montagnes furent-elles soulevées? Quels êtres l'ont habitée avant nous? Cette étude sera une noble introduction pour l'histoire des sociétés humaines. La mission à Chypre m'offrait une occasion particulièrement favorable d'appliquer les idées que je viens de signaler. A la vérité, je rencontrais là un pays d'une faible étendue; mais la nature est si féconde dans ses productions que, pour l'étudier dans son ensemble, on doit resserrer le champ de ses observations. Une île, c'est un petit monde bien circonscrit qu'il est facile d'embrasser.

Je partis en mars 1853, accompagné de M. Amédée Damour, aimable et savant compagnon qui a partagé tous mes travaux. Il nous fallut passer par Smyrne, Rhodes, Alexandrette et Beyrouth; nous attendîmes huit jours en Syrie un navire qui devait nous conduire en Chypre; aujourd'hui les communications avec cette île sont plus faciles. On voulut nous dissuader de notre projet d'exploration : « Chypre, nous dit-on, est sans cesse ravagée par les fièvres; c'est une terre sauvage où l'on ne trouve ni à se loger, ni à se nourrir. » Je ne pouvais reculer devant l'exécution de ma mission; j'avais emporté de Paris force quinine, je pris à Beyrouth une tente et tous les objets nécessaires aux campemens. Lorsque j'aperçus Larnaca, le port de Chypre, au premier plan les minarets de ses mosquées et ses nombreux palmiers, au second plan le Mont-de-la-Croix se détachant sur le beau ciel d'Orient, mon cœur battit. Il est des conquêtes de plusieurs sortes : la terre que je touchais allait devenir le domaine de mes études.

I.

L'île de Chypre a une forme allongée et très irrégulière; ses nombreux promontoires lui ont valu le nom d'Ile-aux-Cornes. Elle renferme deux principaux systèmes de montagnes : au nord la chaîne de Cérines, au sud un vaste massif connu depuis l'antiquité sous le

nom de Mont-Olympe, et dont le point culminant a 2,000 mètres. Entre les montagnes du nord et celles du sud s'étendent de grandes plaines. On ne rencontre aucune rivière navigable; la plupart des torrens ont plus d'eau près de la source qu'à l'embouchure, parce que l'évaporation en diminue rapidement le volume.

Voisine du berceau du genre humain, très proche de Tyr et de Sidon, Chypre a dû être peuplée dès les plus anciens âges. Les Phéniciens et les Égyptiens furent ses premiers habitans. Les Grecs l'élevèrent à son plus haut degré de splendeur. C'est dans cette île que le cuivre fut exploité pour la première fois. « Les richesses y abondèrent, dit Florus, c'est pour cette raison qu'on la dédia à Vénus. » Homère, Hésiode, Hérodote, Strabon, Virgile, Ovide, s'accordent à considérer Vénus comme la divinité tutélaire de cette île; ses sanctuaires favoris étaient Idalie, Amathonte, et surtout Paphos.

On pourra voir dans les écrits de Meursius, si admirables d'érudition, ce que les anciens ont raconté des voluptés de Chypre, du trafic que les filles ne craignaient point d'aller faire à Paphos pour se composer une dot, et de la cérémonie à laquelle les femmes mariées elles-mêmes allaient se soumettre dans le temple de Vénus. Je rechercherai surtout comment la nature physique de Chypre put faire de cette île la contrée la plus voluptueuse de l'ancien monde et comment elle agit encore aujourd'hui sur le caractère des habitans. Il reste peu de débris des monumens grecs : l'ancienne Paphos, aujourd'hui Couclia, la nouvelle Paphos, Amathonte et Salamine (1), capitale du roi Cyniras, contemporain de la guerre de Troie, ne sont plus représentées que par quelques amas d'énormes pierres, au milieu desquels croissent les ronces et les myrtes; Idalie est aujourd'hui un petit village. Sans doute, lors de la puissance de Rome, Chypre avait conservé son opulence, car elle excita la convoitise des Romains; cette conquête fut un des vols les plus odieux des maîtres du monde. « Célèbre par ses richesses, dit Festus, cette île tenta la pauvreté du peuple romain... Telle fut la pénurie du trésor de Rome et telle la réputation des trésors de Chypre, qu'une loi ordonna la confiscation de cette île... Caton emporta à Rome les biens des Cypriotes. »

Chypre recouvra sa prospérité au moyen âge. Pendant les croisades, lorsque Richard Cœur-de-Lion battit Isaac Comnène, souverain de cette île, il acquit une quantité prodigieuse de bijoux, de vases ciselés, d'armures de prix. « L'imagination des contemporains, dit M. de Mas Latrie, ne voyait de comparable à ces monceaux d'or et

(1) Il ne faut pas confondre Salamine de Chypre avec la capitale de l'île de Salamine, qui fait partie du royaume de Grèce.

de pierreries que les trésors du roi Crésus. » Les templiers, les Français et les Vénitiens dominèrent à Chypre tour à tour. On voit encore les restes de plusieurs monumens du moyen âge, la tour de la Commanderie des templiers à Colossi, la basilique et la salle des Chevaliers à Nicosie, l'abbaye de Lapaïs, les trois châteaux de Cantara, de la Reine et de Dieu-d'Amour, placés sur les cimes de la chaîne de Cérines, où ils semblent comme suspendus dans les airs. Famagouste était le port de guerre des Vénitiens; ses murailles entourées de tranchées profondes, ses flèches gothiques alternant avec de nombreux palmiers, ses restes d'arceaux, de colonnades et de fenêtres en ogive, font du panorama de ses ruines une des merveilles de l'Orient. Puisque la prospérité de Chypre se perpétua pendant un si grand nombre de siècles à travers de continuelles vicissitudes dans les gouvernemens, malgré des guerres, des pestes, des tremblemens de terre, elle a sans doute dépendu du sol lui-même, car le sol est l'unique source de trésors qui brave le pouvoir destructeur de l'homme et du temps. L'étude des produits naturels de l'île en fournira la preuve.

Aujourd'hui le joug musulman pèse sur Chypre; avec la liberté, le bonheur s'est enfui. Cependant il est incontestable que le sol des plaines a conservé une extrême fertilité; les soies de Paphos, les vins de la Commanderie ont encore une juste célébrité, et, si l'on considère combien la population est rare et indolente, on s'étonnera de la valeur des productions. Chypre, qui a renfermé, dit-on, près de trois millions d'habitans, n'en possède pas deux cent mille aujourd'hui; les deux tiers sont Grecs, un tiers est Turc. L'île est gouvernée par un pacha.

Larnaca fut le centre de nos explorations; c'est la seule ville qui offre des ressources à un Européen. Les quelques Français qui y habitent jouissent d'une grande considération. Dans nos voyages, Christodouli, intelligent comme un Grec, nous servait de guide; Mustapha, indolent comme un Turc, remplissait les fonctions de garde d'honneur: des *kéradgis* conduisaient les mules chargées de caisses destinées à nos récoltes scientifiques. Nous nous mettions en marche avec l'aurore; avant midi, nous gagnions un ombrage. Midi dans les campagnes de l'Orient est une heure aussi calme que minuit; les hommes, les animaux sont tous ensevelis dans le sommeil; aucun oiseau ne fait entendre son chant; les fleurs même se penchent sur leur tige, on dirait qu'elles dorment. Dans le ciel, tout est bleu; sur la terre, tout est également inondé des rayons du soleil. Je n'avais guère le temps de partager cette sieste universelle de la nature; je rassemblais les matériaux d'une carte géologique et d'une carte agricole de l'île; j'étiquetais les roches que j'avais recueillies, je faisais sécher des plantes pour former un herbier; quelquefois aussi

je préparais les peaux des animaux que mon compagnon de voyage avait abattus. Vers trois heures, la nature se réveille; quelques insectes gravissent la tige des plantes; nos muletiers ouvrent les yeux : « Allons, Christodouli, Mustapha, en avant, le soleil baissera bientôt, la marche sera plus douce, » et nous reprenions notre route. Souvent il fallait mettre pied à terre : ici pour une montagne dont je devais prendre la coupe, là pour une plante, quelquefois pour un simple insecte. Peu à peu le soleil s'inclinait, les oiseaux commençaient leurs chants; c'était un moment de joie : nos poitrines se dilataient, nos muletiers entonnaient d'une voix nasillarde quelque vieux refrain, nos mulets eux-mêmes marquaient leur contentement en agitant leurs longues oreilles. Pour camper, il suffisait de trouver une source : Mustapha, d'un pas grave, allait prendre de l'eau, faisait ses ablutions, et se prosternait vers La Mecque; nos muletiers dressaient la tente; Christodouli découvrait des branches sèches d'arbres résineux, et allumait un bon feu pour rôtir une poule. Quel plaisir d'errer ainsi dans les solitudes, loin du bruit des cités, sous le seul regard de Dieu!

Il faut que très peu d'Européens aient voyagé dans l'île de Chypre pour que la vue d'un étranger cause une sensation pareille à celle que nous produisions. Lorsque nous campions près d'un grand village, nous avions quelquefois une centaine de personnes, hommes, femmes, enfans, vieillards, accroupis, selon la mode turque, devant notre tente, épiant nos moindres mouvemens. On venait nous consulter comme docteurs; les Cypriotes ne pouvaient s'imaginer que nous ne fussions pas d'habiles enchanteurs, capables de conjurer le méchant esprit qui donne les maladies. Les populations que nous eûmes occasion d'observer sont peu hospitalières, mais elles sont inoffensives. On n'entend point parler d'assassinats; on ne nous a jamais rien dérobé, et M. de Mas Latrie m'a dit qu'on ne lui avait pris aucun objet, sauf un flacon d'eau de Cologne que ses muletiers lui ont bu. Cependant il faut être toujours sur ses gardes à cause du fanatisme musulman. Un soir, tandis que l'on plantait notre tente dans un village nommé Poli-tou-Chrysocou, nous allâmes considérer à l'entrée d'un jardin une troupe de gens qui entendaient de la musique : nous ignorions que ce fût une réunion de femmes. Bientôt nous vîmes tout le village s'attrouper; les vieilles femmes criaient, les hommes agitaient des bâtons; on se rua sur notre tente. Nous nous mîmes en défense; mais que faire contre un village entier? Comme la foule nous serrait de manière à nous étouffer, un Turc influent s'entremit pour nous sauver. Le pacha mit en prison l'auteur de cette algarade. Après un mois, je lui fis rendre sa liberté à la prière d'un vieillard qui me fut député par le village : « Frère,

me dit-il, Allah est bon, sois comme lui; par ma barbe blanche, je te jure que désormais les Francs seront honorés parmi nous. »

C'est en Chypre qu'il faut venir pour voir des musulmans tels qu'ils durent être dans les premiers temps de l'islamisme : ils n'ont en rien changé, ils sont honnêtes pour les affaires d'argent et très religieux, ils ne boivent pas de vin, ne mangent pas de porc et font régulièrement leurs ablutions et leurs prières; mais ils sont fanatiques, fatalistes, et d'une ignorance extrême. Leurs femmes sont strictement voilées; si vous les surpreniez sans voile, elles enlèveraient volontiers le linge qui couvre leurs seins pour se cacher la figure. Conquérans de l'île, les Turcs traitent les Grecs avec un profond dédain. Leurs habitations sont séparées de celles des chrétiens, souvent même ils demeurent dans des villages particuliers; on distingue au loin ces villages à la belle végétation qui les entoure, le musulman est l'ami des jardins.

Les Grecs sont moins honnêtes que les Turcs, mais plus intelligens et plus hospitaliers pour les chrétiens. Il en est peu chez lesquels on puisse admirer le type grec; la domination turque les a chargés de trop de souffrances. Pourtant à Larnaca, où vivent les Grecs les plus riches, on voit de très belles filles : elles ont des cheveux noirs fort épais qu'elles relèvent en guise de diadème au-dessus de leur front et qu'elles ornent de fleurs naturelles; cette coiffure ajoute à leur beauté. Dans un village grec de la partie orientale de l'île, Rhizo-Carpasso, les habitans ont les yeux bleus, le teint clair, des cheveux blonds tombant sur les épaules. D'où vient ce type blond perdu au milieu des types bruns des autres Cypriotes? Les habitans de Rhizo-Carpasso ne seraient-ils pas un reste des Français amenés par les princes de Lusignan au temps des croisades? On trouve en Chypre plusieurs vestiges du passage des Français, et c'est une opinion généralement répandue qu'un jour nous reprendrons la domination de l'île; cette idée est sympathique à une partie de la population.

Il règne dans l'île quelques superstitions singulières, notamment celle du *mauvais œil*. Un regard suffit, dit-on, pour vous tuer, vous, votre enfant, votre âne, ou pour amener la perte de votre récolte, l'incendie de votre maison. Bien des personnes ont été gravement maltraitées parce qu'on les accusait d'avoir jeté un regard funeste. Comme le premier coup d'œil est le seul que l'on croie dangereux, un grand nombre d'Orientaux, en vous abordant, détournent la tête. On a soin aussi de placer à l'entrée des habitations des objets bizarres qui attirent la vue; c'est pour cette raison que beaucoup de maisons et de jardins sont déshonorés par des crânes de chevaux et de moutons mis en évidence. Les Cypriotes rendent une sorte de

culte à la mer. On les entend quelquefois dire : « Nous avons trois patrons supérieurs à tous les autres, saint George, saint Lazare et la sainte mer. » Ils ont une fête nationale appelée la fête de l'eau ou du cataclysme, qui paraît être la continuation de celle où l'on célébrait Vénus naissant à Paphos de l'écume des flots. J'ai assisté à cette curieuse fête. Le matin, tous les habitans jetaient de l'eau à la figure des passans en leur criant : Dieu soit béni! Un grand nombre se mirent en route pour présenter leurs devoirs à la mer, c'est-à-dire pour y faire des ablutions ou se signer avec l'eau marine. La fête principale a lieu à Larnaca; les abords de cette ville sont encombrés par les chameaux et les mules qui ont amené des habitans de toutes les parties de l'île. Ici des Grecs buvant de la liqueur de rose discutent et gesticulent; là des Turcs savourant du café lèvent avec dignité leur tête surmontée d'un large turban; leurs femmes sont enveloppées dans des voiles blancs sous lesquels nul sourire ne peut apparaître. Les filles à marier sont couvertes de colliers de sequins et de piastres destinés à former leur dot. Les enfans se régalent de gâteaux au miel de caroubier. De tumultueux attroupemens se forment sur le rivage; c'est à qui atteindra d'élégantes barques à voiles qui stationnent à quelque distance; les plus alertes traversent les flots, mais la plupart des passagers sont portés à dos d'homme. Malheur à qui ne sait, entre l'écume des vagues, garder son équilibre! Parfois il tombe à l'eau; alors grands cris de joie, huées, sifflemens. Lorsqu'un des petits bâtimens a terminé son embarquement, il déploie ses voiles : à l'avant sont deux musiciens, l'un jouant du fifre, l'autre battant la caisse; au centre, deux passagers se mettent à danser et les autres frappent dans leurs mains pour marquer la cadence; la barque va, retourne et croise une foule de nacelles, toutes chargées d'un équipage joyeux. Il nous semblait assister à quelque fête de l'ancienne Grèce.

La capitale de Chypre est Nicosie. Elle renferme vingt mille habitans, presque tous turcs. Vue dans le lointain, isolée dans les grandes plaines du centre, environnée de vastes murailles à l'intérieur desquelles se succèdent d'innombrables terrasses, des palmiers et des minarets, cette cité présente un brillant panorama; mais n'y pénétrez pas, car, ainsi que dans toute ville turque, vous aurez une amère déception. Les bazars sont indignes d'être comparés aux plus misérables marchés de nos villes: des bouchers dépècent des boucs et des moutons au milieu de troupes de chiens qui lèchent le sang et dévorent les entrailles des animaux abattus. Les cafés sont encombrés de Turcs accroupis autour de leurs narghilés; les marchands, assis sur le devant de leurs échoppes, sont plus occupés d'aspirer la fumée de leurs chibouks que de débiter leurs produits. C'est à Ni-

cosie qu'habite le pacha de Chypre; nous lui fîmes une visite. Son palais, comme la plupart des palais turcs, est un vaste amas de bâtimens disparates, à moitié ruinés. Le pacha est un très puissant seigneur, dont les appointemens sont plus forts que ceux de nos ministres. C'est aussi à Nicosie que réside le patriarche des Grecs. Nous vîmes un beau vieillard dont le regard était empreint d'une douceur paternelle: de nombreux lévites rangés autour de lui, silencieux, les bras croisés, obéissaient à ses moindres signes. En l'entendant parler, on était charmé de l'harmonie de son langage, et, comme l'évêque d'Antioche, on l'eût volontiers appelé l'*évêque bouche d'or*... Mais je ne prolongerai pas ces détails; j'ai hâte de faire connaître mes observations sur l'histoire naturelle, et notamment sur la constitution géologique de l'île.

II.

En Chypre, les bouleversemens naturels et les travaux des hommes n'ont pas assez entamé le sol pour permettre de découvrir les roches les plus profondes; on ne peut donc savoir quel fut l'état de cette contrée pendant les premiers temps géologiques, c'est-à-dire pendant l'époque primaire. Les roches les plus anciennes qui soient à jour appartiennent à la seconde époque géologique, ou époque secondaire. Ce sont des calcaires noirs : la finesse de leur grain, l'absence ou tout au moins la rareté des fossiles permettent de supposer qu'ils se formèrent dans des mers profondes, car les sondages ont prouvé que la rareté des êtres organisés et la finesse des sédimens caractérisent les dépôts de ces mers. Au-dessus des calcaires, on voit des grès qui se lèvent par dalles et ont l'aspect des grès d'Italie nommés *macignos;* ils ont été formés pendant les premiers temps de l'époque tertiaire. Les grès sont recouverts par des marnes blanches qui renferment des coquilles marines semblables à celles que l'on a indiquées en Asie et en Europe dans les dépôts de la période tertiaire moyenne. Les belles recherches de M. de Tchihatchef et de M. Abich, ainsi que mes propres observations, montrent que ces marnes occupent en Orient de vastes étendues. Comme la nature de leurs fossiles indique qu'elles ont été formées dans la mer, on doit penser que dans les temps géologiques la Méditerranée couvrait une bien plus grande surface que de nos jours.

Pendant la période tertiaire moyenne, l'île de Chypre n'existait pas encore. Les choses changèrent bientôt, et un vaste soulèvement se produisit: les terrains qui formaient le fond de la mer s'élevèrent au-dessus des eaux; en même temps ils se brisaient, et de la terre entr'ouverte sortaient des masses immenses de roches brû-

lantes. Ces roches donnèrent naissance aux Monts-Olympes. Elles ont quelques rapports avec le porphyre; on les nomme serpentines et ophitones, ou, d'une manière plus générale, roches ignées (dues à l'action du feu). C'est entre la seconde et la dernière période tertiaire qu'eut lieu ce soulèvement, et en voici la raison. Il est à remarquer que les marnes blanches, formées pendant le milieu de l'époque tertiaire, sont disposées en couches inclinées contre les Monts-Olympes; on en voit des lambeaux portés à de grandes hauteurs. Ceci prouve que la position première de ces marnes a été dérangée par le soulèvement des montagnes, et que par conséquent elles existaient avant le soulèvement. Au contraire les couches qui ont été formées pendant la dernière période tertiaire sont horizontales au pied même des Monts-Olympes: elles ont donc été déposées après le soulèvement de ces montagnes, car si elles eussent existé auparavant, elles auraient participé au soulèvement. La méthode qu'on vient d'exposer comme pouvant servir à déterminer l'âge relatif de la formation d'une montagne est la clé de l'étude du vieux monde; elle montre par quelle voie simple et sûre les géologues arrivent à résoudre les problèmes les plus insolubles en apparence.

Les roches ignées couvrent un espace qui n'a pas moins de vingt-cinq lieues. On conçoit que de telles masses brûlantes aient dû attaquer fortement les couches à travers lesquelles elles s'épanchèrent. Les géologues dans ces derniers temps ont donné une attention toute spéciale aux métamorphoses que les diverses roches ont subies depuis leur primitive formation. La théorie du *métamorphisme* a fait grand bruit; beaucoup de terrains que l'on croyait encore, au commencement de ce siècle, des terrains primitifs, ont été depuis quelques années rapportés à des époques assez récentes : l'aspect d'ancienneté qu'ils présentent n'est que le résultat des phénomènes de chaleur, de pression, de vapeur ou d'infiltration d'eaux minérales produits depuis la formation. On observe en Chypre les plus singuliers effets de métamorphisme : à quelque distance des massifs ignés, des roches blanches ont été brunies, des pierres tendres ont été endurcies, des calcaires purs ont été pénétrés de silice; souvent les terrains sont complétement méconnaissables : au lieu de calcaire, on ne rencontre plus que des ocres et des jaspes. D'habiles chimistes, M. Alexis Damour et M. Terreil, ont analysé quelques-uns de ces calcaires ainsi transformés : ils n'y ont plus trouvé que de faibles traces de chaux.

Après les bouleversemens qui firent sortir Chypre du sein de la Méditerranée, la nature rentra dans une phase de tranquillité : la dernière période tertiaire commença. Une partie de l'île resta encore

plongée sous les eaux; mais la mer fut moins profonde, car les dépôts qui s'y formèrent sont composés d'élémens variables et grossiers : ils renferment une grande abondance de coquilles, on y voit même des bancs d'huîtres et de peignes. Plusieurs des mollusques qui vécurent alors sont semblables à ceux qui existent maintenant. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, car la dernière période tertiaire a précédé immédiatement les temps actuels : plus une époque géologique est voisine de la nôtre, plus ses animaux et ses plantes se rapprochent de ceux qui vivent aujourd'hui. A la fin de la dernière période tertiaire, un faible soulèvement donna, à peu de chose près, à l'île sa configuration définitive.

Chypre est entourée d'un cordon de roches calcaires ou sablonneuses qui bordent presque partout ses rivages sur une largeur d'un quart de lieue environ. Comme ces roches renferment toutes les mêmes coquilles que nos mers, on ne peut douter qu'elles appartiennent à la période actuelle. Les voyageurs ont signalé un cordon semblable à celui de Chypre sur la plupart des rivages de la Méditerranée; je l'ai moi-même observé en Italie, en Sicile, à Malte, à Rhodes, en Syrie et en Égypte. Ce cordon littoral prouve un changement de niveau soit dans l'eau de la Méditerranée, soit dans ses rivages. Diodore de Sicile et Strabon, qui avaient très bien reconnu des débris fossiles de coquilles marines dans l'intérieur des terres, en avaient conclu que la mer avait diminué d'étendue; autrefois, selon Diodore et Strabon, la Méditerranée était une mer intérieure, elle a peu à peu été remplie par les fleuves, et elle a fini par rompre l'isthme des colonnes d'Hercule; s'étant ainsi creusé une ouverture, elle laissa à sec une partie des contrées qu'elle recouvrait. Dans les temps modernes, Risso et M. Bianconi ont reproduit l'opinion que les eaux de la Méditerranée avaient diminué. En effet, le cordon des calcaires littoraux est si continu qu'il est difficile de n'en pas attribuer la formation à un phénomène général tel que la diminution des eaux. Cependant à Chypre et dans plusieurs pays le cordon littoral forme sur quelques points de petites falaises, tandis que sur d'autres il est exactement au niveau des eaux; en outre les couches en sont quelquefois inclinées vers l'intérieur des terres. On ne peut expliquer ces faits, si on n'admet aussi des dislocations locales.

L'histoire a enregistré des tremblemens de terre survenus en Chypre. Sénèque dit que Paphos fut souvent détruite par ces phénomènes. Eusèbe raconte que plusieurs fois, sous Auguste, l'île fut ébranlée. Suivant Paul Diacre, trois villes de Chypre s'écroulèrent au temps du règne de Vespasien. On lit dans Marianus Scotus que, sous Titus, une montagne de Chypre se rompit à son sommet et lança tant de feu qu'elle consuma les régions et les cités voisines avec leurs

habitans. Cette assertion doit être exagérée, car l'île ne présente aucune trace de volcan, et les géologues ne connaissent pas d'exemple de tremblement de terre qui ait produit de tels effets. Selon le récit de Cédrenus, la ville de Salamine en Chypre fut renversée sous le règne du grand Constantin. Ces phénomènes furent assez puissans pour troubler les hommes, mais non l'ordre de la nature; les grandes convulsions du monde physique étaient passées.

Tels sont les principaux événemens de l'histoire géologique de Chypre. Quels en furent les résultats? A quoi aboutirent de si longues formations, de si terribles bouleversemens? En se soulevant, les montagnes avaient laissé entre elles des plaines centrales qui, s'étendant sans interruption depuis le rivage occidental jusqu'au rivage oriental, semblent une voie immense destinée à relier toutes les parties de l'île. En outre une bande de plaines très étroite borde presque partout les rivages; on dirait un chemin de halage établi pour suivre la mer dans les régions même les plus montagneuses. A ces dispositions si merveilleuses pour la facilité des communications, Chypre joint l'avantage d'être découpée à ce point, que bien peu de pays du monde offrent, comparativement à leur surface, une telle étendue de côtes. Les agriculteurs sont si près de la mer qu'ils peuvent charger directement leurs produits sur les navires. La civilisation dut faire de rapides progrès dans un pays où la nature a réuni tant de facilités pour les relations.

Les Cypriotes n'eurent point besoin de courir les mers pour acquérir des trésors : ils trouvèrent la richesse dans leur propre sol. Les Monts-Olympes abondent en métaux. Ces métaux ne sont plus exploités, mais ils l'ont été autrefois sur une très vaste échelle. On rencontre en plusieurs endroits d'immenses amas de scories provenant d'antiques fonderies de cuivre. Les Cypriotes de notre temps n'imaginent pas qu'autrefois l'industrie fût assez développée pour que de telles quantités de scories aient pu sortir de la main des hommes; ils croient que ce sont des produits d'anciens volcans. D'après Pline, ce serait Cinyras, qui, vers le temps de la guerre de Troie, découvrit l'art d'exploiter les mines de cuivre; ce roi inventa aussi les tenailles, le marteau de forge, le levier et l'enclume. L'exploitation du cuivre, à une époque où les métaux étaient encore très rares, devint sans doute pour Chypre la source d'une extrême richesse. J'ai recueilli un grand nombre d'anciennes scories; M. Terreil, qui les a analysées, n'y a rencontré que des traces de cuivre, ce qui prouve l'habileté des anciens exploitans. Le cuivre de Chypre était employé à une infinité d'usages; il n'est donc pas étonnant que les Romains aient imposé à ce métal le nom de *cuprum*, qui rappelle l'île même (*Cyprus*) où il avait été inventé et travaillé de tant de

manières. Il ne semble pas que le fer ait été exploité à Chypre, quoiqu'il y soit fort commun. Ceci confirmerait l'opinion, généralement reçue, que le fer a été travaillé longtemps après le cuivre.

Les métaux n'ont pas été ici la seule richesse minérale. Les pierres dures des Monts-Olympes furent très recherchées. On sait combien les anciens attachaient de prix à ces sortes de pierres; la perfection de leurs camées en creux et en relief n'a pas été égalée chez les modernes. Lorsqu'on visite à Rome, à Naples ou à Florence les cabinets des gemmes, on est frappé de la variété des pierres qui ont été employées. Les jaspes de Chypre sont particulièrement remarquables; ils offriraient des ressources précieuses pour les belles mosaïques en pierre dure que l'on travaille encore à Florence. L'abondance en est extrême; on en voit de verts, de jaunes et de rouges, dont les teintes sont très éclatantes. Le cristal de roche est commun; cette substance a été l'objet parmi les anciens d'une supposition si étrange, que les naturalistes d'aujourd'hui peuvent à peine la concevoir : on croyait que le cristal de roche n'était autre chose que de l'eau très fortement glacée. « Il se trouve seulement, écrit Pline, là où la glace condense les neiges de l'hiver; il est certain que c'est de la glace. » Les auteurs ont signalé à Chypre l'agate, le *sangenon* et le *pæderos* (amour des enfans). D'après leurs descriptions, on ne peut guère douter que ces deux dernières substances ne fussent des opales. Un minéral a porté dans l'antiquité le nom de diamant de Chypre; les voyageurs modernes ont cru que c'était du cristal de roche très pur, et ceci n'est pas admissible, car les anciens, qui ont connu très exactement la forme des cristaux de quartz, n'ont pu confondre ces cristaux avec ceux du diamant, qui sont complétement différens. J'ai trouvé un minéral nommé analcime, qui est translucide et disposé en cristaux d'une grande beauté et du même système que ceux du diamant. C'est probablement à cette substance qu'on a appliqué le nom de diamant de Chypre. Ceci est d'autant plus croyable qu'Étienne de Lusignan a indiqué le gisement de ces diamans dans le lieu même où j'ai recueilli les plus beaux cristaux d'analcime. Les anciens et les modernes ont parlé des émeraudes de Chypre; mais il est présumable que la plupart de ces émeraudes ne sont que des minéraux cuivreux ou des quartz colorés en vert. En effet, Pline décrit des émeraudes « longues de quatre et même de dix coudées. » Jamais on n'a vu une de ces pierres approcher d'une pareille taille. Pline nous raconte encore qu'à Chypre, « sur le tombeau du roi Hermias, à côté de pêcheries, se trouvait un lion de marbre dont les yeux étaient deux émeraudes. Le feu qu'elles jetaient pénétrait les flots de telle sorte que les thons épouvantés s'enfuyaient. Longtemps les pêcheurs s'étonnèrent de ce fait; enfin ils

enlevèrent les émeraudes des yeux du lion. » De telles pierres auraient eu un prix immense, et on se serait gardé de les exposer au bord de la mer. On voit encore cités dans les anciens écrits un très grand nombre de minéraux propres à Chypre : l'ocre, la terre verte, l'amiante, etc. Il n'est pas douteux que l'exploitation de ces minéraux n'ait contribué à la prospérité de l'île.

Le développement des beaux-arts et particulièrement de l'architecture dépend essentiellement des matériaux que renferme le sol. Théophraste a justement remarqué que Chypre est la contrée où la pierre à plâtre est la plus belle et la plus abondante. Cette île est aussi pourvue de bonne pierre à chaux; elle ne renferme pas de véritable marbre, mais ses rivages sont bordés de pierres de taille. La bâtisse doit donc y être moins chère qu'en aucun pays; aussi le moyen âge a laissé de nombreux débris d'imposantes constructions, et Strabon nous apprend que Paphos avait des temples magnifiques. Malheureusement la pierre ne dure pas comme le marbre; ces temples sont tombés, tandis que ceux de la Grèce, bâtis en marbre du Pentélique et de Paros, restent debout, témoignages éternels du génie de Phidias. L'absence de marbre a dû être un obstacle à l'essor de la sculpture. La seule statue de Chypre vantée par les anciens est cette statue de Pygmalion, si belle qu'on la compara à une femme vivante; elle était en ivoire. Nous avons rapporté d'Idalie un grand nombre de statuettes, *ex-voto* adressés peut-être à Vénus. Ces statuettes sont en terre cuite ou en pierre calcaire; elles sont d'un travail assez grossier.

III.

Les anciens poètes auraient pu dire que le ciel de Chypre s'est marié avec la terre pour enfanter la volupté. Si en effet le sol a produit de grandes richesses qui ont traîné les plaisirs à leur suite, le climat a prédisposé les Cypriotes à une vie sensuelle. Les hivers sont très doux, la neige ne couvre jamais l s plaines; janvier correspond pour la température au printemps du sud de la France. Lorsque mai commence, les herbes jaunissent. Depuis cette époque jusqu'en octobre, aucune pluie n'arrose la terre.

Dans le climat si régulier de Chypre, l'impression de la chaleur produite sur nos organes varie plus en raison de l'humidité de l'air qu'en raison de la température elle-même. Lorsque la chaleur est humide, elle est accablante. Aussi un savant docteur de Larnaca, M. Foblant, consultait chaque matin son hygromètre au lieu de consulter, comme nous en Europe, le thermomètre. La beauté du ciel est presque toujours en proportion inverse de celle de la terre : les

pays brumeux ont en général de vertes campagnes. Au contraire, en Orient, l'air desséché qui a traversé les déserts dévore toute végétation; mais aussi cet air, d'une rare transparence, donne au ciel une beauté incomparable. Parmi les erreurs religieuses des anciens, une des plus excusables est celle des Phéniciens, qui, trouvant la voûte céleste trop pure pour dépendre de notre monde, avaient pris les astres pour des divinités.

Pour contre-balancer les sécheresses de l'été, la Providence a donné à Chypre des ressources spéciales : les Monts-Olympes sont un réservoir de fraîcheur: il s'en échappe des ruisseaux qu'autrefois les habitans retenaient par des rigoles et des écluses pour les forcer de répandre la fertilité dans les champs; un grand nombre de ces rigoles existent encore. Le nord de l'île ne profite pas des bienfaits des Monts-Olympes, mais il est encore mieux partagé : la chaîne de Cérines forme une muraille qui abrite le rivage contre les ardeurs du soleil; aussi les caroubiers et les oliviers y forment des ombrages dignes des bosquets antiques de la divinité que Chypre adorait.

Sous l'influence des grandes chaleurs, les fièvres contribuent à donner aux habitans cette langueur qui, dès la plus haute antiquité, paraît avoir fait le fond de leur caractère. Il règne même à Paphos des fièvres pernicieuses qui enlèvent en peu de jours l'homme le mieux constitué. Dans les autres parties de l'île, il est très rare que les fièvres soient mortelles; elles sont intermittentes. Pour les guérir, on prend le sulfate de quinine à des doses tellement fortes que dans nos pays on les croirait suffisantes pour déterminer les plus graves accidens. Quelle que soit la cause première des fièvres, il est manifeste qu'elles se déclarent le plus souvent à la suite de refroidissemens. Comme nous voyagions en Palestine par une journée brûlante, entre Ramla et Jérusalem, nous rencontrâmes une source très pure, mais d'une extrême fraîcheur. Notre drogman y but à longs traits; c'était un homme habitué dès son enfance aux voyages et qui n'avait jamais subi l'atteinte d'aucune maladie. Lorsqu'il prenait sa dernière gorgée : « Malheur à moi! s'écria-t-il, voici la fièvre! » Cet homme plein de force un instant auparavant ne pouvait plus se tenir sur sa monture; sa tête penchait sur sa poitrine; lui et un autre de nos gens, qui avait bu à la source, furent très gravement attaqués. A part les fièvres, Chypre n'a presque aucune maladie: les ophthalmies et les dyssenteries, si terribles en Égypte, sont peu dangereuses. Anciennement la peste y a causé d'affreux ravages, elle a anéanti la population de plusieurs villages; mais depuis longtemps on n'en a remarqué aucun symptôme.

Telle est l'harmonie de la nature que l'étude du sol et du ciel

d'une contrée nous prépare à celle de ses productions. La constitution géologique de Chypre a dû former une terre fertile, car ses roches, généralement peu endurcies, se sont désagrégées facilement, et elles sont assez variées pour avoir fourni de bonnes proportions d'alumine, de silice, de chaux, de magnésie. La température est favorable aux fruits; tous ceux du Levant réussissent dans l'île; on voit des orangers tellement chargés qu'on laisse perdre une partie de leurs produits. C'est sans doute à cause de la beauté des arbres fruitiers de Chypre que la fable y fait croître, au milieu du champ de Tamassus, l'arbre sur lequel Vénus cueillit les trois pommes d'or dont le charme permit à Hippomène de vaincre et de posséder la belle Atalante.

Strabon nous apprend qu'anciennement l'île était envahie par les forêts au point que les agriculteurs ne pouvaient la cultiver. Suivant Ammien Marcellin, telle était la richesse de sa végétation qu'on y pouvait construire un navire depuis la carène jusqu'au sommet des mâts et l'équiper entièrement sans avoir besoin de tirer aucune pièce des pays étrangers. « Les Cypriotes, écrit Élien, prétendent qu'ils habitent une terre privilégiée et que leurs champs ne sont en rien inférieurs à ceux des Égyptiens. » Athénée raconte que le blé de Chypre est si agréable au goût qu'il attire les hommes comme la pierre d'aimant. Chypre se trouva donc dans des conditions tout autres que plusieurs des pays les plus fameux habités par les Grecs, et notamment que l'Attique; le ciel et la terre de cette dernière contrée semblent avoir été faits pour enfanter les arts, mais non la richesse agricole : ses belles montagnes de marbre sont improductives, et des vents continuels dessèchent encore cette terre, déjà très sèche naturellement. Au contraire à Chypre les conditions géologiques et climatologiques ont formé un sol fécond et ont ainsi préparé toutes les douceurs de la vie matérielle : aussi ce n'est point Minerve, mais Vénus qu'on y adora. Dans une île aussi prospère au point de vue agricole, Cérès dut également avoir un temple; en effet, on lui avait dressé un autel. Pendant neuf nuits avant les fêtes de Cérès, les femmes s'éloignaient du commerce des hommes; c'était sans doute une allégorie montrant que la volupté ne peut s'allier aux durs travaux de l'agriculture.

Il ne faudrait point cependant croire que Chypre soit couverte de bocages. Si dans l'antiquité elle a renfermé de vastes forêts, c'est sans doute parce que la main de l'homme n'en avait point gêné l'accroissement, car en Orient les arbres grandissent péniblement. La richesse des pays chauds est très différente de celle des contrées septentrionales. A celles-ci, la Providence a donné une magnifique végétation arborescente. Sans les bois des forêts, comment l'Euro-

péen résisterait-il aux frimas? Chose merveilleuse, ce n'est point d'aujourd'hui que le centre et le nord de l'Europe produisent de puissantes forêts; dans les temps géologiques les plus anciens, dès l'époque houillère, les végétaux s'accumulaient pour nous préparer des provisions de combustible. En Orient, où l'homme n'a point à se prémunir contre les intempéries des saisons, le bois et le charbon de terre sont également rares.

Les Monts-Olympes ont pu conserver sur leurs hautes cimes des forêts de pins; la belle couronne de verdure de ces montagnes contraste avec la blancheur des plaines environnantes. Les forêts entretiennent une douce fraîcheur; elles sont ainsi une source de richesse pour la végétation d'une grande partie de l'île; cependant le gouvernement turc ne cherche pas à les conserver. Un berger a-t-il le caprice de semer de l'orge dans les montagnes, il brûle les arbres; la cendre fertilise le sol pendant quelques années; il en profite pour le cultiver; puis il abandonne son champ pour en former un autre par le même moyen, sans se préoccuper de la disparition des arbres, qui, sous le ciel brûlant de Chypre, ne repousseront que bien lentement. On voit même incendier les bois de pins sans autre but que le plaisir de détruire. La résine alimente la flamme, dont la lueur se projette au loin sur l'horizon. Les branches craquent, le vent chasse dans les airs les feuillages enflammés : feu d'artifice admirable, mais désastreux. Souvent l'homme porte en lui l'instinct de l'ingratitude et de la destruction; l'habitant des cités renverse la société qui l'a élevé, celui des déserts s'acharne contre la nature qui le nourrit!

Suivant M. Fourcade, ancien consul à Chypre, l'étendue des terres cultivées annuellement n'est que de 65,000 hectares, ce qui serait la quinzième partie de l'île; mais, comme les terrains restent souvent trois années en jachère, il faut compter trois fois plus de terres cultivées, c'est-à-dire près de 200,000 hectares. Ce chiffre correspond environ au cinquième de la superficie de l'île; c'est bien peu comparativement aux pays de l'Europe. A voir tant de terres incultes ou mal soignées, on croirait que les Cypriotes sont dans la misère; ce serait une erreur. S'ils n'améliorent pas l'agriculture, c'est que chaque famille se procure facilement la récolte nécessaire à ses besoins. Comme la population n'est pas en proportion de l'étendue de l'île, on préfère de grandes cultures mal faites aux petites cultures bien faites. On ne fume pas les terres, elles se rétablissent en se reposant. On creuse à peine les sillons; les graines sont semées lâchement. Si jamais un capitaliste européen était assez puissant pour acheter une partie des terres de Chypre et qu'il pût y amener un nombre suffisant d'ouvriers laborieux, il tirerait facilement un produit double ou triple de celui que l'on obtient actuellement.

Parmi les meilleures cultures de l'île, il faut ranger celle du cotonnier. Elle était si profitable au temps du gouvernement des Vénitiens, que l'on appelait cette plante l'*herbe d'or*. Le cotonnier d'Orient n'est pas un arbuste comme celui d'Amérique; il est herbacé. On le sème en mai. Ses fleurs jaune rosé sont la parure des campagnes. En octobre, les coques s'ouvrent et laissent voir leur coton blanc comme neige. Si la chaleur n'était pas assez forte et continue, les coques, au lieu de produire du coton, ne donneraient qu'une sorte de pâte gluante qui ne se diviserait pas en fils. Le coton est d'autant plus beau qu'on le cultive dans des régions plus chaudes. Celui d'Égypte est bien supérieur à celui de la Turquie. On ne peut donc espérer de l'acclimater en France. Pour l'obtenir parfaitement pur, on le retire des coques avec les doigts; mais à cette opération si longue on substitue généralement celle du sistrage, qui consiste à remuer les coques dans un panier fait de roseaux : les débris passent à travers les intervalles, et le coton reste seul; on le débarrasse ensuite des graines au moyen d'une espèce de laminoir. Enfin, avant de le charger sur les navires, on le place sous des presses puissantes, qui en diminuent extraordinairement le volume.

La garance est pour Chypre une production plus importante encore que le coton. Chacun sait que la racine de cette plante joue un grand rôle dans la teinture. La culture de la garance est fort singulière : non-seulement elle exige un fond de sable très fin, homogène, sans cailloux, mais il faut qu'au-dessous du sable les racines rencontrent de l'eau à deux mètres environ de profondeur; l'eau complétement stagnante serait impropre, elle doit être courante. On voit que bien peu de pays peuvent convenir à la pleine réussite de la garance; mais là où sont réunies ces conditions le produit est immense. L'arpent de terre cultivée, qui vaut généralement en Chypre de 500 à 1,000 piastres (la piastre est de 22 centimes), monte à 6,000 et 8,000 piastres dans les lieux où la garance réussit; aussi, malgré le manque de bras et de capitaux, la culture de cette plante a-t-elle au moins doublé depuis quinze ans.

La réputation du vin de Chypre se perd dans la nuit des temps; après avoir vu disparaître ses temples dédiés à Vénus, ses exploitations de minerais précieux, ses palais élevés par les Vénitiens, l'île a conservé ses vignobles, seul débris de son antique prospérité. Oserai-je le dire? les hommes sont si sujets à l'oubli que peut-être le nom de cette contrée si célèbre autrefois serait à peine prononcé, si le vin de Chypre n'en rappelait le souvenir. L'île possède plusieurs espèces de vin, mais la seule qui soit connue en Europe est le vin de la Commanderie. Ce nom vient de ce que les templiers eurent dans

le sud de Chypre une commanderie de laquelle dépendait l'entrepôt des vins sucrés. Les réjouissances auxquelles nos vignerons se livrent à l'occasion des vendanges ont lieu en Chypre lors de la plantation de la vigne. La vendange se fait au commencement d'octobre. Après avoir débarrassé les grappes des grains gâtés, on les monte sur les toits plats des maisons; elles restent ainsi pendant vingt jours, ensuite on les met au pressoir. Au bout d'un an, les paysans portent le vin dans des outres goudronnées à Limassol, où se trouve actuellement l'entrepôt. Le vin de la Commanderie âgé seulement d'une année a une forte odeur de goudron: sa couleur tire sur le carmin. Plus tard il s'éclaircit, et, par un singulier retour, en vieillissant il brunit; en même temps il se sucre et devient extrêmement liquoreux. Comme les Cypriotes n'ont pas de caves, il est très difficile, même dans leur île, de trouver de la vieille Commanderie. Cependant ils ont l'habitude, lorsqu'il leur naît un enfant, d'enterrer une amphore; on ne la retire qu'à l'époque du mariage. « Le vin de Chypre, disait en 1572 Étienne de Lusignan, est le meilleur de tout le monde... Si on en veult prendre un doigt, il en fault mettre deux d'eau, et aussitôt qu'on l'a beu, on le sent par tout le corps fort en chaleur, et lors apparaist sa bonté. » Les vignobles qui produisent la Commanderie sont assis sur les Monts-Olympes. Si l'on doit contester à ce groupe de montagnes l'honneur d'avoir été une des demeures de Jupiter, du moins on pourrait admettre que le vieux vin de Chypre fut le nectar dont Ganymède remplissait la coupe du maître des dieux; c'est un vin parfumé, trop capiteux pour des têtes mortelles. Les Cypriotes ne le boivent que dans des verres spéciaux, d'une petitesse extrême.

Les arbres les plus productifs de l'île sont le mûrier, l'olivier et le caroubier. Ce dernier réussit en Chypre mieux qu'en tout autre pays. Son fruit, nommé caroube, fade et sucré, sert d'aliment aux gens du peuple; les Grecs et les Russes en consomment de grandes quantités dans leurs longs carêmes. Le commerce de cette denrée était déjà considérable au temps des Romains; ils employaient les caroubes pour peser les substances grossières. L'orge, le blé, le sesame donnent d'abondans produits. La pomme de terre vient difficilement; on la remplace par la colocasse, plante de la Nouvelle-Hollande inconnue de nos cultivateurs, mais assez répandue dans le Levant.

L'hiver fait fleurir de nombreuses plantes sauvages à oignons ou à griffes, — anémones, renoncules, jacinthes, narcisses, — dont on exporte chaque année de grandes quantités. Ces fleurs durent peu. Après le printemps, vous ne verrez plus que des végétaux au feuillage sec, à la texture coriace: nul brin d'herbe, nulle fleur dont la

corolle soit humide: en vain vous chercheriez dans la nature qui vous entoure un souvenir de la France. Le coloris de l'Orient se reflète cependant sur ces pauvres plantes : ici le cardopatium étale es touffes d'un bleu éclatant; là des picnomons, avec leurs feuilles couvertes de longs piquans jaunes, semblent des plantes chargées d'aiguilles d'or; des échinops portent au bout d'une longue tige une petite sphère bleue, et à leur pied des carlines tranchent par leurs pétales rouges avec la blancheur des rochers. Plusieurs de ces plantes sauvages sont utilisées. C'est de Chypre et de Jaffa que viennent toutes les petites pommes, nommées pommes de coloquinte, dont les Anglais font un si grand usage dans l'art vétérinaire. L'artichaut sauvage est abondant; on le recherche, car il est plus tendre et plus savoureux que l'artichaut cultivé; moins la grosseur, il lui ressemble exactement. Tous les voyageurs qui ont vu les pays du midi connaissent les cistes, ces plantes dont les charmantes fleurs roses et blanches simulent celles de l'églantier. Les cistes de Chypre sécrètent le ladanum, substance noire, pâteuse, qu'il ne faut pas confondre avec le laudanum, et qui est très en usage dans la pharmacie des Orientaux. Pline raconte que le ladanum se colle à la barbe des boucs pendant qu'ils broutent, et que les bergers l'en détachent. Ce singulier moyen est employé encore aujourd'hui. On promène aussi sur les cistes de petits balais auxquels le ladanum s'attache. Le lentisque, d'ordinaire un modeste arbrisseau, prend à Chypre et à Chio un grand développement. On en extrait le mastic, sorte de résine presque inconnue à l'Occident, mais qui est en Orient d'un emploi journalier : les femmes se plaisent à le mâcher, tandis que leurs maris savourent la fumée du chibouque et du narghilé. La liqueur habituelle des Orientaux, le *raki*, est de l'eau-de-vie dans laquelle on a dissous du mastic; il se précipite en blanc aussitôt qu'on verse de l'eau dans la liqueur. Ce petit phénomène charme les Orientaux, trop ignorans pour en connaître la cause.

IV.

Il nous reste à parler de la faune de l'île, et ici une question se présente à notre esprit : d'où viennent ces animaux que les flots séparent du reste du monde? Si tous les hommes qui couvrent la surface du globe eurent pour berceau commun les rives de l'Euphrate et du Tigre, il n'en fut pas de même des autres êtres vivans. Passez en revue le nord et le midi de l'Europe, le Nouveau-Monde, la Nouvelle-Hollande, Madagascar, l'Afrique; chacune de ces contrées vous offrira les produits d'une création spéciale, vous y verrez s'épanouir des fleurs différentes; d'autres animaux bondiront dans les plaines,

se joueront dans les eaux. Les productions de Chypre appartiennent à cette grande région naturelle qui est appelée région de la Méditerranée; la nature de cette île se rapproche singulièrement de celle des autres îles de cette mer et des contrées qui l'environnent. Il est probable que, même dans la région méditerranéenne, il n'y a pas eu un seul centre de création duquel seraient partis tous les animaux et toutes les plantes; la Providence a dû créer à la fois les mêmes espèces sur un grand nombre de points. En effet, à Chypre et dans les diverses îles, on voit des espèces de mollusques terrestres et d'autres animaux dont les facultés de locomotion sont bornées, et qui cependant se retrouvent dans plusieurs pays. Sans doute les hommes en ont introduit quelques-unes, et les vents, ces habiles messagers qui transportent tant de germes, ont aidé à la dissémination des plantes et de quelques animaux; mais ils n'ont pu à eux seuls propager tant de milliers d'êtres qui peuplent chacune des grandes régions naturelles du globe. Probablement la plupart des espèces ont été créées sur le sol de Chypre.

Parmi les animaux qui se trouvent dans l'île, il en est de nuisibles; si belle que soit la nature, partout elle nous offre des obstacles à vaincre. Je citerai les scorpions, un serpent cornu nommé céraste et un aspic fort dangereux. Cet aspic est d'une couleur noirâtre et d'un aspect hideux. Un âne, piqué près de l'endroit où nous avions établi notre tente, mourut en quelques heures. Fréquemment des hommes ont péri mordus par des aspics; aussi le nom seul de ces animaux glace les Cypriotes de terreur. On les rencontre principalement dans les blés; les moissonneurs, dans quelques endroits, attachent des sonnettes aux faucilles dans l'espérance de les éloigner. Cette coutume est d'autant plus étrange qu'ils donnent aux aspics le nom de *couphi* (sourd). Un cap de Chypre porte le nom de Cap-des-Chats, parce qu'on y avait rassemblé un grand nombre de chats. Ces animaux étaient destinés à détruire les serpens : ils les saisissaient près de la tête et les mettaient dans l'impossibilité de mordre. « Le premier duc de Chypre, dit Étienne de Lusignan, fit bastir un monastère de moynes de l'ordre de Sainct-Basile, et donna tout le promontoire des Chats à ce monastère, à telle condition qu'ils seroient tenus d'y nourrir tous les iours cent chats pour le moins, auxquels ils bailleroient quelque viande tous les iours au matin et au soir, au son d'une petite cloche, afin qu'ils ne mangeassent pas touiours du venin, et le reste du iour et de la nuict allassent à la chasse de ces serpens. »

Les plus grands ennemis de la prospérité de Chypre sont les sauterelles. Un chroniqueur du xve siècle raconte que pendant trois années elles dépouillerent les arbres de telle sorte qu'on eût pu se

croire en hiver. Les champs où elles passent sont impitoyablement ravagés. Pendant le mois de mai, nous avons rencontré leurs bataillons; ils étaient si fournis, que nos mules étourdies avaient peine à avancer. On a disserté sur la provenance des sauterelles qui chaque année reparaissent dans l'île. Hasselquitz a prétendu qu'elles s'embarquent sur les bâtimens de Syrie ou d'Égypte. Selon Sonnini, les vents les enlèveraient des déserts d'Arabie et les transporteraient jusque dans les plaines de Chypre. Il est plus naturel de penser que ces insectes naissent sur le sol même de l'île comme les autres animaux. Leur apparition à chaque printemps et leur disparition pendant l'hiver ne doivent pas nous étonner, car en France nous voyons le même phénomène se produire pour les mouches et la plupart des insectes. Lorsque le vent pousse les sauterelles sur le bord de la mer ou d'un marais salant, elles périssent par milliers; on dit que ces amas d'insectes en putréfaction contribuent fortement à entretenir les miasmes fiévreux. Sans doute, lorsque l'île était plus peuplée, les animaux dangereux étaient en moins grand nombre, et avec quelques soins aujourd'hui encore on pourrait s'en débarrasser en partie. On sait notamment que des bouquets de bois ménagés de distance en distance dans les plaines arrêtent les sauterelles, et que, si on creuse des fossés de quelque profondeur, des bataillons de ces insectes y tombent et y meurent.

Les autres animaux sauvages de l'île sont inoffensifs et souvent même utiles. Des couleuvres noires et grises s'enlacent au pied des arbustes, des lézards et des cinques courent dans les plaines, d'agiles geckos et de paresseux caméléons grimpent aux rochers. Nous avons élevé un de ces derniers; aucun animal n'est plus doux; il est étrange à voir avec sa grande bouche, ses petits yeux, qui tournent sans cesse, sa longue queue, au moyen de laquelle il se cramponne. Lorsqu'on le contrarie, il offre le curieux phénomène de changer de couleur. Attirés par les fruits, des milliers d'oiseaux se donnent rendez-vous dans l'île. Les becfigues sont surtout nombreux. On en confit de grandes quantités dans du vin de la Commanderie; dans cet état, ils donnent lieu à un commerce d'exportation assez considérable. Ce commerce remonte pour le moins au moyen âge, car Lusignan raconte qu'il revint de Chypre sur un bâtiment chargé de quatre-vingt mille becfigues. Sans doute tous ces petits chanteurs à l'élégant plumage ajoutèrent au charme des bosquets d'Idalie, dédiés à Vénus. Lefcara, où l'on prend le plus grand nombre d'oiseaux, n'est pas loin d'Idalie.

Un bel animal sauvage habite les Monts-Olympes, c'est le mouflon. Il est grand de taille; son port est gracieux, ses yeux ont une douceur extrême: il est aussi timide que le cerf. Cet animal est dé-

signé sous le nom de mouton sauvage dans une relation d'Oger, seigneur d'Anglure, qui visita l'île en 1399. « Le roi, dit-il, nous envoya presens : c'est assavoir cent perdriz, cinquante lievres et cinq moustons sauvages, qui estoient moult belle chose à veoir. » Comme les montagnes de l'Olympe renferment peu de précipices, la chasse de ces bêtes n'offre point de danger. Il est singulier que d'aussi grands animaux se soient conservés jusqu'à nos jours: ceci paraît prouver que les Cypriotes se sont peu occupés des exercices de la chasse. Peut-être, dans quelques années, la race de ces ruminans sera détruite, car ils deviennent très rares. Ils vivent par compagnies de trois ou quatre.

Sauf le renard, l'île de Chypre ne renferme aucun carnassier dangereux. Si dans l'origine Chypre eut des animaux féroces, elle a trop peu d'étendue pour que la destruction n'en ait pas été rapide. Au contraire les primitifs habitans de l'immense Asie furent contraints d'être longtemps de *forts chasseurs*. Si les faits signalés depuis quelques années dans les terrains quaternaires se vérifient, nos pères durent en Europe avoir de longs combats à soutenir. Elle fut sans doute exposée à des luttes terribles, à de cruelles angoisses, la génération des hommes qui disputèrent nos riches vallées au mammouth, au rhinocéros à narines cloisonnées, à l'ours et au tigre des cavernes. Plus heureux que nos pères, les premiers Cypriotes, soit avant, soit après le déluge, eurent bientôt conquis la tranquillité. L'histoire ne nous les représente pas comme habiles à lancer contre les bêtes fauves l'arc et le javelot. Quoique fils d'un roi et d'une princesse de Chypre, ce n'est point dans cette île qu'Adonis allait à la chasse des animaux dangereux. La fable dit que, pour le suivre dans les bois, Vénus quittait ses demeures favorites d'Amathonte et de Paphos; c'est en Syrie que son amant fut tué par un sanglier. Les Cypriotes, n'ayant point endurci leur corps dans les combats contre les bêtes sauvages, ne surent point lutter non plus contre leurs semblables: la gloire militaire n'a jamais brillé chez eux. Ainsi le règne animal, comme les autres règnes de la nature, contribua à leur créer une douce existence.

Si dans les temps anciens la chasse a peu occupé les Cypriotes, la pêche a dû être un de leurs exercices les plus habituels, car les peuples insulaires sont pêcheurs. Comme tout languit aujourd'hui dans l'île, on fait peu de pêches; les seules qui aient conservé de l'importance sont celles des éponges. Nous avons assisté à une de ces pêches. La barque étant arrivée dans les parages favorables, les huit hommes composant l'équipage se mirent complétement nus et se placèrent debout autour du bastingage, immobiles, l'œil fixé sur la mer. L'un d'eux apercevait-il une éponge, il piquait une tête.

disparaissait pendant une ou deux minutes, puis il remontait, jetait l'éponge dans le fond du bateau et reprenait sa position. C'était un spectacle étrange que de voir ces hommes au regard perçant suivre des yeux le fond de l'onde, s'y plonger tour à tour et revenir à la nage avec autant de laisser-aller que des animaux marins. La plupart des belles éponges viennent de Chypre et d'Asie-Mineure. Les plus fines et les plus régulièrement arrondies se trouvent dans les enfoncemens abrités contre le mouvement des flots; on conçoit qu'elles soient difficiles à découvrir et à arracher. M. Tardieu, de Chypre, m'a donné une éponge qui est peut-être la plus belle de toutes celles que les naturalistes connaissent, soit à cause de sa taille prodigieuse, soit à cause de sa parfaite régularité; on peut la voir dans les galeries du Jardin des Plantes. On lui a construit une vitrine spéciale.

Les animaux domestiques sont tellement liés à la destinée de l'homme, qu'il suffit de les passer en revue pour deviner plusieurs traits du caractère d'une nation. Les laborieux habitans de nos campagnes ont deux aides indispensables : le chien de berger, le chien de chasse. En Chypre, on s'occupe à peine de former des chiens de chasse et de berger. Vous voyez bien quelques lévriers, mais ils sont rares et négligés. Tous les autres chiens sont de la famille de ces bêtes hideuses de Constantinople, images de la vie paresseuse des populations musulmanes. Ils n'ont point de maîtres; ainsi ils ont perdu jusqu'à ce caractère de fidélité qui distingue le chien de tous les autres êtres. Ils vont mendier leur nourriture par les rues infectes des villages; les habitans ne les chassent point, car ces pauvres animaux favorisent leur paresse en leur épargnant la peine de jeter au loin les immondices. Sans les chiens, combien de pestes ravageraient les états musulmans!

Le cheval est l'auxiliaire le plus puissant des peuples guerriers. L'Arabe se sert de son cheval non-seulement pour guerroyer, mais pour franchir les vastes espaces qui séparent les oasis où il promène sa vie errante. Maîtres d'un sol peu étendu dont la fécondité est intarissable, à l'abri par leur position au milieu des mers de toute autre invasion que celle d'une armée navale, les Cypriotes n'eurent point besoin de nourrir de nombreux coursiers. Ils ont des chameaux pour transporter les riches récoltes des plaines, et des mules pour traverser les régions montagneuses. Ces animaux coûtent moins que les chevaux, et ils portent de plus lourdes charges : à la vérité ils ont un pas très lent; mais les Orientaux ne connaissent pas le prix du temps, et la lenteur de la mule et du chameau est en harmonie avec leur caractère indolent. Comme il n'y a point en Chypre de routes de charrettes, tout est porté à dos de bête; aussi

on rencontre des caravanes de plus d'une centaine de chameaux. Chaque matin on voit ces animaux couvrir les champs des environs de Larnaca. Seuls, attendant leurs maîtres qui vendent leurs denrées dans la ville, accroupis en cercle, insoucians et graves, autour d'une petite provision de paille, ils ont quelque chose de véritablement étrange.

Les bœufs sont rares, car le pays ne produit point d'herbages. D'ailleurs les Orientaux ont peu de goût pour la viande. Cet aliment est trop échauffant dans les contrées brûlantes; au contraire il est nécessaire dans les pays du Nord, et, par une disposition providentielle, les pâturages abondent dans ces pays. De nombreux troupeaux de moutons et de chèvres suppléent à la rareté des bœufs: souvent ils se contentent de brouter les herbes des régions incultes. Chez certains moutons, la queue prend un développement monstrueux: on dit que, dans quelques pays de l'Orient, elle devient parfois si pesante que les bergers sont forcés de la soutenir sur un petit char à deux roues attaché au train de derrière : je n'ai jamais vu pratiquer cet étrange procédé.

L'animal le plus utile à Chypre est un des êtres les plus chétifs : le ver à soie pourrait suffire pour faire la richesse de l'île. On sait que l'industrie des soies s'exerça longtemps dans la Chine sans être connue des Occidentaux; les lois du Céleste-Empire s'opposaient à la sortie des œufs de vers à soie. En 552, sous le règne de l'empereur Justinien, deux moines passèrent aux frontières une certaine quantité d'œufs cachés dans l'intérieur d'une canne vissée; ils les apportèrent à Constantinople : de cette époque date en Europe le commencement de la sériciculture. Elle se propagea peu à peu dans le Péloponèse, qui tira du mûrier (*morus*) son nom de Morée, en Asie-Mineure et surtout à Chypre. L'invasion des Turcs lui porta un coup funeste. Tandis que l'Orient dépérissait, l'Occident voyait grandir, avec sa puissance morale, son industrie et son commerce : la sériciculture reçut l'impulsion générale du XVIIe siècle, et, soutenue par le génie de Colbert, elle devint une des plus belles conquêtes de la France. Bientôt les cultures de mûriers et les éducations de vers à soie ne suffirent plus aux besoins de la fabrication. On tourna ses regards vers l'Orient; on rechercha les soies de Turquie, et notamment celles de Chypre, qui sont nommées soies de Paphos. La sériciculture était bien tombée dans ces contrées; cependant elle n'était pas éteinte, grâce à la coutume de porter des chemises de soie. En Chypre, il n'est pour ainsi dire aucune femme qui ne possède une chemisette de soie; la robe s'ouvre sur la poitrine pour laisser paraître le tissu précieux, et elle s'arrête encore à la hauteur des aisselles pour montrer les manches de soie pendant négligemment

par-desssus les bras. Aussi, dans les moindres masures, les femmes et les filles ont continué d'élever des vers à soie. Leur travail, qui se bornait presque aux besoins du ménage, a suffi pour que l'industrie de la soie se soit conservée; il a été aisé de la développer, tandis qu'il eût été long et difficile de la créer. Ce sont les Européens qui eurent la gloire de relever la sériciculture en Orient. Aucun filateur européen n'est encore venu se fixer à Chypre; aussi la fabrication est-elle restée la même. Cependant la production augmente rapidement, parce que les débouchés deviennent très avantageux. La meilleure soie de l'île est celle de Paphos. Cette supériorité résulte principalement de l'emploi de mûriers non greffés, et peut-être aussi de la vieillesse des arbres. « L'expérience, dit Olivier de Serres, monstre que la feuille des vieux mûriers est plus profitable et saine aux vers que celle des jeunes,... communiquant telle qualité avec la vigne, qui meilleur vin rend vieille que jeune. » D'ailleurs le district est montagneux, et les soies des montagnes sont toujours préférables à celles des plaines. Aujourd'hui les pauvres fileuses animent seules les ruines de Paphos; leur soie est le seul luxe qui subsiste sur une terre si longtemps célèbre par sa richesse.

Avec les divers élémens que nous avons réunis, il nous est maintenant facile de nous représenter le tableau que Chypre dut offrir dans les temps antiques. Alors toutes les barques de Tyr, de Sidon, de Grèce, d'Afrique, d'Asie-Mineure, croisaient dans ses parages. Peu expérimentés dans l'art de diriger les voiles, les nautoniers devaient s'abriter souvent dans ses ports et rendre grâce aux dieux, qui avaient placé Chypre comme un point de relâche au sein de la Méditerranée. Des forêts s'étendaient dans toute l'île, et en faisaient un sanctuaire où les rayons du soleil brûlant pénétraient à peine. Bientôt une nombreuse population se pressa sous ces ombrages. Ici on arrachait aux entrailles de la terre le cuivre précieux et des pierres rares, là on ouvrait des carrières dans des calcaires d'une exploitation facile, et on élevait des palais aux héros, des temples aux dieux. Sur un autre point, la cognée abattait les arbres séculaires, et Cérès prodiguait dans les plaines tous ses trésors, tandis que sur les collines croissaient des vignes dont le jus parfumé égalait le nectar. Le long des rivages, on construisait des *navires de toute pièce*, sans qu'on eût besoin de rien emprunter aux autres contrées, tant était merveilleuse la variété des produits! Ainsi le commerce maritime, l'agriculture et l'industrie se donnaient la main pour enfanter les richesses. Comme alors Chypre était belle, avec sa population venue de tous les points du monde, avec ses ports remplis de mille navires, avec son manteau de forêts! Puis, le Mont-

Olympe a tant de majesté, le ciel de l'île est si transparent, et la mer reflète avec tant de grâce son image dans ses ondes calmes et pures! A tant de charmes se joignit la mollesse que l'opulence produit trop souvent. La fécondité du sol favorisa l'indolence des habitans; ils n'eurent pas l'occasion d'endurcir leurs corps à la chasse des bêtes fauves; la chaleur du climat et les fièvres elles-mêmes les jetèrent dans une douce langueur. Ce n'est donc pas sans raison que Chypre fut choisie entre tous les pays de l'ancien monde pour être consacrée à la déesse de la volupté. Elle possédait les élémens qui forment un peuple puissant, et sa position aurait dû lui donner un grand rôle politique dans les temps anciens. Cependant à aucune époque elle n'est devenue un important état, et on la vit accepter successivement tous les jougs des nations étrangères. A la gloire elle préféra le plaisir. Vénus était tout pour elle.

Quel sera le sort de cette île? Sa position géographique n'a plus la même valeur, car la civilisation s'est déplacée; elle siége en Occident, tandis qu'autrefois on pouvait considérer Chypre comme le centre des régions les plus prospères. L'exploitation des mines, anciennement source de grandes richesses, ne pourrait être reprise avec avantage. Ainsi Chypre est dans des conditions moins bonnes que dans les temps anciens. Cependant c'est encore incontestablement un des pays les plus favorisés de l'Orient. Les routes seraient facilement rétablies, car il en reste des traces, et on a vu que nulle contrée n'offre des voies de communication plus faciles. On devrait empêcher le déboisement des montagnes, multiplier et réparer les rigoles destinées à l'arrosement des campagnes. Jusqu'ici les Cypriotes ont été laissés à eux-mêmes, sans exemple venu d'Europe, sans encouragement. Les musulmans sont peu favorables aux progrès : le dogme si consolant de l'intervention de la Providence, poussé chez eux à l'excès, devient un fatalisme ennemi de toute initiative. Aussi les grands progrès accomplis en Orient ont été l'œuvre des Européens, et, nous pouvons le dire avec orgueil, l'œuvre surtout des Français. Les Français appelés par le génie de Méhémet-Ali ont transformé le Caire et Alexandrie. Dans le Liban, nos missionnaires et nos sériciculteurs ont changé l'aspect des pays qu'ils habitent. Aidée par la France, la Grèce a été rendue à la liberté; chaque jour, prenant nos institutions, elle grandit, et par l'extension de son influence intellectuelle elle prépare celle de sa puissance politique. Puissent un jour de courageux enfans de la France aller aussi planter en Chypre leur tente, et montrer sur cette terre des voluptés antiques ce que peut le génie actif des temps modernes!

ALBERT GAUDRY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre 1861.

Il y eut autrefois un général qui, après que le régime de la discussion eut succédé au régime militaire, siégea pendant quelque temps dans notre chambre des députés, et s'y rendit célèbre par l'obstiné refrain qui terminait tous ses discours; nous voulons parler du général Bertrand. Ce compagnon légendaire de Napoléon, toutes les fois qu'il prenait la parole dans la chambre, et quel que fût d'ailleurs l'objet du débat, ne pouvait se résigner à descendre de la tribune sans réclamer la liberté de la presse. Où donc l'honnête général avait-il puisé ce bizarre amour de la liberté de la presse? Sans doute dans les illuminations de la captivité de Sainte-Hélène? Cette protestation incessante du général Bertrand en faveur de la presse libre nous revient à tout moment en mémoire. Nous sommes en effet atteints nous-mêmes d'une semblable manie. Nous voyons dans la liberté de la presse, qui est le résumé et la sauvegarde de toutes les libertés, la solution de toutes les difficultés qui s'élèvent dans notre politique intérieure. Seulement le côté plaisant de l'éternelle revendication du brave et populaire général, c'est qu'il avait choisi, pour demander la liberté, une époque présentement considérée par les bons esprits qui ne partagent point nos opinions comme l'ère abominable de la licence des journaux. Voilà, l'on en conviendra, un ridicule auquel échappent, du moins aujourd'hui, ceux qui comme nous ne craignent point de prendre pour modèle la constance du général Bertrand dans la fidélité qu'ils ont gardée à la cause de la liberté de la presse.

Ce n'est pas sans motif que nous demandons grâce pour notre innocent travers et que nous cherchons l'abri et la protection d'un illustre exemple. Une question intérieure s'est élevée récemment, celle de la société de Saint-Vincent-de-Paul. Les esprits en sont tout échauffés encore. Nous avons la naïveté de croire que la difficulté relative à la société de Saint-Vincent-de-Paul n'eût existé ni pour cette société, ni pour le gouvernement, ni pour

les organes de l'opinion libérale, si la presse eût conservé dans sa liberté le pouvoir d'exercer cette police sociale et politique que personne ne peut faire avec plus d'efficacité et à moins de frais qu'elle.

Parlons d'abord de la société de Saint-Vincent-de-Paul. Nous ne pensons pas que personne, même parmi ses adversaires actuels, puisse porter un jugement défavorable sur l'origine et sur l'objet de cette vaste association charitable. On connaît l'histoire de ses modestes débuts. Elle fut en 1833 la création spontanée de quelques jeunes gens, de quelques étudians. Son principal fondateur fut un des hommes de notre temps qui ont le plus honoré les croyances catholiques. Ozanam, âme chrétienne, esprit libéral, dont l'érudition, l'éloquence, la charitable ardeur, ont excité une générale estime et d'universelles sympathies. Toute pensée politique fut assurément étrangère à l'œuvre entreprise par les étudians que guidait Ozanam : ils ne s'attendaient certes point au développement immense que leur société devait prendre; ils ne se doutaient point que les conférences filles de celle qu'ils formèrent seraient un jour capables de faire ombrage aux pouvoirs publics. La cause de leur rapide succès fut sans doute l'innovation que la société de Saint-Vincent-de-Paul introduisit dans la pratique de la bienfaisance. L'objet des fondateurs ne fut pas seulement le soulagement des pauvres par la distribution des aumônes : leur pensée neuve fut de créer des rapports personnels fréquens et pour ainsi dire intimes entre les membres de la société et les familles frappées d'indigence. Ils crurent qu'il était bon de mettre continuellement les membres charitables des classes aisées en face des réalités de la misère. Il y avait là une féconde pensée d'humanité. Il y a plusieurs moyens de porter secours aux classes souffrantes, et certes aucun de ces moyens ne doit être regardé avec indifférence. On sert cette grande cause en travaillant par la philosophie, par l'économie politique, par la politique, à élever la condition du peuple et à l'affranchir progressivement, grâce au mouvement général de la société, des servitudes de la misère morale et matérielle : on soulage bien des douleurs en confiant ses dons aux intermédiaires naturels de la bienfaisance publique et religieuse; mais aller s'instruire au spectacle même de la pauvreté, se mettre en communication avec l'âme et la vie des malheureux, c'est augmenter l'efficacité de l'aumône en alimentant à une source constante la sainte passion de la charité. Même au point de vue exclusif de l'humanité, au temps actuel et dans une société comme la nôtre, où les contacts sympathiques entre les diverses conditions de la vie sont devenus si rares, il y avait une grande pensée d'intérêt social dans la conception d'Ozanam, et nous ne sommes point surpris du rapide succès qu'elle a obtenu longtemps même avant que la société de Saint-Vincent-de-Paul eût acquis la puissance politique à laquelle elle doit ses ennemis.

L'histoire de cette société, le spectacle des antagonismes qu'elle rencontre aujourd'hui, démontrent assez clairement de quel profit est la liberté

politique pour les œuvres les plus désintéressées et les plus utiles. La liberté de la presse et l'initiative libérale des assemblées représentatives n'ont jamais, tant qu'elles ont duré, ni menacé ni tracassé la société de Saint-Vincent-de-Paul. L'abus des influences ecclésiastiques ne faisait peur à personne, lorsque l'esprit public avait à sa disposition tant de moyens de surveiller et de réprimer les empiétemens de l'ambition cléricale. Des associations comme celle de Saint-Vincent-de-Paul étaient même protégées par la surveillance jalouse de la presse libre contre les fâcheuses tendances qui auraient pu naître dans leur sein. On faisait bonne garde au dedans d'elles-mêmes, pour les empêcher de se détourner de leur but et de compromettre par le mélange des calculs politiques la pensée primitive de leur institution. Aussi n'a-t-on pas une seule fois vu la société de Saint-Vincent-de-Paul mêlée aux ardentes controverses que provoqua, avant 1848, l'agitation pour la liberté de l'enseignement. Nous ne voulons blâmer personne, pas plus la société que le gouvernement, de ce qui est arrivé plus tard; mais il est évident que depuis 1852 la situation de la société de Saint-Vincent-de-Paul devait être nécessairement changée et vis-à-vis du public et vis-à-vis du pouvoir. Les organes naturels de l'esprit public étant plus ou moins paralysés et placés à l'égard du pouvoir dans une situation de subordination, la société de Saint-Vincent-de-Paul, subsistant dans son indépendance, avec sa force d'organisation et de prosélytisme, prenait, par l'effacement des anciens contre-poids, des proportions nouvelles et démesurées. Le monopole de l'indépendance dans un état politique qui n'ouvre pas la carrière à toutes les libertés n'est jamais d'une possession facile et sûre. Il commence par exciter dans l'opinion des jalousies, grossières si l'on veut, mais invincibles comme l'instinct; puis ces influences d'exception sont moins défendues contre leurs propres écarts. Dans une portion du public, on les suppose alliées du pouvoir, par la faveur duquel elles subsistent. Cet air de privilége les dénature; s'il provoque des jalousies, il attire aussi des adhésions qui n'ont plus le mérite d'être désintéressées. Il est tel département en France où l'on croyait encore, il n'y a pas longtemps, faire sa cour et se créer des titres utiles en s'affiliant à la société de Saint-Vincent-de-Paul. Quand on a d'ailleurs une telle importance, et encore une importance solitaire, auprès d'un pouvoir de centralisation, il est difficile de ne pas finir par inspirer à ce pouvoir des défiances périlleuses. Là est l'écueil final, celui que la société de Saint-Vincent-de-Paul n'a pas évité.

Nous n'accusons certes personne, ni les sociétés charitables, ni le gouvernement: mais il nous semble manifeste que le défaut de liberté a, en cette circonstance, nui à tout le monde. La société de Saint-Vincent-de-Paul, malgré ses mérites, en a souffert. Le gouvernement, tout puissant qu'il est, et quoiqu'il soit demeuré rigoureusement fidèle à son principe de centralisation, n'y gagne pas grand'chose. Il est toujours délicat pour un gouvernement d'entrer sur un pareil terrain, où même sans le vouloir on

s'expose à blesser d'honorables sentimens : mieux vaut être dispensé de ces manifestations pénibles par le libre jeu des libertés générales. La considération d'une notable portion de la presse a été sérieusement affectée par les polémiques qui ont précédé et suivi la circulaire du ministre de l'intérieur. Après soixante-dix ans de révolutions, et quand nous avons appris, par des expériences si réitérées, combien il en coûte aux causes politiques d'abandonner leurs principes pour l'apparence d'un avantage passager, nous avons malheureusement encore parmi nous des hommes politiques et des journaux qui se croient habiles en défendant des intérêts libéraux par des procédés que la liberté répudie. Ces journaux, qui devraient être partisans de l'esprit d'association, et qui sont, tenus par les principes qu'ils affichent, de réclamer la liberté pour tous dans cet ordre des manifestations de la vie sociale, ont, après l'avoir provoqué par de longues dénonciations, applaudi au coup dont la société de Saint-Vincent-de-Paul est atteinte. Hélas! ces tactiques ne sont pas même habiles. Est-ce que des libéraux ont le droit de combattre leurs contradicteurs autrement que par les forces naturelles de la liberté, en sollicitant des coups d'autorité qui peuvent retomber sur eux-mêmes? Que fait-on par de pareilles manœuvres, si ce n'est pousser les choses de réaction en réaction et épaissir le scepticisme de l'esprit public? Est-il permis d'être bien fier d'avoir le pouvoir pour soi contre ses rivaux, lorsqu'on a vu, il y a si peu d'années, l'ancien *Univers* s'enorgueillir de posséder une telle supériorité sur ses adversaires, et lorsqu'on voit où il a été conduit, lui et son parti, par une confiance si peu généreuse? Le grand exemple de M. de Cavour, qui n'a jamais voulu fausser chez ses ennemis les armes de la liberté, qu'ils retournaient contre lui, ne donnait-il pas d'autres leçons à des hommes qui se proclament ses admirateurs?

Un des mérites les plus incontestables de la liberté de la presse, c'est de fournir, à travers le conflit des opinions, des indications à peu près certaines sur les tendances de la politique générale du pays où ces opinions se produisent. En France, la direction de la politique n'émanant plus des assemblées ou ne résultant plus de la pression de l'opinion sur le parlement, cette précieuse source de renseignemens fait défaut. Ceux qui ont intérêt à pressentir les événemens prochains espéraient du moins recueillir çà et là d'utiles informations sur les solutions de l'avenir dans les feuilles qui sont consacrées à l'apologie systématique de la politique du gouvernement. Ce genre d'informations nous manque absolument à l'heure qu'il est : la situation de la presse officieuse redouble aujourd'hui les perplexités de l'opinion. Nous avions autrefois des crises ministérielles; ce n'était pas le moins piquant chapitre du roman du régime représentatif. Nous n'avons plus la distraction de ces péripéties, où les personnes étaient en jeu autant que les politiques. Nos plaisirs se sont abaissés : nous sommes obligés de les prendre dans les mouvemens du personnel de la presse officieuse. Les écrivains de cette presse ont, paraît-il, l'humeur voyageuse, et ils viennent d'opérer un

déménagement général. Qu'annonce ce remaniement des cadres de la presse dont nous parlons? Que présagent ces apprêts où chacun essaie de renouveler et de ramasser ses forces? A quels combats se prépare-t-on, et contre quel invisible ennemi? Quoi qu'il en soit, le mouvement terminé, il en résulte que deux journaux, également indépendans et dévoués, se sont positivement renforcés. Ici c'est *le Constitutionnel* conduit par ce vétéran humoriste à qui il a plu un jour de se décorer du nom de bourgeois de Paris, et auquel M. Sainte-Beuve prête la coopération de sa plume spirituelle et hardie; là c'est *la Patrie,* dirigée, assure-t-on, par un écrivain qui a fait une grande fortune en ce temps-ci, celui-là même qui a reçu et transmis au public les plus importantes confidences de la politique du règne, et qui n'a quitté naguère la direction générale de la presse au ministère de l'intérieur que pour prendre place au sénat. *Le Moniteur* a beau nous dire, comme pour retirer l'autorité qui déjà s'attache à ces deux journaux reconstitués, que lui seul est l'organe officiel du gouvernement, et que le régime présent ne saurait avoir d'organe semi-officiel; cette déclaration du *Moniteur* était superflue : on ne s'est jamais attendu à trouver ailleurs que dans ses colonnes les communications officielles du gouvernement. Là n'est pas la question. Qui ne sait que la politique se prépare, s'essaie ailleurs que dans les déclarations officielles, et que, lorsqu'on en vient à l'officiel, c'est que l'important est déjà fait? Nous sommes donc, avec le public, disposés à prêter une grande attention et aux signes du temps que M. Véron voudra bien nous laisser entrevoir et aux demi-révélations que l'inspirateur de la feuille rivale ne refusera point à notre curiosité.

Sans aller aussi loin que certaines gens, qui nous condamneraient volontiers à ne cultiver d'autre art que celui de ne rien dire, nous convenons que l'amusement du spectacle a en ce moment pour nous plus de charmes que l'émotion de l'action. Nous laissions donc volontiers la parole à nos illustres confrères, et c'est en auditeurs avides que nous avons recueilli leurs premiers mots. Malheureusement la pièce ne s'est pas ouverte par une scène heureuse : les deux journaux indépendans et dévoués n'ont eu pour première pensée que de se combattre, et ont même échangé des mots amers : simple rivalité de zèle dont nous nous consolerions, si elle ne couvrait pas sur un point qui nous intéresse une absolue contradiction d'idées. Le journal que M. Véron mène au combat s'est prononcé contre le pouvoir temporel du pape; le journal dont on attribue la direction à une autre influence s'est prononcé en termes catégoriques pour la conservation du *statu quo* à Rome. Nous en sommes donc réduits à demeurer aussi ignorans que devant touchant les desseins de la politique française à Rome. Heureux M. Rattazzi, s'il retourne à Turin mieux informé que nous, et s'il lui est permis d'apporter au parlement italien, qui s'ouvrira bientôt, un plan de conduite plus consolant que cette menaçante expectative où s'use peut-être la sagesse trop éprouvée de la nation italienne!

La cause italienne, telle du moins que les Italiens la comprennent, continue à rencontrer chez nous d'illustres et d'éloquens adversaires, et le retard que nous mettons à résoudre la question romaine n'est pas de nature à décourager leur opposition éclatante à l'unité de la péninsule et leurs protestations infatigables en faveur du pouvoir temporel de la cour de Rome. Nous sommes contraints de signaler, parmi ces manifestations hostiles à la révolution italienne, deux écrits importans : celui de M. Guizot, *l'Église et la Société chrétiennes en 1861*, et celui de M. le prince de Broglie, *la Souveraineté du Pape et la Liberté de l'Église*. On peut professer des opinions contraires à celles de M. Guizot, mais l'on ne saurait se refuser à l'admiration que commandent la sérénité de son esprit et l'élévation de sa parole. Nous savons gré à M. Guizot d'avoir exprimé franchement sa pensée sur les affaires d'Italie. Il n'est pas permis à des hommes qui, comme lui, tiennent de leur talent et de la grandeur de leur carrière une autorité incontestée sur l'esprit de leurs contemporains de garder le silence sur une crise aussi grave que celle de la révolution italienne. Nous n'avons qu'un regret, c'est qu'il n'ait pas parlé plus tôt. C'est avant les événemens, avant du moins que les affaires n'eussent pris un de ces tours qu'on ne peut plus modifier, que l'intervention de M. Guizot dans le débat des destinées italiennes eût été efficace. Même en résistant à ses conseils, on eût pu du moins dans une certaine mesure en tirer profit. Une œuvre telle que celle de M. Guizot ne saurait être appréciée à cette place avec les développemens qu'une si grave discussion comporte. Nous ne pouvons pourtant nous empêcher d'exprimer la surprise qu'elle nous a causée sur deux points. M. Guizot reproche à M. de Cavour et au mouvement italien d'avoir violé le droit pour arriver à l'unité. Il affecte de ne voir dans ce qui s'est passé qu'un agrandissement du Piémont par l'usurpation et la conquête. A nos yeux, tous les reproches qu'il adresse à M. de Cavour en les fondant sur ces données portent à faux. Peut-on en effet considérer l'unification de l'Italie, ainsi qu'on l'eût fait au siècle dernier, comme une simple entreprise de l'ambitieuse maison de Savoie? Voit-on là un Frédéric II agrandissant la Prusse par des conquêtes, des changemens d'alliances et par un pacte inique tel que le partage de la Pologne? Le politique contemporain et l'historien doivent reconnaître que le mouvement italien est sorti de la passion de l'indépendance nationale et de l'inspiration la plus naturelle et la plus légitime du patriotisme. C'est là qu'il faut porter le débat, lorsqu'on veut scrupuleusement discuter la question de savoir si l'Italie a eu le droit de changer sa constitution politique. Or à cet égard le doute même n'est pas possible. L'aspiration à l'indépendance n'a-t-elle pas précédé d'un demi-siècle la coopération que la maison de Savoie et le gouvernement piémontais ont donnée à cette cause? Toutes les parties de l'Italie n'ont-elles pas fourni des soldats, des apôtres, des martyrs à cette idée bien avant que le cabinet de Turin s'y fût associé? En retour, quand, par l'habile et courageuse initiative de M. de Cavour, le gouvernement piémontais, le seul na-

tional, le seul libéral de la péninsule, eut pris la direction du mouvement italien, tous les interprètes de la volonté nationale dans les autres régions de l'Italie n'ont-ils pas librement accepté l'hégémonie piémontaise? Ce que l'on affecte d'appeler la politique ambitieuse de la maison de Savoie et du Piémont n'a été que l'expression et la conséquence du droit imprescriptible qu'avait l'Italie, dès que la fortune lui en offrirait l'occasion, de se délivrer du joug étranger. Est-ce que ce droit-là devait céder aux droits écrits des diverses maisons princières qui, sous la dépendance de l'Autriche, se partageaient l'Italie? Mais les droits de ces maisons, que représentaient-ils, sinon la conquête elle-même, régularisée, il est vrai, par des traités qui avaient assurément une valeur au point de vue du droit international vis-à-vis des états étrangers, mais qui étaient sans vertu contre le droit des Italiens à se rendre indépendans? Le point de droit ainsi fixé, le reste n'appartenait plus qu'au domaine de la prudence, ou a été décidé par la nécessité. Nous sommes étonnés que M. Guizot, qui a non-seulement apporté dans l'étude de l'histoire et de la politique des vues philosophiques élevées, mais qui a eu la main si longtemps dans les grandes affaires, que M. Guizot, qui a été ministre au lendemain d'une révolution et pendant onze années a si activement participé au gouvernement né de cette révolution, ait tenu si peu de compte du rôle que la force des choses a joué dans les incidens et dans la marche de la révolution italienne. M. Guizot a connu de près la force des choses; il sait aussi bien qu'aucun homme d'état de ce temps qu'elle n'est point un vain mot. Il a pourtant l'air de croire que tout a été arbitraire, que rien n'a été nécessaire dans la révolution italienne. Il oublie donc que la paix de Villafranca a fait soudainement les unitaires les plus opiniâtres de ceux des chefs du mouvement qui eussent été les plus obstinés partisans d'une confédération! Il oublie que la cession de Nice à la France a lancé sur Naples le mouvement italien dans la personne de l'un de ses chefs les plus entraînans, et qu'une fois Garibaldi entré à Naples, il était également impossible à M. de Cavour de l'y laisser dominer ou de l'y laisser écraser! Chose non moins étrange, la révolution italienne, si l'on considère ses généreux mobiles et la culture d'esprit, les principes, les aspirations des hommes politiques qui en ont eu jusqu'à présent la direction, est une entreprise analogue à celle que tenta la France en 1830. Pourquoi faut-il que cette parenté manifeste soit si impolitiquement désavouée chez nous par ceux qui ont concouru avec le plus d'éclat à l'entreprise de 1830? Et comment se fait-il que ce soit à nous, qui n'avons été liés à cette entreprise qu'en subissant l'héritage de ses revers, de reconnaître la solidarité qui unit la cause du libéralisme français à celle de la révolution italienne?

L'écrit de M. Albert de Broglie est-il plus pratique que celui de M. Guizot? M. Albert de Broglie saisit bien le nœud de la question romaine. Nous sommes séparés de lui sur ce point par un profond dissentiment; nous n'en

rendons que plus volontiers hommage à la vigueur d'argumentation, à la vive éloquence avec lesquelles il combat cette thèse de l'église libre dans l'état libre, à laquelle nous nous sommes ralliés. Ce n'est pas ici le lieu de répondre aux objections animées de M. Albert de Broglie; nous dirons seulement qu'à y regarder de près, sa thèse contredit moins la nôtre qu'on ne le pourrait croire. Nous savons bien que, si l'église gagnait en Italie la liberté en échange du pouvoir temporel, le contre-coup de cette révolution se ferait immédiatement sentir dans la constitution de l'église au sein des autres nations catholiques du monde. La séparation du temporel et du spirituel à la tête du catholicisme bouleverserait partout les relations actuellement établies entre l'église et l'état; le régime des concordats finirait. C'est justement en essayant de démontrer la nécessité des concordats que M. Albert de Broglie s'efforce de prouver la nécessité du pouvoir temporel des papes. Il apporte ainsi un argument nouveau dans la controverse, et l'on peut dire que du premier coup il l'a épuisée. Au fond, il semble que M. Albert de Broglie redoute moins le régime de la liberté pour l'église que les conséquences de ce régime pour l'état lui-même, surtout dans notre pays, qu'il croit éternellement condamné à la centralisation du pouvoir. Nous ne pouvons point ici exposer pour quels motifs nous voyons des sujets d'espérer là où il voit avec une pénétration acérée tant de motifs de crainte. Nous sommes, quant à nous, si fatigués des ambiguïtés, des équivoques, des malentendus qu'entretient chez nous le système des rapports de l'église avec l'état, nous sommes si frappés des obstacles que ce système a mis en France au développement et au succès de l'esprit libéral, que les difficultés que l'on rencontrerait en l'abandonnant ne nous inspirent qu'un souci médiocre. Là aussi on découvrirait que la liberté est chose laborieuse; mais qu'importe, si l'on contraignait ainsi les adversaires invétérés de la liberté à devenir les plus infatigables à la revendiquer, les plus ardens à la défendre? Il nous suffit que les catholiques n'aient pas le droit de nous accuser de leur tendre un piége, lorsque nous leur proposons des libertés que le clergé catholique pratique avec des degrés divers et avec succès en Amérique, en Belgique et en Irlande. Nous sommes persuadés que, si la révolution italienne réussit à conduire l'église dans l'arène ouverte de la liberté, c'est par là surtout que cette révolution aura rendu à l'esprit religieux et à l'esprit libéral dans le monde un de ces services qui attachent à jamais aux destinées de l'humanité le nom et l'influence d'un événement historique et d'une nation.

D'ailleurs qu'espère-t-on gagner pour le bien de l'Europe à retarder par une temporisation systématique le dénoûment de la question romaine? A parler sérieusement, nous pensons que M. Rattazzi ne rapportera point à Turin le mot satisfaisant qu'il était venu chercher ici. Nous n'indiquons point le terme de notre intervention à Rome. Sans doute nous voudrions pouvoir retirer nos troupes; mais nous attendons une occasion favorable et honorable. Quand se présentera cette occasion? quel en peut être le

caractère? Nul ne le sait, et nous disons à une révolution ardente de se résigner à un ajournement indéfini. Ces temporisations nous affligent sincèrement : elles ne suppriment pas les difficultés. elles les enveniment au contraire ou ne font que les déplacer. Nous craignons que la paix de l'Europe n'ait rien à y gagner, nous craignons d'assister prochainement à une nouvelle apparition de cette force des choses dont nous reprochions tantôt à M. Guizot de ne point tenir assez de compte. Dans quelle direction agira cette force des choses? Il n'est point difficile de le pressentir. Contenu du côté de Rome, il faut appréhender que le mouvement italien ne se porte sur son autre objectif et n'aille éclater du côté de Venise. Peut-être M. de Cavour eût-il eu assez de prestige et d'adresse pour inspirer la patience à la révolution. Ses successeurs auront-ils conservé sur elle le magique ascendant du grand enchanteur? On doit le souhaiter, et tous les amis prudens de l'Italie et de la paix générale doivent aujourd'hui faire des vœux pour que le parlement qui se réunira bientôt à Turin prête des forces à M. Ricasoli au lieu d'ébranler, en un moment si critique, un ministère qui a fait preuve à l'intérieur de beaucoup d'application et d'une grande activité, et qui a mérité l'estime des libéraux de l'Europe. On voit déjà par le langage des journaux et des correspondances de la péninsule que le mouvement italien, averti de l'obstacle qu'il rencontre à Rome, s'en détourne et se dirige vers Venise. Pourra-t-on empêcher que le choc ait lieu de ce côté? Tout dépend de l'autorité que le ministère italien pourra prendre sur le parlement. Évidemment les pouvoirs réguliers de la péninsule ne doivent pas considérer l'Italie comme déjà prête à entamer son duel final avec l'Autriche; mais qui oserait dire que l'impossible ne sera pas tenté à travers ce sombre orage qui va s'amassant de jour en jour sur l'Europe orientale, et qui couvre l'Autriche avec sa Hongrie, la Russie avec sa Pologne et ses effervescences intérieures?

Un secours moral arrive en ce moment à l'Italie. Le ministère belge est reconstitué, et le sage gouvernement du roi Léopold reconnaît le nouveau royaume italien. Là les hommes du parti libéral n'oublient point leurs affinités naturelles et ne démentent pas leur origine. Le président du cabinet belge, l'honorable M. Charles Rogier, a quitté dans ce remaniement le département de l'intérieur pour celui des affaires étrangères; nous ne serions pas surpris que le désir d'attacher son nom à la reconnaissance de la dernière œuvre accomplie en Europe par la révolution libérale n'eût agi sur la détermination qui a fait passer M. Charles Rogier du ministère de l'intérieur au ministère des relations extérieures. La reconstitution du cabinet belge est marquée par la rentrée au pouvoir de M. Frère-Orban, un autre libéral conséquent, et dans lequel M. de Cavour avait su reconnaître un esprit parent du sien. M. Frère avait, on s'en souvient, quitté les finances à la fin de l'année dernière, à la suite du succès de la motion de M. Dumortier en faveur de l'admission de l'or dans la circulation monétaire de la Belgique.

M. Frère s'était piqué de purisme économique, et n'avait pas voulu sanctionner de son nom le barbarisme du double étalon. Fortuné pays que celui où un homme d'état met son honneur à respecter les principes de l'économie politique! On supposait avec raison que la retraite de M. Frère ne serait pas de longue durée, et que, pour un dissentiment accidentel qui s'était produit sur une question d'un intérêt secondaire, M. Frère ne voudrait pas priver ses amis politiques et son pays du concours de son remarquable talent. La reconstitution du cabinet belge et la rentrée de M. Frère au ministère des finances font présager que la prochaine session du parlement belge sera occupée par la présentation de lois utiles aux intérêts d'un pays qui n'est pas seulement un des plus industrieux, mais qui, par l'excellence de ses institutions et par son bon sens, doit être regardé comme le plus avancé en politique des états du continent.

Les fêtes et les réjouissances du couronnement du roi de Prusse sont terminées. Il y a sans doute quelque chose de singulier dans cette évocation des cérémonies du moyen âge qui vient de s'accomplir à Kœnigsberg. Le roi Guillaume Ier n'est que le second de sa race qui se soit fait couronner : le premier fut l'électeur Frédéric III, qui prit la couronne de Prusse le 15 janvier 1701. En France comme en Angleterre, on a relevé dans la presse avec une extrême vivacité les déclarations du roi Guillaume Ier, qui respirent la foi dans le droit divin des couronnes. Il nous semble que la meilleure façon de témoigner de son scepticisme en ce qui touche les idées de droit divin serait de ne point se montrer si susceptible contre les effusions qui en sont encore inspirées. L'essentiel, après tout, n'est pas que le roi Guillaume ne croie pas tenir sa couronne de Dieu, c'est qu'il soit un loyal souverain constitutionnel; ce qui importe, ce n'est pas la religion monarchique du monarque, c'est dans la pratique son acquiescement aux procédés libéraux de gouvernement que le génie de notre siècle impose aux rois. Or à ce point de vue l'honnêteté connue du roi de Prusse ne laisse place à aucun doute, et ses sujets, que cela regarde plus que nous, augurent favorablement de son règne. Il est naturel que, dans l'enthousiasme provoqué par les solennités du couronnement, les ambitions prussiennes se soient exaltées dans les journaux qui rêvent de placer l'Allemagne unie sous le sceptre des Hohenzollern. Au surplus, il faut que le mouvement unitaire fasse au sein de la confédération des progrès qui donnent à réfléchir aux conservateurs eux-mêmes, ou que la vieille machine fédérale soit affectée d'une impuissance bien avérée, car les états secondaires s'apprêtent eux-mêmes à en proposer la réforme. L'initiative du nouveau plan de gouvernement fédéral appartient à l'un des plus habiles hommes d'état de l'Allemagne, à l'un de ceux qui depuis 1848 y ont montré le plus de présence d'esprit et d'activité; nous parlons du ministre du roi de Saxe, M. de Beust. L'homme d'état saxon a compris que le rôle d'un conservateur intelligent ne consiste point à s'enraciner dans une politique immuable de réaction, et qu'en fait de réforme

la chose aussi bien que le mot peuvent, à certaines heures, avoir du bon. M. de Beust a fait cet été un voyage à Vienne; à son retour, il s'est arrêté à Munich, et c'est dans ces visites politiques que son plan de réforme fédérale aurait été mûri et concerté. Voici quel serait à peu près le programme de M. de Beust. On sait combien la diète germanique est difficile à manier et lente dans ses mouvemens; on sait qu'à chaque question importante qui s'élève, les envoyés qui la composent sont obligés de recourir aux instructions de leur gouvernement. A la place de ce mécanisme, qui n'était bon qu'à enrayer, on voudrait substituer une institution plus souple et plus prompte dans ses mouvemens, autonome pour ainsi dire. Cette institution se composerait d'un directoire centralisant le pouvoir exécutif et contrôlé par deux chambres. Le directoire serait formé de trois membres : un représentant de l'Autriche, un représentant de la Prusse et un représentant des états secondaires. La présidence appartiendrait à tour de rôle à chacun des trois membres, et le directoire siégerait alternativement à Vienne, à Berlin et à Francfort. Des deux assemblées, l'une, composée des délégués des divers gouvernemens, serait considérée comme une chambre haute; l'autre, la chambre populaire, serait recrutée parmi les législatures des états confédérés. Cette représentation aurait à voter les dépenses fédérales, à surveiller l'emploi des fonds fédéraux, à se prononcer sur les questions d'intérêt général en matière de douane et de commerce. Enfin un tribunal fédéral serait chargé de vider les querelles des états entre eux, ou de se prononcer sur les conflits qui peuvent s'élever entre les gouvernemens et leurs parlemens. Tels sont les principaux traits du plan que l'on attribue à M. de Beust. La nouvelle organisation tendrait à resserrer le lien fédéral, à établir une solidarité plus étroite entre les diverses parties de l'Allemagne. Il donne prise sans doute à de graves objections pratiques qu'il serait prématuré de mettre en relief. Sera-t-il accepté par l'Allemagne entière? Approuvé par l'Autriche, il court grand danger d'être repoussé par la Prusse: mais à quoi serviraient aujourd'hui les conjectures hypothétiques? Nous avons voulu seulement constater un sérieux symptôme. L'ancien système de la confédération est condamné aujourd'hui, même par ceux qui avaient été ses plus obstinés défenseurs. Le mot de réforme fédérale est prononcé, et c'est par M. de Beust lui-même. Reçue dans la place par un tel introducteur, l'idée de réforme ne saurait manquer de faire un rapide chemin.

Certes, à quelque parti qu'ils appartiennent, à quelque tendance qu'ils s'abandonnent, les Allemands ont raison de songer à prendre des mesures pour conjurer parmi eux les perturbations intérieures et pour condenser leurs forces. C'est aux confins mêmes de l'Allemagne que s'opère en ce moment ce mystérieux et rapide travail de déchirement dont il nous est impossible de détourner nos regards. Les affaires de Hongrie ne font point un pas vers un arrangement. Après la protestation et l'adjuration adressées à l'empereur d'Autriche par le cardinal primat de Hongrie, qui pourrait con-

tester l'union de toutes les classes de la Hongrie dans la revendication de la constitution nationale et dans la résistance aux prétentions autrichiennes? Quelle issue à un tel débat, et comment l'Autriche n'aperçoit-elle pas ce qu'elle livre au hasard en le laissant se prolonger davantage? Mais que dire de la Pologne? N'est-ce point un inexplicable mystère que le courage passif et l'obstination religieuse de ce peuple aussi unanime dans sa protestation patriotique que si le joug de la conquête ne pesait sur lui que d'hier? La Pologne apprend au monde qu'il n'est pas nécessaire de combattre par l'insurrection le gouvernement du conquérant étranger pour le rendre impossible sur une nation qui veut rester fidèle à elle-même. La Russie use rapidement les hommes qu'elle appelle au gouvernement de la Pologne, et l'on sait que le personnel des hommes capables est loin d'être nombreux dans les régions officielles de la Russie; mais au sein même de la Russie toutes les classes sont travaillées par un esprit d'inquiétude, par un sourd malaise que trahissent des publications clandestines, par l'émotion de la jeunesse des écoles, par les préoccupations des classes nobles, par la résistance des serfs émancipés à payer les indemnités réclamées d'eux. Sous peu de mois, les assemblées de la noblesse seront réunies dans toutes les provinces de l'empire. L'agitation encore contenue ne se fera-t-elle pas jour dans cette représentation des classes éclairées et riches? Nous le disions dès le jour où l'émancipation des serfs fut décidée : la compensation nécessaire du sacrifice que cette mesure impose à la noblesse russe, c'est l'avénement de cette noblesse à la vie politique et à la liberté. L'anneau inférieur de la chaîne de servitude qui liait les diverses classes de la nation russe a été brisé; il faut que les anneaux supérieurs volent aussi en éclats. L'empereur Alexandre doit se hâter de décliner la responsabilité et de repousser le péril d'une dissolution anarchique de son empire. La meilleure voie qui lui soit ouverte, la plus honorable toujours, et en ce moment la plus sûre, est de préparer promptement une combinaison d'institutions représentatives, et de substituer au pouvoir arbitraire le régime des lois librement consenties par le pays. Nous avons pu lire plusieurs des publications qui circulent à Saint-Pétersbourg, le journal *le Grand-Russe* par exemple. Les Russes libéraux y tendent la main aux Polonais et posent d'audacieuses questions dynastiques. Hélas! l'empereur Alexandre offrait naguère avec une honnête confiance sa médiation aux états divisés de l'Amérique. Ne serait-ce pas au gouvernement de Pétersbourg de chercher maintenant un médiateur entre lui et la Pologne, et peut-être bientôt entre lui et ces populations russes mécontentes, dont les organes secrets vont, dans leur fièvre d'innovation, jusqu'à renier les plus anciennes aspirations du patriotisme moscovite?

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

La saison musicale commence à s'annoncer. Les théâtres lyriques de Paris, ceux de la province et des principales villes de l'Europe ont rouvert leurs portes et promettent aux amateurs, non pas des chefs-d'œuvre nouveaux, chose rare dans tous les temps, mais une bonne exécution des œuvres connues, de la variété dans le répertoire et de la bonne volonté. Ce serait déjà beaucoup si les administrations desquelles dépendent les plaisirs du public étaient seulement animées d'un zèle sérieux pour l'art dont elles administrent les intérêts. Le choix d'un directeur de théâtre devrait être le plus grand souci de l'autorité chargée de veiller sur cette partie intéressante de l'administration publique; mais il est plus facile de célébrer en termes pompeux l'époque incomparable où l'on a le bonheur de vivre que de bien diriger les arts qui font la gloire d'une nation. On parle d'or, et on couronne des bouffons. Il est vrai néanmoins qu'on a fait beaucoup de musique en Europe pendant l'été qui vient de finir. On a chanté sur tous les tons et dans tous les coins la gloire de Dieu et celle de l'homme, sa meilleure créature, dit-on, et la Providence a été bénie à la fois par ceux qui sont contens de leur sort et par le très grand nombre de ceux qui espèrent un meilleur avenir, en sorte que la Providence, que chacun fait parler comme il l'entend, a toujours raison, et tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes connus.

Les fêtes musicales qui se multiplient incessamment prouvent au moins que le goût de cet art bienfaisant se répand de plus en plus et devient un besoin esthétique des nouvelles générations. Parmi ces fêtes de l'art qui ont été remarquées et qui méritent qu'on en conserve le souvenir, nous citerons celle qui a eu lieu à Aix-la-Chapelle dans le mois de mai dernier. Elle a duré trois jours, et, sous la direction de M. Lachner, maître de chapelle du roi de Bavière, un orchestre de cent cinquante musiciens et des chœurs composés de quatre cents voix au moins ont exécuté une série de chefs-d'œuvre qui ont vivement frappé le public nombreux et distingué venu pour les entendre de toutes les parties de l'Allemagne et de la Belgique. On a surtout remarqué la belle exécution de *Josué*, oratorio de Handel, qu'un très bon juge, M. Fétis, proclame une des meilleures productions du grand maître saxon. Hélas! voilà ce qu'on ne peut jamais entendre à Paris, où l'on fait de si belles théories sur l'art! Voilà plus de trente ans que la Société des Concerts existe, et elle en est encore à nous donner le même psaume de Marcello, les mêmes bribes de l'œuvre grandiose de Sébastien Bach et de Handel! Dans ce Conservatoire où l'on fabrique tant de mauvais pianistes et de détestables chanteurs, on ne connaît pas même de nom ces monumens de l'art qu'on exécute publiquement en Allemagne! Oui, avec des théâtres qui se meurent d'inanition faute de chanteurs et de compositeurs, en voyant le triomphe éclatant d'histrions, d'artistes et d'écrivains médiocres ou ridicules, on est bien venu de se croire à une époque

d'émerveillement et de se proclamer les promoteurs d'une vie nouvelle dans les arts de l'esprit!

La ville d'Anvers a eu aussi sa fête municipale, une exposition des arts et de l'industrie où la musique a joué un très grand rôle. Nous y étions convié, et il nous en a coûté de ne pouvoir répondre à la gracieuse hospitalité qui nous était offerte par un amateur distingué de cette ville, où les arts sont cultivés avec tant de passion et de succès. A Riga, à Nuremberg, à Bruxelles, à Strasbourg, dans l'ouest de la France, on a donné des fêtes musicales très brillantes qu'on ne doit pas passer sous silence. Je ne parle ni des deux grandes séances de l'Orphéon de la ville de Paris, ni des vaudevilles et des opérettes qu'on représente à Bade, ce rendez-vous de tous les virtuoses en disponibilité et des compositeurs qui cherchent un public. Ce qui est certain, c'est que la musique court le monde, et qu'on ne peut plus faire un pas sans se heurter contre un pianiste de premier ordre ou un compositeur éminent, comme disent plaisamment les petits et grands journaux. Aussi est-ce parce que nous sommes si riches que notre fille est muette!

L'Opéra, où les projets d'embellissement et de grandeur future ne manquent pas, a passé tout l'été, non pas à chanter comme la cigale, mais à danser aux sons de la musette de M. Offenbach. Deux ballets, accompagnés d'un acte du *Comte Ory* ou de *Lucie*, n'ont cessé d'y attirer cette foule ahurie qu'amènent à Paris chaque jour les chemins de fer. Pourquoi les théâtres se donneraient-ils la peine d'inventer des pièces nouvelles et intéressantes, des plaisirs délicats, et pourquoi l'Opéra s'inquiéterait-il de changer un répertoire usé jusqu'à la corde? Le public, cet être multiple et divers, n'existe plus; il n'y a dans les théâtres que des spectateurs réunis par la main du hasard, et qui n'ont ni le temps, ni la patience, ni le goût de désapprouver quoi que ce soit. Ils entendent M. Gueymard, Mme Tedesco, chanter ou crier la musique du *Prophète*, de *Robert* et des *Huguenots*, et ils s'en retournent sans oser s'avouer à eux-mêmes que l'Opéra de Paris n'est pas le premier théâtre du monde. Je vous le dis en vérité, il faut être sourd et aveugle pour ne pas convenir que nous vivons en un temps fertile en merveilles d'art. Mme Viardot cependant a fini par convaincre l'administration de l'Opéra que son beau talent pouvait encore rendre quelques services. Elle a donc fait sa rentrée, comme on dit, dans le rôle de Fidès du *Prophète*, qu'elle avait vraiment *créé* dans l'origine avec une supériorité incontestable. Mme Viardot est peut-être la seule cantatrice de ce temps-ci à qui on puisse beaucoup pardonner, parce qu'elle a beaucoup aimé et qu'elle aime toujours l'art élevé qui vise aux nobles émotions.

Tout récemment on a repris à ce grand théâtre l'ouvrage de M. le prince Poniatowski, *Pierre de Médicis*, pour les débuts de M. Faure, qui a quitté une chaumière, où il était heureux et considéré, pour un palais où il n'est pas certain qu'il puisse rester longtemps. L'opéra de M. Poniatowski et de ses collaborateurs n'a pas gagné en saveur depuis l'année dernière. C'est une bien faible musique, inspirée par un bien triste *scenario*. Ce que c'est que de nous et des œuvres de ce temps de progrès au bout de quelques mois de réflexion! Le public lui-même paraissait étonné, l'autre soir, de la com-

plexion maladive de cette partition de *Pierre de Médicis*, composée de ressouvenirs de Verdi *ed altri maestri!* Ce sont des imprécations, des exclamations, des *slanci* et des points d'orgue continus qui ne vous laissent pas un moment de repos. Excepté M. Faure, qui chantait pour la première fois la partie de Julien de Médicis, remplie dans l'origine par M. Bonnehée, les autres rôles sont encore remplis par les artistes qui les ont créés il y a six mois. Mme Gueymard, qui a été beaucoup applaudie dans le rôle de Laura Salviati, est toujours cette jolie Flamande bien portante et bien joufflue qui chante de tout son cœur et de toute sa belle voix, sans que cela paraisse suffisant. Elle manque de distinction comme comédienne, et ne paraît pas se douter que l'art de chanter se compose de nuances. Sa voix, qui était d'une si bonne trempe, devient courte et s'essouffle promptement. Mme Gueymard, qui se croit, bien à tort, une cantatrice *di cartello*, comme on dit en Italie, n'a pas fait un pas en avant depuis qu'elle est à l'Opéra. Elle y a seulement contracté un défaut qui tend à devenir bien désagréable : elle remue le menton à chaque mot qu'elle prononce, et ne peut lier deux sons sans déranger la symétrie de sa jolie figure. Le véritable intérêt de cette reprise d'un ouvrage médiocre était l'apparition de M. Faure. Il est jeune, d'un physique agréable, intelligent, et doué d'une voix de baryton qu'il dirige habilement, mais qui pourrait être d'une meilleure qualité. En effet, la voix de M. Faure, qui a du mordant et de l'étendue, semble venir du fond de l'épigastre, et produit un effet singulier de *ventriloquie*. Enfant de Paris et élève du Conservatoire, M. Faure a débuté à l'Opéra-Comique il y a quelques années, et s'est fait particulièrement remarquer dans *le Pardon de Ploërmel*, où il a créé le rôle d'Hoël avec beaucoup de succès. Pourquoi M. Faure a-t-il quitté le genre mixte de l'opéra-comique, auquel la nature semble l'avoir destiné, pour courir les aventures d'un virtuose italien dans une langue qu'il ne connaît pas? Il a dû s'apercevoir à Londres et à Berlin qu'on ne donne pas facilement le change à sa vocation. M. Faure a mieux fait de se risquer sur la grande scène de l'Opéra, où il a été accueilli avec faveur et justice. Il a chanté avec beaucoup de goût l'air du troisième acte, et a prêté à tout le rôle de Julien de Médicis une dignité que M. Bonnehée ne connaissait pas. L'administration de l'Opéra, en attirant M. Faure dans ses filets, a fait un acte d'habileté. Il reste à savoir si l'artiste n'a pas commis une grosse maladresse en jouant ainsi le tout pour le tout. Que la destinée de M. Roger serve d'exemple modérateur à M. Faure!

Le théâtre de l'Opéra-Comique, qui est aussi subventionné par l'état, ne s'inquiète pas plus que l'Opéra du qu'en dira-t-on de l'opinion publique, et il poursuit sa modeste carrière avec de vieux chanteurs et des opérettes d'un jour, qu'il se fait écrire par des financiers en belle humeur. M. Battaille, docteur-médecin, qui a publié un mémoire très curieux sur la phonation, mémoire avec lequel on est bien sûr d'apprendre l'anatomie, mais non pas l'art de chanter, M. Battaille en un mot, qui a longtemps parcouru le monde et le Théâtre-Lyrique, est revenu à l'Opéra-Comique, où il a vu le jour en qualité de chanteur dramatique. Il y est revenu avec un talent fatigué et la voix sourde qu'il a toujours possédée. Il a été suivi immédiatement par M. Roger, hélas! qui a débuté dans *les Mousquetaires de la*

Reine, comme si rien n'était survenu dans la destinée de cet artiste distingué! Nous n'insisterons pas davantage sur cette réapparition tardive de M. Roger sur un théâtre où il a obtenu, il y a vingt ans, de si beaux succès. Non content d'avoir repris *les Mousquetaires de la Reine*, dont la musique entortillée est de M. Halévy, l'Opéra-Comique a donné récemment *le Postillon de Longjumeau*, qui remonte à l'an de grâce 1836. Adolphe Adam en est le coupable, mais on peut pardonner quelques fautes à la mémoire du facile et spirituel compositeur qui a fait *le Chalet*. Ce qu'il faut dire néanmoins, c'est que la musique du *Postillon de Longjumeau* est triviale et platement écrite, et qu'on y désire à chaque instant une bonne modulation, qui relève un peu ce verbiage de lieux-communs. M. Montaubry chante avec talent le rôle de Chapelou, qui fut créé par M. Chollet : il dit surtout avec goût la romance *Assis au pied d'un hêtre;* mais je préfère Mme Faure-Lefebvre, qui dans le rôle de Madeleine est piquante. Je ne sais ce que l'Opéra-Comique prépare pour nos plaisirs de cet hiver; mais il est à désirer qu'on y représente autre chose que *Marianne*, opéra en un acte de M. Théodore Ritter, qui joue si bien du piano.

Le Théâtre-Lyrique, qui vit toujours modestement, a rouvert ses portes le 1er septembre, sans faire beaucoup de bruit. On y a repris *la Statue*, cette œuvre ingénieuse de M. Reyer, et *le Bijou perdu*, d'Adolphe Adam, avec la grâce facile de Mme Cabel, qui est revenue à ses premières amours. Ils sont loin les jours heureux où Mme Cabel, en chantant l'air des *Fraises*, avait surpris la bonne foi du public parisien, qui crut un moment avoir trouvé une cantatrice selon son cœur. Nous fûmes alors seul de notre avis, en disant que Mme Cabel ne serait jamais qu'une jolie et agréable bouquetière dont il ne fallait pas compromettre l'avenir par des éloges extravagans. Il n'y a pas dix ans de cela, et aujourd'hui tout le monde est plus que de notre avis. On attend monts et merveilles de l'administration du Théâtre-Lyrique, quand elle pourra prendre possession de la nouvelle salle qu'on lui a construite sur la rive droite de la Seine. Il paraît qu'on n'avait oublié qu'une chose dans ce beau monument, qui témoignera devant les races futures de notre goût et de notre prévoyance : on avait oublié la place nécessaire aux décors et aux loges intérieures des artistes!

Devons-nous tenir compte au Théâtre-Lyrique de l'opéra fantastique en trois actes qu'il vient de donner sous le titre du *Neveu de Gulliver*? L'histoire se passe dans la lune et n'en est pas plus amusante pour cela. La musique de cet opéra-ballet est de M. Lajarte, dont ce n'est pas le premier péché. Auteur déjà de *Mam'zelle Pénélope*, M. Lajarte procède d'Adolphe Adam; sa musique est facile, mais plate et sans la moindre prétention au style et au sentiment. Il y a cependant du talent dans les trois actes du *Neveu de Gulliver*, et si l'ouvrage avait été mieux monté, peut-être pourrions-nous signaler un morceau d'ensemble au second acte, un quintette avec chœur assez habilement conduit. Tout l'intérêt de la pièce consiste dans les évolutions d'un corps de ballet féminin et dans les débuts d'une ballerina, Mlle Clavelle, qui ne manque pas d'audace. M. Jules Lefort, un chanteur agréable de salon qui possède une voix de baryton aspirant au ténor par quelques notes flûtées avec lesquelles il a tant soupiré la plain-

tive romance, s'est produit aussi pour la première fois dans *le Neveu de Gulliver*, où il représente le héros de la légende. M. Lefort a du goût, un physique convenable et une certaine habitude de la scène qui lui ont mérité un accueil favorable. Tout donne lieu d'espérer que M. Jules Lefort se fera remarquer avec avantage dans une carrière aussi difficile que celle de chanteur dramatique.

Parlons un peu du Théâtre-Italien, qui a inauguré la saison, le 1er octobre, par le chef-d'œuvre de Cimarosa : *il Matrimonio segreto*. Il a été chanté par le même personnel que l'année dernière, si ce n'est que M. Bélart a remplacé avantageusement M. Gardoni dans le rôle de Paolino. Après *il Matrimonio*, on a donné *la Sonnambula* de Bellini et puis la *Semiramide* de Rossini avec un nouvel Assur qui se nomme M. Beneventano. M. Beneventano est grand, vigoureusement constitué, mais sa voix de baryton manque de timbre, de flexibilité et de jeunesse. On voit de reste que M. Beneventano a été élevé avec la musique de M. Verdi, et que cela ne lui a pas profité. Aussi a-t-il été fort empêtré dans le rôle de Figaro d'*il Barbiere di Siviglia*, qu'on a repris pour les beaux yeux de M. Mario. Il ne paraît pas que M. Beneventano puisse faire un long séjour sur le Théâtre-Italien de Paris. *Un Ballo in maschera*, de M. Verdi, qu'on a donné le 17 octobre, a été l'occasion d'un heureux événement. Un chanteur, un comédien, un véritable artiste nous est apparu dans la personne de M. delle Sedie, chargé du rôle de Renato. D'où vient M. delle Sedie? De Berlin, et puis de Londres, où M. le directeur du Théâtre-Italien l'a entendu et engagé. M. delle Sedie, qui paraît encore jeune, possède une voix de baryton médiocre, sourde, et parcourant à peine une octave. Malgré des moyens aussi faibles, M. delle Sedie chante avec un goût parfait; il a de l'accent, de la sensibilité et de la tenue dans le style, ce qui est devenu extrêmement rare. Il a dit l'air du quatrième acte, *o dolcezze perdute*, avec un charme égal à celui qui ressortait de la magnifique voix de M. Graziani, qui ne serait qu'un écolier à côté de M. delle Sedie. Si M. delle Sedie tient dans les autres rôles de son répertoire tout ce qu'il semble promettre dans *un Ballo in maschera*, nous pourrons nous vanter de posséder à Paris un véritable chanteur, *rara avis!*

Nous terminerons ce court récit des faits accomplis par une bonne nouvelle : l'*Alceste* de Gluck a été donnée à l'Opéra le 21 octobre, après un abandon de plus de trente ans. Cette œuvre célèbre, qui a presque un siècle d'existence (elle date de l'année 1776), a été accueillie par le public de nos jours avec un grand respect. Quelle est la valeur de cet opéra fameux, qui a été l'objet, au XVIIIe siècle, d'une si bruyante polémique? Gluck a-t-il triomphé du temps par la puissance créatrice de son génie ou par la vertu des principes exclusifs dont il étaya la révolution qu'il a voulu opérer dans le drame lyrique? Est-il bien vrai que l'auteur d'*Alceste* ait été un aussi grand novateur qu'on le dit, et que faut-il penser des changemens considérables qui sont survenus dans la musique dramatique depuis la mort de Gluck? Nous essaierons prochainement de répondre à ces questions.

P. SCUDO.

Relazioni degli Ambasciatori Veneti al Senato, edite da Eugenio Alberi; 12 vol. Florence.

L'Italie, telle qu'elle apparaît aujourd'hui, est une nation en travail de son avenir et de sa reconstitution, ou plutôt ce mot de reconstitution, dont on se sert quelquefois, est entièrement impropre à caractériser une crise où tout est nouveau, où s'élabore réellement une société moderne distincte de tout ce qu'on a vu au-delà des Alpes. L'Italie a mis la main à l'œuvre, et pour le moment elle est tout entière à l'action. Ce mouvement d'aujourd'hui cependant, on ne le saisirait qu'incomplétement, on n'en comprendrait ni la portée ni les nuances, si on le séparait de cet autre travail de l'esprit et de la pensée qui l'a préparé, mieux encore, si on le séparait de cet ensemble d'événemens qui forment le passé de la péninsule où s'est développé le génie italien. C'est l'œuvre qui est nouvelle aujourd'hui, le génie du peuple italien n'a point changé; dans cette crise de rénovation, il apparaît avec sa nature traditionnelle en quelque sorte, avec sa souple vigueur, avec ce mélange de qualités et de défauts qui s'allient en lui et font son originalité. De là l'intérêt qui s'attache à l'étude du passé même au milieu du laborieux enfantement de cette destinée nouvelle; bien des points obscurs dans les caractères comme dans les événemens s'éclairent par l'histoire. On s'est étonné de voir les Florentins, aussitôt après la transformation récente de la Toscane, voter un monument à l'un des plus illustres de leurs compatriotes, à Machiavel, et prendre l'initiative d'une édition somptueuse de ses œuvres; ce n'était que la manifestation de l'instinct permanent de cette grande race historique et politique qui n'a pas eu seulement tous les dons de l'imagination, qui est surtout merveilleusement propre aux affaires et qui en a gardé le goût à travers toutes les vicissitudes, qui, même en subissant tous les jougs, n'a point cessé de s'occuper d'elle-même avec une persistance de génie pratique manifestement propre à sonder tous les problèmes de la vie publique, à manier les ressorts de l'existence des états. « Lorsque, vers le milieu du XVIe siècle, a dit un écrivain, la plus belle partie de l'Italie eut perdu son indépendance, et qu'il ne resta plus aux esprits généreux une digne arène où s'exercer, beaucoup d'Italiens gardèrent néanmoins le besoin de participer, ne fût-ce que d'une manière abstraite, aux choses publiques, d'en faire le sujet de discussions politiques, de commenter les actes, les lois, les ordonnances de leurs propres gouvernemens et des gouvernemens étrangers. Ces écrits, répandus en copies plus ou moins exactes, tenaient lieu en certaine manière de presse périodique, et étaient soigneusement conservés dans les archives des princes ou de ces familles dont les membres avaient eu quelque part aux affaires d'état, aux secrets des cours ecclésiastiques ou séculières... » C'est ainsi que s'est perpétuée cette tradition du génie politique, et que se sont accumulés tous ces documens qui sont la richesse de l'histoire italienne, qui éclairent le passé en jetant souvent sur le présent lui-même un jour tout nouveau.

Bien des œuvres historiques d'un intérêt sérieux, d'une réelle nouveauté, ont fait revivre le passé de l'Italie dans la variété et le mouvement de toutes

ces indépendances locales qui lui donnent une si puissante originalité. Nulle peut-être n'a eu plus d'intérêt et n'a mieux ressemblé à une révélation que cette œuvre curieuse qui se poursuit depuis nombre d'années déjà sous le titre de *Relations des Ambassadeurs vénitiens*, et qui est devenue une source où sont allés puiser tous les historiens, à commencer par l'éminent Allemand Léopold Ranke. Entreprise à Florence sous les auspices d'une réunion d'hommes qui s'intéressaient au passé de leur patrie, dirigée par un écrivain, M. Eugenio Alberi, doué de tout le zèle de l'histoire et d'une science exacte, cette œuvre n'est point encore arrivée à sa fin; elle s'est étendue au-delà des prévisions premières à mesure que des documens nouveaux se sont offerts : elle compte déjà douze volumes, elle doit en avoir quinze. Il n'a fallu rien moins qu'un zèle soutenu et intelligent pour rassembler toutes ces pièces, d'un intérêt supérieur au point de vue de l'histoire, de la politique et de l'observation. Dans un moment où la péninsule tend à se concentrer, à fondre ses nationalités diverses dans une seule et même nationalité supérieure, il n'est pas indifférent de voir, à travers ces *relations*, ce que fut cette vie locale d'autrefois dans un des foyers où elle eut le plus de vigueur et d'originalité, dans cette Venise qui fut réellement une puissance à part. Il n'est pas indifférent non plus de saisir dans ses monumens de sagacité et d'observation une des plus curieuses manifestations du génie politique italien appliqué à ses propres affaires et au mouvement de toute l'Europe.

C'est là le caractère de ces *relations*: elles ne sont pas seulement la peinture fine et habile de tous les intérêts, de toutes les passions qui s'agitent dans les petites cours italiennes, à Rome, à Florence, à Turin, à Mantoue, à Urbin; elles s'étendent à toutes les affaires européennes. La *seigneurie* envoie ses ambassadeurs en France, en Espagne, en Allemagne, en Pologne, à Constantinople, et ces ambassadeurs ne se bornent pas à discourir des négociations qu'ils poursuivent, ils étudient minutieusement le pays où ils représentent Venise; ils connaissent les hommes, ils analysent les ressources de chaque état, ils pénètrent les secrets de toutes les politiques, et découvrent les ressorts de toutes les puissances qui ont un rôle. C'est ainsi que ces *relations* deviennent aujourd'hui de lumineuses révélations pour l'histoire. Dans cette vaste collection, sept volumes sont consacrés aux relations sur les différens états de l'Europe; deux volumes ont trait aux cours italiennes, trois volumes reproduisent les rapports sur l'empire ottoman, un volume contiendra encore des relations sur la France. Les ambassadeurs vénitiens ont toute la finesse de leur race; ils voient tout, ils font abonder les lumières dans les conseils de la république, et rien ne montre mieux ce que fut cette puissance de l'Adriatique, si petite en apparence, et qui en réalité avait la main dans toutes les affaires de l'Europe. On a considéré souvent l'Italie comme la contrée de l'imagination et des arts; c'est au moins autant la terre des politiques. Ce passé, que le savant travail de M. Alberi remet en son jour, le prouve assez, et le présent en est une démonstration nouvelle.

CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.

L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

XIII.

SCÈNES ET MŒURS DU TURF.

LES COURSES D'EPSOM. — LES ÉCURIES DE NEWMARKET. — TATTERSALL'S.

Il y a une vie dont on ne se doute guère en France, c'est la vie de sport ou *sporting life*. Quelques membres de notre *Jockey-Club* se récrieront peut-être contre cette assertion; mais alors ils ne connaissent point l'Angleterre, ses courses de chevaux, qui sont des fêtes nationales, ses chasses féodales, ses naumachies dans les eaux de la Tamise ou sur les vagues de la mer, ses jeux et ses exercices athlétiques, son armée de coureurs à pied (*pedestrians*) et de *pugilists* ou boxeurs. Pour cette fois je ne m'attacherai qu'au *turf*. Les Anglais, et ils ne s'en cachent nullement, ont la passion du cheval. Les courses équestres ont commencé chez eux de très bonne heure. Dès le XIIe siècle, il existait à Londres un manége (*race course*) pour ces sortes de défis dans Smithfield, qui était en même temps un marché de chevaux. Un témoin oculaire, Fitzstephen, nous a laissé un tableau animé de cette enfance du *turf*; il décrit l'émulation des chevaux, l'intérêt des assistans et l'ardeur des jockeys, excitant leur monture du fouet, de l'éperon et de la voix. Plus tard,

on organisa des courses annuelles dans diverses villes de l'Angleterre et de l'Écosse. La plupart des rois, à partir de Jacques Ier, exercèrent un patronage efficace sur ces divertissemens nationaux. La période des quatre George fut l'âge d'or du *sport*. A l'exemple des souverains, l'aristocratie anglaise prit un intérêt fanatique aux nouveaux jeux isthmiens. Elle se rendait alors sur le champ clos des courses en grande cérémonie, dans des voitures traînées par six magnifiques chevaux, avec une armée de domestiques magnifiquement galonnés. La grandeur et la beauté du spectacle attirèrent bientôt toute la population, qui se montra aussi enthousiaste que l'aristocratie elle-même pour les fêtes hippiques.

Aujourd'hui ce qui était à l'origine un amusement et un spectacle est devenu une science, une affaire, une institution. De son côté, la spéculation, amorcée par les chances brillantes du gain, s'est lancée à bride abattue dans cette nouvelle arène, où l'incertitude des événemens imprime aux différens marchés un caractère aléatoire. Qui dira en effet ce qui se glisse entre la coupe et les lèvres dans les espérances du *turf?* Au point de vue de l'histoire des mœurs, une grande curiosité s'attache, si je ne me trompe, à une pratique nationale dans laquelle d'énormes capitaux se trouvent chaque jour engagés, qui exerce tant d'intelligences, et qui a créé dans la société anglaise des industries toutes particulières. Donner une idée des courses de chevaux et surtout du *Derby*, qui résume en quelque sorte toutes les fêtes nationales, faire connaître la vie du cheval anglais et du jockey, décrire le nombreux personnel qui se rattache au *turf*, tel sera l'objet de cette nouvelle étude (1). Le terrain de nos observations se trouve marqué d'avance par la nature même du sujet : à Epsom, nous rencontrerons la plus célèbre des courses; à New-Market, les industries qui vivent sur le cheval; à Londres, le foyer de la spéculation connue sous le nom de *betting* (jeu des paris).

I.

Le 28 mai 1861, j'assistais à une séance de la chambre des communes, quand, vers la clôture, lord Palmerston se leva, et proposa d'ajourner au surlendemain les travaux parlementaires. « Il est inutile, ajouta le premier ministre, d'entrer dans les détails, car je crois que les raisons de cet ajournement sont bien connues des honorables membres. » Un sourire accueillit ces paroles, et il n'y eut pour le moment qu'une opinion dans la chambre, car whigs et tories avaient

(1) Voyez, pour l'ensemble de la série, la *Revue* du 15 septembre 1857, du 15 février, 15 juin, 15 novembre 1858, 1er mars, 1er septembre et 15 décembre 1859, 15 avril, 15 septembre, 15 octobre et 1er décembre 1860, 1er mai, 15 juin et 1er septembre 1861.

bien compris qu'il s'agissait de fêter le Derby. C'est en effet une loi traditionnelle du parlement anglais que les membres prennent un jour de congé pour assister aux courses d'Epsom. Ces courses commencent le 28 mai de chaque année, et durent près d'une semaine; mais le *jour des jours* est le 29, qui a pris le nom de Derby, parce que cette fête publique fut inaugurée en 1780 par le comte de Derby, grand-père du chef actuel des conservateurs. Pourquoi s'étonnerait-on que le parlement britannique suspende ses séances et renvoie au lendemain les affaires d'état, quand tous les intérêts, avec toute l'attention publique, se trouvent absorbés dans la grande préoccupation du *turf*? La guerre d'Amérique, grosse de la question du coton, qui intéresse si fort les fabriques anglaises, a beau être sur le point d'éclater : qui donc y songe? Une semaine avant l'événement, dans les salons, les tavernes, les omnibus, les wagons de chemins de fer, on n'entend plus qu'un sujet de conversation : *Who will be the winner* (qui remportera le prix?) De jour en jour, l'émotion et la curiosité augmentent. La fièvre du Derby (*Derby fever*) se communique du *turf market* (marché du turf) à toutes les classes de la société. On parie avec fureur sur des chevaux qu'on n'a jamais vus, et dont quelques-uns ne doivent même pas concourir. Dans certaines rues de Londres, la circulation est interceptée par la foule des hommes qui spéculent sur les courses. Les femmes, que dis-je? les enfans eux-mêmes n'échappent point à cette maladie, qui est dans l'air. L'écolier qui se rend à la classe du matin avec quelques livres serrés dans une sangle de cuir a peut-être oublié d'étudier sa leçon; mais demandez-lui les noms des chevaux que soutient sur le marché la faveur publique, il les sait par cœur. Cette fête nationale est ainsi devenue avec le temps une institution qui domine même les affaires d'état, qui exerce la plus grande influence sur les mœurs anglaises, qui déplace chaque année un grand nombre de fortunes par la manie du jeu. Elle devait tout naturellement fixer mon attention. La veille du grand jour, je communiquai donc à un Anglais de mes amis le projet de me rendre le lendemain à Epsom par le chemin de fer. « Gardez-vous-en bien! s'écria-t-il, vous perdriez en vitesse la moitié du plaisir. On ne fait son Derby en conscience qu'à la condition de prendre la vieille grande route. En chemin de fer, vous n'aurez ni poussière ni émotion; vous ne serez ni hué par les gamins ni huché et cahoté sur le faîte anguleux d'un omnibus, au risque de vous rompre les os; en revenant, vous ne recevrez point de poignées de farine dans la figure. Plutôt que de vous voir manquer le spectacle de la route, j'aimerais mieux en vérité que vous n'allassiez point aux courses. » Cet argument me convainquit; mais la grande difficulté était alors de trouver une voiture, car tout ce que Londres

contient de véhicules (et ce n'est point peu dire) se trouvait retenu depuis huit jours pour le Derby. Il m'apprit néanmoins que, par un heureux hasard, il pourrait me procurer une place sur un omnibus qui avait été loué par des marchands de la Cité. Ces parties s'organisent quelquefois une année d'avance. L'un des membres de la joyeuse association se charge de découvrir une voiture et de pourvoir aux vivres; on convient que l'ensemble des frais sera divisé après la fête, et que chacun paiera son écot. La classe marchande étant une de celles qui prennent le plus vif intérêt au Derby, cet arrangement me convint à tous les points de vue.

Le lendemain, à neuf heures et demie du matin (c'était l'heure fixée pour le rendez-vous), j'attendis de pied ferme au débouché du pont de Londres, *London-Bridge*, l'omnibus qui devait passer chargé de mes camarades de route. Comme il était en retard, j'eus le temps d'observer le bourdonnement de la foule, les mille préparatifs de départ, la vente des bouquets dont les hommes faisaient cadeau aux femmes après s'être attaché une fleur à la boutonnière, les toilettes, les visages animés, sur lesquels on lisait l'attente du plaisir, et le courant des voitures qui commençait à tracer le chemin d'Epsom. Enfin je vis venir un immense coche traîné par quatre forts chevaux gris. Notre omnibus, que je reconnus tout de suite à la couleur de l'attelage, n'avait d'autre mérite que la solidité : c'était une maison roulante dont les hommes occupaient le toit, tandis que les femmes étaient placées dans l'intérieur. Nous étions en tout vingt-deux personnes. La force n'est d'ailleurs point une qualité à dédaigner dans un véhicule qui accepte la lutte sur le chemin d'Epsom un jour de Derby; il y a souvent de rudes chocs à soutenir, et mieux vaut en pareil cas être le pot de fer que le pot de terre. Nous partîmes; mais ce ne fut guère qu'à la hauteur d'*Elephant and Castle* (le Château et l'Éléphant) que la route offrit une scène étrange de tumulte, de mouvement et de confusion. Voiture contre voiture, cocher contre cocher luttaient ensemble d'énergie et d'adresse. La circulation, un instant bloquée par la multitude des moyens de transport, se rétablit néanmoins, et la route devint une rivière de chars coulant sur trois lignes, dont les flots s'épaississaient et se mêlaient d'heure en heure. Il y en avait de toutes les formes et pour toutes les fortunes, depuis les calèches à quatre chevaux avec un postillon en vedette, les *broughams*, les *britzkas*, les *gigs*, les *dog-carts*, les *hansoms*, jusqu'aux omnibus bourgeois et même à la petite voiture traînée par un âne. Sur la plupart de ces véhicules se détachait en vigueur une énorme corbeille carrée, qui contenait les provisions de bouche, car l'air des dunes aiguise l'appétit, et le Derby est, comme Noël, un jour de gala. De tous les côtés s'étalaient les plus fraîches toilettes.

Il y a un costume des courses, et surtout un costume de *Derby race*, qui consiste pour les hommes en un paletot clair, un gilet et un pantalon de même couleur, des bottines vernies, un chapeau gris et un voile bleu. Ce voile est destiné à protéger la figure contre le nuage de poussière formidable que soulève le mouvement des roues, et qui s'étend en ligne ondoyante sur un espace de dix-sept ou dix-huit milles. Quelques-uns y ajoutent une courroie de cuir noir jetée sur les épaules, et qui supporte l'étui d'une vaste lorgnette à deux branches. La toilette des femmes se distingue principalement par la légèreté, les couleurs délicates, les étoffes de printemps, l'ombrelle, le chapeau de paille, et quelquefois par une sorte de toque connue, à cause de la forme, sous le nom de pâté de porc, *pork pie*, et qui est généralement surmontée d'une plume. Les chevaux eux-mêmes ont un air de fête, décorés qu'ils sont de rubans, de cocardes et de fleurs. Plus on avance, et plus la route devient un spectacle. Des enfans, pieds nus, poursuivent les voitures en faisant des pirouettes pour obtenir un *penny;* des bandes de musiciens noirs, plus ou moins bon teint, déchirent les oreilles délicates par des harmonies d'une joie sauvage, et comme l'Anglais mêle volontiers l'industrie au plaisir, *utile dulci*, des chars à bancs passent chargés de drapeaux avec des annonces. « Avez-vous vu Blondin, *have you seen Blondin?* » me demandaient plus d'une fois sur la route ces voitures-affiches. En traversant Clapham et quelques autres charmans villages, les maisons élégantes qui s'alignent sur les deux côtés de la route nous présentèrent une autre scène intéressante. Les fenêtres des étages supérieurs, les balcons du *drawing room* (salon), les jardins égayés d'arbres et de fleurs qui s'étendent sur le devant des habitations, tout était rempli de femmes, d'enfans, de vieillards, qui suivaient d'un air de curiosité et peut-être d'envie la grande procession du Derby. De temps en temps des bannières nous saluaient, agitées par la main des jeunes filles. Ces saluts, ces regards, ces sourires de sympathie, sous lesquels se cachait un grain de malice, pouvaient se traduire ainsi : « Nous vous souhaitons toute sorte d'amusemens; mais nous voudrions bien aller aussi à la fête. »

Vers la moitié du chemin, notre omnibus s'arrêta pour faire boire les chevaux. Dois-je ajouter que les hommes n'étaient pas moins altérés et témoignaient hautement le désir de balayer dans leur gosier sec la poussière du chemin avec un verre d'ale? Un *public house* situé sur la route d'Epsom présente, le matin du Derby, une scène de confusion difficile à décrire. Le maître, les *barmaids* (filles de comptoir), les garçons ne savent à qui répondre. C'est à la fois un tumulte de voix qui demandent des rafraîchissemens, un cli-

quetis de verres ou de pots d'étain, et un combat acharné entre les mains étendues qui arrachent tout ce qui peut se boire. J'étais d'ailleurs content de mettre pied à terre; tant qu'on marche avec ce qui marche, on s'aperçoit peu du mouvement; mais dès qu'on s'arrête, la foule roulante des voitures devient, selon l'expression des Anglais, un spectacle excitant. Nous remontâmes au bout d'un quart d'heure sur l'omnibus, et le conducteur, jugeant à propos d'éviter les flots de véhicules qui grossissaient de moment en moment, abandonna pour un temps la grande route. Sur le nouveau chemin où nos chevaux s'étaient engagés, nous découvrîmes un assez joli paysage anglais, des plaines d'un vert sombre, de petites rivières et des bouquets d'arbres sous lesquels ruminaient de grands bœufs. C'était d'ailleurs en vain que notre conducteur cherchait la solitude: cette route détournée se montrait, il est vrai, moins encombrée que l'autre; mais, aussi loin que pouvait s'étendre la vue, devant et derrière nous serpentait une ligne ininterrompue de voitures et de chevaux. Mon attention n'étant plus si absorbée par le bruit et l'agitation du défilé d'Epsom, je m'occupai de lier connaissance avec mes compagnons d'omnibus. Tout chez eux annonçait la joie, car l'Anglais a pour principe qu'on ne saurait se montrer trop gai ni trop libre un jour comme celui-là. Ils saluaient par des plaisanteries les groupes de jeunes filles en petit nombre qui avaient su résister à la tentation du Derby, et qui se livraient, comme d'ordinaire, aux travaux des champs. Un vieux cheval éreinté qui paissait dans une bruyère excita surtout la bonne humeur de notre petite caravane; on le montra du doigt en s'écriant : « Voici Dundee! » Dundee était un des chevaux qui devaient courir ce jour-là à Epsom pour le grand prix et en faveur duquel les joueurs avaient parié des millions. Le pauvre animal secoua la tête, en ayant l'air de dire : « Dans quel temps vivons-nous! On ne respecte plus même la vieillesse ni les services passés; » puis il nous tourna le dos et se remit philosophiquement à mordre une touffe d'herbe fraîche. J'étais assis entre deux habitués des courses : tous les deux n'avaient point manqué un Derby depuis près de trente années; mais ils y étaient attirés par des vues bien différentes : l'un y venait pour parier sur les chevaux, l'autre était un archéologue des courses. Ce dernier n'avait d'autre intérêt que de voir, de comparer entre eux les chevaux célèbres, et de recueillir les faits anciens ou nouveaux qui se rapportent à cette grande institution anglaise. Je me promis bien de mettre à profit en temps et lieu les lumières spéciales de mes deux compagnons. Pour l'instant, je me contentai de reposer mes yeux, fatigués par un tourbillon de poussière et de voitures, sur les riches campagnes du Surrey. Notre omnibus traversa même vaillamment

des chemins et des enclos privés qui s'étaient ouverts ce jour-là pour l'attrait de quelques *pence*, car tout le monde spécule à sa manière sur le Derby, et les moindres *lanes* deviennent volontiers ce que les Anglais appellent une route de commerce (*commercial road*). Notre vehicule n'etait pourtant guère approprié à ces allées étroites bordées de marronniers en fleur, de sorte que nos chapeaux étaient abattus et nos visages fouettés par les branches. Nous mîmes ce petit inconvénient sur le compte de la fortune, qui poursuit tout ce qui s'élève, et nous maintînmes tant bien que mal notre position sur le faîte de la haute voiture en nous courbant devant les obstacles. Après avoir traversé quelques rues d'une petite ville, nous nous trouvâmes enfin sur une immense plaine découverte, où il y avait des tentes, des *gypsies*, des baraques, de vieux poneys dételés, des singes à cheval sur des chiens, des boxeurs, et tout le *mob* de Londres. Nous étions à Epsom.

La célébrité d'Epsom est très ancienne et remonte bien au-delà de l'institution du Derby. Il y a près de deux siècles et demi qu'on se rendait dans ce même endroit pour prendre les eaux. La tradition rapporte la découverte de cette source minérale à un nommé Henry Wicker. La chaleur de l'été avait desséché tous les étangs d'alentour, quand il découvrit dans un champ un petit trou plein d'eau dont il élargit l'ouverture pour abreuver son bétail. Les animaux altérés s'approchèrent avec avidité de la bouche du nouveau puits; mais à peine eurent-ils goûté l'eau de la source, qu'ils témoignèrent pour ce breuvage la plus grande aversion. Cette circonstance étonna Wicker, qui en parla à ses voisins, lesquels en parlèrent à leur tour : le bruit en vint bientôt aux oreilles de la faculté. Les médecins ne tardèrent point à découvrir dans ces eaux toute sorte de vertus, et les malades accoururent non-seulement de toute l'Angleterre, mais aussi de l'Allemagne et de la France. Vers 1697, des bâtimens et une salle de bal s'élevèrent près du puits merveilleux, qu'on avait eu soin d'entourer d'un mur de brique, et une longue avenue plantée d'ormes y conduisait les visiteurs. La réputation des eaux d'Epsom se soutint jusqu'en 1706, quand un apothicaire de Londres, nommé Levingstone, acheta un terrain dans la ville, y établit une maison de jeu et ouvrit une autre source qu'il appela *new wells* (le nouveau puits). Il amassa d'abord beaucoup d'argent: par malheur, le nouveau puits ne possédait aucune des vertus de l'ancien, les malades n'en tirèrent nul avantage pour leur santé, et, comme l'opinion publique distingue peu, la défaveur ne tarda point à atteindre l'une et l'autre source. La chimie porta enfin le dernier coup aux eaux d'Epsom en les vendant en poudre ou en sel. Je tiens ces détails de mon voisin, le *turfite* érudit. Il m'apprit en outre que ces vastes dunes d'Epsom

qui commençaient à se dérouler devant nos yeux, et sur lesquelles allait avoir lieu le quatre-vingt-unième Derby, avaient été le théâtre d'une scène historique. C'est là qu'en 1648, par une matinée de mai, se réunit une bande de royalistes. Le prétexte de ce *meeting* était une course de chevaux, mais au fond le rassemblement se proposait de concerter des moyens pour la restauration de Charles Ier. Les parlementaires eurent vent de ce qui se passait, et envoyèrent le major Andeley, à la tête de trois détachemens de cavalerie, pour disperser les rebelles ou pour leur livrer bataille. Le major, ayant reconnu que l'affaire serait chaude et qu'il ferait bien de prendre haleine avant de s'engager, s'établit avec ses troupes sur Red-Hill. Les royalistes profitèrent de l'armistice pour se retirer. Après s'être évités et poursuivis durant plusieurs jours, les ennemis se rencontrèrent enfin entre Nonsuch et Kingston, où à la suite d'une vaillante défense les royalistes furent mis en déroute. Malgré ces souvenirs historiques et malgré l'ancienne réputation de ses eaux, Epsom est aujourd'hui une très petite ville qui sommeille dans la plus parfaite obscurité, et qui ne s'éveille que deux fois l'an, le 11 avril pour les courses du printemps, puis à la fin de mai pour le grand jour du Derby. Ce jour-là, Epsom se trouve littéralement envahi, et tout ce que les humbles boutiques de la ville peuvent contenir de vivres ne vaudrait pas les cinq pains d'orge et les deux poissons dont parle l'Évangile, divisé entre l'innombrable multitude qui couvre depuis la matinée le désert des dunes.

Notre omnibus entra triomphalement dans un enclos réservé aux voitures en face du terrain des courses, et où chacune d'elles paie une guinée. On détela les chevaux qu'on attacha aux rayons des roues, et nous descendîmes tout blancs de poussière. Des hommes armés de brosses nous proposèrent leurs services, qui furent acceptés avec joie. Si le Derby durait toute l'année, ces hommes seraient riches, ne reçussent-ils de chaque voyageur que quelques *pence*. Ces mille services intéressés, qui se renouvellent sous toutes les formes, expliquent jusqu'à un certain point l'immense concours de pauvres diables qui se rendent à cette partie de plaisir. Je dois pourtant dire que la plupart d'entre eux sont surtout attirés à Epsom par le grand attrait des courses, qui exercent une sorte de magie sur toutes les classes de la société anglaise. Il était à peu près midi, et, comme les chevaux ne devaient point courir avant une heure, quelques groupes jugèrent à propos de prendre leur *lunch*. Le peu de gazon qui n'avait point disparu sous la foule des hommes et des voitures se couvrit en conséquence de nappes blanches. Il y a diverses tables d'hôtes ou divers pique-niques, selon les degrés de fortune et selon les enclos. Toutes les conditions sociales se trouvent en quelque

sorte ce jour-là exposées en plein air; on peut suivre les progrès du luxe depuis la fourchette d'acier à manche de bois jusqu'à celle d'argent ciselé. La plupart des riches déjeunent dans leur calèche, sur lesquelles s'épanouissent l'or, l'argenterie, la vaisselle plate, le vieux sèvres, le cristal, en un mot toutes les fleurs artificielles de la civilisation. Autour de ces opulens festins, on voit rôder Lazare avec des yeux d'envie et la maigreur de la faim. Un grand nombre d'hommes sans état et sans moyens d'existence se rendent à Epsom pour obtenir les dessertes, qui sont d'ailleurs distribuées avec cette largesse que provoque la bonne humeur du jour. D'autres sociétés bourgeoises n'y mettent point tant de façons : les convives s'établissent comme ils peuvent sur les divers étages de l'omnibus et même sur les marchepieds ; peu leur importe la nature de la table pourvu que la bière coule et que la viande abonde. On était d'ailleurs en belle vue, en pleine campagne, et les femmes étaient joyeuses de ne point avoir perdu leurs frais de toilette, car en somme le soleil trouvait moyen de luire, quoique le ciel fût couvert. Un des membres de notre réunion vint m'avertir qu'on allait faire un *sweep*. Qu'est-ce qu'un *sweep?* Je n'en savais rien moi-même. On écrivit des numéros sur de petits morceaux de papier qu'on plaça dans un chapeau, et chacun de nous, après avoir payé une demi-couronne, tira l'un de ces numéros. Mon attention fut bientôt détournée de cette loterie par l'arrivée de mon voisin, le *betting man* (parieur), qui s'était éloigné un instant pour recueillir les nouvelles du *turf*, et qui revenait avec une figure assombrie. « Eh bien! s'écria-t-il en m'adressant la parole, il paraît que le favori a passé une mauvaise nuit? — Vous voulez sans doute dire, lui répondis-je, que Dundee, le cheval sur lequel on compte le plus, n'a point dormi cette nuit, ou bien qu'il est malade? — Vous n'entendez rien au langage des courses. — Je ne m'en flatte nullement. — Je veux dire qu'il a beaucoup baissé sur le marché depuis hier. — Qu'est-ce que cela vous fait? — Cela me fait que je perds ce soir 200 livres sterling, s'il n'arrive point le premier: mais les fluctuations du marché ne m'ébranlent point : tous ces bruits ne font pas plus d'impression sur moi que n'en fait le vent qui passe sur l'herbe aride des dunes. Je suis prêt à parier avec vous, si vous voulez tenir contre lui. » Je déclinai la proposition, mais je commençai à comprendre les sourdes inquiétudes du plus grand nombre de ceux qui assistaient à la fête.

Le *betting man* apportait encore d'autres nouvelles, qui m'intéressèrent davantage en ce qu'elles jetaient du jour sur la vie mystérieuse à laquelle les Anglais ont donné le nom de *sporting life*. Pour la première fois j'appris que les maladies des chevaux de course étaient tenues secrètes comme celles des rois et des sultans.

L'un des héros du jour, un cheval irlandais nommé Bombardier, avait été mis hors de combat depuis près d'une semaine par un accident qui lui était survenu à la jambe. Tels sont pourtant le silence et la discrétion qui règnent en pareil cas dans les écuries anglaises, que personne au dehors ne se douta de ce qui était arrivé. On continuait à parier sur le cheval dans toute l'Angleterre. Le propriétaire même de Bombardier n'apprit la triste nouvelle qu'à son arrivée à Epsom. Ces chevaux, étant des puissances, ont en outre à subir les inconvéniens de la grandeur; on en veut à leur vie. L'un d'eux avait été attaqué la nuit précédente dans son écurie par des hommes qui avaient cherché à déplacer le ventilateur et à arracher la pierre qui le supportait, mais qui, frustrés dans leurs projets par des gardiens, avaient lestement pris la fuite. Le noble animal était en effet surveillé par deux gardes du corps (*body guards*) qui ne le quittaient ni jour ni nuit et par un *policeman*. « J'ai connu le temps, ajouta le *betting man*, où les maîtres étaient forcés de coucher eux-mêmes dans l'écurie, à côté de leur cheval, avec une bouteille d'eau-de-vie et une paire de pistolets. Quelques-uns d'entre eux, pour s'assurer contre les drogues vénéneuses (1), mettaient des poissons dans l'eau qui devait servir à abreuver le favori. Aujourd'hui encore beaucoup d'éleveurs (*trainers*) dégustent eux-mêmes l'eau avant de la servir à leur cheval, comme font, dit-on, les majordomes à la table des rois de l'Inde. »

Cependant une certaine agitation de la foule annonça que la première course de chevaux allait commencer. Cette fois je m'adressai à mon voisin le savant pour avoir des renseignemens sur le caractère de cette *race*. Je sus que le prix était un plat d'argent offert au vainqueur par la ville d'Epsom, et qui était estimé 50 souverains. « Dans l'enfance des courses, ajouta le savant, le prix était une bagatelle; à Chester, où ce divertissement est très ancien, la compagnie des selliers présentait jadis au héros de la fête une balle de laine décorée de fleurs et fixée à la pointe d'une lance. Ce trophée fut remplacé en 1540 par une sonnette d'argent qui était connue sous le nom de *Saint George's bell*. Au temps de Charles II, on substitua à cette sonnette une tasse ou une coupe, *racing cup*. Ce ne fut que sous le règne de George Ier que le premier plat d'argent

(1) Ces pratiques étaient autrefois très communes, et les misérables qui se livraient à de tels actes y mettaient même de temps en temps un certain point d'honneur. Il y a un demi-siècle, un nommé Daniel Dawson, qui, pour son compte ou pour celui de quelque grand seigneur, trouvait plaisir à empoisonner avec de l'arsenic le breuvage des chevaux dont il craignait les succès sur le turf, fut pendu à Doncaster. Il soutint la mort avec la fermeté d'un martyr, et exprima la conviction qu'il « irait au ciel de ce saut-là. »

fut gagné à Black-Hambledon. Ces sortes de prix sont aujourd'hui très communs; mais, à mesure qu'elle vieillit, l'humanité devient plus sage, c'est-à-dire plus intéressée. Il faut maintenant des récompenses bien positives pour stimuler l'émulation du concours, et les plats d'argent ou les bourses de 100 souverains sont désormais considérés comme d'assez peu de valeur, si on les compare au nouveau système des *stakes*. Aussi la course qui va s'ouvrir ne doit-elle être envisagée que comme la préface du jour. » Il me restait à connaître ce qu'était le système des *stakes;* mais comme tout le monde songeait à prendre ses places pour jouir du spectacle de la première *race,* je différai mes questions.

Toute notre compagnie, hommes et femmes, était montée sur le toit de l'omnibus: du haut de cette estrade, je fus un instant écrasé par la vision des multitudes. Les dunes d'Epsom s'étendent à perte de vue; elles ondulent loin, très loin, avec un mouvement de terrain presque insensible et gracieux: eh bien! de tous les côtés il n'y avait point un brin de gazon qui ne fût couvert par la foule. Cet océan de têtes, ou, pour mieux dire, de chapeaux, car les Anglais ne se découvrent qu'à la dernière extrémité, avait quelque chose d'imposant et de vraiment solennel dans son immobilité orageuse et inquiète. Devant nous s'étendait le terrain des courses, que des *policemen* cherchaient à éclaircir en refoulant les promeneurs qui l'avaient envahi, et de l'autre côté s'élevait une masse noire et compacte de voitures, sorte de tribunes improvisées, sur lesquelles s'étageaient des pyramides de curieux. Le terrain des courses a la forme d'un fer à cheval. J'entendis des *sportsmen* se plaindre de l'état du sol, qui était ce jour-là, disaient-ils, dur comme du diamant: mais cette nouvelle affligea peu les femmes, qui aiment généralement à entendre le sabot du cheval retentir sur la terre ferme et sèche. Comme on m'avait averti que cette première course n'était point le grand événement de la journée, je prêtai moins d'attention au spectacle lui-même qu'aux spectateurs. Il y a un moment unique, solennel, pour quiconque a le sang-froid de l'observation : c'est celui où les chevaux lancés passent comme des flèches entre les deux haies de curieux qui bordent de chaque côté le champ clos: vous voyez alors toutes les figures se tourner à la fois devant vous de droite à à gauche pour suivre le progrès de la course. Cette pantomime énorme, ce mouvement d'horloge répété par trois ou quatre cent mille têtes au milieu d'un silence religieux est véritablement d'un effet extraordinaire.

La course était terminée. J'avais tout à fait oublié le morceau de papier que j'avais tiré du chapeau et qu'on m'avait recommandé de garder soigneusement dans la poche de mon gilet, quand un des

nôtres me cria : « Vous avez gagné! — Quoi? lui demandai-je fort étonné. — Trois souverains. — Et comment cela? — *Votre* cheval vient d'obtenir le prix. » Comme je ne me connaissais pas de cheval, je fus bien obligé de croire que c'était un de ceux qui avaient couru. « N'avez-vous pas, ajouta-t-il, le numéro six? » C'était en effet le chiffre écrit sur mon billet. Je commençais à comprendre ce que c'est qu'un *sweep*. On écrit sur des morceaux de papier des chiffres qui correspondent au numéro que porte chaque cheval sur le programme des courses; celui qui se trouve avoir tiré le numéro du vainqueur ramasse ou, pour traduire le mot anglais, *balaie* toutes les mises de ses partenaires. Cette forme de pari est la plus innocente de toutes; les vrais *turfites* la méprisent comme un jeu d'enfans ou de ramoneurs. Elle ne demande en effet aucun calcul d'esprit, et je fus forcé d'avouer, d'après l'expression du *betting man*, que j'avais gagné bêtement. Il y a pourtant des *sweeps* dont le résultat n'est point à dédaigner. Quelques jours auparavant, un *sweep* avait eu lieu pour le Derby, selon une coutume qui se renouvelle tous les ans au *White's-Club*. Lord Stamford avait eu le bonheur de tirer le numéro de Dundee. Le club se compose de douze cents membres qui versent chacun 10 souverains; c'était donc 12,000 livres sterling qu'allait gagner sa seigneurie, si, comme tout semblait l'annoncer, Dundee remportait le prix dans la fameuse course qui devait suivre, et qui absorbait déjà toute l'attention.

J'avais vu jusqu'ici le côté bourgeois de la fête; il me restait à en voir le côté grandiose. Pour cela, il me fallait changer de théâtre. Je profitai de l'intervalle qui s'étend entre les deux courses pour quitter l'enclos des voitures et pour me rendre au *Grand-Stand*. Qu'est-ce que le Grand-Stand? De loin vous diriez un édifice bâti avec des têtes humaines, tant les lignes de l'architecture se trouvent recouvertes par des milliers de spectateurs. De près, c'est une immense avant-scène construite de manière à dominer tout le terrain des courses. Ce léger bâtiment se détachait sur le fond bleu du ciel, comme une section du Crystal-Palace transportée pendant la nuit à Epsom par le génie de la spéculation et sur les ailes de la fête. Là, dans les galeries et les loges, recouvertes de riches tentures cramoisies, se réunissent les magnats du *turf*. Un enclos particulier, connu sous les noms de *betting ring* (cercle des parieurs), de *magic ring* (cercle magique), ou encore d'acre de Mammon (*Mammon's acre*), par allusion sans doute à ces paroles de l'Évangile : « Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon, » était occupé par la vaste confrérie des *betting men* et des faiseurs de livres, *book makers*. Ceux-ci avaient en effet tous un crayon et un cahier à la main; mais le livre qu'ils étaient en train d'écrire n'avait aucun

rapport avec la littérature : ils se contentaient de noter les paris qu'ils risquaient ou ceux qu'ils soutenaient contre d'autres personnes. C'était une Babel de cris à peu près inintelligibles pour des oreilles profanes, une confusion, un pêle-mêle, une foule tumultueuse, où l'on ne pouvait ni circuler, ni respirer. Tout ce que je compris, n'étant point encore initié à leur langage, c'est que ces hommes, selon l'expression d'un Anglais, cherchaient à *fourrer* de vive force des chevaux qui n'avaient aucune chance de succès *dans le gosier* de leurs pratiques. Je me demandais ce que ce cercle pouvait avoir de *magique*, lorsque je fus bientôt forcé de reconnaître la justesse de cette épithète : la vue de l'or qui brille et circule de main en main, le bruit chatoyant des *bank-notes* froissées qui s'éparpillent comme une volée d'oiseaux, exercent en vérité une sorte d'enchantement. Beaucoup d'assistans ou de curieux qui avaient l'intention de rester indifférens s'échauffent par degré et finissent par hasarder des sommes folles. La fièvre ou l'ivresse de Mammon se communique même au-delà des limites du cercle; beaucoup d'honnêtes *gentlemen* mettent la main à leur bourse à force d'entendre retentir dans l'air le nom de certains chevaux mêlé au cliquetis agaçant des souverains. Comme faisant contraste à l'agitation fébrile du *betting ring*, il était curieux de voir dans les galeries du Grand-Stand l'attitude des *turfites* qui appartiennent à un ordre plus élevé. Ces derniers avaient conclu leurs paris depuis plus ou moins longtemps, plusieurs d'entre eux s'étaient engagés pour des sommes très considérables; mais ils affectaient des airs de calme et d'indifférence superbe que les Anglais bien nés regardent dans les momens critiques comme une preuve d'éducation et de force morale. Quant aux femmes, elles paraissaient plus soucieuses de montrer leur grande toilette et leur beauté que de réfléchir aux chances aléatoires de la journée. C'était le Derby en robe de fête. Quelques-unes d'entre elles avaient *soutenu* des chevaux, mais elles ne s'en inquiétaient guère et savaient bien qui acquitterait leurs paris.

J'étais maintenant curieux de suivre les préparatifs de la grande course sur laquelle se portait tout l'intérêt de la multitude, et qui confère au vainqueur le *ruban bleu du turf*. Aucun jockey montant un des chevaux qui concourent pour le *Derby race* ne doit peser plus de huit *stones* et demi (1). Sous le Grand-Stand s'étend une sorte de voûte ou de caveau d'assez triste apparence, qui porte le nom de *weighing room*, chambre de pesage. Là se rassemblent les jockeys, une race extraordinaire d'hommes pygmées, légers comme des plumes, nerveux comme des athlètes, qu'on prendrait à première vue

1 On donne le nom de *stone* (pierre) à un poids de 14 livres.

pour des enfans, mais dont le visage tanné annonce souvent une jeunesse déjà fort décrépite. Ils arrivent bottés et recouverts d'une longue redingote brune, sorte de chrysalide d'où ils doivent bientôt s'échapper avec des vêtemens de satin et des couleurs éclatantes. L'un après l'autre, ils s'assoient avec un air de gravité dans la chaise qui forme un des plateaux de la balance. Il y en a d'une légèreté fabuleuse; quelques jockeys anglais ne pèsent que trois ou quatre *stones* (cinquante-six livres); la différence entre leur poids naturel et le poids légal se trouve alors comblée par une masse de plomb qu'on ajoute à la charge de la monture. Cependant la cloche avait sonné, et l'heure était venue de seller les chevaux. Un flot de curieux se précipita vers les *paddocks* (enclos réservé aux bêtes) pour assister à la cérémonie du *saddling* (sellage), et je suivis la foule. Cette dernière toilette des chevaux consiste surtout à les déshabiller; on leur enlève en effet leur croupière de laine, leur couverture de ventre et leur capuchon. Ceci me rappela le mot de cette femme de chambre anglaise qui, faisant allusion aux robes très décolletées de sa maîtresse, disait un jour : « Je vais *déshabiller* ma lady pour qu'elle aille ce soir au théâtre de sa majesté. » Tous les chevaux qui concourent pour le *Derby race* ne doivent avoir que trois ans; ils sont par conséquent dans toute la fleur de leur beauté. A la vue de ces nobles créatures, l'enthousiasme éclata. Où est Dundee? Son apparence fière et intrépide, son regard farouche soulevèrent des bravos. Je dois dire que dans un tel moment les jugemens qu'on porte sur les acteurs du jour se trouvent dominés par les intérêts : chacun voyait *son* cheval à travers la somme des paris qu'il avait risquée comme à travers des verres de lunette. Or, Dundee étant le *lion* du dernier Derby, c'est-à-dire celui sur lequel on avait hypothéqué des fortunes, ce fut aussi le coursier qui fut le plus admiré. C'est à peine si l'on daigna remarquer la modestie triomphante de Kettledram, l'ardeur impatiente de Diaphantus, qui manqua tout d'abord de démonter son jockey. Pour moi, qui regardais avec des yeux désintéressés, je ne partageai point tout de suite, il faut le dire, l'engouement des Anglais pour ces chevaux de course. Malgré leurs formes sveltes, leur jolie tête légère, leurs flancs de biche, leurs épaules obliques, leur cou sur lequel les veines se dessinaient comme des nervures sur une feuille de vigne, ces chevaux ne me représentaient point le beau idéal de la race tel que je l'avais vu figuré sur les sculptures grecques et romaines. Un amateur devant lequel j'osai exprimer mes doutes se contenta de hausser les épaules. Un autre, plus indulgent ou mieux élevé, prit la peine de m'expliquer que la beauté des chevaux, comme celle d'ailleurs de toutes les créatures vivantes, était relative à la nature

des services qu'on attend d'eux. Ceux-ci ont la beauté de la course; ce sont les oiseaux de leur race (*flyers*) : ils ne courent même point, ils volent. Avec leur robe lisse et luisante comme du satin, leur crinière tressée ainsi que la chevelure d'une jeune Anglaise et leurs jockeys de deux ou trois couleurs sur le dos, ces chevaux se dirigèrent à travers le champ clos vers le point de départ (*starting post*). Dès qu'ils parurent dans la plaine, à la vue de ces créatures en chair et en os, lesquelles n'étaient guère jusqu'ici que des mythes flottant dans les rêves et les imaginations de la foule, la fièvre des paris redoubla avec une ardeur effrénée. La vaste surface des bruyères d'Epsom n'était plus que l'immense tapis vert d'une table de jeu sur laquelle pleuvaient des pièces d'or. Fiers de porter sur leur tête la fortune de plusieurs milliers d'hommes, les chevaux étaient arrivés plus ou moins dociles en arrière du poteau d'où ils doivent s'élancer dans la lice.

Le champ des courses venait d'être éclairci, quand un chien, profitant de la circonstance, se mit à parcourir de toute sa vitesse l'enclos vide au milieu d'un tonnerre d'applaudissemens ironiques. Il est curieux d'observer à quel point les moindres incidens, qui passeraient inaperçus dans une petite réunion d'individus, soulèvent d'intérêt et de clameurs au sein d'une immense foule excitée déjà par les émotions les plus violentes. Un de mes voisins me dit : « Je le connais; c'est un chien piqué par la mouche de la célébrité. Tous les ans, au Derby, il recommence le même manége, et je dois dire qu'il a réussi à faire parler de lui, car ses exploits sont racontés invariablement par tous les journaux anglais qui rendent compte de la fête. » Ce chien jouit en effet dans le monde des courses d'une notoriété incontestable.

Le *starting post* était maintenant l'objet de la curiosité générale. Ce n'est point une petite affaire que de bien diriger l'importante manœuvre du départ; le *starter* (l'homme qui donne le signal) doit avoir de l'énergie, de la patience et un coup d'œil sûr, car parmi ces intraitables coursiers les uns échappent comme une flèche à la main qui veut les retenir, d'autres bondissent et refusent de se soumettre à l'alignement. Quand ils sont enfin rangés sur une seule file, à deux cents mètres du poteau, le *starter* plante en terre le grand bâton de deux couleurs qu'il tient à la main, et s'écrie d'une voix forte : *Go* (allez!) Au même instant, le drapeau rouge, qui est près du poteau, s'abaisse; c'est sur ce drapeau que les jockeys doivent surtout fixer les yeux. « Ils partent, ils sont partis! » tel est le cri qui retentit aussitôt de dune en dune. *Alea jacta est!* Le *turf* palpite, il vit, tant les chevaux semblent se confondre avec l'espace qu'ils dévorent. Ces fils du vent montés p

des papillons tout reluisans de soie et d'or s'élancent d'abord en ligne droite pendant trois quarts de mille, puis ils tournent graduellement, et décrivent, en courant, une courbe qui finit par les dérober à la vue. Ils se perdent pendant quelques secondes derrière le boulevard de tentes, de baraques et de maisons établies sur des roues qui couronnent la crête d'une colline. Ce moment est un siècle, — moment d'incertitude, moment terrible pour les joueurs, où, comme dans les anciennes tragédies, la scène la plus pathétique se passe derrière la toile! La profondeur du silence ne peut se comparer qu'à l'étendue de la foule; mais ce silence recouvre des tempêtes intérieures. Encore l'intérêt du Derby ne s'arrête-t-il point où s'arrête la vue, c'est-à-dire aux dernières collines qui se perdent couvertes de têtes dans un horizon nuageux. Toute l'Angleterre est à Epsom de cœur et de pensée; la brise des dunes porte au loin la grande nouvelle, et la moitié de Londres a déjà appris par le télégraphe que les chevaux courent. Ils ont disparu, ils vont revenir. Les voici! Cou contre cou, tête contre tête, naseaux contre naseaux, ils luttent entre eux de vitesse et de fureur. Oh! pour cette fois, c'est trop d'émotion, et les cris éclatent. « Bravo! c'est Dundee qui gagne! — Non, c'est Kettledram! » Les noms des deux chevaux qui tiennent la tête du groupe volent, se croisent au milieu des applaudissemens et des hourras, jusqu'à ce qu'ils aient atteint le *winning post*, — poteau vis-à-vis duquel s'élève la chaire du juge. Une foule exaltée s'élance alors de toutes parts, saute par-dessus les chaînes qui limitent le terrain des courses et se précipite vers l'extrémité du champ. Une machine qui ressemble de loin presque à un échafaud a déjà arboré le numéro du vainqueur. C'est Kettledram!

Cette nouvelle fut d'abord accueillie par un immense mouvement de surprise, car Kettledram, qui avait remporté le prix, avait été regardé avant la course par la majorité des *turfites* comme un adversaire assez peu redoutable. Je vis le *betting man* de notre réunion revenir avec une figure bouleversée. « Eh bien! s'écria-t-il, c'est le *mauvais* cheval qui a gagné, *the wrong horse!* » Je compris que ce cheval était mauvais en ce sens que le joueur avait oublié de parier pour lui. Il se remit bientôt de son émotion et ajouta : « Après tout je m'en console; *mon* cheval est arrivé le second, et il serait arrivé le premier, s'il ne s'était foulé le pied vers la fin de la course. » L'étonnement fit bientôt place à l'enthousiasme. Applaudissemens sur applaudissemens éclatèrent en l'honneur de Kettledram. Le vainqueur fut salué avec frénésie par ceux-là mêmes qu'il avait fait perdre, et qui, un quart d'heure auparavant, n'auraient point voulu hasarder un shilling en sa faveur. Ce que c'est pourtant que le succès! Un cheval qui gagne le Derby, fût-il placé très bas avant les

courses sur le marché des paris, devient tout à coup une célébrité, une puissance, un objet de vénération et une mine d'or pour le propriétaire. D'abord il recueille, pour la plus grande part, le produit des *stakes*, c'est-à-dire des cotisations payées d'avance par les divers candidats du turf, et dont la valeur nette s'élevait dans l'année présente (1861) à la somme de 6,225 livres sterl. Cette somme n'est encore rien, comparée à l'étendue et à l'importance des engagemens que le vainqueur du Derby obtient pour les autres courses de l'année. Sa réputation à elle seule est un capital. Tous les journaux anglais publient avec grand soin sa généalogie, son histoire, le nom du propriétaire, le nom de l'éleveur (*tra'ner*) et le nom du jockey. Son portrait (je parle du cheval) est gravé, photographié, peint à l'huile par les meilleurs artistes; ce portrait figure avec honneur dans le salon des *turfites*, dans le bureau des feuilles de sport, dans les clubs, et jusque dans certaines tavernes, où il fait pendant à l'image du duc de Wellington. Sa gloire s'escompte en billets de banque sur tous les marchés de l'Angleterre, et il est bien sûr d'être à l'avenir le favori dans toutes les *races* où il voudra bien se montrer.

Mes regards se tournèrent alors vers la multitude qui peuplait les plaines et les dunes d'Epsom : c'était un spectacle émouvant. Des volées de pigeons lancés dans l'air par mille personnes décrivaient des cercles au-dessus de l'océan des têtes, et, après avoir reconnu leur chemin, se précipitaient dans toutes les directions, emportant sous leur aile le nom du cheval victorieux. Ces innocens messagers ont été, dit-on, employés quelquefois à des usages illicites : ils ont communiqué à certains joueurs la nouvelle de la journée au moment où, le résultat n'étant point encore connu sur certains marchés, la fureur des paris continuait encore. Au même instant, toutes les mains se mettent en devoir de déballer les provisions; une formidable explosion de bouchons de vin de Champagne frappe l'air de tous les côtés et se mêle aux mille palpitations d'ailes. Deux questions ont fort occupé les Anglais et sont demeurées jusqu'ici sans réponse. — D'où viennent tout l'argent qui se joue et tout le vin qui se boit à Epsom un jour de *Derby race?* Quelques *sportsmen* ont évalué que près d'un million de livres sterling changeait de mains ce jour-là par suite des transactions aléatoires. — Quant au nombre de bouteilles de vin, il n'a point été calculé et ne le sera jamais : la liqueur d'Aï coule, ruisselle, pétille, mousse dans tous les verres : cette mousse est le symbole de la fortune du jour; elle monte, elle écume, elle déborde : qu'en reste-t-il? Parmi les convives, les uns boivent pour fêter leur victoire, les autres pour se consoler de leur défaite. Aucun signe extérieur ne trahit d'ailleurs

sur les visages les horribles inquiétudes de l'avenir et les sombres désillusions qui suivent toutes les courses de chevaux. Que de châteaux en Espagne évanouis! Et pourtant on n'en voit rien. L'Anglais ne remet guère au lendemain les affaires sérieuses; mais il y renvoie volontiers sa mauvaise humeur. Ceux qui avaient perdu leur argent n'avaient point perdu pour cela l'appétit; ils n'en attaquaient même qu'avec plus de fureur les *pigeon pies* (pâtés de pigeon) et les autres pyramides de viande froide que chaque voiture avait apportées avec elle. On mange en plein air, on mange dans les *booths* (tentes ou baraques), on mange dans le Grand-Stand, on mange partout. Au Grand-Stand, la magnifique salle des rafraîchissemens étalait toutes les splendeurs de la cuisine anglaise. Là se trouvaient réunis les patrons du turf, les membres de l'aristocratie britannique, et même des princes étrangers : j'y reconnus le duc de Cambridge, le comte de Flandre et le duc de Chartres.

Mon voisin d'omnibus, le chroniqueur du turf, était d'avis que ce Derby était un des plus animés, des plus bruyans et des plus joyeux qu'il eût jamais vus. « Il y manque pourtant, me dit-il, deux figures qui donnaient du relief à cette fête : c'étaient celles de Jerry et du baron Nicholson. Vous avez connu le baron Nicholson, qui faisait tous les soirs la caricature du grand-juge à *Cider Cellars*. Il tenait ici, durant le temps des courses, une baraque pour les rafraîchissemens! Sa fille, à laquelle il n'a guère laissé d'autre fortune, miss Nicholson, lui succède cette année et cherche à soutenir la réputation du *booth;* mais qui rendra aux habitués du Derby le gros ventre, le triple menton, la face joyeuse et mordante, les bons mots et la belle humeur du pauvre *chief justice?* Vous n'avez pu connaître Jerry : c'était un original qui affectait des airs de gentilhomme ruiné. Il portait un habit à la dernière mode, quoique le plus souvent déchiré, un chapeau à trois cornes et un lorgnon. Grâce à la liberté du Derby, il s'approchait des voitures de l'aristocratie et engageait familièrement la conversation avec les dames. On pouvait relever des erreurs dans sa grammaire; il n'en parlait pas moins avec une sorte de bon ton et une aisance fashionable. Comme il connaissait tous les membres de la noblesse anglaise, on le chargeait souvent de messages pour lord ou lady ***. Après avoir fait sa cour, il tendait la main pour recevoir une demi-couronne, dessinait un salut profond et majestueux, puis se retirait. » Ce mot, *la liberté du Derby*, demande peut-être une explication. Le Derby est le seul jour de l'année où l'Angleterre pratique une sorte d'entente cordiale entre toutes les classes de la société. On lui a donné sous ce rapport et avec raison le nom de *saturnales britanniques*. L'intérêt des courses, que tout le monde partage au même degré, éta-

blit un lien entre les grands et les petits. Ce jour-là, le lord parie sur un pied d'égalité contre son fermier, et la duchesse veut bien faire croire qu'elle est composée de chair et d'os comme cette grosse bourgeoise qui se pavane dans une voiture, et avec laquelle sa grâce daigne échanger des sourires. Les convenances anglaises, si impérieuses dans les autres temps, perdent tout à coup de leur rigidité. Je n'en citerai qu'un exemple : une calèche remplie de femmes stationnait dans notre enclos; ces femmes, qui s'étaient d'abord conduites avec une certaine modestie, laissèrent peu à peu tomber leur masque, fumèrent des cigares et s'enivrèrent de vin de Champagne. Un Anglais d'un caractère respectable osa monter un instant dans leur voiture et échanger avec elles quelques plaisanteries : on lui en fit des reproches; mais il se retrancha derrière la liberté du Derby.

Une dernière course, celle des *Burgh stakes*, venait de clore la journée. Il était six heures du soir, la foule commençait à s'écouler et la verdure reparaissait sur les hauteurs d'Epsom. C'est le moment où rôdent les gypsies et où de vieilles femmes fouillent chaque brin d'herbe pour ramasser les débris de la fête, quelquefois même l'argent qui a coulé entre les doigts des joueurs. Notre omnibus reprit le chemin de Londres. En sortant du champ des courses, nous fûmes assaillis par une grêle d'oranges : quelques-uns de mes compagnons commençaient à se fâcher; mais le vieux *turfite* leur apprit qu'autrefois on recevait très-souvent des pierres. Nous n'avions donc plus qu'à remercier notre étoile. Dans les voitures découvertes qui cherchaient comme nous leur chemin à travers la triple haie de véhicules, un grand nombre de *betting men* portaient à leur chapeau des figurines de bois : on me dit d'abord que c'était le signe de ceux qui avaient gagné; mais comme à ce compte il y aurait eu plus de gagnans que de parieurs, j'en conclus que beaucoup se décoraient de ce trophée pour dissimuler leur défaite. Le nombre des poupées de bois qui se vendent ce jour-là est incalculable. Après avoir roulé sur une longue route encombrée de toute espèce de chars et s'être arrêté plusieurs fois pour étancher la soif des voyageurs, notre omnibus atteignit enfin le pavé du pont de Londres. Ce qui frappe surtout un étranger dans cet immense *meeting* d'Epsom en allant et en revenant, c'est l'absence, du moins apparente, de toute autorité. La main de la police n'intervient que dans les cas extrêmes et seulement pour arrêter les voleurs ou pour protéger les individus. Ailleurs le gouvernement apprend au peuple comment il doit s'amuser : l'Anglais, lui, veut se divertir à sa manière et avec ses coudées franches.

Tel est le Derby, fête étrange, unique, libre manifestation d'un peuple libre, à laquelle on ne peut rien comparer dans nos fêtes

françaises. Nous avons bien, il est vrai, notre Longchamps et notre mardi-gras, sans compter nos courses de Chantilly et du bois de Boulogne : eh bien! le Derby est tout cela en même temps, une exhibition de modes, un carnaval et une course de chevaux. Seulement les Anglais appellent nos courses de Chantilly des *courses à la Watteau*, et il faut bien admettre qu'il y a entre elles et le Derby la différence d'une fête champêtre de Watteau à la fameuse kermesse de Rubens. Puis, et c'est ici surtout que peut se reconnaître le caractère pratique des Anglais, une grande affaire se joint ce jour-là, chez nos voisins, à l'attrait du plaisir. Sous la fête de Longchamps il n'y a qu'une frivolité, sous le mardi-gras il y a une folie, tandis que sous le Derby il y a une idée sérieuse, — le perfectionnement de la race chevaline, que les Anglais considèrent comme la couronne du règne animal.

Je me suis étendu sur la description du *Derby race*, parce que, à plus d'un point de vue, cette course résume toutes les autres; il y a pourtant un grand nombre de *meetings* célèbres dont il me faut indiquer en quelques traits le caractère. La même semaine a lieu à Epsom la fête des *oaks* (chênes), ainsi appelée du nom d'un domaine que possédait sur les lieux le comte de Derby. Ce jour est le jour des dames. Le grand prix se trouve disputé par des jumens de trois ans, et avant la course les ladies parient entre elles des douzaines de gants avec une ardeur incroyable. Viennent ensuite *Ascot races*; c'est le jour de l'aristocratie. Autrefois le souverain régnant se rendait à Ascot en grand cortége, et les femmes de la cour se promenaient, dans l'intervalle des courses, sur le champ clos. Aujourd'hui encore la reine y assiste. Ces courses, qui se célèbrent au milieu d'une société choisie, ont à la fois l'élégance d'un opéra en plein vent, la gaieté d'une foire et l'intérêt d'un *sport*. Sur une profonde rangée de voitures qui ont toutes les couleurs de l'arc-en-ciel s'étalent des toilettes splendides, des forêts de plumes, des robes de soie qui coûtent 20 ou 30 guinées, et qui se fanent comme une fleur avant la fin de la journée sous la poussière et le soleil. Autrefois l'empereur de Russie donnait un vase d'argent au vainqueur d'une des courses d'Ascot; mais la politique n'est point étrangère à l'histoire du *turf*, et, depuis la guerre de Crimée les bons rapports des deux pays s'étant rompus, ce vase a été remplacé par une coupe qui n'a plus rien à faire avec la cour de Saint-Pétersbourg. Cette fête de la *fashion* est encore célèbre par un autre trait de mœurs: la moitié des jeunes garçons et des jeunes filles de la campagne se marie dans les environs d'Ascot pendant la semaine qui précède le 2 juin de chaque année, et l'une des attentions les plus délicates que le nouveau marié puisse montrer envers sa femme est de la conduire

aux courses. Cet attrait est si irrésistible qu'il a vaincu, dit-on, plus d'une fois chez les jeunes paysannes les hésitations du cœur. Le 1er août se signale aussi dans le calendrier des courses; c'est le grand jour des *Goodwood races*, celui de la fameuse coupe qui excite à un si haut degré l'ambition des *turfites*. Si quelque chose pouvait réconcilier un étranger, et surtout un enfant de la révolution française, avec le droit d'aînesse, ce serait le magnifique parc du duc de Richmond, dont une des collines domine le terrain des courses, et qui s'étend à perte de vue sur un horizon d'une beauté ravissante. L'Angleterre perdrait à la division de ce domaine une des plus délicieuses promenades qui existent au monde.

La même société qui a assisté aux courses de Goodwood se rend volontiers à celles de Brighton, qui ont lieu le 7 août. Brighton, c'est Londres transporté au bord de la mer. Le théâtre des courses, qui se déroule sur les dunes et à deux pas de l'Océan, a vraiment un caractère de grandeur qui naît surtout de l'association des faits. Il existe une sorte d'harmonie, remarquée d'ailleurs par les poètes anglais, entre ces deux ouvrages de la nature, — le cheval et la mer. Byron, qui aimait l'un et l'autre, n'a-t-il point comparé l'écume des vagues à la crinière des coursiers? Vers la fin de la belle saison, le 18 septembre, le grand jour du Saint-Léger, *great Saint-Leger day*, attire d'un autre côté un vaste concours de *turfites*, de *betting men*, de fermiers et de curieux dans la ville de Doncaster. On y afflue de tous les points de l'Yorkshire, et le *railway* y entraîne même une grande partie de la population de Londres. C'est le carnaval du nord de l'Angleterre, qui tient à honneur de disputer au midi la palme du turf. Après le Derby, il n'est point de course dont la victoire soit plus recherchée. Le nom de cette fête ne se rapporte pas, comme on pourrait le croire, au jour de l'année. Saint Léger était un amateur du turf et un homme d'esprit dont on cite plus d'un mot heureux. Un jour qu'il paraissait devant une cour de justice, il se hâta de prononcer avec un air de hardiesse la formule ordinaire : « Je le jure! — Vous êtes bien prompt à prêter serment, fit observer le président du tribunal. — Je le crois bien, répondit l'autre, je suis le fils d'un juge. » Je n'en finirais pas, si je signalais tous les autres *meetings* plus ou moins importans qui commencent avec le printemps et qui se prolongent très avant dans l'automne.

Notre attention ne doit-elle pas maintenant se porter sur le héros de ces fêtes, sur le cheval? A plus d'un point de vue, le cheval anglais, surtout le cheval de course, est une création de l'industrie humaine. Il sera donc curieux d'étudier la manière dont la race s'est formée, les soins qu'on donne au jeune animal et la méthode selon laquelle on l'élève. Pour cela, il faut se transporter à Newmar-

ket, où l'on rencontre en même temps deux figures caractéristiques du turf, le *trainer* et le jockey.

II.

Je ne connais point en Angleterre de ville plus triste que Newmarket. Qu'on se figure une grande rue monotone à laquelle se rattachent par hasard quelques ruelles étroites et vagabondes qui vont se perdre on ne sait où dans la campagne. Un côté de cette grande rue, celui du nord, appartient au comté de Suffolk, tandis que le côté du midi se trouve sur le comté de Cambridge. En traversant la ville, je fus pourtant surpris de ne rencontrer nulle part autour de moi cette jeunesse oisive et déguenillée qui afflige les yeux du voyageur dans les endroits sans industrie et sans commerce. La raison du fait me fut expliquée : ici, les enfans, dès l'âge de huit ou dix ans, entrent dans les écuries, où ils trouvent du travail. Newmarket est la ville des chevaux. Il n'y a dans la grande rue qu'un seul souvenir historique, c'est le château en brique bâti par Charles II, et où il se rendait durant la saison des courses (1). Il n'y a qu'un édifice moderne, c'est la maison où se réunissent les membres du Jockey-Club. Là, ayant été introduit, à onze heures du soir, dans une salle longue, comfortable et bien éclairée au gaz, je rencontrai plusieurs notabilités du turf, le portrait d'un cheval célèbre dont j'ai oublié le nom, et une bibliothèque composée de deux ouvrages très volumineux, le *racing Calendar* (calendrier des courses), et le *general stud Book* (livre des haras). Newmarket vit sur les courses de chevaux et sur les diverses industries qui s'y rattachent. On n'y voit guère que des grooms, des jockeys, des dresseurs (*trainers*) et des *sportsmen*. Les *horse training establishments* (établissemens pour instruire les chevaux) s'y montrent plus nombreux et plus florissans que dans toute autre ville de l'Angleterre. Quelques grands seigneurs y entretiennent aussi des écuries considérables, qui sont de véritables palais. Ce qui se consomme de grain par semaine à Newmarket, non pour la nourriture des hommes, mais pour celle des chevaux, est formidable. La réputation et la prospérité de la ville tiennent pourtant, sous ce rapport, à une circonstance fortuite. Des genets d'Espagne étaient chargés à bord de la fameuse *Armada*, quand, les vaisseaux de cette flotte ayant fait naufrage, des chevaux se sauvèrent à la nage et abordèrent sur les côtes de Galloway. Quelques-uns d'entre eux furent, dit-on, amenés à New-

(1) Cette ancienne résidence royale est maintenant occupée par un *trainer* (éleveur de chevaux).

market, où, croisés avec des chevaux anglais, ils devinrent la souche d'une race et l'origine d'un commerce très étendu. La Grande-Bretagne fournit aujourd'hui des chevaux de course et des jockeys à toute l'Europe (1). On ne s'étonnera donc plus que le *horse training* (éducation des chevaux) soit pour la petite ville de Newmarket une source de profit très considérable, un grand nombre de ces créatures, les plus belles et les mieux dressées qu'on puisse trouver dans le monde, étant tous les jours exportées à des prix extravagans. La nature concourut d'ailleurs avec le hasard à faire la spécialité de l'endroit. Un *training-ground* (terrain pour les exercices équestres) s'étend à plus d'un mille et demi sur une montée douce et tapissée d'herbe, merveilleusement appropriée, disent les connaisseurs, pour tenir les chevaux dans le vent.

Deux motifs m'avaient conduit le 1er octobre 1861 à Newmarket. D'abord je désirais voir les courses, qui ont lieu six ou sept fois dans l'année, et qui ne ressemblent à aucune des autres courses de chevaux: ensuite je me proposais de visiter ces établissemens, uniques en Europe, où l'on développe les qualités naturelles du coursier anglais. J'étais accompagné du rédacteur en chef du *sporting life*, M. Feist, qui voulait bien me servir de guide et m'initier aux mystères du turf. Les *Newmarket races* ont lieu près de la ville, dans une bruyère (*heath*) qui s'étend sur une longueur de quatre milles, et qui ne présente d'abord à la vue qu'un océan d'herbe. Elles se distinguent de toutes les autres courses en ce qu'il ne faut point y chercher le plaisir ni le spectacle : c'est une affaire, rien de plus, rien de moins. Il n'y a là ni Grand-Stand couvert de têtes, ni tentes, ni baraques, ni théâtres en plein vent, ni gypsies, ni bateleurs. Les membres du Jockey-Club, auquel appartient le terrain des courses, ne les souffriraient pas, car le bruit d'une foire ou d'une fête détournerait l'attention du but de la journée, qui est tout sérieux : il s'agit d'essayer des chevaux et de parier. On peut même dire qu'il n'y a point de foule, car la plupart des assistans sont à cheval ou en voiture, et ils se trouvent comme perdus dans l'immensité de la plaine verte. Le seul centre de réunion est le *betting-ring*, cercle d'asphalte, défendu par un palissade de bois, où l'on paie 10 shillings pour entrer, et où se tiennent les *betting-men* avec la carte du jour (*racing card*), un crayon et un carnet à la main. Dans cette sorte de bourse en plein vent, l'agitation furieuse contraste avec le caractère paisible du reste de la scène. Autour du cercle des joueurs s'arrondit et se serre une ligne épaisse de voi-

(1) Les Anglais se demandent ce qu'on entend sur le terrain de nos courses par chevaux français; ces derniers sont tous d'origine britannique; ils ont été pour la plupart élevés en Angleterre et selon la méthode anglaise. On peut en dire autant des jockeys.

tures découvertes dont les occupans prennent un intérêt dans les chaudes transactions de la prochaine course. Sur une de ces voitures se distinguait une femme aux proportions masculines, aux cheveux coupés courts et à la tête couverte d'un chapeau rond. Cette amazone est bien connue à Newmarket, où elle ne manque aucun *meeting* et où elle parie sur les chevaux avec la hardiesse d'un *turfite* consommé. Trois petites maisons s'élèvent sur la bruyère plate, qui n'est bornée à l'horizon que par un massif d'arbres, et qui ressemble au champ de bataille de Waterloo. L'une est le bureau du télégraphe, qui transmet à Londres d'heure en heure les résultats du turf, l'autre le *weighing house*, où l'on pèse les jockeys; la dernière, située tout à l'extrémité du champ, c'est le *saddling house*, où l'on selle les chevaux pour la course. Je laissai mon compagnon, le rédacteur du *Sporting life*, dans son cabinet de travail, — une cabane de berger qu'il avait fait transporter sur la limite du champ, — et je me dirigeai vers la chaire du juge devant laquelle s'élevait sur un fond noir le *winning post*. Les courses se distinguent elles-mêmes par un certain caractère de simplicité. La police du turf se trouve représentée par le clerc des courses (*course-clerk*), gros homme de bonne mine, à la figure rouge, habillé de rouge et monté sur un cheval robuste. Il est assisté dans ses fonctions par les éclaireurs des courses, qui portent écrit sur leurs chapeaux *course clearers*, et qui sont armés d'un fouet dont les claquemens servent à écarter sans façon les importuns. Autour du champ clos, je pus voir à loisir les gentilshommes du turf, tous à cheval, et un grand nombre de jockeys montés sur de courts poneys. Les courses de Newmarket ont encore cela de particulier qu'elles changent plusieurs fois de terrain dans la journée, et la chaire du juge, au lieu d'être, comme ailleurs, un monument fixe, est une guérite mouvante qui se déplace avec le lieu de la scène. Dans ces conditions, tout se passe avec la froideur d'une expérience scientifique ou d'une opération commerciale. La vaste bruyère était bien tachetée çà et là de quelques riches équipages, parmi lesquels se remarquait celui de lady Stamford; mais les femmes elles-mêmes étaient venues pour voir et non pour être vues, car les voitures étaient fermées. Je profitai de l'intervalle de deux courses pour aller visiter le *Devil's dyke* (fossé du diable). Qu'est-ce que le *Devil's dyke?* C'est une excavation qui s'étend presque en ligne droite sur une longueur de sept milles, qui dans certains endroits a plus de cent pieds de largeur, et dont les bords sont relevés par des ouvrages de terre semblables aux remblais d'un chemin de fer. Ce fossé borne le terrain des courses, quoique de l'autre côté la plaine ou la bruyère recommence. On dirait un canal où l'eau est remplacée par l'herbe, qui

se courbe et se ride sous le souffle de la brise. Le *Devil's dyke* a fort intrigué les antiquaires. Les uns veulent que ce soit un ouvrage des Romains: d'autres le font remonter aux Bretons, avant le temps de César, tandis que d'autres encore l'attribuent à Uffa, le premier roi des Angles de l'est. Tout porte du moins à croire qu'il fut creusé pour marquer les limites d'une province militaire. L'obscurité qui enveloppe ce monument de l'industrie et de la persévérance humaines lui a sans doute valu son nom, car nos ancêtres rapportaient volontiers au diable les ouvrages dont ils ne pouvaient pénétrer l'origine.

Le lendemain, je consacrai mon temps à visiter les écuries qui font la gloire et la richesse de Newmarket. La ville venait d'éprouver une grande perte. Quelques mois auparavant était mort le duc de Bedford, qui, selon le langage des Anglais, était *sportsman* dans le cœur, et qui entretenait à Newmarket un des plus magnifiques établissemens de chevaux. Son fils, disent avec un soupir les amateurs de courses, n'hérite nullement des goûts du père pour le *turf*. En conséquence la riche collection d'animaux rares,— étalons, jumens, poulains, jeunes chevaux en voie d'instruction (*horses in training*), — formés avec tant de soin et de peine durant la moitié d'une vie d'homme, venait de se disperser sous le marteau du commissaire-priseur. La vente avait produit 7,736 livres sterling, et encore les connaisseurs affirment-ils que cette somme ne représente point le tiers des déboursés du feu duc. Dieu merci, Newmarket conserve un autre patron : je parle de lord Stamford, qui reste ferme comme une ancre sur le *turf* et protége ainsi la vieille métropole des chevaux. Là est pour ainsi dire son royaume. Dernièrement c'était le *birth day* (jour de naissance) de lady Stamford; toute la ville était en fête : de joyeuses volées de cloches proclamaient incessamment l'heureux anniversaire, et un peuple de jockeys s'asseyait à un splendide repas que leur fait servir tous les ans cette main libérale. Les écuries (*stables*) jouissent d'une réputation européenne : on y est difficilement admis; mais lord Stamford lui-même ayant bien voulu annoncer ma visite à son *trainer* (dresseur de chevaux), M. David Dawson, je pénétrai sans résistance dans ce sanctuaire du *sport*. Le *trainer* d'un grand seigneur anglais est lui-même un homme d'importance qui a tout un train de domestiques, une maison charmante, un salon orné avec la plus somptueuse élégance, et dont une femme en grande toilette fait délicatement les honneurs. Je fus d'abord conduit dans une cour enfermée par des bâtimens de brique avec deux ailes qui se relient à un édifice central surmonté d'un cadran d'horloge. Au milieu de la cour trônait, dans une loge monumentale, un énorme chien de Terre-Neuve,

Tout le long des bâtimens étaient des portes qui s'ouvrent au besoin pour laisser entrer ou sortir les chevaux. Chacun d'eux a sa chambre à coucher. C'est une cellule bien propre, bien éclairée, avec des murs soigneusement blanchis et recouverts de lames de fer, une crèche luisante comme du marbre et un lit de paille fraîche qu'on renouvelle tous les matins: ici l'on ne connaît point le fumier. Chacun de ces chevaux a son groom ou garçon de service pour faire sa toilette et pour veiller à tout. Cette toilette est très compliquée; elle exige un trousseau complet d'éponges, de peignes, de brosses, de serviettes et d'autres ustensiles qui rappellent le boudoir d'une femme du monde. Les chevaux sont en outre habillés de vêtemens de drap dont plus d'un pauvre de Londres aimerait à se couvrir. Les grooms, qui ont presque tous le même âge (douze ou treize ans) et qui présentent entre eux des traits de famille, couchent eux-mêmes dans les écuries sur des lits qu'on relève pendant la journée, et qui prennent alors la forme d'une commode. Je visitai successivement vingt-sept chevaux, sans compter ceux qui sont dans les prairies ou les haras, et qui s'élèvent au nombre de soixante-dix. Eh bien! chacun d'eux est relativement une fortune. Ils portent tous des noms connus ou fameux, ils ont figuré avec honneur dans les luttes du turf, et leur généalogie est sans tache. Presque tous ont du sang arabe dans les veines. Quelques-uns d'entre eux sont nés dans l'établissement, d'autres ont vu le jour dans l'Yorkshire, cette terre nourricière des chevaux, ou dans d'autres parties de la Grande-Bretagne; mais ils sont tous dressés uniquement pour la course. Je m'arrêtai devant une jument qui porte le nom de *Little Lady* (petite dame), et qui est la favorite de lady Stamford. Cette dernière prend plaisir à lui donner de sa propre main des pommes, des oranges, des gâteaux et d'autres friandises. Ce qui appela surtout mon attention, c'était l'amitié de cette jument pour un chat qu'elle s'amusait à caresser et à poser délicatement sur son dos avec la bouche. Ces sortes d'attachemens ne sont pas rares dans les écuries anglaises (1). On cite par exemple Chillaby, un cheval de course très féroce, qu'un seul groom osait approcher, et qui portait une affection très tendre à un agneau; il passait des heures à écarter les mouches qui tourmentaient son ami. Les chefs des écuries se gardent bien de contrarier ces inclinations. Les chevaux pur sang ressemblent, disent-ils, aux jolies femmes; ils ont leurs fantaisies, leurs caprices, qu'il faut respecter; cela les tient en belle humeur, les attache à leur cellule, et les rend plus dociles durant les longues heures de solitude et

(1) Un cheval devait figurer, il y a quelque temps, dans des courses qui ont lieu tout à l'extrémité du nord de l'Angleterre; le favori de ce cheval (c'est un chat que je veux dire) fut envoyé dans une corbeille par le chemin de fer.

d'oisiveté qu'ils passent loin du turf. C'est surtout le soir qu'il faut visiter les écuries de lord Stamford: à la lumière du gaz qui éclaire les formes légères et vaillantes de ces merveilleux coursiers, on dirait un château des contes arabes.

Il existe plusieurs autres établissemens du même genre, quoique moins somptueux, à Newmarket; mais, avant d'insister sur le caractère de ces écuries, ne convient-il pas de nous faire une idée nette de ce que les Anglais appellent cheval pur sang, *thorough bred*, ou cheval de course, *race horse?* Pour cela, j'aurai recours aux lumières d'un membre du Jockey-Club qui a passé sa vie à étudier pour son plaisir la question du turf. L'éducation du cheval anglais a été une œuvre lente, successive, méthodique; elle a commencé avec les anciens Bretons et se continue, réfléchissant de siècle en siècle les traits de la société qui se développe. Je ne m'attacherai d'ailleurs qu'au *race horse*. Ce dernier apparaît tard dans l'histoire; il y avait des courses en Angleterre avant qu'il n'y eût des chevaux de course. On admettait d'abord tous les chevaux qui montraient de la force et de la vitesse, sans trop avoir égard à leur naissance. Ce n'est guère qu'après la restauration qu'on voit se dégager une classe de coursiers entièrement consacrés au turf. Charles II, à l'exemple de Jacques Ier, de Henri VIII et de plusieurs autres rois ses prédécesseurs, avait porté son attention sur le perfectionnement de la race chevaline. Il avait même envoyé un des officiers de sa maison acheter au loin des jumens bien connues sous le nom de jumens royales, *royal mares*, et d'où descendent plus ou moins les modernes chevaux de course, *racers*. Cromwell lui-même avait laissé les débris d'un haras célèbre; son fameux Turc-Blanc, *White Turk*, figure avec honneur dans les annales du sport, et lorsque les royalistes firent main-basse sur les dépouilles du protecteur, ils trouvèrent cachée dans le caveau d'une église une jument de prix à laquelle on donna, par suite de cette circonstance, le nom de Cercueil, *Coffin Mare*. Il faut néanmoins arriver au commencement du dernier siècle pour trouver les véritables ancêtres dans la famille des chevaux pur sang. Un des plus anciens est le *Darley Arabian*, ainsi appelé parce qu'il appartenait à M. Darley et qu'il avait été élevé près d'Alep, dans le désert de Palmyre. Il eut des descendans illustres, parmi lesquels *Flying Childers*, dont l'histoire ressemble presque à une légende, tant on lui prête sur le turf des exploits héroïques. Plus de vingt années s'étaient écoulées depuis que M. Darley avait démontré la valeur du sang arabe, lorsque lord Godolphin acheta par hasard un cheval d'une forme singulière auquel on a donné le nom de *Godolphin Arabian*. Les *turfites* disputent pourtant encore sur une question : était-ce un arabe ou un barbe? Dans tous les cas, la car-

rière de ce cheval avait été romanesque et ne peut guère être comparée qu'à celle de Cosmopolite, un cheval du baron de Nivières, qui vient de gagner le prix aux dernières courses de Newmarket. Il avait porté le harnais en France, où il fut acheté. Présenté à lord Godolphin, il passa un temps considérable dans les haras de ce seigneur anglais avant que son mérite fût reconnu. Ainsi que le *Darley Arabian*, il devint le père d'une dynastie de coursiers mémorables et mourut en 1753, à l'âge de vingt-neuf ans.

Il sera maintenant aisé de répondre à cette question : qu'entend-on par un cheval pur sang, *thorough bred?* C'est un cheval dont on peut suivre la généalogie à travers plusieurs générations, et dont les ancêtres ont gagné leurs quartiers de noblesse sur le turf ou ont établi leur réputation dans les haras comme fondateurs d'une race de chevaux supérieurs. Ainsi que l'aristocratie anglaise, le cheval de course est d'origine étrangère. Il descend de sang arabe, barbe ou turc; mais les soins, l'éducation, le croisement avec la race des chevaux anglais ou écossais et aussi le climat de la Grande-Bretagne ont beaucoup augmenté sa valeur primitive (1). Il est devenu beaucoup plus grand que ses devanciers, plus long, plus léger, sans rien perdre pour cela de sa puissance musculaire. Toutes les fois qu'un cheval de course anglais a concouru avec les meilleurs chevaux arabes, il a invariablement remporté la victoire.

La pureté du sang étant la première qualité d'un *race horse*, on devine bien que les Anglais ont apporté une grande attention à la manière de peupler les haras. La plupart des grands seigneurs font reproduire la race des *thorough bred* dans leurs domaines. Il y a pourtant des établissemens spéciaux connus sous le nom de *breeding establishments* et dont la spéculation consiste à croiser les meilleurs chevaux de course. Ce n'est point à Newmarket qu'il faut chercher ces établissemens. Il en existe un que j'ai visité à Middle-Park, près d'Eltham. Des prairies ombragées çà et là de quelques grands arbres s'étendent sur une surface de 500 acres. Il y a quatre étalons pour cinquante jumens. Les étalons sont gardés chacun dans une écurie à part, tandis que les cavales errent en liberté dans des *paddocks*, enclos de verdure divisés par des haies ou des barrières, et sur lesquels s'élève une maison de bois pour la nuit. Ces jumens déliées se portent quelquefois entre elles des défis et se livrent sur le gazon de la vallée à des courses volontaires qui rappellent les beaux jours de leur émulation sur le turf. L'intérêt du chef de cet

(1) On a observé que des chevaux anglais transportés dans d'autres pays dégénéraient au bout de quelque temps. Voilà le fait : faut-il maintenant l'attribuer uniquement au climat? La vérité est, je crois, que le cheval de course, étant un produit artificiel, a besoin pour se soutenir à la même hauteur de la main du peuple qui l'a créé.

établissement, M. Blinkiron, est de se procurer à n'importe quel prix le *sang le plus fashionable*. Durant le dernier siècle, il n'y avait guère que la noblesse qui élevât des chevaux pour les courses; l'honneur de faire naître un favori contribuait alors beaucoup plus que le gain à l'entretien des haras. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi; à peu d'exceptions près, on élève des chevaux de course par spéculation. Il en résulte que la race s'est beaucoup étendue; on calcule qu'il se produit maintenant cinq fois plus de ces nobles animaux qu'il ne s'en produisait en 1762. L'art de les croiser a également fait des progrès; c'est aujourd'hui à la fois une industrie et une science, souvent même une science occulte, à laquelle les éleveurs, *breeders*, demandent volontiers la pierre philosophale. A travers beaucoup d'incertitude et d'obscurité, car il reste encore plus d'un mystère à pénétrer dans le *grand œuvre* de la nature, cette science s'appuie du moins sur un principe solide, la transmission des caractères par voie d'hérédité. On ne saurait croire, disent les éleveurs, ce qui coule dans le sang, surtout dans le sang des *thorough bred*. On voit souvent non-seulement les caractères extérieurs, tels que la couleur, la forme des membres et du sabot, mais aussi les goûts, les vices et certaines excentricités d'humeur, descendre et se prolonger de génération en génération. Les hommes de l'art connaissent si bien ces faits qu'ils rejettent avec une résolution inébranlable le sang d'où pourraient sortir des infirmités héréditaires, et qu'ils corrigent par des croisemens utiles les défauts d'un ordre moins important ou d'une disposition moins tenace. Le premier soin d'un établissement comme celui de Middle-Park est donc de choisir les animaux qui ont acquis de véritables titres à la distinction. Un cheval qui a vaincu dans un grand nombre de courses et qui a figuré avec honneur dans le champ d'Epsom est généralement considéré comme le plus digne de reproduire la race. Il y a pourtant des exceptions, et certains coursiers célèbres sur le turf n'ont obtenu aucun succès dans les haras. On peut, dans certains cas, découvrir la cause de ces espérances déçues : les chevaux les plus renommés arrivent souvent dans les *paddocks* épuisés par leurs exploits, et il faut plusieurs années de repos pour qu'ils recouvrent toute leur vigueur. C'est ainsi que, d'après les annales des haras anglais, un assez grand nombre de jumens et d'étalons célèbres n'ont donné naissance à leurs meilleurs poulains que quand ils étaient relativement avancés en âge.

A Middle-Park, les cavales, *brood-mares*, conçoivent, pour la plupart, au mois de janvier et passent les onze mois de leur grossesse dans les prairies. Un charmant spectacle est celui de la mère avec son poulain; je pris plaisir à les voir couchés l'un près de l'autre au

pied d'un grand arbre qui jetait de l'ombre sur l'herbe fine et veloutée. La mère, éventant son petit avec une queue soyeuse, l'oreille droite, l'œil inquiet jusque dans le repos, semblait prête à bondir comme un cerf au moindre bruit qui aurait pu menacer l'innocente créature. Quelques-uns de ces jeunes chevaux tettent encore; d'autres se passent déjà, comme disent les Anglais, des soins de leur *dame*. Ainsi que des enfans dans la cour d'une école, ces derniers se livrent à des jeux et essaient de bonne heure, en se poursuivant les uns les autres, leurs forces pour la course. Leur jolie tête intelligente, la grâce de leurs contours, l'élégance de leurs mouvemens, la symétrie de leurs formes raffinées, leur démarche aristocratique, tout trahit déjà chez eux une noble origine, et dans certains cas une vocation décidée pour le turf. Ou je me trompe fort, ou ces traits héréditaires du cheval pur sang ont beaucoup contribué à fortifier les idées des Anglais sur la hiérarchie de la naissance. Entre les *thorough bred* et les *half bred* (chevaux croisés), il y a, disent-ils eux-mêmes, la différence qui existe entre un homme et un *gentleman*, L'établissement de Middle-Park se compose en tout de plus de cent chevaux. Chaque année a lieu, au mois de juin, une vente publique de *yearlings* (poulains d'un an) qui se vendent déjà un prix considérable. L'un d'eux a été acheté en 1860 quinze cents livres sterling par le colonel Towneley.

Jusqu'ici, le poulain est un diamant brut; il faut maintenant le polir. Quand un jeune cheval pur sang a été reconnu propre pour le turf, on l'envoie à l'école, *training establishment*. Ce n'est point une petite affaire que de déterminer, sur l'apparence d'un poulain, les qualités qu'il peut avoir pour la course; les plus habiles s'y trompent souvent, et de telles erreurs deviennent dans certains cas la source des plus cruels mécomptes. Ce vainqueur en herbe du prochain Derby est en effet quelquefois la dernière espérance d'une noble maison, le dragon ailé sur le dos duquel un gentilhomme ruiné espère franchir l'abîme que les pertes du turf ont creusé dans sa fortune. Cette fois c'est le plus souvent vers Newmarket qu'on dirige le jeune élève. Ici s'ouvre pour lui une carrière toute nouvelle. Aux heures libres et oisives du haras succèdent tout à coup la sévère discipline de l'écurie, les soins minutieux de la toilette et bientôt le dur travail sur le champ de manœuvres. La plupart des *training establishments* sont de véritables industries; on y reçoit les chevaux en pension pour un prix convenu, et l'on se charge de les dresser à la course. Quelques amateurs qui entretiennent des institutions semblables à leurs propres frais n'ont pourtant point en vue le profit, mais l'honneur, — ou, comme ils disent, le ruban bleu du turf. Le baron de Rothschild par exemple donnerait volontiers

la valeur de trois Derbys pour en gagner un. Eh bien! le célèbre banquier, malgré de grands sacrifices, n'a pas été heureux jusqu'ici dans ses chevaux, tandis qu'un gentilhomme anglais qui figure depuis peu de temps dans le monde des courses et qui possède un haras relativement peu considérable, le colonel Towneley, a remporté deux années de suite un prix important à Epsom. Il y a donc autre chose que l'argent dans la question du turf; comme disent les *sportsmen*, il y a un tact. La plupart des bons *trainers*, qu'ils agissent pour leur propre compte ou qu'ils président aux écuries d'un grand seigneur, sont de véritables artistes en chevaux : ils font de la science pratique, de l'histoire naturelle en action. La spéculation n'exclut point chez eux l'enthousiasme. On cite à ce propos l'exemple d'un *trainer* qui avait été chargé d'instruire pour le Derby un cheval nommé Eleanor. A mesure que le grand jour de la lutte approchait, on s'aperçut que cet homme devenait inquiet et hagard. Il ne mangeait plus, ne dormait plus, et finit par tomber tout à fait malade. Comme il gardait le lit pour la première fois de sa vie, les parens du *trainer* ne doutèrent point qu'il ne touchât à ses derniers momens, et appelèrent le vicaire de la paroisse pour le consoler. Le moribond ne prêta aux discours du bon pasteur qu'une oreille distraite: il s'agitait sur son lit et gémissait comme un homme dont l'esprit est bouleversé. Enfin le pasteur lui dit : « Mon ami, n'avez-vous point quelque chose sur la conscience qui vous tourmente? S'il en est ainsi, je vous engage à me le confier. — Oui, reprit l'autre, j'ai quelque chose sur le cœur, et je le dirai, mais à vous seul. » Le pasteur se baissa vers la bouche du mourant, et celui-ci lui murmura dans l'oreille : « Eleanor est un cheval douteux. » Ce cheval douteux gagna néanmoins les deux grands prix, celui du Derby et celui des *Oaks*. A cette nouvelle, le *trainer* se releva guéri. Je n'affirmerai pas que tous les professeurs de chevaux poussent si loin le point d'honneur; mais il est certain qu'ils mettent autant d'amour-propre que d'intérêt dans les succès de leurs élèves.

Il y a différentes méthodes : quelques *trainers* choient les chevaux qu'ils instruisent, d'autres au contraire les traitent avec la plus grande sévérité; d'autres enfin, — et ce sont, je crois, les mieux inspirés, — n'ont point de règle fixe ni de parti-pris. Ils étudient le caractère de chaque cheval et adoptent le système qui leur paraît le mieux approprié à la nature du sujet. On peut pourtant dire qu'en général la vie d'un jeune cheval de course n'est point toute couleur de rose. Sur ce dos nerveux et irritable qui n'a porté jusqu'ici qu'un morceau de bois, connu sous le nom de *dumb jockey* (jockey muet), s'élance pour la première fois un jockey en chair et en os, dont le poids est léger, mais dont la main ferme et les genoux d'acier ap-

prennent tout d'abord au fier animal qu'il a trouvé un maître. On commence par le travail doux (*slow work*), après lequel vient le travail dur (*strong work*). Après avoir arpenté la plaine au petit galop, un beau matin, à l'heure où l'alouette secoue de ses ailes les fraîches gouttes de rosée, le jeune cheval sort pour prendre sa première sueur (*first sweat*). La longueur de ces sueurs ou courses forcées augmente avec les facultés de l'animal qui se développent. Dans la plupart de ces manœuvres, il a pour moniteur un autre cheval, car le *horse training* est fondé jusqu'à un certain point sur le système des écoles mutuelles. Pendant ce temps-là, la qualité et la quantité de la nourriture se trouvent, ainsi que la boisson, strictement mesurées d'après l'ordre des travaux. Si le cou ou les épaules du cheval sont trop chargés de chair, on couvre ces parties de chaudes couvertures pour les alléger par la transpiration. Grâce aux exercices et à ces soins assidus, l'animal acquiert peu à peu des muscles fermes comme de l'acier et une peau luisante, douce au toucher comme une main de femme. L'éducation du *trainer* a quelquefois métamorphosé certains chevaux à tel point que le propriétaire lui-même ne les reconnaissait plus. Ce n'est point seulement la forme extérieure qu'on cultive, c'est aussi l'énergie morale. La classe des *thorough bred*, me disait un *trainer*, se distingue surtout des autres chevaux par l'émulation et par une sorte de sentiment chevaleresque; sa principale force est dans la tête. Quand l'élève est assez avancé, il reçoit pour ainsi dire la dernière touche de l'artiste, et alors arrive sa première épreuve, *first trial*, qui a lieu devant un petit nombre de connaisseurs. Jusqu'ici, son éducation s'est faite en quelque sorte à la sourdine, car le plus grand mystère règne dans les écuries des *trainers* et s'étend sur toutes les manœuvres. Le moment est venu maintenant de le pousser dans le monde.

La plupart des jeunes chevaux qu'on destine au Derby figurent d'abord à Newmarket dans une course connue sous le nom des « deux mille guinées, » *two thousand*, et qui est comme la préface d'Epsom. Quelques *sportsmen* ont néanmoins pour méthode de ne point *éventer* leurs chevaux, et gardent sous le plus grand secret, pour l'événement majeur de l'année, un candidat redoutable, qui prend alors, dans le langage du turf, le nom de « cheval ténébreux, » *dark horse*. Un des plus prodigieux « chevaux volans (*flyers*) » dont s'honore la Grande-Bretagne était Éclipse, — ainsi appelé parce qu'il était venu au monde durant la grande éclipse de 1764. Il avait cinq ans quand il fut inscrit pour la première fois sur le programme d'une course. Cette dernière circonstance excita les soupçons et la curiosité. Lorsqu'il parut à Epsom le 3 mai 1769, il balaya tout devant lui. Il avait été élevé par le duc de Cumberland, et à la mort

du duc avait été vendu 77 guinées dans les bons. Tandis que le cheval eût encore figuré dans la lice, le colonel O'Kelly acheta pour 650 guinées une part de propriété dans les exploits de la future merveille, et plus tard il devint le seul maître de l'animal en payant en plus une somme de 1,100 guinées. A quelqu'un qui voulait ensuite le lui racheter, O'Kelly demanda 25,000 livres sterling comptant et une pension viagère de 500 livres par an de la même monnaie. Il n'y a plus aujourd'hui en Angleterre de cheval qui vaille des prix aussi fabuleux : quelques-uns représentent néanmoins des fortunes. En 1861 même, un cheval de course nommé Klarikof fut brûlé par accident dans un wagon de chemin de fer. Quelques jours avant le Derby, lord Saint-Vincent avait donné l'énorme somme de 500 guinées pour acheter moitié du cheval et moitié des engagemens. Klarikof n'était pourtant point encore un *flyer* de premier ordre.

Parmi les chevaux qui concourent pour le Derby, quelques-uns s'ensevelissent tout vivans dans leur triomphe. Ils avaient été élevés pour vaincre : ils ont vaincu, leur rôle est joué. D'autres sortent au contraire de cette rude épreuve déchirés, mais endurcis et comme trempés par le succès. La première année, ils ne figurent guère que dans les courses de Goodwood et de Saint-Léger, où ils ne répondent pas toujours aux chaudes espérances qu'ils ont fait naître. Si quelque chose ressemble aux incertitudes et aux déceptions de la vie humaine, c'est bien le turf : le vainqueur d'aujourd'hui devient plus d'une fois le vaincu de demain. Une foule de causes très légères contribuent à ces péripéties, qui se traduisent dans le monde du *sport* par d'énormes revirements de fortune. Je ne parlerai point ici des fraudes ni des pratiques criminelles qui peuvent altérer les chances du turf (1) ; mais il suffit souvent d'une pierre ou du moindre accident pour arrêter la course foudroyante du favori. J'admire ce mot d'un seigneur anglais qui, au moment où il voyait partir les chevaux sur lesquels il avait parié, s'écria : « Voici mes guinées qui prennent le mors aux dents : pourvu qu'elles ne fassent pas un écart ! » Le succès dépend aussi pour beaucoup du caractère des coursiers qui, ainsi que tous les *pur sang*, sont souvent capricieux et, comme on dit, journaliers. Les *turfites* citent par exemple un cheval nommé Indépendance qui fit plus d'une fois le désespoir des joueurs. Quand il était en belle humeur de courir, tout allait bien, et il éclairait devant lui le terrain avec la hardiesse d'un boulet lancé par la bouche d'un canon : mais quand

(1) La moindre drogue ou même un mors empoisonné, connu sous le nom de *painted bit*, a plus d'une fois paralysé l'ardeur des meilleurs chevaux.

au contraire il ne se sentait pas en veine, il bondissait et se dérobait à la lutte malgré les efforts de son jockey : dans le langage du turf, il trouvait bon de fermer boutique, *shut up*. Un autre coursier célèbre, Euphrate, avait aussi des excentricités curieuses qui ont fort occupé les *sportsmen*. Comme il avait été dressé de bonne heure au métier, l'expérience lui avait appris que, la veille d'une course, on soumet les chevaux dans les écuries à un régime et à un traitement particuliers. Cette sagacité, jointe à un tempérament très nerveux, le rendait alors inquiet, — ni plus ni moins qu'un général d'armée à la veille d'une grande bataille, — et lui faisait perdre ainsi une partie de ses forces. Le *trainer*, s'étant aperçu de la chose, jura bien d'éviter désormais avec soin tout ce qui pourrait éveiller les soupçons de l'ombrageux animal et le mettre sur la piste des événemens futurs (1). Il existe, d'un autre côté, une notable différence dans la manière dont ces acteurs conquièrent leur renommée : les uns paraissent tout d'abord sur le turf avec éclat et éclipsent tout autour d'eux; d'autres ne s'élèvent que par degrés et arrachent, comme disent les poètes du turf, leurs lauriers de la main du temps. Il y a deux ou trois années triomphait à Ascot un vieux cheval connu sous le nom de Fisherman, et qui est devenu, selon le langage des Anglais, une *institution* dans le monde des courses. Eh bien! les débuts de ce coursier célèbre avaient été malheureux; ce ne fut qu'après plusieurs défaites qu'il rompit la glace à Nottingham, où il gagna un prix désigné sous le nom de *trial stakes*. Depuis, il avait figuré dans cent quatorze courses et avait vaincu soixante-onze fois. Un jockey avait pris soin de lui quand il était dans les écuries de son ancien professeur (*trainer*), et chaque fois que le cheval le rencontrait sur le turf, il saluait cet ancien ami par un hennissement de joie. On se figure peut-être que, leur éducation étant terminée, les *race horses* n'ont plus rien à faire dans l'intervalle des courses; c'est une erreur : l'exercice (*drilling*) est pour eux, comme pour les soldats, une occupation de toute la vie.

Un bon cheval de course se maintient généralement avec honneur sur le turf jusqu'à sa sixième ou septième année. Après avoir disputé le prix dans de brillans tournois où il jouissait de toute l'indépendance de sa valeur, il concourt ensuite le plus souvent pour des *handicaps*. Voilà encore un mot qu'il nous faut expliquer. On donne le nom de *handicaps* à des courses où l'on cherche à égaliser entre les concurrens les chances de victoire. Un cheval dans toute

(1) Euphrate avait encore une autre habitude singulière, qui était de tirer la langue quand il était de belle humeur et qu'il se sentait en train. C'était un signe dont profitaient les habiles parieurs : l'animal les avertissait ainsi qu'ils pouvaient lâcher la bride à la spéculation.

la fleur de sa réputation ne se commet guère dans ces sortes d'épreuves: il lui faudrait porter sur le dos une charge trop lourde, — le poids de sa gloire qui se traduit dans ce cas par un poids de plomb (1). Imposer ainsi plus ou moins chaque cheval selon son âge, son mérite et ses hauts faits passés est une fonction délicate qui exige de la part de celui qui l'exerce des lumières et un talent spécial. L'homme le plus renommé maintenant en Angleterre pour ces sortes d'appréciations, ou, comme disent nos voisins, le plus grand *handicapper* est l'amiral Rous. Avec le temps commence d'ordinaire pour le *race horse*, surtout quand il a été victime d'accidens trop fréquens sur le turf, la période de décadence (2). Il descend alors aux courses de la campagne, dont le prix est une bagatelle. Voyez-vous ce fier coursier, autrefois entouré de tant d'hommages, suer et galoper dans une arène vulgaire pour gagner l'honneur d'être battu avec un fouet à manche d'argent! O sombre lendemain de la gloire! Si encore l'humiliation s'arrêtait là; mais sur cette pente rapide et glissante le héros de cent journées célèbres tombe encore quelquefois beaucoup plus bas. Je regardais un jour dans les rues de Londres un cheval de *cab* (voiture de place), qui affichait des airs de gentleman ruiné. Le cocher, en m'ouvrant la portière, me dit : « Vous allez avoir l'honneur d'être traîné par un des anciens *favoris* du Derby, » et il proclama avec emphase le nom du cheval que j'avais en effet vu figurer sur les annales du turf. Je crus d'abord que c'était une plaisanterie, et il se peut très bien que le *cabman* m'ait trompé; mais je me suis néanmoins assuré depuis qu'un assez grand nombre de chevaux qui tirent des voitures de louage sur le pavé de Londres sont d'anciennes illustrations des courses. Il n'en était point ainsi dans les commencemens, où la classe des *thorough bred* était très peu nombreuse; mais aujourd'hui que les ressources se sont fort étendues, on ne gagnerait rien à conserver tous les chevaux de course pour la reproduction. « Et puis, me disait un jockey, il en est pour les chevaux comme pour les hommes : les uns sont nés sous une bonne et les autres sous une mauvaise étoile. » Ceux qui sont nés sous un astre heureux terminent au contraire leurs jours dans un haras où ils deviennent les sultans d'un brillant sérail. Là, leurs nouveaux services sont enregistrés et estimés à l'égal des anciens. Quand ils viennent à mourir, — car le sort ne respecte aucune majesté sur la terre, — une notice nécrologique, sorte d'oraison funèbre, apprend au monde le triste événement. Je lisais, il y a quelque temps, dans un journal très sé-

(1) On donne à cette charge surérogatoire le nom de poids mort (*dead weight*) par opposition à la charge du jockey, qui est le poids vivant.

(2) Celui qu'on saluait naguère des noms les plus flatteurs est maintenant, d'après le langage du turf, une vis (*screw*), une *drogue* sur le marché.

rieux de *sport*, *Bell's Life in London*, les lignes suivantes : « Nous avons à annoncer la mort d'une célébrité, qui a eu lieu à Croft, près de Darlington, le samedi 20 du présent mois (avril). Elle avait été longtemps souffrante à cause d'un abcès qui l'avait presque réduite à l'état de squelette. Tout l'art de la médecine n'a pu arrêter les progrès de la fatale maladie. Alice Hawthorn (car c'est d'elle qu'il s'agit) avait vingt-trois ans. Ses succès appartiennent à l'histoire. Nous n'essaierons pas de la suivre dans sa longue et honorable carrière, mais on se souvient... » J'avais beau recueillir mes souvenirs; je ne connaissais en Angleterre, dans la littérature ni dans les arts, aucune célébrité du nom d'Alice Hawthorn : je me hâtai donc d'arriver à la conclusion de l'article qui me donna le nom de l'énigme. « On voit par cette impartiale biographie que la *vieille jument*, depuis sa carrière sur le turf jusqu'à celle dans les haras, s'est assuré une position éminente parmi les gloires de ce temps-ci. » Quel malheur que les chevaux ne sachent pas lire!

Avec le *trainer* et le *race horse*, celui qui contribue le plus au gain de ces grandes victoires du turf qui agitent si fort l'opinion publique chez nos voisins est le jockey. Dans le commencement des courses, cette spécialité n'existait guère, ou du moins n'était point si prédominante qu'aujourd'hui. Plusieurs grands seigneurs montaient eux-mêmes leurs chevaux. La reine Anne, cette froide personne, galopa plus d'une fois dans le champ clos aux courses de Doncaster. Une autre femme, la belle et audacieuse mistress Thornton, femme d'un colonel qui était chef du Jockey-Club et prince du saint-empire, parut très souvent dans les mêmes courses sur un cheval, la bride à la main, un fouet entre les dents et la taille prise dans une tunique couleur de peau de léopard, assez courte pour laisser voir la petitesse de son pied et la richesse de ses jupes brodées. A mesure pourtant que se forma une race spéciale de *thorough bred*, il fallut une race particulière d'hommes pour les gouverner sur le turf. Aujourd'hui quel *betting man* ignore que la science du cavalier est pour beaucoup dans les efforts et dans les chances heureuses du coursier qui dispute le prix? Aussi la valeur d'un cheval s'élève ou descend de plusieurs degrés sur le marché des paris en raison du jockey qui le monte. Quelques *sportsmen* se plaignent amèrement que la classe des jockeys ait perdu en qualité dans ces derniers temps ce qu'elle a gagné en nombre. Où trouver maintenant, disent-ils, un Buckle, un Samuel Chifney, un William Clift, un Scott, et surtout un Jem Robinson? Ce dernier, surnommé le prince des jockeys, était considéré, il y a quelques années, comme la *main la plus sûre* à laquelle on pût confier la fortune d'une course. En 1816, un fin et hardi spéculateur, le célèbre Crockford, qui tenait à Londres une maison de jeu, et qui était dans toute la fleur de sa pros-

périté, engagea les services de Jem Robinson, — alors un garçon de dix-sept ans, — pour le prochain Derby. Un *trainer*, dans les écuries duquel travaillait Jem, vit avec peine qu'on *débauchait* ainsi l'un de ses meilleurs élèves. Il s'en vengea en lui donnant à monter pour ce grand jour un cheval nommé Azor, qui semblait n'avoir aucune chance, car au même moment et dans les mêmes écuries florissait un autre cheval, *Student* (l'Étudiant), qui réunissait en sa faveur toutes les conjectures du turf. Jem Robinson se rendit sur le champ clos avec son insignifiante monture : on partit, et bientôt à sa grande surprise le jockey se trouva seul dans l'arène. Il se tourna sur la selle, et, regardant derrière lui, vit les autres chevaux et les autres jockeys qui le suivaient à distance. Ce regard, prompt comme l'éclair, avait suffi pour le convaincre qu'Azor, méprisé et méconnu, valait mieux que sa réputation. Il fit tant alors des pieds et des mains, du fouet et de l'éperon, qu'après une course à fond il poussa Azor triomphant devant la chaire du juge. Ce fut le premier et le dernier succès de ce cheval, qui a pourtant laissé un nom. Faut-il maintenant attribuer l'imprévu de cette victoire au talent du jockey ou à l'incertitude qui règne très souvent sur la valeur réelle ou accidentelle des coursiers engagés dans la lutte? Peut-être à l'une et à l'autre cause : toujours est-il qu'un bon jockey *fait sortir* d'un cheval à un moment donné tout ce que la nature y a mis et ce qu'un autre ne saurait point en tirer (1).

La plupart des jockeys ont commencé par être grooms dans les écuries d'un *trainer*. Ils ont dormi avec les chevaux dès l'âge le plus tendre, sauté sur le dos des chevaux dès qu'ils pouvaient se tenir, et galopé avec eux dans la plaine dès deux ou trois heures du matin. Leur apprentissage a été rude : ils ont subi le morne silence, la discipline austère, la subordination absolue, quelquefois même le système d'espionnage qui règne dans les *training establishments*. Cela ne les empêche pas d'ailleurs de boire ni de jurer comme des démons. Très peu d'entre eux ont reçu une véritable instruction : leur école est le manége. Quelques *trainers* anglais exercent néanmoins sur le personnel de leurs écuries une sorte de surveillance morale : l'un d'eux, qui vit dans le nord de l'Angleterre, se rend tous les dimanches à l'église, suivi de ses grooms et de ses jockeys, qui marchent en rang comme une armée de soldats. Entre eux, ils parlent

(1) Voici un autre exemple de la supériorité de certains jockeys : Chifney, voyant dans une course un jeune camarade qui, selon le langage du turf, prenait trop de libertés avec son cheval, lui dit : « Où vas-tu comme cela, mon garçon? Tiens-toi près de moi, et tu arriveras le second. » Le jeune jockey retira son cheval en arrière et le mit de front avec celui de Chifney. Il s'ensuivit une lutte durant laquelle l'avantage parut d'abord égal des deux côtés : mais à la fin le succès tourna comme Chifney l'avait prédit.

une sorte de jargon qui ne manque certes ni d'énergie ni de pittoresque. La plupart des jockeys sont frappés au moral et au physique d'un cachet tout particulier, dont l'empreinte augmente avec l'âge, et qui vient à la fois de la nature et de l'éducation. Leur taille dépasse rarement cinq pieds deux ou trois pouces anglais; mais ils ont autant de muscles et de nerfs que l'art peut en concentrer dans une si petite forme : je dis l'art, car ces Hercules en miniature doivent en grande partie leur force et leur légereté aux exercices qu'ils prennent, au régime diététique qu'ils suivent, et aux chaudes couvertures à l'aide desquelles ils provoquent des sueurs abondantes pour se délivrer d'un embonpoint nuisible. Quelques *sportsmen* se plaignent, il est vrai, du système actuel, qui soumet les jockeys dans la plupart des courses à un poids convenu. Ce système, disent-ils, tend à introduire sur le turf une race de Lilliputiens dont tout le mérite consiste dans l'impondérabilité. Les formes qu'on exige d'eux sont d'ailleurs calculées avec plus ou moins d'excès pour établir une sorte d'affinité entre l'homme et le cheval de course. Démonté, le jockey n'est plus que la moitié de lui-même; il devient même presque un être ridicule. Il faut le voir à cheval, et alors qui n'admire la grâce, l'élégance, la hardiesse et la résistance flexible de ces petits centaures? Il y a différentes méthodes ou, comme on dit, différens styles dans la manière de monter les *flyers*, ces coursiers ailés qui *boivent le vent*. Par exemple, certains jockeys pensent que, dans une course, il n'y a jamais de temps à perdre; d'autres au contraire, excellens juges du terrain et de la valeur de leurs adversaires, ne se pressent point au début : ils *tiennent la queue* jusqu'au moment où ils se glissent dans le groupe des chevaux qui courent, et finissent par tout dépasser en prenant un élan terrible. Il en est aussi qui ont l'art de diviser leur poids en changeant de position sur la selle, et qui, tout légers qu'ils sont, trouvent moyen de s'alléger encore de plusieurs livres. Parmi les jockeys, les uns ont reçu ces dons de la nature ou d'une sorte de science infuse; d'autres suivent en cela les traditions de leur père, qui était lui-même un jockey, ou celles des grandes écoles d'équitation, qui se continuent comme les écoles de musique ou de peinture.

Un assez grand nombre de jockeys sont mariés. Si j'en crois certains témoignages, ces petits hommes-chevaux, *horsemen*, ne plaisent point à demi : ou ils ne recueillent que la sympathie et la curiosité un peu dédaigneuses des femmes qui les regardent comme les joujous du turf, ou bien dans d'autres cas ils inspirent des passions fortes et romanesques. La plupart d'entre eux épousent néanmoins des filles de *trainer*. S'ils ont de la réputation, leur *engagement dans la vie* est annoncé par les journaux de *sport* comme on annonce le mariage des artistes ou des princes. Il y a des jockeys

pauvres et des jockeys riches: ces derniers ont même ce qu'on appellerait en France de la fortune. En traversant Newmarket, je remarquai dans la grande rue une des plus jolies maisons de la ville pour l'architecture et le bon goût des ornements: eh bien! cette maison avait été bâtie pour un jockey. Le riche et célèbre Crockford, dont j'ai déjà parlé, avait coutume de dire qu'on voyait plus d'argenterie sur la nappe de ses jockeys que sur sa propre table. En 1823, Robinson, ayant gagné dans la même année le Derby et le Saint-Leger, reçut d'un gentilhomme écossais à titre de cadeau la somme de mille livres sterling. Je connais un jockey qui est sorti d'une famille très pauvre : vers l'âge de huit ou dix ans, ses heureuses dispositions ayant été remarquées par un lord, il fut envoyé dans une école de charité; plus tard il entra dans les écuries de ce même seigneur, qui était un *sportsman*; aujourd'hui, selon le langage des Anglais, il *vaut* une ou deux mille livres sterling par an. Ce ne sont pas seulement les gages qu'il reçoit par année qui font le revenu net d'un jockey; il est rétribué en sus chaque fois qu'il monte un cheval pour la course, et reçoit le triple dès qu'il gagne le prix. Quelques grands seigneurs lui abandonnent même dans ce dernier cas la valeur de l'argent, se contentant de garder pour eux l'honneur. Comme les victoires ou les défaites du turf se trouvent placées en grande partie dans la main des jockeys, il est de l'intérêt des lords ou même des industriels du turf de payer libéralement ces importans auxiliaires. Nulle puissance dans le monde n'est plus exposée à la corruption ni plus entourée de toute sorte de brigues que celle de ces dompteurs de chevaux. Je ne veux point dire que leur conscience soit plus aisément séduite que celle des autres hommes; mais la plupart des riches *sportsmen* trouvent néanmoins prudent de la fortifier par un salaire élevé qui mette les jockeys à l'abri de la tentation. Dois-je lever un autre coin du voile? La bonne entente entre le maître et le jockey s'appuie généralement sur des motifs honorables : on les récompense bien pour stimuler leur émulation; mais, si j'en crois les annales secrètes du turf, cette générosité aurait quelquefois encouragé de coupables services. Je suppose un *turfite* de mauvaise foi, — et il s'en est malheureusement rencontré plus d'un dans le monde du *sport*, — il soutient à visage découvert sur le marché des paris le cheval qu'il doit faire courir en son nom dans le prochain *meeting;* mais en sous main il a des agens qui parient contre ce cheval en faveur d'autres héros de la course. Si la somme des paris *contre* dépasse de beaucoup la somme des paris *pour* son propre coursier, il a dès lors avantage à perdre. Dans ce cas, il donne le mot au jockey : « Tu ne vaincras pas cette fois-ci. » Le jockey se soumet avec peine à cet arrêt, car son amour-propre est en jeu; mais l'amour-propre cède trop souvent chez l'homme à de fortes consi-

dérations pécuniaires. C'est même un adage parmi les jockeys qu'il y a plus d'art à perdre habilement une course avec un bon cheval qu'à la gagner dans les mêmes conditions. Ces faits sont heureusement assez rares; autrement la noble institution du turf, comme disent nos voisins, ne tarderait point à tomber dans le mépris.

Il y a des jockeys qui se maintiennent sur le terrain des courses jusqu'à cinquante ans: la plupart d'entre eux néanmoins meurent ou se retirent avec l'âge mûr. En somme, la classe des jockeys ne vit pas longtemps: cela tient sans doute aux efforts désespérés qu'ils déploient sur le turf, au régime qu'ils suivent, et peut-être aux excès combinés avec certaines privations volontaires. Que font-ils cependant quand ils sont vieux? Quelques-uns deviennent *trainers*, d'autres utilisent leur argent dans des travaux agricoles, des fermes ou des entreprises de *sport* conduites sur une petite échelle. Tant qu'ils sont au service, la loi du turf leur interdit de se mêler dans les transactions aléatoires qui circulent sur le marché à propos des chevaux: mais je n'oserais point affirmer que tous se soumettent de bonne foi à cette défense, dont il est d'ailleurs facile d'apprécier la sagesse. « Le moyen de ne point se laisser un peu roussir, me disait l'un d'eux, quand on vit au milieu du feu! » Non loin de Newmarket, je rencontrai un autre jockey qui, devenu trop pesant, a dit adieu au turf, où il figurait avec honneur, et qui vit maintenant à la campagne, au milieu de sa famille, dans une jolie propriété. « C'est égal, ajoute-t-il, le repos me tue, et chaque fois que je vois un cheval de course, mon cœur bondit comme si j'entendais encore le signal : *Go!* Après tout, il faut se résigner, la vie ressemble au turf: voici déjà longtemps que j'ai laissé derrière moi le *starting post* (poteau du départ): Dieu veuille que j'arrive sur mes deux jambes et sans trop faiblir au *winning post* (poteau de la victoire)! » Cette dernière réflexion était évidemment inspirée par les idées religieuses qu'on retrouve plus ou moins en Angleterre, surtout à un certain âge, chez toutes les classes de la société.

On connaît maintenant la population active des courses: au turf se rattachent en outre une foule d'existences parasites. C'est à Londres que nous trouverons le foyer des spéculations et des conjectures qui s'exercent, souvent une année d'avance, sur les événemens qui se préparent à Newmarket. Ce foyer est *Tattersall's*.

III.

Tout le monde à Londres connaît Tattersall's, et pourtant il n'est guère d'endroit plus obscur ni plus difficile à découvrir pour un étranger. Vous pouvez passer cent fois devant le coin de Hyde-Park (*Hyde-Park corner*), laisser derrière vous la statue équestre

du duc de Wellington, entrer dans la rue où s'élève l'hôpital Saint-George (*Saint George's hospital*), et ne point remarquer néanmoins, tout près de ce dernier édifice, une sombre et triste allée avec une arcade. Eh bien! c'est par là qu'est notre chemin : au bout de cette ruelle, serrée entre les bâtimens de l'hospice et des constructions irrégulières, se trouve ce fameux établissement que des princes du sang, des évêques et toute l'aristocratie du turf ont souvent honoré de leur présence. Il fut fondé vers 1795 par Richard Tattersall, chef de la dynastie de ce nom, et qui avait été *training groom* (garçon chargé de dresser les chevaux) chez le duc de Kingston. Cette maison a deux spécialités bien distinctes : c'est un marché de chevaux de luxe et une sorte de bourse où se rassemblent les parieurs (*betting men*) qui jouent sur les courses. Le marché se tient dans une cour dont le centre est occupé par une espèce de temple à forme circulaire, avec des piliers de bois peint et une coupole, le tout surmonté du buste de George IV. Sous la coupole est la figure d'un renard assis qui semble personnifier le génie du lieu, je veux dire la ruse. Dans un coin de la cour s'élève le bureau du commissaire-priseur, le grand Tattersall lui-même, qui, armé d'un monstrueux marteau, frappe la clôture des enchères en s'écriant : *Sold* (vendu)! Tout le reste de cette aile des bâtimens est rempli par des écuries où passent les plus beaux chevaux du monde et par des salles où se trouvent des voitures de toutes les formes, également à vendre. Au-dessus de la porte cochère, je lus l'inscription suivante, qui me surprit par la grosseur des lettres : « Aucun cheval ne doit sortir d'ici sans être payé. » Vis-à-vis de cette cour, mais de l'autre côté de la ruelle, s'élève la chambre des souscriptions (*subscription room*), qui, par la forme de l'architecture et par la porte de chêne verni, ressemble assez bien à une chapelle de dissidens. C'est là que se réunit à certains jours et à certaines heures la confrérie des *bettors* (parieurs). Cette salle est haute, assez vaste, sobrement ornée : sur les murs, on voit les portraits gravés de quelques patrons du turf et aussi les portraits à l'huile des chevaux célèbres. Au centre se dresse une masse octogonale de bureaux ou de pupitres sur lesquels les membres du club enregistrent les paris ou liquident les comptes. De l'intérieur de la chambre des souscriptions (ainsi nommée parce qu'il faut payer 50 livres sterling par an pour y être admis), on descend par quelques marches de pierre dans un enclos qui doit être un ancien jardin. Là s'arrondit une pièce de gazon entourée d'un chemin circulaire de sable jaune. Ce cercle d'herbe est le fameux *betting ring* de Tattersall's : ce chemin de sable est une sorte de manége où l'on essaie les chevaux durant les jours de vente.

Il faut visiter Tattersall's par un temps chaud, *hot time*; je ne

parle point ici de la chaleur de l'été, je parle de l'ardeur des affaires. Cet établissement a en effet son thermomètre et son calendrier, qui se montrent tout à fait indépendans des observations du bureau des longitudes. C'est à la veille des grandes courses, de ces victoires qui exercent toutes les conjectures et agitent par des flux ou des reflux successifs la fortune du marché sur lequel se précipitent les paris, ou bien encore c'est à la suite de ces journées solennelles, le Derby, *Ascot races* ou le Saint-Léger, au moment où se règlent les comptes, que Tattersall's présente vraiment une physionomie extraordinaire. Les abords de la sombre arcade sont assiégés par une foule de voitures et d'équipages. Dans la ruelle (*lane*) qui conduit à la *suscription room*, vous rencontrez des figures et des costumes dont le prototype ne se voit guère ailleurs, excepté dans les courses ou dans les marchés de chevaux; ce sont des hommes taciturnes, aux traits durs, vêtus d'un pantalon gris américain très serré et quelquefois boutonné aux jambes, d'un gilet de même couleur, d'un rude paletot dans les poches duquel ils plongent profondément les deux mains, et d'un chapeau à larges bords qui leur donne l'air de quakers du turf : ils viennent plus ou moins de la campagne et ont presque tous un intérêt dans les haras, les écuries ou les établissemens des *trainers*. A côté d'eux se pressent les *botting men* de Londres, dont les uns se distinguent par un *turfy cut* (cachet du turf) très prononcé, tandis que d'autres ne se révèlent qu'à un œil exercé et par de légères excentricités de toilette; ces derniers portent en général une cravate bleue piquée de points blancs et fixée par une épingle d'or qui représente ou un fer à cheval ou une tête de renard. Ils aiment les joyaux et tiennent à étaler sur leur gilet une lourde garde de montre, tandis que leurs doigts sont revêtus d'anneaux avec des escarboucles.

Tous ces hommes constituent ce que les Anglais appellent des *outsiders* (gens qui se tiennent en dehors); ils ne sont point admis dans le cercle sacré; ils forment la plèbe de la congrégation. A mesure pourtant que s'élève la tempête du marché, le flot des affaires déborde pour ainsi dire jusqu'à eux. Ils participent alors avec fureur à la hausse ou à la baisse de ces valeurs imaginaires au fond desquelles il y a le nom d'un cheval et la chance plus ou moins douteuse d'une victoire sur le turf. Dans toute la longueur du passage, on n'entend que des conversations comme celle-ci : « Eh bien! quelles nouvelles de Rataplan? — Il est venu très *rapé* sur le marché. — Et le *Phœnix?* — Cet oiseau rare a perdu toutes ses plumes dans les mues de la popularité. — Et *Black Diamond?* — Excellent; il est à cinq contre deux. » Entrons maintenant dans le centre de cette agitation, — dans la *suscription room*, où figurèrent autrefois des princes du sang royal, où se rendent encore aujourd'hui des mem-

bres de l'aristocratie anglaise. Tattersall's est pourtant un terrain neutre sur lequel se rencontrent des conditions sociales très mêlées, et dont l'unique lien est la fièvre des paris, *betting fever*. Là se détachent en relief sur le fond orageux de la réunion deux figures bien tranchées, l'*elderly gentleman*, que nous appellerions en France le ci-devant jeune homme, avec un habit bleu à boutons d'or, et le *swell*. Ce dernier, qui porterait chez nous le nom de fat ou d'incroyable, se trouve le plus souvent attiré dans le cercle des joueurs, *betting ring*, par l'amour-propre. Trois choses posent un jeune homme dans le monde, une paire de favoris, un voyage sur le continent et un pari sur les chevaux. Il se fait alors présenter par un ami au cercle de Tattersall's, où, pourvu qu'il ait un nom honorable, il se trouve facilement admis. Le *swell* est généralement bien vu par les loups-cerviers de l'endroit, car ce lion est le plus souvent un agneau qu'il est aisé de dépouiller. L'ami se charge de *lui faire son livre*, ce livre ne sera jamais imprimé, comme on pense bien: mais il doit rapporter plus d'argent que les œuvres de Byron ou de Walter Scott. Faire un livre, en langage de Tattersall's, consiste à parier certaines sommes pour et contre certains chevaux, de manière que la balance se trouve dans tous les cas très favorable aux intérêts de l'auteur. Ce livre, tout couvert de signes et de caractères hiéroglyphiques, est ensuite remis entre les mains du jeune homme qui, n'étant point encore initié à l'écriture des adeptes, ne sait point trop ce que cela veut dire. Tout ce qu'il comprend après éclaircissemens, c'est que ces signes représentent des transactions, et qu'il gagnera 3 ou 4,000 livres sterling, si, comme il n'y a point lieu d'en douter, les chevaux qu'il a inscrits gagnent le prix de la course. Bientôt l'événement a lieu à Epsom ou ailleurs, et le plus souvent l'officieux ami avertit alors le *swell* que, contre toute attente, la chance a tourné; c'est maintenant 4 ou 500 livres sterling que doit le novice, et qu'il devra payer dans deux jours sous peine de *perdre son caractère* et de voir son nom affiché dans la salle comme celui d'un *defaulter*, délinquant. Les *betting men* qui passent pour des hommes sûrs obtiennent quelquefois un délai, ou, comme on dit, le temps de respirer, *breathing time*. Leur absence néanmoins donne toujours lieu dans la *suscription room* à de fâcheux commentaires. Quelques-uns profitent en effet de ce répit pour s'esquiver et pour passer la Manche. Je dois pourtant dire que ces faits sont rares : en général les parieurs, quoiqu'ils essuient souvent des pertes considérables, font honneur à leurs engagemens avec une bonne grâce et une dignité toutes britanniques. Ces mêmes hommes négligent quelquefois de payer leurs créanciers et leurs fournisseurs; mais il ne faut point oublier que les dettes du turf sont des dettes de jeu, des dettes d'honneur, et qu'elles doivent passer avant toutes les

autres. C'est ainsi que le duc d'York, le prince de Galles (plus tard George IV) et beaucoup d'autres grands seigneurs anglais, qui ont laissé des déficit énormes, n'ont jamais manqué d'acquitter sur-le-champ les paris qu'ils avaient contractés pour les courses.

L'origine de cette manie du *betting* a fort occupé les historiens du turf. D'abord elle est dans le caractère anglais : je rencontrai un jour deux enfans qui se disputaient sur la valeur relative de leur balle. L'un d'eux s'écria en fouillant dans sa poche : « Je parie six *pence* que la mienne rebondira plus haut que la tienne... » Il s'arrêta, car à son grand désappointement la poche était vide. « Eh bien! reprit-il résolûment, je parie ma casquette! » On parie de bonne heure et sur toute chose en Angleterre. Est-il dès lors surprenant que le turf, qui depuis longtemps attire à un si haut point l'attention des Anglais, ait donné lieu à des transactions aléatoires. Dans les commencemens, c'étaient des défis entre un cheval et un autre cheval. Plus tard les assistans prirent un intérêt dans ces sortes de conjectures et cherchèrent à désigner d'avance le vainqueur au milieu du groupe des concurrens. Cette ardeur de prédire et d'escompter les succès des chevaux de course se répandit ensuite dans la ville, jusqu'à ce que les ouvriers dans les ateliers, les enfans dans les écoles, les domestiques dans les cuisines, prissent l'habitude d'échanger des paris entre eux à la veille du Derby. Ce qu'il y a de nouveau, c'est la science et la méthode qui se sont introduites avec le temps dans cette forme de jeu. Les *turfites* recherchèrent naturellement les moyens de réduire leurs chances de perte, et de cette étude résulta un système qui est aujourd'hui connu sous le nom de *book making* (l'art de faire un livre.) Une autre chose également nouvelle est l'existence d'une classe d'hommes qui vit entièrement des paris du turf. Je range ces derniers parmi les parasites, et il me serait difficile de leur donner un autre nom. Qu'on n'aille pourtant pas croire que la vie du *bettor* soit une vie de désœuvrement : cet homme qui n'a rien à faire est très occupé. Il est sans cesse sur le qui-vive, ou, comme disent les Anglais, sur le *look out*. Son symbole est l'œil qui figure en tête d'un journal de *sport*, le *Bell's Life in London*, avec cette inscription : *Nunquam dormio*. Il assiste à toutes les courses, voyage d'une extrémité à l'autre de l'Angleterre, affronte toutes les températures et défie les brises sifflantes du nord-est dans les bruyères de Newmarket. Il a en outre des émissaires et des correspondans dont il contrôle les rapports avec la plus scrupuleuse attention. Sans cesse aux aguets, il recueille toutes les nouvelles du turf, consulte le *racing calendar* (calendrier des courses) et calcule toutes les chances. Entrez en conversation avec lui : il vous paraîtra peut-être étroit dans ses idées et très ignorant de ce qui intéresse les artistes ou les gens du monde; mais placez-le

sur son terrain, et vous apercevrez bien vite que cet homme a des connaissances très sûres sur beaucoup de points qui vous échappent. Il a surtout sondé tout un côté de la nature humaine; je n'affirme point que ce soit le côté le plus brillant et le plus honorable, mais du moins il a touché les profondeurs ténébreuses de nos petitesses et de nos misères. Son expérience est incommensurable, et s'il n'embrasse que sa spécialité, il la possède entièrement. Il sait par cœur le nom des chevaux qui ont couru depuis un demi-siècle, leur valeur relative sur l'échelle des distances, depuis un demi-mille jusqu'à trois ou quatre milles, et la manière dont les différens poids qu'on leur impose affecte la vitesse de chacun d'eux. Suivez-le maintenant sur le marché des paris : cet homme est toujours maître de lui au milieu des emportemens de la fortune. Son front marqué, si je puis m'exprimer ainsi, de rides mathématiques a l'impassibilité du sphinx. Avec toutes ces qualités et toutes ces connaissances pratiques, gagne-t-il plus souvent qu'un autre? Il est permis d'en douter. « Autrefois, me disait l'un d'eux, je pariais sans savoir et je gagnais; aujourd'hui je parie avec science et je perds..mais j'ai du moins la consolation d'être battu selon toutes les règles de l'art. » La vérité est qu'il y a sur le turf, comme dans tous les jeux de hasard, des chances qui déjouent toutes les combinaisons de l'esprit humain. Des *betting men* qui ne connaissent rien du *sport*, qui ne se soucient point des chevaux, ces futiles créatures dont ils attendent pourtant le gain de la journée, mais qui concentrent toute leur attention sur leur *livre*, ont très souvent plus de succès que les philosophes du métier.

Il y a des *betting men* dans toutes les classes de la société anglaise. Des pairs du royaume, des membres du parlement, souvent même des *ladies* cèdent à l'attrait que leur présente cette vie excitante de périls et d'espérances fallacieuses. Il est donc assez difficile de préciser un type. Je m'attacherai pourtant au *book maker*. Entre ce dernier et le *betting man* proprement dit, il existe une nuance qui tend du reste chaque jour à s'effacer. Le *bettor* parie pour un cheval, tandis que le *book maker* parie contre tous les chevaux qui doivent courir; or, comme parmi ceux-ci il n'y en a naturellement qu'un qui gagne, on comprend aisément que le *faiseur de livre* jouit d'un grand avantage. Le plus célèbre de tous était, il y a quelques années, un nommé Davis. Il avait été charpentier, et travaillait en cette qualité pour le lord-maire actuel de Londres, M. Cubitt. Quand il voulut quitter son état, il alla redemander ses outils à son maître. Celui-ci lui opposa le règlement de son entreprise de construction. Ce règlement voulait que l'ouvrier qui quittait le métier prévînt le maître quelque temps d'avance, ou bien, dans le cas contraire, qu'il abandonnât ses outils. « Eh bien! gar-

dez-les, s'écria Davis, vous en aurez plus tôt besoin que je n'en aurai besoin moi-même. » Il tint parole, et quelque temps après ce même Davis, surnommé le Leviathan des *book makers*, payait à un lord d'Angleterre la somme énorme de quarante mille livres sterling pour un seul pari. Les faiseurs de livres sont en quelque sorte les caissiers du turf; ils paient ceux qui gagnent avec l'argent de ceux qui ont perdu. On peut dès lors évaluer l'étendue de leurs ressources et de leurs transactions par les comptes qu'ils acquittent. Un témoin oculaire m'a dit avoir vu Davis, le lendemain des grandes courses, descendre sur le marché avec une redingote littéralement bourrée de billets de banque qu'il distribuait autour de lui comme des annonces à la main. Il fit une fortune considérable et acheta pour son père et sa mère un bien de 30,000 livres sterling. Il vit retiré à Brighton. Nul aujourd'hui ne saurait lui être comparé parmi les *book makers* de Londres; quelques-uns pourtant lui ressemblent par deux côtés: ils sont partis de très bas et sont arrivés très haut sur le chemin de la richesse. Il y en a qui ont poussé une voiture à bras dans les rues de la Cité. Ces fortunes-champignons, comme disent nos voisins, *mushroom fortunes*, qui se sont élevées en une nuit, Dieu sait dans quelle crypte et sur quel fumier, exercent une sorte de fascination irrésistible sur certaines natures aventureuses. Un ouvrier broyait des couleurs chez un marchand des environs de Londres, lorsqu'un beau matin il disparut de la boutique et ne rentra le soir que fort tard : c'était le jour du Derby. Le maître lui en fit des reproches et ajouta qu'il ne pouvait garder chez lui un ouvrier aussi indiscipliné. « Qu'à cela ne tienne! répondit l'autre : j'ai gagné aujourd'hui dans quelques heures plus que je ne gagne chez vous durant toute l'année. » Cette déclaration piqua la curiosité du maître qui, ayant tout appris, ne songea plus à blâmer son ouvrier, mais eut au contraire l'idée de s'associer avec lui pour trouver le chemin de cette Californie facile à atteindre. Tous les deux devinrent *book makers*.

Sans se contenter des gains du jeu, qui à la rigueur peuvent passer pour légitimes, en ce sens qu'ils sont tolérés par la loi, quelques *book makers* auraient, dit-on, fait fortune en ayant recours à des pratiques tout à fait condamnables. Je n'en signalerai qu'une : on les accuse d'avoir, dans certains cas, acheté le cheval qui réunissait le plus de chances, ou d'avoir agi par des raisons solides sur la volonté du propriétaire, pour que le nom de ce même cheval fût rayé, ou, comme on dit, *égratigné* du programme à la veille des courses. Cette pratique illicite, qui a même un nom en anglais, *milking* (traire), laissait par là entre les mains des *book makers* toutes les sommes qui avaient été pariées sur la tête du *favori*. On flétrit de l'épithète de *blacklegs* (jambes noires) les hommes qui se livrent

à de telles transactions ténébreuses: mais plusieurs se soucient peu de la couleur de leurs jambes aussi longtemps qu'elles peuvent les conduire à la fortune. Les *book makers* constituent entre eux une sorte de franc-maçonnerie dont les membres se reconnaissent à certains signes, à un langage particulier et souvent à un costume de convention. Il y a d'ailleurs dans la hiérarchie de ces confrères des nuances et des degrés innombrables. Les uns tiennent leur cour à Tattersall's ou dans d'autres lieux de réunion à la mode, tandis que les plébéiens du métier opèrent souvent en plein air. La loi défend en effet de parier dans les tavernes et dans les autres établissemens publics. S'il existe à Londres des *betting offices*, ces bureaux de paris ont un caractère tout à fait clandestin. Le commun des *book makers* trouve alors bon d'établir ses quartiers dans certaines rues où les petits *turfites* sont toujours sûrs de les trouver. Dernièrement la rue elle-même leur a été disputée. Une plainte fut portée devant les tribunaux contre certains *book makers* qui tenaient leurs séances quotidiennes dans *Bride lane*, une ruelle de Londres depuis longtemps célèbre pour les paris en plein vent, et où l'encombrement des *betting men* était tel que les enfans ne pouvaient plus frayer leur chemin pour aller à l'école. Ce procès fut remarquable par certains traits de mœurs. Toute la confrérie ou, pour mieux dire, toute la bohème du turf y assistait, et attendait avec inquiétude la décision du tribunal. Le juge reconnut hautement que, dans la libre Angleterre, tout le monde avait le droit de perdre son argent, s'il le jugeait agréable, en pariant sur les chevaux. Il nia seulement le droit d'intercepter la circulation publique. Cette dernière défense ne s'adressait pas plus aux *betting men* qu'aux prédicateurs en plein vent, aux faiseurs de cours publics et aux charlatans. Les affiliés se retirèrent, tristes d'avoir perdu leur cause, mais fiers d'avoir sauvé le principe. Ils en sont quittes pour se réunir maintenant un peu plus loin, parmi les ruines d'un ancien édifice. Ces hommes, dont la probité est contestable à certains égards, ont pourtant un point d'honneur tout spécial. Je me suis souvent étonné de la facilité avec laquelle les *bettors* confiaient leurs souverains ou même leurs *bank notes*, signes représentatifs des paris, à des mains parfaitement étrangères, à des hommes dont le domicile est souvent inconnu, dont le caractère n'est guère considéré, et qui pourraient si facilement disparaître. Eh bien! il est très rare que ces mêmes hommes se dérobent à leurs engagemens : l'escroquerie proprement dite constitue une exception aussi bien parmi les *book makers* de l'ordre le plus obscur que parmi les gens du monde. On dit à cela que cette honnêteté relative n'est souvent qu'un sentiment d'intérêt bien entendu. Ces faiseurs de livres perdraient à l'instant même toutes leurs pratiques et ne pourraient

plus continuer leur industrie, s'ils ne se maintraient irréprochables dans le cercle, d'ailleurs assez large, des transactions qu'autorise la loi du turf. A côté du *book maker*, dont les habitudes vulgaires sautent aux yeux, je dois placer comme contraste un faiseur de livre d'une tout autre école. Celui-ci mérite jusqu'à un certain point l'épithète de *respectable*, qui dans la bouche d'un Anglais a une signification bien profonde. J'ai vécu à Londres dans une maison dont un des appartemens était occupé par un *gentleman* d'une cinquantaine d'années, père d'une nombreuse famille. Cet homme était mystérieux, rangé, méthodique. Il faisait souvent des absences de quelques jours: sa femme et ses enfans disaient alors qu'il *voyageait*. Ce dernier terme donnait à entendre qu'il était commis-voyageur pour une maison de commerce, — profession très commune en Angleterre. Ses *bills* (notes de fournisseurs) étaient toujours acquittés avec la plus sévère exactitude, — circonstance qui, dans les idées des Anglais, ajoute beaucoup au caractère de *respectabilité*. J'appris plus tard que ce locataire modèle, qui recevait peu de monde et faisait peu de bruit, n'avait d'autre revenu ni d'autre industrie que de parier sur les courses, auxquelles il prenait, comme on dit, un grand intérêt. A quelque rang qu'ils appartiennent, les faiseurs de livres se distinguent d'ailleurs par une qualité générale : ce sont ce que les Anglais appellent des calculateurs *acérés*. Leur maxime favorite est qu'on devient commerçant, mais qu'on naît *betting man*.

Toute la science des paris reposant sur l'art de prévoir, les courses de chevaux ont en outre donné lieu à une autre classe d'hommes qu'on appelle *tipsters*. Faire un *tip*, c'est désigner d'avance le cheval qui devra remporter le prix. L'industrie de ces prophètes du turf consiste donc à diriger les spéculations des *bettors* par des notes ou des renseignemens plus ou moins secrets sur la valeur relative des coursiers engagés dans la lutte. Quelques-uns proposent leurs services par la voie des journaux, au moyen d'une annonce conçue à peu près dans ces termes : « Calchas, cédant au désir de plusieurs membres du Jockey-Club et d'un très grand nombre de notabilités du turf, a l'honneur de prévenir le public qu'il peut prédire à coup sûr le vainqueur dans dix courses sur douze. Songez à cela, et ne perdez point l'occasion de faire une fortune! Ses invaluables *tips* pour le Derby, l'*Ascot cup* et le Saint-Léger sont maintenant prêts et défient toute incertitude. Prix : 2 guinées par an: pour chaque événement, 1 shilling, que l'on peut adresser en timbres-poste à son domicile, rue, etc. » D'autres, qui ont fondé leur clientèle, n'ont pas besoin de recourir à ces moyens toujours douteux de publicité. Ils ont leurs patrons dans l'aristocratie ou dans la classe moyenne, qu'ils visitent régulièrement et auxquels ils communiquent pour un

prix convenu les lumières de leur expérience. Malheureusement le don de seconde vue est aussi rare sur le turf que dans les séances magnétiques, et, malgré toutes les mains qui promettent de lever le voile de l'avenir, la plus profonde obscurité règne jusqu'au dernier moment sur les résultats futurs d'une course de chevaux. A l'exemple des anciennes sibylles, quelques-uns des faiseurs de *tips* rédigent leurs oracles en vers, sans doute pour ajouter au sens ambigu de leur langage cabalistique. Quand on regarde au peu de portée qu'ont en général ces pronostics, on s'étonne que les augures puissent se rencontrer sans rire sur le turf; mais l'homme ne rit point de ce qui le fait vivre, et beaucoup de gens en Angleterre n'ont pas d'autre moyen d'existence. Après l'événement, tout le monde veut avoir prédit juste : les devins publient alors dans les journaux de *sport* une partie de leur *tip*, et comme ils ont dit du bien de plusieurs chevaux, ils font imprimer naturellement les lignes par lesquelles ils reconnaissaient d'avance les rares qualités du vainqueur. Cette annonce est suivie d'une conclusion invariable : « *Sportsmen*, montrez-vous généreux! » Les *tipsters* attendent en effet, outre leurs gages, une récompense de la part des *betting men* qu'ils sont censés avoir mis sur la piste du coursier couronné par le succès. Qu'est-ce d'ailleurs qu'un cadeau de deux ou trois souverains pour celui qui vient de gagner des paris considérables? Une seule question m'arrête : si ces sorciers du turf ont des lumières si sûres, je me demande pourquoi ils les communiquent aux autres, au lieu de les garder pour eux-mêmes? Dans cette foule obscure des agens qui font métier de prédire l'avenir des courses, il ne faut point confondre les rédacteurs qui hasardent le même genre de conjectures dans les journaux. Ces derniers sont dirigés dans leurs prévisions par des données plus ou moins savantes, et pourtant combien de fois ne se trompent-ils point! Cette année surtout le turf a été fertile en surprises. La plupart des grands prix ont été gagnés par ce que les *sportsmen* appellent des *outsiders*, chevaux sur lesquels on ne comptait nullement. On m'assure que le propriétaire d'un des vainqueurs a perdu 500 livres sterling : il avait lui-même si peu de confiance dans son cheval qu'il avait parié pour différentes sommes sur les autres chevaux de la course.

Nul fait ne démontre mieux, je crois, la hauteur à laquelle s'est élevée chez nos voisins l'institution si populaire des courses que le grand nombre de journaux qui se rattachent au turf. D'abord toutes les feuilles politiques ont une ou plusieurs colonnes réservées presque tous les jours aux nouvelles du *sport*, *sporting intelligence*. En outre il existe à Londres et dans les provinces une foule de journaux spéciaux qui tiennent au courant de tout ce qui se passe

dans les haras, les écuries, le *betting market* (marché des paris) et les différens *jockeys clubs*. Quelques-uns de ces journaux s'occupent uniquement du monde du *sport*; d'autres, comme *Bell's Life in London*, jettent en même temps un regard sommaire sur les affaires politiques du moment. Le *Bell's Life* a les proportions et, dans son genre, l'autorité du *Times*. Il est curieux de voir, dans ce cas, l'espèce d'intérêt qu'il prend aux grands événemens qui agitent l'Angleterre et l'Europe. La moindre course de chevaux occupe dans ses colonnes plus de place que les débats de la chambre des communes. Après tout, ces proportions représentent exactement les idées de certains *sportsmen* sur l'importance relative des événemens du turf et des événemens de l'histoire contemporaine. Que leur parlez-vous de l'entrée de Garibaldi à Naples! Kettledram a gagné le Derby, voilà pour eux la grande victoire du jour. Lord Palmerston ou le comte Derby se retire du ministère; qu'est-ce cela? « M. Ten Broek se retire du turf à la suite de lourdes pertes d'argent, » à la bonne heure, voilà une nouvelle! Quelques-uns de ces vétérans de l'ancienne école verraient avec moins de peine décroître la prospérité des fabriques ou des colonies anglaises qu'ils ne verraient tomber en d'autres mains la couronne du turf. Pour éviter cette calamité nationale, ils sont prêts à tous les sacrifices. Je ne parle point, bien entendu, de certains lords intelligens qui mènent de front les affaires de *sport* et les affaires de l'état; je n'ai en vue qu'une exception, mais bien réelle et bien tenace dans ses goûts. Après le nombre, un autre fait, non moins remarquable, est l'énorme publicité dont jouissent en Angleterre certains journaux entièrement dévoués à la spécialité qui nous occupe. J'ignore s'il existe en France un journal de courses; mais dans tous les cas je parierais bien que ce journal compte peu d'abonnés. Eh bien! en Angleterre, le *Sporting Life*, dirigé avec beaucoup de talent par M. Dorling, fils du propriétaire du Grand-Stand à Epsom, se tire en moyenne à soixante mille numéros. Outre les journaux, il se publie des *magazines* et toute une littérature de *sport*. A cette littérature, qui se recommande par des ouvrages remarquables, dois-je rattacher une branche inférieure, mais vivace et toujours verdoyante? Je veux parler des chansons que les ménestrels colportent dans les courses, surtout dans les courses du nord de l'Angleterre, et qu'ils hurlent en s'accompagnant d'un instrument de musique. Ces chansons, comme on peut s'y attendre, sont rudes et grossières. Au point de vue de l'art, elles n'ont guère de valeur; mais elles conservent le souvenir de plusieurs événemens du turf et ne sont point étrangères à l'histoire des mœurs. Sous ces deux rapports, elles ont offert assez de valeur à un Anglais pour qu'il se donnât la peine de les recueillir. Ceux qui

seraient curieux de connaître ces naïfs monumens de la verve populaire doivent consulter *Ritson's Poetic Garland.*

A la queue des existences excentriques et bizarres qu'on trouve greffées sur le turf, je ne dois pas oublier le *tràmp*. Le *tramp* est une *institution* sociale de la vieille Angleterre, — une institution, je l'avoue, qu'elle verrait tomber sans peine, mais qui menace au contraire de s'accroître. On donne le nom de *tramps* à une classe d'hommes indéterminée qui vit plus ou moins à l'état de vagabondage. Le gouvernement anglais a publié dans le *Blue book* de 1848 un rapport très intéressant sur la vie, les mœurs et même sur l'organisation de ces bohémiens anglais. On évalue leur nombre à plus de soixante-cinq mille. Combien sur cette quantité suivent les courses de chevaux? C'est une proportion qu'il serait difficile d'établir. On peut cependant se faire une idée de leur prédilection pour le turf en voyant la multitude en haillons qui couvre les dunes d'Epsom durant la nuit qui précède le Derby. Il serait dangereux de s'aventurer alors dans leur royaume ténébreux sans l'assistance d'un sergent de police. La sombre bruyère présente pourtant au loin un spectacle unique avec ses hauteurs couronnées de feux de bivacs. Chacun de ces feux, alimenté par des ronces sèches et des broussailles, est entouré d'une vingtaine de *night tramps* (vagabonds de nuit), hommes et femmes, dont les uns sont étendus par terre et ont l'air de sommeiller, tandis que les autres, assis sur l'herbe, présentent à la flamme leurs traits durs, leurs visages bronzés et leur contenance taciturne. On dirait, suivant la réflexion du sergent qui m'accompagnait, il y a deux ans, dans cette ronde de nuit, que les derniers ont contracté l'habitude de dormir tout éveillés. Il ne faut point confondre ces groupes de *tramps* avec les groupes de *gypsies* qui ont aussi leurs feux et qui ont planté dans différens quartiers leur ville de tentes. Aucune alliance réelle n'existe entre le noble sang de Pharaon et celui des *Indiens blancs*, — comme on appelle quelquefois les vagabonds anglais. Tout le monde pourtant ne couche point à la belle ou à la vilaine étoile. Il y a des hangars construits en planches sous le toit desquels se rassemble l'aristocratie des *tramps*. Quelques-unes de ces baraques portent même le nom prétentieux d'hôtels. Voici par exemple l'*Irish hotel* (hôtel Irlandais), dans lequel les voyageurs, hommes, femmes, enfans, couchent pêle-mêle, formant un inextricable monceau de têtes, de bras et de jambes étendus dans toutes les directions. Ces hangars servent de dortoirs pour les hommes pendant la nuit et d'écuries pendant le jour pour les chevaux. Vous rencontrez de plus les baraques des rafraîchissemens (*booths*), dans lesquelles certains habitués se tiennent attablés toute la nuit, tandis que d'autres dorment bruyamment sur les ton-

neaux, sur les bancs et jusque sous les tables. Quelques maîtres de cabarets en plein vent ont toutes les peines du monde, à l'époque des courses d'Epsom, à se débarrasser de leurs pratiques durant la nuit. L'un d'eux, qui avait besoin de fermer boutique vers deux heures du matin, avertit les traînards qu'ils eussent à se retirer. Il se trouvait parmi eux un vigoureux gaillard, connu sous le nom de *roi des tramps*, qui refusa net d'obéir. Le maître du *booth*, qui était lui-même un Anglais robuste, lui jeta tout un seau d'eau à la tête, et, profitant de l'état de stupeur dans lequel se trouvait l'autre à la suite de cette aspersion, il le poussa violemment dehors par les épaules. Le *roi des tramps* fit entendre des menaces terribles; en effet, avant la fin des courses, la baraque était détruite par les flammes. Cet acte sauvage ne rétablit pourtant point auprès de ses confrères la réputation du *roi;* il avait reçu un affront dont il ne se releva point, et, la nuit même où la baraque prenait feu, sa majesté vagabonde était brûlée en effigie sur les dunes. Évidemment toute cette population nomade est attirée à Epsom pour un but; quel est ce but? D'abord elle vient voir les courses, car elle professe la plus grande estime pour le noble art de *horsemanship* (équitation); ensuite elle cherche sous toutes les formes à ramasser quelques sous. Parmi les *tramps*, les uns vendent toute sorte de choses, telles que des nez de carton et de faux favoris pour ceux qui veulent se déguiser pendant la fête; d'autres chantent, d'autres mendient. Nous rencontrâmes avec le sergent de police sur la bruyère un homme qui faisait semblant d'avoir perdu la vue et de se faire conduire par son chien. « Ah çà! l'homme, lui dit le sergent, vous n'êtes point du tout aveugle. — Il est vrai, reprit l'autre, ouvrant tout à fait les yeux, comme s'il avait reconnu au ton impératif de son interlocuteur qu'il était inutile de feindre; mais ce n'est point tout que de songer au présent, vous savez qu'il faut aussi prévoir l'avenir. Je me fais plus vieux tous les jours, et je puis bien perdre la vue dans quelques années d'ici : c'est un accident contre lequel je prends mes précautions en apprenant à mon chien à me conduire. Les chiens d'aveugle sont d'ailleurs très recherchés depuis quelque temps, et, s'il ne sert point pour moi, il servira pour un autre. » On peut par là se faire une idée de tous les artifices auxquels a recours le *tramp* sur le terrain des courses pour se procurer des moyens de vivre.

L'institution du turf manquerait en Angleterre d'un couronnement nécessaire, s'il ne s'y superposait une assemblée d'hommes qui fassent autorité en matière de *sport* et qui jouissent d'une haute situation dans le monde. Il y a bien, comme nous l'avons vu, Tattersall's qui imprime le ton aux transactions d'argent; mais il fallait en outre un conseil qui eût la haute main sur le gouvernement des courses. Ce

conseil existe, c'est le Jockey-Club. Il représente en quelque sorte la chambre des communes dans la constitution du *sport* : de son sein émanent les motions d'ordre, les lois et les réformes qui intéressent le monde des amateurs de chevaux. Cette assemblée est en même temps un tribunal, une sorte de grand sanhédrin auquel on défère toutes les disputes qui peuvent s'élever sur le turf; ses jugements sont sans appel. Le Jockey-Club se compose de soixante *nobles* et *gentlemen* dont le caractère est honoré. Ce tribunal a eu quelquefois à juger des fraudes commises dans les courses : il serait trop long de s'étendre sur ce côté de la question; mais il est un fait que je ne saurais passer sous silence, tant il souleva de bruit en Angleterre. Aux courses d'Epsom, en 1844, un cheval faussement désigné sous le nom de *Running-Rain* (la pluie qui court) gagna le grand prix du Derby. Après une enquête, il fut reconnu qu'il y avait eu substitution de personne : le faux *Running-Rain* n'était autre qu'un nommé Maccabeus, un cheval de quatre ans qu'on avait peint pour la circonstance, et qui, ayant une année de plus que les autres chevaux légalement engagés dans la course, se trouvait posséder sur eux un grand avantage. Cet intrigant ayant été démasqué, le prix fut conféré, d'après la décision du Jockey-Club, au coursier qui était arrivé le second. Ainsi, pour cette fois du moins, le crime fut puni et l'innocence récompensée sur le turf.

L'institution des courses est, on l'a vu, mêlée de bien et de mal en Angleterre. Il serait inutile d'insister sur le côté immoral des transactions du turf, et je laisserai volontiers à d'autres le plaisir des déclamations faciles. Ce n'est pas aux Anglais qu'on apprendra la fragilité ou le caractère douteux de ces fortunes suspendues au galop d'un cheval. Ils connaissent en outre et déplorent tous les jours les dangers qu'entraîne la fureur croissante des paris, les inconvéniens qui en résultent pour le commerce et les perturbations que ces pertes de jeu introduisent sous le toit domestique. Ce n'est point eux non plus qui couperont une branche de divertissement entée sur l'amour-propre national par la seule raison que cette branche est chargée de parasites. Les Anglais ne s'attachent guère qu'aux résultats généraux; beaucoup de grandes et belles choses dans leurs institutions s'appuient, ils le reconnaissent eux-mêmes, sur une infinité de détails contestables ou décidément mauvais. Que leur importe? Logiciens d'action, ils vont droit au but qu'ils se proposent d'atteindre; aucune objection ne les ébranle, et ils laissent volontiers au temps le soin de déraciner le mal ou d'en réprimer les excès. Ils ont ambitionné la palme dans les jeux isthmiens; aucun sacrifice ne leur a coûté pour la conquérir, et ils ne reculeront pour la conserver devant aucune des conséquences fâcheuses

qui peuvent se rattacher aux usages du turf. S'étant dit un jour : « Ayons les plus beaux chevaux du monde! » les Anglais ont cherché à stimuler par tous les moyens le goût des courses. Sans aimer le jeu ni l'agiotage, ils les acceptent comme des auxiliaires regrettables, mais puissans, qui entretiennent dans certaines classes de la société le feu sacré du *sport*. Leur principe est qu'on ne fait rien de bon sans enthousiasme, et dans la Grande-Bretagne la question d'argent ne se montre point étrangère aux excitations de la fantaisie. Ne se cache-t-il point d'ailleurs dans le turf un intérêt sérieux? Des personnes se demandent si les courses de chevaux sont réellement utiles à l'agriculture ou à l'industrie, et quelques-unes d'entre elles inclinent à penser que ces bêtes de parade ne servent qu'aux plaisirs de riches amateurs. Cette opinion ne résiste point en Angleterre au contrôle des faits. Le *race horse* constitue ce que les Anglais appellent un *standard*, c'est-à-dire un type, un idéal qui maintient le reste de la race chevaline à une hauteur respectable. Pourquoi rejetterais-je une comparaison qui m'a été faite plus d'une fois par des *turfites?* Les grands écrivains d'un pays, disent-ils, ne représentent point toujours la supériorité du pays lui-même; ce sont, si l'on veut, des esprits de luxe, des esprits d'élite : qui oserait pourtant nier qu'ils ne servent à élever dans les masses la moyenne de l'intelligence? Eh bien! la beauté physique a aussi besoin d'être soutenue par des modèles, et c'est à ce besoin que répond, en ce qui regarde les chevaux, la classe des *thorough bred*. Croisés avec d'autres types plus robustes et plus résistans, ils donnent de vaillans élèves pour l'agriculture et le travail. C'est grâce à eux en partie que l'Angleterre, le pays où la moyenne de la vitesse est plus grande que partout ailleurs, a formé son excellente race de chevaux de trait. Quelques économistes se sont même demandé si ce n'était point à son amour pour les animaux, et pour le cheval en particulier, que l'Anglais devait ses succès dans les colonies. Partout en effet où ce peuple entreprenant se jette sur le désert, il y arrive avec la masse des forces qu'il s'est données dans la nature vivante, et à l'aide desquelles il efface les distances, transforme le sol et propage la vie de société. Une institution qui répond si bien au goût de la nation anglaise, qui est à la fois un amusement et un moyen de conquête, ne saurait périr pour quelques abus. Aussi les moins enthousiastes et les plus désintéressés dans la question des paris reconnaissent-ils que la Grande-Bretagne a eu raison d'entourer de toute sorte d'attraits et de solennités des jeux au fond desquels on distingue l'accroissement de la puissance humaine sur la matière.

ALPHONSE ESQUIROS.

LA POLITIQUE

DU LIBRE ÉCHANGE

III.

LE RÉGIME ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE DE 1815 A 1860.

I. — RESTAURATION.

Le roi Louis XVIII fit son entrée à Paris le 3 mai 1814. A peine était-il installé aux Tuileries qu'on lui soumettait un « mémoire, au nom de MM. les propriétaires de bois et maîtres de forges du royaume, » pour le prier d'établir des droits fortement protecteurs au profit de l'industrie métallurgique. Cette pièce, que j'ai sous les yeux, porte quarante-six noms, parmi lesquels on distingue un prince, deux ducs, cinq marquis, dix comtes ou barons, sans compter les adhésions aristocratiques qui vinrent à la suite. Le 27 mai, quatorze jours seulement après l'installation du premier ministère, la chambre de commerce de Rouen, donnant l'exemple aux autres corporations de même genre, adressait au roi une pétition dont l'esprit se résume dans cette phrase : « La prohibition est de droit politique et social. Depuis le fabricant jusqu'à l'ouvrier, tous réclament, et avec raison sans doute, le droit de fournir exclusivement à la consommation du pays qu'ils habitent. » Ces deux manifestations font pressentir le système commercial qui allait se constituer, et qui devait avoir sur les destinées de notre pays une influence dont on s'étonnera, quand on en aura constaté les effets.

La chute de l'empire, en mettant fin au prétendu système continental, déterminait dans le monde industriel une sorte de cataclysme (1). Nos fabriques s'étaient établies et avaient dirigé leurs opérations en vue d'une utopie qui leur promettait l'exploitation exclusive du continent, et tout à coup nos lignes de douane se trouvaient brisées : l'invasion des produits étrangers se pratiquait sans obstacle à la suite de l'invasion militaire. Il eût été presque ridicule de maintenir des droits excessifs sur des marchandises qu'on pouvait introduire sans opposition. Aussi, dès le 28 avril, le comte d'Artois, agissant comme lieutenant-général du royaume, avait supprimé, ou à peu près, les taxes sur les cotons et réduit des quatre cinquièmes au moins celles qui existaient nominalement sur les sucres et les cafés. Qu'on imagine les récriminations désespérées des négocians détenteurs de ces marchandises et condamnés à vendre 3 ou 4 fr. le kilo les articles pour lesquels ils avaient payé 6 ou 8 francs de droits! Le pouvoir né la veille était assailli de réclamations, assourdi de doléances (2). Les fabricans de cotonnades demandaient une indemnité de 30 millions de francs, avec l'espoir d'obtenir, à défaut d'argent, une législation favorable à leur industrie. Les raffineurs faisaient valoir que leurs ateliers avaient été désorganisés pendant la période où le sucre était proscrit, et qu'on les avait mis pour longtemps dans l'impossibilité de soutenir la concurrence étrangère. Les personnages intéressés dans l'industrie des fers comme propriétaires de forêts et métallurgistes avaient institué un comité à Paris et exposaient leurs griefs dans un déluge de pétitions et de brochures dont la collection est encore curieuse.

Sans mesurer bien exactement l'importance des problèmes économiques, les hommes d'état du nouveau régime désiraient les mettre à l'étude et se faire un système; mais ils étaient absorbés par des difficultés plus impérieuses. Les anciens ressorts financiers avaient été brisés et n'étaient pas remplacés. Le gouvernement déchu laissait un arriéré exigible de 759 millions, résultant des anticipations fiscales et des fournitures non soldées. Il eût été impolitique autant qu'injuste de méconnaître ces dettes, contractées au profit des capitalistes les plus influens. Un vote des chambres leur avait laissé le choix entre des titres de rente perpétuelle à un cours très bas ou des obligations remboursables en trois ans, portant 8 pour 100 d'intérêt et garanties par la vente de 300,000 hectares de forêts domaniales; mais ces forêts provenaient en grande partie de

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril et du 1er novembre 1861.

(2) Le fondateur de la filature mécanique du coton en France, le célèbre Richard Lenoir, qui possédait sept grandes manufactures et employait onze mille ouvriers, fut ruiné radicalement par cette baisse foudroyante, et il est mort dans la misère.

confiscations, et une autre loi avait prononcé déjà que tous les biens non vendus seraient restitués aux anciens propriétaires. Le genre de liquidation adopté contrariait surtout un plan de régénération sociale au moyen du clergé, à qui on aurait attribué un riche domaine forestier pour garantir son indépendance et le rénumérer des soins qu'il aurait donnés à l'éducation publique. Ces provocations imprudentes faisaient beau jeu aux ennemis du nouveau régime : la crainte et la colère grondaient au foyer des innombrables familles entre lesquelles la révolution avait émietté les biens nationaux.

Le gouvernement royal, moins embarrassé peut-être de ses adversaires que de ses fougueux défenseurs, considérait donc la session de 1814 comme perdue pour le progrès administratif. Peut-être même lui répugnait-il de confier l'étude des questions d'avenir à une assemblée élue sous le règne précédent. Lorsque les projets concernant les douanes furent mis en discussion dans les deux chambres, il ne s'agissait que de pourvoir aux souffrances du moment, et non pas d'introduire un système définitif. L'intention nettement énoncée était non pas de généraliser les prohibitions, mais de sauvegarder l'industrie française pendant la crise par des droits fortement protecteurs. La délibération relative aux fers, longue et animée, mit en lumière beaucoup de faits instructifs. Les maîtres de forges n'osaient pas demander qu'on donnât un caractère légal à cette espèce de monopole que la guerre avait institué en leur faveur. Ils obtinrent seulement une protection équivalant à 50 pour 100 de la valeur des marchandises avec des dispositions accessoires très favorables. Les fontes ne furent admis ibles que sous la forme de blocs énormes : les fers bruts furent exclus, et les fers déjà travaillés taxés à 16 fr. 50 cent. par 100 kilogrammes.

On prohiba les produits des raffineries qui avaient cessé d'être françaises. Les fils et tissus étaient soumis à un régime étrange. Le règlement de 1806, en leur accordant un tarif protecteur, avait laissé subsister les prohibitions absolues prononcées pendant la fièvre révolutionnaire contre les fabrications des pays en guerre contre la France. La loi funeste de l'an V, qui pendant dix-huit ans avait affranchi nos manufactures de la concurrence britannique, se trouvait abrogée de fait par la paix ; mais pendant cette période les industries anglaises, surtout celles de coton, avaient acquis une supériorité décisive. Il eût été cruel de livrer tout à coup nos manufacturiers aux périls d'une concurrence écrasante : on ne pouvait pas non plus laisser en dehors du droit commun l'Angleterre, dont le gouvernement de la restauration devait rechercher la bienveillance. Il y avait un moyen d'écarter les Anglais sans trop les blesser : c'était de généraliser les lois d'exclusion, d'appliquer à tous nos

alliés en pleine paix le règlement qui n'avait été jusqu'alors qu'une arme de guerre contre les ennemis. « Quelques jours de prohibition seulement, disaient nos fabricans par la voix de M. Émeric David, rapporteur du projet de loi à la chambre des députés, quelques jours de répit pour nous laisser le temps de nous reconnaître et de nous mettre sur la défensive! » Les quelques jours furent accordés, et c'est ainsi que la prohibition, qui n'avait été depuis 1790 qu'un accident, entra d'une manière avouée dans la législation douanière.

Si les cent-jours ont laissé trace dans notre histoire économique, c'est par contre-coup. Humiliés de la défection presque générale de ce peuple qu'ils connaissaient si peu, les royalistes étaient revenus animés d'une sourde colère, bien résolus à ne plus marchander avec l'opinion et à imposer d'autorité les institutions ou les expédiens de nature à protéger le trône. Le moyen le plus simple en apparence était de créer autour du monarque une phalange conservatrice, d'adosser le trône à une aristocratie, comme disait le général Foy avec son énergique concision. « Sans priviléges, la pairie est un mot vide de sens, écrivait Chateaubriand dans son célèbre ouvrage de *la Monarchie selon la Charte*; il manque à la chambre des pairs des priviléges, des honneurs, de la fortune, » et la plus grande partie du livre semble être le commentaire de ce passage. Mais une aristocratie vigoureuse, apte à jouer un rôle politique, ne s'improvise pas. Il faut qu'elle ait ses racines dans une tradition respectée, et qu'elle puise sa séve dans un subtil agencement d'intérêts. Le public de 1815 était trop en garde contre le retour de l'ancien régime pour qu'il fût facile de reconstituer ostensiblement des priviléges; d'ailleurs le principe de la nouvelle loi électorale, le cens à 300 francs d'impôts directs, était un germe de mort pour une noblesse politique telle que la concevait la monarchie restaurée.

Les hommes d'état du jour, bien qu'ils eussent les yeux incessamment tournés vers l'Angleterre, n'avaient pas vu ce qui faisait la force de l'aristocratie britannique. Celle-ci était forte, non pas parce qu'elle formait un corps spécial dans l'état, mais parce qu'elle était assez représentée dans la seconde chambre pour y défendre ses prérogatives. Les députés des comtés étaient en grande partie les siens, surtout à l'époque des bourgs pourris. L'industrie, le commerce, la science avaient plus particulièrement pour organes les députés des villes, des bourgs, des universités. Bien que cette combinaison ait été profondément altérée par l'effet des diverses réformes électorales, elle subsiste en principe, protégée par un respect traditionnel.

En France au contraire, où le cens de 300 francs était la seule condition de l'électorat, il n'y avait pas de place dans la seconde chambre pour une représentation spéciale de l'élément aristocratique.

En raison de son origine, la députation devait tendre à représenter d'une manière exclusive un seul intérêt, celui des parvenus de la classe moyenne, de ce groupe qui s'est tiré de la foule et qui aspire à s'isoler encore. Une classe appelée par la force des choses à composer toujours la majorité dans la chambre élective est souveraine dans toute l'ampleur du mot, et quand elle fait des concessions politiques au pouvoir exécutif, c'est que celui-ci lui fait des concessions d'intérêt matériel. Le gouvernement des classes moyennes, comme on a dit longtemps, était en théorie une conception séduisante. Dans ces régions intermédiaires de la société se trouvent plus qu'ailleurs le savoir, l'expérience, la décence dans la vie privée, l'indépendance de fortune, la notion des choses politiques. Tout serait pour le mieux, si les assemblées délibérantes n'avaient à discuter que des problèmes de droit public. Malheureusement à côté de la politique proprement dite, où la conscience est éclairée et le patriotisme inflexible, il y a une large place pour les questions intéressant la production, le crédit, le négoce, et sur ce terrain le tribun de la veille redevient sans s'en douter agriculteur ou industriel, banquier ou notaire. Ce contraste est surtout frappant dans les annales parlementaires de la restauration. Rien de plus passionné, de plus émouvant qu'un débat politique où un grand principe est en cause, et à cet égard nos pères pouvaient être fiers de ce système électoral qui donnait à la liberté des théoriciens si éloquens, des lutteurs si énergiques. L'ordre du jour du lendemain appelait-il une question de douane ou de fiscalité industrielle, les deux camps se rapprochaient instinctivement et se trouvaient d'accord pour la régler. Manuel votait ce jour-là avec M. de La Bourdonnaye. Ainsi alternaient en s'emboîtant pour ainsi dire l'une dans l'autre deux catégories de séances, les unes retentissantes et qui seules ont laissé des souvenirs, les autres si calmes que les historiens les ont à peine mentionnées. Dans ces dernières séances cependant étaient en germes la plupart des gros événemens accomplis depuis une douzaine d'années sous nos yeux.

Un des plus curieux exemples de cette incurie en matière économique vient ici à sa place. A l'origine du consulat, on avait imaginé, sous prétexte de discipline, de soumettre à l'obligation du cautionnement les officiers ministériels en même temps que les agens financiers. Cette mesure n'était pas autre chose qu'un emprunt déguisé; le gouvernement du moins n'avait pas aliéné sa liberté, et on aurait pu modifier les cadres de ces corporations sans violer aucun droit. En 1815, les embarras financiers n'étaient pas moins grands qu'au commencement du siècle. On avait à la vérité un embryon de budget, mais les charges extraordinaires étaient écrasantes. Outre l'an-

cien arriéré, grossi du déficit de 1814 et de 100 millions pour une nouvelle contribution de guerre remboursable, il fallait assouvir les armées ennemies qui devaient occuper notre territoire pendant cinq ans. Le ministre Corvetto, réduit à faire argent de tout, eut l'idée, en dressant le budget de 1816, d'ajouter 50 millions au chiffre ordinaire des cautionnemens. Les agens du trésor, dont les appointemens sont augmentés en conséquence, se résignent aisément; mais les officiers ministériels rétribués par le public, les notaires, avoués, avocats aux conseils, greffiers, huissiers, agens de change, courtiers de toute nature, commissaires-priseurs, éclatent en lamentations. Comment pourront-ils compenser l'intérêt d'un cautionnement doublé? Si du moins on leur permettait *de présenter leurs successeurs?* — Qu'à cela ne tienne, répond la chambre introuvable, et on inscrit dans la loi des finances de 1816 le droit qu'auront les officiers ministériels de transmettre leurs charges aux gens de leur choix. Ainsi se trouve rétablie la vénalité des offices, un des graves abus de l'ancien régime que l'assemblée constituante avait fait disparaître. D'un trait de plume et sans qu'on y songe, on écorne la liberté industrielle, on ferme au profit de vingt-cinq mille privilégiés des carrières qui devraient rester ouvertes à la concurrence : on crée par le trafic des offices un capital fictif d'environ deux milliards, dont l'intérêt grèvera toutes les transactions à perpétuité.

Ne nous plaignons pas trop des introuvables; ils auraient pu faire pis encore, rétablir « le droit royal travailler, » c'est-à-dire les jurandes et les maîtrises; quelques fanatiques les y poussaient. Un député, M. de Rougé, avait pris l'initiative d'un projet en ce sens, et un avocat de Paris, nommé Le Vacher Duplessis, courait les boutiques pour recueillir des signatures. On s'autorisait d'un projet de loi élaboré en 1813 et oublié dans les cartons d'un ministère, d'après lequel les marchands auraient été invités à racheter l'impôt des patentes au prix de 100 millions, mais avec la clause d'un rétablissement des corporations industrielles comme moyen de discipline. Le projet ne prit pas de consistance; la chambre de commerce de Paris, qui s'est toujours distinguée par ses tendances libérales, contribua beaucoup à le faire avorter. Elle eut aussi l'honneur de faire abandonner un projet d'impôts spéciaux sur les transports et la meunerie, sur la vente à l'intérieur des fers, des cuirs, des papiers, des huiles, des tissus.

A l'arriéré des anciens budgets, aux frais d'entretien des armées étrangères était venu s'ajouter le tribut de 700 millions exigé par les vainqueurs, faible indemnité des sommes qui avaient été prélevées sur eux pendant vingt ans. Le passif exigible vers 1816 atteignait 1,200 millions. La somme était effrayante pour l'époque. La

chambre introuvable, engouée de son projet de dotation en faveur du clergé, avait inquiété les capitalistes en reprenant les forts affectés à la garantie des créances arriérées. Toute sorte de colères enflammaient les esprits, et la disette était menaçante. L'avantage de la France était de n'avoir pour ainsi dire pas de dette publique : 63 millions de rentes seulement étaient inscrits à son grand-livre. Tout le monde invoquait le crédit, et personne n'y avait foi. Les financiers accrédités, le duc de Gaëte, le marquis Germain Garnier, ne croyaient pas qu'il fût possible d'exécuter un emprunt normal. Le ministre Corvetto ne trouvait pas à négocier raisonnablement 6 millions de rentes qu'on avait mis à sa disposition comme ressource extraordinaire. On se ralliait cependant à un plan de crédit proposé par Laffitte, mais sans y compter beaucoup. Un grand remueur d'affaires chez qui la dextérité dans le tour de main devenait parfois du génie, Ouvrard, rompit la glace et donna l'impulsion. Il imagina de payer les étrangers avec leur propre argent, c'est-à-dire de faire accepter aux puissances créancières de la France les rentes offertes par l'entremise des maisons Hope et Baring, qui se chargeraient de les négocier. Il connaissait assez bien son monde financier pour savoir que les capitalistes de Paris se précipiteraient sur la rente française dès qu'ils la sauraient prise par les grands banquiers de Londres et d'Amsterdam. Si la conscience d'Ouvrard est restée chargée de quelques peccadilles financières, il mérite l'absolution pour le grand service qu'il a rendu à la France en cette occasion. A part le succès politique, la rente française est devenue depuis cette époque une valeur des plus recherchées. Les diverses négociations en 5 pour 100 faites avant 1830 se sont élevées du chiffre de 57 francs 51 centimes, accepté par MM. Hope et Baring, jusqu'à 89 francs 55 centimes. Les bénéfices réalisés entre cette marge par les grands banquiers ont formé des accumulations de capitaux qui sont venus s'immobiliser dans l'industrie française et l'ont régénérée.

J'ai dit que le gouvernement royal, à son avénement, s'était défendu de s'engager en matière de douane, se réservant d'élaborer un système à loisir. A travers les luttes politiques de la seconde restauration, sa liberté d'action se trouva plus enchaînée que jamais. D'une part, il était dominé par l'idée fixe de constituer une noblesse conservatrice qui lui fournît un point d'appui, et de l'autre le mécanisme électoral le subordonnait de plus en plus à la domination des grands chefs d'industrie. Ces deux influences, quoique hostiles, le poussaient dans la voie du système prohibitif : il en connaissait vaguement les écueils, et il désirait les éviter : mais il était faible, et le peuple, indifférent à ces problèmes, ne le soutenait pas plus sur le terrain de l'économie sociale que sur celui de la po-

litique. Le pouvoir s'en tint donc à un système dont M. de Saint-Cricq, directeur-général des douanes, a fourni la brillante expression. On condamna la prohibition comme principe permanent, mais on reconnut la justice et l'opportunité d'une protection pour l'industrie nationale. La différence était dans les mots plus que dans les choses. Les industriels ne se croient suffisamment protégés que lorsqu'ils sont affranchis de l'effort et mis à l'abri de la concurrence.

On ne procéda pas d'abord en vertu d'un plan d'ensemble. Les projets soumis aux chambres jusqu'en 1820 semblent être des concessions faites à des importunités. Ainsi dès 1816 les fabricans de tissus se font autoriser à employer les agens de la douane pour rechercher et saisir jusque dans les ateliers des confectionneurs et des marchandes de modes les étoffes qui ne sont pas d'origine française. Cette rigueur exceptionnelle a perpétué et fortifié en leur faveur la prohibition, qu'ils n'avaient sollicitée que pour quelques jours. Les ports de mer obtiennent que les denrées coloniales ne soient pas introduites par voie de terre. Bien que nos tréfileries ne puissent pas fournir la quantité de fil métallique destiné à la confection des épingles, elles font élever à 1 franc par kilo le droit sur les laitons étrangers. Chaque localité, chaque industrie introduit à tour de rôle sa petite demande, et la majorité enchérit presque toujours sur les concessions du ministère.

Les agriculteurs n'étaient pas les derniers ni les moins ardens à réclamer la protection. Les doléances dont ils fatiguaient les deux chambres n'étaient pas désagréables à la monarchie restaurée : cela autorisait son espoir de trouver son point d'appui dans une espèce d'aristocratie territoriale. Lorsqu'en 1819 M. Decazes présenta le projet qui était la première ébauche de l'échelle mobile, il déclara franchement que « la disposition de la loi était essentiellement calculée dans l'intérêt de la propriété. » L'idéal du jour était d'assurer aux grains un prix « rémunérateur », c'est-à-dire assez élevé pour que le propriétaire pût être plus exigeant avec ses fermiers, ou vendre son fonds avec plus d'avantage. La mobilité des tarifs devait agir de manière que l'importation et l'exportation fussent alternativement favorisées ou empêchées à mesure que les cours des marchés publics s'éloigneraient plus ou moins du taux considéré comme normal. Il avait été constaté dans les ports de la Méditerranée que, sur cent quarante navires apportant les grains de la Mer-Noire, dix seulement étaient français. Que vont faire les armateurs de Marseille, de Toulon et de Cette? Aviseront-ils aux moyens de naviguer aussi économiquement que les Grecs et les Génois? Il est bien plus simple de demander à la chambre que la navigation étrangère soit surtaxée? Les propriétaires accueillent d'autant mieux la demande des

armateurs, qu'une surtaxe de 1 franc 25 centimes par hectolitre de grains ou de 2 francs 50 centimes par quintal de farine est un obstacle de plus à la concurrence étrangère.

C'était encore une pensée bien chimérique que celle d'établir une féodalité agricole, ayant pour base, comme en Angleterre, le monopole des grains. Le domaine cultivable est limité chez nos voisins et partagé entre un assez petit nombre de familles opulentes qui, avant la réforme, n'avaient pas de concurrence à craindre et restaient maîtresses des prix. En France au contraire, il y avait beaucoup de terrains disponibles, et il était naturel que la culture des céréales s'étendît sous l'illusion des prix séduisans que la loi assurait. Cette émulation, coïncidant avec des saisons favorables, amena une abondance décourageante. Les fermiers voyaient avec effroi les prix de vente baisser au milieu d'une tendance générale à l'augmentation des fermages. Stupéfaits d'un pareil phénomène, les inventeurs de l'échelle mobile se persuadèrent que la machine ne fonctionnait pas avec assez d'énergie, et qu'il fallait la fortifier. Le double vote venait d'être introduit dans la constitution. La grande propriété territoriale était devenue prépondérante dans les deux assemblées: on prit à tâche de remanier l'échelle mobile, et elle sortit de cette seconde élaboration avec une force presque prohibitive. Il est juste de rappeler au surplus qu'à l'exception de Benjamin Constant et de Voyer d'Argenson, qui furent très énergiques, la gauche et la droite restèrent le plus souvent à l'unisson. C'est dans une de ces mémorables séances qu'un grand manufacturier membre de l'opposition, Humblot-Conté, émit ce principe, aussi faux qu'inhumain, que le bas prix des vivres engendre l'indolence chez les ouvriers, et qu'il est bon que la cherté les enchaîne au travail. En somme, on admit une forte élévation de l'échelle régulatrice des prix, pour réduire à presque rien la concurrence des grains étrangers. La loi fut votée à une grande majorité par les députés, à l'unanimité et sans discussion par les pairs.

La loi sur les céréales n'ayant pas les vertus qu'on en attendait, les grands propriétaires se retranchèrent sur un terrain où ils ne pouvaient plus être suivis par les cultivateurs nécessiteux, qui se comptent chez nous par millions. Ils réclamèrent la protection comme producteurs de viandes, de laines, de cuirs, de suifs. En 1822, le gouvernement ayant proposé un droit de 30 francs par tête sur les bêtes à cornes et les chevaux, la commission de la chambre l'éleva à 50 francs, en regrettant de ne pouvoir faire davantage. Le droit à l'entrée des suifs passa proportionnellement de 2 fr. 50 cent. et 5 francs par quintal, suivant le mode d'importation, à 15 et 18 francs. Les laines étaient restées jusqu'en 1820 sous l'empire

d'une tradition remontant à Colbert, et que pour cette raison la restauration aurait voulu respecter : on empêchait la sortie des laines au profit des manufactures de draps. L'intérêt agricole, se sentant la consistance d'un parti politique, commença à réagir énergiquement contre cette combinaison. Il réclamait non-seulement le droit de vendre ses laines à l'extérieur, mais encore des entraves à l'introduction des laines étrangères, meilleures que les siennes. Là-dessus, grand débat entre les éleveurs de moutons et les fabricans de tissus. Imaginez les angoisses et les périls des ministères entre ces anciens seigneurs du sol, que la monarchie considère comme ses alliés naturels, et les nouveaux seigneurs de l'industrie, invoquant Colbert et Napoléon, montrant derrière eux leur clientèle d'électeurs à 300 francs! Après six ans de luttes, de compromis, de remaniemens des tarifs, les producteurs réconciliés signèrent la paix sur le dos des consommateurs. On restreignit l'entrée des laines par un droit de 30 pour 100 sur la valeur; en même temps on accorda aux fabricans de tissus des primes d'exportation proportionnelles à la plus-value factice des laines indigènes. Les primes, devant être acquittées sans justification préalable des droits perçus à l'entrée, étaient, non pas le *drawback* ordinaire, mais de véritables subventions. Ainsi l'industriel gagnait doublement, puisqu'il pouvait vendre sa marchandise cher à l'intérieur au moyen de la prohibition et bon marché à l'étranger au moyen de la prime payée par les contribuables français.

Je glisse sur plusieurs tarifs protecteurs obtenus par l'industrie agricole pour les fromages, le houblon, le chanvre et le lin. Ce que protection voulait dire, M. de Bourrienne l'a expliqué assez naïvement, parlant comme rapporteur d'une des lois que je viens de résumer : « Le législateur, en frappant d'un droit à l'importation certains objets, a pour but qu'il n'en entre point ou le moins possible. » On peut encore attribuer à l'influence du parti agricole, c'est-à-dire aux propriétaires de forêts, le remaniement de la législation concernant la métallurgie. La phalange des ducs, marquis ou comtes qui, dès 1814, avaient entouré le trône à peine relevé pour demander l'exclusion des fers étrangers s'était sans doute fortifiée vers 1822. A cette époque, la fabrication française était stationnaire depuis un quart de siècle : tout se faisait au bois et au marteau. Les gros fers de première qualité se cotaient 600 francs la tonne. En Angleterre, la fonte et l'affinage se faisaient à la houille, l'étirage au laminoir : les fers étaient cotés 230 francs au plus. Quand une industrie se montre inférieure à ce point, est-ce en l'isolant par la protection qu'on peut la relever? Le problème est d'une solution moins difficile qu'il ne paraît au premier abord. Ou le pays a des

ressources pour l'industrie négligée, ou il n'en a pas. Dans ce dernier cas, ce qu'il y a de mieux à faire est de ne pas se raidir contre la nature des choses. Si au contraire les circonstances sont favorables, les étrangers ne manquent pas de venir pour en tirer parti. Les Anglais avaient probablement bonne idée de nos ressources métallurgiques, puisqu'ils commençaient à venir pour les exploiter. Ils élevaient des usines à l'embouchure des grandes rivières, à Nantes, à Rouen, à Bordeaux. Nos maîtres de forges leur reprochaient avec un aveuglement jaloux de n'emprunter à la France que son sol, d'amener d'Angleterre les capitaux, les outils, les fontes, les ouvriers. Il aurait fallu les remercier : c'étaient des professeurs qui venaient nous instruire, et dont les leçons méritaient d'être payées.

La spéculation des étrangers qui venaient s'établir chez nous avait pour base la différence dans les prix de la fonte anglaise obtenue à la houille et de la fonte française au bois, ce qui, avec des procédés perfectionnés pour l'affinage et l'étirage, promettait de beaux bénéfices. La loi douanière de 1822 renversa cette combinaison. Le ministre, cédant aux sollicitations, avait consenti à présenter un projet augmentant le droit sur les fontes de 22 à 88 francs et le droit sur les gros fers de 165 francs à 246 francs la tonne. La commission, toujours poussée à enchérir sur le gouvernement, éleva les droits à 99 francs sur les fontes et à 275 francs pour les fers, ce qui frappait d'une augmentation d'environ 120 pour 100 la valeur naturelle des articles anglais. Les divers produits ayant le fer pour élément étaient surtaxés dans la même proportion. Un mémoire de Héron de Villefosse, un de ces vieux écrits qu'on aime à relire, parce que la science s'y présente avec les caractères d'une profonde honnêteté, nous permet d'apprécier les résultats de cette tarification nouvelle. Dans la supposition qu'une industrie vitale affranchie, ou à peu près, de la concurrence devait donner de gros bénéfices, les capitalistes s'y étaient précipités avec entraînement. On estime à 30 ou 40 millions les sommes aussitôt offertes pour fonder des usines. Comme les spéculateurs sont impatiens de jouir, on consacra presque tous ces capitaux à l'opération la plus facile : on multiplia les forges à la houille et au laminoir. L'essentiel aurait été le traitement de la fonte à la houille; mais cette opération exige une installation longue et dispendieuse : elle ne devient avantageuse que lorsqu'on a la houille à très bas prix, soit qu'on la trouve sur place, soit qu'on dispose d'une bonne canalisation. En 1822, ces conditions n'étaient pas faciles à réaliser : il se forma très peu de hauts-fourneaux suivant la méthode anglaise. A défaut de fonte au charbon de terre, les nouvelles affineries se disputèrent les fontes au charbon de bois, qui atteignirent des prix excessifs. La multiplication des

usines, au lieu d'abaisser les prix des fers, ne servit ainsi qu'à les exagérer. A qui profita la hausse? Aux propriétaires de forêts, qui tenaient toute la fabrication, puisque sans eux on ne pouvait pas faire de fonte. Le prix du bois doubla dans les deux ou trois années qui précédèrent 1826. Or, comme le revenu net des forêts, y compris celles de l'état et des communes, était évalué avant la hausse à 85 millions de francs, on peut se faire une idée de l'augmentation de revenus assurés à la propriété forestière par la loi destinée en apparence à développer l'industrie des fers.

On voit la tendance : il n'est pas nécessaire d'épuiser la série des mesures prises pour forcer le consommateur français à payer cher des articles qu'il aurait pu obtenir de l'étranger à bon marché. Un jour on repousse par des prohibitions ou des droits excessifs les cachemires, les soieries, les nankins, les tissus d'écorce venant de l'Asie, un autre jour les produits chimiques, les aciers, les machines, les menus outils. Ce serait encore une curieuse histoire que celle des prétentions contradictoires, des demandes qu'il n'a pas été possible d'accueillir. Les admirateurs fanatiques du passé, qui ne manquaient pas dans nos assemblées, regrettaient le système colonial de l'ancienne France : peu s'en fallut qu'ils n'obtinssent la prohibition absolue des sucres étrangers. On refoula ces sucres en 1822 par une surtaxe de 55 centimes par kilo, qui infligea aux consommateurs un surcroît de dépense annuelle évalué à 12 millions.

Un tel régime commercial, qui repoussait autant que possible les articles étrangers et tendait à caserner notre industrie à l'intérieur, avait des effets déplorables pour la navigation marchande. Les transports ne deviennent nombreux qu'en raison du bon marché, et comment naviguer à bon marché, si les élémens du fret sont insuffisans, s'il faut payer plus cher que les concurrens les objets nécessaires pour la construction et l'armement des navires? Comme il y avait un grand intérêt national à ne pas laisser dépérir la marine marchande, on lui accordait tous les dédommagemens qu'elle s'avisait de demander : le monopole du cabotage, le droit exclusif d'apporter les denrées coloniales, des prélèvemens sur le tonnage des vaisseaux étrangers, un agencement de tarifs différentiels, des primes en argent pour la pêche lointaine et l'interdiction d'importer les poissons de pêche étrangère. La chimie étant parvenue à dégager les matières colorantes des bois de teinture, les manufacturiers se contentaient d'introduire ces extraits, qui pesaient infiniment moins que la matière brute: nos armateurs les firent prohiber, afin de conserver le fret que leur procurait le transport des bois. Ayant obtenu vers 1820 que les vaisseaux des Américains fussent surtaxés, ceux-ci suspendirent leur envoi de coton, et il fallut pendant quelque temps aller

chercher cette matière indispensable à nos manufactures dans les entrepôts de l'Espagne et de l'Angleterre (1).

Après la loi du 17 mai 1826, le régime prohibitif se trouva complété chez nous. Il préexistait dans les instincts de notre population industrielle, et il avait été préparé par diverses mesures des gouvernemens antérieurs. Le gouvernement de la restauration le constitua à l'état de doctrine politique. Il serait peut-être bien rigoureux d'en faire un grief contre lui. Propriétaires, commerçans, manufacturiers, armateurs, compagnies financières, comités industriels, chambres de commerce, la droite et la gauche parlementaires, la publicité presque sans exception, exerçaient sur lui une pression incessante. A toutes les belles phrases sur la protection du travail national, sur l'affranchissement des tributs payés à l'étranger, la foule sans nom et sans voix ne savait qu'applaudir. D'ailleurs l'industrie prenait à vue d'œil un essor qui pouvait faire illusion. Elle accomplissait depuis 1820 un mouvement de transformation des plus curieux. Renonçant à ces bénéfices de 20 ou 30 pour 100, qui lui rapportaient peu en définitive, parce qu'on ne vendait pas beaucoup, elle adoptait les moteurs puissans, perfectionnait son outillage; elle s'organisait, suivant la méthode anglaise, pour produire beaucoup et s'enrichir par de petits bénéfices sur des objets à bon marché vendus par grandes masses. Les usines de tout genre qu'on improvisait, les canaux à creuser, les compagnies financières, la nouveauté de grands emprunts réalisés facilement, l'amélioration des finances publiques, les progrès évidens du bien-être, entretenaient une animation séduisante. Pour se défier du système, il fallait être un de ces rêveurs qui poussent à bout leurs analyses impitoyables en dépit des préjugés et des apparences.

Cependant, à partir des deux dernières années de la restauration, le doute commençait à se glisser dans les conseils du gouvernement. On entrevoyait que si l'on continuait à surévaluer d'un côté les alimens, de l'autre les étoffes, ici les bois et là les fers, il résulterait de tout cela un enchérissement général qui ne serait peut-être point toujours compensé par de bons salaires. L'étranger entrait d'ailleurs dans la voie des représailles : l'Espagne, la Suisse, le Piémont, la Hollande, la Prusse, la Bavière, Bade, le Wurtemberg, la Suède, répondaient à nos prohibitions en repoussant nos vins et nos soieries. A un autre point de vue, il devenait évident que la bourgeoisie industrielle, imprégnée des idées libérales, ne tarderait pas à être

(1) J'ai emprunté largement, pour ce qui concerne notre législation douanière, à un excellent livre intitulé *Études économiques sur les Tarifs de douanes*, par M. Amé, directeur des douanes à Paris. C'est un de ces rares écrits qui épuisent une matière et portent la conviction dans les esprits.

prépondérante, même dans l'ordre politique. Malgré le double vote, chaque élection lui faisait une place plus large dans la chambre. Le producteur, opposé comme type au privilégié oisif, fournissait aux journaux un argument de polémique, et le beau rôle dans les vaudevilles était toujours pour le brave colonel devenu banquier ou maître de forges. Une inquiétude jalouse gagna donc le pouvoir. Il eut la velléité de réagir. M. de Saint-Cricq, appelé au ministère de l'intérieur par M. de Martignac, institua dès 1828 une commission d'enquête chargée de rechercher si l'on n'avait pas poussé jusqu'à l'excès le principe de la protection. Cela n'aboutit qu'à la présentation d'un projet de loi dont la discussion fut éludée par des ajournemens successifs. Il y avait en ce moment recrudescence de fièvre politique : les seuls problèmes capables de passionner la foule étaient ceux qui touchaient à l'existence de la dynastie, et les conflits industriels ne furent pour rien dans la révolution qui renversa les Bourbons de la branche aînée.

II. — MONARCHIE PARLEMENTAIRE.

La révolution de 1830 allait transférer la puissance effective à la bourgeoisie constitutionnelle, qui était en possession de la popularité depuis dix ans. Cette souveraine apportait, comme don de joyeux avénement, la négation du droit divin, l'abolition de la pairie héréditaire, la suppression du double vote, l'abaissement du cens électoral à 200 francs et de la limite d'âge à vingt-cinq ans, une réduction de moitié dans le cens d'éligibilité, la responsabilité ministérielle, l'initiative des projets de loi rendue aux deux chambres en partage avec le roi, des garanties pour la liberté de conscience par l'abolition de la religion d'état et de la loi du sacrilége, l'application du jury aux délits de presse et aux délits politiques. A cette époque, le pays, pris dans son imposante majorité, ne voyait guère au-delà de ce programme. Quant à la portée économique de ces changemens, à leur influence sur les phénomènes commerciaux, on s'en inquiéta peu. Le monde politique n'avait pas pour habitude de se placer à ce point de vue pour envisager les faits. A part peut-être quelques rêveurs laissés à l'écart comme des sectaires, on ne remarqua pas tout d'abord que l'abaissement du cens à 200 francs, en amenant sur le terrain politique plus de cent mille électeurs recrutés dans la clientèle de la grande industrie, allait prêter une force irrésistible au régime commercial qui excitait déjà de nombreuses réclamations, quoiqu'il n'eût encore que peu d'années d'existence.

Le gouvernement de juillet ne tarda pas à éprouver les inconvéniens de cette prépondérance : loin de la favoriser, comme on l'en a accusé, il aurait bien voulu pouvoir la restreindre ; on va même voir que la résistance timide, abandonnée aussitôt qu'essayée, a été, au point de vue économique, le caractère distinctif du règne. Les tentatives pour relâcher les rigueurs du régime commercial et limiter autant que possible le terrain conquis par le monopole se renouvellent fréquemment pendant les premières sessions : elles sont à chaque fois paralysées ou faussées par des majorités compactes et résolues. Trois projets concernant les douanes sont introduits, en décembre 1831, par M. d'Argout, en décembre 1832 et février 1834, par M. Thiers. On les met à l'étude dans les bureaux, on leur consacre de volumineux rapports qui, par une sorte de fatalité, arrivent toujours trop tard pour être discutés utilement.

L'échelle mobile pour le commerce des grains avait donné des résultats tout contraires à ceux qu'on avait annoncés. Pendant la série des bonnes récoltes (1821-1826), elle n'avait pas empêché l'avilissement des prix ; dans les années médiocres ou mauvaises (1827-1830), le pouvoir avait remarqué qu'elle créait un danger en faisant obstacle aux importations devenues nécessaires. On avait dû la suspendre par ordonnance en 1830, avec promesse de soumettre la loi à la révision. En effet, le gouvernement proposa en 1832 des combinaisons nouvelles qui, sans supprimer les tarifications arbitraires, élargissaient beaucoup le champ de la concurrence. Quelques orateurs d'un libéralisme trop éclairé pour faire fausse route en pareille occasion, MM. le duc d'Harcourt, Duvergier de Hauranne, Alexandre de Laborde, firent entendre des paroles aussi sensées que généreuses. Il suffit pour les effacer de ces mots prononcés par M. de Saint-Cricq : « Le jour où la chambre et le gouvernement auront abandonné la protection de l'industrie agricole, ce jour-là sera la veille de celui où ils abandonneront la protection de tous les produits industriels. » Le rapporteur, M. Charles Dupin, rassura les consciences indécises en affirmant que le prix des salaires est toujours en rapport avec celui du pain, et que le prolétaire n'a qu'à perdre à l'abaissement du prix des blés, doctrine contraire à l'évidence, mais que les prohibitionistes ont trouvée bonne, et qui est restée dans l'arsenal de leurs armes défensives. La timide réforme essayée par le gouvernement fut donc repoussée, et on revint à l'ancienne échelle mobile, avec quelques modifications plus apparentes que réelles. On supprima par exemple la prohibition que le système antérieur admettait en certains cas, mais on modifia les chiffres régulateurs de manière à ce que les entrées et les sorties de grains ne fussent pas plus faciles que par le passé. Ainsi amendée pour un an

seulement et à titre d'essai, la législation de 1832 n'en a pas moins été maintenue jusqu'au commencement de la présente année.

En 1834, M. Duchâtel étant ministre, le gouvernement prend à tâche de résoudre un problème qu'il a sans doute formulé ainsi : « chercher le point ou la prohibition pourrait être supprimée, tout en conservant à l'industrie une protection assez efficace pour ne pas jeter l'alarme et la désunion au sein des majorités parlementaires. » On se flatte d'éclairer doucement les esprits et de trouver un point d'appui dans l'opinion, en ouvrant une grande enquête à la manière anglaise. A cette annonce, une sorte de coalition s'ourdit instinctivement. Les chambres de commerce font entendre un concert de doléances. Les plus modérées sont celles qui veulent bien admettre une réforme lentement progressive; mais à Rouen, Lille, Amiens, Saint-Quentin, Reims, Mulhouse, les chambres officielles et les comités particuliers protestent énergiquement contre toute modification au régime en vigueur. On intimide le pouvoir en affirmant que la réduction du travail national, amoindrissant le prix de la main-d'œuvre, aurait pour effet d'augmenter l'effervescence déjà trop redoutable de la classe ouvrière. La chambre de Roubaix ose terminer son manifeste par ces mots : « Souvenez-vous surtout qu'un salaire abaissé a deux fois soulevé Lyon! » L'enquête est commencée sous cette impression de crainte. A propos des fers et des charbons, des tissus et des poteries, on interroge seulement des maîtres de forges et des propriétaires de mines, des filateurs et des faïenciers. Ceux-ci répondent presque généralement par des données statistiques présentées de manière à démontrer que l'industrie française s'exerce dans des conditions d'infériorité, et qu'elle doit rester sur la défensive, humblement repliée sur elle-même.

Un honorable ingénieur racontait, il y a peu de jours, qu'ayant été appelé par un filateur des environs de Rouen, décédé aujourd'hui, celui-ci le conduisit dans une chambre basse et dégradée où se trouvait un vieux métier hors de service. « C'est dans cette pièce, dit-il, que j'ai commencé mon établissement. Ce métier était le seul que j'eusse alors. Je le manœuvrais moi-même et je couchais à côté sur un matelas. Aujourd'hui j'ai quatorze fabriques, et il y en a dont l'installation m'a coûté plusieurs millions. » Tout en faisant une large part au mérite personnel de ce fabricant et aux circonstances qui l'ont pu favoriser, on avouera que notre système douanier a dû être pour quelque chose dans sa fortune. Il m'a semblé curieux de rechercher quelle avait été sa contenance dans l'enquête de 1834. Cette question lui est posée : « Pensez-vous que la prohibition puisse être remplacée par un droit calculé de manière à protéger notre industrie contre la concurrence étrangère? » Voici la réponse : « Je

ne pense pas que ce moyen soit bon, nous ne sommes pas en position d'établir nos produits à aussi bas prix que nos voisins. Le droit protecteur qu'on nous propose ne nous mettrait pas à l'abri de la fraude. D'ailleurs un grand nombre d'établissemens de filatures n'auraient pas été construits, si les propriétaires n'avaient compté sur la prohibition du système qui nous régit. » Cette réponse résume toutes celles qui ont été faites dans l'enquête de 1834; elle nous fait toucher du doigt le fait essentiel : les fabriques qui s'élèvent, non pas parce qu'elles sont dans des conditions naturelles d'existence, mais en vue des prix fictifs résultant de la législation.

Ainsi s'évanouit l'espoir de frapper la prohibition dans son principe, de procéder régulièrement aux réformes. L'art de grouper les intérêts industriels dans les chambres comme l'art de mettre en relief les misères de l'atelier entrent pour beaucoup dans la tactique des partis. Sur toutes ces questions, les hommes que la politique réunit dans les cabinets sont loin d'avoir des idées nettes et homogènes. L'urgence de remanier un règlement ou un tarif se fait-elle sentir, c'est la pression la plus forte qui l'emporte; il en résulte une certaine incohérence dans les mesures économiques qui se succèdent. En 1836, au moment où l'établissement des voies ferrées est mis à l'ordre du jour, le gouvernement fait adopter une réduction d'un cinquième sur le tarif des fers à la houille; mais la chambre maintient l'ancien tarif pour les fers au bois. La commission aurait même voulu qu'on abaissât à 5 francs par 100 kilos le droit sur les rails, que nos usines ne peuvent pas encore fournir. Pour faire avorter cette motion, M. Thiers n'a qu'à s'écrier avec une entière assurance que l'on aurait assez de rails chez nous, et qu'il trouverait beau que la France arrivât à construire cinq lieues de chemin de fer par année. Les manufacturiers de Lille et de Rouen protestent contre l'introduction des filés fins, autorisée par ordonnance ministérielle, mais ils obtiennent des facilités pour l'achat des charbons. Le gouvernement, constatant l'enchérissement de la viande, voudrait bien abaisser les droits et substituer la taxe au poids à la taxe par tête. Les protectionistes se rallient à la voix du maréchal Bugeaud, qui s'écrie qu'une invasion de bestiaux étrangers serait plus funeste qu'une invasion de Cosaques! Bref, les conflits d'intérêts se renouvellent sans cesse: mais au lieu d'amener des débats de principes, ils deviennent des batailles pleines de hasards.

Vers 1849, la prohibition existait chez nous de droit ou de fait par l'exagération calculée des taxes protectrices. Or quel est l'effet de la prohibition dans l'économie intérieure d'un pays? C'est de déterminer une augmentation de prix égale à la plus-value de chaque article comparativement au prix que paierait le consommateur, s'il

était libre de s'approvisionner en tous lieux et sans entraves. On a calculé par exemple que de 1815 à 1857 inclusivement la France a payé pour ses fers 2,499,600,000 francs au-delà de ce que les mêmes fers auraient coûté sur les marchés anglais. Ce serait une plus-value de 58 millions par année. Ce calcul n'est pas d'une exactitude rigoureuse. Dans l'hypothèse d'une liberté générale et absolue, si tous les peuples allaient demander le fer au pays qui le produit au meilleur marché, il est certain que le prix de vente se relèverait en ce pays, et atteindrait bientôt un niveau qui permettrait aux autres peuples d'entrer en concurrence. Il est donc exagéré d'évaluer à 58 millions par an la plus-value payée par la France à ses métallurgistes; mais il n'en est pas moins vrai que la dépense pour l'usage du fer a excédé de beaucoup ce qu'elle aurait dû être, et on concevra sans peine qu'un sacrifice analogue, répété pour chaque objet de grande consommation, était de nature à porter le trouble dans l'économie nationale. Cette cherté relative et toujours croissante était trop évidente pour qu'on cherchât à nier le fait; mais, sous l'illusion que le prix du salaire s'équilibre nécessairement avec celui des objets les plus essentiels, on n'entrevoyait pas qu'il y eût souffrance infligée à la classe ouvrière et péril pour la société. On attachait en général une certaine idée de patriotisme à la défense de ce « travail national, » qui assurait, pensait-on, les moyens d'existence à ceux qui n'ont d'autre ressource que leur labeur quotidien; le plus souvent même les ouvriers avaient à cet égard les mêmes idées que leurs patrons.

Il faut en effet une grande habitude de l'analyse économique pour discerner le rapport qui unit le problème du libre échange à celui des misères du prolétariat. Les prix des marchandises échangeables sont réels ou factices : réels quand ils sont la résultante des transactions libres tant à l'intérieur qu'avec l'étranger, factices dès qu'ils sont faussés par quelque réglementation arbitraire. Or, dans toute installation industrielle, les calculs ont pour base le bénéfice probable, c'est-à-dire la différence existant entre le prix de revient et la valeur mercantile de l'article qu'on veut produire. S'il arrivait qu'un droit d'octroi à Paris ramenât le prix du sucre au taux où il fallait le payer sous le système continental, on verrait aussitôt les terrains de la nouvelle enceinte se couvrir de plantations de betteraves et de sucreries. Reportons-nous à l'époque où nos manufacturiers obtiennent de gros bénéfices en faisant jouer les ressorts de la douane : des établissemens rivaux se forment, non pas en vue des besoins, mais sous le mirage des prix de prohibition. Tant que les nouveau-venus trouvent à bénéficier, il y a surexcitation dans le travail et prospérité passagère. Bientôt les anciennes maisons s'a-

perçoivent qu'on empiète sur leur domaine : installées les premières, elles ont d'ordinaire l'avantage du site; leur capital de création est depuis longtemps amorti; les ressources ne leur manquent pas pour réaliser les améliorations technologiques : elles veulent regagner le terrain qu'on leur dispute, et la marge de leurs bénéfices est assez grande pour qu'elles puissent réduire leurs prix peu à peu en gagnant beaucoup encore. Alors s'évanouit pour les maisons nouvelles l'illusion des prix factices : installées généralement dans les conditions les moins avantageuses, la marge de leurs bénéfices est trop étroite pour qu'on puisse la réduire beaucoup; si elles prolongent la lutte, c'est en pesant sur les ouvriers, en réduisant les salaires quand on travaille, ou en fermant les ateliers dès qu'il y a engorgement de marchandises dans les magasins. N'est-ce pas là le commentaire de ces clameurs désespérées que nous avons entendues contre les abominations de la concurrence, contre les excès de la production au moment où tant de malheureux manquaient des moyens d'acheter? Je prévois cette objection. Si les maisons créées étourdiment sous l'illusion du système protecteur n'avaient pas existé, comment auraient vécu les ouvriers qui y ont été employés? — Je répondrai : Les exploitations vraiment utiles et proportionnées aux forces de la population ne manqueront jamais dans un pays où les capitaux pourront se grouper et se répartir librement. Ceci nous amène à dire où en était l'opinion publique en matière de sociétés commerciales et de crédit.

En 1836, au moment où l'on considérait le pouvoir nouveau comme consolidé, il se manifesta une fièvre de spéculation qui atteignit vers 1839 son maximum d'intensité. La question des chemins de fer arrivait à l'ordre du jour, et il était difficile de l'étudier sans avoir le pressentiment de quelque grande rénovation industrielle. Les têtes en feu ne rêvaient plus qu'asphaltes, charbonnages, forges, bateaux, ou pour mieux dire primes à la Bourse. Comme on multipliait les sociétés avec une fougue étourdie, l'attention publique se porta sur la loi qui régit la matière. Les jurisconsultes qui ont rédigé notre code de commerce ont admis trois formes, la société en nom collectif, qu'ils définissaient une association de personnes, la société anonyme, qui était à leurs yeux une association de capitaux et une forme intermédiaire, la commandite, où les personnes et les capitaux se trouvaient réunis. Le mieux aurait été peut-être qu'on ne fît pas de loi, et qu'on laissât les citoyens associer leurs capitaux et sauvegarder leurs intérêts comme bon leur semble, pourvu que l'objet de la spéculation ne fût pas contraire à l'ordre public. Appel ayant été fait à des jurisconsultes, il fallait s'attendre à une loi tournée plutôt du côté du passé que vers l'avenir. Sous l'ancien ré-

gime, lorsque les compagnies commerciales proprement dites n'existaient qu'à l'état d'exception, et par le bon plaisir du souverain, il y avait des seigneurs, des bourgeois enrichis, qui étaient bien aises de participer aux profits du commerce; ils livraient quelque argent à un homme de leur confiance, et celui-ci, connu seul du public, avait la gérance absolue et la responsabilité vis-à-vis du tiers. C'était la commandite. L'émancipation démocratique de 1789 amena une autre forme, la plus simple et la plus rationnelle de toutes : en présence d'une opération dépassant les forces individuelles, on réunit de petites sommes pour former un capital suffisant, puis les intéressés pourvoient au bon emploi de leur argent en choisissant, suivant des formes convenues, les administrateurs les plus capables, en se réservant surtout le pouvoir de les contrôler, de les révoquer s'il y a lieu. Telle est la société anonyme dans son essence.

Il n'est pas dans les instincts des jurisconsultes de calculer les profits de la liberté. Leur préoccupation, quand ils rédigent une loi, est de prévoir les abus qu'on en peut faire. Obligés d'admettre le nouveau type d'association dont la Banque de France offrait d'ailleurs un remarquable exemple, les rédacteurs du code de 1807 se demandèrent si l'existence des sociétés anonymes ne devait pas être subordonnée à l'autorisation de l'état. « Pourquoi cette condition indéfinie? demanda Treilhard (1); ne suffirait-il pas de la limiter aux sociétés anonymes qui ont quelque rapport avec l'ordre public ou avec l'état, et ne pas l'étendre à celles qui sont d'un intérêt particulier? » A cette observation d'un esprit judicieux et indépendant, Defermon opposa un argument irréfutable : l'empereur avait prévenu la décision. « Frappé de l'inconvénient d'abandonner aux particuliers les sociétés anonymes, il avait donné l'ordre à son ministre de l'intérieur de lui faire un rapport sur toutes les associations de cette nature, et de soumettre à son approbation les actes qui les constituaient (2). » En effet, un décret du 16 janvier 1808 obligea, sous peine d'interdiction, les sociétés anonymes qui existaient alors à se faire autoriser. Ainsi entra dans notre législation un règlement qui devait comprimer plus tard la seule forme d'association qui soit féconde, la seule qui soit propre à émanciper la démocratie. On n'y fit sans doute pas beaucoup d'attention pour le moment, car notre code commercial fut rédigé à une époque où le commerce était peu de chose comparativement à ce qu'il est devenu depuis. Je ne trouve pour tout l'empire que six compagnies anonymes autorisées, y compris la Banque de France. Les cinq autres étaient l'entreprise des

(1) Voir à ce sujet Locré, *Esprit du Code de Commerce*, 1807, t. Ier.
(2) Locré, *ibid.*

messageries, une forge, un pont et deux canaux. Moins de 25 millions en capital leur suffisait. Les affaires se traitaient alors, suivant le vieux type de la commandite, au moyen des avances faites personnellement par les bailleurs de fonds.

Sous la restauration, le négoce et l'industrie se firent sur une échelle infiniment plus vaste que sous l'empire, mais à peu près de même façon, c'est-à-dire au moyen de la commandite directe et personnelle des capitalistes : la multitude faisait fructifier elle-même ses économies dans la petite culture ou le petit commerce. Les seules entreprises pouvant donner lieu à de grandes associations de capitaux étaient les assurances, qui se multiplièrent rapidement, la confection des ponts et des canaux, les premiers tronçons de voies ferrées destinés aux exploitations des houillères. Le conseil d'état accorda en quinze ans cinquante et une autorisations pour des entreprises de ce genre, et il put le faire sans trop engager sa responsabilité; car il s'agissait d'opérations simples, dont il est facile d'apprécier l'opportunité et les ressources. Avec la monarchie de juillet, l'industrie devint le fait essentiel et s'épanouit dans toutes les directions : on put remarquer dès cette époque la tendance qu'elle avait à se démocratiser par le groupement des petits capitaux. Les essais pour fonder des sociétés commerciales, applicables aux spéculations les plus diverses, se multiplièrent à l'infini, et il est probable qu'il y eut des demandes très nombreuses pour obtenir l'anonymat. Ce fut alors qu'apparut le côté faible de notre législation. En se réservant d'autoriser les sociétés anonymes, d'en étudier les moyens d'action et d'en surveiller les agens, le gouvernement prend à l'égard du public la responsabilité morale de ces entreprises. Or, s'il est difficile même aux gens qui ont vieilli dans l'industrie d'apprécier sur le papier la portée d'une opération, d'estimer le capital nécessaire, d'organiser le service, de prévoir les mécomptes, quel sera l'embarras d'un chef de bureau ou d'un conseiller d'état appelé à résoudre, sous sa responsabilité personnelle, des problèmes de ce genre! Et puis l'autorisation de former une société anonyme, devant être refusée au plus grand nombre, devient une faveur pour ceux qui l'obtiennent, et les gouvernemens, quels qu'ils soient, n'ont pas coutume d'accorder des faveurs à ceux qu'ils considèrent comme leurs adversaires. A moins d'une impartialité surhumaine, tout administrateur est influencé à son insu par ses sympathies et ses répugnances politiques; il est permis de croire que tel spéculateur dont la demande aurait été accueillie par le conseil d'état de 1848 aurait eu beaucoup moins de chance devant le conseil d'état de 1847. Dans la pratique, l'état ne peut conférer le prestige de son autorisation qu'à un très petit nombre d'entreprises

formées suivant un type convenu, et patronnées par des gens dont la notabilité et la prépondérance financière offrent une sorte de caution au pouvoir. Cela enlève toute chance de réussite aux gens obscurs.

Pendant les trois ans de fièvre industrielle qui suivirent l'année 1836, le gouvernement autorisa deux fois plus de sociétés anonymes que pendant les quinze ans de la restauration, vingt fois plus que pendant tout l'empire. Les spéculateurs dont les sollicitations furent repoussées, ceux qui ne demandaient pas même l'anonymat, n'ayant aucun espoir de l'obtenir, furent sans doute en nombre incalculable. Était-il possible qu'ils renonçassent à leurs illusions, qu'ils éteignissent leur activité? Non. Le code autorisait la commandite par actions : on prit la loi à la lettre pour en fausser l'esprit. On inaugura la commandite par petites actions au porteur, qui est une forme corrompue de la société anonyme. Constatons la différence. Dans l'anonymat, le capital choisit la direction, et son intérêt est de découvrir le mérite et la probité; dans la commandite, c'est un gérant qui cherche le capital : ce sont des inconnus qui s'adressent à des inconnus pour leur demander leur argent, et, cela est triste à dire, les plus grandes chances de réussite sont pour ceux qui poussent le plus loin le charlatanisme de la réclame et l'impudence de leur habileté prétendue. Des commandites de ce genre, multipliées à l'infini vers 1838, donnèrent lieu à un scandaleux débordement d'agiotage : on s'en émut d'autant plus que le mal semblait être d'une espèce nouvelle. Le gouvernement fut mis en demeure d'intervenir : il le fit avec une franchise naïve. Considérant que l'interprétation donnée à l'article 38 du code de commerce faussait l'esprit de la loi, il proposa tout simplement de supprimer la commandite par actions négociables à la Bourse. Telle était la portée d'un projet de loi présenté dans la session de 1838.

Une pareille loi aurait été inexécutable, car il en serait résulté que toute société par actions au porteur devant nécessairement revêtir la forme anonyme, il n'y aurait plus eu d'opération collective qui ne fût subordonnée à l'autorisation préalable du gouvernement. Le haut commerce, représenté dans les chambres par des hommes très habiles, comprit que le projet ministériel était inadmissible. La commission, qui avait M. Legentil pour rapporteur, admit le droit de donner pour base à la commandite des actions au porteur et négociables; mais elle entourait de tant de difficultés la formation des sociétés de ce genre, qu'elles auraient cessé d'être une concurrence importune pour les heureux promoteurs des compagnies anonymes. Il est probable que les débats auraient fait sentir l'impossibilité de supprimer la commandite sans émanciper quelque peu la société

anonyme. La liberté y aurait sans doute gagné; mais l'agiotage commençait à s'épuiser par ses propres excès. Le public suivant sa coutume, entrait dans cette phase de réaction où il ne veut entendre parler d'affaires d'aucune sorte. A quoi bon alors soulever une discussion des plus épineuses et montrer le défaut de la cuirasse aux adversaires du privilége? Le projet de loi de 1838 ne fut pas discuté, et on resta sous le régime de 1807, tempéré momentanément par le découragement des spéculateurs. Or, par les raisons indiquées plus haut, ce régime ne laisse à la disposition de la plèbe industrielle qu'une seule forme d'association, la commandite, forme insuffisante, pleine de périls pour le public et même pour ceux qui l'emploient, discréditée aussitôt qu'elle est largement appliquée en raison de l'abus qu'on en peut faire et des désastres qu'elle occasionne (1). Par la force des choses, la seule forme qui soit féconde, la société anonyme, devient une sorte de privilége, car l'état ne peut pas prodiguer cette espèce de garantie attachée à son autorisation et à sa surveillance. Sans parler des entreprises utiles qui sont empêchées au détriment du pays, cela aboutit à conférer le monopole des opérations essentielles et lucratives à un petit groupe de personnages considérables par leur importance comme capitalistes ou par leurs affinités avec le pouvoir, quel qu'il soit.

Avec cette inclination au monopole, qui a toujours été le mauvais génie de l'industrie française, la haute banque devait avoir pour idéal de régenter d'une manière absolue la circulation et le crédit. La machine existait, mais elle avait été faussée par les circonstances. Les lois constitutives de la Banque de France avaient autorisé cette institution à rayonner sur tout l'empire au moyen des succursales qu'elle jugerait convenable d'installer. L'établissement des banques départementales n'était pas interdit, mais il était subordonné au bon vouloir du gouvernement, qui sans doute n'aurait pas été prodigue de ses autorisations, si on les avait sollicitées. « Pendant toute la durée de nos longues guerres, a dit M. Gautier, on ne vit, à une seule exception près (Rouen), se manifester nulle part le besoin d'établissemens de cette nature. » Toutefois, vers 1810, la Banque de France organisa, comme pour sonder le terrain, trois comptoirs, à Lyon, à Lille et à Rouen; elle fit ainsi avorter dans cette dernière ville la seule banque locale qui existât, et qui était son aînée, car elle remontait à 1798. Ces essais ne réussirent que

(1) C'est ce que nous avons encore vu en 1856. Un nouvel accès de fièvre industrielle et d'agiotage s'étant déclaré, l'indignation publique a réclamé, comme en 1838, une loi destinée à prévenir les abus de la commandite : on en a fait une qui rend les commandites à peu près impossibles, et l'on commence à s'apercevoir que le remède est pis que le mal.

médiocrement. Les comptoirs de Rouen et de Lyon furent supprimés; celui de Lille s'éteignit de lui-même. Cependant vers 1817, époque de renaissance pour le commerce, le besoin d'un crédit spécial et perfectionné se fit sentir dans plusieurs localités. Rouen, Nantes, Bordeaux sollicitèrent l'autorisation de fonder des banques avec privilége d'émettre des billets au porteur. Si les grands banquiers de Paris ne se mirent pas en travers, c'est que, sous l'impression de leur malheureuse expérience, ils ne supposaient pas qu'une banque de circulation eût chance de se soutenir dans une ville de province.

L'événement décida contre eux. Non-seulement les banques départementales créées avant 1820 vécurent et rendirent des services, mais après 1830 presque tous les centres commerciaux demandèrent à être pourvus d'établissemens analogues. Ce qu'on avait accordé à Nantes et à Bordeaux, pouvait-on le refuser à d'autres grandes villes? Lyon, Marseille, Le Havre, Lille, Toulouse, Orléans, obtinrent successivement les autorisations nécessaires; mais en même temps ce pouvoir occulte qui était souverain en matière de commerce trouva moyen de faire surgir les entraves réglementaires destinées à limiter l'expansion du crédit. Il fut décidé d'abord qu'avant de prononcer sur l'établissement d'une banque départementale, il fallait consulter sur son opportunité et son organisation le préfet et le receveur-général du département, la chambre et le tribunal de commerce de la ville, le ministère des finances, le ministère du commerce, le conseil d'état et enfin la Banque de France, juge et partie dans la cause. Vers la fin de 1837 intervint le ministre de la justice, qui déclara que toute autorisation devait être suspendue jusqu'à la discussion du projet de loi sur les sociétés par actions dont j'ai parlé précédemment. Du concours de ces autorités sortit une jurisprudence administrative dont l'effet devait être de rendre à peu près impossible l'établissement des banques de circulation ailleurs que dans les grandes cités déjà privilégiées. Une espèce d'odyssée poursuivie pendant deux ans par M. d'Esterno dans l'intérêt des villes secondaires a conservé un intérêt historique (1). En 1840, la Banque de France parvint à faire transporter la question sur le terrain parlementaire, où elle était sûre de rencontrer des auxiliaires tout-puissans. Son privilége, accordé pour quarante ans en 1803, avait encore trois ans à subsister : on introduisit néanmoins la loi destinée à en consacrer la prolongation, pour trancher du même coup la controverse au sujet des banques départementales.

(1) Voyez le piquant opuscule de M. d'Esterno, *Des Banques départementales en France*, 1838.

La discussion de cette loi excite encore une curiosité malicieuse, en raison des belles choses débitées dogmatiquement par de grands banquiers et certains hommes d'état sur les dangers de la coexistence de plusieurs banques dans un pays, sur les inconvéniens de la faible coupure des billets ou de la publication d'un bulletin, non pas tous les mois, comme aujourd'hui, mais tous les trois mois seulement. Bref, en même temps qu'on prolongeait de vingt-cinq ans le privilége de la Banque de France, il fut décidé qu'aucune banque départementale ne serait plus établie à l'avenir qu'en vertu d'une loi spéciale, et qu'il faudrait aussi une loi pour renouveler les priviléges des banques existantes, comme pour les modifications à introduire dans leurs statuts. Cette complication d'une procédure déjà bien difficile découragea les compétiteurs. Les tentatives pour l'établissement des banques locales cessèrent. La Banque de France prit à tâche la multiplication de ses propres comptoirs. S'il y eut de la part de quelques compagnies des tentatives pour former des caisses d'escompte, non-seulement elles durent se passer d'un papier de circulation, mais elles n'obtinrent pas même la faveur de se constituer en sociétés anonymes : il ne leur fut permis de vivre qu'à l'état de commandite, ce qui a sans doute contribué au mauvais sort de la plupart d'entre elles.

Ainsi, vers 1842, — remarquons cette date, c'est précisément celle où le grand coup d'état frappé par Robert Peel supprimait en Angleterre la cause la plus immédiate des bouleversemens politiques, — le mouvement en sens contraire s'achève chez nous. Il y a dès lors un groupe de producteurs, bénéficiant des erreurs économiques d'un demi-siècle, privilégiés sans le savoir, qui, affranchis de la concurrence étrangère, peuvent assigner aux choses les plus essentielles des prix à leur convenance, et qui peuvent en outre limiter la concurrence intérieure par les facilités exceptionnelles qu'ils ont pour diriger l'agglomération des capitaux et former des sociétés. Ne leur en faisons pas un crime : leur éducation, leurs idées étaient celles de leurs pères, celles de leur propre époque, celles qu'ils rencontraient même chez leurs adversaires politiques. N'était-ce pas un fait commun à tous les pays, pouvaient-ils dire, que des réglemens de faveur tendant à former une classe de grands commerçans? Cela est vrai; mais ce qu'on n'avait vu nulle part avant 1815, et ce à quoi les législateurs n'avaient pas songé, c'était un système électoral faisant des grands producteurs, des grands spéculateurs, une espèce de coalition instinctive, inévitable, prépondérante. Un des coryphées du parti protectioniste, qui a été député et ministre, le comte Jaubert, impatienté un jour d'entendre murmurer autour de la tribune les mots de féodalité nouvelle, s'avisa de dire : « Aucune so-

ciété ne peut se passer absolument d'aristocratie; il en faut une à tous les gouvernemens. Voulez-vous savoir quelle est celle du gouvernement de juillet? C'est celle des grands industriels et des grands manufacturiers : ce sont là les fondateurs de la dynastie nouvelle. » Ces paroles étaient bien malheureuses. Ce qu'il y a de plus étrange, ce n'est pas qu'elles aient été prononcées par un orateur qui faisait excuser par des saillies spirituelles sa franchise étourdie et compromettante : c'est qu'elles n'aient pas donné à réfléchir dans ces hautes régions du pays légal, où tant d'esprits éminens étudiaient le mécanisme des sociétés. Dans la constitution britannique, l'aristocratie est une force existant par elle-même (1); une autre force qui grandit chaque jour est l'industrie. Jusqu'à présent, elles se sont assez bien équilibrées l'une par l'autre, et si la première doit un jour disparaître devant la seconde, sinon comme influence morale, au moins comme ressort politique, c'est qu'alors l'industrie sera elle-même dépouillée de toute espèce de privilége, et qu'en ce qui concerne l'exercice des facultés productrices, il y aura égalité dans la liberté. Mais de l'aristocratie et de l'industrie ne faire qu'une seule et même force, concentrer le pouvoir législatif dans une classe, parce qu'elle s'est enrichie, avec la faculté de s'enrichir encore au moyen des lois qu'elle fait, c'est charger le grand ressort constitutionnel au point de faire éclater la machine. Il ne faut pas beaucoup de réflexion pour comprendre cela. A-t-on le temps de réfléchir sur la pente où l'on glisse? Les majorités parlementaires subissaient des entraînemens dont elles n'avaient pas conscience.

M. Guizot avait rapporté de son ambassade d'Angleterre une estime théorique pour la liberté commerciale et des dispositions à conclure des traités de commerce. Depuis 1815, on n'avait jamais stipulé qu'en vue de la navigation, et on s'était plutôt appliqué à empêcher les échanges de marchandises qu'à les multiplier. Une convention avec la Belgique fut signée en 1842 : les avantages de la réciprocité étaient limités à quatre ans; mais le ministère, où le portefeuille du commerce était tenu par un des vétérans de l'armée prohibitioniste, craignait d'être grondé par la majorité dont il émanait. On n'osa soumettre le traité à l'approbation des chambres qu'en 1845, c'est-à-dire un an seulement avant son expiration. Le président du conseil se crut même obligé de déclarer à la tribune que le traité n'avait pas répondu à l'attente du gouvernement, et qu'il ne serait pas renouvelé, si l'on n'obtenait pas de la Belgique une réciprocité plus efficace. En effet, dans la convention renouvelée

(1) Si la noblesse d'Angleterre a pu s'enrichir par le monopole des céréales, c'était accessoirement en vertu de son droit féodal. Il en serait bien autrement d'une aristocratie politique, dont l'unique raison d'être serait l'enrichissement par l'industrie.

en 1846, on limita la quantité de fil et de toile que la Belgique aurait le droit d'importer. Une autre négociation entamée avec le cabinet de Turin avait été menée à fin en 1844. Il s'agissait surtout d'échanger nos vins contre les bestiaux de la Sardaigne, combinaison avantageuse, puisque les vins étaient surabondans et qu'on se plaignait de la rareté de la viande. Il s'y rattachait aussi un intérêt politique, l'espoir de ressaisir, au moins par une confraternité commerciale, une partie de l'influence que la France doit toujours avoir en Italie. Les négociations préliminaires avaient assigné à la convention une durée de six ans. Pressentant les dispositions de la majorité, M. Guizot fit part de ses appréhensions à Turin, et obtint que le délai d'expérience fût réduit à quatre ans. Les intérêts ligués au sein de la chambre n'en voulaient concéder que trois. M. Guizot eut beau exposer que la viande de boucherie avait subi un enchérissement qui s'élevait, suivant les régions, de 17 à 50 pour 100, les bœufs maigres du Piémont, admis avec une taxe de 49 francs au lieu de 55, apparaissaient toujours à la chambre sous forme d'une invasion de Cosaques, et M. Guizot n'évita un échec parlementaire qu'en faisant de l'adoption du traité une question de cabinet.

Le ministère eut bientôt à expier cette velléité d'indépendance. Après avoir demandé la facile introduction des graines oléagineuses comme moyen de renouveler leurs semences, les agriculteurs du nord s'aperçurent un jour que de nouvelles espèces tirées d'Égypte et du Sénégal menaçaient d'une redoutable concurrence les graines cultivées chez nous. Le sésame et le touloucana donnaient beaucoup plus abondamment une huile de meilleure qualité. Mais que faire? Fallait-il, pour complaire aux électeurs ruraux, enlever à notre marine, déjà si faible, un aliment dont elle avait besoin, et imposer un sacrifice de plus aux consommateurs en forçant les savonneries de Marseille à se procurer l'huile dans les départemens voisins de la Belgique? Les départemens du midi résistaient énergiquement; mais les députés du nord et de l'est, habiles à grouper les intérêts, formaient dans les chambres les gros bataillons. Le ministère, suivant son usage, cherchait un milieu prudent entre les prétentions extrêmes. D'accord avec la commission, il avait admis en faveur de l'œillette et du colza une protection équivalant à 18 pour 100, et il croyait avoir beaucoup fait, d'autant plus que les graines africaines chassées de France étaient reçues au simple droit de balance par l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne. Les intérêts coalisés n'étaient pas satisfaits : ils exigeaient impérieusement l'adoption d'un amendement formulé par M. Darblay, c'est-à-dire une protection d'environ 35 pour 100. Le ministère, représenté à la tribune par M. Cunin-Gridaine, donne à entendre que l'amendement Dar-

blay est déraisonnable, et que cependant, à travers tant de conflits politiques, il ne peut pas prêter les mains au déchirement de la majorité. Courbé sous le joug qu'on lui impose, il porte le projet amendé au Luxembourg. Là le bon sens reprend ses droits pour un instant. Bien que le système protecteur soit une de ses utopies conservatrices, la chambre des pairs reconnaît que les partisans du colza vont trop loin, et qu'ils ont besoin d'une leçon. Elle manifeste l'intention de revenir au projet primitif du gouvernement, comme pour aider le pouvoir à se relever de l'humiliation qu'on lui a infligée; mais cette force souveraine qui peut briser les ministères réside dans la seconde chambre, et c'est avec elle qu'il faut compter. A la tribune du Luxembourg, M. Duchâtel se résigne à prendre plusieurs fois la parole pour soutenir l'amendement Darblay, et il partage avec ses collègues le triste honneur de faire abandonner le système qui émanait du gouvernement.

Depuis l'emploi des nouvelles forces motrices et les essais de voies ferrées, la houille était devenue le grand ressort de l'industrie : l'exploitation des mines touchait d'ailleurs dans leurs moyens d'existence un nombre considérable d'individus. Parut en 1846 la grande compagnie des mines de la Loire, qui, sur soixante-cinq concessions que contenait le bassin, en acheta trente pour les réunir en une seule, contrairement à l'esprit de la loi. En réponse aux réclamations qui ne manquèrent pas d'éclater, la compagnie exposa dans un mémoire justificatif qu'on ne pouvait lui reprocher de créer le précédent, qu'elle bénéficiait de la tolérance accordée aux autres, et elle citait huit autres compagnies qui, au moyen des agglomérations dont on lui faisait un crime, possédaient paisiblement 124,000 hectares. Les meilleurs amis du gouvernement furent alarmés : ils sentaient qu'un aussi vaste monopole était fait pour inquiéter le monde industriel et semer des causes d'irritation parmi les populations locales. Le député de Saint-Étienne, quoique protectioniste fougueux, M. Lanyer, adressa des interpellations au ministère, et M. François Delessert prit l'initiative d'une proposition tendant à réprimer l'abus signalé. La commission nommée par la chambre fut tellement émue à l'examen des faits, qu'elle ne craignit pas de conclure à l'illégalité de toutes les réunions précédemment effectuées, et de déclarer qu'une révision de la législation concernant les mines était urgente. C'était une montagne à remuer, tant les intérêts à déplacer étaient considérables et groupés savamment. Le ministère laissa passer la session de 1847 sans donner suite à la proposition de M. François Delessert, et légua au régime suivant son embarras et son indécision (1).

(1) Les clameurs des populations ne cessèrent pas pendant huit ans : ce n'est pas ici

Triomphant ainsi dans toutes leurs luttes, même contre le gouvernement qu'ils aimaient, les prohibitionistes tendaient à devenir pour la monarchie parlementaire des espèces de prétoriens connaissant leur force et faisant sentir à leurs chefs la pression de leur volonté. A la fin de 1846, au moment où la peur d'une famine commence à devenir un danger politique, ils consentent à ce que le gouvernement favorise l'introduction des blés étrangers par la suspension de l'échelle mobile; mais c'est en constatant avec solennité qu'ils font une concession accidentelle, et que le principe de la législation sur les céréales doit rester « à l'abri de toute atteinte, même par voie de simple induction. » Heureux de trouver un point d'appui contre ses dangereux amis, le gouvernement autorise avec toute sorte de réserves les associations qui se proposent de propager les principes du libre échange; la société de Paris organise des conférences publiques dans la salle Montesquieu. A ce petit groupe de théoriciens qui causent dans le public plus d'étonnement que d'agitation, les prohibitionistes ne se contentent pas d'opposer une affiliation riche, active, puissante, leur *Société pour la défense du travail national;* ils entament sournoisement le ministère par tous les côtés où il est faible, par la peur d'une désertion dans les rangs de la majorité, par la peur d'être dénoncé à l'opinion comme livrant l'industrie française à l'Angleterre, par la peur de l'agitation des ateliers, où l'inquiétude est semée à dessein. Le gouvernement se décide cependant à tenter quelque chose pendant la session, qui devait être la dernière de la monarchie. On dépose dans la séance du 31 mars 1847 un projet de réforme douanière atteignant deux cent quatre-vingt-dix-huit articles sur les six cent soixante-six dont se compose le tarif, mais avec une modération extrême, comme on touche les plaies du malade dont ont craint les cris. Les partisans du système restrictif avaient peu de choses à dire, si ce n'est qu'ils ne voulaient pas qu'on fît brèche à leur principe. Le rapporteur choisi par la majorité, M. Lanyer, déposa le 24 juillet, quinze jours avant la clôture, un travail si volumineux que les députés auraient eu à peine le temps de le lire. Le débat fut nécessairement renvoyé à la session suivante, et devait être repris, remarquez la date, au mois de février 1848!

C'était dans les jours où il ressentait la fatigue de ces tiraillemens qu'on entendait le premier ministre déplorer avec amertume « l'abus des influences. » L'histoire blâmera-t-elle M. Guizot de n'avoir pas résisté avec plus de vigueur sur ce terrain aux entraînemens de ses

le lieu d'examiner jusqu'à quel point elles étaient fondées. On les apaisa en 1854 en subdivisant la compagnie des mines de la Loire en quatre groupes, constitués à l'état de sociétés distinctes avec des administrations spéciales.

amis politiques? Ce serait, je crois, un reproche injuste. Eût-il eu personnellement une vue bien nette des périls qu'on suscitait et la ferme volonté de réagir, il n'aurait pas pu puiser dans l'opinion la force nécessaire pour imposer des mesures qui auraient retenti comme un coup d'état. Ces deux mots, sous lesquels il y a tant de choses, « liberté commerciale, » n'existaient pas alors à l'état de principe accepté. On n'avait pas encore comme élément de démonstration la grande expérience de l'Angleterre. Les économistes étaient peu nombreux, peu écoutés. Soit par une sorte de précaution semi-officielle, soit que l'élaboration de leurs idées ne fût pas complète, ils n'abordaient le problème de la libre activité humaine que timidement, par un de ses côtés, celui des échanges avec l'étranger. On ne voyait pas assez nettement le lien de leurs théories avec cet autre problème si violemment agité, celui de la misère, ni la subtile réciprocité qui unit la politique proprement dite avec les phénomènes de la production. Dans les régions du pouvoir, l'importance attribuée à toutes ces choses était si mince, que l'homme d'état appelé au jour de la crise pour succéder à M. Guizot était la négation personnifiée de l'économie politique. Dans les journaux, à deux ou trois exceptions près, l'opposition à cette liberté qui est l'aliment de toutes les autres devient plus vive à mesure que la nuance démocratique se prononce. Les feuilles écrites alors pour les ouvriers, et souvent par des ouvriers, sont curieuses à relire aujourd'hui. Quelle indignation contre ces perfides économistes qui, par « une atroce application du libre échange, » veulent ôter le pain aux travailleurs, cimenter la féodalité industrielle, livrer leur patrie « à la foi punique des Anglais! » Si je copie des expressions de ce genre, c'est pour avoir occasion de dire qu'il y a aujourd'hui, à ma connaissance, des hommes sincères qui s'étonnent de les avoir écrites.

Était-il donc raisonnable d'entamer ces innovations hasardeuses, mal comprises, qui auraient eu pour effet de débander la phalange des amis et de fournir aux adversaires de nouveaux moyens d'attaque? Voilà ce qu'on devait se dire dans les conseils du roi Louis-Philippe. Dans les réunions de la majorité, où le problème économique jetait vers les derniers temps des incertitudes pénibles, les défenseurs du système restrictif avaient un autre argument à faire valoir. Sous ce système contre lequel on élevait tant d'objections théoriques, disaient-ils, des progrès merveilleux avaient été accomplis : la France de 1845, comparée à celle de 1815, se présentait avec un éclat de supériorité qui justifiait la phrase annuelle sur « la prospérité toujours croissante. » La production en toutes choses avait notablement augmenté, et à part les vivres, dont les prix avaient tendance à s'élever, presque tous les autres genres de consomma-

tion étaient devenus plus faciles. On pouvait estimer à 50 pour 100 l'augmentation des récoltes en céréales depuis 1815, et la possibilité de manger du pain blanc s'était propagée dans la proportion de la moitié aux deux tiers des habitans. Le nombre des hectares plantés en vignes était augmenté de 400,000 sur 2 millions. La consommation du sucre, après être tombée jusqu'à 7 millions de kilogrammes, était remontée à 149 millions : cet aliment de luxe pénétrait jusque dans les hameaux. Il sautait aux yeux que le paysan était mieux logé et mieux vêtu que par le passé. La machinerie industrielle s'était développée largement. La fabrication du fer et de la fonte était littéralement décuplée, de 800,000 quintaux à 8 millions: celle du coton sextuplée, de 6 millions de kilogrammes à 60: celle de la laine était au moins triplée; bon nombre d'industries étaient des acquisitions nouvelles. Le progrès commercial à l'intérieur se mesurait par le nombre des patentes, qui, d'environ 800,000 vers 1815, s'était élevé à 1,440,000. L'esprit d'association se développait, à en juger par l'ardeur à fonder des sociétés commerciales, à lancer les grandes œuvres collectives. Les échanges avec l'étranger, entrées et sorties, se totalisaient par 1 milliard 500 millions, et en comparant par une espèce de sophisme commercial les exportations de 1815 à celles du moment, on était autorisé à dire qu'il y avait accroissement de 600 pour 100 sur les cotons, de 200 sur les lainages, de 60 dans les soieries. Enfin le progrès de la richesse publique se manifestait par un cachet de superfluité élégante, et les populations avaient l'avantage de fournir avec bonne grâce beaucoup plus d'impôts et beaucoup plus d'emprunts que par le passé.

Ainsi raisonnaient les chefs de la coalition prohibitioniste, et, à voir les choses terre à terre, leur exposé était vrai. Si l'on se plaçait au contraire à ces hauteurs où l'homme d'état devrait s'élever pour observer les intérêts sociaux dans leur ensemble, tout cela devenait illusoire. L'enrichissement des peuples est un phénomène complexe: il y faut faire la part de l'élan progressif qui entraîne toutes les sociétés contemporaines, et étudier surtout de quelle manière le bénéfice se répartit. Dans l'espèce, il y avait à discerner si le pays s'était enrichi par la vertu du système restrictif ou malgré ce système.

Il y a chez nous, depuis l'ébranlement de 1789, des causes de prospérité qui, bien que comprimées par les vices de notre régime économique, ont donné cependant une partie des résultats qu'on en pouvait attendre. Par exemple un des traits distinctifs de notre siècle, une des causes de sa splendeur, est l'application de la science à l'industrie. Quand un procédé nouveau accomplit pour 10 millions

un service qui en coûtait 15 précédemment, le pays a littéralement ajouté 5 millions de rentes à son revenu. Sans parler des bénéfices de ce genre réalisés sur les transports au moyen des voies ferrées, sur les forces animées au moyen des moteurs mécaniques, une foule de procédés incessamment perfectionnés, et dont on ne parle pas, ajoute à la somme des richesses disponibles. Or la France est peut-être le pays où le génie inventif en ce genre est le plus surexcité, quoiqu'il n'y trouve guère d'encouragement.

Une autre cause d'enrichissement ne saurait être omise sans injustice. Les mêmes chambres, si rétives lorsqu'on leur soumettait des projets tendant à affaiblir les ressorts du système prohibitif, se prêtaient cordialement à l'élaboration des lois d'intérêt général qui n'entamaient pas leur idéal d'organisation industrielle. Ainsi, par exemple, avaient été édictées sous le gouvernement de juillet une série de lois qui avaient eu pour effet d'augmenter considérablement la somme des denrées consommables, et de procurer aux habitans des campagnes, non pas à tous malheureusement, un bien-être nouveau pour eux. Telles avaient été les lois de 1831 et 1837 sur le régime municipal, la loi de 1833 sur l'enseignement primaire, qui avait introduit les premiers essais d'écoles publiques dans des régions vouées précédemment à l'ignorance, la loi si féconde du 25 mai 1836, à laquelle nous devons l'établissement des chemins vicinaux, complétée par celle qui a aboli le décime rural ajouté au port des lettres pour les campagnes, la loi fort appréciée sur les justices de paix cantonales, celle qui concerne les irrigations, et d'autres que j'oublie sans doute. Le mouvement inusité des idées, la facilité des communications, combinés avec la diffusion d'une certaine aisance, ont rendu possibles les améliorations techniques, telles que la suppression de la jachère, et tout cela aide à comprendre comment le pays a pu s'enrichir beaucoup malgré les vices de son système économique.

Ce qui devait intéresser l'homme d'état, ce n'était donc pas de savoir si la France produisait plus que par le passé, mais si elle produisait dans la mesure des besoins nouveaux; l'important pour la sécurité publique était non pas seulement que le pays fût enrichi collectivement, mais que la diffusion du bien-être ne laissât pas place aux animosités subversives. On déclamait beaucoup alors contre les grandes manufactures. Selon la théorie abstraite, c'était une erreur. La grande industrie, comme la petite, a sa raison d'être : c'est une des formes de la liberté; mais c'est à la condition qu'elle ait la liberté pour correctif. Si, par la manière dont les capitaux se colligent et dont les sociétés industrielles se forment, la possibilité de fonder de grandes usines devient une sorte de privilége, l'inévitable nécessité

de travailler toujours aux ordres d'autrui inflige au plus grand nombre une condition qui tient de la servitude. Si les manufacturiers et les grands agriculteurs, au moyen d'un système douanier qui les affranchit de la concurrence étrangère, peuvent exagérer le prix des choses, la servitude devient une gêne, et si les illusions du système protecteur suscitent à l'intérieur une concurrence désordonnée, la gêne devient misère pour un trop grand nombre. Tous ces cris de douleur et de détresse poussés à propos de l'insuffisance des salaires, des chômages, du régime malsain des ateliers, de la femme arrachée à la vie de famille, de l'exploitation précoce des enfans, des logemens insalubres et de toutes ces misères morales qu'engendre la misère physique, n'étaient donc pas, comme on le disait parfois, les lieux-communs de l'esprit séditieux. La plaie saignait réellement.

Oui, la société française était malade; mais, dans l'accès de fièvre chaude qui la saisit, quelle frénésie de suicide! Comme elle se plaisait à montrer son mal et à l'aviver par toute sorte d'amertumes! Le commentaire de la sinistre devise écrite par les ouvriers lyonnais sur leur drapeau ne se trouvait pas seulement dans les écrits démocratiques ou dans les prédications des écoles socialistes; il retentissait à la tribune, dans les plus prudens journaux, dans les romans, sur la scène. La sympathie pour les classes souffrantes était un sentiment loyal et généreux; plus ou moins tout le monde y a participé, et c'est un honneur pour notre génération. Mais quel aveuglement dans les moyens! Comme chacun se plaisait à dépecer la liberté pour avoir un petit morceau de liberté à soi tout seul! En résumé, un fait dominait tous les autres vers les derniers temps de la monarchie de juillet, fait aussi mal compris que vivement ressenti, c'était le malaise occasionné par la confiscation de la liberté économique au détriment de la généralité des citoyens, et surtout de la classe vouée au travail. Les convulsions politiques étaient, non pas le mal, mais le symptôme. Au-dessous de ce qu'on appelait le pays légal régnait une inquiétude sombre et voisine de la colère, parce qu'on rencontrait, dans chacun des sentiers où il fallait chercher sa vie, des obstacles à utiliser ce qu'on sentait en soi de bonne volonté et d'aptitude, parce que cette sorte d'asservissement semblait un démenti aux promesses de 1789. Toute la politique superficielle, ces savantes controverses sur la pondération des pouvoirs, ces chocs d'ambition, ces tournois d'éloquence, le caquetage des coteries, tant de bruit dans les chambres ou dans les rues, étaient comme ces bulles qui viennent clapoter à la surface des eaux par suite d'un travail de décomposition qui se fait dans les invisibles profondeurs.

III. — APRÈS 1848.

Si l'on pouvait conserver quelques doutes sur les causes de la révolution de février, il suffirait de se rappeler l'aspect des premiers jours. Il n'y avait plus qu'un seul personnage en vue, le travailleur; qu'un seul ressort dans la société, la main-d'œuvre; qu'un seul problème à résoudre, l'affranchissement du prolétaire. Tout ce qui s'essayait ou se disait venait aboutir à ce nœud, et, remarquons-le bien, cela n'était pas un sentiment de commande imposé par le parti victorieux : l'adhésion de toutes les classes était retentissante, sincère le plus souvent, et le travailleur n'avait plus qu'à s'épanouir dans son succès. Mais l'intention ne suffit pas pour vider un problème. Ceux à qui les circonstances avaient donné la parole pour fournir les solutions étaient des orateurs ou des écrivains d'opposition, subordonnant tout à des théories de droit constitutionnel, dévoués cordialement sans doute aux intérêts populaires, mais ne saisissant pas mieux que leurs devanciers l'action incessante de l'économie industrielle sur l'incident politique, et trop disposés à croire qu'une loi est vivante pour être écrite sur le papier; ou bien encore c'étaient des socialistes, c'est-à-dire des réformateurs instinctifs, voués à la recherche du bien-être matériel au moyen d'une organisation du travail, comme on cherchait autrefois la pierre philosophale. Ceux-ci surtout avaient prise sur les masses, parce qu'ils avaient le mérite d'avoir signalé les premiers l'inévitable émancipation du prolétariat. Jamais n'était entrée dans leurs esprits cette idée si simple, que si on peut créer des priviléges pour un petit groupe, on ne peut pas privilégier le plus grand nombre, et qu'à la multitude on ne peut donner que la liberté. Leurs erreurs mêmes, leurs préventions contre la liberté, devenaient un puissant moyen de propagande, car, en présupposant toujours un *état initiateur et régulateur,* ils répondaient à une espèce d'infirmité endémique chez nous, et dont l'origine remonte sans doute aux temps de la subordination féodale.

Quant aux économistes, ces amans platoniques de la liberté, ils n'avaient pas la parole. Ils la prenaient néanmoins dans quelques clubs. Qu'ils me pardonnent de le dire : ils y étaient assez maladroits, comme pouvaient être des hommes de cabinet ou d'académie, sans contact jusqu'alors avec les populations ouvrières. Je me rappelle des discours pleins des meilleures choses, débités avec la voix tonnante et la vertueuse indignation d'un prédicateur. Les auditeurs comprenaient peu et sortaient avant la fin du sermon.

Les disciples de Turgot et de Say n'étaient alors pour le public que des malthusiens. La prévention était telle partout que le gouvernement provisoire se fit un mérite de supprimer la chaire d'économie politique au Collége de France.

Si des idées on passe aux actes, on n'en trouve qu'un seul à noter: mais il est énorme : c'est l'unification des banques, qui a légalisé chez nous le monopole du crédit. La panique avait rendu irrémédiable la crise qui existait déjà dans le commerce parisien. Il y eut nécessité d'attribuer le cours forcé aux billets de la Banque. Un décret du 15 mars 1848 y pourvut. Exposées aux mêmes embarras, les neuf banques départementales réclamèrent la même faveur, qu'il était impossible de leur refuser. Les divers papiers de banque étant devenus monnaies légales, on ne tarda pas à constater les inconvéniens qu'il y avait à laisser circuler simultanément plusieurs de ces monnaies, qui, égales aux yeux de la loi, puisqu'on les recevait pour argent comptant dans les caisses publiques, n'auraient conservé néanmoins dans le commerce qu'une valeur mesurée sur la solidité présumée des établissemens qui les avaient émises. Qu'y avait-il à faire? Imiter ce qui avait été fait en Angleterre pendant le cours forcé de 1797 à 1821 : attribuer seulement le caractère de monnaie légale aux billets de la banque centrale, et conserver l'individualité des autres banques en leur procurant le moyen de rembourser leurs propres billets avec le papier de l'établissement régulateur (1). On trouva plus simple de réunir toutes les banques ayant droit d'émission en une seule, ce qui exclut toute idée de concurrence en matière de crédit, jusqu'au moment où les yeux seront suffisamment ouverts sur les dangers de ce système. Cette réunion, que la haute banque de Paris avait toujours ambitionnée sans oser la demander, même aux jours de sa plus grande influence, elle l'obtint d'une révolution démocratique sans peut-être avoir besoin d'y aider. Comme il se rattachait à cette unité en matière de banque quelque habitude de tutelle administrative ou quelque préoccupation d'organiser le crédit, ce fut la démocratie qui prit la peine, au lendemain de sa victoire, de bâtir le camp retranché du monopole! Au point de vue de la vraie science, comme de la pratique éprouvée du crédit, c'était une faute. Au point de vue de la politique, c'était la plus fausse manœuvre que des hommes de parti pussent commettre.

Dans les deux assemblées républicaines où se trouvaient tant de lumières sur beaucoup de points et tant de bon vouloir, l'efficacité de la liberté économique, comme moyen de progrès au profit des

(1) Par ce procédé, l'Angleterre a eu vers 1817 une émission de 750 millions de francs avec cours forcé, et de 400 millions émis par les autres banques, avec cours non forcé.

classes souffrantes, n'était guère mieux comprise d'un côté que de l'autre : ce n'était pas encore une *idée faite* (l'est-elle beaucoup plus aujourd'hui?). Un doute secret sur la possibilité d'accomplir le programme de la révolution jeta un vague découragement dans les rangs démocratiques. Le parti réactionnaire gagna en aplomb, et son initiative imprima au grand nombre de lois qui furent faites, et dont plusieurs sont très bonnes, un caractère de discipline et de patronage. Aucune de ces lois n'a touché à fond le régime économique de la société. En 1851 seulement, un honorable député, M. Sainte-Beuve, de Pontoise, vint agiter bravement le drapeau du libre échange. Il fut peu compris : M. Thiers doubla par la prestesse de son esprit un succès préparé d'avance au sein de la majorité. La proposition de M. Sainte-Beuve fut écartée par 428 voix contre 199. Ce dernier chiffre constatait déjà un certain progrès; il n'aurait pas été obtenu au lendemain de la révolution.

Dans la période qui suivit immédiatement le rétablissement de l'empire, il y eut une veine d'activité commerciale des plus remarquables. Un sentiment de sécurité qui se répandit dans les classes riches et conservatrices, l'afflux subit de l'or californien agissant à son arrivée comme capital et commandant des travaux, les profits de plus en plus larges donnés par les voies ferrées, les mouvemens de fonds créés par la fusion des grandes compagnies ou par des priviléges financiers, le développement imprimé aux travaux publics, et puis cette loi du mouvement qui se multiplie par sa propre vitesse, telles sont les causes du phénomène. Que cette vive reprise ait contribué à élever le niveau des salaires, cela est incontestable. Cependant, aux termes de la saine économie, ce mouvement laissait à craindre une concentration de plus en plus forte des élémens producteurs dans un petit nombre de mains. Il était à prévoir aussi que cette ardeur de spéculation faiblirait à mesure que s'épuiseraient les circonstances qui l'avaient occasionnée. A un autre point de vue, les nécessités financières, ces dépenses toujours croissantes sans qu'on puisse toujours espérer de les compenser par des emprunts, ont dû conduire à la recherche des moyens propres à augmenter d'une manière durable la richesse publique. Tels sont probablement les motifs qui ont amené le gouvernement impérial dans une voie qui nous fera aboutir tôt ou tard à un régime de liberté économique. La nature et la portée des réformes en voie d'exécution aujourd'hui ressortiront des faits qu'il me reste à exposer.

André Cochut.

LE MERVEILLEUX

AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

I. *Histoire du Merveilleux dans les temps modernes*, par M. Louis Figuier; 4 vol. in-18, 1860. — II. *La Magie et l'Astrologie dans l'antiquité et au moyen âge*, etc., par M. Alfred Maury, 1 vol. in-8°, 1860.

Il y a bien des gens qui ne croient pas à la magie, et il est difficile de ne pas penser qu'ils ont raison; mais beaucoup d'autres, et qui semblaient très sages, y ont cru cependant, jusqu'à témoigner de leur confiance aux approches de la mort, au milieu des tourmens, et leurs juges, souvent instruits et justes, étaient crédules comme eux. Dès l'antiquité, des hommes ont vu des prodiges et les ont attribués tantôt à la Divinité, tantôt à d'autres hommes possesseurs d'un pouvoir mystérieux. Peu de faits historiques sont aussi bien prouvés que les oracles et les merveilles de la Grèce et de l'Italie. Plus tard beaucoup de récits paraissent justifier la croyance au surnaturel, et de nos jours les prédictions, les apparitions et les esprits ne sont pas si rares qu'on l'imagine : il n'est pas démontré pour tout le monde que nulle révélation ne puisse nous venir d'au-delà du tombeau, et que la seule cause de tous les phénomènes possibles puisse être découverte par l'étude des lois physiques et naturelles. Au moyen âge, la croyance contraire était commune, et les procès de sorcellerie, les épidémies de merveilleux se comptent par milliers. Si nous avons vu disparaître l'illusion contemporaine des tables tournantes, d'autres subsistent pour le passé ou pour le présent. Ce que nous ne croyons pas avoir vu aujourd'hui, nous n'en doutons pas pour hier, et les prodiges que nous avons vainement tenté d'entrevoir nous semblent certains, dès qu'un autre les ra-

conte. Ils sont nombreux, les gens qui consentent à ne pas admettre le surnaturel moderne pour ajouter pleine confiance au merveilleux d'autrefois. Cependant les hommes sont les mêmes, et les lois du monde, depuis des siècles, n'ont pas varié. On conçoit donc que c'est une tentative respectable et utile de donner quelques idées justes sur ce point, même à une génération très sage; car les illusions ne sont pas éteintes, et l'histoire des sciences enseigne que lorsqu'une erreur a disparu, il se trouve toujours quelqu'un qui la ressuscite. C'est donc rendre un service à la raison et à la science que de ne pas craindre de retracer tant de faiblesses, tant d'erreurs et tant de crimes, dût-on dire quelques lieux-communs aux yeux de ceux qui croient qu'en ce monde tout est soumis à des lois générales et permanentes, et aux yeux des autres quelques paradoxes contraires à mille expériences incontestables, à des événemens qui ont influé sur la vie, la fortune, le caractère, les affections des citoyens, présidé à la destinée des rois et décidé du sort des empires.

Il faut distinguer ce qui est singulier, extraordinaire, incompréhensible, merveilleux ou surnaturel. Dans la conversation et même dans les livres, beaucoup de mots sont confondus qui ont des sens divers. Si ce qui n'est pas compris était toujours merveilleux, ce dernier mot aurait eu autant de significations qu'il y a eu de progrès dans la science humaine. Il serait aussi variable que la mode elle-même; le merveilleux de l'un ne serait pas le merveilleux de l'autre. Celui d'un siècle serait naturel cent ans plus tard. En soi, tout même serait merveilleux, car la cause première de tous les phénomènes, l'essence des forces de la nature, nous est cachée. Néanmoins, si beaucoup de ces forces ont longtemps été inconnues, si nous ne les connaissons pas toutes, elles sont pourtant incontestables, éternelles, et elles ont toujours gouverné le monde. Quelle qu'en soit l'origine, quelque impossible qu'il soit de les connaître en elles-mêmes, il est permis de les appeler naturelles. Expliquer un fait, c'est le rapporter à une de ses forces. Un fait inexplicable, extraordinaire, est un fait que nous ne pouvons rapporter à aucune des forces connues; un fait merveilleux serait celui qui, étant en contradiction avec l'une d'elles, serait un arrêt dans le jeu de ces causes que toute la science, toute l'observation des hommes conduit à croire immuables. Les phénomènes les plus complexes sont naturels, s'ils peuvent être ramenés à une cause générale, c'est-à-dire expliqués. Un fait très simple serait merveilleux, s'il était contradictoire avec l'une d'elles. Bien plus, par une assimilation très raisonnable, le phénomène dont la cause nous est inconnue, s'il est très commun, très ordinaire, doit être considéré comme un phénomène naturel. Nous ne pouvons, il est vrai, le rattacher à aucune loi générale; mais, s'il est permanent, on peut, en bonne logique, espérer

de l'y rattacher un jour. Telles sont, par exemple, l'union de l'âme et du corps, ou l'action de la volonté sur les muscles; telles étaient autrefois la foudre et ses effets. Comprendre, c'est nommer une cause, montrer son action dans plusieurs cas, démontrer qu'elle agit toutes les fois qu'elle doit agir. Au temps où l'on ne connaissait pas la gravitation ni ses lois, la chute d'une pomme était pourtant un phénomène naturel, quoique inexplicable, tant il était permanent. Sans doute beaucoup d'erreurs ont été commises, et l'on a eu trop souvent recours à des interventions divines; mais ordinairement on ne s'y est pas trompé. D'un autre côté, qu'un fauteuil, sans nulle cause physique, fût élevé de quelques centimètres au-dessus du parquet, comme M. Hume l'exécute journellement, ce ne pourrait être qu'en vertu d'un pouvoir surnaturel. La simplicité et l'inutilité du résultat n'y font rien; mais que l'homme puisse se trouver dans cet état singulier où il voit et entend des mots et des personnes insaisissables pour les gens qui sont à côté de lui, où il pense tout autrement qu'à l'ordinaire et souvent plus vite et mieux, où il croit faire des gestes tandis qu'il est immobile, où il peut vivre d'une existence particulière tout en restant lui-même, en conservant son individualité, à tel point que plus tard il ne sache plus distinguer ce qu'il a fait de ce qu'il a rêvé, que ce phénomène si complexe soit singulier, inexplicable si l'on veut, c'est hors de doute; mais il est le résultat d'une propriété éternelle et nécessaire des êtres vivans. On ne peut le qualifier de surnaturel ni de merveilleux, puisque chacun de nous peut l'observer au moins six heures sur vingt-quatre.

La difficulté est grande souvent de s'armer contre une certaine crédulité, un besoin d'imagination qui porte à voir et à aimer les prodiges; plusieurs même confondent ce besoin avec l'idée religieuse. Il n'en est rien pourtant, et nulle croyance ne se rattache à la possibilité du merveilleux dans la vie ordinaire, en dehors des miracles. Les philosophes y doivent être aussi indifférens que les croyans, et les musulmans que les catholiques. La toute-puissance divine est plus compatible avec des lois générales qu'elle-même s'est imposées, que personne ne peut méconnaître, auxquelles n'a pu commander nulle de ces puissances intermédiaires que l'humanité a toujours recherchées et aimées. La philosophie, la religion et la science s'accordent à reconnaître que tout ici-bas est soumis à des lois qu'il faut bien appeler naturelles. Il n'est aucun homme qui, cent fois par jour, ne risque sa vie et ce qu'il a de plus cher, confiant dans l'éternité de ces lois. En bateau, en voiture, dans une maison, nous ne craignons jamais que, la pesanteur cessant tout à coup d'agir, le bateau s'enfonce, la voiture s'envole, la maison s'écroule. Nous ne nous inquiétons même que de savoir si notre sécurité n'est pas compromise par un oubli de ces lois. L'inertie et la solidité de

la matière, l'affinité chimique, sont des protecteurs qui ne nous ont jamais trompés.

A côté de cette confiance naturelle, de ce besoin d'ordre instinctif et raisonné, l'imagination, la poésie, quelques qualités même de l'esprit, font naître une crainte, parfois une espérance de voir ces lois violées ou suspendues. Cela nous amuserait tout au moins. On ne peut se figurer le monde tout autre qu'il n'est, ni remplacer par des forces nouvelles les forces de la nature; la faculté d'invention s'applique alors à les imaginer renversées ou contrariées. De même que les poètes n'auraient su inventer un oiseau, un poisson, un quadrupède, s'ils n'eussent pas existé, ni même un sens nouveau, tandis qu'ils aiment à créer des êtres qui tiennent de l'oiseau, du quadrupède et du poisson, dont tous les sens sont aiguisés à l'excès, ou qui vivent au contraire privés d'un organe, sans yeux, sans tête ou sans mains, de même nous rêvons des êtres pour qui les lois naturelles n'existent pas. Les plus séduisantes fictions nous y ont aidés, et si nous n'en avons pas vu, nous nous plaisons du moins à croire que d'autres ont été plus heureux. La plupart des histoires du temps passé ont fait naître dans quelques esprits la certitude, dans la plupart le doute. Qu'en est-il en réalité? Un seul de ces faits, raconté sérieusement, sans parti-pris et sans faiblesse, démontre-t-il clairement que dans cette multitude d'oracles, de transformations, de magiciens, de sorciers, de possédés et de procès, le surnaturel a joué un rôle incontestable? Non, répondent sans hésiter M. Maury et M. Figuier. L'un s'est servi de sa vaste érudition pour résumer ce qu'ont pensé, vu, écrit les anciens sur ce sujet difficile, et a tenté de le rapporter aux découvertes de la science moderne. L'autre a raconté avec détails toutes les épidémies qui, au moyen âge, au XVIIIe siècle et de nos jours, ont, avec des succès divers et pour des causes variées, entretenu la croyance au surnaturel et le goût des prodiges. Ses récits, depuis les procès en sorcellerie de Gaufridi et de Grandier jusqu'à l'invasion des tables tournantes, depuis la baguette divinatoire jusqu'aux opérations de l'abbé Paramelle, forment une lecture instructive. La conclusion des deux ouvrages est que l'illusion est ancienne et la vérité nouvelle. Ces histoires du merveilleux démontrent qu'il n'y a pas de merveilleux.

I.

On a beaucoup discuté sur l'origine de la magie dans l'antiquité. On s'en est pris aux dieux, aux prêtres et aux hommes. En vérité, ces discussions sont inutiles, car, pour l'esprit humain, le merveilleux est l'idée primitive et simple; ce qui est compliqué, c'est l'origine du naturel. Les phénomènes du monde sont si divers et peuvent pa-

raître si opposés, si incompatibles, si contradictoires, le besoin, inné chez l'homme, de secours et de prière le porte tellement à attribuer à la Divinité non-seulement la création, mais une action directe et incessante sur les créatures animées ou inanimées, qu'il a dès l'origine paru très simple à tout le monde de croire que tout était fait directement par elle. Ceux qui trouvaient la tâche difficile et longue pouvaient la diviser entre plusieurs ou admettre l'ubiquité: mais ce dernier état est difficile à concevoir. On conçoit donc que, surtout dans ces contrées poétiques où la mythologie est née, on ait été tenté, même sans y croire, par élégance de langage, de voir dans chaque rivière une nymphe, dans chaque forêt une dryade, dans chaque astre un dieu. On fait parfois honneur à la superstition de beaucoup de fictions délicates et d'expressions allégoriques; mais, même sans poésie, il est difficile de penser qu'une pierre qui tombe et les astres qui gravitent sont mus par la même cause. Tout est mystère et par conséquent tout est merveilleux. Dans tout phénomène, on voit la présence et l'action d'un dieu. Il est tout naturel alors d'invoquer ce dieu, soit pour lui demander un phénomène qui plaît, soit pour éviter celui qui déplaît. Les dieux étant nombreux, on les invoque les uns contre les autres. Les intermédiaires sont nécessaires, et l'on s'adresse bientôt à des prêtres, c'est-à-dire à quelques hommes choisis, consacrant leur vie à l'étude des attributions des dieux et des besoins des hommes, qui savent comment on demande et à qui il faut demander.

De l'intercession à l'intervention, il n'y a pas loin, ni de l'intervention à l'action et à l'autorité. Si les prêtres de l'antiquité n'avaient pas eux-mêmes affirmé leur autorité sur les divinités, la croyance populaire la leur eût bientôt attribuée. Aussi ne sont-ce pas seulement leurs prières qu'on réclame, mais leur action. Sans être dieux eux-mêmes, ils commandent aux dieux. Il faut en ce cas prévoir leurs bienfaits, leurs maléfices. De là les devins, les prophètes, les thaumaturges. En outre, les superstitions prennent des formes diverses. Tantôt on ne consulte que les bons génies, tantôt seulement les mauvais, moins puissans et soumis aux magiciens habiles, ordinairement à ceux qui savent leur vrai nom dans une langue particulière. Cette théorie se retrouve fréquemment au moyen âge. Dans l'antiquité, la magie se confond avec la religion, de même que le merveilleux n'est pas distinct de la science, et que les écrivains qui semblent les plus sages peuvent à côté d'une observation bien faite placer la fable la plus invraisemblable et le plus ridicule préjugé. Une puissance purement imaginaire ne saurait longtemps régner, et, quel que soit le désir des hommes d'être trompés, un prétexte au moins leur est nécessaire. Aussi des pratiques nombreuses et compliquées ont de bonne heure précédé et suivi l'invocation et la

prière. Je crois que l'on peut distinguer dans l'antiquité trois manières d'encourager la piété et la confiance. Les prêtres employaient, suivant les cas, d'abord la connaissance et l'usage des lois de la physique, ou ce que nous nommons aujourd'hui la magie blanche, puis l'étude de l'atmosphère, de l'astronomie, de la médecine, enfin les narcotiques et le sommeil. Il faut ajouter que magiciens, augures ou thaumaturges, tout en se servant de tous ces artifices, étaient rarement incrédules ou athées. Par une inexplicable et vulgaire contradiction, ils croyaient les premiers à ces dieux dont ils travestissaient ou imaginaient les intentions et les prodiges. L'homme d'esprit qui a divisé le genre humain en dupes et en fripons n'était pas un observateur. Il y a peu de fripons qui ne se laissent prendre à des ruses qu'ils eussent inventées et ne soient avant tout leurs propres dupes. Ils ne se fient à leurs piéges que parce qu'ils y pourraient tomber eux-mêmes, tant la routine, l'imitation, la crédulité et la confiance sont naturelles à ceux même qui tentent avec succès de tromper les autres!

Nous connaissons très mal l'étendue des connaissances scientifiques des anciens, surtout dans les arts mécaniques. Ils ont laissé peu de livres de science, surtout peu de manuels élémentaires, très inutiles dans un pays où tout se transmettait par la tradition et la conversation. On n'écrivait guère que par goût littéraire, et jamais ou presque jamais pour instruire les autres, le nombre des lecteurs étant nécessairement très restreint. La science en outre était le partage d'hommes qui, l'employant à leur fortune et à leur considération, avaient intérêt à ne pas la répandre. La plupart des initiations et des mystères étaient des permissions de s'instruire et de connaître. Aussi pourrait-on assurer *à priori* que les prêtres étaient savans, quoiqu'on n'en ait pas toujours des preuves positives. Non-seulement les descriptions de beaucoup de prodiges offrent des rapports exacts avec les merveilles mécaniques, beaucoup d'apparitions avec le diorama ou la fantasmagorie, mais on a retrouvé dans les ruines de quelques temples célèbres les traces de planchers à roulettes, de contre-poids, de statues mouvantes, qui ont servi à convaincre, à rassurer ou à effrayer les fidèles. On sait que les prêtres se servaient beaucoup de l'art du ventriloque, des feux de Bengale, des images enflammées, des paroles de feu sur les murailles. Les savans véritables dédaignaient les applications, et Archimède n'a laissé nulle trace de ses découvertes en ce genre. Aussi les magiciens et les prêtres avaient-ils le champ libre et tournaient-ils tous leurs efforts à perfectionner la mécanique, que Cassiodore définit ainsi : « la science de construire des machines merveilleuses dont les effets semblent renverser l'ordre entier de la nature. » Les escamoteurs modernes nous étonnent souvent, et dans l'antiquité l'éloigne-

ment, le respect, la crainte, interdisaient toute recherche et tout soupçon. On devine tout ce que ces sciences inconnues renfermaient de miracles.

A la physique se joignaient d'autres connaissances qui étaient aussi le partage d'un petit nombre. Même alors on était souvent malade sans mourir, et le magicien ou le dieu qui cent fois avait promis et sans doute assuré la guérison par son pouvoir ne se trompait qu'une seule fois, le jour de la mort. Une erreur unique ne pouvait nuire à tant de justes oracles. Les temples d'ailleurs étaient souvent les écoles de médecine, et l'on prévoyait sans magie le sort du malade. Aux pratiques mystérieuses, aux prières, aux invocations, on ajoutait un remède qui passait pour sacré, et dont les propriétés naturelles étaient la cause véritable de la guérison. Les prêtres savaient en météorologie ce qu'on en a su de tout temps, c'est-à-dire fort peu de chose; mais ils arrivaient à prédire le temps, ce qui équivaut à lui commander : de même pour les éclipses et tous les mouvemens des astres, de même pour la plupart des phénomènes naturels qui sont périodiques. Les Égyptiens surtout étaient habiles dans cette science; la renommée, le pouvoir de leurs magiciens étaient tels que Moïse ne dédaigna pas d'entrer en lutte avec eux, de les vaincre sur leur propre terrain, et de prédire des épizooties, la coloration rouge des eaux du Nil, l'invasion des sauterelles. Peut-être, dans quelques contrées, savait-on soutirer l'électricité des nuages et foudroyer les ennemis ou les incrédules. Zoroastre a certainement usé de ce moyen pour allumer le feu sacré.

Le premier faiseur de miracles, qui est toujours aux ordres de qui sait l'employer, qui trompe les hommes depuis qu'ils existent, ne laissant aucun doute après lui, ne révélant nulle supercherie, le véritable enchanteur, l'éternel magicien qui représente le passé, le présent, l'avenir, tel que le font nos espérances ou nos craintes, c'est le sommeil. Nul besoin n'est de trappes, de souterrains, de chimie, de physique ni de médecine. Quand on dort, les idées ne sont plus gouvernées par la volonté. A l'exemple de quelques muscles et de quelques organes, elles ne dorment point, mais elles naissent souvent sans motif apparent, et se confondent sans que nous puissions les distinguer nettement ni les diriger. Elles dépendent souvent des excitations intérieures, souvent de celles du dehors. Endormis, nous ne savons interpréter ces excitations et les réduire à une juste mesure. L'esprit semble ne conserver que la faculté d'exagérer ses impressions et ses sensations. Si l'on dort dans une situation gênante, on se croit attaché; si les bras sont croisés sur la poitrine, on se sent retenu par d'autres personnes. Une lampe qui brûle, un bruit qui commence ou qui cesse, donnent

des idées analogues, et, par un phénomène incompréhensible, la situation étant faite par l'impression, celle-ci fait apparaître les personnes, groupe les événemens qui donnent à cette situation les apparences de la réalité et du naturel. Toutes les images des rêves semblent présentes dans les sens, et donnent autant de garantie d'existence que pendant la veille, plus peut-être, car le jugement et l'habitude redressent souvent les impressions des sens, ce qui n'arrive guère pendant le sommeil, où toute impression, toute aventure est acceptée sans examen. La faculté qui s'anéantit le plus facilement chez l'homme, pour un temps ou pour toujours, c'est la raison.

Un fait particulier et souvent constaté, c'est que le sommeil ne se termine jamais brusquement, et le moment précis du réveil est toujours difficile, sinon impossible à fixer. Durant un temps variable, nous vivons dans un état particulier qui se reproduit le soir, quand le sommeil arrive. Les objets extérieurs et réels commencent à apparaître, tandis que nous ne sommes pas débarrassés des illusions, et nous pouvons rarement dire avec certitude : « A ce moment, je dormais: à tel autre, j'étais éveillé. » Très souvent le mélange est complet, et le vrai et le faux ne se distinguent plus, même lorsque la raison, la force et la vie sont revenues entièrement. Nous voyons réellement la chambre et les meubles, mais nous y plaçons des êtres qui n'y sont point. Quelles illusions cela produit, tout le monde le sait. Souvent aussi le même rêve se reproduit plusieurs jours de suite, et l'impression, le souvenir sont plus forts que pour un événement que nous n'aurions traversé qu'une seule fois. Enfin, sans parler du somnambulisme, où tous les phénomènes du sommeil sont multipliés, la relation entre les deux états est si étroite qu'un homme endormi peut entendre et comprendre les paroles prononcées à côté de lui, pourvu qu'elles s'accordent avec ses propres pensées. On peut à la fois suivre les rêves d'un autre et les diriger. L'insensibilité persiste pour tous les sons qui n'ont aucun rapport avec le sujet de la conversation, tandis que tout le reste est parfaitement perçu. M. Carpenter a cité l'exemple très frappant d'un officier qui jouait ses rêves avec ses camarades. On en commandait le sujet et on en conduisait les péripéties. S'il avait perdu, on lui donnait un cauchemar, sinon des apparitions séduisantes. On le faisait parler, nager, combattre et fuir. Une fois même, après l'avoir conduit à travers toute une scène qui finissait par un duel, un autre officier mit un pistolet dans sa main, le dormeur pressa la détente, le coup partit, et le bruit le réveilla. Même ceux qui n'ont pas ce don particulier savent bien que la plupart des rêves sont amenés et dirigés par les pensées, les préoccupations ou les passions qui les agitaient durant les derniers momens de la veille.

Quel homme et surtout quel Grec, l'imagination remplie des fables de la mythologie, vivant au milieu de gens qui croyaient aux apparitions et aux prodiges, dont les pères avaient vu, touché, aimé des déesses et des dieux, quel mortel, dis-je, introduit dans un de ces temples magnifiques, troublé par la crainte ou l'espoir, jamais par l'incrédulité, puis endormi naturellement ou par des breuvages et des odeurs narcotiques, n'aurait pas vu, suivant les cas, des apparitions terribles ou des images gracieuses, et subi toutes les impressions qu'il plaisait aux initiés de lui imposer? On peut lire dans les ouvrages spéciaux les récits des hallucinations et des illusions des mangeurs de haschich, qui souvent sont des médecins très peu poètes, et l'on y trouvera mille visions tout aussi complexes et merveilleuses que les plus célèbres prodiges, que le récit, très connu par exemple, de l'homme qui a pénétré dans l'antre de Trophonius. La ressemblance est parfaite. C'est Plutarque qui raconte cette histoire, et Timarque, dont il parle, a passé deux nuits et un jour dans ce lieu terrible. La description de ce qu'il y a vu n'est point celle d'un spectacle réel; mais il raconte les songes d'un homme enivré et halluciné. Le violent mal de tête qu'il ressentait dès le commencement et qui le reprit lorsque les apparitions s'évanouirent, c'est-à-dire au réveil, est un symptôme certain. Sa mort, qui arriva trois mois après, est une preuve de la puissance du narcotique. Presque tous ceux qui se livraient souvent à ces consultations étaient atteints de maladies nerveuses qui se terminaient par la mort ou la folie. Ceux même qui n'entraient qu'une seule fois dans ces lieux redoutables se remettaient difficilement, non de leurs impressions, mais des drogues sacrées qui les avaient rendus dignes du temple et du dieu.

Quant aux substances qu'employaient les anciens, quelques-unes sont inconnues, d'autres sont employées en médecine. On croit avoir perdu de même quelques-uns des poisons du moyen âge. Les médecins modernes reconnaissent les illusions produites par la belladone, celles du datura stramonium, qui d'ordinaire fait rêver d'animaux incommodes ou nuisibles, de scènes de violence, celles du haschich, qui donne des sensations plus agréables. On sait que Davy, découvrant un gaz nouveau, le bioxyde d'azote ou gaz hilarant, vit tout d'un coup ses idées prendre une forme visible et passer rapidement devant lui de manière à produire des perceptions entièrement nouvelles qui le faisaient malgré lui rire aux éclats. En Égypte, on se sert encore de la racine d'une espèce particulière de datura pour procurer d'agréables illusions, et M. Virey a reconnu que le népenthès d'Homère n'était pas autre chose. Enfin le nombre est grand de ces substances qui peuvent endormir et enivrer, et c'est aussi à des breuvages et à des onctions qu'il faut attribuer ces transformations d'hommes en animaux qui ont tour à tour amusé ou effrayé

l'antiquité et le moyen âge. Tantôt le sujet de l'opération magique, troublé par la drogue qu'il avait prise, tombait dans un hébétement qui, jusqu'à ce que l'ivresse fût dissipée, le rendait propre à tous les services qu'on exigeait de lui, à porter les bagages par exemple, et alors il se croyait bête de somme. Tantôt il rêvait la transformation et volait, courait ou nageait sans changer de place. Rien n'est plus commun durant le sommeil que d'éprouver une sensation particulière qui est celle du vol, et qui tantôt nous persuade que nous volons tels que nous sommes, nous accrochant fort aisément aux corniches des appartemens, tantôt donne l'illusion que la transformation en volatile est complète. Les magiciennes de Thessalie étaient célèbres dans cette partie de leur art, et tout le monde a lu le récit charmant d'Apulée. Il voulait devenir oiseau, comme son hôtesse; mais il se trompe, et ne réussit qu'à être âne. On connaît ses tribulations, ses plaisirs, sa délicatesse même sous cette forme, et son retour à la forme humaine après un repas de feuilles de roses.

Ainsi l'habileté et la science des uns, l'ignorance et l'imagination des autres rendent très concevables l'empire de la magie et la croyance au surnaturel. On peut y joindre le goût pour le merveilleux, l'imprévu et les aventures, auquel n'échappent pas les plus sages et les plus sceptiques. Avec le temps et les perfectionnemens de la mythologie, le nombre des dieux s'accroissait; leur puissance, partagée de plus en plus, les rapprochait des hommes, et quelques-uns de ceux-ci à leur tour pouvaient espérer un pouvoir presque divin. Peu à peu même les anciens dieux discrédités étaient oubliés, et l'on ne s'adressait qu'à des êtres intermédiaires, plus utiles et moins décriés, que quelques philosophes monothéistes ne repoussaient point. Tels sont le génie de Socrate et les démons des platoniciens. Alors les enchanteurs remplaçaient les prêtres, et bientôt les sorciers les enchanteurs. A Rome, surtout dès les commencemens de l'empire, ils régnaient sans partage. A la suite des doctrines orientales et grecques, la magie avait envahi l'Italie longtemps avant les Barbares, et l'esprit humain, crédule et trompeur, y montrait sa faiblesse et sa puissance. L'élégant polythéisme des Grecs était remplacé par la démonologie. Ces démons, reconnus par la philosophie néo-platonicienne, n'étaient pas comme dans quelques contrées, et de nos jours encore, les âmes des morts rappelées sur la terre, mais des êtres particuliers doués d'un pouvoir incertain. Quelques-uns voyaient en eux la personnification des forces de la nature, et l'on comprend combien il importait de les conjurer. Contre ces dieux nouveaux, les philosophes ne pouvaient rien, car ils n'étaient pas exposés au mépris, à la haine, à la moquerie, comme les dieux du paganisme. Leur existence n'excluait même pas celle

d'un Dieu unique. La raison et la morale semblaient ainsi favoriser la superstition.

II.

Le christianisme apparut dans un monde ainsi tourmenté par des illusions diverses. Les adversaires véritables de la religion n'étaient ni le polythéisme expirant, ni le pouvoir indifférent d'ordinaire, ni la philosophie, mais les sorciers et les magiciens. C'est pourtant contre les premiers surtout qu'ont d'abord combattu les chrétiens, qui trouvèrent plus commode et plus utile d'employer la puissance des magiciens sur les âmes que de la démontrer fausse. Les preuves négatives sont toujours plus difficiles à trouver que les positives. La plupart des premiers chrétiens avaient du reste peu de répugnance à croire aux prodiges; ils ne niaient donc pas le pouvoir des magiciens, mais l'attribuaient à des démons malfaisans. Tandis qu'ils n'auraient dû se fier qu'à l'autorité d'une doctrine sage, d'une morale élevée et généreuse, de sentimens égaux en désintéressement, supérieurs en pureté à tout ce que l'antiquité offrait de plus noble et de plus séduisant, quelques-uns eurent la faiblesse de prétendre à leur tour posséder un pouvoir magique supérieur à celui des magiciens, et de lutter contre eux. Or combattre, redouter, blâmer une puissance, c'est la reconnaître, et les premiers succès de la religion nouvelle ne furent pas toujours des défaites pour la superstition. Le peuple juif d'ailleurs, tout monothéiste qu'il fût, avait un germe de crédulité comparable à celui des nations auxquelles, converti au christianisme, il venait prêcher la vraie foi. Il avait sans cesse été tourmenté par des épidémies d'idolâtrie qui ne disparaissaient pas entièrement durant ses jours de raison. La pythonisse que consultait Saül n'était ni la première ni la seule de sa profession qui eût joué un rôle dans l'histoire juive. Il y avait à Jérusalem des sorciers et des devins. M. Maury a très justement remarqué que la doctrine des anges était étrangère à la vraie religion des Juifs; mais il faut ajouter qu'elle s'y était dès longtemps introduite, sous les influences diverses auxquelles ce singulier peuple ne savait pas résister, avec les idolâtries que quelques tribus prenaient et quittaient tour à tour. Dans leurs momens de confiance au Dieu véritable, les divinités étrangères n'étaient pas toujours pour eux de vains simulacres. Lorsqu'Athalie dit à Joas :

> J'ai mon dieu que je sers, vous servirez le vôtre,
> Ce sont deux puissans dieux!

elle exprime une idée naturelle à l'antiquité tout entière. Le monothéisme et l'intolérance des Juifs subissaient des éclipses fréquentes

et s'accommodaient parfois de cette maxime. Joas exprime une idée surtout chrétienne lorsqu'il répond :

. . . . . Il faut craindre le mien,
Lui seul est Dieu, madame, et le vôtre n'est rien!

Encore cette opinion exclusive n'était-elle pas dominante chez les premiers chrétiens, qui prenaient les dieux des Romains et des Grecs pour des êtres supérieurs, capables du bien et surtout du mal, et pouvant donner à leurs sectateurs la faculté de faire des prodiges pour répondre aux miracles. Ils interdisaient les conjurations, les apparitions et les oracles, sans les dédaigner ni en dévoiler l'imposture, et les empereurs tour à tour persécutaient les chrétiens ou livraient à la flamme des bûchers les devins et les astrologues.

On a depuis longtemps remarqué que beaucoup d'usages, plusieurs fêtes même, ont traversé intacts l'antiquité et le moyen âge. Les mêmes biens, les mêmes grâces sont aujourd'hui comme autrefois demandés au ciel. La religion catholique ne dédaigne pas les pratiques et se prête volontiers aux opinions et aux tendances des peuples qu'elle dirige. Sans les encourager toujours, elle les tolère. Souvent la dénomination seule est changée, ou la date : les étrennes, le carnaval, la bûche de Noël, les Rogations, les feux de Saint-Jean, ont pour origine des fêtes du paganisme. Toutes les fois que des coutumes, même des rites, n'étaient pas exclusivement païens, ils n'ont pas péri, et plusieurs saints ont pris la place des dieux antiques. M. Maury en a cité des exemples singuliers. Toutefois cette association a des bornes, et un grand nombre de croyances ont été reléguées dans la magie, dont la prospérité ne fut pas atteinte pour cela. Elle brilla même d'un éclat nouveau à l'apparition d'un personnage inconnu aux anciens, qui dans le moyen âge a fait autant de martyrs que les plus nobles croyances, tour à tour terrible et séduisant, et dont le règne n'est pas fini, bien que, s'étant montré l'an dernier dans une réunion de spiritistes qui l'interrogeaient sur sa nature et ses intentions, il ait fait cette réponse rassurante : « Je n'existe pas. »

Aux anciens dieux, nul mortel ne pouvait offrir un présent qui valût en réalité ce qu'il demandait. On entrevoyait que les offrandes et les sacrifices étaient reçus comme un hommage et non comme un échange. On ne pouvait satisfaire ni un besoin, ni une fantaisie divine. Tout autrement a-t-on pensé du diable, qui, aux yeux de quelques-uns, prend un plaisir direct au mal et se trouve véritablement intéressé à nous damner. Pluton, tout terrible qu'il fût, recevait les justes comme les méchans. Les intelligences grossières qui aimaient à placer un personnage sous un dogme, une réalité

sous une allégorie, altéraient ainsi une croyance souvent sage ou plausible en elle-même. Il était donc naturel de rechercher le démon pour faire un contrat où chacun devait trouver un avantage; les biens de ce monde étaient achetés au prix d'une âme. Sous les deux formes qu'on lui a successivement attribuées, ange déchu ou être puissant par lui-même, le diable devait occuper les imaginations timides, faibles, ou même assez éclairées pour chercher une origine au péché. Sur lui se sont réunies toutes les opinions touchant les divinités malfaisantes de l'antiquité. Il avait même plus d'importance que celles-ci, car jamais les Grecs n'accusaient les dieux de les tenter, les tentations n'étant pas à leurs yeux des malheurs réels. Ils y succombaient sans les maudire. Ici au contraire infortunes, mauvaises actions, plaisirs coupables, tout fut inspiré ou accordé par le diable. A plus forte raison, les maladies nerveuses, qui, par leur variété et la difficulté d'en soupçonner la cause, avaient toujours paru divines, étaient-elles les œuvres directes du démon. Hippocrate avait lutté vainement contre le préjugé, et, plusieurs siècles après sa mort, l'épilepsie était encore la *maladie sacrée*. Saint Augustin, comme lui, tentait d'en expliquer les causes naturelles. On ne l'écoutait point, et de très bonne heure cette voix particulière des aliénés, ces paroles qu'ils prononcent sans les comprendre, ces gestes, ces cris, ces aveux indépendans de leur volonté, ces hallucinations si fréquentes, passaient pour témoigner de la présence du diable ou d'un démon en sous-ordre appelé par le malade, ou le hantant malgré lui sous l'influence d'un sorcier.

Tout le monde sait combien ces illusions ont été fréquentes au moyen âge, et quels moyens étaient employés à la guérison. Le sorcier était toujours brûlé; le malade était exorcisé, puis brûlait à son tour. Tous deux d'ordinaire étaient de bonne foi, et l'on a tort de ne voir dans leurs aveux que l'inévitable effet de la torture. Les enchantemens, la réalité du sabbat étaient chose admise par tout le monde, et l'imagination, la maladie faisaient le reste. L'exorcisme les guérissait souvent, comme aujourd'hui la volonté seule du médecin agit dans quelques maux nerveux. Les sorciers et les possédés avouaient avoir mangé des enfans, et jamais ces enfans ne manquaient aux familles. Jamais un voyageur n'a rencontré sur son chemin une de ces assemblées de sorciers et de sorcières qui devaient être si fréquentes; jamais la justice n'a saisi un sabbat sur le fait; jamais on n'a retrouvé une trace physique de leurs mystères et de leurs ébats. On sait même l'histoire d'un procès dans lequel deux femmes déposaient qu'une certaine nuit elles étaient allées au sabbat. Elles racontaient ce qu'elles y avaient vu, dit et fait, et dans le cours de l'instruction il fut prouvé que durant cette nuit même elles étaient solidement attachées sur leur lit et surveillées. Soit de

bonne foi, soit par artifice, les sorciers employaient les procédés des anciens, le sommeil et les narcotiques. Gassendi a frotté deux paysans avec une pommade opiacée, après leur avoir persuadé que c'était le moyen d'aller au sabbat. Ils dormirent, et au réveil firent un récit détaillé de leur voyage et de leurs plaisirs, car l'ivresse de l'opium n'est pas toujours chaste.

Nulle raison sans doute n'excite le diable à tenter plus les femmes que les hommes. Les sorciers pourtant sont moins nombreux que les sorcières. A quoi cela tient-il, sinon au système nerveux très développé chez les femmes, dont les maladies sont très souvent compliquées de maux de nerfs? Elles ont moins de force contre les hallucinations, et agissent davantage les unes sur les autres, de sorte que leurs rêves ou leurs illusions sont plus facilement épidémiques. Aujourd'hui encore ce sont elles qui pratiquent d'ordinaire le somnambulisme, et qui récemment, mieux que les hommes, faisaient tourner les tables. Surtout au moyen âge, elles étaient moins occupées et moins instruites, et dans les couvens de femmes on trouve beaucoup d'exemples de possession. La vie monastique y préparait par sa rigueur, par sa pureté même, et une nonne malade réagissait sur toutes ses sœurs. Les exemples de cette contagion sont nombreux, et l'on cite même des rêves simples qui n'ont pas été isolés. M. le docteur Parent a rapporté le cas d'un bataillon dont tous les hommes étaient assaillis toutes les nuits, à la même heure, d'un cauchemar terrible, et quelques officiers qui veillaient réussirent très difficilement à leur persuader qu'ils n'avaient point vu réellement le diable, un gros chien noir, etc. On sait que, dans les maisons d'aliénés, les malades pour la plupart ne peuvent sans danger communiquer ensemble. Dans ces épidémies, la maladie prend des formes variées. Pour une même cause, toutes les religieuses d'un couvent pouvaient être très diversement affectées. Suivant que l'espoir ou la peur dominait, elles rêvaient du diable ou de Dieu, se croyaient sauvées ou dignes du plus grand supplice. Des figures plus humaines hantaient leurs imaginations. Tout le monde connaît le procès d'Urbain Grandier et les scènes étranges et terribles dont les Cévennes ont été le théâtre. Or plus on étudie les détails de ces événemens, plus le merveilleux disparaît. Les prophètes protestans des Cévennes par exemple n'ont jamais rien prédit, sinon la victoire à des soldats vaincus et dispersés en peu de temps. C'étaient de jeunes enfans que les chefs cévenols emmenaient au combat, et qui servaient, non à diriger la marche, mais à ranimer par des sermons et un air inspiré l'ardeur et le courage. On en a compté plus de huit mille dont l'éloquence et l'influence ne sauraient être contestées. En lisant leur histoire, on est effrayé de cette contagion, de cette force merveilleuse tout à coup développée chez des êtres

maladifs, de ces facultés intellectuelles apparues chez des enfans jusque-là très ordinaires, et dont quelques-uns avaient huit ou dix ans. On en a signalé de dix-huit mois. Mais le talent, l'ardeur, l'enthousiasme des autres ont étonné les plus sceptiques. L'épidémie même s'est étendue quelquefois jusqu'aux catholiques, fort surpris de s'agiter et de prêcher à leur tour. Le phénomène est singulier, et la noblesse de la cause le rend intéressant. Les médecins pourtant n'y peuvent voir qu'une forme particulière des affections nerveuses. Les attaques, les convulsions, la figure même des enfans, le son de leur voix, leur démarche, leur tremblement continuel, dénoncent l'épilepsie et ses analogues. Quant aux sermons, au talent, au développement intellectuel, ils sont très fréquens dans le naturel ou artificiel, chez les fous et les hallucinés. La langue naturelle des Cévenols était le patois languedocien, et ils prêchaient en français. Ils eussent parlé latin, si les cérémonies du culte protestant qui saisissaient leur esprit se fussent faites en latin comme les offices des ursulines. Les ouvrages qui décrivent les maladies mentales sont remplis de faits de ce genre, et l'on peut concevoir que les affections qui sans cesse obscurcissent l'intelligence la développent aussi quelquefois; elles excitent la mémoire aussi souvent qu'elles l'anéantissent. A côté des savans qu'une maladie du cerveau a privés de leur science sont des ignorans qui deviennent habiles, qui retrouvent dans leur cervelle des images qu'ils croyaient effacées. Un jeune homme, à qui son précepteur n'avait jamais pu rien apprendre, après quelques jours de maladie parlait latin sans hésiter. Un garçon boucher, dans des accès de folie, récitait des tirades entières de *Phèdre*, quoique en bonne santé il n'en pût redire un mot. Une jeune fille, servante d'un curé, parlait latin dans son délire; une autre, qui sortait de la maison d'un pasteur protestant, prononçait quelques mots d'hébreu. Ces exemples pourraient être multipliés à l'infini. Toute aliénation mentale à son début est accompagnée d'une surexcitation intellectuelle qui a donné des espérances à bien des parens qui voyaient leurs enfans devenir rapidement plus instruits, plus intelligens, plus raisonnables, sans distinguer dans ces changemens les premiers symptômes d'une maladie redoutable. Dans tous les faits de ce genre, il n'y a rien de plus merveilleux que la folie, chose merveilleuse en effet.

Dans toutes les lésions, altérations, inflammations du cerveau ou de quelques-unes de ses parties, l'intelligence est affectée, et l'intégrité de l'un est nécessaire à celle de l'autre. Si les rapports du physique et du moral sont peu connus, du moins sait-on que ces rapports existent, et que les facultés intellectuelles sont frappées du même coup qui désorganise la substance cérébrale. Or, si celle-ci peut être affectée de diverses façons, pourquoi n'en serait-il pas de

même de celles-là? Si telle maladie qui détruit par exemple anéantit une certaine faculté, pourquoi telle autre qui développe n'exciterait-elle pas une autre faculté? Il y a des ophthalmies qui rendent aveugle, il y en a qui augmentent la sensibilité de la rétine jusqu'à rendre insupportable le rayon d'une lampe. Quelques affections de l'oreille font percevoir les plus faibles bruits. Ce sont des états maladifs, mais c'est le cas de ceux qui prêtent au merveilleux. Un médecin distingué, M. Moreau (de Tours), a tenté de démontrer que l'état de l'intelligence ne saurait jamais être plus parfait que lorsque plusieurs maladies qu'il désigne sont réunies chez le même individu (1). Il faut que sa constitution soit à la fois rachitique, scrofuleuse et névropathique, c'est-à-dire que par sa constitution il touche à la fois à l'idiotie et à la folie. Ainsi le génie ne saurait loger que dans un cerveau malade; c'est une simple névrose, procédant comme toutes les autres, héréditaire comme elles, avec des transformations diverses, qui peut anéantir les facultés qu'elle ne développe point et qui guérit quelquefois. Les argumens de M. Moreau sont ingénieux, quoique sa métaphysique ne soit pas très sûre, et que ses exemples, surtout ceux qu'il tire de l'histoire, ne soient pas toujours concluans. Il veut trop prouver, et reconnaît si peu de cerveaux tout à fait sains qu'il est téméraire de le juger. C'est ce que nous ne ferons point; mais, pour ne pas conclure tout à fait avec lui, nous n'en trouvons pas moins dans sa doctrine et dans ses observations médicales la preuve des nombreuses variations des facultés humaines sous l'influence des maladies du système nerveux, et l'explication de tous les faits qu'on pourrait prendre pour contraires à la physiologie.

L'analogie entre la maladie des trembleurs des Cévennes et les convulsions des habitués de Saint-Médard est évidente. Ce sont deux manières très analogues d'être fou, et il y en a autant que de manières d'avoir de l'esprit, autant que de maladies du cerveau, du système nerveux, de l'estomac ou de la poitrine. Il semble même qu'il y en ait bien plus, car les affections des autres organes n'ont qu'un très petit nombre de symptômes; les douleurs qui les indiquent sont difficilement racontées et nuancées par le malade. Ici au contraire, les souffrances et les altérations sont aussi variées que les facultés intellectuelles, et le même organe atteint de la même façon, suivant que l'altération est devant ou derrière, dessus ou dessous, donne en réagissant sur les actions ou la parole des indications très diverses. Il y a entre les maladies de l'intelligence et les maladies ordinaires la même distance qu'entre la métaphysique et la physiologie, entre celle-ci et la physique. Une science est d'autant plus

(1) *La Psychologie morbide dans ses rapports avec la philosophie de l'histoire, ou de l'Influence des Névropathies sur le dynamisme intellectuel.*

difficile et plus compliquée que son objet est plus élevé, et l'on n'a point le droit de croire au surnaturel, parce qu'une complication, une difficulté nouvelle surgit. C'est le cas des convulsionnaires, et leur maladie a des symptômes inconnus, ou du moins mal observés jusque-là. La justice et la religion s'inquiétèrent des attaques de nerfs des ursulines de Loudun : c'est à la guerre que servait l'épilepsie des Cévenols; c'est à remplacer la médecine que tendaient les convulsions des habitués du cimetière Saint-Médard.

De même que dans l'affaire des Cévennes, les convulsions, la catalepsie, l'extase sont ici des bienfaits du ciel, et non des signes de possession et de damnation. Les idiots semblaient aussi autrefois favorisés des dieux, et sont encore révérés chez les peuples primitifs. Tous ceux qui venaient se placer sur la pierre du tombeau du diacre Pâris (mort en 1727) étaient immédiatement atteints d'une maladie nerveuse analogue à la danse de Saint-Guy. Ceux qui tentaient l'épreuve non-seulement entraient en convulsion, mais, s'ils étaient d'avance atteints d'une maladie vulgaire, ils guérissaient. Dans tous les cas, ils étaient sûrs d'avoir plus tard une maladie nerveuse. Beaucoup de guérisons ont été juridiquement constatées. On ne peut avoir nulle répugnance à les admettre, non plus que cette insensibilité momentanée de la plupart des convulsionnaires qui étonnait les contemporains. Le désir instinctif ou réfléchi de ressentir des effets extraordinaires, l'excitation nerveuse, la confiance en un pouvoir magique ont produit de plus grands miracles. On connaît ces effets singuliers de l'imagination qui ont causé même des blessures réelles et des morts rapides. La découverte de l'hypnotisme a montré qu'une attention profonde et exclusive, une direction constante des yeux, une accumulation de ce qu'il faut bien appeler le fluide nerveux, pouvaient produire des effets semblables à ceux du chloroforme. Chez les aliénés, cette insensibilité a été souvent constatée. On en cite un qui tentait d'introduire sa tête dans la bouche d'un poêle chauffé, et ne s'apercevait pas que sa tête était horriblement brûlée. Un autre tenait sans rien sentir un charbon allumé entre ses doigts. Bien plus, la perturbation de la sensibilité est parfois si grande que des douleurs très vives sont agréables. Sans prendre des exemples parmi ces êtres dégradés, on peut citer l'indifférence à la douleur des hommes que soutient une volonté forte ou une exaltation morale très prononcée. Ce n'est pas le courage seul qui autrefois faisait supporter la torture. La fermeté de l'esprit éteint la sensibilité autant qu'elle porte à n'en point tenir compte. Les soldats ont tous remarqué qu'une blessure reçue pendant le combat n'est très souvent sentie que le soir, lorsque tout est rentré dans l'ordre accoutumé.

III.

Au XVIIIe siècle, on aimait sans doute très peu les miracles, mais chacun avait soif de merveilles. Nulle génération n'a été en ce genre plus crédule. On s'en est pris à la philosophie, et l'on s'est à ce propos passablement moqué des philosophes. Les moqueurs ne sont pas tout à fait justes, et la curiosité, l'intérêt, la confiance qui accueillaient les prodiges nouveaux n'avaient pas pour origine un défaut ou une faiblesse. On ne trouve là ni l'ignorance superstitieuse des peuples jeunes ni la superstition sotte des nations en déclin. Au contraire nos pères aimaient à examiner et à réfléchir; mais, s'ils étaient assez intelligens pour regarder, s'étonner et s'intéresser, ils n'étaient pas assez savans pour expliquer. Plus tôt, les apparitions, les prédictions, la magie, semblaient choses si simples qu'on ne s'en inquiétait guère, et la puissance merveilleuse des sorciers était naturelle. Plus tard, une science plus parfaite doit tenter de tout rapporter aux lois générales. Alors on était simplement curieux, et tout homme annonçant un fait inconnu, une doctrine nouvelle, était assuré d'exciter la curiosité, et, s'il était un peu charlatan, de faire fortune; mais les vrais charlatans sceptiques sont très rares, tandis que l'esprit faux, les illusions et l'orgueil ne le sont point, et l'on observe le singulier mélange de la bonne foi et de la duplicité chez tous les magiciens du dernier siècle, comme chez ceux que nous avons pu voir.

L'année même où Voltaire venait mourir à Paris, Mesmer y faisait son entrée, destiné à une gloire moins solide, mais plus turbulente. Lui-même ne dédaignait pas d'insister sur cette coïncidence et de répéter que leur vie à tous deux n'avait été qu'un long combat. Ce n'étaient pas les prétentions qui lui faisaient faute, ni comme homme ni comme magnétiseur : l'une des plus grandes et des plus singulières était de se représenter comme un inventeur malheureux et méconnu. Il n'a rien inventé, il a mené l'existence la plus joyeuse, a été illustre et est resté célèbre au-delà du tombeau. Peu de succès ont été plus rapides et moins mérités. Il est vrai qu'il a soutenu contre la Faculté de médecine une lutte que ses successeurs continuent aujourd'hui, après quatre-vingts ans de rapports, de commissions, de décisions, d'expériences et de requêtes: mais les facultés et les académies semblaient alors infestées de l'esprit rétrograde : lutter avec elles était en toute chose d'une tactique habile, et la popularité de Mesmer ne souffrait point de leur hostilité. Il eût souhaité sans doute que leur indifférence tout au moins fût éternelle, s'il avait prévu quelle explication simple elles donneraient un jour de ses expériences, avec quelle facilité elles devaient admettre un

phénomène et une substance qui sont les analogues du mesmérisme, l'hypnotisme et le chloroforme.

Les romans et les livres de science ont décrit avec une exactitude diverse les opérations de Mesmer et leurs singuliers effets; mais nul savant, nul romancier n'a exagéré ni l'enthousiasme qu'il inspirait, ni les effets merveilleux, ni l'originalité de ses opérations, ni le nombre, la noblesse, la distinction de ses cliens. Mesmer était établi dans un bel hôtel situé à l'endroit où, au milieu de jardins, se trouvait déjà la place Vendôme. Au milieu d'un beau salon mal éclairé était un grand baquet de bois couvert d'où sortaient des tiges de fer recourbées à hauteur d'appui. A l'heure de la séance, les malades ou les curieux s'asseyaient en cercle, tenant chacun une de ces tiges entre leurs mains, et regardaient attentivement le mystérieux baquet. Aux sons d'une musique tantôt douce, tantôt animée, ordinairement mélancolique, Mesmer se promenait, dispersant à droite et à gauche le fluide avec une baguette de fer ou de verre. Les hommes n'éprouvaient rien ou peu de chose, immédiatement du moins, et plusieurs sortaient guéris; quelques-uns tombaient en extase. Toutes ou presque toutes les femmes s'endormaient, les unes tranquilles, les autres en convulsion. Elles étaient aussitôt portées dans la salle des crises, où Mesmer pénétrait seul, et dont on a beaucoup médit. C'est probablement une pure calomnie, car nulle d'elles ne s'est plainte, et toutes y retournaient.

La vogue de Mesmer dura plusieurs années. Il occupa le public par des leçons publiques, par ses querelles avec ses associés, par ses lettres à la reine, par sa liaison avec le médecin Deslon. Il vendit à une société 400,000 fr. un secret sans doute imaginaire. Déjà ses rivaux, sans comprendre mieux que lui, obtenaient les mêmes résultats. Enfin un rapport très sévère sur la doctrine et ses applications fut présenté au roi, signé par Lavoisier et Franklin, et rédigé par Bailly. Mesmer alors quitta Paris pour y revenir sans éclat en 1793, le jour même où Bailly montait sur l'échafaud. Il est mort en Suisse le 15 mai 1815, n'ayant rien de commun avec les hommes de génie, qu'il se vantait de surpasser.

Aux yeux de Mesmer, le baquet, la limaille de fer, les tiges et les organisations qu'elles mettent en communication impriment le mouvement à un fluide particulier et invisible qu'il croit répandu dans l'univers. Ce fluide affecte les êtres vivans en s'insinuant dans la substance des nerfs, et il est non pas identique, mais analogue au fluide de l'aimant. De même qu'un barreau de fer aimanté agit à distance sur le fer doux, de même l'action et la vertu du magnétisme animal peuvent passer d'un corps à un autre, animé ou inanimé, sans nul contact ni intermédiaire. Il peut s'accumuler dans le corps humain et y produire des effets salutaires. C'est là ce que

Mesmer a vendu 400,000 francs, et ce qu'on aurait pu trouver à meilleur marché dans les anciens ouvrages de quelques médecins. Quant aux contemporains adversaires de Mesmer, Bailly particulièrement, ils attribuaient tous les effets du baquet à l'imagination excitée, à l'habitude, à l'ennui de ces malheureux longtemps immobiles devant une tige de fer. Toutefois la catalepsie et l'insensibilité sont rarement dues à ces causes seules. Plus tard, on a inventé le fluide magnétique que l'on croit trouver chez tous les hommes, quoiqu'il puisse être plus facilement accumulé chez quelques-uns et les mettre dans un état particulier. Ce fluide est projeté au dehors par certains gestes, quelquefois même par un simple acte de la volonté. Tout objet est bon à le transmettre et à le garder. On a magnétisé des chevaux, même des arbres. Dans le parc de M. de Puységur, à Buzancy, était un grand chêne saturé de fluide, et des villageois en saisissaient les branches et se croyaient guéris. Ce fluide n'est pas universel comme celui de Mesmer, et il est propre aux êtres animés; il est aussi plus matériel et par conséquent plus vraisemblable. Aujourd'hui encore la plupart des magnétiseurs s'en contentent, et l'emploient à tout expliquer. Ils le comparent ou l'assimilent au fluide électrique. La comparaison ne pèche qu'en un point : il n'y a pas de fluide électrique.

Une marque presque infaillible permet de reconnaître qu'une théorie est fausse, qu'un phénomène n'a pas la cause qu'on lui assigne : la grande variété des faits qu'elle explique. Les forces de la nature n'ont qu'un petit nombre d'effets constans, limités, analogues; elles sont inépuisables et agissent toujours. Au contraire, la variété, l'inconstance, la transformation rapide et imprévue sont les moindres attributs de cet agent du magnétisme. Il prend naissance partout et en toute occasion, et ses effets sont plus divers encore que ses causes. Il existe à Paris, à l'heure qu'il est, plus de somnambules que de jours dans l'année. Toutes sont endormies par des procédés variés, toutes éprouvent des symptômes divers et guérissent des maladies très différentes. Parmi la foule d'objections auxquelles peut donner lieu le fluide magnétique, celle-ci m'a toujours semblé l'une des plus sérieuses.

Par le hasard le plus singulier, Mesmer a passé tout près du phénomène qu'il aurait dû observer cent fois, et qui l'aurait mis sur la voie d'une vraie découverte. Il a fait plus, car il a nié toute sa vie ce qu'il n'avait pas vu, lorsque le plus fervent de ses élèves, le marquis de Puységur, écartant le vain appareil du baquet, des tiges de fer, de la musique, de la terrible et séduisante salle des crises, parvint à produire le somnambulisme véritable par les procédés qui sont encore employés. C'est lui du moins qui paraît avoir le premier étudié avec soin ce sommeil singulier, car l'épidémie était si forte

que la même découverte a pu être faite dans vingt endroits à la fois. On magnétisait et l'on entrait en crise à Paris, à la campagne, en France, en Angleterre, en Allemagne, et jusque sur le vaisseau qui portait M. de La Fayette en Amérique. M. de Puységur a inventé non-seulement l'idée de guérir par le magnétisme, mais d'employer le somnambule à deviner les maladies, de sorte que le sommeil artificiel ne fut plus une médecine, mais un médecin. Les théories de M. de Puységur étaient obscures comme celles de Mesmer, mais il n'était point charlatan, et il a réellement bien vu le sujet magnétisé tomber dans cet état nerveux qui tient du sommeil et de la veille, où tous les sens sont excités, où les facultés intellectuelles sont augmentées, et dont nous avons déjà signalé quelques effets dans le cours de cette étude. Sans doute le somnambule ne lit pas avec le dos, ne prédit pas l'avenir, et ne révèle pas un passé ou un présent qu'il n'a pu connaître ; mais il voit mieux qu'à l'ordinaire, il se rappelle des choses qu'il croyait avoir oubliées. Il est dans cet état de surexcitation dont les défauts, les imperfections nous étonnent autant que les facultés puissantes. Ainsi l'on sait qu'un des talens particuliers aux somnambules, même aux femmes les plus délicates, est de se promener sur les toits sans danger. Leur assurance n'est point due à une habileté plus grande, mais au défaut de réflexion, à la direction fixe et droite de leurs regards. Ils ne voient pas le danger. C'est le raisonnement et la prévoyance du couvreur qui rendent son métier difficile. Les somnambules, les hallucinés et les fous ne regardent que le sol sur lequel ils marchent et n'aperçoivent rien au-delà. En outre tout nous étonne chez eux, parce que tout est renversé. Ordinairement les muscles et les membres obéissent à la volonté; ici, c'est l'inverse : un mouvement involontaire ou commandé change le cours des idées. Il y a pour ainsi dire un reflux nerveux, comme dans le sommeil ordinaire. Certaine position des membres fait penser le somnambule aux actes qui correspondent à cette attitude. Le somnambule dont la tête est penchée, et que l'on fait mettre à genoux, devient humble et pieux, et ses discours s'en ressentent. Si l'on écarte les coins de sa bouche, il est gai; si ses bras sont élevés et ses doigts fermés à demi, il croit grimper. Ces effets peuvent être variés à l'infini et toujours surprendre; mais le sommeil ordinaire empêche d'y rien voir de merveilleux. On demandera : les somnambules peuvent-ils prédire? n'ont-ils pas des connaissances et des facultés interdites aux hommes dans l'état normal? Non assurément. Leurs sens peuvent être développés, mais non radicalement changés. N'y a-t-il pas une communication mystérieuse entre le magnétiseur et le magnétisé? Peut-être. Pourtant on peut dire que nulle expérience de ce genre n'a été faite sérieusement. D'abord il n'est pas vrai qu'on puisse être en-

dormi à distance, et sans être prévenu. Quand le sujet prévoit et attend l'opération, et qu'il se tient tranquille, le sommeil arrive de lui-même; dans le cas contraire, malgré tous les efforts et tous les récits opposés, il n'arrive point. M. Figuier a rapporté une expérience de M. Morin qui semble concluante. La somnambule s'endormait toujours à l'heure dite, que l'on fît des passes ou que l'on restât immobile. L'autorité du magnétiseur n'est donc pas aussi grande qu'on le croit. De plus, les recherches de M. Braid sur l'hypnotisme ont démontré que l'action d'une volonté étrangère, d'un fluide étranger, ne sont pas nécessaires au sommeil magnétique, et que, comme le somnambulisme naturel, il est causé par un état particulier du système nerveux auquel le patient atteint de lui-même. Ainsi les faits qui semblent incroyables sont expliqués. Il est très possible que la plupart des divinations soient des observations plus perspicaces que l'excitation des sens accessibles à des impressions très faibles rend vraisemblables. Une présomption très forte qu'il n'y a pas là une faculté nouvelle développée par le sommeil ou l'état nerveux, c'est l'incertitude, le tâtonnement, les erreurs des somnambules. Leurs paroles ont l'apparence du résultat de l'observation et non de la sensation. Lors même qu'il y aurait là quelque fait mystérieux et encore inexplicable, le merveilleux serait pourtant bien loin.

M. de Puységur ne pensait guère à toutes ces choses, non plus qu'un personnage très singulier, qui n'était pas gentilhomme comme lui, médecin comme Mesmer, pas même alchimiste, mais qui a joué le plus grand rôle au XVIIIe siècle et vécu de la vie la plus singulière. Successeur de M. de Saint-Germain, Cagliostro était bienfaisant et beau, guérissait comme un charlatan, écrivait des mémoires comme Beaumarchais, a été à la Bastille comme les plus célèbres de ses contemporains, a compromis la reine comme le cardinal de Rohan, a joué en un mot tous les rôles qui excitaient alors la curiosité et l'intérêt. Il a même été trompé par sa femme, ce qui rend toujours très populaire. Ses opérations magiques avaient pour but l'évocation des morts, ce qui est très facile, comme on sait. Il était aussi franc-maçon, et sa femme Lorenza, longtemps maîtresse de Potemkin, prêchait l'affranchissement de la femme. C'est à la politique que tendaient toutes les merveilles opérées par Cagliostro, et dans l'affaire du collier il n'avait, dit-on, d'autre but que de nuire à la reine et de hâter la révolution. L'histoire de sa vie semble suggérer des idées différentes, et les réunions d'hommes et de femmes qui se tenaient chez lui et chez Lorenza, ses soupers, ses fêtes, n'ont pas toujours l'apparence de conciliabules de conspirateurs.

De nos jours, le magnétisme a repris une faveur nouvelle, les tables ont tourné, les esprits ont frappé et parlé; la magie et les

sciences occultes sont à la mode. Des sociétés nombreuses évoquent des esprits qui pour les uns sont les âmes des morts, pour les autres des êtres particuliers intermédiaires entre les hommes et Dieu. Tous ces spiritistes impriment en de longs volumes les conversations, les leçons et les théories de ces maîtres invisibles. Ces livres sont en général des traités de philosophie médiocres, remplis de définitions vagues et de mystérieuses promesses, entremêlés de recettes de médecine et de descriptions du ciel et de ses habitans. Le procédé des spiritistes est très simple; ici, les tables tournantes et les planchettes munies d'un crayon ont disparu. Le *medium* maintenant parle ou écrit lui-même; seulement il est convenu qu'à partir d'un moment donné, c'est l'esprit qui dirige sa main ou parle par sa voix. L'esprit du reste, par politesse sans doute, n'emploie jamais une langue que le médium ne connaît pas, et il dit rarement des choses qui pourraient choquer les opinions de celui-ci. L'évocation est faite par un simple acte de la volonté. Les hommes célèbres que l'on invoque se contentent de répéter ce que contiennent leurs livres ou de les désavouer sans détails ni explications. Les anges gardiens font quelques complimens à leurs protégés et leur donnent parfois des conseils généraux. Du moins nulle autre chose ne se trouve dans les livres de MM. Allan Kardec, Cahagnet, Guldenstubbé, Dupotet, Éliphas Lévi. Ce dernier est un pur magicien à l'ancienne mode. Il est impossible, en lisant le récit de ces expériences, de ne pas penser que s'il y a là ordinairement quelque supercherie, il y a parfois aussi une attaque légère d'hypnotisme. De même, lorsque les tables tournaient, l'attention et l'immobilité pouvaient faire perdre la conscience des mouvemens et même des pensées. C'était de très bonne foi qu'on assurait n'avoir ni parlé, ni remué, ni pensé. Ces hallucinations temporaires sont très fréquentes, et les circonstances au milieu desquelles opèrent les spiritistes leur sont très favorables. Au reste, ces exercices ne sont pas sans danger. La danse de Saint-Guy, l'épilepsie, la congestion cérébrale, en peuvent être les conséquences, et les journaux américains sont remplis d'accidens de ce genre arrivés à des médiums. Si donc une maladie mentale n'est pas la cause du spiritisme, elle en est l'effet.

La véritable merveille dont on ne se lasse pas de s'étonner, le phénomène inexplicable et triste, c'est la crédulité sans cesse renaissante, l'illusion que rien ne dissipe, la légèreté des jugemens, la facilité à tout admettre sans rien examiner. Tout le monde sait que le fait le plus simple et le plus naturel est difficile à connaître exactement. Dans les histoires composées avec le plus de soin et les renseignemens les plus précis, des erreurs se glissent à travers les plus minutieuses précautions. Les plus habiles, sans parti-pris et

sans mensonge, racontent inexactement ce qu'ils ont vu. Chacun juge avec son esprit, ses qualités, ses défauts, ses espérances et ses craintes. Nos pensées, nos jugemens et nos récits dépendent autant de nous-mêmes, de notre caractère et de notre instruction que de la vérité. Demandez à vingt passans comment tel accident est arrivé, comment une voiture se trouve renversée; vous aurez vingt récits divers. Jamais la même histoire racontée par deux personnes n'est identique. Nous le savons tous, et nous sommes toujours en défiance; mais les événemens merveilleux, les prodiges, nous les acceptons sur la parole d'un enfant ou d'une femme, d'un ignorant ou d'un intéressé. On confie difficilement sa fortune sur la foi d'un événement vraisemblable raconté par un tiers; on accueille sans réserve l'hypothèse du premier venu au risque de nuire à des générations entières, de retarder le progrès scientifique et parfois l'indépendance de tout un pays. M. Figuier lui-même n'a pas toujours été assez incrédule, et il a tenté quelquefois d'expliquer des faits qui sont inexplicables, et qu'il eût été plus raisonnable de nier. Ce qu'il faut admirer, c'est cette contradiction éternelle de la nature qui nous donne à la fois l'aspiration vers la vérité, le désir de connaître les cœurs, et la crédulité des enfans. Là est le phénomène singulier, merveilleux, si l'on veut.

L'habitude et le goût des sciences naturelles inspirent nécessairement une admiration véritable pour la beauté du monde, la variété des aspects, la multitude des phénomènes que l'esprit humain tente de ramener à un petit nombre de lois générales. Plus ce nombre sera restreint, plus la connaissance complète de la vérité sera proche, mieux la science définitive et universelle sera constituée. La curiosité et l'admiration pour les œuvres du Créateur, pour l'esprit humain qui tâche de les comprendre et de les classer, sont sans cesse excitées. Toutes les fois qu'instruits par la seule observation, nous tentons d'analyser et de conclure, il semble que rien ne puisse échapper aux ressources infinies de la raison humaine; mais, tout près de cette raison, une tendance funeste est cachée : lorsque le surnaturel paraît être en jeu, le problème se renverse, et tout notre orgueil doit s'évanouir. Les phénomènes extérieurs ne nous frappent plus tels qu'ils sont; ils prennent l'apparence de miroirs qui reflètent les vaines espérances ou les vagues désirs de l'imagination. Les faits ne nous donnent point d'impressions, mais nos idées transforment les faits. C'est du dedans au dehors que nous avançons, et non plus du dehors au dedans. Aussi apparaissent à chaque page de cette partie de l'histoire de l'esprit humain la faiblesse, l'inconséquence et l'erreur.

PAUL DE RÉMUSAT.

LE

PAYSAN D'ALAISE

RÉCIT JURASSIEN

La fête patronale du village d'Alaise est une des plus animées de tout le pays jurassien. Perdus en quelque sorte au milieu de leurs rochers et de leurs forêts, les habitans d'Alaise n'ont guère que ce seul jour pour le plaisir. La fête tombe d'ailleurs au mois de juin, l'heureux mois qui ramène des chemins toujours secs, un ciel toujours pur, où tout dans le Jura est verdure, fleurs, fraîches eaux courantes, parfums et chansons; vraie lune de miel entre l'homme et la nature, l'une toujours jeune, et l'autre rajeuni.

La configuration du pays d'Alaise est des plus étranges; on n'y rencontre que brusques dépressions de terrain, ravins d'une effrayante profondeur, mamelons et rochers à pic, tout cela irrégulier, compliqué à l'infini. Deux villages seulement, et tous deux bien chétifs, Alaise et Sarraz, sont assis sur le massif énorme dont le Todeure et le Lison arrosent de tous côtés la base, soit par eux-mêmes, soit par leurs humbles affluens. Les cultures et les prairies sont en petit nombre; la forêt tient presque toute la place, et elle est surtout curieuse par les débris des anciens âges qu'elle a conservés à la science, retranchemens gaulois ou romains, mardelles, abris de bivac, tombelles celtiques par milliers, monumens inestimables que la bêche et la charrue n'eussent pas manqué de détruire. Des centaines de ruisseaux et de filets d'eau coulent sur ce sol accidenté et s'enfoncent çà et là sous terre pour reparaître un peu plus loin. Rafraîchie et fécondée par toutes ces eaux vives, la forêt se hérisse

sur bien des points de broussailles qui la rendent impénétrable hors des sentiers; mais cette broussaille elle-même a son heure charmante, quand juin charge de fleurs l'églantier, le chèvrefeuille et la viorne, dont les senteurs embaument la forêt tout entière.

Nous touchons au grand jour. Le curé d'Alaise vient d'annoncer en chaire à ses paroissiens la glorieuse fête de saint Jean-Baptiste, patron du village, patron dans tout le Jura des bergers et des *fruitiers* (fromagers). Les invités, citadins ou villageois, montagnards ou gens du *pays bas*, accourent à l'envi vers cette étrange et belle région que les pluies et les neiges leur ont fermée si longtemps. Tous font le trajet à pied, car Alaise n'a pas de route carrossable, mais seulement des chemins âpres et montans, que peuvent seuls affronter les massifs et inébranlables chariots à bœufs. Tout est préparé à Alaise pour faire aux *fêtiers* cordial et, si j'ose le dire, gras accueil. Depuis trois jours au moins, les femmes n'ont fait que nettoyer, frotter et laver toutes choses dans la maison, confectionner, au nombre de deux ou trois cents par ménage, et jeter au four les gâteaux, *sèches* (1) et brioches destinés à être servis aux hôtes ou à être distribués à chacun d'eux au moment du départ pour les membres de la famille qui n'ont pu assister à la fête.

Les hommes de leur côté ne sont pas demeurés inactifs; quelques-uns sont allés pêcher au Lison. Le Lison n'est qu'une rivière bien petite, mais riche de truites exquises qu'y attirent et la fraîcheur de l'eau et la nature même du lit de la rivière, où alternent les *gours* et les *bruyans* (2), lieux également chers à la truite. Il n'est pas rare qu'une seule pêche produise jusqu'à quatre cents livres de poisson. Les autres paysans sont allés à Salins faire les provisions; c'est un curieux, mais affligeant spectacle, que celui de leur retour vers le village. A l'entrée du massif est une gorge sombre et profonde nommée la *Languetine*. Le chemin est superposé à une voie celtique qui le déborde çà et là et laisse voir, profondément empreintes dans le roc vif, les ornières des *rhèdes* (3). Vers le soir, les lourds chariots d'Alaise arrivent par longues files à l'entrée de la gorge, chargés de provisions de toute sorte, parmi lesquelles la place d'honneur est réservée au tonneau de vin de Salins, condamné à *sonner creux* la fête à peine terminée. Les paysans d'Alaise sont doux entre tous les montagnards du Jura; mais ce jour-là ils ont goûté le vin dans plus d'une cave avant de faire emplette, et le marché une fois conclu ils ont, selon la coutume, dîné chez le vendeur et bu surabondamment. Le chemin de la Languetine est des plus difficiles;

(1) *Sèches*, gâteaux secs.

(2) *Gours*, gouffres d'eau; *bruyans*, eaux tout à fait courantes.

(3) *Rhèdes*, nom des chariots gaulois conservé dans le pays.

épuisés déjà de fatigue par le *Mont-des-Vallières*, sans contredit la plus mauvaise route de France, les bœufs s'arrêtent à chaque pas. Il est tard; le conducteur s'impatiente, une grêle de coups de fouet s'abat sur le dos de ces pauvres animaux à l'œil si doux, et dont le dévouement à l'homme ne connaît de limites que l'épuisement absolu des forces.

Enfin le jour de la fête est venu. La messe vient de finir; elle a été longue, grâce aux *trois points* du curé. Un sermon de fête patronale ne saurait avoir moins de trois points, ni durer moins d'une heure et demie. — Nous venons de loin et nous sommes fatigués, disent les *fêtiers*. — Eh! qui vous empêche de vous reposer? N'êtes-vous pas assis à l'église? — leur répond familièrement le curé. Le dîner est enfin servi. Alaise a des vergers pleins d'ombre et de fraîcheur, où il serait charmant de dîner sur l'herbe; mais gardez-vous d'en exprimer le désir : le paysan croirait que vous vous moquez de lui. Il mange aux champs tous les jours, et le plus souvent assez misérablement. La nouveauté et l'attrait pour lui, c'est de dîner, comme les gens de la ville, dans un appartement, dût-il y être affreusement à l'étroit et dans des conditions de température tout à fait incommodes. Le *Benedicite* une fois dit, trente convives s'assoient autour d'une table où quinze seraient à peu près à l'aise et vingt déjà bien gênés. Sur cette table se dressent des montagnes de viandes fumantes qu'attaquent les fêtiers campagnards avec une impétuosité d'appétit qui fait peur à leurs commensaux venus de la ville. Ce coin de la Franche-Comté est le pays des estomacs de fer et des faims insatiables. Voyez seulement les surnoms collectifs que se jettent mutuellement à la face les habitans des divers villages. Les gens de Sarraz traitent de *loups* leurs voisins de Myon, qui à leur tour les qualifient de *sangliers*. Les paysans de Saisenay reprochent à ceux d'Éternoz de manger entre trois un bœuf sans boire, et ceux de Saisenay, à en croire les paysans d'Éternoz, boivent entre deux un *quaril* de vin (75 litres) sans manger. Pesans a ses affamés qui *sonnent midi à onze heures;* les gens de Lemuy dévorent, dit-on, en commun un *argalet* (vieux cheval) le jour de leur fête patronale. J'en passe, et des plus expressifs.

Revenons à nos trente convives. Rien d'intéressant ne se passe jusqu'au moment où le café apparaît, escorté des quatre liqueurs jurassiennes : le *maquevin*, fait de moût de vin cuit et aromatisé; l'*eau d'anis*, forte anisette apéritive et tonique comme l'absinthe, dont elle n'a pas les graves inconvéniens; l'*eau de plousses* ou de prunelles, une des plus fines liqueurs connues, et, hélas! la *gentiane*, inconnue à nos pères, et dont la Suisse a récemment infecté les montagnes du Jura. A la vue du café et de son cortége d'hon-

neur, toutes les langues se délient et se mettent en branle à la fois. Récits merveilleux de chasse, récits miraculeux de pêche, mariages faits, défaits ou en voie de se faire, déceptions de mariage, tels sont les divers thèmes, et Dieu sait avec quelle verve souvent un peu libre ces sujets sont traités par nos paysans! Les femmes ont quitté la table, ou plutôt il est rare qu'elles y paraissent. Le dialogue a d'abord été mêlé de patois et de français; mais le patois ou pour mieux dire la langue de nos pères a bientôt pris le dessus, langue à peine altérée, vive et expressive comme à ses meilleurs jours, moqueuse par-dessus tout, et ayant pour exprimer et railler les défauts, travers et misères de l'homme trois fois autant de mots que le français, déjà cependant si riche sous ce rapport. Le médecin Coictier, qui était *Bourguignon salé* (1), comprendrait toute la conversation et ne manquerait pas d'y placer son mot. Si la langue est d'un autre temps, les physionomies sont d'un autre pays. Le Comtois est blond ou châtain; le paysan du massif a le teint brun avec les yeux noirs et les cheveux noirs. Ainsi dans ce coin de terre, qu'enferment le Lison et le Todeure, tout est particulier et a son cachet propre. Le récit suivant n'a pour but que de mettre davantage en relief toutes ces singularités.

I.

Le soir de la fête d'Alaise qui eut lieu en juin 1859, un jeune homme s'apprêtait vers neuf heures à quitter le village. C'était un garçon d'une vingtaine d'années, grand, vigoureux, et que les jours de dimanche on n'eût jamais pris, tant il avait bonne mine, pour un simple charbonnier, ce qu'il était cependant en réalité. Son nom était Michel Bordy; mais sur le massif, où tout le monde ou à peu près se nomme Bordy, on ne l'appelait que Michel et quelquefois aussi *la Fillette*, surnom que lui avaient valu dans son enfance sa douceur et son extrême timidité. Chaque paysan du massif a son sobriquet, l'un *le Capucin*, l'autre *le Dragon*, celui-ci *la Loutre*, etc., et ces sobriquets, qui se transmettent souvent de père en fils, forment comme un second nom de famille.

Michel avait sa baraque et ses fours à charbon dans la partie de la forêt qu'on nomme le *Fori*. Il devait prendre le chemin de Sarraz, dont le Fori n'est que peu éloigné; mais sur ce chemin est un lieu redoutable que les paysans n'affrontent pas volontiers une fois le soleil couché. On y voit de tous côtés voltiger des *clas* ou

(1) On nommait autrefois *Bourguignons salés* les habitans de la partie du Jura qui renferme les diverses salines. Coictier, le médecin de Louis XI, était de Poligny.

feux follets; des *poutres noires*, amas de vapeurs, se meuvent d'elles-mêmes sur le sol et se dissipent dans l'air à votre approche, tandis que le *mouton noir* vous barre obstinément le passage. Rien de plus simple que les deux premiers phénomènes. Le lieu touche au marais de la Longe, où se produisent naturellement ces feux follets et ces vapeurs. Le mouton noir au contraire, c'est la bête noire, dont la superstition est encore si répandue dans le Jura, le *mauvais laton* (lutin), ou, comme on dit aux environs de Salins, le *malaton*. Demandez aux gens d'Alaise et de Sarraz ce qu'ils pensent du *mouton noir;* chacun d'eux vous répondra invariablement qu'il ne croit point à ces sottises-là, mais que *tout le village y croit*. Exprimez alors le désir de vérifier la chose par vous-même, et priez l'incrédule de vous accompagner la nuit suivante; il aura bientôt trouvé dix prétextes pour n'en rien faire. Ce lieu d'épouvantemens porte dans le pays le nom de *Terreur-Sainte-Reine*, et non loin de là est la *vie* (*via*) de Sainte-Reine, entre la Languetine et Alaise.

Michel n'était pas moins superstitieux que le commun des gens du pays: pour rien au monde, il n'eût passé de nuit à Terreur-Sainte-Reine. Au lieu du chemin de Sarraz, il prit celui de Salins, sauf à se jeter ensuite sur la gauche par quelques sentiers de la forêt à lui bien connus. Comme il passait au pied des Grandes-Montfordes, une fantaisie le prit, à laquelle l'amour n'était pas étranger, et il résolut d'y monter. La montagne qui porte le nom de Grandes-Montfordes domine le massif d'Alaise, dont elle occupe le centre, mais non sans être dominée elle-même, au moins de trois côtés, par les monts extérieurs, qui pèsent sur les berges du Todeure et du Lison. Au sommet est un rond-point construit avec de forts blocs de pierre, et qui a dû servir d'observatoire à une époque ancienne. N'y montez qu'avec précaution; c'est une *verpillère*, comme on dit dans les Alpes et le Jura. La *verpie* ou vipère foisonne sur le massif; mais les paysans ne la craignent guère. Orvets, vipères, *verdereaux* (lézards verts), couleuvres, ils qualifient tout cela indistinctement de *vermine*, et leur courent sus avec la moindre baguette de coudrier et souvent avec le pied seulement. Malgré le taillis et la broussaille, Michel fut bientôt à la plate-forme. Les vipères dormaient; il n'eut pas à s'en inquiéter. La lune éclairait au loin ce pays si pittoresquement accidenté. Resserrée de trois côtés par le gigantesque fer à cheval qui a pour points culminans les ruines du château de Montmahoux, une vieille forteresse détruite par Louis XIV, et la sauvage croupe du mont Poupet, la vue, à travers une nuit claire et transparente, s'étendait sans obstacle vers le nord et courait, par-dessus le plateau fameux d'Amancey, jusqu'à la chaîne qui domine le cours du Doubs. Enfant du pays et habitué à se lever chaque nuit pour

surveiller ses fours à charbon, Michel était familiarisé de longue date et avec les magnifiques aspects de la nature jurassienne et avec les graves délices des nuits d'été dans la solitude des forêts. Du vaste panorama qui se déployait devant ses yeux, il ne vit qu'un point, le village d'Alaise endormi à ses pieds, et dans le village seulement une maison où une fenêtre était éclairée encore. Derrière cette fenêtre était Cyprienne, jeune et avenante villageoise, la joie de sa pensée, le rêve de toutes ses heures. Michel était vivement épris de la jeune paysanne, mais il n'avait jamais osé même lui laisser soupçonner son amour. Il ne possédait rien au monde, et le père de Cyprienne passait pour l'un des cultivateurs les plus riches d'Alaise et de Sarraz.

Tant que la fenêtre fut éclairée, Michel resta en contemplation: mais enfin la lumière s'éteignit. Alors le jeune homme quitta les Montfordes, et se remit en route en continuant son rêve et si bien absorbé qu'il oublia de prendre le sentier qui mène au Fori, et se trouva bientôt, à son grand étonnement, sur les bords du Todeure. Ce ruisseau charmant arrose de délicieuses prairies qui s'épanouissent çà et là au milieu de la forêt, des rochers magnifiques au pied desquels sont de mystérieuses retraites où il semble que nul n'a pénétré avant vous. Les fleurs abondent sur ses rives; presque en toute saison, et à peine les dernières pervenches ont-elles disparu, les nivéoles s'abattent de toutes parts sur la forêt, suivies promptement, et dès la fin de février, de l'innombrable essaim des scilles, des anémones, des primevères, des pseudo-narcisses et des daphnés aux puissantes senteurs. Mais ce qui double le charme de ce vallon, c'est qu'on y est en pleine solitude et comme à vingt lieues de tout travail et de tout souffle humains. Le Todeure n'a en effet sur ses bords ni village ni métairie, pas même un seul moulin, et, sauf les jours où les arbres tombent sous la hache du bûcheron, on n'y entend d'autre bruit que celui des eaux courantes et le caquetage joyeux des oiseaux qui pullulent sous ces ombrages, où rien ne les trouble jamais.

Le cours du Todeure est de trois lieues à peine. Au milieu de sa course, le ruisseau tombe d'une hauteur d'environ soixante pieds et forme la charmante cascade du Gour-de-Conches, nom peu harmonieux, tout latin cependant (1). Imaginez dans un rocher en fer-à-cheval trois étages de bassins circulaires et le Todeure qui s'épanche doucement d'une de ces conques dans l'autre. Un léger pont de bois court sur le bassin supérieur et, vu d'en bas, produit un charmant effet. Le rocher est tout chargé de mousses et d'arbustes qui crois-

(1) *Gurges Concharum.*

sent dans les moindres fissures. Ce pont aérien tout enguirlandé de feuillage grimpant, ces trois bassins superposés en quelque sorte, ce ruban d'eau argentée qui glisse paresseusement contre la paroi de la roche, la légère musique des eaux, les grands arbres qui du sommet du rocher se penchent à l'envi comme pour avoir, eux aussi, leur part de cette curieuse et aimable scène de la nature, tout cela forme un spectacle empreint d'une sorte de grâce sauvage et en même temps charmante.

Michel était descendu au pied de la cascade, qu'il contemplait depuis quelques instans, lorsque tout à coup un léger bruit se fit entendre au sommet du rocher. Le charbonnier vit passer deux ombres sur le pont: c'étaient deux de ces *camps-volans* dont le pays de Salins est infesté depuis quelques années, gens à part, branche abâtardie de la grande famille bohémienne, dont ils n'ont plus que le teint bronzé et quelques allures suspectes, vagabonds plutôt que nomades, toujours par monts et par vaux, mais ayant un domicile fixe et ne manquant pas d'y revenir. On les rencontre partout, dans les villes, dans les villages, sur les grands chemins, faisant tous les métiers peu pénibles et qui permettent de vagabonder beaucoup. Malheur à la poule imprudente qui sur leur passage s'écarte des fermes! Elle a bientôt cessé de gloussser et de gratter le sol. Le paysan aime peu les *camps-volans*, mais il ne leur donne pas moins asile pour la nuit dans son grenier à foin. Il sait certains d'entre eux capables de tout, et redoute plus leurs allumettes chimiques que la grêle et les épizooties.

Les deux rôdeurs de nuit qui avaient traversé le pont étaient venus avec le dessein de jeter au point du jour leurs filets dans le bassin inférieur, qui, souvent pêché, est toujours plein de truites. Ils avaient aperçu d'en haut le jeune charbonnier, et, le prenant pour le garde-pêche, ils avaient couru se cacher dans la forêt. Troublé dans sa rêverie par leur apparition, Michel quitta la place, et, malgré la douceur de la nuit qui invitait à retarder encore l'heure du sommeil, il se décida à rentrer au Fori. Une heure après, il était chez lui et il s'endormait en pensant à Cyprienne. Les souvenirs qui occupaient ses rêves, on en comprendra mieux le charme quand on saura l'histoire du jeune charbonnier.

C'est un triste état que celui de charbonnier dans les bois d'Alaise; mais ce métier offre pourtant quelques avantages. Le charbonnier vit dans l'air pur de la forêt; il est plein de santé et de force, a peu de besoins, et le fait même de son isolement le porte à la réflexion. Noir comme le démon six jours de la semaine, du moins ne subit-il pas la malpropreté qu'entraînent les soins du bétail, et il échappe aux divisions intestines qui s'abattent périodiquement sur chaque village à propos du maire ou du *fruitier*, du curé ou de l'instituteur. En

revanche, le salaire est médiocre, les chômages sont fréquens; la nourriture est plus frugale que celle du plus pauvre ouvrier. Le charbonnier vit, cela est vrai, dans l'air calme et pur de la forêt; mais il ne s'avance dans cette forêt que précédé de la dévastation et de la dévastation que lui-même a faite, car il ne *carbonise* qu'en été, et le reste de l'année il lui faut manier du matin au soir la rude hache du coupeur. Il détruit, ce qui est toujours une triste besogne, et, ce qui est plus triste encore, il détruit ce qu'il aime, l'arbre, l'unique compagnon de sa solitude et comme son ami. On en a vu hésiter à frapper ces beaux hêtres, l'honneur des bois d'Alaise, vigoureux et élancés, lisses et brillans d'écorce, brillans de feuillage, et qui semblent avoir le don de l'inaltérable jeunesse. Une fois la première blessure faite à l'arbre, ils frappaient coup sur coup et avec fureur, comme pour se délivrer plus tôt d'un remords. La cognée a enfin accompli sa tâche sinistre; les doux ombrages ne sont plus, le sol dénudé attriste l'œil. C'est alors que le charbonnier en prend possession et y dresse sa baraque de bois, qu'il portera bientôt plus loin encore, et dans un autre désert fait également par sa hache. C'est le nomade de la forêt. Sans attachement au sol, sans racines dans le pays, les charbonniers, pour remédier à ce mortel isolement, ont fondé en Italie l'association qui porte leur nom, et en France celle des *Bons-Cousins* (1), dont tous font partie, et qui tient invariablement ses assemblées dans les bois.

Michel cependant était trop jeune pour être affilié aux *Bons-Cousins*. Il vivait seul au Fori, n'ayant pour compagnon qu'un corbeau apprivoisé qui le suivait à son travail avec la fidélité du chien le plus dévoué. Ainsi isolé et n'étant distrait par rien de son amour, le pauvre jeune homme s'y abandonna tout entier, sans se dissimuler que bien peu d'espoir lui était permis. Le père de Cyprienne, nous l'avons dit déjà, avait maison, champs et prés, et le jeune homme ne possédait pour toute fortune que ses deux bras et ses instrumens de travail; mais ce qui le désespérait encore davantage, c'était le caractère de la jeune fille. Cyprienne était de l'aveu de tous la plus jolie paysanne du massif, fraîche et piquante, vive et d'esprit tout à fait éveillé, irréprochable jusque-là dans ses mœurs, mais enfant très gâtée, pleine de caprices, railleuse, aimant la toilette, cherchant beaucoup trop à plaire aux garçons, une *coquelicante*, comme disent agréablement nos paysans. La coutume des *mai* plantés sous la fe-

(1) Diverses pratiques des *Bons-Cousins* font remonter leur origine à des temps assez reculés. Le candidat à l'initiation est interrogé sur toutes les parties du métier de charbonnier. Dans ce christianisme primitif, le *fourneau* représente le Golgotha; les *trois croix* sont figurées par les trois perches qui s'élèvent au-dessus. Disons aussi que la *grande échelle* du charbonnier a toujours *neuf* échelons, à l'imitation, dit-on, de celle du Calvaire.

nêtre des jeunes villageoises s'est conservée dans toute sa pureté à Alaise, et chaque arbre a sa signification. A l'honnête et douce jeune fille, l'*if* toujours vert se cachant discrètement au fond de la forêt, symbole de jeunesse virginale et de modestie; à la prude intraitable, le *houx* hérissé de pointes; à la *coquelicante*, le cerisier, qui étale au bord des chemins ses appétissans fruits rouges et semble lui-même appeler le maraudeur : langage, non plus des fleurs, mais des arbres, dernier débris de la langue runique. L'impertinent cerisier avait été placé cette année même sous la fenêtre de Cyprienne; mais une main dévouée l'avait arraché avant le jour et y avait substitué un jeune et bel *if*. Cyprienne avait joui de l'hommage et n'avait pas su l'affront.

Telle était celle qu'aimait Michel pour sa joie et son tourment. Vingt fois par jour sa raison et son bon sens détruisaient ses illusions jusqu'à la dernière, et vingt fois ses illusions renaissaient. Il avait des heures délicieuses où il se voyait aimé de Cyprienne et uni à elle pour la vie, et des heures sombres où la réalité, qu'il ne pouvait plus se dissimuler, le désespérait et l'accablait. Un jour Michel revenait de son travail; il se regarda par hasard dans un miroir qui ne lui servait d'ordinaire que pour sa toilette du dimanche, et il se vit tout noir des pieds à la tête. Il pensa à Cyprienne, si fraîche, si blanche, et au mépris qu'elle ne pouvait manquer d'avoir et pour lui et pour son misérable métier. La tristesse lui monta au cœur. Il se lava tout de suite à grande eau et s'habilla comme un jour de fête carillonnée; puis, le cœur plus content, il voulut de nouveau se regarder dans le miroir. Le miroir n'existait plus; il l'avait jeté de dépit hors de sa baraque et brisé en vingt morceaux. Alors *Colas* (c'était le nom de son corbeau) s'approcha de lui comme pour le consoler. — Toi aussi, mon pauvre Colas, lui dit-il tristement, tu es bien noir, et toi aussi, tu as les ailes coupées; mais ton sort vaut encore mieux que le mien. Tes ailes repousseront, et je te rendrai la liberté. Tu retourneras parmi les tiens dans la forêt, et tu auras une Cyprienne qui ne se plaindra pas de ce que tu es noir et ne te demandera pas d'être riche. — J'aime Cyprienne, bégaya d'une manière presque inintelligible l'oiseau, qui avait eu le fil coupé, et qui mille fois avait entendu son maître prononcer ces mots. Michel le caressa avec des transports de joie. Un autre jour, dans un pareil accès de découragement, il prit son échelle à neuf échelons et ses deux échelles moindres qu'il coucha toutes trois par terre dans sa baraque, plaça dessus son linge, ses hardes et son humble vaisselle, puis son *arc* et son *arcotte* (1), ses pelles à charbon et ses scies, en un mot tous ses outils de coupeur et de charbonnier. Tous ces objets une fois

(1) *Arc* et *arcotte*, râteaux à charbon de différentes grandeurs.

réunis, il s'assit devant et demeura longtemps plongé dans des pensées amères. Tout ce qu'il possédait était là, et le tout ne valait pas trois cents francs. Son cœur se serra, et malgré lui il se mit à pleurer.

Il y eut cette année-là une grande sécheresse dans le pays. Les paysans du Jura disent *sétie*, et ils n'ont pas tort; tout en effet a *soif* alors, l'homme, les animaux, la terre elle-même. La vie du charbonnier est extrêmement pénible en temps de *sétie*. Il doit veiller nuit et jour au *frasil* (1), toujours prêt à prendre feu, l'arroser et en boucher les fentes à mesure qu'elles se forment. La moindre infiltration de l'air brûlerait un four, et un four vaut souvent deux cents francs. Une nuit, Michel était à ses fourneaux; tout allait bien. Pour ne pas se laisser gagner par le sommeil, il se mit à marcher. Il touchait à la lisière du bois, quand s'avança vers lui un individu étrangement accoutré, muni d'une lanterne et d'un bâton d'une longueur démesurée. Michel était bien loin d'être peureux, et il n'eût redouté aucun danger naturel; mais, à la vue inopinée de ce fantôme qui s'avançait droit vers lui, il ne put se défendre d'une certaine émotion. — Qui vive ? cria-t-il d'une voix qui n'était peut-être pas aussi assurée qu'il l'eût voulu.

— Gaspard, répondit le fantôme, le seul et vrai Gaspard, cultivateur de profession, braconnier par goût, exterminateur de poisson et de gibier, chasseur sans permis de chasse et pêcheur à grandes et petites mailles à la barbe de tous les gardes du monde.

— Ah! c'est toi, la Loutre? Sais-tu que tu m'as fait peur? Je t'ai pris pour le roi Hérode, et déjà je m'attendais à sentir sur mon pauvre dos une grêle de coups de bâton (2).

— Tu crois encore à toutes ces sottises-là? répondit le camarade de Michel. Moi, je me moque du roi Hérode comme de tous les contes de vieilles femmes... Mais, puisque tu en es encore à toutes ces balivernes, comment ne t'es-tu pas rappelé que le roi Hérode ne tient la campagne que depuis Noël jusqu'à la fête des Rois?

— Je n'y ai pas pensé dans le moment; mais toi, à ton tour, quelle mascarade fais-tu de t'en aller ainsi la tête empaquetée, comme s'il gelait à pierre fendre, et avec cette perche plus longue que celle dont se sert le maître d'école pour allumer les cierges de l'église?

(1) *Frasil* ou *fasil*, résidu des anciens fourneaux qui sert à recouvrir les nouveaux.

(2) Au dire des paysans jurassiens, le roi Hérode erre la nuit à la recherche de l'enfant Jésus. D'une main il tient un flambeau, et de l'autre un énorme gourdin. A défaut du petit roi des Juifs, il bat les paysans attardés qu'il rencontre; mais il se contente de les battre et ne les massacre point. La tradition est ici bien adoucie. Toute effusion du sang répugne en Franche-Comté à l'imagination populaire, mais les coups de bâton drus et serrés sont fort de son goût.

Le camarade de Michel avait à détruire dans un de ses champs, au bord du bois, un formidable nid de guêpes, opération qui ne peut se faire que de nuit. Par crainte des piqûres, il s'était si bien encapuchonné la tête avec des mouchoirs et une blouse, qu'à peine lui voyait-on les yeux, et il s'était armé d'une gaule de douze à quinze pieds. « A manger avec le diable, dit le proverbe, la fourchette n'est jamais trop longue. » Tel était l'accoutrement. Voici l'homme. Son habileté et sa passion pour la pêche l'avaient fait surnommer *la Loutre*. Il pêchait au trémailler, aux filets de mailles étroites, *à la main*, aux lignes dormantes, et en général à toutes les pêches prohibées. Il n'était pas moins passionné pour le gibier, chassait sans permis en toute saison, et détruisait à lui seul plus de lièvres que tout le reste des chasseurs et braconniers du pays. Braconnier d'une autre façon encore, il ne respectait pas plus l'honneur des familles que les règlemens de pêche et de chasse, et les promesses de mariage ne lui coûtaient pas plus à faire qu'à violer. Il n'est pas rare dans le Jura que deux jeunes gens se promettent le mariage avec stipulation d'une somme à payer par celui qui en viendrait à retirer sa parole. On accusait le braconnier d'avoir joué une indigne comédie dans une affaire de ce genre; mais le fait n'était pas prouvé, et la villageoise elle-même, peut-être dans l'intérêt de son propre honneur, l'avait toujours démenti. Les mères de famille redoutaient Gaspard, les honnêtes gens l'estimaient peu; mais par sa gaieté, ses mœurs faciles et son audace, il avait pour lui une partie des garçons des deux villages, et même, dans l'autre sexe, tout ce qu'il y avait de têtes légères et de cœurs faciles aux impressions.

— Eh bien! comment vont les *Sarrazins* (1)? Voilà quinze jours que je ne suis pas descendu au village, dit Michel à Gaspard, une fois que celui-ci eut expliqué le but de sa course nocturne.

— A Sarraz, c'est comme partout. Ceux qui ont des femmes les surveillent; ceux qui n'en ont pas en cherchent.

— Heureux ceux qui peuvent en trouver une selon leur sentiment! murmura Michel avec un profond soupir, qui lui échappa malgré lui.

Gaspard éclata de rire. — Toujours le même, dit-il, toujours *Fillette*, comme quand nous étions à l'école. Te rappelles-tu ce temps-là? Tu n'osais pas faire la moindre niche par crainte du maître, ni tourner la tête à l'église par crainte du curé, ni enjamber une haie par crainte du garde champêtre. Tu n'as pas changé, pauvre Fillette, je le vois bien. Ne sais-tu pas ce qu'on dit : « Agneau, tu bêles, tu perds une bouchée, et la chèvre broute pendant ce temps-là. » Tu ne bêles pas, toi, mais tu pousses des soupirs à dé-

(1) C'est le nom qu'on donne dans le pays aux habitans de Sarraz.

raciner un hêtre. Veux-tu que je te parle en pêcheur? Les filles, vois-tu, c'est comme les truites; ne va pas t'amuser à les pêcher à la ligne, il te faudrait attendre que le poisson vînt de lui-même mordre à l'hameçon; c'est trop long. Prends ton trémailler, mon garçon, et, sans t'inquiéter de rien, lance-le hardiment où cela frétille. Tiens, moi qui te parle, je suis en train, dans ce moment-ci, d'en amorcer une à Alaise, et ce n'est ni la plus laide ni la moins riche du village. Suffit, tu en entendras bientôt parler... Mais voilà que les coqs chantent déjà; je n'ai que le temps de courir à mon guêpier avant qu'il soit jour. Au revoir, Fillette; n'oublie pas la chèvre et l'agneau.

Gaspard s'éloigna; Michel retourna à ses fourneaux, plus agité et plus malheureux que si toutes les guêpes du champ du braconnier l'eussent percé de leurs aiguillons. La jeune fille sur laquelle Gaspard avait jeté ses vues était, d'après son dire, une des plus riches et des plus jolies d'Alaise; évidemment il avait voulu parler de Cyprienne. Ce jour-là, Michel laissa brûler un de ses fours; c'était la première fois que lui arrivait pareil malheur. Alaise n'a que trente-quatre feux, partant peu de filles nubiles, ou, si l'on aime mieux, peu de pots de fleurs sur les fenêtres. Les pots de fleurs sont, dans les campagnes jurassiennes, l'enseigne des filles à marier, enseigne involontaire, mais qui n'en est pas moins infaillible. La jeune villageoise aime les fleurs et se plaît à en orner ses fenêtres; une fois pourvue d'un mari et les soucis venus, giroflées, œillets et rosiers, disparaissent bien vite. A en juger par cette enseigne d'un nouveau genre, Alaise comptait alors vingt-sept filles à marier; mais les deux tiers étaient ou trop pauvres ou trop peu jolies pour répondre au signalement donné par Gaspard. Michel se mit à passer en revue le tiers restant en parcourant par la pensée chaque maison l'une après l'autre.

A la première, deux sœurs d'un caractère bien différent : l'une méchante et colère, surnommée la *Bise-Noire*, l'autre douce et calme à l'excès; cette dernière avait pour surnom la *Pacifique*, elle était le *souffre-douleur* de tous les siens. Personne au monde n'eût voulu de la *Bise-Noire*, et quant à la pauvre *Pacifique*, elle était si calme et d'humeur si peu romanesque, que le trémailler de Gaspard ne pouvait pas avoir fait pêche de ce côté-là. La maison suivante était appelée dans le village le *Paradis*, et c'était bien le *paradis sur terre*, selon le mot du pays. Sept enfans, dont trois filles, y vivaient, sous la direction de sages et pieux parens, dans l'amour du travail, les bonnes mœurs et l'union la plus parfaite. Gaspard n'avait également rien eu à entreprendre là, rien non plus aux *pots de fleurs* suivans, qui allaient bientôt disparaître, car la jeune villageoise qui les arrosait était au moment de se marier, et déjà les ouvrières en

robes et en linge remplissaient la maison. Un peu plus loin demeurait la *Belle-Image*, villageoise moins sage que jolie, qui trois fois déjà avait eu le cerisier. Gaspard n'eût pas pris le ton si haut pour célébrer un si facile triomphe. Restait Cyprienne; plus de doute, c'était elle que le braconnier avait voulu désigner. Michel se la représenta malheureuse par cet indigne garçon, déshonorée peut-être, et son cœur saigna. Il l'aimait tant et craignait tant pour elle, qu'il eût consenti à n'être que son frère pour avoir le droit de veiller sur son honneur et de la protéger.

II.

Gaspard n'avait pas fait une vaine fanfaronnade. Moins de quinze jours après sa rencontre avec le charbonnier, les deux villages ne s'entretenaient plus que de ses amours avec la belle Cyprienne. On les avait vus causer ensemble près du rucher; Gaspard, qui depuis plusieurs années n'avait pas paru à l'église, était à la messe le dimanche précédent; Cyprienne, si coquette jusqu'alors, s'était montrée tout à coup froide envers les autres garçons. Michel ne pouvait plus descendre à Alaise ou à Sarraz sans avoir le cœur déchiré par vingt récits de ce genre. Pour se soustraire à une telle torture, il prit le parti de passer hors du massif toutes ses journées du dimanche en excursions à travers les régions les plus sauvages du pays. Michel s'applaudissait beaucoup de ces courses désordonnées, qui changeaient le cours habituel de ses pensées. Il avait résolu de visiter un dimanche la sauvage cascade du *Pont-du-Diable* et la magnifique forêt de sapins qui commence à moins de deux lieues d'Alaise; mais le dimanche venu, au moment même où il allait se mettre en route, l'image de Cyprienne s'empara si fortement de lui qu'il ne put résister au désir de la voir. Il alla à Alaise, la vit au sortir de la messe, n'osa point lui parler, joua aux quilles (le jeu de quilles touchait à la maison de la belle villageoise), et perdit tout ce qu'il avait apporté d'argent. Cette journée fut loin cependant de lui être défavorable. Comme il retournait au Fori, découragé et tout mécontent de lui-même, il s'entendit appeler par un individu posté au bord du bois, et qui n'était autre qu'Urbain Bordy, le père de Cyprienne.

— J'ai à te parler, lui dit Urbain; mais d'abord avoue une chose : tu aimes Cyprienne, n'est-il pas vrai, mon garçon? Allons, ne rougis pas; je suis bien loin de t'en faire des reproches.

Michel avoua son amour en exprimant toute sa surprise de voir le père de Cyprienne initié à un secret qu'il croyait n'avoir jamais laissé soupçonner à qui que ce fût.

— C'est bien simple, mon garçon, dit le père Urbain; à mon âge,

on ne dort pas toute la nuit. Je t'ai vu arracher le cerisier et planter l'if. Cyprienne ne sait rien de tout cela, et bien heureusement; elle en serait morte de chagrin. Elle a de l'honneur, vois-tu, Michel! Elle en a, je le sais, moi qui suis son père. Tout son tort est d'être bien jeune, et peut-être l'ai-je un peu gâtée; sa mère était morte, et je n'avais qu'elle pour tout enfant. Tu l'as sauvée, Michel, en arrachant ce cerisier maudit; je viens te demander de la sauver encore une fois. Gaspard la poursuit, tu ne l'ignores pas, et hier il a osé me la demander. A lui ma fille, ma Cyprienne! Il la ruinerait et en ferait la plus malheureuse des femmes. Il me sait vieux, et c'est ce qui l'enhardit. Il faut que tu la voies, Michel, et que tu te fasses aimer d'elle. Tu te gênes trop avec les filles : c'est bon avec les demoiselles de la ville; mais au village il ne faut pas tant de biais ni tant de façons. Plaisante avec elle, comme font les autres garçons; amuse-la et fais-la rire; je suis son père, et je te le permets. Je t'aiderai tant que je pourrai; je parlerai chaudement pour toi, et il faudra bien qu'elle finisse par nous écouter. Tu viendras demeurer avec nous; Dieu veuille que ce soit bientôt! Allons, mon garçon, puis-je compter sur ta parole?

Michel ne s'était attendu ni à un tel allié, ni à une telle proposition. Il remercia le père Urbain avec effusion, et tous deux convinrent que le jeune homme ferait dès le lendemain une première démarche près de Cyprienne. Comme il importait qu'elle ne sût rien de leur accord, le père Urbain dut ne pas assister à l'entrevue. Le lendemain, Michel était prêt de très bonne heure; mais comment aborderait-il la jeune villageoise, et avec quelles paroles? Le charbonnier trouva Cyprienne seule au poêle et jouant avec un oiseau apprivoisé que lui avait donné Gaspard.

— Bonjour, Michel, dit-elle au jeune homme; vous voilà beau comme pour une procession de Fête-Dieu! Vous avez à parler au père Urbain, n'est-il pas vrai? Il doit être au village; je vais le chercher.

— Ne vous dérangez pas, Cyprienne, répondit le charbonnier, j'attendrai. Savez-vous que vous avez là un joli bouvreuil? Sait-il chanter?

L'oiseau parut avoir compris la question, car il se mit sur-le-champ à siffler une chanson du pays. — Moi aussi, fit Michel, j'ai un oiseau apprivoisé, mais il n'est pas aussi joli que le vôtre. Je n'ai pas peur de le noircir en le caressant, c'est un corbeau. Je n'ai jamais pu lui apprendre que trois mots qu'il répète cent fois par jour; mais je n'ose pas vous les dire, vous vous fâcheriez.

— Lesquels? demanda Cyprienne à moitié curieuse, à moitié indifférente.

— Vous allez vous fâcher, dit Michel en rougissant. Eh bien! ce

que dit mon corbeau, c'est *j'aime Cyprienne*, et il dit ces trois mots cent fois par jour.

— Voilà un corbeau galant, repartit vivement Cyprienne. Si l'oiseau parle si bien, que sera-ce de la personne qui lui a fait la leçon? Voyons, Michel, je vous écoute.

Cyprienne avait dit ces paroles d'un ton de gaieté railleuse.

— Écoutez-moi sans moquerie, dit Michel tout à fait ému. Vous êtes riche et je n'ai rien, vous êtes belle à rendre jalouses toutes les filles du pays, et moi, je ne suis qu'un pauvre charbonnier, noir comme suie six jours de la semaine. Et cependant je vous aime, Cyprienne; je vous aime depuis le jour du mariage de votre cousine Sidonie, il y aura bientôt deux ans! Vous étiez en blanc avec toutes les filles du village; c'est vous qui avez fait le compliment aux mariés, vous vous en souvenez bien, et qui leur avez présenté les dragées de noce et le mouton tout couvert de rubans. La mariée passait pour jolie, mais personne ne la regardait, tous les yeux étaient fixés sur vous. Depuis ce jour, je vous aime, mais personne n'en a rien su, pas même vous, Cyprienne. J'aurais continué à me taire, mais j'ai appris ces jours derniers qu'un véritable danger vous menaçait...

— Vous m'effrayez, Michel, dit la moqueuse villageoise en riant aux éclats; notre maison court-elle risque de tomber? Y a-t-il des vipères dans ces fagots? J'ai une peur mortelle de ces bêtes-là. Parlez, Michel, parlez, je vous en prie.

— Votre maison est solide, et vous n'avez rien à craindre des vipères: mais il y a bien d'autres dangers pour les personnes jeunes et confiantes comme vous... Demandez au père Urbain ou à M. le curé: tous deux vous diront qu'à mal placer sa confiance on s'expose à tout perdre, et qu'être mordu par une vipère n'est pas toujours le plus grand des malheurs.

— Bien prêché, Michel; mais, dites-moi, ne craignez-vous pas qu'on vous réponde, comme au putois la poule : Tu me détournes du renard, putois; c'est pour m'attirer vers ton trou!

Cette ironique sortie eût peut-être achevé de déconcerter le jeune homme, s'il n'eût pas eu un de ces cœurs sans alliage, qui ne manquent jamais de rendre au moindre choc le son pur de l'honnêteté. Cyprienne l'avait blessé au vif. Il répondit, non plus en amant timide et gauche, mais en honnête homme qui se sent outragé : — Moi! vous ne me connaissez pas, Cyprienne: je vous aime, c'est vrai, mais je sais ce que je suis et ce que vous êtes. Pourquoi ne suis-je pas votre frère? Je vous parlerais à cœur ouvert, je pourrais tout vous dire, et peut-être finiriez-vous par m'écouter: mais je n'ai pas les droits d'un frère, et il y a bien des choses qu'il faut que je taise. Puissé-je me tromper! puissiez-vous être heureuse avec celui

qui vous poursuit maintenant! Mais si jamais mes craintes venaient à se réaliser, votre père est vieux, appelez-moi à votre défense, Cyprienne. J'accourrai avec ce cœur prêt à tout braver pour vous, et avec ces bras qui n'en craignent point d'autres, et alors malheur à celui dont vous aurez eu à vous plaindre! Adieu, Cyprienne, je rentre au Fori: je ne vous importunerai plus de mon amour. Oubliez tout ce que je vous ai dit d'abord et ne vous souvenez que de mes dernières paroles.

Michel sortit sans attendre la réponse de la jeune fille. Pendant qu'il parlait, son visage avait pris une expression si mâle et sa voix des accens si énergiques, qu'il parut à la jeune villageoise tout autre qu'elle ne l'avait vu jusqu'alors. Elle ne put demeurer insensible à un dévouement si désintéressé, et une larme, larme bien légère il est vrai, et bien vite essuyée, mouilla ses yeux. Le charbonnier ne vit point cette larme, qui l'eût payé de toutes ses peines: il était déjà loin de la maison.

Gaspard triomphait dans ses amours, mais il ne triomphait plus que là. Il ne se passait pas de jour sans qu'il n'éprouvât comme braconnier quelque désagréable mésaventure. Une main invisible détruisait ses piéges à lièvres et à chevreuils; la même main effaçait les coupes du gibier et en faisait ailleurs d'autres parfaitement imitées : Gaspard plaçait là ses collets et ne prenait rien. Ses déceptions de pêcheur étaient plus grandes encore : levait-il ses lignes dormantes, au lieu de truites et d'ombres, c'étaient des quadrupèdes morts qui s'y trouvaient attachés. Ses nasses étaient placées à rebours et l'entrée tournée dans le sens du cours de l'eau; un jour il les trouva toutes suspendues aux arbres du bord. Était-ce Michel qui causait au braconnier tous ces désagrémens? Peut-être était-il trop honnête et trop fier pour descendre à de pareils moyens de vengeance. Gaspard s'embusqua vingt fois pour chercher à découvrir l'individu qui se permettait ces mystifications envers lui; ce fut en vain. Une autre surprise non moins désagréable lui était réservée encore. Cyprienne, on le sait, avait la tête légère: son cœur valait mieux. C'était une enfant gâtée, très gâtée même, pleine de caprices et de soubresauts, se croyant tout permis parce qu'elle était la plus riche du village et aussi la plus jolie; mais au fond elle n'avait rien de vraiment mauvais et rien surtout qu'un peu d'expérience de la vie ne pût heureusement corriger. Quel que fût son amour ou plutôt son engouement pour Gaspard, elle ne pouvait se cacher ni le chagrin qu'en ressentait son père, ni les jugemens peu favorables qu'en portaient les gens du village. Le père Urbain ne lui avait adressé aucun reproche, mais il avait perdu toute sa gaieté, et il ne lui prodiguait plus les caresses comme autrefois. Cyprienne crut même s'apercevoir une fois qu'il avait pleuré.

Certain dimanche après vêpres, Cyprienne se trouvait dans le jardin de la ferme du père Urbain. Une jolie robe neuve, qu'elle avait mise ce jour-là pour la première fois, lui avait valu une foule de complimens. La chaleur dans la journée devint si forte un instant que les joueurs de quilles eux-mêmes suspendirent leur jeu, et vinrent s'asseoir, au nombre de dix ou douze, sous le mur du jardin, à l'ombre d'une épaisse touffe de sureaux. Cyprienne, qui se promenait dans le jardin, entendit facilement la conversation suivante :

— Ne me parlez pas de ces *coquelicantes*, disait un villageois; c'est la peste dans une maison!

— C'est bon, Manuel, répondit un autre; on sait bien pourquoi le renard ne veut pas de miel.

— Vraiment! j'aimerais mieux me marier avec la Jeanne-Claude, qui n'a pas seulement de quoi acheter un peigne dans une boutique à quatre sous! Au moins la Jeanne-Claude travaille, elle est sage, on est sûr d'avoir la paix dans la maison; mais des écervelées comme tu Cyprienne, merci! ça n'a que la paresse dans les bras et la folie dans la tête.

— Le Sarrazin la battra, c'est bien sûr! dit un autre, et je parie qu'il ne se passe pas huit jours après la noce...

— Eh! pourquoi ne la battrait-il pas? répliqua un loustic du village. Le beurre ne se fait qu'à force de le battre. On bat les grappes après la vendange, et ce n'est qu'en les battant qu'on obtient quelque chose des gerbes de blé.

— Bah! dit le doyen des joueurs de quilles; elle n'aura que ce qu'elle mérite. Ce n'est pas elle que je plaindrai jamais, mais bien ce pauvre père Urbain! Le vieux brave homme dépérit à vue d'œil. Aussi pourquoi l'a-t-il autant gâtée? C'est tout de même bien triste de n'avoir qu'une fille et de se voir mettre par elle au tombeau!

Cyprienne ne s'était d'abord nullement reconnue dans le portrait de la coquelicante tracé par le premier villageois. Son nom, prononcé un instant après, fut pour elle comme un coup de foudre. Elle pâlit, elle courut s'enfermer dans sa chambre, où elle versa en une heure plus de larmes qu'elle n'en avait répandu dans toute sa vie. Son père étant monté auprès d'elle, elle lui dit qu'elle était indisposée, et elle l'embrassa avec effusion, mais sans rien lui raconter de ce qui s'était passé. L'effet de cette scène fut plus profond qu'on n'eût pu l'espérer en tenant compte d'un caractère aussi mobile; mais le bien ne s'en dégagea pas tout de suite et sans difficulté. Une lutte s'engagea dans le cœur de Cyprienne entre son amour-propre et les nouveaux sentimens qui venaient d'être réveillés en elle. Toutes ses actions durant cette période trahirent l'état orageux de son âme et le combat violent qui s'y livrait. Elle se jeta un jour dans les bras de son père en disant qu'elle lui ferait bientôt une confession com-

plète, et quand il la pressa ensuite de tenir sa parole, elle répondit qu'elle n'avait dit cela que dans un moment de léger chagrin oublié depuis longtemps. Elle renvoyait brutalement les pauvres qui venaient à sa porte, puis elle les rappelait, leur demandait pardon et les chargeait d'aumônes. Après avoir juré cent fois de ne plus revoir Gaspard, elle fut un instant presque résolue à quitter le pays avec lui et à aller vivre loin de ces affreuses gens d'Alaise, qui s'étaient permis sur son compte des propos si noirs et si épouvantables.

Cette crise dura près d'un mois; l'issue en fut heureuse. Cyprienne fut bien loin d'en sortir une fille accomplie, mais elle s'y dépouilla cependant de bon nombre de ses défauts. Plus dès lors de coquetterie ni d'humeur moqueuse, bien moins de caprices et d'orgueil. Elle avait regardé jusqu'à ce moment comme fort au-dessous d'elle d'aller travailler aux champs; à la grande surprise de son père, qui ne pouvait en croire ses yeux, elle y alla certaine après-midi. A toute bonne action sa récompense. C'était le moment des regains: fraîche comme une églantine à peine ouverte, elle était charmante sous son grand chapeau de bergère, et quand par momens elle s'appuyait, pour reprendre haleine, sur le long manche du râteau, elle avait tant de grâce dans cette attitude que les faucheurs s'arrêtaient tous pour la regarder. Elle était bien lasse le soir et ses mains étaient bien blessées, mais elle n'annonça pas moins en soupant qu'elle retournerait faner le lendemain.

— Et tes mains! lui dit son père; vois dans quel état elles sont déjà!

— Elles s'y feront, répondit Cyprienne; il faudra bien qu'elles s'habituent.

— Non, non, je ne le veux pas, répliqua le vieillard.

— Eh bien! père, dit-elle, c'est moi qui porterai la soupe aux ouvriers le matin et à midi: vous m'accorderez bien cela, n'est-il pas vrai?

Urbain consentit, et, tant que durèrent les fenaisons, elle porta le déjeuner et le dîner.

La conduite de Cyprienne vis-à-vis de Gaspard était dictée par les mêmes sentimens. Un jour, le jeune homme étant venu lui offrir un panier de truites toutes fraîches et qui sortaient à peine de l'eau, elle eut le courage de les refuser, en lui disant qu'il ferait mieux de s'occuper de ses champs, et qu'elle n'épouserait jamais un braconnier. Gaspard eut beau insister, il dut remporter son poisson. Elle ne lui fit pas toujours, il est vrai, un accueil aussi sévère; mais, quelque beau que fût le temps, elle le reçut toujours au *poêle*, et non plus comme autrefois sous la treille du jardin. Tout dans un jardin invite à aimer : le demi-jour de la tonnelle, l'air chargé de senteurs

enivrantes, les chansons des oiseaux, les nids pendus aux branches. L'appartement villageois n'a au contraire que de discrètes et chastes influences. Les gens de la maison le traversent à toute minute: la fenêtre est basse, et l'œil du voisin peut venir s'y appliquer à chaque instant. Et quelle jeune fille oserait oublier ses devoirs en présence de ces pieux souvenirs et de ces saintes images dont sont tapissés tous les murs, et qui lui rappellent un autre amour sans trouble et sans amertume, amour qui naguère remplissait encore tout son cœur? Il n'est pas jusqu'aux meubles et aux ustensiles du ménage, témoins des vertus des vieux parens, qui ne prennent alors en quelque sorte une voix pour conseiller la retenue et l'honnêteté.

Gaspard fut fort étonné de ce changement subit, dont les causes lui étaient entièrement inconnues. Il s'efforça par tous les moyens de détourner Cyprienne de cette nouvelle voie, trop morale pour lui. Voyant qu'elle ne l'écoutait point, il se décida à se réformer lui-même ou au moins à s'en donner l'apparence. Il paya quelques dettes criardes, fréquenta moins certains garçons du village, alla moins souvent au cabaret. Il essaya de renoncer à la chasse et à la pêche; mais c'était là une résolution bien difficile à exécuter. Durant une semaine, il réussit à s'abstenir, et déjà il se félicitait de cette victoire remportée sur ses habitudes, quand un soir, au moment même où il allait se coucher, deux habitans du village vinrent frapper à sa fenêtre.

— Apprête-toi, lui dit l'un d'eux, nous descendons au Lison.

— Est-ce que je vous empêche d'y descendre? répondit Gaspard avec humeur. Ne connaissez-vous pas les chemins?

— Plaisantes-tu? Les Fontanet sont tous à Dôle; le garde est allé à la noce. Tout le *gour* est à nous. C'est toi qui as organisé la partie; vas-tu reculer maintenant? Allons, dépêche-toi!

Entre Nans et Sarraz, le Lison traverse un parc où il forme un gour long d'un quart de lieue, ou peu s'en faut. Cette partie de la rivière est très peu pêchée, et seulement pour les besoins de la table des propriétaires du parc. Aussi le poisson y foisonne-t-il; c'est là que se prennent les plus belles pieces du Lison. Gaspard avait su quelque temps auparavant que le garde de Mme Fontanet, propriétaire du parc, devait assister au mariage d'une de ses parentes, domiciliée à dix lieues de Nans, et le braconnier avait alors averti ses deux camarades de tenir leurs engins prêts pour descendre à la rivière au premier signal. Ils venaient maintenant à leur tour lui dire que le moment était arrivé. Malgré toutes leurs instances, Gaspard persévéra dans son refus, et ils se dirigèrent vers le gour, non sans maugréer contre lui. Le jeune homme se coucha, mais il ne put dormir. Il voyait la rivière et les filets pleins de poissons, et il n'était pas là! Il se leva et ouvrit sa fenêtre. Le vent du sud soufflait: or, dit le

proverbe, bonne chasse de bise et bonne pêche de vent. La nuit était d'ailleurs tout à fait noire et promettait une entière sécurité. Le braconnier ne résista plus à toutes ces tentations. — Pourquoi ne descendrais-je pas à la rivière? se dit-il à la fin. Je ne pêcherai pas; quel mal peut-il y avoir à se promener au bord de l'eau?

Le chemin de Sarraz à Nans est plein de cailloux roulans et en outre tout à fait rapide. Malgré l'obscurité, Gaspard s'y élança, comme s'il eût couru dans un pré tout uni. Arrivé au bord de la rivière, il jeta un morceau de pain au chien du moulin pour l'empêcher d'aboyer, escalada une haie, puis une autre encore, puis un mur de clôture haut de dix pieds, et il se trouva dans le parc. Il imita alors le cri de la chouette pour faire savoir aux deux pêcheurs que c'était lui qui arrivait, et, se glissant le long des saules, il fut bientôt près d'eux. — Tu t'es enfin décidé, lui dirent-ils à voix basse. Allons, prends le filet; à toi l'honneur.

— Pas ce soir, leur répondit-il; je ne suis pas disposé à me mettre à l'eau; je vous regarderai faire.

Un des pêcheurs lança le trémailler dans un des endroits les plus poissonneux de tout le gour. Le coup avait été mal donné; il ne produisit presque rien.

— Maladroit! dit Gaspard, tu ne mérites pas de toucher à un trémailler!

Déjà il était dans l'eau et lançait lui-même le filet, qui cette fois se remplit de truites. Dix fois il recommença, et dix fois avec le même succès. Ce n'était plus une pêche, mais une extermination de poissons. Les paniers et les hottes une fois remplis, ils cachèrent jusqu'au lendemain le trémailler dans le bois; puis tous trois, pliant sous le faix, se dirigèrent vers Salins, où pendant deux jours la truite se vendit au prix du *poisson blanc*.

Cette pêche fit plus de bruit que n'eût voulu Gaspard. Malgré ses recommandations réitérées, ses camarades s'en vantèrent, et le fait arriva jusqu'à Cyprienne, mais sans détails précis. Elle lui adressa de vifs reproches; Gaspard soutint qu'à la vérité il était bien descendu ce soir-là au Lison, mais seulement pour prendre quelques écrevisses, et qu'il n'avait touché ni à poissons ni à filet. Cyprienne ne le crut qu'à demi, et elle lui dit nettement qu'à la première récidive tout serait fini entre eux. Le braconnier jura ses grands dieux qu'elle serait ponctuellement obéie, et le soir même il viola sa promesse. En rentrant à Sarraz, il avait trouvé chez lui le billet suivant :

« J'attends demain à déjeuner des amis du dehors qui raffolent de vos petites truites du Lison. Dépeuplez la rivière. Tâchez d'être à Salins avant neuf heures.

« LANQUETIN. »

Gaspard était fermier de M. Lanquetin, et il lui devait deux ou trois termes. Comment lui refuser quelques-unes de ces agréables petites truites? Il descendit à la rivière seul et tout à fait de nuit. Cyprienne ne sut rien cette fois. Le braconnier tira de ces divers faits deux conclusions: c'est d'abord qu'étant né pêcheur comme la loutre, dont il portait le nom, il ne pourrait jamais, quoi qu'il fît, rester huit jours francs sans pêcher, en second lieu qu'à pêcher toujours seul et toujours de nuit, il pourrait pêcher impunément. Pour mieux tromper Cyprienne, il lui annonça qu'il allait vendre tout son attirail de pêche et de chasse, et il afficha en effet le lendemain à la porte des maisons communes de Sarraz et d'Alaise qu'on trouverait à acheter chez lui fusil, carnier, nasses, paniers à poissons, *fouines* et filets de toute sorte. Quelques acheteurs se présentèrent: Gaspard demanda à dessein un prix exagéré, et il garda son matériel, dont il ne se servit guère moins souvent que par le passé.

III.

Michel était cependant plus découragé que jamais. Il n'avait plus qu'un désir, oublier Cyprienne, l'effacer de sa vie. Le moment des coupes était arrivé. Tant que dura ce travail, l'excessive fatigue du corps et la compagnie des autres bûcherons le protégèrent encore contre ses pensées noires; mais, la neige une fois venue, il dut rentrer dans sa solitude. L'hiver, toujours fort rigoureux dans le Jura, fut cette année-là plus long et plus rude encore que de coutume. Le pauvre garçon ne quittait le Fort que deux fois par semaine, le dimanche pour aller à la messe et le mercredi ou le jeudi pour renouveler ses provisions. Sarraz n'ayant point d'église, il allait à la messe à Vaux ou à Myon, mais jamais à Alaise, où il s'était promis de ne pas retourner avant que Cyprienne ne l'y appelât. Les cinq autres jours, il ne lui restait pour ressources contre lui-même que son corbeau Colas et quelques vieux livres dépareillés, déjà lus vingt fois. Partout autour de lui s'étendait le désert de neige, immense, éblouissant de beauté sereine, mais plein aussi de tristesse navrante et froid comme la mort. Le silence n'en était troublé que par les croassemens de quelques corbeaux affamés, et pendant la nuit par les hurlemens des loups. Sous l'impression de cette nature désolée et lugubre, le pauvre charbonnier n'invoquait plus Cyprienne; il invoquait presque la mort. Certaine après-midi où soufflait une bise glacée, un oiseau vint frapper du bec à la fenêtre du charbonnier, qui courut ouvrir. L'oiseau entra; c'était un bouvreuil. A peine réchauffé, il se mit à siffler un air, comme pour remercier son hôte, précisément l'air que Michel avait entendu chez Cyprienne. Dans un de ses accès de colère contre Gas-

pard, celle-ci n'avait rien voulu garder qui vînt de lui, et l'étourdie avait lâché l'oiseau, sans penser ni à la neige ni au froid. Le charbonnier s'empressa de lui donner à manger, il le caressa et le baisa mille fois.

Michel était couché depuis longtemps, mais il n'avait pu s'endormir encore. Tout à coup il lui sembla que la montagne s'emplissait d'une étrange clarté. Il se hâta de sortir. Une immense lueur planait sur la forêt avec des oscillations pareilles à celles de l'éclair. Michel jeta les yeux du côté de Sarraz: tout le village était en feu. Le jeune homme s'élança pour porter secours, courant droit devant lui et sans s'inquiéter des amas de neige où il enfonça plus d'une fois jusqu'à la ceinture. Rien de plus affreux que le commencement d'un incendie nocturne, surtout dans les villages du Jura, où le désastre et l'horreur sont aggravés encore par les amoncellemens énormes de foin dans la grange, par les toits, la plupart en bardeaux, l'absence de pompes, le manque presque absolu d'eau et la difficulté des chemins. Les paysans, réveillés en sursaut, à peine vêtus, noircis par la fumée et le feu, les cheveux en désordre, l'épouvante sur le visage, s'agitent et courent en tout sens, sans savoir ni où ils vont ni ce qu'ils doivent faire. Les enfans crient et pleurent en demandant leurs mères. Les bœufs, à peine sortis des écuries, s'élancent tout effarés à travers le village, et dans leur course furibonde renversent tout devant eux. La flamme menace les maisons voisines du foyer de l'incendie : point de pompes! Les flammèches s'abattent comme une pluie de feu sur les toits les plus éloignés : point d'eau! De toutes parts ce cri retentit : « De l'eau, ou tout est perdu! »

Michel arriva dans ce premier et terrible moment. La maison attaquée par les flammes était celle d'une pauvre mère de famille qui venait de perdre son mari. Deux fois déjà elle était entrée dans l'écurie, d'où sortaient d'affreux beuglemens, pour rompre les attaches du bétail et le faire sortir, et deux fois la chaleur de l'air et la fumée l'avaient repoussée. — Mes enfans, mes pauvres enfans! — criait-elle d'une voix à déchirer le cœur, et elle cherchait à se débarrasser des bras qui la retenaient et à pénétrer de nouveau dans l'étable. — Personne n'aura donc pitié de nous? criait-elle encore, presque folle de douleur; personne ne détachera ces pauvres bêtes? — Tous se regardaient avec stupeur; nul ne répondait. Ce fut alors qu'arriva Michel. — Une serpe! cria-t-il, vite une serpe pour couper les attaches! — Il fit le signe de la croix et se précipita tête baissée dans l'horrible caverne. Les mugissemens redoublèrent. Au bout de quelques secondes, une vache parut sur la porte, s'y arrêta un instant toute stupéfaite, et se décida cependant à sortir. Un jeune bœuf suivit et s'élança tout éperdu, comme si mille taons l'eussent piqué à la fois. Puis de nouveau une vache sortit, et bientôt trois ou quatre

autres, les unes furieuses, les autres paralysées par la peur. Michel parut alors sur le seuil, haletant, ruisselant de sueur, les habits tout en lambeaux. — Est-ce tout? demanda-t-il. Y en a-t-il encore? — Encore cinq dans l'écurie du fond, — répondit un des paysans. L'intrépide jeune homme plongea dans une cuve pleine d'eau sa tête noircie et toute brûlante, et il s'apprêtait à rentrer dans l'écurie. — N'entre pas, Michel, crièrent vingt voix, n'entre pas! le toit va tomber. — Je ne risque que mon corps, répondit-il; je n'ai ni femme ni enfans. Puisse seulement le bon Dieu me pardonner mes fautes! — Il se signa comme la première fois et de nouveau se précipita au milieu du gouffre qui vomissait des torrens de fumée chargée d'étincelles. Un bœuf encore sortit de l'écurie, mais déjà avec le poil à moitié brûlé, et presque au même instant un craquement épouvantable se fit entendre. Le toit tomba, entraînant dans sa chute une partie du plafond de l'écurie. Tous les assistans sentirent le frisson courir dans leurs veines, et de toutes les poitrines sortit le cri : « Il est perdu! » Au bout d'une minute d'anxiété mortelle, à la grande joie de tous, Michel reparut encore, mais dans quel état! Il avait les cheveux et les habits à moitié brûlés, et ressemblait à un fantôme plutôt qu'à un être vivant. — Décidément la mort ne veut pas de moi! — dit-il à voix basse. Vingt seaux d'eau furent jetés sur ses habits; on lui présenta de tous côtés du vin; tous lui demandaient à la fois s'il était blessé; la pauvre fermière faillit l'étouffer en l'embrassant. Michel était impatient d'échapper à toutes ces démonstrations. Il parvint à se dégager sous prétexte d'aller prendre un peu de repos dans une maison du village, et dès qu'il se vit seul, il se dirigea vers le Fori, où il n'arriva pas sans peine après une si rude épreuve, meurtri comme il l'était par les pieds et les cornes du bétail.

La nuit fut mauvaise. La fièvre et le délire s'emparèrent du pauvre garçon. Tombé dans une rivière de feu, il faisait des efforts surhumains pour en sortir; mais au moment où il saisissait la berge, des bœufs furieux le rejetaient à coups de cornes dans la fournaise. Ce ne fut qu'au bout de quarante-huit heures que Michel revint à lui. Il se leva et voulut boire. Avait-il dans sa fièvre épuisé sa provision d'eau? L'avait-il renversée? Pas une goutte n'en restait. Colas était tout languissant, le bouvreuil de Cyprienne était mort de soif. Il fit fondre de la neige et but à longues gorgées. Tous, à Sarraz et à Alaise, vantaient son dévouement héroïque; personne ne venait s'assurer s'il était mort ou vivant. La fermière dont il avait sauvé le bétail était absorbée par mille soins, et les autres habitans ne songeaient pas qu'il pût avoir besoin d'eux. Au bout de quelques jours, la pauvre femme commença cependant à s'inquiéter de n'avoir point

de nouvelles de celui qu'elle appelait son sauveur, et elle envoya ses fils au Fori. Ils trouvèrent Michel dans un état de faiblesse extrême et presque sans connaissance. Un jour plus tard, et le pauvre garçon mourait de faim et de froid. Le même soir, la bonne femme s'asseyait au chevet du malade, et tout péril était bientôt écarté par ses soins vraiment maternels, secondés par la vigoureuse constitution du charbonnier. Le printemps approchait; ses premiers souffles favorisèrent la convalescence du jeune homme et lui versèrent promptement de nouvelles forces.

Le dimanche des *Brandons* est connu sous d'autres noms dans le Jura, et en particulier sous celui de fête des *Cherânes*. Les *cherânes* sont les feux allumés sur les hauteurs en l'honneur des mariés de l'année. Cette coutume s'observe encore dans beaucoup de villages jurassiens. Le soir de cette fête, tout ce qu'il y avait dans Alaise de garçons et de filles s'achemina vers les Montfordes, où avaient été dressés autant de mâts chargés de fagots que le curé avait béni de couples cette année-là. Force barils de vin avaient été apportés aux frais des nouveaux époux, et aussi, selon l'usage, les *pois grillés*. Cyprienne et Gaspard étaient de la fête. Michel avait résolu de n'y point prendre part: mais il fut entraîné malgré lui par quelques jeunes gens. Après une première libation, le feu fut mis aux *cherânes*, qui remplirent tout à coup de lueurs la forêt et le ciel. Tous alors, garçons et filles, la main dans la main, entonnèrent, en dansant autour des feux, une ronde chantée tantôt par le chœur tout entier, tantôt seulement par un des coryphées :

La mariée est douce et fraîche,
Le marié riche et galant;
Sept gros bœufs mangent à leur crèche,
Et sept cabris qui vont sautant,
Et de vaches trois fois autant.
Sautez, cabris, bergers, bergères;
Sautez pour les nouveaux époux;
Chantez vos refrains les plus doux;
Montez au ciel, flammes légères,
Feux de l'amour, allumez-vous!

Aux mariés bonheur et joie,
Ciel sans nuage, amour sans fin!
Que leur fenil sous l'herbe ploie,
Que leur grenier soit toujours plein,
Plein de fruits doux et plein de grain!
Qu'ils aient tous les bonheurs ensemble!
Fasse bientôt l'heureux époux
Sauter gaîment sur ses genoux
Un gros garçon qui lui ressemble!
Feux de l'amour, allumez-vous!

— C'est moi qui serai la marraine.
— C'est moi qui serai le parrain;
Chaîne d'or, habit de drap fin,
L'air brave comme un capitaine.
— Collier d'or, robe de basin,
On me prendra pour une reine.
— A ma boutonnière un bouquet
Tout de lilas et de muguet.
— A mon bonnet des rubans blancs,
A mon corset les fleurs des champs!
— Tous les garçons en grands dimanches
Autour de nous se rangeront;
Les pistolets retentiront.
— Et les filles en robes blanches
A l'église nous attendront;
Les cloches carillonneront.

— Compère, embrasse ta commère
Aux lueurs de ces feux d'amour;
Commère, embrasse ton compère,
Et puissiez-vous ensemble un jour
Vous marier à votre tour!
Sautez, cabris, bergers, bergères,
Gentils amans, tendres époux;
Dansez, chantez, rien n'est plus doux;
Montez au ciel, flammes légères!
Feux de l'amour, allumez-vous!

L'usage veut que la plus proche parente de la mariée remplisse le rôle de marraine. Elle sort des rangs et choisit elle-même son compère. Cyprienne était cousine de celle des mariées pour qui avait été dansée la première ronde. A la fin du second couplet, déjà Gaspard s'apprêtait à lui tendre la main, et peut-être n'eût-il pas attendu pour l'embrasser que le chœur l'y invitât; mais Cyprienne alla droit à Michel. Le brave garçon fut si ému qu'il faillit tomber à la renverse. La jeune villageoise offrit ses joues de bon cœur, puis quand ce fut son tour d'embrasser Michel, elle lui donna un franc et cordial baiser. La cousine de Cyprienne offrit ensuite les *pois grillés* et fit circuler les barils. La même ronde et les mêmes libations recommencèrent pour chacun des autres couples. Les barils une fois vides et les *cherânes* éteintes, tous redescendirent vers Alaise en continuant à chanter.

Grande joie passe vite, dit le proverbe. Michel se demanda le lendemain s'il irait ou non chez Cyprienne. Pouvait-il se regarder comme appelé par elle? N'avait-elle pas au contraire cédé seulement à un de ces caprices qui étaient le fond même de sa nature? L'accueil moqueur qu'il avait reçu d'elle quelque temps auparavant le glaçait d'épouvante. Même en la supposant sincère et bien disposée envers

lui, ne trouverait-elle pas ridicule un tel empressement? Michel prit un moyen terme; il irait à Alaise dans l'espoir de rencontrer Cyprienne, mais il ne se présenterait pas chez elle. Deux heures après, il arrivait au village. — A la bonne heure! lui dit le premier villageois qu'il rencontra, tu bats le fer pendant qu'il est chaud. A quand cette noce? — J'espère que tu vas nous faire danser? lui dit un peu plus loin un jeune paysan. — M'as-tu déjà choisi un compagnon? lui demanda une jeune fille. — Sept ou huit individus, hommes et femmes, travaillaient dans un champ au bord du chemin; en apercevant Michel, tous se mirent à chanter :

Compère, embrasse ta commère
Aux lueurs de ces feux d'amour;
Commère, embrasse ton compère,
Et puissiez-vous ensemble un jour
Vous marier à votre tour!

Michel, contrarié de voir son amour ainsi deviné, n'osa pas s'engager plus avant dans le village par crainte d'autres propos du même genre, et il prit un chemin qui conduisait dans les champs, où il erra tout le jour. Le soir, il rentra au Fori assez peu content de lui-même. Une nouvelle tentative faite le surlendemain ne réussit pas mieux; Cyprienne était allée ce jour-là à Salins avec son père. Michel, qui s'était armé de courage, poussa hardiment jusqu'au jeu de quilles voisin de la maison de Cyprienne; mais la porte resta close, et aucune fraîche figure ne se montra derrière les vitres. Le charbonnier ne sut rien, ne demanda rien, et il s'imagina que la jeune fille s'était cachée en l'apercevant. Il n'en fallait pas plus pour le faire renoncer à toute nouvelle poursuite.

Pendant que Michel s'abandonnait ainsi au découragement, le bracomier redoublait au contraire d'activité pour réparer son échec des Montfordes. Il demeurait fidèle à sa devise : brouter au lieu de bêler et ne pas perdre un seul coup de dent. Jamais il n'avait été plus assidu auprès de la jeune fille, et il ne reculait, pour l'amener à ses fins, devant aucun moyen. Il mentait surtout imperturbablement. A l'entendre, il ne chassait plus, ne pêchait plus : double sacrifice qui lui avait été bien pénible, mais devant lequel il n'avait néanmoins pas hésité un instant. Il se vantait et mentait ainsi en toute circonstance et à propos de tout. Un jour Cyprienne s'était blessée légèrement la main; à la vue de quelques gouttes de sang, elle se crut tout à fait perdue. — Ah! dit-elle à Gaspard en pleurant, si j'avais seulement de la *souveraine!*... Mais comment en avoir? On dit qu'elle ne croît que sur les rochers du Lison et dans des endroits où il faut risquer sa vie. — La *souveraine* est le *hieratium muro-*

rum. Au dire des paysans du Jura, elle guérit tous les maux. — Dans deux heures, vous en aurez, répondit le braconnier, ou bien on me trouvera au pied des rochers tout fracassé et n'ayant plus besoin de rien. — Il feignit de se diriger vers les rochers du Lison, et alla cueillir la plante incomparable à cent pas derrière sa maison, dans un endroit tout à fait uni, où, selon le mot villageois, un aveugle eût dansé en sabots. De retour à Alaise, il raconta avec emphase à Cyprienne les vipères qu'il avait tuées, celles qui avaient failli le mordre, et les chutes de trois ou quatre cents pieds auxquelles il n'avait échappé que par miracle. — Merci, lui dit Cyprienne en lui tendant affectueusement la main, c'est un service que je n'oublierai pas.

— A quand la récompense? demanda aussitôt Gaspard: vous savez qu'il n'en est qu'une pour moi, et que je la réclame depuis longtemps.

— Bientôt peut-être, répondit la jeune fille.

Grâce à toutes ces supercheries, le braconnier regagnait chaque jour du terrain, d'autant plus que, par timidité et scrupule poussés à l'excès, son rival lui laissait le champ entièrement libre. Une année s'écoula de la sorte. Le mois de juin revint, et avec lui la fête d'Alaise. Une *faille* eut lieu la veille, c'est-à-dire une pêche *aux flambeaux* ou plutôt aux *fagots allumés*. Au sortir de la jolie vallée de Nans, où il prend sa source, le Lison s'engage dans une gorge étroite et profonde: il coule dans un espace de près de trois lieues entre des berges de rochers dont la hauteur moyenne est de quatre ou cinq cents pieds. Où la berge n'est pas tout à fait à pic, la forêt pousse vigoureuse et touffue. Toutes les essences forestières du Jura, le sapin excepté, y croissent pêle-mêle avec une variété infinie. La gorge n'a presque partout de place que pour le lit de la rivière et un chemin d'exploitation qui la longe: mais çà et là elle s'élargit un peu, et alors elle étale au bord de l'eau quelques arpens de ravissantes prairies. Même solitude, même absence de l'homme que sur les bords du Todeure: de Nans jusqu'à Myon, vous marchez trois heures sans rencontrer d'autres habitations que deux moulins.

La pêche commença vers neuf heures du soir. En quelques instans, la rivière se couvrit de pêcheurs, les uns portant les fagots enflammés, les autres harponnant avec la *fouine* le poisson attiré par ces lueurs, d'autres encore lançant l'épuette, le tremailler et l'épervier. Les femmes et les enfans faisaient la guerre aux écrevisses, soit à l'aide de filoches, soit *à la main*. Tous étaient munis de lanternes: de grands feux brillaient çà et là sur les deux rives, aux points où les pêcheurs avaient déposé leurs habits et où ils devaient

apporter leurs prises. Effrayées par toutes ces lueurs, les *fausses bêtes* dont le bois est rempli, renards, martres, *poissons de roche* (loutres), blaireaux et fouines, glapissaient et cherchaient à fuir. Les martinets et les corneilles, qui nichent par milliers dans les rochers, tournoyaient au-dessus du gouffre en poussant dans leur vol effaré des cris d'effroi, auxquels s'ajoutaient encore les aboiemens des chiens, les plaintes des chouettes et les ricanemens lugubres du hibou que les paysans du Jura nomment *huperon*. Les échos des rochers répétaient tous ces bruits en leur prêtant des accens vagues et indéfinissables qui semblaient entièrement étrangers au monde que nous habitons.

Gaspard et Michel étaient au nombre des pêcheurs. Le père Urbain était venu lui-même, en laissant Cyprienne pour garder la maison. Armé de la *fouine*, Gaspard foudroyait le poisson d'une main infaillible. Tous admiraient son adresse; il était vraiment le roi de la fête. Tout à coup on ne le vit plus. On le cherchait partout, on l'appelait de tous côtés; point de réponse. Ses habits étaient bien à l'endroit où il les avait déposés au moment d'entrer dans l'eau. S'était-il noyé dans quelque *gour?* Il nageait comme un poisson et plongeait comme un martin-pêcheur. Pendant qu'on le cherchait ainsi d'aval et d'amont, Gaspard s'était vêtu en toute hâte d'autres habits qu'il avait d'avance cachés dans le bois, et il s'était mis à gravir le long et rude sentier qui du Lison mène à Alaise. Il savait le village presque désert et Cyprienne seule au logis, et il se proposait de mettre à profit cette occasion; mais il avait compté sans son rival. Michel ne l'avait pas perdu de vue un seul instant, et, devinant bien vite son projet, il avait juré de sauver à tout prix l'honneur de Cyprienne et du père Urbain. Il fallait arriver avant le séducteur au sommet de la berge. Malgré la nuit, malgré tout le danger d'une pareille escalade, le jeune homme n'hésita point à gravir un de ces *glissoirs* presque à pic par où les coupeurs précipitent jusqu'au chemin d'exploitation parallèle à la rivière les bois qu'ils viennent d'abattre au sommet même de la berge. La chute des fagots et des souches avait entraîné toute la terre et mis entièrement le rocher à nu. Michel s'accrocha aux saillies, profita de chaque fente de la roche et de chaque relief, tomba et se releva, se meurtrit les mains, se meurtrit tout le corps, et continua d'avancer. Il touchait au but, quand un dernier et formidable obstacle se dressa devant lui. Il n'avait plus qu'un rocher à gravir, mais droit comme un mur et impitoyablement à pic. Un arbuste, un seul, sortait d'une crevasse et pouvait faciliter l'escalade: c'était un buis, plante cassante s'il en est. L'arbuste venant à rompre, rien n'arrêtait plus la chute du jeune homme jusqu'au fond du gouffre de cinq cents pieds. — A la

garde du bon Dieu! dit Michel en se signant, comme il avait déjà fait à Sarraz en présence d'un danger non moindre. Le bois tint bon; d'un nouvel élan l'intrépide jeune homme atteignit la crête. Il était tout haletant, tout épuisé de fatigue; il eut toutefois le temps de reprendre haleine avant l'arrivée de Gaspard. Le sentier suivi par celui-ci n'atteignait en effet la plate-forme qu'au prix de détours sans nombre.

— Qui vive? dit le braconnier en apercevant un individu tranquillement assis au milieu du chemin et barrant le passage.

— Ami, répondit ironiquement Michel.

Gaspard reconnut la voix et fut sans doute peu satisfait de la rencontre. — Ôte-toi de là et laisse-moi passer, dit-il brusquement.

— Impossible, répondit Michel du ton le plus calme.

Et lui montrant à la clarté de la lune ses mains meurtries et tout en sang : — Regarde, ajouta-t-il, ce n'est que pour arriver ici avant toi que je me suis mis dans cet état.

— Je te le répète, reprit Gaspard en s'animant de plus en plus, laisse-moi passer!

— Je te le répète à mon tour, c'est impossible.

— C'est ce que nous allons voir.

Une lutte terrible s'engagea sur le bord du rocher. Le braconnier avait le dos vers l'abîme; son adversaire n'employa pas d'abord toutes ses forces par crainte de l'y précipiter, mais il parvint enfin à lui faire prendre une autre position, et alors, par une brusque et foudroyante secousse, il le terrassa aussi aisément qu'il eût terrassé un enfant. — Je pourrais t'envoyer d'ici engraisser les truites, lui dit-il, mais je veux encore t'épargner pour cette fois. Lève-toi et retourne à la rivière; tu ne feras pas, c'est moi qui te le dis, d'autre pêche aujourd'hui.

Gaspard écumait de rage : il fit mine un instant de vouloir recommencer la lutte; mais le calme de Michel et la vue de ses poings terribles refroidirent bien vite son humeur batailleuse, et il redescendit le sentier.

A partir de cette rencontre, la lutte des deux rivaux ne pouvait plus se prolonger. Michel eut un jour à se rendre à Myon pour le règlement de ses comptes. Il s'était de nouveau interdit le chemin par Alaise; il prit celui du Lison. On était au mois d'octobre; toute forêt est belle à ce moment de l'année, mais toute forêt n'a pas une variété d'arbres égale à celle qui avoisine le Lison, ni par conséquent la même richesse de ces teintes automnales, éclatantes et veloutées, qui sont à la fois la joie et le désespoir du peintre, et dont l'ensemble forme le plus magnifique et le plus suave des tableaux. Au confluent du Lison et du Todeure est un oratoire rustique qui est

en grande dévotion dans le pays; on le nomme l'oratoire de la Marghoué. Les hommes se signent en passant, les femmes s'agenouillent et disent de longues prières. Parmi les dévots les plus zélés de la madone de la Marghoué était un de ces vieux mendians qu'on appelle dans le pays des *branle-ticlets* (1). Le père Benoît (c'était son nom) avait une soixantaine d'années; il était de Refranche, village situé de l'autre côté du Lison, en face d'Alaise. Trois fois par semaine, son *gali* ou sac de toile sur le dos, il faisait sa tournée sur le massif, et trois fois par semaine il exploitait l'autre rive; le dimanche, il restait dans son village et chantait au lutrin. Les paysans lui donnaient peu d'argent, mais force morceaux de pain, avec lesquels il engraissait un porc et des poules. On n'ignorait pas dans le pays l'usage qu'il faisait de ces aumônes, mais le père Benoît était si gai, il savait tant de vieilles histoires; bref, il avait tant de manières d'amuser le monde, qu'il ne trouvait jamais ni porte ni huche fermées. Sa dévotion ne l'empêchait point de rire avec les jeunes villageoises, dont il savait tous les secrets, et au besoin de se faire le messager de leurs amours.

Le vieux mendiant ne manquait jamais de s'arrêter à l'oratoire après sa tournée sur le massif. C'était là qu'il payait en prières les aumônes qu'il avait reçues. Il s'était fait un tarif invariable : pour un sou un *Pater* et un *Ave*, pour un morceau de pain un *Ave* seulement. Une paire de souliers ou un pantalon étaient cotés dix *Ave* et autant d'oraisons dominicales. Pour ne point se tromper dans ses comptes, le branle-ticlets commençait par étaler son argent sur la balustrade de l'oratoire, et il ne le remettait dans le sachet de cuir qui lui servait de bourse que sou par sou, et seulement chaque pièce une fois rachetée. Il vidait ensuite sa besace, et procédait de la même manière. Quand le dernier morceau de pain était rejeté dans le *gali*, le mendiant se levait, content comme un débiteur qui vient enfin de solder ses créanciers, et si quelque fillette passait en ce moment, il était plus que jamais en verve de joyeux propos.

Benoît se trouvait à la Marghoué au moment où Michel y arriva. En apercevant le charbonnier, il se leva avec une vivacité toute juvénile, et se mit à lancer son chapeau en l'air en criant de toutes ses forces : — Il ne l'aura pas, Fillette, il ne l'aura pas!... Ah! je ne suis qu'un vieux fainéant! je ne suis qu'un vieux *Mandrin!* « Passe ton chemin, vieux Mandrin, ou je t'enferme dans la *soue* (2) avec les porcs. » Il m'a dit cela, Fillette, mais il s'en repentira. Il ne l'aura

(1) *Ticlet*, loquet.
(2) *Soue*, étable à porcs.

pas, c'est moi qui te le dis. — Michel ne comprenait rien à ces étranges paroles: il crut le mendiant devenu fou. Celui-ci expliqua aussitôt à Michel que, passant à Sarraz quelques mois auparavant, il avait demandé un morceau de pain à Gaspard, qui, non content de le lui refuser, l'avait menacé, en présence de plusieurs personnes, de l'enfermer dans son étable à porcs. Depuis tant d'années qu'il allait de porte en porte, jamais Benoît n'avait éprouvé pareil affront; il avait juré d'en punir Gaspard. C'était lui qui dérangeait les nasses et qui détruisait les collets du braconnier; mais il ne se tiendrait pour vengé que s'il parvenait à l'empêcher d'épouser Cyprienne. — Ne sors pas de chez toi tous ces jours-ci, dit-il à Michel en terminant: tu ne tarderas pas à recevoir de mes nouvelles. — Le jeune homme lui demanda ce qu'il pensait faire; mais le mendiant refusa absolument de s'expliquer en l'engageant à avoir confiance en lui et en la bonne vierge de la Marghoué, qui ne les abandonnerait pas.

Michel fut tout le jour presque fou de joie. Plus d'une fois il lui arriva de lancer son chapeau en l'air, comme le vieux mendiant, en criant : — Il ne l'aura pas! — Pendant toute une semaine, il ne s'écarta pas un instant de sa baraque et fut toujours en grande toilette et prêt à partir pour Alaise. Point de Benoît; fatigué d'attendre, il alla à Refranche. Le branle-ticleis avait ce jour-là son *gali* sur le dos, et il faisait sa tournée par les villages. Comme Michel revenait, un paysan de Sarraz lui apprit que Gaspard avait annoncé partout son mariage, et que le jour du repas de fiançailles était fixé déjà. Le pauvre garçon fut obligé de s'appuyer à un arbre pour ne pas tomber. Plus de doute, le mendiant s'était joué de lui, comme Cyprienne, comme le père Urbain, comme le monde tout entier. Il résolut de quitter le pays. Le lendemain matin, il allait sortir pour aller chercher du travail aussi loin que possible d'Alaise, quand s'ouvrit la porte de sa baraque, et le vieux mendiant entra, la figure riante, comme un messager de bonne nouvelle. — Es-tu prêt? lui dit Benoît; nous allons dîner chez Cyprienne.

— Elle a donc changé de sentimens? s'écria le charbonnier, elle ne l'aime donc plus?

— Je ne t'ai pas dit cela, mon garçon; mais la sainte Vierge est bien bonne pour ceux qui ont foi en elle, et il peut se passer bien des choses dans un tour de soleil. Allons, dépêche-toi!

— Je vous remercie, père Benoît, mais je n'irai pas.

— Vas-tu faire l'enfant? Veux-tu qu'elle soit malheureuse toute sa vie avec ce misérable-là? La sainte Vierge ne te le pardonnerait jamais! Et le père Urbain qui t'attend comme un sauveur, et qui, ce matin encore, m'a demandé, les larmes aux yeux, de ne pas manquer de t'amener aujourd'hui même chez lui! Tu le trouveras bien

vieilli; il a tant souffert de ce qui se passe dans sa maison! Veux-tu lui donner le coup de la mort?

— J'irai, père Benoît, bien que n'attendant de ma démarche qu'un affront de plus; mais je ne veux pas que ma conscience puisse rien me reprocher.

Il y avait ce jour-là grand dîner chez Urbain; sept ou huit notables du village y assistaient. Gaspard était assis près de Cyprienne; il avait l'air radieux. Le dîner n'était commencé que depuis quelques instans, quand entra le mendiant suivi de Michel. Urbain leur souhaita cordialement la bienvenue et les invita à prendre place à table. Cyprienne parut surprise; elle salua Michel avec embarras, mais d'un air qui n'avait rien d'hostile. Gaspard au contraire était tout à fait mécontent, et, comme il se croyait déjà le maître de la maison, il ne cherchait nullement à cacher sa mauvaise humeur. — Eh bien! la Loutre, dit Benoît, qui voulut brusquer l'attaque, comment va la pêche? On dit que tu prends maintenant plus de rats que de truites et que tu as inventé une nouvelle manière de poser tes nasses : est-il vrai que c'est sur les arbres que tu les mets à présent? Ce n'est guère le chemin du poisson.

Gaspard s'était bien gardé de raconter à qui que ce fût les mystifications dont il était l'objet. La scène qui s'était passée à Sarraz entre le mendiant et lui se présenta tout à coup à sa mémoire, et il se souvint en même temps d'avoir rencontré deux fois Benoît au bord de l'eau avec des allures singulièrement suspectes. — C'est donc toi, vieux Mandrin! s'écria-t-il avec colère et comme tout hors de lui-même; tu vas me le payer!

Benoît se replia vers Michel, dont la vue seule suffit pour arrêter tout court l'agresseur. — Je ne vous comprends vraiment pas, père Urbain, dit le braconnier en battant en retraite; comment pouvez-vous recevoir chez vous et faire asseoir à votre table un vieux besacier comme celui-là?

— Moi, dit avec calme le mendiant, fort de la protection de Michel, je vaux mieux que toi et cent fois mieux. Je demande mon pain, c'est vrai, mais ai-je jamais fait tort à personne? M'a-t-on vu voler, comme toi, le poisson et le gibier qui ne m'appartenaient pas? Ai-je jamais cherché, comme toi, quand j'avais ton âge, à tromper les filles par tous les moyens? On me donne un sou, je suis content, et je prie la sainte Vierge pour celui qui me l'a donné; mais il te faut, à toi, des cinq cents francs d'un seul coup, et Dieu sait par quels moyens tu te les procures!

Gaspard pâlit à ces dernières paroles du mendiant. — Il faut que je vous raconte une histoire, continua le père Benoît avec le même calme. Vous connaissez tous à Myon Agathe Bergier; elle avait perdu

ses parens, elle était riche. Gaspard est allé lui faire la cour, et il est parvenu à s'en faire aimer. Il se souciait peu de l'épouser, aimant mieux continuer sa vie malhonnête. La pauvre Agathe est confiante : il lui a fait signer un papier par lequel ils s'engageaient à s'épouser dans les six mois, avec charge pour celui des deux qui retirerait sa parole de payer cinq cents francs à l'autre. Une fois le papier signé, ce mauvais sujet alla tous les dimanches se griser et se battre à Myon. Effrayée du sort qui l'attendait avec un pareil homme, la pauvre Elle retira sa parole et lui envoya les cinq cents francs. Est-ce vrai? Qu'as-tu à répondre à cela?

— Mensonge, affreux mensonge! s'écria Gaspard, qui avait cru pouvoir compter sur la discrétion intéressée de sa victime.

— Garde pour toi le nom de menteur, répliqua le mendiant; il te convient mieux qu'à moi. Je suis allé trouver Agathe; elle a commencé par me dire qu'on m'avait trompé. Je lui ai fait remarquer alors qu'il s'agissait de sauver des piéges de Gaspard une aimable et excellente jeune fille. Agathe a bon cœur; elle s'est mise à pleurer, et elle est allée chercher dans son armoire le reçu des cinq cents francs. Tu as dit tout à l'heure que je mentais : connais-tu cette signature?

Gaspard eut un nouveau moment de confusion; mais il se remit bientôt. — Que signifie tout ceci? dit-il avec une assurance effrontée. Est-ce un complot contre moi? Il faudrait le dire. Est-ce ma faute si Agathe s'est mise à m'aimer? Je ne lui ai fait aucune avance : c'est elle qui a rêvé un mariage entre elle et moi, et c'est elle qui, pour mieux me lier, a imaginé ce dédit de cinq cents francs. Elle pensait que je ne pourrais jamais payer une pareille somme. Je ne suis pas riche; je gagne ma vie en travaillant. Plus tard elle a changé d'avis, et elle a payé les cinq cents francs : valait-il mieux qu'elle ne les payât pas? Est-ce que ce vieux *dépenaillé* a quelque chose à voir dans tout cela? Il dit que je me suis grisé : je ne m'en souviens nullement; mais quand même cela me serait arrivé une fois ou deux, y a-t-il là de quoi pendre un homme? Pour ne rien cacher, j'étais malheureux, et je cherchais à m'étourdir. C'est précisément alors que j'ai vu Cyprienne pour la première fois, et dès ce même jour j'avais juré que je n'en aimerais jamais une autre; mais comment me dédire? Je n'avais pas le premier sou des cinq cents francs. J'ai bien souffert, vous pouvez me croire. Pourquoi n'ai-je pas connu Cyprienne un an plus tôt?

Ce système de défense parut ne pas trop déplaire à la jeune villageoise, dont le visage irrité se radoucit sensiblement. Le mendiant s'en aperçut, et il eut recours aussitôt, pour en finir, à un dernier argument qu'il savait irrésistible. — Tais-toi, impudent, dit-il:

c'est trop d'effronterie. Cyprienne, il faut que j'achève de vous ouvrir les yeux. Votre amour-propre sera peut-être un peu blessé; mais qu'importe, si c'est pour votre bien et pour le bien de tout le monde? Ce garçon-là a osé dire qu'il vous avait aimée dès le premier jour : eh bien! l'an dernier, dans la nuit du 1er mai...

— Taisez-vous, père Benoît, s'écria Michel, de grâce, taisez-vous!

— N'est-ce pas lui qui a planté l'if sous ma fenêtre? demanda Cyprienne. Il me l'a dit cent fois.

— Il était avec le Rougeaud. Gaspard a apporté un cerisier de Sarraz, et tous deux ils l'ont planté. Le Rougeaud s'en est vanté le lendemain en présence de dix garçons du village: j'y étais, et je l'ai entendu. A vous, Cyprienne, le cerisier!... Mais l'insulte est bien moindre, venant de marauds pareils. Michel est venu un peu plus tard; il a arraché l'arbre d'affront, et a mis à la place l'arbre d'honneur. Est-ce vrai, Fillette? est-ce vrai, père Urbain?

— J'ai vu tout cela de mes yeux, dit Urbain à sa fille; mais je n'ai jamais osé t'en parler: j'avais peur de te faire trop de peine.

Cyprienne tomba évanouie. Tous se précipitèrent vers elle, sauf Gaspard, qui profita du moment pour gagner la porte et disparaître. Revenue bientôt à elle, la jeune fille se jeta aux genoux de son père en lui demandant pardon, puis elle tendit la main au charbonnier et le pria de lui pardonner aussi. Le vieux mendiant s'était agenouillé dans un coin de la salle, et il remerciait à haute voix la madone de la Marghoué par un déluge d'oraisons latines écrites à d'autres fins, et dont il ne comprenait pas le premier mot. On se remit à table, Michel occupant la place de Gaspard: mais tous étaient encore émus. Le père Benoît prononça un de ses sermons burlesques qui ramena bien vite la gaieté.

A un mois de là, Michel quittait l'état de charbonnier; Cyprienne et lui recevaient des filles du village les dragées nuptiales et le mouton enrubanné. Cyprienne était ravissante ce jour-là, et les anciens du pays disaient tout haut n'avoir jamais vu une aussi belle mariée. Michel voulut donner la clé des champs à Colas, dont les ailes étaient repoussées: mais le corbeau ne voulut jamais se séparer de son maître. Le vieux mendiant fut plus sauvage: en vain Michel et tous les siens le pressèrent-ils de venir demeurer avec eux, Benoît préféra garder son *gali* et son indépendance. Cyprienne devient de jour en jour plus attentive à tous ses devoirs, sans rien perdre de sa piquante et gracieuse vivacité. Les pots de fleurs s'étalent encore sur les fenêtres de la maison, et peut-être, contre l'ordinaire, ne doivent-ils pas de longtemps disparaître.

CHARLES TOUBIN.

UN NOUVEL ESSAI

D'ESTHÉTIQUE

La Science du Beau, par M. Charles Lévêque (1).

La science du beau chez les modernes est toute récente. En Écosse elle date d'Hutcheson, en Allemagne de Kant, en Angleterre de Burke, en France de M. Cousin. Sans dédaigner l'élégant *Essai sur le Beau* de cet aimable, honnête et courageux jésuite, le père André, sans faire tort non plus aux *Salons* de Diderot, où la verve incohérente et fumeuse de ce mobile génie éclate en mille brillans aperçus, on peut dire que c'est seulement depuis un demi-siècle que la philosophie du beau a pris parmi nous la forme d'une science.

L'ouvrage que M. Charles Lévêque donne aujourd'hui au public vient en droite ligne du mouvement philosophique de 1818. Il ne doit rien à l'Allemagne, ni à l'Écosse; c'est un livre tout français. Pour le juger, il faut voir ce qu'il emprunte et ce qu'il ajoute même aux travaux de M. Cousin et de M. Jouffroy. J'omets ici le nom de Lamennais, qui a pourtant traité certaines parties de l'esthétique avec grandeur et originalité; mais, en dépit de son beau style, l'illustre auteur de l'*Esquisse d'une Philosophie* n'a pas su donner à son idéalisme emprunté et tardif un caractère philosophique bien déterminé. Si M. Charles Lévêque n'avait eu d'autre ambition que de résumer les travaux de l'esthétique française, il suffirait de dire

(1) 2 volumes in-8°, chez Durand, rue des Grès, 7.

qu'il s'est acquitté de cette tâche avec beaucoup de talent, que son livre, parfaitement composé, écrit avec finesse et délicatesse, abonde en pages charmantes, en chapitres élégans et ingénieux: mais M. Charles Lévêque a placé son but plus haut. Il a voulu faire avancer d'un pas la science à laquelle il a consacré sa vie. Félicitons-le de cette noble ambition avant même de chercher jusqu'à quel point il a réussi. Nous vivons dans un temps où les prétentions démesurées de la vanité cachent mal un fonds de timidité et d'impuissance incurables. Jamais il n'a été plus à propos d'applaudir aux entreprises courageuses de ce petit nombre d'esprits sincères qui ont encore de la jeunesse, de l'enthousiasme et de la foi.

I.

Quel était en 1818 l'intérêt le plus pressant de la philosophie? C'était de consommer la défaite du sensualisme condillacien. Aussi les travaux de l'école nouvelle eurent-ils alors un caractère essentiellement polémique et négatif. En fait d'esthétique, ce qui préoccupe avant tout le jeune et ardent disciple de Royer-Collard, c'est de faire voir que l'école sensualiste est incapable de rendre compte du sentiment et de l'idée du beau. Le beau est-il une qualité matérielle des corps, ou bien une forme de l'agréable? ou bien encore peut-on le ramener à l'utile? Non, le beau ne s'adresse point à l'oreille ou aux yeux; non, il n'a point pour effet propre de caresser agréablement les sens ou de servir aux besoins matériels de l'homme. Il est invisible et idéal par essence. Les plaisirs qu'il nous donne sont purs et désintéressés. Il parle à nos intelligences et à nos âmes, il les élève au-dessus de la terre et les entretient des choses du ciel. Voilà les grandes vérités que M. Cousin s'était donné la mission de remettre en lumière, et il y déploya la plus rare puissance de dialectique et ce sentiment délicat et élevé du beau, digne d'un philosophe éminemment artiste formé à l'école de Platon. Aussi bien n'est-il point à regretter que tant d'efforts et d'éloquence aient été dépensés à cette œuvre de réfutation et de critique, puisque nous voyons reparaître en 1861 ces mêmes théories sensualistes, vaincues en 1818, sans autre changement que quelques formules allemandes destinées à donner le change aux générations nouvelles en affublant les vieilles idées de Condillac de la livrée de Hegel. On se reprend à nous dire qu'il n'y a d'autre réalité que les faits sensibles, que tout le reste, faits de conscience, causes, substances, tout cela est chimérique. Il reste, à la vérité, à rattacher les faits à quelque principe, et cela ne laisse pas d'être difficile; mais on a inventé, pour se tirer d'affaire, un procédé auquel Condillac apparemment

n'avait pas songé. Ce procédé nouveau, c'est l'abstraction. Oh! la belle invention et la miraculeuse machine! Vous avez devant vous des faits, des faits contingens, limités, relatifs, accidentels, rien de plus. Vous travaillez sur ces faits d'une manière très simple, en leur faisant subir une suite d'éliminations. Savez-vous ce qui arrive? Du contingent vous voyez sortir le nécessaire, du relatif l'absolu, du fini l'infini. Prodigieuse transformation! Hobbes s'était persuadé qu'on pouvait rendre compte de la formation de l'idée de l'infini par l'addition successive et illimitée du fini. C'était l'enfance de l'art. Aujourd'hui ce n'est plus par addition et accumulation que le fini devient l'infini, c'est par soustraction, ce qui est un résultat tout autrement admirable. Pour moi, je n'y vois de comparable que l'art de quelque magicien qui, ayant mis dans une urne des morceaux de verre, après une série d'extractions successives, finirait par en tirer du diamant aux yeux du spectateur ébloui. Nos sensualistes du premier empire n'étaient pas si ingénieux ou si naïfs. Ils connaissaient l'abstraction et ne l'aimaient guère. Ils l'accusaient de peupler l'esprit humain d'êtres de raison, de vaines entités métaphysiques. Le bien absolu, le beau absolu, l'idéal, l'infini, c'étaient, disaient-ils, des *abstractions réalisées*, et sous ce nom détesté, l'âme, l'esprit et Dieu même étaient renvoyés au pays des fantômes. C'était brutal, mais c'était net. Aujourd'hui nous n'avons plus le courage de nos opinions : nous sommes sensualistes et nous glorifions l'abstraction; nous copions Garat et Tracy, et nous voulons passer pour de profonds idéalistes hégéliens.

Je disais donc que M. Cousin était tout naturellement préoccupé en 1818 d'achever l'œuvre critique de Royer-Collard et de Maine de Biran. Ayant établi qu'il y a une idée du beau indépendante de nos sensations, il ne chercha pas à définir cette idée. Qu'est-ce que le beau en soi? Il y a des beautés de toute sorte, une belle fleur, une belle femme, une belle action, un drame d'Eschyle, une statue de Phidias, une symphonie d'Haydn. Pourquoi toutes ces beautés si diverses, beautés de la nature et beautés de l'art, beautés physiques et beautés morales, sont-elles appelées du même nom et empreintes du même caractère? En d'autres termes, qu'est-ce qui fait que les belles choses sont belles? quelle est l'essence de la beauté? Voilà une question qui en 1818 ne réclamait pas impérieusement une solution. M. Cousin était trop bon platonicien et trop grand esprit pour ne pas voir le problème. Il le posa, en discuta rapidement les solutions les plus célèbres et passa outre, faisant ici comme Platon lui-même, qui dans le *premier Hippias*, après avoir supérieurement expliqué tout ce que le beau n'est pas, nous laisse provisoirement ignorer ce qu'il est.

Il y avait dans l'auditoire de M. Cousin un jeune homme que le souffle de l'esprit nouveau avait touché. C'était une nature recueillie, intérieure, un méditatif. Ni la controverse philosophique, ni l'érudition ne l'attiraient. Que Condillac se fût trompé sur l'origine des idées, peu lui importait, et il se souciait médiocrement de savoir ce que Platon et Aristote, Descartes et Leibnitz avaient pensé sur l'essence des choses; mais soulever un peu, si peu que ce fût, le voile qui nous dérobe les vérités premières, voilà ce qui tentait fortement son intelligence, et il se plongeait avec ardeur dans l'analyse intérieure, non pour y trouver un nouveau système, pour fonder une école, pour entendre autour de lui des disciples enthousiastes, des adversaires acharnés et tout ce grand bruit qu'on appelle la gloire, mais plutôt pour jouir au dedans de lui de la vérité entrevue, pour goûter le bonheur de voir clair en ses pensées, surtout pour donner quelque soulagement à son âme profondément troublée du problème de la destinée humaine. Telles étaient les dispositions secrètes de cet étudiant de Sorbonne au visage mélancolique et doux, récemment arrivé des montagnes du Jura à l'École normale et qui devait rendre illustre le nom de Jouffroy. A l'intelligence et à l'âme d'un penseur il unissait l'imagination d'un poète, et il ne connaissait pas, après les labeurs et les joies austères de la réflexion philosophique, de délassemens plus doux que la contemplation de la nature et les délicieuses émotions de l'art. Encore à l'âge d'écolier, il écrivait pour son examen de docteur une thèse *sur le sentiment du beau.* Les idées qui germaient en lui dès cette époque (1816), développées par la parole fécondante de M. Cousin, ne tardèrent pas à s'épanouir. C'était en 1822. L'École normale venait d'être supprimée. M. Jouffroy, chassé de sa chaire, eut l'idée de s'en faire une autre, moins exposée aux coups d'un gouvernement ombrageux et violent, en réunissant autour de lui, dans une modeste chambre d'étudiant, une vingtaine de jeunes gens, ses contemporains et ses camarades. Ce petit cénacle de la rue du Four a pris place dans l'histoire. Ces jeunes gens inconnus s'appelaient Duchâtel, Vitet, Damiron, Dubois, Sainte-Beuve. C'était *le Globe* au berceau, grandissant dans l'ombre et se préparant par la méditation abstraite aux grandes luttes de la vie publique. De quoi parlait Jouffroy à ces publicistes, à ces économistes, à ces lettrés, à ces futurs conseillers d'état, députés et ministres? Il leur parlait de l'âme immortelle et de l'essence du bien. C'est de là qu'est sorti un livre malheureusement inachevé, le *Cours d'Esthétique*, publié après la mort prématurée de Jouffroy par les soins pieux de son meilleur ami.

Je n'ai point à exposer ce livre, mais j'en voudrais indiquer les aperçus les plus originaux. On pense bien que Jouffroy, le philo-

sophe du sens intime, l'apôtre des méthodes écossaises, n'était pas homme à commencer la science du beau autrement que par les faits psychologiques et à chercher ce qu'est le beau en soi avant d'avoir recueilli les impressions qu'il produit sur notre âme. L'analyse de ces impressions variées, analyse pénétrante, délicate, obstinée, sincère et sans esprit de système, est une des parties les plus remarquables du livre de Jouffroy.

Il décrit avec un sentiment exquis et profond ce caractère, propre aux émotions du beau, de ne répondre à aucun besoin déterminé de notre condition terrestre. En ce sens, le beau est essentiellement inutile, et son inutilité même fait son charme singulier, sa noblesse et sa dignité. Par suite, le beau ne peut être possédé, et là est peut-être l'explication de ces dégoûts, de ces ennuis, de cette incurable mélancolie qu'on observe chez certaines natures d'élite trop éprises de la beauté et qui en poursuivent le culte avec une ferveur exclusive. Qu'est-ce donc que cette beauté mystérieuse qui nous attire et nous désespère, se dérobant à nous quand nous croyons la saisir, et nous laissant charmés et éblouis, mais jamais satisfaits? Jouffroy cherche quelque lumière sur cette énigme dans l'analyse des phénomènes de la sympathie, mine abondante et inépuisable d'où Adam Smith avait déjà tiré tant de trésors. Il fait voir que tout bel objet excite en nous un mouvement sympathique. Dans les êtres même les plus éloignés de nous, dans l'arbre qui déploie ses rameaux, jusque dans le ruisseau qui murmure et dans la brise qui frémit, nous sentons ou nous rêvons une âme sœur de la nôtre, nous assistons au drame intérieur de la vie universelle. Partout nous sentons la lutte sourde de l'esprit caché qui cherche à se dérober aux étreintes de la matière. C'est cette lutte qui nous agrée, qui nous charme, qui nous inspire une curiosité sympathique et désintéressée, et qui dans ses alternatives d'énergie et d'affaissement, d'effort suprême, de victoire aisée ou d'éclatant triomphe, produit en nos âmes l'impression du beau et du laid, celle du gracieux, du joli, du sublime.

Ces vues d'une psychologie profonde conduisirent Jouffroy à sa théorie métaphysique du beau. Suivant lui, le beau, c'est la vie, la force en action, la force et la vie se développant d'un mouvement facile, puissant, harmonieux. Une forme matérielle, si régulière, si parfaite qu'elle puisse être d'ailleurs, du moment qu'elle n'exprime pas la vie, est pour nous sans intérêt et sans beauté. Partout au contraire où apparaît la vie, il y a une beauté en germe. Et comme dans la nature tout est vivant, comme la force et la vie sont le fond même des choses et la mesure de l'existence, il s'ensuit que nul être de la nature n'est dépourvu de quelque beauté. Mais pour

que cette beauté apparaisse aux regards de l'homme, il faut que la vie éclate au grand jour, il faut qu'elle s'épanouisse, non plus faible, avare, languissante, opprimée, à demi vaincue par les obstacles du dehors, mais ample, mais pure, mais aisée, mais puissante. L'aisance dans le mouvement de la vie, c'est l'élégance et la grâce; la puissance, l'harmonie et la grandeur constituent proprement la beauté. Le sublime vient d'une autre source et ne se confond pas avec le beau. Il résulte, non du développement harmonieux de la vie, mais d'un effort violent, d'un déchirement et d'une lutte dont les proportions gigantesques nous saisissent, nous surpassent et nous écrasent. De là le sentiment de mélancolie et de terreur religieuse qui accompagne le sentiment du sublime, tandis que la grâce et la beauté donnent à l'âme une impression de joie, de calme et de sérénité. Une prairie émaillée de fleurs est belle; les vastes solitudes du désert sont sublimes. Les sombres forêts, le bruit de la foudre, la voix des orages, le sifflement des vents, l'aspect d'un stérile rocher ou d'un affreux précipice, voilà le sublime; des lits de gazon, des fleurs, d'humbles buissons, le chant des oiseaux, l'haleine des zéphyrs, voilà le beau. Mais il faut ici laisser de côté une foule d'applications originales, de traits d'observation, d'aperçus ingénieux. Qu'il nous suffise d'avoir mis en lumière l'idée maîtresse de Jouffroy, cette grande et féconde idée de la vie qui rattache son esthétique au dynamisme de Leibnitz, repris et rajeuni par le spiritualisme de nos jours.

Depuis les travaux de Jouffroy jusqu'à ces derniers temps, la France n'a rien produit en fait d'esthétique de vraiment considérable. Je parle ici de la métaphysique du beau, car autrement, si je songeais à la critique des beaux-arts dans ses applications innombrables, je ne pourrais passer sous silence ni les travaux de M. Vitet, l'historien d'Eustache Lesueur et d'Hemling, ni les vigoureuses et magistrales études de Gustave Planche, ni les analyses délicates de M. Scudo, ni les causeries pleines d'*humour* de Töpffer, l'aimable et spirituel Genevois. Le dernier venu de ces amans de la beauté, M. Charles Lévêque, a profité des travaux de ses devanciers et leur a rendu un juste hommage; mais ce qui lui appartient en propre, c'est d'avoir résolûment essayé de reprendre et de perfectionner la théorie du beau : c'est aussi d'avoir voulu donner à la littérature française un livre qui n'existait pas encore, un livre qui embrassât l'esthétique dans toute l'étendue de son domaine. Au surplus, nul n'était mieux préparé que M. Charles Lévêque à réussir dans cette entreprise. Voici quelque vingt ans qu'il entrait à l'École normale, et y déployait, en même temps qu'une vocation philosophique des plus marquées, toute sorte d'aptitudes heureuses. C'est un enfant de

Bordeaux, une de ces organisations souples et fines comme en produit le midi, singulièrement propres à ressentir et à décrire les plaisirs du beau. Il avait le goût le plus vif pour la musique, et, comme tous les arts sont frères, son culte pour Mozart faisait de lui d'avance un adorateur naturel de Phidias et de Raphaël. Aussi saisit-il avec empressement l'occasion qui lui était offerte de visiter Rome et l'Orient. M. de Salvandy venait de fonder l'école d'Athènes, cette sœur cadette de l'École normale, mère féconde d'archéologues, d'historiens et de critiques. M. Lévêque partit joyeux pour l'Orient, vit en passant Florence et Rome, et trouva l'école d'Athènes pleine de jeunesse et d'ardeur, sous la protection libérale du ministre de France, M. Piscatory d'abord, puis M. Thouvenel; mais ce qui valait mieux que toutes les protections, c'était l'impression des lieux. Comme le dit si bien M. Charles Lévêque, « au pied du Pentélique et de l'Hymète, en face d'Égine et des Cyclades, sur les rives, quoique desséchées, du Céphise et de l'Ilyssus, sur le rocher de l'Acropole encore couronné de ruines magnifiques, à l'ombre du Parthénon ou des restes charmans du temple de Minerve-Pandrose, sur les eaux qui baignent Salamine et dans la plaine de Marathon, où l'on croit fouler les ossemens des Perses vaincus, dans les gorges étroites du Taygète et parmi les lauriers-roses que nourrit l'Eurotas, il eût été difficile de ne pas éprouver des impressions aussi profondes qu'ineffaçables. »

M. Charles Lévêque en fut remué jusqu'au fond de l'âme, et dès lors Platon et Phidias, l'amour du vrai et le culte du beau, s'associèrent en son cœur pour ne jamais se désunir. Il faut l'entendre décrivant l'impression de la beauté avec la pénétration d'un psychologue et l'enthousiasme d'un poète : « ... L'atteinte que l'âme reçoit du beau est puissante et profonde. Par ce coup, elle se sent vaincue, mais vaincue comme elle aime à l'être et comme elle ne rougit point de l'être. Ce n'est pas une défaite, à vrai dire, c'est un envahissement délicieux, une étreinte ravissante dont elle ne cherche ni à se défendre ni à se dégager. Rien dans les voluptés sensuelles les plus permises et les plus modérées, rien ne se rencontre d'analogue à cette volupté. Ce n'est pas non plus une extase, car l'âme n'y perd point la nette conscience d'elle-même. C'est une palpitation intime et suave, où, sous le rayon de l'objet admiré, toutes les forces de notre vie spirituelle se dilatent et se montent à leur ton le plus haut. Ces moments où le beau déploie sur l'âme son influence souveraine sont de ceux dont rien jamais n'efface le souvenir. Pourtant, entre cette émotion intense et un trouble ou une secousse violente et un bouleversement de nous-mêmes, il n'y a rien de commun C'est que la beauté, qui est puissance, est ordre en même temps,

et que, de ce même regard dont elle a échauffé notre cœur, elle avait d'abord éclairé et elle éclaire encore notre raison. Éveillée et illuminée, la raison reste de moitié dans tout le phénomène. Pendant que l'âme s'abandonne à la joie dont l'emplit la puissance, la raison contemple l'unité, la variété, l'harmonie, la proportion, l'ordre en un mot, qui circonscrivent cette puissance et l'empêchent de déborder. Comment donc l'âme serait-elle troublée? comment bouleversée? N'est-elle pas en société étroite et exclusive avec l'ordre, avec l'harmonie, avec la mesure? Tout en elle se coordonne et s'équilibre. Aussi, dans sa jouissance du beau, nulle inquiétude, nulle crainte, surtout nul remords, nulle honte. Cette émotion céleste, l'admiration, n'est pas la passion ardente et déchaînée, ce n'est pas le désir irrité et violent, ce n'est pas le délire de la possession éperdue; c'est cependant une sorte de passion, mais noble, mais pure, mais puissante, et qui, loin de dévaster l'âme qu'elle échauffe, la féconde comme féconde la terre le feu du soleil au printemps. L'admiration est le soleil de l'âme; elle en développe les germes les plus riches et les plus cachés. Par cette grande et bienfaisante passion, l'activité est échauffée à son tour; à son tour, elle fleurit et fructifie... » Quand on sent si fortement le beau, quand on sait trouver, pour en peindre les effets, un coloris si vif, un dessin si net et si pur, on est prédestiné à l'esthétique. Aussi M. Lévêque n'essaya-t-il pas de résister à son inclination, et son livre d'aujourd'hui est le fruit de vingt ans d'études poursuivies avec amour dans la retraite, la vie modeste, le silence et la paix.

Disons d'abord que le cadre que s'est tracé notre esthéticien philosophe est aussi vaste, aussi complet, aussi régulier qu'on puisse le désirer. Partisan déclaré de la méthode d'observation, il commence par analyser les effets du beau sur l'âme humaine, non-seulement sur notre intelligence et notre sensibilité, mais sur nos facultés actives; c'est là ce qu'on peut appeler la psychologie du beau. Le rôle de l'observation et de l'analyse épuisé, la spéculation métaphysique remplit le sien : elle aspire à saisir la nature du beau considéré en lui-même et à mettre à nu ses élémens essentiels; mais une formule générale n'est rien, tant qu'elle n'est pas éclaircie, contrôlée, vivifiée par les applications. Il faut poursuivre le beau à tous ses degrés, sous toutes ses formes, dans la nature inorganique, dans la nature vivante, dans l'homme, enfin dans la Divinité elle-même, origine première et dernier terme de toute beauté. Voilà le cercle du beau qui se referme. Cependant à côté du beau naturel que l'homme contemple, sans y mettre du sien, l'art crée tout un monde, aussi varié, aussi splendide que le monde réel. Il faut que l'esthétique entre dans cette nouvelle carrière et soumette

à l'examen ces formes originales que donne à la beauté le génie de l'homme, depuis l'architecture, berceau des beaux-arts, jusqu'à la poésie, le plus épuré, le plus libre, le plus expressif de tous. La science alors est terminée, et il ne lui reste plus qu'à tracer elle-même sa propre histoire et à dire comment elle est parvenue, depuis Platon jusqu'à Hegel, à travers mille tâtonnemens et mille théories, à se rendre maîtresse de ses méthodes et de ses principes fondamentaux. Tel est l'immense cadre du livre de M. Charles Lévêque. C'est un service considérable de l'avoir tracé, surtout de l'avoir rempli, et voilà un titre d'honneur qui ne sera pas contesté à l'auteur, même par ceux qui seraient tentés sur beaucoup de points de le contredire; car il faut en venir enfin à se demander ce qu'il y a de neuf et de durable dans ses recherches, soit sur la partie psychologique de la science, soit sur la métaphysique du beau, soit sur la théorie des beaux-arts.

II.

Je distinguerais volontiers dans le livre de M. Lévêque ce qui est d'observation et ce qui est de système, d'une part la psychologie naturelle et sincère, de l'autre la psychologie systématique et artificielle. Tout ce qui est d'analyse prise sur le vif, on ne peut assez le louer. Pour le reste, c'est une autre affaire, et plus d'un doute se présente à l'esprit. Je ne crois pas que personne ait jamais aussi bien décrit que M. Lévêque les effets du beau sur la sensibilité, ni mieux distingué dans cette impression multiple l'émotion délicieuse et passive du mouvement actif et affectueux. Le chapitre où sont analysés les effets du beau sur nos facultés actives est encore plus original. C'est ici un ordre de recherches tout à fait neuf, que l'auteur a eu le mérite d'inaugurer, où il me semble même qu'il aurait pu aller plus loin. Il montre du moins de la manière la plus intéressante que dans tout homme, même le moins cultivé, sous la rudesse et la grossièreté de l'écorce, il y a un artiste caché. Tout homme en effet est capable à quelque degré de sentir le beau, et dès que ce sentiment entre dans l'âme, il l'anime, l'échauffe, la transforme. Touchée du rayon divin, elle tend à manifester son émotion au dehors, à la répandre, à la faire partager. Le regard s'éclaire, le geste s'anime, la langue se délie. Le plus timide devient éloquent. Il y a déjà là un commencement d'inspiration et de création esthétique. Joignez-y le don supérieur de fixer l'émotion fugitive sous une forme précise et durable, et vous avez un de ces génies souverains, Shakspeare ou Michel-Ange, natures d'élite sans doute, mais qui ne sont pas pétris d'un autre limon que le reste des

hommes, et ne diffèrent que par le degré de puissance créatrice des natures moins heureuses qui ne peuvent que les admirer. Tout cela est d'une analyse aussi vraie qu'ingénieuse, et tout cela est décrit dans un langage qui, par la souplesse, l'élégance, les nuances délicates, les touches légères et bien ménagées, s'égale à toutes les richesses du sujet.

Je signalerai du même coup à l'attention des connaisseurs une suite de chapitres pleins d'observation et d'agrément où l'auteur compare le beau avec le charmant ou le joli, puis avec le sublime, ce qui l'amène, par un contraste heureux et piquant, à traiter du laid et du ridicule. Ce sont là peut-être les portions les plus accomplies du livre de M. Lévêque, celles du moins qui seront goûtées sans réserve par les lecteurs les plus difficiles, parce que, ne tenant pas trop aux théories particulières de l'auteur, elles peuvent être aisément detachées. J'avoue maintenant que quand l'auteur quitte ces questions psychologiques où son rare talent d'observation se déploie, quand il spécule sur l'essence du beau et devient systématique, je commence, non sans regret, à me défier un peu de lui.

Pour aller au fait, je ne puis souscrire à sa théorie des huit caractères essentiels de la beauté. Aristote en avait signalé deux : l'ordre et la grandeur. Dans ces derniers temps, Jouffroy y ajoutait en première ligne la force ou la vie. Ces trois caractères ne suffisent pas à notre subtil et ingénieux auteur. Il lui en faut huit, pas un de moins. Ceci, dit-il fort bien, est une question qui ne peut se trancher que par l'observation. Soit : suivons M. Lévêque, grand amateur de fleurs, qui nous invite à descendre dans son jardin, et à analyser avec lui un beau lis. Que de choses dans un lis! L'auteur nous y montre d'abord ce qu'il appelle la *pleine grandeur des formes*, puis l'*unité*, puis la *variété*, l'*harmonie*, la *proportion*. Est-ce tout? Non, il y a encore, je me sers des formules de l'auteur, la *vivacité normale de la couleur*, la *grâce* et la *convenance*.

Avec un peu de bonne volonté, on pourrait accorder à l'auteur que tout cela est dans un beau lis, comme aussi dans une belle rose ou dans un beau peuplier; mais à peine l'auteur a-t-il saisi ces huit caractères qu'il se hâte de les généraliser, et de soutenir que ce sont là les élémens intégrans et nécessaires de toute beauté. Plein d'une confiance intrépide dans sa théorie, il se porte à lui-même le défi de retrouver les huit traits de beauté de son lis dans quelque bel objet de la nature ou de l'art qu'on veuille lui assigner. Quand on fait de ces gageures avec soi-même, il est entendu qu'on les gagne toujours. L'auteur choisit, comme au hasard, trois objets d'une beauté différente, un bel enfant qui joue avec sa mère, tel que le *bambino santo* de *la Belle Jardinière* de Raphaël, puis une belle

vie de philosophe, comme la vie de Socrate, enfin un beau morceau de musique, la symphonie en *la majeur* de Beethoven. Dans tous ces beaux objets, M. Lévêque retrouve un par un ses lois trait élémentaires.

Avant de lui faire des querelles plus sérieuses, je le prierai en grâce de rayer de sa liste le caractère numéro 6, qu'il appelle *la vivacité normale de la couleur*. En admettant qu'il y ait sous cette formule une idée claire et précise, comment comprendre que ce trait de beauté se rencontre ailleurs que dans un objet matériel et visible? Déjà il est assez difficile de se figurer ce que peut être la couleur dans un objet qui ne s'adresse pas à la vue, mais à l'ouïe, comme un beau concert. L'auteur se tire de ce premier mauvais pas à l'aide d'une métaphore. Il vante le coloris musical de Beethoven, le charme et le velouté de ses demi-teintes. Passons-lui cela. Mais comment trouvera-t-il de la couleur dans la tendresse naissante d'une belle âme d'enfant? Dans le corps charmant de l'enfant divin, j'y consens, mais dans le mouvement de tendresse naïve qui le fait presser les genoux de sa mère, où est la couleur, je vous prie? M. Lévêque appelle une seconde fois la métaphore à son secours. « La puissance d'aimer, dit-il, est dans Jésus ardente et vive; elle éclate comme un chaud rayon du soleil. » On sourit de cette échappatoire: mais que dire quand l'auteur prétend trouver de la couleur dans le dévouement de Socrate? « L'ardeur que met Socrate, dit-il, à accomplir son devoir fait briller son amitié pour Alcibiade de l'éclat le plus vif. » Que peut-on répondre à cela? Le mot de Paul-Louis Courier : « Grand Dieu! préservez-nous de la métaphore! »

Passons à un débat plus sérieux. Je demande ce que c'est, dans un lis ou ailleurs, que *la pleine grandeur de l'espèce?* Suivant l'auteur, il suffit d'avoir vu une demi-douzaine de lis pour savoir une fois pour toutes quelle est cette pleine grandeur. Je ne suis indifférent ni pour le lis, ni pour toute autre belle fleur; mais je déclare, la main sur la conscience, que j'ignore absolument quelle taille doit avoir un lis pour être beau. J'avoue même que l'idée ne me serait pas venue, en présence d'une jolie fleur, d'en évaluer la beauté en centimètres. L'auteur m'assure que les lis qu'on voit dans un jardin suscitent dans l'esprit l'idée d'un lis invisible qui est le type de l'espèce. Encore ici j'affirme que j'ai beau chercher dans mon esprit le type idéal du lis: je ne l'y trouve point, pas plus que le type idéal de la tulipe ou du jasmin. De quelle couleur est le lis idéal? Éclatant de blancheur, dira M. Lévêque. Il y a pourtant des lis jaunes et qui ne sont pas à dédaigner. Je serais curieux de savoir la couleur de la tulipe idéale. Qui ne sait combien elle offre de mélanges et de variétés? Faudra-t-il croire que chaque variété de la

tulipe et de la rose a son type idéal? Que de types idéaux! Et tous ces types devront avoir une dimension précise, ni trop grands, ni trop petits. Le type du lis aura tant de pouces de hauteur; bien plus, les feuilles, les pétales, les étamines, le pistil, auront aussi leur grandeur exacte et leur contour parfaitement déterminé. Qui ne sent que tout cela est d'imagination et de fantaisie?

La question pourtant est plus élevée et plus grave qu'elle n'en a l'air. A propos d'un beau lis, l'auteur veut nous engager avec lui dans une théorie qui ne va pas à moins qu'à ressusciter l'antique système des idées de Platon. Et il trouve ici un auxiliaire assez inattendu dans Lamennais, qui, après s'être émancipé de la théologie catholique, en avait retenu la tradition augustinienne, ce qui le conduisit, sur la fin de sa vie, à amalgamer d'une manière fort bizarre, dans l'*Esquisse d'une Philosophie*, l'idéalisme du *Timée* et des *Confessions* avec un rationalisme antichrétien. Il faut voir avec quelle satisfaction tranquille et quelle assurance tranchante Lamennais nous parle de types *a priori*, de modèles idéaux, d'exemplaires divins. On dirait un élève de Platon sortant d'un entretien avec le maître, en compagnie de Speusippe et de Xénocrate, et sans avoir rencontré Aristote dans le jardin de l'Académie. Les mille objections sous lesquelles le redoutable disciple accablait l'idéalisme du chef de l'école, Lamennais les ignore; il ne paraît pas se douter non plus des conséquences où l'idéalisme platonicien, repris avec ferveur par Plotin et Porphyre, conduisit l'illustre et chimérique école d'Alexandrie.

M. Charles Lévêque n'a pas cette naïveté. Ses nombreux auditeurs du Collége de France savent que personne ne possède et n'expose mieux que lui l'histoire de la philosophie. Comment donc a-t-il pu se flatter d'échapper aux difficultés inextricables dont l'idéalisme platonicien est hérissé? Je ne veux point soulever ici les objections métaphysiques; je me borne à celles qui naissent de l'analyse de la beauté. Vous me dites qu'il y a pour tout être, pour l'homme par exemple, un type idéal de beauté absolue; mais l'homme n'est pas un être simple, il est mâle et femelle. Voilà deux types idéaux pour le moins. De plus, l'homme varie d'âge en âge : il est tour à tour un enfant, un adolescent, un homme mûr, un vieillard. Faudra-t-il pour chaque âge de la vie un type idéal? Ce n'est pas tout: la beauté a mille aspects divers : il y a la beauté qui vient de la force et celle qui vient de la faiblesse et de la grâce. La grâce elle-même et la force ont leurs nuances. La beauté d'une fille des champs n'est pas la beauté d'une reine; la tête d'un grand et beau poète comme Dante ou Goethe n'est pas celle d'un don Juan. Voilà donc le type idéal de la beauté humaine qui se divise et se multiplie à l'infini. Direz-vous

que le bel homme idéal réunit et réconcilie toutes les beautés de la forme humaine : la grâce de l'adolescence, la force de la maturité et la majesté de la vieillesse? Vous tombez dans un amalgame de beautés discordantes qui risque fort d'aboutir à la laideur. On ne peut pas être à la fois Antinoüs et Jupiter Olympien. Si vous êtes belle comme Vénus, vous ne l'êtes pas comme Minerve, et il va sans dire que l'Hercule Farnèse a d'autres attraits que la Vénus de Milo.

Il n'y a pas de milieu pourtant : ou bien votre idéal de l'homme est une contradiction et un monstre par le mélange de perfections incompatibles, ou il faut le réduire à des traits généraux et indéterminés, et alors voici de nouvelles difficultés qui se présentent. Pour rester dans le général, vous allez droit au convenu et au commun. Winckelmann, un autre platonicien, et après lui Quatremère de Quincy (1) ont soutenu que l'objet du peintre et du statuaire n'est pas de faire un homme en particulier, mais de faire *l'homme*. C'est confondre le domaine de la métaphysique et celui de l'art. La métaphysique s'élève du particulier au général. Elle dépouille les individus de leurs caractères propres, de ce qui les fait tels ou tels, pour ne considérer que leurs propriétés communes et les conditions universelles de leur existence. L'art procède tout autrement. Il vise non pas à la généralité abstraite, mais à la perfection déterminée. Si le peintre, sous prétexte de noblesse, écarte de ses figures toute espèce de particularité, à quoi arrive-t-il? Au genre académique, à cette manière froide, monotone, presque mécanique, mortelle à l'inspiration, repoussée des vrais artistes, et qu'on appelle en termes d'atelier le *ponsif*. Consultez les grands maîtres : ils vous diront qu'il faut avant tout que la figure humaine vive, et pour qu'elle vive, il faut qu'elle soit individuelle et par conséquent déterminée. Léonard de Vinci, Michel-Ange et Poussin, qui certes n'étaient pas des réalistes, ne l'entendaient pas autrement. L'œuvre d'art, disaient-ils, doit être tellement vivante que l'art n'y paraisse pas, et qu'elle semble un produit de la nature (2). *Soleva dire Michel Agnolo Buonarotti, quelle sole figure esser buone, delle quale era cavata la fatica, cioè condotte con si grande arte, che elle parovano cose naturali e non di artifizio* (3). Et Poussin disait à son tour dans la langue de Raphaël : *La struttura e composizione delle parti sia non ricercata studiosamente, non faticosa, ma simiglianto al naturalo* (4).

(1) *Essai sur l'Imitation dans les Beaux-Arts*, 1823, in-8°.

(2) Leonardo da Vinci, *della Pittura*, p. 6, 7, 8, 14, etc.

(3) Gello, cité par Mariette dans ses *Observations sur Condivi*.

(4) Poussin, *Osservazioni*, p. 461. — J'emprunte cette citation et les précédentes à un philosophe, juge éminent des choses de l'art, M. Félix Ravaisson. *Rapport au ministre sur l'Enseignement du Dessin*.

M. Lévêque est trop initié à la critique et à la pratique des beaux-arts pour ignorer ces objections. Aussi a-t-il essayé de les résoudre dans son chapitre sur la beauté du corps humain. Par malheur, à mesure qu'il veut appliquer sa théorie générale à un cas plus particulier, il rend les difficultés plus saillantes, et au lieu de les atténuer il les aggrave. Tantôt il brave l'objection capitale et déclare en propres termes que l'homme beau par excellence serait celui qui aurait toutes les beautés de l'âme avec le corps le plus propre à les exprimer (1). » Tantôt il recule devant la difficulté et accorde qu'il y a, suivant les différens âges de l'homme, différens types de beauté (2). Sur quoi je lui demande : Combien de types, s'il vous plaît? et je le défie d'en dire le nombre. Il y a ici un dilemme inévitable : si le type est unique, il faut, pour n'être pas monstrueux, qu'il soit indéterminé. Et s'il est multiple, s'il y a plusieurs types déterminés, il est impossible d'en fixer la quantité. On se perd dans une multiplication d'êtres à l'infini.

L'auteur se récrie et déclare qu'il n'entend pas réaliser des abstractions, comme ont fait certains platoniciens à outrance. Pour lui, les types idéaux n'ont pas d'existence réelle; ce sont simplement des concepts de la raison. C'est très bien; mais je trouve, pour le dire en passant, que l'auteur abuse un peu de la raison pure. C'est la raison pure qui conçoit *a priori* le type idéal du lis; c'est la raison pure qui conçoit *a priori* la force vitale répandue dans la tige et dans les feuilles de la fleur; c'est la raison pure qui conçoit, toujours *a priori*, entre cette force invisible et le type idéal dont elle subit la loi un rapport harmonieux. Je dis qu'il y a là une grande prodigalité des trésors de la raison pure; je dis que vous donnez un air mystérieux aux opérations les plus simples de l'industrie, de l'imagination et de la mémoire, et que vous prêtez le flanc aux railleries des sensualistes, qui nous accusent de tomber dans le mysticisme et d'appeler à notre secours la grande machine de la raison pure chaque fois que nous sommes embarrassés pour expliquer un fait. Les notions *a priori* de M. Lévêque ne font d'ailleurs que reculer la difficulté, car lorsqu'on lui demande l'origine de ces innombrables concepts dont il enrichit et surcharge l'intelligence humaine, il les transporte, à l'exemple du *Timée* de Platon, dans l'intelligence divine. Il dit avec saint Augustin, avec Lamennais, que le Verbe est la source primitive des idées, que les idées subsistent en Dieu de toute éternité, comme partie intégrante de son essence, que le monde sensible n'est qu'une copie des idées divines, que chaque individu de la nature a son type idéal au sein du Verbe

(1) Tome Ier, p. 308.
(2) *Ibid.*, p. 309-314.

créateur, et qu'enfin, selon qu'il se rapproche de ce type ou qu'il s'en éloigne, il s'élève dans l'échelle de la beauté ou s'enfonce dans les abîmes du désordre et de la laideur.

Je demanderai à M. Lévêque s'il suffit qu'un être soit conforme à l'idéal de son espèce pour être beau. La théorie répond que cela suffit; mais alors l'auteur se contredit quand il avoue que certains animaux, tels que le pourceau, l'âne, le crapaud, manquent de beauté, car enfin il y a là, pour prendre les formules de l'auteur, il y a une force qui se développe selon l'ordre, selon le type divin. Et cependant le plus magnifique pourceau est laid, toujours laid, d'autant plus laid, si j'en juge par les produits de la dernière exposition d'animaux reproducteurs, que l'art de l'éleveur le ramène plus exactement à son idéal. Dans des espèces réputées plus belles, combien d'individus insignifians ou disgracieux qui pourtant ont toutes les qualités essentielles de l'espèce? Le type nègre, par exemple, est-il beau? La Vénus hottentote est-elle vraiment la déesse de la beauté? Si vous dites que les noirs sont laids, vous supposez alors que le type divin de la beauté de l'homme comprend, outre les qualités essentielles de l'espèce, telle couleur déterminée, et même telle nuance dans la plus belle couleur. Et comme vous tenez aussi pour laid quiconque a les yeux obliques, ou le nez trop gros, ou le menton trop saillant, il faudra dire aussi que le type idéal de la beauté de l'homme enveloppe distinctement et expressément telle forme du nez, telle dimension de la bouche, telle conformation des yeux. Voyez alors que de conditions il faudra remplir pour ne pas être laid, pour être dans l'ordre! « Une tête de moyenne grosseur, dit M. Lévêque, mais très allongée et fuyante par le haut ou très large, aplatie sur le front et à pommettes saillantes, des yeux tout à fait ronds ou longs, tirés et relevés à leur angle externe, comme ceux des Chinois, ou presque clos, comme l'étaient ceux de M. de Talleyrand, ou placés sur une ligne oblique, ou très rapprochés de la racine du nez, ou louches; un nez fort long ou fort large et épaté, des lèvres grosses et épaisses, ou minces et serrées jusqu'à disparaître quand elles sont fermées; la mâchoire proéminente, ou par sa partie supérieure, ou par sa partie inférieure, ou par l'une et l'autre à la fois; une lèvre fendue en bec-de-lièvre, une bouche démesurée ou très petite, un menton saillant et recourbé comme celui de Polichinelle, un visage de femme couvert de barbe, tous ces caractères particuliers sont des traits de laideur, et tous sont des défauts d'unité, ou de proportion, ou de symétrie, ou de convenance, c'est-à-dire d'un seul mot, des infractions commises par la force vitale contre sa loi, contre l'ordre qui est le sien (1). »

(1) *La Science du Beau*, t. Ier, p. 289.

J'en demande bien pardon à l'auteur, mais parler un tel langage, dire que tout trait de laideur est une infraction contre l'ordre, c'est faire le procès à la nature et à son auteur, c'est considérer le mouvement varié des générations animales comme une dérogation perpétuelle à l'ordre divin. Qu'est-ce donc pourtant que cet ordre dont vous parlez? Serait-il dans l'ordre qu'il n'y eût point de nègres? Serait-il dans l'ordre qu'il n'y eût ni pourceaux, ni araignées? J'avais toujours cru que l'ordre de la nature, c'était l'existence et le maintien des genres et des espèces avec les attributs particuliers qui les caractérisent et qui se diversifient à l'infini dans les individus. Tel animal a les oreilles longues, il est dans l'ordre; tel autre a un groin allongé, les yeux petits, les pattes courtes, il est dans l'ordre. Chaque bête a son langage : l'une brait, l'autre coasse, une autre glapit; elles sont dans l'ordre; cela ne fait pas, j'en tombe d'accord, que la voix du corbeau soit belle, ni le chant de la grenouille harmonieux. En résumé, je ne crois pas que M. Lévêque, en dépit de tout son art, parvienne à masquer le vice inhérent au système des idées. Si le type divin ne contient que les conditions générales de l'espèce, alors tous les individus sont beaux, excepté les monstres; encore l'anatomie philosophique a-t-elle fait voir que les monstres eux-mêmes sont assujettis à des lois et tiennent par quelque racine à l'ordre universel. Si le type divin contient, outre les conditions générales de l'espèce, toutes les conditions particulières de la beauté, alors tous les individus sont laids, et la nature est une révolte perpétuelle contre l'idéal.

Ces objections suffiront pour montrer à M. Charles Lévêque que je ne rejette pas légèrement sa théorie des huit caractères élémentaires de la beauté. J'aurais pu le chicaner sur plusieurs de ces caractères, tels que l'*unité*, la *variété*, l'*harmonie*, la *convenance;* j'aurais pu lui dire que l'unité et la variété sont plutôt des conditions générales de toute existence et de toute vie que des traits particuliers de beauté, que l'harmonie n'est rien de bien déterminé dans sa doctrine, car tantôt il en fait un caractère élémentaire du beau, et tantôt la réunion pure et simple de l'unité et de la variété; j'aurais pu lui reprocher aussi que la convenance, telle qu'il la définit assez arbitrairement, n'étant que la position des belles choses dans le milieu le plus favorable, est un caractère tout extérieur et relatif du beau, et non un caractère interne et vraiment absolu. Au lieu de m'arrêter à cette polémique de détail, j'ai mieux aimé aller droit à l'idéalisme, car c'est bien là le fond de sa métaphysique. Il a beau dire que sa théorie des huit caractères élémentaires n'est qu'un simple prologue psychologique, la vérité est que ce prologue est toute la pièce. Si l'on s'en rapportait à l'ordre et au titre des chapitres, ce serait la psychologie qui conduirait par degrés l'au-

teur à la métaphysique. Il n'y a là qu'un artifice d'exposition. Sous le spécieux prétexte que le beau ne peut être senti qu'après avoir été connu, l'auteur, au lieu de commencer par l'analyse sincère des diverses impressions que le beau laisse dans nos âmes, n'a rien de plus pressé que de nous dérouler toute sa théorie métaphysique des caractères essentiels du beau. De là deux grands défauts : d'abord l'analyse manque de naturel et de sincérité; elle est l'instrument trop visiblement docile de la théorie, et par suite quelque chose de prématuré, de convenu, d'arbitraire, qui altère et corrompt tout, même les parties de vraie et fine observation psychologique; puis, quand l'auteur en vient à ce qu'il appelle proprement sa métaphysique, qu'arrive-t-il? C'est qu'il n'a plus rien à nous apprendre. Que le beau existe véritablement d'une existence objective et absolue, c'est ce qui a été déjà vingt fois affirmé ou supposé. Je sais que Kant a nié l'objectivité du beau et que cette doctrine vient de reparaître dans des écrits récens (1); mais l'auteur, après avoir soulevé cet énorme problème, ne le discute pas à fond : il aurait mieux fait de le laisser dormir. Il établit ensuite que le beau est quelque chose d'essentiellement spirituel et invisible; mais cela est impliqué dans tout ce qui précède. De là bien des redites, et au lieu de ce mouvement progressif qu'on aime dans tout livre bien fait, un peu de langueur et de sécheresse; une erreur de méthode se trahit par un défaut d'art. Je ne vois qu'un bon résultat obtenu par l'auteur, c'est d'avoir simplifié sa théorie et réduit ses huit caractères élémentaires du beau à trois : la puissance, la grandeur et l'ordre. Écartez la théorie platonicienne des types idéaux, et ce résultat, un peu vague, mais très solide, est justement celui où s'était arrêté Jouffroy.

III.

Voilà notre rôle de contradicteur à peu près terminé, et nous n'avons plus qu'à signaler les vues les plus remarquables de l'auteur sur la théorie des beaux-arts. Il s'attache d'abord à déterminer le but de l'art en général, puis il traite successivement de chacun des beaux-arts, architecture et art des jardins, sculpture, peinture, musique et danse, poésie, éloquence.

On a singulièrement embrouillé de nos jours la question très simple du véritable objet des beaux-arts. En vérité, il y a des

(1) Notamment dans un livre remarquable de M. Chaignet, qui a obtenu une mention de l'Académie des Sciences morales et politiques, *les Principes de la science du Beau*, 1 vol. in-8°, chez Durand. Voyez aussi un intéressant écrit de M. Courdaveaux : *Du Beau dans la nature et dans l'art*, 1 vol. in-8°, chez Didier.

malentendus étranges, et les formules qui sembleraient faites tout exprès pour dégager et fixer les idées ne servent souvent qu'à les obscurcir. Voyez ce qui est arrivé à propos de la célèbre formule de l'art pour l'art. C'est, je crois, le chef d'une grande école de poésie réaliste qui le premier, il y a trente ans, l'inscrivit sur son drapeau; mais, sous prétexte de conquérir l'indépendance de l'art, on inaugurait le règne du caprice, de la fantaisie, le culte du laid, le mélange des genres, la confusion universelle. C'est pourtant un principe très vrai que celui de l'autonomie de l'art, et la philosophie spiritualiste a eu cent fois raison de le reprendre pour son propre compte. Or, tandis qu'en France M. Cousin et M. Jouffroy, et en Allemagne Goethe et Schelling, proclament que l'art a sa fin en lui-même, qu'il n'est le serviteur de personne, ni de la morale, ni de la politique, ni même de la religion, qu'en un mot il doit rester indépendant de toute autorité étrangère, voici Lamennais, un spiritualiste, qui déclare sans ménagement que *la formule de l'art pour l'art est une absurdité* (1).

Il faut tâcher ici de s'entendre avant de s'injurier; un peu d'analyse vaut mieux que tous les gros mots. Le principe de l'indépendance de l'art veut-il dire que les artistes peuvent prétendre à une liberté absolue, qu'ils doivent vivre entièrement détachés de tout autre culte que celui du beau, n'ayant ni patrie, ni religion, ni famille, et pouvant aller du droit de leur génie jusqu'à l'impiété, jusqu'à l'obscénité, jusqu'à l'immoralité la plus révoltante? Je sais qu'on a poussé le principe jusque-là, et qu'il y a des esprits, pourtant très délicats, qui admirent sans réserve Pétrone, l'Arétin et les curiosités du musée secret de Naples, prétendant que l'art purifie tout.

Au risque de passer pour un esprit faible et timoré, j'avoue que je repousse nettement cette théorie où je ne puis voir que l'exagération choquante d'un principe vrai. Je crois avec Platon qu'il y a entre le vrai, le bien et le beau des sympathies secrètes et profondes, et que c'est tourner le dos à la beauté que de la chercher dans le faux et dans le mal. On ne me persuadera jamais que *la Pucelle* de Voltaire et même que son *Candide* soient de beaux ouvrages : non que je conteste le prodigieux talent qui s'y déploie; mais je ne le reconnais que pour en déplorer l'usage, et pour déclarer que, loin de produire sur mon esprit cette impression pure et sereine qui est le signe caractéristique du beau, ces ouvrages me troublent, me pèsent, me révoltent, et que je suis bien près de dire avec un juge supérieur, fort sensible d'ailleurs aux grandes parties de Voltaire : « L'au-

(1) *Esquisse d'une Philosophie*, t. III, p. 154.

teur de *la Pucelle* et de *Candide* n'a pas été heureux dans ses deux chefs-d'œuvre : le premier est un crime contre la France, l'autre en est un contre l'humanité. »

Il y a donc une limite imposée au principe de l'indépendance de l'art; mais, cela convenu, je dis que, si vous voulez asservir l'art à la morale ou à la religion, vous le tuez. Au lieu d'être une fin, il devient un moyen: plus d'artistes, rien que d'habiles praticiens. Consultez l'histoire des arts : c'est sans doute du sein de la religion qu'est sorti l'art grec sous toutes ses formes, poésie, architecture, peinture, statuaire; mais à mesure qu'il a pris des forces, il s'est émancipé et dégagé de la religion. Homère, Pindare, Eschyle recueillent la tradition mythologique et s'en inspirent, mais avec quelle liberté! Même indépendance progressive dans le mouvement de l'art moderne. Est-ce la foi chrétienne toute seule qui a produit l'œuvre du divin, mais très peu croyant Pérugin? On me citera Dante, Giotto, Angelico da Fiesole. Soit; une foi profonde inspire ces génies, mais elle les guide sans les enchaîner. Et puis il faut bien reconnaître qu'un Shakspeare et un lord Byron, un Goethe, un Chateaubriand, n'ont guère eu d'autre religion que celle de l'art. L'art a donc sa fin originale, qui n'est ni celle de la foi religieuse, ni aucune autre, et le seul maître des grands artistes, c'est la nature. Encore se gardent-ils de la copier; ils l'interprètent librement.

Ces principes généraux semblent aujourd'hui à l'abri de toute contradiction sérieuse. Pour les porter au dernier degré de rigueur et de précision, M. Charles Lévèque a fait son profit des recherches de Jouffroy. Considérant l'ensemble de l'univers tel qu'il apparaît à notre esprit dans la condition présente, Jouffroy remarque que non-seulement l'homme, mais tout être, quel qu'il soit, rencontre des obstacles au développement de sa destinée. L'obstacle, la limite, telle est la loi générale des êtres ici-bas, par suite la lutte, l'effort, le déchirement, la laideur, la souffrance. Eh bien! l'artiste conçoit un monde où les limites qui entravent les êtres reculent et s'effacent, où chacun développe en toute liberté, en toute plénitude, l'harmonie de ses facultés. Or, comme la beauté n'est au fond que le déploiement puissant, harmonieux, aisé, de la force et de la vie, tous les êtres dans un tel monde sont beaux. L'objet propre de l'art, c'est donc de peindre les êtres, non pas autres qu'ils ne sont sans doute, mais moins encore tels qu'ils sont : c'est de les peindre tels qu'ils seraient, si les obstacles qui pèsent sur eux, si la matière qui les enchaîne, si les limites qui les embarrassent, venaient à disparaître. C'est en atténuant ces obstacles, c'est en effaçant ces limites, c'est en choisissant parmi les traits de leur individualité ceux qui expriment le mieux le but où ils aspirent et en négligeant les autres,

c'est ainsi que l'art imite la nature et qu'il la surpasse en exprimant mieux qu'elle ce qu'elle veut dire à l'esprit.

Il faut convenir pourtant que cette théorie, qui fait de l'expression la loi suprême des beaux-arts et assigne à chacun d'eux un rang plus ou moins élevé dans la hiérarchie selon qu'il est plus ou moins expressif, n'est pas sans rencontrer sur sa route plus d'une difficulté. Ainsi les théoriciens du beau qui ont envisagé l'architecture comme un art d'expression ont éprouvé quelque embarras, quand on les a priés de dire au juste ce que peut et ce que doit exprimer une construction architecturale. Il semble que dans un édifice tout doive être rapporté à sa fin, et qu'il ne soit pas question pour l'artiste d'exprimer telle idée de son esprit ou telle fantaisie de son imagination, mais de faire que toutes les parties de son œuvre soient appropriées à un usage déterminé. Ainsi une église, une synagogue, une mosquée, devront être construites depuis les fondemens jusqu'au faîte de manière à convenir aux cérémonies essentielles du culte. Il faudra pareillement que l'architecte chargé de construire un hôpital songe qu'il s'agit avant tout d'y recueillir et d'y soigner des malades, et si on lui demande une bourse, il ne fera pas un temple grec. La perfection suprême d'une œuvre architecturale, c'est donc la convenance, qualité précise qui ne semble avoir rien à démêler avec l'expression toujours un peu vague de je ne sais quel sentiment indéterminé. Les théoriciens ont dû ici capituler quelque peu et reconnaître que l'architecture est parmi les arts d'expression le moins libre de tous, et que l'artiste y est enchaîné de toutes parts à des vues d'appropriation et d'utilité qui lui sont imposées du dehors. Et cependant ils ont maintenu, et avec raison, que l'art des Ictinus et des Brunelleschi ne saurait échapper à la loi générale des beaux-arts, qui est non l'utilité, mais l'expression. Qu'exprime donc l'architecture en dehors des fins particulières de chaque édifice? Les théoriciens répondent que l'architecture exprime les énergies de la nature inorganique, de même que les autres arts, tels que la sculpture, la peinture et la musique, expriment les énergies de la nature animée et vivante. Pour Lamennais, l'art dans l'ensemble de ses moyens expressifs est la reproduction de l'univers entier; c'est le *cosmos* refait et recréé par la main de l'homme. Et de même que la base première du *cosmos*, c'est la matière inorganique, masse immense, infinie, au sein de laquelle dorment toutes les énergies, tous les germes, dont le déploiement successif constituera le mouvement de l'univers, de même tous les arts sont renfermés en germe dans l'architecture. C'est de là qu'ils naissent, et c'est là qu'ils grandissent dans l'ombre, jusqu'au jour où ils se détachent

du sein maternel pour vivre d'une vie propre et aspirer à un libre développement.

Ces vues sur l'origine des arts ont de la vérité et de la grandeur; il faut ajouter même qu'elles sont rendues avec une majesté et un éclat de style qui rappellent le Lamennais des meilleurs jours; mais, aujourd'hui que l'architecture est constituée comme un art jusqu'à un certain point distinct, on a toujours le droit de demander aux partisans de la théorie de l'expression quel est le mode particulier d'expression qui est le propre de l'architecture, et quand ils répondent avec Lamennais que l'architecte, par l'assemblage des matériaux qui sont dans ses mains, par le choix de ses soubassemens et de ses coupoles, de ses ogives et de ses pleins cintres, de ses flèches et de ses colonnades, veut représenter à sa façon ce qu'il y a dans les masses inorganiques de puissant, de solide, de gigantesque, d'élancé, de gracieux, il est clair que cette réponse est vraie à quelques égards, mais insuffisante. C'est ici que l'analyse pénétrante de M. Charles Lévêque vient au secours de la théorie. Il montre avec beaucoup d'esprit que tout édifice a un hôte, sacré ou profane, homme ou dieu, et que la fin essentielle de cet édifice, considéré comme œuvre d'art, c'est d'exprimer l'âme de son hôte. Tant que l'architecte ne songe qu'à la convenance, à l'utilité, à l'usage, il n'est pas libre, mais esclave; il n'est pas artiste, mais artisan. Il fait en grand ce que fait en petit le plus humble maçon. Il n'est artiste que lorsque, songeant qu'il construit une demeure, il cherche à imprimer dans toute l'économie de son œuvre et jusque dans ses derniers détails le caractère de l'âme divine ou humaine qui doit l'habiter. « Un beau temple, dit l'auteur, nous apprend, sans inscriptions et sans emblèmes, qu'il est la demeure d'un dieu; un beau palais, qu'il est celle d'une âme puissante et royale; un beau château ou un bel hôtel, qu'il est la résidence d'âmes fières de leur race; une charmante et simple villa, qu'elle est l'asile d'âmes heureuses dans leur médiocrité; un théâtre, qu'il attend et recevra sur ses gradins vastes et nombreux une multitude d'âmes avides de spectacles. Un cloître nous entretient d'âmes désenchantées, solitaires, recueillies dans la prière et dans l'étude; un tombeau bas, étroit, sans ouverture, sans air, sans lumière, proclame par son silence et son immobilité que le corps est là, mais que l'âme est partie. »

A l'architecture M. Lévêque rattache un art plus modeste, mais qui peut avoir aussi sa grandeur et son prix : l'art des jardins. S'éclairant fort à propos des belles études de M. Vitet (1), l'auteur indique à merveille la proportion délicate où doivent s'unir dans un

(1) *Études sur les Beaux-Arts*, t. Ier, p. 315.

beau jardin l'architecture et la nature. Il y a trop d'architecture à Versailles et pas assez de nature; de là, au sein de la grandeur même, quelque chose de raide, de guindé, de compassé. Au contraire, dans le siècle suivant, au Raincy, à Ermenonville, à Moulin-Joly, on abusa étrangement de l'imitation de la nature, et il faut convenir que le réaliste Kent, plantant des arbres morts dans les jardins de Kensington par amour pour la parfaite fidélité, était aussi loin de la vérité que Le Nôtre imposant aux arbres de Marly et du Grand-Trianon les formes de la géométrie. C'est en Italie, c'est à la villa Pamfili, à la villa Serbelloni, à l'Isola-Bella, mieux encore à l'Isola-Madre, qu'il faut demander des modèles à peu près accomplis, où, au sein d'un paysage artificiel marié avec adresse au paysage environnant, se fondent et s'unissent la grâce de la nature et la grandeur de l'art.

Tout ce chapitre sur l'art des jardins est tracé du pinceau le plus délicat : on y sent un homme qui a observé la nature et qui l'aime; mais c'est surtout quand M. Lévêque parle des fleurs qu'il est heureusement inspiré, et que son style se pare de toutes les grâces de ses modèles. Je pourrais citer de charmantes descriptions de la rose, du lis, du pavot; j'aime mieux emprunter quelques traits à la peinture du dahlia, parce que j'y trouve une occasion de décrire à mon tour l'impression que me fait éprouver le talent du peintre. Ce talent est des plus rares. Son caractère distinctif est l'élégance, une élégance soutenue, aimable, souriante, un peu coquette, aimant les ornemens, mais sachant les assortir avec un goût parfait. Sa phrase, quelquefois un peu longue, déroule avec ampleur ses membres habilement cadencés. On devine que l'auteur est musicien. Il excelle à développer une idée et à la ramener sans monotonie, comme un *motif* bien-aimé, sous les formes les plus variées, avec une abondance inépuisable. En un mot, l'art de l'auteur est un art consommé, peut-être même a-t-il trop d'art; un peu moins d'effort, un peu plus de naturel, et la critique serait désarmée. Ceci me ramène au dahlia. « Le dahlia magnifique, dit l'auteur, serait peut-être au pavot et aux autres fleurs un rival redoutable; mais quoi! il est d'une trop exacte géométrie, et sa toilette rigoureusement soignée laisse à désirer un peu de négligence et quelque abandon. » A mon tour, je dirais volontiers à M. Lévêque qu'il manque peu de chose à son style pour rivaliser avec les plus beaux styles par la pureté, l'élégance et l'harmonie. Qu'y manque-t-il donc? Ce que l'auteur regrette dans le dahlia.

Je laisse à de plus compétens le soin d'apprécier les chapitres qui suivent, sur la sculpture, la peinture et la musique. J'oserai dire pourtant, après tout ce qui a été écrit sur *la Transfiguration* et sur

le Jugement dernier, que les connaisseurs liront encore avec plaisir le jugement qu'en porte l'auteur.

On a élevé bien des objections contre le dernier grand tableau laissé par Raphaël. On l'a accusé de manquer d'unité, d'être la juxtaposition de deux scènes presque sans lien, celle du pied de la montagne, épisode d'un faible intérêt, où d'ailleurs l'imitation malheureuse des procédés violens de Michel-Ange se fait sentir, et puis la scène d'en haut, sur laquelle, dit-on, aurait dû se concentrer tout le talent du peintre et toute l'attention du spectateur. M. Lévêque défend Raphaël de la manière la plus spécieuse, et pour lui *la Transfiguration* reste le dernier mot de l'art de peindre. Nous n'avons nul droit de contredire ici l'auteur, et nous aimons en lui cette tendresse pour Raphaël, qui s'associe d'une façon si naturelle à sa prédilection de musicien pour Mozart. Comme le disait Alfred Tonnellé, ce pauvre enfant de génie, à qui la vie a tout à coup manqué, « si les lèvres du jeune homme d'Urbin pouvaient s'ouvrir, elles chanteraient les mélodies du jeune homme de Salzbourg (1). » Nous aussi, nous admirons autant que personne *la Madonna di San-Sisto* et les cartons de Hampton-Court; mais ne peut-on s'incliner devant Raphaël sans immoler Michel-Ange à sa gloire? M. Lévêque est sévère pour Michel-Ange. Il élève contre *le Jugement dernier* une foule de critiques dont quelques-unes semblent excessives. Il va jusqu'à accuser Michel-Ange de matérialisme. C'est lui faire expier trop chèrement sa passion, peut-être exagérée, pour l'anatomie. Je suis porté à penser qu'ici l'auteur s'est mépris, et je crois savoir pourquoi. M. Lévêque a beaucoup vécu à Athènes. C'est là que le souffle divin de la beauté l'a touché. Elle lui est apparue sous la forme grecque, et depuis cette première empreinte n'a pu s'effacer. L'imagination toute pleine des sculptures de l'Acropole, l'auteur ne remarque pas assez que tous les arts ont subi, sous l'influence du christianisme, une transformation profonde. Ainsi que Hegel l'a admirablement établi (2), le caractère de l'art grec, c'est l'équilibre parfait de l'idée et de sa forme sensible, et de là cette pureté, cette sérénité, cette douceur, cette majesté tranquille, cette eurhythmie, qui font le charme souverain d'un Phidias, d'un Sophocle, d'un Platon. Depuis le christianisme, l'équilibre s'est rompu; le sentiment de l'infini s'est emparé des âmes. L'idée s'agite, im-

(1) Voyez les *Fragmens sur l'Art et la Philosophie* d'Alfred Tonnellé, récemment recueillis par les soins de sa famille, avec une notice touchante d'un digne ami de Tonnellé, M. Heinrich; chez Mame, 1 vol. in-8°, Tours. Voyez aussi, sur ces *Fragmens*, la *Revue* du 1er octobre 1859.

(2) Voyez le *Cours d'Esthétique* de Hegel, traduit et résumé par M. Bénard; 5 vol. in-8°, chez Ladrange.

patiente et esclave, sous une forme qui ne la manifeste qu'en la comprimant. Par suite, quelque chose de tourmenté, de violent, d'excessif, mais aussi un nouveau genre de pathétique inconnu à l'antiquité. M. Lévêque préfère, je crois, Saint-Pierre de Rome à la cathédrale de Cologne, et Saint-Pierre de Rome lui-même, il le donnerait dix fois pour le Parthénon. Cela explique ses sévérités pour Michel-Ange : je ne me permettrai pas de prendre un tel homme pour client; mais j'avoue que j'aime à relire cette page d'un connaisseur habile qui, dans ce recueil même, a dignement apprécié l'auteur du *Penseroso :* « On s'est demandé pourquoi Michel-Ange, connaissant l'art antique comme il le connaissait, s'en est autant écarté... Pour moi, je me demande comment il aurait pu exprimer sa pensée, s'il s'était attaché à suivre les traditions de l'art antique. Sa manière de représenter la forme humaine, si différente en effet de la conception grecque, ne tenait pas seulement à la fougue de sa nature, qui l'emportait à violenter les lignes rhythmées et tranquilles de l'art consacré. Ghiberti et Donatello, malgré toute l'élégance et la finesse de leur ciseau, ne s'en sont pas plus que lui rapprochés. Pour exprimer des pensées nouvelles, il fallait une nouvelle langue. Michel-Ange met dans ses figures autre chose que cette âme abstraite de l'antiquité, lueur vague qui, en illuminant doucement des corps parfaits, entraîne l'esprit jusqu'au sentiment de la perfection même. Une âme nouvelle, une âme moderne, personnelle, passionnée, souffrante, agite ces corps de marbre. Vivante, déchaînée, agissante, altérée de l'infini, elle pense, elle jouit, elle souffre, et, quoique captive dans d'étroites limites, elle réussit à exprimer ses émotions et ses sentimens (1). »

IV.

Embrassons maintenant dans son imposant ensemble cette critique des beaux-arts. Je ne voudrais pas renouveler mes querelles avec l'auteur : mais il m'est impossible de ne pas remarquer que le mérite, d'ailleurs éminent, de ses vues sur les arts du dessin, comme aussi sur la poésie et sur l'éloquence, est complétement indépendant des théories métaphysiques exposées plus haut. J'avouerai même qu'en lisant cette partie de l'ouvrage, et sous le charme des analyses où excelle l'auteur, j'aimerais qu'il oubliât un peu sa théorie et ne ramenât point, après la description de chaque chef-d'œuvre, ses formules favorites : puissance, grandeur, ordre. Ce qu'il trouve et ce qu'il admire dans les monumens les plus divers,

(1) M. Clément. Voyez la *Revue* du 1er juillet 1859.

dans le *Don Giovanni* de Mozart, dans le *Moïse* de Michel-Ange, dans *l'Enfer* de Dante, dans la *Phèdre* de Racine et jusque dans les romances de Martini, c'est toujours la force ordonnée. Ce qui le rend sévère pour les peintures du Caravage, pour les statues de Pigalle et pour les romans de Diderot, c'est que la force ordonnée ne s'y trouve pas. Rien de plus simple assurément et même de plus vrai que cette formule; mais quoi de plus vague et de plus arbitraire dans l'application? La force ordonnée est ici; la force ordonnée n'est pas là. Mon Dieu, je le veux bien, parce que l'auteur a tant de goût, de raison et d'adresse qu'il me persuade aisément; mais ne serait-ce pas que lui-même, indépendamment de sa formule, a le don charmant et mystérieux de me faire sentir le *je ne sais quoi* qui est dans tout vrai chef-d'œuvre et qui se dérobe aux prises de la théorie? Ceci m'amène à dire un mot, avant de finir, sur la portée des théories en matière d'esthétique, c'est-à-dire sur la valeur et les limites de cette science.

Je suis de ceux qui croient à l'esthétique comme je suis de ceux qui croient à la métaphysique, et par des raisons analogues, car tout se tient. Il y a des esprits très pénétrans, qui comprennent et qui manient à merveille telle ou telle forme de la critique, la critique littéraire, la critique musicale; mais pour eux il n'y a rien au-delà. Qu'il se rencontre d'autres esprits qui, en face des belles choses, éprouvent le besoin d'analyser à fond leurs impressions et de comprendre pourquoi ces choses leur semblent belles, qui essaient d'embrasser dans leur pensée les beautés de tous les arts, de les comparer avec les beautés de la nature, de chercher quels sont les signes du beau et ses conditions générales, qui même s'efforcent de s'élever jusqu'au premier principe de toute beauté, voilà ce qui fait sourire ces délicats, et ils ne voient dans de telles recherches qu'une variété de cette maladie très ancienne, très connue, très redoutée, mais incurable, qu'on appelle l'amour de la métaphysique. Nous dirons à notre tour à cette classe de critiques qu'ils ont des analogies secrètes avec cette famille de savans qui comprennent fort bien qu'on cherche les lois de la réfraction, ou les propriétés du chlore, ou l'équation de telle courbe, mais qui ne veulent rien savoir de plus, et qui regardent comme une faiblesse chez Newton de s'être interrompu plus d'une fois au milieu de son *Optique* pour admirer les causes finales, et, ce qui est plus fâcheux encore, d'avoir à la fin de ses *Principes*, dans un scolie immortel, *montré la main qui lança les planètes sur la tangente de leurs orbites.* C'est là sans doute une infirmité qui tenait aux superstitions du temps. Notre siècle est en progrès : il n'a plus ni Descartes, ni Leibnitz, ces rêveurs, ces abstracteurs de quintessence, bons géomètres, il est vrai,

mais qui gâtaient tout avec leur métaphysique surannée. Nous avons mieux que cela aujourd'hui, nous avons des spécialistes, et certes, s'ils ne font pas de plus grandes découvertes, on ne pourra pas dire que c'est pour avoir trop aimé la métaphysique.

Parlons sérieusement : bien qu'il soit toujours pénible de contredire les gens parfaitement contens d'eux-mêmes, je dirai cependant qu'en fait de sciences comme en fait d'esthétique, je reste convaincu que c'est la recherche des principes, l'aspiration vers ce qu'il y a de plus mystérieux et de plus haut, qui est l'âme de toute recherche et le foyer secret où se préparent les grandes découvertes. Est-ce à dire maintenant que l'esthétique puisse jamais être une science comme la géométrie, une science organisée, ayant ses axiomes, ses définitions, ses méthodes et une suite chaque jour plus riche de théorèmes? Assurément non. J'avouerai même que dès là qu'une science cesse d'avoir un objet circonscrit et déterminé, dès qu'elle entre en communication avec l'infini, elle ne peut avoir une marche régulière ni des procédés maniables à tous; au lieu d'un développement continu, vous avez des aperçus soudains, des traits de génie, et surtout des systèmes. Que de systèmes sur l'essence du beau! Socrate et Platon ont commencé le mouvement. Dans le *premier Hippias*, Platon démontre admirablement que le beau n'est pas l'agréable, ni l'avantage, ni le convenable; mais qu'est-il en soi? Hippias croit le savoir, bien qu'il l'ignore, et l'avantage que revendique Socrate, c'est de savoir qu'il ne le sait pas. La question revient dans le *Phèdre* et mieux encore dans le *Banquet*, où Platon nous fait monter tous les degrés de l'échelle du beau, les beaux corps, puis les belles âmes, puis les belles occupations et les belles sciences, jusqu'à ce qu'il nous ait conduits à la source éternelle d'où s'épanche et où remonte toute beauté périssable : « Celui qui dans les mystères de l'amour s'est avancé jusqu'au point où nous sommes par une contemplation progressive et bien conduite, parvenu au dernier degré de l'initiation, verra tout à coup apparaître à ses regards une beauté merveilleuse, celle, ô Socrate! qui est la fin de tous ses travaux précédens : beauté éternelle, non engendrée et non périssable, exempte de décadence comme d'accroissement... » Je n'achève pas cette description magnifique, qui est dans tous les souvenirs; mais examinez-la de près, vous n'y trouverez que des caractères négatifs : la beauté parfaite est immatérielle, immuable, impérissable, invisible. C'est une pure essence, une idée, peut-être l'idée suprême; mais encore quelle est cette idée? Impossible de le dire; sa sublimité même la rend incapable d'être définie; elle est au-delà, au-dessus de toute détermination et de toute qualification. C'est là que Platon avait laissé le problème, car la formule célèbre : *le beau est la splendeur du bien*,

n'est pas de Platon, mais de son plus grand disciple, le sublime et mystique Plotin (1). L'auteur des *Ennéades* reprend la doctrine du *Banquet*, mais pour la pousser au panthéisme et à la mysticité. Aux yeux de Plotin, le seul caractère essentiel du beau, c'est l'unité, et saint Augustin exprimait fort bien cette théorie, peut-être sans en voir le fond, quand il écrivait cette pensée tant citée : *Omnis pulchritudinis forma unitas est.* A ce compte, la proportion, l'harmonie, la convenance, ne sont rien. La variété s'évanouit, et avec elle la vie. Vous n'avez plus qu'un art ascétique, ennemi de la nature, qui a horreur de l'individualité, et qui n'aspire qu'à sortir du monde réel pour s'abîmer dans l'extase.

L'antiquité grecque, si féconde en fruits de beauté, n'est donc point parvenue à saisir et à définir cette mystérieuse essence. L'esthétique moderne a-t-elle mieux réussi ? Oui et non. Elle n'a pas réussi à définir une fois pour toutes l'essence du beau; mais elle a enfanté d'ingénieux et de profonds systèmes, le système de Burke, le système de Hutcheson, le système de Kant, le système de Schelling, le système de Solger, le système de Hegel.

Vous en convenez donc, me dira-t-on, le problème n'a pas été résolu. Est-il raisonnable d'espérer qu'il le sera un jour, et que les métaphysiciens de l'avenir trouveront ce qui a échappé à Platon, à Plotin, à Kant, à Schelling! Je réponds que l'avenir ne produira pas une explication adéquate et définitive du beau, mais qu'il produira de nouveaux systèmes, et que chaque système nouveau amènera une critique plus profonde des conditions essentielles de la beauté, une analyse plus fine de ce qu'il y a de particulier dans la manière dont chaque peuple, chaque âge, chaque grande école d'artistes entend la beauté, et de ce qu'il y a de général et de constant sous les impressions différentes et les types changeans des peuples, des siècles et des individus. Qu'on lise les travaux d'Hutcheson et de Blair, ceux de Cousin, de Jouffroy, de Lamennais, ceux de Lessing, de Kant, de Winckelmann, de Schlegel, de Schiller (2), de Schelling, de Hegel, et qu'on me dise si la critique moderne n'a pas gagné quelque chose en profondeur, en étendue, en délicatesse. Même progrès en métaphysique et dans toutes les sciences qui touchent à la fois au cœur humain, abîme insondable, et à l'infini, autre abîme plus insondable encore. Quelle est l'essence du bien? Personne ne l'a dit. Cela signifie-t-il que les travaux d'Adam Smith

(1) Voyez les dix dernières lignes du traité de Plotin sur le beau, publié par M. Creuzer et extrait du grand ouvrage des *Ennéades*, dont M. Bouillet vient de terminer la savante et fidèle traduction (3 vol. in-8°, chez Hachette).

(2) Voyez, dans les œuvres complètes de Schiller, traduites par M. Regnier, le volume récemment publié qui contient l'esthétique.

et de Kant aient été inutiles, que l'*Éthique à Nicomaque*, le *De Officiis* et la *Théorie des Sentimens moraux* ne soient pas des livres admirables, qui seront médités avec fruit tant qu'il y aura des hommes qui se plairont à connaître l'homme? Et maintenant, si l'on élève encore son ambition et ses pensées, si l'on vient à chercher au-dessus de la nature et de l'humanité, par-delà le beau et le bien, à cette hauteur où tout moyen d'observation nous manque, où l'analogie nous fait défaut, où le raisonnement lui-même se sent désarmé, quelle est l'essence du principe caché de toute beauté, de toute justice, de tout ordre et de toute existence, qui osera dire qu'un tel problème ait été résolu, et qu'aucun homme soit capable de le résoudre définitivement? Conclurez-vous que l'existence de Dieu est douteuse, qu'il est à regretter que Pascal et Leibnitz aient passé leur vie à méditer l'énigme des choses, qu'il faut jeter au feu le *Phédon*, le *Discours de la Méthode*, le livre des *Pensées* et les *Essais de Théodicée*, et qu'un grand progrès sera accompli quand on aura éteint dans les âmes toute ardeur spéculative, toute aspiration désintéressée, toute inquiétude de l'absolu et de l'infini? Pour nous, convaincu plus que jamais de la nécessité d'entretenir dans les âmes le goût des grandes spéculations, nous ne saurions trop féliciter les esprits généreux qui essaient, comme M. Charles Lévêque, de ressaisir et de résoudre les problèmes éternels, dussent-ils se faire quelque illusion sur la portée de leurs formules.

Assurément M. Charles Lévêque n'a pas défini l'essence du beau. Qu'il se console : il n'est pas le premier qui y ait échoué, il ne sera pas le dernier; mais il a fait une forte et vaste étude des conditions les plus générales de la beauté en tout genre. Il a tracé un cadre immense où tous les problèmes de l'esthétique sont admirablement classés et coordonnés; il a jeté dans ces cadres une foule d'observations et d'aperçus de la plus fine psychologie et de la plus solide critique. Cela suffit pour annoncer au public un des talens les plus purs et les plus rares qui soient sortis des jeunes générations, et pour prouver une fois de plus la fécondité vivace de la philosophie spiritualiste. Les épreuves n'ont pas manqué depuis 1848 à cette noble philosophie; mais elle a deux grands sujets de se consoler : l'impuissance de ses adversaires et la fidélité de ses amis. Elle est toujours la grande mère, *magna parens virum*. Elle ne fait pas seulement des esprits, elle fait des hommes, des caractères. N'est-ce pas elle qui, il y a cinquante ans, préludait par la voix de Royer-Collard au réveil des intelligences? Elle a aujourd'hui une mission analogue à remplir. Qu'elle se mette résolûment à l'œuvre, qu'elle aide les âmes à sortir d'un engourdissement passager, qu'elle nous rende la foi, la liberté, la vie!

ÉMILE SAISSET.

UNE

INTERPRÉTATION PITTORESQUE

DE DANTE

L'ENFER de Dante, traduction de M. P.-A. Fiorentino, accompagnée du texte italien, avec les dessins de M. Gustave Doré (1).

Dante est une exception éclatante dans le monde des poètes par l'intérêt singulier qu'il sait inspirer aux intelligences les plus diverses et les plus contraires. Je sais bien que les poètes ne sont grands qu'à la condition d'être universels, mais les formules ordinaires par lesquelles la critique a coutume d'exprimer leur universalité sont vraiment incomplètes lorsqu'il s'agit de Dante. Ce n'est pas assez de dire pour lui ce qu'on dit de la plupart de ses frères en immortalité, qu'il est grand, parce que l'humanité reconnaît en lui ses passions et ses instincts, parce qu'elle se contemple en lui comme en un miroir, car il n'exprime pas seulement la vie instinctive et passionnée de l'âme, il exprime encore, — chose unique et qui ne s'est vue que cette seule fois, — la vie de l'intelligence dans ses modes les plus divers et dans ses activités les plus opposées. Il intéresse à la fois et cet homme moral auquel s'adressent tous ses frères en poésie, et cet homme intellectuel qui n'est pas identique comme l'homme moral, et qui varie non-seulement avec chaque catégorie de lecteurs, mais presque avec chaque lecteur pris isolé-

(1) 1 vol., Paris, Hachette.

ment. Je m'explique. Dans chaque lecteur, il y a plusieurs hommes qui peuvent se ramener à deux principaux : il y a un homme moral composé de sentimens, de passions, d'instincts, et un homme professionnel en quelque sorte, un artiste, un légiste, un érudit, un historien, un philosophe, un théologien. Cette dualité disparaît forcément lorsque nous ouvrons un poète, et des deux hommes que nous sommes, il ne reste que le plus général, le plus humain, le plus poétique. Je suis légiste ou métaphysicien par exemple, et j'ouvre un Arioste ou un Shakspeare; je ne compte pas plus que l'homme professionnel qui est en moi sera intéressé par cette lecture que je ne m'aviserais de chercher des émotions poétiques dans la lecture d'un traité de métaphysique et de législation. Je sais d'avance de quelles matières m'entretiendra le poète; je sais qu'il sollicitera les confessions de ma conscience, qu'il me racontera l'histoire des mœurs de mon cœur, qu'il me révélera les espérances et les mécomptes des âmes sœurs de la mienne, et qu'il éveillera mon aversion ou mon amour pour leurs erreurs ou leurs vertus; mais je n'attends pas qu'il intéressera directement et spécialement l'artiste, le philosophe ou l'érudit que je suis par habitude, métier ou vocation. Il n'en est pas ainsi de Dante. En même temps que l'homme moral se sent ébranlé en le lisant par des accens aussi terribles que ceux des trompettes qui annonceront le jour du jugement, et doucement ému par des accens plus tristes que ces sons de la cloche du soir *qui blessent d'amour le pèlerin novice*, l'érudit, l'historien, le théologien, le philosophe, se sentent diversement intéressés par les paroles du poète, et accourent lui demander des renseignemens, des conseils et des lumières.

Quel est l'historien qui oserait étudier l'histoire de l'Italie au moyen âge sans consulter Dante et peser les témoignages qu'il exprime? *La Divine Comédie* n'est pas seulement un grand poème, c'est encore une chronique à la fois générale et locale que l'historien ne peut se dispenser d'étudier, soit qu'il s'occupe de l'Europe du moyen âge en général, de l'Italie, ou simplement de Florence. A son tour, le philosophe se sent vivement sollicité par la conception de ce poème. Voilà la vision métaphysique des hommes du moyen âge, leur système du monde, leur explication chrétienne de la nature et de la fin des choses, leurs opinions sur la responsabilité de l'âme, la sanction de la vie, le libre arbitre, la recherche de la vérité et le suprême bien. Puis le théologien se sent irrésistiblement porté à essayer les clés de sa science subtile sur ces tercets sibyllins, fermés, comme des coffrets possesseurs de perles précieuses, à double et triple tour, où Dante a déposé toute la partie ésotérique de ses croyances et de ses doctrines. De même que ce poème contient pour le philo-

sophe un système du monde, il contient pour le théoricien politique un système sur le gouvernement des sociétés humaines; là se trouve résumé en vers immortels le système politique de l'Italie du moyen âge par lequel furent gouvernés à leur insu les peuples de l'Europe, la monarchie universelle réalisée par deux pouvoirs universels, un pouvoir temporel idéal et abstrait, un pouvoir spirituel visible et incarné. Enfin les artistes se sont toujours plu à reconnaître un frère dans le plus plastique des poètes, ils ont aimé à lutter avec la magie colorée de ses paroles et le dessin si précis et si fier de ses tercets : lutte difficile et dangereuse, et d'où est sorti vainqueur la plupart du temps le poète, qui n'avait cependant, pour combattre contre les puissans moyens matériels dont dispose l'artiste, que les armes en apparence abstraites de la parole et du rhythme. Dante intéresse les artistes, non-seulement comme les intéressent les autres poètes, en tant qu'hommes doués du sens du beau et prédisposés par les habitudes de leur profession à le sentir sous les formes diverses dont peuvent le revêtir les arts rivaux de celui qu'ils exercent, mais en tant qu'hommes de métier, en tant que peintres et sculpteurs. Ils l'interrogent avec curiosité, comme s'il avait à leur révéler quelque secret important sur leur art, tant ses procédés poétiques et ses méthodes leur paraissent analogues aux leurs. Ils trouvent dans ses visions les thèmes les mieux appropriés à leurs inspirations. Il leur semble qu'en s'emparant d'un de ses épisodes, ils n'aient qu'à faire une transcription fidèle et correcte de ses paroles pour composer une œuvre qui satisfasse à toutes les exigences de la peinture ou de la sculpture. Ils sentent que leur seul danger dans une telle transcription est de parler moins fortement aux yeux par les lignes et les couleurs que ne parle le poète par la seule force de son discours, et que, malgré les moyens dont ils disposent, ils doivent craindre de ne pouvoir surpasser l'expression pittoresque de ses tableaux. Qu'est-ce que la sculpture peut ajouter en effet à l'attitude que le poète a donnée dans un seul vers à Sordello de Mantoue? Et que pourrait ajouter la peinture la plus dramatique à l'expression de Farinata se dressant dans le fantasmagorique clair-obscur de sa fosse sulfureuse, et regardant autour de lui comme s'il eût eu l'enfer en grand mépris? Vous voyez de quels points extrêmes viennent les admirateurs de Dante, à combien d'intelligences il sait parler, de combien de publics en un mot s'est grossi pour lui le public déjà si vaste des grands poètes. Aussi, parmi les cortéges qui accompagnent à travers les siècles les grandes renommées, n'y en a-t-il pas de plus imposant, de plus varié, et qui fasse penser davantage aux pompes royales. Jamais culte poétique n'a été célébré par des mains plus diverses, et n'a rencontré de croyans et de

fidèles de races plus opposées, plus ennemies, plus éloignées les unes des autres.

Le volume dont nous voudrions parler ici est un des plus splendides hommages qui aient jamais été rendus à cette illustre mémoire. Si les âmes des poètes bienheureux prennent en gré ceux qui en ce monde ont souci de leur renommée, et s'ils protégent ceux qui les servent comme les saints protégent ceux qui les prient, le jeune et déjà célèbre artiste qui vient d'illustrer *l'Enfer* de Dante a droit d'espérer qu'il compte aujourd'hui un protecteur puissant dans cette partie de la cour céleste où Béatrice Portinari est assise auprès de l'antique Rachel. Un tel volume est pour les amateurs de beaux livres une véritable consolation des scandales typographiques de la librairie à bon marché. Il n'y a que des éloges à donner aux soins et à la vigilance avec lesquels a été menée à bien cette importante publication, vraiment digne du poète qu'elle prétend honorer, du jeune artiste dont elle est destinée à fonder décidément la renommée, et des lecteurs d'élite capables de sentir et d'apprécier les belles choses. Le volume se compose du texte italien de *l'Enfer*, de la traduction française de M. Fiorentino, et de soixante-quinze dessins de M. Gustave Doré, gravés sur bois par plusieurs habiles artistes, parmi lesquels nous nommerons spécialement M. Pisan comme étant celui qui peut-être est le mieux entré dans l'esprit du poète et dans la pensée du dessinateur. Son exécution, moins pure, moins correcte souvent que celle de ses confrères, atteint cependant des effets qui sont plus en harmonie avec la sombre poésie de Dante, et qui en font mieux comprendre l'étrangeté, ainsi qu'on pourra s'en convaincre par l'examen des principales gravures signées de son nom : l'enfer de glace, la procession des hypocrites, les tombes ardentes, et la rencontre de Dante et de Farinata, etc. Quand à la traduction, nous croyons que les éditeurs ont été bien inspirés en s'arrêtant à celle de M. Fiorentino, car, de toutes les traductions que nous avons pu comparer, elle est encore la seule qui unisse à un égal degré la clarté et la fidélité, et qui présente ce que j'appellerai, faute d'un autre mot, un large et facile *courant* de texte. Ce sont là des mérites qui ont été trop ignorés des traducteurs de ce grand, mais difficile et parfois énigmatique poète. Fidèles, ils sont obscurs; clairs, ils sont infidèles. Un des meilleurs et des plus zélés, notre poète Auguste Brizeux, ne parvient pas, malgré tous ses efforts, à créer ce courant de traduction dont nous parlons, et ne fait guère que des rencontres heureuses; une ligne d'une vulgarité plus que prosaïque termine la traduction poétiquement commencée d'un tercet; des expressions vives, sentant leur poète et rendant à merveille telle ou telle image, telle ou telle épithète du texte

italien, se trouvent enchâssées dans des phrases languissantes et monotones à force de fidélité, si bien que cette traduction, très poétique par détails et souvent très méritoire, donne l'impression que donneraient quelques rares bijoux brillant dans un bric-à-brac de maussades objets de plomb et d'étain. Une autre traduction, celle de Lamennais, curieuse comme témoignage de l'effort d'un grand esprit, n'est pas plus faite pour donner le goût de Dante que celle du *Paradis perdu* par Chateaubriand n'est faite pour donner le goût de Milton. Cette traduction est écrite dans un système excellent quand on l'applique pour soi seul, dans le silence du cabinet, car il crée une sorte de langue intermédiaire entre la langue du traducteur et la langue du poète, qui permet à l'admirateur studieux et enthousiaste d'entrer en communion plus intime avec l'esprit de son auteur favori, d'en suivre les mouvemens, les ondulations, les saccades, mais il perd la plus grande partie de son mérite lorsqu'on veut en présenter les résultats à des lecteurs indifférens. Alors il arrive très souvent qu'un second traducteur serait nécessaire pour expliquer au public cette traduction trop laborieusement fidèle. Avec Dante, ce danger est plus à craindre encore qu'avec tout autre poète.

Le nom de M. Gustave Doré est déjà populaire, et ses œuvres ne sont plus de simples promesses. Parmi les jeunes artistes des tout à fait nouvelles générations, deux seulement me semblent jusqu'à présent avoir enchaîné la renommée, l'illustrateur de Dante, et ce jeune peintre, M. Breton, qui a su surprendre et reproduire la beauté, la noblesse et la grandeur des attitudes qu'imprime aux créatures humaines ce travail manuel tenu pour maudit par certains théologiens, trop oublieux de la vieille devise monastique : *laborare est orare*, et réputé vulgaire par les oisifs. Dans cette foule, d'année en année plus compacte, de jeunes aspirans à la gloire des arts, les talens ne manquent pas, comme on a pu s'en convaincre à la dernière exposition: mais ce sont trop souvent des talens secondaires composés d'habileté d'exécution et de curiosité, plus faits pour frapper le dilettante et l'amateur initiés aux secrets du métier, aux procédés de l'atelier, aux roueries de l'art, que le contemplateur naïf et sérieux qui cherche dans un tableau une peinture plutôt que des secrets de peintre, un résultat plutôt que des moyens. Le grand défaut de la plupart de ces œuvres, où l'habileté de main et la connaissance des procédés de la peinture écrasent le résultat obtenu, est de faire dire à ce spectateur difficile : « Comme cet artiste saurait peindre, s'il avait vraiment quelque chose à peindre! » La plupart de nos jeunes artistes possèdent, je crois, tout le talent qui peut s'acquérir; mais ce quelque chose qui ne s'acquiert pas, cette étincelle vitale que le travail le plus obstiné est impuissant à créer, ce

signe mystérieux qui fait reconnaître les âmes vraiment douées, ce petit talisman de l'esprit et de la nature qui vous avertit devant une œuvre inconnue par un léger frisson et qui vous chuchote le conseil opposé à celui que Virgile donne à Dante : « regarde et ne passe pas, » combien peu les possèdent! Parmi ces heureux privilégiés de la nature, M. Gustave Doré et M. Breton sont ceux chez qui la flamme innée du talent jette les lueurs les plus vives, ceux dont elle éclaire les œuvres avec le plus d'amour, ceux que dès aujourd'hui elle sacre de ce beau nom d'artiste, qui est conservé à tout jamais à quiconque l'a mérité, ne fût-ce qu'une seule fois, et quelles que soient plus tard les irrégularités, les défaillances et les maladresses du génie.

Abusé par la facilité de M. Doré, qui est vraiment extraordinaire, j'ai très longtemps mal jugé la nature de son talent et mal auguré de son avenir. Le sentiment qu'il m'inspirait était cette espèce d'étonnement qui touche de très près à l'inquiétude. La rapidité avec laquelle il multipliait ses productions, la prodigalité avec laquelle il dépensait sa verve, me surprenaient sans me charmer et me faisaient croire à un talent plus facile que sérieux. En un mot, je ne savais comment le définir ni à quoi m'en tenir sur son compte. Comprenait-il et sentait-il vraiment les beautés diverses des scènes très variées qu'il dessinait, ou cette souplesse résultait-elle seulement d'une certaine habileté à saisir les surfaces des choses? Je n'aurais pas osé décider la question. Ce qui était bien certain, c'est que ses dessins étaient pleins de mouvement, d'animation, et qu'il n'y en avait pas deux qui se ressemblassent. Ce qui était bien certain encore, c'est qu'il connaissait l'art de composer, d'ordonner une scène, l'art de poser, de grouper, de disperser des personnages de manière à obtenir un effet poétique voulu et à faire naître chez le contemplateur une impression résolue d'avance. L'impression que je ressentais était bien celle que l'artiste avait voulu me faire ressentir; il n'y avait pas à en douter, car, après examen minutieux, j'étais amené à reconnaître que malgré la facilité dont témoignaient ces dessins, rien n'avait été accordé au hasard, et que tous les détails, malgré leur abondance en apparence trop touffue, concouraient au but principal, qui était de créer avec certitude une sensation déterminée. Toutefois dans cette qualité même je trouvais un défaut, et cette présence évidente de la volonté de l'artiste me fournissait un nouveau thème d'accusation. Je me rappelais que les plus grands artistes sont ceux chez lesquels la volonté a joué le plus faible rôle, que les impressions que nous laissent leurs œuvres sont presque toujours fort différentes de celles qu'ils s'étaient proposé de nous faire éprouver, et que la naïveté et l'abandon étaient bien plus que la volonté les signes des véritables

vocations artistiques. Il y avait bien encore dans ces dessins mille détails qui frappaient l'attention et conseillaient au jugement de réfléchir avant de se prononcer, telle attitude qui reportait la mémoire vers quelque vieille gravure, telle draperie que l'on pouvait croire enlevée à un dessin de Rubens, telle expression que l'on aurait applaudie chez un maître : l'artiste semblait avoir une aptitude pour saisir la grandeur pittoresque; mais était-ce aptitude ou adresse qu'il fallait nommer cette faculté? Ne pouvait-on pas dire, en ramenant au sens qu'il dut avoir primitivement un certain mot de la langue des ateliers, que cette grandeur était attrapée de *chic*, et en généralisant davantage que le talent de M. Doré était le *chic* porté à sa plus haute expression (1)?

Cette qualification n'était pas une injure; de très grands artistes, Rubens par exemple, ont porté le *chic* jusqu'au génie. J'entends par là que chez Rubens le génie consistait principalement en deux choses : une main habile et un œil excellent. Il possédait à un degré suprême le don de découvrir et de surprendre ce qui convenait à son art parmi les images et les surfaces colorées que lui offrait le monde, sans avoir besoin pour cela du concours de l'admiration ou du sentiment. Les plis majestueux de ses draperies, les attitudes grandioses de ses personnages, les hardiesses les plus éblouissantes de sa couleur ne lui ont coûté, soyez-en sûr, que de très médiocres efforts d'esprit. Cette grandeur et cette majesté sont tout extérieures: il les a saisies au passage et à l'endroit où tel autre artiste ne les aurait jamais cherchées. Léonard de Vinci conseillait à ses disciples de ne pas négliger les ressources fortuites que le hasard pouvait leur offrir, et de chercher par exemple des dessins de têtes ou même de paysages dans les salissures des vieux murs; Rubens pense ainsi, et prend son bien sans façon partout où il le trouve. Les attitudes, les draperies, les couleurs le frappent indépendamment des objets et des personnes. Soyez sûr que si un certain jour, à une certaine heure, le

(1) J'ai eu récemment une longue conversation sur la signification réelle de ce mot avec un de nos artistes les plus remarquables, et de cette conversation il est résulté, comme il arrive d'ordinaire, que nous ne pouvions nous entendre exactement sur son origine. Selon lui, le mot *chic* est pris toujours dans un sens de mépris, pour désigner les œuvres qui se distinguent par certaines habiletés d'exécution ou certains mérites de convention, les œuvres qui ont une apparence de valeur plutôt qu'une valeur intrinsèque. On dit aussi d'une peinture qu'elle a du *chic* quand on ne peut pas en dire autre chose. Je reconnaissais bien avec mon interlocuteur que le mot avait aujourd'hui cette signification, mais je prétendais que primitivement il avait eu un sens moins négatif et moins restreint, et qu'il avait été inventé non comme terme de mépris, mais pour désigner certaines facultés d'imitation, une certaine aptitude à saisir le *faire* d'un grand artiste par exemple, une certaine facilité à produire des œuvres sans virtualité et qui plaisent néanmoins. Ce mot désignait donc, selon moi, non pas précisément les œuvres médiocres, mais les contrefaçons heureuses de l'art, de la nature et du génie.

hasard a voulu qu'un manteau fît un pli pittoresque sur les épaules d'un rustre, ou qu'une maritorne flamande, en se retournant sur sa chaise, rencontrât une pose majestueuse, l'œil de Rubens aura été frappé de ces images accidentelles, et que sa main les aura reproduites sans plus de souci à la première occasion. Le mot *chic* entendu de cette façon signifiait donc non un mérite de convention, non un artifice, mais une faculté naturelle qui permet à celui qui en est doué de saisir les surfaces pittoresques des choses sans avoir besoin de saisir et de sentir leur âme. Ce qu'on peut dire de Rubens,— en y mettant de la mesure toutefois et en évitant de soutenir la thèse jusqu'au bout, ce qui la rendrait paradoxale, — ne pouvait-on le dire sans injure de M. Doré?

L'œuvre qui me dessilla les yeux fut son illustration de Rabelais. Ce n'est pas que cette œuvre fût un progrès notable sur celles qui l'avaient précédée; mais ce fut elle qui m'apprit ce que je demandais, à savoir s'il y avait chez M. Doré une autre faculté que cette adresse à saisir les surfaces pittoresques des choses, que ce *chic transcendant* que nous avons essayé de définir. Le doute n'était plus permis, car toute l'adresse du monde est impuissante à saisir l'âme cachée d'une grande œuvre, et le livre de Rabelais était compris dans sa vérité la plus humaine. Les dessins n'étaient pas tout ce qu'ils pouvaient être, et sous le rapport de l'art M. Doré avait fait vingt fois aussi bien; mais l'intelligence intime de l'œuvre ne laissait presque rien à désirer. Voilà bien cette exhilarante parodie du moyen âge expirant dans un carnaval grotesque que nous a montrée le grand bouffon, voilà bien surtout le *bon géant* tel qu'il l'a rêvé, le géant cordial, sensible, humain, dont les colères n'ont jamais dépassé les limites de la mauvaise humeur, le roi aux entrailles, ou, pour parler le langage plus expressif de Rabelais, aux *tripes* paternelles, au poing justicier, fontaine de bienveillance et de convivialité, source de mansuétude, de complaisance et de sociabilité. J'avais enfin trouvé le secret jusqu'alors dissimulé.

Le don que possède M. Doré est cette faculté caractéristique des nouvelles générations que j'ai nommée plus d'une fois l'imagination passive, genre d'imagination qui s'accorde merveilleusement avec le sens critique aujourd'hui dominant. Cette imagination passive cherche moins à créer qu'à comprendre, et elle ne crée qu'en interprétant. Il ne faudrait pas la confondre, malgré les ressemblances apparentes que ces deux facultés présentent entre elles, avec cette puissance d'assimilation qui a fait la force et le génie de la génération qui nous a précédés. L'esprit d'assimilation détruit pour créer; l'artiste ou l'écrivain qui le possède absorbe en quelque sorte l'œuvre dont il veut faire sa proie par un procédé analogue à celui qu'emploie la

nature pour les fonctions de la digestion : il s'en nourrit et transforme cette substance étrangère en sa propre substance. Des œuvres ainsi assimilées, il ne reste plus rien que certaines influences vitales, certains fluides, certaines sécrétions qui donnent à l'esprit son teint, son coloris, sa grâce et sa force. C'est ainsi que les hommes de la génération qui nous a précédés, M. Eugène Delacroix, M. Victor Hugo, M. Augustin Thierry, par exemple, se sont assimilé lord Byron, Shakspeare ou Grégoire de Tours. Qui donc, s'il n'était averti, reconnaîtrait une ressemblance entre leurs œuvres et celles qui ont été l'aliment de leur esprit, le prétexte et le point de départ de leur inspiration ? Très différente est cette imagination passive qui distingue avant toute autre faculté les intelligences vraiment remarquables des nouvelles générations. Pour elle, dis-je, créer c'est surtout comprendre, et comprendre ce n'est pas seulement saisir les traits principaux ou les caractères sommaires d'une chose ou d'une œuvre, c'est participer à la vie même de cette chose ou de cette œuvre, se mêler à son âme et à sa substance, n'avoir momentanément d'autre personnalité que la sienne, s'imprégner d'elle si intimement que de ce commerce étroit et presque voluptueux puisse naître une image qui soit non-seulement sa ressemblance physique, mais ce qu'on appelle en magie son *diaphane*. L'imagination de nos jeunes contemporains renverse donc le procédé habituel à l'assimilation, celui que nous avons décrit plus haut; loin de s'assimiler les choses, c'est elle qui se laisse assimiler. Tout ce qu'elle a de sentiment général du beau, de puissance esthétique, de susceptibilité voluptueuse, elle l'emploie pour entrer plus profondément dans l'esprit des grandes œuvres, pour s'insinuer en elles et les atteindre jusque dans ce mystérieux asile où se cache le principe de leur vie. C'est cette imagination passive que possède au plus haut point M. Gustave Doré. Il met son originalité à représenter fidèlement l'originalité des choses qu'il veut faire connaître. Il s'efforce de les comprendre dans leur variété et leur diversité infinies. Il saisit du premier coup ce qui fait l'attrait particulier d'une physionomie, la poésie d'un épisode, le caractère d'une œuvre d'art. Il assouplit son talent au gré des œuvres qu'il interroge au point de partager non-seulement leurs qualités, mais leurs défauts, et d'être, s'il le faut, grossier avec Rabelais, baroque, bizarre et entortillé avec les *Contes drolatiques* de Balzac, monotone avec *l'Enfer* de Dante. Il devient un double véritable du modèle qu'il traduit par le crayon, si bien que son imagination reflète immédiatement les expressions les plus variées et les nuances les plus passagères de l'imagination du poète. Et cette imagination, que j'appelle *passive*, n'a cependant rien de ce qui distingue la passivité et la soumission; elle ne se

moule pas sur l'esprit des modèles avec l'inerte mollesse d'un corps élastique; elle pénètre en eux avec l'agilité d'une flamme. Elle est souple avec indépendance, fidèle avec verve, obéissante avec finesse, et c'est pourquoi elle réussit si bien à saisir la vie des œuvres. Elle entre dans leur esprit, les fouille et les enlève pour ainsi dire avec elle, semblable à quelque brillant insecte qui s'engage avec emportement dans le calice d'une fleur, s'imprègne avec une douce furie de ses aromes, et en ressort tout chargé de l'âme de la plante, en secouant d'un mouvement brusque et vif ses ailes lourdes de pollen odorant.

La preuve la plus remarquable que M. Doré ait donnée de cette souplesse d'imagination, c'est son illustration encore inédite des *Contes* de Perrault, sujet moins grand sans doute que *l'Enfer* de Dante, mais qui permettait à son talent de se déployer plus librement peut-être et à son intelligence de montrer combien de choses elle était capable de comprendre. Un artiste moins intelligent aurait composé toutes les illustrations de ces *Contes* très divers dans un même esprit et dans une même manière. Le même *faire* eût été appliqué aux aventures du Petit-Poucet, de Riquet à la Houppe et de la Belle au Bois dormant. Il aurait inventé, j'imagine, un mélange de fantastique et de grotesque qu'il leur aurait imprimé à tous indifféremment, et il leur aurait ainsi donné une unité factice qu'ils n'ont pas. Il les aurait tous meurtris en un mot d'une estampille commune. M. Doré, mieux avisé, n'a pas agi ainsi. Il a très bien vu que Perrault n'était que le père adoptif des charmans récits qui portent son nom, que ces contes étaient pour ainsi dire des orphelins de la tradition de provenance très diverse, et il a restitué à chacun son vrai caractère. Le petit Chaperon-Rouge n'est pas de la même maison que Cendrillon, et le rusé Petit-Poucet n'est pas tout à fait de la famille du Chat-Botté. *La Barbe-Bleue* est un conte de provenance féodale, et c'est avec raison que ses personnages dans les dessins de M. Doré portent les costumes des grands seigneurs du XVIe siècle. *La Belle au Bois dormant* est un conte de provenance poétique, chevaleresque et romantique; *le Petit Chaperon-Rouge* et *le Petit-Poucet* sont des récits de la petite bourgeoisie rustique d'autrefois; *Riquet à la Houppe*, *Cendrillon*, *le Chat-Botté*, par leur mélange de trivialité et de grandeur, de malice vengeresse et d'humanité, indiquent qu'ils sont nés dans le voisinage ou dans la grande domesticité des demeures seigneuriales, dans le monde des filles de chambre, des secrétaires, des intendans, des chapelains, familiers avec les secrets des grandes maisons, blessés des injustices qui atteignaient parfois leurs favoris, quelque spirituel cadet de famille, quelque fille noble odieusement dédaignée, quelque

pauvre infirme au grand cœur, et dont la fortune, à leurs applaudissemens, s'était chargée de redresser les griefs et de venger les injures. L'amateur curieux trouvera toutes ces nuances finement observées dans les dessins des *Contes* de Perrault, la meilleure œuvre, à notre avis, qui soit sortie de la main et de l'imagination du jeune artiste.

Pour bien comprendre la nature de cette aptitude à saisir les choses les plus variées, on n'a qu'à comparer les dessins de M. Gustave Doré avec ceux dont les artistes de la précédente génération ont rempli ces publications illustrées si fort à la mode il y a vingt ans. Quelle différence entre ces dessins et les vignettes de Grandville, de Gigoux, de Célestin Nanteuil, d'Alfred et même de Tony Johannot! Aucun de ces artistes, qui tous ont pourtant un mérite reconnu, pas même Tony Johannot, le plus varié et le plus souple de tous, n'entre dans l'intimité vraie de l'œuvre qu'il illustre, et n'en fait saisir l'originalité. Ils se contentent d'une connaissance superficielle, passagère en quelque sorte, et ils croient leur tâche accomplie lorsqu'ils ont exprimé certains caractères sommaires et généraux. Mieux encore, on n'a qu'à restreindre le champ de la comparaison, et à mettre les dessins de M. Gustave Doré en présence de ceux d'un grand artiste, Flaxman, qui lui aussi a fait des illustrations de Dante. Je sais bien que la série de dessins que Flaxman a consacrés à *l'Enfer* de Dante est inférieure à ses autres œuvres; mais cette série est inférieure précisément parce que son imagination manque de souplesse, et que dans ce sujet, à la fois grandiose et étrange, elle s'est trouvée dépaysée. Flaxman n'est à son aise que dans les sujets grecs, et ne comprend bien que certains caractères du génie et de l'art grecs. Sur ce terrain, il peut défier tout le monde, et quelques-uns des dessins de son Homère et surtout de son Hésiode, l'œuvre la plus charmante, à mon avis, qui soit sortie de son crayon élégant, correct et froid, méritent toute admiration. Cependant, même dans ces compositions, tout en voulant être homérique, Flaxman reste Anglais et très Anglais, et subit l'espèce de fatalité qui pousse les artistes de son pays à ne voir partout dans la nature que des visages britanniques. Heureusement ce défaut, qui choque tous les yeux lorsque les artistes anglais traitent un sujet hébraïque, chrétien ou romain, disparaît en partie lorsqu'ils traitent un sujet grec, et devient presque une qualité, car, chose bizarre à dire, il y a une certaine analogie entre la beauté grecque et la beauté anglaise par la netteté et parfois la rigidité des traits, par une grâce de jeunesse qui est incomparable, par une blancheur qui joue à merveille l'éclat de certains marbres. Les modèles qui posent devant l'artiste anglais, parfaitement impropres à donner

l'idée de la beauté hébraïque ou italienne, pourront facilement servir, quelques souvenirs de l'art antique aidant, à donner l'idée de la beauté grecque. C'est pourquoi on ne s'aperçoit nullement que les personnages de l'*Homère* et de l'*Hésiode* de Flaxman portent des visages anglais; mais dans les illustrations de Dante on reconnaît immédiatement leur nationalité. Le caractère italien du poème lui a complétement échappé, ou plutôt il n'a pas su assouplir son génie aux conditions de l'œuvre. Je prends deux exemples au hasard. La course de ses centaures allant à la rencontre de Dante et de Virgile pour les percer de leurs flèches est tout simplement une course en rase campagne de jeunes paysans anglais qui, par un accident inexpliqué, participent de la nature du cheval. Plus frappante encore est la rencontre de Dante et de Farinata. Cet épisode a fourni à M. Doré un de ses meilleurs dessins. Il a très bien vu à quel moment il devait prendre cet épisode pour lui donner son vrai caractère : c'est le moment où Farinata se dresse dans sa tombe, regarde fièrement comme *s'il eût eu l'enfer en grand mépris*, et demande à Dante avec dédain quels furent ses ancêtres. Son Farinata est un damné d'attitude vraiment patricienne, d'âge moyen, maigre, le visage creusé par les soucis de l'ambition, de l'orgueil, et les ravages des passions politiques. Ainsi peut-on se figurer un Bettino Ricasoli du temps passé. Qu'a fait Flaxman au contraire? Fidèle malgré lui au génie de sa nation, il a fait de cet épisode une scène de drame anglais. Son Farinata, qui sort de sa tombe comme un fantôme de théâtre d'une trappe, est un jeune adolescent anglais qui pourrait figurer, dans le *Macbeth* de Shakspeare, le fantôme de Fleance, fils de Banquo. L'artiste a choisi non pas le moment où Dante a exprimé le tranquille dédain aristocratique qui fut le caractère de ce personnage, mais le moment où il lance avant l'adieu ses obscures prophéties sur l'avenir de Florence. Il a compliqué encore cette scène de ce personnage de Cavalcante, dont la voix interrompt douloureusement la conversation de Dante et de Farinata pour demander des nouvelles de son cher Guido. D'une tombe voisine de celle de Farinata sort une tête enveloppée d'un suaire, grimaçante et sinistre, qui représente mal le damné au tendre cœur dont Dante nous fait entendre la voix. Le tout ressemble non à une scène de Dante, mais à une scène mélodramatique, très frappante d'ailleurs, de Lewis ou de Maturin.

Je ne veux pas dire, — notez-le bien, — que Flaxman soit un artiste inférieur à M. Gustave Doré; je dis seulement que son imagination ne possède pas la souplesse de l'intelligente imagination du jeune artiste français, et que par conséquent il a beaucoup moins

bien compris le caractère italien de l'œuvre de Dante, qu'il est entré moins profondément dans l'esprit du poète. Cependant, quoiqu'il soit dans cette production inférieur à lui-même, il reste encore très grand artiste, et M. Doré pourrait encore apprendre de lui quelques leçons : par exemple, comment il est inutile de multiplier les détails pour obtenir un effet puissant, et comment les détails trop multipliés finissent par ressembler à ce qu'en littérature on appelle prolixité, parce qu'alors ils ne sont pour ainsi dire que la répétition d'eux-mêmes, et qu'au lieu de faire contraste, ils ne font qu'encombrement. Il pourrait apprendre aussi de lui à ne pas torturer et épuiser un sujet de manière à lui faire rendre tout ce qu'il contient, parce que ce procédé excessif enlève à l'imagination du spectateur tout horizon, et prive l'œuvre de l'artiste de cette puissance d'inspirer la rêverie qui est le plus sympathique et le plus mystérieux des priviléges des grandes œuvres d'art. Or ce privilége, Flaxman, qui ne comprend pas Dante aussi bien que M. Doré, le possède presque toujours, tandis que M. Doré ne le possède que très rarement. Quel joli dessin que celui que Flaxman a composé sur ce vers qui clôt l'épisode de Françoise de Rimini :

E caddi come corpo morto cade!

C'est le moment où Dante tombe évanoui sous la double angoisse de l'histoire de Françoise et de la musique de plaintes et de sanglots dont Paul accompagne le récit de son amie. Virgile contemple l'évanouissement de Dante avec une tristesse complaisante, comme s'il était heureux et fier d'avoir cette preuve de l'humanité d'un grand cœur. Françoise et Paul, pudiquement enlacés, le visage caché par leurs mains, sont prêts à rejoindre le tourbillon qui les emporte pour l'éternité. Ils ont déjà un pied dans l'espace ; une seconde encore, et ils auront disparu. Le cœur se sent serré d'angoisse ; on aurait envie de les retenir et de leur dire : Quoi! si tôt? Dans cet épisode, Flaxman s'est montré supérieur à M. Doré, dont la Françoise est par trop une Parisienne du XIXe siècle. Ce que M. Doré n'a pas égalé non plus, c'est le dessin simple et poignant que Flaxman a consacré à l'épisode d'Ugolin. Sous la voûte d'un cachot basse comme la voûte d'un four, le comte Ugolin est étendu tout de son long, les coudes appuyés sur le cadavre d'un de ses fils, dans une attitude de douloureux hébétement. A ses côtés gisent les corps de ses autres fils. Rien ne peut rendre l'effet dramatique de ce groupe sinistre, composé de quatre cadavres et d'un agonisant. Cela est simple, pathétique et grand, et révèle l'artiste familier avec les monumens de l'art grec, l'illustrateur d'Homère, d'Hésiode et d'Eschyle. Ce sont

les deux plus beaux dessins de cette série de Flaxman; mais combien d'autres encore sont dignes d'être cités après ceux-là! La planche qui représente Dante et Virgile conversant avec les flammes qui contiennent les âmes d'Ulysse et de Diomède est pleine d'esprit dans sa simplicité : les visages des deux poètes expriment bien le mélange de curiosité et d'étonnement que leur inspire le spectacle, inusité même en enfer, de ce supplice subtil comme les âmes qu'il punit. Le dessin où Dante et Virgile sont menacés par les diables facétieux qui habitent l'enfer des maltôtiers, celui où est représenté le supplice du Navarrais Ciampolo, ont une expression d'énergie diabolique que M. Doré n'a pas surpassée. Le voyage sur le dos de Géryon, les portraits des Euménides, un peu trop sereinement belles pourtant, peuvent encore soutenir la comparaison avec les dessins correspondans de M. Doré. Dans tous les autres, dans la forêt des suicides, dans l'enfer de glace, dans la procession des hypocrites, dans le supplice par les serpens, dans la représentation de la ville de Dité, même dans le passage des ombres (ce dernier dessin offre pourtant des détails pleins d'énergie); Flaxman me semble inférieur à M. Doré. Il a été vaincu non pas précisément comme artiste, mais comme interprète de Dante.

Les dessins de M. Doré atteignent le chiffre de soixante-quinze. Dans ce nombre, il y en a près d'un tiers qui font longueur et qui pourraient être retranchés sans que l'œuvre y perdît beaucoup. Le commencement du lugubre voyage se fait trop longtemps attendre, car ce n'est qu'au huitième dessin qu'on arrive aux portes de l'enfer; le voyage eût été abrégé de deux étapes que le curieux n'y aurait rien perdu malgré le mérite des dessins qui auraient été sacrifiés. Je n'ai pas beaucoup de sympathie non plus pour les gravures qui représentent d'autres sujets que des scènes infernales et qui ne se rapportent qu'indirectement à l'enfer, tels que le meurtre de Francesca et de Paolo, sujet toujours manqué, les trois gravures, très inférieures à l'unique dessin de Flaxman, qui représentent l'agonie d'Ugolin, les portraits de l'impudique Myrrha et de Thaïs la courtisane, qui n'offrent rien de particulier, si ce n'est les expressions de la beauté répugnante de la prostitution et de l'impudeur bestiale, qui ont été bien saisies par le jeune artiste, mais qui font presque tache au milieu de ces tableaux lugubres, et qui en troublent l'austérité, comme la lumière d'un lampion sordide fait tache sur la majesté des ténèbres. Il résulte aussi de ce trop grand nombre de dessins une certaine monotonie, la contemplation en est fatigante, et c'est avec une véritable lassitude qu'on arrive aux derniers, les plus dramatiques pourtant. Ceci une fois dit, nous n'avons plus guère qu'à louer. Cette œuvre confirme les qualités que nous connaissions à

M. Doré, et a permis à son talent de se manifester sous un aspect nouveau. *L'Enfer* de Dante, qui lui fournissait un certain nombre de sujets *académiques*, lui a donné l'occasion de révéler plus complétement qu'il ne l'avait jamais fait sa science du dessin. Il a eu l'occasion de traiter le *nu*, et il s'est tiré de cette épreuve difficile en artiste sûr de lui-même. Citons parmi les plus remarquables de ces dessins le passage des ombres, quelques-unes des planches représentant les supplices des maltôtiers, le supplice par les serpens, surtout le supplice des avares, condamnés à rouler pour l'éternité des sacs qui les écrasent. La tête de Françoise fait trop penser aux têtes des Parisiennes que nous rencontrons chaque jour, mais le corps est dessiné d'une manière charmante, et il n'est pas jusqu'aux rondeurs lubriques du dos de la déplaisante Myrrha qui n'accusent une science véritable.

Mais ce qui est digne de tout éloge, c'est moins encore la partie plastique que la partie pittoresque de l'œuvre, moins encore le *dessin* que la *couleur*. Je dis justement couleur, car le jeune artiste a trouvé moyen de rendre visibles les moindres nuances de la lumière et les teintes les plus accidentelles des objets. Quelques-uns de ces dessins sont d'une couleur vraiment surprenante, quand on songe aux difficultés qu'oppose à l'artiste la gravure sur bois. Nous citerons comme exemples de ces effets pittoresques qu'on n'avait jamais atteints encore les compositions consacrées à l'enfer de glace, où se rencontrent, finement rendues, toutes les variétés de la transparence, la transparence brillante et froide du cristal, la transparence glauque et plombée des vagues marines, la transparence brumeuse de ces journées d'hiver où l'air semble se dissimuler sous un voile de gaze invisible. Nous citerons surtout le ciel qui s'élève au-dessus de la porte de l'enfer dans le dessin qui représente l'arrivée de Dante et de Virgile au lieu où il faut laisser toute espérance. On en distingue très nettement les couleurs : c'est un ciel sombre et rougeâtre, de ce rouge cuivré et sanguinolent que présente parfois le disque de la lune les jours sans doute où elle s'appelle Hécate, et non plus Diane, et où elle préside aux sabbats des futurs damnés. La splendeur des nuits étoilées, la magnificence auguste et radieuse des ténèbres divines n'ont pas été moins bien reproduites par le jeune artiste que l'horreur blafarde des ténèbres infernales. Le dessin où Dante et Virgile, après leur lugubre voyage, revoient enfin les étoiles, et celui, plus poétique encore peut-être, où il leur est donné de les contempler une dernière fois avant leur départ pour le sombre royaume, sont de véritables traductions de ce sentiment de *lumineuse idéalité* qu'inspire la vue du ciel étoilé et que Dante a possédé plus peut-être qu'aucun autre poète, sentiment composé d'admira-

tion et de mysticité, dont il a expliqué l'origine et la source dans ces trois vers :

> E'l sol montava in su, con quelle stelle
> Ch' eran con lui, quando l'amor divino
> Mosse da prima quelle cose belle.

Le paysage infernal a été admirablement compris et rendu. Voilà bien les rocs sans verdure, vieux comme les ossemens de la terre, les pics pointus et inaccessibles où la volonté divine fait atteindre cependant les deux poètes, les ravins desséchés de ces campagnes éternellement altérées, les hautes falaises des mers infernales. Nulle trace de vie, de végétation; la diversité des supplices et les nécessités de l'exécution de la justice divine imposent seules la variété à ce paysage uniforme : ici les lourdes pluies noient, sans le rafraîchir, le sol stérile; plus loin la monotone campagne est coupée par une sorte de mer Adriatique aux flots furieux qui tourmente les colériques à l'âme bouillonnante comme elle; ailleurs s'étend le cimetière brûlant des hérésiarques ou la plaine percée de citernes fumantes où sont plongés, la tête en bas, les simoniaques. Aucun abri : si la chaleur et la fumée deviennent trop violentes, il faut s'éloigner en hâte ou se mettre à l'abri derrière la pierre de quelque grand tombeau comme celui du pape Anastase; ce sont là les ombrages de cette région désolée. De distance en distance on rencontre, pour égayer le sombre chemin, quelque monstre effrayant et curieux : ici l'*opprobre* de Crète étendu brutalement sur un rocher, là les centaures gardiens de la mer de sang où sont punis les assassins et les tyrans, ailleurs les furies vengeresses qui volent dans l'air obscur et font entendre un concert composé de menaces, de gémissemens et de plaintes. M. Doré n'a pu échapper entièrement à cette monotonie obligée, mais il a tiré parti de toutes les ressources que lui offrait le poète, et il a surmonté l'obstacle autant qu'il était possible de le surmonter. Cette observation s'applique, bien entendu, exclusivement à ses dessins du paysage infernal, autrement dit à l'encadrement de ses scènes, et nullement à ces scènes mêmes, c'est-à-dire à la partie humaine et dramatique de sa nouvelle œuvre, qui est très variée et pleine de mouvement.

Nous avons énuméré et décrit les principaux caractères du talent de M. Doré. Dressons maintenant un catalogue dramatisé des gravures sur lesquelles devra se porter plus particulièrement l'attention du curieux, en ayant soin de les comparer avec le texte du poète.

La Rencontre de la Panthère, du Lion et de la Louve. — M. Gustave Doré n'est pas tombé dans l'erreur commune qui fait apparaître

simultanément ces trois animaux aux yeux de Dante, et il a consacré justement trois dessins à ces trois apparitions successives, lesquelles symbolisent trois passions qui ne se rencontrent guère en même temps dans le cœur de l'homme. De ces trois gravures, la meilleure est la première. La panthère est arrêtée en face de Dante dans une attitude pleine de souplesse et de puissance. Dante recule d'un pas, intimidé plutôt qu'effrayé, car l'artiste a très finement saisi la nuance du sentiment qu'exprime le poète. La panthère en effet ne déplaît pas à Dante, et il montre de l'admiration pour sa fourrure tachetée. Le paysage est bien celui qui est indiqué dans *la Divine Comédie*; cependant de ce paysage nous n'avons que le terrain, et non l'atmosphère : il y manque cette douce lumière et cette couleur du matin qui se mariaient si bien, selon Dante, avec la peau tachetée de la panthère. C'est bien le matin, mais le matin gris clair, avant les premières teintes de l'aurore : le ciel de cette gravure retarde environ d'une heure sur le ciel du poète. J'aime moins la rencontre du lion que celle de la panthère : elle fait songer non à l'épisode de Dante, mais à quelque épisode de la vie des pères du désert, et reporte la mémoire vers les vieilles gravures où sont représentées les rencontres miraculeuses des cénobites et des bêtes féroces. L'exécution de M. Pisan semble encore avoir exagéré le ton noir de ce dessin; ajoutons qu'il n'y a pas de proportion entre le paysage et les personnages, qui sont le poète et le lion, et ici nous touchons à un défaut trop habituel à M. Doré, et très frappant dans quelques-unes des gravures qui suivent celle-là, notamment la cinquième et la huitième, *la Porte d'Enfer*. Ses personnages sont écrasés par les paysages dans lesquels ils se meuvent. Dans la rencontre de la louve, nous louerons le paysage et surtout une éclaircie de lumière qui indique bien cette heure du jour mentionnée par Dante et symbolisée par l'acharnement de la louve sans repos à repousser le poète là où le soleil *se tait*; mais cette louve a l'air d'un chien altéré, et, n'étaient les lauriers qui entourent les fronts de Dante et de Virgile, on pourrait prendre cette scène pour la promenade de Faust et de Wagner suivis par le barbet infernal. Nous avons déjà mentionné le dessin composé sur ces vers :

Lo giorno se n'andava e l'aer bruno, etc.

C'est un des plus beaux de la collection. Toute la magie brillante des nuits étoilées déploie ses magnificences sur la tête des poètes.

Béatrix informant Virgile des ordres du Très-Haut. — Le paysage est beau, et le gazon surtout est pour l'œil une joie véritable. C'est un vrai gazon des Champs-Élysées, gras, épais de fleurs, où les

asphodèles des Champs-Élysées païens se marient sans doute aux lis mystiques des symboles chrétiens.

Les poètes ont lu enfin la sombre inscription et sont entrés dans la cité dolente. Ici j'exprimerai le regret que M. Doré n'ait pas consacré un dessin à ce tourbillon stérile et orageux des âmes que l'enfer repousse et dont le ciel ne veut pas, ce tourbillon que le poète a décrit en trois tercets qui sont un tableau tout fait :

> Diverse lingue, orribili favelle,
> Parole di dolore, accenti d'ira,
> Voci alte e fioche, e suon di man con elle....

Mais voici Caron menant sa barque vide et criant : « Malheur à vous, âmes perverses! » Caron toujours vert malgré son grand âge et ses longs services, et ramant d'une main vigoureuse que l'éternité ne fatiguera pas. Il s'empresse visiblement pour le passage des ombres, et son attitude est pleine d'énergie. Maintenant sa barque est pleine d'âmes damnées, trop pleine, ce qui empêche de saisir les expressions diverses du désespoir et de la frayeur que représentent les visages des coupables. A vrai dire, ce sont moins des expressions de visage que l'artiste a rendues que des attitudes et des mouvemens; mais ces mouvemens sous la terreur de la rame de Caron, levée sur eux comme un premier châtiment, sont pleins de naturel. On a bien là les tressaillemens, les soubresauts, les reculs instinctifs du corps sous l'appréhension d'une douleur immédiate.

Franchissons les limbes et les Champs-Élysées, et, après avoir jeté un coup d'œil d'épouvante, mêlé de dégoût, sur Minos à la queue de serpent, et qui se sert de cette queue comme d'une mesure pour auner les crimes des mortels, entrons dans la première province de ces sombres royaumes. Cette province est composée d'un abîme sans fond et d'une ceinture de rochers. Sur le sommet d'un pic, Dante et Virgile contemplent le tourbillon des âmes qui commirent le doux et brillant péché. Le tourbillon étend à l'infini ses zigzags orageux; c'est un spectacle à donner le vertige. On ne distingue rien que deux silhouettes perdues dans l'*air aveugle*, des rochers qui dominent des profondeurs insondables et d'épaisses traînées d'atomes humains qui se dessinent sur un fond noir en longues spirales. C'est une composition saisissante, et où résonne vraiment le souffle de l'ouragan infernal qui ne se repose jamais. J'aime beaucoup moins les autres gravures consacrées à l'histoire de Paul et de Françoise et au groupe des *voluptueux*. Le tourbillon confus et perdu dans l'espace, dans cette première gravure, se rapproche du spectateur avec Françoise et Paul et laisse distinguer les expressions des âmes qu'il renferme. Or parmi ces expressions j'en remarque qui ne doi-

vent pas être celles des compagnons d'infortune des deux amans. Il y a là des poses dramatiques, des visages échevelés, des attitudes féroces ou même lubriques, qui conviendraient aux habitués du Brocken, mais qui ne conviennent guère *à ces dames et à ces cavaliers antiques* dont les noms, lorsqu'il les entendit, serrèrent de pitié le cœur de Dante. On y voit des femmes qui s'accrochent avec désespoir à un amant qui semble les fuir, des âmes séparées qui semblent s'appeler d'un désir sauvage, des poings crispés, des poses de bacchantes. Tous ces détails ne sont pas en conformité avec les paroles du poète. Il ne faut pas oublier que nous sommes ici dans le cercle des voluptueux, des âmes qui ont péché *par amour;* il y a plus loin, dans les profondeurs de l'enfer, d'autres cercles où sont punis les impudiques qui ont péché *contre* l'amour et la nature. Il ne faut pas oublier non plus que ce cercle est le premier de tous, et que par conséquent les âmes qui y sont tourmentées sont punies du châtiment le plus doux. Elles volent *deux à deux*, heureuses encore dans leur malheur, puisqu'elles sont éternellement enlacées et qu'elles ont la douloureuse joie de savourer ensemble le même supplice. Les autres, privées de l'objet de leur amour, volent seules, noblement désolées. Il ne doit donc y avoir dans tous ces groupes d'autres attitudes tourmentées que celles qui sont en quelque sorte imposées par la violence du tourbillon infernal. J'ai dit le défaut de la Françoise de M. Doré, qui ressemble trop à une Parisienne moderne. Nous avons tous vu ce joli visage, et chacun de nous pourrait aisément lui donner un nom. Je ne veux pas dire cependant que le dessin dans lequel les amans se séparent du groupe *où est Didon*, et se présentent au spectateur, soit très inférieur aux autres compositions; je dis qu'il ne répond pas à la beauté de l'épisode et aux émotions que cet épisode inspire à tout cœur sensible à la poésie. Non, ce sentimental visage n'est pas celui de la tendre et fière Françoise, qui conserve encore le souvenir du meurtre outrageant par lequel lui fut enlevée sa beauté, et qui exprime si bien la fatale exigence de l'amour chez les cœurs bien nés. Cependant le corps de Françoise est charmant, et le couple est vraiment tel que le poète le décrit, *léger au vent*. L'artiste a choisi le moment où les amans accourent, attirés par l'aimant de l'*affectueux appel* de Dante; leur vol s'abaisse, et ils descendent avec une lenteur gracieuse, selon les lois de cette gravitation particulière aux êtres ailés, dont le vol, au lieu de s'accélérer, devient plus lent à mesure qu'il se rapproche de la terre.

Nous voici dans le deuxième cercle, gardé par Cerbère aux trois têtes, le cercle où les gourmands sont fouettés par une pluie boueuse, noirâtre et lourde, comme le péché pour lequel ils sont condamnés.

Pauvre Cerbère! le temps est passé où pour l'apaiser on lui jetait des gâteaux de miel. Maintenant Virgile le désarme en jetant des poignées de terre infernale dans ses gueules ouvertes. Déjà une des trois têtes est retombée, étranglée par la boue infecte; les deux autres s'ouvrent, bestialement gourmandes. Ce *Cerbère* ne vaut pas celui de Flaxman, qui a choisi pour thème de son dessin le vers où Dante représente le monstre écartelant et déchirant les âmes damnées; mais le paysage est bien celui qui convient au supplice de la pluie. C'est une vallée marécageuse entre deux rochers, qui donne à la regarder des sensations d'humidité et de rhumatisme. *Les Gourmands battus par la pluie* sont affaissés contre terre dans des postures sans élégance et sans énergie, molles et lourdes comme leur vice. Il n'y a aucun ressort dans tous ces corps étendus, car leur supplice même leur retranche cette énergie qui naît de la douleur. Mais pourquoi Ciacco a-t-il un geste presque menaçant? Ce geste ne s'accorde pas avec son caractère. Est-ce un geste inspiré par un ressentiment pour le sobriquet dont ses compatriotes l'avaient gratifié? Le curieux qui ne connaîtrait pas le poème pourrait croire à un épisode dramatique et à un illustre personnage, et cependant il ne s'agit que d'un personnage sans nom, condamné pour le plus maussade des péchés, bonhomme au demeurant, et qui prie Dante de donner de ses nouvelles à ses parens et à ses amis vivans.

Plutus garde le cercle des avares, comme Cerbère celui des gourmands. Il est accroupi contre un rocher, dans une posture à la fois menaçante et humble, féroce et basse. Il vient d'aboyer ses incompréhensibles et intraduisibles injures : *Pape Satan, pape Satan aleppe!* et sur la terrible réplique de Virgile il se tait et regarde d'un air craintif et sournois passer les deux poètes, comme s'il craignait qu'ils ne voulussent lui dérober ses damnés. *Le Supplice des Avares*, roulant, nouveaux Sisyphes, leurs sacs d'or, qui cèdent sous l'effort et retombent sans cesse, a fourni, ainsi que nous l'avons dit, le sujet d'une des meilleures compositions du recueil. Aux avares succèdent *les Colériques*. Trois gravures pour les colériques, c'est beaucoup; nous supprimerions volontiers la seconde, dont tous les détails dramatiques pouvaient être facilement joints à la troisième, celle où Virgile repousse si durement Philippe Argenti, qui s'accroche à la barque : « Va-t'en avec les autres chiens! » Mais la première, qui représente le rivage du Styx, où sont éternellement battus des flots les colériques, est d'un grand effet. Des âmes damnées, temporairement naufragées, ont été jetées sur le rivage, comme des épaves de navires, des varechs ou des cailloux, par la vague qui va tout à l'heure les reprendre. A ce douloureux spectacle, Dante se serre contre Virgile d'un mouvement plein d'effroi.

Le bouillonnant marais s'étend dans le lointain entre des rochers maigres, ravinés, creusés par la colère des eaux. Le jeune artiste a très bien compris l'étroite analogie par laquelle sont réunies toutes les parties des symboles dantesques, la correspondance que le poète établit entre le vice, le supplice, et le paysage qui sert d'encadrement au supplice. De même que le supplice est toujours en parfait rapport avec le vice, le paysage participe des caractères de l'un et de l'autre. Cette vue des bords du Styx est une belle *marine* infernale.

La traversée du Styx dépose les deux poètes au pied de la ville de Dité, capitale d'un royaume immense, plus fertile encore en douleurs que les provinces qu'ils ont visitées. Du pied des remparts, on pourrait apercevoir les rouges mosquées de la ville embrasée, n'étaient les épais nuages de fumée qui s'échappent de son enceinte. Le peuple démoniaque des faubourgs de la ville maudite s'attroupe près des portes pour en fermer l'accès aux visiteurs. Il faut attendre le secours d'un messager céleste. En attendant ce secours, les distractions lugubres ne manquent pas aux voyageurs. Voici *les féroces Érinnyes*. Elles volent reliées entre elles par des bracelets et des ceintures de serpens, en faisant retentir l'air empesté de leurs plaintes et de leurs chants; elles jettent en passant leurs menaces au poète : « Vienne Méduse, nous le changerons en pierre. » Leur visage est plutôt vieilli que vieux, et ici l'artiste a encore donné une preuve de la vive intelligence qui le distingue. On voit que les Euménides ont été belles, et sur leurs traits enfumés par les vapeurs de l'enfer, desséchés par ses fournaises, on peut distinguer les traces de leur antique majesté, alors qu'elles étaient les bienfaisantes: mais maintenant elles souffrent elles-mêmes des douleurs qu'elles infligent, et sont aussi désolées que les damnés qu'elles invectivent. Aussi le chagrin, la honte et l'angoisse ont-ils détruit leur sombre beauté. C'est une chose digne de remarque en effet que la transformation imposée par Dante aux anciens souverains et demi-dieux de l'enfer classique. Les monstres ont perdu leur terreur, les demi-dieux leur sombre majesté. Virgile est bien le guide véritable de cet enfer, où il rencontre à chaque pas quelque ancien monstre de sa connaissance la plus intime, car il les a vus autrefois entassés à l'entrée de l'enfer où descend Énée :

> Centauri in foribus stabulant, Scyllaque biformis
> Et centumgeminus Briareus, ac bellua Lernæ
> Horrendum stridens, flammisque armata Chimera,
> Gorgones, harpyiæque, et forma tricorporis umbræ.

Mais combien changés et déchus depuis cette époque! Les pauvres monstres sont tombés à l'état de reptiles crapuleux, et les mieux

partagés à l'état de damnés. Les Euménides entremêlent leurs sinistres incantations de plaintes arrachées par les douleurs qu'elles ressentent, et c'est pour elles-mêmes maintenant qu'elles poussent les formidables aboiemens dont elles poursuivirent jadis Oreste jusqu'au pied de l'autel de Minerve. Les harpies, encore plus hideuses qu'autrefois, nichent dans des cadavres de suicidés métamorphosés en arbres stériles. Géryon a perdu ses trois corps : il représente non plus la fraude des temps héroïques, mais la basse fraude des temps nouveaux; il n'est plus qu'un monstre assez peu redoutable, à tête humaine et débonnaire, à queue de crocodile. Minos a été gratifié d'une queue de serpent qui lui sert de mesure pour marquer le cercle où doivent descendre les âmes coupables. Caron est encore le vieillard aux yeux de flammes de Virgile; mais il est devenu grognon et brutal. Les Titans, hébétés par une longue souffrance, ont passé à l'état d'idiots athlétiques, et Nemrod, le puissant roi, souffle dans son cor comme un insensé de petites maisons. L'enfer chrétien de Dante leur a conservé leurs anciens caractères, mais en les flétrissant, en les salissant; il a *encanaillé*, qu'on me passe l'expression, les monstres classiques. Cette transformation a été très finement marquée dans le portrait des *Érinnyes* par M. Doré. Ce sont bien les furies de Dante, c'est-à-dire d'antiques reines passées à l'état de damnées.

Enfin *le messager céleste* est arrivé. Son visage respire la calme indignation qui convient aux immortels, et devant son geste impérieux la populace des damnés tombe consternée. La divine lumière de l'ange illumine les corps de ces maudits, qui sont vraiment beaux, et qui témoignent de leur origine céleste. Les portes franchies, les deux poètes rencontrent *la campagne des tombes ardentes*, où est enfermé Farinata. Le dessin donne bien l'impression de chaleur suffocante que peut faire ressentir cette campagne percée de fosses brûlantes. Les damnés, poussés par l'ardeur de la flamme, se redressent en se tordant hors de leur tombe; seul, Farinata se lève dans l'attitude qui convient à une âme patricienne, fier comme le soir de l'Arbia, lorsqu'il sauva Florence des projets des confédérés. Dante et Virgile considèrent avec admiration le damné magnanime. Sortons vite de cette campagne brûlante, où la fumée est tellement infecte que Dante et Virgile sont un instant obligés de se mettre à l'abri derrière la pierre du grand tombeau où cuit à l'étouffée le pape Anastase. Nous voici dans la campagne qui conduit à l'enfer des violens contre la nature et contre Dieu. L'affreux *Minotaure*, opprobre de Crète, que les poètes rencontrent aux environs de cet enfer, couché sur un rocher, est l'enseigne vivante des péchés de toute nature qui ont l'homicide pour fin. Et ici je ferai, à propos de ces monstres et divinités in-

fernales de l'antiquité que Dante a placés dans son enfer, une nouvelle remarque. Dante ne les a pas placés ici ou là, dans telle ou telle province de l'enfer, avec indifférence : chacun de ces monstres est un emblème de péché, plus même qu'un emblème : il est une enseigne, une *porte vivante* d'un enfer particulier, ou d'une zone particulière de cet enfer. Ainsi Cerbère, qui ouvre ses trois gueules pour engloutir indifféremment tout ce qu'on lui jette, gâteaux de miel, poignées de terre ou âmes damnées, est le gardien naturel du cercle des gourmands; Plutus, celui du cercle des avares. Les furies vengeresses sont bien placées à l'entrée de la citadelle de Dité. Le Minotaure préside justement à cet enfer aux zones multiples, où sont punis les violens contre la nature, contre les hommes et contre Dieu, et Géryon, le génie de la fraude, est bien le messager naturel des communications entre les cercles supérieurs et ce terrible Malebolge où sont punies toutes les variétés de la fourberie. Par quels vengeurs les tyrans homicides pourraient-ils être mieux châtiés que par les centaures, et dans quel lieu les nids des harpies seraient-ils mieux placés que dans la vivante forêt des suicides? Les Titans enchaînés dans leurs puits ferment justement l'entrée de cette province, qui est le palais et la maison de souffrance, le royal et cruel Windsor de celui qui fut le premier et le grand révolté, et où sont punis les traîtres de toute catégorie. Enfin, dernier emblème, Lucifer apparaît au fond de cette province, clé de voûte et porte suprême de l'enfer. Là, il mâche éternellement trois traîtres à jamais mémorables : Judas Iscariote, qui trahit son Dieu, Brutus et Cassius, qui trahirent leur maître; ce sont là les damnés par excellence, et ils ne pouvaient être punis que par le démon par excellence. Ils ont tous commis le même attentat, victimes et bourreau; les victimes ont attenté aux lois morales et politiques indestructibles sur lesquelles repose tout ordre social, et le bourreau a porté la révolte et la trahison jusque dans l'ordre moral et divin même. Les rois de l'anarchie, Judas Iscariote, qui posa sa main sacrilége sur l'incarnation divine du pouvoir spirituel, Brutus et Cassius, qui poignardèrent le représentant du pouvoir temporel, sont bien la pâture naturelle du dieu de l'anarchie. Ces monstres, qui semblent arbitrairement placés par Dante dans les différentes zones de son enfer, y occupent donc en réalité leur place véritable, et leur présence, qui semble une fantaisie bizarre du poète, s'explique, dès qu'on y regarde d'un peu près, le plus naturellement du monde. Dante n'ignore pas la fantaisie, mais il ignore l'arbitraire et le caprice. Sa fantaisie la plus extravagante en apparence ne lui sert qu'à marquer avec plus de précision ce que la simple logique poétique ne lui permettrait d'exprimer que trop faiblement.

Deux dessins ont été consacrés par M. Doré aux *Centaures*. Dans le premier, les monstres humains oublient un instant les tyrans et les homicides, qu'ils percent de leurs flèches dans le lac de sang, pour considérer Dante et Virgile, qui apparaissent sur les hauteurs. Ils se montrent avec étonnement les divins voyageurs, et leur attitude exprime la curiosité qui convient à une telle surprise. Ils ont bien l'air de se demander : Qui donc vient là? Dans le second, le meilleur des deux, ils courent, dirigeant leurs flèches contre les poètes : ils sont lancés à plein galop; mais l'artiste a eu bien soin de faire prédominer en eux la nature humaine sur la nature bestiale. Ils n'ont pas ce mouvement instinctif mécanique et mathématique en quelque sorte de la bête, qui court comme un trait ou se déploie comme un ressort. Les jambes galopent, les croupes s'abaissent ou se relèvent, les mouvemens s'assouplissent sous la direction d'une volonté humaine. Cependant Nessus a pris Dante et Virgile en croupe pour leur faire passer le lac de sang, et les a déposés sur la lisière de la *forêt des suicides*, où nichent les hideuses harpies. C'est une des plus ingénieuses et des plus fortes conceptions de Dante que cette forêt des suicides. Jamais l'analogie qu'il établit entre le châtiment et le crime n'a été plus vraie, plus strictement exacte et en même temps plus poétique. Généralement les analogies et les symboles de Dante sont plus forts que fins, ils ont la simplicité brutale du lieu-commun; je ne parle, bien entendu, que de *l'Enfer*, car dans *le Purgatoire* et *le Paradis* les symboles ingénieux, subtils, les analogies idéales et quintessenciées abondent. Dans ces deux derniers poèmes, il prend sa revanche des brutalités de *l'Enfer*. Son esprit ne se met pas en frais inutiles, et les supplices qu'il invente pour chaque variété de crimes sont ceux qui se présentent les premiers à l'imagination : pour les gourmands, des torrens de pluie boueuse; pour les assassins, un lac de sang; pour les colériques, un marais tourmenté de tempêtes; pour les agens de discordes, une éternelle mutilation; pour les hypocrites, de lourdes chapes de plomb. Le supplice qu'il a inventé pour les suicides est aussi vrai, mais plus ingénieusement poétique, et se dérobe mieux (chose très importante en poésie) au premier coup d'œil de l'imagination du lecteur. Ceux qui ont porté sur eux-mêmes une main violente, ceux qui n'ont pas senti le bien inestimable de la vie, même chargée de douleurs, ceux qui ont mis obstacle volontairement aux opérations que la nature accomplissait en eux, ne cesseront pas de vivre comme ils le croyaient; ils vivront à l'état d'arbres effeuillés et de bois mort. Ils ont reculé devant la douleur des frondaisons nouvelles, ils pousseront des épines stériles, et au lieu des oiseaux gais ou mélancoliques qu'ils ont refusé d'abriter, ils seront

le siége des infectes harpies. Trois dessins illustrent, dans l'œuvre de M. Doré, cette conception du grand poète. Des arbres maigres, rabougris, épineux, tordus comme dans des attitudes de désespoir, à vague ressemblance humaine comme la racine de la mandragore, essaient de plonger leurs racines déchaussées dans un terrain sec et stérile qui refuse de les recevoir. De ces trois gravures, la meilleure est celle où deux damnés, poursuivis par une bande de loups, se précipitent à travers la forêt, brisant dans leur fuite hâtive les branchages sensibles, se frayant un chemin à travers les broussailles douloureuses, et appelant à grands cris la mort, qu'ils ont cherchée sans pouvoir la trouver. Quel horrible paysage d'hiver! On dirait une forêt de houx épineux et d'acacias difformes aux plus sombres jours de décembre. Pour ces arbres damnés, l'hiver sans feuilles et sans mousse ne finira jamais.

Laissons de côté les violens, qui sont punis par *la pluie de feu*, et la rencontre de Brunetto Latini sous cette grêle ardente. Ces dessins ont leur mérite assurément, mais ils n'offrent rien de très particulier, et sont, comme expression dramatique, bien inférieurs à certaines compositions qu'un autre artiste contemporain, M. Yvon, a consacrées naguère à cet épisode de *l'Enfer*. Nous sommes arrivés dans un horrible paysage, sur les bords d'un puits d'où Virgile vient d'évoquer Géryon, le génie de la fraude, monstre original, à la face honnête et débonnaire, au corps de crocodile, aux ailes de dragon. C'est l'hippogriffe d'enfer, bien différent de celui qui dans l'Arioste transporte dans la lune le joyeux et charmant Astolphe. Dante et Virgile sont montés sur son dos, en route pour la province de Malebolge, là où sont punies toutes les variétés de la fraude. Le *Voyage de Dante et de Virgile sur le dos de Géryon* est une des compositions les plus saisissantes et les plus poétiques du recueil. Le dragon plane à des hauteurs incroyables, au milieu de pics et de pointes de rochers qui s'élèvent comme les clochers de gigantesques cathédrales. Le spectateur voit passer comme d'en bas les étranges voyageurs. La hauteur est si prodigieuse que Dante et Virgile sont pour lui à peine visibles; l'énorme Géryon au contraire se dessine nettement avec tous les attributs de sa personnalité hypocrite. A l'horizon, on aperçoit la lumière livide du ciel, qui recouvre cette nouvelle province du grand empire des douleurs.

Le *Malebolge* a fourni à M. Doré les sujets de ses plus dramatiques gravures. L'horreur croît de plus en plus à mesure qu'on s'enfonce dans la sombre spirale, et le talent du dessinateur croît avec elle. Dans cette dernière partie, son inspiration est plus puissante et plus soutenue que dans les précédentes, et le seul reproche que nous ayons à lui adresser est d'avoir reproduit avec trop de complaisance les thèmes affreux que lui offrait en abondance la verve

de plus en plus furieuse du poète. Il est remarquable en effet que la colère de Dante, loin de se fatiguer, redouble à mesure qu'il avance. Pendant les deux premiers tiers du voyage, il pleure volontiers et laisse son cœur s'ouvrir aux émotions de la pitié; mais dans le dernier tiers, soit qu'il ait épuisé toute sa provision de larmes, soit que les vices dont il contemple le châtiment lui paraissent sans excuse, il n'a plus un élan d'humanité, plus un soupir, plus une prière. Alors, loin de pleurer, il se met parfois à rire, d'un rire atroce, plus sombre que sa proverbiale tristesse. Deux fois seulement il sent encore les tressaillemens de la bonté : la première fois, à la rencontre de son parent, Geri del Bello, dans le cercle des fauteurs de sédition; la seconde fois, dans l'enfer de glace, en écoutant le récit d'Ugolin. Deux sentimens se partagent son âme dans cette dernière partie : une colère implacable pour les criminels de premier ordre, pour ceux qui dans leurs exécrables forfaits ont encore quelque chose de grand, les fauteurs de sédition, les hypocrites, les traîtres, et pour les vices bas et sordides un mépris burlesque dont rien ne peut rendre la profondeur, pas même les supplices ridicules ou atroces qu'il invente. Cette canaille de damnés lui apparaît tout à fait amusante, et ses châtimens lui semblent un spectacle tout à fait propre à désopiler la rate d'un homme tel que lui. Quand les damnés crient sous la violence de la douleur, il éclate de rire, il applaudit aux malices des diables, et leur dirait volontiers de frapper plus fort. Son imagination, échauffée et mise en mouvement par ces deux horribles passions, invente des supplices sans nom. Ici les maltôtiers et baratiers sont plongés dans la poix bouillante par des diables facétieux qui se plaisent à leur voir faire mille sauts amusans dans cette friture; là d'autres damnés accroupis dans des fossés grattent éternellement leur gale et écaillent leurs membres, « comme des carpes à l'espagnole, » dirait Rabelais. Ailleurs les fauteurs de sédition tournent autour d'un rocher et viennent en criant sous la douleur se faire mutiler d'un membre qui repousse toujours. Quelques-uns de ces supplices se supportent à peine dans le poète et font reculer l'imagination; qu'est-ce donc, s'ils sont reproduits par le crayon avec trop de complaisance? Aussi le goût se sent blessé véritablement dans quelques-unes des gravures de M. Doré, notamment dans celles qu'il a consacrées aux fauteurs de sédition. Il y a là trop de moignons saignans, trop de ventres effondrés, trop de poitrines ouvertes et de nez coupés. Et puis quatre gravures pour cet horrible supplice, c'est beaucoup; il en suffisait d'une, celle où Bertrand de Born porte sa tête comme une lanterne, ou mieux encore, celle où Dante jette en s'éloignant un long regard de pitié sur Geri del Bello. Dans cette dernière gravure, l'horreur du châtiment est au moins atténuée par un sentiment d'humanité. Je n'aime pas beaucoup non

plus les gravures consacrées à Thaïs la courtisane et à l'incestueuse Myrrha, et j'en ai dit la raison; cette exhibition d'une vile beauté fait comme une tache de lumière fumeuse et mesquine sur le fond de ces sombres tableaux.

Mais que de beaux dessins dans toute cette partie, où M. Doré ne pèche que par trop d'abondance! Signalons les principaux. *Le Châtiment des séducteurs* est une composition à la fois énergique et charmante. Les diables frappent avec un entrain et une vigueur tout à fait remarquables, comme de bons ouvriers qui ont le cœur à l'ouvrage. On éprouve de la commisération pour quelques-uns des flagellés, dont les beaux corps subissent ces outrages. Dans *l'Enfer des Maltôtiers*, le jeune artiste a rivalisé de fantaisie bouffonne avec Dante. Les diables mettent dans leurs plaisanteries cruelles une rage infernale, une ardeur malicieuse, un empressement tout à fait drolatique. L'agilité de leur vol égale la clairvoyance de leurs yeux. Cependant les damnés qu'ils malmènent, et qui n'ont pas encore oublié les ruses pour lesquels ils sont punis, échappent parfois à leur surveillance: ainsi fit en présence de Dante le Navarrais Ciampolo, qui plongea sous la poix bouillante pendant que le démon Alichino fondait sur lui avec sa fourche. L'effort vigoureux du diable transperce l'air vide, et Ciampolo se dérobe dans la poix avec l'impétuosité d'une grenouille qui plonge sous l'eau. *La Lutte de Calcabrina et d'Alichino* au-dessus du lac de poix, dans lequel les deux diables finissent par tomber et par s'engluer, est encore une des amusantes compositions inspirées par cet épisode burlesque, vraiment digne de l'enfer de Rabelais. Un spectacle plus sombre succède, *la Procession des hypocrites*. Ils marchent en bel ordre, revêtus de pesantes chapes de plomb, jetant par-dessous leurs lourds capuchons des regards équivoques où la gravité se mêle à la méchanceté. Pour que la parodie sinistre des sentimens sacrés, pour que la profanation sacrilége qui furent l'âme et le mobile de leur vie soient complètes, ce peuple de moines d'enfer a son Christ, ce Caïphe qui conseilla de mettre un homme à mort pour le salut du peuple, et qui gît crucifié en terre à une belle place d'honneur. Les fidèles de ce Christ damné le contemplent de loin avec un respect mêlé d'effroi. Arrêtez aussi vos yeux sur les deux gravures où le jeune artiste a peint *le Supplice par les Serpens;* il y a là un fourmillement de reptiles à donner le frisson. Dans la seconde surtout, le pandémonium sale et grouillant est complet; on ne saurait distinguer les reptiles des damnés, tant les entrelacemens sont étroits, et cependant il y a un grave défaut dans ce dessin : M. Doré n'a su exprimer que par la confusion le caractère de ce supplice bizarre, qui consiste dans la double transformation de l'homme en reptile et du reptile en homme. On n'aperçoit pas la transformation d'Agnel, qui occupe le premier

plan du dessin, et les enroulemens du serpent qui le mord n'expriment pas aux yeux le sens des tristes paroles qu'adressent à leur compagnon les deux damnés qui le contemplent dans une attitude de douloureux abattement : *Hélas! Agnel, comme tu changes!* Puisque nous sommes en train de chicaner M. Doré, adressons-lui encore un reproche. Le supplice des simoniaques n'est pas représenté d'une manière conforme au texte de Dante. M. Doré est tombé dans l'erreur où était tombé Flaxman avant lui. Je vois bien la fumée du feu intérieur, je vois bien les jambes sortir du puits *jusqu'aux mollets;* mais où donc est la flamme qui doit lécher la plante des pieds de la *pointe au talon?* Je ne l'aperçois pas. Je sais qu'il est difficile de représenter un supplice aussi bizarre, et Michel-Ange se servit un jour, dit-on, de cet exemple pour montrer combien les limites de la poésie étaient moins étroites que celles de la peinture; mais le texte est précis, et peut-être aurait-il mieux valu ne pas engager une lutte inutile avec les difficultés qu'il présente. J'en dirai autant du dessin qui est consacré au châtiment d'Ulysse et de Diomède, et qui ne représente rien du tout, si ce n'est un feu assez semblable au feu blanchâtre et abondant en fumée d'une poignée de fougères.

Les Titans scellent de leurs corps enchaînés les puits par lesquels on descend à l'enfer de glace. Je n'aime pas beaucoup le *Nemrod;* il y a je ne sais quoi de déplaisant et de puéril à la fois dans ce corps aux muscles énormes, qui fait penser au souverain du pays de Brobdinguac plutôt qu'au roi babylonien. Ajoutons que la dimension de ce corps gigantesque n'est pas en proportion avec les dimensions du dessin. On doit pouvoir supposer les personnages d'une composition pittoresque dans toutes les positions possibles. Ils doivent pouvoir se lever, s'ils sont assis, et s'asseoir, s'ils sont debout, sans que la pensée vienne à l'esprit que les dimensions du cadre auraient besoin pour cela d'être changées. Or le Nemrod de M. Doré est condamné à rester immobile dans l'attitude où il est placé : bien lui prend d'être enchaîné, car, s'il faisait un mouvement pour se relever, sa tête sortirait du cadre. J'en dirai presque autant de l'*Antée*. Il s'est incliné pour déposer Virgile et Dante sur les bords de l'enfer de glace; mais comment fera-t-il pour s'en retourner? Je ne le conçois pas bien se relevant. Étant donné ces proportions, il ne peut se mouvoir avec facilité dans le cadre où il est enfermé; s'il faisait un mouvement, il briserait tout autour de lui, et sortirait du dessin jusqu'à mi-corps. Je préfère de beaucoup l'*Éphialte* et le groupe de géans qui l'entourent. Il me semble qu'il y a dans les deux autres dessins je ne sais quelle violation des lois de la perspective que je laisserai aux artistes le soin de nommer : si Nemrod ne faisait pas paravent et ne bouchait pas toute lumière, si l'espace était plus largement mesuré autour d'Antée, et l'horizon plus fuyant

par derrière lui, peut-être le défaut que je signale n'existerait-il pas. J'ai dit le mérite poétique des compositions représentant l'enfer de glace, où les traîtres subissent un châtiment digne de leur crime. Elles n'ont pas toutes la même valeur, la seconde, celle où Dante secoue si durement par les cheveux la tête de Bocca, et la troisième, où Ugolin ronge le crâne de Ruggieri, donnent bien l'idée de marmelades humaines congelées, mais sont par trop confuses. Réservez votre meilleure attention pour la première, où Dante et Virgile s'avancent sur une glace unie et assez frêle semée de têtes humaines, et pour la dernière, le palais de Dite, où Lucifer rêve accoudé sur une table de glace, broyant éternellement entre ses mâchoires Judas Iscariote à la joie de la conscience universelle, et Brutus et Cassius à la joie du poète gibelin, et puis allez revoir les étoiles brillant sur ce lac un peu sombre, et qui se sent du voisinage de l'enfer. Le sombre voyage est terminé.

Nous sera-t-il permis d'exprimer un regret? Ce volume s'ouvre par un beau portrait de Dante, le masque traditionnel si sévère et si triste. Pourquoi n'en contient-il pas deux? pourquoi n'avoir pas joint à cette image de Dante vieilli et irrémédiablement désolé l'image de Dante adolescent? On ne se figure Dante que vieux, et on penserait presque qu'il est venu au monde tel que nous le connaissons: lui aussi cependant il fut jeune. Le lecteur aurait aimé à faire connaissance avec l'image si intéressante attribuée à Giotto. C'est un visage d'adolescent austère, et où sont déjà dessinés les profondes rides et les grands traits désolés de l'homme futur. Jamais miroir charnel n'a été moins opaque; on sent que l'âme qui s'y réfléchit est une âme sans joie, prédisposée à toutes les souffrances, réservée à de grandes destinées cependant, mais à des destinées qu'aucun homme ne voudrait acheter à un tel prix. Il n'y a encore sur ce visage que de la mélancolie; mais cette mélancolie est déjà irrémédiable, comme le sera plus tard la tristesse. Jamais physionomie d'adolescent ne porta mieux le sceau prophétique des futures destinées de l'homme, et c'est en toute vérité qu'en le contemplant on assiste à la naissance de la source abondante

Che spande di parlar so largo fiume.

Maintenant que j'ai fini avec l'interprète du poète, il me plairait de parler plus amplement du poète lui-même. En vérité je n'ose. La matière est riche et fertile en suggestions de toute espèce, et il est facile d'être sur tel sujet abondant en discours comme Job: mais parler en quelques pages d'un si grand homme et d'une œuvre qui soulève un monde de questions de tout genre est une impertinence que je ne commettrai certainement pas. Cependant le poète doit ap-

paraître en personne à la fin d'une œuvre qu'il remplit de sa pensée et de son inspiration. Je me contenterai d'évoquer son âme, non pour qu'elle vienne répéter ceux de ses secrets qui ont été déjà pénétrés, mais pour qu'elle se justifie devant le lecteur d'un reproche qui lui est adressé, et qui m'écœure toutes les fois que je l'entends formuler, le reproche de haine.

L'âme de Dante est, dit-on, pleine de haine et de colère. Pour moi, elle me semble pleine au contraire de justice et d'amour. Je ne puis accepter la banale excuse que présentent en sa faveur les plus indulgens de ceux qui l'accusent de haine, et je ne dirai pas comme eux qu'il ne faut pas demander à un homme du XIIIe siècle l'humanité d'un homme du XIXe. Dante est un homme du moyen âge, disent-ils; il faut le prendre tel qu'il est et ne pas lui faire un reproche de ce qui a été pour lui en définitive la principale source de sa poésie. Nous ne devons pas plus nous scandaliser de ses violences, de ses excès d'amertume, de ses invectives cruelles, que nous ne devons nous scandaliser des naïves indécences que les artistes de son temps sculptaient sur les façades et sur les jubés des cathédrales, sur les stalles des chœurs d'église, car les artistes qui produisaient ces intempérances comiques et ces bouffonneries burlesques étaient sincèrement pieux et naïvement chrétiens. Les violences de Dante sont pareilles à ces écarts d'imagination, et n'atteignent en rien son humanité; il est humain, comme les artistes de son temps étaient pieux. La plus douce des âmes modernes jetée au XIIIe siècle aurait partagé les mêmes passions et les aurait exprimées avec la même intempérante éloquence. Excuse banale et tout à fait superficielle! Sans doute Dante est un homme de son temps, si l'on entend par là qu'il en a ressenti toutes les passions, qu'il a assisté à toutes ses luttes en spectateur ardent, et qu'il en a exprimé la vie dans sa poésie; mais non si l'on entend par là que ces passions contemporaines avaient assoupli et dompté son âme au point de la dominer et de la remplir, au point de frapper et de marquer sa substance à l'effigie du siècle où elle vécut, de manière que l'effigie fût plus précieuse que la substance, comme dans les pièces de monnaie, où le métal disparaît sous l'image du souverain. Non, le temps n'a point eu sur cette âme une telle puissance, car, à la regarder avec attention, on s'aperçoit assez facilement qu'elle est d'une essence en quelque sorte transcendante, qu'elle n'appartient pas plus au XIIIe siècle qu'à toute autre époque. C'est au contraire une âme *éternelle* et *absolue*. Placez-la à telle époque qu'il vous plaira, dans l'antiquité, au XVIe siècle, au XIXe, et elle vous offrira les mêmes caractères, vous transmettra le même divin message, vous apparaîtra mue par les mêmes mobiles, enflammée par les mêmes passions, car il n'y a en elle rien de transitoire et de périssable. Elle ne comprend des choses que ce qu'elles ont de simple,

d'absolu, d'irréductible, et elle ne les voit vraiment que dans ce qu'elles ont d'immuable. Ame absolue, elle n'aurait aperçu, à quelque époque qu'elle eût vécu, que les faits absolus, et sous le temps, aux couleurs bigarrées et changeantes, elle n'aurait trouvé que l'éternité, non pas cette éternité des sentimens humains dont on fait gloire aux grands poètes, cette éternité transitoire des sentimens de la chair et du sang, qui a eu son commencement avec l'union terrestre de la première âme et du premier corps, et qui aura sa fin avec le dernier coup de faux de la mort, mais cette éternité ontologique des puissances morales qui existaient avant la nature, qui la créèrent et qui la détruiront, à savoir la justice et l'amour. Les autres grands poètes n'ont exprimé de notre nature que son humanité permanente; mais lui, il a exprimé ce qu'elle a de divinement essentiel.

Je dis que c'est une âme *absolue*, *idéale*, *éternelle*, et pour enlever à ces mots ce qu'ils ont forcément de trop abstrait et mieux préciser ma pensée, j'userai de comparaisons. Il y a d'aussi grands poètes que Dante, il n'y en a pas qui soit d'aussi haute race, et il constitue même à cet égard une exception unique dans le monde de la poésie. La grandeur des poètes n'est pas toujours en proportion de la grandeur de leur nature, et il y en a, chose remarquable, qui sont à jamais immortels et justement réputés divins, et qui pourtant ne sont rien moins que rapprochés de Dieu. Quelques-uns, comme Arioste, sont de la race des esprits élémentaires; leur vie se passe dans les flots d'ombre et de lumière, de parfums et de sons, qui enveloppent la terre d'un océan impalpable et magique; mais leur vol ne dépasse guère la cime des forêts, et on pourrait mesurer, à quelques toises près, la hauteur où il atteint. D'autres sont comme un soleil formé de toutes les énergies du monde, un foyer central où viennent se réunir toutes les forces de la vie, et participent de la nature du *demiourgos* alexandrin qui communique avec le monde par l'intermédiaire des démons et des génies. Tels Shakspeare et Cervantes. Quelques autres, participant de la nature des aigles, mus d'un effort magnanime, essaient de s'élever vers ces hauteurs inaccessibles que Dante gravit d'un pas si régulier et si ferme, comme Milton par exemple; mais leur puissance trahit leur violent désir. L'âme du poète italien n'appartient pas au monde idéal par droit de conquête et de désir, elle lui appartient par droit de nature. Si jamais âme a été créée à l'image de Dieu, c'est bien celle-là, car elle est exclusivement composée des deux vertus qui forment l'essence divine, des deux vertus que notre pauvre sagesse contemporaine sépare et oppose l'une à l'autre avec force sophismes et force arguties, mais que la raison voit unies et confondues dans une même cause suprême, et qu'elle appelle Dieu, la justice et l'amour. Et ne

prenez pas ces deux mots dans ce qu'ils ont de relatif et dans le sens que leur donnent les hommes, n'en affaiblissez pas la force et prenez-les dans le sens le plus absolu. Nul mélange, nulle combinaison des passions de la chair et du sang, nulle fausse sagesse pratique, fruit de mort de l'expérience terrestre, ne viennent altérer et fausser la simplicité de cette grande âme, composée des mêmes vertus essentielles sur lesquelles reposent les fondemens du monde; et comme il n'y a en elle aucun mélange adultère, et que rien ne gêne son expansion, sa justice est implacable autant que son amour est profond. Elle hait sans discrétion et aime sans réserve. Oh! oui, cela est vrai, Dante n'est pas un homme moderne, il ne soupçonne pas nos nouvelles théories, et il n'a aucune idée de la *beauté du mal*. Il ne comprendrait pas les consolations philosophiques de date récente que nous ont fournies les docteurs d'outre-Rhin. C'est en vain que vous essaieriez de le consoler de l'injustice et du crime par le spectacle de la nature qui, savante alchimiste, sait tirer la vie de la mort et faire fleurir la destruction. Lui, il sait que l'âme est d'autre essence que la nature, que le bien est son principe et sa fin, et que le mal est pour elle la mort. Il ne saurait admettre que le bien puisse sortir du mal, pas plus qu'il ne voudrait croire que le temps puisse engendrer l'éternité. Dante est un dualiste déterminé; pour lui, le monde des âmes se partage en deux classes : celles qui par le péché se sont détruites elles-mêmes et qui composent le peuple des damnés, celles qui par la vertu ont entretenu leur santé et renouvelé leur substance comme par un aliment divin, et qui composent le peuple des élus. Si garder cette croyance a pour résultat de vous priver du titre d'homme moderne et de vous constituer homme du moyen âge, espérons qu'il se trouve encore dans notre temps assez d'hommes bons et sages qui seraient heureux de partager l'ostracisme philosophique de Dante. Si repousser les méchans de toute la force de son cœur est une preuve de haine, espérons qu'il se trouve encore assez de justes pour mériter cette accusation sans en rougir.

Notre sentimentalité moderne s'accommode mal de cette doctrine de l'éternelle damnation, qui nous paraît contraire à l'idée de la bonté de Dieu. Dans l'éternité des peines, Dante voit au contraire une preuve de cette bonté, et il fait poser les fondemens de l'enfer par la divine puissance, la suprême sagesse et le premier amour. Cette justice est implacable, non par vengeance et par colère, mais parce que pardonner serait une violation de la justice même et une injure contre l'amour, qui troubleraient l'accord des lois divines et bouleverseraient l'économie du monde moral. Un musicien pardonne-t-il les discordances, et croit-il leur devoir une place dans le monde de l'harmonie ? Mais pour être implacable, cette justice

n'est ni cruelle, ni aveugle. Avez-vous réfléchi à la profonde conception de cet enfer à l'architecture bizarre? Il se déroule en spirales, larges en haut, et qui se rétrécissent à mesure qu'on avance. Tous ceux qu'il renferme sont également damnés, mais ils ne le sont pas tous de la même manière, si bien que la colère de Dieu, même irrévocable, a ses tempéramens, que sa justice frappe avec intelligence et bonté même pour l'éternité. Dieu ménage aussi à ses brebis maudites la toison et le vent. Lisez dans le onzième chant de *l'Enfer* l'explication que donne Virgile à Dante de cette gradation des peines; la forme en est scolastique, mais jamais théorie morale ne fut plus simple ni plus profonde. L'enfer se crée donc pour ainsi dire à mesure qu'il se déroule; il devient plus vivant à mesure qu'il se resserre, et il n'est vraiment tout entier qu'au fond de lui-même. Il est partout l'enfer, mais il ne l'est pas partout avec la même énergie. Toutes les âmes sont punies pour le même crime : la violation du lien d'amour; mais le châtiment se mesure aux ravages que ce crime a produits. Quelle différence entre le châtiment des voluptueux, qui n'ont péché que contre eux-mêmes, et le châtiment des traîtres, en qui se résument comme en une unité suprême tous les crimes que peut commettre l'humanité!

La justice de Dante, pas plus que celle de Dieu, n'est exempte de tendresse et d'amour; seulement elle est absolument exempte de cette sentimentalité qui nous est chère, et c'est pourquoi elle nous paraît cruelle et haineuse. L'enfer, dit-on, est une œuvre de vengeance où Dante damne ses ennemis. Il damne ses ennemis! Et pourquoi donc pas, si ses ennemis furent en même temps ceux de la justice et du bien? Mais vraiment ne damne-t-il que ceux qu'il déteste et qu'il hait? Non, il damne aussi ceux qu'il aime et qu'il admire. Comptez combien d'ombres chères et illustres il rencontre dans le sombre royaume : Paolo et Francesca, Farinata, Brunetto Latini, son vieux maître, Cavalcante, le père de son camarade Guido, ce Pierre Desvignes qui tint les clefs du cœur de Frédéric, et les illustres magistrats de Florence, Jacopo Rusticucci, Guidoguerra, Tegghiaio Aldobrandini, et son parent Geri del Bello. Rien n'est touchant comme son affection pour son vieux maître Brunetto; rien n'est noble comme son admiration pour Farinata; rien n'est touchant et noble à la fois comme le sentiment de reconnaissance que lui inspirent les grands citoyens de Florence. Est-ce donc par vengeance et par colère qu'il les damne? Non, c'est par esprit de justice. Toute l'affection dont son grand cœur est plein ne peut aveugler son esprit. Il ne lui servirait de rien de fermer les yeux à l'évidence; les décrets de la divine Providence doivent s'exercer aussi sur ses amis. Ces damnés sont les victimes de Dieu, non les siennes; mais comme son cœur

saigne devant ces souffrances méritées! Il ne peut avoir de complaisances sentimentales, mais il déborde de pitié : ses yeux se gonflent, et il pleure. Savez-vous le prix des larmes d'un tel homme, et quel trésor de consolation elles renferment? Elles tombent comme une rosée bienfaisante sur les âmes damnées, qui en emportent pour l'éternité la sensation de douce fraîcheur. Pour tous ces nobles coupables, son passage, loin d'être une malédiction, est donc un véritable bienfait. Son entretien leur donne un moment l'oubli de l'enfer, le souvenir de la terre et le regret du ciel. Et avec quelle grande politesse et quelles nobles manières il les aborde! Sa colère serre le cœur, mais combien sa tendresse le détend et le fond! Je ne sais rien de plus doucement poignant, rien qui pénètre plus avant dans l'âme et ouvre plus irrésistiblement les sources de l'émotion que les paroles de Dante, lorsqu'elles sont affectueuses. Elles ont la force invincible de cet appel puissant qui attire Paul et Françoise comme un aimant sympathique, et qui lui mérite de la part des *âmes désolées* le titre d'être gracieux et bon. Ceux qui parlent de la force de haine et des vengeances de Dante le jugent trop d'ailleurs d'après *l'Enfer*, où il n'a mis qu'une partie de lui-même, et où cependant, comme nous venons de le dire, son cœur déborde de bonté. Le second miroir de son âme, c'est *le Purgatoire*. C'est là qu'il s'épanche sans contrainte, là qu'il se livre sans réserve au bonheur de consoler, à la joie d'estimer, à la volupté d'espérer. Les beaux saluts accompagnent les douces paroles. Que d'entretiens animés, de vives étreintes, d'adieux sourians ou mélancoliques, de rendez-vous pris pour l'éternité bienheureuse! *Etre gracieux et bon*, dit Françoise, et ces deux épithètes sont méritées. Si *l'Enfer* montre en lui la justice, *le Purgatoire* montre l'amour; les deux poèmes se complètent l'un l'autre, et qui le juge sur le premier seul ne connaît que la moitié de cette âme aussi charmante que forte.

L'évocation est terminée. Laissons partir cette grande âme pour le séjour bienheureux, où elle goûte la joie que la terre lui refusa. Que si vous lui demandiez quelle région de ce séjour est la sienne, elle vous répondrait sans doute qu'elle habite parmi ces âmes justes et héroïques qu'elle vit transformées en lumineux sourires dans la planète de Mercure. Les fumées de colère et d'orgueil ont été purifiées, les douleurs de la terre oubliées, et l'amour, qui était au fond d'elle-même, vit seul maintenant sous la forme d'un sourire radieux, d'une lumière sensible et divinement voluptueuse, qui brille d'un éclat plus vif chaque fois qu'une âme bienheureuse vient recevoir la récompense de sa justice.

ÉMILE MONTÉGUT.

LA HONGRIE

ET

L'ALIMENTATION DE L'EUROPE

La discussion soulevée récemment au sein du corps législatif par le projet de loi relatif à la suppression de l'échelle mobile a mis sous les yeux du public des renseignemens du plus haut intérêt sur le commerce international des céréales. Les partisans et les adversaires du système de protection, aujourd'hui définitivement abandonné, ont successivement passé en revue les forces productives des pays d'exportation et les prix auxquels leurs produits peuvent arriver sur les marchés étrangers, les besoins des pays d'importation et les prix auxquels ils peuvent recevoir des céréales étrangères sans apporter un trouble fâcheux dans les conditions de leur propre agriculture. La Russie, les principautés danubiennes, l'Égypte, l'Amérique, toutes les contrées auxquelles on a successivement décerné le nom, plus ou moins mérité, de *grenier de l'Europe*, ont eu les honneurs de la discussion; mais nulle part, si nous en exceptons deux lignes de l'exposé des motifs, il n'a été question d'un pays qui est cependant appelé à exercer quelque jour une grande et heureuse influence sur l'alimentation de l'Europe occidentale : nous voulons parler de la Hongrie (1).

Si les céréales de la Hongrie n'ont figuré jusqu'à ce jour dans cette alimentation que pour une part tout à fait secondaire, cela tient uniquement aux conditions dans lesquelles a dû s'en opérer jusqu'ici l'exportation. Cet état de choses peut et doit changer. Par sa position géographique, par le bon marché relatif de sa culture, par le chiffre de sa production, qui est

(1) Quand nous disons la Hongrie, il doit être entendu que nous comprenons sous cette désignation non pas seulement la Hongrie proprement dite, mais encore les autres territoires qui sont considérés comme ses annexes, à savoir : la Croatie, la Slavonie et le banat de Temesvar.

encore bien loin de sa limite et déjà cependant si fort au-dessus de ses besoins, la Hongrie est appelée à fournir aux pays étrangers, au midi de la France et à l'Angleterre surtout, une partie notable des blés qui leur feraient défaut. Dès aujourd'hui même, la Hongrie peut livrer annuellement au commerce extérieur plusieurs millions d'hectolitres de céréales, et l'excédant actuel s'accroître rapidement dans une très large proportion, sans que les prix de production aient à subir une augmentation sensible. Sous le rapport de la facilité et de la régularité des communications, cette exportation doit en outre s'effectuer dans des conditions bien préférables à celles de la Russie. On peut ajouter à ces faits, qui seront bientôt mis hors de doute, que la production des céréales en Russie doit, pendant quelques années au moins, subir une crise dont l'histoire permet d'apprécier les conséquences au double point de vue de la quantité produite et du prix de revient. En un mot, la Hongrie, pourvue par la nature d'un admirable réseau de voies navigables, et par la main des hommes de chemins de fer qui les complètent, est appelée à s'approprier, pour une large part, le marché de céréales qui appartient aujourd'hui au bassin de la Mer-Noire.

L'influence que doit exercer sur la production des blés en Russie l'importante réforme que vient d'entreprendre le gouvernement de ce vaste empire a été diversement appréciée. On a dit que la liberté du travail, conséquence de l'émancipation des paysans, aurait pour effet immédiat un large accroissement de production; peut-être serait-il plus rationnel de prédire un résultat tout contraire. Le premier des faits qui viennent à l'appui de cette dernière opinion a eu pour théâtre une province de la Russie elle-même. Avant 1831, les deux gouvernemens de Kovno et de Grodno, dans la Pologne russe, non-seulement nourrissaient leur population, mais encore exportaient chaque année, par les ports de Dantzig et de Kœnigsberg, des quantités considérables de céréales. Il existait dans ces gouvernemens un grand nombre de fermes, et la main-d'œuvre de culture était presque exclusivement fournie par les corvées des paysans. A la suite des événemens politiques qui agitèrent en 1831 cette partie de la Russie, la plupart de ces fermes furent mises sous le séquestre, et les paysans affranchis des redevances de main-d'œuvre auxquelles ils étaient assujettis. Cette modification dans l'état du pays eut pour effet immédiat une telle diminution de production que, pendant une période de quelques années, ces deux gouvernemens, bien loin d'avoir, comme autrefois, un excédant de ressources, ont dû, pour subvenir aux besoins de leur propre consommation, tirer des céréales des gouvernemens voisins.

Un autre exemple, dont les enseignemens doivent avoir un poids bien plus grand encore, nous est fourni par l'histoire de ce qui s'est passé dans la province autrichienne de Galicie à la suite de la réforme de 1849. Les conditions diverses de la propriété rurale étaient dans cette province presque identiques aux conditions actuelles de la propriété en Russie. Avant 1849,

le paysan de Galicie devait au seigneur de la terre sur laquelle il habitait un nombre de journées, soit de main-d'œuvre, soit de voiture, variable d'un point à l'autre entre un minimum de deux et un maximum de cinq journées par semaine. En outre il était tenu de travailler pour le seigneur dans les momens d'urgence pour un prix de 40 à 60 centimes par jour.

Le chiffre de l'indemnité allouée à la propriété seigneuriale comme compensation de l'abolition des corvées permet d'apprécier à leur juste mesure les effets de l'émancipation sur le coût des travaux agricoles, et par suite sur le prix de revient des produits de la terre. La superficie totale de la propriété imposable était en 1849, dans la province de Galicie, de 9,173,320 hectares. L'indemnité allouée aux propriétaires a été réglée en obligations foncières (*grund entlastungs-obligationen*) rapportant 5 pour 100 d'intérêt et amortissables en quarante ans. Le montant total, calculé au pair des titres, s'élevait à la somme de 122,555,570 florins, monnaie de convention, représentant par hectare le chiffre de 13 florins 36 kreutzers (au pair du papier, 35 francs 38 centimes); mais, comme la grande majorité des propriétaires s'est trouvée dans la nécessité d'aliéner immédiatement au cours du jour, avec une perte de 25 à 30 pour 100 au moins en moyenne, les obligations qu'elle venait de recevoir, il en résulte, en fin de compte, que le propriétaire a reçu par hectare, en compensation de la perte des corvées, une somme de 9 florins environ une fois payée, s'il a aliéné ses titres, ou une rente de 41 kreutzers (1 franc 77 centimes au pair du papier), s'il les a conservés.

La première conséquence de l'émancipation a été une diminution immédiate et très sensible de la quantité de travail. Le paysan corvéable ne travaillait que contraint et forcé. Sans doute l'effet utile de sa journée restait bien loin de celui d'une journée moyenne de travail libre, mais enfin il travaillait et produisait toujours quelque chose. Le paysan libre, dominé à la fois par ses instincts de paresse et par un esprit de rancune contre ses anciens seigneurs, n'a travaillé que pour subvenir à ses propres besoins, extrêmement restreints. Le prix de la journée a immédiatement triplé et quadruplé, et la plupart des grands propriétaires, dans l'impossibilité de satisfaire aux exigences de la main-d'œuvre et même de trouver des travailleurs à tout prix, ont dû réduire dans une forte mesure l'étendue de leurs exploitations.

Il faut s'attendre à voir des faits identiques se produire presque partout en Russie, la production diminuer, le prix de revient augmenter. Plus tard viendra sans doute la période de réaction, qu'amènera surtout l'ouverture des grandes lignes de chemins de fer. Toutefois le transport des blés par les chemins de fer sera en général tout aussi cher, sinon plus cher, qu'il ne l'est avec le système actuellement en usage; mais l'ouverture des grandes lignes aura pour effet de rendre à l'agriculture des forces très considérables, exclusivement absorbées aujourd'hui par les transports de céréales, et d'autant plus précieuses qu'elles sont plus rares en Russie.

Les principautés danubiennes, ces autres fournisseurs des marchés de la Mer-Noire, ne peuvent manquer de suivre prochainement l'exemple de leur puissant voisin, et, bien que la position relative du paysan et du grand propriétaire soit, dans les principautés, établie sur de tout autres bases qu'en Russie, bien que la main-d'œuvre gratuite n'intervienne dans la culture que pour une proportion beaucoup plus faible, il est hors de doute que, là aussi, la rupture des liens qui attachent à la grande propriété la population agricole aura sur le prix de revient des céréales une influence analogue. Le prix moyen de la journée, qui en 1855 était en Moldavie de 35 à 40 centimes dans les fermes et de 1 franc dans les villes, est aujourd'hui de 90 centimes dans les fermes et de 1 franc 60 centimes dans les villes. En résumé, on peut donc affirmer sûrement que le jour où la corvée gratuite qui travaille maintenant la terre seigneuriale sera remplacée par une main-d'œuvre soldée, le jour où la grande culture ne sera plus, en tout ou en partie, payée par le loyer de la terre donnée à la petite, ce jour-là il est matériellement impossible que le prix de la production n'augmente pas.

Comment donc la Hongrie a-t-elle traversé cette période de transition qui a eu dans la province de Galicie une influence si sensible sur la production agricole? La position du paysan vis-à-vis du seigneur était, avant 1848, en Hongrie tout autre qu'en Galicie. Dans la Basse-Hongrie surtout, partie la plus fertile, mais ayant une population spécifique très faible, les redevances de main-d'œuvre étaient, en raison de la grande étendue des terres seigneuriales, tellement hors de proportion avec les besoins de la culture, que les propriétaires avaient dû, depuis longtemps déjà, recourir pour leurs exploitations agricoles à la main-d'œuvre soldée: la plupart d'entre eux avaient, dès cette époque, organisé de nombreuses fermes (*mayer höfe*) auxquelles étaient attachés un cheptel et un personnel de travailleurs souvent très considérable. Les indemnités reçues lors de l'émancipation eussent été tout à fait insuffisantes pour créer cette organisation, mais elles ont servi utilement à la développer, et les gros bénéfices, résultats de l'exportation des blés pendant plusieurs années, en 1855 et 1856 surtout, non-seulement ont effacé toute trace de cette période d'épreuve, mais encore ont mis la propriété territoriale en Hongrie à même d'étendre ses exploitations le jour où elle aura la certitude d'un débouché permanent.

Au moment où il est déjà permis de craindre que les marchés russes et ceux des principautés danubiennes ne cessent bientôt de fournir à l'Europe occidentale les blés que le commerce a pris l'habitude de leur demander, les obstacles qui ont jusqu'ici empêché les blés de la Hongrie d'arriver économiquement à la Méditerranée vont disparaître, de nouveaux débouchés vont être ouverts à cette contrée, qui, certaine de trouver des acquéreurs, pourra augmenter sa production, et Trieste, alimenté par les marchés de la Theiss, du Banat et de la rive droite du Danube, n'aura pas de peine à prendre dans le commerce général des céréales la place qui doit échapper

à Odessa. Toutefois il ne faudrait point conclure de là que l'importation en France des blés de la Hongrie puisse donner raison aux craintes des partisans du système de protection, et avoir pour effet un avilissement de prix des blés indigènes. Le fantôme qu'on s'est plu à évoquer pour les besoins de la cause ne viendra pas plus des bords du Danube que de ceux de la Mer-Noire : les fromens de Hongrie, supérieurs, il est vrai, en qualité à ceux de la Russie, ne pourront en temps ordinaire arriver sur le marché de Marseille à un prix moyen sensiblement inférieur à 20 francs l'hectolitre.

Quelle est aujourd'hui la production de la Hongrie? Quel est l'excédant disponible après le prélèvement nécessaire pour les semences et la consommation locale? Quelle progression pourrait suivre, en face d'une demande régulière, le chiffre de cet excédant? Quelles ont été jusqu'ici les conditions de l'exportation, et quelles directions a-t-elle suivies? Pourquoi le mouvement sur Trieste et la Méditerranée a-t-il été jusqu'à ce jour aussi insignifiant, et quels changemens les nouvelles voies de communication récemment ouvertes ou à la veille de s'ouvrir doivent-elles apporter dans la marche de ce grand courant? Dans quelles conditions enfin de prix et de temps les céréales de la Hongrie pourront-elles désormais arriver sur les divers marchés de la Haute-Italie, de la Suisse, de la France et de l'Angleterre? Telles sont les questions que nous allons successivement aborder.

Qu'on jette un coup d'œil sur la carte. Le Danube est la principale artère de la Hongrie, qu'il traverse dans la direction générale du nord-ouest au sud-est. De la frontière autrichienne, près de Presbourg, jusqu'à la frontière valaque, à Orsova, le développement du grand fleuve sur le sol hongrois est de 990 kilomètres. Les trois principaux affluens du Danube sont, sur la rive gauche, la Theiss, que les bateaux à vapeur desservent, de Nameny à Zittel, sur un parcours de 1,200 kilomètres. En amont de Nameny, la navigation par bateaux ordinaires est encore possible sur une longueur d'environ 100 kilomètres. Sur la rive droite se présentent la Drave et la Save. La Drave n'est aujourd'hui navigable que sur une faible longueur à partir de son embouchure dans le Danube; mais pour rendre possible une navigation régulière et économique jusqu'à Kottori, point de jonction avec le chemin de fer de Pesth à Trieste, il ne faut que nettoyer le lit de la rivière des troncs d'arbres arrachés depuis des siècles aux forêts, presque vierges encore, qui bordent ses rives. Les travaux nécessaires sont en cours d'exécution, et seront probablement terminés en 1862, grâce au concours des propriétaires riverains, réunis en syndicat, qui n'ont pas hésité à faire les avances indispensables pour obtenir le plus promptement possible un résultat dont les conséquences au point de vue de leurs propres intérêts sont à peu près incalculables. On peut compter qu'au printemps de 1862 au plus tard les bateaux à vapeur parcourront la Drave, du Danube au chemin de fer, sur une longueur de 190 kilomètres.

La Save est depuis longtemps débarrassée des obstacles qui encombrent

encore le lit de la Drave, et les bateaux à vapeur la sillonnent depuis Semlin, son embouchure dans le Danube, jusqu'à Sissek, sur une étendue de plus de 800 kilomètres. Une bonne route est ouverte déjà depuis longtemps entre Sissek et le port de Fiume, et c'est sans doute en raison de la facilité relative de cette communication que la Save a été rendue navigable bien longtemps avant qu'on ne songeât à faire le même travail sur la Drave, dont la navigation présentera cependant, aussitôt les premiers obstacles écartés, des conditions bien plus faciles. La Save navigable ne touche le sol hongrois que sur quelques kilomètres de longueur en aval de Sissek. Dans tout le reste de son cours jusqu'à Belgrade, elle forme la frontière entre le territoire autrichien désigné sous le nom de frontière militaire et les provinces turques limitrophes; mais le mouvement déjà considérable de cette navigation se compose presque entièrement de produits hongrois, et d'un autre côté l'impatience extrême avec laquelle l'intérieur du pays attend l'achèvement du chemin de fer qui doit relier la vallée de la Save à l'Adriatique atteste l'importance des intérêts que cette voie de transport est appelée à desservir dans le commerce international; elle justifiera aussi aux yeux des géographes la liberté que nous avons prise de comprendre la Save dans le réseau des voies navigables de la Hongrie.

Après le Danube et ses trois principaux affluens, nous trouvons encore, pour compléter ce réseau, la Marosch, affluent de la Theiss, ouverte à la navigation à vapeur, sur une longueur de 90 kilomètres, de Szégédin à Arad, et à la batellerie ordinaire jusqu'aux frontières de la Transylvanie, puis, plus au sud, la Béga, prolongée par le canal de ce nom, qui traverse une des parties les plus fertiles du pays et relie à la Theiss Temesvar, centre et capitale du Banat. De Temesvar à la Theiss, la voie navigable formée par la Béga et le Béga-Canal présente un développement de 108 kilomètres; elle n'est desservie que par la batellerie ordinaire. Enfin la Theiss et le Danube sont encore reliés par le Franzens-Canal, ouvert sous le règne de Marie-Thérèse. Cette voie de navigation artificielle débouche dans la Theiss à 90 kilomètres en amont de son embouchure et dans le Danube à 30 kilomètres en amont de l'embouchure de la Drave; elle offre un développement de 105 kilomètres.

Ce réseau de voies navigables est complété par les chemins de fer. Sur la rive gauche du Danube, on trouve d'abord une grande ligne qui longe le fleuve de Vienne à Pesth, et de là se porte directement au sud-est en traversant les districts les plus fertiles de la rive gauche, et notamment le banat de Temesvar; elle communique à Szégédin avec la Theiss et la Marosch, et à Temesvar avec le Béga-Canal. A 75 kilomètres au-delà de Pesth se détache de la ligne précédente le réseau de la compagnie de la Theiss, dont les divers embranchemens desservent toute la partie moyenne de la grande et fertile vallée de ce nom.

Sur la rive droite du Danube se présente également une voie qui longe

le fleuve sur 150 kilomètres, relie à Vienne les grands marchés de Wieselbourg et de Raab, et, se dirigeant ensuite vers le sud-est, va rencontrer un peu plus loin la ligne nouvellement ouverte de Pesth-Ofen à Trieste. La partie de cette dernière ligne qui s'étend depuis Pesth jusqu'à Pragerhof, station d'embranchement sur le chemin de fer de Vienne à Trieste, est construite presque en totalité sur le sol hongrois : elle faisait dans le principe partie de la concession connue sous le nom de compagnie d'Orient ou de l'empereur François-Joseph; elle appartient aujourd'hui à la grande compagnie des chemins de fer sud-autrichiens et lombards, qui a réuni en 1858, dans une seule concession à titre nouveau, la presque totalité des lignes construites ou à construire dans les provinces autrichiennes de la rive droite du Danube. Le chemin de fer de Pesth à Pragerhof et Trieste est la première voie économique directe ouverte à l'exportation de la Hongrie dans le bassin de la Méditerranée; elle n'a été livrée à l'exploitation qu'au mois d'avril 1861, et le mouvement qui s'y est produit dès l'ouverture atteste le grand développement que cette exportation est appelée à prendre. L'importance de cette ligne pour le commerce général du pays dérive d'ailleurs de sa position même; outre les intérêts locaux qu'elle dessert, elle met en communication directe le port de Trieste, l'Adriatique et toute l'Italie avec la ville de Pesth, capitale de la Hongrie et marché principal d'une population de 12 à 15 millions d'âmes.

Une autre ligne très importante aussi est celle dite de Croatie, qui doit relier le port de Sissek, limite de la navigation de la Save, au chemin de fer de Vienne à Trieste. Elle sera ouverte au printemps de 1862, et ainsi sera complétée l'union entre l'Adriatique d'une part, la Save et la partie inférieure du Danube hongrois d'autre part, tandis que, remplissant un peu plus au nord un rôle analogue, la ligne Pragerhof-Ofen, par sa jonction avec la Drave à Kottori, ouvre entre la partie moyenne du Danube et la Méditerranée une double communication. Enfin la grande ligne de Vienne à Trieste, bien qu'elle ne touche au sol hongrois que par un embranchement de quelques kilomètres dirigé sur Œdenbourg, ne saurait être passée sous silence; c'est l'artère principale sur laquelle viendront se concentrer les apports des directions transversales déjà ouvertes ou encore à ouvrir.

Le grand massif des Alpes styriennes, qui sépare le bassin du Danube de l'Adriatique, se compose, au point où il est traversé par le chemin de fer du sud de Vienne à Trieste, de trois chaînes distinctes. La première ligne de faîte, dont la traversée s'effectue par le passage si connu du Semmering, sépare le bassin du Danube de celui de la Drave; la seconde sépare le bassin de la Drave de celui de la Save, et la troisième enfin le bassin de la Save de l'Adriatique; la première et la deuxième chaîne s'abaissent presque immédiatement à l'est du chemin de fer, et leurs dernières ramifications font place aux plaines de la Hongrie à quelques kilomètres plus loin; la troisième chaîne au contraire se maintient fort élevée autour du golfe de

Trieste, et sépare Fiume et Zenko, ports de la côte d'Illyrie, de la vallée de la Kulpa, affluent de la Save.

Lorsqu'en 1862 la Drave sera navigable jusqu'à son point de rencontre avec la ligne de Pesth à Pragerhof, et le chemin de fer de Croatie livré à l'exploitation, trois routes économiques seront ouvertes aux transports de toute nature que la Hongrie peut expédier à Trieste. *Trois mille trois cents kilomètres* de voies navigables desservies par les bateaux à vapeur, sans compter *cinq cents kilomètres* de rivières ou de canaux accessibles à la batellerie ordinaire, et *deux mille kilomètres* de chemin de fer, non compris la ligne Vienne-Trieste, tels sont les moyens qui vont servir à diriger sur de nouveaux marchés les produits d'un pays dont les richesses sont encore si loin d'être connues.

La production actuelle de la Hongrie peut, dans le cas d'une récolte moyenne, être évaluée très approximativement à 87,400,000 hectolitres (1). En défalquant de ce chiffre la consommation locale réclamée par 12 millions d'habitans, il reste disponible une exportation de 22 millions d'hectolitres de céréales, dont 10 millions de froment. La Hongrie exporte surtout ses excédans de céréales dans les autres provinces de l'empire autrichien, et ses quatre principaux marchés sont Pesth, Raab, Wieselbourg et Sissek. Hors des limites de l'empire d'Autriche, l'exportation des blés de Hongrie s'est maintenue jusqu'ici dans des proportions relativement très minimes; elle est restée surtout soumise à des conditions d'irrégularité qui tiennent à ce que les besoins des pays vers lesquels elle a dû se diriger sont eux-mêmes très variables. L'Allemagne a été à peu près jusqu'ici le seul acheteur étranger des blés hongrois, et comme il n'y a pas là de besoins constans, cette source d'exportation ne peut s'ouvrir que par suite d'une insuffisance accidentelle de récolte. L'exportation totale de l'empire d'Autriche en céréales a été en 1855 de 1,224,642 quintaux métriques, en 1856 de 2,325,600, en 1857 de 1,644,635, en 1858 de 1,121,036, en 1859 de 1,025,516, en 1860 de 3,400,384. L'exportation de 1860, qui a dépassé de beaucoup celle des années précédentes, s'est effectuée pour la presque totalité par les frontières de Bavière, de Saxe et de Prusse. Les arrivages à Trieste de grains de la Hongrie ont été dans les années antérieures à 1860 presque insignifians, et en 1860 ils ne s'élevèrent qu'au chiffre minime de 254,193 quintaux métriques, dont une partie fut certainement absorbée par la consommation

(1)

Froment.....	19,500,000	hectolitres.
Méteil.....	11,900,000	
Seigle.....	7,500,000	
Orge.....	10,300,000	
Maïs.....	20,100,000	
Avoine.....	18,100,000	
Total.....	87,400,000	hectolitres.

locale. Jusqu'à la fin de 1860, l'exportation des blés de la Hongrie par la Méditerranée a été en quelque sorte nulle.

Il suffit évidemment, pour apprécier les motifs de cet état de choses, de se reporter un instant à ce qui a été dit plus haut sur le système des voies de communication de la Hongrie. Quelle était en effet jusqu'à ces derniers temps la position des quatre grands marchés d'exportation par rapport à Trieste? Les trois marchés du nord, Pesth, Raab et Wieselbourg, étaient bien reliés au port de mer par une voie de fer continue; mais d'abord, si on considère Trieste comme destination, le transport sur les marchés du nord constitue, pour la majeure partie des provenances, un véritable détournement qui se traduit par un accroissement du prix de revient, et en outre le détour obligé par Vienne les grevait encore d'une taxe très lourde. Le marché de Sissek eût été évidemment bien mieux placé pour alimenter le commerce de Trieste : il est relié depuis longtemps aux principaux districts producteurs par des voies navigables sur lesquelles les transports se font à de très bas prix; mais de Sissek à la mer le chemin de fer n'est pas fini, et un parcours forcé de 150 kilomètres par voie de terre suffit pour mettre à la charge du produit transporté des frais considérables, et même pour rendre impossibles des transactions d'une certaine valeur. Le prix moyen de l'hectolitre de froment sur le marché de Sissek pendant les cinq dernières années n'a pas dépassé 13 fr. 50 cent.; mais le transport de Sissek à Trieste coûtait de 4 fr. 50 cent. à 5 francs, et tous frais à Trieste compris, l'hectolitre à bord revenait à 19 ou 20 francs, taux auquel l'exportation régulière était impossible. Si le chemin de fer de Sissek à la mer eût été fini, le transport de l'hectolitre n'eût coûté que 1 fr. 50 c. ou 2 francs, et cette différence de 3 francs eût été largement suffisante pour changer totalement la face des choses sur le marché de Trieste.

La ligne Pesth-Pragerhof a été ouverte le 1er avril 1861; un notable changement dans les conditions de transport des blés de la Hongrie sur l'Adriatique s'est produit aussitôt. Du 1er avril au 1er juillet 1860, les arrivages de céréales à la gare de Trieste n'avaient pas atteint 50,000 quintaux métriques; dans le trimestre correspondant de 1861, ils s'élevèrent à 225,000 q. mét., et il est très probable que le mouvement des blés hongrois sur Trieste dépassera déjà sensiblement à la fin de 1861 le chiffre d'un million de quintaux métriques. C'est encore bien peu de chose, il est vrai; mais il n'y a jusqu'ici qu'une seule route ouverte, et précisément la plus chère. 1862 verra commencer la navigation de la Drave et finir le chemin de fer de Croatie; si le mouvement de 1861 est déjà quadruple de celui de 1860, celui de 1862 et de 1863 surtout pourrait bien être aussi le quadruple de celui de 1861 et atteindre 4 millions de quintaux métriques ou environ 6 millions d'hectolitres.

L'Autriche, qui dans l'année 1860 n'a expédié au dehors de ses frontières de l'ouest et du nord que 3 millions de quintaux métriques de céréales,

pourra-t-elle fournir à l'exportation par Trieste des quantités plus considérables? On peut l'affirmer, la production des céréales en Hongrie augmente tous les ans beaucoup plus que les besoins locaux; elle augmenterait bien plus rapidement encore, si les producteurs avaient d'une année à l'autre la certitude de pouvoir vendre leurs produits à un prix rémunérateur. La surface totale du sol productif en Hongrie est répartie entre les diverses cultures à très peu près comme suit :

Céréales de toute sorte	10,120,000 hectares.
Prairies	2,835,000
Vignes	434,000
Pâturages	6,660,000
Forêts	6,235,000
Jardins	210,000
Total	26,494,000 hectares.

Sur les 10 millions d'hectares consacrés aux céréales, on peut compter pour les jachères environ 30 pour 100; les 7 millions d'hectares cultivés chaque année produiraient, à raison de 13 hectolitres en moyenne à l'hectare, les quantités de céréales évaluées ci-dessus au chiffre de 87,400,000 hectolitres, non compris les graines oléagineuses et les légumineux de toute espèce.

La surface des terres consacrées aux céréales peut encore sensiblement s'accroître aux dépens des pâturages, sans risquer de troubler la proportion convenable à une bonne agriculture. Le système des jachères tend à diminuer, et enfin presque partout la nature du sol permettrait de substituer le froment au seigle. Si on ne l'a pas fait déjà, c'est parce que le seigle trouvait dans le pays même un débouché que le producteur ne pouvait espérer pour le froment.

La superficie cultivée chaque année en céréales peut très facilement et très rapidement atteindre le chiffre de 10 millions d'hectares, dont un tiers au moins en froment. Le rendement moyen, qui n'a guère dépassé jusqu'à présent 13 hectolitres à l'hectare, peut facilement s'élever à 16 et 17 hectolitres; ces derniers chiffres ont été, même en 1861, dépassés sur beaucoup de points. L'introduction, chaque jour croissante sur une très large échelle, des machines agricoles apporte une compensation au peu de densité de la population, et le capital ne manque pas pour créer les aménagemens nécessaires au développement de la culture. Il est donc permis d'affirmer, sans crainte d'erreur, que la quantité de céréales mise par la production hongroise à la disposition de l'étranger peut, dans un très court délai, atteindre les chiffres de 10, 15 et 20 millions d'hectolitres.

La récolte de 1861 présente sur celle de 1860 un excédant qui varie de 4 à 5 millions de quintaux métriques; les besoins des autres provinces de l'empire seront cette année plutôt au-dessous qu'au-dessus des années pré-

cédentes, et il n'est pas douteux que la Hongrie ne puisse, en attendant la récolte de 1862, mettre à la disposition de l'étranger 9 ou 10 millions d'hectolitres au moins de céréales de toute sorte. Néanmoins cette possibilité de production ne résout encore que la moitié du problème; les céréales de la Hongrie pourront-elles arriver sur les marchés d'échange à des prix tels que les pays étrangers qui ont des besoins constans puissent régulièrement s'y fournir, comme ils l'ont fait jusqu'à ce jour dans le Bas-Danube et la Mer-Noire? Nous l'avons dit déjà, l'Allemagne a été jusqu'ici à peu près le seul acheteur étranger des blés hongrois; quelques envois ont bien été faits en Angleterre par la voie de l'Elbe, de Hambourg ou de Stettin; mais ces transactions exceptionnelles ne sauraient être considérées comme les prémisses d'un commerce régulier : le transport par chemin de fer de la Hongrie aux ports de la Baltique est trop coûteux; la voie de l'Elbe, où les frais sont un peu moindres, est trop irrégulière, et même très souvent impossible aux époques de l'année où l'exportation serait précisément la plus active. Désormais il n'en sera plus ainsi : les routes sur l'Adriatique sont ouvertes; le midi de la France, la Belgique, l'Angleterre surtout, vont offrir aux céréales de la Hongrie des débouchés permanens. Trieste va devenir le grand marché d'exportation, et l'on peut admettre que, sauf quelques circonstances exceptionnelles, les prix de l'Angleterre doivent devenir les véritables régulateurs des marchés de Trieste et de l'intérieur. Cet état d'équilibre ne sera sans doute pas atteint sans lutte; le producteur hongrois n'est pas plus désintéressé que les autres, et s'il pense qu'on ait besoin de lui, il pourra bien souvent élever ses prétentions, de telle sorte que l'exportation devienne impossible pendant quelques semaines ou quelques mois, jusqu'à ce que le besoin de vendre abaisse le prix à une limite raisonnable. En ce moment par exemple, l'exportation des blés hongrois en Angleterre serait impossible, parce que les demandes du Rhin, de l'est de la France et de l'Italie, arrivant à la fois, ont amené dans les prix un mouvement de hausse exagéré; mais ce n'est là qu'une exception, et il n'arrivera peut-être pas une seconde fois d'ici à dix années que l'Italie, le nord-est de la France et les provinces rhénanes aient à la fois besoin de recourir aux céréales de l'Autriche. Si la Hongrie ne devait compter, pour la vente de ses excédans de blés, que sur des pays comme ceux-là, où l'insuffisance n'est qu'accidentelle, un mouvement comme celui de cette année serait peut-être plutôt un malheur qu'un bienfait. La production, surexcitée comme elle l'a été à la suite des années 1855 et 1856, n'aurait à attendre, comme à cette époque, que d'amères déceptions; mais il ne peut plus en être ainsi aujourd'hui. Le Piémont, le midi de la France, l'Angleterre, sont des acheteurs permanens, et la Hongrie peut maintenant, grâce aux nouvelles voies de communication, ouvrir avec ces divers marchés des relations que le temps ne fera que développer. Si nous disons que les prix de l'Angleterre doivent devenir les régulateurs des prix de la Hongrie, c'est que les be-

soins annuels du royaume-uni, — c'est là un fait connu, — dépassent à eux seuls, dans une très large proportion, les besoins de tous les autres pays importateurs.

Dans la période de quinze ans qui s'est écoulée depuis l'accomplissement de la réforme de 1846, le prix moyen annuel de l'hectolitre de froment en Angleterre est descendu six fois au-dessous de 21 fr. Dans les huit dernières années, de 1853 à 1860, nous ne le trouvons que deux fois, en 1858 et en 1859, au-dessous de ce chiffre. Nous croyons donc pouvoir prendre raisonnablement ce prix de 21 francs comme base de notre calcul, et nous allons chercher quels doivent être les prix de vente sur les divers marchés de la Hongrie pour que l'échange soit possible entre les deux pays.

Les frais de toute nature que doit supporter l'hectolitre de froment entre le moment où il quitte le wagon à la gare de Trieste et son arrivée sur le marché de Londres peuvent être évalués ainsi :

Grenier, mesurage, chargement	0.38
Fret de Trieste en Angleterre	2.50
Droits d'entrée	0.44
Assurance, factage, commission	1.47
Total	4.79

Ces chiffres peuvent être considérés comme des maximum. Le prix de Trieste correspondant au prix de 21 francs à Londres ne devrait donc pas dépasser sensiblement 16 francs.

Le calcul analogue pour Marseille donne les résultats suivans :

Frais à Trieste	0,38
Fret	1 »
Droits d'entrée	0.50
Frais divers à Marseille	0.30
Assurance, courtage et commission	0.66
Total	2.84

D'où il résulte que, pour être vendu 20 francs à Marseille, l'hectolitre de blé de Hongrie ne doit pas valoir plus de 17 francs à Trieste. Des divers marchés de l'intérieur jusqu'à Trieste, quelles seront donc les conditions de transport, lorsque les travaux que nous avons indiqués plus haut comme étant près de leur fin seront terminés, c'est-à-dire lorsque la Drave sera navigable et lorsque le chemin de fer de Croatie sera livré à l'exploitation? Quatre marchés importans, Sissek, Kanisha, Stuhl-Weissenbourg, Pesth, sont placés sur les voies ferrées aboutissant immédiatement à Trieste; les blés achetés sur ces marchés ont à parcourir, pour arriver au port de mer, 343, 390, 545 et 612 kilomètres. Ces parcours peuvent se faire dans un délai de trois à six jours, et les prix de transport de l'hectolitre de froment, y compris les frais de loyer des sacs, seraient de 1 fr. 75 c., 2 fr. 05 c., 2 fr. 75 c.

et 3 fr. 20 c., en supposant le papier-monnaie, valeur d'Autriche, au pair. L'agio de l'argent par rapport à ce papier étant aujourd'hui de 35 pour 100, les prix actuels de transport sont en réalité inférieurs d'un quart environ aux chiffres ci-dessus.

Dans tous les calculs que nous allons faire relativement aux frais de transport, nous continuerons de compter au pair le papier, seule monnaie dans laquelle sont payés les tarifs des voies de navigation et des chemins de fer. On doit espérer que l'agio actuel ne tardera point à s'abaisser, sinon à disparaître entièrement. La différence résultant de cet agio pendant tout le temps qu'il se maintiendra encore constitue une véritable prime à l'appui de nos appréciations, et comme, selon toutes les probabilités, lorsque l'ère du papier-monnaie sera close, les grandes compagnies de chemin de fer pour lesquelles l'exportation de la Hongrie doit être une nouvelle source de richesses n'hésiteront pas à réduire, dans les longs parcours, au taux très rémunérateur encore de 6 centimes par tonne et par kilomètre leur tarif, qui est aujourd'hui au pair du papier de près de 7 centimes, on peut considérer comme acquis que les céréales de Hongrie n'auront à supporter, dans les années qui vont suivre, pour arriver à Trieste, que des frais de transport toujours inférieurs à ceux que nous portons en compte dans nos calculs.

En passant sur la rive gauche du Danube, nous trouvons d'abord sur la Theiss deux points principaux de concentration : Szolnok et Szégédin. De Szolnok, où viennent converger les produits de la région nord de la grande vallée de la Theiss, jusqu'à Trieste, plusieurs routes sont ouvertes, l'une par Pesth, entièrement en fer, ayant un développement de 713 kilomètres, huit ou dix jours de trajet, 3 fr. 90 c. de frais par hectolitre. Les autres voies sont mixtes. On peut descendre la Theiss jusqu'à Tittel, puis le Danube jusqu'à Belgrade, et remonter la Save jusqu'à Sissek, pour prendre là le chemin de fer de Trieste. Le parcours total est de 1,690 kilomètres, dont 1,347 de navigation; la durée moyenne du trajet est de vingt à vingt-cinq jours, les frais par hectolitre de 3 fr. 60 c., et moins encore, si, au lieu d'employer le remorquage à vapeur, on a recours à la batellerie ordinaire. On pourra encore descendre la Theiss jusqu'à Tittel, remonter ensuite le Danube et la Drave, et atteindre le chemin de fer à Kottori. Si les travaux entrepris sur la Drave ont les résultats attendus, cette route sera sensiblement plus courte et plus économique que la précédente. Szégédin, placé à la fois sur le chemin de fer, la Theiss et la Marosch, se trouve, quant à ses communications avec Trieste, dans des conditions tout à fait analogues à celles de Szolnok. Par chemin de fer, en passant par Pesth, la distance est de 800 kilomètres, la durée du trajet de dix jours environ, les frais par hectolitre de 4 fr. 40 c. Par les voies mixtes de la Save ou de la Drave, le parcours jusqu'à Trieste est de 285 kilomètres plus court qu'au départ de Szolnok. Le coût du transport serait de 3 fr. 40 cent. par hectolitre et de 3 fr. 20 cent. au plus en se servant de la batellerie ordinaire.

Enfin, en continuant vers le sud, nous arrivons au banat de Temesvar. C'est de toute la Hongrie la région qui, au point de vue de la production des céréales, occupe le premier rang aussi bien par sa fertilité que par la qualité de ses produits. Le Banat peut, en cas d'urgence, envoyer ses grains à Trieste par chemin de fer, en les faisant passer par Pesth; mais le parcours moyen serait de 900 kilomètres, et le coût par hectolitre de 4 fr. 90 cent. C'est évidemment par les voies d'eau que se fera l'expédition des blés du Banat, et du reste il en a été ainsi presque exclusivement jusqu'à ce jour. La majeure partie de ces blés est toujours venue se concentrer sur les deux principaux marchés de Torrök-Becsez et de Gross-Beskereck, situés l'un sur la Theiss et l'autre sur la Béga, et a été embarquée là en destination de Pesth ou de Raab. De ces deux marchés, la distance moyenne par voie d'eau jusqu'à Sissek est de 975 kilomètres, le coût total du transport jusqu'à Trieste serait de 3 fr. à 3 fr. 25 cent. Par la Drave, nous l'avons déjà dit, le trajet sera plus court, et le prix sera moindre. Il est encore une autre route que les blés du Banat prennent déjà en ce moment et prendront encore souvent pour aller à Trieste. Les bateaux partis de Torrök-Becsez ou de Gross-Beskereck remontent le Danube et viennent déposer leurs chargemens soit à la gare d'Ofen-Pesth, soit à Tétény, station de la ligne Pesth-Trieste, située en aval de Pesth, au bord du Danube. Les frais de transport par cette route sont de 4 fr. 40 cent. par hectolitre.

Il résulte des données qu'on vient de réunir que le transport des fromens de Hongrie jusqu'à Trieste coûtera en moyenne de 2 francs 50 centimes à 2 francs 60 centimes par hectolitre au départ des marchés locaux de la rive droite, et, au départ des marchés de la rive gauche, de 4 à 5 francs si l'envoi est fait entièrement par les chemins de fer, de 3 francs 25 centimes à 3 francs 50 centimes s'il est fait par les voies mixtes. Il faudrait donc, pour que l'hectolitre pût arriver au prix de 16 francs ou 16 francs 50 centimes sur le marché de Trieste, que ce même prix ne dépassât point 13 francs 50 centimes ou 13 francs 75 centimes sur les marchés de la rive droite, et 12 francs 50 centimes ou 12 francs 75 centimes sur ceux de la rive gauche. Ces prix, qui correspondent à ceux de 3 florins 40 kreutzers et 3 florins, monnaie autrichienne d'argent, par *metzen* d'Autriche (1), sont-ils pour le cultivateur toujours suffisamment rémunérateurs? Nous croyons pouvoir répondre nettement par l'affirmative.

La valeur de la terre varie d'un point à un autre en Hongrie dans des proportions beaucoup plus fortes que partout ailleurs, en raison de la position du terrain par rapport aux voies de communication, et le prix de production est naturellement soumis aux mêmes écarts. La question de transport joue un rôle d'autant plus grand que la plus forte partie des produits est exportée dans une seule direction. Aussi voit-on les prix s'élever sur les marchés locaux à mesure qu'on se rapproche des grands marchés

(1) Un hectolitre vaut 1 *metzen*, 6259.

d'exportation. Cependant les prix de 3 florins 40 kreutzers et 3 florins argent par *metzen* dépassent sensiblement les prix moyens des dix dernières années, bien que dans cette période il y ait eu trois années de grande cherté, 1854, 1855 et 1856, pendant lesquelles d'ailleurs les prix moyens de Marseille et de Londres atteignaient et dépassaient 30 francs l'hectolitre. Notre opinion peut s'appuyer sur la déclaration qui nous a été faite, et que nous sommes autorisé à citer ici, par un des plus grands propriétaires de la Hongrie. M. le comte Edmund Zichy, dont les terres sont cependant parfaitement situées sur le chemin de fer de Pesth à Trieste, près de Stuhl-Weissenbourg, nous a dit être prêt à vendre d'avance ses récoltes de cinq années au prix de 3 florins 50 kreutzers, monnaie d'argent, par *metzen*, soit 14 francs l'hectolitre rendu à la station. Les fromens du comte Zichy sont connus pour être d'une qualité supérieure, et obtiennent toujours à la vente une prime sur les prix courans du marché.

L'accroissement de production doit-il avoir pour conséquence une augmentation du prix de revient? Rien ne saurait le faire supposer; ce n'est point par une extension immédiate de la culture que la Hongrie doit chercher à accroître la masse des produits exportables, c'est plutôt par la substitution du froment au seigle ou au méteil et par l'amélioration du rendement moyen; ces deux mesures ne sauraient avoir pour effet une hausse de la main-d'œuvre, très chère déjà depuis plusieurs années, et c'est cependant là le seul élément qui pourrait avoir dans le principe sur le prix de revient une influence décisive. Il a été dit, du reste avec beaucoup de raison, qu'au point de vue de la production des céréales il y a trois périodes distinctes dans la vie des pays agricoles : dans la première période, la production relativement aux surfaces est très faible, mais le prix de revient est très bas; dans la seconde période, la production s'élève, mais le prix de revient s'élève lui-même dans une proportion plus forte; dans la troisième période enfin, la production augmente plus sensiblement peut-être encore que dans la seconde, mais le prix de revient diminue. La Hongrie est en voie de passer de la deuxième à la troisième période, tandis que la Russie et les principautés danubiennes n'en sont pas encore à passer de la première à la seconde, et la position de ces producteurs concurrens sera encore sensiblement aggravée par les circonstances spéciales de la crise organique qu'ils ont à traverser.

Au reste, si l'avenir ne permet pas de certitude absolue, le passé nous offre des enseignemens positifs, et nous allons trouver, en nous aidant de la statistique, des argumens qui ont bien quelque valeur. En examinant la période décennale de 1851 à 1860 et en tenant compte du change moyen annuel du florin autrichien, on trouve que *sur les marchés du pays* le prix moyen de l'hectolitre du blé hongrois a été de 13 francs 24 centimes, et celui du banat de Temesvar de 11 francs 34 centimes. Or supposons pour un moment que l'Autriche eût fait dix ans plus tôt ce qu'elle a fait dix ans trop tard,

supposons que les voies de communication qui vont être finies en 1862 l'eussent été en 1851; voyons à quel prix les fromens de la Hongrie auraient pu, dans les deux années extrêmes de cette période par exemple, arriver sur les marchés de Londres ou de Marseille, et plaçons en regard les prix correspondans d'Angleterre et de France. En 1851, tandis que le prix moyen du blé était à Londres de 16 francs 55 centimes, les fromens de Hongrie et du Banat seraient revenus sur ce marché l'un à 15 fr. 54 c., l'autre à 13 fr. 50 c.; dans cette même année, ils eussent coûté à Marseille l'un 13 fr. 44 c., l'autre 11 fr. 80 c., tandis que le prix moyen du blé dans ce port français a été en 1851 de 14 fr. 48 c.— En 1860, le prix moyen du blé à Londres a été de 21 fr. 58 c., à Marseille de 20 fr. 41 c.; les blés hongrois et du Banat eussent coûté à peu près 1 fr. 50 c. de moins à Londres et 2 fr. de moins à Marseille. Pendant cette période, les prix des blés hongrois auraient sans doute monté beaucoup plus que les prix anglais ou français ne seraient descendus; mais en fin de compte le mouvement des échanges se serait forcément établi sur une très grande échelle, et il se serait d'autant plus facilement maintenu ensuite que l'augmentation de production en Hongrie, nous croyons l'avoir démontré, ne saurait en aucune façon impliquer un accroissement du prix de revient. Ce qui aurait été possible dans le passé, pourquoi ne le serait-il pas dans l'avenir, alors que rien ne doit venir modifier les élémens constitutifs de la comparaison?

Ce n'est pas seulement par Trieste et la voie de mer que l'exportation des blés de l'Autriche pourra s'effectuer régulièrement. Le nord de l'Italie et la Suisse méridionale sont reliés au réseau des voies de communication de la Hongrie par un chemin de fer continu; de Pesth ou de Sissek jusqu'au Lac-Majeur, les lignes de la compagnie du sud de l'Autriche présentent un développement d'environ 900 kilomètres, et, avec un tarif de 6 centimes, l'hectolitre de froment acheté 14 francs par exemple à Sissek arriverait huit jours après à 18 francs 50 centimes sur le marché d'Arona. Or il est connu que la Suisse méridionale importe régulièrement des quantités assez considérables de céréales, dont une forte partie lui est livrée par le port de Gênes, qui les reçoit lui-même du bassin de la Mer-Noire; il nous paraît difficile que les blés russes puissent désormais soutenir, sur les marchés du Lac-Majeur, la concurrence des blés de Hongrie. D'Odessa à Arona, les frais actuels de transport dépassent 6 francs l'hectolitre, et la durée du voyage atteint en moyenne deux mois.

Enfin, si nous portons nos regards vers le second plan de l'avenir, ne pouvons-nous pas croire qu'un jour viendra où les marchés de Hongrie, directement reliés à Marseille par une voie de fer de 1,350 kilomètres, enverront en dix jours leurs excédans sur ce vaste entrepôt avec des frais de transport inférieurs encore à ceux que doivent souvent, lorque la demande est active, supporter les blés russes expédiés d'Odessa? Ce sera là du reste une des conséquences, parmi tant d'autres non prévues encore,

que doit avoir pour le commerce en général de l'Europe la mise en activité de cette grande voie de communication perfectionnée, qui de l'Océan à la Mer-Noire, tracée pour ainsi dire sur le même parallèle, complétera dans le bassin de la Méditerranée, entre l'Occident et l'Orient, l'œuvre de fusion commencée il y a quelques années par la navigation à vapeur.

En discutant plus haut la possibilité d'augmentation du *quantum* annuel disponible, nous avons énoncé un fait que le moment est venu de justifier. Nous avons dit qu'une partie au moins du courant qui se porte aujourd'hui de la Hongrie vers le nord-ouest changera de direction et prendra la route de l'Adriatique. Les blés du Banat en effet auront désormais moins de frais à supporter pour arriver à Trieste que pour aller en Bohême, et si nos prévisions en ce qui concerne les rapports futurs de la Hongrie avec le midi de la France et l'Angleterre se réalisent, les prix du marché de Trieste seront égaux en moyenne, sinon supérieurs, aux prix ordinaires de la Bohême. Ces derniers devront donc s'élever, et alors la propriété agricole de cette province, qui souffre de la concurrence des blés hongrois, aura plus d'intérêt et de facilité à développer sa production. Les blés de la Galicie, où les excédans annuels sont aussi en progrès, pourront d'ailleurs, si besoin était, remplacer les blés hongrois dans le nord-ouest de l'empire.

Les relations de la Hongrie avec ses nouveaux cliens s'établiront d'après des erremens tout autres que ceux en usage dans le commerce des blés russes. Vienne est à trente-six heures de Paris, quarante-huit heures de Londres, et tous les marchés dont nous avons cité les noms sont à douze ou quinze heures de Vienne par chemins de fer ou bateaux à vapeur. L'acheteur, quel qu'il soit, aime beaucoup à voir ce qu'il achète, et ce qui était presque impossible avec Odessa en raison de la distance sera très facile avec la Hongrie. Des rapports personnels s'établiront sans doute entre les maisons anglaises ou françaises d'un côté, les négocians de l'intérieur et même les grands propriétaires de l'autre. Il en sera pour les céréales comme il en a été pour les laines : il y a dix ans, la fabrique française achetait les laines de Hongrie de seconde ou de troisième main à Leipzig ou à Francfort; aujourd'hui les agens français vont faire directement leurs achats auprès des propriétaires. De pareils rapports ne peuvent qu'avoir pour effet un développement plus rapide des transactions. Enfin il ne faut point oublier que les ports de la Mer-Noire sont fermés tous les hivers, tandis que l'Adriatique est toujours libre, et que le voyage de Trieste en Angleterre ne peut avoir pour les blés les inconvéniens que le voyage beaucoup plus long d'Odessa présente trop souvent.

La tâche que nous nous étions donnée est accomplie. Nous avons montré que l'excédant de céréales disponible en Hongrie, déjà considérable aujourd'hui, peut rapidement s'accroître dans de très larges proportions, que les conditions de la production agricole dans ces fertiles provinces leur permettront de livrer leurs blés à des prix qui en rendent possible l'exporta-

tion régulière sur des marchés acheteurs permanens, et que les communications entre l'intérieur et le port de mer sont régulières et faciles. Nous avons donc le droit de dire que le rôle de la Hongrie dans l'alimentation générale de l'Europe commence, et que ce rôle grandira forcément chaque année.

Les grandes entreprises de transport dont la mission sera de desservir cet important trafic, et notamment la compagnie du chemin de fer du sud de l'Autriche, sur les lignes de laquelle il se concentrera, doivent se mettre en mesure de pouvoir y faire face. Le port de Trieste, si brillant autrefois, est absolument hors d'état de suffire à la tâche que l'avenir lui réserve; il faut donc se hâter d'y créer les aménagemens qui peuvent seuls rendre possible l'échange d'un million de tonnes.

La position économique de l'Autriche est aujourd'hui, sur toutes les places de l'Europe, l'objet de défiances qui ne sont peut-être exagérées que parce que les ressources de ce pays sont peu connues et mal appréciées au dehors. Celui qui pourrait les étudier à fond acquerrait certainement la conviction que les forces productives de l'Autriche sont plus que suffisantes pour conjurer les effets de la crise qu'elle subit aujourd'hui. Les provinces orientales de l'empire, jusqu'ici séparées en quelque sorte du reste du monde, vont entrer dans la sphère d'action du commerce général, et les trésors dont la nature les a dotées passeront bien vite de l'état latent à l'état productif. Ce que la Hongrie peut fournir à l'Europe dans la période décennale qui commence ne se borne point, il s'en faut, à 1 milliard et plus de céréales. Les vallées de la Save, de la Drave et de la Theiss renferment des richesses forestières immenses, dont l'exploitation commence à peine : les vins, les bestiaux, les suifs et bien d'autres articles font déjà l'objet d'un commerce plus ou moins étendu, mais dont l'amélioration des voies de transport doit certainement développer beaucoup les proportions. Puis viennent, outre la Transylvanie avec ses immenses forêts et ses richesses métallurgiques inépuisables, qui serviront un jour à la couvrir de rails, les principautés danubiennes et la Turquie. Le temps est proche où le flot de la civilisation, dans sa marche constante de l'ouest à l'est, débordera dans la grande vallée du Bas-Danube et dans le bassin de la Mer-Noire. Dans ce concours d'élémens producteurs dont l'orient de l'Europe doit devenir le théâtre, l'Autriche peut, si elle le veut, jouer un des premiers rôles; mais pour cela il faut que, marchant résolûment dans la voie du progrès et des réformes libérales, elle développe tout ce qui peut lui rester de forces pour grandir dans le commerce et l'industrie, seule route ouverte aux empires de nos jours pour grandir en richesse et en puissance.

F. Bontoux.

REVUE MUSICALE

L'*ALCESTE* DE GLUCK

Alceste, tragédie lyrique de Gluck, a été reprise à l'Opéra le 21 octobre. Les représentations qui ont eu lieu depuis ont confirmé le succès de la première, et, quelle que soit l'imperfection de l'exécution, les grandes beautés que renferme cette œuvre remarquable ont été comprises et senties par le public du XIXe siècle. C'est un point capital qu'il importe de constater tout d'abord. La partition de l'*Alceste* française, qui fut représentée à l'Opéra pour la première fois le 16 avril 1776, est un remaniement de l'*Alceste* italienne, qui fut composée à Vienne et représentée sur le théâtre du *Bourg* de cette ville le 16 décembre 1767. Gluck a fait pour *Alceste* ce qu'il avait déjà fait pour *Orphée*, il a pris dans la première forme de son œuvre ce qu'il a cru pouvoir être approprié au goût du public français et aux moyens d'exécution que lui offrait alors l'Académie royale de Musique.

On sait que la carrière de Gluck peut se diviser en trois périodes bien distinctes. Dans la première, qui dure jusqu'en 1770, il vit d'instinct, il parcourt l'Italie et compose des opéras au goût de la nation qui l'accueille bien; il obtient de nombreux succès par des œuvres plutôt improvisées que méditées, où se révèlent cependant les propriétés de son génie dramatique. Retiré à Vienne, qui fut toujours son lieu de refuge, il y médite sur la marche qu'il doit suivre, se forme une vue plus nette de la destinée de l'art qui a fait sa renommée, et se propose un but mieux approprié aux tendances de sa forte nature. C'est dans de pareilles dispositions qu'en 1762 il compose *Orfeo*, qui marque le commencement de la seconde période, période de réflexion et de système, qui se termine par *Alceste*. La partition de l'*Alceste* italienne, qui fut publiée à Vienne en 1769, contient une dédicace au duc de Toscane, où Gluck, par la plume de son poète favori Calzabigi, ex-

pose les idées qui ont dirigé son génie dans la création de son œuvre. Nous examinerons tout à l'heure la portée et la nouveauté de la réforme entreprise par ce grand musicien. Après avoir donné encore à Vienne, en 1770, *Paride ed Elena*, dont il dédia la partition au duc de Bragance, avec une préface où il se plaint fort injustement des critiques amères de ses contradicteurs, après un voyage fait à Parme, où son opéra d'*Orfeo* fut chanté de nouveau avec un immense succès par le sopraniste Millico, qui devint son ami, Gluck se prépare à prendre une grande décision, qui doit agrandir sa renommée et consolider la réforme qu'il a voulu opérer dans le drame lyrique. Il vient en France et donne successivement sur le premier théâtre lyrique de la nation *Iphigénie en Aulide* en 1774, *Orphée* dans la même année, *Alceste* en 1776, *Armide* en 1777, et *Iphigénie en Tauride* en 1779. Les grandes beautés et les défauts de ces chefs-d'œuvre soulèvent une polémique ardente et divisent les beaux esprits du temps en deux partis exclusifs qui nient chacun une moitié de la vérité. Gluck cependant sort vainqueur de la lutte; il se retire à Vienne, où il mène pendant quelques années une existence heureuse, et il y meurt le 25 novembre 1787, presque la veille de la première représentation de *Don Giovanni* à Prague, laissant une gloire impérissable. Il avait soixante-treize ans.

J'ai déjà eu l'occasion de faire remarquer ici, en parlant de la reprise d'*Orphée* au Théâtre-Lyrique, que le génie de Gluck avait été attiré naturellement vers les sujets antiques, vers les légendes d'or de la Grèce héroïque. Il n'a composé qu'un seul opéra sur un sujet emprunté à la poésie moderne, c'est *Armide*. *Baucis e Filemone*, *Aristeo*, *Telemaco*, *Orfeo*, *Paride ed Elena*, *Alceste*, les deux *Iphigénies*, *Écho et Narcisse*, tels sont les titres des opéras les plus connus du maître. En choisissant le sujet d'*Alceste* après avoir écrit *Telemaco* et *Orfeo*, Gluck abondait sciemment dans le sens intime de ses inspirations naturelles.

Le poète italien Calzabigi, qui avait déjà fait pour Gluck le poème d'*Orfeo*, traita celui d'*Alceste* sur la donnée bien connue du chef-d'œuvre d'Euripide. — Admète, roi de Thessalie, très aimé de ses sujets, doit mourir. Pourquoi les dieux exigent-ils ce sacrifice? Les dieux de l'antiquité, pas plus que ceux des âges modernes, n'expliquent jamais leur volonté. Alceste, femme d'Admète, qui adore son époux, veut s'immoler pour lui, afin de conserver à ses enfans et aux peuples de la Thessalie un père tendre, un roi vénéré. C'est dans la lutte généreuse d'Alceste et d'Admète, dans les situations diverses qui en résultent, dans les nobles sentimens de la mère et de l'épouse, dans les exhortations du chœur, qui, comme un écho de la foule présente à l'action, répercute la douleur et la tristesse des principaux personnages, que consiste tout l'intérêt de la tragédie d'Euripide. Hercule, se rendant en Thrace pour y enlever les chevaux de Diomède, vient demander l'hospitalité à son ami Admète. Il apprend, par les vieillards qui sont groupés à la porte du palais désert, le malheur que vient d'éprouver Admète et la mort d'Alceste. Hercule alors prend une résolution digne de son courage: il des-

cend aux enfers, enlève Alceste aux puissances infernales, et la rend à son époux et à ses enfans. Telle est la donnée qu'Euripide avait reçue de la tradition, et d'où il a tiré un chef-d'œuvre de pathétique qui a traversé les siècles. Il est une scène toutefois qu'aucun des nombreux imitateurs d'Euripide n'a osé reproduire, c'est celle de Phérès. Le vieux père d'Admète vient apporter de riches présens pour orner le cercueil d'Alceste, en exprimant sa reconnaissance pour cette femme admirable, qui, en mourant volontairement, lui a conservé les jours d'un fils aimé. Il s'engage alors entre Admète et son père un horrible combat d'égoïsme et de lâcheté humaine, qui ne paraît pas avoir étonné ni scandalisé le public de l'antiquité. La conscience moderne, beaucoup plus délicate et plus susceptible, ne supporterait pas un pareil spectacle, et on a eu grandement raison d'écarter de toutes les imitations qui ont été faites du chef-d'œuvre d'Euripide une scène scandaleuse et véritablement immorale.

Pour donner une idée du sentiment profond et touchant qui règne dans la tragédie d'Euripide, et qui a inspiré le grand musicien dont je m'occupe, je veux citer un passage de la première partie, alors qu'une esclave, sortant du palais d'Admète, raconte les tristes apprêts de la mort d'Alceste. J'emprunte la traduction de ce passage aux études intéressantes de M. Patin sur les tragiques grecs. « Dès qu'Alceste a senti l'approche du moment fatal, elle a baigné son beau corps dans l'eau pure du fleuve, et, tirant de ses coffres de cèdre ses riches vêtemens, elle s'en est parée; puis, se tenant devant son foyer en présence de Vesta : « O déesse, a-t-elle dit, ô ma souveraine, prête à descendre vers les sombres demeures, je me prosterne pour la dernière fois à tes pieds. Tiens lieu de mère à mes enfans. Donne à l'un une épouse qu'il aime, à l'autre un époux digne d'elle. Qu'ils ne meurent point, comme leur mère, d'une mort prématurée; mais que, plus heureux, au sein de leur terre natale, ils remplissent toute la mesure de leurs jours! » Ensuite elle s'est approchée de chacun des autels qui sont dans le palais d'Admète, et en priant elle les couronnait de verdure. Elle les parfumait de feuilles de myrte, sans pleurer, sans gémir, sans que la pensée de son malheur altérât en rien le doux éclat de son visage; mais lorsque, entrée dans sa chambre, elle s'est jetée sur son lit, alors elle a versé des larmes et s'est écriée : « O toi où fut dénouée ma ceinture virginale par l'homme pour qui je meurs, couche nuptiale, adieu! Je ne puis te haïr, quoique tu m'aies perdue. C'est pour ne point te trahir, pour ne point trahir mon époux que je meurs. Peut-être une autre femme te possédera-t-elle, non pas plus chaste, mais plus heureuse! » Et elle la tenait embrassée, et elle l'arrosait de torrens qui coulaient de ses yeux. Enfin, lorsqu'elle s'est rassasiée de larmes, elle quitte la chambre et bientôt y rentre, elle en sort et y revient sans cesse, et se précipite cent fois sur sa couche. Cependant ses enfans s'attachaient à ses habits et pleuraient; elle les prenait dans ses bras, les baisait tour à tour, comme devant bientôt mourir. Tous les esclaves erraient çà et là dans le palais, gémissaient sur la destinée de leur

maîtresse; elle leur tendait la main à tous, et il n'en est pas de si misérable à qui elle n'ait parlé, dont elle n'ait reçu les adieux (1). »

Le sujet d'*Alceste* a été traité par un grand nombre de poètes modernes. En France, Racine a failli écrire un chef-d'œuvre de plus sur cette donnée qu'a longtemps caressée son doux et beau génie. Quinault, on le sait, a fait pour Lully un *libretto* ingénieux sur *Alceste*, qui a été représenté à l'Opéra en 1674. Le poète Wieland a composé également sur ce sujet un poème d'opéra qui a été mis en musique par un compositeur obscur, Schweitzer, représenté sur le théâtre de Weimar en 1773. Enfin l'ami et le poète favori de Gluck, Calzabigi, sut choisir dans l'*Alceste* d'Euripide les scènes et les situations qu'il jugea devoir inspirer heureusement le grand musicien pour qui il travaillait. Son *libretto*, auquel Gluck a sans doute mis la main, est après tout suffisant, puisqu'il a suscité un chef-d'œuvre qui survit à un siècle de révolutions.

Je l'ai dit, l'*Alceste* italienne de Gluck a été représentée pour la première fois à Vienne sur le théâtre du Bourg (*Nächst der Burg*) le 16 décembre (un dimanche) 1767. L'empereur et une partie de sa cour assistaient à la représentation. Le succès fut grand et si peu contesté que, pendant deux ans, on ne voulut pas entendre autre chose. Un journal du temps, le *Diarium* de Vienne, rendit compte de cette représentation en donnant une analyse détaillée de la pièce et de la musique, dont il constate la réussite. Un critique distingué, qui habitait Vienne, où il était secrétaire de l'académie de peinture, Sonnenfels, qui est mort dans cette ville en 1817, a écrit une série de lettres sur les théâtres de cette ville éminemment musicale, où il parle longuement d'*Alceste*, qu'il proclame un chef-d'œuvre. Après la première représentation, il écrivait les lignes suivantes : « Je suis dans le pays des merveilles. J'ai vu à l'ouverture du théâtre près du Bourg un opéra sérieux sans castrats, de la belle musique sans gargouillades, un poème italien sans afféterie : voilà le chef-d'œuvre qu'il m'a été donné d'admirer (2). » Ainsi donc, faiseurs de martyrologes, vieux rapins éconduits par la muse, qui repousse vos stériles étreintes, effacez de vos listes funéraires le nom d'*Alceste* et celui de Gluck; laissez là vos interminables lamentations sur l'ingratitude des hommes et la prétendue stupidité du public! L'histoire est bien plus remplie de charlatans qui réussissent un moment à tromper les contemporains que de vrais génies méconnus.

Le rôle d'Alceste fut composé pour la Bernasconi, cantatrice jeune et charmante, qui possédait une belle voix de soprano d'une étendue de trois octaves. Le critique que j'ai cité plus haut, Sonnenfels, fait le plus grand éloge du jeu expressif de la Bernasconi et de la manière large dont elle disait le récitatif. Elle paraît avoir été surtout remarquable dans l'air pathétique qui termine le second acte : *È il piu fiero di tutti i tormenti.* Le rôle

(1) *Études sur les Tragiques grecs*, par M. Patin, t. Ier, p. 201 et 202.
(2) Voyez *Vie de Gluck*, p. 125, par Anton Schmid.

d'Admète fut créé par Tibaldi, chanteur froid, assure-t-on, mais qui avait une des plus belles voix de ténor qu'on pût entendre. Il paraît s'être surpassé dans le rôle d'Admète, que Gluck lui avait fait étudier avec soin.

Après avoir donné à la France *Iphigénie en Aulide* et *Orphée*, Gluck, aidé par le bailli du Rollet, qui avait fait pour lui le *libretto* d'*Iphigénie*, arrangea pour la scène de l'Opéra sa partition d'*Alceste*. Le poème de Calzabigi, qui n'était pas à dédaigner, quoi qu'en disent aujourd'hui de très petits esprits qui ne louent guère que les vivans, fut légèrement modifié, et Gluck fit entrer dans le nouvel arrangement plusieurs morceaux de la partition italienne. Dans la troisième et dernière période de sa carrière, Gluck a refondu ainsi dans les ouvrages qu'il a composés pour la France une grande partie des morceaux saillans de ses opéras italiens. Ce procédé parfaitement légitime a été également employé par Handel, qui a fait entrer dans ses grands et magnifiques *oratorios* presque toutes ses compositions antérieures. Représentée pour la première fois sur la scène de l'Opéra le mardi 16 avril 1776, *Alceste* fut à la fois l'objet d'un profond enthousiasme et de critiques non moins légitimes. Les deux partis qui s'étaient formés à l'arrivée de Gluck en France, partis extrêmes qui ne faisaient que renouveler la lutte engagée en 1752 sur la musique italienne et la musique française, ces deux partis se retrouvèrent en face l'un de l'autre à l'apparition d'*Alceste*, et n'ont pas cessé d'exister jusqu'à la révolution. Si le génie de Gluck a triomphé du temps et des rivaux qu'on lui opposait, les doctrines émises par ses contradicteurs ont été consacrées par les progrès de l'art musical. *Alceste*, après tout, eut un grand succès. Repris en 1779, en 1786, en 1797 et en 1825, ce bel ouvrage n'a disparu du répertoire de l'Opéra qu'à l'arrivée de Rossini.

Que voulait Gluck? quelles étaient ses vues systématiques? quelle est la doctrine qu'il a formulée dans sa fameuse dédicace de l'opéra italien d'*Alceste* au duc de Toscane? « Lorsque j'entrepris, dit-il, de mettre en musique l'opéra d'*Alceste*, je me proposai d'éviter tous les abus que la vanité mal entendue des chanteurs et l'excessive complaisance des compositeurs avaient introduits dans l'opéra italien, et qui du plus pompeux et du plus beau des spectacles en avaient fait le plus ennuyeux et le plus ridicule. Je cherchai à réduire la musique à sa véritable fonction, celle de seconder la poésie pour fortifier l'expression des sentimens et l'intérêt des situations, sans interrompre l'action et la refroidir par des ornemens superflus; je crus que la musique devait ajouter à la poésie ce qu'ajoutent à un dessin correct et bien composé la vivacité des couleurs et l'accord heureux des lumières et des ombres qui servent à animer les figures sans en altérer les contours. Je me suis donc bien gardé d'interrompre un acteur dans la chaleur du dialogue pour lui faire attendre la fin d'une ennuyeuse ritournelle, ou de l'arrêter au milieu de son discours sur une voyelle favorable, soit pour déployer dans un long passage l'agilité de sa belle voix, soit pour attendre que l'orchestre lui donnât le temps de reprendre haleine pour faire un point d'orgue...

J'ai cru que la plus grande partie de mon travail devait se réduire à chercher une belle simplicité, et j'ai évité de faire parade de difficultés aux dépens de la clarté : je n'ai attaché aucun prix à la découverte d'une nouveauté, à moins qu'elle ne fût naturellement donnée par la situation et liée à l'expression ; enfin *il n'y a aucune règle que je n'aie cru devoir sacrifier en faveur de l'effet.* Voilà mes principes... Le succès a justifié mes idées, et l'approbation universelle dans une ville aussi éclairée m'a démontré que la simplicité et la vérité sont les grands principes du beau dans toutes les productions des arts. »

Ce sont là de nobles paroles, dignes de l'homme de génie qui les a dictées, et applicables, comme le dit Gluck, à tous les arts; mais elles ne contiennent qu'une vérité reconnue depuis longtemps par tous les grands musiciens, par tous les artistes supérieurs. Le Poussin eût signé des deux mains la doctrine de Gluck, et il n'y avait en Italie aucun compositeur sérieux qui pensât autrement. A qui ferait-on croire que des musiciens comme Scarlatti, comme Leo, Pergolèse, Traetta, Jomelli, qui ont laissé des motets, des airs et des duos d'un pathétique et d'un sentiment admirables, ne fussent pas d'avis que la musique doit exprimer le sens des paroles et se soumettre à la vérité des situations? Si Palestrina eût composé pour le théâtre, qui n'existait pas de son temps, eût-il procédé autrement que dans ses messes, dans les motets, dans ces *improperii* de la Passion, où il s'est inspiré si profondément de la parole sacrée? Les vices de l'*opera seria* étaient si bien reconnus en Italie que le grand Marcello de Venise les a attaqués dans un opuscule charmant, *Il teatro alla moda,* publié trente ans avant l'avénement de Gluck. Metastase, Planelli, Ximeneo, l'abbé Conti, l'abbé Mattei, le père Martini de Bologne, Beccaria, tous les écrivains, tous les critiques, tous les esprits distingués étaient du même avis sur les extravagances des chanteurs, sur les invraisemblances choquantes des *libretti,* qui avaient transformé l'*opera seria* italien en un véritable concert. Que voulaient donc ces beaux esprits et ces musiciens ingénieux de la renaissance, tels que Caccini, Pori, Emilio del Cavaliere, Vincent Galilée, père du grand astronome, Corsi, Rinuccini et tant d'autres qui se réunissaient en une sorte d'académie à Florence dans la maison de Bardi, comte de Vernio? Ils cherchaient à restaurer, à imiter, à reproduire cette belle alliance de la poésie et de la musique dont ils avaient lu des merveilles dans les livres des rhéteurs et des philosophes. En rompant avec les formes scolastiques du contre-point fugué, avec les types impersonnels de l'art ecclésiastique, ces libres penseurs poussèrent la poésie et la musique vers la nature et en firent l'expression des sentimens humains. Ils créèrent l'opéra, comme Christophe Colomb a découvert l'Amérique sans s'en douter, en cherchant la prolongation des Indes. Monteverde, qui fut un grand novateur, a dit à la fin du XVIe siècle exactement ce que Gluck a dit cent cinquante ans plus tard : *Je me moque des règles des savans et ne m'occupe qu'à trouver des effets.* Si je ne craignais d'abuser des citations, je dirais qu'un compatriote de Gluck,

un génie venu avant le temps, Renard Kaiser, a exprimé aussi dans une préface les mêmes principes de vérité que l'auteur d'*Alceste*; il n'y a pas de doctrines nouvelles dans les arts pas plus que dans la morale. La raison et la conscience ont été pourvues dès les premiers jours d'un petit nombre de vérités immuables qui se développent incessamment dans l'histoire sans jamais changer de caractère. Sur le fond des principes le genre humain a toujours été d'accord, il n'a varié que sur l'application actuelle des vérités éternelles. Gluck a triomphé par la force de sa volonté et la puissance de son génie, mais il n'a point enrichi la théorie de l'art d'une vérité nouvelle. Deux causes ont empêché les Italiens d'élever le genre de l'*opera seria* au degré de vérité qu'il comporte : le génie de la nation, qui, ainsi que le peuple romain, n'a jamais pu réussir à se créer un véritable théâtre tragique, et l'apparition des admirables chanteurs qui, sous le nom de *sopranistes*, ont dominé la scène et la musique dramatique pendant tout le XVIIIe siècle.

Lorsque Gluck conçut le projet de venir en France et d'y apporter le fruit de ses travaux, il était poussé à cette détermination par la logique intime de son génie. Il trouva la nation toute prête à l'entendre et à l'admirer, car elle possédait depuis longtemps le grand spectacle dont il avait besoin pour produire les beaux effets qu'il méditait. Lully, dont on parle bien légèrement, avait créé au beau milieu du XVIIe siècle cette vaste machine qu'on appelle l'Opéra, où il fit représenter une suite de chefs-d'œuvre qui émerveillèrent les plus grands esprits de la plus belle époque littéraire de la France. Enfant de l'Italie, imbu de l'esprit émancipateur de la renaissance, Lully vient jeune en France et développe son génie au milieu d'une société incomparable qui le nourrit de ses doctrines et lui communique ses goûts. Protégé par Louis XIV, qui a eu l'instinct de toutes les grandes choses qui se sont faites de son temps, aidé du concours d'un poète aimable et facile, Quinault, qui a pu braver la mauvaise humeur de Boileau, Lully conçoit et exécute le projet de faire entendre dans le pays de Corneille et de Racine un drame où la poésie s'allie pour la première fois à la musique dans une action vraisemblable, noble et décente. Mme de Sévigné écrivait à sa fille le 20 novembre 1673 : « M. de La Rochefoucauld ne bouge de Versailles; le roi le fait entrer chez Mme de Montespan pour entendre les répétitions d'un opéra qui passera les autres; il faut que vous le voyiez. » Le 8 janvier 1674, elle écrivait encore à sa fille : « On joue jeudi l'opéra, qui est un prodige de beauté; il y a des endroits de la musique qui m'ont fait pleurer; je ne suis pas seule à ne le pouvoir soutenir, l'âme de Mme de La Fayette en est tout alarmée. » Or l'opéra dont parle ici avec tant d'enthousiasme Mme de Sévigné, c'était *Alceste ou le Triomphe d'Alcide*, l'un des premiers ouvrages de Lully et de Quinault. N'y eût-il dans l'*Alceste* de Lully que le chœur des suivantes de Pluton et l'admirable scène de Caron avec le chœur des ombres malheureuses qui implorent sa pitié :

Il faut passer tôt ou tard dans ma barque,

c'en serait assez pour justifier l'admiration de ces femmes d'élite d'un esprit si juste et si délicat. Quant à l'opéra d'*Armide*, qui fut le dernier grand ouvrage de ce génie fécond, il renferme des beautés que Gluck n'a pas dépassées, et qui lui ont servi de modèle. Tels sont l'air de Renaud, — *Plus j'observe ces lieux*, — le chœur charmant, — *Les plaisirs ont choisi pour asile*, — et celui du quatrième acte, qu'on chante quelquefois aux concerts du Conservatoire :

Voici la charmante retraite
De la félicité parfaite.

Lully, qui n'était pas plus modeste que Gluck, disait à Louis XIV en lui dédiant sa partition d'*Armide* : « De toutes les tragédies que j'ai mises en musique, voici celle dont le public a témoigné être le plus satisfait. C'est un spectacle où l'on court en foule, et jusqu'ici on n'en a pas vu qui ait reçu plus d'applaudissemens. » Lully avait raison d'être fier de son œuvre, beaucoup plus étonnante que celle de Gluck, si l'on tient compte du temps où il est apparu et des obstacles qu'il a eu à vaincre. Lully a tout créé, et son génie inventif et fécond a complété les merveilles du siècle de Louis XIV en lui donnant un spectacle magnifique où la musique, s'alliant à la poésie, en subissait les lois et servait à relever l'accent de la parole. La tragédie lyrique de Lully et de Quinault, ce mélange de sentiment et d'imagination, de vérité logique et de fictions, forme un grand tableau dessiné par le goût de la France, et que chaque grand compositeur viendra revêtir de nouvelles couleurs. De Lully à Rossini, le cadre, la charpente de ce beau spectacle du grand opéra français sont restés à peu près les mêmes : il n'y a eu de changé que la poésie et le coloris musical. Rameau, venu trente ans après Lully, est le continuateur de son système, je veux dire du système dramatique de la France. Meilleur musicien que le fondateur de l'Académie Royale, Rameau ne change rien à l'économie du drame lyrique, il en renouvelle seulement les effets par une instrumentation plus variée et des chœurs plus intrigués. Il y a de belles scènes dans les opéras de Rameau, qui fut dans son temps un rénovateur non moins contesté que ne l'a été Gluck plus tard. Voltaire, qui a connu Rameau, dont il admirait le génie et pour qui il avait écrit un poème d'opéra sur le sujet biblique de *Samson*, mandait à son ami Thiriot en 1735 : « On dit que *les Indes galantes* de Rameau pourraient réussir. Je crois que la profusion de ses doubles croches peut révolter les lullistes; mais à la longue il faudra bien que le goût de Rameau devienne le goût dominant de la nation, à mesure qu'elle sera plus savante. Les oreilles se forment petit à petit; trois ou quatre générations changent les organes d'une nation. Lully nous a donné le sens de l'ouïe que nous n'avions point; mais les Rameau le perfectionneront. » Il écrit encore au même correspondant : « Je veux que ma Dalila chante de beaux airs où le *goût français soit fondu dans le goût italien*. Un beau spectacle bien varié, des fêtes brillantes, beaucoup d'airs, peu de récitatifs, des actes courts, c'est là ce qui

me plaît. » Et il ajoute dans une autre lettre : « Je réponds à M. Rameau du plus grand succès, s'il veut joindre à sa belle musique quelques airs dans un *goût italien mitigé*. Qu'il réconcilie l'Italie avec la France! » Le vœu formé par Voltaire ne devait se réaliser que beaucoup plus tard, mais il a pu voir l'évolution musicale opérée par Gluck sur un dessin dramatique tracé par Lully et restauré par Rameau.

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques,

ce vers d'un poète aimé résume à merveille l'histoire de la musique dramatique en France, depuis Lully jusqu'à Rossini. Il est temps d'aborder la partition d'*Alceste*, qui a donné lieu aux considérations qu'on vient de lire.

L'ouverture d'*Alceste* est un morceau de musique instrumentale assez médiocre en soi; mais, comme introduction symphonique d'un drame pathétique, elle réfléchit heureusement la couleur générale de l'action qui va se dérouler devant le public, et c'est ce que voulait Gluck avant tout. Écrite dans le ton de *ré mineur*, l'ouverture d'*Alceste*, sur laquelle Rousseau a fait des remarques assez puériles, ne s'achève pas, et ses derniers accords s'enchaînent au premier chœur que chante le peuple, réuni sur la place du palais d'Admète.

Dieux, rendez-nous notre roi, notre père!

s'écrie la foule éperdue sur quelques notes lugubres. Une trompette se fait entendre, qui annonce l'arrivée d'un héraut, lequel apprend au peuple le malheur dont il va être frappé. Le chœur qui succède au récitatif du héraut, — *O dieux, qu'allons-nous devenir?* — plus développé que le premier et empreint d'une douce tristesse, achève de préparer les cœurs et les esprits aux événemens qui vont suivre. C'est une belle introduction, que le chœur en *si bémol*, — *O malheureux Admète!* — complète d'une manière heureuse. L'arrivée d'Alceste, avertie déjà du malheur qui doit la frapper, s'annonce par un beau récitatif et par l'air :

Grands dieux, du destin qui m'accable,

qui renferme de beaux élans, mais dont je n'apprécie pas trop le mouvement final et surtout la phrase incidente qui accompagne ces paroles :

Si l'on n'est pas épouse et mère,

phrase qui serait presque vulgaire, si elle n'était corrigée par le cri sublime qu'arrache à Alceste le souvenir de ses enfans :

O vous dont les tendres appas...

L'abbé Arnaud a écrit de véritables folies sur ce morceau, folies qui ont été répétées depuis. Je ne connais rien qui trouble l'admiration profonde qu'inspirent les belles choses comme les exagérations des esprits intempérans.

La troisième scène se passe dans le temple d'Apollon, où l'on voit entrer successivement le peuple, les prêtres, et Alceste avec ses enfans. Une sym-

phonie religieuse, du plus beau caractère, sert d'introduction à tout ce monde, qui s'avance pieusement et va se grouper autour de la statue du dieu qu'on vient invoquer. Cette marche est un chef-d'œuvre de grâce et de majesté, et Mozart s'en est heureusement inspiré dans la marche de son opéra d'*Idoménée*. L'abbé Arnaud a dit judicieusement de cette symphonie, vraiment antique : « C'était sans doute par un air de cette espèce que Pythagore, au rapport de Quintilien, rendit la tranquillité et le bon sens à des jeunes gens furieux. » Le récitatif du grand-prêtre, — *Dieu puissant, écarte du trône,* — est digne de la situation, du personnage qui s'exprime, et du dieu qu'il invoque. « Le récitatif du grand-prêtre, a dit Rousseau, est un bel exemple de l'effet du récitatif obligé. On ne peut mieux annoncer l'oracle et la majesté de celui qui va le rendre. » Je ferai cependant une remarque : le dessin mélodique sur lequel le grand-prêtre chante les paroles suivantes, que répète le chœur :

Perce d'un rayon éclatant
Le voile affreux qui t'environne!

manquerait de noblesse, s'il n'était relevé par la vigueur du rhythme, par l'accompagnement et les masses chorales. Ce morceau, d'une couleur un peu sauvage, mais d'une grande vérité dramatique, produit tout son effet, et le public le fait recommencer, ce qui est une inconséquence, un léger démenti qu'il donne au système du maître. Le récitatif obligé du grand-prêtre, qui suit immédiatement le tourbillon fiévreux que je viens de décrire, est aussi admirable et plus étonnant peut-être que la scène qui précède, car il était difficile de se maintenir à la hauteur de l'émotion déjà produite. Le grand-prêtre, les yeux fixés sur la statue du dieu qu'il invoque, se sent peu à peu pénétré d'une fièvre divine dont il exprime les extases par des interjections formidables qui éclatent comme la foudre et qui s'éteignent ensuite dans un silence religieux. Il n'y a rien d'aussi sublime dans la musique dramatique d'aucun temps et d'aucun peuple. On ne peut comparer cette invocation merveilleuse qu'à la prophétie du grand-prêtre Joad dans *Athalie :*

Temple, renverse-toi! cèdres, jetez des flammes!

C'est aussi grand, et le seul reproche qu'on pourrait adresser à cette scène de Gluck, c'est de dépasser peut-être l'horizon de la poésie et de la religion des Grecs, pour s'élever jusqu'à la sublimité de la Bible. Du moins c'est l'impression que j'en ai reçue. « Où suis-je? s'écrie l'abbé Arnaud en parlant de cette scène. Quel transport me saisit? Le grand-prêtre est tout à coup inspiré. N'était-il pas inspiré aussi, le musicien qui a trouvé dans son art assez de force pour rendre cette fureur divine du grand-prêtre, cette sainte horreur, cet effroi respectueux qu'éprouve le peuple? » L'abbé Arnaud a raison.

L'oracle se prononce, et il déclare que le roi doit mourir, si quelque autre ne s'offre à mourir pour lui. La mélopée de la statue est accompagnée

d'une succession d'accords lugubres que Mozart a reproduits textuellement dans son *Don Juan*. Le peuple, épouvanté de ce qu'il vient d'entendre, s'enfuit précipitamment du temple. Survient alors Alceste, qui s'avance d'un pas chancelant. Décidée à mourir pour sauver les jours d'Admète, elle exprime sa douleur résignée dans un air fort beau :

Non, ce n'est pas un sacrifice,

air qui est à la fois musical et très dramatique. On a blâmé la forme périodique de ce beau morceau, c'est-à-dire la répétition de la première phrase, qui exprime la pensée dominante de cette femme héroïque. Rien pourtant n'est plus conforme aux dispositions d'une âme malheureuse que de revenir incessamment à l'idée qui l'oppresse, et en conservant une coupe de morceau qui avait été inventée avant lui, Gluck est resté fidèle à son principe de vérité. Après un autre récitatif non moins remarquable où Alceste prie les dieux de prendre sa vie pour celle de son époux, après un air du grand-prêtre qui apprend à Alceste que ses vœux sont exaucés, Alceste, restée seule dans le temple, exprime sa joie sinistre dans un air admirable :

Divinités du Styx, ministres de la mort,

dont la première partie surtout est du style le plus grand et le plus pathétique. Toutes les nuances du sentiment qui remplit le cœur de cette noble femme, son dévouement fatal, le bonheur de mourir pour ce qu'on aime, l'exaltation que lui inspire sa destinée glorieuse, tous ces divers mouvemens sont rendus par le musicien avec un art sans pareil et des accens d'une vérité touchante. Ainsi se termine le premier acte d'*Alceste*, une merveille de pathétique, une page sublime de musique dramatique qui n'a été dépassée par aucun des grands compositeurs venus après Gluck, une intuition profonde du drame de la Grèce comme on n'en trouve dans aucune conception de l'art moderne.

Le deuxième acte se passe tout entier dans le palais d'Admète. Tout y et en joie. Le roi a recouvré la santé, mais il ignore à quel dévouement généreux il doit la conservation de ses jours. Un chœur agréable exprime la joie du peuple. Le roi arrive, et le peuple enchanté recommence à exhaler son bonheur par un chœur plus joli que le premier, — *Vivez, aimez*... Alceste survient à son tour suivie de ses femmes et portant sur son visage les marques d'une profonde tristesse. Les deux époux se félicitent de se retrouver après avoir échappé à un si grand malheur, et le peuple se fait l'écho de la joie de tous par un chœur plein de grâce, le dernier de cette introduction charmante, qui forme un contraste des plus heureux avec la couleur sombre et pathétique de l'acte précédent. Les airs de ballet ne sont pas des meilleurs, mais la passacaille à trois temps qu'on chante en dansant est délicieuse. Au milieu de ces danses et de ces chants d'allégresse, la pauvre Alceste, qui s'efforce de cacher sa douleur, pousse des soupirs navrans, —

O dieux, soutenez mon courage! — et le récitatif mesuré dans lequel elle exprime ses angoisses par quelques notes entrecoupées de silences est un cri sublime de la nature. L'air que chante Admète pour rassurer Alceste, dont il voit la tristesse sans en connaître la cause, *Bannis la crainte et les alarmes,* est beau aussi et plein de sentiment; mais je lui préfère celui d'Alceste, qui vient après, *Je n'ai jamais chéri la vie,* d'une expression plus énergique et plus variée. Alceste a été amenée enfin à faire l'aveu à Admète du sacrifice qu'elle s'impose pour conserver le père de ses enfans, et la lutte généreuse qui s'engage alors entre les deux époux est rendue par un dialogue en récitatif d'un effet puissant, mais dont la prolongation fatigue à la fin, et laisse grandement désirer une forme musicale plus développée, dont l'absence se fait vivement sentir. Aucun compositeur moderne n'aurait manqué l'occasion qui s'offre ici d'écrire un morceau passionné et de réunir ces deux voix dans une suprême étreinte. L'air que chante ensuite Admète, — *Non, sans toi je ne puis vivre,* — ne rachète pas la monotonie qui résulte d'une situation toujours la même, qui n'est point corrigée par la variété des formes musicales. L'air avec chœur que chante Alceste quelques instans après, — *Ah! malgré moi mon faible cœur balance,* — quoique admirable en soi, par le sentiment profond qu'exprime la mélodie, qui est ici très accusée, par la puissance du chœur et la beauté de l'accompagnement, contribue cependant à rendre l'effet général du second acte très inférieur au premier.

Le troisième transporte la scène dans un site affreux qui représente l'entrée des enfers. Un double chœur écrit dans une tonalité lugubre :

Pleure, ô patrie!... Alceste va mourir!

expose la situation nouvelle des personnages et prépare les esprits au grand sacrifice. Je passe rapidement sur un air de basse que chante Hercule, morceau pompeux qu'on attribue à Gossec, pour signaler le grand récitatif par lequel Alceste exprime la terreur dont elle est saisie à la vue des lieux funestes où elle doit pénétrer, — *Grands dieux, soutenez mon courage!* — Cette magnifique mélopée, d'un caractère à la fois sombre et religieux, où le musicien a peint à grands traits l'agitation croissante de l'âme d'Alceste, est suivie d'un air plein de vigueur, — *O divinités implacables!* — Cet air, très court, qui est pour ainsi dire l'épanouissement musical du récit qui le précède, achève de rendre les diverses péripéties du cœur de cette femme héroïque, qui, soutenue par l'amour, plus fort que la mort, brave la colère des dieux. Admète, poursuivi par sa douleur, surprend Alceste dans ces lieux désolés. Il la conjure par ce qu'il y a de plus sacré d'abandonner son idée funeste, et il exprime son désespoir par un air touchant :

Alceste, au nom des dieux,
Sois sensible au sort qui m'accable!

La scène de Caron, le chœur des esprits infernaux, le chœur souterrain dont on entend les horribles clameurs, forment ensuite un tableau admirable, tout rempli de cette belle horreur que la poésie grecque prêtait au séjour des ombres et de la mort. Hercule entre violemment dans l'enfer, arrache Alceste aux puissances ennemies et la rend à son époux. Un chœur final exprime la joie du peuple à la nouvelle de cet heureux et grand événement.

Telle est cette partition remarquable d'*Alceste*, le troisième chef-d'œuvre que Gluck a fait représenter en France. Le premier acte est une merveille de sentiment, d'expression pathétique et religieuse qui s'élève presque jusqu'au sublime lyrique de la Bible; le second, d'une couleur plus tempérée, est empreint de la grâce et de la douce tristesse de la poésie grecque; le troisième est rempli de terreur, de cet amour de la vie et de la lumière, de cette horreur naïve de la mort et des ombres éternelles qu'on trouve dans l'*Odyssée*, dans le théâtre de Sophocle et d'Euripide. Ces beautés de premier ordre, le souffle grandiose et l'accent pathétique qui règnent d'un bout à l'autre de cette œuvre étonnante, n'ont pu corriger suffisamment la monotonie qui résulte de la donnée dramatique d'une situation toujours la même, de la persistance des mêmes sentimens et de l'excès de logique absurde qui a empêché Gluck de varier les modes d'expression, les formes de l'art qu'il avait à sa disposition. Des chœurs, des récitatifs et des airs succédant à des récitatifs, des airs et des chœurs pendant trois actes, quelque admirables et sublimes qu'on les suppose, doivent fatiguer à la longue l'auditeur le plus enthousiaste. Tout le monde comprend aujourd'hui que dans la grande scène du second acte entre Alceste et Admète, dans cette lutte d'un dévouement héroïque, il fallait un duo, un duo bien développé, où ces deux êtres chéris que poursuit la destinée mêlassent leur douleur dans un grand gémissement. Et qu'on ne vienne pas m'objecter que le duo, le trio, le quatuor, sont des formes trop savantes pour l'expression vraie des sentimens humains : c'est de la vérité de l'art qu'il s'agit au théâtre, et non pas de la pure vérité de la nature, qui, lorsqu'elle souffre, pleure et gémit, ne chante ni récitatif, ni air, ni duo.

J'ai déjà dit que Gluck a fait entrer dans la partition française d'*Alceste* plusieurs morceaux de la partition italienne qui fut gravée à Vienne en 1769. Quelques nouvelles modifications ont été faites dans l'œuvre du maître telle qu'on la représente à l'Opéra. On a rejeté au troisième acte l'air de basse que chante Hercule; on y a replacé un petit duo insignifiant qui fut supprimé lors de la première représentation en 1776, et M. Berlioz a complété l'admirable monologue d'Alceste : *Où fuir?... où me cacher?* par quelques passages empruntés aussi à la partition italienne. Une note insérée dans le livret constate cette interpolation (1).

(1) On trouvera ces changemens dans la petite partition d'*Alceste* pour piano et chant que vient de publier l'éditeur, M. Léon Escudier.

Une des parties saillantes de l'œuvre de Gluck en général et en particulier de l'opéra d'*Alceste*, c'est l'instrumentation : elle est toujours simple, basée sur les instrumens à cordes, mais colorée et suffisamment vigoureuse pour qu'il n'y ait pas eu besoin d'en fortifier la trame afin de la mettre au niveau des exigences de notre oreille moderne. Les instrumens à vent, tels que les flûtes, la clarinette, le hautbois, le basson, le cor, la trompette et les trombones, y sont employés avec une grande discrétion, et alors que semblent l'exiger le caractère du personnage et l'intensité de la passion dont il est pénétré. Ainsi quoi de plus exquis que l'instrumentation de la marche religieuse avec de simples instrumens à cordes qui dessinent le rhythme et la mélodie sur laquelle la flûte et le hautbois jettent quelques soupirs douloureux? Et l'invocation du grand-prêtre dans la scène du temple, — *Dieu puissant, écarte du trône,* — comme elle est relevée par les puissantes bouffées des instrumens de cuivre, qui n'interviennent que dans les grandes péripéties! Et la pédale de cor au troisième acte, ces sons étouffés qui font écho à la voix sinistre de Caron, quel sentiment du coloris et de la poésie antique cela révèle! Dans cette partie de l'art musical, comme dans le développement de la mélodie et la construction des morceaux d'ensemble, nous avons fait bien des progrès depuis Gluck; mais, appliquée au genre d'effets qu'il a voulu produire, l'instrumentation d'*Alceste* et des deux *Iphigénies* est un modèle de sobriété et de noble élégance auquel il n'y a rien à changer.

Alceste, après tout, fut assez bien appréciée par le public français de l'année 1776. Les deux partis extrêmes qui divisaient l'opinion exaltèrent chacun les qualités et les défauts de cette œuvre remarquable. Rousseau, qui n'a eu sous les yeux que la partition italienne d'*Alceste*, en a porté un jugement équitable qui reste l'expression de la vérité. « Je ne connais point d'opéra, dit-il, où les passions soient moins variées que dans l'*Alceste;* tout y roule presque sur deux seuls sentimens, l'affliction et l'effroi, et ces deux sentimens, toujours prolongés, ont dû coûter des peines incroyables au musicien pour ne pas tomber dans la plus lamentable monotonie... Il résulte de ce défaut que l'intérêt, au lieu de s'échauffer par degré dans la marche de la pièce, s'attiédit au contraire jusqu'au dénoûment, qui, n'en déplaise à Euripide lui-même, est froid, plat et presque risible à force de simplicité. » Il ajoute quelques lignes après, pour répondre à une partie fausse et exagérée de la théorie de Gluck : « L'accent oral par lui-même a sans doute une grande force, mais c'est seulement dans la déclamation; cette force est indépendante de toute musique, et avec cet accent seul on peut faire entendre une bonne tragédie, mais non pas un bon opéra. Si tôt que la musique s'y mêle, *il faut qu'elle s'arme de tous ses charmes pour subjuguer le cœur par l'oreille;* si elle n'y déploie toutes ses beautés, elle y sera importune comme si on faisait accompagner un orateur par des instrumens... De ces principes, il suit qu'il faut varier dans un drame l'application de la

musique, tantôt en laissant dominer l'accent de la langue et le rhythme poétique, et tantôt en faisant dominer la musique à son tour, et prodiguant toutes les richesses de la mélodie, de l'harmonie et du rhythme musical pour frapper l'oreille et toucher le cœur par des charmes auxquels il ne puisse résister. Voilà les raisons de la division d'un opéra en récitatif simple, récitatif obligé et airs. » Ajoutons duos, trios, quatuors, vastes morceaux d'ensemble que Rousseau et Gluck ne connaissaient pas, et qui sont la richesse de l'art et de l'opéra modernes. L'abbé Arnaud fut le défenseur enthousiaste de l'œuvre et du génie de Gluck, dont il admirait tout, jusqu'à la vieille perruque du maître. L'abbé Arnaud revit de nos jours dans la personne de M. Berlioz, avec quelques connaissances musicales de plus et moins de grec. Seulement le savant abbé était bien convaincu que la musique d'*Alceste* était de Gluck, tandis qu'il n'est pas impossible que M. Berlioz ne s'imagine avoir inventé cette belle œuvre, dont il a dirigé les répétitions, à ce qu'on assure, et analysé trop longuement la partition.

En France, le rôle d'Alceste fut créé dans l'origine par Mlle Rosalie Levasseur, qui semble avoir eu une très belle voix de soprano, et dont l'abbé Arnaud fait le plus grand éloge comme actrice et comme cantatrice. Cette artiste, dont le nom ne se trouve même pas dans la *Biographie universelle* de M. Fétis, était de Valenciennes, et elle avait été recommandée à Gluck par le comte Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche, dont elle était la maîtresse. A la reprise d'*Alceste*, en 1779, ce fut encore Mlle Levasseur qui remplit ce grand rôle, puis vint Mme Saint-Huberti en 1786, grande et admirable tragédienne. Mlle Maillard, d'une beauté imposante, chanta ce rôle important en 1797, et Mme Branchu fut la dernière cantatrice de l'ancienne école qui l'interpréta jusqu'en 1825, où l'œuvre de Gluck cessa de faire partie du répertoire de l'Opéra.

C'est à Mme Viardot qu'on doit la reprise d'*Alceste* après trente-six ans d'abandon. L'hiver dernier, Mme Viardot avait chanté à deux concerts du Conservatoire plusieurs morceaux de ce chef-d'œuvre avec un succès éclatant que nous nous sommes empressé de constater. Ce succès mérité de la grande artiste a donné l'idée à l'administration de l'Opéra de tenter l'épreuve difficile qui vient de réussir complétement. Mme Viardot est une artiste d'un ordre élevé, qui a ses imperfections sans doute, mais qui porte dans ses veines le sang héroïque d'une race prédestinée de virtuoses. Douée d'une vive intelligence, excitée par la noble ambition de soutenir le nom qu'elle porte, Mlle Pauline Garcia a débuté jeune au Théâtre-Italien de Paris. Sa réputation s'est faite lentement à cause de la renommée de Mme Malibran, sa sœur, après bien des luttes et bien des combats qu'elle a livrés sur les divers théâtres de l'Europe. Elle y a chanté tout le répertoire de la musique moderne sans négliger Handel, Gluck, Pergolèse et les autres grands maîtres du XVIIIe siècle. Mme Viardot a créé le rôle de Fidès dans *le Prophète* de Meyerbeer avec un succès véritable que nous avons reconnu dans le

temps, en faisant quelques réserves sur certains emportemens que nous lui avons souvent reprochés avec plus ou moins de vivacité. La voix de Mme Viardot n'est plus jeune, le timbre surtout en est terni, et ces défaillances sensibles de son organe l'ont forcée de baisser d'une *tierce* presque tous les morceaux de la partition d'*Alceste*. Cette altération importante enlève à l'instrumentation de Gluck beaucoup de son éclat, effet d'autant plus fâcheux que nos oreilles sont devenues plus exigeantes à cet égard. Quoi qu'il en soit de ces inconvéniens véritables, Mme Viardot est encore la seule cantatrice de nos jours qui pouvait aborder un rôle aussi difficile et aussi fatigant que celui d'Alceste. Elle y est admirable dans plusieurs situations, dans le récitatif et l'air du premier acte : *Non, ce n'est pas un sacrifice,* — dans celui qui termine le second acte : *Ah! malgré moi mon faible cœur balance!* Au troisième acte, elle dit le magnifique monologue : *Grands dieux! soutenez mon courage,* avec le style d'une artiste qui est à la hauteur de la pensée du maître. Si le zèle de Mme Viardot l'emporte trop souvent au-delà du but, si parfois sa pantomime est trop accentuée, c'est que chez elle, comme chez beaucoup de grands artistes dramatiques, tels que Mlle Rachel par exemple, l'intelligence est plus développée que la sensibilité. Or il en est des arts comme de l'amour, il importe encore plus de les sentir que de les comprendre. Quoi qu'il en soit, les admirateurs du génie de Gluck doivent une grande reconnaissance à Mme Viardot.

La belle voix de basse de M. Cazaux fait merveille dans le rôle du grand-prêtre, et M. Michot se tire du rôle important d'Admète avec plus de bonheur qu'on ne pouvait le supposer; sa jolie voix de ténor élevé ne succombe pas sous le fardeau de cette large mélopée, pour l'interprétation de laquelle il faudrait un chanteur éminent comme M. Duprez dans la plénitude de son talent. Mlle de Taisy s'acquitte avec goût du petit rôle de la suivante, dont elle est chargée. Les chœurs et l'orchestre surtout marchent avec ensemble. M. Dietsch, qui est un ancien élève de l'école de Choron, était préparé à bien comprendre les nuances de la musique de Gluck.

Il faut se résumer. L'apparition d'un ouvrage de Gluck sur la scène de l'Opéra est un événement dont on ne saurait nier l'importance. Après un siècle d'existence et trente-six ans d'abandon, *Alceste,* une des œuvres les plus sévères de ce sublime génie, a été représentée avec succès devant un public intelligent et respectueux. Cette véritable tragédie lyrique a été appréciée de nos jours comme elle le fut en 1776; elle a suscité les mêmes opinions contradictoires. Ceux qui cherchent dans les arts, et surtout au théâtre, une distraction passagère, qui tiennent plus à l'agrément des sens qu'à l'émotion de l'âme, pensent (comme les Laharpe, les Ginguené, les Marmontel, et la plupart des piccinistes exagérés) qu'*Alceste* est un opéra profondément ennuyeux, un *miserere* en trois actes, où il n'y a pas le plus petit mot pour rire, pas la moindre *cabalette* dont ils puissent suivre le rhythme en se dandinant sur leur stalle. Les esprits plus sérieux, les organisations plus

passionnées et plus enthousiastes, qui demandent au théâtre, comme à tous les arts, de grandes émotions, de sublimes élans, et qui préfèrent les transports de la passion, les accens pathétiques du sentiment, à l'ivresse de la volupté et aux caprices de la fantaisie, ceux-là assistent avec bonheur aux représentations d'*Alceste*, et ils proclament Gluck le plus grand compositeur dramatique qui ait jamais existé. Ces deux opinions extrêmes, qui se sont produites dans le public et dans la presse, aujourd'hui même comme au XVIIIe siècle, sont aussi vieilles que le monde : c'est l'esprit ionien et l'esprit dorien, qui se partageaient l'art et la civilisation de la Grèce.

Né en Bohème, élevé en Italie, où il apprit la langue de son art, Gluck est venu apporter à la France les fruits de la troisième phase de son génie. Il s'est produit dans un cadre dramatique qui existait depuis un siècle, qui avait été créé par Lully et agrandi par Rameau. Gluck n'est l'inventeur ni de la théorie esthétique dont il a étayé son système, ni des formes musicales qu'il a employées dans ses ouvrages; mais en empruntant à la tradition ces divers élémens, Gluck les a fécondés du souffle de son génie et en a tiré une œuvre aussi admirable qu'originale. De nouveaux et grands progrès se sont accomplis depuis Gluck dans l'art musical et dans le drame lyrique. Les formes de la mélodie sont plus variées et plus larges, les morceaux d'ensemble plus nombreux et plus savamment construits, l'instrumentation plus puissante et plus colorée, des passions plus compliquées se déroulent et s'entre-choquent dans une action plus rapide. De beaux et vigoureux génies, Méhul, Spontini, Meyerbeer et Rossini, sont venus successivement continuer et agrandir l'œuvre de Gluck, comme Gluck lui-même avait continué et agrandi celle de Rameau, successeur de Lully ; ils ont appliqué des couleurs plus vives et plus brillantes sur le même dessin, et produit de nouveaux et magnifiques chefs-d'œuvre dans le cadre immuable du théâtre lyrique de la France. On pourrait dire que de l'*Alceste* et de l'*Armide* de Lully à l'*Alceste* et à l'*Armide* de Gluck, en tenant grand compte de Rameau, de *la Vestale* de Spontini au plus beau chef-d'œuvre lyrique des temps modernes, *Guillaume Tell*, c'est la même donnée dramatique revêtue de nouveaux accens, le génie de la France se perpétuant à travers les temps et les progrès de l'art. Néanmoins, dans cette succession de compositeurs et de procédés divers, Gluck a une physionomie à part, une individualité puissante et unique : c'est le peintre inspiré du monde antique, le restaurateur sublime de la tragédie grecque dans l'art moderne, le véritable interprète d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide.

Et maintenant, si j'avais quelques mots à dire encore sur le sujet qui vient de m'occuper, je les adresserais au ministre même qui a eu sa part d'initiative dans la reprise d'*Alceste* sur le grand théâtre de l'Opéra. « Vous étiez, lui dirais-je, vous étiez à cette belle séance du Conservatoire où Mme Viardot produisit une si grande émotion en chantant plusieurs morceaux du chef-d'œuvre de Gluck. Le succès si mérité de l'éminente canta-

trice vous a inspiré l'heureuse idée de faire représenter une œuvre sublime qui appartient au répertoire lyrique du premier théâtre de la nation. Cette tentative, qui pouvait paraître téméraire, a complétement réussi, et tous les amateurs des belles choses qui iront entendre *Alceste* vous doivent des actions de grâces. Il faut compléter cet acte de munificence en faisant apparaître successivement les autres chefs-d'œuvre de Gluck sur la scène de l'Opéra, les deux *Iphigénies*, et surtout *Armide*, qui, par la nature du sujet et le caractère de la musique, se rapproche le plus des goûts de notre temps. Ne vous laissez point arrêter dans vos dispositions libérales par les vaudevillistes, les chansonniers et les bouffons qui nous inondent; n'écoutez pas non plus ces vieux malins qui pensent que nous sommes trop corrompus et trop *nerveux* pour apprécier à Paris des œuvres qu'on admire et qu'on représente à Berlin et dans toute l'Allemagne. Les opéras de Gluck appartiennent à la France, car c'est le génie dramatique de la France qui les a suscités. Si j'avais l'honneur d'être ministre des beaux-arts, je voudrais me donner un plaisir de roi en faisant jouer sur le théâtre du Conservatoire, devant un public de choix, l'*Armide* de Lully et l'*Armide* de Gluck à huit jours d'intervalle. On y verrait éclater cette vérité, que je me suis efforcé de prouver ici : que Gluck est la continuation de Lully et de Rameau, avec un génie plus pathétique et plus musical.

« Voltaire, qui avait au moins autant d'esprit que les plus espiègles des feuilletonistes, conseillait à Rameau d'unir la mélodie au récitatif, et de réconcilier l'Italie avec la France. Le vœu du philosophe s'est pleinement réalisé de nos jours, et les deux nations de race latine se donnent la main dans les arts comme dans la politique. Dans les arts surtout, l'alliance de la France et de l'Italie est fort ancienne. Qui ne sait que le Rosso, le Primatice et Léonard de Vinci ont apporté en France le grand style de la peinture? C'est un Italien qui a créé l'opéra en plein siècle de Louis XIV, c'est un Italien, Duni, et deux disciples de l'Italie, Monsigny et Grétry, qui ont inventé le genre de l'opéra-comique; ce sont deux Italiens de grand talent, Piccinni et Sacchini, qui ont continué l'œuvre de Gluck; c'est un Italien, Cherubini, qui a fondé en France l'enseignement de la haute composition musicale; c'est encore un Italien, Spontini, qui a écrit sous le premier empire *la Vestale* et *Fernand Cortez*, et c'est un Italien enfin qui a donné à la France *Guillaume Tell*.

« Me sera-t-il permis d'ajouter humblement que c'est un ami et un compatriote du noble Manin, un enfant de la pauvre Venise, hélas! qui vous parle ici dans la langue d'une grande nation dont il aime la gloire, langue saine et admirable, qui semble être le verbe par excellence de la raison et du goût? »

P. Scudo.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre 1861.

Nous avons aujourd'hui à mentionner un fait d'une véritable importance et à en étudier la signification; nous voulons parler de l'avénement de M. Fould au ministère des finances et de la réforme constitutionnelle qui accompagne la rentrée de M. Fould dans le cabinet. Nous ne savons si nous nous laissons séduire par une illusion; mais à notre avis la modification constitutionnelle que M. Fould a obtenue est le progrès politique le plus important qui ait été accompli en France depuis 1852, et doit avoir bien plus de portée que ce fameux décret du 24 novembre qui excita, il y a un an, tant d'espérances. Il serait d'ailleurs difficile de n'être point frappé de la facilité et de la bonne grâce avec lesquelles l'empereur a donné son adhésion aux sages principes exposés dans le mémoire qui lui a été soumis par M. Fould, qui a été lu dans une réunion assez solennelle du conseil privé et du conseil des ministres, et qui est aujourd'hui livré à la publicité par *le Moniteur*.

Il y a trois choses à examiner dans la réforme annoncée : les circonstances qui l'ont motivée, le caractère qu'elle présente, les conséquences qu'elle peut avoir.

Les circonstances qui ont décidé l'empereur à investir M. Fould du ministère des finances et à renoncer au pouvoir d'ouvrir dans l'intervalle des sessions des crédits supplémentaires ou extraordinaires sont justement celles dont nous avions récemment accusé avec force la gravité. On avait depuis longtemps le sentiment que la politique financière de la France n'était point conduite avec un véritable esprit de suite et de prévoyance. On voyait que, par l'entraînement avec lequel on se laissait aller à ouvrir des crédits supplémentaires ou extraordinaires, le contrôle sérieux des finances publiques échappait au corps législatif, que les dépenses n'étaient point coordonnées avec unité, que les découverts du trésor grossissaient sans cesse, que les

bienfaits de la paix étaient compromis par l'extension indéfinie donnée à la dette flottante, et par de petits emprunts empiriques qui avaient le double inconvénient de laisser voir une gêne humiliante pour les finances d'un grand pays tel que la France et de ne point pourvoir aux embarras d'une façon large et décisive. Dans sa gestion financière, un gouvernement comme le nôtre, qu'il le veuille ou non, exerce toujours sur l'ensemble et le moral des affaires de finance, de commerce et d'industrie, une influence certaine. L'état n'est-il pas en effet le plus grand banquier, le plus grand entrepreneur d'industrie, le plus grand négociant du pays? Ne sommes-nous pas tous, à ce point de vue, ses actionnaires? S'il y a incertitude, inconséquence, maladresse dans la direction des finances publiques, il est impossible que les affaires privées ne s'en ressentent, et que peu à peu la confiance, le crédit, ce grand levier de l'activité et de la prospérité générale, ne s'altère dans tous les étages de la société. Qu'au milieu d'un tel état de choses survienne un de ces accidens qui échappent à la prévoyance et à la puissance des gouvernemens les plus sages et les plus forts, et l'on peut se trouver plongé soudainement dans une de ces crises calamiteuses où s'usent les prestiges politiques les mieux établis. Était-on exposé à en arriver là? On s'irritait contre nous quand avec une sincérité consciencieuse, avec la modération polie que nous apportons dans la discussion des affaires du pays, nous signalions ce péril, dénoncé partout autour de nous par les hommes les plus expérimentés et les plus compétens en matière de finance et d'industrie. Aujourd'hui le rapport de M. Fould vient confirmer nos appréciations. « L'état du crédit, ce sont les paroles du nouveau ministre, doit d'autant plus attirer l'attention de l'empereur que la situation des finances préoccupe tous les esprits. Lors de la dernière discussion du budget, on calculait que les découverts devaient s'élever, à la fin de l'année, à près d'un milliard, et ce chiffre n'est certainement point exagéré. Le corps législatif et le sénat ont déjà exprimé leur inquiétude à ce sujet. Ce sentiment a pénétré dans la classe des hommes d'affaires, qui *tous* présagent et annoncent une crise d'autant plus grave qu'à l'exemple de l'état, et dans un but d'amélioration et de progrès peut-être trop précipités, les départemens, les villes et les compagnies particulières se sont lancés dans des dépenses très considérables. » On le voit, nous avons dit un mois trop tôt ce que pensaient *tous* les hommes d'affaires, ce que le gouvernement affirme aujourd'hui avec une éclatante conviction.

Les choses en étaient venues à ce point que, pour relever le moral des finances françaises, il était nécessaire que le gouvernement non-seulement prît la résolution de s'appliquer à la conduite des finances et de faire rentrer dans les voies régulières l'ordonnancement des dépenses, mais encore donnât un gage positif et incontestable de la fermeté de ses desseins à cet égard. Le mérite de M. Fould est d'avoir vu où était cette garantie nécessaire sur laquelle pourrait se raffermir la confiance publique. Le mérite de

l'empereur a été de ne point refuser la garantie qui lui était demandée, et qui n'était rien moins que l'abandon d'une des attributions les plus considérables de son pouvoir. La clarté, l'ordre dans les finances françaises ne pouvaient être rétablis qu'à une condition : il fallait mettre un terme à l'excès, à l'abus des crédits supplémentaires et extraordinaires. Avec ces crédits prodigués comme ils l'étaient, l'équilibre des budgets était une fiction. La France ne savait plus où elle allait en matière de dépenses; il devenait impossible de les proportionner aux ressources. Le ministre des finances devenait un être passif; il n'embrassait plus dans une vue d'ensemble les dépenses des divers ministères et les produits du revenu public qui devaient couvrir les besoins des autres départemens ministériels. Chaque année, l'excédant sur les revenus des dépenses, ainsi grossies à l'improviste par les crédits extraordinaires, laissait des déficit qui augmentaient par centaines de millions les découverts du trésor. La dette flottante prenait des proportions d'autant plus inquiétantes que personne ne pouvait fixer ou discerner la limite où elle s'arrêterait. On courait ainsi aveuglément à une nécessité des plus tristes, la nécessité de faire des emprunts en temps de paix. Ce laisser-aller avait au point de vue politique des conséquences non moins choquantes. La constitution réserve au corps législatif le droit de voter l'impôt; mais ce droit, M. Fould le dit clairement dans son rapport, devenait presque illusoire. Ne voyait-on pas en effet, au lendemain même de la session, lorsque les députés venaient d'achever à peine le vote du budget, des crédits énormes ouverts par décrets insérés au *Bulletin des Lois?* Les votes de ces crédits n'étaient-ils point, à vrai dire, soustraits au contrôle du corps législatif, puisque celui-ci ne devait les sanctionner que dix-huit mois après qu'ils auraient été décrétés et dépensés?

Les bonnes intentions ne suffisaient point pour prévenir ce dangereux abus. Les bonnes intentions? On n'en avait pas manqué assurément le jour où fut promulgué le sénatus-consulte qui décidait que le budget des dépenses serait voté par ministère, et que des viremens d'un chapitre à l'autre pourraient être opérés par décrets de l'empereur. On s'était bien promis alors d'échapper, grâce à ces fameux viremens, au péril des crédits supplémentaires et extraordinaires. On avait compté sans la nonchalance et la force de résistance de la bureaucratie. M. Fould raconte dans son rapport comment la routine des bureaux a rendu stérile la faculté des viremens; la connaissance de la nature humaine suffit pour expliquer comment l'on a continué à glisser avec insouciance sur la pente commode qui permettait de cueillir des crédits énormes entre deux budgets. — Il y a des pouvoirs dont on est si naturellement porté à faire un mauvais usage, que l'on n'est pas suffisamment armé contre les séductions qu'ils nous offrent par la droiture des intentions. Il n'est qu'un moyen dans ce cas d'éviter l'abus, c'est de s'interdire l'usage; pour ne pas succomber à la tentation, c'est la tentation elle-même qu'il faut supprimer. — Voilà le conseil radical que M. Fould a

donné à l'empereur. Pour ramener la régularité dans notre gestion financière, pour rétablir auprès du public le crédit des finances françaises, M. Fould a proposé à l'empereur de renoncer au droit de décréter des crédits supplémentaires ou extraordinaires. La combinaison recommandée par le nouveau ministre des finances paraîtra hardie à certaines personnes : comment fera-t-on face à l'imprévu, demandera-t-on, si l'on se lie ainsi les mains, et si l'on s'interdit d'avoir recours aux ressources extraordinaires? Le rapport de M. Fould réfute suffisamment, suivant nous, cette objection. Les besoins imprévus peuvent provenir de petites affaires ou de grosses affaires. S'il se présente dans l'intervalle des sessions une petite affaire, la nécessité par exemple d'envoyer une expédition en Syrie ou au Mexique, le budget de la France est assez ample pour qu'on y trouve aisément, au moyen des viremens, les ressources nécessaires. On peut faire converger vers le service où se manifeste le besoin imprévu les ressources du département ou des départemens ministériels que ce service concerne, et l'on peut attendre la réunion ordinaire de la chambre pour lui demander de voter les sommes qui auront été ainsi détournées de leur destination primitive. Si c'est une grande question qui s'élève, s'il faut pourvoir à quelque grande guerre devenue inévitable, la convocation extraordinaire du corps législatif va de soi. Personne apparemment ne peut songer que des questions de cette importance se puissent engager sans que le pays soit consulté. Nous ne nions point que dans le nouveau système une restriction très sérieuse ne soit mise au goût et à l'habitude de ces dépenses que nous sommes obligés, pour employer le vilain mot technique, d'appeler extra-budgétaires; mais certes c'est là le mérite et non l'inconvénient du nouveau système. Les chefs de service seront tenus désormais d'apporter plus de soin et d'exactitude dans la confection de leurs budgets; ils ne devront plus compter sur la complaisance des crédits pour réparer des erreurs d'appréciation ou le défaut de prévoyance. Leur travail sera mieux fait, et, ce qui est à nos yeux un grand avantage, il sera plus sérieusement contrôlé et par l'opinion publique, que l'inconnu et la confusion des crédits ne viendront plus dérouter, et par l'assemblée représentative, qui mettra plus d'application et de zèle à étudier une situation financière dont elle aura sous la main tous les élémens.

Parmi les conséquences des mesures annoncées ce matin par *le Moniteur*, et auxquelles le sénat, convoqué pour le 2 décembre, aura bientôt donné le caractère constitutionnel, les unes appartiendront à l'ordre financier, d'autres à l'ordre politique. Nous croyons qu'au point de vue financier ces conséquences seront heureuses; elles sont de nature à ranimer la confiance de cette classe des hommes d'affaires à laquelle M. Fould a fait allusion. Le pays traverse, on le sait, une situation difficile au point de vue économique. La nécessité d'importer des quantités énormes de blé, de faire à l'étranger des paiemens considérables, et cela avec des importations diminuées par des

accidens extérieurs, nous crée un état de choses pénible, mais qui s'aggravait bien davantage au milieu des inquiétudes qu'inspirait une politique financière peut-être mal engagée, en tout cas mal définie. En de telles circonstances, le mal moral, la maladie des imaginations, grossit et envenime les embarras réels. C'est aussi en agissant sur le moral et l'imagination que l'on doit porter d'abord le remède dans des situations semblables. Il faut espérer qu'à cet égard la publication seule du programme de la nouvelle politique financière produira une impression favorable. Cette impression, qui sera sans doute confirmée de jour en jour par les actes du ministre des finances, doit nous aider à sortir plus facilement qu'on ne l'aurait cru il y a un mois de la crise des subsistances et de la crise monétaire. Il est permis de dire que notre crédit financier est loin d'être à la hauteur où devraient le porter les ressources et la puissance intrinsèque d'un pays tel que la France. Notre patriotisme doit souffrir des échecs trop prolongés que nous subissons à cet endroit. Relever le crédit français est une ambition digne d'un homme d'état, et à la façon dont M. Fould est rentré au pouvoir, il est permis de croire qu'il y porte cette généreuse ambition. On nous pardonnera du moins notre optimisme d'aujourd'hui en se rappelant que naguère nous avons exprimé des craintes qu'on retrouve dans le rapport de M. Fould; nous formions des vœux qui sont en grande partie satisfaits par les mesures annoncées aujourd'hui au *Moniteur*. N'aurions-nous pas mauvaise grâce à dissimuler notre satisfaction?

Cet optimisme ne nous abandonne pas quand nous envisageons les conséquences politiques naturelles de la réforme constitutionnelle qui va s'accomplir. Disons d'abord que la concession a été faite au bon moment et dans une forme heureuse. L'efficacité d'une concession dépend en effet principalement de la promptitude avec laquelle elle est consentie : une concession trop longtemps marchandée finit par n'être plus pour celui qui se la laisse arracher qu'une humiliation et une défaite. Nous ajouterons que l'empereur a fait preuve de bon goût en laissant à M. Fould devant le public tout le mérite de l'initiative de la réforme résolue. C'est, si nous ne nous trompons, la première fois sous le présent régime qu'un tel rôle a été dévolu à un homme politique. L'initiative exceptionnelle qui vient ainsi d'être reconnue à M. Fould donne au nouveau ministre une position exceptionnelle aussi dans le cabinet, et ne peut manquer de lui apporter plus de force pour remplir la mission qui lui est confiée au département des finances. Pour nous qui, par souvenir d'éducation parlementaire et par goût naturel, aimons à voir l'initiative dans les hommes publics, cette situation nouvelle d'un ministre n'est point faite pour nous déplaire. Il y a aussi une conviction que nous avons exprimée depuis longtemps, c'est qu'au milieu des sociétés modernes, où l'influence des lois économiques est si grande, la position prépondérante dans les gouvernemens doit être accordée aux ministres des finances. De notre temps il n'est plus possible d'être un homme

d'état éminent, si aux aptitudes les plus élevées on ne joint pas l'intelligence des lois et des faits économiques, si l'on n'est pas, dans l'acception la plus large du mot, un financier. Nous ne parlerons pas de sir Robert Peel et des premiers lords de la trésorerie d'Angleterre; mais voyez le dernier grand homme d'état, le ministre complet, qu'il ait été donné à l'Europe d'admirer. M. de Cavour apportait dans le gouvernement toutes les lumières et toute la sagacité d'un économiste et d'un financier consommés. Si ce qui se passe chez nous maintenant nous présage que les aptitudes financières parviendront à prendre la première place dans le gouvernement, si l'on est à la veille de reconnaître que les questions financières doivent être le principal aliment de la politique intérieure, nous croyons devoir nous en applaudir. Par l'abandon des crédits supplémentaires et extraordinaires, l'on restitue au corps législatif sa prérogative naturelle, qui est le contrôle sérieux des finances, et par ce contrôle une influence plus efficace sur toutes les branches du gouvernement. La chambre des députés obtient par là plus qu'elle n'avait reçu l'année dernière du décret du 24 novembre. Elle obtient plus que ne demandaient ses membres les plus considérables et les plus exigeans. La chambre réclamait le vote du budget par chapitres, on consentait à lui donner le vote du budget par grandes sections; mais qu'était-ce que le vote par chapitres en présence du droit de décréter des crédits dans l'intervalle des sessions réservé au gouvernement? A quoi eût servi la faculté de rejeter un chapitre, si, par un crédit supplémentaire et un virement, la décision de la chambre eût pu être déjouée? La renonciation aux crédits extraordinaires, que la chambre n'eût certes pas osé réclamer, lui donne une autorité bien plus large et bien plus positive sur les lois de finances. Un grand pas vers le régime parlementaire semble ainsi accompli, et nous n'hésitons point à nous en féliciter. Enfin il est une considération que M. Fould fait valoir en très bons termes dans son rapport, et dont nous sommes particulièrement touchés. Nous l'avons dit à satiété, le gouvernement français ne pourrait calmer les craintes qu'il inspire au dehors, et qui rendent en grande partie précaire et stérile pour l'Europe la conservation de la paix, qu'en se désarmant du pouvoir qu'il avait de disposer à un moment donné et sans intermédiaire de toutes les ressources du pays. M. Fould reconnaît que ce pouvoir, « plus apparent que réel, plus menaçant qu'efficace, » était un danger; il croit que l'abandon de ce pouvoir est, de la part du gouvernement français, un gage donné à la paix, un prétexte enlevé à la concurrence ruineuse des armemens et des préparatifs militaires. Un pareil résultat poursuivi par un semblable moyen est trop conforme à la logique de nos opinions pour que nous ne l'appelions pas de nos vœux. On voit que nous sommes bien éloignés de la pensée de diminuer la portée politique de l'acte du 14 novembre. Nous ne ferons qu'une seule réserve : cet acte est un progrès assurément, il consacre une amélioration considérable dans le gouvernement; mais, quel que soit

le bien que nous en augurions, ce bien ne sera complétement réalisé qu'à deux conditions : la première, c'est que le gouvernement renonce à dominer les élections du corps législatif en portant dans la lutte électorale la pression des forces administratives; la seconde, que la presse soit admise de plus en plus à un régime de liberté qui lui rende la spontanéité des inspirations, l'émulation des efforts et le sentiment de sa dignité.

Devant l'événement de ce jour, l'intérêt de toute autre question intérieure s'efface. Depuis près d'une semaine, l'opinion publique était avertie vaguement de l'importante modification qui se préparait. L'on avait cru un instant que des questions secondaires avaient compromis le succès du programme présenté par M. Fould. Après avoir lu les publications du *Moniteur*, on ne peut croire que des intérêts aussi élevés que ceux qui sont traités dans ces documens aient pu être un seul instant mis sérieusement en balance avec des considérations d'un ordre subalterne. Il faut abandonner ce qui a été dit à ce sujet aux commérages des nouvellistes.

La question italienne, qui nous touche d'ailleurs de si près, était devenue depuis trois semaines pour nous une question intérieure, grâce au séjour à Paris de M. Rattazzi. La présence en France du président de la chambre des députés italiens annonçait-elle un tour nouveau dans la marche des affaires de la péninsule? déterminerait-elle une résolution active de la politique française? On ne pouvait pas se poser ces questions avec une bien grande anxiété. L'aspect général des affaires en France, en Italie, en Europe, n'est pas tel que l'on ait lieu de craindre nulle part en ce moment des surprises et des coups de tête. Nous venons de voir que la prochaine campagne politique en France sera occupée par les questions financières; tout annonce que l'Italie, elle aussi, devra consacrer sa prochaine session parlementaire aux questions d'organisation intérieure et de finances. M. Rattazzi a dû porter à Paris des idées fermes sans doute sur l'objet final du mouvement de l'indépendance italienne, mais pratiques et prudentes quant aux moyens à employer pour atteindre cet objet. Il a trouvé chez nous des encouragemens persistans pour l'œuvre de la régénération italienne et des conseils de patience. Au surplus, tous les esprits sages en Italie et tous les vrais patriotes comprennent que la patience doit, par le temps qui court, être la vertu politique des Italiens. Il ne serait pas impossible que cette patience, après un certain temps, n'obtînt sa récompense du côté des affaires de Rome. C'est avec plaisir que l'on a vu Garibaldi lui-même recommander cette politique de temporisation. Les tentatives essayées par quelques ardens pour compromettre le parti de l'action du côté de la Vénétie ne sont donc point à craindre. Il n'y a pas lieu non plus d'appréhender que des conflits d'amour-propre et d'ambition mettent la division au sein du parlement italien. Les Italiens ont besoin de donner longtemps encore à l'Europe le spectacle de leur concorde, et ils le comprennent. Les bruits de crise ministérielle qui avaient été mis en circulation il y a quelque

temps à Turin ne tiendront donc pas devant le parlement. Nous croyons savoir que M. Rattazzi a quitté Paris décidé à donner son concours au baron Ricasoli sous la forme que les circonstances exigeront, soit comme président de la chambre des députés, soit comme son collègue dans le cabinet, s'il est nécessaire de fortifier le ministère par l'adjonction d'un homme de son importance.

La saison parlementaire est ouverte. Dans plusieurs pays constitutionnels, les chambres sont réunies. Un parlement qui se met de bonne heure à la besogne est celui de Belgique. Le roi Léopold a inauguré la session législative. On a pu pressentir par le discours du roi que la rentrée de M. Frère-Orban a porté ses fruits : la session s'annonce comme devant être très utilement laborieuse. Un grand nombre de réformes sont promises. Nous citerons parmi ces réformes la révision de la loi sur la conscription, réclamée depuis longtemps par les chambres et par la presse, et la révision de la contribution personnelle. M. Frère avait présenté, il y a dix ans, sur la contribution personnelle, un projet de loi qui vint échouer contre une opposition composée de presque toute la droite et d'un certain nombre de libéraux très riches que le projet froissait dans leurs intérêts. Le nouveau projet de M. Frère-Orban n'est point exposé à rencontrer devant lui une opposition aussi puissante. L'opinion publique s'est prononcée avec trop d'ensemble contre les abus auxquels donne lieu la loi actuelle, pour que celle-ci puisse conserver l'appui d'un parti nombreux. La nouvelle loi satisfera à la fois les intérêts des contribuables et ceux du trésor. Le ministère belge se propose aussi de réprimer ou de prévenir les fraudes électorales. Il veut répartir entre les quatre universités du pays les bourses d'études, concentrées maintenant sur l'université de Louvain, ce qui paraît injuste, car ces bourses avaient été fondées au profit de l'ancienne université de Louvain, laquelle avait le caractère d'une institution publique, tandis que l'université libre de Louvain n'a rien de commun avec sa devancière. Enfin l'on se propose de soumettre à un contrôle efficace l'administration des fabriques d'églises; ce dernier dessein répond à une exigence de l'opinion libérale, qui voudrait aussi et surtout la modification de la loi sur l'enseignement primaire. Un des passages les plus intéressans du discours royal est celui qui annonce la conclusion de traités de commerce avec l'Angleterre et d'autres états, c'est-à-dire avec la Hollande, le Zollverein et l'Autriche, sur des bases semblables à celles du traité franco-belge. L'orthodoxie économique ne voit point avec faveur l'expédient des traités de douane; cependant, lorsque, comme en Belgique, ces traités se généralisent et embrassent à peu près toutes les relations commerciales, ils équivalent à des réductions de tarifs, et sont un moyen moins correct, si l'on veut, dans la forme, mais peut-être plus expéditif en pratique, de faire avancer un pays vers la liberté commerciale.

Le roi Léopold a été fort applaudi lorsqu'en parlant de la Hollande il l'a

appelée « une nation amie, » et lorsqu'il a exprimé le plaisir que lui avait causé son entrevue à Liége avec le roi des Pays-Bas. Depuis quelque temps, on remarque de la part de la Belgique et de la Hollande une tendance mutuelle à se rapprocher. La récente entrevue des deux souverains a consacré la réconciliation des deux peuples. Les haines passées sont oubliées. Il y a peu de jours, à l'occasion de l'ouverture du nouveau chemin de fer de Liége à Maestricht, Hollandais et Belges échangeaient des protestations d'amitié qu'encourageaient la présence et les discours des fonctionnaires des deux pays. Le traité de commerce annoncé par le discours du roi Léopold fera tomber les dernières barrières entre les deux peuples. Il n'est pas sans intérêt, à l'heure où nous sommes, de prendre acte de la réconciliation de deux pays qui n'avaient appris qu'à se détester lorsqu'ils étaient unis par un lien politique qui transformait l'un en oppresseur et l'autre en opprimé. Le travail actuel de l'Europe est de rompre plus d'une union mal assortie de ce genre. Des gouvernemens et des peuples s'épuisent sous nos yeux à vouloir retenir sous leur ascendant des nationalités qu'ils n'ont jamais pu, qu'ils ne pourront jamais réussir à s'assimiler. Quel est le résultat de ces vains efforts de domination? De ruineuses dépenses, des haines nationales, des déperditions de force. Au contraire, l'exemple parlant de la Belgique et de la Hollande nous enseigne que l'émancipation légitime et naturelle d'un peuple qui ne veut point être gouverné par un autre peuple ramène en peu d'années, entre les deux nations séparées, de bons sentimens et des relations fructueuses.

Le ministère belge actuel compte quatre années d'existence. M. Rogier et M. Frère furent portés au pouvoir par l'enthousiasme populaire. Les peuples heureux comme le peuple belge deviennent facilement exigeans. Aussi, dans ces derniers temps, était-on enclin à reprocher à M. Rogier et à M. Frère de ne donner à la Belgique que la conservation de son activité industrielle croissante et de sa liberté progressive. On accusait le ministère d'irrésolution, et si M. Frère n'eût pas consenti à oublier la lutte de l'étalon monétaire et à rentrer au pouvoir, la chute du cabinet paraissait probable. Le retour de M. Frère est heureusement pour le ministère un renouvellement de bail. En réalité, M. Frère prend la direction des affaires; il y apporte ses vues éclairées et son esprit résolu. L'activité du cabinet et l'application de la législature vont enfanter des lois qui satisferont le pays et arrêteront les progrès d'une réaction qui s'enorgueillissait trop des victoires partielles qu'elle avait obtenues aux dernières élections.

La vieille diète germanique a fini, elle aussi, ses vacances. L'on avait annoncé que M. de Beust, au nom des états secondaires, aurait à soumettre à la diète une proposition de réforme fédérale conçue dans un esprit et un intérêt de conservation. Ce bruit ne s'est point jusqu'à présent réalisé. En fait de réforme fédérale, on n'a vu qu'une proposition, celle qui a été développée par le représentant du duc de Saxe-Cobourg. De la part du prince

allemand qui a épousé avec le plus de vivacité les doctrines du parti unitaire, une proposition de réforme fédérale eût dû, ce semble, être formulée avec une netteté hardie. Il n'en a pourtant rien été. Le représentant du duc a parlé avec chaleur des vœux que forme la nation allemande, il a célébré la justice de ces vœux, il a déclaré qu'il était urgent d'y faire droit; mais du système qui, suivant lui, réaliserait la réforme de la confédération que poursuit la nation allemande, il n'a rien dit. Il s'est borné à faire appel, pour la rédaction d'un plan de réforme, à la sagesse et aux soins des grands gouvernemens. C'est par trop vague. On comprend d'ailleurs qu'il est malaisé de définir ce qu'on entend par la nation allemande, quand il s'agit d'une nation composée d'élémens si variés et partagée en trente-cinq états. La presse allemande, même celle qui demande avec raison, croyons-nous, une réforme fédérale, est loin d'aborder cette question avec des vues uniformes. La presse unitaire, celle qui fait en ce moment le plus de bruit, prétend que la nation entière veut l'unité avec un parlement et un pouvoir central dirigé par la Prusse à l'exclusion de l'Autriche. Les journaux du parti de la *grande Allemagne* soutiennent avec non moins de force que la nation aspire à l'union, à certains égards même à l'unité, mais qu'elle se contenterait d'une forme fédérale qui satisferait à ces désirs sans pourtant sacrifier l'autonomie des états divers à la suprématie d'un état particulier. La grande Allemagne ne veut pas consentir à l'exclusion de l'Autriche, laquelle ne fait pas mine d'ailleurs de vouloir se laisser mettre hors de l'Allemagne. Il y a là, comme on voit, les germes d'une lutte entre ce que l'on appellerait aux États-Unis des unionistes et des confédérés. Si l'Allemagne appartenait aux journaux qui la représentent, on ne tarderait pas à y voir éclater aussi une guerre entre le nord et le sud. Heureusement pour elle, il ne s'agit encore et il ne s'agira probablement jamais que d'une controverse spéculative. Elle est loin de pouvoir rétablir ou briser l'union, comme on y travaille dans l'Amérique du Nord. Les périls constitutionnels que court la confédération paraissent si peu prochains qu'il y a une puérilité maladroite de la part de certains petits états à interdire la circulation des feuilles unitaires : étroites vexations, qui ne peuvent que donner l'apparence d'une force plus grande que celle qu'elles possèdent à des doctrines qui paraissent si peu mûres, et qui sont par conséquent si peu redoutables.

E. FORCADE.

ESPAGNE ET PORTUGAL.

La vie publique est une lutte perpétuelle, et ce qui peut surprendre, ce n'est pas qu'un peuple engagé dans ces laborieuses aventures qui sont surtout le propre de notre temps ne résolve pas en un jour et pour toujours le problème de la conciliation de tous ses intérêts. Depuis que l'Espagne s'est mise à la recherche d'un bon gouvernement, dans les conditions des

sociétés modernes, par un juste équilibre des droits du pouvoir et des garanties de la liberté, par le régime constitutionnel en un mot, elle a eu bien des momens difficiles, et nous ne savons vraiment si elle a traversé beaucoup d'épreuves plus graves à un certain point de vue que celle où elle se débat aujourd'hui. Ce n'est pas le désordre matériel qui menace d'envahir le pays, ou du moins ce désordre ne s'est manifesté que par quelques échauffourées facilement domptées; ce n'est pas une crise révolutionnaire : c'est peut-être bien plus encore, c'est une crise organique en quelque sorte qui depuis six mois passionne toute la politique, met une animosité croissante dans le mouvement des partis, dans les luttes entre le gouvernement et l'opposition, et laisse entrevoir de temps à autre, à travers cette paix extérieure qui règne au-delà des Pyrénées, une désorganisation profonde de la vie publique. Quelle est en définitive la question qui s'agite en ce moment où les chambres viennent de s'ouvrir, et où la politique du gouvernement, résumée par le discours de la reine Isabelle, va passer par l'épreuve d'une discussion qui risque d'être fort vive, si elle ressemble aux polémiques de la presse?

Il y a aujourd'hui à Madrid, on le sait, un ministère qui vit depuis plus de trois ans et se soutient par l'énergique volonté de celui qui en est le chef, le général O'Donnell, duc de Tetuan. Est-il modéré? est-il progressiste? Il n'est ni l'un ni l'autre, ou peut-être est-il l'un et l'autre selon la circonstance. Il s'appuie moins sur un parti que sur une alliance de fractions diverses de toutes les opinions, offrant aux uns comme garantie la paix matérielle conservée, aux autres son nom même de ministère d'*union libérale* et quelques promesses, effrayant les progressistes de la possibilité d'une réaction outrée, s'il est renversé, les modérés de la perspective de nouveaux déchaînemens révolutionnaires, cherchant de temps à autre quelque diversion patriotique, et ayant toujours, en fin de compte, à résoudre le problème de maintenir la discipline dans une majorité bariolée qu'une discussion sérieuse peut disperser, comme on l'a vu dans la session dernière. Il vit ainsi depuis trois ans. Cette tactique a trop bien réussi au général O'Donnell pour ne point tenter ses adversaires. Les diverses oppositions se sont rapprochées à leur tour, mettant en commun leurs griefs. Anciens modérés, progressistes dissidens, partisans découragés du ministère, démocrates mêmes, ont fait alliance, et se sont mis en campagne avec une passion singulière, prenant pour mot d'ordre le renversement du cabinet O'Donnell, levant le drapeau d'un libéralisme rajeuni. Un nouveau journal, le *Contemporaneo*, a pris l'avant-garde dans cette guerre, chaque jour plus vive. Jusqu'ici, il n'y avait eu que des escarmouches entre le ministère et l'opposition, réduite à une imperceptible minorité, aujourd'hui c'est une campagne organisée, et dans cette opposition qui s'est formée, un homme qui était, il y a un an à peine, ambassadeur à Rome, qui a été un des promoteurs de l'*union libérale*, M. Rios-Rosas, figure au premier rang, tout en

restant lui-même et en gardant son indépendance. L'ouverture des chambres trouve donc, sinon deux partis, du moins deux camps en présence. Où est la coalition? où n'est-elle pas? C'est une question débattue chaque jour avec une vivacité passionnée à Madrid. La coalition en vérité est partout : elle s'appelle dans un camp l'*union libérale,* et dans l'autre la *régénération libérale*. Il y a pourtant une grave différence, c'est que l'une de ces coalitions est au pouvoir, l'autre veut y entrer; toutes les deux sont la plus curieuse expression de la désorganisation des partis et de l'incohérence qui a graduellement envahi la vie politique de l'Espagne.

Ce n'est point sans doute une situation nouvelle, ce n'est pas le ministère qui l'a créée. Le malheur ou la faute du cabinet du général O'Donnell, c'est de s'être reposé indéfiniment dans cette situation, d'avoir fondé son existence uniquement sur cette décomposition et cette faiblesse de tous les partis. Il a vécu ainsi, il est vrai, il a maintenu la paix matérielle; mais c'est à cela qu'il s'est borné. L'*union libérale,* au nom de laquelle il arrivait au pouvoir, n'a été qu'un expédient, un mot de ralliement perpétuel, au lieu de devenir une réalité sérieuse, l'idée vitale d'une politique, et cela est si vrai que le ministère O'Donnell, après trois ans de durée, en est toujours au même point, obligé de louvoyer entre les modérés et les progressistes qui se sont ralliés à lui, disposant d'une majorité en apparence considérable, qui n'est encore, comme au premier jour, qu'une agrégation factice d'élémens incohérens. Le nouveau programme politique retracé dans le récent discours de la reine n'est que le reflet de cette situation ambiguë. Le ministère, en énumérant une multitude de projets sur l'organisation de l'administration publique, sur le régime de la presse, sur la réforme de la loi électorale, constate les difficultés bien plus qu'il ne propose de les résoudre, et ces projets qu'il remet au jour, qu'il livre à l'activité parlementaire renaissante, sont justement ceux qui l'été dernier n'ont satisfait personne, qui ont mis un instant la majorité en péril et menacé l'existence du cabinet.

Le général O'Donnell tient, dit-on, à passer pour un chef de ministère libéral; qu'a-t-il fait cependant sur deux points essentiels qui touchent à la politique intérieure et à la politique extérieure? Il a trouvé à son avénement une loi sur la presse qui était une œuvre de réaction, qui créait pour les journaux le régime le plus dur. Cette loi existe encore, et elle est appliquée chaque jour sans ménagement. Au dehors, une question s'est présentée, qui était une merveilleuse occasion pour une politique libérale : c'est la question italienne; on sait le système que le gouvernement espagnol a suivi jusqu'ici. Ce système peut se résumer dans un double fait : le cabinet de Madrid a rappelé son ministre de Turin, et il a maintenu un ambassadeur à Rome près du roi de Naples. Le discours de la reine ne dit pas, il est vrai, comme on le lui a fait dire, que l'Espagne a obtenu des autres puissances une délibération en commun pour assurer l'indépendance et la sécurité

temporelles du saint-siége; elle s'est efforcée seulement d'obtenir cette réunion européenne, et on sait la réponse qui lui a été faite par la France. Si le ministère espagnol nourrit au fond, comme on le dit, des sympathies pour l'Italie, il les manifeste d'une étrange façon, en refusant de reconnaître le nouveau royaume, en disputant aux consuls italiens les archives napolitaines, comme on le voit encore aujourd'hui. Au demeurant, il a trouvé le moyen de ne rien faire pour les causes qu'il soutient de sa parole, en assumant tous les inconvéniens d'une hostilité mal déguisée contre tout ce qui se fait au-delà des Alpes, et toute son action se réduit peut-être à espérer jusqu'au bout une évolution de la France, à compter sur une intervention collective de l'Europe. Par un singulier renversement de rôles, c'est l'Espagne qui a l'air d'appeler aujourd'hui un congrès de Vérone contre l'Italie. Cette indécision de politique, à vrai dire, ne nous semble suffisamment couverte ni par l'annexion de la République-Dominicaine ni par l'intervention au Mexique, affaire qui n'est pas d'ailleurs seulement espagnole, et où le gouvernement de Madrid ne s'engage qu'avec le solide appui de la France et de l'Angleterre.

C'est cette incertitude dans la politique extérieure comme dans la politique intérieure qui, en laissant vivre le ministère du général O'Donnell, lui a créé une situation chaque jour plus difficile, étrangement aggravée d'ailleurs, il faut le reconnaître, par les animosités personnelles, par l'esprit de représailles. En peu de temps, il a vu grossir cette opposition qui n'était rien d'abord, qui comptait peu d'hommes éminens, qui voit aujourd'hui dans ses rangs le général Narvaez à côté de M. Rios-Rosas, M. Gonzalez Bravo à côté de M. Sartorius. Quelques sénateurs progressistes qui avaient accepté des fonctions du cabinet ont donné leur démission à la veille de l'ouverture des chambres. Tout annonce donc une lutte des plus vives. Dans cette guerre passionnée, les premiers engagemens sont, il est vrai, favorables au gouvernement. C'est M. Martinez de la Rosa, candidat du cabinet, qui a été élu dès le premier jour président du congrès; son concurrent, M. Rios-Rosas, que les oppositions avaient choisi comme candidat, n'a réuni que 89 suffrages. Qu'on y songe pourtant : c'est quelque chose qu'un ministère si passionnément attaqué et se défendant si peu par sa politique; c'est quelque chose aussi qu'une minorité de près de cent voix dans un pays où tous les ministères ont été presque assurés jusqu'ici du concours des chambres et où aucun d'eux n'a été réellement renversé par un vote parlementaire. N'y a-t-il pas là tous les signes d'une situation qui peut s'aggraver d'un instant à l'autre, et qu'une dissolution du congrès, si le ministère s'y décidait, ne raffermirait peut-être pas pour longtemps?

Ce n'est pas la lutte des partis ou la possibilité d'une crise ministérielle qui pèse le plus aujourd'hui sur le Portugal, c'est la mort foudroyante et imprévue du roi dom Pedro. Ce jeune souverain, qui avait vingt-quatre ans à peine, qui avait succédé à sa mère dona Maria il y a huit ans, et qui ne ré-

gnait réellement que depuis 1855, date de sa majorité, a été emporté dans la fleur de la jeunesse par une maladie aussi soudaine qu'inexorable. Il n'avait pas eu le temps encore de marquer son règne par des actes décisifs; mais en lui s'était révélé tout d'abord un prince doué d'une précoce sagesse, sincèrement libéral, sérieusement préoccupé des intérêts de son pays, plein d'une touchante sympathie pour son peuple. Il eut à faire face, il y a deux ans, à un moment difficile, lorsque la fièvre jaune s'abattit sur Lisbonne, et il traversa cette épreuve avec une mâle et simple fermeté, allant au chevet des malades, relevant les courages, donnant par sa conduite un exemple qui n'était pas toujours suivi. Le malheur ne cesse depuis quelques années de poursuivre la famille royale portugaise. Dom Pedro, peu après son avénement, avait épousé une princesse allemande, qui gagnait rapidement tous les cœurs, et en quelques mois cette princesse s'éteignait. Aujourd'hui c'est le roi lui-même, et il a été précédé dans la tombe par un de ses frères, mort quelques jours avant lui. Le nouveau souverain est le duc de Porto, plus jeune que dom Pedro d'une année seulement, et qui donne, dit-on, les mêmes espérances d'un libéralisme sérieux. C'est donc un nouveau règne qui commence à l'improviste dans ce petit pays, qui mérite d'être plus connu qu'il ne l'est de l'Europe, et qui peut rapidement grandir sous un gouvernement actif et intelligent.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LA FLOTTE AUTRICHIENNE EN 1861.

Tous les progrès modernes dans l'architecture navale et l'artillerie ont sans contredit augmenté l'importance des marines secondaires, la vapeur a surtout contribué à produire ce résultat : avec elle, les blocus effectifs sont devenus à peu près impossibles; une frégate à grande vitesse peut toujours s'échapper d'un port quelconque et causer, avant sa destruction ou sa capture, de grands dommages à l'ennemi, quelque puissant qu'il soit sur mer. Les bâtimens blindés sont plus favorisés encore : avec un bon pilote et un hardi capitaine, un de ces navires parcourra les côtes ennemies, entrera même dans les rades et dans les fleuves; il détruira tout sur son passage. Que lui opposer? Il passe sans dommage sous le feu des batteries les plus puissantes, il brise sans efforts les chaînes et les estacades. Combien faudra-t-il de ses pareils pour l'arrêter? Il n'est vulnérable que quand le charbon lui manque. Son équipage est facile à former : des canonniers, des mécaniciens, des chauffeurs, gens que l'on trouve en tout pays où il y a une armée et une industrie; quelques matelots pour le service des embarcations et la manœuvre d'un reste de voilure que l'on abandonnera dès que la confiance dans les machines sera plus complète. Toutes les nations ayant un coin de

leur territoire baigné par la mer semblent avoir compris la puissance que mettrait entre leurs mains la possession de quelques-uns de ces terribles engins de destruction, et celles qui au temps des navires à voiles n'avaient que quelques faibles avisos font aujourd'hui construire des frégates blindées de grande dimension.

L'Autriche se distingue surtout par l'énergie de ses efforts pour se créer une marine nouvelle. Un écrivain des plus compétens a décrit dans la *Revue* les ressources navales qu'elle avait déjà en 1856 (1); nous allons énumérer les progrès qu'elle a faits depuis cette époque, et le lecteur verra qu'ils sont considérables.

En 1848, la flotte autrichienne s'était dissoute, la plus grande partie du matériel resta dans les mains du gouvernement impérial; mais tout le personnel et un certain nombre de navires légers passèrent au service de la république de Venise. Cette flotte d'ailleurs n'avait d'autrichien que le nom, les officiers et les équipages étaient italiens, et c'était dans leur langue que se faisaient les commandemens et qu'étaient écrits les documens officiels. Les ingénieurs de construction navale firent aussi défection : à la paix, en 1849, après la chute de Venise, aucun d'eux ne rentra; ils passèrent tous au service du Piémont. Ainsi, lorsque le gouvernement autrichien reconstitua sa flotte, il avait tout à créer; il lui a fallu une grande persévérance et une singulière énergie pour arriver au résultat qu'il a obtenu. Instruit par l'expérience, il ne voulut plus laisser dans les mains d'une fraction hostile de ses sujets un instrument puissant qui venait de lui montrer sa valeur en se retournant contre lui, car c'était aux marins de la flotte qu'était due en partie cette longue défense de Venise qui attira à cette malheureuse cité les sympathies de l'Europe.

La langue allemande officielle en Autriche devint celle de la marine nouvelle. L'école des cadets de Venise fut transportée à Trieste; considérablement agrandie, elle dut recevoir quatre-vingts élèves, auxquels d'habiles professeurs enseignèrent en allemand les sciences maritimes. Pendant la guerre, pour armer ce qui était resté de l'ancienne flotte, on avait fait appel aux officiers du Lloyd autrichien et aux capitaines du commerce : on accepta les services d'ingénieurs danois, suédois, hollandais, qui, tout en construisant la nouvelle flotte, formèrent un certain nombre de disciples. On acheta deux bateaux à roues au Lloyd, et deux corvettes de 300 chevaux furent construites sur les chantiers particuliers de Trieste. En 1851, on mit sur chantier à Venise la grande frégate à voile *Schwarzenberg*; la frégate de 31 canons *Radetzky*, premier navire à hélice de la marine autrichienne, fut commandée en Angleterre. En 1854, on construisit à Trieste les frégates *Donau* et *Adria*, et durant les années suivantes, à Venise, les corvettes *Erzherzog-Friedrich* et *Dandolo*, puis les avisos à hélice *Moeve*, *Kerka*, *Narenta*, les navires à roues *Curtatone*, *Prinz-Eugen*, et la goëlette *Scrida*. En 1857, le vaisseau à hélice *Kaiser*, de 91 canons, fut construit à Pola. Au printemps de 1860, six canonnières de 90 chevaux et de 4 canons

(1) *La Marine de l'Autriche, Calamota, Trieste, Pola*, par M. J.-J. Baude, *Revue* du 15 novembre 1856.

furent lancées sur le lac de Garde pour concourir à la défense de la place de Peschiera; elles avaient été terminées en quatre mois. A la même époque, on fit à Venise, pour la protection des lagunes, une batterie flottante couverte de plaques en fer de quatre pouces et demi d'épaisseur et portant 16 canons, trois canonnières à hélice de 50 chevaux et de 2 canons, et six chaloupes-canonnières à roues, de 25 chevaux, armées de 2 bouches à feu; ces derniers bateaux n'ont qu'un pied et demi de tirant d'eau. Dans l'automne de 1860, on a mis sur chantier sept canonnières de 230 chevaux, portant 4 canons de gros calibre, deux canonnières de 90 chevaux et 4 canons à Trieste, et une chaloupe canonnière à Pola. Ces dix navires ont été lancés au mois de juin dernier. Cette même année 1861, on a ordonné la construction de deux frégates cuirassées avec des plaques de quatre pouces et demi d'épaisseur, ayant une machine de 500 chevaux et portant 24 canons, qui viennent d'être mises à l'eau à la fin d'août et dont on monte les machines. Voici exactement la composition de la flotte autrichienne aujourd'hui :

Escadre de l'Adriatique. — 1° Navires à hélice : le vaisseau *Kaiser*, 91 canons, 800 chevaux; les frégates : *Radetzky, Donau, Adria*, de 300 chevaux et 31 canons chacune; les corvettes : *Erzherzog-Friedrich, Dandolo*, de 230 chevaux et 22 canons; les canonnières : *Reka, Wall, Seehund, Streiter, Dalmat, Hum, Hellebié*, de 230 chevaux et de 4 canons; *Gemse, Grille, Sansego*, de 90 chevaux et 4 canons; *Pelican, Deutschmeister*, de 50 chevaux et 2 canons.

2° Vapeurs à roues : *Kaiserin-Elizabeth*, 6 canons, 350 chevaux; *Santa-Luisa*, 7 canons, 300 chevaux; *Greif*, 2 canons, 350 chevaux; *Prinz-Eugen*, 6 canons, 180 chevaux; *Curtatone*, 6 canons, 180 chevaux; *Triest*, 3 canons, 120 chevaux; *Fiume*, 2 canons, 120 chevaux; *Vulcain*, 4 canons, 120 chevaux; *Taurus*, 4 canons, 100 chevaux; *Hentsi*, 4 canons, 40 chevaux; *Alnoch*, 4 canons, 40 chevaux; *Achilles*, 4 canons, 45 chevaux; *Verona*, 2 canons, 80 chevaux; le yacht *Fantaisie*, 2 canons, 120 chevaux; *Messager*, 22 chevaux; *Gorczkowski*, 16 chevaux; six chaloupes-canonnières de 2 canons et 25 chevaux.

3° Navires à voiles : frégates, *Schwarzenberg*, 6 canons; *Novara*, 44 canons; *Bellona*, 42 canons; *Venus*, 32 canons; corvettes : *Karoline*, 20 canons; *Diana*, 20 canons; *Minerva*, 16 canons; bricks : *Montecuccoli*, 16 canons; *Huzzar*, 12 canons; *Pylade*, 16 canons; goëlettes : *Arethuse*, 10 canons; *Arthemise*, 10 canons; *Scrida*, 6 canons; *Vesuv*, 7 canons; *Saetta*, 6 canons; deux pontons armés de 10 canons, deux canonnières à rames armées de 2 canons, une batterie flottante de 16 canons, huit chaloupes canonnières portant ensemble 32 bouches à feu et dix-huit pirogues armées de 1 canon chacune.

4° Sur le lac de Garde, pour couvrir Peschiera, les vapeurs *Hess*, de 100 chevaux et 6 canons; *Franz-Josef*, de 50 chevaux et 4 canons; 6 canonnières, de 90 chevaux et de 4 canons chacune; enfin 2 chaloupes canonnières à rames, de 4 canons.

En additionnant les canons et les chevaux-vapeur, on trouve : dans l'Adriatique, 780 canons et 6,851 chevaux; sur le lac de Garde, 42 canons et 690 che-

vaux: en tout, 822 canons et 7,541 chevaux. Ces navires sont armés par 5,500 matelots, auxquels s'ajoutent un régiment de soldats de marine de 2,160 hommes, 1,000 artilleurs, et 2,400 vieux marins plus particulièrement embarqués sur les flottilles qui gardent Peschiera et Venise.

Tous ces navires sont construits avec des matériaux de choix. On a employé pour la membrure et les bordages le chêne d'Istrie. Toutes les chevilles et les clous au-dessous de la flottaison sont en cuivre. Des bandes de fer placées obliquement au-dessous du bordage intérieur relient les membrures et donnent à la coque une grande solidité. Ces bâtimens, beaux et solides, semblent bien appropriés aux deux buts que l'on veut atteindre : la force et la vitesse. Ils peuvent sans désavantage entrer en comparaison avec ce qu'il y a de mieux dans le même genre chez les autres puissances maritimes. A l'exception du yacht *Fantaisie*, du bateau à vapeur *Impératrice-Elizabeth* et de la frégate *Radetzky*, ils ont tous été construits en Autriche. Toutes les machines à hélice, excepté celles des frégates *Donau* et *Radetzky*, ont été faites dans divers établissemens autrichiens, surtout dans l'usine de l'institution technique de Trieste : elles sont du système Modsley, à chaudières tubulaires; le nombre de tours d'hélice qu'elles donnent sur les vaisseaux, frégates et corvettes, est de 70; sur les petits navires et chaloupes canonnières, de 100. Les frégates et les corvettes ont une marche de 9 1/2 à 10 nœuds à la vapeur; le vaisseau *Kaiser* a filé 12 1/2 et 13 nœuds: on attend 10 nœuds des canonnières actuellement en construction à Trieste. On cite les vapeurs *Elizabeth* et *Greif* comme d'excellens marcheurs : ils ont obtenu des vitesses de 13 nœuds 1/2. Les vapeurs *Greif*, *Trieste* et *Fiume*, qui appartenaient autrefois au Lloyd autrichien, furent coulés dans le canal de Malamocco pendant la guerre de 1859, afin de fermer l'entrée du port à la flotte française. Après un séjour de dix mois sous l'eau, on les a relevés; les coques n'avaient aucunement souffert, mais les machines ont demandé de grandes réparations. — Les bouches à feu et le système de l'artillerie sur les navires de la flotte autrichienne sont les mêmes que dans la flotte française. Tous les bâtimens (à l'exception de deux bricks et de deux goëlettes) sont armés avec des calibres de 30, 48 et 60. Les nouvelles canonnières devront avoir des canons rayés de 24. Une école de canonniers a été organisée sur la frégate *Bellona*. L'artillerie de marine prépare le matériel de combat dans les arsenaux et fait le service des soutes à bord des navires, mais de même que chez nous elle ne prend aucune part à la manœuvre des pièces.

Les équipages, à l'exception d'un petit nombre d'Italiens, sont composés maintenant de Slaves et de Dalmates; ces derniers sont renommés comme les meilleurs marins de l'Adriatique. Voulant germaniser sa flotte, le gouvernement impérial a levé dans les provinces du nord-ouest de l'Autriche un certain nombre de jeunes gens qui ont dû apprendre le métier de matelots. Après plusieurs années d'efforts, on était parvenu à armer entièrement le brick le *Triton* avec ces matelots allemands; malheureusement ce navire a sauté en l'air sur la rade de Raguse au mois de juin 1859, et quatre ou cinq hommes de l'équipage ont seuls échappé à la mort. La solde des matelots n'est pas considérable; mais les vivres, dans les casernes à terre

comme à bord des navires, sont d'excellente qualité. Les hommes spéciaux, tels que pilotes, charpentiers, mécaniciens, sont généralement instruits et très au courant de leur métier.

Afin de pouvoir construire et armer de très grands bâtimens, on a bâti un arsenal à Pola; celui de Venise, autrefois si célèbre, est complétement en ruine et ne sert plus qu'à la réparation et à l'entretien des chaloupes canonnières qui gardent les lagunes. L'arsenal de Pola n'est pas encore terminé; grâce aux changemens si nombreux dans l'administration de la marine, il a déjà coûté des sommes énormes, chaque administrateur modifiant le plan primitif. L'attention est attirée, quand on le visite, sur trois belles cales couvertes dont l'aspect est monumental. Le bassin, construit par l'ingénieur américain John Gilbert, est un très beau travail; il est entouré d'un système de cales qui peuvent recevoir quatre vaisseaux. Pour y monter les bâtimens, on a établi une forte pompe hydraulique qui sert en même temps à vider l'eau du bassin.

Le gouvernement autrichien a en outre à sa disposition les grands chantiers particuliers qui se trouvent dans les environs de Trieste : celui du Lloyd, qui contient deux bassins de carénage, dont l'un suffisamment vaste pour recevoir les plus grands vaisseaux, une cale du système Morton, des chantiers pour huit navires et un atelier où l'on fait des machines à vapeur de toute dimension; le chantier Saint-Marc, à Tonello, où l'on a construit les deux frégates blindées et quatre des nouvelles canonnières; le chantier Saint-Roch, qui fait en ce moment cinq navires pour le gouvernement. Cet établissement est complétement pourvu des machines les plus modernes servant à améliorer ou à abréger le travail; la machine de 800 chevaux du *Kaiser* sort de ses ateliers.

Les faits que nous venons d'exposer montrent l'ardeur de l'Autriche à se créer une marine. Une publication récente (1), qui a eu un grand retentissement dans tout l'empire d'Autriche, et qui paraît résumer l'opinion d'un parti considérable, déclare qu'on ne doit reculer, pour atteindre ce but, devant aucun sacrifice. Cette apparition d'une nouvelle marine dans la Méditerranée est-elle avantageuse ou contraire à nos intérêts? Nous n'oserions rien avancer à cet égard, l'avenir en décidera; cependant, en présence des efforts que fait l'Italie pour prendre au point de vue maritime une attitude en rapport avec sa nouvelle situation, il n'est pas sans intérêt de voir grandir une rivale à ses côtés. Ce qui pour nous ressort surtout de ces faits, c'est qu'avec de l'argent, une force navale est bien autrement facile à former maintenant qu'autrefois, et qu'il faut se tenir constamment au courant de la situation des marines secondaires, si l'on veut se rendre compte de l'importance qu'elles auront au jour du combat. H. DE LA PLANCHE.

(1) *La Marine de l'Autriche*, par un marin autrichien. Vienne 1860.

V. DE MARS.

LES

MŒURS ET LES LETTRES

AU XVIIIe SIÈCLE

EN ANGLETERRE

I.

RELIGION ET POLITIQUE.

Avec l'établissement de 1688, un nouvel esprit apparaît en Angleterre. Lentement, par degrés, la révolution morale accompagne la révolution sociale : l'homme change en même temps que l'état, dans le même sens et par les mêmes causes; le caractère s'accommode à la situation, et l'on voit peu à peu dominer dans les mœurs et dans les lettres l'esprit sérieux, réfléchi, moral, capable de discipline et d'indépendance, qui seul peut soutenir et achever une telle constitution (1).

I.

Ce ne fut pas sans peine, et au premier regard il semble qu'à cette révolution, dont elle est si fière, l'Angleterre n'ait rien gagné. L'aspect des choses sous Guillaume, Anne et les deux premiers George est repoussant; on est tenté de juger comme Swift : on se dit que s'il a

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mai 1860, *la Comédie anglaise sous la restauration.*

peint le Yahou, c'est qu'il l'a vu; nu ou paré, attelé à la voiture ou traîné en carrosse, le Yahou n'est pas plus beau. On ne voit que corruption en haut, que brutalité en bas; une troupe d'intrigans mène une populace de brutes. La bête humaine, enflammée par les passions politiques, éclate en cris, en violences, brûle l'amiral Byng en effigie, exige sa mort, veut détruire sa maison et son parc, oscille tour à tour sous la main de chaque parti, et de son élan aveugle semble prête à démolir la société civile. Quand le docteur Sacheverell est mis en jugement, les garçons bouchers, les boueurs, les balayeurs de cheminée, les marchands de pommes, les filles de joie et toute la canaille, s'imaginant que l'église est en danger, l'accompagnent avec des hurlemens de colère et d'enthousiasme, et le soir se mettent à brûler et à piller les temples des dissidens. Quand lord Bute, en dépit de l'opinion populaire, est mis à la place de Pitt, il est assailli de pierres et obligé d'entourer sa voiture d'une forte garde de boxeurs. A chaque accident politique, on entend un grondement d'émeute, on voit des bousculades, des coups de poing, des têtes cassées. C'est pis lorsque l'intérêt personnel du peuple est en jeu. Le gin avait été inventé en 1684, et un demi-siècle après (1) l'Angleterre en consommait sept millions de gallons. Les marchands, sur leurs enseignes, invitaient les gens à venir s'enivrer pour deux sous; pour quatre sous, on avait de quoi tomber mort-ivre; de plus, la paille gratis : le marchand traînait ceux qui tombaient dans un cellier où ils pouvaient cuver leur eau-de-vie. On ne pouvait traverser les rues de Londres sans rencontrer des misérables inertes, insensibles, gisant sur le pavé, et que la charité des passans pouvait seule empêcher d'être étouffés dans la boue ou écrasés par les voitures. On voulut par un impôt modérer cette fureur, ce fut en vain; les juges n'osaient condamner, les dénonciateurs étaient assassinés. La chambre plia, et Walpole, se sentant au bord d'une révolte, retira sa loi. Tous ces légistes en perruque solennelle et en hermine, ces évêques en dentelles, ces lords brodés et dorés, ce beau gouvernement adroitement équilibré est porté sur le dos d'une brute énorme et redoutable qui d'ordinaire chemine docilement, quoique grondante, mais qui tout d'un coup, d'un caprice, peut le secouer et l'écraser. On le vit bien en 1780, pendant l'émeute de lord Gordon. Sans raison ni direction, au cri de *à bas les papistes!* la populace soulevée démolit les prisons, lâcha les criminels, maltraita les pairs, et fut trois jours maîtresse de la ville, brûlant, pillant et se gorgeant. Les tonneaux de gin défoncés faisaient des ruisseaux dans les rues. Enfans et femmes à genoux y buvaient jusqu'à mourir. Les uns devenaient furieux, les autres s'affaissaient stupides, et l'in-

(1) 1742. Rapport de lord Lonsdale.

cendie des maisons croulantes finissait par les brûler ou les engloutir. Onze ans plus tard, à Birmingham, ils saccagèrent et détruisirent les maisons des libéraux et des dissidens, et le lendemain on les trouva par tas ivres-morts le long des chemins et dans les haies. L'instinct s'émeut dangereusement dans cette race trop forte et trop nourrie. Le taureau populaire se lançait comme une masse sur le premier chiffon rouge qu'il croyait voir.

La haute société valait un peu moins que la basse. S'il n'y eut point de révolution plus bienfaisante que celle de 1688, il n'y en eut point qui fût lancée ou soutenue par de plus sales ressorts. La trahison est partout, non pas simple, mais double et triple. Sous Guillaume et sous Anne, amiraux, ministres, gentilshommes du conseil, favoris de l'antichambre, tous correspondent et conspirent avec les Stuarts, qu'ils ont déjà vendus, sauf à les vendre encore, par une complication de marchés qui vont se détruisant l'un l'autre et par une complication de parjures qui vont se dépassant l'un l'autre jusqu'à ce que personne ne sache plus à qui il appartient ni qui il est. Le plus grand capitaine du temps, le duc de Marlborough, est un des plus bas coquins de l'histoire, entretenu par ses maîtresses, économe administrateur de la paie qu'il en reçoit, occupé à voler ses soldats, trafiquant des secrets d'état, traître envers Jacques, envers Guillaume, envers l'Angleterre, capable de risquer sa vie pour épargner une paire de bottes mouillées, et de faire tomber dans une embuscade française une expédition de soldats anglais. Après lui vient Bolingbroke, sceptique et cynique, tour à tour ministre de la reine et du prétendant, aussi déloyal envers l'un qu'envers l'autre, marchand de consciences, de mariages et de promesses, ayant gaspillé du génie dans les débauches et les tripotages pour arriver à la disgrâce, à l'impuissance et au mépris (1). Vient enfin Walpole, chassé de la chambre comme concussionnaire, premier ministre pendant vingt ans, et qui se vantait de savoir le tarif de chaque conscience. « Il y a des membres écossais, disait Montesquieu en 1729 (2), qui n'ont que 200 livres sterling, et se vendent à ce prix. Les Anglais ne sont plus dignes de leur liberté. Ils la vendent au roi, et si le roi la leur redonnait, ils la lui vendraient encore. » Il faut voir dans le journal de Dodington, espèce de Figaro malhonnête, la façon ingénieuse et les jolies tournures de ce grand commerce. « Un jour de vote difficile, dit le docteur King, Walpole, passant dans la cour des requêtes, aperçut un membre du parti contraire; il le tira à part et lui dit : — Donnez-moi votre voix, voici un billet de banque de deux mille livres sterling. — Le membre lui

(1) Voyez le terrible discours de Walpole contre lui, 1734.

(2) Notes sur son voyage en Angleterre.

fit cette réponse : — Sir Robert, vous avez dernièrement rendu service à quelques-uns de mes amis intimes, et la dernière fois que ma femme est venue à la cour, le roi l'a reçue très gracieusement, ce qui certainement est arrivé par votre influence. Je me considérerais donc comme très ingrat (et il mit le billet de banque dans sa poche) si je vous refusais la faveur que vous voulez bien me demander aujourd'hui. » Voilà de quel air un homme de goût faisait ses affaires. La corruption était si bien dans les mœurs publiques et dans l'état politique qu'après la chute de Walpole, lord Bute, qui l'avait dénoncée, fut obligé de la pratiquer et de l'accroître. Son collègue Fox changea les bureaux du trésor (*pay-office*) en marché, débattit son prix avec des centaines de membres, déboursa en une matinée 25,000 liv. sterling. On ne pouvait avoir de votes qu'argent comptant, et encore aux momens importans ces mercenaires menaçaient de passer à l'ennemi, se mettaient en grève, et demandaient davantage. Et croyez que les chefs se faisaient leur part. Ils se vendent ou se paient en titres, en dignités, en sinécures; pour obtenir la vacance d'une place, on donne au titulaire une pension de deux, trois, cinq, et jusqu'à sept mille livres sterling. Pitt, le plus intègre de ces hommes politiques, le chef de ceux qui s'appelaient patriotes, donne et retire sa parole, attaque ou défend Walpole, propose la guerre ou la paix, le tout pour devenir ou rester ministre. Fox, son rival, est une sorte de pourri éhonté. Le duc de Newcastle, « dont le nom était perfidie, » espèce de caricature vivante, le plus maladroit, le plus ignorant, le plus moqué, le plus méprisé des nobles, reste ministre trente ans et dix ans premier ministre à cause de sa parenté, de sa fortune, des élections dont il dispose et des places qu'il peut donner. La chute des Stuarts a mis le gouvernement aux mains de quelques grandes familles qui, au moyen de bourgs pourris, de députés achetés et de discours sonores, oppriment le roi, manient les passions populaires, intriguent, mentent, se chamaillent et tâchent de s'escroquer le pouvoir.

Les mœurs privées sont aussi belles que les mœurs publiques. D'ordinaire le roi régnant déteste son fils; ce fils fait des dettes, demande au parlement d'augmenter sa pension, et se ligue avec les ennemis de son père. George Ier tient sa femme en prison pendant trente-deux ans, et s'enivre le soir chez deux laiderons, ses maîtresses. George II, qui aime sa femme, prend des maîtresses pour avoir l'air galant, se réjouit de la mort de son fils, escroque le testament de son père. Son fils aîné (1) triche aux cartes, et un jour, à Kensington, ayant emprunté 5,000 livres sterling à Dodington, dit en le voyant sous la fenêtre : « Cet homme passe pour une des meil-

(1) Frédéric, mort en 1751. *Mémoires* de Walpole, t. Ier, p. 76.

leures têtes de l'Angleterre, et pourtant, avec tout son esprit, je viens de l'alléger de 5,000 livres. » George IV est une espèce de cocher, joueur, viveur scandaleux, parieur sans probité, et que ses manœuvres manquèrent de faire exclure du Jockey-Club. Le seul honnête homme est George III, un pauvre lourdaud borné qui devint fou, et que sa mère avait tenu comme cloîtré pendant sa jeunesse. Elle donnait pour motif la corruption universelle des gens de qualité : « Les jeunes gens, disait-elle, étaient tous des viveurs, et les jeunes femmes faisaient la cour aux hommes au lieu d'attendre qu'on la leur fît. » En effet, le vice est à la mode et non pas délicat comme en France. « L'argent, écrivait Montesquieu, est ici souverainement estimé, l'honneur et la vertu peu. Il faut à l'Anglais un bon dîner, une fille et de l'aisance. Comme il n'est pas répandu et qu'il est borné à cela, dès que sa fortune se délabre, et qu'il ne peut plus avoir cela, il se tue ou se fait voleur. » Il y a dans les jeunes gens une surabondance de séve grossière qui leur fait prendre les brutalités pour les plaisirs. Les plus célèbres s'appelaient Mohicans, et la nuit tyrannisaient Londres. Ils arrêtaient les gens, et les faisaient danser en leur piquant les jambes à coups d'épée; parfois ils mettaient une femme dans un tonneau et la faisaient rouler du haut d'une pente; d'autres la posaient sur la tête les pieds en l'air; quelques-uns aplatissaient le nez du malheureux qu'ils avaient saisi, et avec les doigts lui faisaient sortir les yeux de l'orbite. Swift, les comiques et les romanciers ont peint la bassesse de cette grosse débauche, qui a besoin de tapage, qui vit d'ivrognerie, qui s'étale dans la crudité, qui aboutit à la cruauté, qui finit par l'irréligion et l'athéisme (1). Ce tempérament batailleur et trop fort a besoin de s'employer orgueilleusement et audacieusement à la destruction de ce que les hommes respectent et de ce que les institutions protégent. Ils attaquent les prêtres par le même instinct qu'ils rossent le guet. Collins, Tindal, Bolingbroke sont leurs docteurs; la corruption des mœurs, l'habitude des trahisons, le choc des sectes, la liberté des discussions, le progrès des sciences et la fermentation des idées semblent dissoudre le christianisme. « Point de religion, disait Montesquieu, en Angleterre. Quatre ou cinq de la chambre des communes vont à la messe ou au sermon de la chambre... Si quelqu'un parle de religion, tout le monde se met à rire. Un homme ayant dit de mon temps : Je crois cela comme article de foi, tout le monde se mit à rire. » En effet, la phrase était provinciale et sentait son vieux temps. L'important était d'avoir bon ton, et il est plaisant de voir dans lord Chesterfield en quoi ce bon ton consiste. De justice, d'honneur, il ne parle qu'en courant et pour la forme : « Avant tout,

(1) Personnage de Birton, dans le *Jenny* de Voltaire.

dit-il à son fils, ayez des manières. » Il y revient dans chaque lettre avec une insistance, une abondance, une force de preuves, qui font un contraste grotesque. « Mon cher ami, comment vont les manières, les agrémens, les grâces, et tous ces petits riens si nécessaires pour rendre un homme aimable? Les prenez-vous? y faites-vous des progrès?... Polissez-vous, ne curez point vos ongles en société, ne mettez pas vos doigts dans votre nez, posez bien vos pieds... Votre maître de danse est à présent le plus important de tous... Surtout laissez de côté la rouille de Cambridge... On m'assure que Mme de... est jolie comme un cœur, et que, nonobstant cela, elle s'en est tenue scrupuleusement à son mari, quoiqu'il y ait déjà plus d'un an qu'elle est mariée. Elle n'y pense pas; il faut décrotter cette femme-là. Décrottez-vous donc tous les deux réciproquement. » Et un peu après : « Que vous dit Mme de...? Pour un attachement, je la préférerais à Mme ...; mais pour une galanterie je donnerais la préférence à la dernière. Tout cela peut s'arranger ensemble, et l'un n'empêche pas l'autre. » Soyez galant, adroit, délié; plaisez aux femmes, « ce sont les femmes qui mettent les hommes à la mode; » plaisez aux hommes, « une souplesse de courtisan décidera de votre fortune. » Et il lui cite en exemple Bolingbroke et Marlborough, les deux pires roués du siècle. Ainsi parle un homme grave, ancien ministre, arbitre de l'éducation et du goût. Il veut déniaiser son fils, lui donner l'air français, ajouter aux solides connaissances diplomatiques et aux grandes visées d'ambition l'air engageant, sémillant et frivole. Ce vernis, qui à Paris est la couleur vraie, n'est ici qu'un placage choquant. Cette politesse transplantée est un mensonge, cette vivacité un manque de sens, et cette éducation mondaine ne semble propre qu'à faire des comédiens et des coquins.

Ainsi jugea Gay dans son *Opéra du Gueux*, et la société polie applaudit avec fureur au portrait qu'il traçait d'elle. Soixante-trois nuits de suite, la pièce fut jouée parmi un tonnerre de rires; les dames firent écrire les chansons sur leurs éventails, et l'actrice principale, dit-on, épousa un duc. Quelle satire! Les voleurs infestaient Londres, tellement qu'en 1728 la reine elle-même manqua d'être dévalisée; ils s'étaient formés en bandes ayant des officiers, un trésor, un chef, et se multipliaient, quoique toutes les six semaines on les envoyât par « charretées » à la potence. Voilà la société que Gay mit en scène; à son avis, elle valait la grande; on avait peine à l'en distinguer : manières, esprit, conduite, morale, dans l'une et l'autre, tout est semblable. « En fait de vices à la mode, on ne peut dire si les gentilshommes du grand chemin imitent les gentilshommes à la mode ou si les gentilshommes à la mode imitent les gentilshommes du grand chemin. » En quoi, par exemple, Peachum diffère-t-il d'un grand ministre? Il est comme lui chef d'une bande

de voleurs, il a comme lui un registre pour inscrire les vols, il reçoit comme lui de l'argent des deux mains, il fait comme lui prendre et pendre ses amis quand ses amis lui sont à charge, il se sert comme lui du langage parlementaire et des comparaisons classiques, il a comme lui de la gravité, de la tenue, et s'indigne éloquemment quand on soupçonne son honneur. Vous répondrez peut-être qu'il se dispute avec son associé au sujet des profits, et l'empoigne à la gorge?... Mais dernièrement sir Robert Walpole et lord Townshend se sont colletés sur une question pareille. Écoutez les instructions que Peachum donne à sa fille; ne sont-ce pas les propres maximes du monde? « Ayez des amans, mademoiselle; une femme doit savoir être mercenaire, quand même elle ne serait jamais allée à la cour ni dans une assemblée... Comment! vous épousez M. Macheath, et votre belle raison est que vous l'aimez? L'aimer! l'aimer! Je croyais que mademoiselle était trop bien élevée pour cela. Ma fille doit être pour moi ce qu'une dame de la cour est pour un ministre d'état, la clé de toute la bande. » Quant à M. Macheath, c'est le digne gendre d'un tel politique. S'il est moins brillant au conseil que dans l'action, cela convient à son âge. Trouvez-nous un jeune officier noble qui ait meilleure tournure ou fasse des actions plus belles. Il vole sur les grands chemins, voilà de la bravoure; il partage son butin avec ses amis, voilà de la générosité. « Vous voyez, messieurs, leur dit-il, je ne suis pas un simple ami de cour qui promet tout et ne donne rien. Que les courtisans se filoutent entre eux; nous du moins, messieurs, nous avons gardé assez d'honneur pour nous maintenir purs parmi les corruptions du monde. » Au reste, il est galant, il a une demi-douzaine de femmes, une douzaine d'enfans, il fréquente les mauvais lieux, il est aimable avec les beautés qu'il y rencontre, il a de l'aisance, il salue bien et à la ronde; il tourne à chacune son compliment : « Mademoiselle Slammkin, toujours votre abandon et cet air négligé du grand monde! Vous toutes, dames à la mode qui connaissez votre beauté, vous aimez le déshabillé. Mademoiselle Jenny, daignerez-vous accepter un petit verre? — Je ne bois jamais de liqueurs fortes, excepté quand j'ai la colique. — Justement l'excuse des dames à la mode : une personne de qualité a toujours la colique. » N'est-ce pas le vrai ton de la bonne compagnie? Et douterez-vous encore que M. Macheath soit un homme de qualité quand vous apprendrez qu'il a mérité d'être pendu et qu'il ne l'est pas? A cette preuve tout doit céder. Si pourtant vous en voulez une autre, il ajoutera qu' « en matière de conscience et de morale moisie il n'est point du tout vulgaire; cette considération-là rogne aussi peu sur ses profits et sur ses plaisirs que sur ceux d'aucun gentilhomme d'Angleterre. » Après un tel mot, il faut bien se rendre. N'objectez pas la saleté de ces mœurs; vous voyez bien qu'elle n'a rien de re-

butant, puisque la bonne compagnie s'en régale. Ces intérieurs de prison et de mauvais lieu, ces tripots, cette odeur de gin, ces marchandages d'entremetteuses et ces comptes de filous, rien ne dégoûte les dames, qui applaudissent dans leurs loges. Elles chantent les chansons de Polly; leurs nerfs n'ont peur d'aucun détail; elles ont déjà respiré ces senteurs de bouges dans les pastorales limées de l'aimable poète (1). Elles rient de voir Lucy qui montre sa grossesse à Macheath, et qui verse à Polly de la mort aux rats. Elles sont familières avec toutes les gracieusetés de la potence et toutes les gentillesses de la médecine. Mistress Trapes expose son métier devant elles, et se plaint d'avoir onze belles clientes entre les mains du chirurgien. M. Filch, un pilier de prison, dit qu'ayant remplacé « le faiseur d'enfans, devenu invalide, il a amassé quelque argent à procurer aux dames de l'endroit des grossesses pour leur obtenir un sursis. » Une verve atroce, aigrie d'ironie poignante, coule à travers l'œuvre comme un de ces ruisseaux de Londres dont Swift et Gay ont décrit les puanteurs corrosives; à cent ans de distance, elle déshonore encore le monde qui s'est éclaboussé et miré dans son bourbier.

II.

Ce n'étaient là que des dehors, et les bons observateurs, Voltaire par exemple, ne s'y sont point trompés. Entre la vase du fond et l'écume de la surface roulait le grand fleuve national, qui, s'épurant par son mouvement propre, laissait déjà voir par intervalles sa couleur vraie pour étaler bientôt la régularité puissante de sa course et la limpidité salubre de son eau. Il avançait dans son lit natal; chaque peuple a le sien et coule sur sa pente. C'est cette pente qui donne à chaque civilisation son degré et sa forme, et c'est elle qu'il faut tâcher de décrire et de mesurer.

Pour cela, nous n'avons qu'à suivre les voyageurs des deux pays qui à ce moment franchissent la Manche. Jamais l'Angleterre n'a regardé et imité davantage la France, ni la France l'Angleterre. Pour voir les courans distincts où glissait chacune des deux nations, il n'y avait qu'à ouvrir les yeux. A Paris, disait lord Chesterfield à son fils, recherchez la conversation polie; « elle tourne sur quelque sujet de goût, quelques points d'histoire, de critique et même de philosophie, qui conviennent mieux à des êtres raisonnables que les dissertations anglaises sur le temps et sur le whist. » En effet, nous nous sommes civilisés par la conversation; les Anglais, point. Sitôt que le Français sort du labeur machinal et de la grosse

(1) Voir les *Pastorales* de Gay.

vie physique, même avant d'en être sorti, il cause; c'est là son achèvement et son plaisir. A peine a-t-il échappé aux guerres de religion et à l'isolement féodal, il fait la révérence et dit son mot. Avec l'hôtel de Rambouillet, les salons s'ouvrent: le bel entretien qui va durer deux siècles commence; Allemands, Anglais, toute l'Europe novice ou balourde l'écoute, bouche béante, et de temps en temps essaie maladroitement de l'imiter. Qu'ils sont aimables, nos causeurs! Quel ménagement! quel tact inné! Avec quelle grâce et quelle dextérité ils savent persuader, intéresser, amuser, caresser la vanité malade, retenir l'attention distraite, insinuer la vérité dangereuse, et voler toujours à cent pieds au-dessus de l'ennui où leurs rivaux barbotent de tout leur poids natif! Mais surtout comme ils se sont déliés vite! D'instinct et sans effort, ils ont rencontré le geste aisé, la parole facile, l'élégance soutenue, le trait piquant, la clarté parfaite. Leurs phrases, encore compassées sous Balzac, se dégagent, s'allègent, s'élancent, courent, et sous Voltaire ont pris des ailes. Vit-on jamais pareil désir et pareil art de plaire? Les sciences pédantes, l'économie politique, la théologie, les habitantes renfrognées de l'Académie et de la Sorbonne, ne parlent qu'en épigrammes. L'*Esprit des Lois* de Montesquieu est aussi « l'esprit sur les lois. » Les périodes de Rousseau, qui enfanteront une révolution, ont été dix-huit heures tournées, polies, balancées dans sa tête. La philosophie de Voltaire pétille en millions d'étincelles. Toute idée doit devenir un bon mot; on ne pense plus qu'en saillies; il faut que toute vérité, la plus épineuse ou la plus sainte, devienne un joli jouet de salon, lancé, puis relancé comme un volant doré par les mains mignonnes des dames, sans faire tache sur les sabots de dentelle d'où pendent languissamment leurs bras fluets, sur les guirlandes que déroulent dans les panneaux les amours roses. Tout doit reluire, scintiller ou sourire. On atténue les passions, on affadit l'amour, on multiplie les bienséances, on outre le savoir-vivre. L'homme raffiné devient « sensible. » De sa douillette de taffetas, il tire incessamment le mouchoir brodé dont il essuiera le commencement d'une larme; il pose la main sur son cœur, il s'attendrit, il est devenu si délicat et si correct que les Anglais tour à tour le prennent pour une femmelette ou pour un maître de danse (1). Regardez de plus près cependant ce freluquet enrubanné qui roucoule les chansons de Florian dans un habit vert tendre. L'esprit de société qui l'a conduit dans ces fadaises l'a aussi conduit ailleurs, car la conversation, en France du moins, est une chasse aux idées. Encore aujourd'hui, dans la défiance et la tristesse des mœurs modernes, c'est à table, pendant le café, qu'apparaissent la haute po-

(1) *Evelina*, par miss Burney.

litique et la philosophie première. Penser, surtout penser vite, est une fête. L'esp it y trouve une sorte de bal ; jugez de quel empressement il s'y porte! Toute notre culture vient de là. A l'aurore du siècle, les dames, entre deux révérences, développent des portraits étudiés et des dissertations subtiles; elles entendent Descartes, goûtent Nicole, approuvent Bossuet. Bientôt les petits soupers commencent, et on y agite au dessert l'existence de Dieu. Est-ce que la théologie, la morale, mises en beau style ou en style piquant, ne sont pas des jouissances de salon et des parures de luxe? La verve s'y emploie, ondule et pétille comme une flamme légère au-dessus de tous les sujets dont elle se nourrit. Quel essor que celui du XVIIIe siècle! Jamais société fut-elle plus curieuse de hautes vérités, plus hardie à les chercher, plus prompte à les découvrir, plus ardente à les embrasser? Ces marquises musquées, ces fats en dentelles, tout ce joli monde paré, galant, frivole, court à la philosophie comme à l'Opéra; l'origine des êtres vivans et les anguilles de Needham, les aventures de Jacques le Fataliste et la question du libre arbitre, les principes de l'économie politique et les comptes de l'Homme aux quarante écus, tout est matière pour eux à paradoxes et à découvertes. Toutes les lourdes roches que les savans de métier taillaient et minaient péniblement à l'écart, entraînées et polies dans le torrent public, roulent par myriades, entrechoquées avec un bruissement joyeux, précipitées par un élan toujours plus rapide. Nulle barrière, nul heurt; on n'est point retenu par la pratique; on pense pour penser; les théories peuvent se déployer à l'aise. En effet, c'est toujours ainsi qu'en France on a causé. On y joue avec les vérités générales ; on en retire agilement quelqu'une du monceau des faits où elle gît cachée, et on la développe; on plane au-dessus de l'observation dans la raison et la rhétorique; on se trouve mal et terre à terre tant qu'on n'est pas dans la région des idées pures. Et le XVIIIe siècle à cet égard continue le XVIIe. On avait décrit le savoir-vivre, la flatterie, la misanthropie, l'avarice: on examine la liberté, la tyrannie, la religion ; on avait étudié l'homme en soi, on étudie l'homme abstrait. Les écrivains religieux et monarchiques sont de la même famille que les écrivains impies et révolutionnaires; Boileau conduit à Rousseau, et Racine à Robespierre. La raison oratoire avait formé le théâtre régulier et la prédication classique; la raison oratoire produit la déclaration des droits et le *Contrat social*. On se fabrique une certaine idée de l'homme, de ses penchans, de ses facultés, de ses devoirs, idée mutilée, mais d'autant plus nette qu'elle est plus réduite. D'aristocratique elle devient populaire; au lieu d'être un amusement, elle est une foi; des mains délicates et sceptiques, elle passe aux mains enthousiastes et grossières. D'un lustre de salon ils font un flambeau et une torche. Voilà le courant

sur lequel a vogué l'esprit français pendant deux siècles, caressé par les raffinemens d'une politesse exquise, amusé par un essaim d'idées brillantes, enchanté par les promesses des théories dorées, jusqu'au moment où, croyant toucher les palais de nuages qu'illuminait la distance, tout d'un coup il perdit terre et roula dans la tempête de la révolution.

Tout autre est la voie par laquelle a cheminé la civilisation anglaise. Ce n'est pas l'esprit de société qui l'a faite, c'est le sens moral, et la raison en est que l'homme là-bas est autre que chez nous. Nos Français qui en ce moment découvrent l'Angleterre en sont frappés. « En France, dit Montesquieu, je fais amitié avec tout le monde; en Angleterre, je n'en fais à personne. Il faut faire ici comme les Anglais, vivre pour soi, ne se soucier de personne, n'aimer personne, et ne compter sur pérsonne. » Ce sont « des génies singuliers, » partant solitaires et tristes. « Ils sont recueillis, vivent beaucoup en eux-mêmes et pensent tout seuls. La plupart, avec de l'esprit, sont tourmentés par leur esprit même. Dans le dédain ou le dégoût de toutes choses, ils sont malheureux avec tant de sujets de ne l'être pas. » Et Voltaire, comme Montesquieu, revient incessamment sur l'énergie sombre de ce caractère. Il dit qu'à Londres il y a des journées de vent d'est où l'on se pend; il conte en frissonnant qu'une jeune fille s'est coupé la gorge, et que l'amant, sans rien dire, a racheté le couteau. Il est surpris de voir « tant de Timons, de misanthropes atrabilaires. De quel côté trouveront-ils leur voie? Il y en a une qui s'ouvre tous les jours plus large. » L'Anglais naturellement sérieux, méditatif et triste n'est point porté à regarder la vie comme un jeu ou comme un plaisir; il a les yeux habituellement tournés non vers le dehors et la nature riante, mais vers le dedans et vers les événemens de l'âme; il s'examine lui-même, il descend incessamment dans son intérieur, il se confine dans le monde moral, et finit par ne plus voir d'autre beauté que celle qui peut y luire; il pose la justice en reine unique et absolue de la vie humaine, et conçoit le projet d'ordonner toutes ses actions d'après un code rigide. Et les forces ne lui manquent pas dans cette entreprise, car l'orgueil en lui vient aider la conscience. Ayant choisi sa route lui seul et lui-même, il aurait honte de s'en écarter; il repousse les tentations comme des ennemis; il sent qu'il combat et triomphe (1), qu'il fait une œuvre difficile, qu'il est digne d'admiration, qu'il est un homme. D'autre part il se délivre de l'ennui, son ennemi capital, et contente son besoin d'action; le devoir conçu donne un em-

(1) « The consciousness of silent endurance, so dear to every Englishman, of standing out against something and not giving in. » *Tom Brown's School-days.*

ploi aux facultés et un but à la vie, provoque les associations, les fondations, les prédications, et, rencontrant des nerfs et des âmes plus endurcies, les lance, sans trop les faire souffrir, dans les longues luttes, à travers le ridicule et le danger. Le naturel réfléchi a donné la règle morale, le naturel batailleur donne la force morale. L'intelligence ainsi dirigée est plus propre que toute autre à comprendre le devoir; la volonté ainsi armée est plus capable que toute autre d'exécuter le devoir. C'est là la faculté fondamentale qu'on retrouve dans toutes les parties de la vie publique, enfouie, mais présente, comme une de ces roches primitives et profondes qui, prolongées au loin dans la campagne, donnent à tous les accidens du sol leur assiette et leur soutien.

III.

Au protestantisme d'abord, et c'est par cette structure d'esprit que l'Anglais est religieux. Traversez d'abord l'écorce rugueuse et déplaisante. Voltaire en rit, il s'amuse des criailleries des prédicans et du rigorisme des fidèles. « Point d'opéra, point de comédie, point de concert à Londres le dimanche; les cartes même y sont si expressément défendues, qu'il n'y a que les personnes de qualité et ce qu'on appelle les honnêtes gens qui jouent ce jour-là. » Il s'égaie aux dépens des anglicans, « si attentifs à recevoir ces dîmes, » des presbytériens, « qui ont l'air fâché et prêchent du nez, » des quakers, « qui vont dans leurs églises attendre l'inspiration de Dieu le chapeau sur la tête. » Mais n'y a-t-il rien à remarquer que ces dehors? Et croyez-vous connaître une religion, parce que vous connaissez des particularités de formulaire et de surplis? Il y a une foi commune sous toutes ces différences de sectes; quelle que soit la forme du protestantisme, son objet et son effet sont la culture du sens moral; c'est par là qu'il est ici populaire; principes et dogmes, tout l'approprie aux instincts de la nation. Le sentiment d'où tout part chez le réformé est l'inquiétude de la conscience; il se représente la justice parfaite, et sent que sa justice, telle quelle, ne subsistera point devant celle-là. Il pense au jugement final, et se dit qu'il y sera condamné. Il se trouble et se prosterne; il implore de Dieu le pardon de ses fautes et le renouvellement de son cœur. Il voit que, ni par ses désirs, ni par ses actions, ni par aucune cérémonie, ni par aucune institution, ni par lui-même, ni par aucune créature, il ne peut ni mériter l'un ni obtenir l'autre. Il a recours au Christ, le médiateur unique; il le supplie, il le sent présent, il se trouve par sa grâce justifié, élu, guéri, transformé, prédestiné. Ainsi entendue, la religion est une révolution morale; ainsi simplifiée, la religion

n'est qu'une révolution morale. Devant cette grande émotion, métaphysique et théologie, cérémonies et discipline, tout s'efface ou se subordonne, et le christianisme n'est plus que la purification du cœur. Regardez maintenant ces gens vêtus de brun qui nasillent le dimanche autour d'une boîte de bois noir, pendant qu'un homme en rabat, « avec l'air d'un Caton, » marmotte un psaume. N'y a-t-il rien dans leur cœur que des « billevesées » théologiques ou des phrases machinales? Il y a un grand sentiment, la vénération. Ce temple nu des dissidens, cet office réduit, cette église simple des anglicans, les laissent tout entiers à l'impression de ce qu'ils lisent et de ce qu'ils entendent, car ils entendent et ils lisent; la prière faite en langue vulgaire, les psaumes traduits en langue vulgaire, peuvent entrer à travers leurs sens jusqu'à leur âme. Ils y entrent, soyez-en sûr, et c'est pour cela qu'ils ont l'air si recueilli, car la race est par nature capable d'émotions profondes, disposée par la véhémence de son imagination à comprendre le grandiose et le tragique. Et cette Bible, qui est à leurs yeux la propre parole du Dieu éternel, leur en fournit. Je sais bien que pour Voltaire elle n'est qu'emphatique, décousue et ridicule; les sentimens dont elle est pleine sont hors de proportion avec les sentimens français. Ici, les auditeurs sont au niveau de son énergie et de sa rudesse. Les cris d'angoisse ou d'admiration de l'Hébreu solitaire, les transports, les éclats imprévus de passion sublime, la soif de la justice, les angoisses, le grondement des tonnerres et des justices de Dieu, viennent, à travers trente siècles, remuer ces âmes bibliques. Et leurs autres livres y aident. Ce *Prayer book* qui se transmet par héritage avec la vieille bible de famille fait entendre à tous, au plus lourd paysan, à l'ouvrier des mines, l'accent solennel de la prière vraie. La poésie naissante et la religion renaissante au XVIe siècle y ont imprimé leur gravité magnifique, et l'on y sent palpiter, comme dans Milton lui-même, la double inspiration qui alors souleva l'homme hors de lui-même, et le porta frémissant jusqu'au ciel. Les genoux plient quand on l'écoute. Cette confession de foi, ces *collects* prononcés pendant la maladie, devant le lit des mourans, en cas de malheur public et de deuil privé, ces hautes sentences d'une éloquence passionnée et soutenue, emportent l'homme dans je ne sais quel monde inconnu et auguste. Que de beaux gentilshommes bâillent, se moquent, et réussissent à ne pas comprendre : je suis sûr que, parmi les autres, beaucoup sont troublés. L'idée de la mort obscure et de l'océan infini où va descendre la pauvre âme fragile, la pensée de cette justice invisible, partout présente, partout prévoyante, sur laquelle s'appuie l'apparence changeante des choses visibles, les illuminent d'éclairs inattendus. Le monde corporel et ses

lois ne leur semblent qu'un fantôme et une figure; ils ne voient plus rien de réel que la justice, elle est le tout de l'homme comme de la nature. Voilà le sentiment profond qui, le dimanche, ferme les théâtres, interdit les plaisirs, remplit les églises; c'est lui qui perce la cuirasse de l'esprit positif et de la lourdeur corporelle. Ce marchand qui toute la semaine a compté des ballots ou aligné des chiffres, ce *squire* éleveur de bestiaux, qui ne sait que brailler, boire et sauter à cheval par-dessus des barrières, ces *yeomen*, ces *cottagers*, qui, pour se divertir, s'ensanglantent de coups de poing ou passent la tête dans un collier de cheval afin de faire assaut de grimaces, toutes ces âmes incultes, plongées dans la vie physique, reçoivent ainsi de leur religion la vie morale. Ils l'aiment; on le voit aux clameurs d'émeute qui montent comme un tonnerre sitôt qu'un imprudent touche ou semble toucher à l'église. On le voit à la vente des livres de piété protestans, le *Pilgrim's progress*, le *Whole duty of man*, seuls capables de se frayer leur voie jusqu'à l'appui de fenêtre du *yeoman* et du *squire*, où dorment, parmi les engins de pêche, quatre volumes, toute la bibliothèque. Vous ne remuerez les hommes de cette race que par des réflexions morales et des émotions religieuses. L'esprit puritain attiédi couve encore sous terre, et se jette du seul côté où se rencontrent l'aliment, l'air, la flamme et l'action.

On s'en aperçoit quand on regarde les sectes. En France, jansénistes et jésuites semblent des pantins de l'autre siècle occupés à se battre pour le divertissement de celui-ci. Ici les quakers, les indépendans, les baptistes, subsistent, sérieux, honorés, reconnus par l'état, illustrés par des écrivains habiles, par des savans profonds, par des hommes vertueux, par des fondateurs de nations (1). Leur piété fait leurs disputes; c'est parce qu'ils veulent croire qu'ils diffèrent de croyance; les seuls hommes sans religion sont ceux qui ne s'occupent pas de religion. Une foi immobile est bientôt une foi morte, et quand un homme devient sectaire, c'est qu'il est fervent. Ce christianisme vit, car il se développe; on voit la séve toujours coulante de l'examen et de la foi protestante rentrer dans de vieux dogmes desséchés depuis quinze cents ans. Voltaire arrivant ici est surpris de trouver des ariens, et parmi eux les premiers penseurs de l'Angleterre, Clarke, Newton lui-même. Ce n'est pas seulement le dogme, c'est le sentiment qui se renouvelle; par-delà les ariens spéculatifs perçaient les méthodistes pratiques, et derrière Newton et Clarke venaient Whitefield et Wesley.

Nulle histoire n'éclaire plus à fond le caractère anglais. En face de Hume, de Voltaire, ils fondent une secte monacale et convul-

(1) Penn.

sionnaire, et triomphent chez eux par le rigorisme et l'exagération, qui les perdraient chez nous. Wesley est un lettré, un érudit d'Oxford, et il croit au diable; il lui attribue des maladies, des cauchemars, des tempêtes, des tremblemens de terre. Sa famille a entendu des bruits surnaturels; son père a été poussé trois fois par un revenant; lui-même voit la main de Dieu dans les plus vulgaires événemens de la vie; un jour, à Birmingham, ayant été surpris par la grêle, il découvre qu'il reçoit cet avertissement parce qu'à table il n'a point exhorté les gens qui dînaient avec lui; quand il s'agit de prendre un parti, il tire au sort, pour se décider, parmi les textes de la Bible. A Oxford, il jeûne et se fatigue jusqu'à cracher le sang et manquer de mourir; sur le vaisseau, quand il part pour l'Amérique, il ne mange plus que du pain et dort par terre; il mène la vie d'un apôtre, donnant tout ce qu'il gagne, voyageant et prêchant toute l'année, et chaque année, jusqu'à quatre-vingt-huit ans; on calcule qu'il donna 30,000 livres sterling, qu'il fit cent mille lieues, et qu'il prêcha quarante mille sermons. Qu'est-ce qu'un pareil homme eût fait dans notre XVIIIe siècle? Ici on l'écoute, on le suit; à sa mort, il avait quatre-vingt mille disciples; aujourd'hui il en a un million. Les inquiétudes de conscience qui l'ont jeté dans cette voie poussent les autres sur sa trace. Rien de plus frappant que les confessions de ses prédicateurs, la plupart gens du peuple et laïques : George Story a le *spleen*, rêve et réfléchit tristement, s'occupe à se dénigrer et à dénigrer les occupations humaines. Mark Bond se croit damné parce qu'étant petit garçon il a prononcé un blasphème; il lit et prie sans cesse et sans effet, et enfin, désespéré, s'enrôle avec l'espérance d'être tué. John Haime a des visions, hurle, et croit sentir le diable. Un autre, boulanger, a des scrupules parce que son maître continue à cuire le dimanche, se dessèche d'inquiétudes, et bientôt n'est plus qu'un squelette. Voilà les âmes timorées et passionnées qui fournissent matière à la religion et à l'enthousiasme. Elles sont nombreuses en ce pays, et c'est sur elles que la doctrine a prise. Wesley déclare « qu'un chapelet d'opinions numérotées n'est pas plus la foi chrétienne qu'un chapelet de grains enfilés n'est la sainteté chrétienne. La foi n'est point l'assentiment donné à une opinion, ni à un nombre quelconque d'opinions » : c'est la sensation de la présence divine, c'est la communication de l'âme avec le monde invisible, c'est le renouvellement complet et imprévu du cœur. « La foi justifiante comprend pour celui qui l'a non-seulement la révélation personnelle et la clarté intérieure, mais encore une ferme et solide assurance que le Christ est mort pour *son* péché, qu'il *l'*a aimé, qu'il a donné sa vie pour *lui*. » Le fidèle sent en lui-même l'attouchement d'une main supérieure et la naissance d'un être inconnu. L'ancien

homme a disparu, un homme nouveau a pris la place, pardonné, purifié, transfiguré, pénétré de joie et de confiance, incliné vers le bien avec autant de force qu'il était jadis entraîné vers le mal. Un miracle s'est fait, et à chaque instant, subitement, en toute circonstance, sans préparation, il peut se faire. Tout à l'heure peut-être tel pécheur, le plus envieilli, le plus endurci, sans l'avoir voulu, sans y avoir songé, va tomber pleurant, le cœur fondu par la grâce. Les sourdes pensées qui ont longuement fermenté dans ces imaginations mélancoliques éclatent tout d'un coup en orages, et le lourd tempérament brutal est secoué par des accès nerveux qu'il n'a jamais connus. Wesley, Whitefield et leurs prédicateurs allaient par toute l'Angleterre, prêchant aux pauvres, aux paysans, aux ouvriers, en plein air, quelquefois devant des congrégations de vingt mille personnes, et « le feu s'allumait dans tout le pays » sous leurs pas. Il y avait des sanglots, des cris. A Kingswood, Whitefield, ayant rassemblé les mineurs, race sauvage « et païenne, pire que les païens eux-mêmes, voyait les traînées blanches que les larmes faisaient en coulant sur leurs joues noires. » D'autres tremblaient ou tombaient; d'autres avaient des transports de joie, des extases. « Après le sermon, dit Thomas Oliver, mon cœur fut brisé, et je n'aurais pu exprimer le puissant désir que je sentais de la justice. Je sentais comme si j'aurais pu à la lettre m'envoler dans le ciel. » Le dieu et la bête que chacun de nous porte en soi étaient lâchés; la machine physique se bouleversait; l'émotion tournait à la folie, et la folie devenait contagieuse. A Everton, dit un témoin oculaire, « quelques-uns gémissaient, d'autres hurlaient tout haut. L'effet le plus général était une respiration bruyante, comme celle de gens à demi étranglés, et qui halètent pour avoir de l'air. Et en effet la plupart des cris étaient comme de créatures humaines qui meurent dans une angoisse amère. Beaucoup pleuraient sans bruit, d'autres tombaient comme morts... En face de moi, il y avait un jeune homme, un paysan vigoureux, frais et bien portant; en un moment, quand il paraissait ne penser à rien, il s'abattit avec une violence inconcevable. J'entendis le battement de ses pieds qui semblaient près de rompre les planches, tant les convulsions étaient fortes, pendant qu'il gisait au fond du banc... Je vis aussi un petit garçon bien bâti d'environ huit ans, qui hurlait par-dessus tous ses camarades; sa face était rouge comme l'écarlate; presque tous ceux sur qui Dieu mettait sa main devenaient ou très rouges, ou presque noirs. » Ailleurs une femme, choquée de cette démence, voulut sortir. « Elle n'avait pas fait quatre pas, qu'elle tomba par terre dans une agonie aussi violente que les autres. » Les conversions suivaient ces transports; les convertis payaient leurs dettes, quittaient l'ivrognerie,

lisaient la Bible, priaient et allaient exhorter les autres. Wesley les assemblait en sociétés, instituait des réunions d'examen et d'édification mutuelle, soumettait la vie spirituelle à une discipline méthodique, bâtissait des temples, choisissait des prédicateurs, fondait des écoles, organisait l'enthousiasme. Aujourd'hui encore ses disciples dépensent trois millions par an en missions dans toutes les parties du monde, et, sur les bords du Mississipi et de l'Ohio, les *shoutings* répètent le délire et les conversions de l'inspiration primitive. Le même instinct se révèle encore par les mêmes signes; la doctrine de la grâce subsiste toujours vivante, et la race, comme au XVIe siècle, met sa poésie dans l'exaltation du sens moral.

IV.

Une sorte de fumée théologique couvre et cache ce foyer ardent qui brûle en silence. Un étranger qui en ce moment visiterait le pays ne verrait dans cette religion qu'une vapeur suffocante de raisonnemens, de controverses et de sermons. Tous ces docteurs et prédicateurs célèbres, Barrow, Tillotson, South, Stillingfleet, Sherlock, Richard Bentley, Burnet, Baxter, Barclay, prêchent, dit Addison, comme des automates, du même ton, sans remuer les bras. Pour un Français, pour Voltaire, qui les lit, car il lit tout, quelle étrange lecture! Voici d'abord Tillotson, le plus autorisé de tous, sorte de père de l'église, tellement admiré que Dryden déclare avoir appris de lui l'art de bien écrire, et que ses sermons, seule propriété qu'il laisse à sa veuve, sont achetés par un libraire 2,500 livres sterling. En effet l'ouvrage est de poids; il y en a trois volumes in-folio, chacun de sept cents pages. Pour les ouvrir, il faut être critique de profession ou vouloir absolument faire son salut. Enfin nous les ouvrons. *Qu'il y a de la sagesse à être religieux :* c'est là son premier sermon, fort célèbre de son temps et qui commença sa fortune. « Cette phrase, dit-il, comprend deux termes qui ne sont point différens de sens, tellement qu'ils ne diffèrent que comme la cause et l'effet, lesquels, par une métonymie employée par tous les genres d'auteurs, sont souvent mis l'un pour l'autre. » Ce début inquiète; est-ce que par hasard ce grand écrivain serait un grammairien d'école? Poursuivons pourtant : « Ayant ainsi expliqué les mots, j'arrive maintenant à la proposition qu'ils forment, à savoir que la religion est le meilleur des savoirs et la meilleure des sagesses. Et je m'efforcerai d'établir cette vérité de trois façons : premièrement par une preuve directe, secondement en montrant par contraste la folie et l'ignorance de l'irréligion et du vice, troisièmement en défendant la religion contre les accusations ordinaires qui semblent la taxer d'ignorance ou de dé-

raison. Je commence par la preuve directe. » Là-dessus il donne ses divisions. Quel démonstrateur solide! on est tenté de le lire du pouce et non des yeux.

Quarante-deuxième sermon : contre la médisance. — « Premièrement j'examinerai la nature de ce vice et ce en quoi il consiste, secondement je considérerai jusqu'où s'étend la défense qui nous est faite de nous y livrer, troisièmement je montrerai le mal de cette habitude tant dans ses causes que dans ses effets, quatrièmement j'ajouterai quelques considérations supplémentaires pour en détourner les hommes, cinquièmement je donnerai quelques règles et directions qui serviront à l'éviter et à le guérir. » Quel style! Et il est partout pareil. Rien de vivant; c'est un squelette sec avec toutes ses attaches grossièrement visibles. Toutes les idées sont étiquetées et numérotées. Les scolastiques n'étaient pas pires. Ni verve ni véhémence, point d'esprit, point d'imagination, nulle idée originale et brillante, nulle philosophie, des citations d'érudit vulgaire, des énumérations de manuel. La lourde raison raisonnante arrive avec son casier de classification sur une grande vérité de cœur ou sur un mot passionné de la Bible, l'examine « positivement, puis négativement, » y démêle « un enseignement, puis un encouragement, » met chaque morceau sous une étiquette, patiemment, infatigablement, si bien que parfois il faut trois sermons complets pour achever la division et la preuve, et que chacun d'eux à l'exorde contient le mémento méthodique de tous les points traités et de tous les argumens fournis. Les disputes de notre Sorbonne ne se faisaient pas autrement. A la cour de Louis XIV, on l'eût pris pour un échappé de séminaire; Voltaire l'appellerait curé de village. Il a tout ce qu'il faut pour choquer les gens du monde, et il n'a rien de ce qu'il faut pour les attirer. C'est qu'il ne s'adresse point à des gens du monde, mais à des chrétiens; ses auditeurs n'ont pas besoin ni envie d'être piqués ou amusés; ils ne demandent pas des raffinemens d'analyse, des nouveautés en matière de sentimens. Ils viennent pour qu'on leur explique l'Écriture et qu'on leur prouve la morale. La force de leur zèle ne se manifeste que par le sérieux de leur attention. Que d'autres fassent du texte un prétexte; pour eux, il s'y attachent; c'est la parole même de Dieu, on ne peut trop s'y appesantir. Ils veulent qu'on cherche le sens de chaque mot, qu'on interprète le passage phrase à phrase, par lui-même, par ses alentours, par les passages semblables, par l'ensemble de la doctrine. Ils consentent à ce qu'on cite les diverses leçons, les diverses traductions, les diverses interprétations; ils sont contens de voir l'orateur se faire grammairien, helléniste, scoliaste. Ils ne se rebutent pas de toute cette poussière d'érudition qui s'échappe des in-folio

pour leur voler sur la figure. Et le précepte posé, ils exigent l'énumération de toutes les raisons qui l'appuient; ils veulent être convaincus, emporter dans leur tête une provision de bons motifs vérifiés pour toute la semaine. Ils sont venus là sérieusement, comme à leur comptoir ou à leur champ, pour s'ennuyer et abattre de la besogne, pour peiner et piocher consciencieusement dans la théologie et dans la logique, pour s'amender et s'améliorer. Ils seraient fâchés d'être éblouis. Leur grand sens et leur gros bon sens s'accommodent bien mieux des discussions froides; ils demandent des enquêtes et des rapports méthodiques en matière de morale comme en matière de douane, et traitent de la conscience comme du porto ou des harengs.

C'est en cela par exemple que Tillotson est admirable. Sans doute il est « pédant, » comme disait Voltaire; il a « toute la mauvaise grâce contractée à l'université : » il n'a point été « poli par le commerce des femmes, » il ne ressemble pas à ces prédicateurs français, académiciens, beaux diseurs, qui par un air de cour, par un Avent bien prêché, par les finesses d'un style épuré, gagnent le premier évêché vacant et la faveur de la bonne compagnie; mais il écrit en parfait honnête homme, on voit qu'il ne cherche point du tout la gloire d'orateur : il veut persuader solidement, rien de plus. On jouit de cette clarté, de ce naturel, de cette justesse, de cette loyauté entière. « La sincérité, dit-il quelque part, a tous les avantages de l'apparence et beaucoup d'autres encore. Si l'étalage d'une chose est bon en quelque façon, il est sûr que la sincérité est meilleure. En effet, pourquoi un homme dissimule-t-il ou semble-t-il être ce qu'il n'est pas, sinon parce qu'il est bon d'avoir la qualité qu'il veut prendre? Car contrefaire et dissimuler, c'est mettre sur soi l'apparence de quelque mérite. Or le meilleur moyen du monde pour un homme de paraître quelque chose, c'est d'être réellement ce qu'il veut paraître, outre que bien des fois il est aussi incommode de soutenir le semblant d'une bonne qualité que de l'avoir. Et si un homme ne l'a pas, il y a dix à parier contre un qu'on découvrira qu'il en est dépourvu, et alors tout son travail et toutes les peines qu'il a prises pour la feindre sont perdus. Il est difficile de jouer un rôle et de faire le comédien longtemps, car lorsque la vérité n'est pas au fond, le naturel s'efforcera toujours de revenir, percera et se trahira un jour ou l'autre. C'est pourquoi, si un homme juge à propos de sembler bon, qu'il le soit effectivement, et alors sa bonté apparaîtra de façon à ce que personne n'en doute, de sorte que, tout compte fait, la sincérité est la vraie sagesse. » On est tenté de croire un homme qui parle ainsi; on se dit : « Cela est vrai, il a raison, il faut agir comme il le dit. » L'impression qu'on reçoit est mo-

rale, non littéraire; le discours est efficace, non oratoire; il ne donne point un plaisir, il conduit vers une action.

Dans cette grande manufacture de morale, où chaque métier tourne aussi régulièrement que son voisin avec un bruit monotone, on en distingue deux qui résonnent plus haut et mieux que les autres, Barrow et South : non pas que la lourdeur leur manque; Barrow avait toute apparence d'un cuistre de collége, et s'habillait si mal qu'un jour, prêchant à Londres devant un auditoire qui ne le connaissait pas, il vit la congrégation presque entière quitter l'église à l'instant. Il expliquait le mot εὐχαριστεῖν en chaire avec tous les agrémens d'un dictionnaire, commentant, traduisant, divisant et subdivisant comme le plus hérissé des scoliastes, ne se souciant pas plus du public que de lui-même, si bien qu'une fois ayant parlé trois heures et demie devant le lord-maire, il répondit à ceux qui lui demandaient s'il n'était pas fatigué : « Oui, en effet, je commençais à être las d'être debout si longtemps. » Mais le cœur et l'esprit étaient si pleins et si riches que ses défauts se tournaient en puissance. Il eut une méthode et une clarté de géomètre (1), une fécondité inépuisable, une impétuosité et une ténacité de logique extraordinaires, écrivant le même sermon trois et quatre fois de suite, insatiable dans son besoin d'expliquer et de prouver, obstinément enfoncé dans sa pensée déjà regorgeante, avec une minutie de divisions, une exactitude de liaisons, une surabondance d'explications si étonnantes que l'attention de l'auditeur à la fin défaille, et que pourtant l'esprit tourne avec l'énorme machine, emporté et ployé comme par le poids roulant d'un laminoir.

Écoutez ses discours sur l'*amour de Dieu* et du *prochain*. On n'a jamais vu en Angleterre une plus copieuse et une plus véhémente analyse, une si pénétrante et si infatigable décomposition d'une idée en toutes ses parties, une logique plus puissante, qui enserre plus rigoureusement dans un réseau unique tous les fils d'un même sujet.

« Quoiqu'il ne puisse arriver à Dieu ni bien ni avantage qui augmente sa félicité naturelle et inaltérable, ni mal ou dommage qui la diminue (car il ne peut être réellement plus ou moins riche, ou glorieux, ou heureux qu'il ne l'est, et nos désirs ou nos craintes, nos puissances ou nos peines, nos projets ou nos efforts n'y peuvent rien et n'y contribuent en rien), cependant il a déclaré qu'il y a certains objets et intérêts que par pure bonté et condescendance il affectionne et poursuit comme les siens propres, et comme si effectivement il recevait un avantage de leur bon succès ou souffrait un tort de leur mauvaise issue; qu'il désire sérieusement certaines choses et s'en réjouit grandement, qu'il désapprouve certaines autres choses et en est grièvement offensé, par exemple qu'il porte une affection

(1) Il était mathématicien du premier ordre, et avait cédé sa chaire à Newton.

paternelle à ses créatures et souhaite sérieusement leur bien-être, et se plaît à les voir jouir des biens qu'il leur a préparés; que pareillement il est fâché du contraire, qu'il a pitié de leur misère, qu'il s'en afflige, que par conséquent il est très satisfait lorsque la piété, la paix, l'ordre, la justice, qui sont les principaux moyens de notre bien-être, sont florissans; qu'il est fâché lorsque l'impiété, l'injustice, la dissension, le désordre, qui sont pour nous des sources certaines de malheur, règnent et dominent; qu'il est content lorsque nous lui rendons l'obéissance, l'honneur et le respect qui lui sont dus: qu'il est hautement offensé lorsque notre conduite à son égard est injurieuse et irrévérencieuse par les péchés que nous commettons et par le viol que nous faisons de ses plus justes et plus saints commandemens, de sorte que nous ne manquons point de matière suffisante pour témoigner à la fois par nos sentimens et nos actions notre bon vouloir envers lui, et nous nous trouvons capables non-seulement de lui souhaiter du bien, mais encore en quelque façon de lui en faire en concourant avec lui à l'accomplissement des choses qu'il approuve et dont il se réjouit. »

Cet enchevêtrement vous lasse, mais quelle force et quel élan dans cette pensée si méditée et si complète! La vérité ainsi appuyée sur toutes ses assises ne saurait plus être ébranlée. Et remarquez que la rhétorique est absente. Il n'y a point d'art ici; tout l'artifice de l'orateur consiste dans la volonté de bien expliquer et de bien prouver ce qu'il veut dire. Même il est négligé, naïf, et justement cette naïveté l'élève jusqu'au style antique. Vous trouveriez chez lui telle image qui semble appartenir aux plus beaux temps de la simplicité et de la majesté latines. « Nous pouvons observer, dit-il, que c'est ordinairement dans le milieu des cités, aux endroits les mieux garantis, les plus beaux et les plus marquans, qu'on choisit une place pour les statues et les monumens dédiés à la mémoire des hommes de bien qui ont noblement mérité de leur patrie; pareillement nous devrions dans le cœur et le centre de notre âme, dans le meilleur et le plus riche de ses logis, dans les endroits les plus exposés à la vue ordinaire et les mieux défendus contre les invasions des pensées mondaines, élever des effigies vivantes et des commémorations durables de la bonté de Dieu. » Il y a ici comme une effusion de gratitude, et sur la fin du discours, quand on le croit épuisé, l'épanchement devient plus abondant par l'énumération des biens infinis, où nous nageons comme les poissons dans la mer, sans les apercevoir, parce que nous en sommes entourés et inondés. Pendant dix pages, l'idée déborde en une seule phrase continue du même tour, sans crainte de l'entassement et de la monotonie, en dépit de toutes les règles, tant le cœur et l'imagination sont comblés et contens d'apporter et d'amasser toute la nature comme une seule offrande « devant celui qui, par ses nobles fins et sa façon obligeante de donner, surpasse ses dons eux-mêmes et les augmente de beaucoup,

qui, sans être contraint par aucune nécessité, ni tenu par aucune loi ou par aucun contrat préalable, ni conduit par des raisons extérieures, ni engagé par nos mérites, ni fatigué par nos importunités, ni poussé par les passions importunes de la pitié, de la honte et de la crainte, comme nous avons coutume de l'être, ni flatté par des promesses de récompense, ni séduit par l'attente de quelque avantage qui pourrait lui revenir, mais étant maître absolu de ses propres actions, seul législateur et conseiller de lui-même, se suffisant, et incapable de recevoir un accroissement quelconque de son parfait bonheur, tout volontairement et librement, par pure bonté et générosité, se fait notre ami et notre bienfaiteur, prévient non-seulement nos désirs, mais encore nos idées, surpasse non-seulement nos mérites, mais nos désirs et même nos imaginations, par un épanchement de bienfaits que nul prix ne peut égaler, que nulle reconnaissance ne peut payer, n'ayant d'autre objet en nous les conférant que notre bien effectif et notre félicité, notre profit et notre avantage, notre plaisir et notre contentement. »

La force du zèle et le manque de goût, tels sont les traits communs à toute cette éloquence. Quittons ce mathématicien, homme de cabinet, homme antique, qui prouve trop et s'acharne, et voyons parmi les gens du monde celui qu'on appelait « le plus spirituel » des ecclésiastiques, Robert South, homme aussi différent de Barrow par son caractère et sa vie que par ses œuvres et son esprit, tout armé en guerre, royaliste passionné, partisan du droit divin et de l'obéissance passive, controversiste acrimonieux, diffamateur des dissidens, adversaire de l'acte de tolérance, et qui ne refusa jamais à ses inimitiés la licence d'une injure ou d'un mot cru. A côté de lui, le père Bridaine, qui nous sembla si rude, était poli. Ses sermons ont l'air d'une conversation, d'une conversation du temps, et vous savez de quel style on causait à ce moment en Angleterre. Il n'y a point d'image populaire et passionnée dont il ait peur. Il expose les petits faits vulgaires avec leurs détails bas et frappans. Il ose toujours, il ne se gêne jamais; il est peuple. Il a le style de l'anecdote, saillant, brusque, avec les changemens de ton, les gestes énergiques, bouffons et toutes les originalités, les violences et les témérités. Il ricane en chaire, il invective, il se fait mime et comédien. Il peint les gens comme s'il les avait sous les yeux. Le public les reconnaîtra dans la rue; il n'y a plus qu'à écrire des noms sous ses portraits. Lisez ce morceau sur les tartufes. « Supposez un homme infiniment ambitieux et également rancunier et malicieux, quelqu'un qui empoisonne les oreilles des grands par des chuchotemens venimeux et s'élève par la chute de gens qui valent mieux que lui. Pourtant, s'il s'avance avec une mine de vendredi et une face

de carême, avec un « doux Jésus! » et une complainte gémissante sur les vices du siècle, oh! alors c'est un saint sur la terre, un Ambroise, un Augustin, non pour la science des livres, qui est une chose toute terrestre, une drogue (car, hélas! ils sont au-dessus d'elle, ou du moins elle est au-dessus d'eux), mais pour le zèle et les jeûnes, et les yeux dévotement levés au ciel, et la sainte rage contre les péchés d'autrui. Et heureuses ces personnes religieuses, ces dames qui peuvent avoir pour confesseurs de tels hommes, si pleins d'abnégation, si prospères, si capables! Et trois fois heureuses les familles où ils daignent prendre leur collation du vendredi, pour prouver au monde quelle abstinence chrétienne, quelle vigueur antique, quel zèle pour les mortifications il y a dans l'abandon d'un dîner qui leur rend l'estomac plus dispos pour le souper! » Un homme qui a ce franc parler devait louer la franchise; il l'a louée avec l'ironie poignante, avec la brutalité de Wycherley. La chaire avait le sans-façon et la rudesse du théâtre, et, dans cette peinture des braves gens énergiques que le monde taxe de mauvais caractères, on retrouvait la familiarité âcre du *Plain-Dealer*. « Certainement il y a des gens qui ont une mauvaise raideur naturelle de langue, en sorte qu'ils ne peuvent point se mettre au pas et applaudir ce vaniteux ou ce hâbleur qui fait la roue, se loue lui-même et conte d'insipides histoires à son propre éloge pendant trois ou quatre heures d'horloge, pendant qu'en même temps il vilipende le reste du genre humain et lui jette de la boue. — Il y a aussi certains hommes singuliers et d'un mauvais caractère qu'on ne peut engager, par crainte ni espérance, par froncemens de sourcils ni sourires, à se laisser mettre sur les bras quelque parente de rebut, quelque nièce délaissée, mendiante, d'un lord ou d'un grand spirituel ou temporel. — Enfin il y a des gens d'un si mauvais caractère, qu'ils jugent très légitime et très permis d'être sensibles quand on leur fait tort et qu'on les opprime, quand on diffame leur bonne renommée et quand on nuit à leurs justes intérêts, et qui par surcroît osent déclarer ce qu'ils pensent et sentent, et ne sont point des bêtes de somme pour porter humblement ce qu'on leur jette sur le dos, ni des épagneuls pour lécher le pied qui les frappe et pour remercier le bon seigneur qui leur confère toutes les faveurs d'arrière-train. » Dans ce style saugrenu, tous les coups portent : on dirait un assaut de boxe où les ricanemens accueillent les meurtrissures; mais regardez l'effet de ces trivialités de butors. On sort de là l'âme remplie de sentimens énergiques; on a vu les objets eux-mêmes, tels qu'ils sont, sans déguisement; on se trouve froissé, mais empoigné par une main vigoureuse. Cette chaire agit, et en effet, si on la compare à la chaire française, tel est son caractère.

Ces sermons n'ont point l'art et l'artifice, la correction, la mesure des sermons français; ils ne sont pas comme eux des monumens de style, de composition, d'agrément, de science dissimulée, d'imagination tempérée, de logique déguisée, de goût continu, de proportion exquise, égaux aux harangues du *forum* romain ou de l'*agora* athénienne. Ils ne sont point classiques. C'est qu'ils sont pratiques. Il fallait cette grosse pioche du travail, rudement maniée et tout encrassée de rouille pédantesque, pour creuser dans cette civilisation grossière. L'élégant jardinage français n'y eût rien fait. Si Barrow est redondant, Tillotson pesant, South trivial, le reste illisible, ils sont tous convaincans; leurs discours ne sont point des modèles d'éloquence, mais des instrumens d'édification. Leur gloire n'est point dans leurs livres, mais dans leurs œuvres. Ils ont fait des mœurs et non des écrits.

Ce n'est pas tout de former les mœurs, il faut défendre les croyances. Avec le vice il faut combattre le doute, et la théologie accompagne le sermon. Elle pullule à ce moment en Angleterre. Anglicans, presbytériens, indépendans, quakers, baptistes, antitrinitariens, se réfutent « avec autant de cordialité qu'un janséniste damne un jésuite, » et ne se lassent pas de fabriquer des armes de combat. Qu'y a-t-il à prendre ou à garder dans tout cet arsenal? En France du moins, la théologie est belle; les plus fines fleurs de l'esprit et du génie s'y sont épanouies sur les ronces de la scolastique; si le sujet rebute, la parure attire. Pascal et Bossuet, Fénelon et La Bruyère, Voltaire, Diderot et Montesquieu, amis et ennemis, tous y ont prodigué toutes leurs perles et tout leur or. Sur la trame usée des doctrines arides, le XVIIe siècle a brodé une majestueuse étole de pourpre et de soie, et le XVIIIe siècle, qui la chiffonne et la déchire, la disperse en milliers de fils d'or qui chatoient comme une robe de bal. Ici tout est lourd, plat et triste; les grands hommes eux-mêmes, Addison et Locke, lorsqu'ils se mêlent de défendre le christianisme, deviennent plats et ennuyeux. Depuis Chillingworth jusqu'à Paley, les apologies, réfutations, expositions, discussions, pullulent et font bâiller; ils raisonnent bien, et c'est tout. Le théologien entre en campagne contre les papistes au XVIIe siècle, contre les déistes au XVIIIe, en tacticien, selon les règles, prend position sur un principe, établit tout à l'entour une maçonnerie d'argumens, recouvre le tout de textes, et chemine paisiblement sous terre dans les longs boyaux qu'il a creusés; on approche, et l'on voit sortir une sorte de pionnier pâle, le front contracté, les mains raidies, les habits sales; il est satisfait, il se croit à l'abri de toute attaque; ses yeux fichés en terre n'ont pas vu à côté de son bastion le large chemin commode par lequel l'ennemi va le tourner et le surprendre. Une sorte de mé-

diocrité incurable les retient la bêche à la main dans des tranchées où personne ne passera. Ils n'entendent ni leurs textes ni leurs formules. Ils sont impuissans dans la critique et la philosophie. Ils traitent les figures poétiques des Écritures, les audaces de style, les à peu près de l'improvisation, les émotions hébraïques et mystiques, les subtilités et les abstractions de la métaphysique alexandrine avec une précision de juristes et de psychologues. Ils veulent absolument faire de l'Évangile un code exact de prescriptions et de définitions combinées par des législateurs en parlement. Ouvrez le premier venu, un des plus anciens, John Hales (1634). Il commente un passage de saint Matthieu où il est question d'une chose défendue le jour du sabbat. Quelle était cette chose? « Était-ce d'aller dans le blé? ou d'en éplucher les épis? ou d'en manger? » Là-dessus les divisions et les argumentations pleuvent par myriades. Prenez les plus célèbres. Sherlock, appliquant la psychologie nouvelle, invente une explication de la Trinité, et suppose trois âmes divines, chacune d'elles ayant conscience de ce qui se passe dans les deux autres. Stillingfleet réfute Locke, qui pensait que l'âme, à la résurrection, quoique ayant un corps, n'aura peut-être pas précisément le corps dans lequel elle aura vécu. Allez jusqu'au plus illustre, au savant Clarke, mathématicien, philosophe, érudit, théologien : il s'occupe à refaire l'arianisme. Le grand Newton lui-même commente l'Apocalypse et prouve que le pape est l'Antechrist. Ils ont beau avoir du génie; dès qu'ils touchent à la religion, ils redeviennent surannés, bornés; ils n'avancent pas, ils sont aheurtés, et obstinément choquent leur tête à la même place. Génération après génération, ils viennent s'enterrer dans le trou héréditaire avec une patience et une conscience anglaises, pendant qu'une lieue plus loin l'ennemi défile : cependant on consulte dans le trou; on le fait carré, puis rond, on le revêt de pierres, puis de briques, et on s'étonne de voir que malgré tous les expédiens l'ennemi peut avancer toujours. J'ai lu une foule de ces traités, et je n'en ai pas retiré une idée. On s'afflige de voir tant de travail perdu; on s'étonne que pendant tant de générations des hommes si vertueux, si zélés, si réfléchis, si loyaux, si bien munis de lectures, si bien exercés par la discussion, ne soient parvenus qu'à remplir des bas-fonds de bibliothèques. On rêve tristement à cette seconde scolastique, et l'on finit par découvrir que si elle s'est trouvée sans effet dans le royaume de la science, c'est qu'elle ne s'employait véritablement qu'à féconder le royaume de l'action.

Tous ces spéculatifs ne sont tels qu'en apparence. Ce sont des apologistes et non pas des chercheurs. Ils se préoccupent non de la vérité, mais de la morale. Ils s'alarmeraient de traiter Dieu comme une hypothèse et la Bible comme un document. Ils verraient une

disposition vicieuse dans la large indifférence du critique et du philosophe. Ils auraient des remords de conscience, s'ils se lançaient sans arrière-pensée dans le libre examen. En effet, il y a une sorte de péché dans l'examen vraiment libre, puisqu'il suppose le doute, chasse le respect, pèse le bien et le mal dans la même balance, et accepte également toutes les doctrines, scandaleuses ou édifiantes, sitôt qu'elles sont prouvées. Ils écartent ces spéculations dissolvantes; ils les regardent comme des occupations d'oisifs; ils ne cherchent dans le raisonnement que des motifs et des moyens de se bien conduire. Ils ne l'aiment pas pour lui-même, ils le répriment dès qu'il veut être indépendant; ils exigent que la raison soit chrétienne et protestante, ils la démentiraient sous une autre forme; ils la réduisent à l'humble rôle de servante, et lui donnent pour souverain leur sens intime biblique et utilitaire. En vain, au commencement du siècle, les libres penseurs s'élèvent; quarante ans plus tard (1), ils sont noyés dans l'oubli. Le déisme et l'athéisme ne sont ici qu'une éruption passagère que le mauvais air du grand monde et le trop-plein des forces natives développent à la surface du corps social. Les professeurs d'irréligion, Toland, Tindal, Mandeville, Bolingbroke, rencontrent des adversaires plus forts qu'eux. Les chefs de la philosophie expérimentale (2), les plus doctes et les plus accrédités entre les érudits du siècle (3), les écrivains les plus spirituels, les plus aimés et les plus habiles (4), toute l'autorité de la science et du génie s'emploie à les abattre. Les réfutations surabondent. Chaque année, selon la fondation de Robert Boyle, des hommes célèbres par leur talent ou leur savoir viennent prêcher à Londres huit sermons « pour établir la religion chrétienne contre les athées, les théistes, les païens, les mahométans et les juifs. » Et ces apologies sont solides, capables de convaincre un esprit libéral, infaillibles pour convaincre un esprit moral. Les ecclésiastiques qui les écrivent, Clarke, Bentley, Law, Watt, Warburton, Butler, sont au niveau de la science et de l'intelligence laïques. Par surcroît les laïques les aident. Addison compose la *Défense du Christianisme*, Locke la *Conformité du Christianisme et de la Raison*, Ray *la Sagesse de Dieu manifestée dans les œuvres de la création*. Par-dessus ce concert de voix perce une voix stridente : Swift, de sa terrible ironie, complimente les coquins élégans qui ont eu la salutaire idée d'abolir le christianisme. Quand ils seraient dix fois plus nombreux, ils n'en viendraient pas à bout, car

(1) Burke, 133, *Réflexions*.
(2) Ray, Boyle, Barrow, Newton.
(3) Bentley, Clarke, Warburton, Berkeley.
(4) Locke, Addison, Swift, Johnson, Richardson.

ils n'ont pas de doctrine qu'ils puissent mettre à sa place. La haute spéculation, qui seule peut en tenir lieu, s'est montrée ou déclarée impuissante. De toutes parts les conceptions philosophiques avortent ou languissent. Si Berkeley en rencontre une, la suppression de la matière, c'est isolément, sans portée publique, par un coup d'état théologique, en homme pieux qui veut ruiner par la base l'immortalité et le matérialisme. Newton atteint tout au plus une idée manquée de l'espace, il n'est que mathématicien. Locke, presque aussi pauvre (1), tâtonne, hésite, n'a guère que des conjectures, des doutes, des commencemens d'opinion, que tour à tour il avance et retire, sans en voir les suites lointaines, et surtout sans rien pousser à bout. En somme, il s'interdit les hautes questions et se trouve fort porté à nous les interdire. Il a fait son livre pour savoir « quels objets sont à notre portée ou au-dessus de notre compréhension. » Ce sont nos limites qu'il cherche; il les rencontre vite et ne s'en afflige guère. Enfermons-nous dans notre petit domaine et travaillons-y diligemment. « Notre affaire en ce monde n'est pas de connaître toutes choses, mais celles qui regardent la conduite de notre vie. » Si Hume, plus hardi, va plus loin, c'est sur la même route; il ne conserve rien de la haute science; c'est la spéculation entière qu'il abolit; à son avis, nous ne connaissons ni substances, ni causes, ni lois; quand nous affirmons qu'un fait est attaché à un fait, c'est gratuitement, sans preuve valable, par la force de la coutume; « les événemens semblent être par nature isolés et séparés; » si nous leur attribuons un lien, c'est notre imagination qui le fabrique; il n'y a de vrai que le doute, encore faut-il en douter; la conclusion est que nous ferons bien de purger notre esprit de toute théorie et de ne croire que pour agir. Examinons nos ailes, mais pour les couper, et bornons-nous à marcher avec nos jambes. Un pyrrhonisme aussi achevé n'est bon qu'à rejeter le public vers les croyances établies. En effet, l'honnête Reid s'alarme; il voit la société qui se dissout, Dieu qui disparaît en fumée, la famille qui s'évapore en hypothèses; il réclame en père de famille, en bon citoyen, en homme religieux, et institue le sens commun comme souverain juge de la vérité. Rarement, je crois, dans ce monde la spéculation est tombée plus bas. Reid n'entend même pas les systèmes qu'il discute; il lève les bras au ciel quand il essaie d'exposer Aristote et Leibnitz. Si quelque corps municipal commandait un système, ce serait cette philosophie de marguilliers. Au fond, les gens de ce pays ne se soucient pas de métaphysique: pour les intéresser, il faut qu'elle se réduise à la psychologie. A ce titre, elle est une science d'observation, positive et

(1) *Paupertina philosophia* (Leibnitz).

utile comme la botanique; encore les meilleurs fruits qu'ils en retirent, c'est la théorie des sentimens moraux. C'est dans ce domaine que Shaftesbury, Hutcheson, Price, Smith, Ferguson et Hume lui-même travaillent de préférence; c'est là qu'ils ont trouvé leurs idées les plus originales et les plus durables. Là-dessus l'instinct public est si fort qu'il enrôle les plus indépendans à son service, et ne leur permet de découvertes que celles qui tournent à son profit. Sauf deux ou trois, littérateurs par excellence, et qui d'esprit sont français ou francisés, ils ne se préoccupent que de morale. C'est cette pensée qui rallie autour du christianisme toutes les forces que Voltaire tourne contre lui en France. Ils le défendent tous au même titre comme lien de la société civile et comme appui de la vertu privée. Jadis l'instinct le soutenait; à présent l'opinion le consacre, et c'est la même force secrète qui par un travail insensible ajoute maintenant l'autorité de l'opinion à la pression de l'instinct. C'est le sens moral qui, après lui avoir gardé la fidélité des basses classes, lui a conquis l'assentiment des hautes intelligences. C'est ce sens moral qui de la conscience publique le fait passer dans le monde littéraire, et de populaire le rend officiel.

V.

A regarder de loin la constitution anglaise, on ne se douterait guère de cette inclination publique; à regarder de près la constitution, on l'aperçoit d'abord. Elle semble un amas de priviléges, c'est-à-dire d'injustices consacrées; la vérité est qu'elle est un corps de contrats, c'est-à-dire de droits reconnus. Chacun a le sien, petit ou grand, qu'il défend de toute sa force. Ma terre, mon bien, mon droit garanti par ma charte, quel qu'il soit, suranné, indirect, inutile, privé, public, personne n'y touchera, ni roi, ni lords, ni communes; il s'agit d'un écu, je le défendrai comme un million : c'est ma personne qu'on entame. Je quitterai mes affaires, je perdrai mon temps, je jetterai mon argent, j'entreprendrai des ligues, je paierai des amendes, j'irai en prison, je mourrai à la peine : il n'importe; je n'aurai pas fait de lâcheté, je n'aurai pas plié sous l'injustice, je n'aurai pas cédé une seule parcelle de mon droit.

C'est par ce sentiment qu'on conquiert et qu'on garde la liberté politique. C'est ce sentiment qui, après avoir renversé Charles Ier et Jacques II, se précise en principes dans la déclaration de 1688, et se développe chez Locke en démonstrations. Au commencement de toute société, dit-il, il faut poser l'indépendance de l'homme. Chacun a par nature et primitivement le droit d'acquérir, de juger, de punir, de faire la guerre, de gouverner sa famille et ses gens. La

société n'est qu'un contrat ultérieur entre de petits souverains préétablis, qui, ayant traité et transigé entre eux, « conviennent de former une communauté pour vivre avec sûreté, paix et bien-être les uns avec les autres, pour jouir avec sécurité de leurs biens, et pour être mieux protégés contre ceux qui ne sont pas de leur ligue. Ceux qui sont unis en un seul corps, qui ont une loi commune établie et une judicature à laquelle ils puissent en appeler, et en outre une autorité pour punir les délinquans, sont en société civile les uns avec les autres. » Des arbitres, des règles d'arbitrage, voilà tout ce que leur fédération peut leur imposer. Ce sont des hommes libres qui, ayant traité entre eux, sont encore libres. Leur société ne fonde pas leurs droits, elle les garantit. Et les actes officiels soutiennent ici la théorie abstraite. Quand le parlement déclare le trône vacant, son premier argument est que le roi a violé « le contrat originel » par lequel il était roi. Quand les communes intentent un procès à Sacheverell, c'est pour soutenir publiquement (1) que « la constitution d'Angleterre est fondée sur un contrat, et que les sujets de ce royaume ont, dans leurs diverses capacités publiques et privées, un titre aussi légal à la possession des droits qui leur sont reconnus par la loi que le prince à la possession de sa couronne. » Quand lord Chatam défend l'élection de Wilkes, c'est en établissant que « les droits des moindres sujets comme des plus grands reposent sur la même base, l'inviolabilité de la loi commune, et que si le peuple perd ses droits, ceux de la pairie deviendront bientôt insignifians. » Ce n'est point une supposition, ni une philosophie qui les fonde, c'est un acte et un fait, j'entends la grande charte, la pétition des droits, l'acte de l'*habeas corpus*, et tout le corps des lois votées en parlement. Ces droits sont là, inscrits sur des parchemins, consacrés dans des archives, signés, scellés, authentiques; celui du fermier et celui du prince sont couchés sur la même page, de la même encre, par le même scribe; tous deux traitent de pair sur ce vélin; la main gantée y touche la main calleuse. Ils ont beau être inégaux, ils ne le sont que par accord réciproque; le paysan est aussi maître dans sa chaumière, avec son pain de seigle et ses neuf shillings par semaine (2), que le duc de Marlborough dans son Blenheim-Castle, avec ses 90,000 livres sterling par an de places et de pensions.

Voilà des hommes debout et prêts à se défendre. Suivez ce sentiment du droit dans le détail de la vie politique; la force du tempérament brutal et des passions concentrées ou sauvages vient lui

(1) Discours du général Stanhope, un des *managers*.
(2) De Foe.

fournir des armes. Si vous assistez à une élection, la première chose que vous aperceviez, ce sont des tables pleines (1). On s'empiffre aux frais du candidat; l'ale, le gin et l'eau-de-vie coulent en plein air; la mangeaille descend dans les ventres électoraux, les trognes deviennent rouges. Mais en même temps elles deviennent furieuses. « A chaque verre qu'ils entonnent, leur animosité croît. Maint honnête homme, qui auparavant était aussi inoffensif qu'un lapin apprivoisé, une fois rempli, devient aussi dangereux qu'une couleuvrine chargée. » Le débat devient une lutte, et l'instinct batailleur, une fois lâché, a besoin de coups. Les candidats s'enrouent l'un contre l'autre. On les promène en l'air sur des fauteuils, au grand péril de leur cou; la foule hue, applaudit et s'échauffe par le mouvement, la contradiction, le tapage; les grands mots patriotiques ronflent, la colère et la boisson enflent les veines, les poings se serrent, les gourdins travaillent, et des passions de bouledogues manœuvrent les grands intérêts du pays; qu'on prenne garde de les tourner contre soi; lords, communes ou roi, elles n'épargneront personne, et quand le gouvernement voudra opprimer un homme en dépit d'elles, elles contraindront le gouvernement à abroger sa loi.

On ne les musellera pas, car elles s'enorgueillissent de ne pas être muselées. L'orgueil ici s'ajoute à l'instinct pour défendre le droit. Chacun sent que « sa maison est son château, » et que la loi veille à sa porte. Chacun se dit qu'il est à l'abri de l'insolence privée, que l'arbitraire public n'arrivera pas jusqu'à lui, qu'il « a son corps, » qu'il peut répondre à des coups par des coups, à des blessures par des blessures, qu'il sera jugé par un jury indépendant et d'après une loi commune à tous. « Quand un homme en Angleterre, dit Montesquieu, aurait autant d'ennemis qu'il a de cheveux sur la tête, il ne lui en arriverait rien. Les lois n'y étant pas faites pour un particulier plutôt que pour un autre, chacun se regarde comme monarque, et les hommes dans cette nation sont plutôt des confédérés que des concitoyens. » Cela va si loin, « qu'il n'y a guère de jour où quelqu'un ne perde le respect au roi d'Angleterre... Dernièrement milady Bell Molineux, maîtresse fille, envoya arracher les arbres d'une petite pièce de terre que la reine avait achetée pour Kensington, et lui fit procès sans avoir jamais voulu, sous quelque prétexte, s'accommoder avec elle, et fit attendre le secrétaire de la reine trois heures... » Quand ils viennent en France, ils sont tout étonnés de voir le régime du bon plaisir, la Bastille, les lettres de cachet, un gentilhomme qui n'ose résider sur sa terre, à la campagne, par crainte de l'intendant, un écuyer de la maison du roi qui, pour une

(1) Goldsmith, Hogarth.

coupure de rasoir, tue impunément un pauvre barbier (1). Chez eux, « aucun citoyen ne craint aucun citoyen. » Causez avec le premier venu, vous verrez combien cette sécurité relève leurs cœurs et leurs courages. Tel matelot qui mène Voltaire en barque, et demain sera *pressé* pour la flotte, se préfère à lui et le regarde avec compassion en recevant son écu. L'énormité de l'orgueil éclate à chaque pas et à chaque page. Un Anglais, dit Chesterfield, se croit en état de battre trois Français. Ils diraient volontiers qu'ils sont, dans le troupeau des hommes, comme des taureaux dans un troupeau de bœufs. Vous les entendez s'enorgueillir de leurs coups de poing, de leur viande, de leur ale, de tout ce qui peut entretenir la force et la fougue de la volonté virile. « Le *roastbeef* et la bière (2) font des bras plus forts que l'eau claire et les grenouilles. » Aux yeux de la foule, leurs voisins sont des perruquiers affamés, papistes et serfs, sortes de créatures inférieures qui n'ont ni la propriété de leurs corps ni le gouvernement de leurs consciences, marionnettes et machines dans la main d'un maître et d'un prêtre. Pour eux, ils sont « les princes de l'espèce humaine. » « Je les vois passer (3), l'orgueil dans le maintien, le défi dans les yeux, tendus vers de hauts desseins, troupe sérieuse et pensive. Les formes ne les ont point polis; ils sortent intacts des mains de la nature, âpres dans leur hardiesse native de cœur, fidèles à ce qu'ils croient le juste, supérieurs à la contrainte. Chez eux, le paysan lui-même se glorifie de surveiller ses droits et apprend à vénérer son titre d'homme. »

Des hommes ainsi faits peuvent se passionner pour les affaires publiques, car ce sont leurs affaires; en France, ce ne sont que les affaires du roi et de Mme de Pompadour (4). Ici, les partis sont ardens comme les sectes : gens de la haute et de la basse église, capitalistes et propriétaires fonciers, noblesse de cour et châtelains rustiques, ils ont leurs dogmes, leurs théories, leurs mœurs et leurs haines, comme les presbytériens, les anglicans ou les quakers. Le *squire* de campagne déblatère, après boire, contre la maison de Hanovre, et porte la santé du roi au-delà de l'eau; le whig de la ville, le 13 janvier, porte celle de l'homme au masque (5), et ensuite de l'homme qui fera la même chose sans masque. Ils se sont emprisonnés, exilés, décapités tour à tour, et le parlement retentit tous les jours de la fureur de leurs invectives. La vie politique, comme la vie

(1) Smollett, *Peregrine Pickle*, ch. 40.

(2) Hogarth.

(3) Goldsmith.

(4) Lord Chesterfield remarque qu'un Français d'alors n'entend point le mot de patrie, qu'il faut lui parler de son prince.

(5) L'exécuteur de Charles Ier.

religieuse, surabonde et déborde, et ses explosions ne font que marquer la force de la flamme qui l'entretient. L'acharnement des partis dans l'état comme dans la foi est une preuve de zèle; la tranquillité constante n'est que l'indifférence générale, et s'ils se battent aux élections, c'est qu'ils prennent intérêt aux élections. Ici, « un couvreur se fait apporter sur les toits la gazette pour la lire. » Un étranger qui lirait les journaux « croirait le pays à la veille d'une révolution. » Quand le gouvernement fait une démarche, le public se sent engagé; c'est son honneur et c'est son bien dont le ministre dispose; que le ministre prenne garde à lui, s'il en dispose mal. Chez nous, M. de Conflans, qui par lâcheté a perdu sa flotte, en est quitte pour une épigramme; ici, l'amiral Byng, qui par prudence a évité de risquer la sienne, est fusillé. Chacun, dans sa condition et selon sa force, prend part aux affaires; la populace casse la tête des gens qui ne veulent pas boire à la santé de Sacheverell; les gentilshommes viennent en cavalcade à sa rencontre. Toujours quelque favori ou ennemi public provoque des démonstrations publiques. C'est Pitt, que le peuple acclame, et sur qui « les municipalités font pleuvoir des boîtes d'or. » C'est Grenville, que l'on va siffler au sortir de la chambre. C'est lord Bute, que la reine aime, qu'on hue, et dont on brûle les emblèmes, une botte et une jupe. C'est le duc de Bedford, dont le palais est attaqué par une émeute, et ne peut être défendu que par une garnison de fantassins et de cavaliers. C'est Wilkes, dont le gouvernement a saisi les papiers, et à qui le jury assigne sur le gouvernement une indemnité de mille *pounds*. Chaque matin, les journaux et les pamphlets viennent discuter les affaires, juger les caractères, invectiver par leur nom les lords, les orateurs, les ministres, le roi lui-même. Qui veut parler parle. Dans ce tumulte d'écrits et de ligues, l'opinion grossit, s'enfle comme une vague, et, tombant sur le parlement et la cour, noie les intrigues et entraîne les dissentimens. Au fond, en dépit des bourgs pourris, c'est elle qui gouverne. Le roi a beau être obstiné, les grands ont beau faire des ligues; sitôt qu'elle gronde, tout plie ou craque. Les deux Pitt ne montent si haut que parce qu'ils sont portés par elle, et l'indépendance de l'individu aboutit à la souveraineté de la nation.

Dans un pareil état, « toutes les passions étant libres (1), la haine, l'envie, la jalousie, l'ardeur de s'enrichir et de se distinguer, paraissent dans toute leur étendue. » Jugez de la force et de la séve avec lesquelles l'éloquence doit s'y implanter et végéter. Pour la première fois depuis la ruine de la tribune antique, elle a trouvé le sol dans lequel elle peut s'enraciner et vivre, et une moisson d'orateurs

(1) Montesquieu, liv. XIX, chap. 27.

se lève, égale, par la diversité des talens, l'énergie des convictions et la magnificence du style, à celle qui couvrit jadis l'*agora* grecque et le *forum* romain. Depuis longtemps, il semblait que la liberté de discussion, la pratique des affaires, l'importance des intérêts engagés et la grandeur des récompenses offertes dussent provoquer sa croissance; mais elle avortait, encroûtée dans la pédanterie théologique, ou restreinte dans les préoccupations locales, et le secret des séances parlementaires lui ôtait la moitié de sa force en lui ôtant la plénitude du jour. Voici qu'enfin la lumière se fait; une publicité d'abord incomplète, puis entière, donne au parlement la nation pour auditoire. Le discours s'élève et s'élargit en même temps que le public se dégrossit et s'accroît. L'art classique, devenu parfait, fournit la méthode et les développemens. La culture moderne fait entrer dans le raisonnement technique la liberté des entretiens et l'ampleur des idées générales. Au lieu d'argumenter, ils conversent; de procureurs ils deviennent orateurs. Avec Addison, avec Steele et Swift, le goût et le génie font irruption dans la polémique. Voltaire ne sait « si les harangues méditées qu'on prononçait autrefois dans Athènes et dans Rome l'emportent sur les discours non préparés du chevalier Windham, de lord Carteret » et de leurs rivaux. Enfin le discours achève de percer la sécheresse des questions spéciales et la froideur de l'action compassée (1) qui l'ont comprimé si longtemps; il déploie audacieusement et irrégulièrement sa force et son luxe, et l'on voit paraître, en face des jolis abbés de salon qui arrangent en France des complimens d'académie, la mâle éloquence de Junius, de lord Chatam, de Fox, de Pitt, de Burke et de Sheridan.

Un souffle extraordinaire, une sorte de frémissement de volonté tendue, court à travers toutes les harangues. Ce sont des hommes qui parlent, et ils parlent comme s'ils combattaient. Ni ménagemens, ni politesse, ni retenue. Ils sont déchaînés, ils se livrent, ils se lancent, et s'ils se contiennent, ce n'est que pour frapper plus impitoyablement et plus fort. Lorsque Pitt remplit pour la première fois la chambre des communes de sa voix vibrante, il avait déjà son indomptable audace. En vain Walpole essaya « de le museler, » puis de l'accabler; son sarcasme lui fut renvoyé avec une prodigalité d'outrages, et le tout-puissant ministre plia, souffleté sous la vérité de la poignante insulte que le jeune homme lui infligeait. Une hauteur d'orgueil qui ne fut surpassée que par celle de son fils, une arrogance qui réduisait ses collègues à l'état de subalternes, un patriotisme romain qui réclamait pour l'Angleterre la tyrannie universelle, une ambition qui prodiguait l'argent et les hommes, communiquait

(1) Addison.

à la nation sa rapacité et sa fougue, et n'apercevait de repos que dans les perspectives lointaines de la gloire éblouissante et de la puissance illimitée, une imagination qui transportait dans le parlement la véhémence de la déclamation théâtrale, les éclats de l'inspiration saccadée, la témérité des images poétiques, voilà les sources de son éloquence.

« Hier encore l'Angleterre eût pu se tenir debout contre le monde; aujourd'hui « personne si pauvre qui lui rende hommage!... » Mylords, vous ne pouvez pas conquérir l'Amérique. Nous serons forcés à la fin de nous rétracter; rétractons-nous pendant que nous le pouvons encore, avant que nous y soyons forcés. Je dis que nous devons nécessairement abroger ces violens actes oppressifs; ils doivent être rappelés, vous les rappellerez, je m'y engage d'honneur; vous finirez par les rappeler, j'y joue ma réputation; je consentirai à être pris pour un idiot, si à la fin ils ne sont pas rappelés!... Vous avez beau enfler toute dépense et tout effort, accumuler et empiler tous les secours que vous pourrez acheter ou emprunter, trafiquer et brocanter avec chaque petit misérable prince allemand qui vend et expédie ses sujets aux boucheries des princes étrangers: vos efforts sont pour toujours vains et impuissans, doublement impuissans par l'aide mercenaire qui vous sert d'appui, car elle irrite jusqu'à un ressentiment incurable l'âme de vos ennemis. Quoi! lancer sur eux les fils mercenaires de la rapine et du pillage! les dévouer, eux et leurs possessions, à la rapacité d'une cruauté soldée! Si j'étais Américain comme je suis Anglais, tant qu'un bataillon étranger aurait le pied sur mon pays, je ne poserais pas mes armes! Jamais, jamais, jamais! Mais, mylords, quel est l'homme qui, pour combler ces hontes et ces méfaits de notre armée, a osé autoriser et associer à nos armes le tomahawk et le couteau à scalper du sauvage? Appeler dans une alliance civilisée le sauvage féroce et inhumain des forêts, — lancer contre nos établissemens, parmi nos parentés, nos anciennes amitiés, le cannibale impitoyable qui a soif du sang des hommes, des femmes et des enfans, — désoler leur pays, vider leurs demeures, extirper leur race et leur nom par ces horribles chiens d'enfer de la guerre sauvage! mylords, ces énormités crient et appellent tout haut réparation et punition! Si on ne les leur donne tout entières, il y aura une tache sur notre réputation nationale. C'est une violation de la constitution : je crois que cela est contre la loi. »

Il y a un écho de Milton et de Shakspeare dans cette pompe tragique, dans cette solennité passionnée, dans l'éclat sombre et violent de ce style surchargé et trop fort. C'est de cette pourpre superbe et sanglante que se parent les passions anglaises; c'est sous les plis de ce drapeau qu'elles se rangent en bataille, d'autant plus puissantes qu'au milieu d'elles il y en a une toute sainte, le sentiment du droit, qui les rallie, les emploie et les ennoblit.

« Je me réjouis que l'Amérique ait résisté; trois millions d'hommes assez morts à tous les sentimens de liberté pour souffrir volontairement qu'on les

fasse esclaves auraient été des instrumens convenables pour rendre le reste esclave aussi... L'esprit qui maintenant résiste à vos taxes en Amérique est le même qui autrefois s'est opposé en Angleterre aux dons gratuits, à la taxe des vaisseaux; c'est le même esprit qui a dressé l'Angleterre sur ses pieds, et par le bill des droits a revendiqué la constitution anglaise; c'est le même esprit qui a établi ce grand, ce fondamental et essentiel principe de vos libertés, que nul sujet de l'Angleterre ne peut être taxé que de son propre consentement. Ce glorieux esprit whig anime en Amérique trois millions d'hommes qui préfèrent la pauvreté avec la liberté à des chaînes dorées et à la richesse ignoble, et qui mourront pour la défense de leurs droits d'hommes en hommes libres... Comme Anglais par naissance et par principes, je reconnais aux Américains un droit suprême et inaliénable sur leur propriété, un droit par lequel ils sont justifiés à la défendre jusqu'à la dernière extrémité »

Si Pitt sent son droit, il sent aussi celui des autres; c'est avec cette idée qu'il a remué et manié l'Angleterre. Il en appelait aux Anglais contre eux-mêmes; et, en dépit d'eux-mêmes, ils reconnaissaient leur plus cher instinct dans cette maxime, que chaque volonté humaine est inviolable dans sa province limitée et légale, et qu'elle doit se dresser tout entière contre la plus petite usurpation.

Des passions effrénées et le plus viril sentiment du droit, voilà l'abrégé de toute cette éloquence. Au lieu d'un orateur, homme public, prenez un écrivain, simple particulier; voyez ces lettres de Junius (1) qui, au milieu de l'irritation et des inquiétudes nationales (1769-1772), tombèrent une à une comme des gouttes de feu sur les membres fiévreux du corps politique. Si celui-ci serre ses phrases et choisit ses épithètes, ce n'est point par amour du style, c'est pour mieux imprimer l'insulte. Les artifices oratoires deviennent entre ses mains des instrumens de supplice, et lorsqu'il lime ses périodes c'est pour enfoncer plus avant et plus sûrement le couteau. Avec quelle audace d'invective, avec quelle raideur d'animosité, avec quelle ironie corrosive et brûlante, appliquée sur les parties les plus secrètes de la vie privée, avec quelle insistance inexorable de persécution calculée et méditée, les textes seuls pourront le dire : « Mylord, écrit-il au duc de Bedford, vous êtes si peu accoutumé à recevoir du public quelque marque de respect ou d'estime, que si dans les lignes qui suivent un compliment ou un terme d'approbation venait à m'échapper, vous le prendriez, je le crains, pour un sarcasme lancé contre votre réputation établie ou pour une insulte infligée à votre discernement... Il y a quelque chose, écrit-il au duc de Grafton, dans votre caractère et dans votre conduite qui vous distingue non-seulement de tous les autres ministres, mais encore de

(1) Probablement Junius est Philip Francis.

tous les autres hommes : ce n'est pas seulement de faire le mal par dessein, mais encore de n'avoir jamais fait le bien par méprise; ce n'est pas seulement d'avoir employé avec un égal dommage votre indolence et votre activité, c'est encore d'avoir pris pour principe premier et uniforme, et, si je puis l'appeler ainsi, pour génie dominant de votre vie le talent de traverser tous les changemens et toutes les contradictions possibles de conduite, sans que jamais l'apparence ou l'imputation d'une vertu ait pu s'appliquer à votre personne, ni que jamais la versatilité la plus effrénée ait pu vous tromper et vous séduire jusqu'à vous engager dans une seule sage ou honorable action. » Il continue et s'acharne; même lorsqu'il le voit tombé et déshonoré, il s'acharne encore. Il a beau avouer tout haut qu'en l'état où il est, son ennemi « désarmerait une rancune privée; » il redouble. « Pour ma part, je ne prétends point comprendre ces prudentes formes de décorum, ces douces règles de discrétion que certaines gens essaient de concilier avec la conduite des plus grandes et des plus hasardeuses affaires. Je dédaignerais de pourvoir mon avenir d'un asile ou de conserver des égards pour un homme qui ne garde point de ménagemens avec la nation. Ni l'abjecte soumission avec laquelle il déserte son poste à l'heure du danger, ni même l'inviolable bouclier de lâcheté dont il se couvre, ne le protégeraient. Je le poursuivrais jusqu'au bout de ma vie et je tendrais le dernier effort de ma force pour sauver de l'oubli son opprobre éphémère et pour rendre immortelle l'infamie de son nom. » Excepté Swift, y a-t-il une créature humaine qui ait plus volontairement concentré et aigri dans son cœur le poison de la haine? Celle-ci n'est point vile cependant, car elle se croit au service du juste. Au milieu de leurs excès, c'est cette persuasion qui les relève; ils se déchirent, mais ils ne rampent pas; quel que soit l'adversaire, ils se tiennent debout devant lui.

« Sire, écrit Junius au roi, c'est le malheur de votre vie et la cause originelle de tous les reproches et de toutes les calamités qui ont accompagné votre gouvernement, que vous n'avez jamais connu le langage de la vérité tant que vous ne l'avez point entendu dans les plaintes de votre peuple. Il n'est point trop tard cependant pour corriger l'erreur de votre éducation. Nous sommes encore disposés à tenir un compte indulgent des pernicieuses leçons que vous avez reçues dans votre jeunesse et à fonder les plus hautes espérances sur la bienveillance naturelle de vos inclinations. Nous sommes loin de vous croire capable d'un dessein délibéré et d'un attentat direct contre les droits originels sur lesquels toutes les libertés civiles et politiques de vos sujets sont assises. Si nous avions pu nourrir un soupçon si déshonorant pour votre renommée, nous aurions depuis longtemps adopté un style de remontrances fort éloigné de l'humilité de la plainte. Le peuple d'Angleterre est fidèle à la maison de Hanovre, non parce qu'il préfère vai-

nement une famille à une autre, mais parce qu'il est convaincu que l'établissement de cette famille était nécessaire au maintien de ses libertés civiles et religieuses. Le prince qui imite la conduite des Stuarts doit être averti par leur exemple, et pendant qu'il se glorifie de la solidité de son titre, il fera bien de se souvenir que, si sa couronne a été acquise par une révolution, elle peut être perdue par une autre. »

Cherchons des génies moins âpres, et tâchons de rencontrer un accent plus doux. Il y a un homme qui s'est trouvé heureux dès le berceau, qui a tout appris sans études, que son père a élevé dans la prodigalité et l'insouciance, que dès vingt et un ans la voix publique a désigné comme le prince de l'éloquence et le chef d'un grand parti, libéral, humain, sociable, fidèle aux généreuses espérances, à qui ses ennemis eux-mêmes pardonnaient ses fautes, que ses amis adoraient, que le travail n'avait point lassé, que les rivalités n'avaient point aigri, que le pouvoir n'avait point gâté, amateur de la conversation, des lettres, du plaisir, et qui a laissé l'empreinte de son riche génie dans l'abondance persuasive, dans le beau naturel, dans la clarté et la facilité continue de ses discours. Le voici qui prend la parole, pensez aux ménagemens qu'il doit garder; c'est un homme d'état, un premier ministre, qui parle en plein parlement, qui parle des amis du roi, des lords de la chambre à coucher, des plus illustres familles du royaume, qui a devant lui leurs alliés et leurs proches, qui sent que chacune de ses paroles s'enfoncera comme une flèche ardente dans le cœur et dans l'honneur des cinq cents hommes assis pour l'écouter. Il n'importe, on l'a trahi; il veut punir les traîtres, et voici à quel pilori il attache les « janissaires d'antichambre » qui, par ordre du prince, viennent de déserter au milieu du combat :

« Le domaine entier du langage ne fournit pas de termes assez forts et assez poignans pour marquer le mépris que je ressens pour leur conduite. C'est un aveu effronté d'immoralité politique, comme si cette espèce de trahison était moindre qu'aucune autre. Ce n'est pas seulement une dégradation d'un rang qui ne devrait être occupé que par la loyauté la plus pure et la plus exemplaire; c'est un acte qui les fait déchoir de leurs droits à la renommée de gentilshommes, et les réduit au niveau des plus bas et des plus vils de leur espèce, qui insulte à la noble et ancienne indépendance caractéristique du pairage anglais, et qui est calculé pour déshonorer et avilir la législature anglaise aux yeux de toute l'Europe et devant la plus lointaine postérité. Par quelle magie nobiliaire peuvent-ils changer le vice en vertu, je ne le sais pas, et je ne souhaite pas le savoir; mais en tout autre sujet que la politique, et parmi toutes autres personnes que des lords de la chambre à coucher, un tel exemple de la plus grossière perfidie serait flétri, comme il le mérite, par l'infamie et l'exécration. »

Puis se retournant vers les communes :

« Un parlement ainsi lié et contrôlé, sans cœur et sans liberté, au lieu de limiter la prérogative de la couronne, l'étend, l'établit et la consolide au-delà de tout précédent, de toute condition et de toute limite; mais quand la chambre des communes anglaises serait si ignominieusement morte à la conscience du poids dont elle doit peser dans la constitution, quand elle aurait si entièrement oublié ses anciennes luttes et ses anciens triomphes dans la grande cause de la liberté et de l'humanité, quand elle serait si indifférente à l'objet et à l'intérêt premier de son institution originelle, j'ai la confiance que le courage caractéristique de cette nation serait encore au niveau de cette épreuve; j'ai la confiance que ce peuple anglais serait aussi jaloux des influences secrètes qu'il est supérieur aux violences ouvertes; j'ai la confiance qu'il n'est pas plus disposé à défendre son intérêt contre la déprédation et l'insulte étrangère qu'à rencontrer face à face et jeter par terre cette conspiration nocturne contre la constitution. »

Voilà les explosions d'un naturel par excellence doux et aimable; jugez des autres. Une sorte d'exagération passionnée règne dans les débats que soulèvent le procès de Warren Hastings et la révolution française, dans la rhétorique acrimonieuse et dans la déclamation outrée de Sheridan, dans le sarcasme impitoyable et dans la pompe sentencieuse du second Pitt. Ils aiment la vulgarité brutale des couleurs voyantes; ils recherchent les grands mots accumulés, les oppositions symétriquement prolongées, les périodes énormes et retentissantes. Ils ne craignent point de rebuter, et ils ont besoin de faire effet. La force, c'est là leur trait, et celui du plus grand d'entre eux, le premier esprit de ce temps, Edmund Burke. « Prenez Burke à partie, disait Johnson, sur tel sujet qu'il vous plaira; il est toujours prêt à vous tenir tête. » Il n'était point entré au parlement comme Fox et les deux Pitt dès l'aurore de la jeunesse, mais à trente-cinq ans, ayant eu le temps de s'instruire à fond de toutes choses, savant dans le droit, l'histoire, la philosophie, les lettres, maître d'une érudition si universelle qu'on l'a comparé à lord Bacon. Mais ce qui le distinguait entre tous les autres, c'était une large intelligence compréhensive qui, exercée par des études et des compositions philosophiques (1), saisissait les ensembles, et par-delà les textes, les constitutions et les chiffres, apercevait la direction invisible des événemens et l'esprit intime des choses, en couvrant de son dédain « ces prétendus hommes d'état, troupeau profane de manœuvres vulgaires, qui nient l'existence de tout ce qui n'est point grossier et matériel, et qui, bien loin d'être capables de diriger le grand mouvement d'un empire, ne sont pas dignes de tourner une

(1) *Recherches sur l'origine de nos idées du beau et du sublime.*

roue dans la machine. » Par-dessus tant de dons, il avait une de ces imaginations fécondantes et précises qui croient que la connaissance achevée est une vue intérieure, qui ne quittent point un sujet sans l'avoir revêtu de ses couleurs et de ses formes, et qui, traversant les statistiques et le fatras des documens arides, recomposent et ressuscitent devant les yeux du lecteur un pays lointain et une nation étrangère avec ses monumens, ses costumes, ses paysages et tout le détail mouvant des physionomies et des mœurs. A toutes ces puissances d'esprit qui font le systématique, il ajoutait toutes les énergies du cœur qui font l'enthousiaste. Pauvre, inconnu, ayant dépensé sa jeunesse à compiler pour les libraires, il était parvenu à force de travail et de mérite, avec une réputation pure et une conscience intacte, sans que les épreuves de sa vie obscure ou les séductions de sa vie brillante eussent entamé son indépendance ou terni la fleur de sa loyauté. Il apportait dans la politique une horreur du crime, une vivacité et une sincérité de conscience, une humanité, une sensibilité, qui ne semblent convenir qu'à un jeune homme. Il appuyait la société humaine sur des maximes de morale, réclamait pour les sentimens nobles la conduite des affaires, et semblait avoir pris à tâche de relever et d'autoriser tout ce qu'il y a de généreux dans le cœur humain. Il avait noblement combattu pour de nobles causes, contre les attentats du pouvoir en Angleterre, contre les attentats du peuple en France, contre les attentats des particuliers dans l'Inde. Il avait défendu avec des recherches immenses et un désintéressement incontesté les Hindous tyrannisés par l'avidité anglaise, et « ces derniers misérables cultivateurs qui survivaient attachés au sol, le dos écorché par le fermier, puis une seconde fois mis à vif par le cessionnaire, livrés à une succession de despotismes que leur brièveté rendait plus rapaces, et lancés ainsi de verges en verges, tant qu'on leur trouvait une dernière goutte de sang pour leur extorquer un dernier grain de riz. » Il s'était fait partout le champion d'un principe et le persécuteur d'un vice, et on le voyait lancer à l'attaque toutes les forces de son étonnant savoir, de sa haute raison, de son style splendide avec l'ardeur infatigable et intempérante d'un moraliste et d'un chevalier.

Ne le lisez que par grandes masses; ce n'est qu'ainsi qu'il est grand : autrement l'outré, le commun, le bizarre, vous arrêteront et vous choqueront; mais si vous vous livrez à lui, vous serez emporté et entraîné. La masse énorme des documens roule impétueusement dans un courant d'éloquence. Quelquefois le discours parlé ou écrit n'a pas trop d'un volume pour déployer le cortége de ses preuves multipliées et de ses courageuses colères. C'est l'exposé de toute une administration, c'est l'histoire entière de l'Inde anglaise,

c'est la théorie complète des révolutions et de l'état politique qui arrive comme un vaste fleuve débordant pour choquer de son effort incessant et de sa masse accumulée quelque crime qu'on veut absoudre ou quelque injustice qu'on veut consacrer. Sans doute il y a de l'écume sur ses remous, il y a de la bourbe dans son lit; des milliers d'étranges créatures se jouent tempêtueusement à la surface; il ne choisit pas, il prodigue; il précipite par myriades ses imaginations pullulantes, emphase et crudités, déclamations et apostrophes, plaisanteries et exécrations, tout l'entassement grotesque ou horrible des régions reculées et des cités populeuses que sa science et sa fantaisie infatigables ont traversées. Il dira, en parlant de ces prêts usuraires à 48 pour 100 et à intérêts composés par lesquels les Anglais ont dévasté l'Inde, que « cette dette forme l'ignoble sanie putride dans laquelle s'est engendrée toute la couvée rampante d'ascarides, avec les replis infinis insatiablement noués nœuds sur nœuds de ces ténias invincibles qui dévorent la nourriture et rongent les entrailles de l'Inde. » Rien ne lui paraîtra excessif, ni les descriptions des supplices, ni l'atrocité des images, ni le cliquetis assourdissant des antithèses, ni la fanfare prolongée des malédictions, ni la gigantesque bizarrerie des bouffonneries. Entre ses mains, le duc de Bedford, qui lui a reproché sa pension, deviendra « parmi les créatures de la couronne le léviathan, qui, deci delà, roule sa masse colossale, joue et gambade dans l'océan des bontés royales, qui pourtant, tout énorme qu'il soit et quoique couvrant une lieue de son étendue, n'est après tout qu'une créature, puisque ses côtes, ses nageoires, ses fanons, son lard, ses ouïes elles-mêmes, par lesquelles il lance un jet d'eau contre son origine et éclabousse les autres d'écume, tout en lui et autour de lui vient du trône. » Il n'a point de goût, ses pareils non plus. La fine déduction grecque ou française n'a jamais trouvé place chez les nations germaniques; tout y est gros ou mal dégrossi; il ne sert de rien à celui-ci d'étudier Cicéron et d'emprisonner son élan dans les digues régulières de la rhétorique latine. Il reste à demi barbare, empâté dans l'exagération et la violence; mais sa fougue est si soutenue, sa conviction si forte, son émotion si chaleureuse et si surabondante, qu'on se laisse aller, qu'on oublie toute répugnance, qu'on ne voit plus dans ses irrégularités et ses débordemens que les effusions d'un grand cœur et d'un profond esprit trop ouverts et trop pleins, et qu'on admire avec une sorte de vénération inconnue cet épanchement extraordinaire, impétueux comme un torrent, large comme une mer, où ondoie l'inépuisable variété des couleurs et des formes sous le soleil d'une imagination magnifique qui communique à cette houle limoneuse toute la splendeur de ses rayons.

VI.

Ouvrez Reynolds pour revoir d'un coup d'œil toutes ces figures, et mettez en regard les fins portraits français de ce temps, ces ministres allègres, ces archevêques galans et gracieux, ce maréchal de Saxe qui, dans le monument de Strasbourg, descend vers son tombeau avec le goût et l'aisance d'un courtisan sur l'escalier de Versailles. Ici (1), sous des ciels noyés de brouillards pâles, parmi de molles ombres vaporeuses, apparaissent des têtes expressives ou réfléchies; la rude saillie du caractère n'a point fait peur à l'artiste; le bouffi brutal et bête, l'étrange oiseau de proie lugubre, le mufle grognon du mauvais dogue, il a tout mis; chez lui, la politesse niveleuse n'a point effacé les aspérités de l'individu sous un agrément uniforme. La beauté s'y trouve, mais ailleurs, dans la froide décision du regard, dans le profond sérieux et dans la noblesse triste du visage pâle, dans la gravité consciencieuse et l'indomptable résolution du geste contenu. Au lieu des courtisanes de Lély, on voit à côté d'eux des dames honnêtes, même sévères et actives, de bonnes mères entourées de leurs petits enfans qui les baisent et s'embrassent; la morale est venue, et avec elle le sentiment du *home* et de la famille, la décence du costume, l'air pensif, la tenue correcte des héroïnes de miss Burney. Ils ont réussi. Bakewell transforme et réforme leur bétail, Arthur Young leur agriculture, Howard leurs prisons, Arkwright et Watt leur industrie, Adam Smith leur économie politique, Bentham leur droit pénal, Locke, Hutcheson, Ferguson, Reid, Stewart, Price leur psychologie et leur morale. Ils ont épuré leurs mœurs privées, ils purifient leurs mœurs publiques. Ils ont assis leur gouvernement, ils se sont confirmés dans leur religion. Johnson peut dire avec vérité « qu'aucune nation dans le monde ne cultive mieux son sol et son esprit. » Il n'y en a pas de si riche, de si libre, de si bien nourrie, où les efforts publics et privés soient dirigés avec tant d'assiduité, d'énergie et d'habileté vers l'amélioration de la chose privée et publique. Un seul point leur manque, la haute spéculation; c'est justement ce point qui dans le manque du reste fait à ce moment la gloire de la France, et leurs caricatures montrent avec un bon sens burlesque, face à face et en opposition étrange, d'un côté le Français dans une chaumière lézardée, grelottant, les dents longues, maigre, ayant pour tout repas des escargots et une poignée de racines, du reste enchanté de son sort, consolé par une cocarde

(1) Lord Heathfield, the Earl of Mansfield, Major Stringer Lawrence, lord Ashburton, lord Edgecombe.

républicaine et des proclamations humanitaires, de l'autre l'Anglais rouge et bouffi de graisse, attablé dans une chambre comfortable devant le plus succulent des *roastbeefs*, avec un pot de bière écumante, occupé à gronder contre la détresse publique et ces traîtres de ministres qui vont tout ruiner.

Ils arrivent ainsi au seuil de la révolution française, conservateurs et chrétiens, en face des Français libres penseurs et révolutionnaires. Sans le savoir, les deux peuples roulent depuis deux siècles vers ce choc terrible; sans le savoir, ils n'ont travaillé que pour l'aggraver. Tout leur effort, toutes leurs idées, tous leurs grands hommes ont accéléré l'élan qui les précipite vers ce conflit inévitable. Cent cinquante ans de politesse et d'idées générales ont persuadé au Français d'avoir confiance à la bonté humaine et à la raison pure. Cent cinquante ans de réflexions morales et de luttes politiques ont rattaché l'Anglais à la religion positive et à la constitution établie. Chacun a son dogme contraire et son enthousiasme contraire. Aucun des deux ne comprend l'autre, et chacun des deux déteste l'autre. Ce que l'un appelle rénovation, l'autre l'appelle destruction; ce que l'un révère comme l'établissement du droit, l'autre le maudit comme le renversement de tous les droits. Ce qui semble à l'un l'anéantissement de la superstition paraît à l'autre l'abolition de la morale. Jamais le contraste des deux esprits et des deux civilisations ne s'est marqué en caractères plus visibles, et c'est encore Burke, qui, avec la supériorité d'un penseur et l'hostilité d'un Anglais, s'est chargé de nous les montrer.

Il s'indigne à l'idée de cette « farce tragi-comique » qu'on appelle à Paris la régénération du genre humain. Il nie que la contagion d'une pareille folie puisse jamais empoisonner l'Angleterre. Il raille les badauds, qui, éveillés par les bourdonnemens des sociétés démocratiques, se croient sur le bord d'une révolution. « Parce qu'une demi-douzaine de sauterelles sous une fougère font retentir la prairie de leur importun bruissement, pendant que des milliers de grands troupeaux, reposant sous l'ombre des chênes britanniques, ruminent leur pâture et se tiennent silencieux, n'allez pas vous imaginer que ceux qui font du bruit sont les seuls habitans de la prairie, qu'ils doivent être en grand nombre, ou qu'après tout ils sont autre chose qu'une petite troupe maigre, desséchée, sautillante, quoique bruyante et incommode, d'insectes éphémères (1). » La véritable Angleterre, « tous ceux (2) qui ont sur leur tête un bon toit et sur leur dos un bon habit, » n'a que de l'aversion et du dédain pour les

(1) Burke, *Reflexions on the French Revolution*, 1790.
(2) Macaulay, *Life of William Pitt*.

maximes et les actes de la révolution française. « La seule idée de fabriquer un nouveau gouvernement suffit pour nous remplir de dégoût et d'horreur. Nous avons toujours souhaité dériver du passé tout ce que nous possédons, comme un héritage légué par nos ancêtres. » Nos titres ne flottent pas en l'air dans l'imagination des philosophes; ils sont consignés dans la grande charte. « Nous réclamons nos franchises, non comme droits des hommes, mais comme droits des hommes de l'Angleterre. » Nous méprisons ce verbiage abstrait, qui vide l'homme de toute équité et de tout respect pour le gonfler de présomption et de théories. « Nous n'avons pas été préparés et troussés, comme des oiseaux empaillés dans un muséum, pour être remplis de loques, de paille et de misérables chiffons de papier sali à propos des droits de l'homme (1). » Notre constitution n'est pas un contrat fictif de la fabrique de votre Rousseau, bon pour être violé tous les trois mois, mais un contrat réel par lequel roi, nobles, peuple, église, chacun tient les autres et se sent tenu. La couronne du prince et le privilége du noble y sont aussi sacrés que la terre du paysan ou l'outil du manœuvre. Quelle que soit l'acquisition ou l'héritage, nous respectons chacun dans son acquisition ou dans son héritage, et notre loi n'a qu'un objet, qui est de conserver à chacun son bien et son droit. « Nous regardons les rois avec vénération, les parlemens avec affection, les magistrats avec soumission, les prêtres avec respect, les nobles avec déférence. Nous sommes décidés à garder une église établie, une monarchie établie, une aristocratie établie, une démocratie établie, chacune au degré où elle existe et non à un plus grand. » Nous révérons la propriété partout, celle des corporations comme celle des individus, celle de l'église comme celle du laïque. Nous jugeons que ni un homme ni une assemblée d'hommes n'a le droit de dépouiller un homme ni une assemblée d'hommes de ce qui est son bien authentique et son héritage transmis. « Il n'y a pas un personnage public dans ce royaume qui ne réprouve la déshonnête, perfide et cruelle confiscation que votre assemblée nationale a été contrainte d'exercer sur votre église. » Nous ne souffrirons jamais que chez nous le domaine établi de la nôtre soit converti en une pension qui la mette dans la dépendance du trésor. Nous avons fait notre église, comme notre roi et notre noblesse, indépendante; « nous voyons sans chagrin ni mauvaise humeur un archevêque précéder un duc, un évêque de Durham ou de Winchester posséder 10,000 livres sterling de rente. » Nous répugnons à votre vol, d'abord parce qu'il est un attentat à la propriété, ensuite parce qu'il est une tentative contre la

(1) Burke, *Appeal from the new to the old whigs.*

religion. Nous estimons qu'il n'y a pas de société sans croyances; nous dérivons la justice de son origine sacrée, et nous sentons qu'en tarissant sa source on dessèche tout le ruisseau. Nous avons rejeté comme un venin l'infidélité qui a sali les commencemens de notre siècle et du vôtre, et nous nous en sommes purgés pendant que vous vous en êtes imbus. « Aucun des hommes nés chez nous depuis quarante ans n'a lu un mot de Collins, Toland, Tindal et de tout ce troupeau qui prenait le nom de libres penseurs. L'athéisme n'est pas seulement contre notre raison, il est encore contre nos instincts. Nous sommes protestans, non par indifférence, mais par zèle. L'église et l'état sont dans nos esprits deux idées inséparables. » Nous asseyons notre établissement sur le sentiment du droit, et le sentiment du droit sur le respect de Dieu.

A la place du droit et de Dieu, qui reconnaissez-vous pour maître? Le peuple souverain, c'est-à-dire l'arbitraire changeant de la majorité comptée par têtes. Nous nions que le plus grand nombre ait le droit de défaire une constitution. « La constitution d'un pays une fois établie par un contrat tacite ou exprimé, il n'y a pas de pouvoir existant qui puisse l'altérer sans violer le contrat, à moins que ce ne soit du consentement de toutes les parties. » Nous nions que le plus grand nombre ait le droit de faire une constitution; il faudrait que d'abord l'unanimité eût conféré ce droit au plus grand nombre. Nous nions que la force brutale soit l'autorité légitime, et que la populace soit la nation. « Une véritable aristocratie naturelle n'est point dans l'état un intérêt séparé ni séparable. Quand de grandes multitudes agissent ensemble sous cette discipline de la nature, je reconnais le *peuple;* mais, si vous séparez l'espèce vulgaire des hommes de leurs chefs naturels pour les ranger en bataille contre leurs chefs naturels, je ne reconnais plus le corps vénérable que vous appelez le peuple dans ce troupeau débandé de déserteurs et de vagabonds. » Nous détestons de toute notre haine le droit de tyrannie que vous leur donnez sur les autres, et nous détestons encore davantage le droit d'insurrection que vous leur livrez contre eux-mêmes. Nous croyons qu'une constitution est un dépôt transmis à la génération présente par les générations passées pour être remis aux générations futures, et que si une génération peut en disposer comme de son bien, elle doit aussi le respecter comme le bien d'autrui. Nous estimons que si un réformateur « porte la main sur les fautes de l'état, ce doit être comme sur les blessures d'un père, avec une vénération pieuse et une sollicitude tremblante... Par votre facilité désordonnée à changer l'état aussi souvent, aussi profondément, en autant de manières qu'il y a de caprices et de modes flottantes, la continuité et la chaîne entière de la communauté seront rompues.

Aucune génération ne sera plus rattachée aux autres. Les hommes vivront et mourront isolés comme les mouches d'un été. » Nous répudions cette raison courte et grossière qui sépare l'homme de ses attaches et ne voit en lui que le présent, qui sépare l'homme de la dignité et ne le compte que pour une tête dans un troupeau. Nous méprisons « cette philosophie d'écoliers et cette arithmétique de douaniers, » par laquelle vous découpez l'état et les droits d'après les lieues carrées et les unités numériques. Nous avons horreur de cette grossièreté cynique qui, « arrachant rudement la décente draperie de la vie, réduit une reine à n'être qu'une femme et une femme à n'être qu'un animal, » qui jette à bas l'esprit chevaleresque et l'esprit religieux, les deux couronnes de la nature humaine, pour les plonger avec la science dans la bourbe populaire et « sous les sabots d'une multitude bestiale. » Nous avons horreur de ce nivellement systématique qui, désorganisant la société civile, amène au gouvernement « des avocats chicaniers, des usuriers poussés par une tourbe de femmes éhontées, d'hôteliers, de clercs, de garçons de boutique, de perruquiers, de danseurs de théâtre, » et qui finira, « si la monarchie reprend jamais l'ascendant en France, par livrer la nation au pouvoir le plus arbitraire qui ait jamais paru sous le ciel. »

Voilà ce que Burke écrivait dès 1790 à l'aurore de la révolution française. L'année d'après, le peuple de Birmingham allait détruire les maisons des jacobins anglais, et les mineurs de Wednesbury sortaient en corps de leurs houillères pour venir aussi au secours « du roi et de l'église. » Croisade contre croisade; l'Angleterre effarouchée était aussi fanatique que la France enthousiaste. Pitt déclarait qu'on ne pouvait « traiter avec une nation d'athées. » Burke disait que la guerre était non entre un peuple et un peuple, mais « entre la propriété et la force. » La fureur de l'exécration, de l'invective et de la destruction montait des deux parts comme un incendie (1). Ce n'était point le heurt de deux gouvernemens, mais de deux civilisations et de deux doctrines. Les deux énormes machines, lancées de tout leur poids et de toute leur vitesse, s'étaient rencontrées face à face, non par hasard, mais par fatalité. Un âge entier de littérature et de philosophie avait amassé la houille qui remplissait leurs flancs et construit la voie qui dirigeait leur course. Dans ce tonnerre du choc, parmi ces bouillonnemens de la vapeur ruisselante et brûlante, dans ces flammes rouges qui grincent autour des cuivres et tourbillonnent en grondant jusqu'au ciel, un spectateur attentif découvre encore l'espèce et l'accumulation de la force qui a fourni à un tel élan, disloqué de telles cuirasses et jonché le sol de pareils débris.

H. Taine.

(1) *Letter to a noble lord.* — *Letters on a regicide peace.*

LES DERNIERS

ANTHROPOPHAGES

OCCUPATION DE L'ARCHIPEL VITI PAR L'ANGLETERRE.

MŒURS INDIGÈNES.

I. *Berthold Seemann's Forschungen auf den Fidji-Inseln*, in der *Zeitschrift für allgemeine Erdkunde*, 1860-1861. — II. *Mittheilungen aus Justus Perthes Anstalt*, 1861. — III. *The Journal of the Royal Geographical Society of London*, 1857.

L'Angleterre vient d'ajouter à son riche réseau de colonies océaniennes les îles Viti ou Fidji (1), qui forment le plus important des archipels secondaires de l'Océanie. Ce groupe d'îles n'a pas seulement sur les Sandwich et Taïti l'avantage d'une plus grande étendue; il possède des ports naturels, un climat salubre, des produits abondans et variés. Sa situation, à distance égale de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, dans la direction de l'Amérique, prendra une importance considérable lorsque l'isthme américain sera ouvert à la navigation, ou même lorsque des *steamers* sillonneront d'une extrémité à l'autre, en services réguliers, tout le Pacifique.

Les circonstances dans lesquelles l'Angleterre s'est trouvée conduite à faire cette riche acquisition sont assez singulières. Elle entretient depuis quelques années un consul dans cet archipel, où se sont en même temps établis des missionnaires méthodistes qui exer-

(1) *Fidji* est le mot employé dans le dialecte de l'archipel voisin de Tonga. Viti est le véritable nom, bien que l'autre semble préféré par les écrivains anglais et allemands.

cent une salutaire influence sur l'esprit farouche des indigènes. Le consul, M. Pritchard, fils du missionnaire du même nom, avait acquis une grande autorité sur l'esprit de l'un des principaux chefs, appelé Takombau, qui réside à Mbau, ville principale de Viti Levou, la plus grande île du groupe. Les Anglais lui donnèrent ou lui laissèrent prendre le titre de *Tui-Viti*, équivalant à *roi des Viti*, ce dont il eut bientôt à se repentir, car les Américains, ayant à se plaindre de quelques dommages subis par leurs nationaux, s'adressèrent au chef portant le titre de roi pour en obtenir la réparation pécuniaire. Celui-ci répondit que son titre ne comportait pas une responsabilité aussi étendue, et que beaucoup des faits qui se passaient dans l'archipel échappaient à sa juridiction. Les Américains ne jugèrent pas cette raison satisfaisante; ils attirèrent sur un de leurs bâtimens Takombau, et le malheureux chef se vit dans l'alternative ou de reconnaître la dette, ou d'être pendu. Il préféra naturellement le premier parti. La somme réclamée montait, avec les intérêts, à 10,000 liv. sterl.; mais Takombau était dans l'impossibilité la plus absolue de l'acquitter, attendu qu'aucune espèce de numéraire n'est en usage dans l'archipel, et que les échanges s'y font directement avec des marchandises. Dans cet embarras, il consulta son ami Pritchard. Celui-ci l'engagea à se placer avec ses îles sous le protectorat anglais, à la condition que l'Angleterre se chargerait de la dette, et lui-même partit pour Londres afin d'y exposer l'affaire. Il portait à la chambre de commerce de Manchester des échantillons d'un coton venu dans les terrains d'alluvion que dépose à son embouchure le Nawua, un des cours d'eau de la grande île, et qui furent jugés d'excellente qualité. Ces démarches, qui avaient lieu en 1859, n'amenèrent pas un résultat immédiat, parce que le gouvernement anglais ne pensait pas que Takombau eût autorité pour céder tout l'archipel, et qu'il désirait prendre connaissance en détail des avantages et des ressources d'une telle acquisition. M. Pritchard retourna donc à son poste pour concilier au protectorat anglais un autre chef puissant, Kuruduada, qui partage avec Takombau la domination de la grande île. Un officier supérieur, le colonel Smythe, fut en même temps envoyé pour étudier les avantages que pouvait offrir l'occupation. Un botaniste hanovrien connu par ses beaux travaux, M. Berthold Seeman, lui était adjoint dans cette exploration, et leurs rapports favorables décidèrent l'Angleterre à déclarer, dans le courant même de l'année 1861, qu'elle acceptait la cession que les chefs vitiens lui ont faite de l'archipel.

Les Viti prennent donc place désormais sur la liste déjà si riche des colonies anglaises en Océanie. C'est un beau résultat pour la politique coloniale de l'Angleterre. En même temps les recherches et

les études qui ont précédé cette annexion nous apportent quelques renseignemens pleins d'intérêt sur la physionomie de cet archipel et sur les grands changemens moraux qui s'y produisent, grâce au généreux dévouement et aux efforts infatigables des missionnaires. M. Berthold Seeman a publié dans des recueils allemands et anglais des fragmens à l'aide desquels nous pouvons le suivre dans l'intéressante exploration qu'il a faite à travers les régions les moins connues de la grande île; mais il est nécessaire de réunir d'abord quelques notions d'ensemble, pour mieux éclairer le théâtre sur lequel va nous conduire le savant voyageur.

I.

Deux cents îles ou îlots composent l'archipel Viti ou Fidji. De ces îles si nombreuses, deux seulement ont une véritable importance : ce sont Vanua-Levou et Viti-Levou. Elles ont l'une et l'autre de trente-cinq à quarante lieues de long. La première est étroite, la seconde presque ronde et à peu près aussi longue que large; c'est elle par conséquent qui est la plus considérable. Elles s'étendent du 177e au 180e degré de longitude est de Paris, et du 16e au-delà du 18e parallèle sud. C'est en latitude une position intermédiaire à la Nouvelle-Calédonie et à Taïti. Autour des deux îles principales s'en trouvent quelques autres, d'étendue beaucoup moindre, mais peuplées cependant, telles que Vanua ou Taviouni, Goro ou Koro, Ango, Ovalou, Kandabon, Yendua. Ensuite s'étend un véritable semis d'îlots et de rochers, et l'archipel entier est enveloppé de ces récifs de corail qui rendent si dangereuse la navigation à travers les archipels de l'Océanie.

L'archipel Viti a été classé dans la Mélanésie, à l'extrémité de laquelle il forme une pointe avancée vers la Polynésie, et ce n'est pas en vertu d'un caprice géographique et par une ligne arbitrairement tracée qu'il est entré dans cette délimitation; c'est parce que sa population présente des caractères très distincts de ceux des races polynésiennes. Elle semble, d'après ses traits physiques et par certains indices du langage, provenir d'un mélange de Malais et de Papous. Les individus qui la composent n'ont pas la beauté régulière des indigènes de la Nouvelle-Zélande, des Sandwich et de Taïti; mais ils n'ont pas non plus le caractère d'abjection des Mélanésiens purs de l'Australie et de la Nouvelle-Calédonie. Ils sont grands, agiles et vigoureux; le haut du visage est large, le nez gros et aplati, la bouche grande; les yeux farouches sont surmontés de forts sourcils, les lèvres sont épaisses, les dents blanches, les cheveux abondans et crépus. Le ton de la peau est d'un noir jau-

nâtre, assez semblable à la fumée et très différent de la teinte cuivrée des Polynésiens. Tel est le type général; toutefois beaucoup d'indigènes en diffèrent par la coupe de la figure, la couleur de la peau et l'élégance de leur personne : ce sont des métis issus des relations des habitans polynésiens de l'archipel de Tonga avec les femmes vitiennes; car les vents, soufflant de l'est durant dix mois de l'année, poussent les migrations de l'est en ouest dans cette partie de l'Océanie.

Le chiffre de la population de l'archipel a été très diversement évalué : on l'a porté à 300,000, ce qui est à coup sûr exagéré. Les calculs les plus raisonnables, appuyés sur les observations des missionnaires, le fixent à 150,000, ce qui donne encore l'agglomération aujourd'hui la plus considérable d'indigènes océaniens.

Les îles se présentent aux navigateurs sous le plus riant aspect. Tous les visiteurs en ont vanté les beaux bois, les cimes verdoyantes, le climat, où l'excès de la chaleur est tempéré par l'élévation du sol et les brises de la mer. La nature leur a libéralement départi les richesses des tropiques. Autrefois elles étaient couvertes de bois de sandal qui eût pu devenir, par de sages exploitations, une source de revenus durables; mais les jonques chinoises à la recherche de bois rare pour les cercueils des mandarins, les *sandaliers* australiens et les autres déprédateurs de ces mers se sont jetés avec fureur sur ces précieuses forêts, et les ont tellement dévastées qu'elles sont épuisées pour bien longtemps, sinon ruinées à jamais. L'archipel compte encore parmi ses productions importantes l'huile de coco, l'écaille de tortue, le palmier sagou, les holothuries, ces vers si recherchés des Chinois et qui forment un objet de commerce assez actif. On appelle aussi ces vers dans l'archipel du nom français de *biches de mer*.

Par un singulier contraste, ces îles si bien douées de la nature ont servi de demeure aux sauvages les plus redoutables et les plus farouches de toute l'Océanie. Pendant deux siècles, les Fidjiens ont été renommés pour leurs sanglantes luttes et leurs inimitiés envers les étrangers. Il était d'usage chez eux, d'après des superstitions religieuses, de considérer comme une victime offerte par les génies, de tuer et de dévorer quiconque, étranger ou indigène, était jeté par la tempête sur les récifs de l'archipel. Cette coutume était tout récemment encore pratiquée, et il s'en est produit, il n'y a pas plus de douze ans, un exemple cité par le capitaine Erskine, qui explorait l'Océanie en 1849 sur le bâtiment le *Havannah*. Un bateau appartenant à une localité voisine de la capitale Mbau, et qui lui payait un tribut de poisson, était sorti avec quatorze hommes pour pêcher de quoi acquitter sa redevance. Il fut jeté par un coup

de mer sur les coraux et brisé près d'un lieu appelé Weva, touchant à Mbau même, et sur lequel était établie une station de missionnaires. Son équipage fut aussitôt saisi par les habitans comme une proie. Les missionnaires étaient absens, mais leurs femmes se trouvaient chez elles, et deux des naufragés furent égorgés assez près d'elles pour qu'elles entendissent leurs cris. Elles sortirent; à l'aspect de l'affreuse boucherie, elles coururent à Mbau, forcèrent l'entrée de la hutte de Tanoa, père de Takombau, ce qui, suivant les idées du pays, est un sacrilége, et demandèrent la vie des malheureux. Le chef, qui dès cette époque usait d'égards envers les Anglais, l'accorda; mais le dévouement des généreuses femmes ne profita qu'à bien peu de victimes : dix avaient déjà été égorgées.

On voit quelle force d'âme et quel courage il a fallu aux missionnaires et à leurs compagnes pour s'établir au milieu de ces épouvantables sauvages. Les habitans des Viti sont en effet de tous les indigènes océaniens ceux qui sont restés attachés le plus longtemps et avec le plus d'obstination à l'usage des repas de chair humaine. Ils ne rattachaient pas, comme les sauvages des Marquises et de la Nouvelle-Zélande, cette pratique à des idées religieuses : ils étaient par goût franchement cannibales; mais ils ne procédaient pas non plus avec la brutalité grossière des sauvages de la Nouvelle-Calédonie se jetant sur la chair de leurs semblables faute d'autre nourriture : ils cuisaient ouvertement la chair dans des fours communs, la distribuaient en public, et semblaient presque traiter l'anthropophagie comme une institution nationale. Cependant ils savent demander à la terre d'autres alimens, ils entretiennent avec beaucoup d'intelligence et de soin des cultures d'ignames et de taros. A ces ressources ils joignent celle de la pêche, et sont, avec les indigènes des Samoa, les meilleurs navigateurs de ce coin de l'Océanie. Dumont-d'Urville a beaucoup vanté leur habileté comme marins, la finesse et la légèreté de leurs pirogues. On leur connaît aussi des dispositions manifestes pour les travaux de l'industrie : ils savent fabriquer des tissus et de très remarquables poteries.

En face de ces hommes redoutables et farouches, mais non inintelligens, sont venus s'installer vaillamment quelques missionnaires méthodistes, il y a de cela vingt-cinq ans. Les premiers se sont établis dans quelques îlots autour de la grande Viti-Levou, à une époque où déjà l'archipel voisin de Tonga subissait l'influence de l'éducation chrétienne. Dans le principe, ils furent très mal accueillis, maltraités, souvent menacés dans leur vie et dans leurs biens; mais ils firent preuve d'une persévérance que rien ne lassait, et qui a fini par être récompensée. A la suite d'opiniâtres efforts et de dépenses qui ne sont pas évaluées à moins de 80,000 livres sterl.,

les ministres wesleyens parvinrent à établir d'une façon solide leur influence sur une grande étendue de l'archipel. On porte à plus de trente mille le nombre d'indigènes qu'ils ont faits chrétiens, et il est certain qu'ils ont en grande partie réussi tout récemment à supprimer les repas de chair humaine. On sait quelle est l'austérité de leur enseignement religieux; il consiste dans les lectures pieuses, les cantiques, les prédications et les prières; il ne comporte ni fêtes, ni cérémonies, et s'adresse à la raison plus qu'à l'imagination et au cœur. Les sauvages l'ont cependant assez bien accueilli; beaucoup d'entre eux possèdent des bibles traduites dans leurs dialectes, et que quelques-uns savent lire. Quand la cloche de l'office les appelle, ils se rendent au temple et écoutent attentivement le *teacher;* c'est le nom que les missionnaires donnent à des indigènes plus anciennement convertis, dont ils se servent comme d'auxiliaires pour transmettre l'enseignement aux nouveaux néophytes. Généralement ces disciples privilégiés croient bien faire en exagérant encore la rigueur et l'austérité de leurs maîtres : le ton monotone de leur parole, l'immobilité de leur regard, la raideur de leurs gestes, jettent comme une atmosphère de froideur et de tristesse sur le public agenouillé qui s'efforce, autour d'eux, de se conformer à leurs préceptes.

C'est une preuve bien manifeste de la flexibilité du caractère de ces sauvages que l'on ait pu réunir, parmi des hommes longtemps indisciplinés et turbulens, des auditeurs sérieux et graves pour des sermons bibliques, si étrangers à leur histoire, à leurs croyances et sans doute inintelligibles pour beaucoup. Une amélioration réelle s'accomplit-elle dans leur esprit, ou bien sont-ils simplement frappés de la nouveauté du spectacle, et ne risquent-ils pas d'échanger, comme tant d'autres peuples océaniens, leurs vices franchement sauvages contre les vices souvent plus méprisables d'une civilisation avortée? Rien de semblable n'est à craindre tant qu'ils seront sous la direction des missionnaires; mais il est à redouter pour eux qu'une foule envahissante d'aventuriers, de colons, d'industriels, ne vienne leur apporter les corruptions sous lesquelles dépérissent tant d'autres sauvages. Les missionnaires accomplissent en ce moment au milieu d'eux une œuvre méritante et salutaire: mais ils auront besoin, pour la poursuivre et la mener à bien, de beaucoup de fermeté et de persévérance, si l'archipel est destiné à être envahi par un flot d'immigrans avides et peu scrupuleux à l'exemple des autres possessions anglaises de l'Océanie.

C'est en l'année 1643 que l'existence du groupe Viti a été pour la première fois signalée. Tasman, un des plus illustres explorateurs de l'Océanie, se trouva engagé avec ses deux vaisseaux dans ce laby-

rinthe d'îles, de bancs, de bas-fonds et de rochers. Il était entré par le nord-est dans l'archipel et n'entrevit que les îlots qui entourent Vanua-Levou, auxquels il donna le nom de *Terre du Prince-Guillaume*. Cook, dans ses deux voyages en 1774 et 1777, visita plusieurs petites îles de l'archipel. Bligh le traversa en 1789 sur la chaloupe où l'avait jeté la mutinerie de ses équipages. L'Anglais Wilson rapporta un des premiers quelques notions d'hydrographie exactes. La carte dressée par Krusenstern en 1824 n'était qu'une ébauche incertaine, et celle même que notre compatriote Dumont-d'Urville a jointe au voyage de l'*Astrolabe* et de la *Zélée*, publié en 1842 (1), ne donne encore avec exactitude qu'une très petite portion de l'archipel. C'est aux auteurs de recherches toutes récentes que revient le mérite d'avoir enfin réuni les notions à l'aide desquelles M. Petermann a dressé, dans l'excellent recueil des *Mittheilungen*, une carte assez complète de la plus grande partie de l'archipel, que nous allons parcourir maintenant sur les pas de M. Seeman.

II.

C'est par l'île Taviouni, située au sud-est de Vanua-Levou, que le naturaliste allemand commença de visiter l'archipel Viti. Il descendit en un point appelé Somosomo, où un Anglais, qui y exploitait depuis quelques années une fabrique d'huile de coco, lui offrit l'hospitalité. Taviouni, la plus considérable du groupe après les deux grandes îles et longue d'environ dix lieues, est formée d'une arête montagneuse qui court du nord-est au sud-ouest, et s'élève de deux cent cinquante à trois cents pieds anglais à ses points culminans. Elle est couverte de cocotiers et présente partout une riche végétation et un riant aspect. Le voyageur mit à profit le court espace de

(1) Le voyage de circumnavigation de Dumont-d'Urville date aujourd'hui de vingt ans. Les circonstances dans lesquelles il visita les îles Viti méritent d'être rappelées. Après avoir relevé un très grand nombre de petites îles qui forment la partie sud-est de l'archipel Viti, il s'arrêta à la pointe extrême est de Viti-Levou, à un îlot appelé Péva, pour tirer vengeance d'un chef qui, quelques années auparavant, avait pillé et pris un petit bâtiment de commerce français, l'*Aimable-Joséphine*, et en avait massacré l'équipage. C'était de ce crime que le capitaine Dumont-d'Urville avait à tirer vengeance. Le chef qui l'avait commis, nommé Nakalassé, continuait de gouverner la tribu de Péva. A l'approche des vaisseaux, instruit par un réfugié anglais, qui lui servait de conseiller, du sort qui l'attendait, il chercha, avec les hommes de sa tribu, un refuge dans les montagnes. Deux compagnies, formant un corps de quatre-vingts officiers et soldats, débarquèrent, et, ne pouvant suivre le chef ennemi dans des montagnes et des bois inextricables, elles mirent le feu aux cases et détruisirent le village de fond en comble. L'officier français, après cette exécution, s'arrêta quelque temps à la côte de l'île Ovalou, où il put voir et étudier les habitudes des indigènes; puis il quitta l'archipel en longeant une partie de la côte méridionale de Vanua-Levou.

temps qu'il passa dans cette île pour en explorer les hauteurs. La femme du chef de Somosomo, qui l'avait reçu amicalement, voulut, pour lui faire honneur, l'accompagner dans cette excursion avec les femmes de son entourage. Au point du jour, une troupe de beautés indigènes se trouva donc réunie au bord d'un petit cours d'eau d'où partait l'expédition. Leur costume était des plus simples : la reine portait autour des hanches une pièce de calicot blanc, sur la tête des feuilles fraîches de fougère, des roses de Chine dans des trous percés aux oreilles, des colliers et des bracelets de coquillages. Ses compagnes s'étaient dispensées du calicot, et n'étaient vêtues que de feuilles fraîches de cocotiers et de bananiers.

Les femmes vitiennes sont de taille moyenne et bien faites; mais elles sont loin, pour la figure, de la beauté régulière et gracieuse des Polynésiennes de Nouka-Hiva et de Taïti. Elles ont plus de retenue que celles-ci, et ne se livrent pas aussi facilement aux étrangers. En général, le christianisme amène sur les points où il s'est établi quelques améliorations, au moins extérieures, dans les mœurs. Dans une île des Samoa, archipel voisin des Viti, les missionnaires ont eu l'ingénieuse idée de conserver les pratiques d'interdiction que l'on appelle en Océanie *tabou* et de les appliquer à la personne des femmes, en sorte qu'elles répondaient, en repoussant les avances des matelots : « Tabou! tabou! » ce qui signifie : il ne faut pas toucher; mais en même temps elles leur désignaient avec complaisance une tribu voisine dont les femmes, n'étant pas encore chrétiennes, n'ont pas les mêmes causes de retenue. Les Vitiennes vont nues jusqu'à ce qu'elles soient nubiles; elles prennent alors une ceinture en fil de coco ou en tissu d'hibiscus qui ne couvre qu'une bande étroite du corps. De même, les hommes ne se couvrent du *maro* qu'à l'âge de puberté. La polygamie est en pleine vigueur dans les populations de l'archipel qui n'ont pas encore adopté le christianisme, et certains chefs ont un très grand nombre de femmes; mais en général les gens de condition médiocre, appartenant aux classes de cultivateurs, d'industriels et de pêcheurs, n'ont qu'une femme, et ils ont souvent des dispositions remarquables à la vie de famille. Il a été longtemps d'usage de tuer les femmes sur la fosse de leurs maris. Cet usage était encore en vigueur en 1856 dans le district de Soloira, sur le cours supérieur de la rivière Rewa. De même aussi on faisait périr les gens accablés par l'âge et ceux qui étaient atteints de maladies réputées incurables; mais ces pratiques tendent chaque jour davantage à s'effacer sous l'influence de l'éducation nouvelle. La condition des femmes ne semble pas malheureuse, car elles sont gaies, et on les entend souvent rire et causer quand elles sont réunies.

Celles qui accompagnaient notre voyageur lui servaient de guides et lui faisaient très bon accueil. Leur léger costume n'entravait pas leur marche, et elles escaladaient lestement les hauteurs, attendant de temps en temps leurs compagnons en brisant des noix de coco et en fumant des cigarettes de feuilles sèches de bananier. Lorsque le soleil se mit à redescendre, elles témoignèrent le désir de retourner dans les terres basses, et il n'en resta pas une seule quand l'astre s'éteignit dans la mer, car elles craignent les esprits des forêts et s'imaginent que, s'ils les rencontraient la nuit par les bois et les montagnes, ils les emporteraient comme des victimes.

Les hauteurs se terminent par un large cratère éteint, transformé en un lac dont une partie présente un phénomène végétal bizarre : une espèce d'algue s'entasse en masses épaisses, assez semblables à de la gélatine, dont la surface forme sur l'eau une sorte de croûte à peu près solide, sur laquelle on marche, non cependant sans quelque péril, parce que les parties qui n'ont pas assez d'étendue cèdent et s'enfoncent. L'aspect verdâtre de ces algues leur donne à première vue l'apparence de graisse de tortue. Cette idée même a prévalu dans l'esprit des indigènes, et ils racontent qu'un des génies habitans de leurs îles s'occupe, chaque nuit, d'aller puiser dans les estomacs la graisse de tortue qui a été consommée pour la porter dans ce réservoir. En dehors de ces entassemens d'algues, l'eau du cratère changé en lac est claire et fraîche.

De Taviouni, M. Seeman se transporta à Port-Kinnaird, dans cette petite île Ovalou que visita Dumont-d'Urville, et qui fait face à la côte orientale de Viti-Levou. Elle a un très bon port, que l'expédition française de Dumont-d'Urville a relevé, Levouka, où un certain nombre d'étrangers étaient fixés dès cette époque. C'étaient des aventuriers de tous pays : il y avait une douzaine de matelots, déserteurs anglais et américains, deux indigènes de Taïti et des Sandwich, un nègre, un Bengali, et ils se donnaient le nom de colonie européenne. Chacun d'eux avait plusieurs femmes; ils s'étaient bâti des cases assez comfortables, possédaient des fusils et vivaient en bonne intelligence avec le chef d'Ovalou, qu'ils aidaient de leurs mousquets dans ses guerres. Depuis ce temps, d'autres expatriés, des *convicts* même, échappés de l'Australie, sont venus grossir ce noyau; mais ils ont souvent excité des plaintes par leur mauvaise conduite : plusieurs d'entre eux ont entièrement adopté la vie sauvage, et commis des meurtres et des excès que les indigènes ont quelquefois châtiés durement. Il y a quelques années, Takombau, croyant que ces étrangers étaient favorables à un chef de ses ennemis, les fit déporter à la côte de Vanua-Levou; mais en 1850 il leur permit de revenir à Levouka, et leur nombre, avec les

femmes et les enfans, dépasse aujourd'hui deux cents. L'annexion anglaise a pour résultat de les faire entrer sous la domination immédiate de la Grande-Bretagne. Ils fournissent à ses bâtimens des interprètes et des pilotes pour la difficile navigation de l'archipel.

A Ovalou, M. Seeman trouva le consul anglais, M. Pritchard, et tous deux passèrent sur la grande terre pour en étudier diverses parties, vierges encore de toute exploration. En juillet 1860, ils descendirent à Mbau, qui est la ville principale des états du *tui* Takombau; elle est composée de quelques centaines de huttes, bâties sur un îlot très voisin de la côte. Les maisons fidjiennes ne sont pas de mauvaise construction : elles ont de la solidité et quelquefois dans les détails une certaine élégance; de plus, elles sont tenues proprement, ce qui est bien rare chez les sauvages. Des nattes servent de siége et de lit; on y voit des poteries d'une fabrication vraiment remarquable, de toutes formes, de toutes dimensions, couvertes d'un vernis; il y a aussi des plats en bois sculpté. Le long du mur de la case, des armes sont suspendues, lance, arc, flèches, quelquefois un fusil de vieux modèle. Les casse-tête sont de deux formes, grands et petits; ces derniers ne sont pas les moins redoutables : ils n'ont pas plus de 40 centimètres de long, sont faits d'un bois très dur, arrondis à une extrémité, pointus à l'autre, et souvent enrichis de sculptures et d'ornemens. On voit quelquefois aussi dans un coin de la hutte des instrumens de musique, des tambours faits d'un tronc d'arbre couvert d'une peau de requin, et des flûtes, bambous longs de dix-huit pouces, ayant un diamètre d'un pouce et demi, et percés de trois ou cinq trous. Le musicien applique l'embouchure de cet instrument sous les narines, et en tire un son doux avec quelques modulations peu variées.

Jusqu'en 1854, Mbau, qui possède aujourd'hui un vaste établissement religieux, se montra rebelle aux efforts des missionnaires, et les fours dans lesquels on cuisait les victimes humaines ne refroidissaient pas. Aucun missionnaire ne fut mangé, mais beaucoup sont morts victimes de leur zèle et de leurs fatigues. Depuis cette époque, de meilleurs succès ont récompensé leur persévérance; ils ont réussi à faire adopter le christianisme au chef Takombau après de longues hésitations de sa part. Cet exemple a trouvé beaucoup d'imitateurs; les autels élevés aux génies sont alors tombés. A peu de distance de la ville, dans un endroit retiré, s'élevaient quatre murs surmontés d'un toit et enveloppés de plantes grimpantes : c'était l'abattoir des victimes humaines. Un temple l'a remplacé, et le soir, au dehors des cases indigènes, on entend des prières et des hymnes chantés en chœur.

De Mbau, les explorateurs gagnèrent le Nakelo, petit cours d'eau relié à la grande rivière de Rewa par un canal qui est un des plus anciens et des plus remarquables ouvrages du pays. Il atteste une population considérable au temps où il fut construit, car les grands déblaiemens qu'il a nécessités ont été opérés à l'aide seulement de corbeilles et d'outils de bois. Les indigènes disent que ce travail est fort ancien et qu'il a servi à des opérations militaires. En remontant ce canal, on s'engage dans le vaste delta de la Rewa, et l'on arrive à la ville du même nom, que les avantages de sa position, à l'entrée d'une rivière large et profonde qui coupe en deux la grande île, feront probablement préférer à Mbau comme siége principal de la colonisation anglaise. De plus, la rivière Rewa a été très complétement étudiée et reconnue en 1856 par une expédition anglaise sous la conduite de M. Macdonald, chirurgien du *Herald*, auquel était adjoint M. Waterhouse, missionnaire wesleyen, établi depuis longtemps dans l'île. Un grand canot double, pareil à ceux dont les indigènes font usage sur les rivières, et plusieurs embarcations plus petites remontèrent la Rewa, que l'on appelle plus fréquemment dans le pays *Wai-Levou*, grande eau, dans un espace de 146 kilomètres, jusqu'en un point appelé Motivaitala. La rivière est large, profonde, souvent coupée de bancs et de rapides que cependant l'on peut franchir. Elle fait de nombreux détours, reçoit plusieurs affluens de quelque importance et traverse un pays riche, bien cultivé, et couvert de villages où se presse une nombreuse population. Toute la rive droite du petit fleuve, jusque vers le rivage méridional de l'île, est couverte de bois que l'on appelle forêts des Dammaras, et dont la proximité de la mer et du cours d'eau rend l'exploitation facile et avantageuse. Un grand nombre de tribus soumises à des chefs différens se partagent le territoire qui s'étend sur les deux bords de la rivière; elles étaient alors constamment en lutte. Tant de combats avaient été livrés sur la Rewa, que dans une grande étendue de pays on l'appelait « la rivière de sang. » Les Na-Seivan venaient d'être exterminés par la population de Namusi, qui a pour chef ce Kuruduadua dont il sera bientôt plus amplement question. Non-seulement la tribu, mais aussi les cocotiers, les arbres à pain et les plantations d'ignames et de taros avaient été bouleversés et détruits. Dans la tribu des Soloira, il y avait une troupe de guerriers qui prétendaient s'être rendus invulnérables par certains enchantemens; en effet, quand ils se présentaient au combat corps à corps, leurs ennemis, frappés de terreur, fuyaient toujours devant eux, et on leur accordait généralement ce titre d'invulnérables, *vaka kalou vatu*. L'introduction des fusils ruina leur prestige : à l'attaque d'une place, sept hommes de cette troupe prétendue invincible ayant

été successivement tués, le reste se dispersa honteusement. La plupart des grands arbres portent suspendus à leurs branches les ossemens des cadavres qui ont été dévorés; au bout d'un certain temps, il y croît des mousses et une petite espèce particulière de fougère. Quand une tribu parvient à faire une incursion heureuse sur le territoire d'une tribu ennemie, elle ressaisit ces hideux trophées et les emporte pour leur donner soigneusement la sépulture.

De Rewa, MM. Seeman et Pritchard se dirigèrent par un sentier, le long de la mer, vers un lieu appelé Nawua, qui est une des possessions et des résidences de Kuruduadua, chef de Namusi. Le consul avait su conquérir peu à peu une grande influence sur l'esprit de ce sauvage; il lui fit demander l'autorisation de visiter, avec son hôte, le territoire de sa tribu, et celui-ci s'empressa d'accéder à ce désir. Ce chef, qui est un des plus puissans de l'île, et qui tenait à justifier sa réputation en cette circonstance, déploya toute la pompe de l'étiquette vitienne. Il attendait les étrangers dans sa principale demeure, entouré de sa cour, conseillers et serviteurs. Quand ils parurent, leur interprète, adressant la parole au chef, lui dit que le consul demandait à lui présenter un seigneur qui désirait étudier son pays et devenir son hôte pour quelques jours. Après un moment de silence, le principal orateur de la compagnie prit la parole au nom de Kuruduadua, et dit que les étrangers étaient les bienvenus, que leur présence honorait la ville de Nawua, et que la tribu entière allait être avertie de leur arrivée par les roulemens du tambour. Quand il eut parlé, tous les hommes présens frappèrent dans leurs mains en criant : *Mana, mana, mana!* et le tambour résonna. Les yeux du chef brillaient, et ses traits étaient animés d'un sourire qui ne manquait pas de fierté, pendant que les étrangers prenaient place sur les nattes qu'il faisait étaler devant eux.

On allait procéder à un repas de bienvenue, quand l'interprète, avisant une grande marmite de fer où plus d'un membre humain avait cuit, eut la fâcheuse idée de débiter en fidjien un *speech* sur l'infamie de cette nourriture. Les sauvages écoutèrent impassiblement cette exhortation; mais le consul et son compagnon ne se sentirent plus en grand appétit lorsqu'on leur offrit un cochon rôti tout entier probablement dans un des vases qui avaient servi à cuire des victimes humaines. Des ignames et du taro accompagnaient le mets principal; en même temps on servait le *yagona*. C'est une boisson faite des sucs de la racine mâchée du poivrier de la Mer du Sud, et qui ressemble assez à un mélange d'eau de savon, de jalap et de magnésie. Les corbeilles d'ignames et de taros étaient apportées par des jeunes filles conduites par la favorite du chef, et qui se traînaient par respect sur les mains et sur les genoux. Un usage par-

ticulier à ces îles interdit au maître de la maison de prendre place à côté de ses invités; mais il préside à leur repas. Kuruduadua veillait à ce que rien ne manquât à ses hôtes; de demi-heure en demi-heure, on servait le yagona. Une pièce d'artillerie de très petit calibre, qui était placée près de la porte d'entrée comme pour la protéger, fut tirée, et le tambour ne cessa de retentir en signe de réjouissance. Les lits pour la nuit consistaient en nattes superposées et en un *para-mouches* long de vingt pieds fait de papier d'écorce de mûrier. Au matin, en se levant, le consul offrit au chef des haches, des couteaux, des étoffes, et ces présens furent l'occasion de nouvelles protestations de foi et de bonne amitié.

Les étrangers furent conviés à une grande fête nationale qui devait avoir lieu dans les jours suivans : le fils aîné de Kuruduadua entrait dans l'âge de puberté, et il allait revêtir le *maro*. Une cérémonie accompagnée d'épisodes terribles signalait ordinairement cette fête. On égorgeait un grand nombre de coupables et de prisonniers mis en réserve pour cette circonstance; cette fois même il avait été question de massacrer les cinq cents habitans d'une ville rebelle. Les cadavres devaient être ramassés en un vaste monceau sur lequel était jeté un esclave vivant. Le jeune initié, nu jusque-là, car les hommes seuls portent un lambeau de vêtement, se séparait de ses compagnons d'enfance, escaladait l'épouvantable échafaud de cadavres, et, les pieds sur la poitrine de l'esclave vivant, il agitait un glaive ou un casse-tête, pendant que les prêtres invoquaient sur lui la protection des génies, et les priaient de le faire sortir vainqueur de tous les combats. La foule avait coutume de mêler à ces imprécations d'horribles applaudissemens. Ensuite deux oncles du prince escaladaient à leur tour le monceau des victimes; c'étaient eux qui avaient mission de le ceindre du maro, ceinture de *tapa*, étoffe du pays, blanche comme la neige, large seulement de six ou huit pouces, mais longue de 200 mètres, en sorte qu'il en était complétement enveloppé.

Telle était la cérémonie qui devait avoir lieu. Les cinq cents malheureux destinés à cette boucherie attendaient leur sort dans une profonde terreur, quand les étrangers s'avancèrent auprès du chef et lui demandèrent de vouloir bien les agréer pour remplir l'office des oncles. Kuruduadua témoigna quelque hésitation, et se retira pour consulter le peuple. Après quelques momens de délibération avec les chefs et la multitude, il revint, accordant ce qui lui avait été demandé. Alors le consul et son compagnon s'approchèrent du jeune homme entièrement nu, qui, au milieu de la foule des curieux, brandissait sa massue; ils l'enveloppèrent de trente aunes de coton de Manchester, pendant que le peuple et les prêtres invo-

quaient pour lui les génies. Le consul prit la parole, engagea le jeune homme à faire au milieu de son peuple de meilleures actions que ses ancêtres, à chercher la gloire dans les chemins de la civilisation, qui lui étaient ouverts. La cérémonie se termina par des chants nationaux.

Cette scène avait été concertée à l'avance entre les Européens et le chef, de plus en plus docile à leurs conseils. Elle avait une grande importance, puisqu'elle marquait la fin d'une des plus sanglantes coutumes, et qu'elle apportait dans cette occasion le salut à cinq cents victimes. La foule ne l'accueillit pas mal; elle était très émue. Le vieux Kuruduadua lui-même ne pouvait s'empêcher de verser des larmes, et il racontait que, quand il avait pris le vêtement viril, bien du sang avait coulé.

De Nawua, qui est sur le bord de la mer et à l'extrémité d'un delta dont les terres d'alluvion sont, il paraît, très favorables à la culture du coton, les Européens purent remonter vers l'intérieur et explorer le Woma, pic dont la hauteur atteint près de cinq mille pieds anglais, et qui est un des points culminans des montagnes de l'archipel. Aucun Européen n'en avait encore fait l'ascension. Tous les Anglais qui se trouvaient en ce moment dans cette partie de l'île prirent part à l'expédition. C'était, outre MM. Seeman et Pritchard, le colonel Smythe, envoyé par le gouvernement pour étudier l'état politique et les ressources de l'archipel, et le missionnaire, M. Waterhouse. Kuruduadua en personne fit à l'expédition l'honneur de l'accompagner, dans une partie du trajet, jusqu'à sa capitale Namusi. Il emmenait avec lui un grand nombre de serviteurs, et de plus un personnage qui s'est fait aux îles Viti une singulière destinée. C'est un aventurier, nommé Henri Danford, que des transactions peu honorables ont fait surnommer par ses compatriotes Harry le Juif. Après avoir passé sa jeunesse à Londres, ne pouvant se faire ni au commerce ni au métier de matelot, il s'arrêta, il y a une quinzaine d'années, aux îles Tonga, où il passa une année dans la plus profonde misère, durant une famine qui désolait cet archipel. Il parvint à gagner Rewa, et essaya d'y créer un établissement de pêche d'holothuries, de concert avec un autre aventurier; mais il ne s'entendit pas avec cet associé et mécontenta les indigènes, qui incendièrent son établissement. Il était de nouveau sans ressources; alors il conçut le projet d'aller trouver Kuruduadua. Ce chef ne tarda pas à le prendre en faveur à cause de la vivacité de son esprit et parce qu'il lui faisait raconter les histoires des états et des souverains de l'Europe. Danford réussit aussi à se concilier les indigènes par ses mérites de conteur. Ces sauvages ont une imagination vive et une grande curiosité des récits merveilleux. Eux-mêmes racontent des

espèces de légendes dans lesquelles figurent les nombreux génies dont la tradition populaire a peuplé les montagnes et les forêts de leurs îles. L'aventurier, qui avait lu *les Mille et Une Nuits*, qui en avait retenu quelques épisodes, acquit une grande réputation en les racontant, et se vit généreusement récompensé. Ayant réussi à se familiariser avec la langue des indigènes, il transportait dans le dialecte vitien, tant bien que mal, les contes arabes. *Aladin ou la Lampe merveilleuse*, disait-il, lui avait valu deux cochons gras du prix d'au moins huit dollars, et *les Quarante Voleurs* n'avaient pas obtenu un moindre succès. Ce Danford était ainsi devenu un personnage de quelque importance : son protecteur lui avait donné des femmes, des champs de taros et d'ignames. Ses fonctions, outre celles d'amuseur du chef, consistaient dans l'entretien des mousquets de la tribu. De plus, comme il avait passé quelques mois, dans sa jeunesse, chez un pharmacien, il se chargeait souvent de soigner les sauvages. Sous le rapport moral, il laissait beaucoup à désirer, mais il était intelligent et usait assez libéralement pour ses compatriotes de l'influence qu'il avait acquise sur le chef.

Pour pénétrer dans l'intérieur, les Européens remontèrent le Nawua sur un canot. Le paysage autour de la petite rivière était charmant : sur une rive, des bois de cocotiers; sur l'autre, des rochers escarpés, hauts souvent de sept ou huit cents pieds. Toute cette contrée est riche et bien cultivée; l'industrie agricole des naturels est vraiment remarquable. Ils parviennent, à l'aide d'instrumens encore très primitifs, à former de petits carrés en terrasses, tous de niveau, entre lesquels ils font circuler l'eau dérivée de la rivière, par des canaux bien distribués qui baignent partout les racines du taro. Pour la culture de l'igname, ils creusent des trous assez espacés sur la surface du sol, et y déposent à la fois deux ignames, qui rapportent ordinairement quatre fois la semence. Les tiges sont relevées avec soin sur des pieux fichés en terre. Il faut de sept à huit mois pour que la récolte arrive à maturité.

En certains endroits, le petit fleuve était interrompu par des chutes quelquefois très raides; l'eau était basse à cause de la saison, et il fallait une grande dextérité aux conducteurs des canots pour franchir les obstacles. A plusieurs reprises, on fut obligé de tirer la flottille avec des câbles; un canot chargé de bagages coula dans un passage difficile. On arriva ainsi devant Nagadi, village bâti sur le sommet d'une colline. Les flancs du monticule servent de cimetière. Les Vitiens ont pour leurs morts un grand respect : ils creusent dans le roc des chambres sépulcrales où les corps sont couchés sur le dos, la tête tournée vers l'ouest. Il y a dans cette localité, comme dans toutes les plus importantes de l'archipel, un lieu appelé le

mburé (1) : c'est une sorte de maison hospitalière destinée à donner asile aux gens qui ont été appelés par une fête ou par quelque autre circonstance, et qui sont loin de chez eux. Ces maisons publiques rappellent les *tambos* de l'Amérique du Sud, et présentent une grande analogie avec celles que les Polynésiens ont instituées sous le nom de « maisons des étrangers. »

Les hôtes de Kuruduadua devaient passer la nuit en ce lieu; mais, comme le mburé était très sale et se trouvait encombré de visiteurs, car la présence des *papalangis* (c'est le nom qu'on donne aux étrangers) attirait beaucoup d'indigènes, les Européens préférèrent s'étendre simplement sur leurs nattes. A peine y étaient-ils installés qu'une foule considérable se pressa autour d'eux, apportant des porcs, des ignames, des taros rôtis à la façon polynésienne, plus une grande quantité d'un *pudding* de bananes cuites dans du lait de noix de coco avec de la canne à sucre râpée. Cette masse de provisions fut offerte au chef, qui accepta par l'intermédiaire de son orateur, et qui les offrit à son tour aux étrangers. Ceux-ci durent alors les transmettre à la foule avec le même cérémonial, en gardant seulement leur part. Ce fut Danford, familiarisé avec les usages indigènes, qui se chargea de recevoir et d'offrir ces présens.

Vers le soir, on apporta le bol de *kava*. Déjà nous avons eu l'occasion, à propos des îles Marquises (2), de mentionner ce narcotique particulier aux archipels de la Mer du Sud et d'en décrire les effets. Aux Viti, la préparation diffère en ce que, pour manipuler la racine, on emploie souvent la râpe. Cependant les vrais amateurs préfèrent la racine mâchée, et trouvent ainsi à ce suc plus de saveur. Pris avec une extrême modération, le kava n'amènerait qu'une somnolence accompagnée de rêveries; mais il est aussi difficile de s'arrêter sur la pente de cette ivresse que sur celle de toute autre, et les malheureux qui s'y abandonnent, non moins maltraités que les buveurs d'opium, sont, au bout de peu de temps, abrutis et couverts de hideuses maladies de peau. Beaucoup des aventuriers européens qui viennent chercher dans l'archipel des moyens d'existence se livrent à cette funeste passion.

Aux Viti, la distribution du kava, quand c'est un chef qui l'offre, comporte un certain cérémonial : celui-ci commence par goûter la préparation pour s'assurer qu'elle est bien faite; ensuite un serviteur verse la liqueur dans un coco qu'il tient à la main, et debout, le bras tendu vers le chef, il attend ses ordres; alors l'orateur du

(1) Les lettres *M* et *N* placées devant un grand nombre de noms, *Mbau*, *Mburé*, *Mbi*, *Mbalangé*, *Ndengei*, *Ndaveta*, *Ndeké*, *Nya*, etc., constituent un fait philologique particulier au dialecte vitien.

(2) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1859.

roi dit quelques mots signifiant que le kava est versé, et le roi répond par le nom de la personne à qui il veut que le vase soit offert. L'ordre dans lequel les noms viennent dans la bouche royale indique le degré d'honneur et de faveur dans lequel chacun est auprès du chef. Quand il y a des étrangers, c'est à eux que les premiers vases sont présentés; mais il est rare que des Européens acceptent un liquide préparé d'une façon si révoltante pour leur goût.

Nagadi, dont la population n'est pas encore chrétienne, a un temple indigène. C'est une construction de vingt-cinq pieds de long sur quinze de large, entourée d'une haie de bambous. Dans un coin, un espace isolé par une rangée de roseaux forme l'autel du génie qu'on y adore; mais il n'y a pas d'idole. Des racines de kava, des feuilles, des branchages pendent du toit. Le prêtre avec sa famille habite cette hutte. Dans les cérémonies religieuses, il tire quelques sons d'une rangée de bambous creux et inégaux. Un des visiteurs lui fit cadeau d'une trompette qui faisait autrement de bruit, ce qui lui causa une grande joie.

La religion indigène des Vitiens, qui, sur certains points de l'archipel, s'efface en ce moment devant les conquêtes du christianisme, présente des caractères assez indécis; elle n'est pas l'idolâtrie, car on ne lui connaît pas d'images figurées. Admet-elle un être supérieur? C'est ce qu'il est assez difficile de décider. Le culte ne s'adresse guère qu'à des génies variables suivant les localités, et qui souvent paraissent se confondre dans les idées des indigènes avec les esprits des morts. Ces génies se rattachent aussi quelquefois par des traditions et des fables à des phénomènes naturels. Ainsi, à l'entrée du Ndaveta, canal qui unit la côte près de Mbau à la Rewa, se trouve un immense bloc de corail, de la forme d'un rayon de miel, miné par l'eau et les variations de l'atmosphère, perforé en tous sens par des insectes, fendu par une large fissure verticale, couvert d'une maigre végétation et couronné par deux cocotiers rabougris. Les indigènes racontent que le puissant génie Ndengei envoya les génies nocturnes inférieurs Lando Aleva et Lando Tangane pour fermer le canal Ndaveta. Ceux-ci n'eurent pas le temps de terminer leur ouvrage dans la nuit; surpris par les premiers rayons du jour, ils furent changés en cette masse de corail que depuis on a appelée *Vaka Tangka ni sai-sai*, ce qui veut dire la place où l'on dépose les outils de pêche, parce que Rambeuli, autre génie, y déposa son *sai-sai*, sorte de harpon, en remontant au ciel après s'être livré à la pêche, son occupation favorite. Ce Rambeuli est la terreur des marins; son nom signifie littéralement « le briseur de rames, » et c'est à lui qu'on attribue les accidens qui frappent les pirogues.

Il n'y a guère de localités de quelque importance où l'on ne trouve

un temple semblable à celui de Nagadi, et que l'on appelle *Kinabondé*, la maison de l'esprit. On rencontre aussi le long des chemins des espèces d'autels faits de roseaux et d'étoffes du pays; ils sont consacrés à la mémoire des morts et destinés à nourrir leurs esprits. On les couvre d'alimens dont les animaux et les passans s'emparent sans qu'on y trouve à redire. Les prêtres sont censés communiquer avec les génies par l'inspiration; de là leur grande autorité sur l'esprit populaire dont les missionnaires savent se faire les héritiers parmi les tribus qui s'ouvrent au christianisme.

Parvenus par eau jusqu'auprès de Namusi, les voyageurs quittèrent leurs canots pour franchir les hauteurs qui les séparaient encore de cette localité. Le paysage était de toute beauté : au fond de la vallée, dominée par de hautes montagnes, court un ruisseau bordé de plantations de taros, d'ignames, de bananiers; l'oranger, l'arbre à pain, le coco, mêlent leurs feuillages; le climat est tempéré, et il n'y a pas de doute que cette riante vallée ne devienne le centre des *cottages* quand les Anglais seront définitivement installés dans la grande île. C'est là que Danford s'est établi; sa maison est une des plus considérables de Namusi; ses plantations ont de l'étendue, ses serviteurs, peut-être ses esclaves, sont nombreux. L'aventurier, devenu grand personnage vitien, s'est entouré de tout ce qu'il a pu réunir de comfortable européen.

Les voyageurs se préparèrent après une courte halte à escalader la montagne Woma, qui se dressait devant eux. C'est un des points culminans de l'île, dont le sommet atteint entre quatre et cinq mille pieds anglais au-dessus du niveau de la mer. Les pentes sont raides et difficiles, et la chaleur ajoutait à la fatigue. Les guides usèrent d'une singulière façon de se rafraîchir : ils s'élancèrent au sommet des cocotiers pour s'y balancer dans l'espace. Les flancs de la montagne sont semés de rochers quelquefois perpendiculaires et couverts d'arbres. Ce n'est qu'à la hauteur de deux mille cinq cents pieds que commence la forêt vierge. La flore n'y est plus la même que dans les régions inférieures. Les arbres s'y trouvent chargés d'une végétation parasite de mousses, de lichens, d'orchidées écarlates. D'innombrables variétés de fougères y prennent quelquefois des dimensions antédiluviennes. Une espèce de cannelier porte une écorce dont les indigènes parfument leur huile de noix de coco, et dont ils usent aussi comme de sudorifique.

A mesure qu'on s'élève, les animaux disparaissent, les oiseaux deviennent plus rares; un vaste silence ajoute à la majesté du paysage. Quand on est parvenu au sommet, les deux tiers de l'archipel se déroulent sous les yeux comme une carte : Motoruki, Batuki, Benga, Kantavu et une foule de moindres îlots se détachent

nettement sur la surface transparente de la mer. Trois des explorateurs seulement étaient arrivés au sommet, le colonel Smythe, MM. Pritchard et Seeman. Kuruduadua et M. Waterhouse étaient restés à Namusi, et Danford avait fait halte à mi-chemin. Les guides indigènes allumèrent des feux pour instruire Namusi du succès de l'ascension, et ils emplirent les corbeilles de plantes rares, tandis que les Européens relevaient à la boussole les points les plus importans. De retour à Namusi, M. Seeman va nous introduire dans une assemblée politique de Vitiens et réunir des notions neuves sur l'affreuse pratique des repas de chair humaine.

III.

Pour donner aux étrangers une haute opinion de sa puissance, et peut-être aussi pour traiter des questions pendantes avec eux, Kuruduadua avait convoqué les chefs placés sous sa dépendance et les plus riches propriétaires des territoires de sa domination. Une foule considérable d'hommes, de femmes et d'enfans étaient venus des environs. La réunion eut lieu en plein jour, par un beau temps, sur une grande place, à l'ombre des cocotiers et des orangers, au bord de la rivière et devant le mburé de Namusi. Quand l'ouverture de la séance eut été signifiée, tout le peuple s'assit, à l'exception des femmes et des enfans, qui s'écartèrent avec respect. Cette assemblée, composée d'hommes nus et d'un aspect farouche, présentait le plus singulier spectacle. Les visages, passant par toutes les teintes du noir au rouge jaunâtre, étaient zébrés de lignes et tatoués de dessins divers; mais ce qui surtout présentait un aspect étrange, c'étaient les chevelures, les unes crêpées en ballon, les autres symétriquement roulées, plusieurs rougies par des infusions d'huile de coco. Les ornemens consistaient en bracelets et en colliers de coquillages, de dents de poissons, de dents de porcs, quelquefois de dents humaines. De tous les colliers, le plus prisé, c'est celui de dents de cachalot taillées en poires. Les dents de cachalot sont l'objet le plus recherché des indigènes, celui que, dans leurs échanges, ils prennent le plus volontiers et qu'ils paient le plus cher. Tous ces hommes avaient le cartilage de l'oreille percé d'un trou, et ne portaient d'autre vêtement que le maro; leurs corps étaient couverts de tatouages consistant en brûlures et en incisions qui produisent des coutures en relief.

Kuruduadua avait pris place sur les degrés d'un petit escalier conduisant à la porte du mburé. Il portait un turban de tapa blanc comme neige et une ceinture pourpre de même étoffe avec deux bandes traînant à terre. A sa droite étaient assis ses frères et ses

conseillers, parmi lesquels on remarquait Danford. Une place particulière était réservée aux étrangers, et tout le peuple frappa des mains en criant : *Mana! mana!* quand ils s'y présentèrent. Les motifs pour lesquels l'assemblée avait été convoquée furent alors exposés, et la discussion commença. Ces sauvages étaient très parleurs, mais en même temps fort convenables. Nul ne prenait la parole qu'il ne l'eût obtenue; ils prononçaient de longs discours qui étaient attentivement écoutés; tous les yeux suivaient l'orateur, les physionomies reflétaient avec intelligence les impressions produites par le discours; l'orateur parlait avec calme, d'une voix sonore, sans chercher ses mots, et s'accompagnait de gestes sobres et très convenables: de temps en temps, après une longue période, il s'arrêtait quelques instans, comme pour laisser place aux applaudissemens ou aux interruptions, et la foule s'écriait : *Binaka! saka!* bien! bien! écoutez!

Quand on eut ainsi discuté les intérêts intérieurs et extérieurs, un orateur, prenant la parole au nom du chef, monta sur les degrés du mburé, et expliqua à la population quelle était la marche que le gouvernement comptait suivre. On l'écouta avec beaucoup d'attention, et les assistans semblèrent approuver ses paroles.

La réunion se termina, comme il était naturel, par un banquet. Les femmes qui, durant la discussion, s'étaient tenues discrètement à distance, sous un petit bois de palmiers, furent conviées à revenir. Alors une file de cent soixante jeunes filles, ayant pour tout vêtement des ceintures de fil d'hibiscus de couleurs variées, jaunes, blanches, rouges, s'avancèrent, portant chacune une corbeille de taros rôtis. Elles rompirent la file pour se réunir par groupes suivant les couleurs de leurs ceintures. Arrivées devant le mburé, elles déposèrent leurs corbeilles dans les mains des jeunes gens, qui en réunirent le contenu en un monceau; les corbeilles se succédaient avec tant de rapidité que le tas fut en un moment considérable. Après s'être acquittées de leur office, les filles se retirèrent dans l'ordre où elles étaient venues. Alors des jeunes gens apportèrent sept cochons cuits qu'ils placèrent sur les taros, puis on procéda à la distribution, et tous firent honneur au festin.

Après l'assemblée, les Européens repartirent pour la côte, à l'exception de M. Seeman, qui obtint l'autorisation de prolonger son séjour dans les environs de Namusi, et qui en profita pour recueillir des observations intéressantes sur les habitudes des indigènes. Il n'y avait alors (août 1860) que quatre mois que M. Pritchard était parvenu à obtenir de Kuruduadua de ne plus manger de chair humaine. Ce chef avait été jusque-là un franc cannibale. MM. Macdonald et Waterhouse en avaient pu juger lors de leur visite en 1856; ils

lui avaient vu jeter vivant dans une chaudière d'eau bouillante un prisonnier d'une tribu ennemie; on avait fait ensuite rôtir la victime, et plusieurs chefs s'en étaient partagé la chair. M. Waterhouse lui avait fait sur ce sujet de longues remontrances qu'il avait écoutées avec une certaine honte en promettant de s'abstenir de ces repas, et depuis il s'était caché pour les renouveler. Cette fois sa conversion était-elle plus sincère? C'est ce qu'il serait difficile d'affirmer: mais ce qui est certain, c'est que la hideuse pratique des repas de chair humaine a publiquement cessé, et que le parti qui depuis longtemps la combattait parmi les indigènes eux-mêmes prend entièrement le dessus. Il ne faut pas croire en effet que, dans les peuplades qui ont, comme les Viti, quelques principes d'organisation sociale, tous les indigènes indistinctement soient anthropophages. Les pauvres gens, les faibles, ceux qui avaient le plus de chances d'être victimes en cas de luttes et de discordes, formaient le fond d'un parti à la tête duquel se plaçaient quelques chefs sous l'influence des missionnaires, qui leur présentaient les habitudes anthropophages comme indignes de tout être intelligent et civilisé. La plupart des chefs, surtout les plus puissans, ne renonçaient pas avec tant de facilité au vieil usage; ils aimaient la chair humaine par goût, et prétendaient que manger les ennemis était le meilleur moyen d'en tirer vengeance. Parmi les amateurs les plus obstinés de ces festins se trouvaient un frère de Kuruduadua, gouverneur de Namusi, et un de ses voisins, chef de Naitasiri dans les montagnes, Naulu-Matua. Celui-ci était un homme haut de deux mètres, d'une force extraordinaire; le lieu qu'il habitait était un de ceux où l'on avait le plus consommé de cadavres: un arbre placé à l'entrée de Naitasiri recevait une incision chaque fois qu'on introduisait dans la ville un *mbokola* (c'est le nom qu'on donne aux corps destinés à être dépecés et mangés), et l'écorce, depuis les feuilles jusqu'au bas du tronc, était couverte de ces incisions. Naulu-Matua se fit un jour servir devant les étrangers deux cuisses rôties, désossées, bien disposées dans de larges feuilles de bananier. Quant au gouverneur de Namusi, il était entouré de conseillers qui cherchaient à le détourner de ses habitudes. Sa femme favorite faisait tous ses efforts pour obtenir ce résultat. Il est à noter qu'aux Viti les femmes n'ont jamais été dans l'usage de partager cette horrible nourriture. Danford adressait aussi des remontrances au frère de Kuruduadua; il lui présentait cette pratique comme tout à fait nuisible à sa santé, car il paraît que la chair humaine est très indigeste, et que les cannibales les plus vigoureux sont deux ou trois jours malades et pesans après un repas de chair humaine. Il est vrai qu'ils y font de larges excès.

Namusi, malgré la conversion de Kuruduadua, imitée par la plu-

part de ses sujets, possédait encore tout l'attirail usité pour la préparation des victimes : fours dressés sur la place avec un assortiment de vases de diverses grandeurs. Ces instrumens ne devaient plus servir qu'à cuire des porcs. Quand les cadavres, *mbokolas*, étaient apportés à la ville, on faisait une marque, suivant l'usage adopté à Naitasiri, et l'on jetait pour chaque victime une pierre dans un lieu attenant au mburé. M. Seeman en compta quatre cents, encore lui dit-on qu'un débordement de la rivière en avait récemment enlevé une partie. L'usage avait été de saler des provisions de chair que l'on assaisonnait avec diverses variétés d'herbes et de légumes. Il est remarquable que, tandis que toute autre nourriture se prenait avec les doigts, la chair humaine ne se mangeait qu'avec des fourchettes d'un bois très dur, auxquelles on donne des noms quelquefois obscènes, et qui passent dans les familles de génération en génération. Les propriétaires de ces fourchettes les gardent avec soin, et deux indigènes, qui cependant avaient cessé d'être anthropophages, ne se dessaisirent que difficilement des leurs pour la collection ethnologique du voyageur. C'était aussi un usage à Namusi de suspendre aux arbres les os rongés, et le vent entrechoquait ces lugubres trophées.

Par bonheur, tout cela disparaît en ce moment. Sans doute il serait encore prématuré d'affirmer que le goût et l'usage de la chair humaine soient partout également supprimés; mais l'appareil public qui accompagnait les préparations et la distribution de cette horrible nourriture n'existe plus, et la consommation en devient difficile, au moins dans les parties de l'archipel qui ont subi l'influence des missionnaires. Les habitans d'ailleurs lui attribuent généralement les affreuses maladies de peau dont beaucoup d'entre eux sont frappés. Les partisans de l'adoucissement des mœurs demandent en outre que l'on épargne les femmes dans les guerres et les querelles, prétendant qu'il est aussi lâche d'égorger une femme qu'un enfant. A cela les défenseurs des anciennes habitudes répondent que ce sont les femmes le plus souvent qui excitent les querelles, qu'il est juste qu'elles en soient punies, que de plus une vengeance n'est complète que lorsqu'on a tué à un ennemi sa femme, et que toute crainte et tout respect disparaîtront dans le bas peuple quand on cessera de le manger.

Voilà où en est en ce moment aux Viti la question de la chair humaine. On voit qu'une révolution profonde s'opère dans les mœurs de ce peuple si affreusement sauvage. Ces changemens ont lieu sous des influences étrangères: ils sont dus surtout au zèle et au dévouement des missionnaires. Cependant il est à remarquer que les populations vitiennes ne les acceptent pas avec une passivité indiffé-

rente: elles les discutent, ce qui est un bon signe, car ces discussions, malgré l'horreur du sujet, attestent que c'est en connaissance de cause, par conséquent de bon gré et pour n'y plus revenir, que ces hommes abandonnent leurs hideuses pratiques. En général, les insulaires vitiens se sont montrés, dans leurs relations avec les étrangers, supérieurs à ce que l'on croyait pouvoir attendre d'eux. Les Européens n'abordaient qu'avec répugnance cette terre farouche, si prodigue de sang humain, et ils ont été surpris d'y trouver des sociétés pourvues d'une certaine organisation, des gens industrieux, dociles aux enseignemens européens, prompts à s'approprier quelques-unes des améliorations morales de la civilisation: ce fait ressort des observations des récens voyageurs, et particulièrement de celles de M. Seeman. Celui-ci n'accorde que des éloges à la bienveillance et aux bons procédés que lui témoignaient les indigènes pendant sa présence au milieu d'eux, aux regrets qu'ils manifestèrent à son départ. Il vante leurs qualités sociables, leurs affections de famille, affirme qu'en Europe nous ne les connaissons que par leurs côtés pittoresques et terribles, que sous ces sauvages il y a des hommes, et qu'ils peuvent être relevés.

C'est là une généreuse espérance. Elle trouve encore une confirmation dans le respect de ce peuple sauvage pour la parole et le raisonnement: nous avons vu les assemblées pacifiques où il sait discuter ses intérêts sans que le casse-tête intervienne comme réplique dans les argumens. Ce maniement des idées, cet usage intelligent de la parole ne sont-ils pas, entre tous, le signe providentiel qui distingue l'être humain des créatures inférieures, et n'attestent-ils pas que, grâce au zèle des hommes qui se sont voués à leur amélioration, quelques débris de ces sauvages pourraient se former en sociétés régulières et tenir quelque jour une place honorable à côté de nous? Pour que ces espérances pussent être réalisées, il faudrait que ces hommes, qui ne font que commencer à se prêter aux enseignemens de la morale et de la religion, fussent laissés longtemps encore sous la direction prudente des maîtres qu'ils ont acceptés. Par malheur, le colon anglais peut venir, et nous ne savons que trop, par l'exemple de la Nouvelle-Zélande et des autres terres océaniennes, qu'au nom de sa supériorité il disputera à l'indigène le champ où celui-ci cultive paisiblement, en vertu de la transmission héréditaire, ses ignames et son taro; alors se présenteraient aussi les iniquités, les spoliations légales, la lutte du fort contre le faible, les inimitiés inexpiables. Dans un tel tumulte, la tâche des missionnaires deviendrait impraticable; ils seraient frappés d'impuissance par leurs compatriotes mêmes : au lieu de la civilisation graduelle, lentement mûrie, qu'ils eussent développée

par l'éducation, l'exemple, l'exercice des facultés, l'archipel envahi verrait une société avide, pressée, détruisant tout ce qui ne peut pas marcher du même pas qu'elle, et ses habitans périraient misérablement comme les Havaïans, comme les nobles Maoris de la Nouvelle-Zélande, comme ces derniers infortunés indigènes de la Tasmanie qui, déportés sur un rocher, y sont, il n'y a pas long-temps, morts de souffrance et de faim.

Voilà ce qui n'est que trop à redouter, à en juger par des exemples tout présens dans l'Océanie, si l'Angleterre ne prend pas de sages et prudentes mesures pour assurer la sécurité des indigènes sur le territoire desquels elle va cette fois encore s'établir. Rien ne lui est plus facile, et ses intérêts n'en souffriront pas, car c'est surtout comme entrepôts de commerce, comme station bien placée dans le Pacifique, que les Viti lui peuvent servir. Le territoire de ces îles a trop peu d'étendue pour exciter la convoitise des *settlers* et des *squatters*, qui trouvent dans l'Australie et la Nouvelle-Zélande des espaces bien assez vastes. Il faut laisser aux habitans des Viti, avec leurs territoires, leurs moyens de subsistance; il faudrait aussi les pousser doucement dans la voie d'amélioration où ils viennent si heureusement de s'engager. Ne fût-ce qu'au point de vue scientifique, ce serait une curieuse expérience que de s'assurer si ces sauvages, hier cannibales, ne peuvent point, par les procédés sages et mesurés de la religion, de la morale, des bienveillans conseils, être conduits à un niveau supérieur. Il y a dans le cœur des disciples de Wesley assez de dévouement et de charité pour bien tenter cette entreprise, et ce serait un beau spectacle que de voir une famille humaine, épargnée lorsque tant d'autres périssent, marcher vers les progrès et les perfectionnemens dont elle est susceptible sous l'abri désintéressé d'une grande nation européenne. C'est à ces conditions que l'Angleterre peut ôter à son occupation des îles Viti un sujet sérieux d'inquiétude, et se dégager en même temps d'une grande responsabilité. Il faut qu'elle y songe : au moment où elle en prend possession, l'archipel des Viti compte 150,000 âmes qui se tournent avec confiance vers elle et ses missionnaires, et l'avenir sera en droit de demander à la Grande-Bretagne ce qu'elle aura fait de tous ces êtres humains.

ALFRED JACOBS.

LA

MONARCHIE DE 1830

ET

LES MÉMOIRES DE M. GUIZOT

Un habile et savant écrivain (1) a rendu compte ici des deux premiers volumes des *Mémoires* de M. Guizot. Je voudrais, à propos des deux autres volumes, et d'un point de vue tout différent, parler aussi de ces mémoires. Ce n'est pas la philosophie de l'histoire contemporaine que j'y prétends chercher, c'est seulement la vraie physionomie, les véritables caractères de l'époque et de la politique que ces mémoires ont pour but de faire revivre et d'expliquer.

Est-ce une étude sans profit, sans intérêt, sans à-propos ? Les esprits, j'en conviens, sont ailleurs; d'autres pensées, d'autres soins les possèdent, ce qui n'empêche pas qu'à chaque instant, sans qu'on sache pourquoi et sans qu'on les provoque, certains écrivains se complaisent à peindre ce temps-là sous les plus étranges couleurs : ils semblent y voir quelque chose qui les trouble et les importune. Et je ne parle pas seulement de ces officieux qui ont besoin d'une cible pour exercer leur zèle; des esprits dont l'indépendance ne saurait faire question prennent plaisir aussi à crayonner cette époque sans justice et sans vérité. Il faudrait, pour leur bien répondre, avoir, comme eux, ses coudées franches; aussi je n'ai pas dessein d'entrer en polémique. Je demande seulement à rectifier de faux portraits et à montrer comment on travestit les choses et par le mal qu'on en dit et par le bien qu'on n'en dit pas. Le temps sans doute

(1) M. Renan, — *De la Philosophie de l'histoire*, — *Revue* du 1er juillet 1859.

mettra tout en lumière, et la postérité doit seule juger la cause; mais à nous le devoir d'en préparer l'instruction, à nous, petits et grands, chefs et soldats, acteurs illustres et spectateurs obscurs. Pour les hommes de mon âge, je ne sais pas un intérêt plus grave, surtout pour ceux qui n'ont pas traversé en témoins impassibles ces jours de luttes et d'orages, qui, à des rangs divers, chacun selon sa force, les uns par vocation, les autres par devoir, ont donné là le plus pur de leur vie, leurs plus vertes années. Et quant aux générations qui nous suivent, est-il pour elles un enseignement plus nécessaire? en est-il un moins connu?

M. Guizot l'a senti; de là ce livre qu'il achève avec calme, avec maturité, mais sans perdre de temps. Un double devoir le presse : l'intérêt de sa cause, le légitime soin de sa propre mémoire. Il est de ceux qui, sans orgueil, ont le droit de penser que l'histoire attend leur témoignage. D'aucun autre homme de son temps, elle n'en recevra ni de plus décisifs ni de plus nécessaires. Faire de ce témoignage une œuvre méditée, réfléchie, lumineuse, écrire ses mémoires en un mot, pendant qu'il est en possession de tous ses souvenirs et de tout son talent, c'est mieux, j'ose le dire, que l'utile emploi de ses loisirs, c'est le complément obligé de sa vie. Là-dessus, je suppose, tout le monde est d'accord. Un seul point fait question : valait-il mieux, et pour sa cause et pour lui-même, produire ce témoignage de son vivant, dès aujourd'hui? Fallait-il au contraire, conformément à la coutume, l'ajourner indéfiniment?

Pour dissiper ce doute, il ne faudrait changer qu'un mot, ce mot *mémoires*, qui d'abord fait penser qu'il s'agit de révélations, de secrets, de mystères, tandis qu'il n'est ici question que des choses du monde les moins mystérieuses. Ce sont des annales politiques et non des mémoires secrets. Il y a bien çà et là tout l'agrément et tout le charme des mémoires à proprement parler; les anecdotes, les portraits, les souvenirs personnels, les incidens biographiques se mêlent, s'entrelacent aux idées générales, aux considérations politiques et leur disputent le terrain. C'est une attrayante lecture, tout le monde en convient, même les moins amis. Nulle part ce puissant esprit ne s'est montré plus souple, plus varié, plus fin, plus maître de sa touche, si bien qu'on est d'abord tenté de croire qu'il a tout sacrifié cette fois à la seule ambition littéraire, au plaisir de bien dire, à l'attrait de montrer sous des aspects nouveaux sa féconde et riche nature. En y regardant mieux, le vrai but apparaît. De quelque agrément qu'il se pare, quelque soin qu'il se donne à rendre attrayans ses mémoires, M. Guizot, soyez-en sûr, entend qu'ils soient encore plus sérieux qu'attrayans. Si vous le consultiez, il vous dirait, je gage, qu'il n'a rien fait ni rien écrit de plus sérieux en soi et pour lui-même, rien qui révèle plus à fond le secret de ses

actes, la pensée de sa vie, rien par conséquent dont il ait plus à cœur la responsabilité.

Si tel est en effet le caractère de l'œuvre, quoi de plus naturel que l'auteur n'ait voulu ni renvoyer à d'autres temps, ni confier à d'autres que lui-même le soin de la mettre au jour? Cette impatience étonne, tant les mots ont d'empire : des mémoires qui ne sont pas posthumes, cela trouble les gens; c'est à la fois insolite et hardi, deux choses qu'on ne pardonne guère. Aussi M. Guizot a beau, dès sa première page, nous donner l'assurance qu'il n'est point las de son repos, qu'il se passe très bien de faire parler de soi, et n'entend pas s'ouvrir une petite arène à défaut de la grande en ce moment fermée, je n'oserais lui garantir que tout le monde le croira. Par bonheur, il est homme à ne pas s'en troubler. Et après tout, s'il lui convient, au prix de ces piqûres d'épingle, d'être sûr, au besoin, de parer de sa propre main des coups plus sérieux; s'il n'entend raconter à la postérité ce qu'il a fait, ce qu'il a voulu faire, que lui-même étant là, et prêt à en répondre; si, par cette façon d'agir, il croit maintenir mieux sa propre dignité et s'imposer envers les autres un plus scrupuleux respect, lui seul en est juge, ce me semble, et je ne sais vraiment ce qu'en bonne justice on peut y trouver à redire. Ainsi point de question en ce qui concerne sa personne.

Mais sa cause? La sert-il aussi bien en se hâtant ainsi? N'y a-t-il pas dans la politique, en tout pays et en tout temps, certains faits, certains actes, certains plans de conduite, qu'on ne peut expliquer, et dont à peine on doit parler, à moins que d'en pouvoir tout dire? Or comment dire en face à des vivans la vérité tout entière? Quelque habile qu'on soit, ne faut-il pas toujours adoucir plus ou moins, atténuer, déguiser sa pensée, éviter même quelquefois de la laisser entendre? M. Guizot le reconnaît. « Le jour de l'histoire, dit-il, n'est pas venu pour nous, de l'histoire complète et libre, sans réticence ni sur les faits ni sur les hommes. » Dès lors ne craint-il pas que ces réticences forcées, ces ménagemens nécessaires, ne prennent sous sa plume un dangereux crédit? Pour vouloir nous éclairer trop tôt, ne va-t-il pas léguer à la postérité aussi bien des doutes que des lumières?

Voilà les craintes, peut-être exagérées, mais au fond bienveillantes, que des hommes sincères, des amis éprouvés, ont tout d'abord conçues en voyant que leur ancien chef ne se contentait pas d'écrire et voulait publier ses mémoires. J'avoue que, pour ma part, si, avant la publication, il m'eût fallu dire mon avis, j'aurais bien pu me laisser prendre à ces timides argumens. D'où vient donc qu'aujourd'hui je tiens pour très heureux que ces mémoires aient vu le jour? Est-ce la mise en œuvre qui m'a ouvert les yeux? N'a-

vais-je pas prévu cette dextérité qui passe entre les écueils sans paraître les fuir? Assurément c'est quelque chose, pour justifier un coup hardi, qu'un art aussi sûr de lui-même. Ce n'est pourtant pas là ce qui m'a converti. Je crois encore qu'à devancer ainsi l'heure véritable de l'histoire il y a plus d'un inconvénient; mais ces inconvéniens, je les pèse, je les compare aux avantages, et comme il faut subordonner les petites choses aux grandes, je remercie l'auteur du parti qu'il a pris. Eh bien! oui, çà et là, sur des points de détail, quelques explications devront être éludées, quelques jugemens omis; c'est un sacrifice nécessaire. Je dis plus, malgré tant d'art et tant de soins, tous les écueils ne seront pas évités, tout le monde ne sera pas content: on trouvera sur certains faits, sur certains personnages, ici trop de soleil, là au contraire un peu trop d'ombre, il y aura des blessures et des plaintes, et les blessures sont toujours regrettables; mais vous aurez, vingt ans, trente ans plus tôt que par les routes ordinaires, fait cesser un déni de justice; vous aurez, de la main d'un maître, l'histoire de cette époque que tant de passions et d'intérêts ligués s'obstinent à travestir. Faites en effet la part que vous voudrez à la présence des vivans et aux entraves qu'elle impose, cette histoire, elle est là, elle est dans ces mémoires, assez complète et assez libre, puisque rien d'important n'est omis, puisqu'avec un degré de plus de relief et de vie vous y trouvez tous les enseignemens de la véritable histoire. Et c'est d'un tel secours qu'il faudrait nous priver par respect pour les règles en matière de mémoires? Ne doit-on pas comprendre que, sans inconséquence, j'applaudisse à cette infraction?

Le service que j'attends de ce livre, c'est qu'il abrégera les années qui restent à courir pour que la monarchie de 1830 parvienne enfin dans l'ère paisible de la loyale discussion, ou, si l'on veut, passe du règne du pamphlet dans le domaine de l'histoire. Voyez la restauration, l'ère historique naît à peine pour elle, et déjà quel apaisement! quelle façon nouvelle de la comprendre et de la juger! Qui oserait aujourd'hui mettre encore à son compte les désastres de nos deux invasions? Qui ne se plaît à reconnaître que l'intégrité de notre sol, aussi bien que nos premiers essais de liberté légale, de régularité financière, de prospérité publique, c'est à elle que nous les devons? Est-il quelqu'un qui ne rende justice à ces heureux efforts d'une politique prévoyante, dont le dernier représentant, si merveilleusement respecté par l'âge, est aujourd'hui l'objet de tant d'hommages et de vénération? En un mot, la restauration a franchi le seuil de l'histoire; elle commence à ne porter le poids que de ses propres fautes, et reprend possession des actes qui l'honorent et du bien qu'elle a fait.

Nous n'en sommes pas là pour la seconde phase du régime con-

stitutionnel en France. Non moins que la première, elle aura droit pourtant aux bienveillances de l'histoire; mais s'il faut suivre le cours du temps, combien d'années encore avant que l'ère historique commence aussi pour elle! Qu'on me pardonne le mot, c'est un tour de faveur qu'il lui faut obtenir, et c'est justement là ce qu'elle peut attendre de cette publication hâtive des *Mémoires* de M. Guizot. Une fois mis au jour, un tel livre, on peut le dire sans hyperbole, anticipe sur l'action du temps, car aussitôt la polémique est forcée de changer de ton. Les argumens de bas étage n'osent plus se produire quand les questions sont tout à coup portées à cette hauteur sereine, où d'ordinaire elles ne s'élèvent qu'après nombre d'années. Mais c'est assez parler de l'opportunité du livre : ouvrons-le, et, sans plus tarder, cherchons-y ce qui nous importe, la juste image, les véritables traits de cette politique qui pendant dix-huit ans a fait jouir la France d'un régime dont ceux-là mêmes qui déguisent le moins le dessein d'en médire ne peuvent méconnaître les douceurs et les facilités.

Ce qui dès le début de ces dix-huit années frappera la postérité, ce qu'elle aura, je pense, en singulière estime, bien que de nos jours on s'en souvienne à peine, c'est le caractère de l'entreprise, sa généreuse originalité, la nouveauté du but et surtout des moyens. Quelle était l'entreprise? Non pas seulement de résister à la révolution, de la mater, de la réduire à tout prix et n'importe comment, par la force ou bien par la ruse : il n'y a rien là de vraiment généreux, et surtout rien de neuf; d'autres pays, d'autres siècles l'ont fait aussi bien que le nôtre; mais concevoir et fonder un gouvernement libre, libre pour tout le monde, pour les vaincus comme pour les vainqueurs, le lendemain de la chute d'un trône; lutter contre les plus violens agresseurs de la loi sans jamais se permettre de la violer soi-même; sauver l'ordre en un mot sans attenter au droit, et soutenir cette gageure franchement, vaillamment, dans la mauvaise et la bonne fortune, n'est-ce pas, je le demande, l'œuvre la plus hardie et, je maintiens le mot, la plus originale qu'on eût encore tentée dans ce pays? Parcourez la série des gouvernemens de tout genre que s'est donnés la France depuis bientôt quatre-vingts ans, y trouvez-vous rien de semblable? Ceux qui naissent de la révolution victorieuse courbent la tête devant elle et sont aussitôt dévorés; ceux qui succèdent à la révolution vaincue s'enferment dans la dictature, se hérissent de baïonnettes et fondent le droit sur la force, ou bien, s'ils donnent la liberté, c'est à titre d'essai, de tolérance, sans abdiquer la prétention de la suspendre au besoin et même de l'abolir. La monarchie de 1830, pour tenir tête à la révolution, s'est placée en rase campagne, sans autre abri, sans autre

digue que son respect du droit des autres, son scrupuleux libéralisme. Folle témérité, dira-t-on, témoin sa défaite et sa chute! Pas si folle, peut-on répondre, puisque c'est encore elle, de tous ces pouvoirs éphémères, qui a vécu le plus longtemps.

Et qu'on ne dise pas que cette attitude nouvelle, cette résistance libérale était facile et sans danger; que la révolution qu'il s'agissait de contenir n'était pas la vraie révolution, l'hydre devant laquelle avaient tremblé nos pères: qu'en revenant au monde, provoquée, réveillée par ces fatales ordonnances, elle avait profité d'utiles enseignemens, changé ses goûts, modéré ses instincts, qu'elle était douce, humaine, généreuse. Il est très vrai qu'on l'avait vue pendant les trois journées cacher parfaitement son jeu, et très habilement crier *vive la charte!* Mais dès le soir du triomphe son masque n'était-il pas tombé? N'était-ce pas toujours elle? avait-elle rien appris, rien oublié, et ne voyait-on pas renaître d'heure en heure ses allures, son langage, ses exigences, ses soupçons? Elle crut d'abord qu'elle allait reprendre toutes ses habitudes, suivre sa vieille ornière de 1791. Aussi son humeur fut grande quand elle se sentit gênée et surveillée par ces nouveau-venus, ces novateurs, ces doctrinaires qui parlaient résistance, qui lui fermaient ses clubs et qui se permettaient de professer la liberté autrement qu'elle, autrement qu'à son seul profit. Elle résolut de s'en défaire, de les expulser du pouvoir. Grâce aux débris de l'ancienne armée jacobine, entremêlés de candides conscrits, Paris revit bientôt l'émeute en permanence, l'émeute organisée, embrigadée, comme en prairial et en germinal, et au bout de trois mois force fut de lui obéir.

C'était donc bien la vraie révolution! Pour peu qu'après avoir forcé cette première enceinte, elle eût emporté la seconde, tout le corps de la place y passait. Les doctrinaires renversés, la résistance abandonnée, les exigences avaient grandi : c'était la mort des ministres de Charles X qu'on demandait maintenant. Par bonheur, l'humanité rendit inconséquens quelques illustres ennemis de toute résistance : ils firent de nobles efforts pour que le sang ne coulât pas; mais leur concours lui-même risquait d'être impuissant sans la soudaine inspiration d'un homme, encore bien jeune, pour qui cette journée eut une de ces heures qui honorent toute une vie. C'était beaucoup assurément que d'avoir épargné une sanglante tache à la nouvelle royauté; mais, ce péril franchi, la situation restait la même. Le pouvoir, sous le coup de l'émeute, s'était privé de ses vrais points d'appui : il s'était condamné à ne pouvoir bientôt pas même réprimer les plus honteuses saturnales. C'est le 4 novembre qu'avait commencé, à vrai dire, le sac de l'archevêché.

Si le prince qui venait de dévouer sa vie à l'ingrate et pénible

tâche de sauver parmi nous le principe monarchique avait eu foi dès lors en cette politique qu'il sut pratiquer plus tard avec une constance si ferme et si clairvoyante, que n'eût-il pas gagné à tout risquer dès le premier moment! Même avant ce changement de cabinet, bien du terrain était perdu : quelle brèche allait donc s'ouvrir dans l'intervalle du 4 novembre au 13 mars? Gardons-nous cependant d'imputer à la royauté seule de regrettables défaillances. C'est tout le monde, ou peu s'en faut, qu'on doit en accuser. L'idée que toute révolution est irrésistible et fatale à qui veut l'attaquer de front, tandis qu'en la caressant, en lui obéissant, on finit par en triompher, cette trompeuse théorie, le roi Louis-Philippe sans doute, au début de son règne, malgré sa haute sagesse, malgré son courageux bon sens, laissa trop voir qu'il y croyait; mais y croyait-il seul? N'était-ce pas le *credo* politique de presque tous les hommes de sa génération? Il est vrai que dans son premier conseil se trouvaient d'éminens esprits qu'une philosophie plus saine, une étude plus approfondie de la nature humaine avaient, par exception, imbus d'autres idées; mais eux-mêmes, dans ces premiers instans, chargés à l'improviste du fardeau des affaires, avaient-ils de leur propre système une idée assez nette pour le donner au roi comme un remède souverain? Ils faisaient de la résistance, à la tribune, au conseil, dans leurs dépêches, dans leurs conversations, le plus et le mieux qu'ils pouvaient, avec mille embarras et quelque incohérence, par devoir, par honneur plutôt qu'avec ce ferme espoir, ces idées arrêtées, cette confiance un peu systématique, que, quelques années plus tard, l'expérience du pouvoir devait leur inspirer. Ils avaient fait entrer la royauté naissante, ils avaient essayé de la guider et de la retenir dans la voie qu'ils suivaient eux-mêmes; mais l'y pousser à fond, à outrance, quand même ils l'auraient pu, ils auraient hésité. Loin de se croire nécessaires, il se sentaient alors, comme le dit M. Guizot, plutôt compromettans qu'efficaces. Aussi, lorsque la crise éclata, ils mirent le monarque à son aise en l'invitant eux-mêmes à ne pas résister.

Ils ne connaissaient pas, tout le monde alors ignorait comme le roi lui-même, la véritable force de cette royauté si frêle en apparence. Sa force était dans sa nécessité. Quelle autre combinaison tant soit peu sérieuse aurait-on pu lui opposer? L'empire? Son nom ne fut pas même prononcé. C'était alors une grande ombre, purement historique; l'idée de sa résurrection n'entrait dans aucun esprit. La république? Il en fut question; on lui fit une candidature, mais en paroles seulement. Jamais elle n'aurait osé s'imposer alors à la France sous son véritable nom. Elle ne cherchait qu'un pseudonyme qui lui frayât sa route et qui l'aidât à grandir. Son rêve

n'était pas un 24 février, une surprise, un coup de main; pour les meilleurs républicains, la monarchie, telle qu'ils la voulaient faire, était alors vraiment et sans la moindre flatterie la meilleure des républiques. Il n'y avait donc là qu'un danger d'influence, il n'y avait pas une rivalité. Et quant à la royauté d'un noble enfant protégée par une régence habile et populaire, c'était sans doute, en théorie, la plus honnête et la plus politique de toutes les solutions; mais ceux qui se souviennent de l'état des esprits au lendemain des trois journées peuvent dire s'il existait une puissance humaine qui eût fait accepter alors cette équitable transaction.

Il n'y avait donc que l'anarchie qui, pour la royauté du 9 août, fût un sérieux compétiteur, et cela même était sa force. Quand un gouvernement ne peut tomber qu'au profit du désordre, quand ses rivaux sont tous ou impuissans ou divisés, quand seul il peut offrir un abri, un refuge, un espoir de sécurité à tout un peuple menacé de grands maux ou frappé d'une grande terreur, la force de ce gouvernement s'accroît en proportion de cette terreur même et du besoin qu'on croit avoir de lui. N'en savons-nous pas quelque chose sans remonter bien haut dans notre histoire? Or en 1830 les craintes du pays étaient non moins fondées et aussi vives à coup sûr qu'en 1851. Ce flot démagogique brusquement déchaîné, c'était pour la première fois depuis la fin du dernier siècle qu'on l'entendait mugir. Le vieux conflit entre l'Europe et la révolution n'allait-il pas à ce signal nécessairement renaître? Et la guerre une fois allumée, tous les malheurs, tous les excès, tous les crimes que nos pères avaient vus, ne faudrait-il pas les revoir? Telles étaient les appréhensions des esprits même les moins timides. Sans doute ils s'effrayaient trop tôt; tout le monde aujourd'hui le devine : il est aisé de prédire après coup. L'Europe évidemment avait plus peur de nous qu'envie de nous chercher querelle, et nous avions pour faire triompher l'ordre ce que nos pères n'avaient pas eu, des citoyens et une armée : pour tout dire en un mot, nous n'étions pas en 1792; mais c'était là précisément ce que presque personne ne consentait à croire. L'analogie des situations semblait si évidente qu'on s'obstinait à en conclure l'identité des résultats. Ceux-là seuls qui voulaient prouver que, pourvu qu'on en eût le courage, on pouvait contenir le flot soutenaient que ces analogies n'étaient qu'à la surface, que tout était changé, les situations comme les dates, et que les résultats, avec un peu d'effort, devaient être tout différens; mais, chose étrange et qui souvent arrive, pendant qu'avec clairvoyance ils luttaient d'un côté contre ce faux système des analogies historiques, ils le pratiquaient de l'autre, et, sur la foi d'une similitude non moins problématique, ils nourrissaient des illusions tout aussi

peu réelles que ces craintes qu'ils ne partageaient pas. Si les uns se croyaient revenus à la France de 1792, les autres pensaient être arrivés à l'Angleterre de 1688.

On croit peut-être que M. Guizot s'apprête à me répondre; c'est lui-même au contraire qui me fait souvenir d'une espérance, hélas! prématurée, qui soutenait alors son confiant courage. C'est lui qui nous en parle, ou pour mieux dire qui s'en accuse avec une franchise pleine d'enseignement. Il est des vérités que le temps seul révèle aux plus habiles; mais ce qu'il n'apprend pas à tous, c'est d'en faire un profitable aveu. Qui voudra maintenant, après l'arrêt d'un tel juge, demander à l'histoire ce don de prophétie que notre temps s'amuse à lui prêter? De tous les nombreux moyens de se tromper en politique, en est-il un plus sûr que celui-là? Ce merveilleux miroir où l'humanité se reflète, toujours la même et toujours dissemblable, sans que jamais la même image s'y reproduise exactement deux fois, nous est-il donc donné pour que notre paresse y lise l'avenir sur tous les traits du passé? Est-ce un recueil de pronostics, une sorte de Nostradamus qui nous dispense de penser, de regarder, de juger par nous-mêmes? Nos politiques d'autrefois, qu'auraient-ils dit de ces chimères? Richelieu, Mazarin par exemple, si parfois ils consultaient l'histoire, c'était pour se récréer et se meubler l'esprit, pour puiser à cette source vive les vérités, les leçons générales dont les plus grands génies ont eux-mêmes besoin; mais des règles de conduite, des raisons d'espérer ou de craindre, de suivre ou de changer leurs plans, ce n'était pas dans les siècles passés, c'était autour d'eux-mêmes qu'ils entendaient les chercher. Ils avaient trop affaire à observer leur propre temps, à épier, à saisir l'occasion, pour regarder tant en arrière. Il est vrai que pour eux la tentation n'existait pas. La philosophie de l'histoire était encore à naître; le système n'était pas inventé, tandis qu'en 1830 il était dans sa fleur. Aucun mécompte éclatant n'en avait dégoûté personne, et tout le monde en usait largement.

Ce n'étaient pas seulement certains partis, certaines classes qui croyaient à ce retour fatal de nos plus mauvais jours : c'était vraiment tout le pays. L'effroi, sous des formes diverses, était partout le même. Les esprits les plus froids, les têtes les moins vives, les plus pacifiques des hommes devenaient fougueux par frayeur, et voulaient, eux aussi, qu'on marchât sur le Rhin, pour en finir plus tôt, puisque le choc était inévitable. Pour moi, ce qui donne encore mieux la mesure de l'état des esprits dans ces premiers momens, c'est l'attitude et le langage du parti que la chute du trône avait blessé le plus au cœur. D'où vient qu'il n'écouta d'abord ni ses regrets ni sa colère, et que ses chefs les plus illustres, que dis-je? les

serviteurs les plus fidèles, les amis personnels du monarque tombé, se résignèrent si tôt, non sans tristesse, mais sans hésitation, à reconnaître la royauté nouvelle et même à lui prêter serment? Quel autre sentiment que le plus pur patriotisme pouvait forcer ces nobles cœurs à faire ainsi violence à leurs plus saintes affections? S'ils avaient vu pour la patrie une autre voie de salut, auraient-ils accepté ce calice? Eux-mêmes ne l'ont-ils pas dit? Leurs paroles ne sont-elles pas là qui défient l'équivoque et les faux commentaires? Si vous doutez que le roi Louis-Philippe ait été appelé au trône par un irrésistible mouvement national, par une de ces nécessités qui non-seulement expliquent, mais légitiment les origines d'un pouvoir, si vous êtes tenté d'épiloguer sur je ne sais quel défaut de forme, peut-être même de prêter l'oreille à de vulgaires imputations d'ambition et d'intrigue, ouvrez *le Moniteur* du 11 août 1830, voyez ce que pensaient, ce que disaient à la chambre des pairs, avant de prêter serment à la charte nouvelle, les hommes les moins suspects, à coup sûr, de complaisance pour le nouveau pouvoir. Vous devez en croire, ce semble, M. le duc de Fitzjames et tant d'autres de ses nobles amis qui ont, comme lui, motivé leur serment. N'est-il pas clair que leur cœur saigne, que ce n'est pas l'affection qui les pousse, mais l'aiguillon de la nécessité, que malgré eux ils se rattachent à la seule ancre qui leur reste? Ces paroles disent tout : quiconque les a lues ne peut douter de bonne foi que si, dans le premier mois de son existence, la royauté de 1830 eût cru devoir, comme d'autres l'ont fait, demander à la France telle adhésion, telle consécration, tel baptême qu'elle eût voulu, la France, avec empressement et sans parcimonie, lui aurait donné tous ces millions de votes qui maintenant sont le signe nécessaire de sa souveraine volonté.

Est-ce une faute que d'avoir négligé ce moyen de fortifier, au moins en apparence, les bases de ce pouvoir naissant? En l'abritant sous le puissant manteau de la volonté nationale explicitement exprimée, n'assurait-on pas sa durée, ou tout au moins ne supprimait-on pas un éternel prétexte de récriminations et d'attaques? Quand vous voyez le merveilleux parti que des institutions, bien différentes il est vrai, ont su tirer de la résurrection de ce moyen déjà connu, vous ne pouvez guère vous défendre d'un regret amer et profond. Vous faites le procès à cet amour de la sincérité, à ce dédain des fausses apparences que, dès ses premiers jours, la nouvelle monarchie vit prévaloir dans ses conseils. Vous vous dites qu'après tout, quand on se mêle de gouverner les hommes, il faut penser au but et n'être pas si difficile, si raffiné sur les moyens. Eh bien! non; ne vous abusez pas, ne vous laissez pas prendre à une

fausse analogie. Rien n'était plus facile assurément que de consulter les assemblées primaires et que d'en faire sortir une élection à peu près unanime; mais après? Qu'aurait fait votre monarque élu en face de ses électeurs? Si après cette réminiscence du premier empire, après cette apothéose, il était naïvement rentré dans les voies constitutionnelles, si traitant ses électeurs non pas en enfans, mais en hommes, il les eût franchement et librement admis à exercer leurs droits sans les précautions nécessaires, que lui serait-il resté du prétendu prestige de son élection populaire, et qu'aurait gagné son pouvoir, sinon des causes plus certaines et plus promptes d'affaiblissement et de chute? Ainsi point de regrets : on ne sert pas à la fois deux causes qui s'excluent. C'était la liberté, la véritable liberté, légale et constitutionnelle, que la monarchie de 1830 promettait à la France: elle ne pouvait inaugurer son règne en parodiant la république et l'empire. Si donc c'est par l'influence de M. Guizot et de ses amis que furent exclus les projets d'un semblable amalgame, la responsabilité doit leur en sembler légère. Pour moi, quand je me rappelle cette situation d'août 1830, cet assentiment général, cet élan des populations inquiètes et reconnaissantes, ces adhésions non provoquées pleuvant de toutes parts, et les honnêtes gens de tous les partis unis dans un même vœu, je ne regrette qu'une chose : ce n'est pas que la royauté naissante ait omis d'accomplir la formalité matérielle de son apparente élection, c'est qu'elle n'ait pas tiré parti de son élection réelle, c'est-à-dire de la position que la Providence lui avait faite, qu'elle n'ait pas profité de ce besoin qu'on avait d'elle pour faire ses conditions, s'établir à son rang, fonder son autorité et traiter tout d'abord avec la révolution, sans raideur provoquante, mais sans flatterie, sans complaisance, en un mot pour prendre dès le 9 août l'attitude du 13 mars.

On vit en effet bientôt par le terrain qu'on regagna ce qu'il eût été possible de n'en pas perdre. L'entreprise était hasardeuse, et ce fut un émouvant spectacle pour la France et pour l'Europe que l'entrée aux affaires et les premiers débuts de l'homme courageux qui se dévouait à cette tâche réputée impossible. Tous les regards s'étaient tournés vers lui. Il était, à vrai dire, le dernier champion, la suprême espérance des partisans, bien clair-semés déjà, de la résistance libérale. S'il ne faisait pas un miracle, la royauté retombait forcément aux mains de conseillers plus imprudens, plus aveugles encore que ceux qu'elle venait de congédier. M. Casimir Perier sans doute avait en lui les signes d'une grande énergie; mais il n'en avait fait preuve que contre le pouvoir, sur les bancs de l'opposition; qu'en pouvait-on conclure pour l'entreprise qu'il tentait? Aussi, lorsque ses premiers actes révélèrent sous un aspect

nouveau cette vigueur de caractère, lorsqu'on sentit dans ses paroles un certain souffle de commandement, l'accent de l'autorité et je ne sais quel don de faire obéir ses amis et reculer ses adversaires, lorsqu'il fut clair et reconnu de tous qu'il imprimait un temps d'arrêt à la révolution, un sentiment inexprimable de soulagement et d'espérance se répandit dans le pays, surtout chez ceux qui, sans avoir souhaité la catastrophe de juillet et même en la déplorant au fond de l'âme, n'en avaient pas moins à cœur de soutenir son œuvre et d'empêcher que la France y perdît la moindre parcelle de l'héritage libéral qu'elle tenait de la restauration. Pour la première fois depuis six mois, le vent semblait enfler leurs voiles; ils commençaient à pouvoir espérer. L'union qu'ils rêvaient entre l'esprit de liberté et l'esprit de gouvernement venait de prendre un corps. L'homme énergique qui, sans autre arme que sa volonté, tenait tête au torrent, prétendait à la fois protéger tout le monde et n'imposer à personne d'autres entraves que la loi. Pour lui, faire de la force, commander l'obéissance, intimider les agressions coupables, c'était aussi ne gêner l'exercice d'aucun droit légitime. Les prédictions sinistres étaient donc conjurées : ce n'était pas une pente fatale que celle où jusque-là on se laissait glisser, et il y avait un salut possible sans tomber jusqu'au fond de l'abîme.

Je vois encore cette renaissance des espérances libérales et de la confiance conservatrice chez les amis du 13 mars. Ces beaux rêves, on le sait trop, ne devaient pas tous s'accomplir, le mal avait déjà pénétré trop avant; mais l'effort ne fut pas perdu. M. Perier sans doute n'eut pas un seul jour de repos, et son succès, si grand qu'il fût, dut être conquis heure par heure. L'agitation et le désordre tentèrent plus d'une fois de reparaître dans nos rues; l'insurrection ensanglanta les murs de la seconde ville du royaume : ce fut un temps d'émotions, de *qui vive* et d'alertes, et cependant la confiance reconquise ne se laissa pas ébranler. La principale crainte du pays s'était évanouie : M. Perier vivant, personne ne croyait plus à une guerre européenne, et si à l'intérieur la lutte était encore ardente, le pouvoir à chaque attaque semblait plutôt gagner que perdre du terrain, comme une armée conquérante que d'incessantes escarmouches arrêtent et fatiguent, mais qui n'en marche pas moins.

Tout cela, par malheur, semblait dépendre de la vie d'un seul homme. Et si la mort venait à le frapper! Cette crainte bientôt ne fut que trop réelle. M. Perier succomba. Aussitôt les partis se flattèrent que, lui tombé, ils auraient bon marché du reste. Sans se coaliser ouvertement, de tous côtés leur instinct les poussa à tenter des assauts presque simultanés.

Était-on préparé à soutenir ce choc? Pendant la vaillante année

que dura le 13 mars, s'était-il formé autour de M. Perier des élémens de résistance et comme un gouvernement de rechange qui, sans avoir la puissante unité du sien, fût cependant fort aussi et en état de continuer son œuvre? On put en douter d'abord, non que l'attaque à force ouverte, l'insurrection démocratique, ne fût le 6 juin victorieusement repoussée, et que la royauté cette fois ne triomphât des barricades; mais après la victoire, et au triste parti qu'en tira le pouvoir, on reconnut ses plaies cachées, les signes certains d'une faiblesse menaçante, et, comme le dit M. Guizot, « combien l'héritage de M. Perier était lourd et lui-même nécessaire à le garder! » Il fallut donc chercher sérieusement une combinaison nouvelle qui réunît comme en faisceau les diverses nuances de la majorité des chambres représentées par leurs principaux chefs. Or c'est ici qu'on put craindre un instant que l'espoir d'un second 13 mars ne fût une chimère, tant la confusion semblait grande, tant les prétentions devenaient exclusives et la concorde malaisée; mais à la fin, le bonheur s'en mêlant et secondant l'habileté du monarque, le 11 octobre 1832, à moitié par raison, à moitié par surprise, on vint à bout de faire une des coalitions les plus heureuses et les plus efficaces dont parlera l'histoire du gouvernement représentatif: association naturelle d'hommes très divers assurément d'esprit, d'humeur et d'origine, mais qui venaient de faire campagne ensemble en soutenant, chacun à sa manière et le plus puissamment du monde, la politique de M. Perier.

Ici commence une phase nouvelle pour la monarchie de 1830, et, je dois ajouter, pour les *Mémoires* de M. Guizot.

La monarchie venait d'entrer dans les voies ordinaires du gouvernement représentatif. Le 13 mars avait été pour elle comme une crise salutaire, un remède héroïque, on pourrait presque dire une dictature libérale, tant le pouvoir, l'influence et l'action s'étaient exclusivement concentrés, non pas dans le conseil, mais seulement dans son chef. Il y avait là quelque chose d'exceptionnel et de nécessairement transitoire. Retrouver un pilote comme celui qu'on venait de perdre, en situation de porter seul le fardeau du commandement, on n'y pouvait songer. Ce qu'il fallait au navire pour continuer sa marche et braver les tempêtes qui l'attendaient encore, c'était un commandement homogène bien que partagé. Le problème était là, et la combinaison du 11 octobre devait bientôt, à l'épreuve, en donner une solution aussi heureuse qu'inespérée.

Quant à M. Guizot, c'est aussi à cette même date que sa participation aux affaires du pays devait prendre un nouveau caractère en devenant à la fois plus directe et plus considérable. Il avait bien déjà mis la main au pouvoir : il avait supporté le faix du ministère

de l'intérieur dès les premiers jours d'août 1830; mais, depuis ces trois mois de rude apprentissage, il était resté libre, tout à fait en dehors de l'administration, et si, comme orateur, il avait reparu sur la brèche et repoussé plus d'un assaut, c'était avec l'indépendance d'un simple volontaire. Les succès ne lui avaient pas manqué : son talent de parole, sans s'être encore élevé aussi haut, sans être aussi complet que nous l'avons vu depuis, était déjà d'une puissance et d'un éclat que personne n'aurait pu contester. D'où vient donc que, dans les pourparlers qui précédèrent la formation du cabinet du 11 octobre, le chef du gouvernement et ceux qui l'assistaient dans sa tâche ne portèrent pas tout d'abord et d'eux-mêmes leurs regards sur M. Guizot? Comprend-on que si le duc de Broglie n'avait pas fait de cette nomination la condition *sine quâ non* de la sienne, on laissât une telle force en dehors, on se privât volontairement d'un tel champion? Que dis-je? le duc de Broglie y aurait échoué lui-même, si par expédient l'idée ne fût venue de cacher l'orateur, le publiciste, l'homme d'état sous la robe du professeur, et de faire amnistier, par son évidente aptitude au ministère de l'instruction publique, la témérité grande d'oser le nommer ministre. Qu'avait donc fait M. Guizot pour que ce fût une si grosse affaire de l'admettre au conseil, et pour que, tout en l'accablant d'éloges et en exaltant ses talens, on semblât redouter son concours? Que l'opposition eût peur de lui, cela se conçoit; mais ce n'est pas l'opposition qui nomme et soutient les ministres. D'où vient donc que dans son parti, à l'exception d'un groupe d'amis fidèles qui l'acceptaient sans embarras et même avec orgueil comme l'éloquent organe de leurs propres pensées, d'où vient qu'à cette époque on s'effrayait de s'associer à lui? Était-ce le fantôme de la restauration qui causait tant d'émoi? M. Guizot l'avait servie sans doute, et dans le gros du parti, qui ne s'informait pas s'il s'en était noblement séparé, c'était vraiment un embarras: mais pour les gens plus avisés qu'il s'agissait de satisfaire, là n'était pas le péché capital, car d'autres serviteurs de la restauration, tout à la fois plus compromis et moins compromettans, avaient trouvé grâce à leurs yeux. La vraie cause de ces hésitations était dans l'attitude qu'avait prise, dans le langage qu'avait tenu depuis deux ans M. Guizot : non que sa parole fût blessante et qu'il attaquât les personnes; nul n'avait envers elles moins de fiel et plus de ménagemens, mais il avait pris l'habitude d'appeler les choses par leur nom, de dire tout haut, tout franchement des vérités incommodes, de déclarer au pays qu'il était sérieusement malade, que son mal s'appelait l'esprit révolutionnaire, qu'il n'y avait qu'un remède, l'esprit de résistance et de légalité. Or ce genre de consultation ne

plaisait pas à tout le monde : d'abord, cela va sans dire, à ceux qui niaient la maladie, puis à ceux qui, tout en y croyant, ne comprenaient pour la guérir d'autre moyen que de n'en pas parler. Ils détestaient le désordre, avaient horreur de l'anarchie, et, s'ils la rencontraient à face découverte, la combattaient résolûment; mais la prévoir de loin et si longtemps d'avance, la démasquer quand elle se déguisait, ne pas se contenter d'attaquer ses excès, vouloir combattre son principe, et prétendre appliquer le remède, non pas à la surface, au fond même de la plaie, n'était-ce pas une ambition bien grande, se donner bien des soins, irriter bien des gens? Voilà le grand secret. Il n'y avait, à coup sûr, dans la partie du nouveau cabinet qui n'acceptait qu'à contre-cœur ce nouvel auxiliaire, aucun mauvais vouloir contre M. Guizot; mais de la meilleure foi du monde on y croyait qu'un tel épouvantail rendrait la lutte plus acharnée, la situation plus périlleuse et le succès plus douteux.

Il n'en fut rien, tout au contraire. Un an s'écoulait à peine, qu'une sorte de changement à vue semblait s'être opéré dans les affaires de la monarchie. Toutes les difficultés extérieures et intérieures, qui, avant le 11 octobre, paraissaient conjurées contre elle et prêtes à l'accabler, s'étaient comme évanouies; Anvers était pris, l'insurrection de l'ouest éteinte, la démagogie silencieuse et découragée; une session législative active et bien conduite donnait des résultats féconds; des lois utiles étaient votées; les finances devenaient prospères, et la majorité de la chambre élective, incertaine au début, se montrait vers la fin si décidée et si nombreuse, que deux budgets pouvaient être votés coup sur coup, à quelques jours de distance, sans effort et presque sans discussion.

Non-seulement l'adjonction du ministre de l'instruction publique n'avait rien compromis, mais l'efficacité et l'à-propos de sa présence s'étaient fait clairement sentir. Le cabinet profitait par reflet de l'honneur que lui avait personnellement acquis une habile organisation de l'instruction primaire, et dans la politique, loin d'envenimer les querelles, il les avait plutôt en quelque sorte dominées. Les esprits les plus prévenus subissaient l'influence de ce noble langage s'élevant et entraînant l'assemblée au-dessus de la vulgarité du débat, et devenant pour tous comme un haut enseignement d'esprit constitutionnel et de vrai libéralisme. Ceux même qui dans les rangs de la majorité se laissaient plus volontiers charmer par une autre éloquence plus souple, plus abondante, moins dogmatique et moins sévère, n'en reconnaissaient pas moins l'incontestable utilité pour la cause commune de ces accens si graves et tombant de si haut. Ce n'était donc plus seulement d'un groupe intime et un peu raffiné que M. Guizot se trouvait chef, c'était d'un puissant corps d'ar-

mée, d'une des portions les plus notables de la majorité parlementaire, et l'opinion s'établissait que l'association de ces deux éloquences, se complétant l'une par l'autre et se servant mutuellement de lest et de contre-poids, constituait une force en quelque sorte à toute épreuve.

Ainsi ce cabinet du 11 octobre, si péniblement constitué et menacé d'abord de tant d'orages, avait triomphé de tout. Était-ce un bien que cette victoire si prompte? Était-elle sans dangers? N'eût-il pas mieux valu des succès plus pénibles, des perspectives moins riantes? Qu'on y regarde bien, cette première année d'efforts heureux et d'union sans nuages, ce début séduisant, c'est là qu'est l'origine de la plupart des fautes qui, jointes à des hasards dont personne n'est le maître, ont déterminé cette soudaine chute dont l'exemple doit rendre modeste tout pouvoir qui se croit affermi.

C'est en effet vers cette époque et au milieu de cette veine inespérée du cabinet du 11 octobre que les amis du régime nouveau, quelle que fût leur nuance, commencèrent à s'imaginer qu'après de telles épreuves l'établissement de juillet était désormais capable de résister à tous les chocs, que c'était un gouvernement fondé, qu'il y avait bien encore à le perfectionner, selon le goût, selon la convenance des uns, des autres, à qui mieux mieux, mais que songer à le consolider, à le fortifier et faire à ce sujet le moindre sacrifice, le moindre effort commun, c'était un soin superflu.

Que cette erreur ait survécu, qu'elle ait eu jusqu'au bout sur notre destinée une maligne influence, je dis que cela saute aux yeux. Qui ne sait que chez nous ce qui tue la sagesse, c'est la sécurité, que nous ne sommes raisonnables qu'à la condition d'être inquiets, et que pour rendre impossible la catastrophe de février il n'eût fallu qu'une chose, la supposer possible? S'ils avaient seulement sondé le pied de l'arbre, ceux qui croyaient à ses racines et qui ne voulaient pas sa chute, l'auraient-ils secoué si fort? Et encore ils avaient cette excuse que depuis dix-huit ans on l'ébranlait en vain, tandis qu'au bout de trois années, pour quelques succès éphémères, pour quelques défilés heureusement franchis, s'imaginer qu'on a partie gagnée, croire qu'on est sur le roc, qu'on peut tout se permettre, qu'on peut changer son président, prendre à l'essai tous les six mois quelque nouvelle illustre épée, ou bien encore rêver certain plan de finances et le lancer comme une bombe devant ses collègues étonnés, se passer en un mot toutes ses fantaisies, n'était-ce pas de l'imprévoyance plus grande encore, s'il est possible, bien que suivie d'un moins prompt châtiment? On n'avait triomphé que par la discipline, l'union, la bonne entente; il fallait continuer. De toutes les victoires qu'on pouvait se promettre, la

seule vraiment féconde était de rester unis. C'était pour les personnes la plus sûre manière de grandir, et pour les choses le seul moyen de se fonder. Il fallait faire durer ce 11 octobre le plus longtemps qu'on aurait pu, sans toucher à son équilibre, sans toucher à son président, car en perdant cette grande figure le cabinet s'affaiblissait, et n'en tirait d'autre profit que d'ouvrir une brèche à ses vrais adversaires, à ce parti moyen, ce tiers-parti, qui commençait à poindre. La plus simple prudence commandait de s'en garantir, d'isoler, de tenir à distance cette phalange d'honnêtes indécis qui, par amour de la conciliation, semaient, sans s'en douter, la division et la discorde; mais on se croyait si fort! le danger semblait déjà si loin! A quoi bon tant de précautions? Tout le monde y fut pris, le pays, les chambres, la couronne elle-même.

Rien ne fait mieux sentir cette sorte de laisser-aller et de confiance au fond des choses que l'apparition soudaine, inexplicable, d'un nouveau cabinet improvisé vers cette époque au grand étonnement du public, cabinet dont presque tous les membres appartenaient au tiers-parti. Ce jeu compromettant ne dura que trois jours; mais, tout rapide qu'il était, un abandon même apparent de la politique du 13 mars et des principes de résistance devait porter ses fruits. Le tiers-parti s'en prévalut, redoubla d'importance, de prétentions et de mauvaise humeur. La lutte devint plus vive, et, bien qu'après cette éclipse, le cabinet du 11 octobre se fût complété, et même rajeuni par le retour d'un de ses plus illustres fondateurs, devenu désormais son chef, et par l'adjonction encore récente d'un défenseur nouveau, le plus jeune de tous et non le moins habile, bien qu'il dût ainsi retrouver de brillantes journées et rendre à la monarchie les plus signalés services, il n'était pas destiné à survivre longtemps.

Était-ce un de ces cabinets qui meurent, mais qui ressuscitent? Non, les embarras de sa naissance interdisaient l'espoir de sa résurrection. Pour qu'il revînt au monde, il eût fallu que son maintien parût à tous ses membres également nécessaire, et que la possibilité d'une action séparée ne fût admise par aucun d'eux. Tous ils furent loyalement fidèles, tant qu'il y eut un drapeau commun; mais du jour où le drapeau tomba, quelques-uns se crurent dégagés, ce qui ne veut pas dire qu'il y eût déjà chez eux un parti-pris d'isolement. Peut-être même, si la couronne avait alors compris que sa propre force était intéressée à maintenir ce faisceau, et si, par un calcul dont presque tous les princes se transmettent l'exemple, elle n'eût pas semblé croire qu'elle multipliait ses ressources en n'encourageant pas les fidélités posthumes, peut-être aurait-on vu s'unir, même en dehors du pouvoir, et rester de concert, comme en

disponibilité, ce groupe d'hommes si bien faits pour répondre à la fois aux plus diverses exigences de ces temps difficiles, pour donner à la résistance ses justes tempéramens, à l'esprit de liberté ses véritables freins, et pour inspirer confiance à tous en ne favorisant exclusivement personne. Si l'œuvre de 1830 pouvait être sauvée,

..... Si Pergama dextra
Defendi possent!....

c'était à la condition qu'une telle association ne se romprait que pour renaître, et que longtemps encore elle serait la sauvegarde et le soutien de l'édifice.

Or non-seulement cette espérance s'était évanouie, non-seulement le cabinet du 11 octobre ne pouvait plus revivre, mais le désir de le reconstituer allait devenir bientôt un germe de discorde, et soulever au sein de la majorité les plus dangereux conflits.

Ce n'était pas dès les premiers momens qui suivirent la rupture que ce désir pouvait se faire jour. Tant que les deux fractions rivales qui venaient de se séparer essayèrent, chacune isolément, de porter tour à tour, et par leurs propres forces, le fardeau des affaires, toute pensée de rapprochement était prématurée; mais lorsqu'après un an d'infructueux essais, six mois d'efforts dans un sens et six mois dans un autre, on vit paraître une troisième tentative sous les auspices et sous la direction d'un homme considérable dans le parti de l'ordre, également éminent d'esprit et de position, et qui, sans avoir fait partie du cabinet du 11 octobre, avait pourtant donné des gages, dès le début du nouveau règne, et à la royauté et à l'opinion modérée; lorsque ce nouveau chef laissa voir l'intention de gouverner sans le concours des influences reconnues et acceptées jusque-là, de se créer en dehors d'elles, avec l'appui de la couronne, un parti de gouvernement, en d'autres termes, de rallier l'armée en excluant les généraux, on comprend que l'espoir, jusque-là chimérique, de renouer le faisceau rompu et de le rétablir sur sa base première, ait pris bientôt assez de consistance pour séduire des esprits qui de très bonne foi croyaient que le pouvoir nouveau, malgré son habileté et ses heureux débuts, s'engageait dans des voies dangereuses, abandonnait trop tôt l'attitude de la résistance, ne couvrait pas assez la royauté, et laissait en souffrance les conditions vitales du gouvernement représentatif.

Je ne cherche pas ici jusqu'à quel point ces reproches étaient fondés, et si ces dissidences politiques provenaient en partie de griefs personnels; encore moins voudrais-je examiner de quel côté était le premier tort, à supposer qu'il y en eût un : je ne constate

qu'une chose, c'est que dans les rangs de cette majorité, un peu flottante et mélangée, que s'était formée le nouveau ministère, trente membres environ ne surent pas résister à l'espoir, peu fondé sans doute, l'événement l'a prouvé, mais loyal et sincère, de rétablir cette combinaison si forte, si bien équilibrée, qui n'avait succombé naguère que par malentendu, et qui s'était, dans leur esprit, comme idéalisée par le regret et par le souvenir, à tel point que, pour assurer du même coup l'affermissement de la monarchie et la réalité du gouvernement représentatif, ils ne voyaient qu'un moyen vraiment sûr, la résurrection de ce cabinet modèle, ou tout au moins une union solide et cimentée, un second mariage entre deux de ses principaux chefs.

C'est la perspective de cette panacée qui peu à peu, et comme malgré eux, devait les attirer même au-delà de leurs frontières. Chacun ne parle que pour soi; je crois pourtant avoir assez connu la plupart de ces trente membres pour oser dire, en leur nom comme au mien, que s'ils n'avaient pas cru saisir l'occasion, peut-être unique, de refaire en 1839 ce qu'on avait si bien fait en 1832, de reconstruire le cabinet du 11 octobre, cette première coalition qui n'avait scandalisé personne, et dont ils attendaient pour leur cause, pour l'affermissement de la monarchie constitutionnelle, de si puissantes garanties, jamais ils n'auraient pris part à cette autre coalition qui allait étonner et troubler tant de gens : stratégie mal comprise, partant mal conçue, qui devait diviser ce qu'il fallait unir sans unir ce qui était divisé, et laisser après elle autant d'irritations que de mécomptes et de regrets.

Maintenant, après vingt ans d'expérience, il est aisé de reconnaître que le but qui nous avait séduits était lui-même une illusion. Non-seulement, même après la victoire, on n'était pas sûr de l'atteindre, mais en supposant même, ce que de part et d'autre on souhaitait à coup sûr, en supposant qu'après comme pendant la lutte on fût resté uni, qu'on eût tout rétabli, tout remis à sa place, l'ancienne association n'aurait pas pour cela repris sa vie première et prospéré comme autrefois. Le temps, qui toujours marche, ne permet pas aux mêmes causes d'avoir deux fois mêmes effets. Les situations, les circonstances, les rapports des personnes, tout était modifié. De ces deux hommes dont on voulait avec raison unir et faire concerter la puissance oratoire, l'un avait pris dans son parti pendant quelques instans une position dominante qui ne permettait guère qu'il se pliât désormais à n'avoir plus que son ancienne part de pouvoir et de responsabilité. S'y fût-il résigné, comme sans doute il en avait dessein, l'union qu'on rêvait conduisait forcément à un second divorce; mieux valait que chacun suivît séparément

sa propre destinée, sans vouloir à tout prix s'engager dans des liens nouveaux.

Et quant au cabinet du 15 avril, si, comme on en peut donner la preuve, il devait ses premiers succès à deux causes, dont une seule, les talens, la prudence, l'agrément personnel, les manières attrayantes de son chef, ne devait pas l'abandonner, tandis que l'autre, la tolérance d'une partie de l'opposition, commençait à lui faire défaut; si dès son origine il manquait d'une base assez stable, d'un programme assez défini pour continuer longtemps avec ses seules forces la mission qu'il s'était proposée, et si par conséquent il devait, lui aussi, chercher une alliance, c'était assurément aux dissidens de l'ancienne majorité qu'il aurait dû s'adresser d'abord. Là étaient ses renforts naturels, ses véritables alliés. Laisser ce vide au cœur même de l'armée, c'était rendre impossible tout triomphe durable, tout affermissement de la cause de l'ordre. Ces trente membres avaient leur importance, même en ne comptant pour rien la valeur des personnes, puisqu'il aurait suffi que quelques-uns de leurs collègues, heureusement inspirés dans l'intérêt commun et comprenant leurs intentions, eussent fait nombre avec eux pour qu'avant toute discussion, toute coalition et tout fâcheux éclat, le cabinet fût pacifiquement amené à d'utiles transactions. On ne peut donc trop regretter que de sérieux efforts n'aient pas été tentés pour combler le fossé qui peu à peu s'était formé entre ce groupe et le reste des centres.

Pour le ramener presque en entier, il ne fallait, quant à la politique, qu'un peu plus d'unité, une attitude un peu plus décidée, et à coup sûr, quant aux personnes, moins de travail et moins de soins que pour recueillir çà et là quelques épaves du centre gauche. Est-il donc vrai qu'il y eût à ces heureux rapprochemens un obstacle invincible dans l'incompatibilité de deux hommes et de deux caractères? Je l'ai cru longtemps, je l'avoue, et je ne serais pas surpris, autant qu'on en peut juger par quelques mots qui lui échappent, que, même à l'heure qu'il est, chez l'auteur des *Mémoires*, cette ancienne impression ne soit pas tout à fait effacée, bien qu'en des circonstances plus récentes il se soit retrouvé, comme il le dit lui-même, uni par des idées, des sentimens et des efforts communs avec l'ancien président du cabinet du 15 avril. Eh bien! s'il m'est permis de consulter ici mon propre sentiment, j'oserais affirmer que ces deux hommes, quel que fût sur ce point leur avis personnel, et à coup sûr, contrairement à ce qu'on en croyait au dehors et surtout autour d'eux, n'étaient pas par eux-mêmes le véritable obstacle à l'union qui pouvait tout sauver. Ce n'est qu'après coup que je l'ai bien compris, lorsque, dans l'assemblée législative, M. le comte

Molé, avec lequel jusque-là, à de rares intervalles, j'avais à peine échangé quelques mots, se trouva mêlé dans nos rangs. A le voir ainsi tous les jours, de près, dans les incidens des affaires les plus divers et les plus imprévus, j'appris non-seulement à redoubler d'estime pour cette sagacité, cette élévation d'esprit dont il avait donné de si vaillantes preuves en défendant son drapeau, mais à connaître l'homme et sa vraie valeur dans l'intimité de son commerce, si bien qu'à des préventions qui n'étaient pas éteintes ne tarda pas à succéder une affection respectueuse dont j'aime à produire ici l'expression. Et comme d'un autre côté je sais depuis trente ans, à n'en pouvoir douter, ce que tous ceux qui ont approché M. Guizot ne tardent guère à savoir, c'est-à-dire à quel point, sous cet aspect de gravité presque sévère, il est confiant et facile, sans exigences et sans ombrages, n'ai-je pas quelque droit d'en conclure que si des hasards plus heureux, des rapports plus fréquens, plus directs, ou des intermédiaires plus adroits et surtout moins zélés, avaient permis à ces deux hommes de se voir tels qu'ils étaient, rien n'était moins impossible que de faire durer leur alliance ou de la renouer même après la rupture, et d'en assurer le bienfait à cette monarchie qu'ils avaient tous les deux même ardeur à servir?...

Mais je me laisse aller à trop de confiance; j'oublie, en écoutant mes souvenirs et mes regrets, que je ne suis pas seul, que j'ai là devant moi ces témoins charitables dont nous parlions en commençant. « Quel régime et quel temps! vont-ils dire; voilà donc votre politique! des brouilles, des querelles, des raccommodemens! tout un pays à la merci de quelques hommes plus ou moins acharnés à se combattre et à se supplanter! son bonheur, son repos subordonnés à leurs caprices, à leurs rancunes ou à leurs amitiés! » Le thème n'est pas neuf, mais on peut le broder sans fin, surtout en y mêlant la complainte obligée sur les tournois de la parole et les autres misères des gouvernemens libres; je devrais dire parlementaires, c'est maintenant le mot en usage pour médire de la liberté tout en professant l'amour des principes de 1789. Après tout, peu importe le mot; libre ou parlementaire, cette forme de gouvernement a ses défauts comme les autres, qui songe à le contester? Je vais plus loin, je dis qu'en tout pays, et plus encore dans le nôtre, ses mérites sont inséparables d'inconvéniens et de dangers que je tiens à signaler moi-même. Pourquoi farder sa cause quand on sait qu'elle est bonne? La franchise vaut mieux. J'en conviens donc, le régime de libre discussion et de publicité, même sagement réglé, mais véritablement libre, sans arbitraire et sans fiction, ce régime où tout se passe au grand jour, où chacun peut prétendre

à grandir par soi-même en montrant ce qu'il vaut et en se distinguant des autres, a pour effet inévitable d'exciter à la lutte, d'animer la contradiction, et de grossir par conséquent les dissidences naturelles qui séparent les personnes. Gardez-vous de vous diviser, vous serez bientôt incompatibles. Le public prend plaisir à tracer entre vous et vos meilleurs amis certains fossés, d'abord presque invisibles, qui peu à peu se creusent, s'élargissent et sont infranchissables le jour où le salut commun voudrait vous réunir. Ce n'est pas tout : ce même effet d'optique qui entre les personnes grossit les dissidences, agit aussi sur les choses. La plus insignifiante question, si l'opinion surexcitée l'éclaire d'un certain jour et par certains côtés, peut grandir à vue d'œil, prendre des proportions démesurées, extravagantes, absorber seule tous les regards, tout dominer autour d'elle. En vain la raison proteste et réduit ce bâton flottant à sa juste mesure; les yeux sont fascinés, les esprits restent sourds, la fantasmagorie l'emporte, et si le malheur s'en mêle, c'est au bruit d'une catastrophe que le pays s'éveille et maudit son aveuglement.

J'espère que je ne cache rien. Je fais la partie belle à mes contradicteurs. Exagération des dissidences, exagération des questions, tout gouvernement libre porte en lui, je l'avoue, ces deux formidables chances d'erreur et de danger : ce sont ses défauts de nature; mais ces défauts, ne le sentez-vous pas? sont à leur tour inséparables de ce qui fait la gloire et la grandeur de toute société, de tout gouvernement. Ce mouvement, ce bruit, cette exagération, c'est la condition de la vie, condition nécessaire et qu'il faut accepter sous peine de renoncer aux bienfaits de la vie. Tout ce qui est en ce monde un principe de force, tout ce qui multiplie la puissance de l'homme et son action sur la nature n'a-t-il pas ses dangers? La vapeur n'a-t-elle pas les siens? la guerre, dont on nous vante les effets salutaires, n'a-t-elle pas, elle aussi, ses redoutables chances? Partout le mal et le bien s'entremêlent, et pour avoir le bien il faut braver le mal. La vie publique est pour un peuple la source où il s'aguerrit, se fortifie, se régénère, le principe de sa vraie grandeur, de sa vraie prospérité; elle vaut bien qu'on l'achète au prix de quelques risques. Tâchez de réprimer, de régler ses excès: mais sous prétexte de vous en garantir n'allez pas l'étouffer, aussitôt vous seriez aux prises avec un bien autre péril.

S'il ne fallait que du repos, je sais un sûr moyen de vous en procurer, de vous épargner ces querelles, ces brouilles, ces rivalités qui vous troublent, un moyen de ne rien grossir, ni dissidences, ni questions, de tout atténuer au contraire. Politique, finances, guerre, marine, industrie, vos plus chers intérêts, vos plus grandes

affaires, rassurez-vous, on peut les traiter sans bruit, ou, s'il vous faut encore en entendre parler, ce ne sera qu'après coup, quand tout sera consommé, sorte de bruit posthume qui n'a rien d'effrayant. Vous serez donc contens, vous aurez le repos! mais la vie, qu'en aurez-vous fait?... Aussi, lorsque l'an dernier, presque à la date où nous sommes, on vit paraître un décret qui, par des déclarations nouvelles et par un commencement d'exécution, si modeste qu'il fût, confirmait des promesses qu'on pouvait croire oubliées, bien des gens s'étonnèrent et ne virent dans cet acte qu'une sorte d'inconséquence, un coup de tête irréfléchi; mais ceux qui sont convaincus que, sans la vie publique et ses hasards, il n'est pour un état, si prospère et si vaillant qu'il soit, ni prospérité persistante, ni durable fortune, et que la vaillance elle-même, sur le sol le plus riche en courage, ne survivrait pas longtemps au sommeil des esprits, ceux-là n'attribuèrent le décret qu'à un intelligent instinct d'avenir et de conservation, et j'ajoute qu'aujourd'hui même, malgré bien des raisons qui pourraient ébranler leur foi, ils ne supposent pas le pouvoir assez mal inspiré pour différer longtemps un plus sérieux accomplissement de ses promesses.

Quoi qu'il advienne de cet espoir et de mes prévisions optimistes, comme je ne croirai jamais que ce pays si jeune et si plein d'avenir ait dit à la vie publique un éternel adieu, comme j'ai la certitude qu'il la verra renaître, sous une forme ou sous une autre, un peu plus tôt, un peu plus tard, je ne sais pas un meilleur service à lui rendre que de lui donner une juste idée, de lui parler sérieusement des essais qu'il en a déjà faits. Le plus habile dénigrement, le dédain le mieux calculé ne sauraient prévaloir contre la loyauté d'un récit fidèle et sincère. C'est là, je le dis encore en terminant, l'utilité pratique des *Mémoires* de M. Guizot. Je suis loin, je le sens, d'avoir atteint mon but. Je n'ai donné qu'une imparfaite idée de cette époque, de cette politique que je m'étais promis de peindre; mais si j'inspire quelque désir, je ne dis pas de lire, d'étudier ces précieux mémoires, j'aurai rempli ma véritable tâche. Un seul regret me restera, celui de n'avoir dit que la moitié de ma pensée sur les perfections de l'œuvre littéraire. Je n'en pourrais parler à mon aise que si j'avais pour l'auteur une moins sûre et moins vieille amitié. Aussi je porte presque envie à ceux qui sur le fond ont des querelles à lui faire, car ils peuvent, sans embarras, se dédommager sur la forme, et donner cours à leurs éloges d'autant plus librement que la cause n'en saurait être l'aveuglement de l'amitié.

L. Vitet.

LES COMMENCEMENS

DE

LA LIBERTÉ A ROME

LE MONT-SACRÉ. — CORIOLAN. — SPURIUS CASSIUS. — LES FABIUS.[1]

Les commencemens de la liberté furent pénibles à Rome : au dedans, des luttes violentes entre les patriciens et les plébéiens : au dehors, des guerres incessantes et périlleuses avec des ennemis très rapprochés. Un jour, les plébéiens refusaient de marcher ; un autre jour, les Étrusques ou les Sabins étaient au moment de surprendre la ville. La liberté, qui vit par l'agitation et qui grandit par les obstacles, se fortifia dans ce rude exercice de l'énergie romaine, car les difficultés lui sont bonnes, les résistances la servent : quand elles manquent à la liberté, ce ressort de l'âme humaine se rouille et finit par tomber en poussière. Rien n'est plus funeste aux révolutions que de s'accomplir trop facilement.

A Rome, pour assister aux orages de la liberté naissante, nous aurons peu de chemin à faire ; nous n'aurons à aller que du Forum aux Septa, du Campo Vaccino à la place de la Minerve. Pour suivre

(1) On se souvient de la série d'études publiées dans la *Revue* par M. Ampère sur *l'Histoire romaine à Rome*. L'auteur ne s'est pas contenté de revoir cette série, qui forme un livre destiné à paraître prochainement chez l'éditeur Michel Lévy. Un voyage de plus à Rome lui a permis de recueillir des élémens entièrement nouveaux, entre autres ceux de l'étude que nous publions aujourd'hui et qui ajoute un intéressant épisode aux tableaux historiques déjà connus de nos lecteurs.

les vicissitudes des luttes extérieures des Romains contre les peuples qui les entourent et les pressent de tous côtés, nous n'aurons qu'à regarder à l'horizon la sublime campagne romaine et ces montagnes qui l'encadrent si admirablement. Elles sont encore plus belles, et l'œil prend encore plus de plaisir à les contempler, quand on songe à ce qu'elles ont vu d'efforts et de courage dans les premiers temps de la république. Il n'est presque pas un point de cette campagne qui n'ait été témoin de quelque rencontre glorieuse; il n'est presque pas un rocher de ces montagnes qui n'ait été pris et repris vingt fois.

Toutes ces nations sabelliques qui dominaient la ville du Tibre et semblaient placées là sur des hauteurs disposées en demi-cercle pour l'envelopper et l'écraser, toutes ces nations sont devant nous et à la portée du regard. Voici du côté de la mer les montagnes des Volsques; plus à l'est sont les Herniques et les Æques; au nord, les Sabins; à l'ouest, d'autres ennemis, les Étrusques, dont le mont Ciminus est le rempart. Au sud, la plaine se prolonge jusqu'à la mer. Ici sont les Latins, qui, n'ayant pas de montagnes pour leur servir de citadelle et de refuge, commenceront par être des alliés. Nous pouvons donc embrasser le panorama historique des premiers combats qu'eurent à soutenir et que soutinrent si vaillamment les Romains affranchis.

Mais rentrons d'abord dans Rome. Deux classes, deux races, deux villes, comme dit Denys d'Halicarnasse, sont en présence et en guerre, se haïssant l'une l'autre, toujours prêtes, ce semble, à se séparer, mais finissant toujours par s'unir pour défendre en commun une patrie libre. Ces dissensions naissent avec la république. Le lendemain de la bataille du lac Régille, l'orgueil patricien, la vieille dureté sabine, sont aux prises avec la souffrance et la colère des fils opprimés du Latium. De là des luttes sans cesse renouvelées, et qui eurent constamment le caractère d'une guerre civile au fond de laquelle était une guerre nationale.

A Rome, le patriciat, avec ses habitudes de parcimonie sabine, fut toujours une aristocratie avare, vice rare chez les aristocraties. Peut-être l'aristocratie romaine n'en est-elle pas encore entièrement corrigée. Ce fut là ce qui devait soulever les premières tempêtes. Les patriciens prêtaient aux plébéiens pauvres et prêtaient à un intérêt très élevé; les plébéiens ne pouvaient s'acquitter. Alors ils appartenaient aux patriciens, ils devenaient *nexi* (1). Des créanciers impitoyables

(1) Ce mot indique un engagement légal et non la mise aux fers qui en était la suite, et qu'exprime le mot *vincti*. Telle est au Mexique la condition des *peones*, qui ne sont point esclaves de droit, mais le deviennent en fait quand ils ne peuvent s'acquitter envers leurs maîtres.

tenaient ces *nexi* emprisonnés dans leurs maisons et les traitaient comme des esclaves. Un jour, un vieillard parut dans le Forum couvert de vêtemens sordides; maigre, pâle, sa longue barbe et ses cheveux en désordre lui donnaient l'air d'une bête sauvage. Il dit que dans la dernière guerre sa ferme avait été brûlée, ses troupeaux enlevés, que, pour payer le tribut, il avait dû emprunter, et que, n'ayant pu payer, il avait été enfermé dans la demeure des esclaves, l'*ergastulum*, et avait trouvé dans son créancier un bourreau. Ce premier cri poussé contre les patriciens dans le Forum fut le précurseur des accusations dont les tribuns devaient si souvent le faire retentir. L'émotion des assistans gagne toute la ville. Une foule irritée débouche dans le Forum par chacune de ses avenues. Les patriciens qui s'y trouvaient sont en grand péril. Les consuls paraissent. La multitude s'adresse à eux, demande avec menace que le sénat s'assemble, et entoure la curie pour imposer aux sénateurs les mesures qu'elle réclame. La curie était presque vide: les sénateurs n'osaient y venir, et se gardaient de paraître au Forum. Le sénat, n'étant pas en nombre, ne pouvait délibérer. Le peuple criait qu'on se jouait de lui. Enfin les sénateurs, jugeant que tout retard augmentait le danger, se rendent à la curie: mais dans le sein de leur assemblée l'agitation n'était pas moins grande que dans le Forum. Des deux consuls, l'un, Servilius, appartenait à une famille latine (1); l'autre, Appius, était le chef de la *gens* sabine des Claudii, nouvellement adoptée par le patriciat romain. L'orgueil de l'aristocratie sabine paraissait tout entier dans son fier représentant. Ce fut cet Appius qui, le premier, osa placer comme dans un monument de famille les images de ses ancêtres sur des boucliers qu'il suspendit dans le temple de Bellone, déesse guerrière des Sabins. Les sentimens de Servilius et d'Appius furent conformes à leur origine. Servilius proposait des concessions; l'inflexibilité superbe d'Appius n'en voulait admettre aucune.

Tout à coup on annonce que les Volsques s'avancent et viennent assiéger la ville. La *plebs* est transportée de joie à cette nouvelle. On s'exhorte à refuser le service militaire: on s'écrie : « Que les patriciens aillent combattre! A eux les périls de la guerre, puisqu'ils en ont tout le profit! » Cependant la curie est consternée. On y craint autant les citoyens que les ennemis. Le consul populaire fait rendre un édit par lequel il est défendu de tenir emprisonné un citoyen romain et de l'empêcher ainsi d'aller se faire inscrire comme soldat, de posséder ou de vendre la terre d'un soldat tant qu'il se-

(1) Les Servilii étaient une des familles albaines transportées sur le Cœlius; leur nom se rattachait au roi, de populaire mémoire, Servius Tullius.

rait sous les armes, de détenir une personne de sa famille. Un tel édit montre si les griefs des plébéiens étaient fondés par ce qu'il avoue en l'interdisant. Aussitôt les *nexi* accourent, donnent leurs noms, prêtent le serment, vont combattre les Volsques et les Sabins avec une ardeur qui partout décide la victoire; mais, le péril éloigné, les sénateurs ne veulent plus tenir leur promesse. Appius prononce les peines les plus sévères contre les débiteurs insolvables. Ils sont livrés de nouveau et de nouveau enchaînés. Servilius, tiraillé entre son rôle d'ami des plébéiens et les reproches des patriciens, qui presque tous soutenaient Appius, hésite, tergiverse, et, comme il arrive en pareil cas, perd son crédit auprès des plébéiens, tout en mécontentant les patriciens.

On vit bien que l'irritation populaire se portait sur l'un et l'autre consul à l'occasion de la dédicace du temple de Mercure, dont l'existence à cette époque montre que le commerce avait acquis dès lors à Rome un certain développement. Il n'y a presque pas un fait important dans l'histoire de Rome qui ne se traduise pour ainsi dire dans l'histoire d'un monument. Appius et Servilius se disputaient l'honneur de dédier celui-ci. A cet honneur étaient attachés la fonction de veiller à la subsistance publique, le droit de choisir les membres de la corporation des marchands, intérêts plébéiens et latins comme l'étaient les marchands eux-mêmes. Le sénat, pour accorder quelque chose à la multitude, donna aux plébéiens la liberté de prononcer entre les deux consuls. Les plébéiens, qui étaient mécontens de tous deux, ne nommèrent ni l'un ni l'autre, mais décernèrent le privilége disputé à un simple centurion nommé Lætorius, nom plébéien qui reparaît dans l'histoire des Gracques. A un homme de cet ordre il convenait d'ailleurs de dédier le temple du dieu du commerce, car le commerce était le partage des plébéiens.

La fermentation continuait. Le Forum était plein de trouble et de bruit; des assemblées clandestines se formaient sur l'Aventin, toujours mont démocratique, sur l'Esquilin, au pied duquel se trouvait le quartier populaire de la Subura. Quand le consul voulait faire arrêter un homme turbulent dans le Forum, les licteurs étaient repoussés, et les consuls descendaient de leur tribunal (1) pour leur prêter main-forte. L'intérieur même de la curie était menacé. Dans ce bâtiment élevé où montait le tumulte du Forum, les avis étaient partagés. Le Sabin Appius, inflexible et méprisant cette tourbe latine, propose de nommer un dictateur : le sénat s'y résout; mais, par un sage tempérament, il choisit le frère de Publicola. Les plé-

(1) Il faut entendre par ce mot le siége placé sur le Vulcanal, où l'on rendait la justice, car la tribune du Forum, qui ne date que de l'institution du tribunat, n'existait pas encore.

béiens consentent à obéir à un Valerius et vont vaincre les Æques, les Sabins et les Volsques. Le dictateur demande que l'on tienne les promesses faites au sujet des *nexi*. Le sénat s'y refuse. Alors, invoquant le dieu sabin Fidius, le dieu de la bonne foi que l'on violait, il abdique, et, sortant de la curie pour regagner la demeure des Valerius au pied de la Velia, traverse le Forum accompagné par les applaudissemens de la foule qui le remplit. Ce fut à la suite de ce second manque de foi du sénat que les plébéiens prirent le parti de se retirer sur le Mont-Sacré.

Quand, après être sorti par la Porta-Pia et avoir suivi la voie Nomentane jusqu'au bord de l'Anio, on a passé cette petite rivière sur un pont antique que surmonte une tour du moyen âge, on a devant soi une colline allongée que coupe la route de Nomentum. Cette colline, séparée de l'Anio par une prairie, est le Mont-Sacré (1). Ce nom exprimait l'idée de l'inviolabilité des personnes et des droits qu'y conquirent les plébéiens. Les lois qui les garantirent s'appelèrent lois sacrées (*leges sanctæ*). La personne des tribuns qui les représentèrent fut déclarée sacrée (*sacrosancta*) (2). Irrités du manque de foi des patriciens, tous les citoyens en état de porter les armes refusèrent de marcher contre les Æques, et s'en allèrent camper sur le Mont-Sacré, au-delà de l'Anio, hors du territoire primitif de Rome. Ce fut une véritable émigration.

Les plébéiens voulaient, je n'en doute pas, faire sur le Mont-Sacré un établissement durable (3). Selon Denys d'Halicarnasse, ils l'occupèrent quatre mois, à la grande terreur des patriciens, qui voyaient Rome délaissée par ses défenseurs et près de tomber au pouvoir de l'ennemi. De plus, les champs n'étaient point cultivés. Rome perdait ses laboureurs en même temps que ses guerriers. Si les plébéiens ne fussent pas revenus, la ville qu'ils auraient fondée au bord de l'Anio eût été une ville latine, car la *plebs* était surtout latine. Aussi une tradition empreinte d'un caractère populaire très prononcé rattachait à la sécession du Mont-Sacré une antique divinité du Latium, Anna Perenna, dont elle avait fait une bonne vieille de Boville, près d'Albe, qui allait de grand matin porter tout fumans aux réfugiés du Mont-Sacré les gâteaux qu'elle avait pétris.

(1) C'est cette colline tout entière qu'il faut considérer comme le Mont-Sacré, et non pas seulement la partie à droite de la route, celle que l'on indique seule aux voyageurs comme devant porter ce nom. L'émigration était considérable. Denys d'Halicarnasse (VI, 63) parle d'environ quatre mille hommes.

(2) Selon Festus, ce nom avait été donné au Mont-Sacré parce qu'il fut consacré à Jupiter. Comme il y avait beaucoup d'autres lieux consacrés à Jupiter, ce ne put être l'origine du nom que porta le Mont-Sacré.

(3) Denys d'Halicarnasse parle, il est vrai, des femmes et des enfans restés à Rome, mais cela fait partie de la rhétorique qu'il met dans la bouche de Menenius Agrippa.

Les plébéiens ne consentirent à revenir qu'après avoir obtenu la création de deux tribuns tirés de leur sein et investis du pouvoir de les protéger contre les patriciens. Le traité fut conclu par des fétiaux entre les patriciens et les plébéiens, comme entre deux peuples.

Les tribuns étaient les organes de la *plebs*, ses représentans, pour ainsi dire son incarnation. Il fallait être plébéien ou se faire plébéien par l'adoption pour être tribun. La porte du tribun devait être toujours ouverte, et il ne pouvait passer un jour entier hors de Rome. Laisser le peuple sans tribun était un crime capital; là point d'interrègne, comme dans les magistratures patriciennes. Le tribun ne devait pas plus mourir que le roi de l'ancienne France. On nomma d'abord deux tribuns pour les opposer aux deux consuls. Le tribunat dans l'origine n'était pas une véritable magistrature; les tribuns n'exerçaient aucune autorité, ne commandaient point, ne jugeaient point: ils ne pouvaient qu'empêcher. Ils n'étaient pas le gouvernement; ils étaient l'opposition (1). Aussi les tribuns n'avaient-ils aucun insigne, aucun costume particulier; à l'origine, ils n'entraient point dans la curie, où ils ne tardèrent pas à être admis; ils s'asseyaient à la porte sur un tabouret (*subsellium*), mais la porte devait rester ouverte, car il est dit qu'ils observaient avec grand soin les résultats de la délibération pour s'y opposer dans le Forum, s'il y avait lieu. Leur droit de secours (*auxilium*) ne s'étendait pas à plus d'un mille de Rome. Tels furent les modestes commencemens du tribunat; mais il devait grandir avec l'ordre plébéien qu'il représentait, comme lui tout envahir, et se perdre comme lui par l'excès de ses envahissemens.

En même temps que le tribunat fut créée l'édilité, magistrature dont on a méconnu la nature et l'importance primitive. Les édiles, dans lesquels on n'a vu souvent que des officiers de police, étaient, selon leur institution, les auxiliaires des tribuns. Leur personne fut déclarée sacro-sainte, comme celle des tribuns. A la fin du IIIe siècle, on voit deux consuls, au sortir de leur charge, accusés, l'un par un tribun, l'autre par un édile. Au VIe, un tribun et un édile sont chargés de concert de donner l'ordre d'arrêter Scipion l'Africain. Dans un moment difficile, ils font l'office de consuls. C'est à eux qu'il appartient de s'opposer à l'introduction des religions étrangères. Polybe appelle l'édilité une charge très illustre. Avec le temps, leur puissance diminue, éclipsée par l'éclat de la puissance tribunitienne et ravalée à des soins de police urbaine. Déjà au temps de Cicéron un édile n'était pas beaucoup plus qu'un simple citoyen. Les empe-

(1) Cette opposition se faisait par l'*intercession* et s'exprimait par le mot *veto*. Transférer ce droit négatif de l'opposition populaire au chef de l'état, comme on fit dans la révolution, c'était intervertir les rôles des pouvoirs.

reurs n'aimaient pas les édiles, qui avaient été institués comme les tribuns pour la protection de la liberté. Tibère les employa à surveiller les cabarets et les rabaissa au rôle de bourreaux de la pensée en leur faisant brûler les livres de Cremutius Cordus. Néron restreignit encore leur pouvoir. Enfin cette magistrature plébéienne, glorieuse fille du Mont-Sacré, descendit aux soins les moins relevés de la voirie, à empêcher qu'on ne jetât des immondices par les fenêtres et à ce qu'on laissât des charognes dans les rues.

Le secret de cette transformation est dans la nature des fonctions qui furent attribuées aux édiles, et ces fonctions eurent elles-mêmes leur raison d'être dans l'édifice sacré auquel l'édilité fut attachée à son origine, le temple de Cérès. Ce temple leur donna leur nom. Les édiles, ce sont les hommes du temple (*ædes Cereris*), du temple par excellence pour les plébéiens (composés primitivement de Latins), et situé au pied de l'Aventin, à l'entrée de la vallée Murtia, lieu plébéien que des Latins habitaient depuis Ancus. Les Sabins les y avaient précédés et y avaient célébré avant eux le culte de Cérès. Cérès était le nom sabin d'une divinité pélasge; les Latins l'adoptèrent parce qu'elle était une déesse agricole, et la portion pauvre des plébéiens parce qu'elle était la déesse du pain. Ce temple était sous la surveillance particulière des édiles; ils y avaient leurs archives, où ils conservaient les lois votées dans les comices populaires par tribus (plébiscites), et où ils exigèrent que fussent déposés les sénatus-consultes; plus tard on les transporta au Capitole, ce qui veut dire, je crois, dans le *tabularium*, qui était et qui est encore sur le Capitole.

Préposés à la garde d'un édifice sacré, les hommes *du temple* devinrent les hommes *des temples*, ce qui se disait de la même manière (*ædiles*). Ils furent chargés de la construction, de l'entretien et de la réparation des temples. Ce nom d'édiles désignait aussi les hommes des édifices en général, des maisons; les édiles eurent dans leur département l'alignement et le soin des rues, par suite des égouts, des thermes, et ils descendirent toujours davantage d'un rôle politique à un rôle municipal. Comme les amendes dont ils frappaient les citoyens leur servaient à bâtir des temples et à donner des jeux dans le grand cirque placé à la porte de leur temple, ils furent intéressés à poursuivre toute contravention aux règlemens de police; ils devinrent des surveillans minutieux de ces règlemens, et c'est ainsi qu'on put sous l'empire faire inspecter les lieux les plus abjects et imposer les occupations de voirie les moins relevées à ceux dont Cicéron avait appliqué le nom à Dieu même, l'appelant l'édile de l'univers.

Le temple particulièrement confié aux édiles était, nous l'avons

vu, le temple de Cérès. Cette circonstance nous révèle l'autre devoir principal de l'édilité, l'alimentation publique. Ce fut par là que les édiles maintinrent longtemps leur importance. Ils nourrissaient le peuple. Dans les temps de famine, les pauvres venaient à la porte du temple de Cérès demander du pain, qu'on leur donnait, comme les mendians vont encore aujourd'hui recevoir une soupe dans les couvens voisins. Ce qui valait mieux que de distribuer du pain, c'était de faire que le blé fût à bon marché. Un édile nommé Trebius sut par ce moyen inspirer au peuple une telle reconnaissance qu'on lui éleva des statues sur le Palatin et sur le Capitole, et que les plébéiens portèrent sur leurs épaules au bûcher le corps de leur bienfaiteur.

Les jeux étaient à Rome, comme toutes les institutions, une institution à la fois religieuse et politique. On établit les jeux apollinaires et les représentations théâtrales dans des temps de péril ou de contagion pour apaiser la colère des dieux, puis les jeux plébéiens en mémoire de la liberté reconquise et de la réconciliation des deux ordres. Ceux-ci étaient du ressort des édiles. L'origine des jeux se rattache à celle des monumens et par là fait partie de leur histoire. On les vouait avec les temples. Les édiles, chargés du temple de Cérès, présidaient aux jeux de Cérès, à ceux de Liber et de Libera, dont le culte se célébrait dans le même temple et dont les noms rappelaient l'idée de liberté, enfin aux jeux de Flore, déesse également rustique et par conséquent plébéienne, car, avant d'être la déesse des fleurs, elle avait été celle des fruits.

Les occupations des édiles exigeaient qu'ils eussent à leur disposition un grand nombre d'employés, ce que nous appellerions des gens de bureau, des secrétaires, des copistes, des huissiers. Un monument qui existait encore au XVIe siècle, et dont quelques restes subsistent dans le voisinage du temple de Vespasien, près du Forum, était destiné à l'habitation de ce *personnel* de l'édilité. C'était un portique à trois arcades avec des chambres; il portait le nom de Schola Xantha, parce qu'un affranchi nommé Xanthus l'avait fait rebâtir. *Schola* voulait dire confrérie, corps de métiers. Une inscription nous apprend que cet édifice était à l'usage des scribes, des libraires, c'est-à-dire des copistes, des huissiers (*præcones*) attachés au service des édiles curules. On voit que non-seulement les hautes charges, mais encore les plus humbles fonctions, ont à Rome leurs monumens. Ce fut au temps de cette popularité des édiles que les jeunes patriciens, saisis d'un beau zèle, demandèrent qu'une place leur fût donnée dans l'édilité. De là naquit la charge des édiles curules, qui, au bout d'un an, fut accordée indistinctement aux patriciens et aux plébéiens. C'est que dans l'origine l'édi-

lité était une grande chose. Comme les tribuns avaient pour mission de soutenir les droits politiques des plébéiens, les édiles étaient surtout chargés de protéger leurs intérêts matériels et d'assurer leur subsistance. Les tribuns veillaient à ce que la *plebs* ne fût pas opprimée, les édiles à ce qu'elle ne mourût pas de faim. C'est pour cela que leur office était attaché au temple de Cérès, et que ce temple avait pu leur donner leur nom.

L'empire, qui méprisait le peuple en le nourrissant, lui donna du pain et les jeux du cirque. Les édiles les lui avaient aussi donnés; mais le jour où furent créés les tribuns et les édiles, les plébéiens avaient obtenu sur le Mont-Sacré ces deux choses que doivent aux peuples tous les gouvernemens qui ne les méprisent pas : du pain et la liberté. Il est tout simple que les empereurs ne fussent pas favorables à l'édilité, c'étaient eux qui s'étaient chargés de la nourriture de leurs esclaves. Déjà sous la république les censeurs avaient pris la haute main dans la construction des édifices publics, et les tribuns la part principale dans la défense des intérêts démocratiques. Ainsi dépouillés peu à peu, les édiles tombèrent de la situation qui les mettait en passe de remplacer les consuls à celle où on leur permettait de surveiller les cabarets et de faire balayer les rues.

A peine cependant le tribunat a-t-il commencé d'exister, que déjà il remporte une victoire signalée sur le patriciat dans l'affaire de Coriolan. Coriolan était de la famille sabine des Marcii (1). Un tel patricien ne pouvait être que Sabin. En effet, Caïus Marcius Coriolanus était le patricien par excellence, superbe, dur aux plébéiens comme un Claudius, de plus brillant à la guerre, fougueux, emporté, agressif. Le premier Appius Claudius fut le type de l'aristocratie qui résiste, Coriolan de l'aristocratie qui brave et défie ceux qu'elle mécontente. Aussi fut-il entraîné par son fougueux orgueil à porter les armes contre son pays, et il mourut dans l'exil. On rapportait de lui plusieurs traits de générosité, il y avait du chevalier dans le dur aristocrate; jeune, il avait porté les armes contre les Tarquins, et plus tard pris aux Volsques la ville de Coriole (2). Ce

(1) *Marcius* ou *Martius* était le surnom du roi sabin Ancus Marcius. Ce mot est dérivé de Mars, dieu sabin.

(2) Niebuhr pense que Coriolan s'appelait ainsi parce qu'il était né à Coriole, et nie que le surnom de *Coriolanus* ait pu être donné à Marcius à cause de la prise de cette ville, qui, dit-il, était latine, par conséquent alliée de Rome à cette époque, et n'a pu, pour cette raison, être traitée en ville ennemie; mais elle pouvait avoir été occupée par les Volsques, car elle n'était pas loin d'Antium. Qu'elle figure dans le catalogue des trente villes latines donné par Pline, cela ne prouve rien, car, bien que ces villes aient fait partie de la confédération latine, on ne saurait affirmer que toutes aient été en paix avec les Romains au temps de Coriolan. Enfin Niebuhr dit que, selon le témoignage de Tite-Live, Scipion l'Africain reçut le premier un surnom tiré du nom du pays

brillant fait d'armes avait valu à Marcius le surnom de Coriolan, sous lequel il est connu de la postérité.

Rome était livrée alors à des agitations violentes; d'orageux débats partageaient le sénat, où l'on élevait si haut la voix que le peuple l'entendait du Forum. Les consuls sortaient de la curie accompagnés d'un bataillon de patriciens pour haranguer; les plébéiens et les tribuns les repoussaient du Forum, qu'ils disaient leur appartenir. Par représailles, les tribuns convoquaient l'assemblée populaire du haut du Vulcanal, qui dominait le Comitium, et d'où les consuls avaient coutume de s'adresser aux patriciens. Coriolan ne tarda pas à se faire remarquer dans ces luttes par son dédain et sa colère contre les plébéiens et contre le tribunat (1). La culture des terres ayant été interrompue par la retraite des plébéiens sur le Mont-Sacré à l'époque de l'année où il aurait fallu les ensemencer, les édiles envoyèrent acheter du blé en Étrurie, dans le pays envahi depuis par les Marais-Pontins, à Cumes, et jusqu'en Sicile. Coriolan proposa de n'en faire la distribution aux plébéiens que s'ils abandonnaient leur conquête du Mont-Sacré, le tribunat. Les tribuns, qui, assis sur leurs tabourets, à la porte de la curie, savaient tout ce qui se passait dans les délibérations du sénat, quittent leurs places et montent à leur tribune, qui était à côté de la curie, pour faire connaître aux plébéiens rassemblés dans le Forum l'odieuse proposition de Coriolan. Quand il sortit, ceux-ci voulaient le mettre en pièces. On se précipita sur lui avec fureur. Les tribuns, dépassant leur pouvoir, le citèrent en jugement. Le tribun Sicinius, un des chefs de la retraite sur le Mont-Sacré, proposa de précipiter Coriolan de la roche Tarpéienne. Coriolan, debout en avant de la curie, entouré de jeunes patriciens et de nombreux cliens, défiait la multitude. Les tribuns ordonnent de le saisir; les patriciens accourent pour le défendre, repoussent les tribuns et frappent les édiles. Cependant l'autorité des consuls intervenant calme la foule pour ce jour-là.

Le lendemain, les tribuns convoquent les citoyens et somment Coriolan de paraître devant leur tribune, dont pour la première fois ils font un tribunal. Coriolan se présente en effet devant eux, mais

qu'il avait vaincu; mais on peut répondre que l'assertion de Tite-Live se rapporte aux surnoms empruntés à un *pays* conquis comme l'Afrique, l'Asie, la Numidie, la Crète, et non à la prise d'une ville.

(1) Selon Plutarque et Denys d'Halicarnasse, un des motifs de l'irritation de Coriolan aurait été l'échec par lui subi dans sa candidature pour le consulat; mais, comme les consuls étaient nommés par les centuries et non par les tribus, on ne voit pas comment il eût pu s'en prendre de cet échec aux plébéiens et aux tribuns; ce qu'il détestait le plus, ce n'était pas la constitution de Servius, mais les lois du Mont-Sacré; ce n'était pas le Champ de Mars, mais le Forum.

ce n'est pas pour se soumettre au jugement illégal des tribuns : c'est pour les accuser, et pour adresser aux plébéiens des reproches pleins de mépris et de hauteur. Les patriciens applaudissent à son courage; les plébéiens, furieux, sont au moment de se jeter sur lui et de le tuer, selon le droit du plus fort, dit Denys d'Halicarnasse, en appelant ainsi au droit de la guerre. En effet, c'était une guerre, une guerre entre deux populations ennemies. Les patriciens et les plébéiens étaient deux peuples, la curie et le Forum étaient deux camps. Les tribus persistent dans leur prétention de faire juger Coriolan par la *plebs*, et le somment une seconde fois de comparaître devant eux comme accusé d'avoir affecté la tyrannie (1). En présence d'une telle accusation, Coriolan consentit à comparaître, et les patriciens à le laisser juger. Pour la première fois le Forum vit des comices. Jusque-là il n'y en avait eû que dans le Comitium, dans le Champ de Mars ou sur le Capitole. Ce furent les premiers *comices par tribus*. On imita les *septa* du Champ de Mars en tendant des cordes à travers le Forum. Les votes des centuries, dans lesquelles chacun votait en raison de ce qu'il possédait, furent remplacés ce jour-là par les votes des tribus, votes individuels et égaux de tous les citoyens. Le suffrage universel fut mis à la place du suffrage fondé sur le cens. Ce fut une grande innovation politique. Sur vingt et une tribus, douze condamnèrent Coriolan à l'exil. Les tribuns s'étaient vengés de leur ennemi et avaient conquis le pouvoir judiciaire, qui primitivement n'était pas dans leurs attributions. Coriolan alla à Antium, chez les Volsques, contre lesquels il avait combattu. Il y fut l'hôte d'Attius Tullus, le principal chef de cette nation. Ce droit d'hospitalité accordé à un ennemi se comprend. Attius Tullus, Volsque, et Marcius Coriolanus, Sabin d'origine, étaient tous deux d'extraction sabellique. Si Coriolan fut transfuge de sa patrie, il ne le fut point de sa race.

Au bout d'un certain temps, Tullus et Coriolan eurent avec assez de difficulté préparé contre Rome une expédition qu'ils commandèrent. Ils prirent d'abord Circeii, le point le plus avancé des possessions romaines vers l'est; puis, revenant sur leurs pas, Coriolan soumit aux Volsques les mêmes villes qu'il avait aidé les Romains à leur prendre, et parmi elles Coriole, origine glorieuse et aujourd'hui déshonneur de son nom. Après avoir pris un certain nombre de villes latines, Coriolan s'arrêta à cinq milles de Rome, aux Fosses-Cluiliennes, près desquelles avait été livré le combat mémorable des Horaces et des Curiaces. A l'époque de ce combat, les

(1) Je crois que seul ce chef d'accusation put décider les patriciens et Coriolan lui-même à accepter la prétention des tribuns, prétention exorbitante et nouvelle, de faire juger un patricien par les tribus.

Fosses-Cluiliennes étaient la frontière très rapprochée de l'état romain, et, si les Volsques n'étaient pas repoussés, allaient le redevenir. Denys d'Halicarnasse dit que les Volsques, par le conseil de Tullus, épargnaient les terres des patriciens, pour les rendre suspects aux plébéiens. Ce pouvait être aussi un ordre de Coriolan, qui ménageait ses alliés naturels, ceux qui avaient soutenu sa cause, et ne voulait frapper que ses ennemis.

A l'approche de Coriolan victorieux, une grande terreur remplit la ville. Les plébéiens accourent au Forum, appellent les sénateurs dans la curie, et leur enjoignent de rappeler Coriolan, dont eux-mêmes avaient prononcé le bannissement. C'est bien l'emportement mobile et impérieux de toutes les multitudes. Les Romains envoient une députation à Coriolan. Le sénat consentait à rendre aux Volsques les villes qu'on avait prises sur eux, mais exigeait que Coriolan se retirât. Coriolan répondit par un refus superbe, mêlé d'invectives à son propre sujet; puis il alla prendre sept villes nouvelles aux Latins. Le fier Sabin montrait ainsi à la fois ses sympathies pour une nation sabellique et son antipathie pour les populations latines. Bientôt il revint camper près de Rome, à moins de quatre milles (environ une lieue). On envoya vers Coriolan les prêtres, les augures; mais il fut inflexible. Alors les femmes romaines ou plutôt les femmes sabines sauvèrent encore une fois la patrie en allant supplier Coriolan, comme elles avaient supplié Tatius. Une Sabine, une Valeria, la sœur de Publicola, quitte le Capitole et l'autel de Jupiter, au pied duquel, avec les autres matrones, elle suppliait les dieux (1). Elle se rend à la demeure de Coriolan, entre dans l'appartement des femmes, où étaient la mère et l'épouse du banni, de race sabine comme lui; elle les décide à se rendre auprès de Coriolan pour tenter de le fléchir. Le sénat approuve cette résolution, et les patriciens font cortége aux matrones jusqu'à la porte Capène; puis celles-ci, tournant à gauche, prennent la voie Latine et s'avancent seules, à travers la plaine, jusqu'au camp de Coriolan, à quatre milles de Rome. L'apparition de ces femmes touche d'abord très peu Coriolan. Contre tout ce qui vient de Rome il a endurci son cœur: mais on lui dit qu'on a vu au milieu d'elles sa vieille mère et sa jeune femme tenant ses deux enfans par la main. Coriolan s'avance au-devant de sa mère, fait, en signe de respect, ôter les haches des faisceaux et abaisser les faisceaux devant elle.

Véturie, que je me représente comme une de ces vieilles femmes

(1) Denys d'Halicarnasse suppose que Valeria monta sur la base du temple de Jupiter, et de là harangua ses compagnes; mais ce détail invraisemblable et peu conforme aux mœurs romaines a été évidemment ajouté par Denys pour amener le discours qu'il voulait mettre dans la bouche de Valeria.

au profil sévère qu'on pourrait rencontrer aujourd'hui dans la campagne romaine au même endroit (1), le repousse en lui disant : « Je veux savoir si je suis venue vers mon fils ou vers un ennemi. » A ces dures paroles de la mère de famille, le hautain exilé ne trouve rien à répondre. L'épouse, dont la condition par rapport à son époux était celle d'une fille vis-à-vis de son père, ne se permet pas d'adresser à Coriolan des reproches ou des conseils; mais elle l'embrasse et pleure. Toutes les matrones l'entourent en pleurant. L'âme fière et violente de Coriolan est attendrie par ces pleurs de femmes; il lève son camp et se retire, non devant Rome, mais devant elles. Il y a peu de scènes dans l'histoire plus émouvantes que celle-là, et elle ne perd rien à la décoration du théâtre; en se plaçant sur un tertre à quatre milles de Rome, près de la voie Latine, dans un lieu où il n'y a aujourd'hui que des tombeaux ou des ruines, on peut se figurer le camp des Volsques, dont les armes et les tentes étincellent au soleil. Les montagnes s'élèvent à l'horizon. A travers la plaine ardente et poudreuse défile une foule voilée dont les gémissemens retentissent dans le silence de la campagne romaine. Bientôt Coriolan est entouré de cette multitude suppliante, dont les plaintes, les cris, devaient avoir la vivacité des démonstrations passionnées des Romaines de nos jours. Coriolan eût résisté à tout ce bruit, il eût peut-être résisté aux larmes de sa femme et aux caresses de ses enfans; il ne résista pas à la sévérité de sa mère. Le soir, par un glorieux coucher du soleil de Rome qui éclaire leur joie, la procession triomphante s'éloigne en adressant un chant de reconnaissance aux dieux, et lui se retire dans sa tente, étonné d'avoir pu céder. Du haut des édifices de la ville, on regarde avec transport l'armée ennemie retourner du côté de la mer, vers Antium, d'où Coriolan était venu écraser le plébéianisme à Rome, et où il devait trouver la mort.

Sa fin, toujours triste, était racontée de diverses manières. Selon les uns, en butte au mécontentement des Volsques, il avait été lapidé par eux; puis, se repentant de lui avoir donné la mort, ils avaient accordé de grands honneurs à son cadavre. Selon d'autres, il aurait vécu jusque dans un âge avancé, regrettant la patrie qu'il avait trahie, puis sauvée, et disant : « L'exil est cruel pour un vieillard. » Il eût pu rentrer dans Rome, où le sénat lui décerna des honneurs, et où les matrones devaient porter son deuil; mais son orgueil l'en empêcha, il ne voulait pas voir les tribuns triomphans. Le sénat décréta que les femmes romaines choisiraient leur récompense; la seule qu'elles demandèrent fut d'élever à leurs frais un

(1) Denys d'Halicarnasse la peint s'évanouissant aux pieds de son fils; cela n'est point dans les mœurs romaines. Le Romain Tite-Live les comprenait mieux que le Grec d'Halicarnasse.

temple à la Fortune des femmes, la Fortune mulièbre, et que le culte y fût célébré au nom de l'état, afin que, s'y rassemblant chaque année le jour où elles avaient obtenu le départ de Coriolan, elles pussent y offrir des sacrifices et prier seules pour le salut de la république. Valeria et la mère de Coriolan se chargèrent des frais.

Un temple fondé par des femmes, un culte confié non à un corps de prêtresses, comme les vestales, mais à des matrones romaines, étaient quelque chose de très nouveau. Une telle innovation montre jusqu'où allait pour elles le respect des Romains, et ce qu'était à Rome, malgré l'infériorité de leur condition légale, la considération morale dont on les entourait (1). Valeria présida la première au sacrifice offert pour le peuple romain sur un autel qu'on avait élevé avant que le temple fût construit. Le temple fut consacré l'année suivante par le consul Virginius. Les matrones romaines instituèrent la coutume que la statue de la déesse ne serait jamais touchée par des femmes remariées, que le droit de poser des couronnes sur la tête de cette statue et l'honneur de desservir le temple appartiendraient aux nouvelles épouses. Il y avait chez les anciens Romains contre les secondes noces une prévention dont l'église romaine a hérité. On rapportait que, le sénat ayant voulu que la statue fût exécutée à ses frais et les matrones en ayant fait faire aux leurs une seconde, celle-ci, au moment où elles furent toutes deux consacrées, prononça distinctement ces mots : « Femmes romaines, vous m'avez dédiée selon les rites; » miracle qui semble avoir été imaginé pour confondre ceux qu'une statue consacrée par des femmes scandalisait. Depuis ce jour, bien des images de madones ont parlé. Ce temple était à quatre milles de Rome, sur la voie Latine, à l'endroit où Coriolan avait été désarmé par sa mère.

Les patriciens, humiliés par la peur que leur avait faite Coriolan, s'en vengèrent sur un autre patricien, qui se fit craindre d'eux, non comme appui des Volsques, mais comme auxiliaire des plébéiens. A l'exil de Coriolan, décrété par les tribuns, ils répondirent par la mort de Spurius Cassius.

Spurius Cassius s'était signalé dans les premières campagnes de la république; il avait fait avec les Latins un traité important, car il assurait à Rome l'alliance des populations latines contre les Æques et les Volsques, infatigables à la combattre. C'était la pensée qui avait fait élever par Servius Tullius le temple de Diane sur le mont Aventin; Rome s'appuyait sur le Latium contre les nations sabelliques, sur la plaine contre la montagne. Ce traité devait être main-

(1) Valère Maxime prétend que le sénat ordonna aux hommes de céder dans la rue le pas aux femmes, ajouta à leurs parures des ornemens nouveaux, et leur permit de porter un vêtement de pourpre et des galons d'or. Tout cela est une exagération évidente, mais atteste le sentiment de respect pour les femmes que j'ai signalé.

tenu tant que le ciel et la terre resteraient à leur place. On le considérait comme si important, que la table d'airain sur laquelle il était gravé fut placée derrière la tribune. Spurius Cassius fit un pas de plus dans la même voie, et conclut avec les Herniques un traité qui détachait ce peuple montagnard et belliqueux des autres peuples sabelliques. Après ce succès d'une haute importance, il n'obtint qu'avec peine le triomphe. On lui disputait cet honneur sous prétexte qu'il n'avait livré aucune bataille, pris aucune ville, et fait des conditions trop favorables aux Latins et aux Herniques. C'était une injustice. Ces deux traités valaient vingt combats qu'ils épargnaient aux Romains, et les droits accordés aux Latins et aux Herniques étaient une sage concession, grâce à laquelle Rome trouva, pendant les guerres qui suivirent, des alliés sans lesquels, n'ayant d'appui ni dans la plaine, ni dans la montagne, elle aurait probablement succombé.

Soit irritation contre le sénat, qui lui avait marchandé les honneurs du triomphe, soit plutôt sagesse d'un esprit supérieur qui savait et avait déjà montré ce que parfois on gagne à accorder, Spurius Cassius, dans son troisième consulat, prit l'initiative de mesures populaires que les patriciens ne lui pardonnèrent jamais. Il voulait partager entre les Latins et les plébéiens, ces Latins de Rome, le territoire cédé par les Herniques. De plus, le premier, il revendiquait, pour être distribuée aux citoyens, une partie des terres publiques, dont les patriciens avaient seulement la possession et dont ils voulaient faire leur propriété. C'était la première loi agraire, fondée, aussi bien que toutes celles qui suivirent, non, comme on l'a cru quelquefois, sur un principe de spoliation, mais sur le droit de l'état à disposer des terres conquises, droit que l'usurpation des patriciens violait manifestement. Les patriciens craignirent pour leur usurpation et se hâtèrent de déclarer que Spurius Cassius aspirait à se faire roi. Il semble que les plébéiens auraient dû le soutenir; mais il demandait aussi qu'on accordât des terres aux alliés latins. Un esprit étroit de jalousie prévalut chez la *plebs* inintelligente et la détacha de Cassius. Voulant la gagner à tout prix, il demanda qu'on rendît à ceux auxquels le sénat avait vendu les blés venus du dehors ce qu'ils avaient payé. Les tribuns se tournèrent contre lui, ne voulant pas qu'un patricien leur ravît le privilége de la popularité. Les plébéiens, dupes de la peur qu'on leur faisait de ce nom de roi, crurent que Cassius voulait leur acheter à ce prix leur liberté, et rejetèrent cette proposition, dont les patriciens devaient le punir.

Le Forum fut cette fois témoin d'une triste scène. Spurius Cassius, ses collègues, qui étaient ses ennemis, le consul Virginius, avaient tour à tour occupé la tribune; la *plebs* flottait encore in-

certaine. Les tribuns y avaient parlé contre le patricien et contre leur conscience. Enfin l'un d'eux y monta, et, probablement d'accord avec le consul Virginius, le somma de s'expliquer. — « La loi proposée par Cassius, dit-il, se compose de deux parties : une distribution de terre aux alliés et une aux citoyens romains. En repoussant la première, acceptes-tu la seconde? — Je l'accepte, répondit Virginius. — Eh bien! reprit le tribun en s'adressant à la multitude, acceptons de notre côté la mesure sur laquelle le consul et nous sommes d'accord, et renvoyons à un autre moment la discussion du point contesté. » Les plébéiens, trompés par cette comédie, demandèrent à grands cris ce que nous appellerions la *division*, et Cassius fut perdu. La cause des plébéiens ne le fut pas moins. Rentrés dans la curie, les sénateurs convinrent de nommer dix commissaires pris dans leur sein pour décider *l'année suivante* quelle partie des terres publiques devait être donnée aux plébéiens et quelle partie serait conservée aux patriciens. Il en résulta que les patriciens conservèrent tout.

Cependant le Forum s'agitait encore; la lutte s'y continuait entre Cassius et les tribuns, qui faisaient contre lui les affaires des patriciens. Ne pouvant rien obtenir d'eux, il cessa de paraître à la tribune, feignit d'être malade et garda la maison. C'était s'avouer vaincu. Le temps du consulat de Cassius expiré, il fut accusé par les deux magistrats chargés de poursuivre les crimes de haute trahison, et qu'on appelait questeurs, c'est-à-dire inquisiteurs du parricide. Les patriciens empruntèrent aux tribuns, qui avaient mis en jugement Coriolan, cette accusation banale d'avoir voulu se faire roi, qu'un parti ou un autre avait constamment en réserve pour celui qu'il voulait perdre, et que le peuple accueillait toujours avec faveur, car ce nom de roi était un épouvantail qui ne manquait jamais son effet.

Spurius Cassius fut condamné à mort. Denys d'Halicarnasse a l'air de penser que ce fut dans le Forum par les tribus assemblées, ce qui est peu vraisemblable, et que, conduit par les deux questeurs du parricide au haut de la roche Tarpéienne, il en fut précipité à la vue de tous. Je crois plutôt Tite-Live, qui parle du jugement des curies patriciennes (*judicio populi*). Selon une autre version que Tite-Live rapporte aussi, ce ne serait ni dans le Forum ni dans le Comitium que le jugement aurait été prononcé; ce ne serait point sur le Capitole qu'il aurait été exécuté. Tout se serait passé dans la maison de Cassius; son père l'aurait jugé, condamné, mis à mort.

Vrai ou faux, un tel récit nous fait connaître l'idée qu'on se formait de ce que fut l'autorité paternelle dans les commencemens de la république. L'un des premiers citoyens, l'homme le plus éminent

de son temps, disait Niebuhr, le vainqueur des Volsques et des Hernniques, l'auteur du traité avec les Latins, trois fois consul, aurait été battu de verges et tué par son père (*verberasse ac necasse*). On voit que la tradition de Brutus ne se perdait point; mais Brutus immolait ses fils réellement coupables au salut de la patrie; le père de Spurius Cassius, à l'avarice menacée de l'ordre patricien. Ces deux noms de Brutus et Cassius, qui devaient être rapprochés un jour par une autre exécution sanglante, l'étaient donc par une conduite semblable en apparence, mais dont les motifs furent bien différens. N'importe, ce sont deux terribles exemples de ce pouvoir paternel, base de la famille à Rome, et dont l'origine cependant ne pouvait être romaine. Ce n'est pas sur le Palatin, dans une agrégation de réfugiés dont la plupart n'avaient pas de famille, que naquit la puissance exorbitante du père de famille; elle dut venir des Sabins, chez lesquels on trouve l'organisation du clan et de la tribu, et quelque chose de la société patriarcale, où le père de famille est roi (1).

La vengeance patricienne, qui avait pensé s'étendre aux enfans de Cassius, le poursuivit, et même après sa mort. On rasa sa maison, la place qu'elle occupait resta vide, et tout près on bâtit un temple dédié à Tellus, nom sacré de la terre, qu'on honorait comme une puissance infernale. C'était consacrer la mémoire de Cassius aux dieux infernaux. La statue de bronze qu'il s'était élevée à lui-même, ce qui montre dans cet ami des plébéiens un grand orgueil, fut fondue par ordre des censeurs. Ces deux faits, qui se rapportent à une époque postérieure, peignent l'acharnement des patriciens contre le souvenir de ce premier précurseur des Gracques.

Nous savons où était la maison de Cassius, parce que nous savons où était le temple de Tellus. Ce temple se trouvait près des Carines, dans une rue qui conduisait du Forum à ce quartier brillant, aux environs de *Torre dei Conti*. Le temple de Tellus, élevé près du lieu qui rappelait une exécution atroce, fut plus tard associé à d'autres barbaries. Dans les actes des martyrs, il est question de chrétiens mis à mort en cet endroit (*in Tellure*). Ceux-ci, victimes d'un pouvoir qui les regardait comme dangereux, parce qu'ils prêchaient l'égalité des hommes devant Dieu et résistaient à la tyrannie, mouraient au fond pour la même cause que Spurius Cassius, martyr de la cause des opprimés et victime de la tyrannie. *Torre dei Conti* est une tour féodale du temps d'Innocent III, sorti de cette grande famille des Conti qui a donné sept papes à l'église. Elle a été pro-

(1) Aujourd'hui même, dans le peuple, l'autorité du père de famille a un caractère de tyrannie. Ainsi ce que gagnent les pauvres et belles filles de la campagne romaine en posant comme modèles dans les ateliers n'est point pour elles, mais pour leur père ou pour leur frère, qui, à défaut du père, est le chef de la famille.

blablement bâtie sur l'emplacement même du temple de Tellus. On aime à voir la papauté écraser ainsi les souvenirs de l'oppression et de la persécution; mais la papauté du moyen âge, qui éleva la tour des Conti, n'a-t-elle pas à son tour opprimé et persécuté? Un autre édifice était doublement lié à la destinée de Spurius Cassius, le temple de Cérès, qui, voué par son ancien général Posthumus et bâti au lieu où avait été le vieux sanctuaire pélasgique de Demeter, avait été plus tard consacré par Cassius lui-même.

Quand son père l'eut immolé de ses propres mains à l'avidité patricienne, il fit don du pécule de son fils, — un fils n'avait que son pécule comme un esclave, — à ce même temple de Cérès que Spurius Cassius avait consacré, et, par une féroce ironie, mit au bas de la statue faite avec cet argent, et qu'il dédiait à la déesse : « Don de la famille Cassia. » L'ironie était d'autant plus amère, que l'on vendait comme esclaves auprès du temple de Cérès ceux qui avaient offensé un tribun. Ce temple, mis particulièrement sous la surveillance des édiles et où ils avaient leurs archives, était le temple de la démocratie romaine. Le farouche patricien le choisit pour lui faire adresser par son fils mort au service de la démocratie un dérisoire hommage.

Un fait obscur, mais terrible, achèverait, s'il était certain, de répandre sur ces premières luttes politiques du Forum une tragique horreur. Un tribun nommé Mutius, indigné que ses neuf collègues eussent trempé dans les menées de Spurius Cassius, les aurait fait brûler vivans dans le cirque (1). Ce serait un épisode bien lugubre de l'histoire de ce grand monument, laquelle du reste est liée à l'histoire romaine tout entière. Les bûchers se seraient allumés de bonne heure à Rome, et celui du champ des Fleurs (*campo di Fiori*), sur lequel monta au XVe siècle le philosophe Giordano Bruno, aurait un précédent bien ancien dans ce bûcher politique, qui, au IIIe siècle de Rome, aurait brûlé neuf tribuns.

Bientôt les débats sur la loi agraire furent repris avec fureur, le sénat refusant toujours, les tribuns réclamant toujours, et défendant aux plébéiens de s'enrôler jusqu'à ce que les patriciens eussent tenu parole; les plébéiens allèrent même jusqu'à abandonner leur général, à rentrer sous la tente et à forcer un consul de les ramener dans Rome, fuyant ainsi devant leurs ennemis du dehors pour que leurs ennemis du dedans ne profitassent pas de leur triomphe.

C'est l'éternel honneur du peuple romain que, dans ces extrémités formidables, personne, patriciens ou plébéiens, n'ait eu l'idée de renoncer à une liberté si turbulente, si périlleuse, qui remplissait

1. Ce fait très extraordinaire a été nié, et Mülle a expliqué la tradition qui le rapportait par une confusion avec neuf tribuns militaires tombés en combattant les Volsques et brûlés dans le cirque *après leur mort*.

leurs ennemis d'espérance, pour chercher le repos et le salut dans le despotisme. Certes les argumens qui ont décidé plus tard les Romains à le faire dans des circonstances moins difficiles, les argumens n'auraient pas manqué. Le danger du prolétariat était grand; mais, je le répète, l'idée de chercher un maître ne vint à personne. Les consuls paraissaient au Forum et sommaient les citoyens de s'inscrire dans la milice; nul ne s'inscrivait : les patriciens négociaient, promettaient, attendaient. On venait dire que l'ennemi approchait, que les Véiens avaient passé le Tibre, que les Æques étaient descendus de leurs montagnes. Les plébéiens refusaient encore de s'inscrire. Enfin, quand du haut des maisons on voyait l'ennemi dans la plaine à deux lieues de Rome, on n'y pouvait plus tenir, on sortait de la ville et on allait le repousser; puis on revenait au Forum recommencer d'autres combats, ou bien un général habile savait exciter l'ardeur des soldats, l'irriter par des délais sagement calculés; les soldats se précipitaient sur l'ennemi, jurant de vaincre, et tenaient leur serment. Rome traversa donc ces redoutables épreuves sans abdiquer sa liberté. Malgré ses dissensions, elle ne fut point conquise, et c'est parce qu'elle était demeurée libre qu'elle a conquis le monde.

Les patriciens, qui, on doit le reconnaître, auraient mieux aimé mourir que descendre à l'expédient de la tyrannie d'un seul, faisaient tout pour reprendre l'ancien pouvoir qu'ils avaient perdu depuis la retraite sur le Mont-Sacré et la création du tribunat. Ils gagnaient quelques-uns des tribuns et les détachaient d'un collègue trop résolu. Ils parvinrent au moyen de leurs cliens à dominer dans les centuries, au point qu'un jour les plébéiens abandonnèrent les comices, et à y faire constamment élire les consuls de leur choix (1). Ils imaginèrent de tenir les comices à plus d'un mille de Rome, parce que la puissance des tribuns ne s'étendait pas plus loin; mais à Rome les lieux n'étaient point indifférens, la coutume attachait à chacun d'eux une destination pour ainsi dire sacrée, et l'innovation tentée n'eut pas de suite.

C'est pendant cette période obscure et curieuse de l'histoire romaine qu'on voit, de 269 à 275, sept Fabius de suite consuls. La *gens* Fabia, sabine comme la *gens* Claudia par son origine, mais plus anciennement domiciliée à Rome, fut alors une véritable dynastie aristocratique, tandis qu'on voit un Julius de race latine, un aïeul de César, prendre parti pour les plébéiens. Ces Fabius avaient un grand cœur. Le rôle d'instrument d'oppression et d'injustice que leur faisait jouer l'aristocratie romaine finit par leur répu-

(1) Selon Niebuhr, ils changèrent même dans les élections le rôle des curies et des centuries, transportant aux premières le droit d'élire et ne laissant aux secondes que le droit de confirmer.

gner. Kæso Fabius, celui-là même qui avait prononcé la condamnation de Spurius Cassius, fut le premier à demander la loi agraire, se fit aimer des soldats par ses soins pour les blessés. Dans une bataille, son frère Quintus fut tué; son autre frère, Marcus, sauta par-dessus le corps de Quintus; lui et Kæso entraînèrent l'armée. Les Fabius devinrent populaires à force de gloire. Dès ce moment ils furent odieux aux patriciens. L'espèce d'hérédité qui s'était établie pour eux dans le consulat fut abolie. Toujours suspects aux tribuns, leur situation à Rome n'était plus tenable. Ils résolurent d'en sortir noblement; ils firent aussi leur sécession, mais sans rien demander que la permission d'aller s'établir à quelque distance de Rome et d'y soutenir à leurs frais la guerre contre les Véiens. Les Fabius étaient Sabins (1); un clan sabin pouvait seul compter quatre mille hommes, et quatre mille hommes vinrent s'offrir au sénat pour aller guerroyer contre les Véiens. Dans ces quatre mille hommes, il y avait trois cent six patriciens; le reste était des cliens. Les Fabius étaient établis sur le Quirinal au moins depuis Tatius; peut-être l'avaient-ils été d'abord sur l'Aventin. Une tradition les met en rapport avec Remus.

On peut suivre tous les pas des Fabius dans cette brillante aventure qui devait finir si tragiquement pour eux, grâce aux détails dont le récit de Tite-Live, tiré probablement des mémoires de la *gens* Fabia, est rempli. Les trois cent six patriciens viennent trouver le sénat rassemblé et s'arrêtent à la porte de la curie, là où étaient les siéges des tribuns. Celui des leurs qui était consul entre et parle au nom de tous. Les cliens attendaient dans le Forum. Au nom de sa tribu, Kæso offre de faire la guerre aux Étrusques de Véies. C'est une guerre de notre *gens*, dit-il, *bellum gentile*. En effet, les Fabius avaient été les héros de cette guerre. Le sénat les remercie et ordonne que le lendemain ils se présentent armés à la porte du consul. Tout ce jour-là il ne fut question que de l'offre magnanime des Fabius.

Le jour suivant, ils s'arment et vont se réunir au lieu indiqué, très probablement sur le Quirinal, où devait être la demeure de Kæso, comme des autres Fabius. Le consul sort portant le *paludamentum*, manteau de guerre, insigne du commandement militaire, et se met à la tête du clan. Pour aller à Véies, ils ne pouvaient prendre la voie Flaminia (le Corso), qui n'existait pas encore; mais ils eussent pu en suivre la direction à travers le Champ de Mars et sortir de

(1) C'est l'opinion de Niebuhr et d'Ott. Müller, qui fait remarquer que les *gentes* sabines, les Claudii, les Valerii, les Fabii, jouent un grand rôle à Rome après l'expulsion des Tarquins. Les Fabii ont leur *sacra* sur le Quirinal, où furent plusieurs temples consacrés à des divinités sabines. Les surnoms usités dans cette *gens* ont une physionomie sabine très marquée.

Rome par une des portes du Quirinal, la porte Salutaire ou la porte Sanqualis. Pourquoi allèrent-ils par un assez long détour chercher la porte Carmentale (aux environs du théâtre de Marcellus)? Ce dut être dans une pensée religieuse. Ils avaient une procession à faire, et, comme on dit aujourd'hui, *à visiter les sanctuaires*, les sanctuaires liés à la religion de leur *gens*. Les Fabius, étant Sabins, étaient très religieux. Selon une version, improbable il est vrai, du récit de leur mort, mais caractéristique en ce qu'elle montre l'idée qu'on se faisait de leur piété, ils avaient péri pour être revenus à Rome des bords de la Cremera, afin d'y accomplir un sacrifice. Pendant le siége du Capitole par les Gaulois, un jeune Fabius traversa deux fois l'armée des assiégeans pour aller s'acquitter d'un devoir pieux de sa famille sur le Quirinal et en revenir. Cette fois, si, pour sortir de la ville, ils firent un assez grand détour, c'est qu'ils voulaient visiter des lieux qui leur étaient sacrés et y faire leurs dévotions, comme un bataillon de Romains modernes, dans le temps où les Romains étaient plus dévots qu'ils ne sont aujourd'hui, aurait voulu faire les siennes dans les églises placées sous le patronage de leurs chefs : l'église des Saints-Apôtres, s'ils avaient été les vassaux des Colonna; l'église de Sainte-Pudentienne, s'ils avaient été les vassaux des Caetani. Quelques-uns des Transteverins qui partaient, il y a trois ans, pour aller rejoindre les troupes de Victor-Emmanuel ont peut-être, avant de partir, été faire une prière à Santa-Maria in Trastevere.

La route que suivirent les Fabius, du Quirinal à la porte Carmentale, leur permit, en prenant le plus long, il est vrai, de traverser le Comitium et de se montrer ainsi fièrement dans l'accomplissement de leur noble dessein aux patriciens ingrats qui s'étaient détachés d'eux, aux plébéiens du Forum dont ils étaient devenus les protecteurs et qui, après les avoir souvent maudits, ce jour-là célébraient avec enthousiasme leur magnanimité. Ils voulaient sans doute passer devant l'antre Lupercal, dont ils étaient les prêtres héréditaires, et aller jusqu'au temple d'Hercule, duquel prétendaient descendre ces Héraclides de Rome, comme les appelle Niebuhr. La porte Carmentale elle-même qu'ils avaient choisie était un lieu consacré par la religion de leur famille, car là étaient l'autel et le sanctuaire de la déesse Carmenta, la mère d'Évandre, et ils rapportaient aussi leur origine à ce héros arcadien. L'antre Lupercal, le temple d'Hercule, le sanctuaire de Carmenta, se rattachaient aux traditions de cette antique famille sabine.

Cette porte leur fut fatale. Elle était formée de deux arcades latérales, de ce qu'on appelait deux *janus*, l'un pouvant servir à ceux qui entraient dans la ville, l'autre à ceux qui en sortaient, de

manière que dans les deux cas on passait par le janus que l'on avait à sa droite. Quand on avait franchi la porte Carmentale, deux chemins se présentaient : l'un à gauche, allant vers le Tibre à travers le Champ de Mars; l'autre à droite, qui rejoignait plus loin le fleuve, là où on le traversait en bateau pour se rendre à Véies. Ce dernier chemin fut la route des Fabius. Depuis leur défaite et leur mort, il demeura néfaste, et même au temps d'Ovide les gens superstitieux (il y en eut toujours à Rome) évitaient d'y passer. Il en était de même du janus carmental de droite, qu'on appelait *porte scélérate*, ce qui voulait dire *porte de malheur*.

Les Fabius passèrent le Tibre, puis longèrent la rive droite du fleuve, et, remontant son cours, allèrent se poster sur une colline dominant la vallée de la Cremera, aujourd'hui la Valca, petite rivière qui se jette dans le Tibre. C'est une eau noire qui coule au fond d'un étroit ravin dont elle ronge les bords, sous des masses touffues d'une verdure sombre. Là les Fabius s'établirent dans une position forte, et à la tête de leurs cliens, j'ai presque dit de leurs vassaux, se mirent à guerroyer contre les Véiens. Sur un sommet élevé et abrupt comme ceux où alors on plaçait les villes, ils établirent un fort assez pareil aux châteaux fortifiés qu'on élevait au moyen âge dans une situation semblable, et dont on aperçoit encore les débris çà et là dans la campagne romaine. Cet établissement des Fabius près de la Cremera était-il un établissement définitif dans lequel, dégoûtés de Rome, où leur position politique était devenue difficile, ils voulaient fonder une sorte de colonie militaire, une cité sabine et aristocratique, comme les plébéiens avaient voulu fonder sur le Mont-Sacré une ville latine et plébéienne? J'incline à le croire avec Niebuhr. Pour cela, il faudrait qu'ils eussent emmené leurs femmes et leurs enfans. Les auteurs se taisent sur ce point. Cependant, comme on disait qu'un enfant laissé à Rome échappa seul à la destruction de sa race, on peut supposer que les Fabius avaient pris avec eux les autres enfans, et, s'il en était ainsi, probablement leurs femmes (1). Quoi qu'il en soit, les Fabius, établis dans leur fort de la Cremera, firent aux Véiens une guerre acharnée qui dura trois ans.

Pendant ce temps, une armée romaine, conduite par un consul qui n'était pas de la famille des Fabius, — pour la première fois depuis sept ans ni l'un ni l'autre des deux consuls n'appartenait à cette famille, — vint attaquer les Étrusques et les battit aux Ro-

(1) La supposition que les Fabius avaient emmené leurs enfans à la Cremera permettrait d'admettre qu'un seul enfant laissé à Rome aurait conservé leur race; seulement, si c'était un enfant, il est difficile de concevoir comment dix ans après il était consul. Le Fabius resté à Rome devait être un homme fait; peut-être l'avait-on laissé sur le Quirinal pour célébrer le culte domestique de la *gens* Fabia.

ches-Rouges (*Saxa Rubra*) (1), nom que devait immortaliser la victoire de Constantin sur Maxence; mais le succès du consul, qui fut pour les Fabius une diversion utile, ne les sauva pas. Suivant la tradition la plus accréditée, ils furent attirés par les Véiens dans une embuscade, et y périrent tous. Ceux-ci les avaient tentés par l'appât du butin. Les Fabius virent dans la campagne un grand nombre de bœufs semblables aux troupeaux de *vaccine* qu'on y voit encore aujourd'hui. Ces troupeaux n'étaient point gardés; la garnison du fort devait désirer une telle capture, car elle avait au moins quatre ou cinq mille bouches à nourrir; elle voulut enlever le troupeau. Attirés assez loin de la Cremera dans une embuscade, les Fabius furent surpris, entourés par des forces supérieures et massacrés jusqu'au dernier. Selon Tite-Live, ils succombèrent sur une colline qu'ils étaient parvenus à gagner en se faisant jour à travers l'ennemi. Selon Denys d'Halicarnasse, une portion de la petite armée était restée dans le fort pour le garder, ce qui est plus conforme à la vraisemblance; l'autre s'était réfugiée sur une colline escarpée, peut-être sur le sommet à pic du côté de la vallée où est la ferme appelée la *Vaccareccia*. Ceux-ci furent exterminés les derniers après une résistance désespérée, racontée par Denys d'Halicarnasse avec des détails épiques qui encore cette fois semblent empruntés à un ancien chant. « Ils combattirent depuis l'aurore jusqu'au soir. Les ennemis tués par leurs mains formaient des monceaux de cadavres qui les empêchaient de passer... » On les somme de se rendre, mais ils préfèrent mourir. « Les Volsques leur lançaient de loin des traits et des pierres, n'osant plus les approcher. La multitude des traits *ressemblait à une neige épaisse*. Les Fabius, leurs épées émoussées à force de frapper, leurs boucliers brisés, combattaient encore, arrachant les glaives des mains de l'ennemi, et se précipitant sur lui comme des bêtes sauvages. » Ce n'est pas Denys d'Halicarnasse qui eût trouvé ces traits-là.

Le consul Menenius n'était guère qu'à une lieue du point où s'accomplit le désastre des Fabius; il fut soupçonné de les avoir laissé écraser. La mort leur rendit leur popularité, et plus tard Menenius fut condamné pour avoir abandonné à la destruction cette race hautaine, mais vaillante et généreuse, qui avait fini par se laisser toucher des misères plébéiennes, et dont le dévouement superbe avait fait oublier tout le reste. Après avoir livré les Fabius, Menenius se fit battre par leurs vainqueurs. Il avait placé sottement son camp à mi-côte sur les collines qui dominent le Tibre. Les Véiens, venus par l'autre côté de la montagne, y prirent position au-dessus de sa tête. Il reconnut sa faute, mais ne fit rien pour la réparer. L'ennemi fondit

(1) Ainsi nommées à cause des rochers de tuf volcanique rougeâtre que les géologues ont signalés.

d'en haut sur un camp si mal placé, le força et mit les Romains en déroute. La trahison était punie, les Fabius étaient vengés.

Ce fut à Rome un grand effroi : chacun prit les armes. On montait sur les toits pour défendre les rues où l'on croyait que l'ennemi allait pénétrer. Les toits étaient plats, comme la plupart le sont encore aujourd'hui, formant au-dessus des maisons une terrasse qu'on appelle *lastrico*. C'est ce qui explique comment il est dit si souvent que la multitude couvrait les toits, au retour de Cicéron par exemple. Selon Denys d'Halicarnasse, les fenêtres furent illuminées, car dans l'ancienne Rome on parle souvent d'illuminations, mais jamais d'éclairage public, et dans les quartiers reculés de la Rome actuelle, on n'est pas aujourd'hui beaucoup plus avancé. Heureusement les Étrusques s'amusèrent à piller, et ils ne parurent que le lendemain sur les hauteurs du Janicule, d'où, dit Denys d'Halicarnasse, on voit la ville à découvert. C'est en effet le lieu d'où l'on en saisit le mieux l'ensemble. Ceux qui sont allés à Rome n'oublieront jamais le panorama de Rome aperçu du Janicule, de de la fontaine Pauline et de San-Pietro in Montorio.

Il paraît que les Véiens avaient passé le fleuve, et qu'une partie de leurs troupes attaqua Rome du côté du nord et de l'est, car les Romains firent une sortie près du temple de l'Espérance (1) (c'était de bon augure), à un mille de la porte Esquiline (en dehors de la porte Majeure), et une autre près de la porte Colline (vers la porte Pie). Les Véiens étaient toujours sur le Janicule. S'ils avaient eu de l'artillerie, c'est de là qu'ils auraient assiégé Rome, comme les Français en 1850; mais, sans artillerie, les Étrusques ne pouvaient rien faire contre la ville que le fleuve défendait. Ils le franchirent cependant, et une nuit vinrent attaquer le consul Servilius dans le Champ de Mars; mais ils furent repousssés avec un grand carnage, et se réfugièrent sur le Janicule. Le consul passa le Tibre et voulut gravir la pente escarpée du Janicule; il fut repoussé à son tour, et il était perdu, si son collègue n'était venu le sauver. Ainsi, à la fin du IIIe siècle de Rome, la ville qui devait étendre si loin ses conquêtes en était encore à défendre ses faubourgs contre l'ennemi.

Tel fut le premier âge de Rome libre, agité, turbulent, mais plein d'énergie et de grandeur. On était plus tranquille au commencement de l'empire; mais alors on eût cherché vainement des âmes comme celles des libérateurs du Mont-Sacré, de Coriolan, de Spurius Cassius et des Fabius.

J.-J. Ampère.

(1) Den. d'Hal., IX, 24. Ce temple s'appelait le temple de la *Vieille Espérance*, pour le distinguer de celui de la porte Carmentale, qui était moins ancien. Il se trouvait au point de jonction de plusieurs aqueducs, à huit stades (un mille) de Rome. On peut donc en déterminer l'emplacement avec une grande précision.

UNE

FAMILLE AMÉRICAINE

The Pearl of Orr's island, a story of the coast of Maine, by mistress Harriet Beecher-Stowe; Boston et Londres, 1861.

Je ne voudrais médire ni de la politique ni de la controverse : ce sont deux nobles sujets d'étude pour l'esprit humain, et toutes deux ont produit de beaux livres; mais, si Platon a banni les poètes de sa république en les couronnant de fleurs, je crois que la poésie, — et sous ce mot je comprendrai tout ce qui est œuvre d'imagination, — a bien le droit d'user de représailles. Un grand écrivain, qui, malheureusement pour sa gloire, n'a pas toujours joint l'exemple au précepte, Voltaire, a dit, dans cette langue allégorique familière au XVIIIe siècle :

Les Muses, filles du ciel,
Sont des sœurs sans jalousie :
Elles vivent d'ambroisie,
Et non d'absinthe et de fiel.

Bannissons donc du domaine de l'art, du roman aussi bien que de la tragédie ou du drame, l'absinthe et le fiel, c'est-à-dire l'amertume et l'âpreté des luttes contemporaines, les violences et les injustices de l'esprit de parti; ne laissons arriver aucun écho des passions du jour dans les régions sereines où l'écrivain doit chercher l'inspiration. Un auteur ne saurait déroger à cette loi sans compromettre le mérite de son œuvre et l'avenir de son nom. Si les chefs-d'œuvre de l'art ont ce privilége de conserver à travers les âges et sous tous les cieux une éternelle jeunesse, c'est à la condition que rien de périssable ne leur aura communiqué sa fragilité. Un seul fil

de bure suffit à déparer un tissu de laine fine, et les passions du présent, souvent misérables et toujours éphémères, les haines et les engouemens de la foule, l'esprit de secte et le dénigrement, ne sauraient se glisser sous la plume de l'écrivain sans entraver dans leur essor les inspirations du plus beau génie, et sans mêler un alliage impur aux plus nobles conceptions. Tant qu'il se rencontrera des esprits délicats et amoureux du beau, des générations de lecteurs se transmettront l'une à l'autre les plaintes d'Antigone, les fureurs de Phèdre et le désespoir de Didon. En serait-il de même si ces douleurs harmonieuses avaient recélé la satire des institutions, des lois ou de la religion de la Grèce ou de Rome? On nous appelle volontiers les fils de Voltaire : que reste-t-il aujourd'hui des applaudissemens frénétiques qui saluaient dans *Mérope* ou *Zaïre* des attaques habilement déguisées contre la royauté ou contre la divinité du christianisme?

On ne saurait donc trop féliciter Mme Beecher-Stowe du parti qu'elle semble avoir pris de consacrer désormais sa plume à des œuvres exclusivement littéraires. Cette détermination est d'autant plus méritoire que la tentation devait être grande de persévérer dans une voie qui paraissait féconde et fructueuse. Peu d'auteurs en effet ont dû à la politique une part aussi considérable de leur succès. Sans les discussions intestines des États-Unis, on n'aurait pas en quelques mois compté par centaines de mille les lecteurs de *l'Oncle Tom*. Où l'Europe n'a vu que des scènes émouvantes, à peine rattachées les unes aux autres par un fil fragile, l'Américain retrouvait l'écho vivant des querelles passionnées qui agitaient les assemblées de son pays, qui enflammaient les polémiques de la presse, qui faisaient déjà présager la ruine de la confédération. Certaines pages de *Dred* qui de ce côté de l'Océan ont paru de purs hors-d'œuvre et des tirades quelque peu déclamatoires ont retenti aux États-Unis comme des provocations incendiaires, comme de véritables appels à la guerre civile. Des approbations ardentes ou des cris de colère leur répondaient de toutes parts, et le nom de l'auteur était dans toutes les bouches. Malheureusement la lutte au-devant de laquelle semblaient parfois aller les vœux de l'éloquent pamphlétaire a éclaté tout à coup : en moins d'une année, on a vu la république divisée, les familles désunies, la ruine s'appesantir sur des milliers de paisibles demeures et le sang même couler à flots. Qui ne sentirait comme un poids sur sa conscience le simple doute d'avoir contribué, pour la plus faible part, à déchaîner sur sa patrie de pareils malheurs? Cette guerre fratricide, dont les conséquences ont dû faire réfléchir les plus impatiens des abolitionistes, nous montre ce qu'il en coûte pour vouloir devancer l'œuvre du temps : elle nous enseigne

que les causes les plus justes et les plus saintes ont besoin d'être défendues avec mesure et avec modération. Est-ce l'appréhension d'une responsabilité redoutable qui a déterminé Mme Stowe à se retirer de la lutte dans laquelle elle s'était jetée avec tant de passion? Nous ne savons : ce qui est certain, c'est que cette retraite ne peut être que profitable à son talent et à sa réputation. Quand l'irrésistible progrès de la civilisation chrétienne aura amené le triomphe de la cause à laquelle Mme Stowe avait voué sa plume, quand les chaînes du dernier esclave seront tombées et que le Nouveau-Monde sera aussi unanime que l'ancien à réprouver une institution contre nature, bien des chapitres de *l'Oncle Tom* et de *Dred* ne se comprendront plus; ces deux ouvrages n'offriront plus qu'un intérêt rétrospectif, et s'ils conservent des lecteurs, ils le devront à quelques esquisses spirituelles et à de touchans épisodes.

Cette question brûlante de l'esclavage avait déjà été reléguée au second plan dans *la Fiancée du Ministre* (1), où elle n'apparaissait plus qu'à de longs intervalles et à propos de personnages tout à fait secondaires; elle avait cédé le premier rang à une question théologique qui assombrissait quelque peu une agréable histoire d'amour. Aucune trace au contraire de controverse politique ou religieuse ne se laisse apercevoir dans un nouvel ouvrage que Mme Stowe vient de publier, et jamais, à notre avis, les heureuses qualités de cet auteur n'ont paru plus à leur avantage. Plus de nègres cette fois et plus de théologiens, plus de discussions sur l'égalité des hommes ni sur le péché originel et la prédestination; nous sommes en pleine idylle. Mme Stowe sans doute a eu encore une arrière-pensée en écrivant : il semble en effet qu'une thèse lui soit indispensable, et qu'elle ne se croie autorisée à prendre la plume que pour démontrer quelque proposition. Elle s'est donné pour tâche cette fois de faire voir l'influence que l'éducation première exerce sur nos sentimens, sur le développement de nos idées et de nos passions, et, partant, sur notre destinée; mais cette démonstration ne trouvera place que dans un roman qui est encore à écrire. *La Perle de l'île d'Orr* n'est qu'un prologue, où Mme Stowe, ainsi qu'elle en avertit dans une courte préface, s'est contentée « de peindre la vie enfantine de ses héros et de faire prendre sur le fait par le lecteur les influences qui agissent sur eux pendant leur éducation. » Quand le livre se termine, l'héroïne a sept ans et le héros en a dix : ils en auront dix de plus à l'ouverture de la seconde partie, où l'auteur nous les montrera tous les deux aux prises avec les épreuves de la vie; mais cette seconde partie verra-t-elle le jour? Déjà l'époque assignée pour

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1859.

cette publication est dépassée. Traitons donc ce livre comme s'il ne devait point avoir de suite, et comme s'il ne devait rien prouver.

C'est l'histoire de deux orphelins élevés ensemble et destinés vraisemblablement à s'aimer. Ils sont l'unique préoccupation de tous ceux qui les entourent; ils sont l'âme et la vie d'un petit monde de pauvres pêcheurs, et leurs équipées enfantines sont les seuls événemens du voisinage. L'auteur a pris pour théâtre de son récit une des nombreuses îles dont la côte du Maine est parsemée, et qui sont comme le prolongement du banc de Terre-Neuve; c'est là, au bord d'une mer orageuse, sous un âpre et rude climat et dans les rigoureux enseignemens du puritanisme, qu'il fait grandir ses deux héros. N'appréhendons point cependant d'austères tableaux ni de rigides leçons : Mme Stowe semble au contraire s'être inspirée de Bernardin de Saint-Pierre; elle a adouci tous les tons de sa palette pour esquisser deux figures d'enfans que toutes les mères envieraient. Quoi de plus charmant que l'enfance, et quel plus agréable spectacle que celui de ces petits hommes qui s'essaient à vivre, qui reproduisent innocemment et semblent parodier les bons et les mauvais côtés de notre nature, et où les défauts mêmes ont une certaine grâce qui arrache l'indulgence? Quelle comédie vaut cette société en miniature, où l'observateur voit déjà poindre, au milieu d'orages passagers, de rivalités promptement apaisées et de larmes bientôt taries, tous les travers et toutes les passions de l'humanité? Mme Stowe excelle à ces fines peintures, qui ne sont qu'un jeu pour son pinceau délicat, et quelques scènes lui ont suffi pour montrer par des traits vifs et rapides l'immense place que les enfans tiennent dans l'existence. Ce qu'elle montre mieux encore, c'est combien ils sont nécessaires et quel vide résulte de leur absence ou de leur disparition. Malheureux en effet qui, jeté dans les luttes de cette vie, ne se sait attendu par personne en sa demeure, et, après avoir laissé à chaque épine du chemin un peu de sa force et un lambeau de son cœur, ne doit point retrouver à son foyer solitaire cet adoucissement assuré de toutes les amertumes, cet encouragement à tous les sacrifices, cette source inépuisable des joies les plus pures, la douce tyrannie d'un enfant!

Voilà le sort qui menace le vieux capitaine Pennel au moment où s'ouvre le récit. Il ne revient chez lui que pour voir périr à l'entrée du port, et sous ses yeux, le bâtiment qui ramène son gendre, l'époux de la fille unique sur laquelle il a concentré toutes ses affections. La jeune femme est frappée au cœur par ce coup affreux.

« Quelque chose d'inusité se passe ce soir dans la demeure de Zephanich Pennel. Entrons, et laissons-nous guider par l'unique rayon de lumière qui s'échappe d'une porte entre-bâillée.

« La salle n'est éclairée que par la pâle lueur d'une seule chandelle qui forme à peine autour d'elle-même un faible cercle lumineux, et qui laisse dans les ténèbres le reste de la pièce. Au centre de la salle, étendu sur une table et à demi couvert d'un manteau de marin, repose un homme de vingt-cinq ans : il est manifestement du nombre de ceux desquels il est écrit : « Il ne rentrera plus dans sa maison, et sa demeure ne le connaîtra plus. » Ce corps inanimé a vu s'échapper tout à coup une organisation puissante; mais, comme un palais abandonné, il a gardé sa beauté au sein de la désolation... Cette chevelure dont les boucles épaisses, humides maintenant d'eau de mer, encadraient cette belle tête, ce front haut et large, ces yeux fermés avec leurs longs cils bruns, cette bouche ferme et virile, ce menton plein d'énergie, tout cela est marqué de ce sceau qui ne sera levé qu'au jour solennel de la résurrection.

« Il était entièrement vêtu de drap fin, avec un gilet blanc et une coquette cravate bleue attachée avec une épingle dont la tête renfermait sous un verre une mèche de cheveux. Ses habits, aussi bien que sa chevelure, étaient remplis d'eau de mer qui découlait lentement, et un bruit sourd retentissait à chaque goutte qui tombait dans une mare déjà formée sous la table. C'était là le corps du capitaine de la *Mouette*, de James Lincoln, qui, ce matin même, chantant et le rire sur les lèvres, avait fait gaiement sa toilette dans sa cabine pour débarquer et revoir sa femme.

« Voilà tout ce qu'on peut apprendre en bas; au-dessus on entend des pas précipités, des portes qui s'ouvrent et se ferment avec rapidité, mais avec précaution, des voix qui vont et viennent, des chuchotemens dans l'escalier. Puis c'est un bruit de roues, et le cabriolet du docteur s'arrête devant la porte. Suivons-le comme il monte; ses lourdes bottes font résonner le plancher.

« Deux commères sont assises et tiennent à voix basse la conversation la plus animée au-dessus d'un petit paquet enveloppé dans un vieux jupon de flanelle. Le docteur va pour s'adresser à elles d'un air de gaieté, mais des signes de la voix et du geste lui recommandent le silence. Il ralentit son pas et étouffe comme il peut le bruit de ses bottes. Le jupon est entr'ouvert pour qu'il puisse regarder ce qui y est contenu, et quelques mots brefs prononcés à mi-voix et accompagnés d'une foule de hochemens de tête, lui apprennent qu'il doit avant tout s'occuper de quelqu'un caché par les rideaux du lit qui est à l'autre bout de la chambre. Il s'avance sur la pointe des pieds, il écarte les rideaux et voit devant lui, les yeux clos et les joues aussi blanches que la neige d'hiver, ce même visage sur lequel a passé l'ombre de la mort quand la *Mouette* s'est perdue.

« Cette femme était l'épouse du marin qui gît en bas : elle a donné le jour, il y a moins d'une heure, à une frêle petite créature que la tourmente d'une grande douleur a jetée prématurément sur les rivages de la vie! Perle précieuse que le passé a laissé tomber sur le sable humide et orageux du présent. Maintenant, épuisée par ses sanglots et succombant aux étreintes d'une double angoisse, elle a fermé les yeux et elle est tombée dans cette invincible langueur qui précède des ténèbres plus épaisses et un repos sans fin.

« De l'autre côté du lit, et tout près d'elle, est assise une vieille femme plon-

gée dans un profond accablement, et le vieillard qui l'accompagnait le matin se tient debout au pied du lit, inquiet et frappé de stupeur. Le docteur lui tâte le pouls, ou plutôt il pose un doigt investigateur où le dernier filet de vie soulève à peine la peau, et il secoue la tête tristement. Le contact de cette main tire la jeune femme de sa torpeur; ses grands yeux égarés et pleins de larmes fixent sur le médecin un regard interrogateur, puis elle frissonne et crie en sanglotant : « Oh! docteur, docteur! James, le pauvre James! — Du courage, mon enfant, répond le médecin, vous avez une belle petite fille; le Seigneur mêle ses miséricordes à ses rigueurs. » Les yeux de la jeune femme se refermèrent, et de la tête elle fit une douloureuse, mais positive dénégation. Un instant après, elle parla en empruntant l'antique et mélancolique langage de l'Écriture : « Ne l'appelez pas Noémi, appelez-la Mara, car le Seigneur s'est montré plein de rigueur pour moi. » Et comme elle parlait, le froid du dernier hiver passa sur sa face; mais comme il passait, un sourire parut sur les lèvres de la jeune femme, comme si une fleur était tombée du paradis; elle murmura : « Que ta volonté soit faite et non la mienne! » Et tout fut fini. »

Cette enfant qui entre dans la vie par une porte si douloureuse, cette petite Mara que les larmes de sa mère mourante ont baptisée d'un nom tristement significatif, démentira les sinistres prédictions qui entourent son berceau : c'est elle qui est destinée à devenir la perle de l'île d'Orr. Il est assurément impossible de prendre une héroïne plus jeune; aussi, pendant qu'elle grandit un peu, l'auteur a le temps de nous faire faire connaissance avec les habitans de l'île. C'est d'abord le vieux capitaine Pennel, qui avait espéré, en mariant sa Noémi à un jeune et vigoureux marin, ne plus retourner au banc de Terre-Neuve, et n'avoir plus d'autre occupation que d'élever ses petits-enfans. Il soutient courageusement le coup qui le frappe, car c'est un homme d'une piété sincère, sévère à lui-même et doux aux autres. Il est par-dessus tout l'homme du devoir; mais sa fermeté est tempérée par la tendresse. Toutes ses pensées se concentrent désormais sur la petite créature dont la frêle constitution, l'organisation nerveuse et la beauté précoce lui rappellent la fille qu'il a perdue. Vivra-t-elle? ne vivra-t-elle pas? Voilà la grande, l'unique question qui préoccupe le ménage Pennel, et l'enfant ne peut être absente une heure sans que le vieux marin ne se montre inquiet : il gronderait volontiers sa femme, si Mary Pennel pouvait être grondée. C'est le cœur le plus dévoué qu'il soit possible de rencontrer; c'est une de ces âmes aimantes qui ont besoin de se sacrifier pour quelqu'un et d'abdiquer entre ses mains toute initiative et toute volonté. Elle est la première esclave de Mara, et elle ne songerait qu'à bénir sa servitude, si elle n'en rougissait un peu devant sa voisine, mistress Kittridge. Celle-ci est la vraie matrone puritaine, assidue à l'église, ferrée sur les Écritures, ponctuelle dans l'accomplissement

de tous ses devoirs de maîtresse de maison, et exigeant de tout le monde la même exactitude. Ce n'est point elle qui permettrait à des enfans de se coucher à des heures indues, et qui tolérerait qu'une petite fille allât jouer sur le sable tant qu'il y aurait à la maison des doublures à découdre ou des serviettes à ourler. Elle montre avec orgueil six grands garçons qu'elle a fait marcher dans le droit chemin, grâce à sa vertu de prédilection, la fermeté, et à un usage stoïque de la verge traditionnelle. Elle a d'autant plus le droit d'être fière de ce succès qu'elle n'a jamais trouvé le moindre appui dans son mari. Le capitaine Kittridge, qui s'est fait constructeur depuis que ses fils naviguent à sa place, est le plus indocile des sujets de sa femme : il est toujours prêt à excuser toutes les fautes et à autoriser toute espèce d'infraction à la règle. Quand huit heures sonnent, qu'on envoie coucher sa fille Sarah, et qu'il sollicite vainement pour elle un quart d'heure de grâce, le bon capitaine se déclare pris d'une irrésistible envie de dormir; mais, ô mensonge! ô renversement de toute discipline! ce prétendu sommeil n'est qu'un artifice pour aller babiller une heure ou deux avec Sarah, et pour lui raconter les histoires les plus merveilleuses sur les pays lointains. Le capitaine aime en effet à raconter ses voyages, et pour amuser davantage ses jeunes auditeurs, il se laisse parfois aller à embellir ses récits de quelques broderies qui scandalisent l'austère respect de sa femme pour la vérité. Aussi quelle n'est pas sa confusion lorsqu'on lui demande de redire ces belles histoires devant des personnes respectables et instruites, comme le ministre et le capitaine Pennel, et que sa propre fille, pour mettre fin à ses hésitations et à ses refus, laisse échapper cette naïveté terrible : « Mais pourquoi ne nous dirais-tu pas cette histoire, puisque maman n'est pas là? »

Entre le ménage Pennel et le ménage Kittridge oscillent perpétuellement deux vieilles filles qui sont au nombre des esquisses les plus spirituelles que Mme Stowe ait tracées. Dans nos humbles familles bourgeoises, qui n'a connu, qui n'a aimé quelque vieille parente, toujours prête à mettre à notre service son temps, son expérience et les ressources d'un savoir-faire universel? Combien de fois sa main industrieuse n'a-t-elle pas tari nos pleurs en dissimulant habilement un accroc malencontreux! Combien de fois n'avons-nous pas abusé de sa bonté sans épuiser sa patience et son dévouement? Dans la joie et dans la peine, dans les petites misères et dans les dures épreuves de la vie, ses conseils, ses consolations et son assistance arrivaient toujours à point nommé. C'est à cette classe d'êtres dévoués et de fées bienfaisantes qu'appartiennent les deux sœurs Toothacre.

« Miss Roxy et miss Ruey Toothacre étaient deux bonnes vieilles personnes du genre féminin et du nombre singulier, fort connues dans tous les alentours de Harpswell et de Middle-Bay, et telle était leur réputation qu'elle était arrivée jusqu'à la ville de Brunswick, à dix-huit milles de là. Elles appartenaient à cette classe de femmes qu'on pourrait appeler, dans le langage de l'Ancien Testament, « des femmes avisées, » c'est-à-dire douées d'une infinité de talens pratiques qui les rendaient indispensables dans toutes les familles à plusieurs milles à la ronde. Il était impossible d'imaginer quelque chose qu'elles ne sussent pas faire. Elles savaient faire les robes, mais elles savaient tout aussi bien faire les chemises, les gilets et les pantalons, couper les jaquettes d'enfans, tresser la paille, blanchir et monter les chapeaux, faire la cuisine et la lessive, repasser, raccommoder, plisser et tapisser : elles savaient soigner toute sorte de maladies, et à défaut d'un docteur, qui souvent demeurait à une distance de plusieurs milles, on les regardait comme des oracles infaillibles en médecine.

« Ces personnes universellement utiles reçoivent chez nous le titre de *tantes* par une sorte de consentement unanime qui atteste les liens étroits qui les unissent à toute la famille humaine. Elles ne sont les tantes de personne en particulier, elles sont les tantes du genre humain. L'idée de restreindre leurs services à une seule famille jetterait la désolation dans une commune tout entière. Personne ne pousserait l'indélicatesse jusqu'à chercher à s'approprier leurs bons offices plus d'une semaine, ou d'une quinzaine tout au plus; mais notre factotum sait mieux que qui que ce soit combien il serait absurde de

Ne faire qu'une part du lot du genre humain.

Tous les mouvemens, toutes les allures de miss Roxy, et jusqu'au ton de sa voix et à sa manière de parler, attestaient un esprit vigoureux, précis et décidé. Elle avait des idées arrêtées sur toute chose, et prenait en général un ton d'autorité. Et *qui aurait* su quelque chose sinon elle? N'était-elle pas une sorte de prêtresse et de sibylle versée dans toutes les profondeurs et tous les mystères de cette vie? Combien de naissances, de mariages et de morts avaient eu lieu sous sa direction! Au milieu de la joie et des larmes, n'était-elle pas la pensée dirigeante, invoquée et consultée par tous? et ses paroles n'étaient-elles pas la loi et la coutume? La sœur cadette, miss Ruey, était une petite personne douce et bonne, de façons affectueuses, courte et grassouillette, naturellement tournée à la sentimentalité et à l'élégie, et qui accumulait au fond de son sac à ouvrage des pièces de vers découpées dans *le Miroir du chrétien*. Elle tournait comme un humble satellite autour de son aînée, qui la regardait volontiers comme un petit être frivole et inconséquent, quoique la même neige fût dissimulée sous leurs tours de tête, d'un blond aventureux. »

N'oublions pas non plus le personnage important de la paroisse, le ministre dont les sermons fournissent chaque dimanche un nouveau sujet de conversation, dont le célibat obstiné cause un éton-

nement universel, et dont la sœur est accueillie partout avec un empressement mêlé de curiosité.

« La sœur du ministre appartenait à la classe des femmes vouées à l'idolâtrie : il était impossible d'avoir meilleur cœur et d'être plus naïve; elle vénérait son frère avec une foi et un dévouement sans mélange, et elle était loin de se douter du constant amusement qu'elle lui fournissait par mille petites singularités féminines, dont le côté plaisant s'offrait continuellement à lui. Il se divertissait infiniment à voir l'intérêt solennel qu'elle prenait à ses chemises, à ses bas et à ses habits du dimanche, à écouter les distinctions subtiles qu'elle établissait entre l'habit numéro un, l'habit numéro deux et l'habit de tous les jours, et à recevoir ses indications quelque peu prolixes sur les circonstances où il devait revêtir tel ou tel habillement. Miss Émilie Sewell se piquait d'être de qualité; elle tenait fermement à certaines traditions de gentilhommerie qui s'étaient transmises dans la famille Sewell, et qui contribuaient trop au secret amusement de son frère pour qu'il y portât atteinte. Pour rien au monde, il n'aurait voulu détruire une des manies de sa sœur; il aurait cru perdre un des côtés de son existence.

« Miss Émilie excellait à recueillir les simples et à préparer les remèdes, à tricoter et à coudre, à couper les vêtemens et à les ajuster, à tirer parti du moindre chiffon comme du moindre débris de nourriture; elle distribuait libéralement ses avis et son aide dans la paroisse, où elle gardait en toutes ses allures l'air d'importance qu'autorisait la position de son frère. Les relations de celui-ci avec la partie féminine de son troupeau étaient, à raison de son célibat, enveloppées de plus de mystère et de solennité qu'il n'arrive d'ordinaire pour l'homme important de la paroisse; mais miss Émilie était charmée de remplir le rôle d'intermédiaire. Elle se complaisait à confier de temps à autre à des oreilles attentives, sur le genre de vie, les habitudes et les opinions du ministre, les renseignemens de nature à satisfaire l'insatiable curiosité de son troupeau.

« Grâce à ces confidences, toutes les bonnes ménagères connaissaient la différence qui existait entre les bas de soie numéro un du ministre et les bas numéro deux : elles savaient qu'il fallait tenir les premiers soigneusement sous clé et hors de sa portée, parce que, si bon qu'il fût, il avait accaparé toute la prodigalité et toute la pernicieuse incurie du caractère masculin, et il était toujours prêt à se laisser aller à des solécismes inouis; mais le digne homme se soumettait de lui-même aux règles établies par miss Émilie, et se laissait diriger par elle avec un apparent et comique sentiment de cette infirmité.

« Mistress Kittridge comprit donc toute la délicatesse du compliment qui lui était fait, lorsqu'un coup d'œil rapide lui fit voir que le digne homme était venu chez elle dans ses plus beaux habits, jusques et y compris les bas de soie. Elle était certaine en effet de reconnaître les bas numéro deux à une reprise artistement faite que miss Émilie lui avait montrée, et qui était la seule trace laissée par un accroc. L'absence de cette reprise alla au cœur de mistress Kittridge comme une attention délicate. »

C'est au milieu de ce petit monde, dont elle est l'idole, que Mara

grandit. Malgré les soins dont elle est entourée, malgré les efforts qui sont faits pour la distraire, la petite fille est souvent triste; elle éprouve un indéfinissable malaise. La tante Ruey en devine bien la cause. « La société des vieilles gens, dit-elle avec raison, n'est pas ce qu'il faut à de jeunes enfans. » Il manque à Mara un compagnon de ses jeux, un ami de son âge. Le ciel le lui envoie, et ce sera aussi un orphelin. Une nuit, la tempête brise sur la côte un navire inconnu; on trouve le lendemain sur le sable une belle jeune femme et un enfant, attachés tous les deux à un débris de vergue : la femme est morte, sa tête a porté contre un rocher; l'enfant, que ses mains glacées serrent encore, est à grand'peine rappelé à la vie. C'est un beau garçon de cinq ou six ans qui s'exprime avec feu dans une langue que le capitaine Kittridge déclare être l'espagnol, mais que personne ne comprend. Qui peut être cet enfant? Nul ne le sait; rien parmi les débris que la mer a jetés sur le sable ne permet la moindre conjecture sur le navire naufragé et sur ceux qui le montaient. Un seul homme peut-être en sait plus que les autres, c'est le ministre, qui n'a pu retenir un tressaillement à la vue d'un bijou trouvé sur l'enfant, et qui a longuement examiné cet objet précieux lorsqu'on le lui a donné à garder. Qui arrachera au ministre un secret dont il paraît ne vouloir faire part à personne? Sa sœur tente l'aventure dans l'intérêt commun de toutes les matrones, auxquelles la langue démange fort, et peu de scènes de comédie valent le récit de cette campagne malheureuse :

« Miss Émilie résolut intérieurement d'attendre, pour arracher le secret de son frère, cette heure d'intimité qui précède la mise au lit. En arrivant à la maison, elle s'occupa tout d'abord de faire le plus séduisant petit feu qui ait jamais pétillé et flambé dans une cheminée, sachant bien que rien n'était plus propre à porter la lumière dans les coins les plus reculés et les plus obscurs d'une conscience que ces vives lueurs qui dansaient si gaiement sur les chenets brillans, et qui rendaient le vieux sopha chiné et tous les meubles usés par le temps si riches en souvenirs de famille et en promesses de comfort.

« Elle débarrassa son frère de sa perruque et de son habit, qu'elle remplaça par les flots moelleux d'une robe de chambre; elle lui couvrit la tête d'un bonnet noir et plaça ses pantoufles devant un fauteuil, tout contre le feu. Elle le vit avec satisfaction se laisser aller sur ce siége · elle courut alors à une armoire vitrée d'où elle retira une vieille coupe d'argent, de forme bizarre, qui était un héritage de famille et la seule pièce d'argenterie dont leur ménage pût s'enorgueillir. Elle descendit alors à la cave; ses petits talons faisaient résonner chaque marche de l'escalier, et un léger fredon la suivait pendant qu'elle se dirigeait vers la barrique de cidre. Elle revint et mit à terre, devant le feu, la coupe d'argent avec le liquide d'un jaune d'ambre, et s'occupa à faire la rôtie la mieux grillée et la plus appétissante qu'on pût souhaiter pour tremper dans ce cidre.

« Cette tâche terminée, miss Émilie prit son tricot et se mit au coin du feu, juste en face de son frère.

« Il était fort heureux pour miss Émilie que les journaux quotidiens n'eussent pas encore fait leur apparition sur cette terre, car, en dépit de tout ce petit manége, son frère aurait probablement pris la feuille du soir, et, la tenant soigneusement entre elle et lui, il aurait lu une heure ou deux en silence. M. Sewell n'avait pas cette ressource; il savait à merveille que la curiosité de sa sœur était éveillée, et comme il ne voulait pas la satisfaire, il chercha un refuge dans un air de vague quiétude et de douce abstraction qui était un défi jeté à toutes ses petites insinuations.

« Après avoir épuisé toutes les attaques indirectes, miss Émilie fut contrainte d'aborder la place de front.

« — Il m'a paru, dit-elle, que vous aviez regardé avec intérêt les traits de cette pauvre femme qui s'est noyée?

« — Elle avait une figure intéressante, se contenta de répondre le ministre.

« — Avez-vous jamais vu quelqu'un qui lui ressemblât?

« Le ministre parut ne point entendre; prenant les pincettes, il releva les deux moitiés d'une bûche qui venait de se briser en deux, et les rapprocha de façon à ranimer la flamme. Miss Émilie fut obligée de renouveler sa question, sur quoi M. Sewell tressaillit comme quelqu'un qui s'éveille après un rêve, et répondit : — Je crois que oui en effet. Après cela, il y a beaucoup de femmes qui ont les yeux et les cheveux noirs, mistress Kittridge par exemple.

« — Je ne crois pas qu'elle ressemblât le moins du monde à mistress Kittridge, dit miss Émilie avec chaleur.

« — Ah! vraiment! Ai-je dit qu'elle lui ressemblât? dit le ministre en regardant négligemment à sa montre. Émilie, il commence à se faire tard.

« — D'où venait donc l'air que vous aviez quand je vous ai fait voir ce bracelet? demanda miss Émilie, résolue à porter la guerre au cœur du pays ennemi.

« — Quel air avais-je donc? dit le ministre en trempant tranquillement un morceau de rôtie dans le cidre.

« — Je n'ai jamais vu air plus surpris et plus décontenancé que le vôtre pendant une minute ou deux.

« — En vérité! reprit le ministre du même ton indifférent. Ma chère enfant, comme votre tête travaille aisément! Avez-vous jamais regardé au travers d'un prisme, Émilie?

« — Non, Théophile; que voulez-vous dire?

« — Eh bien! si vous l'aviez fait, vous auriez vu autour de chaque personne et autour de chaque objet un petit cercle coloré comme l'arc-en-ciel; or ce cercle n'est pas autour des objets, il est dans le prisme.

« — A quel propos me dites-vous cela? demanda Émilie assez déconcertée.

« — Voici pourquoi : vous autres femmes, vous êtes si nerveuses et si facilement surexcitées qu'il vous arrive plus d'une fois de voir vos amis et le monde en général sous un jour et sous des couleurs qui n'ont également rien de réel. J'en suis fâché pour vous, ma chère enfant, mais je ne puis vraiment pas vous aider à bâtir tout un roman à propos de ce bracelet.

Bonsoir, Émilie; prenez garde de prendre froid, et ne tardez pas à vous coucher.

« Et M. Sewell monta dans sa chambre en laissant la pauvre Émilie douter presque du témoignage de ses yeux. »

Une seconde tentative n'est pas plus heureuse, quoique miss Émilie ait cette fois recours à l'irrésistible argument des larmes. Il en faut prendre son parti, et se résigner à ne point savoir qui peut être ce jeune garçon que la tempête a jeté sur la côte. Mara l'a immédiatement réclamé comme son bien; elle en a pris possession, et le vieux Pennel, trop heureux de complaire à sa petite-fille, s'est empressé de recueillir et d'adopter le petit orphelin. Il ne se doute pas qu'il introduit le trouble et le désordre dans sa maison; la pauvre tante Ruey ne tarde pas à l'apprendre à ses dépens, un jour qu'elle garde la maison pendant que les Pennel sont à l'office.

« Demeurée seule pour garder la maison, miss Ruey poussa un long soupir, accompagné de la prise de tabac consolatrice, chanta le cantique de *Bridgewater* en donnant ses notes les plus aiguës, puis se mit à lire dans les Prophètes. Toute son attention était absorbée par les maisons d'Israël et de Juda et par la fille de Sion, lorsqu'elle fut rappelée aux choses de la terre par des cris perçans qui partaient de la grange, et par le caquet et le bruissement des poules qui cherchaient à s'enfuir. L'excellente femme ne fit qu'un saut hors de la maison, et en ouvrant la porte de la grange elle aperçut le petit garçon perché au plus haut du foin; il poussait des cris de douleur et de rage, et le désespoir se peignait sur son visage, tandis que les pleurs de la pauvre petite Mara n'arrivaient qu'à demi étouffés et partaient de plus bas, mais on ne savait d'où. Inspection faite, il se trouva que Mara avait glissé dans un trou où une poule s'était installée pour couver, et les cris poussés par celle-ci à l'invasion de ses pénates n'avaient pas peu ajouté à la confusion générale.

« La petite princesse, que nous avons vue si soigneuse et si proprette, si alarmée de la moindre atteinte à la coquetterie de sa toilette, fut relevée toute ruisselante de pleurs et toute couverte d'œufs, mais sans autre mal : elle était tombée sur l'épais lit de foin que madame la poule avait choisi pour y déposer l'espoir de sa famille.

« — Non, je n'ai jamais rien vu de pareil, se dit miss Ruey quand elle se fut assurée qu'il n'y avait point de membre cassé; ce petit garçon est un vrai garnement. Franchement je plains mistress Pennel; elle ne sait pas quelle charge elle a prise. Comment le scélérat est-il parvenu à faire monter Mara jusqu'au haut du foin? C'est en vérité ce que je ne puis dire. La pauvre petite n'a jamais fait de tours pareils.

« Loin de laisser voir le moindre remords, le jeune coupable prit un air de défi et de colère quand miss Ruey, après avoir remis en ordre la toilette de Mara, voulut, suivant la bonne vieille tradition, le mettre en prison dans le caveau. Il se débattit et lutta si vigoureusement que le tour rouge carotte de la tante Ruey vola en l'air au milieu du combat, et que sa coiffure, toujours originale, prit un aspect qui touchait au surnaturel.

« Miss Ruey songea aux Moabites, aux Philistins et aux autres peuples dont elle venait de lire les terribles exploits, et elle fut aussi près de se mettre en colère contre le petit drôle que cela était possible à une personne si respectable, si pieuse et d'un si bon caractère. La vertu humaine est fragile, et chacun a son endroit vulnérable. Le vieux sénateur romain ne put se contenir quand on s'en prit à sa barbe; la même susceptibilité réside sous le bonnet d'une vieille femme, et quand le petit garçon lui arracha irrévérencieusement son bonnet des dimanches, la tante Ruey, hors d'elle-même, lui appliqua un bon soufflet sur chaque oreille.

« La petite Mara, qui avait poussé des cris perçans pendant toute cette scène, s'apercevant qu'on portait la main sur ce trésor si nouveau et si précieux pour elle, se mit à frapper la pauvre miss Ruey de ses deux faibles mains, et enlaçant de ses bras son petit garçon, comme elle le nommait toujours, elle l'attira en arrière en lançant des regards de défi à l'ennemi commun. Miss Ruey demeura muette d'étonnement.

« — Ce n'est pas possible autrement, il faut qu'il l'ait ensorcelée! pensait-elle avec stupéfaction, n'ayant rien vu de pareil à l'expression martiale qui brillait dans ses yeux si doux. Venez, Mara, ma belle petite Mara!

« Mais Mara ne songeait qu'à essuyer les larmes de colère qui coulaient sur les joues pourpres et brûlantes du petit garçon; elle se haussait sur la pointe des pieds, lui offrant à baiser sa bouche, semblable à un petit bouton de rose.

« — Pauvre petit garçon, ne pleure pas, disait-elle; petit garçon de Mara, Mara t'aime bien! Puis, jetant un regard de courroux à la tante Ruey, qui en demeurait tout interdite et toute bouleversée, elle agitait sa petite main blanche en répétant : — Va-t'en, vilaine, va-t'en.

« Le petit garçon adressait à Mara avec vivacité un torrent de paroles qu'elle ne pouvait comprendre; elle n'en paraissait pas moins partager complétement sa manière de voir, et tous deux lançaient à miss Ruey des regards irrités. Les choses prenant cette tournure, l'excellente femme se mit à songer à un compromis, et elle alla chercher deux tranches de gâteau qu'elle offrit aux petits insurgés avec des paroles conciliatrices. Mara fut apaisée incontinent et courut à la tante Ruey; le petit garçon fit voler à terre le morceau de gâteau et garda une attitude de défi. La petite fille ramassa le gâteau, et, après beaucoup de supplications et une foule de manœuvres féminines, elle réussit à le décider à y goûter : l'appétit fut victorieux de ses héroïques résolutions; il mangea et fut consolé, et bientôt après tous les trois furent dans les meilleurs termes. Miss Ruey, après avoir réparé le désordre de ses cheveux et remis son tour de tête et son bonnet, s'en prit à elle-même comme à la cause de tout ce désordre. Si elle ne les avait pas abandonnés à eux-mêmes pendant qu'elle chantait et lisait à son aise, rien de tout cela ne fût arrivé. Aussi l'excellente et laborieuse femme les garda pendant une heure ou deux à ses côtés, tandis qu'ils regardaient les gravures de la vieille Bible. »

Ce ne serait pas trop de toute la vigueur de mistress Kittridge pour dompter cette nature indocile et résolue; mais la faible Mary

Pennel n'est pas femme à défendre son autorité, et le jeune Moses, car c'est ainsi qu'on a voulu nommer cet orphelin sauvé des eaux, marche bien vite d'usurpation en usurpation.

« Mistress Pennel se demandait quelquefois avec un sentiment de tristesse et d'humiliation comment il se pouvait que ce petit garçon réussît à lui faire éprouver plus d'appréhension qu'elle ne lui en inspirait. N'était-elle pas manifestement, jusqu'à présent du moins, plus grande et plus forte que lui? N'était-elle pas en état de tenir captives ses petites mains rebelles, de l'enlever de terre, de l'emporter et de l'enfermer dans le caveau noir, si bon lui semblait, et même de lui administrer cette discipline de la verge que mistress Kittridge lui recommandait si souvent et si judicieusement, comme le secret du bon ordre de sa maison? N'était-ce pas un devoir pour elle, comme tout le monde le lui répétait, de dompter ce caractère avant que l'âge fût venu? Une meule pendue au cou de cette débonnaire créature n'eût pas pesé d'un poids plus lourd que ce devoir, qui l'accablait sous le fardeau de la plus pénible responsabilité.

« Mistress Pennel était une de ces personnes chez qui l'esprit de sacrifice est devenu si complétement une seconde nature, que la privation pour elle eût consisté à défendre ses droits et à faire sa volonté quand cela contrariait la volonté ou la fantaisie de quelqu'un de ceux qui l'entouraient. Tout ce qu'elle cherchait dans un enfant et à vrai dire dans toute créature humaine, c'était quelqu'un à aimer et à servir. Elle aurait volontiers mis elle-même et tout ce qu'elle possédait à la disposition des enfans; ils auraient pu briser sa porcelaine, labourer le jardin avec les cuillers d'argent, faire des allées de gazon dans le salon, tambouriner sur sa table d'acajou, et remplir de coquillages et d'herbes marines le tiroir où elle mettait ses manches et ses bonnets, si mistress Pennel n'avait senti qu'une pareille bonté n'était pas de la bonté, et si le terrible mot de responsabilité, familier aux oreilles de toute matrone de la Nouvelle-Angleterre, ne lui avait impérieusement commandé de refuser et de lutter, quand il lui aurait été bien plus aisé de céder.

« Elle voyait bien que le petit tyran régnerait sans merci, si on lui laissait prendre l'empire, et elle avait toujours présente à l'esprit cette désagréable pensée qu'il était de son devoir de soumettre cette petite comète erratique aux règlemens et aux lois d'un système bien ordonné, tâche dont elle se sentait aussi incapable que d'ajouter un nouvel anneau à Saturne. Il y avait en outre chez elle, s'il faut dire toute la vérité, une secrète appréhension de ce que mistress Kittridge penserait, car le devoir n'inspire jamais plus de frayeur que lorsqu'il revêt le bonnet et la robe d'une voisine. Mistress Kittridge, avec son ton résolu et sa façon de régenter sa famille, avait toujours été une cause de secret malaise pour la pauvre mistress Pennel, car celle-ci était une de ces créatures impressionnables qui ressentent à un mille et plus de distance l'influence d'une voisine plus énergique. Depuis le temps qu'elles vivaient l'une près de l'autre, la pauvre mistress Pennel avait toujours eu, sans oser se l'avouer, un vague sentiment que mistress Kittridge ne lui trouvait pas une dose suffisante de sa vertu favorite, la fermeté. Au fond de sa conscience, elle reconnaissait que la critique

était juste; mais quel besoin a-t-on de voir ses faiblesses pénétrées par l'œil perçant d'une voisine qui brille précisément par les qualités qu'on n'a pas? On ne saurait croire tout le tourment qu'une voisine peut causer à une autre femme, simplement en résidant à un mille d'elle. Jusqu'à l'arrivée de Moses, mistress Pennel avait toujours pu se consoler par la pensée qu'après tout l'enfant qu'elle élevait avait une aussi bonne conduite qu'aucun de ceux de son énergique voisine. Maintenant cette consolation lui était enlevée, et elle ne pouvait plus rencontrer mistress Kittridge sans les plus humilians souvenirs.

« Le dimanche, quand les yeux perçans de sa voisine s'arrêtaient sur elle à travers les barreaux de son banc, elle se sentait frissonner jusqu'au fond de l'âme en se rappelant toutes les transactions et toutes les défaites de la semaine. Il lui semblait que mistress Kittridge lisait dans son regard tous ses échecs : comment elle avait ignominieusement acheté la paix avec du pain d'épice, au lieu de faire triompher l'autorité légitime, et comment, à diverses reprises, Moses était resté debout jusqu'à neuf heures, et avait même fait veiller Mara, parce que tel était son bon plaisir. »

Moses et Mara grandissent l'un à côté de l'autre dans la plus parfaite intelligence. La petite fille n'a point en effet d'autre volonté que celle de son camarade d'enfance. Celui-ci est sa seule pensée, et on peut dire toute sa vie. Ce complet abandon, cette affection désintéressée, ne sont pas payés de retour. Moses, vigoureux, hardi, entreprenant, est tout aux choses extérieures: il ne rêve qu'aventures, et bientôt il faut céder à ses instances et lui laisser faire une campagne de pêche à Terre-Neuve. Comme il est glorieux, à son retour, des éloges que lui a valus son adresse précoce! comme il est fier d'avoir vu du pays, d'avoir des tempêtes et des exploits à raconter, et avec quel dédain il traite la petite fille qui l'a si impatiemment attendu!

« Bon! bon! vous êtes jeune encore, dit Moses d'un ton dégagé et d'un air de grandeur. D'ailleurs vous n'êtes qu'une fille.

« Ces derniers mots blessèrent Mara. Elle éprouvait quelque peine à voir ébranler sa foi enfantine en quoi que ce soit, et surtout en son bon ami le capitaine, et puis, elle ressentait plus péniblement qu'elle ne l'avait fait jusque-là le ton de perpétuel dénigrement avec lequel Moses parlait de la gent porte-jupon. « Je suis sûre, se disait-elle, qu'il a tort de penser ainsi des femmes et des filles. Déborah était une prophétesse, et jugeait Israël. Il y a eu aussi Égérie; c'est à ses leçons que Numa puisait toute sa sagesse. »

« La pauvre petite n'avait pas pour habitude de parler quand quelque chose venait la contrarier ou la blesser, mais bien de renfermer en elle-même ses pensées et ses impressions, comme ces insectes qui replient leurs brillantes ailes de gaze et les cachent sous une épaisse cuirasse. En somme, il lui restait de cette entrevue avec Moses une impression de désespoir et un froid au cœur. Elle s'en était fait une fête depuis si longtemps! elle y avait tant rêvé, elle avait eu sur les lèvres tant de choses à lui dire! Et lui,

il était revenu si plein de lui-même et si vaniteux! il semblait s'être si bien passé d'elle et y avoir si peu songé! Elle sentit son cœur défaillir et se glacer, et, toute muette et toute pâle, elle revint gravement s'asseoir aux pieds de son grand-père.

« — Ainsi ma petite-fille est bien contente que son grand-père soit revenu, dit le capitaine Pennel en la pressant tendrement dans ses bras et en cachant sa tête blonde sous son manteau, comme il avait coutume de faire quand elle était toute jeune. Grand-papa a pensé bien des fois à sa petite Mara.

« Le petit cœur de l'enfant se gonfla. Bon et fidèle grand-père! il avait pensé à elle bien plus que n'avait fait Moses, et pourtant que de fois n'avait-elle pas pensé à celui-ci!

« Il était là, cet ingrat Moses, les yeux brillans et les joues roses, gai et prodigue de paroles, plein d'énergie et de vigueur, et aussi loin que possible de se douter de la blessure qu'il avait faite à ce petit cœur aimant qui souffrait silencieusement sous le grand manteau brun du vieux marin. Non-seulement il ne s'en doutait pas, mais il n'avait même pas encore en lui la faculté de le comprendre.

« Il ne s'était encore développé en lui jusqu'à présent qu'un fonds d'énergie, d'amour-propre, d'assurance, de courage et de hardiesse, et que l'amour de l'action, du mouvement et des aventures. Sa vie était tout extérieure et toute dans le présent, sans retour sur lui-même et sans réflexion. C'était un vrai garçon de dix ans, au plus haut point de la vigueur et de la perfection animales. Ce qu'elle était, notre petite perle aux blonds cheveux, avec son organisation frêle et surexcitée, avec ses nerfs impressionnables et ses fibres presque immatérielles, avec ses méditations, ses créations fantastiques et ses rêveries, avec sa faculté d'aimer et son besoin de se dévouer, c'est ce que le lecteur a peut-être déjà vu. Deux enfans, même deux grandes personnes ainsi constituées, ne sauraient se trouver en contact intime sans qu'en vertu des lois mêmes de leur organisation l'un des deux puisse s'empêcher de blesser l'autre, simplement en se montrant lui-même. L'un des deux doit nécessairement être affamé de ce que l'autre n'a point à donner. »

La pensée du livre de Mme Stowe est tout entière dans ces dernières lignes. L'auteur oppose l'une à l'autre deux natures distinctes, l'une vigoureuse et robuste, qui vit surtout de la vie animale, et l'autre, frêle et délicate, qui vit par l'intelligence et l'imagination. Chaque année ajoute à l'écart de ces deux natures, qui se développent en des sens opposés, et fait germer chez chacun de ces enfans des idées et des sentimens auxquels l'autre demeure étranger. Moses raconte avec une satisfaction sans mélange l'agonie d'un poisson qu'il a pris et mis à mort : ce récit, qui est un plaisir pour lui, est une souffrance pour sa jeune amie. Mara a trouvé et lu à la dérobée, sans trop la comprendre, *la Tempête*, de Shakspeare; elle a caché ce livre pour que Moses ne le lût pas, parce qu'il y est question d'un enfant dont les parens ont péri dans

un naufrage: elle a peur que cette lecture ne réveille dans l'esprit de Moses de pénibles souvenirs. Moses découvre le livre et se le fait lire sans paraître découvrir le moindre rapport entre sa propre histoire et celle qu'il entend. Ces deux cerveaux et ces deux cœurs ne battent déjà plus à l'unisson.

Jusqu'ici c'est la nature purement physique qui a dominé l'autre. Moses est l'objet d'une affection qu'il ne pense même pas à rendre. Plus fort, plus courageux, plus hardi, il semble qu'il ait toutes les supériorités sur Mara, et c'est l'admiration qui dicte l'obéissance à celle-ci: mais les qualités intellectuelles vont prendre leur revanche dans la seconde période de la vie. Le jour où ils sont tous les deux en face d'une leçon à apprendre, il se trouve que Mara comprend plus vite et retient mieux que le brillant Moses. Chaque jour montrera mieux que cette organisation frêle et délicate est pourtant supérieure à la riche et vigoureuse nature du jeune homme, et l'on peut prévoir aisément que l'amour naîtra chez Moses de la découverte de cette supériorité. Nous retomberions par là dans une des thèses favorites de Mme Stowe, l'éminence de l'imagination entre nos facultés et la réhabilitation de ce qu'elle appelle l'élément romanesque de l'âme humaine. Toutes les héroïnes de Mme Stowe sont quelque peu rêveuses par nature, et passent une partie de leur temps à poursuivre un idéal sur lequel elles n'ont pas des notions très précises : par bonheur pour elles, quand elles aventurent leur barque sur la mer de l'infini, elles ont pour lest un bon fonds de sentimens religieux, et elles ne manquent pas d'aborder rapidement au port du mariage. Qu'arriverait-il à ces têtes faciles à échauffer si un mauvais vent leur apportait quelques bouffées de la métaphysique aussi raffinée et beaucoup moins pure à l'aide de laquelle divers auteurs ont battu le mariage en brèche au nom du véritable amour? Attendons toutefois, pour chercher querelle à Mme Stowe, que son héroïne ait un peu grandi, et qu'elle vogue à pleines voiles sur le fleuve du Tendre.

Mme Stowe a le don du pathétique, elle connaît tous les chemins qui vont au cœur, et elle frappe à coup sûr: en même temps elle a des accès de franche et communicative gaieté. D'où vient cette alliance de deux talens en apparence opposés, et qui se trouvent réunis plus souvent qu'on ne serait tenté de le croire? Serait-ce un effet de cette susceptibilité nerveuse que ne manque jamais de développer l'habitude des travaux intellectuels, ou cette même imagination qui, par une surexcitation de la sensibilité, nous fait sympathiser avec des peines de notre invention, nous donnerait-elle également un vif sentiment du ridicule? Lorsque Mme Stowe, au lieu d'appuyer sur les misères et les douleurs de notre nature, ne fait que les effleurer, celles-ci lui apparaissent sous un aspect plaisant,

qu'une douce moquerie fait aussitôt ressortir. Quelle qu'en soit l'origine, cet heureux privilége de faire naître à volonté le sourire ou les larmes est un des traits distinctifs du talent de Mme Stowe, et il se retrouve, comme on a pu voir, dans le nouvel ouvrage qu'elle vient de publier. Ajoutons que Mme Stowe n'a pas seulement conservé les précieuses qualités qu'on avait remarquées dans ses premiers écrits, qu'elle a gagné sous le rapport de la forme. Son style, autrefois trop guindé et trop périodique, s'est détendu; il est aujourd'hui plus vif, plus animé et plus rapide; mais il manque encore de simplicité et de netteté. Nous signalerons un autre progrès, dont il faut peut-être faire honneur au choix du sujet et à l'heureuse exclusion de la politique et de la théologie: *la Perle de l'île d'Orr* n'est pas, comme les précédens ouvrages du même auteur, surchargée de conversations diffuses et d'argumentations en règle. Mme Stowe semble avoir appris l'art d'indiquer en passant, et par des traits rapides, les nuances de caractères qu'elle ne savait marquer autrefois qu'au prix de discussions fastidieuses et d'interminables dialogues.

Il est un talent qui lui reste à acquérir, c'est celui de la description. Comme tous les auteurs américains, elle a la rage de décrire, et comme eux elle y échoue complétement. Je défie qu'on trouve dans toute la littérature américaine, en dehors des œuvres de Cooper, qui fut un maître, une seule description intelligible, et qui laisse dans l'esprit quelque chose de net et de précis. Un peintre n'entasse pas dans un tableau des arbres, ou des rochers, ou des animaux : il les dispose en groupes qui appellent et retiennent le regard, et c'est en distribuant dans une juste mesure les ombres et les lumières qu'il s'efforce de composer un ensemble harmonieux. Mme Stowe, comme ses compatriotes, croit faire merveille en confondant toutes les couleurs de sa palette et en les prodiguant à l'aventure. Ce ne sont chez elle que rayons de soleil, que flots argentés, que feuillages bariolés, que nomenclatures d'arbres et de fleurs à dérouter un botaniste. Tout chatoie, tout brille, tout reluit, tout étincelle, tant et si bien que les yeux éblouis ne peuvent rien distinguer au milieu de ce luxe d'épithètes et de mots sonores. Trois ou quatre traits bien choisis en auraient dit davantage. Ce n'est pas du reste que nous voulions faire un grand crime à Mme Stowe de cette indigence de son pinceau : nous tenons en plus haute estime la puissance dramatique que personne ne peut lui refuser. Si ses paysages manquent de relief, ses héros sont bien vivans, et l'on pardonnerait des défauts bien plus graves à qui sait tracer des figures comme celles d'Eva, de Mary Scudder et de Mara Pennel.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

LE JOURNAL

D'UN HOMME DE TROP

Au village d'O..., 20 mars 18...

Le médecin me quitte. Je l'ai obligé à s'expliquer enfin. Il a eu beau dissimuler, il lui a fallu me confesser toute la vérité. Je vais mourir : oui, je vais mourir bientôt; les rivières vont dégeler, et je m'en irai probablement avec les derniers glaçons... Où irai-je? Dieu le sait! A la mer aussi!... Eh bien! quoi! s'il faut mourir, autant vaut mourir au printemps... Mais n'est-il pas ridicule de commencer un journal peut-être quinze jours seulement avant l'heure de la mort. Bah! qu'est-ce que cela fait? En quoi quinze jours diffèrent-ils de quinze ans, de quinze siècles? En face de l'éternité, tout est néant, dit-on; soit; mais, dans ce cas, l'éternité même n'est que néant. Il me semble que je tombe dans la métaphysique, c'est mauvais signe: aurais-je peur? Mieux vaut raconter quelque chose. Le temps est humide, le vent souffle avec violence. Il m'est défendu de sortir. Que raconterai-je? Un homme bien élevé ne parle pas de ses maladies; écrire un roman n'est pas de mon ressort; raisonner sur de graves sujets est au-dessus de mes forces: la description des objets qui m'entourent ne m'offrirait aucun plaisir; ne rien faire est ennuyeux; lire me fatigue... Ah! je vais me raconter ma propre vie. Quelle bonne idée! Cette revue de soi-même est chose convenable avant la mort, et ne peut nuire à personne. Je commence.

Je suis né, il y a trente ans, d'une famille de propriétaires aisés. Mon père était un terrible joueur; ma mère, une femme de grand

caractère et très vertueuse, mais je n'ai jamais connu de femme dont la vertu causât moins de plaisir. Elle s'affaissait sous le poids de ses mérites et en fatiguait tout le monde, à commencer par elle-même. Pendant les cinquante années de sa vie, elle ne se reposa pas une seule fois, elle ne se croisa pas une seule fois les bras; elle travaillait et s'évertuait comme une fourmi, mais sans aucune utilité, ce que nul ne dira d'une fourmi. Un ver infatigable la rongeait nuit et jour. Une fois seulement je la vis parfaitement tranquille, et cela dans son cercueil, le lendemain de sa mort. Aussi son visage me semblait-il vraiment exprimer un silencieux étonnement. On aurait dit que ses lèvres à demi fermées, ses joues creuses et ses yeux paisiblement immobiles respiraient ces paroles : « Qu'il fait bon ne pas bouger! » Oui certes, il est bon de se dépouiller enfin de l'accablante conscience de la vie, de la sensation continue et inquiète de l'existence!

Je grandis mal et sans joie. Mes parens me témoignaient de la tendresse; mais la vie ne m'en était pas plus douce. Ouvertement adonné à un vice dégradant et ruineux, mon père n'avait aucune autorité dans sa propre maison. Il reconnaissait son abjection, et, n'ayant pas la force de renoncer à la passion qui le dominait, il cherchait du moins à mériter l'indulgence de sa femme par une soumission à toute épreuve. Ma mère supportait son malheur avec cette magnifique et fastueuse longanimité de la vertu dans laquelle respire tant d'orgueil et d'amour-propre. Elle ne faisait jamais de reproches à mon père; elle lui donnait silencieusement le fond de sa bourse et payait ses dettes. Présente ou absente, il la portait aux nues; mais il n'aimait pas à rester à la maison, et il ne me caressait qu'en secret, comme s'il eût craint de me corrompre par sa présence. Ses traits altérés avaient alors une telle expression de bonté, le rire fiévreux qui errait sur ses lèvres se changeait en un sourire si touchant, ses yeux bruns entourés de rides fines s'arrêtaient avec tant d'amour sur moi, que je pressais involontairement ma joue contre sa joue humide et chaude de larmes. J'essuyais ces larmes avec mon mouchoir; mais elles recommençaient à couler sans effort, comme l'eau déborde d'un vase trop plein. Je me mettais aussi à pleurer, et il me consolait, il pressait mes mains entre les siennes, et ses lèvres tremblantes me couvraient de baisers. Voilà déjà plus de vingt ans qu'il est mort, et pourtant chaque fois que je pense à mon pauvre père, des sanglots muets me montent au gosier, et mon cœur bat dans ma poitrine; il bat avec tant de chaleur et d'amertume, il est accablé d'une si douloureuse compassion qu'on croirait qu'il lui reste encore longtemps à battre et à regretter.

Ma mère au contraire était toujours la même pour moi, bienveil-

lante, mais froide. On rencontre souvent dans les livres écrits pour les enfans des mères toutes semblables, morales et justes. Elle m'aimait, mais je ne l'aimais pas. Oui, j'évitais ma mère vertueuse, et j'aimais passionnément mon père vicieux.

Mais c'est assez pour aujourd'hui. Le commencement est fait; quant à la fin et à ce qui en adviendra, je ne m'en inquiète guère. C'est l'affaire de ma maladie.

21 mars.

Le temps est magnifique aujourd'hui; il est chaud et serein; le soleil se joue gaiement sur la neige qui fond. Tout reluit, fume et se dissout; les moineaux crient comme affolés autour des haies sombres et humides; un air tiède m'irrite la poitrine et me cause une sensation à la fois douce et pénible. Le printemps, le printemps arrive! Je suis assis à la fenêtre, mon regard franchit la rivière et se repose sur les champs. O nature, nature! je t'aime, quoique je sois sorti de ton sein incapable de vivre. Voilà un petit oiseau qui déploie ses ailes et sautille; il crie, et chaque vibration de sa voix, chaque petite plume ébouriffée de son corps mignon respirent la santé et la force...

Que s'ensuit-il? Rien. Il se porte bien, et a le droit de crier et de secouer ses plumes; moi je suis malade et je dois mourir : voilà tout. Ce n'est pas la peine de s'y arrêter davantage. Ces larmoyantes invocations à la nature sont ridicules à l'excès. Revenons à notre récit.

Comme je l'ai dit déjà, je grandis péniblement et sans joie. Je n'avais ni frères ni sœurs. On m'élevait à la maison. De quoi se serait donc occupée ma mère, si on m'avait mis en pension ou envoyé dans un établissement public? Les enfans sont là pour empêcher les parens de s'ennuyer. Nous demeurions habituellement à la campagne et n'allions à Moscou que de temps à autre. J'avais des précepteurs et des maîtres selon l'usage. Je me souviens surtout d'un Allemand maigre et pleurnicheur, Rickmann. Cet être extrêmement triste et maltraité du sort se consumait inutilement à regretter sa patrie lointaine.

Plus d'une fois, tandis que, dans l'affreuse chaleur d'une antichambre étroite, tout infectée de l'odeur aigre du *kvass* (1), mon vieux menin Basile, surnommé *l'Oie mâle*, jouait aux cartes avec le cocher Potape, vêtu d'une pelisse de mouton toute neuve et chaussé de ses grandes bottes frottées de goudron, — plus d'une fois, dis-je, Rickmann chantait derrière la cloison :

(1) Boisson fermentée qu'on fait avec de la farine.

Cœur, mon cœur, pourquoi si triste?
Qu'est-ce qui t'oppresse si fort?
La terre étrangère est si belle.
Cœur, mon cœur, que te faut-il encore (1)?

Nous nous établîmes définitivement à Moscou après la mort de mon père. J'avais alors douze ans. Mon père mourut une nuit d'un coup d'apoplexie. Je n'oublierai jamais cette nuit-là. Je dormais de ce profond sommeil dont dorment habituellement tous les enfans; mais je me rappelle que j'entendais même à travers ce sommeil un ronflement pénible et pareil à un râle. Je sens tout à coup que quelqu'un me saisit par l'épaule et me secoue. J'ouvre les yeux : mon menin était devant moi. « Qu'y a-t-il?... — Venez, venez; Alexis Michaëlitch se meurt... » Je me jette comme un fou à bas de mon lit et m'élance dans la chambre de mon père. Il était couché, la tête renversée en arrière, le visage tout rouge, et il râlait avec effort. Les domestiques se pressent à la porte avec des mines effarées; une voix enrouée demande dans l'antichambre si on a envoyé chercher le médecin. J'entends les pas lourds du cheval qu'on fait sortir de l'écurie pour le conduire dans la cour; la porte cochère crie sur ses gonds. Une chandelle brûle par terre sur le plancher de la chambre; ma mère se livre au désespoir, sans oublier toutefois ni les convenances, ni sa propre dignité. Je me précipitai sur mon père et l'embrassai en balbutiant : « Papa, papa! » Il était étendu, immobile, roulant étrangement les yeux. Une terreur insurmontable m'ôta la respiration; je poussai des cris d'effroi comme un oiseau qu'on aurait saisi avec rudesse. On m'entraîna hors de la chambre. La veille encore, comme s'il avait pressenti sa fin prochaine, mon père m'avait caressé avec tant d'ardeur et de tristesse! On amena une espèce de médecin endormi et velu qui répandait une forte odeur d'eau-de-vie. Mon père mourut sous sa lancette. Le lendemain, je me tenais, un cierge à la main, devant la table sur laquelle on avait couché le cadavre, et j'écoutais stupidement les monotones psalmodies du chantre, interrompues de temps à autre par la voix fluette du prêtre. Les larmes coulaient sur mes joues, sur mes lèvres, sur mon col et sur ma chemise. Je regardais continuellement, je regardais fixement le visage immobile de mon père, comme si j'eusse attendu quelque chose de lui, et pendant ce temps ma mère se prosternait lentement la face contre terre, se relevait lentement et faisait le signe de la croix en appuyant ses doigts avec

(1) Herz, mein Herz, warum so traurig?
Was bekümmert dich so sehr?
'S ist ja schön im fremden Lande.
Herz, mein Herz, was willst du mehr?

force sur son front, sur ses épaules et sur son estomac. Je n'avais pas une seule idée dans la tête: j'étais complètement stupide, pourtant je sentais que quelque chose de terrible s'accomplissait en moi... La mort m'a regardé alors en face et m'a remarqué...

Mon père mort, nous allames demeurer à Moscou, et cela par une raison fort simple : tous nos biens furent vendus à l'encan pour payer nos dettes, tous absolument, à l'exception d'une petite terre, la même où se termine maintenant ma magnifique existence! Quoique je fusse encore bien jeune alors, j'avoue que la vente de notre nid me fit souffrir, ou plutôt je ne regrettai, à vrai dire, que notre jardin. Ce jardin se trouvait lié pres que aux seuls souvenirs heureux de ma jeunesse. C'est là que, par une paisible soirée de printemps, j'enterrai un vieux chien à pattes torses, mon meilleur ami, un basset du nom de Trix. C'est là que, caché dans les hautes herbes, je mangeai des pommes volées, de ces pommes de Novogorod, vermeilles et douces: c'est là enfin qu'au milieu d'un carré de framboisiers je vis pour la première fois une de nos femmes de chambre, Claudie, qui, malgré son nez camard et son habitude de rire en s'enfonçant la face dans son mouchoir, éveilla en moi une passion si tendre que sa présence me faisait perdre la respiration et la parole. Un jour de Pâques, lorsqu'arriva son tour d'appliquer ses lèvres sur ma main seigneuriale, je me souviens que je manquai me jeter à ses pieds pour baiser ses souliers de cuir tout déformés. Est-il possible, grand Dieu! qu'il y ait de cela vingt ans? Tant d'années se sont-elles écoulées depuis que je courais sur mon petit cheval alezan le long de la vieille haie de notre jardin, et que je me levais sur mes étriers pour arracher du peuplier blanc des feuilles à double nuance? Pendant qu'il vit, l'homme ne sent guère sa propre existence; elle ne lui devient perceptible, comme le son, qu'à une certaine distance, après un certain temps écoulé.

O mon jardin! ô sentiers couverts d'herbe autour du petit étang! ô charmant recoin sablonneux sous la vieille digue où je me livrais à la pêche des goujons et des tanches! et vous, bouleaux aux longues branches pendantes, à travers lesquelles m'arrivait, du chemin de traverse, la chanson mélancolique d'un paysan qu'interrompaient par momens les brusques cahots de sa *telega* (1), je vous envoie mon dernier adieu!... En quittant la vie, c'est à vous, à vous seuls que je tends les bras... Je voudrais respirer encore une fois la fraîcheur amère de l'absinthe, la douce odeur du sarrasin coupé sur les champs de ma patrie; je voudrais encore une fois entendre au loin le modeste tintement de la cloche fêlée de notre paroisse, m'étendre en-

(1) Charrette à quatre roues non suspendue.

core une fois à l'ombre du buisson de chêne sur la pente du ravin, suivre encore une fois des yeux les traces fuyantes d'un vent qui court en vagues sombres sur l'herbe dorée de notre prairie... Bah! à quoi bon tout cela? Je ne puis plus écrire aujourd'hui. A demain.

22 mars.

Aujourd'hui il fait de nouveau sombre et froid. Ce temps-ci me convient davantage; il est en harmonie avec mes occupations. La journée d'hier est venue réveiller mal à propos bien des sentimens et bien des souvenirs inutiles. Cela ne se répétera plus. Ces épanchemens de la sensibilité rappellent l'impression que vous fait la racine de réglisse. Au premier abord et tant qu'on ne suce qu'un peu, le goût n'en est pas désagréable; mais un instant après la bouche en est tout amère. Je vais me remettre simplement et tranquillement au récit de ma vie.

Nous allâmes donc à Moscou... Mais il me vient une idée : est-ce bien la peine de raconter ma vie? Non décidément... Ma vie ne diffère en rien de la plupart des autres vies. La maison paternelle, l'université, le service dans les grades inférieurs, la retraite, un petit cercle de connaissances, une pauvreté honnête, des plaisirs modestes, des occupations paisibles, des désirs modérés, dites, de grâce, qui donc ignore tout cela? Une autre raison pour ne pas conter ma vie, c'est que je n'écris que pour mon propre plaisir, et que si mon passé n'offre rien de particulièrement gai ou de particulièrement triste, même à mes yeux, c'est qu'en effet il ne renferme rien qui soit digne d'attention. Mieux vaut essayer de m'expliquer mon caractère.

Quelle espèce d'homme suis-je?... On pourra me faire observer que personne ne me le demande non plus. J'en conviens; mais je vais mourir, et il me semble que c'est un désir pardonnable que celui de vouloir apprendre avant la mort quelle sorte d'oiseau l'on a été.

Ayant dûment pesé cette importante question, et n'ayant d'ailleurs nulle raison pour m'exprimer avec trop d'amertume sur mon propre compte, comme le font les gens bien convaincus de leur mérite, je commence par convenir d'une chose : j'ai été l'homme, ou, si l'on veut, l'oiseau le plus superflu de ce monde. Je le prouverai demain, car aujourd'hui je tousse comme une vieille chèvre, et Térence, ma garde-malade, ne me laisse pas un instant de repos. « Couchez-vous, mon petit père (1), et prenez du thé, » me dit-elle. Je sais bien qu'elle me presse ainsi, parce qu'elle veut du thé elle-

(1) Formule d'usage dans la conversation russe.

même. Eh bien! soit. Pourquoi ne serait-il pas permis à la pauvre vieille femme de retirer tout le profit possible de son maître, tandis qu'il en est temps encore?

23 mars.

L'hiver est revenu. La neige tombe à flocons... « Superflu... De trop... » C'est une excellente expression que j'ai trouvée là. Plus je pénètre dans les profondeurs de mon être, plus je regarde attentivement dans ma vie passée, et plus je suis convaincu de la sévère justesse de cette expression. Superflu!... c'est bien cela. Ce mot ne s'applique pas aux autres... Les hommes sont ou méchans, ou bons, ou intelligens, ou stupides, ou agréables, ou désagréables; mais superflus,... non. C'est-à-dire, comprenez-moi bien, le monde peut se passer de ces gens-là!... certainement; mais la superfluité n'est pas leur signe distinctif, et, en parlant d'eux, ce n'est pas le mot « superflu » qui vous vient tout d'abord sur les lèvres. Quant à moi,... c'est tout ce qu'on peut dire: « superflu, ou être surnuméraire, » voilà tout. Il est évident que la nature ne comptait pas sur mon apparition, aussi m'a-t-elle traité en visiteur importun et non invité. Ce n'est pas en vain qu'un plaisant, grand amateur de cartes, a dit, à propos de moi, que ma mère a fait une remise, comme au boston, en me mettant au monde. A l'heure qu'il est, je parle de moi avec calme et sans aucun fiel... C'est une affaire finie! Pendant tout le cours de mon existence, j'ai trouvé ma place prise, peut-être parce que je ne la cherchais pas là où elle devait être. J'ai été susceptible, timide et irritable comme tous les malades. Il y avait de plus en moi, probablement à cause d'un amour-propre excessif ou par suite de l'organisation défectueuse de mon être moral, un obstacle incompréhensible et insurmontable entre mes sentimens, mes idées et l'expression de ces sentimens et de ces idées. Lorsque je me décidais violemment à vaincre cet obstacle, à faire tomber cette barrière, toute ma personne prenait l'empreinte d'une tension pénible. Non-seulement je paraissais affecté et guindé, je l'étais réellement; je sentais cela, et me hâtais de rentrer en moi-même. Un trouble épouvantable s'élevait alors dans mon for intérieur. Je m'analysais jusqu'à la dernière fibre, je me comparais aux autres, je me rappelais les moindres regards, les moindres sourires, les moindres paroles de ceux devant lesquels j'avais voulu briller; je prenais tout dans le mauvais sens; je riais amèrement de ma prétention d'être « comme tout le monde, » et au milieu de mon rire je m'affaissais tout à coup, je tombais dans un découragement inepte; en un mot, je m'agitais sans relâche, comme l'écureuil dans sa roue. Je passais des journées entières à ce travail infructueux et maussade. Et

maintenant dites vous-même, dites de grâce à quoi un homme pareil peut être utile? Pourquoi en est-il ainsi de moi? Quel est le motif de ces sombres tracasseries intérieures? Qui le sait? qui me le dira?

Je me souviens que je pris un jour la diligence pour aller à Moscou. La route était bonne, et pourtant le postillon attela un cheval de volée de front avec les quatre autres. Misérable et parfaitement inutile, attaché n'importe comment à l'avant-train par une corde épaisse et courte qui lui coupait sans pitié la cuisse, lui frottait la queue, le forçait à courir de la façon la plus grotesque, et donnait à tout son être l'aspect d'une virgule, ce misérable cheval excitait toujours ma plus profonde compassion. Je fis observer au postillon qu'il me semblait qu'on aurait pu se passer du cinquième cheval... Il secoua la tête, lui donna une dizaine de coups de fouet dans toute la longueur de son dos décharné, de son ventre bouffi, et marmotta avec une sorte d'ironie : « C'est vrai, il est de trop!... » Moi aussi, je suis de trop... Le relais heureusement n'est plus loin.

Superflu!... J'ai promis de prouver la justesse de mon opinion, et je vais remplir ma promesse. Je ne crois pas nécessaire de m'arrêter à mille bagatelles, aux événemens et incidens de chaque jour, quoiqu'ils puissent servir, aux yeux de tout homme réfléchi, de preuves incontestables en ma faveur, ou, pour mieux dire, en faveur de ma manière de me juger. Mieux vaut commencer de prime abord par le récit d'un fait assez important, après lequel il ne restera probablement plus le moindre doute au sujet de l'exactitude du mot « superflu. » Je n'ai pas, je le répète, l'intention d'entrer dans les détails; mais je ne puis passer sous silence une circonstance assez curieuse et remarquable, l'étrange conduite de mes amis avec moi, car j'avais aussi des amis. Chaque fois que je me trouvais sur leur chemin ou que je m'approchais d'eux, ils semblaient mal à leur aise; ils souriaient d'un air contraint en venant à ma rencontre, fixaient leurs regards non sur mes yeux ou sur mes pieds, comme le font certaines gens, mais plutôt sur mes joues, me tendaient la main d'un air pressé, disaient d'un air pressé : « Ah! bonjour, Tchoulkatourine! » (le sort m'avait affublé de ce nom), ou bien : « Voilà Tchoulkatourine! » et s'en allaient aussitôt. D'autres s'arrêtaient même quelquefois immobiles, comme s'ils cherchaient à se rappeler quelque chose. Je remarquais tout cela, car je ne manquais ni d'observation ni de perspicacité. En somme, je ne suis pas bête, il me vient même parfois à l'esprit des pensées assez amusantes et qui ont leur originalité; mais, en ma qualité d'homme superflu et verrouillé à l'intérieur, j'évitais constamment d'exprimer ma pensée, d'autant plus que je savais d'avance que je la rendrais fort mal. Il me semblait même parfois fort étrange d'entendre les autres par-

ler si simplement et si librement... Quelle hardiesse! pensais-je involontairement. Pourtant il faut avouer que, malgré mon verrou, la langue me démangeait souvent; mais ce n'est décidément que dans ma première jeunesse que j'arrivais à prononcer une parole: en avançant dans la vie, je parvenais presque toujours à me vaincre. Je me disais à part moi: « Il vaut mieux que nous nous taisions, » et je me calmais instantanément. Nous sommes tous habiles en silence, nous autres Russes!... Mais il ne s'agit pas de cela, et ce n'est pas à moi de critiquer les autres.

Grâce à un concours de circonstances insignifiantes, mais importantes pour moi, il m'arriva, il y a quelques années, de passer six mois dans la ville de district O... Cette ville était fort incommodément bâtie sur le flanc d'une montagne. Elle contenait environ huit cents habitans; la pauvreté y était extrême, les maisons n'y ressemblaient à rien de connu. La rue principale était obstruée, par-ci par-là, d'immenses plaques de pierres calcaires brutes qui tenaient lieu de pavé, et forçaient même les *telegas* à un détour. Il y avait une place principale, d'une malpropreté incroyable, au centre de laquelle s'élevait un petit bâtiment percé de trous sombres. Ces trous abritaient des gens à larges chapeaux qui faisaient semblant de se livrer au commerce. Là aussi figurait une haute perche bigarrée près de laquelle on avait placé par ordre, sur l'invitation des autorités, une charrette de foin jaunâtre, autour de laquelle rôdait une poule appartenant au gouvernement. Pour tout dire, on vivait misérablement dans cette ville d'O... Dès les premiers jours de mon séjour, j'y faillis devenir fou d'ennui. Je dois ajouter que quoique je sois certainement un homme de trop, ce n'est pas que je l'aie voulu ainsi: je suis malade moi-même, mais je déteste tout ce qui est malsain... Je n'ai pas fui le bonheur, j'ai même essayé de l'atteindre en prenant à droite et à gauche... Aussi n'est-il pas étonnant que j'aie la faculté de m'ennuyer comme tout autre mortel. C'étaient des affaires de service qui m'avaient amené dans la ville d'O...

Térence a décidément juré de me faire mourir. Voici un échantillon de notre conversation.

Térence. — Mon Dieu! petit père, qu'écrivez-vous donc toujours là? Cela ne vous vaut rien d'écrire ainsi.

Moi. — Mais, Térence, je m'ennuie.

Elle. — Prenez une tasse de thé et couchez-vous. Dieu fera en sorte que vous transpiriez et que vous dormiez un peu.

Moi. — Mais je n'ai pas envie de dormir.

Elle. — Ah! petit père, pourquoi parler ainsi? Que le Seigneur vous bénisse! Couchez-vous, couchez-vous, c'est ce que vous pouvez faire de mieux.

Moi. — Je mourrai de toute façon, Térence.

Elle. — Que Dieu vous bénisse, vous dis-je! Eh bien! faut-il vous donner du thé?

Moi. — Je n'ai plus une semaine à vivre, Térence.

Elle. — Hi! hi! petit père, que chantez-vous là?... Je vais préparer le *samovar* (1).

O créature décrépite, jaune et édentée, se peut-il que je ne sois pas un homme, même pour toi?

24 mars. — Gelée aiguë.

Le jour même de mon arrivée dans la ville d'O..., les affaires de service dont j'ai parlé plus haut me forcèrent de me rendre chez un certain Ojoguine Cyril Matvéitch, un des plus importans employés du district, dont je ne fis la connaissance ou plutôt dont je ne me rapprochai qu'au bout de deux semaines. Sa maison était située dans la principale rue et se distinguait de toutes les autres par un toit coloré et les deux lions qui gardaient la porte. Ces lions étaient de l'espèce de ceux qu'on voit aux portes cochères à Moscou, et qui ressemblent eux-mêmes à des chiens fantastiques. Ces lions seuls suffisaient à prouver l'opulence d'Ojoguine, et il avait en effet quatre cents âmes, recevait la meilleure société d'O... et passait pour être hospitalier. Le préfet de la ville, homme d'une obésité peu commune et qui semblait avoir été taillé dans un ballot avarié, se rendait chez lui dans un large *droschki* à deux chevaux. Il recevait aussi les autres employés : le procureur, créature bilieuse et méchante; l'arpenteur, grand diseur de bons mots, d'origine allemande et à figure tartare; l'officier des ponts et chaussées, âme tendre, bon chanteur, mais mauvaise langue; l'ex-chef du district, individu à cheveux teints, à chemise fripée et à pantalon étroit. Celui-ci était doué de cette expression grandiose de physionomie particulière aux gens qu'un jugement a convaincus de péculat. On trouvait encore chez Ojoguine deux propriétaires, amis inséparables, tous les deux vieux et cassés, dont le plus jeune cherchait constamment à humilier l'autre en lui fermant la bouche à tout propos avec ce seul et même reproche : « Allons, Serge Serguéitch, finissez donc! Où voulez-vous en venir, vous qui écrivez bouchon avec un *p?* Oui, messieurs, continuait-il en s'adressant avec indignation à ceux qui l'écoutaient, Serge Serguéitch n'écrit pas *bouchon*, mais *pouchon*. » Et tous les assistans de rire, quoique aucun d'eux probablement ne fût très compétent en fait d'orthographe, tandis que le malheureux Serge Serguéitch se taisait, baissait la tête et souriait d'un air résigné... Mais j'oublie que mes

(1) Bouilloire en cuivre d'un usage très répandu en Russie.

jours sont comptés, et que je me lance dans une description trop détaillée. Ainsi donc, sans plus longs détours, Ojoguine était marié; il avait une fille nommée Elisabeth Cyrillovna, et je m'épris de cette jeune fille.

Ojoguine n'était ni bon ni mauvais, c'était un homme comme on en voit tant; sa femme,... j'oserai la nommer une vieille commère; mais la fille ne tenait nullement de ses parens. Elle était jolie de figure, d'un caractère enjoué et modeste; ses yeux gris regardaient avec bonté et candeur sous des sourcils constamment relevés comme ceux des enfans; elle souriait presque toujours et riait fort souvent. Sa voix fraîche avait un timbre agréable, ses mouvemens étaient libres et rapides; elle rougissait facilement et joyeusement. Ses toilettes n'étaient pas toujours de bon goût; il n'y avait guère que les robes simples qui lui allassent bien. J'étais en général peu prompt à faire connaissance: je n'avais surtout aucune habitude du commerce des femmes, et quand il m'arrivait de me trouver en leur présence, je me mettais à froncer le sourcil et à prendre un air farouche, ou bien je bégayais niaisement et tournais avec embarras ma langue dans ma bouche. Ce fut le contraire qui eut lieu avec Élisabeth Cyrillovna: je me sentis à mon aise dès la première fois. Voici comment la chose m'arriva. J'allais un jour chez Ojoguine avant l'heure du dîner, et demandai s'il était chez lui. « Il y est, me répondit-on: mais il s'habille. Veuillez passer dans le salon. » J'y entrai en regardant autour de moi; j'aperçus près de la fenêtre une jeune fille en robe blanche qui me tournait le dos. Elle tenait une cage dans ses mains. Je me sentis troublé comme à l'ordinaire, je me remis cependant et toussai pour avoir une contenance. La jeune fille se retourna si vivement que ses boucles de cheveux lui frappèrent le visage; elle m'aperçut, s'inclina et me montra en souriant une petite boîte à moitié remplie de graines de chènevis. « Vous permettez? » me dit-elle. Moi, tout naturellement et comme cela se fait en pareille occurrence, j'inclinai d'abord la tête, puis je souris, levai la main en l'air et l'agitai deux fois avec grâce. La jeune fille se détourna aussitôt, enleva la petite planchette de la cage, se mit à la gratter fortement avec un couteau, et sans changer de place elle prononça les paroles suivantes : « C'est le bouvreuil de papa... Aimez-vous les bouvreuils? — Je préfère les serins, répondis-je non sans un certain effort. — Ah! moi aussi j'aime les serins; mais regardez donc comme il est gentil! Voyez, il n'a pas peur. » J'étais surpris de n'avoir pas peur moi-même. « Approchez-vous; il s'appelle Popka. » Je m'approchai et me penchai sur la cage. « Il est gentil, n'est-ce pas? » Elle se tourna vers moi; nous étions si près l'un de l'autre qu'elle fut obligée de renverser un peu la tête pour me regarder avec ses

yeux brillans. Je la contemplai : tout son jeune visage vermeil s'illumina d'un sourire si affectueux que je souris à mon tour et faillis même rire de plaisir. La porte s'ouvrit, M. Ojoguine entra. Je me mis aussitôt à causer très librement avec lui, et, je ne sais comment cela se fit, je restai à dîner et passai toute la soirée chez eux. Le lendemain le laquais d'Ojoguine, pauvre diable efflanqué et presque aveugle, me souriait déjà comme à un ami de la maison en me débarrassant de mon manteau.

Trouver un refuge, se faire un nid même temporaire, connaître le charme tranquille des habitudes et des rapports journaliers, c'était un bonheur que moi, homme de trop et sans souvenirs de famille, je n'avais jamais éprouvé jusqu'alors. S'il était possible que quelque chose en moi pût faire songer à une fleur, et si cette comparaison n'était déjà si usée, je pourrais me résoudre à dire que de ce jour mon âme s'épanouit. Un changement instantané sembla se faire en moi et autour de moi : toute ma vie fut illuminée par l'amour, oui, ma vie entière, jusqu'aux moindres détails, ainsi qu'une chambre sombre et abandonnée dans laquelle aurait subitement pénétré la lumière. Je me levais et je me couchais, je déjeunais, je fumais ma pipe autrement que par le passé. Je sautillais même en marchant, oui, vraiment, je sautillais, comme s'il m'était tout à coup poussé des ailes aux épaules. Je me rappelle que je n'eus pas un seul instant de doute au sujet du sentiment que m'inspira Élisabeth Cyrillovna. Je fus passionnément amoureux d'elle dès le premier jour, et je sus dès le premier jour que j'étais amoureux d'elle. Pendant trois semaines, je ne cessai de la voir. Ces trois semaines furent le temps le plus heureux de ma vie; mais c'est un souvenir qui me pèse. Je ne puis penser à ces trois semaines sans songer involontairement à ce qui arriva ensuite, et sans qu'une amertume empoisonnée ne pénètre ce cœur qui allait s'attendrir.

Lorsqu'un homme heureux est complétement sain d'esprit et de cœur, on sait que son cerveau travaille peu. Un sentiment calme et serein, le sentiment de la satisfaction, s'empare de tout son être; il en est envahi, la conscience de sa personnalité lui échappe. « Il nage dans la béatitude, » disent les mauvais poètes; mais lorsque ce « charme » s'évanouit enfin, l'homme éprouve quelquefois un certain dépit, presque un regret de s'être si peu observé au milieu de son bonheur, de n'avoir point appelé la réflexion et le souvenir à son aide pour prolonger et doubler ses jouissances, comme si « dans la béatitude » l'homme pouvait trouver qu'il valût la peine de réfléchir sur ses sentimens! L'homme heureux est comme une mouche au soleil. Aussi m'est-il presque impossible, lorsque je me rappelle ces trois semaines, de retenir dans mon esprit une impres-

sion exacte et définie. Cela me réussit d'autant moins qu'il ne se passa rien de particulièrement remarquable entre nous pendant tout ce temps... Ces vingt jours m'apparaissent comme quelque chose de chaud, de jeune et de parfumé, comme un rayon lumineux dans ma vie mate et décolorée. Ma mémoire ne devient tout à coup inexorablement précise et sûre qu'à compter du moment où, pour employer encore les expressions de ces mêmes mauvais poètes, « les coups du sort s'abattirent sur moi. »

Et pourtant ces trois semaines ont laissé en moi quelque empreinte. Lorsqu'il m'arrive parfois de réfléchir longuement sur cette époque, certains souvenirs se dégagent soudain des ténèbres du passé, pareils aux étoiles que le regard fixement tendu découvre inopinément au milieu du ciel nocturne. J'ai conservé surtout le souvenir d'une promenade à travers le bois qui se trouve derrière la ville d'O... Nous étions quatre : la vieille Ojoguine, Lise, moi et un certain Besmionkof, dont j'aurai encore à parler, employé inférieur domicilié à O..., petit homme blondasse, paisible et bon. M. Ojoguine était resté chez lui. Il s'était donné une migraine à force de dormir. La journée était magnifique, chaude et pure. Les Russes ne sont pas en général grands amateurs de jardins de plaisance ou de promenades publiques. Quelle qu'en soit la raison, on rencontre rarement âme qui vive dans ces soi-disant jardins publics; une vieille femme vient de temps en temps s'asseoir en gémissant sur un banc de gazon bien rôti au soleil, près duquel s'élève un chétif arbuste. Si pourtant il se trouve aux environs de la ville un maigre petit bois de bouleaux, les marchands et quelquefois les employés aiment à s'y transporter les dimanches et les jours de fête; ils emportent avec eux des *samovars*, des gâteaux et des melons d'eau, et, après avoir étalé toutes ces friandises sur l'herbe poussiéreuse qui borde la grande route, ils s'assoient tout à l'entour, boivent et mangent jusqu'au soir à la sueur de leurs fronts. Il existait justement un petit bois semblable à deux verstes de la ville d'O... Nous y allâmes un peu après le dîner. Besmionkof offrit son bras à la vieille Ojoguine, je donnai le mien à Lise. Le jour était déjà sur son déclin. C'était le temps de la première ferveur de mon amour (nous nous connaissions à peine depuis quinze jours). Je me trouvais dans cet état d'adoration passionnée et attentive où toute notre âme suit innocemment et involontairement les moindres mouvemens de l'être aimé, où nous ne pouvons nous rassasier de sa présence ni assez entendre sa voix, où nous regardons autour de nous et sourions comme un enfant en convalescence, où tout homme quelque peu expérimenté doit reconnaître à cent pas et à première vue ce qui se passe en nous. Il ne m'était pas arrivé jusqu'à ce jour de donner le bras

à Lise. Nous marchions côte à côte, foulant doucement l'herbe verte. Une légère petite brise voltigeait autour de nous à travers les troncs blanchâtres des bouleaux, et me jetait parfois le ruban du chapeau de Lise au visage. Je suivais obstinément son regard jusqu'au moment où elle se tournait enfin gaiement vers moi, et nous nous mettions à nous sourire l'un à l'autre. Les oiseaux semblaient nous gazouiller leur approbation, le ciel bleu nous contemplait avec tendresse à travers le feuillage menu et transparent. L'excès du bonheur me donnait le vertige. Je me hâte de faire observer que Lise n'était aucunement éprise de moi. Je lui plaisais, elle n'était pas sauvage de nature; mais ce n'était pas à moi qu'il était donné de troubler sa placidité enfantine. Elle se suspendait à mon bras comme à celui d'un frère. Elle venait d'entrer dans sa dix-septième année... Et cependant ce soir-là même commença devant moi cette douce fermentation intérieure qui précède la transformation de la jeune fille en femme... Je fus témoin de cette transfiguration, de cette incertitude innocente, de cette méditation inquiète; je fus le premier à remarquer cette subite mollesse du regard, cette inégalité dans les sons de la voix, et, ô pauvre niais! homme de trop sur la terre! je n'eus pas honte de supposer pendant toute une semaine que j'étais, moi, la cause de ce changement!...

Il y avait longtemps que nous nous promenions; le soir était venu, nous nous parlions peu. Je me taisais, comme le font tous les amoureux qui ont peu d'expérience, et elle faisait de même probablement, parce qu'elle n'avait rien à me dire; mais elle paraissait absorbée par une pensée secrète, et secouait la tête d'une façon toute particulière en mordillant d'un air pensif une feuille qu'elle venait de cueillir. Elle se mettait par momens à marcher en avant d'une manière résolue, puis s'arrêtait tout à coup, m'attendait et regardait autour d'elle en souriant d'un air distrait. La veille, nous avions lu ensemble *le Prisonnier du Caucase* (1). Avec quelle avidité elle m'avait écouté, tout en tenant son visage dans ses deux mains et sa poitrine appuyée contre la table! Je me mis à lui parler de cette lecture; elle rougit, me demanda si avant de partir j'avais donné de la graine de chènevis à son bouvreuil, entonna à haute voix une romance et retomba subitement dans le silence. Le bois s'adossait d'un côté à un escarpement raide et élevé; une petite rivière sinueuse coulait au-dessous, et au-delà de la rivière s'étendait une vaste prairie qui tantôt ondulait légèrement, et tantôt devenait unie comme une nappe; des ravins l'entrecoupaient çà et là. Nous étions arrivés les premiers, Lise et moi, sur la lisière du bois; Besmionkof

(1) Poème de Pouchkine.

était resté en arrière avec la vieille Ojoguine. Nous sortîmes du fourré, nous nous arrêtâmes, et tous les deux nous fûmes forcés de cligner des yeux : juste en face de nous, le soleil se couchait, sanglant et superbe, au milieu d'un nuage incandescent. Une moitié du ciel était embrasée; des rayons empourprés tombaient obliquement sur les prairies, jetaient un reflet vermeil jusque sur la partie des ravins déjà couverte d'ombre, s'étendaient en jets de plomb fondu sur la petite rivière aux endroits où elle ne se cachait pas sous les arbrisseaux penchés sur ses rives, et allaient donner d'aplomb sur le flanc de l'escarpement et sur le rideau serré du bois. Nous restions immobiles, enveloppés d'une lueur ardente. Je ne suis pas en état de rendre toute la solennité passionnée de ce tableau. On dit que pour un aveugle la couleur rouge correspond au son des trompettes. Je ne saurais dire à quel point la comparaison est exacte; mais il y avait réellement quelque chose d'impérieusement éclatant, comme un appel suprême, dans ce torrent d'or flamboyant, dans ce vaste embrasement du ciel et de la terre. Je jetai un cri d'enthousiasme et me tournai aussitôt vers Lise. Elle tenait les yeux fixés droit sur le soleil. Je me rappelle qu'il se reflétait dans ses yeux en petits points lumineux. Elle était touchée et profondément émue. Elle ne répondit pas à mon exclamation, mais resta longtemps immobile, la tête baissée... Je lui tendis la main; elle se détourna et se mit tout à coup à pleurer. Je la regardais avec une incertitude secrète et presque joyeuse... La voix de Besmionkof retentit à deux pas de nous. Lise essuya rapidement ses larmes et me regarda avec un sourire indécis. Mme Ojoguine sortit du bois appuyée sur son cavalier. Ils s'arrêtèrent à leur tour pour admirer ce magnifique tableau. La vieille dame fit une question à sa fille, et je me rappelle mon tressaillement involontaire quand la voix de Lise résonna avec une vibration cristalline en répondant à sa mère. Le soleil s'était couché pendant ce temps, et l'incendie du soir commençait à s'éteindre. Nous retournâmes sur nos pas. Je repris le bras de Lise. Il faisait encore assez clair dans le bois, et je pouvais distinguer ses traits. La rougeur qui s'était répandue sur tout son visage n'avait pas encore disparu : elle semblait être encore enveloppée des rayons du soleil couchant. Son bras effleurait à peine le mien. Je fus longtemps avant d'oser parler, tant mon cœur battait fortement. Une voiture apparut dans le lointain à travers les arbres : c'était le cocher qui venait à notre rencontre, au pas, sur la route sourde et sablonneuse.

— Élisabeth Cyrillovna, dis-je enfin, pourquoi donc pleurez-vous?

— Je ne sais, répondit-elle après un instant de silence. — Elle

fixa sur moi ses yeux encore humides de larmes. Son regard me parut transformé.

— Je vois que vous aimez la nature? repris-je. Ce n'était pas là du tout ce que j'avais voulu dire, et j'eus de la peine à balbutier la fin de cette phrase. Elle secoua la tête. Je n'étais plus en état de prononcer une syllabe... J'attendais je ne sais quoi;... était-ce un aveu? Allons donc! J'attendais un regard confiant, une question... Mais Lise tenait les yeux baissés et se taisait. Je répétai encore à demi-voix : « Pourquoi? » et restai sans réponse. Je voyais qu'elle était gênée et presque honteuse.

Un quart d'heure après, nous étions assis tous les quatre dans la voiture et nous nous approchions de la ville. Les chevaux couraient d'un trot régulier; nous roulions rapidement à travers l'air frais et obscur. Je me mis à causer, m'adressant toujours soit à Besmionkof, soit à Mme Ojoguine. J'évitais de tourner les yeux vers Lise, mais je pouvais remarquer que ses regards erraient au-delà du coin de la voiture, et ils s'arrêtèrent plus d'une fois sur moi. Arrivée à la maison, elle reprit son empire sur elle-même; mais elle ne voulut cependant pas continuer notre lecture, et elle alla se coucher de bonne heure. La crise, cette crise dont j'ai parlé, venait de s'accomplir en elle. Elle avait cessé d'être une enfant, elle aussi commençait à attendre... comme moi. Elle n'attendit pas longtemps.

Je rentrai ce soir-là avec un enchantement dans le cœur. Quelque chose de vague qui avait germé en moi comme un pressentiment, comme un soupçon, s'évanouit soudain. Je mis sur le compte de la pudeur virginale et de la timidité cette subite contrainte que j'avais remarquée dans la manière d'être de Lise vis-à-vis de moi... N'avais-je pas lu mille fois, et dans beaucoup d'ouvrages, que la première apparition de l'amour trouble et effraie une jeune fille? Je me sentais excessivement heureux et me livrais déjà à toute sorte de projets...

Si quelqu'un m'avait alors dit à l'oreille : « Tu fais fausse route, l'ami; ce n'est pas là ce qui t'attend, frère. Ce qui t'attend, c'est la mort dans l'isolement, sous le toit d'une vilaine maison délabrée, au bruit des gronderies insupportables d'une vieille mégère qui guette impatiemment ta dernière heure afin de vendre tes vieilles bottes!... » Oui, je me sens malgré moi porté à répéter avec un grand philosophe russe : « Comment savoir ce qu'on se sait pas? » A demain.

25 mars. — Neigeuse journée d'hiver.

Je viens de relire ce que j'ai écrit hier, et j'ai été au moment de tout déchirer. Il me semble que je raconte avec trop de sensiblerie

et que j'entre dans trop de détails. Pourquoi, du reste, ne me passerais-je pas cette petite fantaisie, puisque les autres souvenirs de cette époque ne peuvent m'offrir que cette jouissance d'espèce particulière que Lermontof a en vue lorsqu'il dit qu'on trouve à la fois de la souffrance et de la joie à irriter les cicatrices d'une ancienne blessure? Mais il faut enfin savoir s'arrêter. Voilà pourquoi je continue sans aucune sensiblerie.

Pendant la semaine qui suivit notre promenade, ma situation ne s'améliora pas le moins du monde, et pourtant la transformation de Lise devenait plus frappante de jour en jour. Je le répète, je m'étais expliqué ce changement de la manière la plus flatteuse pour moi... Le malheur des gens solitaires et timides, — timides par amour-propre, — consiste en ce que tout en ayant des yeux, en les écarquillant même, ils voient tout sous un aspect faux, comme s'ils regardaient à travers des lunettes de couleur. Leurs propres pensées et leurs propres observations les troublent à chaque pas. Aux premiers jours de notre liaison, Lise était libre et confiante avec moi comme un enfant, il est même possible qu'il y eût dans cette manière d'être quelque inclination naïve... Mais lorsque s'accomplit cette crise étrange et presque instantanée elle se sentit, après une courte incertitude, gênée en ma présence; elle me fuyait involontairement et se montrait en même temps triste et rêveuse... Elle attendait... Qu'attendait-elle? Elle n'en savait rien elle-même,... et moi,... moi, j'étais heureux de ce changement... Je suis prêt à convenir d'ailleurs que tout autre aurait pu s'y tromper à ma place, car qui donc est sans amour-propre? Il est inutile de dire que tout cela ne devint clair pour moi que dans les derniers temps, lorsque je fus enfin obligé de replier mes ailes froissées, ces ailes qui ne m'auraient jamais porté ni haut ni loin.

Ce malentendu entre Lise et moi dura toute une semaine, et il n'y a là rien d'étonnant : il m'est arrivé d'être témoin de malentendus qui ont duré des années. Quel est celui qui ose dire que la vérité seule est réelle? Le mensonge est tout aussi vivace que la vérité; peut-être l'est-il plus encore. Je me souviens en effet que pendant cette semaine même mon ver rongeur, le doute, se remua plus d'une fois dans mon cœur... Mais les hommes solitaires de notre espèce ne sont pas plus en état de comprendre ce qui se passe en eux que ce qui s'accomplit sous leurs yeux. Et l'amour serait-il par hasard un sentiment naturel? Est-il dans la nature de l'homme d'aimer? L'amour est une maladie, et les maladies ne sont soumises à aucune règle. J'admets que mon cœur se soit parfois serré d'une manière désagréable; c'est que tout était sens dessus dessous en moi. Comment donc reconnaître ce qui est vrai ou faux, et quelle raison,

quelle signification donner à chaque sensation séparée? Quoi qu'il en soit, tous ces malentendus, tous ces pressentimens et toutes ces espérances furent bientôt dissipés.

Un jour, — c'était le matin, il pouvait être midi, — je venais d'entrer dans l'antichambre d'Ojoguine, lorsque j'entendis une voix inconnue et sonore qui retentissait dans le salon. La porte s'ouvrit, et sur le seuil apparut, en compagnie du maître de la maison, un jeune homme d'environ vingt-cinq ans, grand et bien fait; il s'enveloppa rapidement dans un manteau militaire qu'il avait laissé sur un banc, prit affectueusement congé de Cyril Matvéitch, passa devant moi en portant négligemment la main à sa casquette, et disparut en faisant résonner ses éperons.

— Qui est-ce donc? demandai-je à Ojoguine.

— C'est le prince N..., me répondit-il avec une figure soucieuse. Il a été envoyé de Pétersbourg pour inspecter des recrues. Que sont devenus mes gens? continua-t-il avec dépit. Un aide-de-camp de l'empereur, il n'y avait personne pour lui mettre son manteau!

Nous entrâmes dans la salle. — Est-il arrivé depuis long-temps? demandai-je.

— Depuis hier au soir. Je lui ai offert une chambre qu'il a refusée. Il a d'ailleurs l'air d'un aimable garçon.

— Est-il resté long-temps chez vous?

— Une heure. Il m'a demandé de le présenter à Olympie Nikitichna.

— Et vous l'avez fait?

— Naturellement.

— Et à Lise Cyrillovna?...

— Cela s'entend. Ils ont fait connaissance.

— Ne savez-vous pas pour combien de temps il est venu?

— Oui, pour une quinzaine de jours à peu près.

Là-dessus Cyril Matvéitch courut s'habiller. Je ne me rappelle pas que l'arrivée du prince ait éveillé alors la moindre appréhension en moi, si ce n'est ce sentiment de malveillance qui s'empare ordinairement de nous lorsqu'un nouveau visage s'introduit dans notre cercle d'intimes. Peut-être se mêlait-il encore à ce sentiment un je ne sais quoi qui ressemblait à la jalousie qu'inspire tout brillant officier de Pétersbourg à un timide et obscur habitant de la province. « Ce prince, me disais-je, est un des beaux de la capitale; il va nous regarder du haut de sa grandeur... » Je ne l'avais guère vu plus d'une minute, mais j'avais déjà remarqué qu'il était joli garçon, adroit et bien tourné. Après avoir fait quelques tours dans la salle, je m'étais enfin arrêté devant un miroir; je tirai un petit peigne de ma poche pour donner à ma chevelure un air de négli-

gence pittoresque, et, comme cela arrive parfois, je m'étais subitement plongé dans la contemplation de mon propre visage. Je me souviens que mon attention s'était péniblement concentrée sur mon nez, dont les contours mous et incertains ne me plaisaient guère, lorsque je vis tout à coup une porte s'ouvrir dans la profondeur de la glace penchée, qui reflétait presque toute la chambre, et se montrer la svelte figure de Lise. Je ne sais pourquoi je restai immobile. Lise avança la tête, me regarda attentivement, se mordit les lèvres, et en retenant son haleine comme quelqu'un qui se flatte de n'avoir pas été aperçu, elle recula avec précaution et tira doucement la porte sur elle. Les gonds firent un léger bruit... Je ne bougeai pas. Elle tira le bouton de la porte et disparut. Il n'y avait plus aucun doute possible. L'expression de Lise, cette expression dans laquelle on ne lisait que le désir d'échapper à une rencontre désagréable, la passagère lueur de plaisir que j'avais eu le temps de saisir dans son regard quand elle crut avoir réellement réussi à disparaître sans être remarquée, tout me disait assez clairement : Cette jeune fille n'a pas le moindre amour pour vous. Je restai longtemps, bien longtemps, sans avoir la force de détacher mon regard de la porte immobile et muette qui avait reparu comme une tache blanche dans le fond du miroir. Je voulus sourire à ma propre image : mais ma mine allongée ne s'y prêta point. Je baissai la tête, m'en retournai à la maison et me jetai sur mon divan. J'avais un poids si affreux sur le cœur que je ne pus pleurer. — Est-ce possible? me répétai-je sans cesse, couché sur le dos comme un mort et les bras croisés sur ma poitrine; est-ce possible?... Que pensez-vous de mon « est-ce possible? »

26 mars. — Dégel.

Lorsque j'entrai le lendemain, après de longues hésitations et en tremblant, dans le salon des Ojoguine, je n'étais déjà plus le même homme que celui qu'ils connaissaient depuis trois semaines. Toutes les anciennes manies dont j'avais commencé à me déshabituer sous l'influence d'un sentiment nouveau reparurent soudain, et reprirent possession de moi comme un maître de maison qui rentre chez lui. Et ce n'est pas étonnant : les êtres de mon espèce tiennent moins de compte des faits positifs que des impressions personnelles. Pas plus tard que la veille, j'avais encore rêvé aux « enthousiasmes de l'amour réciproque, » et le lendemain déjà je ne doutais pas le moins du monde de mon « infortune, » et me considérais comme au comble du désespoir, quoique je n'eusse pas été en état de trouver le plus petit prétexte raisonnable à ma douleur. Je ne pouvais pas être jaloux du prince, car, quels que fussent ses mérites,

son apparition seule ne suffisait pas pour détruire d'un coup toutes les bonnes dispositions de Lise à mon égard... Cependant ces dispositions existaient-elles réellement? Je me rappelais le passé. — Et la promenade au bois? me disais-je. Mais l'expression de son visage dans le miroir?... Eh bien! continuais je, il semblerait néanmoins que la promenade au bois... Mon Dieu! quel être insipide je fais! m'écriai-je enfin à haute voix. C'est ainsi que des pensées inachevées et à demi exprimées renaissaient mille fois en tourbillon uniforme pour bourdonner dans mon cerveau. A mon retour chez les Ojoguine, j'étais redevenu, je le répète, le même homme susceptible, soupçonneux et guindé que j'avais été dès l'enfance.

Toute la famille était réunie au salon. Besmionkof aussi était assis dans un coin. Tout le monde paraissait de bonne humeur. Ojoguine surtout était rayonnant; il m'apprit dès la première parole que la veille le prince N... avait passé la soirée chez eux. Lise m'accueillit poliment. « Eh bien! me dis-je, je comprends maintenant pourquoi vous êtes tous de bonne humeur. » J'avoue que la seconde visite du prince me surprenait. Je ne m'y étais pas attendu. Les gens qui me ressemblent s'attendent à tout au monde, excepté à ce qui doit arriver dans l'ordre naturel des choses. Je me mis à bouder et à prendre l'air d'un homme offensé, mais généreux. Je voulais punir Lise en lui témoignant mon déplaisir, ce qui prouve du reste que je n'avais pas encore perdu tout espoir. On dit qu'il peut être quelquefois utile de tourmenter l'être adoré, quand on est véritablement aimé soi-même; mais c'était une sottise inouie dans ma position. Lise ne faisait nulle attention à moi. Seule la vieille Ojoguine fut frappée de mon silence solennel, et s'informa de ma santé d'un air inquiet. Je lui répondis naturellement, mais avec un sourire amer, qu'elle était, Dieu merci, parfaitement bonne. Ojoguine continuait à s'étendre en mille détails au sujet de son hôte; mais, voyant que je lui répondais de mauvaise grâce, il s'adressa surtout à Besmionkof, qui l'écoutait avec la plus grande attention, lorsqu'un domestique entra pour annoncer le prince N.. Le maître de la maison se leva précipitamment pour aller à sa rencontre. Lise, sur laquelle j'avais aussitôt fixé un regard d'aigle, rougit de plaisir et fit un mouvement sur sa chaise. Le prince entra parfumé, gai, caressant...

Comme je ne compose pas mon récit pour le soumettre à un lecteur bienveillant, mais que j'écris simplement pour mon propre plaisir, je puis me dispenser d'avoir recours aux manéges ordinaires de messieurs les romanciers, et dire tout de suite, sans de plus longs détours, que du premier jour Lise s'était éprise du prince, et que le prince était devenu amoureux d'elle, en partie par oisiveté, en partie par l'habitude qu'il avait de tourner la tête aux femmes, mais

aussi parce que Lise était vraiment une créature charmante. Le prince ne s'était pas attendu probablement à trouver un pareil joyau dans une aussi vilaine coquille (je parle de l'horrible ville d'O...), et jusqu'alors Lise n'avait pas même vu en songe un être semblable à ce gentilhomme brillant et spirituel.

Après les premiers complimens d'usage, Ojoguine me présenta au prince, qui se montra fort poli. Il était en général très affable pour tout le monde, et, malgré la distance incommensurable qui existait entre lui et notre obscure société de province, il avait non-seulement l'art de ne gêner personne, mais encore celui de paraître se croire des nôtres et de n'habiter Pétersbourg que par hasard.

Ce premier soir... oh! ce premier soir!... Aux jours heureux de notre enfance, nos professeurs nous racontent et nous citent comme exemple le trait d'héroïque patience de ce jeune Lacédémonien qui, ayant dérobé un renard et l'ayant caché sous sa chlamyde, se laissa ronger les entrailles sans jeter un seul cri, préférant ainsi la mort à l'opprobre... Je ne puis trouver de meilleure comparaison pour exprimer mes cruelles souffrances pendant cette soirée où je vis pour la première fois le prince à côté de Lise. Mon sourire continuellement forcé, ma surveillance pleine d'anxiété, mon silence stupide, mon désir constant et inutile de m'éloigner étaient sans doute des choses assez remarquables dans leur genre. Ce n'était pas un renard seul qui me dévorait les entrailles : la jalousie, l'envie, le sentiment de ma nullité, une méchanceté impuissante, me déchiraient tour à tour. Je ne pouvais m'empêcher de reconnaître que le prince était réellement fort aimable... Je le dévorais des yeux, et je crois même que j'oubliai mon clignement habituel en le regardant. Il ne s'entretenait pas uniquement avec Lise, mais tout ce qu'il disait s'adressait à elle seule. Je devais certes l'ennuyer affreusement... Je suppose qu'il devina bientôt qu'il avait affaire à un amoureux éconduit, et que ce fut par compassion sans doute et aussi par une profonde conviction de ma parfaite innocuité qu'il se montra si affable avec moi. Vous pouvez vous imaginer combien je me sentais blessé!

Je... — ne vous moquez pas de moi, qui que vous soyez, sous les yeux duquel seront tombées ces lignes, d'autant plus que ce furent là mes derniers rêves, — je me figurai tout à coup, au milieu de mes angoisses, que Lise voulait me punir pour la froideur présomptueuse que j'avais montrée au commencement de ma visite, qu'elle était irritée contre moi, et que le dépit seul la portait à faire la coquette avec le prince. Je saisis un moment favorable pour m'approcher d'elle, et je balbutiai avec un sourire à la fois soumis et tendre : « Assez: pardonnez-moi... Du reste, ce n'est pas que je

craigne... » Et, sans attendre sa réponse, je donnai tout à coup à mon visage une expression vive et dégagée qui ne lui était nullement habituelle, puis je levai la main au-dessus de ma tête dans la direction du plafond (il me souvient que je croyais arranger ma cravate), et me disposai même à pirouetter sur un pied, comme si je voulais dire : « Tout est fini, me voilà de bonne humeur, soyons tous de bonne humeur... » J'abandonnai cependant l'idée de la pirouette, car je me sentais une certaine raideur peu naturelle dans les genoux qui aurait pu me faire choir sur le plancher... Lise ne me comprenait décidément pas; elle me regarda avec surprise droit dans les yeux, sourit avec la précipitation d'une personne qui désire en finir vite, et retourna auprès du prince. J'avais beau être aveugle et sourd; il n'y avait pas moyen de croire qu'elle était le moins du monde irritée ou dépitée contre moi dans ce moment, elle ne songeait pas même à moi. Le coup était décisif : mes dernières espérances s'écroulèrent avec fracas, comme un bloc de glace exposé au soleil, qui se brise soudain en menus fragmens. Je fus complétement désarçonné dès la première attaque et perdis tout en un jour, comme les Prussiens à Iéna. Non, elle ne m'en voulait point... bien au contraire, hélas! Je m'apercevais qu'elle était elle-même emportée comme par un flot. Pareille à un jeune arbre déjà à moitié arraché du rivage, elle se penchait sur le torrent avec avidité, prête à lui donner pour toujours et le premier épanouissement de son printemps et sa vie entière. Celui qui est condamné à être témoin d'un entraînement pareil peut se dire qu'il a passé par un instant très amer, s'il aime lui-même sans qu'on lui rende son amour. Je me rappellerai éternellement cette attention dévorante, cette gaieté pleine de caresse, cet oubli de soi-même, ce regard encore enfant et déjà féminin, ce sourire heureux, et pour ainsi dire à peine épanoui, qui ne quittait ni ses lèvres entr'ouvertes ni ses joues rougissantes... Tout ce que Lise avait vaguement pressenti au temps de notre promenade dans le bois s'accomplissait alors, et, s'abandonnant tout entière à l'amour, elle s'apaisait et devenait plus sereine à la fois, comme un vin nouveau qui cesse de fermenter, parce que son heure est venue...

J'avais eu la patience de passer cette soirée avec elle; il en fut de même de toutes les soirées suivantes, — toutes, jusqu'à la dernière.

Lise et le prince s'attachaient tous les jours davantage l'un à l'autre. Je ne pouvais plus conserver le moindre espoir... Mais j'avais décidément perdu le sentiment de ma propre dignité, et je n'avais plus la force de me dérober au spectacle de mon propre malheur. Je me rappelle que j'essayai un jour de ne pas aller chez

les Ojoguine; je m'étais donné dès le matin ma parole d'honneur de rester à la maison: mais, à huit heures du soir (j'y allais ordinairement à sept heures), je m'étais jeté comme un fou à bas de mon siége, pour prendre mon chapeau et courir tout essoufflé dans le salon de Cyril Matvéitch. Ma position était des plus sottes; je me taisais obstinément, je ne prononçais souvent pas un seul mot pendant des journées entières... J'ai déjà dit que je ne m'étais jamais distingué par mon éloquence, mais dans ce temps-là tout ce que j'avais dans l'esprit semblait s'envoler quand je me trouvais en présence du prince. De plus je mettais, quand j'étais seul, ma pauvre cervelle tellement à l'œuvre, en la forçant de réfléchir à fond sur tout ce que j'avais surpris ou observé la veille, qu'il me restait à peine assez de forces pour de nouvelles observations, quand je retournais chez les Ojoguine. On me ménageait comme on ménage un malade: je m'en apercevais. Chaque matin, je prenais une résolution « nouvelle et définitive » que j'avais la plupart du temps péniblement couvée pendant une nuit sans sommeil. Tantôt je me disposais à avoir une explication avec Lise, à lui donner un conseil d'ami: puis, s'il m'arrivait d'être seul avec elle, ma langue cessait soudain d'agir, comme frappée de paralysie, et nous en étions tous les deux réduits à appeler avec angoisse la présence d'un tiers. Tantôt je voulais fuir, pour la vie s'entend, et laisser à celle que j'aimais une lettre pleine de reproches, cette lettre fut même commencée: mais l'instinct de la justice n'était pas encore complétement éteint en moi : je compris que je n'avais aucun droit de faire des reproches à qui que ce fût, et je jetai ma missive au feu. Tantôt je m'offrais généreusement en holocauste, je donnais ma bénédiction à Lise, je lui souhaitais un amour heureux et j'adressais de mon coin un sourire affectueux à mon rival: mais non-seulement ces amoureux impitoyables ne me remercièrent pas de mon sacrifice, ils ne le remarquèrent même pas, ils ne se souciaient évidemment ni de mes bénédictions ni de mes sourires... Le dépit me faisait alors tomber tout à coup dans une disposition d'esprit complétement opposée : je me promettais de m'envelopper dans un manteau à l'espagnole pour aller égorger mon heureux rival dans une embuscade, et je me figurais avec une joie bestiale le désespoir de Lise: mais premièrement la ville d'O... ne possédait que peu de recoins commodes, et en second lieu une palissade de bois, de fumeux réverbères, une sentinelle endormie dans une vieille guérite... Non, décidément, dans de pareilles rues il est plus naturel de faire le commerce d'échaudés que de verser le sang de son prochain. Je dois confesser que, parmi les divers moyens de délivrance, — c'était une des expressions fort vagues que j'employais en conversant à part moi, — j'avais compté ce-

lui de m'adresser à Ojoguine lui-même,... d'appeler l'attention de ce gentilhomme sur la position dangereuse de sa fille, sur les suites déplorables de son imprudence; je me décidai même à entamer un jour avec lui ce sujet délicat... Mes discours avaient quelque chose de si entortillé et de si ténébreux, qu'après m'avoir longtemps écouté en silence, il fit tout à coup un brusque mouvement, passa rapidement la paume de sa main sur son visage, de l'air d'un homme qui veut s'empêcher de dormir, articula un grognement sourd, et passa de l'autre côté de la chambre. Inutile de dire que je m'étais persuadé que je n'agissais que d'après les vues les plus désintéressées en prenant cette résolution, que je croyais remplir le devoir d'un ami de la maison; mais j'ose affirmer que lors même que Cyril Matvéitch n'eût pas interrompu mes épanchemens, je n'aurais pas eu le courage de terminer mon monologue. Je me mettais parfois à peser les mérites du prince avec la gravité d'un sage de l'antiquité; parfois je cherchais une consolation dans l'espoir, et me disais que tout cela n'avait rien de sérieux, que Lise reviendrait à elle, que son amour n'était pas un amour véritable... Je ne sais vraiment quelle est la pensée après laquelle je n'essayai pas de courir alors. J'avoue franchement qu'il y avait une solution, une seule, qui ne me vint jamais en tête : je ne songeai pas une seule fois à m'ôter la vie. Je ne saurais dire pourquoi cette pensée ne se présenta jamais à mon esprit... Peut-être pressentais-je déjà qu'il ne me restait après tout que peu de temps à vivre.

On comprend que ma position devenait de plus en plus embarrassée. La vieille Ojoguine elle-même, cette créature obtuse, commençait à me fuir et ne savait par quel bout me prendre. Besmionkof, toujours poli et serviable, m'évitait aussi; il me semblait que nous étions confrères, et que lui aussi aimait Lise. Seulement il ne relevait jamais mes allusions et ne causait pas volontiers avec moi. Le prince lui témoignait beaucoup d'amitié, il l'estimait sans doute. Nous n'empêchions ni l'un ni l'autre le prince de poursuivre ses projets sur Lise; mais Besmionkof ne les fuyait pas comme moi, il n'avait pas l'air d'un loup ou d'une victime et se rapprochait d'eux de bonne grâce quand ils le désiraient. Il faut dire qu'il ne montrait pas grande jovialité dans ces occasions, mais il y avait toujours eu quelque chose de contenu dans sa gaieté.

Deux semaines environ s'étaient écoulées de la sorte. Outre qu'il était beau et spirituel, le prince était musicien, chantait, dessinait assez bien et contait à ravir. Les anecdotes qu'il tirait des sphères élevées du monde de Pétersbourg faisaient sur ses auditeurs une impression d'autant plus forte qu'il avait l'air de n'y attacher aucune importance. Le résultat de cette simple habileté du prince fut

qu'il charma décidément toute la société d'O... pendant le court séjour qu'il fit dans cette ville. Il est très facile à un brillant homme du monde d'ensorceler des provinciaux comme nous. Les fréquentes visites que le prince faisait aux Ojoguine (il y passait toutes ses soirées) excitaient naturellement la jalousie des autres propriétaires et employés; mais le prince avait trop de savoir-vivre et d'intelligence pour négliger le moindre d'entre eux : il allait chez les uns et les autres, adressait ne fût-ce qu'un seul mot aimable à tous les hommes et à toutes les femmes, se laissait offrir des mets bizarres et indigestes, buvait des vins frelatés à étiquettes pompeuses, et se montrait en un mot convenable, prudent et adroit. Le caractère du prince était habituellement enjoué et sociable, aimable par penchant, et par calcul aussi quand il le jugeait à propos; comment n'aurait-il pas réussi complétement?

Depuis le jour de son arrivée, toute la maison des Ojoguine trouvait que le temps s'envolait avec une rapidité prodigieuse. Quoique feignant de ne rien remarquer, les vieux époux se frottaient probablement les mains en secret à l'idée de captiver un gendre pareil; le prince lui-même menait les choses avec un calme parfait, lorsque tout à coup un événement inattendu...

A demain encore!... Je suis fatigué aujourd'hui. Ces souvenirs m'irritent jusqu'au bord du tombeau. Térence a trouvé aujourd'hui que mon nez s'effilait du bout, et on dit que c'est un mauvais signe.

27 mars. — Le dégel continue.

Toutes choses se trouvaient dans la situation que j'ai décrite plus haut. Le prince et Lise s'aimaient; les vieux Ojoguine attendaient une solution. Besmionkof aussi faisait acte de présence, c'est tout ce qu'on pouvait dire de lui. Je me heurtais à tout comme un poisson sous la glace et j'observais de tous mes yeux. C'était le temps où je m'étais donné la mission de veiller à ce que Lise ne se laissât pas prendre dans les piéges du séducteur; en effet j'avais déjà commencé à fixer mon attention sur les femmes de service et sur le fatal escolier dérobé, ce qui ne m'empêchait pas de passer des nuits entières à me représenter la touchante générosité avec laquelle je tendrais plus tard ma main à la victime délaissée en lui disant : « Il t'a trahie, le misérable! mais je reste éternellement ton meilleur ami... Oublions le passé et soyons heureux! »

Telles étaient mes réflexions lorsqu'une nouvelle joyeuse se répandit subitement par toute la ville d'O... Le bruit courut que le maréchal du district donnait, en l'honneur du noble visiteur, un grand bal dans son château. Des invitations furent envoyées à toutes les notabilités et à toutes les puissances, à partir du préfet jusqu'à l'apothicaire, un Allemand par excellence qui avait de cruelles pré-

tentions à parler purement le russe, et qui employait sans cesse et hors de propos les expressions les plus fortes et les plus exagérées... Les préparatifs de la fête furent terribles. Un parfumeur vendit seize pots de pommade ornés de l'inscription : « à la *jasmine,* » avec un *e* à la fin. Les demoiselles étaient plongées dans la confection de robes empesées qui leur prenaient la taille comme dans un étau et dont les pointes arrivaient sur le ventre; les mères surchargeaient leurs propres têtes de certains monumens curieux qui devaient ressembler à des bonnets; les pères affairés n'avaient plus, comme on dit, ni pieds ni pattes. Le jour désiré arriva enfin. J'étais au nombre des invités. Le château du maréchal était situé à neuf verstes de la ville. Cyril Matvéitch m'offrit une place dans sa voiture; mais je la refusai, comme un de ces enfans en pénitence qui voudraient se venger de leurs parens en se privant à table de leurs mets favoris. Je sentais aussi que ma présence gênerait Lise. Besmionkof me remplaça. Le prince alla dans sa calèche, moi dans un vilain *droschki*, que j'avais loué fort cher pour cette occasion solennelle.

Je ne vais pas décrire ce bal. Tout ce qui constitue un bal de province s'y trouvait : dans les tribunes, des musiciens avec des trompettes extraordinairement fausses, des propriétaires ébahis avec leurs familles aux costumes surannés, des glaces violettes, de l'orgeat visqueux, des domestiques en bottes déformées et en gants de coton tricotés, des lions de petite ville aux visages convulsivement contractés. Tout ce petit monde tournait autour de son soleil,... autour du prince. Perdu dans la foule, dédaigné même des demoiselles de quarante-huit ans, qui avaient des boutons rouges sur le front et des fleurs bleues sur le sommet de la tête, je regardais continuellement soit le prince, soit Lise. Elle était fort bien mise et très jolie ce soir-là. Ils n'avaient dansé que deux fois ensemble (il est vrai qu'il dansa la mazurka avec elle), mais je crus m'apercevoir qu'il existait une certaine intelligence entre eux. Même sans la regarder, sans lui parler, on sentait toujours que le prince ne s'adressait qu'à elle, à elle seule; s'il était beau, brillant et aimable avec les autres, ce n'était que pour elle seule qu'il l'était. Elle avait évidemment la conscience d'être la reine du bal et d'être aimée : son visage reflétait à la fois une joie enfantine et un orgueil innocent; il s'illuminait même d'un autre sentiment plus profond. Elle rayonnait de bonheur. Je remarquais tout cela;... ce n'était pas la première fois qu'il m'arrivait de l'observer. J'en fus d'abord fort attristé, puis touché en quelque sorte, et enfin complétement furieux. Je me sentis tout à coup excessivement méchant, et je me souviens que cette nouvelle sensation me causa une jouissance extrême, et que j'en ressentis même quelque estime pour ma personne.

« Montrons-leur que nous ne sommes pas encore réduit à néant, » me dis-je en moi-même. Dès que résonnèrent les sons entraînans de la mazurka, je jetai tranquillement les yeux autour de moi et les arrêtai sur une demoiselle qui avait une figure allongée, un nez rouge et luisant, une bouche qui s'ouvrait si disgracieusement qu'on l'aurait crue déboutonnée, et un cou veineux qui rappelait l'archet d'une contre-basse. Je m'approchai froidement d'elle et l'invitai d'un air dégagé en faisant sèchement frapper mes talons l'un contre l'autre. Elle portait une robe rose qui paraissait relever de maladie et entrer à peine en convalescence; une espèce de mouche déteinte et mélancolique tremblait sur sa tête et se balançait sur un gros ressort en cuivre. Elle semblait en général pénétrée d'outre en outre, si l'on peut s'exprimer ainsi, d'une sorte d'ennui aigre et d'infortune moisie. Elle n'avait pas bougé de sa place depuis le commencement de la soirée, car personne n'avait songé à l'inviter. Un blondin de seize ans avait voulu, dans sa disette d'autres danseuses, s'adresser à elle, et avait déjà fait quelques pas dans cette direction, lorsqu'il réfléchit un instant, la regarda et se perdit précipitamment dans la foule. On peut se figurer le joyeux étonnement avec lequel elle accepta mon invitation. Je la conduisis triomphalement à travers toute la salle; je m'emparai de deux chaises et m'installai avec elle dans le cercle des danseurs, où nous formions le dixième couple et étions presque en face du prince, auquel on avait naturellement réservé la meilleure place. Le prince, je l'ai déjà dit, dansait avec Lise. Je ne fus guère fatigué d'invitations, ni ma danseuse non plus. Il nous restait suffisamment de temps pour causer. Il faut pourtant dire que ma compagne ne se distinguait point par une conversation soutenue et suivie : elle se servait plutôt de ses lèvres pour produire un certain sourire étrange qui abaissait sa bouche vers son menton, tandis que ses yeux s'étiraient en l'air comme si une force invisible avait tendu son visage en sens inverse; mais je n'avais que faire de son éloquence. Heureusement je me sentais méchant, et ma danseuse n'était pas de force à me rendre timide. Je me mis à tout critiquer, à médire de tout le monde et particulièrement des jeunes gens de la capitale et des *mirliflores* de Saint-Pétersbourg. Je parlais avec tant de volubilité et de verve que ma voisine cessa enfin de sourire, et qu'au lieu d'élever ses yeux en l'air, elle commença, — par étonnement sans doute, — à loucher si singulièrement qu'on aurait dit qu'elle remarquait pour la première fois qu'elle avait un nez au milieu du visage, tandis que mon voisin, un de ces *lions* dont j'ai déjà parlé, me toisa avec l'expression d'un acteur en scène qui s'éveille dans des parages inconnus.

Tout en bavardant, je continuais à observer le prince et Lise.

On venait constamment les inviter; cependant je souffrais moins quand ils dansaient tous les deux. Ma douleur était même supportable quand ils étaient assis à côté l'un de l'autre, et qu'ils causaient en se souriant de ce sourire qui est comme gravé sur le visage de tous les amans heureux; mais lorsque Lise voltigeait par la salle avec quelque petit-maître et que le prince tenait son écharpe de gaze bleue sur les genoux, lorsqu'il semblait jouir de son triomphe et la suivre des yeux d'un air pensif, oh! alors je ressentais un tourment intolérable, et mon dépit m'arrachait des remarques si méchantes que les prunelles de ma compagne se rapprochaient complétement des deux côtés de son nez. Pourtant la mazurka tirait à sa fin... On commença une nouvelle figure nommée la *confidente*. Une dame s'assied au milieu du cercle, se choisit une confidente et lui glisse à l'oreille le nom de celui avec lequel elle désire danser. Son cavalier lui amène les danseurs un à un, et la confidente les congédie jusqu'à ce qu'on tombe enfin sur l'heureux mortel désigné d'avance. Lise était placée au milieu du cercle et avait choisi pour confidente la fille de la maison, une de ces demoiselles dont on ne peut que dire : « Que Dieu la bénisse! » Le prince était allé à la recherche de l'élu. Après avoir présenté inutilement dix cavaliers environ, que la fille de la maison avait tous congédiés de l'air le plus aimable du monde, il s'était dirigé enfin de mon côté. Quelque chose d'extraordinaire se passa alors en moi. Je frissonnai de la tête aux pieds, je voulus refuser; pourtant je me levai et partis avec lui. Le prince me conduisit à Lise... Elle ne me jeta pas même un regard; la fille de la maison me fit un signe de tête négatif. Le prince se tourna vers moi et me salua profondément, frappé sans doute par la sotte expression de mon visage. Ce salut ironique, ce refus qui m'était signifié par un rival triomphant, son sourire négligent, l'expression indifférente de Lise, tout cela me mit hors de moi... Je m'approchai du prince et murmurai à son oreille avec rage : « Il me semble que vous vous permettez de vous moquer de moi! » Le prince me regarda d'un air de surprise méprisante, reprit ma main, comme pour me ramener à ma place, et me répondit froidement : — Moi?

— Oui, vous! continuai-je à voix basse en me résignant cependant, c'est-à-dire en me laissant conduire à mon siége. Oui, vous; mais je n'ai pas l'intention de permettre à n'importe quel insipide parvenu de Pétersbourg...

Le prince sourit avec calme, presque avec indulgence; il me serra la main et dit à demi-voix : « Je vous comprends, mais ce n'est pas ici le lieu; nous nous reverrons. » Il se détourna, s'approcha de Besmionkof, et le mena à Lise. Le petit employé pâle se trouva être l'élu. Lise se leva pour aller à sa rencontre.

Assis à côté de ma danseuse avec sa triste mouche pour coiffure, je me sentais presque un héros. Mon cœur battait avec force, ma poitrine se soulevait noblement sous ma chemise empesée, ma respiration était profonde et accélérée, et je lançai tout à coup au *lion* mon voisin un regard si superbe, qu'il fit un mouvement involontaire du pied qui était de mon côté. En ayant fini avec lui, je laissai errer mes yeux sur le cercle des danseurs... Il me semblait que deux ou trois de ces messieurs me regardaient avec une sorte d'étonnement; mais en général on n'avait pas remarqué ma conversation avec le prince... Mon rival avait déjà repris sa place avec une tranquillité parfaite, et conservait le même sourire aux lèvres. Besmionkof ramena Lise à sa chaise : elle le salua d'un air affectueux, et se tourna aussitôt vers le prince avec un certain trouble, à ce qu'il me parut; mais il lui sourit de nouveau en faisant un gracieux signe de la main, et lui dit sans doute quelque chose de fort agréable, car elle devint toute rouge de plaisir, baissa les yeux et les fixa de nouveau sur lui avec un air de reproche caressant.

Les dispositions héroïques qui avaient subitement pris possession de moi ne diminuèrent pas tant que dura la mazurka; mais je ne lançais plus de saillies, ni de critiques, et me contentais de regarder de temps en temps ma danseuse d'un air sombre et sévère. Elle commençait évidemment à avoir peur de moi, et bégayait affreusement en clignotant sans cesse des yeux. Je la reconduisis sous la garde naturelle de sa mère, grosse femme dont la tête était ornée d'une toque roussâtre. Après avoir remis la demoiselle épouvantée à qui de droit, je m'étais approché de la fenêtre en me croisant les bras sur ma poitrine pour attendre la suite des événemens. J'attendis assez longtemps. Le prince était continuellement entouré, c'est bien le mot, tout aussi entouré que l'Angleterre l'est par la mer, du maître de la maison, des nombreux membres de sa famille et des hôtes qui restaient encore, et de plus il lui était impossible, sans éveiller la surprise, de s'approcher d'un homme aussi peu important que moi. Je me rappelle que je jouis alors de mon peu de considération. — Tu as beau faire, me disais-je en voyant avec quelle politesse il s'adressait tour à tour aux diverses notabilités qui briguaient l'honneur d'attirer son attention, ne fût-ce, comme s'expriment les poètes, que « pendant l'espace d'un moment; » tu as beau faire, l'ami... Je t'ai offensé... Il faudra bien que tu viennes à moi. » — Ayant enfin réussi à se débarrasser adroitement de la foule de ces adorateurs, le prince passa à côté de moi, laissa tomber un regard vague sur la fenêtre, puis sur mes cheveux, fit un mouvement pour se retourner, et s'arrêtant tout à coup, comme s'il se rappelait quelque

chose : — Ah! oui, dit-il en s'adressant à moi; à propos, nous avons à causer ensemble.

Deux propriétaires des plus acharnés, qui suivaient obstinément le prince, pensèrent qu'il s'agissait sans doute « d'affaires de service, » et se retirèrent respectueusement en arrière. Le prince me prit le bras et m'emmena de côté. Mon cœur battait avec violence.

— Je crois que vous m'avez insulté? me dit-il en appuyant sur le mot « vous, » et en me regardant sous le menton avec une expression de mépris qui allait singulièrement bien à son frais et gracieux visage.

— J'ai dit ce que je pensais, répliquai-je en haussant la voix.

— Chut!... plus bas! dit-il. Les gens comme il faut ne crient pas. Vous voulez sans doute vous battre avec moi?

— Cela vous regarde, repris-je en me redressant.

— Si vous ne rétractez pas vos expressions, il faudra bien que je vous défie, me répondit-il négligemment.

— Je n'ai nulle envie de me rétracter ni de me résigner en quoi que ce soit, poursuivis-je avec fierté.

— Vraiment? ajouta-t-il, non sans un sourire d'ironie. Dans ce cas, reprit-il après un moment de silence, j'aurai l'honneur de vous envoyer demain mon témoin.

— Fort bien! répondis-je d'une voix aussi indifférente que possible.

Le prince s'inclina légèrement.

— Je ne puis vous empêcher de me trouver insipide, continua-t-il en ouvrant les yeux d'un façon hautaine; mais les princes N... ne sauraient être des parvenus. Au revoir, monsieur... monsieur Chtoukatourine.

Il me tourna le dos et se rapprocha du maître de la maison.

M. Chtoukatourine (1)!... Je m'appelle Tchoulkatourine... Je ne trouvai rien à répondre à cette dernière offense et me contentai de le suivre des yeux d'un air furieux. « A demain! » murmurai-je les dents serrées, et je me mis aussitôt à la recherche d'un officier de ma connaissance, le capitaine de hulans Koloberdaef, viveur désespéré et excellent garçon, auquel je racontai en peu de mots ma dispute avec le prince, en le priant de me servir de témoin. Il y consentit tout de suite, et je m'en retournai chez moi.

Je ne dormis pas de la nuit; mais c'était l'agitation et non la peur qui troublait mon sommeil. Je n'étais pas lâche. Je ne songeais même pas que j'allais m'exposer à perdre la vie, ce plus grand bien de la terre, à ce qu'assurent les Allemands. Je ne pensais qu'à Lise,

(1) *Chtoukatoura* veut dire *plâtre* en russe.

à mes espérances déçues, à ce qu'il me restait à faire. Je me demandais si je devais chercher à tuer le prince, non pour me venger certes, mais pour sauver Lise. « Elle ne survivra pas à ce coup, me disais-je; non, il vaut mieux que ce soit lui qui me tue! » Je conviens qu'il m'était agréable de penser que moi, provincial obscur, j'avais forcé un personnage aussi important à se battre avec moi. Le matin me surprit dans ces réflexions, et peu après Koloberdaef parut.

— Eh bien! me demanda-t-il en entrant bruyamment dans ma chambre à coucher, où est le témoin du prince?

— Belle question que celle-là! lui répondis-je avec dépit. Il est sept heures à peine. Le prince dort sans doute.

— Dans ce cas, faites-moi donner du thé, reprit l'infatigable capitaine. J'ai mal à la tête depuis hier au soir... Je ne me suis pas déshabillé. Du reste il m'arrive rarement de me déshabiller, ajouta-t-il en bâillant.

On lui servit du thé. Il en but six verres avec du rhum, fuma quatre pipes, me raconta que la veille il avait acheté pour une bagatelle un cheval que tous les maquignons avaient refusé, qu'il allait le dresser lui-même en lui attachant la jambe de devant, et s'endormit tout habillé sur le divan, la pipe à la bouche. Je m'étais levé et m'étais mis à ranger mes papiers. J'avais trouvé un billet d'invitation de Lise, la seule lettre qu'elle m'eût jamais écrite, et je voulais la mettre sur ma poitrine; mais un instant de réflexion me porta à la jeter dans une boîte. Koloberdaef ronflait faiblement. Sa tête avait glissé sur le coussin de cuir... Je me rappelle que je contemplai longtemps ce visage insouciant, ébouriffé, bon et hardi. A dix heures, mon domestique vint m'annoncer Besmionkof, que le prince avait choisi pour témoin.

Nous réveillâmes à nous deux le capitaine endormi. Il se releva, nous regarda avec ses yeux troublés, demanda un verre d'eau-de-vie d'une voix enrouée, s'étira, salua Besmionkof, et s'en alla avec lui pour conférer dans la chambre voisine. Cette conférence de nos témoins ne fut pas de longue durée. Au bout d'un quart d'heure, ils étaient revenus. Koloberdaef m'expliqua que nous nous battions au pistolet ce jour même à trois heures. J'inclinai silencieusement la tête en signe d'acquiescement. Besmionkof prit aussitôt congé de nous. Il était un peu pâle et intérieurement agité, comme un homme qui n'a pas l'habitude de ces sortes de démarches; mais il se montra du reste fort résolu et poli. Je ressentais pour ainsi dire une certaine honte en sa présence, et je n'osais pas le regarder en face. Koloberdaef se remit à conter l'histoire de son cheval. Cette conversation m'allait on ne peut mieux. J'avais redouté quelque allusion

à Lise; mais mon bon capitaine n'aimait nullement les médisances, de plus il méprisait les femmes et les confondait toutes, Dieu sait pourquoi, sous le nom de « salade. » Nous mangeâmes à la hâte vers les deux heures, et à trois nous nous trouvions sur le terrain de l'action, dans ce même bois de bouleaux où je m'étais autrefois promené avec Lise, à quelques pas même de l'escarpement...

Nous étions arrivés les premiers, mais le prince et Besmionkof ne se firent pas longtemps attendre. Le prince était, sans exagération, frais comme une rose; ses yeux bruns pétillaient de bonne humeur sous la visière de sa casquette. Il fumait une cigarette de paille, et, ayant aperçu Koloberdaef, lui tendit amicalement la main. Il me salua même fort gracieusement. Quant à moi au contraire, je sentais, à mon grand dépit, que je pâlissais, que mes mains tremblaient légèrement,... que ma gorge se desséchait... C'était la première fois que je me battais en duel. « Mon Dieu! pensai-je, pourvu que cet être moqueur ne prenne pas mon trouble pour de la lâcheté! » J'envoyais intérieurement mes nerfs à tous les diables, et, ayant enfin regardé le prince droit au visage et surpris sur ses lèvres un sourire presque imperceptible, j'étais redevenu méchant et avais aussitôt retrouvé mon calme. Pendant ce temps, nos témoins établissaient les barrières, comptaient les pas et chargeaient les pistolets. Koloberdaef était celui qui agissait le plus. Besmionkof le regardait faire. C'était une journée aussi belle que celle de la mémorable promenade dont j'ai parlé en commençant. Le bleu profond du ciel apparaissait, comme alors, à travers la verdure dorée du feuillage, dont le bruissement semblait me narguer cette fois. Le prince avait l'épaule appuyée contre le tronc d'un jeune tilleul, et continuait à fumer son cigare.

— Veuillez vous placer, messieurs, tout est prêt, dit enfin Koloberdaef en nous tendant nos pistolets.

Le prince fit quelques pas, s'arrêta, rejeta sa tête en arrière et dit par-dessus son épaule : — Vous ne voulez donc pas rétracter vos paroles?

J'allais lui répondre, mais la voix me manqua, et je me contentai de faire un geste méprisant de la main. Le prince alla prendre sa place. Nous nous approchâmes l'un de l'autre. J'avais levé mon pistolet et visé la poitrine de mon ennemi,... il était certainement mon ennemi alors; mais le canon se releva subitement, comme si quelqu'un m'avait poussé sous le coude, et je lâchai la détente. Le prince chancela et porta la main à sa tempe gauche : un filet de sang jaillit de dessous ses gants de peau de chamois blancs, et ruissela sur sa joue. Besmionkof se précipita vers lui.

— Ce n'est rien, dit-il en ôtant sa casquette, qu'une balle avait

traversée; je suis frappé à la tête et je reste debout : ce ne sera qu'une égratignure.

Il tira de sa poche un mouchoir de batiste et l'appliqua sur ses cheveux humectés de sang. Je ne bougeais pas,... j'avais été comme pétrifié sur place.

— Veuillez aller à la barrière, me dit sévèrement Koloberdaef.

J'obéis.

— Le duel va-t-il continuer? demanda-t-il en se tournant vers Besmionkof.

Besmionkof ne lui répondit pas; mais le prince, sans enlever le mouchoir de sa blessure et sans se donner même la satisfaction de me faire attendre à la barrière, répliqua en souriant : — Le duel est fini, — et tira en l'air. Je manquai pleurer de dépit et de rage. Cet homme me traînait définitivement dans la boue avec sa générosité, il m'égorgeait. Je voulais me récrier, je voulais insister pour qu'il tirât sur moi; mais il s'approcha et me tendit la main.

— Tout est oublié, n'est-ce pas? me dit-il d'une voix caressante.

Je jetai un regard rapide sur son visage altéré, sur son mouchoir teint de sang, et, complétement éperdu, honteux et anéanti, je lui serrai la main...

— Messieurs, reprit-il en se tournant vers les témoins, j'espère que ceci restera secret?

— Naturellement! s'écria Koloberdaef; mais permettez, prince...

Et il lui pansa sa blessure.

Le prince me salua encore une fois en partant, mais Besmionkof ne me regarda même pas. — Tué, moralement tué! dis-je à Koloberdaef en rentrant à la maison.

— Qu'est-ce donc qui vous tourmente? me demanda le capitaine. Tranquillisez-vous, la blessure n'est pas dangereuse; demain il pourra danser, s'il en a envie. Ou bien seriez-vous fâché de ne pas l'avoir tué? S'il en est ainsi, vous avez tort : c'est un charmant garçon!

— Pourquoi m'a-t-il ménagé? grommelai-je enfin.

— Voilà encore une belle idée, répliqua tranquillement le capitaine. C'est bien digne d'un *littérateur!* — Je ne sais à quel propos il me gratifiait de ce mot-là.

Je renonce décidément à raconter mes angoisses pendant la soirée qui suivit le duel. Mon amour-propre souffrait affreusement. Ce n'est pas ma conscience qui me faisait des reproches; le sentiment de ma sotise m'anéantissait. « C'est moi-même qui me suis porté le dernier coup! » m'écriai-je en faisant de grands pas dans la chambre. Le prince blessé par moi et m'accordant son pardon!... Oui, Lise

est maintenant à lui; rien ne peut plus la sauver, la retenir au bord de l'abîme.

Je savais fort bien, quoi qu'en eût dit le prince, que notre duel ne pouvait rester secret; dans aucun cas, il ne pouvait rester secret pour Lise. « Le prince n'est pas assez sot, murmurai-je avec fureur, pour n'en pas tirer avantage... » Je me trompais pourtant. Dès le lendemain, toute la ville connaissait le secret du duel et savait ce qui l'avait amené; mais ce n'est pas le prince qui avait été indiscret, bien au contraire. Lise était déjà au courant de tout lorsqu'il apparut devant elle la tete bandee et muni d'un prétexte qu'il avait inventé d'avance... Je ne saurais dire si c'est Besmionkof qui me livra, ou si la nouvelle lui en était parvenue par d'autres voies. Et de fait y a-t-il possibilité de cacher quoi que ce soit dans une petite ville? On peut se figurer l'accueil que lui fit Lise, l'accueil que lui fit toute la famille Ojoguine! Quant à moi, je me trouvai subitement l'objet de l'aversion et de l'indignation générales; on me traita de jaloux, d'insensé et d'anthropophage. On m'évita comme un lépreux. Les autorités de la ville s'adressèrent précipitamment au prince en lui proposant de me faire subir une punition grave et exemplaire; ce ne furent que les prières expresses et instantes du prince lui-même qui détournèrent l'orage près de fondre sur ma tête. Cet homme était destiné à m'humilier de toutes façons. Il m'écrasait sous sa générosité comme sous un couvercle sépulcral. Inutile d'ajouter que la maison des Ojoguine me fut aussitôt fermée; Cyril Matvéitch m'avait même fait rapporter un misérable crayon que j'avais oublié chez lui. Comme il arrive souvent en pareil cas, c'est précisément lui qui n'aurait pas dû se fâcher contre moi. « Ma jalousie insensée, » c'était le mot dont on se servait dans la ville, avait déterminé et pour ainsi dire précisé les rapports du prince et de Lise. Les vieux Ojoguine et leurs amis s'étaient mis à le considérer presque comme un fiancé. Je crois bien que cela ne devait pas lui etre agréable du tout; mais Lise lui plaisait infiniment, et il n'avait pas encore atteint son but... Il s'adapta à sa nouvelle position avec toute l'adresse et toute la finesse d'un homme du monde, et entra aussitôt dans ce qui pouvait s'appeler l'esprit de son rôle...

Mais moi!... Il ne me restait plus qu'à me tordre les mains en considérant ma situation et mon avenir. Quand la souffrance arrive au point où tout notre intérieur se met à craquer comme une *telega* trop chargée, elle devrait du moins cesser d'être ridicule; mais non, le rire accompagne les larmes, non-seulement jusqu'à la fin, jusqu'à l'épuisement, jusqu'à l'impossibilité d'en répandre davantage, oh! malheur! il retentit encore et résonne là où la langue devient muette, où la plainte elle-même commence à s'éteindre... C'est

pourquoi, ne voulant point paraître ridicule même à mes propres yeux, et me sentant d'ailleurs terriblement fatigué aujourd'hui, je vais remettre à demain la continuation et, si Dieu le permet, la fin de mon journal...

29 mars. — Gelée insignifiante. Il dégelait hier.

Je n'ai pas eu hier la force de continuer mon journal. J'ai passé la plus grande partie de mon temps au lit à causer avec Térence.

Voilà une femme! Il y a soixante ans qu'elle a perdu son premier fiancé de la peste, elle a survécu à tous ses enfans, elle est d'une vieillesse qu'on ne se permet plus; elle boit du thé à cœur joie, elle mange à satiété, elle est chaudement vetue, et de quoi pensez-vous qu'elle m'ait entretenu pendant toute la journée? J'ai fait cadeau à une autre vieille, absolument dépourvue de tout, du col à moitié mangé par les mites d'une ancienne livrée dont elle va se faire un de ces plastrons qu'elle porte en guise de gilet... Pourquoi ne le lui avais-je pas donné à elle, Térence? « Il me semble que je suis votre bonne... Ah! c'est bien mal à vous, mon petit père... Je crois vous avoir bien dorloté!... » Et ainsi de suite. Cette vieille femme impitoyable m'a poursuivi toute la journée de ses doléances. Mais revenons à notre récit.

Je souffrais donc comme un chien dont une roue a écrasé le ventre. Ce n'est qu'après mon expulsion de la maison des Ojoguine, ce n'est qu'alors que j'ai su définitivement combien on peut puiser de jouissances dans la contemplation de sa propre infortune. O hommes! race réellement digne de mépris et de pitié!... Mais laissons là les remarques philosophiques... Je passais mes journées dans une solitude complète, et je me voyais forcé d'avoir recours aux moyens les plus tortueux et souvent les plus méprisables pour savoir ce qui se faisait dans la famille Ojoguine, et ce que devenait le prince. Mon domestique s'était mis en rapport avec la tante de la femme de son cocher. Cette connaissance me procurait quelque allégement, car mon valet, stimulé par mes allusions et par mes présens, avait fini par deviner de quoi il devait entretenir son seigneur le soir pendant qu'il lui tirait ses bottes. Il m'arrivait quelquefois de rencontrer dans la rue soit un membre de la famille Ojoguine, soit Besmionkof, soit le prince. Je saluais le prince et Besmionkof; mais je n'entrais jamais en conversation avec eux. Je ne revis Lise en tout que trois fois : dans un magasin de modes avec sa mère, en voiture découverte avec son père, sa mère et le prince, enfin à l'église. Je n'osais naturellement point m'approcher, et je devais me contenter de la regarder de loin. Dans le magasin, elle s'était montrée très préoccupée, mais gaie... Elle fit une commande

de chapeau et rassortit des rubans d'un air affairé. Sa mère la suivait des yeux, levant le nez en l'air et souriant de ce sourire insignifiant et dévoué qui n'est permis qu'à une mère aimante. Dans la voiture et en compagnie du prince, Lise était... Je n'oublierai jamais cette rencontre! Les vieux Ojoguine étaient assis dans le fond, le prince et Lise occupaient la banquette de devant. Elle était plus pâle qu'à l'ordinaire; c'est à peine si deux raies roses se voyaient sur ses joues. Elle se tournait à demi vers le prince et le regardait en plein visage avec ses yeux expressifs, en s'appuyant sur sa main droite un peu tendue en avant (la gauche tenait son ombrelle) et en penchant langoureusement sa petite tête. En ce moment, elle s'abandonnait entièrement à lui, elle se confiait irrévocablement, tous ses désirs étaient comblés. Je ne réussis pas à bien observer sa figure, — la voiture passa trop rapidement, — mais il me semblait qu'il était, lui aussi, profondément ému.

La troisième fois que je la vis, ce fut, je l'ai dit, à l'église. Dix jours s'étaient à peine écoulés depuis que je l'avais rencontrée en voiture avec le prince, trois semaines depuis le jour de mon duel. L'affaire qui avait amené le prince à O... était terminée; mais il continuait à remettre son départ en faisant croire à Saint-Pétersbourg qu'il était malade. Toute la ville d'O... s'attendait journellement à lui voir faire une proposition formelle à Cyril Matvéitch. Je n'attendais plus moi-même que ce dernier coup pour m'éloigner à jamais.

Le séjour d'O... m'était devenu insupportable. Il m'était impossible de rester à la maison; je parcourais les environs du matin au soir. Un jour que par un temps gris et humide je revenais d'une promenade qu'avait interrompue la pluie, n'ayant rencontré que des corbeaux maussades, marchant silencieusement dans la boue, il m'arriva d'entrer dans une église. On venait de commencer le service du soir; les fidèles étaient peu nombreux. Je jetai les yeux autour de moi, et je distinguai tout à coup près d'une fenêtre un profil qui me frappa. Je ne le reconnus pas d'abord : un visage pâle, un regard éteint, des joues creuses, non, ce ne pouvait être là cette Lise que j'avais vue deux semaines auparavant. Enveloppée dans son manteau, sans chapeau sur la tête, elle était éclairée de côté par un froid rayon qui pénétrait à travers la large fenêtre et fixait un regard immobile sur l'*iconostase* (1). Elle paraissait faire des efforts pour prier et sortir d'un triste engourdissement.

Un robuste petit cosaque, qui avait des joues rouges et de petites poches jaunes sur la poitrine, se tenait à côté d'elle, les mains croi-

(1) Paroi couverte d'images qui sépare le sanctuaire de l'église.

sées derrière le dos, considérant sa maîtresse d'un air d'étonnement endormi. Je poussai un cri involontaire et voulus m'approcher d'elle; mais je m'arrêtai soudain. Un pressentiment affreux me serrait le cœur. Lise ne remua point jusqu'à la fin des vêpres. Tout le monde était sorti, le sacristain se disposait à balayer l'église, Lise restait toujours clouée à sa place. Le petit cosaque s'approcha, lui parla bas et la tira par sa robe; elle se retourna, passa la main sur son visage et sortit de l'église. Je la suivis de loin jusqu'à la maison et m'en allai chez moi. — Elle est perdue! m'écriai-je en entrant dans ma chambre.

Je puis donner ma parole d'honneur que j'ignore encore aujourd'hui de quel genre étaient mes sensations d'alors. Je me rappelle que je me jetai sur mon divan et fixai les yeux sur le plancher en me croisant les bras. Je ne saurais dire si j'éprouvai quelque satisfaction au milieu de ma douleur. Je n'en conviendrais pour rien au monde si je n'écrivais que pour moi seul... Il est certain que j'étais déchiré de pressentimens pénibles et funestes... Et qui sait? Peut-être aurais-je été surpris si ces pressentimens ne s'étaient pas réalisés. « Tel est le cœur humain! » s'écrierait maintenant d'une voix énergique un pédagogue de gymnase russe en levant en l'air son index graisseux orné d'une bague en cornaline; mais que feronsnous de l'opinion du pédagogue russe avec sa voix énergique et sa bague en cornaline?

Quoi qu'il en soit, mes pressentimens se trouvèrent justes. La nouvelle du départ du prince se répandit tout à coup dans la ville. On disait qu'il était parti à la suite d'un ordre de Saint-Pétersbourg, qu'il était parti sans avoir fait aucune proposition ni à Cyril Matvéitch ni à sa femme, et que Lise passerait le reste de ses jours à pleurer sa perfidie. Ce départ du prince fut complétement inattendu, car mon domestique affirma que la veille encore le cocher ne se doutait nullement des intentions de son maître. Cette nouvelle me donna la fièvre. Je m'habillai à la hâte avec l'intention de courir chez les Ojoguine; mais après quelques réflexions il me sembla qu'il serait plus convenable d'attendre au lendemain. Je ne perdis rien d'ailleurs à rester à la maison. Un certain Pandopipopoulo m'arriva ce soir-là même. C'était un Grec de passage, un bavard de la pire espèce, qui s'était embourbé par hasard dans la ville d'O... et avait été des plus indignés contre moi lors de mon duel avec le prince. Sans même donner à mon domestique le temps de l'annoncer, il se précipita de vive force dans ma chambre, me serra la main, me fit mille caresses, m'appela un modèle de générosité et de bravoure, dépeignit le prince sous les couleurs les plus sombres, ne ménagea pas les vieux Ojoguine, que le sort, selon lui,

n'avait que justement punis, désapprouva même Lise en passant, et se sauva après m'avoir baisé sur l'épaule. Il m'avait appris, entre autres choses, que la veille de son départ le prince, en vrai grand seigneur, à une délicate allusion de Cyril Matvéitch, avait répondu froidement que son intention n'était de tromper personne, et qu'il ne pensait nullement à se marier; là-dessus il s'était levé, avait salué et avait disparu.

J'allai le lendemain chez Ojoguine. Le laquais à demi aveugle s'élança de son banc à mon apparition avec la rapidité de l'éclair. Je lui dis de m'annoncer. Il obéit précipitamment et revint aussitôt. « Veuillez vous donner la peine d'entrer, » me dit-il. J'entrai dans le cabinet de Cyril Matvéitch... A demain.

30 mars. Gelée.

J'étais donc entré dans le cabinet de Cyril Matvéitch. Je donnerais une forte somme à celui qui me montrerait aujourd'hui mon propre visage au moment où ce notable employé croisa vivement les pans de sa robe de chambre persane, et s'approcha de moi en me tendant les bras. Tout mon être respirait sans doute un triomphe modeste, une sympathie indulgente, une générosité infinie... Je me comparais intérieurement à Scipion l'Africain. Ojoguine était visiblement troublé et chagrin, il fuyait mon regard, et sans cesse remuait ses pieds. Je remarquai qu'il parlait plus haut que cela ne lui était naturel, et qu'il employait en général des expressions indécises. Il m'avait demandé pardon en termes fort vagues, mais chaleureux; il avait fait vaguement allusion à son hôte absent en ajoutant quelques observations incohérentes sur les déceptions et les vicissitudes des félicités humaines; puis, sentant tout à coup qu'il lui était venu une larme à l'œil, il s'était hâté de prendre du tabac, probablement pour me donner le change quant à la raison qui le faisait pleurer... Il employait le tabac vert russe, et on sait que cette plante fait larmoyer même les vieillards, et donne pour quelques instans à l'œil humain une expression trouble et stupide. Je mis naturellement beaucoup de prudence dans mon attitude vis-à-vis du vieil Ojoguine; je lui demandai des nouvelles de la santé de sa femme et de sa fille, et détournai aussitôt habilement la conversation sur une certaine question d'agronomie domestique. J'étais habillé comme de coutume; mais les sentimens de douce convenance et d'indulgente modestie dont je me sentais animé me donnaient une sensation de fraîcheur et de fête, comme si j'avais été en gilet blanc et en cravate blanche. Une seule chose m'agitait : la pensée de me retrouver avec Lise... Ojoguine me proposa enfin de me conduire lui-même auprès de sa femme. Cette créature sotte,

mais bonne, fut d'abord terriblement confuse en me voyant; mais sa cervelle n'était pas capable de conserver longtemps une seule et même impression : aussi se calma-t-elle bientôt. Je vis enfin Lise... Elle entra dans la chambre. Je m'attendais à trouver en elle une pécheresse confuse et repentante, et j'avais donné d'avance à ma physionomie son expression la plus aimable et la plus encourageante... Pourquoi mentir? Je l'aimais sincèrement et soupirais avec ardeur après le bonheur de lui pardonner et de lui tendre la main... Mais jugez de mon inexprimable étonnement lorsqu'elle ne répondit que par un éclat de rire glacé à mon salut significatif! Elle me dit d'un air négligent : « Ah! c'est vous? » et se détourna aussitôt. Il est vrai que son rire me parut forcé, et que dans tous les cas il s'accordait mal avec son visage amaigri.

... Je ne m'étais certes pas attendu à une réception pareille... Je la contemplais avec surprise... Quelle altération dans toute sa personne! Il n'y avait plus rien de commun entre cette femme et l'enfant des premiers jours. Elle avait pour ainsi dire grandi, sa taille s'était allongée; tous les traits de sa figure, ses lèvres surtout, avaient pris des contours plus accusés... Le regard était plus profond, plus ferme et plus sombre. Les vieux Ojoguine me retinrent à dîner. Lise se levait, sortait de la chambre, revenait, répondait tranquillement à mes questions, et évitait à dessein de faire attention à moi. Je voyais qu'elle voulait me faire sentir que je n'étais pas même digne de sa colère, quoique j'eusse failli tuer l'homme qu'elle aimait. Je perdis enfin patience, une allusion empoisonnée s'échappa de mes lèvres... Elle tressaillit, me lança un regard rapide, se leva, et, s'approchant de la fenêtre, me dit d'une voix légèrement émue : « Vous pouvez penser tout ce qu'il vous plaira; mais sachez que j'aime cet homme, que je l'aimerai toujours, et que je ne le considère nullement comme coupable envers moi, au contraire... » Sa voix faiblit, elle s'arrêta, chercha à se vaincre, mais n'y réussit pas, et sortit de la chambre en fondant en larmes. Les vieux Ojoguine perdirent toute contenance; je leur tendis mes deux mains, poussai un soupir, levai les yeux au ciel et m'enfuis...

Ma faiblesse est trop grande, mon temps trop limité, pour que je puisse décrire avec les mêmes détails la nouvelle phase de pénibles considérations, de fermes desseins et d'autres aménités que fit naître la lutte intérieure à laquelle je fus livré dès la reprise de mes rapports avec les Ojoguine. Je savais, à n'en pas douter, que Lise aimait toujours, qu'elle aimerait longtemps le prince; mais, en homme dompté par sa propre volonté non moins que par les circonstances extérieures, j'en étais venu à ne plus même attendre son amour. Je souhaitais seulement son amitié; je désirais obtenir cette

confiance, cette estime que les gens expérimentés ont l'habitude de considérer comme le support le plus assuré du bonheur domestique... Malheureusement je ne tenais pas compte d'un fait assez grave, — la haine que Lise m'avait vouée depuis le jour du duel. Je m'en aperçus trop tard. J'avais recommencé à fréquenter la maison des Ojoguine comme par le passé. Cyril Matvéitch était celui qui me caressait le plus, j'ai même des raisons de croire qu'il m'aurait donné sa fille avec plaisir, quoique je ne fusse pas un gendre des plus enviables. L'opinion publique s'acharnait contre Lise et contre lui, et me portait au contraire aux nues. Lise ne changeait pas d'attitude à mon égard : elle se taisait la plupart du temps, obéissant quand on l'engageait à manger, ne donnant aucun signe extérieur d'affliction; mais il était facile de voir qu'elle fondait comme la cire au feu. Il faut rendre justice à Cyril Matvéitch : il la ménageait tant qu'il pouvait. La vieille mère ne faisait que gémir lorsqu'elle regardait sa pauvre enfant. Il y avait un seul être que Lise n'évitait pas, quoiqu'elle ne causât guère avec lui : c'était Besmionkof. Les vieux Ojoguine le recevaient avec une froideur qui ressemblait à de la grossièreté : ils ne pouvaient lui pardonner d'avoir servi de témoin au prince; mais Besmionkof continuait d'aller chez eux, et semblait ne pas s'apercevoir de leur malveillance. Il était très froid avec moi, — et, chose étrange! je le craignais presque. Tout cela dura environ quinze jours. A la suite d'une nuit sans sommeil, je m'étais enfin décidé à demander une explication à Lise, à lui découvrir mon cœur, à lui dire que malgré le passé, malgré tous les bavardages, je me sentirais encore heureux, si elle me trouvait digne d'elle et voulait me rendre sa confiance. Je m'imaginais de bonne foi offrir l'exemple du désintéressement le plus sublime, et croyais que la surprise seule suffirait pour l'amener à donner son consentement. Je voulais, dans tous les cas, avoir une explication avec elle, afin de pouvoir sortir enfin de cette incertitude.

Derrière la maison des Ojoguine s'étendait un jardin d'assez grande dimension, terminé par un bois de bouleaux abandonné et touffu. Une ancienne tonnelle dans le goût chinois s'élevait au milieu du bois. Le jardin était séparé d'une impasse par une palissade en pieux. Lise se promenait souvent dans ce jardin pendant des heures entières. Cyril Matvéitch le savait, et avait défendu de la déranger ou de la suivre, disant que son chagrin passerait avec le temps. Si on ne la trouvait pas dans la maison, on n'avait qu'à sonner la cloche du perron à l'heure du dîner pour la faire arriver aussitôt; elle revenait, le même silence obstiné aux lèvres et dans les yeux, et quelque feuille froissée à la main. Un jour que j'avais remarqué qu'elle n'était pas dans la maison, je fis semblant de par-

tir. Je traversai l'antichambre et la cour comme pour aller dans la rue, puis je revins rapidement sur mes pas et me glissai dans le jardin. J'eus le bonheur de n'être aperçu de personne. Sans perdre un instant, je m'enfonçai dans le bois à pas précipités. J'aperçus Lise devant moi, au milieu du sentier. Je sentais mon cœur qui battait à se rompre. Je m'arrêtai en soupirant profondément et j'allais enfin m'approcher d'elle, lorsque je la vis tout à coup lever la main sans se retourner et prêter l'oreille à je ne sais quel bruit... Dans la direction de l'impasse retentissent derrière les arbres deux coups distincts, comme si quelqu'un heurtait la palissade. Lise frappe dans la paume de sa main, j'entends le faible grincement de la petite porte et vois Besmionkof qui sort du fourré. Je me cachai à la hâte derrière un arbre. Lise se dirigea vers lui sans parler... Il lui prit silencieusement le bras, et tous les deux se mirent à marcher doucement dans le sentier. Je les suivais des yeux avec ébahissement. Ils s'étaient arrêtés, avaient regardé autour d'eux, s'étaient perdus un instant entre les buissons et avaient reparu de nouveau pour entrer enfin dans la tonnelle. Cette tonnelle était un petit édifice rond muni d'une porte et d'une fenêtre; une vieille table recouverte d'une mousse fine occupait le centre de ce réduit, deux bancs étaient placés de chaque côté à quelque distance des murs humides et sombres. Autrefois on y prenait le thé par les journées les plus chaudes. La porte était disjointe, les châssis ne tenaient plus depuis longtemps; accrochés par un seul angle, ils pendaient tristement comme l'aile blessée d'un oiseau. Je m'approchai furtivement de la tonnelle et les épiai avec précaution à travers les fentes de la fenêtre. Lise était assise sur un des bancs et baissait la tête; sa main droite pendait sur ses genoux, Besmionkof tenait la gauche dans les deux siennes.

— Comment vous sentez-vous aujourd'hui? lui demanda-t-il à demi-voix.

— Toujours de même, répondit-elle, ni mieux, ni plus mal... Un vide, un vide affreux! continua-t-elle en relevant tristement les yeux.

Besmionkof ne lui répondit pas.

— Pensez-vous, reprit-elle, qu'il m'écrive encore?

— Je ne le pense pas, Lise Cyrillovna!

Elle resta silencieuse.

— Eh! qu'écrirait-il en effet? Il m'a tout dit dans sa première lettre. Je ne puis pas être sa femme; mais j'ai été heureuse,... non pour longtemps,... j'ai été heureuse!

Besmionkof se détourna.

— Ah! poursuivit-elle avec vivacité, si vous saviez combien ce

Tchoulkatourine m'est odieux!... Il me semble toujours que je vois son sang sur les mains de cet homme...

Je frissonnai derrière ma cachette.

— Du reste, continua-t-elle mélancoliquement, qui sait?... peut-être que sans ce duel... Ah! quand je le revis blessé, je compris que j'étais toute à lui.

— Tchoulkatourine vous aime, dit Besmionkof.

— Qu'est-ce que cela me fait? Ai-je besoin de l'amour de qui que ce soit?... — Elle s'arrêta et ajouta lentement : — Sauf le vôtre; oui, mon ami, votre amour m'est indispensable. Sans vous, j'aurais été perdue... Vous m'avez aidée à supporter des momens affreux...

Elle se tut... Besmionkof lui serrait la main avec une tendresse paternelle. — Que faire? que faire, Lise Cyrillovna? répéta-t-il plusieurs fois de suite.

— Oui, continua-t-elle sourdement, il me semble maintenant que je serais morte sans vous. Vous seul m'avez soutenue, et puis vous me le rappelez,... car vous saviez tout. Vous souvenez-vous combien il était beau ce jour... Mais pardonnez-moi, ces souvenirs doivent vous être pénibles.

— Parlez, parlez, interrompit Besmionkof; quelle idée est-ce là! Que Dieu vous bénisse!

Elle lui serra la main. — Vous êtes bien bon, Besmionkof, poursuivit-elle; vous êtes bon comme un ange! Que puis-je faire? Je sens que je l'aimerai jusqu'au tombeau. Je lui ai pardonné, je lui serai reconnaissante. Que Dieu lui accorde toute félicité! que Dieu lui donne une femme selon son cœur! — Les yeux de Lise se remplissaient de larmes. — Pourvu qu'il ne m'oublie pas, pourvu qu'il se souvienne quelquefois de sa Lise!... Sortons d'ici, ajouta-t-elle après un moment de silence.

Besmionkof porta la main de Lise à ses lèvres.

— Je sais, reprit-elle avec chaleur, que tout le monde m'accuse à présent, que tout le monde me jette la pierre. Soit. Je n'échangerais pourtant pas mon infortune contre leur bonheur... Non! non!... Il ne m'a pas aimée longtemps, mais il m'a aimée! Il ne m'a jamais trompée, il ne m'a jamais dit que je serais sa femme; moi-même je n'y ai jamais songé. Mon pauvre père seul avait de l'espoir. Et à l'heure qu'il est, je puis me dire que je ne suis pas encore tout à fait malheureuse; il me reste le souvenir, et quelles que soient les terribles suites... J'étouffe ici... C'est ici que je l'ai vu pour la dernière fois... Retournons en plein air.

Ils s'étaient levés. J'eus à peine le temps de me jeter à l'écart et de me cacher derrière un gros tilleul. Ils sortirent de la tonnelle et s'enfoncèrent de nouveau dans le bois. Je ne sais combien de temps

je restai sans bouger de ma place, plongé dans une espèce de stupeur insouciante; mais le bruit des pas se fit encore entendre. Je me remis à les observer. Besmionkof et Lise revenaient par le même sentier. Ils étaient fort agités tous les deux, Besmionkof surtout. Lise s'arrêta et prononça distinctement les paroles suivantes : « J'y consens, Besmionkof. Je n'aurais pas accepté, si vous aviez seulement voulu me sauver et m'enlever à ma situation pénible; mais vous m'aimez, vous savez tout et vous m'aimez. Je ne trouverai jamais un ami plus sûr et plus fidèle; je serai votre femme. »

Besmionkof lui baisa la main. Elle lui sourit tristement et rentra chez elle. Besmionkof se jeta dans le taillis, et moi,... je rentrai chez moi. Ainsi donc Besmionkof avait dit à Lise justement ce que j'aurais voulu lui dire, et Lise lui avait répondu justement ce que j'aurais voulu qu'elle me répondît; je n'avais plus à m'inquiéter de rien. Lise l'épousa au bout de quinze jours. Les vieux Ojoguine étaient enchantés.

Eh bien! dites-le maintenant, ne suis-je pas un homme *superflu*, un homme de trop? N'ai-je pas joué dans toute cette histoire le rôle d'un homme de trop? Quelle stupide cinquième roue de carrosse... Ah! c'est amer, bien amer!... Oui, mais, comme disent les gens qui traînent les lourds bateaux sur le Volga, encore un coup, un seul petit coup de collier, encore un petit jour et puis un autre, et il n'y aura plus pour moi ni amertume ni douceur.

31 mars.

Je vais mal. J'écris ces lignes dans mon lit. Hier soir, le temps a subitement changé; aujourd'hui il fait chaud, c'est presque une journée d'été. Tout fond, coule et se dissout. Une senteur de terre remuée se répand dans l'air; c'est un parfum chaud, lourd et accablant. La vapeur s'élève de toutes parts. Le soleil vous pique et vous pénètre. Je vais mal. Je sens que je me décompose.

J'ai voulu écrire mon journal, et qu'ai-je fait? J'ai raconté un seul épisode de ma vie. Je me suis trop laissé aller. Des souvenirs effacés se sont éveillés et m'ont entraîné à leur suite. J'ai écrit sans me hâter. Je suis entré dans mille détails, comme si j'avais encore des années devant moi, et voilà que le temps me manque pour continuer. La mort, la mort approche. J'entends déjà son *crescendo* menaçant... Il est temps... il est temps!...

Et pourquoi regretter? Qu'importe ce que je conte? Cela ne revient-il pas au même? A la vue de la mort disparaissent les dernières vanités terrestres. Je sens que je m'apaise, que je deviens plus simple et plus naturel. C'est trop tard!... Chose étrange! je m'apaise certainement, mais en même temps... je suis saisi de terreur,... de

terreur, oui. A moitié penché sur l'abîme silencieux et béant, je frémis, je me détourne, je regarde autour de moi avec une attention avide. Chaque objet me devient doublement cher. Je ne puis assez contempler ma pauvre chambre si peu gaie, je prends congé de chaque petite tache sur mes murs! Rassasiez-vous, mes yeux, pour la dernière fois! La vie m'échappe; elle s'éloigne de moi avec une lente régularité, comme le rivage qui fuit le regard du marin. Figure vieille et jaune de ma garde-malade qu'enveloppe un mouchoir foncé, *samovar* qui chantez sur la table, géraniums qui garnissez ma fenêtre, toi, Trésor, mon pauvre chien, toi, plume avec laquelle je trace ces lignes, mains qui m'appartenez, je vous vois tous à présent... Vous êtes là... vous voilà... Se pourrait-il... qu'aujourd'hui peut-être,... que jamais je ne vous revoie plus? Il est difficile à un être vivant de se dépouiller de la vie! Pourquoi me caresses-tu, pauvre chien? Pourquoi frottes-tu ta poitrine contre mon lit? Pourquoi serres-tu convulsivement ta queue entre tes pattes, sans pouvoir détacher de moi tes bons yeux mélancoliques? Me plaindrais-tu? ou bien sentirais-tu peut-être que ton maître ne sera bientôt plus? Ah! que ne m'est-il donné de reporter ma pensée sur tous mes souvenirs, comme je laisse errer mes yeux sur tous les objets de ma chambre!... Je sais que ces souvenirs sont tristes et insignifians; mais je n'ai que ceux-là. Un vide, un vide affreux, comme disait Lise...

Mon Dieu! mon Dieu! je vais mourir... Ce cœur avide et capable d'amour va bientôt cesser de battre... Est-il possible qu'il se taise à jamais sans avoir une seule fois connu le bonheur, sans s'être dilaté une seule fois sous la douce pression de la joie? Hélas! c'est impossible, c'est impossible, je le sais... Si du moins à cette heure, au moment de la mort, — la mort est pourtant une chose sainte, elle élève le plus petit d'entre nous, — si du moins quelque voix triste et amicale me chantait le chant d'adieu de mes propres douleurs, peut-être me réconcilierais-je avec elles... Mais mourir sourdement, sottement,... je crois que je commence à délirer.

Adieu la vie! adieu mon jardin, et vous, mes tilleuls! Quand viendra l'été, n'oubliez pas de vous couvrir de fleurs du haut en bas... Et que ceux qui vivent viennent joyeusement s'étendre sur l'herbe fraîche, à votre ombre odoriférante, au murmure de vos feuilles légèrement agitées par le vent! Adieu, adieu! Adieu à tous et pour toujours!

Adieu, Lise! J'ai écrit ces deux mots, et je puis à peine m'empêcher de rire. Cette exclamation me semble tirée d'un livre. J'ai l'air de composer une nouvelle sentimentale, ou de terminer une lettre désespérée...

C'est demain le 1er avril. Se peut-il que je meure demain? Ce ne serait pas même convenable. Du reste, cela me va...

Comme le médecin m'a tracassé aujourd'hui!...

1er avril.

C'est fini,... ma vie est éteinte. Je mourrai certainement aujourd'hui. Il fait chaud dehors, il fait presque étouffant,... ou bien sont-ce mes poumons qui ne respirent déjà plus? J'ai joué ma petite comédie jusqu'au bout. Le rideau tombe.

Je cesse d'être de trop en rentrant dans le néant. Ah! comme ce soleil est intense! Ces rayons puissans respirent l'éternité...

Adieu, Térence!... Elle était assise à sa fenêtre ce matin et pleurait... Peut-être était-ce à cause de moi, peut-être était-ce parce que son tour de mourir doit arriver bientôt. Je lui ai fait promettre de ne pas maltraiter Trésor. Il m'est pénible d'écrire... Je jette la plume... Il est temps! La mort ne m'arrive déjà plus avec ce bruit toujours croissant du tonnerre qui rappelle le roulement nocturne d'une voiture sur le pavé : elle est ici, elle voltige autour de moi, pareille à ce souffle léger qui soulevait les cheveux du prophète...

Je me meurs... Vivez, vous autres!...

Et puisse la vie forte et jeune
Se jouer à l'entrée de mon tombeau,
Et la nature indifférente
Briller d'une éternelle beauté (1)!

Nous avons trouvé sous ces dernières lignes l'esquisse d'une tête avec un grand toupet, des moustaches, des yeux fixes et des cils en rayons, et sous cette esquisse les mots *monsieur* et *votre très humble serviteur* répétés plusieurs fois. L'écriture de ces mots ne ressemble en rien à celle du manuscrit. Cette découverte nous donne le droit de supposer que le dessin et les mots ont été ajoutés après coup et par une main étrangère, d'autant plus que nous avons tout lieu de supposer que M. Tchoulkatourine est décédé en effet, pendant la nuit du 1er au 2 avril, dans sa propriété héréditaire d'O...

I. Tourguenef.

(1) Vers de Pouchkine.

LE ROMAN

ET

LES ROMANCIERS DE 1861

Nous voyons se produire en littérature un phénomène assez remarquable : la poésie s'affaiblit et le roman persiste. Tels lecteurs qui ne sauraient arriver à la vingtième page d'un recueil de vers sans que le volume leur tombât des mains dévorent dans leur année des centaines de romans. D'où vient donc cette différence? Il semble au premier abord que les deux genres, s'adressant à peu près aux mêmes penchans de notre nature, devraient prospérer et languir ensemble; il n'en est rien pourtant. C'est que la poésie pure est impérative et absolue; on pourrait lui appliquer le *to be or not to be* de Shakspeare. Elle est ou elle n'est pas; il faut qu'on aille à elle, qu'on l'accepte ou qu'on la repousse, et c'est à peine si elle consent à faire une faible partie du chemin. Aussi, dès que le sentiment général cesse d'être poétique, elle s'isole, se replie sur elle-même ou s'engage dans les sentiers déserts, et nous l'avons vue devenir alors tantôt une protestation mélancolique et un peu hautaine contre l'esprit positif de l'époque, tantôt l'expression maladive ou inquiète d'un sentiment individuel, s'échauffant et s'exagérant dans le vide. De là, dans la poésie proprement dite, des années et parfois des siècles d'interrègne et de lassitude. L'esprit romanesque au contraire n'abdique jamais, il ne rompt pas avec ce qu'il désespère d'assouplir. Flexible, varié, mobile, il s'assimile, au lieu de les absorber ou de les repousser, les divers élémens que lui offrent la société et la vie. Que dis-je? il fait partie essentielle de cette vie, extérieure ou intime, de cette société dont il exprime tantôt les as-

pirations, tantôt les réalités. Il prend le temps comme il vient et le monde comme il est. Si le temps est mauvais, si le monde est livré aux intérêts matériels, il s'y accommode, il s'insinue, il s'assaisonne à tous les goûts, se mesure à toutes les tailles, profite des obstacles mêmes qu'on lui oppose, sûr de découvrir dans le cœur le plus ferme, dans le milieu le plus rebelle à ses influences, un grain, une velléité de roman, qu'il ne s'agit que de savoir combiner avec l'entourage. On devine à quelles variations l'obligent sa durée même et sa persistance, et ce serait une curieuse étude que de suivre les aventures et les métamorphoses de l'esprit romanesque à travers nos vicissitudes sociales. On le verrait se composant tour à tour de luttes, de transactions et de connivences avec les mœurs, les caractères et les sentimens de chaque époque, s'y associant tantôt par des similitudes, tantôt par des exagérations, tantôt par des contrastes, car les contrastes ont aussi leur place dans l'harmonie d'un ensemble. Il obéit à des lois mystérieuses qui établissent entre sa marche et celle de la société même une ligne parallèle. Il est simple quand cette société est simple; il se divise quand elle se partage; il se complique quand elle se fractionne et se morcelle. Au début du XVIIe siècle, il se fait chevaleresque et *dameret* pour complaire à un monde aristocratique où la chevalerie française et l'héroïsme espagnol s'entremêlent de galanterie et de fadeur. Quand le goût s'épure, il profite, comme les autres genres, bien qu'avec moins d'éclat, de ce retour aux règles du bon sens et de l'art; mais, sous la plume de Mme de La Fayette comme sous celle de Mlle de Scudéry, il offre certains caractères analogues. Il se maintient dans les pures régions de l'aristocratie, qui seule alors semble avoir le secret ou le privilége des délicatesses de l'esprit et du cœur; il ne reflète que les *généralités* de l'âme humaine, ainsi qu'il arrive toujours à ce qui exprime une phase de civilisation croissante; il a l'air de ne s'adresser qu'à une seule sorte de public. Il n'y a pas jusqu'à son infériorité relative, en face de la tragédie par exemple, de la chaire ou de la comédie, qui ne soit un enseignement utile en nous rappelant que les pensées générales, les grandes routes du cœur et de l'âme, si favorables à ces genres, valent moins pour le roman que les nuances, où il trouvera plus tard ses vraies conditions de développement et de succès.

Dès la seconde période, un changement s'est opéré. L'aristocratie occupe bien encore le devant de la scène, mais elle cesse d'être digne de son nom, et l'on sent qu'en dehors ou au-dessous d'elle une société nouvelle, un nouveau public se forme ou se prépare. La culture des intelligences, encore inégale, s'étend et pénètre la classe moyenne; le goût de la lecture se propage. En dépit des classifications et des barrières encore existantes, l'esprit devient un

des pouvoirs de l'état, et ceux-là mêmes que ce pouvoir menace contribuent à sa prépondérance. Avec lui, certaines égalités de sentiment et de nature sont pressenties, caressées, sinon proclamées. Il y avait une classe dominante, donnant le ton et imprimant son cachet au roman comme à tout le reste; il n'y a plus qu'une noblesse brillante, corrompue et futile, jouant avec des armes forgées et essayées par des mains plus fortes et plus dignes. On trouve au premier échelon des scandales et des vices, au second des aspirations, des idées et des rêves. L'antagonisme se déclare et forme deux publics, pour lesquels l'esprit romanesque fait deux parts, inaugurant ainsi, pour le continuer jusqu'à nos jours, son rôle dans la bonne et dans la mauvaise littérature. C'est alors aussi que le roman, dans ses expressions les plus hautes et les meilleures, devient un démenti et un refuge : un démenti infligé aux mœurs licencieuses, au matérialisme cynique, qui dominent; un refuge pour les imaginations exaltées ou délicates. Aux lecteurs libertins et frivoles, les contes de Voisenon ou de Crébillon fils; aux connaisseurs, aux esprits fins, aux âmes éprises d'idéal, *la Nouvelle Héloïse* et *Manon Lescaut;* au gros public qui s'émancipe sans se bien éclairer encore, les grosses histoires de Restif de La Bretonne, improvisées au coin de la borne et préludant à nos romans-feuilletons; à l'aristocratie, non plus sociale, mais intellectuelle, *Marianne,* et un peu plus tard *Paul et Virginie.*

La scène change encore, et cette fois le contraste s'accentue de plus en plus. Tandis qu'un monde s'écroule, qu'une ivresse de sang et de mort confond dans un embrassement funèbre les bourreaux et les victimes, l'esprit romanesque, blotti à l'extrémité contraire, se complaît en des fictions doucereuses, en des hymnes à la nature pleines de sensiblerie et d'emphase. La vertu, l'amour, l'amitié, le gazon et les fleurs, tel est l'idéal de ces imaginations qu'épouvantent les plus affreux spectacles qui aient jamais terrifié le monde. Pendant que les loups hurlent et déchirent, le roman se fait berger : on dirait la laiterie de Trianon transportée à dix pas de l'échafaud; Florian et Berquin coudoient presque Robespierre. Plus tard encore, et sous d'autres formes le contraste continue. Le commencement de ce siècle est tout à l'action, au mouvement, à l'éclat, aux aventures, aux amours martiales et rapides, nouées et dénouées entre deux batailles; c'est ce moment que choisit l'esprit romanesque pour s'empreindre d'une mélancolie rêveuse, pour mettre en scène les héros de la passion vague, de l'impuissance volontaire, contemplant du haut de leur orgueil, de leur désespoir et de leur dédain les prodiges de l'activité humaine. Ce fut là le roman poétique, celui qui répondait aux ardentes tristesses des âmes d'élite, disséminées à travers le monde, et brisées par le spectacle

de tant de catastrophes et de ruines. Dans les sphères inférieures et pour les lecteurs vulgaires, il y avait le roman mélodramatique et larmoyant, le roman grivois et tapageur. Dans la génération suivante, et à mesure que nous approchons du temps présent, les différences subsistent encore, mais elles sont déjà moins tranchées : l'aristocratie et la démocratie littéraires, obéissant à la tendance universelle, commencent à se réunir et à se fondre. Il y eut bien sous la restauration, à travers le premier mouvement romantique, mal compris et mal défini, toute une *bibliothèque bleue*, dont les fournisseurs, aujourd'hui oubliés, eurent un moment l'honneur de compter dans leurs rangs le futur auteur d'*Eugénie Grandet*. Il y eut aussi, comme dans la politique et la société d'alors, d'étranges erreurs d'optique et des confusions singulières : des représentans emphatiques ou grotesques du faux romantisme acceptés, côte à côte avec Walter Scott ou Nodier, comme coopérateurs d'une œuvre commune; les derniers radotages de Mme de Genlis se rencontrant sur les mêmes tables que les élégans récits de Mme de Souza ou de la duchesse de Duras. Les imaginations, dans cet heureux moment, étaient si bien disposées, si faciles à intéresser et à émouvoir, qu'elles ne refusaient rien; elles laissaient à l'avenir le soin de faire le triage.

Après la révolution de juillet, on put croire que l'esprit romanesque, personnifié dans des noms glorieux et des œuvres éclatantes, surexcité par cette brûlante atmosphère où s'abîmaient, comme des métaux en fusion, les derniers restes des classifications sociales, arrivait à ce moment suprême où l'art se fait à la fois magistral et populaire, et réunit tous les publics en un seul, désormais capable d'apprécier et d'admirer ses beautés. Par malheur, en rapprochant toutes les classes, la révolution n'était pas encore parvenue à égaliser toutes les intelligences. Une fois les premières agitations calmées, la curiosité banale reprit ses droits, et l'on imagina à son profit cette monstrueuse hérésie de l'esprit romanesque, ce feuilleton-roman où se sont gaspillés, pour l'amusement d'innombrables lecteurs, quelques cerveaux puissans, égarés par une vogue insensée. Il faut bien avouer que l'épidémie fut à peu près générale, que ces œuvres, placées en dehors de toutes les lois de la raison et du goût, n'étaient plus, pour l'immense majorité du public, séparées que par une ligne presque imperceptible des véritables œuvres d'art. Malgré quelques protestations isolées, ce pêle-mêle dura jusqu'à ce qu'une révolution nouvelle donnât à la curiosité publique une autre pâture, et fît repentir la société de ses aveugles complaisances. Le roman-feuilleton fut relégué, ou peu s'en faut, aux catacombes, et l'esprit romanesque, se produisant désormais sous des formes et en des dimensions plus raisonnables, eut à chercher

d'autres moyens pour maintenir ses rapports avec la société, pour rapprocher dans un milieu commun les connaisseurs et la foule, les lecteurs délicats et les lecteurs vulgaires. Ces moyens, il les a trouvés dans la multiplicité toujours croissante de ses productions combinée avec le nivellement de plus en plus manifeste de son auditoire.

Ainsi donc trois époques principales dans l'histoire de l'esprit romanesque depuis deux siècles : l'époque que nous appellerons simplement aristocratique, où le roman, n'ayant à répondre qu'au sentiment de la classe dominante, a pu garder une expression et une physionomie homogènes; puis la phase mixte, celle où l'inégalité des intelligences tendant à prévaloir de plus en plus sur celle des rangs, l'esprit romanesque, dans ses expressions plus variées déjà et plus nombreuses, fait deux parts qui représentent en ce genre la bonne et la mauvaise littérature. Enfin arrive une troisième époque, celle où, la société se compliquant et se nivelant tout ensemble, la démocratie devenant reine du monde, il y a bien encore dans le roman des différences entre le bon et le mauvais, le vrai et le faux, le beau et le laid, le grossier et le délicat, — différences amoindries pourtant, presque toujours marquées par de très légères nuances, et que l'on a quelque peine à saisir au milieu du pêle-mêle d'une production incessante. Voilà où nous en sommes aujourd'hui, et s'il est vrai que certains faits matériels méritent de figurer à titre de renseignemens dans une étude littéraire, nous pourrions noter en passant deux détails secondaires, qui ont leur importance et leur sens : la disparition presque totale des cabinets de lecture, et le nombre incroyable de ces romans de formes et d'allures à peu près égales, publiés dans les mêmes conditions et appartenant, sinon de fait, au moins d'intention et d'apparence, à la même littérature.

Cette situation, on le comprend, augmente les difficultés de notre tâche. En présence de ces innombrables expressions de l'esprit romanesque dans la moins romanesque des époques, nous éprouvons une sensation analogue à celle qu'éprouvent les critiques d'art en face de nos expositions nouvelles, où il n'y a plus d'écoles, plus de drapeau, plus de grands noms dominant et groupant autour d'eux les noms secondaires, plus de fil conducteur pour une étude générale, mais des centaines de tableaux d'une égale valeur, variant leurs qualités et leurs défauts sans les accentuer assez pour qu'on puisse les juger d'après tel ou tel principe. Il ne s'agit plus, comme pour la poésie, de reconnaître deux camps bien distincts, presque ennemis, de ranger à droite ceux qui interprètent le sentiment général et les aspirations idéales de l'humanité, à gauche ceux qui expriment, en l'exagérant ou en l'envenimant, le sentiment individuel. Il n'est plus question, comme autrefois, de séparer en deux

grandes masses l'aristocratie et la démocratie du roman, en démontrant, pièces en main, qu'elles ne se produisent pas sous les mêmes formes, ne parlent pas la même langue et ne s'adressent pas aux mêmes lecteurs. Sans doute, si l'on cherchait bien, ces distinctions existent encore; mais elles ne résident plus que dans l'appréciation de quelques connaisseurs d'élite. Peut-on du moins s'obstiner à établir ces démarcations, un peu usées déjà, un peu monotones, entre le roman *spiritualiste* et le roman *réaliste*? L'esprit français au milieu de tous ses mérites a un défaut ou une manie : c'est d'inventer de temps à autre un mot, — un *sobriquet*, comme dit M. Sainte-Beuve, — qui devient aussitôt le mot d'ordre, le cri de guerre ou de ralliement de quelques gens à systèmes. Puis arrivent des milliers de beaux diseurs à la suite, de *philistins* superficiels, de ceux qui aiment à se payer d'un mot pour se dispenser d'une idée. Tous ceux-là répètent le mot à satiété, à tort et à travers, jusqu'à ce qu'ils l'aient rendu à la fois méconnaissable et insupportable. Ainsi, pour nous contenter d'un exemple et nous en tenir à cet éternel *réalisme*, il est probable qu'au temps heureux où le mot n'existait pas, on y eût tout bonnement suppléé par le mot *naturel*. Or, si le naturel et la simplicité sont à peu près synonymes, quoi de moins simple que les chefs-d'œuvre du genre? On peut différer d'opinion sur le talent de M. Flaubert ou de M. Feydeau; mais tout le monde conviendra que leur manière est le contraire du naturel. Dans leurs passages les mieux *réussis* (encore un mot de cette belle langue!), on sent perpétuellement l'effort, le coup de fouet, un je ne sais quoi d'affecté, de laborieux et de tendu qui sacrifie tout à l'effet. Renonçons donc à des catégories illusoires, à des qualifications oiseuses, et tâchons de rester dans le vrai.

Le vrai, c'est qu'au milieu du nivellement universel, à travers cette diffusion toujours croissante d'intérêts, d'idées et d'habitudes, il s'est formé comme des familles d'esprits, des groupes rapprochés dans la foule par une affinité de goûts et de sentimens, et que le roman moderne a des variantes accommodées à chacun de ces groupes. Ce qui est vrai, c'est que notre siècle, de plus en plus enclin à l'analyse, qui fait sa faiblesse et sa force, se cherche et s'étudie dans le roman bien mieux que dans la littérature dramatique, qui ne reflète, à vrai dire, qu'une partie très bornée et très spéciale du public français; mais ce miroir a quelque chose de l'extrême mobilité des traits qui s'y réfléchissent : les figures sont si nombreuses, si ressemblantes dans leurs différences, si variées dans leurs similitudes, elles changent si souvent d'expression et d'aspect que la glace où se mire cet être multiple semble se multiplier avec lui. Tantôt il se trouve trop inculte, trop négligé dans son accoutrement démocratique : il lui plaît de s'ajuster, de se pa-

rer, de s'*adoniser* devant son miroir, et l'esprit romanesque, pour lui plaire, se fait maniéré, coquet, enjolivé de grâces et de mièvreries féminines; tantôt, cédant à une inspiration plus haute et plus saine, il se débat contre les vulgarités qui l'obsèdent : il ne veut pas trouver là sa seule sphère et son horizon; tournant son regard vers la vraie patrie des imaginations bien douées, il demande au roman de le représenter à lui-même épris de lumière et d'idéal, et le roman s'idéalise comme par enchantement : il ramène à sa suite le public le plus rebelle, pourvu qu'une femme de génie veuille bien se charger de cette opération difficile. D'autres fois cet être capricieux est mécontent de soi et de tout; il se regarde, et il se trouve laid, grimaçant, morose, ennuyeux; il se raille, il veut qu'on l'amuse à ses dépens, qu'on lui dise ses vérités aiguisées en épigrammes, et l'esprit romanesque, laissant là ses rêveries sentimentales, devient ironique et railleur, et donne à son modèle le plaisir malin, mais stérile, de se moquer de lui-même. D'autres fois encore celui-ci, cédant à ce misérable penchant de notre nature, en qui *la bête*, si on la laisse faire, finit par tout dévorer, est pris d'une rage d'abaissement, d'un vertige de dégradation morale : il déchire d'une main convulsive ses derniers titres de noblesse, échappés de tant de naufrages; il veut se retrouver dans son miroir tel que l'ont fait ces ivresses de la matière et des sens, et le roman, docile à cette triste fantaisie, chatouille cette fibre sensuelle et le repaît de sa propre image, dégradée et avilie dans cette dernière métamorphose. — Nuances principales entre lesquelles il serait facile de démêler d'autres nuances intermédiaires! variations incessantes qui parcourent toute la gamme des sentimens humains, depuis la note la plus élevée jusqu'à la plus basse! Essayons à notre tour de la suivre; peut-être y trouverons-nous les applications particulières de ces idées générales.

Si l'on accepte cette image de la gamme musicale, *l'Enthousiasme*, roman de Mme Marie Gjertz, nous en offrira assurément la note la plus haute, et même un peu au-dessus du ton. Mme Gjertz est, dit-on, une Norvégienne convertie à la religion catholique, et elle apporte sans doute dans sa conversion toute la ferveur d'une néophyte. Loin de nous l'idée de nous en plaindre! Il y aurait une contradiction singulière à protester contre l'art d'où l'âme est absente, et à repousser les tentatives de cette reine exilée pour reconquérir son royaume. Il y a deux parts bien distinctes à faire dans le livre de Mme Gjertz, qui gagnerait à être abrégé d'un bon tiers : celle où l'auteur, pour expliquer les enthousiasmes, les espérances et les craintes de Brigitte, son héroïne, accumule des apparitions, des *puissances mystérieuses*, des scènes nocturnes dans la *tour des armes*, tout le *bric-à-brac* du faux romantisme de 1824; puis celle

où elle nous peint les combats intérieurs qui se livrent dans l'âme de Brigitte, son amour pour Hjalmar, ses alternatives d'entraînement et d'épouvante, d'abandon et de remords. Nous ferions volontiers bon marché de la première de ces deux parties; l'autre est traitée avec un mysticisme passionné qui s'élève quelquefois jusqu'à l'éloquence. Malgré de fâcheuses longueurs, le livre n'est ni ennuyeux, ni froid. Il semble que ce qui lui sert de point de départ, le sentiment du beau absolu, vainement demandé à l'art, à l'amour, aux institutions terrestres, et entrevu à la dernière page dans une sorte de renaissance catholique, doive maintenir tout le récit dans une température de glace : nullement, le souffle de la passion vraie vient souvent réchauffer ces frimas, et la soif de l'infini s'y exhale en accens que pourrait envier l'amour le plus ardent. « J'ai bu ton cœur, et j'ai soif encore! » dit Brigitte mourante à son mari : voilà le diapason. Un cratère caché sous des monceaux de neige, une de ces journées du printemps septentrional, où l'on sent la vie, la chaleur, la verdure, sourdre et palpiter sous les dernières caresses de l'hiver, voilà les images que l'on peut évoquer à propos de ce roman. Mme Marie Gjertz en définitive, si elle veut réussir tout à fait, doit se résigner à descendre quelques degrés, ne fût-ce que par commisération pour la *moyenne* de ses lecteurs. Il en est de l'idéal comme de ces liqueurs précieuses et rares qu'il ne faut pas trop prodiguer sous peine de nous rendre insensibles à leurs purs aromes.

Cet idéal que nous aimons, mais dont les intempérances ont leur péril comme toutes les autres, le trouverons-nous, à des doses plus discrètes, dans quelques-uns de nos romans? Peut-être allons-nous y découvrir un alliage d'un autre genre. Chez MM. Jules et Edmond de Goncourt, les auteurs de *Sœur Philomène*, l'alliage réside principalement dans le style. Ces jeunes écrivains, en se dégageant peu à peu de l'école qui avait paru d'abord les séduire, ont gardé quelques-unes de ses couleurs. Ce contraste est visible dans *Sœur Philomène*, où se révèlent pourtant des qualités bien réelles de sentiment et d'analyse. MM. de Goncourt décrivent le travail intime, l'initiation douloureuse qui s'accomplit dans l'âme d'une enfant du peuple imprudemment transplantée au sein d'une famille riche, exposée à tous les mécomptes de cette situation fausse, révoltée d'abord, puis résignée, acceptant sous la douce loi de bonnes religieuses une vie de renoncement, et s'élevant enfin jusqu'aux plus angéliques dévouemens de la sœur de charité. Ils ont assez habilement opposé à ces trésors de pureté et de tendresse la turbulence irréligieuse, la forfanterie matérialiste d'un groupe de jeunes médecins, et nul n'est tenté de les accuser de profanation quand ils nous laissent deviner un mystérieux sentiment, à jamais caché sous

de triples voiles, entre sœur Philomène et le meilleur, le plus généreux de ces jeunes gens. Malheureusement cette histoire d'une âme est entremêlée de ce *coloriage* tout moderne, de ces prodigalités de palette que nous sommes habitués à trouver dans les bagages du matérialisme littéraire. Ce style obstiné à tout peindre, infatué de forme et de couleur, en un sujet où tout est intérieur, étonne et blesse comme un accompagnement d'orchestre qui contrarierait la mélodie. A côté d'une étude où le sentiment moral domine, les auteurs ne nous font pas grâce des plis d'un rideau d'hôpital, de la moiteur affadissante d'un dortoir, d'un cadavre dessinant sous les draps ses formes rigides, des détails d'une opération ou d'un amphithéâtre. Le vrai spiritualisme n'a pas de ces recherches de pinceau : il se complaît dans la simplicité du langage combinée avec les délicatesses et les ténuités psychologiques.

Compromis par son excès même ou altéré par des élémens réfractaires, l'idéal, dans les deux ouvrages dont nous venons de parler, n'en occupe pas moins la place d'honneur. Il l'a encore, bien qu'avec moins de décision et de parti-pris, dans le roman proprement dit, le roman *romanesque*, celui qui vit sur ses domaines, et, sans se préoccuper d'écoles et de systèmes, s'efforce d'associer de son mieux l'observation et la fiction. M. Amédée Achard est un de ces conteurs aimables qui intéressent honnêtement les honnêtes gens. Depuis *la Robe de Nessus* jusqu'aux *Filles de Jephté*, M. Amédée Achard a constamment cherché, souvent avec succès, à se délivrer de ces allures d'improvisation facile qui avaient marqué ses débuts. On a pu lui contester quelquefois l'élévation et la vigueur; on est forcé de lui reconnaître deux qualités qui ont leur prix : l'observation juste et vraie de certaines situations créées par la civilisation moderne, et l'art de placer dans ces cadres des personnages qui sont bien de notre temps, qui vivent de notre vie. Quelquefois, comme dans *l'Ombre de Ludovic*, une idée philosophique, agréablement nuancée de satire légère et de fantaisie, donne de l'espace et de l'air à ce je ne sais quoi d'un peu *terre à terre* qu'implique la peinture des mœurs contemporaines. Enfin dans *les filles de Jephté*, dans *la famille Guillemot*, dans *les Séductions*, M. Amédée Achard a souvent rencontré l'accent de la passion. Cependant, avec ses qualités remarquables, M. Amédée Achard est-il déjà complétement parvenu à ce qui doit être le but de tout artiste vrai, à se créer une originalité bien tranchée, une physionomie bien saisissable qui persiste jusque dans les défauts et ne permette plus de se tromper sur la signification d'une œuvre ou d'un nom? Ne sent-on pas ici l'influence d'une production trop peu ménagée, peut-être, hélas! de ces diversions mondaines que comportent les exigences de la vie moderne, et qui dérobent à un écrivain, au profit

d'une société frivole, un temps qu'il pourrait mieux employer? On peut faire la même remarque, en signalant aussi un certain défaut collectif de vigueur native, de séve originale, au sujet de plusieurs romanciers de notre temps. Quelques élégantes histoires de M. Louis Énault, *Christine*, *Nadèje*, *Hermine*, *Alba*, ont une grâce un peu féminine, un parfum de rose-thé, vague, subtil, insaisissable, qui vous fait passer par des sensations douces, mais factices et amollissantes. M. Louis Énault, on le sait, a beaucoup voyagé; or il suffit d'avoir entrevu un coin de la société étrangère pour comprendre son influence sur ce genre de roman qu'effraient les brutalités de la nouvelle école, et qui, visant au *distingué*, voulant surtout plaire aux femmes, y réussit en leur demandant d'être ses confidentes et ses complices. Les traditions de ce roman, comme ses instincts, l'obligent presque à s'inspirer de la vie des salons; mais les salons d'autrefois, ceux où se résumaient toutes les élégances de l'existence aristocratique, étant fermés pour la plupart ou se méfiant trop des courans d'air littéraires, il faut bien que le conteur mondain cherche ailleurs ses inspirations et ses modèles : les belles émigrées de la Vistule ou de la Néva ont dès lors une large part dans cette expression internationale de l'esprit romanesque en France. Ne sont-elles pas d'ailleurs plus Françaises souvent que les Françaises elles-mêmes? C'est bien là le roman coquet, un peu maniéré, un peu mignard, mais dont la mignardise n'est pas sans charme, et où notre siècle, en ses jours de galante humeur, peut se mirer avec toutes les grâces correctes d'une tenue de bal. Il serait même facile de signaler bien des analogies entre cette littérature et ces fleurs exotiques, belles surtout aux lumières, ces pâles filles du Nord dont les yeux ont d'aimables langueurs, dont la voix est caressante, qui possèdent le semblant de toutes les beautés, de toutes les grandeurs, de toutes les tendresses, de toutes les délicatesses de la femme, mais qui vous laissent indécis sur le genre d'émotions qu'elles vous causent et la nature du sentiment qu'elles méritent. Anomalie singulière! depuis trente ans, le sceptre du roman est tenu parmi nous par une femme de génie qui a toutes les qualités viriles : l'énergie, la force, la persévérance, l'ardeur au travail, un don merveilleux de renouvellement. Or tout auprès de Mme Sand et parallèlement à son œuvre si variée et si riche nous apercevons un groupe de romanciers qui ont au contraire les qualités féminines. Plus souples que vigoureux, plus délicats qu'énergiques, plus subtils que grandioses, ils excellent à démêler les petits secrets de l'imagination et du cœur, à débattre la casuistique des consciences troublées, à poétiser les devoirs de la vie intime, plutôt qu'à se mesurer corps à corps avec les grands spectacles de la vie humaine, avec les luttes fécondes de la création et du travail. Nous ne savons

s'il faut attacher quelque importance à ce détail peut-être accidentel; mais un esprit généralisateur ne pourrait-il pas le ranger parmi les symptômes d'une époque de déclassement et de malaise? N'allons pas plus loin et surtout gardons-nous bien de comparer le roman moderne, dont les erreurs mêmes sont peut-être des signes de vitalité, à ces dynasties défaillantes où les femmes s'emparent des premiers rôles abandonnés par les hommes.

L'imagination et l'esprit, la sensibilité et la raillerie peuvent fort bien marcher côte à côte dans la littérature romanesque d'une époque, comme le rire et les larmes peuvent se disputer le même visage. Ce n'est pas en France, dans la patrie de Rabelais, de Le Sage et de Voltaire, qu'il faut s'étonner si le roman tend parfois la main à la comédie et à la satire, si la société, lasse de se voir peindre dans des attitudes sentimentales et passionnées, encourage de spirituels moqueurs à terminer en éclats de rire ses illusions et ses rêveries. Nous avons en outre, en littérature comme ailleurs, un goût si vif de réactions, de reviremens, que l'abus du roman à prétentions héroïques et lyriques devait évidemment amener le règne ou l'essai du roman satirique, de même que les interminables aventures et les complications sans fin d'un genre aujourd'hui passé de mode ont fait beau jeu à de courtes et lestes histoires où il a suffi d'un peu de gaieté, d'agrément et d'esprit pour tenir lieu d'invention. Prenons garde pourtant et n'oublions pas que la comédie ou même la bonne satire est aussi difficile et aussi rare dans le roman que sur la scène; ne nous hâtons pas de les reconnaître dans ce qui en est à peine l'ombre. Pour que le rire ait toute sa valeur, pour qu'il soit autre chose qu'une convulsion ou une grimace, il faut qu'il parte du plus profond de notre être et qu'il s'attaque à des objets dignes de lui. Il faut que, sous une forme plaisante ou grotesque, la raison, la morale, l'humanité, se retrouvent, exerçant un droit, essayant une conquête, châtiant un vice, revendiquant une réparation ou une indemnité. Les grands railleurs du moyen âge et de la renaissance n'étaient pas de simples amuseurs, plus ou moins heureux dans les imaginations bouffonnes dont ils masquaient leur pensée. Ils représentaient le genre humain, la civilisation, trop forte déjà dans sa rapide croissance pour ménager ses précepteurs et ses langes : pupille remuante, indocile, inquiète, dont il fallait amuser à la fois et déguiser les griefs sous des airs d'extravagance et à l'aide de burlesques fictions. Sancho, Pantagruel et Panurge font rire; mais au-dessous de ce rire il y a l'histoire d'un siècle ou d'un monde : il y a des institutions qui s'écroulent, un régime qui tombe, des ombres qui se dissipent, des lumières qui naissent. Le Sage même et Voltaire, dans une société toute différente et trop civilisée déjà pour ne pas comprendre à demi-mot, se gardent bien de railler au hasard et

pour avoir l'air de faire de l'esprit. Ils ont sans cesse devant eux deux modèles, deux *sujets*, — une société assurément bien entamée et ouverte à tous les vents, mais gardant encore, à la veille de sa ruine, assez d'apparences, de points visibles et tangibles pour que la comédie ou la satire pût s'y prendre, — et le cœur humain, non pas ce cœur humain dont les surfaces miroitent d'un boulevard à l'autre, dont les variations n'ont cours que sur les trottoirs de nos rues, au guichet de la Bourse ou dans les coulisses des théâtres, et restent incompréhensibles au-delà de cette étroite limite, mais le cœur humain tout entier, dans toute sa profondeur et toute son étendue, dans l'infinie variété de ses vices, de ses ridicules et de ses travers.

Aujourd'hui qu'est-ce que le roman satirique, humoristique, moqueur, tel que le pratiquent quelques hommes d'esprit, qui ne tarderont pas à expier leurs succès faciles? Ce n'est plus un adulte intelligent et robuste, se moquant de ses tuteurs pour se consoler d'être en tutèle et dissimulant sous son rire à trente-deux dents toute l'histoire de ses rancunes, tout le pressentiment de ses destinées : c'est un vieillard impuissant et morose, qui ne veut plus qu'on lui parle de ses croyances parce qu'il ne croit plus, de ses amours parce qu'il ne peut plus aimer, de ses enthousiasmes et de ses songes parce qu'ils se sont enfuis à tire-d'aile, et qui, de guerre lasse, pour se distraire de ses regrets, de son abandon, de ses ennuis, prend le parti de rire à froid et de se railler lui-même sans réussir à donner à ce rire édenté ni une gaieté franche, ni une expansion communicative, ni de sonores échos. Ce n'est pas tout encore : pour amuser des esprits vieillis et désabusés, la comédie et la satire dans leur simplicité première ne suffisent pas toujours; il faut du paradoxe à haute dose, de l'originalité à outrance, de l'excentricité, de la fantaisie. Or ce vieillard dont nous parlons, parmi ses nombreuses infirmités, en a une dont il sied de tenir compte : il a été et il est encore essentiellement bourgeois. Pour se déclarer tout à fait content, il veut, dans ses caprices de sultan blasé, que le paradoxe, la fantaisie, l'*humour*, ces exceptions à peine tolérées chez les esprits les plus rares et les plus fins, se fassent bourgeois comme lui, et allument leurs fusées dans un pot-au-feu. De là, dans le roman d'intention satirique, philosophique ou plaisante, des contrastes perpétuels, des dissonances inouies entre l'étiquette et le fond, l'affiche et la pièce, l'allure du départ et celle de l'arrivée. On voudrait bien être original à tout rompre, excentrique et fantasque à faire pâlir Swift et Henri Heine. On enfourche hardiment l'hippogriffe, et en avant! En route vers les astres moqueurs, peuplés d'invisibles lutins qui prennent en pitié les vulgarités de notre planète! Hélas! à peine a-t-on fait quelques sauts et quelques courbettes, le cavalier se sent

mal à l'aise; il s'aperçoit que sa monture manque de souffle, et son public d'ailleurs paraît peu disposé à le suivre à travers les espaces constellés : il faut alors se mettre au pas, reprendre la route battue, retomber dans l'ornière, plier le paradoxe et l'épigramme au joug de la routine, et le voyage commencé à vol d'oiseau s'achève en pays plat.

Nous ne citerons pas, à l'appui de nos remarques, M. Edmond About, qui n'a jamais eu, que nous sachions, de grandes prétentions à l'originalité fantaisiste : M. About a été assez spirituel pour comprendre son moment et ajuster à nos goûts des récits agréables, d'une morale correcte et d'une malice inoffensive; mais voilà, par exemple, M. Alfred Assolant et son nouveau roman de *Marcomir*. M. Assolant est un homme d'esprit, indépendant, libéral et volontiers frondeur, qui a dû ses premiers succès au contraste de sa manière leste et piquante avec l'étrangeté des scènes lointaines qu'il nous racontait. Appliqué à notre société et à nos mœurs contemporaines, ce procédé perd par le *trop près* cet air d'originalité qu'il avait rapporté de ses voyages, et n'a plus que le choix entre le faux et le commun. C'est un voyageur neuf et amusant à l'heure de son retour et banal six mois après. Les premières pages de *Marcomir* ont de la verve et de l'imprévu; elles semblent courir à la conquête du monde ou de la toison d'or, et il se trouve en définitive que le héros, jeune homme candide et primitif, s'éprend sottement d'une courtisane, laquelle, pour ne pas être en reste, renouvelle à son profit ou à ses dépens la sempiternelle légende de la pécheresse régénérée, purifiée et martyrisée par son amour. Était-ce la peine de mettre en branle tous les grelots de la fantaisie, de faire claquer tous les fouets de la satire, pour aboutir à cette vieillerie? Ce que nous disons de M. Alfred Assolant et de *Marcomir* pourrait se dire et plus sévèrement encore de M. Jules Noriac, très embarrassé aujourd'hui, nous en sommes sûr, des succès extravagans que la petite presse s'est amusée à faire à ses petites histoires. M. Jules Noriac n'a prétendu à rien moins qu'à nous donner le bilan de la bêtise humaine. Le cadre est vaste, et quiconque réussirait à le remplir aurait assurément bien mérité des gens d'esprit. Pour être juste, il faut avouer que le premier volume, *Eusèbe Martin*, s'annonçait assez bien : des traits d'observation, d'heureuses saillies, un récit animé où l'imitation voltairienne se laisse deviner sans se faire trop sentir, nous n'en demandions pas davantage; mais le terrain où s'alimente l'imagination de ces jeunes conteurs a été si souvent retourné et il est foncièrement si stérile, le cercle où ils se meuvent est si restreint, si spécial, tellement placé en dehors de la vraie société, du vrai monde, du grand art, des véritables sujets d'étude morale et d'observation

satirique, qu'ils sont réduits à tourner perpétuellement sur eux-mêmes, à se copier, à se répéter, à s'accrocher aux mêmes bornes, à échouer aux mêmes récifs. Nous avions dans *Marcomir* un jeune homme naïf, amoureux d'une courtisane: nous avons dans *Eusèbe Martin* un enfant de la nature épris d'une actrice. Courtisane et actrice aiment, se *transfigurent*, passent par les mêmes sentiers, et font à peu près la même fin. Déjà Marion Delorme, la Tisbé, Marguerite Gautier et cent autres leur en avaient donné l'exemple. *Le Grain de Sable* est encore pire. Dès la seconde épreuve, le crayon s'est alourdi et a grossoyé. Ce que devient dans tout cela la *bêtise humaine*, ce que la satire, la comédie et la fantaisie peuvent avoir d'horizon et d'espace, de ressort et de jeu sur ces théâtres de quelques mètres carrés, où jouent des marionnettes de pacotille suspendues à des ficelles de rechange, avons-nous besoin de le redire? Étranges fantaisistes, dont la fantaisie a des ailes de coton et emprunte ses paillettes à un magasin d'accessoires! Bizarres moralistes, qui ne connaissent de l'humanité et du monde que ce qu'ils en aperçoivent par la lucarne d'un bureau de petit journal! Singuliers peintres, qui croient peindre l'homme et la comédie humaine, quand ils ont fait poser un mannequin entre deux décors! Logiciens habiles, qui demandent à la convention de les conduire à la vérité, et qui chargent le paradoxe de faire les affaires du lieu commun! Franchement ces fils de Voltaire sont des enfans terribles, bien plus compromettans pour la gloire de leur père que ses plus acharnés ennemis.

Il n'y a donc pas, nous le craignons, une grande importance ni un bien vif espoir à attacher au réveil du roman satirique, qui, ne donnant rien à l'imagination, au sentiment, aux meilleures facultés de l'âme, ne donne pas assez à l'esprit pour nous dédommager de tout le reste. Essaierons-nous de descendre encore un degré, plus près de cette école que nous sommes bien forcé d'appeler *réaliste*, puisqu'ainsi le veut le nouveau vocabulaire? La réalité sans idéal, comme Sieyès votait *la mort sans phrase*; — soit, pourvu que la réalité soit vraie! Si, à force d'être réel, vous parvenez à être plus faux que le convenu, nous nous mefierons de vos programmes et de vos œuvres. Henry Murger était vrai, non pas peut-être de cette vérité générale qui est le fait des grandes littératures et qui assure aux ouvrages d'imagination la durée et la vie, mais d'une vérité locale, celle du monde où il a vécu et qu'il a su peindre. Or, s'il est avéré, comme on nous l'assure, que Murger était un maître, on peut ajouter qu'il a laissé un disciple dans la personne de M. Hector Malot. Si nous osions, nous appellerions M. Malot un Murger épaissi. Son talent est d'un grain moins fin, d'une allure moins svelte

et moins légère; il n'a pas ces attendrissemens sincères, ces larmes mal contenues sous des sourires, qui vont au cœur et détendent l'esprit au milieu des scènes les plus *réelles;* mais quelques-unes de ses pages accusent une vocation de romancier et d'écrivain, encore embarrassée, il faut le dire, d'étranges scories. Cette vocation pouvait se démêler déjà, malgré bien des traces d'inexpérience, dans *les Victimes d'amour;* elle s'accentue mieux dans *les Amours de Jacques*, qui ont pourtant le défaut de replacer encore une fois sous nos yeux des mœurs et des personnages qui sont désormais les *inévitables* de ce genre de roman. Ses ressources sont si bornées, que nous pourrions lui dire d'avance dès le premier couplet toute la chanson qu'il va nous chanter. D'ailleurs, comment nous intéresser à des passions, à des mœurs en contradiction permanente avec nos idées et nos sentimens de chaque jour, que dis-je? avec les notions les plus élémentaires de la conscience et du cœur? Dans le roman de M. Hector Malot, Jacques est un jeune homme passionné et convaincu, Arthur une sorte de dandy et de roué. Or la rouerie d'Arthur consiste à épouser Caroline, la maîtresse avouée de Jacques! N'insistons pas; rendons justice à quelques parties bien étudiées du caractère et de l'amour de Jacques, et engageons M. Hector Malot à sortir bien vite de cette atmosphère où tous les romans et tous leurs personnages se ressemblent, comme tous les habitans d'un pays fiévreux ont le même teint et le même regard.

Puisque nous voilà avec des disciples, — *minores*, — nous n'avons plus le droit de dédaigner l'*Histoire d'un premier amour* par M. Aurélien Scholl : ce n'est qu'une esquisse; mais le dessin en est parfois juste et fin; l'auteur a surtout bien saisi le personnage de la provinciale romanesque, se croyant poétique parce qu'elle s'ennuie, toujours prête à mettre un roman dans sa vie, et, une fois qu'elle le tient, le façonnant d'après les modèles que lui ont fournis ses lectures, se couronnant de sa faute, caressant un rêve de suicide pour mieux remplir son programme, et finissant d'ordinaire par un grotesque mélange de vulgarités et de récidives. Cette peinture fait honneur au jeune écrivain, et prouve qu'il pourrait prétendre à de sérieux succès; mais, s'il veut les obtenir, qu'il se hâte de laisser là cette petite littérature, qui est à la véritable ce qu'une parade en plein vent est à la Comédie-Française!

Serions-nous enfin arrivé à la note la plus *basse* de notre gamme romanesque? Reste *Sylvie*, de M. Feydeau, que nous ne saurions passer tout à fait sous silence, quoiqu'une plume chère à nos lecteurs ait déjà fixé la valeur de l'œuvre et la signification du succès. Si la création de nouveaux mots ne dénonçait pas l'appauvrissement

des langues, on pourrait, à propos de *Sylvie*, donner un frère au *réalisme* et signaler l'avénement du *bestialisme* dans le roman : les chiens, les singes et les perroquets jouent un grand rôle dans le récit de M. Ernest Feydeau, et s'y montrent plus spirituels et plus amusans que les hommes. Aussi bien cette prépondérance des bêtes serait un moyen de trancher le débat et de proclamer le triomphe définitif du genre animal en littérature. Sérieusement, ce qui ressort de l'œuvre de M. Feydeau, c'est l'extrême pauvreté du genre, c'est le *crescendo* de bizarreries qu'il est contraint d'étaler pour soutenir sa gageure et réveiller la curiosité déjà somnolente, c'est surtout ce fond bourgeois que nous avons signalé chez nos plus prétentieux fantaisistes, et qui persiste en dépit des excentricités de costume. Anselme et Sylvie sont deux bourgeois de vocation et de naissance, qui jouent au paradoxe et s'en affublent, comme on prend, pour attirer les regards dans un bal déguisé, le costume le plus extraordinaire que l'on puisse imaginer. Ils ne sont pas plus originaux, pas plus romanesques qu'un Persan ou un Turc de mardi gras n'est Turc ou Persan. Le bal fini, la farce jouée, ils retombent dans leur vulgarité native. Le roman, qui de progrès en progrès est arrivé à nous les servir comme sa dernière friandise, pourrait bien faire comme eux tôt ou tard, et tous alors, bêtes et gens, auteur et public, reprendraient la place qui leur est assignée par la nature.

Nous ne prétendons avoir donné ni le dénombrement exact, ni la classification complète du roman contemporain : il nous a suffi de suivre l'esprit romanesque sur les principaux degrés de l'échelle qu'il parcourt, de chercher à prouver comment, en montant trop haut ou en descendant trop bas, il méconnaît ses destinées véritables, comment, en se renfermant dans un petit monde à part pour y railler ou y abaisser ses modèles, il se condamne à la négation et au néant. Maintenant que pouvons-nous conclure? Y a-t-il prospérité ou décadence? Devons-nous nous féliciter ou nous plaindre? Pour que nos conclusions fussent plus faciles, il faudrait que nos données fussent plus complètes. Comment s'étonner si, dans le court espace d'une année, le roman n'a pu déployer toutes ses forces, si ceux-là surtout manquent à l'appel qui travaillent avec lenteur, produisent peu, se contentent difficilement, possèdent en un mot les qualités les plus contraires aux défauts si souvent et si justement reprochés à la littérature moderne? Personne assurément ne sera tenté d'accuser M. Jules Sandeau d'avoir rabaissé l'esprit romanesque de son temps. Quoi de plus vrai, de plus naturel, de plus *humain*, que *la Maison de Penarvan?* L'auteur de cette œuvre charmante ne restera pas, nous l'espérons bien, inférieur à ce que lui

imposent la maturité de son talent, la popularité de son nom. M. Octave Feuillet, malgré ses succès de théâtre, ne peut manquer de revenir au genre où il excelle, où se développent le plus à l'aise ses rares facultés d'analyse, les exquises délicatesses de sa plume, et où il n'a pas à redouter des rivaux mieux doués peut-être du tempérament dramatique, mieux acclimatés à cette atmosphère, trop échauffante pour être salubre. En somme, il y aurait injustice à mesurer le champ tout entier d'après la moisson de cette année. D'ailleurs ne conviendrait-il pas de tenir un certain compte de ce genre de récits qui pourrait s'intituler le roman en province, tel que le pratique M. Eugène Ducom entre autres, et qui, sans grande prétention romanesque, met en scène dans un cadre restreint et à l'aide d'une fiction légère les mœurs, les épisodes, les caractères, les détails de couleur locale, les physionomies particulières à quelques pays encore préservés de l'assimilation générale? Enfin omettrons-nous, parmi les ressources actives du roman, ces heureux emprunts qu'il fait aux littératures étrangères, ces œuvres originales qu'une main habile débarrasse de leurs longueurs, assouplit par des analyses aussi vivantes que l'invention même, et sait rendre françaises sans leur rien ôter de leur saveur et de leur séve primitives? Est-il besoin d'insister sur les avantages de ce procédé dont la *Revue* a donné plus d'un exemple? Il rapproche le génie des différentes nations, infiltre un sang nouveau dans les littératures vieillies ou appauvries, et répond admirablement aux instincts du moderne esprit français, enclin à se dédommager de ce qu'il perd au dedans en exerçant au dehors ses facultés d'attraction et de conquête.

On le voit, ces élémens ont leur valeur et leur place dans une étude telle que celle-ci. Il en est un plus important encore, et que nos lecteurs au besoin nous rappelleraient. Difficile toujours, notre conclusion serait impossible et dérisoire, si, en parcourant les diverses expressions de l'esprit romanesque en 1861, nous avions l'air d'omettre volontairement le nom, le génie qui les a dominées toutes, George Sand et ses plus récens ouvrages. Par leur nombre comme par leur éclat, ces ouvrages auraient dépassé notre cadre, et ils seront bientôt, nous l'espérons, l'objet d'une étude spéciale. Mme Sand ne brillera donc dans ces pages que par son absence, et c'est à elle pourtant que nous demanderons cette conclusion qui nous manque. A travers la marche des siècles, les transformations des sociétés, les vicissitudes du goût, les lois immortelles subsistent; l'art vraiment digne de son nom se soumet à ces conditions sans lesquelles il ne saurait vivre, et après chaque excursion dans la littérature contemporaine il sied de les proclamer encore et d'y ramener ceux qui s'en écartent. Dans *Jean de La Roche*, dans *le Marquis de Villemer*, dans

Valrèdre, dans *Germandre*, l'idéal déborde: mais il n'engloutit pas, il n'absorbe pas cette autre partie de notre être qui a ses droits, sa part, son rôle à jouer dans les créations de l'art comme dans les épreuves de la vie. Les personnages y sont de chair et d'os, leur cœur bat comme le nôtre: ils touchent du pied la terre, bien que l'on sente passer sur leurs fronts le rayon et le souffle des régions meilleures; leurs petitesses font sourire, sans que ce sourire dessèche les sources de sensibilité et d'émotion; leurs grandeurs élèvent l'âme, sans qu'elle ait à se détacher des liens qui la retiennent ici-bas. Cette lutte ou plutôt cette alliance de l'idéal et du réel est de tous les temps : elle est l'homme tout entier; on la retrouve dans ses joies, dans ses douleurs, et dans toutes les expressions durables de ses douleurs et de ses joies. Quiconque aspire à lui montrer sa propre image, à le forcer de s'y reconnaître, en évitant également de l'enivrer et de le dégoûter de lui-même, doit saisir et peindre tour à tour l'antagonisme et l'union de cette double nature. Qu'est-ce que le roman? C'est la vie, c'est la société, interprétées à la fois par l'observation et par l'imagination. Et qu'est-ce que la vie, sinon la combinaison providentielle d'une âme et d'un corps? Qu'est-ce que la société, sinon le théâtre permanent où se croisent, se débattent et s'unissent le monde extérieur et le monde intérieur, la vie matérielle et la vie morale? Le roman doit donc avoir, lui aussi, une âme et un corps : s'il n'a qu'une âme, il nous échappe: s'il n'a qu'un corps, il nous abaisse. *Ni si haut, ni si bas!* a dit le poète. Ce doit être en définitive la devise du roman : *ni si haut*, car les hauteurs excessives et continues, en effrayant notre faiblesse, peuvent nous tromper sur le véritable emploi de nos forces; *ni si bas*, car l'art qui, pour nous séduire, abuse de nos mauvais penchans et se fait plus matériel que nous-mêmes est le plus vil des courtisans, le plus plat des histrions. Voilà le vrai; le reste est affaire de mode, de prétention ou de système. Que le roman consulte ses antécédens et ses souvenirs, qu'il songe aux œuvres qui, dans un genre réputé secondaire et éphémère, ont mérité de vivre, et, s'il persiste encore dans les voies mauvaises, ce ne sera pas faute d'enseignemens et de modèles.

ARMAND DE PONTMARTIN.

PELLEGRINO ROSSI

L'ITALIE ET LA PAPAUTÉ

Pellegrino Rossi, biographie; Florence 1861. — Papiers inédits.

Une œuvre comme l'émancipation d'un peuple ne s'accomplit ni en un jour, ni par la main d'un homme, ni même le plus souvent dans la vie d'une génération. Longtemps avant de devenir une réalité victorieuse, elle n'est qu'une utopie dédaignée, une passion ou une idée voyageant à travers les esprits, fascinant les imaginations, réunissant sous un drapeau inavoué des légions obscures, qui se reconnaissent à quelque insaisissable mot d'ordre, ayant ses penseurs, ses théoriciens, ses soldats, comme aussi ses fanatiques, ses sectaires et ses factieux. Dans cette laborieuse et émouvante carrière, les fautes ne sont pas plus absentes que les malheurs, et l'imprévu des choses se mêle aux préméditations les plus obstinées des hommes. Ce qu'est une œuvre de ce genre, lorsqu'elle éclate dans sa victoire, on le voit aujourd'hui au-delà des Alpes, dans ce moment d'une résurrection plus qu'à demi accomplie; mais jusque-là que d'efforts trompés! que de tentatives et de combinaisons incessamment déjouées, incessamment reprises! que de destinées tranchées par le fer, chassées dans l'exil ou perdues dans les prisons! Et, pour tout dire, que d'aventures et de métamorphoses à travers lesquelles l'idée même d'un si grand mouvement semble se dégager par degré, sous la pression des obstacles, pour en venir à se réaliser

dans ce qu'elle a de plus étendu et de plus imprévu! Ainsi a grandi cette Italie renaissante, dont les premières protestations éclataient dès 1815, et qui depuis n'a cessé de compter les années par les commotions intérieures, par les progrès du sentiment national, jusqu'à ce jour définitif que n'ont pu voir se lever tous ceux qui l'avaient préparé. Les événemens contemporains laissent du moins cette généreuse et salutaire impression qu'un peuple obstiné dans son droit et résolu à vivre ne meurt pas, même sous la toute-puissance des ligues et des combinaisons ennemies.

Je ne sais si je me trompe, une des pensées les plus touchantes et en même temps les plus sérieusement politiques de cette Italie renouvelée, c'est, il me semble, de ne point oublier ceux qui l'ont honorée et servie sous une forme ou sous l'autre, de reconnaître les siens, si l'on me passe le mot. Elle a reconnu et adopté comme une renommée nationale ce sombre et émouvant génie, le pauvre Leopardi, en lui élevant un petit monument dans son lieu natal, à Recanati, le jour où le drapeau italien allait flotter dans les Marches. Elle a reconnu aussi, elle a tenu à reconnaître comme un des siens, ce publiciste, cet économiste, ce politique, dont la destinée avait été bien autrement agitée, qui avait épuisé toutes les vicissitudes, — insurgé et émigré des États-Romains en 1815, professeur et député en Suisse, pair de France et ambassadeur de la monarchie de 1830, et qui, avec une intelligence à la hauteur de toutes les conceptions, avait gardé toujours profondément marqué le sceau primitif du patriote, — Pellegrino Rossi, celui qui fut pour nous le comte Rossi, le plus français des Italiens et le plus italien des Français. Curieux type de banni supérieur, qui, au lieu de se ronger dans l'exil, se sauvait dans les honneurs partout où le conduisait sa fortune, servant encore son pays dans les patries nouvelles qu'il se faisait, assez habile pour revenir un jour en représentant d'une des premières puissances du monde auprès de ceux qui l'avaient proscrit, et assez heureux pour dévouer ses derniers momens, comme il avait dévoué sa jeunesse, à une pensée invariable d'indépendance nationale et de rénovation civile: type plus curieux encore d'homme à la fois enthousiaste et froid, audacieux et sensé, passionné et ironiquement dédaigneux, tenant par sa nature de la vigoureuse et souple race des politiques italiens, et le plus vraiment homme d'état de la péninsule avant que le comte de Cavour n'eût repris dans ses mains hardies tous les fils brouillés d'une révolution interrompue.

Un monument est élevé aujourd'hui à l'université de Bologne pour honorer Rossi; on a mieux fait : une somme, modique il est vrai, mais proportionnée aux difficultés du moment, est inscrite dans le budget italien pour publier tout ce qu'il a écrit, ses œuvres comme

sa correspondance. Et quel est le mobile de cet hommage réfléchi rendu à celui qui commençait sa carrière par la proscription dès 1815 pour la finir comme ministre du pape sous le poignard d'un sectaire en 1848? M. Boncompagni me l'écrivait récemment : « pendant le peu de temps que j'ai été dans la diplomatie, le rouge me montait au visage chaque fois que, parlant de l'indépendance et de la liberté de l'Italie, on me jetait à la face l'horrible souvenir de l'assassinat de Rossi. Dès lors je résolus de provoquer un acte public qui fît connaître à l'Europe que les libéraux italiens étaient du côté de la victime, et non du côté des assassins... » Rossi était en effet un précurseur dans l'ordre des révolutions contemporaines de l'Italie. Cette unité qui semble aujourd'hui sortir vivante du sein de la péninsule, qui est le mot de ralliement d'un peuple, il l'avait entrevue et servie un jour de sa jeunesse, lorsqu'elle n'était que le rêve de quelques hommes rassemblés sous un drapeau d'aventure entre deux catastrophes européennes. Cette crise du pontificat temporel se débattant entre l'impossibilité de rester ce qu'il est et la difficulté de s'adapter à un ordre nouveau, il l'avait observée avec une inexorable sagacité dans un moment décisif, lorsque peut-être on eût pu encore la conjurer; il l'avait suivie sans illusion, et sans illusion aussi il faisait la dernière tentative possible pour en suspendre le dénoûment. Son court ministère à Rome en 1848 apparaît aujourd'hui à la lueur des événemens comme le suprême effort d'un négociateur intelligent qui jusqu'au bout, jusqu'à la mort, défend le terrain d'une transaction. Ces principes d'une civilisation libérale enfin que l'Italie aspire depuis si longtemps à s'approprier, il les avait développés dans ses ouvrages avec une éloquence toujours vive, souvent illuminée d'éclairs. Par tous les hasards de sa vie, par tous les instincts de sa nature, par son esprit, par ses opinions, Rossi est tout entier de cette révolution de liberté et d'indépendance qu'il eût voulu peut-être modérer quelquefois. qu'il pressentait certainement, et qu'il n'eût pas désavouée, je crois, dans ses résultats généraux et définitifs, s'il eût échappé à cette mort cruelle qu'il recevait d'un visage impassible et fier, s'il eût assez vécu pour voir comment les explosions nouvelles naissent inévitablement des réactions obstinées.

Tout se lie dans l'histoire d'un peuple, et ce qu'on voit aujourd'hui au-delà des Alpes, ce qui s'accomplit par la main du Piémont, on le vit un instant rêvé, tenté, vaguement ébauché dans un épisode resté à demi obscur du commencement du siècle. A considérer en effet cette unité qui semble le dernier mot des métamorphoses italiennes, à la considérer dans ce qu'elle a de réel et de politique, c'est une idée toute moderne, née de la révolution française, de

l'empire et de l'organisation de 1815. Je ne veux point dire qu'elle procède uniquement de cette source, et qu'elle ne se complique d'une multitude de souvenirs et de traditions du passé: au fond, c'est surtout l'empire qui a travaillé, peut-être à son insu, pour l'unité actuelle en brisant les vieux cadres de la vie traditionnelle et locale, en renouvelant la face de la péninsule, en semant partout le même goût d'un ordre nouveau et les mêmes institutions civiles, en suscitant un sentiment national agrandi qui pénétrait peu dans les masses il est vrai, mais qui gagnait déjà les têtes intelligentes, et, chose curieuse, l'empire disparaissant tout à coup, cette idée d'unité faisait instantanément son apparition. A ce moment même, au milieu de ces restaurations mal assises, lorsque Napoléon était encore à l'île d'Elbe et que tout était incertain en Europe, quelques hommes liés par le sentiment d'un malaise commun, enflammés par les événemens prodigieux du temps, s'agitaient à Milan, à Bologne, à Turin, à Gênes, pour refaire de l'Italie une nation indépendante de toutes les dominations, de celle de la France qui s'en allait aussi bien que de celle de l'Autriche qu'on voyait venir. Et quel prince choisissaient-ils pour réaliser leur dessein? Napoléon lui-même d'abord, à qui ils offraient la couronne d'empereur des Romains et de roi d'Italie « par la grâce de Dieu et la volonté du peuple. »

Ce n'étaient pas des séides d'un homme cherchant à relever un despotisme, c'étaient des généraux, des magistrats, des hommes d'élite des diverses parties de la péninsule, libéraux d'intelligence, patriotes de cœur, qui rêvaient peut-être, mais qui voulaient faire une Italie unie de nationalité, libre par ses institutions, impériale sans esprit de conquête, ayant son centre et sa capitale à Rome, sauf à se mettre, comme aujourd'hui, à la recherche de conditions nouvelles pour la papauté. Ils prenaient leurs garanties et avaient fait une constitution. Un parlement devait se réunir alternativement à Rome, à Milan et à Naples. Un comité d'exécution se tenait à Turin, puis à Gênes, pour être plus près de l'île d'Elbe, où le projet n'était point inconnu. Napoléon écoutait ce songe qui ne lui était pas venu dans la prospérité, qui devait lui revenir plus tard dans son exil de Sainte-Hélène, et il répondait en s'exaltant lui-même, en sondant cet horizon d'une destinée nouvelle qu'on ouvrait devant lui. « J'ai été grand sur le trône de France, disait-il, principalement par la force des armes et par mon influence sur l'Europe entière; mais le caractère distinctif de mon règne était toujours la gloire des conquêtes. A Rome, ce sera une autre gloire aussi éclatante que la première, mais plus durable et plus utile... Je ferai des peuples épars de l'Italie une seule nation, je leur donnerai l'unité de mœurs qui

leur manque, et ce sera l'entreprise la plus difficile que j'aie tentée jusqu'ici. J'ouvrirai des routes et des canaux, je multiplierai les communications; de nouveaux et vastes débouchés s'ouvriront aux industries renaissantes, tandis que l'agriculture montrera la prodigieuse fécondité du sol italien. Je donnerai à l'Italie des lois faites pour les Italiens... Naples, Venise, La Spezzia deviendront d'immenses chantiers de construction navale, et dans peu d'années l'Italie aura une marine imposante. Je ferai de Rome un port de mer. Dans vingt ans, l'Italie aura une population de trente millions d'habitans, et sera la plus puissante nation de l'Europe. Plus de guerre, plus de conquête; j'aurai néanmoins une armée brave et nombreuse sur le drapeau de laquelle je ferai écrire le mot : *Malheur à qui le touche!* et personne n'osera. Après avoir été César en France, je serai Camille à Rome; l'étranger cessera de fouler de son pied le Capitole et n'y retournera plus. Sous mon règne, la majesté antique du peuple-roi s'unira à la civilisation de mon premier empire, et Rome égalera Paris en conservant intacte la grandeur de ses souvenirs... » Ainsi parlait Napoléon vers le mois d'octobre 1814 aux Italiens qui le pressaient de descendre sur les côtes de la péninsule en lui promettant peut-être ce qu'ils n'auraient pu tenir, un soulèvement universel. Ce n'est pas Napoléon pourtant qui tentait cette entreprise plus que douteuse de refaire en ce moment de l'Italie une nation.

Ce rôle échut à un autre soldat couronné, tête faible et vaine, à Murat, qui, plein de perplexités, branlant déjà sur son trône, infidèle à l'Autriche, avec laquelle il s'était allié, après avoir été infidèle à Napoléon, allait se jeter dans la mêlée pour se faire roi d'Italie, lorsqu'il n'était plus bien sûr de rester roi de Naples. De là cette curieuse entreprise des premiers mois de 1815, qui coïncidait avec le retour foudroyant de l'empereur en France, et qui commençait un peu, à vrai dire, comme on a vu plus récemment commencer l'invasion de l'Ombrie et des Marches par le Piémont. Murat faisait une querelle au pape Pie VII, à peine restauré, parce qu'il recevait des déserteurs, des fugitifs, parce que les états pontificaux étaient un foyer d'hostilité, et faute de la satisfaction qu'il demandait, il s'avançait à la tête d'une armée de quarante mille hommes, appelant tous les Italiens aux armes, levant brusquement le drapeau de l'indépendance nationale, de l'unité de l'Italie. Le pape avait à peine le temps de fuir, craignant d'être pris et conduit à Gaëte, et le grand-duc de Toscane s'enfuyait aussi à l'approche de Murat, qui en peu de jours se trouvait, sans combat, maître des Marches, de l'Ombrie, de la Romagne, annexant au *nouveau royaume* toutes ces provinces, qu'il occupait jusqu'à Bologne. Là commençait la difficulté en face

des Autrichiens. La pensée de cette aventureuse entreprise éclate tout entière dans une proclamation datée de Pesaro, expression survivante d'un mouvement prématuré. « L'heure est venue où doivent s'accomplir les destins de l'Italie, disait cette proclamation : la Providence vous appelle enfin à être une nation indépendante. Que des Alpes au détroit de Sicile on n'entende qu'un seul cri : l'indépendance de l'Italie!... J'en appelle à vous, braves et malheureux Italiens de Milan, de Bologne, de Turin, de Venise, de Brescia, de Modène, de Reggio et de tant d'autres contrées opprimées... Serrez-vous dans une étroite union, et qu'un gouvernement de votre choix, une représentation véritablement nationale, une constitution digne du siècle et de vous, garantissent votre liberté, votre prospérité intérieure, aussitôt que votre courage aura garanti votre indépendance! »

Un des acteurs les plus intelligens et les plus hardis dans cette crise de nationalité, dans cette aventure si l'on veut, fut Pellegrino Rossi. Il était jeune encore, il avait à peine vingt-huit ans. Il était né en 1787 à Carrare, où avec quelque chance il pouvait aspirer à redevenir un jour, dans cette Italie bien ordonnée de 1815, le sujet du duc de Modène, si la fortune n'en eût autrement disposé en le jetant dès son adolescence sur de plus vastes théâtres. Une instruction variée et forte, fécondant des germes heureux, avait fait de lui un jeune homme à l'imagination souple, à l'esprit fin et vif, à la raison nette et ferme. Il avait suivi les cours supérieurs à Pise, puis à l'université de Bologne, et c'est là, à Bologne, ville alors française, qu'il s'était fixé, devenant successivement avocat, professeur de jurisprudence dans cette université où il a aujourd'hui un monument. — assez connu déjà pour avoir une clientèle brillante, recherché pour l'éclat de son savoir et de son esprit, et imposant par ce visage aux traits dantesques et amaigris qui lui faisait donner dans le peuple le nom familier de *l'avocat pâle, — l'avvocatino pallido.* Il avait fait un voyage en Suisse, à Genève, en 1813, et lorsqu'il revenait à Bologne, il se trouvait avec l'Italie tout entière dans une situation étrangement aggravée en peu de temps.

L'empire s'écroulait avec fracas, la domination française disparaissait de la péninsule, et la domination autrichienne approchait; les nouveaux maîtres allaient camper à Bologne. Rossi était-il du complot à demi libéral, à demi impérial, qui cherchait alors un levier en Italie? Il ne l'avouait pas, il niait même toute intelligence avec le roi de Naples; il n'était pas moins l'un des premiers gagnés à la cause pour laquelle Murat jouait sa couronne et sa vie, et c'était lui qui lançait ces proclamations véhémentes où retentissaient les mots d'indépendance de l'Italie et d'unité nationale. Représen-

tant du nouveau gouvernement, avec le titre de commissaire civil, dans les provinces entre le Tronto et le Pô, le *chevalier* Rossi mettait la main à l'œuvre dès le 4 avril 1815 par un brûlant appel à tous les Italiens. La fortune semblait d'abord sourire à cette étrange entreprise. Bologne, la ville populeuse et cultivée, faisait fête au roi *libérateur* devant lequel les Autrichiens s'éclipsaient un instant. Les Napolitains allaient à Florence, à Parme, à Modène, et arrivaient jusqu'au Pô, jusqu'aux confins de l'état pontifical. Au lieu d'aller jusqu'aux Alpes, il fallut bientôt pourtant battre en retraite devant les Autrichiens reprenant l'offensive au nord, tandis qu'au midi lord Bentinck assaillait les états napolitains eux-mêmes au nom de l'Angleterre. Le flot menaçait de se replier de toutes parts sur l'armée *libératrice* en submergeant cet essai de résurrection italienne. Le dénoûment eut lieu à Tolentino; ce fut le Castelfidardo du temps, et il ne tourna pas au profit de l'indépendance et de l'unité. Murat n'avait plus qu'à regagner précipitamment Naples pour perdre bientôt la couronne et la vie, et avec lui disparaissait aussi le jeune commissaire civil des provinces *réunies*, celui qui peu auparavant était encore un avocat brillant de Bologne, et qui désormais n'était plus qu'un proscrit.

Ce rêve avait duré moins de deux mois; il avait commencé le 22 mars 1815, il s'évanouissait aux premiers jours de mai. Comme il arrive dans toutes les défaites, les vaincus se renvoyaient la responsabilité du désastre. Ce n'était pas, il est vrai, une campagne brillamment conduite; l'inexpérience et les divisions des généraux napolitains n'étaient pas cependant les seules causes ni même les plus sérieuses d'une si prompte catastrophe. Cette tentative d'affranchissement national n'aurait eu quelques chances que si elle eût trouvé tout au moins dans le pays un appui énergique, une sympathie active, et les Italiens avaient à offrir à cette armée qui s'avançait en libératrice plus de vers sonores et d'acclamations que de soldats et de moyens de vaincre. Murat avait beau multiplier les honneurs et les emplois, et s'efforcer de gagner des cliens à sa cause; il excitait des défiances, et ceux qui étaient peut-être en secret ses partisans attendaient une bataille pour se prononcer. A cette époque encore d'ailleurs, ces mots d'indépendance et d'unité ne disaient rien aux masses indifférentes et craintives; ils ne parlaient qu'à l'esprit de quelques membres de l'aristocratie, d'une partie de la bourgeoisie, des lettrés, des hommes d'université. Dernière et puissante raison enfin : cette revendication d'indépendance pour l'Italie se liait étroitement à une question européenne bien autrement grave. Pour qu'une telle entreprise pût réussir en face d'une coalition formidablement armée, il eût fallu que Waterloo fût une

victoire, et si Waterloo eût été une victoire, c'est Napoléon peut-être qui eût soufflé sur ce rêve d'unité. C'était une aventure folle, si l'on veut, chimérique, d'un succès impossible; elle est pourtant l'ébauche d'un mouvement prématuré, destiné à grandir, à s'étendre par la faute même de ses adversaires, en partant cette fois non du midi, mais du nord, en se personnifiant non dans un roi de la veille, mais dans un prince du plus vieux sang royal; elle ne montre pas moins ce qu'était cette idée éclatant tout à coup au lendemain de l'empire et allant tenter des hommes comme Rossi, qui sont en réalité le premier noyau du libéralisme italien, et ont été les premiers proscrits pour lui.

Ce qui poussait ces hommes, ce n'était pas l'amour ou le regret de la domination française, comme on les en accusait violemment. Ils avaient souffert plus d'une fois en voyant la France régner en souveraine au-delà des Alpes, déchiqueter les plus belles contrées de la péninsule en départemens, et faire de Rome, l'ancienne maîtresse du monde, de Florence, le brillant foyer du génie italien, de simples préfectures françaises; mais ils redoutaient bien plus encore l'Autriche, qui était aussi pour eux l'étranger, l'absolutisme, sans la compensation d'un régime civil bienfaisant, et ils avaient cru à la possibilité de faire surgir une Italie nouvelle dans le vide momentané laissé entre deux dominations. Rossi vaincu le disait dans une défense peu connue des hommes de notre temps hors de l'Italie, dans un *mémoire* qu'il datait de Genthod en Suisse, et où il ne racontait pas seulement cette aventure, où il se peignait déjà tout entier. « Si c'est un crime, disait-il, d'aimer son pays, de désirer qu'il redevienne grand et heureux, je dispense mes accusateurs de chercher des preuves contre moi; je m'avoue coupable, et je tiendrais pour une injure d'être déclaré innocent. » Rossi, tout jacobin et *carbonaro* qu'il fût représenté, n'eut jamais rien du révolutionnaire et du factieux; c'était essentiellement un homme moderne, un libéral sensé et éclairé en même temps qu'un patriote. Le spectacle de la révolution française, l'empire dans ses prospérités, puis dans son déclin, le renouvellement de la péninsule par les principes de 1789, tant d'événemens prodigieux et précipités avaient vivement parlé à son intelligence et développé en lui ce sentiment de la vie moderne, qui peut être en défaut quelquefois, et sans lequel nul désormais n'agira sur son siècle. « J'ai appris de bonne heure, disait-il, à distinguer le libéralisme des idées de la subversion de toute règle de droit et de morale, la liberté civile, qui peut être obtenue sous différentes formes de gouvernement et plus sûrement peut-être dans une bonne monarchie, de la licence qui est trop souvent le cortége des fauteurs de systèmes républicains, l'instruction du peuple des

prétentions anarchiques et violentes, la superstition de la religion, l'honnête homme enfin et le citoyen éclairé du démagogue... » Une chose curieuse dans ce *mémoire* du 14 juillet 1815, dans cette apologie d'un vaincu, c'est cette faculté de sarcasme et de dédain, cette verve d'ironie sans illusion qui fut toujours un trait du caractère de Rossi, sans être jamais un signe de découragement dans cette âme à la fois passionnée et désabusée. Il veut bien s'avouer vaincu, et il le fait de bonne grâce; mais il se relève en même temps avec un mélange de bonne humeur et de fierté méprisante devant ceux qui l'accusent encore dans sa défaite. « Il faut convenir, dit-il, que notre règne a été court, tellement court que tous ceux qui ont été offensés de la vue de notre élévation pourraient nous pardonner l'impertinence que nous avons eue de nous laisser mettre au-dessus d'eux en faveur de la brièveté de l'insulte... Si ceux qui nous jugent, moi et les compagnons de mon infortune, d'après l'issue des événemens, rentraient pour un instant en eux-mêmes, ils conviendraient de bonne foi que, si l'armée napolitaine eût passé le Taro, de fous et de misérables, nous devenions pour eux des hommes assez sages; si elle eût passé le Pò, nous étions des hommes de quelque valeur; si elle eût passé l'Adige, nous devenions de grands hommes; si enfin l'Italie tout entière s'était mise en mouvement et si on eût touché les Alpes, nous étions des héros par ce simple accident que, Bologne étant plus près du Rubicon que de la Dora, nous avions été les premiers magistrats choisis... » Rossi n'était pour le moment ni un héros ni un grand homme, mais un vaincu, et il se réfugiait en Suisse après une courte apparition à Milan, où il se liait avec tous les patriotes du temps, où, se trouvant un soir dans un salon et entendant parler librement devant une voyageuse anglaise qui prenait des notes, il disait à ses amis après le départ de l'étrangère : « Savez-vous ce que vous avez fait ce soir? Vous avez fait un livre. » Et le livre parut en effet, non sans compromettre quelques-uns de ceux qu'il mettait en scène.

C'était la fin de tout un ordre de choses et le commencement d'une époque nouvelle inaugurée par les traités de 1815 et par les restaurations absolutistes de la péninsule. C'était surtout pour une multitude d'Italiens le commencement de ces émigrations que chaque mouvement, chaque convulsion a grossies jusqu'à ce qu'il y ait eu enfin presque une nation de bannis. Rossi, un des plus éminens de ces émigrés, acceptait cette dure condition de proscrit en homme fait pour se mesurer avec la mauvaise fortune et capable de se servir de l'exil même pour s'élever, pour revenir plus tard en Italie avec le double ascendant d'un caractère public et d'une renommée universelle. Il avait laissé depuis 1813 de sérieuses amitiés en Suisse;

le reflet hospitalier et littéraire de Genève l'attirait, et c'était là en effet la première étape de cette étrange carrière d'un banni appelé à être successivement Suisse, Français, publiciste écouté, professeur recherché, membre des conseils de deux nations, presque ministre, avant de redevenir Italien, — sans cesser d'être ce qu'il avait été dès le premier jour, patriote et libéral. Qu'on songe un instant à ce que représentent d'événemens et de métamorphoses ces deux dates de 1815 et de 1848! Elles représentent pour Rossi un effort patient et obstiné où il était servi sans doute par une vive et forte intelligence, mais où il eut aussi besoin plus d'une fois d'une habileté singulière.

Un des côtés les plus curieux de la vie de Rossi, c'est cette lutte permanente de l'habileté souple et impassible contre des difficultés toujours nouvelles, et il avait fini, je pense, par s'aguerrir au point d'aimer ces difficultés, de les rechercher. Catholique de race, suspect d'attachement aux idées françaises pour son rôle dans le dernier mouvement italien, il avait assurément plus d'un préjugé à dissiper, plus d'un obstacle à vaincre à Genève, ville protestante aux traditions rigides, et où il y avait une réaction naturelle après 1815 contre l'influence française. L'avocat de Bologne, le commissaire civil de Murat, se transformait d'abord en poète et faisait passer dans la langue italienne les chants passionnés de Byron : *Parisina*, *le Corsaire*, *le Giaour*; mais ce n'était là qu'une diversion d'esprit, une fantaisie d'imagination. Rossi, se voyant appelé à vivre longtemps peut-être en Suisse et se sentant fait pour d'autres travaux, se mettait à étudier plus profondément les lois, les mœurs, les coutumes, le gouvernement du pays; il se familiarisait avec les langues en usage dans les divers cantons suisses, apprenait l'allemand, perfectionnait ses connaissances dans la littérature française, et, rassemblant sous sa main tous les élémens d'étude, il se retirait dans une petite maison auprès de la ville, se livrant à un travail obstiné, ne quittant sa solitude que pour aller à Genève se reposer dans la société de quelques hommes éminens qui l'encourageaient de leur amitié. Rossi attendit trois ans, et en 1819, se sentant assez fort, il ouvrait un cours de jurisprudence.

Ce n'était pas une petite difficulté pour un étranger d'entreprendre un enseignement libéral en face d'un gouvernement comme celui de Genève, alors fortement imbu d'opinions rétrogrades. Rossi tenta cette lutte et réussit avec éclat. Les hommes se pressaient à ses leçons; les femmes elles-mêmes étaient séduites par une parole qui donnait à la science un attrait singulier : il n'y eut pas jusqu'aux magistrats de la cité qui, émus des succès du proscrit, ne voulussent assister à une des ses conférences, et ils subissaient l'ascendant du

talent, si bien qu'étranger, catholique, libéral, Rossi était nommé professeur de droit romain à l'académie de Genève, s'imposant par un rare mélange de hardiesse et d'habileté insinuante autant que par l'autorité de la science à l'intolérance religieuse et politique de la petite république. Ce n'était pour Rossi que le premier pas dans cette carrière nouvelle. Il réussit à l'académie de Genève plus encore que dans son premier cours, et en 1820 on lui offrait le droit de cité. Peu après il s'attachait d'un lien plus intime à sa nouvelle patrie; il se mariait avec une jeune Genevoise de foi protestante, et, gagnant chaque jour dans l'opinion, il était bientôt élu député au conseil de la république. Trois fois de suite ce mandat fut renouvelé. C'est alors que Rossi devenait réellement un homme important à Genève : il était la personnification la plus brillante du parti modéré qui se formait. Avec autant de sagesse que de persistance, il soutenait et popularisait les réformes les plus utiles; il faisait pénétrer l'esprit libéral dans l'état sans rien heurter, en gagnant au contraire l'affectueuse confiance de ses collègues. C'est dans ces années fécondes, de 1820 à 1830, qu'il multipliait ses leçons et ses travaux sur la jurisprudence, sur l'économie politique, publiant à Paris son *Traité de Droit pénal*, travaillant activement avec Sismondi, Bellot, Dumont, à un journal scientifique; mais ce journal, œuvre de quelques libéraux, fut l'objet des remontrances de quelques puissances européennes au *vorort*, et il dut cesser de paraître avant de devenir un embarras pour la Suisse. Rossi s'était fait dans ces dix années une position réellement exceptionnelle. Sans être matériellement au pouvoir, il était la lumière et le guide de cette petite république. Il réalisait ce phénomène curieux d'un exilé devenant le premier comme orateur, comme jurisconsulte, comme conseil, dans un pays où brillait pourtant à cette époque un groupe d'hommes supérieurs, et sa renommée s'étendait au-delà de Genève. Rossi n'avait rien à envier lorsque la révolution de 1830 arrivait, remuant l'Europe et ouvrant pour cet Italien genevois des perspectives nouvelles.

C'est le privilége de nos révolutions, heureuses ou malheureuses, d'avoir ce caractère d'universalité qui en fait pour tous les peuples une affaire commune. La révolution de 1830, indépendamment de sa signification intérieure, avait ce caractère général et éclatant d'une victoire sur l'esprit de 1815; elle devenait naturellement une espérance et un encouragement partout où cet ordre de choses créé à Vienne pesait de tout son poids sur un sentiment national ou sur un instinct de libéralisme, et c'est ainsi qu'elle retentissait en Italie et en Belgique, en Allemagne et en Pologne comme dans la Suisse elle-même, où les partis prenaient pour champ de bataille le pacte

fédéral de 1815, œuvre surannée qui faisait de la Suisse moins une nation qu'un assemblage de petites républiques organisées dans l'immobilité. Tout puissant dans les cantons les plus populeux, les plus éclairés de la Suisse, le libéralisme exalté, le radicalisme, demandait impérieusement, par toutes les voies révolutionnaires, la révision du pacte fédéral, tandis que l'esprit de résistance se retranchait dans les petits cantons pleins d'un attachement superstitieux pour toutes les traditions locales, livrés aux influences aristocratiques et religieuses, et ligués dès ce moment dans une sorte de *Sonderbund*. La lutte était près d'éclater; elle eût peut-être éclaté dès lors, si Genève, inspirée par les hommes les plus éminens, ne fût intervenue en médiatrice, et ce fut Rossi qui reçut la mission d'aller représenter à la grande diète de Lucerne cette pensée de conciliation. Rossi, comme Italien, aimait trop peu les traités de 1815 pour les aimer beaucoup comme Suisse, et il avait trop le sentiment de son temps pour n'être pas au fond avec ceux qui demandaient la réforme d'une constitution fédérale merveilleusement combinée pour neutraliser tout progrès, devenue le retranchement de l'esprit de réaction. Rossi proposa et fit adopter le principe de la révision du pacte de 1815; il fut l'un des membres, l'autorité prépondérante, en quelque façon même l'interprète naturel de la commission choisie pour cette révision. La question était de démêler d'une main sûre et hardie ce qu'il y avait de juste, de pratique dans les prétentions des deux partis opposés. De là cet essai de transaction qui a gardé dans l'histoire contemporaine de la Suisse le nom de *pacte Rossi*, traité de paix combiné avec une habileté singulière, malheureusement impuissant, et repoussé de tous les partis parce qu'il était trop libéral pour les uns, trop conservateur pour les autres, mais qui, s'il eût été accepté alors, eût peut-être étouffé dans le germe la guerre du *Sonderbund* et eût du moins organisé un libéralisme modérateur entre les passions extrêmes qui devaient un jour ensanglanter la Suisse pour la même cause. Rossi eut quelque chagrin de voir son *pacte* rejeté, et il était d'autant plus porté à sentir cette déception qu'il se trouvait en ce moment atteint dans sa santé et dans sa fortune, travaillant au milieu d'anxiétés cruelles, écrivant un jour à ses amis : « Mes yeux sont malades, ma santé est triste, espérons encore pourtant; » une autre fois : « La barque fait eau de toutes parts. »

L'œuvre de transaction avait échoué, il est vrai; le négociateur avait réussi plus que l'œuvre : il avait montré ce qu'il était, ce qu'il pouvait comme politique, ce qu'il avait de fécondité d'expédiens et de vues. C'est alors, vers 1833, que deux hommes élevés au pouvoir par la révolution de juillet, et qui avaient connu ou pressenti

cet esprit supérieur, M. de Broglie et M. Guizot, eurent l'idée d'attirer Rossi en France en lui offrant une scène plus vaste, une patrie nouvelle et des positions faites pour le tenter. Rossi était d'abord nommé comme successeur de J.-B. Say à une chaire d'économie politique. Ce n'est pas tout encore : il était bientôt appelé par une faveur singulière à fonder l'enseignement du droit constitutionnel en France, et ici, dans cette fortune soudaine, recommençaient pour l'émigré de Carrare ces difficultés qu'il avait connues en Suisse dans les premiers temps, qui se rencontrent plus d'une fois devant tout proscrit errant et changeant de patrie. Arrivant de Genève, qu'il n'avait pas quittée sans regret, étranger, réfugié, connu de loin pour un talent et des travaux où quelques esprits démêlaient seuls encore l'homme éminent, Rossi avait à dissiper des défiances et à justifier ces choix exceptionnels dont il était l'objet. Il avait à n'être pas longtemps un embarras, selon le mot du roi Louis-Philippe. Élevé à la chaire d'économie politique du Collége de France, il ne tardait pas à s'imposer par l'autorité de sa science, par la netteté et l'originalité de sa parole; mais quand il ouvrait son cours de droit constitutionnel, il se trouvait en face d'une turbulence d'école sous laquelle se cachaient mal peut-être des mécontentemens, des jalousies de rivaux évincés ou de collègues froissés. Trois fois il recommençait son cours et trois fois il était arrêté par un tumulte systématique. Il ne laissait pas d'être un peu étonné au premier abord et semblait ne pas comprendre le sens de cette hostilité violente de la jeunesse contre un réfugié, un libéral, chargé d'un enseignement libéral; il ne se décourageait pas cependant; il opposait à tout une impassibilité obstinée, la vigoureuse souplesse d'un esprit accoutumé à se jouer des obstacles, la puissance de cette nature étrange où la passion se cachait sous la froideur extérieure et sous le dédain. Engagé dans cette lutte contre des préventions hostiles, Rossi était de force à les désarmer et à les vaincre, et c'est ainsi que dans cette patrie nouvelle qu'il avait acceptée, il arrivait en peu d'années à être pair de France, membre de l'Institut, doyen de cette faculté de droit où il n'était entré qu'avec peine comme professeur. Je ne parle pas même de ce qu'il était comme publiciste, de ces ingénieuses et fortes études d'histoire ou de politique contemporaine dont la *Revue* a gardé le reflet. C'était en tout un Français qui avait fait son chemin : destinée assurément étrange d'un homme condamné par une fatalité première à recommencer deux ou trois fois sa carrière, et réussissant toujours, révélant dans toutes les positions la supériorité naturelle d'un esprit fait pour tout comprendre, pour tout entreprendre, surtout les choses difficiles où il fallait de l'habileté, et appelé à grandir un jour encore plus par sa mort que par toutes les fortunes de sa vie!

Français ou Suisse, Rossi a été dans notre temps et dans son passage à travers des patries différentes un des types les plus curieux de ces émigrés italiens qui allaient autrefois porter leur intelligence, leur activité et souvent leurs passions hors de leur contrée natale. Ce n'est pas seulement dans l'église qu'ils se réfugiaient et qu'ils trouvaient une fortune nouvelle : il y en a eu dans tous les états, surtout en France, les uns proscrits réellement, les autres fugitifs volontaires poussés par l'esprit d'aventure, attirés par l'espoir des honneurs. C'étaient des politiques, des soldats, des prélats qui arrivaient quelquefois, par la faveur ou par leur habileté, à gouverner un pays. Ces émigrés d'autrefois n'avaient pas ou ne pouvaient avoir que sous une forme toute différente le sentiment que l'émigré moderne porte avec lui partout, ce sentiment de la patrie perdue qui est une sorte de nostalgie secrète même dans le succès et au sein des avantages d'une position élevée. En France comme en Suisse, Rossi, devenu un personnage engagé dans les luttes de la politique, était resté profondément Italien d'âme et de cœur, d'esprit et de caractère. Avec sa froideur dédaigneuse, il suivait d'un œil ardent, aussi ardent que sagace, tout ce qui se passait au-delà des Alpes, n'étant pas trop porté à espérer sans doute, s'abstenant des rêves, proportionnant ses vœux aux circonstances, mais ne cessant de chercher dans le mouvement des choses en Europe la possibilité d'un avenir moins sombre pour la péninsule, parlant de l'Italie en juge inexorablement clairvoyant, comme aussi en homme chez qui le patriote survit à travers toutes les transformations.

Dès 1832, sous le coup de la révolution de juillet, qui travaillait à se modérer à l'extérieur comme à l'intérieur, Rossi écrivait à M. Guizot cette lettre pleine de feu et de pressentimens qui peint l'homme et la situation : « Vous pensiez à moi, et vous ne vous trompiez pas en pensant que c'était de l'Italie que je m'occupais: c'est ma pensée, ma pensée de tous les jours; elle le sera tant que j'aurai un souffle de vie... Vous me demandez quels sont mes rêves et mes espérances raisonnables. Laissons les rêves de côté, tout le monde en fait; y croire, c'est autre chose... Qu'est-ce que j'espère? J'espère qu'on est bien convaincu que la révolution, dans le sens d'une profonde incompatibilité entre le *système actuel* du gouvernement romain et la population, a pénétré jusque dans les entrailles du pays. Toute opinion contraire serait une pure illusion. Qu'on évacue demain en laissant les choses à peu près comme elles sont, et on le verra après demain: mais la chose ne se bornera plus au territoire des Légations et des Marches... Si on vous dit qu'en Italie il peut naître des faits qui ne seraient pas bien liés, qui n'amèneraient pas un résultat heureux, vous pouvez le croire, c'est peut-être la vérité:

mais si on vous dit que des faits il ne peut plus en éclater, qu'il n'y a pas ou qu'il n'y a plus d'élémens, qu'il n'y existe pas de matières auxquelles il suffit qu'un homme, le jour qu'il voudra, approche une mèche pour exciter un embrasement quelconque, utile, pernicieux, durable, passager, partiel, général, mais toujours embarrassant, n'en croyez rien... Si je vous avais dit, à côté de l'exemple de la Belgique, que j'espérais voir les Marches et les Légations former un pays se gouvernant par lui-même sous la *suzeraineté* du pape et en lui payant un tribut annuel garanti par la France, l'Angleterre et l'Autriche, qu'y aurait-il là de si étrange? Ce serait peut-être le seul moyen raisonnable de faire cesser un état de choses qui peut devenir de jour en jour plus sérieux et plus dangereux... » Une fois devenu Français, Rossi ne changeait pas de sentimens, il restait toujours Italien, et lorsqu'en 1844, après vingt-huit ans d'exil, il remettait pour la première fois le pied au-delà des Alpes, lorsqu'il allait à Rome et était reçu par le pape Grégoire XVI lui-même, il devait, je pense, éprouver autre chose que le vain orgueil de l'homme revenant auprès de ceux qui l'ont proscrit sous la protection du nom d'un grand pays; il devait sentir revivre en lui le vieil instinct de la patrie natale.

N'y a-t-il pas d'ailleurs une coïncidence curieuse dans ce retour de l'émigré carrarais au-delà des Alpes au moment où apparaissaient déjà tous les signes d'une résurrection morale qui devait le séduire, où les espérances italiennes semblaient se réveiller, excitées à la fois et dirigées par les écrits de Balbo, de Gioberti, de Massimo d'Azeglio? Rossi ne redoutait pas les choses difficiles, disais-je, et assurément une des plus difficiles qu'il ait tentées dans sa vie fut de reparaître presque aussitôt en Italie et à Rome, non plus seulement en simple voyageur, mais comme envoyé extraordinaire d'abord, puis comme ambassadeur, dans les circonstances les plus délicates, à un moment où la question des jésuites s'agitait de nouveau en France. Qu'on le remarque bien en effet : son passé, sa qualité d'émigré, ses opinions, ses livres mis à l'*index*, son mariage même avec une protestante, tout lui était obstacle, et non-seulement il avait à vaincre les répugnances, les ombrages qu'il excitait par lui-même, mais il avait encore à négocier la chose la plus épineuse, à obtenir du saint-siége le sacrifice le plus pénible, la dispersion des maisons françaises de jésuites.

Ce fut d'abord une grande émotion à Rome, et on se demandait même s'il fallait recevoir ce carbonaro transformé en ambassadeur. On s'excitait à lui préparer des froissemens, des impossibilités, à le tenir exilé du monde romain, et au besoin à résister aux prétentions démesurées dont il ne pouvait manquer d'être le déplaisant inter-

prête. Rossi, en véritable Italien, connaissait son terrain, et du premier coup il fut un grand diplomate, — il ne fit rien. « ... Quant aux choses, disait-il dans une lettre du 8 mai 1845, voici mon plan : je fais tout juste le contraire de ce que tout le monde s'attendait à me voir faire. Tout le monde croyait que j'arriverais, armé de toutes pièces, pour exiger je ne sais combien de concessions et mettre l'épée dans les reins au gouvernement pontifical. Comme il était facile de le penser, on s'était cuirassé pour résister, et les ennemis de la France se réjouissaient dans leurs conciliabules des échecs que nous allions essuyer. Je n'ai rien demandé, je n'ai rien dit, je n'ai rien fait. Je n'ai pas même cherché dans mes entretiens officiels à faire naître l'occasion d'aborder certaines matières. Ce silence, cette inaction apparente a surpris d'abord et troublé ensuite... » Puis, lorsque des interpellations parlementaires contre les jésuites s'élevaient en France, lorsque la réaction d'irréligion semblait en progrès, et qu'on s'en plaignait à Rome, Rossi répondait tranquillement que ce n'était pas pourtant une chose surprenante, qu'il fallait s'y attendre, qu'on ne savait pas ce que c'était que l'opinion, et que c'était à l'église après tout de juger s'il était bon de laisser la religion elle-même compromise pour le jésuitisme, qui n'était qu'une forme sans laquelle le catholicisme avait existé autrefois. Rossi fit si bien qu'en peu de temps des négociations, dont il ne paraissait pas même prendre l'initiative, amenaient le saint-siége à plier devant une nécessité du temps, à sanctionner la dispersion des jésuites français. Rossi mettait au reste toute son habileté à ménager la dignité du pape, et il avait presque gagné l'affectueuse confiance de Grégoire XVI; il avait surtout vu s'évanouir bien des préventions ennemies, lorsque le vieux pontife mourut, laissant après lui une situation toute nouvelle, où l'émigré ambassadeur, plus maître de lui et de la position, apparaissait bientôt dans ce double caractère qui souriait à son ambition : celui de représentant de la France auprès de l'Italie, et jusqu'à un certain point de représentant de l'Italie auprès de la France. C'était en 1846, à ce moment où du conclave du 17 juin sortait un nouveau pape dont l'avénement fut une acclamation et un signal de réveil pour la péninsule tout entière.

Je ne sais si rien dans l'histoire ressemble à cette inauguration, à cet exorde merveilleux du pontificat de Pie IX, au contraste émouvant et tragique de ces premiers instans et de tout ce qui a suivi, de tout ce qui continue encore. L'Italie respira et se sentit délivrée d'un poids oppressif. Elle eut instinctivement confiance, et du nom du nouveau pontife elle fit le mot d'ordre de sa résurrection. Il semblait qu'on vît tout à coup se personnifier et marcher l'idée pa-

triotique et libérale qui depuis quelques années germait dans les esprits. Ces premiers momens où s'agitaient déjà les destinées de la péninsule, et sous plus d'un rapport les destinées de l'Europe, ressemblent à un rêve, et cependant ils sont une saisissante réalité. Au début, je dirais presque à l'aurore de ce règne, tout reprend vie et animation. Sentiment national renaissant, ardeurs politiques, passions de réformes, tout se mêle, et au-dessus de ce mouvement, qui envahit par degrés tous les états italiens, apparaît la figure d'un pape évidemment simple et bon, d'une nature lente, il est vrai, mais ouverte à tous les instincts généreux, ayant le goût et la crainte de la popularité, doué d'une âme religieuse, sacerdotale, mystique, et paraissant se rendre de bonne grâce aux nécessités d'un temps nouveau, les reconnaissant du moins, — un pape enfin entreprenant par entraînement de cœur et par besoin de plaire, autant que par réflexion, l'œuvre la plus immense que puisse tenter un homme. Laissez passer un peu de temps, ce pape exalté dans une acclamation part pour l'exil et ne rentre à Rome, dans ses états, que pour être gardé par des armées étrangères, pour sentir s'affaisser sous lui un gouvernement qu'il a vainement essayé de réformer, qui s'en va désormais par lambeaux. Quel est donc le secret de cette irrémédiable décadence de la souveraineté temporelle du pontificat, et comment s'est corrompue une situation qui sembla réunir un jour la double garantie de la bonne volonté du prince et de la confiance du peuple? Une des erreurs les plus singulières de ceux qui s'étonnent des extrémités où se débat aujourd'hui la papauté temporelle, et qui se révoltent contre la force des choses, c'est de ne voir dans les événemens actuels qu'une immense ingratitude populaire, un déchaînement violent et éphémère, une crise accidentelle. Tout est factice à leurs yeux dans ce mouvement. Libertés, réformes, satisfactions patriotiques, la garde civique et le gouvernement constitutionnel lui-même, le pape avait tout accordé et accordait tout, et le pouvoir temporel périt aujourd'hui moins sous le poids de sa propre impuissance que sous le coup d'une révolution improvisée, servie par une connivence de la France. Rien n'était à craindre, le mal est venu de la guerre d'Italie.

Il se peut en effet que la guerre d'Italie ait hâté le dénoûment; elle n'a fait cependant que mettre à nu une situation qu'elle ne créait pas. Le mal date de bien plus loin, et c'est justement au sein de cette illusion universelle des premiers temps du pontificat de Pie IX qu'ont été irréparablement compromises les questions qui s'agitent aujourd'hui. Depuis, le pouvoir temporel s'est relevé, il a été soutenu, étayé, en réalité il n'a plus vécu d'une vie complète, normale, indépendante, et c'est ici que Rossi est un témoin décisif.

lumineux, voyant tout et montrant avec une netteté merveilleuse comment ce pouvoir s'est perdu lui-même avant d'être menacé de disparaître dans une révolution nationale.

Nul plus que Rossi n'avait senti la gravité de l'élection pontificale de 1846. Il n'y mettait nulle finesse; il disait simplement et résolûment partout que la France n'avait point de choix à dicter, que c'était avant tout une question pour l'église, dont les intérêts temporels et peut-être les intérêts spirituels eux-mêmes étaient engagés; il cherchait à répandre cette conviction que l'occasion était unique, qu'on pouvait tout sauver ou tout perdre. Et dès ses premiers entretiens avec Pie IX, comme le nouveau pape, plein d'ailleurs d'intentions généreuses et élu par une sorte d'inspiration, lui disait que tout irait bien, mais qu'il fallait un peu de temps pour voir, pour examiner, il répondait aussitôt : « Rien de plus naturel et de plus juste. Loin de s'en plaindre, on doit y voir une garantie. Votre sainteté d'ailleurs sait mieux que personne ce que vaut en politique l'opportunité, et si j'osais émettre cette idée en présence du saint-père, j'ajouterais que lorsque certains faits sont réellement généraux, permanens et sans tendances immorales, il faut bien y reconnaître un décret de la Providence. — Oui, elle les veut, ou du moins elle les permet, » disait le pape avec un gracieux sourire. C'était la même pensée; seulement le pape et l'ambassadeur l'entendaient-ils de même et en tiraient-ils les mêmes conséquences pour l'avenir comme pour le présent? Avaient-ils un sentiment également vif, également net, de l'irrésistible puissance des choses? L'un comprenait qu'il fallait se hâter de mettre la main à l'œuvre, que tous les instans étaient précieux dans une situation où tout était à faire; l'autre avait la bonne volonté sans se rendre bien compte de ce qu'on attendait de lui. C'est alors que commençait ce prodigieux malentendu, voilé d'acclamations et de fêtes, mais profond, plein de dramatiques péripéties, entre un peuple qui voulait absolument son pape réformateur et national et un pape qui, au lieu de diriger le mouvement, se laissait entraîner par lui. En quelques mois, tout avait changé par ce seul fait d'une pensée indécise et molle s'abandonnant au centre d'un mouvement qui grandissait chaque jour, qui se compliquait en se prolongeant. Rossi se faisait de cette situation, de ses incertitudes et de ses périls, une idée dont l'expression éclaire tout, jusqu'aux événemens actuels.

« 28 juillet 1847.

« ..... Je ne me charge pas, écrivait-il, de décider si le pape se rendit bien compte de toutes les conséquences de ce magnifique exorde de son

pontificat. Ce qui est certain, c'est que l'amnistie fut sa pensée propre, immédiate, un acte absolument spontané. Le matin même de son exaltation, dans la chapelle de l'élection, lorsque le pape, inondé de larmes, recevait encore les premiers hommages et les premières félicitations, le cardinal Ferretti, son ami de cœur, son confident intime, m'assura qu'on aurait sous peu de jours une amnistie générale, et si elle ne fut publiée qu'un mois plus tard, s'il fallut même prier le pape de ne pas retarder davantage l'accomplissement d'une promesse désormais publique, il faut l'attribuer à cette lenteur qui lui est naturelle en toutes choses.

« Le public ne fut pas lent à juger l'amnistie. Dans ce fait éclatant et spontané, il vit une réponse décisive aux deux questions qu'il se faisait. L'amnistie lui parut à la fois une condamnation formelle du système grégorien et une revendication d'indépendance. Les uns en conclurent qu'ils auraient un pape réformateur; les autres, plus hardis et devançant le temps, espérèrent un pape activement *italien*. Au même moment commencèrent pour le pape les difficultés de la situation.

« Que votre excellence me permette d'exprimer toute ma pensée. Le parti national en Italie ne s'est pas seulement étendu, il s'est profondément modifié. En 1815 et même en 1820 et en 1821, il n'était encore qu'un parti qu'on pourrait appeler philosophique, une imitation de 1789, conçue par les classes lettrées et une partie de la noblesse. Il n'était guère national dans le sens propre du mot... Je crois qu'il en est autrement aujourd'hui. A côté de ce parti impuissant qui est surtout représenté par les émigrés, il s'est formé dans le pays un parti national moins impatient, mais actif et irrité, qui, soit conviction, soit calcul, au lieu de fronder l'église, l'honore et en recherche l'appui. Sans doute le haut clergé et le clergé qu'on appelle jésuitique, et qui est assez nombreux, lui est toujours hostile, mais tout le reste des gens d'église se place et tend à se placer dans ses rangs. On se tromperait en croyant que les Ventura, les Lorini, les Mazzani, les Gavazzi et autres ecclésiatiques, qui prêchent ouvertement la liberté et l'*italianité* considérées dans leur rapport avec le catholicisme, ne sont que des accidens, des excentricités individuelles. Ils sont par leurs doctrines un symptôme et par leurs paroles une révélation, précoce sans doute, exagérée peut-être, mais vraie au fond, du travail qui se fait dans les consciences, au sein et avec l'aide de l'église.

« J'ai voulu voir de mes yeux, entendre de mes oreilles, ce qui se passait à Sant'Andrea della Valle lorsque le père Ventura y a récité une oraison funèbre d'O'Connell, qu'il a dû diviser en deux séances, tellement il avait, avec une grande hardiesse de pensée et d'expression, développé sa double thèse, à savoir que la religion a besoin de liberté pour prospérer et que la liberté grandit et se fortifie par la religion. Quel concours de toutes les classes! Que leur attention était persévérante et émue! On ne pouvait surprendre un sourire ni le moindre indice d'ironie sur les figures si mobiles, si expressives de ces hommes d'ailleurs si enclins à la moquerie et à l'épigramme.

« Dans les écrits (il en pleut aujourd'hui) les plus hardis, les plus violens, il n'y a pas un mot contre l'église; les jésuites seuls sont attaqués. La

distinction est donc faite dans le langage comme dans les sentimens. Pour signaler un ecclésiastique qu'on soupçonne d'aimer les abus et de s'appuyer sur l'Autriche, on le qualifie de jésuite. Tous ceux qui échappent à cet anathème sont rangés sans détour dans le parti national. Je laisse à considérer l'impulsion qu'ont donnée à ce parti et aux membres du clergé qui étaient enclins à le seconder l'avénement de Pie IX et la publication toute spontanée de l'amnistie.

« Cela fait, ce me semble, une situation toute nouvelle et digne d'attention. Les faits ont prouvé que le parti réformateur et le parti national tournaient en effet également leurs regards vers le pape. Le premier, plein de confiance et ne doutant nullement de lui, le priait ouvertement de mettre fin aux abus et d'octroyer à ses sujets un gouvernement raisonnable ; le second, en ne se dissimulant pas la gravité de ses projets, lui faisait sentir avec plus de ménagement et de secret combien il lui serait glorieux de se mettre à la tête d'une confédération ou ligue italienne, combien la voix du pontife serait puissante sur les princes et sur les peuples pour l'organiser en Italie et la faire accepter par l'Europe, car je dois ajouter en passant et pour tout dire que la pensée nationale en Italie est revenue aujourd'hui à la forme fédérative. Les unitaires y sont rares, surtout hors du parti que j'ai appelé philosophique et qui n'a pas d'influence. Les fédéralistes, au lieu de songer abstraitement aux avantages d'une unité telle que notre admirable unité française, considèrent une ligue comme la seule forme qui soit compatible avec les conditions de l'italie, et qui puisse être acceptée sans trop de répugnance par l'Europe (1).

« Dans cette situation, que devait faire le gouvernement de Pie IX? Deux choses, ce me semble, également nécessaires, et qu'il fallait faire nettement, résolûment, promptement : .

« 1° Donner dans les états pontificaux satisfaction au parti réformateur, une satisfaction large et loyale, qui en aurait fait sur-le-champ un parti conservateur nombreux, éclairé et dévoué, et nullement enclin à se mêler aux partis aventureux et téméraires qui dans leur ardeur tentent des luttes prématurées et rêvent des victoires impossibles.

« 2° Éclairer et contenir le parti national en lui faisant comprendre que l'impatience pouvait le perdre, et que le seul moyen honnête et efficace de

(1) J'ai sous les yeux l'ébauche de cette dépêche, qui en résume bien d'autres, tracée d'un trait rapide, en phrases brusques et à peine achevées quelquefois, de la main même de Rossi, et il est curieux de voir sur ce point particulier sa pensée dans son premier jet, avant qu'elle n'ait passé par la rédaction officielle : « Je dois ajouter pour tout dire, écrit-il, que la forme que prend maintenant en Italie la pensée nationale me paraît la forme fédérative. C'est sous cette forme qu'elle a été présentée au pape. *Certes il n'y a rien là de bien séduisant à mes yeux.* J'ai connu la Suisse... et j'adore notre unité française; mais en fait je crois que les unitaires sont peu nombreux et peu influens en Italie. *Peut-être* aussi les fédéralistes ont-ils raison en ce sens que leur pensée serait la plus facile à réaliser aujourd'hui et celle que la France et les autres puissances accepteraient avec moins de répugnance... » Celui qui écrit ainsi dans la liberté de sa pensée ne me paraît pas le partisan bien enthousiaste d'une confédération ; il l'accepte comme un fait le plus aisément réalisable, non comme le dernier mot. Au fond, c'est l'unitaire qui perce et reconnaît une nécessité.

travailler au progrès de ses idées était de se borner aujourd'hui à demander par les voies légales la réforme des abus dans chaque état italien, à y répandre l'instruction et l'aisance, à le rappeler à l'activité, à l'industrie, à y organiser, comme dans les états du pape, un parti conservateur éclairé, intelligent, progressif; faire sentir que le pape rendait à la cause italienne un immense service, par cela seul que, chef de l'église, il donnait dans ses états l'exemple de larges et loyales réformes, que le surplus, que l'avenir, il fallait le laisser à la Providence.

« Ce double travail me paraissait *facile au pape,* dont on n'attendait que des réformes modérées et désormais pratiquées dans presque tous les états européens, constitutionnels ou non, au pape, qui peut s'adresser avec autorité même aux consciences dans ses états et hors de ses états par des voies dont ne dispose pas un prince laïque, — *honnête en soi et utile à l'Italie,* qui, plus développée sans doute qu'elle ne l'était il y a vingt-cinq ans, n'est pas en état cependant de tenter de grandes et périlleuses aventures. Elle a devant elle deux voies, dont l'une, couverte de piéges et d'écueils, borde un abîme, dont l'autre, longue il est vrai, mais facile, paraît conduire infailliblement au but. Qu'importe s'il n'est pas atteint de notre vivant?

« Parlons sans détours : ou je me trompe fort, ou d'année en année la situation de l'Italie deviendra plus forte vis-à-vis de l'Autriche, tandis que celle de l'Autriche s'affaiblira relativement, et de tout ce que gagnera l'Italie en bons gouvernemens, en instruction, en aisance, en sentimens nationaux, et de tout ce qui paraît se développer en Allemagne de contraire à la politique autrichienne. Un mouvement italien serait en ce moment un service rendu à l'Autriche, qui pourrait encore, à moins que la France et l'Angleterre ne voulussent l'en empêcher au prix d'une guerre générale, étouffer violemment le progrès qu'elle est condamnée à respecter, qu'elle ne peut en aucune façon arrêter, tant qu'il s'opère successivement, régulièrement, avec le concours des pouvoirs établis, sur l'exemple du chef de l'église et à l'aide d'une partie du clergé. Dans dix ans, dans vingt ans, je n'en sais rien, il n'y aura pas dans les états italiens un homme, une femme (c'est par les femmes que le clergé influe même sur les hommes de faible croyance), un fonctionnaire, un magistrat, un moine, un soldat qui ne soit avant tout *national.* Comment en douter en voyant les conquêtes que le principe de la nationalité a faites dans la péninsule depuis trente ans malgré la toute-puissance autrichienne, l'opposition des pontifes, la réaction de 1822, les fameux congrès, les efforts de la congrégation, etc.? Pourquoi ne pas se confier aux influences incessantes et certaines de la France, de sa tribune, de sa presse, de ses idées, aux influences non moins efficaces, et dans une certaine classe plus efficaces encore, du nouveau pontife et de ses réformes, et à l'action que l'Autriche peut sans doute soupçonner, mais qu'elle ne peut arrêter même dans ses possessions, des prêtres, moines, confesseurs catholiques et nationaux? Il y a là un travail qui est loin d'être mûr; mais en troubler la maturité serait une vraie démence.

« Maintenant que devait faire le pape dans ses états pour satisfaire le parti réformateur?

« Au premier moment, la répression énergique des abus les plus crians aurait déjà été regardée comme un immense bienfait; les discussions politiques n'avaient pas encore pris naissance et n'agitaient pas les esprits. Le moment était précieux à saisir; il fallait donc :

« 1° Renvoyer d'une main ferme et résolue tous les fonctionnaires et employés haïs, décriés, dont la présence aux affaires publiques soulevait le cœur des populations irritées. Disons-le : l'espoir de faire marcher le nouveau pontificat, le pontificat de l'amnistie, avec les vieux instrumens, à l'aide de ces hommes qui, par leurs méfaits ou leur ineptie, avaient provoqué les révoltes, et poursuivi, persécuté, torturé, condamné, les révoltés aujourd'hui amnistiés, n'était pas une pensée d'homme d'état...

« 2° Créer et organiser un véritable ministère, un conseil. « Que votre sainteté (me permettais-je de dire au pape) commence par le commencement. Pour agir avec efficacité, il faut un bon instrument. Cet instrument ne peut être un seul homme avec des commis. Le cabinet doit avoir un chef, mais pas un maître; le maître est le souverain. Aujourd'hui il faut que le public sache que vos affaires sont librement discutées par des hommes éclairés et égaux en droits. » Si cette mesure n'avait pas souffert de retard, le public l'aurait acceptée avec reconnaissance, lors même que tous les ministres eussent été ecclésiastiques. Il aurait suffi de placer des laïques au second plan dans les directions générales.

« 3° Placer à côté du conseil des ministres, pour l'aider dans la préparation des lois, dans l'élaboration du budget, dans les questions de conflit administratif, un conseil d'état, consulte ou congrégation (peu importait le nom...).

« 4° Réformer et vivifier la congrégation de révision existante, en faire une véritable cour des comptes, et publier ses rapports annuels...

« 5° Établir l'uniformité dans l'administration des provinces. Aujourd'hui les unes ont des cardinaux légats, les autres de simples délégats. A Rome, un cardinal est un prince; dans les provinces, un pacha. Si c'est une faveur de l'avoir pour gouverneur, toutes doivent en jouir; si c'est une charge et un péril, toutes doivent en être exemptes...

« 6° Améliorer et vivifier dans les provinces surtout, au moyen d'un système électif sincère, et fonder dans la ville de Rome le régime municipal. L'édit du 5 juillet 1831 est insuffisant, et encore a-t-il été, comme toute chose, faussé dans la pratique.

« 7° Les conseils provinciaux institués en 1831, il faut également les améliorer. Aujourd'hui on ne daigne pas même y intervenir, ainsi que me le disait le cardinal Bafondi, de ceux de sa légation.

« 8° J'arrive aux points plus essentiels encore, aux besoins les plus urgens, je veux parler de la justice... Il y a tout à faire, et avant tout il faut établir ces maximes : séparation complète du pouvoir judiciaire et du pouvoir administratif, suppression de toute juridiction ecclésiastique, du moins pour tout ce qui ne concerne pas l'église et les ministres.

« 9° Refonte complète des lois civiles et criminelles.

« 10° Nouvelle organisation judiciaire, procédure orale et publique pour toutes les affaires criminelles...

« ... C'est là, à mon avis, ce qui était dès l'abord nécessaire et suffisant. Ce qui a manqué, c'est la résolution, l'énergie, peut-être aussi les lumières et l'expérience des affaires...

« Notre rôle à nous était délicat... Intervenir directement, impérativement, nous ne le pouvions pas, et, ce me semble, nous ne le devions pas... Nous n'avons cependant manqué à rien de ce que nous imposaient une amitié et un intérêt sincères. Une fois, dix fois, vingt fois, l'ambassadeur du roi, et avec le secrétaire d'état, et avec les autres membres du cabinet, et avec toutes les personnes influentes, et avec le saint-père lui-même, tout en y mettant la mesure et les ménagemens que la situation nous commandait, l'ambassadeur du roi a insisté sur la nécessité d'organiser fortement un gouvernement réel, de faire promptement les concessions que le saint-père voulait faire, sur les dangers du retard, sur les périls de la situation... Qu'avons-nous obtenu? — On a, je crois, nettement accompli la première partie de mon programme. Les suggestions du parti national ont été repoussées, et je crois qu'on lui a fait suffisamment sentir la vérité sur la situation et son avenir; mais dans le gouvernement du pays, pour l'apaisement du parti réformateur, tout a été tâtonnement et lenteur. On a nommé force commissions, tout touché, tout ébranlé, sans rien fonder. Comme je le disais au pape : « Le gouvernement pontifical a perdu l'autorité traditionnelle d'un vieux gouvernement sans acquérir la vigueur d'un gouvernement nouveau. » C'était pour moi comme pour tous les amis du saint-siége le supplice de Tantale, d'autant plus cruel que rien ne me paraissait plus facile que l'accomplissement de l'œuvre désirée. On a gaspillé une situation unique. Jamais prince ne s'est trouvé plus maître de toutes choses que Pie IX dans les huit premiers mois de son pontificat. Tout ce qu'il aurait fait aurait été accueilli avec enthousiasme. C'est pour cela que je disais : Fixez donc les limites que vous voulez; mais, au nom de Dieu, fixez-les et exécutez sans retard votre pensée... »

Tout s'enchaîne ici. C'est là en réalité le point de départ d'une situation irréparablement perdue dans son germe, et on n'aurait, ce me semble, qu'à presser cet exposé pour voir, à ces traits de lumière, se dérouler tout un ordre de choses, l'Italie mise en mouvement par l'exaltation d'un pontife, le sentiment national grandissant d'abord avec Pie IX, puis sans lui et contre lui, un travail de réformes mal conduit, mal dirigé, allant glisser de faiblesse en faiblesse dans une révolution pour revenir à une immobilité désormais impossible, la papauté en un mot compromise par ce qui aurait dû la sauver. Tout était tâtonnement, disait Rossi; chaque jour l'œuvre était à recommencer. Les secrétaires d'état se succédaient, Ferretti après Gizzi. Les édits, les *motu proprio* se multipliaient confus, tardifs et impuissans. Ce qu'on faisait attendre par inertie, on l'accordait sous la pression d'une manifestation populaire : tantôt un conseil des ministres ou la consulte, tantôt la réforme des codes ou la garde civique, et chaque nouveau pas dans cette voie aggravait

le péril. L'attente agrandissait les prétentions et les espérances. Et qu'en résultait-il? C'est qu'en peu de temps, sous l'apparence d'un règne triomphal, avec un pape aimant le bien, mais l'aimant d'un amour irrésolu et stérile, environné d'une popularité inouie, mais toute personnelle, c'était le pouvoir temporel lui-même qui périssait, qui s'en allait au courant des choses. Rossi ne s'y méprenait pas; il suivait d'un regard perçant et assuré ce mouvement singulier, s'animant lui-même au feu de ces luttes, s'intéressant à tout, tirant hardiment les conséquences des actes qu'il voyait s'accomplir et qu'il n'eût pas osé conseiller quelquefois, parce qu'il en sentait la portée, aimant le pape, mais réduit à croire à son cœur plus qu'à son intelligence politique, et mesurant l'abîme qui s'ouvrait. Après avoir cru à la possibilité de tout faire grandement et librement, il en venait à redire chaque jour : « Ce qui était possible il y a quelque temps ne l'est plus maintenant,... la position n'est plus entière,... il faut agrandir le programme. »

Le jour où l'on créait la garde civique, Rossi écrivait : « Cette concession, à laquelle personne ne songeait il y a huit mois, et qui est à mes yeux plus considérable que toutes celles qu'on désirait alors et dont on se serait contenté, n'est qu'une conséquence forcée de toutes ces lenteurs que nous n'avons cessé de représenter comme dangereuses. Je me trompe peut-être; mais c'est là, ce me semble, l'institution qui, si elle se développe et prend racine dans le pays, ouvrira nécessairement aux laïques une large porte dans le gouvernement. Lorsque le pays laïque aura senti toute la puissance de son intervention dans une partie aussi essentielle que la force nationale, il sera difficile de lui persuader qu'il doit demeurer étranger à tout le reste. Le gouvernement pontifical se trouvera ainsi avoir fait ce qu'il ne voulait pas faire, ou, pour mieux dire, le contraire de ce qu'il voulait faire. Au surplus ce n'est pas à nous, je crois, de nous en affliger (8 juillet 1847). » Le jour où une fête populaire promise par le pape pour l'anniversaire de l'amnistie menaçait de mettre Rome en feu et trouvait le gouvernement annulé, la secrétairerie d'état en interrègne, la police absente, la force publique flottante et ne sachant plus où était le devoir, Rossi disait au cardinal Gizzi : « Songez bien que c'est ainsi que les pouvoirs périssent et que les catastrophes s'annoncent. » Et il écrivait le lendemain au gouvernement français : « J'espère que ce mot de révolution est encore trop gros pour la situation, et que nous ne serons pas forcés de nous en servir. Cependant j'ai cru devoir m'en servir hier *ad terrorem*. Je me rendis à la secrétairerie d'état. Je trouvai Mgr Corboli assez ému; je lui dis sans détour que je ne voulais pas revenir sur le passé, que je ne voulais pas rechercher s'il n'eût pas été fa-

cile de prévenir ce qui arrive, qu'alors on avait devant soi des mois, qu'on n'avait plus que des jours, des heures peut-être; que la révolution était commencée, qu'il ne s'agissait plus de la prévenir, mais de la gouverner, de la circonscrire; que si on y apportait les mêmes lenteurs, de bénigne qu'elle était, elle s'envenimerait bientôt; qu'ils devaient se persuader qu'en fait de révolutions nous en savions plus qu'eux, qu'ils devaient croire à des experts qui étaient en même temps leurs amis sincères et désintéressés; qu'il fallait absolument faire sans le moindre délai deux choses : réaliser les promesses et fonder un gouvernement réel et solide... — Il entra pleinement dans ces idées, et il m'indiqua comme la mesure la plus urgente et la plus décisive l'appel des délégués des provinces. — Soit, lui dis-je, je crois en effet la mesure fort bonne, si elle est bien conduite, s'il y a en même temps un gouvernement actif qui sache rallier les forces du pays: mais, encore une fois, la perte d'un moment peut être irréparable. » Et le jour enfin où ces délégués des provinces se réunissaient à Rome, où la consulte, le cardinal Antonelli en tête, se rendait avec un appareil extraordinaire au Vatican pour entendre une allocution inquiète et agitée de Pie IX, Rossi, témoin de cette scène, disait en sortant à un de ses amis ce mot qui résumait tout un travail de décomposition : « Vous voyez cela? Nous venons d'assister aux funérailles du pouvoir temporel des prêtres conduites par un cardinal avec l'absoute d'un pape! »

Ainsi se déroulait cette situation à Rome et en Italie, hier encore pleine de promesses et d'espérances, aujourd'hui compromise, passant d'un adoucissement désirable du régime ecclésiastique à une dépossession temporelle de l'église, arrivant enfin, à travers la consulte, les manifestations patriotiques et la garde civique, à une véritable excitation nationale et au gouvernement constitutionnel. C'était toujours le même problème, mais aggravé de tous les périls que faisait naître une question de nationalité devenue la passion des esprits et de la difficulté d'organiser un régime constitutionnel dans les États-Romains. Le caractère des mouvemens italiens, ce caracractère à la fois patriotique et libéral, éclatait partout, à Turin et à Naples comme à Florence et à Rome. Rossi sondait cette situation avec une indépendante clairvoyance, ayant, comme représentant de la politique française, à contenir l'esprit italien, à décourager l'instinct d'aventure, et en même temps ne dissimulant rien de la gravité croissante des événemens dans les états pontificaux. Ce qu'il en pensait, il le disait dans une lettre des premiers mois d'une année qui allait voir tous ces problèmes se résoudre en une lutte redoutable.

« 17 février 1848

« L'ordre matériel et le calme extérieur continuent dans les états pontificaux; mais ce serait une illusion de croire que les esprits ne sont pas agités et profondément troublés par la longue attente, par les événemens de Naples et de Piémont, et par les efforts incessans du parti radical, puissamment secondé par cette fraction ardente du parti national qui, sans partager ses principes sociaux et politiques, n'est pas moins impatiente de vider la question de nationalité. C'est sur ce terrain que se joignent aux radicaux des hommes qui en seraient à cent lieues par leurs doctrines et leur position sociale. C'est là aussi la vraie, l'unique cause de leur colère et de leurs violentes déclamations contre le gouvernement du roi. Ils ne lui reprochent pas, comme les radicaux, son éloignement pour les bouleversemens révolutionnaires dans l'intérieur des états. Comme lui, ils préfèrent les réformes accomplies pacifiquement par l'accord du souverain et du peuple, fussent-elles moins larges que celles que pourrait amener une révolution; mais ils ne lui pardonnent pas son amour de la paix, son respect pour les traités à l'endroit de la question austro-italienne. Ils sentent avec colère que le *veto* de la France leur est un puissant obstacle, même borné à l'inaction, à un refus de concours. Quand ils nous accusent d'être les alliés dévoués de l'Autriche, de ne rien faire, de ne prendre aucune précaution pour empêcher l'Autriche de les envahir, de les opprimer, de travailler à réorganiser contre eux une sainte-alliance, ils ne disent pas exactement ce qu'ils pensent. C'est une manière de se plaindre d'une amitié qui leur paraît froide et dédaigneuse, parce qu'elle ne va pas jusqu'à leur offrir cent mille hommes... La presse libre italienne, lue et comprise de tout le monde, va maintenant déborder sur la péninsule comme un torrent: la question nationale sera son thème de prédilection, et sur ce thème, quels que soient ses écarts, elle ne trouvera ni un gouvernement pour la contenir ni un juge pour la réprimer. Dans cette situation si tendue, il est impossible de ne pas craindre un de ces accidens, une de ces collisions qui peuvent devenir très graves, sans que personne, sans qu'aucun gouvernement du moins, l'ait voulu de propos délibéré... C'est aux frontières du Piémont et des états du pape que pourrait surtout avoir lieu un choc qui mettrait en feu l'Italie entière... En attendant, la commission nommée par le pape et chargée de proposer les institutions propres à concilier les devoirs du pontificat avec les nécessités des temps modernes continue ses travaux. J'espère qu'on a enfin compris que la patience du public n'a plus que des bornes fort étroites... La nécessité d'un gouvernement représentatif, constitutionnel, peu importe le nom qu'on lui donnera, est désormais reconnue ici par tout le monde. Quelqu'un se montrait avec moi surpris de l'adhésion que donnaient à cette idée même les hommes qui y paraissaient tout récemment encore le plus opposés. « Ils n'ont pas changé, répondis-je; c'est toujours le même sentiment: ils avaient *peur* de la constitution, aujourd'hui ils ont *peur* de ceux qui veulent une constitution. » Bref, le gouvernement temporel des états pontificaux ne peut pas ne pas devenir un gouvernement moderne, un gouvernement de publicité et de discussion.

« Cette profonde transformation peut s'opérer de deux manières, soit en appliquant nos formes au gouvernement de l'état par l'église, soit en détachant de l'église le gouvernement purement, strictement temporel, et en le sécularisant. Un certain nombre de laïques pourraient être associés aux ecclésiastiques dans le premier cas, comme des ecclésiastiques pourraient l'être dans le second. Cette association modifierait le principe sans l'annuler. Dans le premier cas, ce serait toujours l'église qui gouvernerait et administrerait l'état; dans le second, l'administration temporelle serait laïque, et l'église ne se retrouverait *jure proprio* qu'au sommet, dans la personne du souverain; l'église serait le roi, mais elle ne serait que le roi. L'empereur Napoléon était roi d'Italie; sans doute il n'oubliait jamais, même en sanctionnant les lois italiennes, qu'il était avant tout empereur des Français; sans doute il pouvait consulter ses conseillers de France : toujours est-il que le gouvernement et l'administration du royaume étaient réservés presque exclusivement aux Italiens.

« C'est dans la voie du premier système qu'avaient marché les réformes de Pie IX jusqu'aux derniers événemens de Naples, du Piémont, de la Toscane. Faut-il persévérer dans la même voie aujourd'hui qu'un gouvernement de publicité et de discussion est devenu d'un commun aveu nécessaire? Au premier aperçu, on peut croire que des ecclésiastiques n'hésiteront pas à se décider pour l'affirmative. Il y a longtemps que j'entends parler par des gens d'église, par des théologiens, du collége des cardinaux se constituant en chambre haute. C'est là le couronnement du système. On pourrait s'arrêter à cette donnée pour l'apprécier et la juger;... mais j'ose à peine continuer... Peut-on se représenter sans terreur l'église descendant dans l'arène politique et s'y livrant à tout le feu de la bataille, aux attaques, aux violences, aux intrigues, aux passions de parti, se divisant en majorité et opposition, travaillant à renverser le cabinet pontifical, à le remplacer malgré le pape?... l'église mise tous les matins sur la sellette par les journaux pour son administration temporelle, livrée aux ridicules, aux outrages? Et ce même corps devrait en même temps représenter ce qu'il y a de plus vénérable et de plus sacré aux yeux de deux cent millions de catholiques! Et, couvert de la poussière, quelquefois de la boue de l'arène politique et mondaine, il espérerait que ses décisions théologiques seraient reçues par le monde catholique, par tous les épiscopats le front par terre!...

« Ces considérations prennent à mes yeux une force extrême, appliquées au sacré collége. Le collége des électeurs et des éligibles à la papauté, les administrateurs de l'état pendant le règne, les souverains dans les interrègnes transformés en chambre politique,... grand Dieu! Et s'il arrive un choc entre les deux chambres et que les colléges électoraux s'obstinent, que fera le roi de Rome? Nommera-t-il tout à coup vingt cardinaux pour changer une majorité? vingt électeurs du pape! vingt éligibles à la papauté! Cette chambre tout ecclésiastique aux prises avec une chambre populaire laïque, au lieu de le faire cesser, ne ferait que rendre plus violent l'antagonisme des deux castes. Le pape meurt; le conclave se forme. C'est l'assemblée politique qui endosse un autre costume et va donner un pape à la chrétienté. Que répondra-t-elle au monde catholique qui lui crierait : « C'est un roi de

Rome que la majorité a nommé, un homme de sa couleur politique, dans des vues et des intérêts politiques, et nullement un pape en vue des intérêts sacrés de la religion et de l'église? » Excellent moyen pour ruiner le pontificat et préparer un schisme! Quel serait le rôle des cardinaux étrangers dans cette combinaison? Que deviendrait le sacré-collége dans l'interrègne? Serait-il à la fois souverain et chambre haute?

« L'autre système ne me paraît pas soulever de graves objections. Tout consiste à nettement délimiter le champ des affaires temporelles. Il y a sans doute là des difficultés de détail à cause des matières mixtes,... et c'est à propos de ces matières que je disais qu'il faudrait faire pencher un peu la balance en faveur de la papauté. Les laïques devraient se montrer faciles, et je suis convaincu qu'aujourd'hui encore ils sont disposés à l'être. Une fois le champ des affaires temporelles déterminé, on peut sans inconvénient lui appliquer telle forme de gouvernement qu'on voudra. Votre excellence sait mieux que moi que pendant des siècles les papes ne se sont pas mêlés des affaires à Rome, et ils étaient cependant les maîtres du monde plus qu'ils ne le sont de nos jours et qu'ils ne le seront jamais. L'église gagnera en dignité et en influence morale plus qu'elle ne perdrait en pouvoir temporel, et rien n'empêchera d'ailleurs ceux des ecclésiastiques qui se sentent une vocation politique de la suivre comme individus. »

La révolution italienne, dans sa marche agitée jusqu'en 1848, a compté bien des hommes qui l'ont servie par l'action ou par l'esprit; à côté d'eux était un observateur, un juge, un conseiller, cet émigré ambassadeur, et nul n'a saisi plus distinctement que lui dès la première heure la puissance de ce mouvement, nul ne l'a vu avec plus de clarté, nul ne l'a décrit d'un trait plus net et plus sympathique. Rossi est à cette époque comme une personnification de l'alliance de la France et de l'Italie, — d'une France libérale, modérée, pacifique, allant jusqu'à la garantie d'un développement régulier dans la limite des traités, mais n'allant pas au-delà. et d'une Italie s'essayant déjà à la vie, agitée, enivrée peut-être du sentiment de sa force morale. Dirai-je toute ma pensée? L'ambassadeur, je crois, allait bien plus loin que la politique qu'il représentait. Ce n'est pas qu'il ne remplît fidèlement son devoir. « J'attendrai vos instructions avec une entière soumission d'esprit, » disait-il. Et en effet il ne manquait pas à son rôle : il conseillait, il modérait, il décourageait même parfois; mais en même temps il était au fond plus Italien que cette politique. Il frémissait lui-même de cette exaspération des âmes qu'il était forcé de rappeler au respect des traités; il entrevoyait un ordre de choses où un choc décisif éclaterait, qu'il vînt de l'Autriche ou de l'Italie, et où la France aurait un rôle plus actif. Il voyait surtout ce qu'on voyait peut-être moins que lui, que dans un pays comme l'Italie, où l'absolutisme vivait par la domination étrangère, travailler à un mouvement libéral, c'était prépa-

rer un mouvement d'indépendance, que la liberté elle-même conduisait à une revendication de nationalité. « Sans doute, disait-il, les réformes contribueront à développer le sentiment d'indépendance. Qu'y faire? A moins qu'on ne prétende exterminer l'Italie et en faire une terre d'ilotes, il faut bien se résigner à ce qu'un avenir plus ou moins lointain recèle. » A mesure que les événemens se développaient, Rossi comprenait et sentait plus vivement la puissance d'un réveil national et libéral qui remuait en lui une vieille fibre. Sans doute il était modéré, et il voulait la paix, parce qu'il croyait que la paix et la modération étaient les plus sûrs auxiliaires de l'Italie; au fond, dans le secret de sa pensée, le but était marqué : c'était l'indépendance nationale, et c'est là que le patriote perçait sous l'ambassadeur, si bien que, lorsque la révolution de février éclatait en France, imprimant à l'Europe et à la péninsule une commotion électrique, mettant le feu à tant d'élémens inflammables, Rossi n'avait vraiment rien à faire pour redevenir, pour rester Italien. La révolution de 1848, en le dépouillant de son titre, en le dégageant de tous ses liens avec la France, le rendait à une patrie dont il était occupé depuis deux ans à compter les mystérieuses et vibrantes pulsations.

Ce fut peut-être un coup de foudre sans être une surprise pour Rossi. Ce mouvement qu'il avait vu naître en Italie, dont il avait signalé les progrès jour par jour, qu'il eût voulu sans doute plus mesuré et plus lent, mais qui avait été déjà prodigieusement précipité « par l'aveugle obstination du roi de Naples, par la mollesse du gouvernement toscan, par les lenteurs et les tergiversations de Rome, » ce mouvement éclatait maintenant dans une crise de transition, dans un moment où rien n'était encore organisé au-delà des Alpes, et sous le coup d'une révolution qui, en le favorisant, pouvait aussi l'altérer profondément. En peu de jours, l'insurrection, victorieuse à Milan et à Venise, rejetait l'Autriche dans un camp sur l'Adige. Le Piémont, entraîné et conduit par Charles-Albert, portait en Lombardie le drapeau de l'indépendance. La Toscane ne pouvait refuser ses soldats, l'Italie entière envoyait ses volontaires, et le roi de Naples lui-même était réduit à céder à une passion irrésistible. Ce qu'il y avait de prématuré et de périlleux dans cette explosion italienne qui suivait de si près la révolution de février ne pouvait échapper à l'esprit de Rossi; mais l'occasion était unique, plus inattendue et plus belle qu'on ne pouvait la désirer: l'ardeur d'une nationalité renaissante suppléait à la force, à l'organisation militaire, et le vieux patriote se retrouvait tout entier en présence de cette émouvante résurrection d'un peuple. Fixé à Rome, où il n'était plus rien qu'un Italien partageant les émotions, les es-

pérances, les anxiétés de tous les Italiens, Rossi restait toujours un inspirateur plein de feu, un conseiller net et prompt auquel on s'adressait dans les heures de crise. Pour le moment, son regard était tourné vers la Lombardie, où il envoyait un de ses fils combattre pour l'indépendance. Il écrivait aussi, dans le printemps de 1848, trois essais, trois fragmens qui n'ont pas vu le jour, et auxquels il donnait le nom de *Lettres d'un dilettante de la politique sur l'Allemagne, la France et l'Italie*. Chose étrange, cet homme qui affectait l'impassibilité et la froideur, qui était d'une nature dédaigneuse et avait le sentiment du vide des choses, qui se gardait des illusions comme d'un péril, cet homme avait des mouvemens de passion et des élans de poète quand il parlait de son pays. « Vous souvenez-vous, disait-il en commençant ses *Lettres sur l'Italie*, adressées à une femme anglaise, vous souvenez-vous des vers de votre poète sur le cadavre de la Grèce? Eh bien! pour vous, pour moi, pour quiconque a l'amour de la poésie, de la science, de la civilisation, la Grèce et l'Italie sont deux sœurs diverses d'âge, égales de beauté et de gloire. Elles étaient mortes l'une et l'autre; mais depuis que la première est presque ressuscitée, vous ne pouviez me réciter ces beaux vers sans que notre pensée se tournât douloureusement sur celle qui gisait encore, toujours belle, mais inanimée et froide. Dieu béni! nous avons donc vu ce sein se gonfler de nouveau du souffle de la vie, ces joues se colorer et ce bras se lever. Et la première action a été un combat, une victoire, un prodige! Vous femme, vous en avez pleuré d'admiration et de joie; moi homme, en rira qui voudra, j'en ai pleuré comme vous. »

Ces *lettres* n'étaient pas cependant l'œuvre d'un poète; elles étaient l'œuvre d'un politique qui avait l'œil fixé sur les événemens. La pensée de Rossi, c'était de retracer dans sa vérité la situation extraordinaire de la péninsule, de dégager l'idée nationale et libérale, de mettre les Italiens en garde contre les divisions, les discordes, les utopies révolutionnaires, et de concentrer leurs efforts dans l'entreprise unique de l'indépendance. « Tout est aujourd'hui sous la tente de Charles-Albert, disait-il; rattacher à la couronne du roi la Lombardie, la Vénétie, Parme et Modène, créer ainsi un fort royaume défenseur des frontières de l'Italie, bouclier contre les agressions autrichiennes, vaste et solide base des opérations militaires que l'indépendance nationale réclame, en cela, et en cela seulement, je vois aujourd'hui le salut de l'Italie septentrionale, la sûreté de l'Italie centrale. Être désunis, divisés de tendances, de but, en face de l'ennemi, est une folie. C'est une vérité malheureusement trop vraie: le canon autrichien l'a mise en pleine lumière à Vicence... » Que faisait la papauté, et que devait-elle faire dans cette

crise? Rossi résumait l'histoire de ces quelques mois en peu de mots. « Deux partis, disait-il, s'offraient au pape : l'intervention pacifique et la guerre. Grands et glorieux partis, simples et clairs l'un et l'autre! le premier, qui était plus d'un pape, le second plus d'un roi italien. De ces deux partis, qui, pour être efficaces, devaient être adoptés franchement, sans tergiversation, et appuyés de la menace de recourir au second si le premier était infructueux, ni l'un ni l'autre ne fut résolûment choisi. La guerre déplaisait : elle ne fut ni déclarée ni empêchée. Le pays fit un peu de guerre, le pape fit la paix. L'intervention, vous la connaissez : une lettre, une exhortation tardive, insuffisante, peut-être même inopportune. » Rossi peignait d'un trait plus vif et plus coloré la situation du pape un jour où on le consultait sur ce qu'il y aurait à faire, sur la participation des États-Romains à la guerre. « Le mouvement national ressemble à une épée : ou Pie IX prendra résolûment cette épée dans sa main, ou la révolution s'en emparera pour la tourner contre lui. » Le pape ne prit pas cette épée, il fit l'encyclique du 29 avril pour la désavouer bientôt en apparence en subissant un ministère démocratique, et la papauté se trouva un peu plus compromise vis-à-vis de l'Italie, flottante au milieu d'un mouvement national qu'on lui faisait un crime de trahir, engagée dans un travail de réorganisation constitutionnelle qui restait en suspens, qu'on l'accusait de ne pas vouloir sincèrement.

C'est alors, après six mois de doutes et d'incertitudes, que Rossi devenait comme une ressource suprême pour la papauté en détresse. Jusque-là, il avait écrit, conseillé, inspiré; il n'avait point été appelé à un rôle actif. Il avait été nommé député sur plusieurs points de la péninsule, notamment à Carrare, sa ville natale, qui l'envoyait au parlement toscan; il n'avait point accepté. C'était un Italien qui hésitait sur le choix d'une patrie plus locale et qui restait en quelque sorte à la disposition des événemens, lorsque le pape levait tous ses doutes en lui demandant de prendre le ministère à Rome. Rossi peignait lui-même sa situation d'esprit dans une lettre qu'il écrivait à un de ses amis à la veille de cette entrée au pouvoir : « Il faut un corps de fer, disait-il, pour ne pas tomber malade dans ce malheureux temps, et je comprends que l'ami Giordani ait pris le chemin de l'autre monde. Je ne le plains pas, lui, mais nous... J'étais résolu et je le suis encore à rester dans ma patrie. Les malheurs de l'Italie ne me font pas changer d'avis, ils me confirment au contraire dans mon dessein; mais je ne suis pas moins résolu à ne point redevenir un sujet modenais et à ne point vouloir habiter une terre soumise aux baïonnettes autrichiennes. J'ai quitté pour cela l'Italie il y a trente ans; j'ai accepté le sort du

proscrit. A mon âge, on ne recommence pas ce jeu. Je veux redevenir Italien, non émigré... Le pape a levé tous mes doutes. Sa sainteté a daigné pour la seconde fois faire appel à mon concours pour la formation d'un ministère... J'ai adhéré aux désirs de sa sainteté. Je reste Italien, mais à Rome, et avec l'espérance que mon concours ne sera pas inutile à l'Italie et à ses institutions nouvelles... Je sais quelle difficile entreprise j'accepte; je sais que je trouverai des obstacles et des empêchemens là où je devrais trouver encouragement et secours. Je ferai néanmoins ce que je pourrai pour satisfaire ma conscience d'homme, de citoyen et d'Italien, laissant, comme j'ai toujours fait, les misérables et les fous s'agiter et clabauder à leur aise. » L'entreprise n'était ni facile ni sans péril en effet à ce moment où Rossi acceptait résolûment le ministère, aux premiers jours de septembre.

Qu'on se représente ce qu'était devenue la situation de l'Italie : les premières victoires de la guerre de l'indépendance s'étaient changées en désastres. L'armée piémontaise, battue, décomposée, avait été réduite à accepter un pénible armistice avec les Autrichiens, et l'esprit révolutionnaire, exalté par les défaites, s'agitait partout, excepté à Naples, où la réaction avait triomphé. La papauté, réduite à subir un ministère démocratique, n'était pas moins suspecte et haïe pour son abandon de la cause nationale, pour ses secrètes hostilités contre les institutions libérales. Il s'agissait de reprendre une de ces transactions dont Rossi avait eu la pensée au commencement du pontificat de Pie IX. Il s'agissait de tenter encore une fois, quoique dans des conditions bien aggravées, de raffermir la papauté en la réconciliant avec l'Italie et en lui donnant la force nouvelle d'un régime libéral régulièrement organisé. C'était une pensée faite pour enflammer un esprit tel que Rossi. Malheureusement il avait tous les obstacles à vaincre. Il trouvait devant lui des ennemis de toute sorte, les uns violens, exaspérés, rêvant des agitations indéfinies, pleins de haine contre celui qui venait tenir tête à la révolution; les autres, partisans du vieux régime pontifical et redoutant un réformateur modéré, habile et résolu, bien plus qu'un révolutionnaire. Rétrogrades et factieux sentaient un maître et lui vouaient une haine peut-être égale. Ce n'était pas tout encore. L'obstacle venait même du dehors, et la république française faisait presque une querelle à Pie IX de l'avénement de Rossi au pouvoir. L'ambassadeur de France à Rome reçut un jour cette singulière dépêche : « Si l'on persistait dans ce dessein, vous feriez connaître au gouvernement pontifical que nous serions aussi surpris que mécontens, que nous ne pourrions voir là qu'une façon d'agir tout à fait contraire, non-seulement aux relations amicales qui doivent exister

entre la France et le saint-siége, mais encore aux égards ordinaires que les gouvernemens se doivent entre eux, et que, si la cour de Rome répondait de la sorte aux témoignages de bienveillance dont nous lui donnons des preuves, nous n'aurions plus nous-mêmes qu'à régler notre conduite en conséquence. » Le pape ne tint compte des avis de cette république qui avait une si brillante politique en Italie, et Rossi fut ministre à Rome.

Il avait, disais-je, à réconcilier la papauté avec le sentiment national, et il ne désespérait pas d'y réussir en reprenant cette idée d'une confédération qui avait été depuis un an si souvent agitée. Il avait lui-même écrit, il est vrai, dans une lettre *sur l'Italie*, pendant l'été de 1848 : « La ligue est tardive comme remède, et comme organisation elle est prématurée; » mais alors il n'y avait qu'une question, celle de la guerre. Maintenant les hostilités étaient suspendues, il y avait même une médiation européenne, et une ligue de tous les états de la péninsule apparaissait à Rossi non-seulement comme la combinaison la plus propre à sauver l'idée du mouvement national, mais encore comme un moyen de relever l'ascendant de la papauté en Italie. Il sentait surtout que c'était la seule forme sous laquelle le pape pût entrer dans une guerre d'indépendance le jour où elle éclaterait de nouveau. Il essaya de faire prévaloir cette idée, et il trouva dans le Piémont une résistance invincible, qu'il ne fit qu'accroître peut-être par une polémique agressive et mordante. Il restait le domaine de la politique intérieure, et ici le nouveau ministre de Pie IX se mettait à l'œuvre avec une indomptable vigueur. Il avait appelé auprès de lui un vieux patriote, le général Zucchi, et lui-même il se chargeait de l'administration et des finances. Il voulait avoir une force publique qui assurât un peu d'ordre et lui permît de réaliser sa pensée, qui était de réorganiser l'état tout entier, de restaurer le crédit et les finances, même en imposant des contributions au clergé, de créer un régime légal, d'ouvrir à tous les intérêts des voies nouvelles. Il pensait arriver ainsi, avec une œuvre à demi accomplie, devant le parlement qui devait s'ouvrir à Rome le 15 novembre. Deux mois de ministère avaient fait sentir partout une main aussi ferme que sûre. Malheureusement, dans la situation brûlante et désordonnée de l'Italie, cette audace tranquille et impérieuse d'un homme tenant seul tête à la révolution ne pouvait qu'attirer sur lui toutes les haines. Rossi pouvait compter peut-être, dans les provinces encore plus qu'à Rome, sur l'appui peu actif de bien des hommes paisibles qui n'aspiraient qu'à un régime légal; mais en même temps il exaspérait réellement par sa supériorité, par sa vigueur comme par ses dédains, tous les partis qu'il froissait, de telle sorte qu'il se trouvait

bientôt entre les révolutionnaires qui le poursuivaient d'une haine furieuse, qui le dévouaient déjà à la mort, et les rétrogrades, les amis du pape, qui auraient dû le soutenir, mais qui le livraient à la fureur de ses ennemis. L'exaspération était telle et déchaînée à ce point que plusieurs jours avant l'ouverture du parlement les desseins les plus sinistres ne se cachaient même plus. La pensée d'un crime était dans l'air et troublait tous les esprits. Rossi soupçonnait bien qu'il se tramait quelque chose contre lui, mais il se fiait à la force publique, qu'il croyait fidèle. Le matin du jour où le parlement s'ouvrait, il reçut de toutes parts des avertissemens; on le prévenait qu'il devait être assassiné, et il répondait avec dédain : « Ils n'oseront. » Avant de se rendre aux chambres, il alla auprès du pape, qui était lui-même agité de pressentimens pénibles, et qui lui fit part de tous les bruits sinistres répandus dans Rome. Rossi répondit par un sourire et partit avec confiance. Lorsqu'il arriva au palais législatif, il fut reçu dans un certain désordre; on l'entoura, et au moment où il gravissait l'escalier qui conduisait à la chambre, il sentit une main qui se posait sur son épaule; il voulut se tourner, lançant un regard hautain, et aussitôt un coup de stylet le frappait à la gorge. La mort était presque instantanée. On sait maintenant ce que firent ces députés réunis dans une chambre au seuil de laquelle on venait d'égorger le premier ministre du pape : ils ne firent rien, ils se turent, et « pas une voix, dit un des plus remarquables Italiens de nos jours, M. Farini, pas une voix ne s'éleva pour demander pardon à Dieu et aux hommes d'un si grand forfait!! » C'est là ce que Balbo appelait justement un des crimes de 1848. C'était un poignard aiguisé par les passions révolutionnaires qui avait frappé Rossi, qui avait atteint en lui le plus grand, peut-être le seul obstacle vivant à la révolution; mais il faut dire aussi que les rétrogrades romains, les partisans du vieux régime pontifical restèrent indifférens : ils se sentirent délivrés, et c'est ainsi qu'entre ces passions extrêmes se dénouait dans le sang la dernière tentative possible pour concilier la papauté temporelle avec l'Italie et l'esprit moderne.

Vivant, Rossi eût été débordé sans doute par la révolution d'abord, puis par la réaction; mort, il a laissé après lui un doute qui s'élève naturellement aujourd'hui. Qu'eût-il fait, qu'eût-il pensé au milieu des événemens qui ont emporté l'Italie depuis quelques années? Ce doute, il me semble, s'éclaire déjà d'un seul fait. Les révolutionnaires l'ont tué, la réaction, redevenue bientôt puissante dans les États-Romains, l'a oublié : elle a effacé jusqu'aux plus légères traces de son œuvre, et l'Italie nouvelle se montre affectueuse pour sa mémoire; mais le secret de ce qu'il eût fait sans doute, de ce qu'il eût pensé, est bien plus encore dans toute sa vie,

dans les tendances de son esprit, dans le libre et hardi mouvement de ses opinions. Ce qu'il eût pensé en présence d'une lutte nouvelle de l'Italie contre l'ordre de 1815, d'une victoire de l'esprit de nationalité, il l'écrivait en 1848. « Le congrès de Vienne, disait-il, ne voulut tenir aucun compte du saint et immortel principe de la nationalité; il méconnut, méprisa tout, foula tout aux pieds : l'histoire, la géographie, la langue, les mœurs, les usages, les traditions; il ordonna aux Italiens d'être des Autrichiens, aux Belges de se confondre avec des Hollandais... Et ces sages croyaient faire une œuvre solide et durable! Ils ne prenaient pas la peine de songer que les peuples offensés seraient toujours provoqués aux nouveautés. Et les hommes d'état ont donc aussi leurs chimères et leurs romans! » Celui qui pensait ainsi n'eût point hésité sans doute, le moment venu, à sceller l'alliance de la France et de l'Italie, et il eût cru servir encore ses deux patries, sa patrie d'adoption aussi bien que son ancienne patrie.

Ce problème du pouvoir temporel de la papauté, qui est venu de nouveau s'imposer, n'était pas fait pour le surprendre: il l'avait sondé plus d'une fois. Avant de le retrouver dans des crises toutes contemporaines, il l'avait vu dans l'histoire, et en parlant un jour des tentatives de Napoléon il l'avait abordé avec une netteté vive et tranchante. « On pouvait, disait-il, s'en tenir au concordat, et s'en remettre pour le reste à l'action lente, mais certaine, du temps et de l'exemple. Entourée de gouvernemens nouveaux, de nouvelles institutions, de peuples imbus de nouvelles doctrines sociales et politiques, réduite à l'impossibilité d'empêcher l'entrée de ces doctrines dans ses états, que pouvait Rome? Le pouvoir temporel serait un jour tombé de ses faibles mains, sans effort, sans combat, comme cela est arrivé hier, comme cela arrivera demain, si demain l'étranger lui retire son appui... Livrée à elle-même, à ses propres forces, aux chances des choses humaines comme royauté, honorée, respectée, vénérée comme suprême pontificat, Rome aurait enfin compris que si la religion, le catholicisme, la papauté sont choses saintes, indestructibles, les conquêtes progressives de l'humanité ne le sont pas moins... L'autre parti possible peut-être, mais plus dangereux, était de proclamer hautement comme principe la destruction du pouvoir temporel du pape, d'en retracer les inconvéniens et les abus, d'en appeler à l'opinion des peuples, de leur faire sentir que les ennemis de leur émancipation n'étaient point les vicaires du Christ, mais les princes temporels de Rome, que c'était comme principauté que Rome avait déserté la cause de la liberté pour celle du privilége, celle de l'intelligence pour le pouvoir, et mis au service de toutes les oligarchies l'inquisition et l'*index*. Dans ce système, il

fallait avant tout éviter toute discussion religieuse, entourer la religion, les institutions, les ministres d'un respect profond et sincère... Il fallait réunir le royaume d'Italie à Rome, ou bien permettre à l'état du pape de se donner un gouvernement national... »

Celui qui pensait ainsi avait évidemment l'esprit préparé à tout. Sur ces deux points, la question de nationalité et l'existence temporelle de la papauté en Italie, quels sont donc les faits qui auraient pu surprendre, déconcerter cet esprit hardi ou le rencontrer comme ennemi? L'unité même de l'Italie, telle qu'elle tend à se réaliser, avait été sa première pensée en 1815. L'irrésistible essor du sentiment national, il l'avait entrevu et suivi; la nécessité pour le pontificat temporel de se transformer par le libéralisme, il l'avait rendue palpable par une pressante éloquence en apercevant au bout la possibilité d'une transformation plus complète qui ramènerait la papauté à n'être désormais qu'une grande institution religieuse et morale. Comme politique, il pouvait admettre des alternatives, accepter des faits et se dévouer même pour tenter une suprême réconciliation; comme publiciste, il allait jusqu'au bout de ses idées, et s'il y a une logique dans l'esprit des hommes, il est évident que le patriote, le libéral de 1848, désavoué bientôt par la réaction qui a suivi, eût été naturellement rejeté dans le courant d'idées et d'événemens que nous avons vu se dérouler. Rossi disait un jour avant 1848 : « La papauté est la dernière grandeur vivante de l'Italie. » En allant au-devant des assassins qu'il bravait, il disait encore : « Qu'importe? la cause du pape est la cause de Dieu; » mais ces mots brillans ou héroïques n'excluaient dans sa pensée ni le droit de l'Italie, ni la cause de toutes les idées modernes, et le jour où le poignard du sectaire l'arrêtait au seuil du parlement romain, il recevait la mort, l'esprit plein de pitié et de dédain pour ceux qui le tuaient aussi bien que pour ceux qui lui avaient suscité des obstacles, l'âme pleine de la pensée de la patrie.

CHARLES DE MAZADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre 1861.

Encore un de ces accidens qui soumettent la raison des observateurs politiques à l'humiliation des surprises et aux tortures de la perplexité! Nous parlons du nouveau tour que donne aux affaires des États-Unis l'arrestation à bord d'un paquebot anglais de deux envoyés des états confédérés par un navire de guerre américain. Nous connaissons déjà l'effet produit en Angleterre par ce téméraire coup de main. La nation anglaise a ressenti avec une indignation unanime l'affront qui lui était infligé. Même dans le bouillonnement de la première émotion, elle avait conservé assez de sang-froid pour s'en remettre du soin d'apprécier la légalité de l'acte des États-Unis aux officiers judiciaires de la couronne; mais sa patience n'a pas été mise à une bien longue épreuve, et la réponse des *legal advisers* de la reine a promptement donné raison à l'expression spontanée du sentiment national. Le peuple anglais, ses légistes et son gouvernement considèrent l'acte du capitaine du *San-Jacinto* comme une violation flagrante du code des nations et une insulte directe à l'Angleterre. Le gouvernement britannique est donc engagé à la face du monde, ou à obtenir la réparation de cette insulte, ou à en tirer une vengeance éclatante.

Ce n'est plus maintenant que de l'Amérique que pourrait venir la décision qui préviendrait une guerre lamentable. Le cabinet de Washington désavouera-t-il le capitaine du *San-Jacinto?* Fera-t-il des excuses à l'Angleterre? Relâchera-t-il les deux envoyés du sud, MM. Mason et Slidell? On se pose fièvreusement ces questions; mais ici la ressource des moyens rapides de communication, les chemins de fer, la télégraphie électrique, qui, pour les affaires du continent, donnent une satisfaction instantanée à la curiosité publique, fait absolument défaut. L'Atlantique n'a point voulu se laisser percer par le fil conducteur des messages électriques, et nous sommes obligés d'attendre, avant de connaître la résolution décisive du gouvernement américain, le délai nécessaire à l'accomplissement de deux voyages maritimes, c'est-à-dire plus de trois semaines. Jusque-là, nous serons réduits aux conjectures. Un fait déjà connu ne laisse malheureusement pas

place aux hypothèses rassurantes. Il n'est guère possible de considérer l'acte du *San-Jacinto* comme le coup de tête d'un capitaine aventureux. Il paraît certain que cet officier n'a fait qu'exécuter les instructions positives de son gouvernement. Ces instructions, si nous en croyons des informations sûres, auraient été arrêtées dans un conseil auquel assistait le général Scott, qui vient d'arriver en France il y a peu de jours. On rapporte que le vieux général aurait essayé de détourner d'un parti aussi violent le gouvernement de M. Lincoln; mais il quittait le commandement de l'armée américaine, il allait partir, et sa voix, quoiqu'elle fût celle de la sagesse, n'a plus eu assez d'autorité pour se faire entendre. Le cabinet de Washington avait donné l'ordre positif d'arrêter MM. Mason et Slidell, fussent-ils à bord de navires anglais; il avait même envoyé une frégate dans les eaux de l'Angleterre pour saisir les envoyés du sud sur le paquebot la *Plata,* celui qui les eût en effet amenés en Europe, s'ils n'eussent point été arrêtés à bord du *Trent.* Tout l'annonce donc, le gouvernement américain a su ce qu'il faisait, et ce qui vient d'arriver n'est que la conséquence de ce qu'il a voulu. Il n'y a donc guère lieu d'espérer qu'il accorde les satisfactions qui lui seront demandées par l'Angleterre.

S'il est vrai que M. Lincoln et ses ministres soient allés avec préméditation au-devant du conflit, l'esprit se perd à chercher les motifs qui ont pu les pousser à une politique si désespérée. On se rappelle bien sans doute qu'il y a peu de temps M. Seward écrivit une circulaire aux gouverneurs des états du littoral pour les inviter à travailler aux fortifications maritimes et à mettre leurs ports à l'abri d'une insulte étrangère; on se demandait, à la lecture de cette circulaire, quel péril d'agression extérieure pouvaient redouter les États-Unis, à moins qu'ils ne le provoquassent eux-mêmes de gaieté de cœur, et cette manifestation du secrétaire d'état de M. Lincoln avait donné à penser. Cependant les inquiétudes vagues que l'on avait pu concevoir à cette occasion durent se dissiper entièrement lorsqu'on vit la grande expédition maritime du nord dirigée sur Port-Royal et Beaufort. Le gouvernement américain a tenté là une puissante diversion : il prend l'ennemi à revers, et c'est la manœuvre la plus efficace qu'il ait essayée depuis le commencement de la campagne; mais la principale chance de succès de l'expédition entreprise contre la Caroline du sud, c'est que cette expédition a la meilleure des bases d'opérations, la mer. En portant cette attaque contre les états du sud, les états du nord tirent profit de leurs avantages naturels, qui consistent dans leurs ressources navales et dans leur supériorité maritime. Or ces avantages, l'Union les perd à l'instant même où elle se brouille avec l'Angleterre. La guerre avec les Anglais enlève à l'expédition de la Caroline du sud la sécurité de sa base d'opérations, elle change en une folie désastreuse l'entreprise militaire la mieux combinée. On ne peut s'expliquer que le cabinet de Washington puisse affronter avec un aveuglement systématique une telle perspective et donner lui-même pour alliée aux états rebelles la première puissance maritime du monde.

Encore, si les Anglais avaient fourni de légitimes prétextes aux ressentimens des états du nord de l'Amérique, s'ils les avaient fatigués de provocations hostiles, s'ils leur avaient infligé quelqu'une de ces injures devant lesquelles une nation n'a plus à consulter ni ses intérêts ni ses forces, et ne doit obéir qu'à l'impulsion de l'honneur! Mais cette excuse fait absolument défaut aux susceptibilités et aux passions américaines. Depuis que la guerre civile a éclaté aux États-Unis, l'Angleterre a montré dans sa politique à l'égard de l'Amérique une modération qui doit surprendre ceux qui ne connaissent pas les modifications profondes qui se sont accomplies de nos jours même dans l'esprit anglais. La dislocation des États-Unis était un événement qui n'était pas fait pour déplaire à la politique anglaise : c'était l'affaiblissement d'une nation qui, possédant les qualités les plus vigoureuses de la race anglo-saxonne, ayant toutes les aptitudes commerciales et maritimes de son ancienne métropole, était pour l'Angleterre le plus importun et le plus dangereux des antagonistes; l'ancienne politique anglaise n'eût pas manqué d'aider à cette dislocation. Les Anglais se sont crus en outre obligés de faire à l'arrogance américaine des concessions qui ont dû coûter beaucoup à leur amour-propre; la crise des États-Unis leur offrait une occasion de se venger qu'ils n'eussent point autrefois laissé échapper. Enfin la guerre civile portait un coup funeste aux intérêts industriels de l'Angleterre. Le blocus qui enveloppait les états rebelles qui produisent le coton atteignait l'Angleterre dans sa plus féconde industrie et affamait un grand nombre de ses ouvriers. La crise du coton menace l'Angleterre non-seulement d'une crise manufacturière, mais d'une véritable perturbation sociale. Pour échapper à ces souffrances et à ces périls, l'Angleterre avait à sa portée un moyen bien facile et bien séduisant : elle pouvait invoquer la suprême loi du salut public, se hâter de reconnaître les états qui veulent abandonner l'Union, et rendre la liberté des mers au commerce du coton. Il y a cinquante ans, elle n'eût eu aucun scrupule à placer son intérêt au-dessus de la légalité internationale. On doit le reconnaître à l'honneur de l'Angleterre, elle n'a cédé à aucune de ces tentations, ni au désir d'affaiblir un rival, ni au plaisir de satisfaire une rancune, ni à la sollicitation des intérêts matériels les plus impérieux. La presse anglaise a été unanime à recommander la neutralité la plus stricte entre les deux partis qui se combattent aux États-Unis. Des journaux mêmes qui sont plus étroitement liés aux classes commerçantes qu'embarrasse et ruine la crise cotonnière, — le *Manchester Guardian*, l'*Economist*, — se sont fait surtout remarquer par la fermeté sensée avec laquelle ils ont exhorté les intérêts commerciaux et industriels à subordonner leurs souffrances aux lois d'une politique juste et loyale. Lord Palmerston et le comte Russell, toutes les fois qu'ils ont pris publiquement la parole à propos des affaires des États-Unis, ont exprimé la résolution de ne point faire passer les intérêts matériels de leur pays avant le devoir politique de la neutralité. Il y a quelques jours seulement, un homme d'état que sa naissance place aux premiers rangs du

parti conservateur, et que son bon sens et sa conscience rendent accessible à toutes les idées de justice et de progrès, le fils du comte de Derby, lord Stanley, exposait à ses électeurs, en des termes qui méritent d'être cités, les sentimens d'impartialité et d'équité qui devaient animer l'Angleterre à l'égard des États-Unis, déchirés et affaiblis par une crise si cruelle. « Quel que soit, disait-il, le jugement que nous portons sur les affaires d'Amérique, écartons l'influence des sentimens de classe ou de jalousie nationale. Quant au devoir du gouvernement, il est évident, et je ne suppose point que l'on s'en départe, quelle que soit l'administration qui soit au pouvoir. Le devoir de notre gouvernement est d'observer une neutralité stricte en paroles et en action, de ne pas montrer d'irritation au sujet des difficultés accidentelles auxquelles on doit s'attendre dans le cours d'une telle lutte, de défendre ceux de nos droits qui seraient attaqués avec modération et fermeté, en laissant aux mauvaises passions le temps de s'évaporer, et surtout de ne pas prendre avantage, même en apparence, de l'affaiblissement temporaire de l'Amérique pour rien tenter qui pût être considéré par cette puissance comme un empiétement sur ses droits. » C'est dans un courant de sentimens si modérés et si honnêtes que le gouvernement des États-Unis vient surprendre et réveiller les hommes d'état et l'opinion de l'Angleterre par une provocation incompréhensible.

De ce qu'il faut renoncer à comprendre le mobile qui a déterminé l'agression du *Trent*, on ne doit pas se hâter de conclure que cet incident n'aboutira pas aux extrémités qu'on redoute. C'est le propre des situations révolutionnaires de la nature de celle où se trouve l'Amérique du Nord que les gouvernemens n'y sont plus maîtres et des mobiles et des conséquences de leurs actions. Toutes les passions invétérées et caractéristiques d'un peuple s'échauffent alors et s'exaltent à la fois. Or parmi les passions nationales les plus innées à l'âme du peuple américain il faut malheureusement compter la haine de l'Angleterre, et parmi les pratiques de la politique des États-Unis, une des plus caractéristiques est incontestablement l'habitude de l'insolence envers la politique anglaise. Ce qui rend la situation des États-Unis révolutionnaire, c'est que le gouvernement y est aux prises avec des difficultés formidables, que son organisme le rend impropre à embrasser et à combattre avec l'unité de pensée et la certitude d'exécution nécessaires. C'est ce qui explique à la fois la faiblesse et la témérité dont sont alternativement marqués les actes de ce gouvernement, ce qui donne à craindre qu'il ne soit entraîné à des extrémités que les hommes qui le dirigent n'auront ni prévues ni voulues. L'Amérique du Nord, à ce point de vue, est dans une situation qui n'est pas sans analogie avec celle où se trouva la France en 1791 et 1792, lorsqu'elle évoquait avec tant d'étourderie et d'ardeur tous les périls de la politique intérieure et extérieure avant d'avoir organisé des moyens de gouvernement qui fussent à la hauteur de ces périls. Quelque absurde et funeste que nous paraisse un tel calcul, il n'est pas impossible qu'il se trouve parmi les meneurs actuels de l'Union des *po-*

liticians qui, comme cela est arrivé en 1792 à notre Brissot et à nos girondins, prennent pour une diversion habile et pour un coup de politique profonde le surcroît d'une guerre étrangère ajoutée à une révolution intérieure; mais nous ne voulons pas aller plus loin dans ces tristes pronostics, nous ne voulons pas énumérer les calamités qui accompagneraient une guerre entre l'Angleterre et les États-Unis. Le dernier mot de cette vaste perturbation doit être l'abolition de l'esclavage. Faudra-t-il encore une fois qu'un triomphe de la justice soit acheté au prix d'épouvantables malheurs?

L'on n'avait pas prévu que l'attention serait si vite détournée par un accident si grave de l'entreprise de politique intérieure qui nous a été annoncée il y a quinze jours par la publication du mémoire de M. Fould sur notre situation financière et par la rentrée de cet homme politique au pouvoir. L'incident américain jette, il faut le reconnaître, un grand trouble dans cette région des intérêts où le programme et l'avénement de M. Fould commençaient à ranimer la confiance. Chose curieuse, le changement de système qui va être essayé dans nos finances, et dont l'influence doit naturellement réagir sur toutes les branches de la politique, a des adversaires dans les rangs de ceux qui ne peuvent pas être soupçonnés de nourrir à l'égard du gouvernement des sentimens de malveillance. Il est incontestable par exemple que les plans de M. Fould ne peuvent réussir que par l'inauguration d'un système de stricte économie; néanmoins, parmi les organes de cette presse que l'on appelait autrefois officieuse et qui s'est elle-même nommée indépendante et dévouée, on a laissé voir de maladroites répugnances pour les réductions de dépenses que l'équilibre des futurs budgets rendra nécessaires. Il y a lieu de craindre que les partisans des grandes dépenses militaires et navales ne s'emparent du conflit anglo-américain pour s'opposer aux économies. Les idées routinières sont si difficiles à déraciner que l'on entend déjà dire : Comment voulez-vous que la France réduise ses effectifs, si la guerre éclate entre l'Angleterre et les États-Unis? — L'on ne s'aperçoit pas que la circonstance même que l'on invoque en faveur de la continuation de la politique dépensière fournit au contraire un argument positif à la politique économe. Il doit y avoir un certain équilibre entre les armemens des grandes puissances, nous devons proportionner nos forces à celles de nos voisins; mais qu'arrive-t-il lorsque ceux-ci ont une partie de leurs forces et de leurs armemens employée dans des guerres, tandis que nous demeurons neutres et en paix? La puissance d'agression de nos voisins à notre endroit n'est-elle pas affaiblie dans la proportion de ce qu'ils ont de ressources engagées dans leurs guerres? Nous pouvons par conséquent opérer avec sécurité des retranchemens dans nos effectifs, devenus trop considérables, et maintenir à moins de frais, pour ce qui nous concerne, l'ancienne balance des forces. C'est surtout dans ces momens où l'on voit de grandes puissances à la veille de se plonger dans des luttes ruineuses que l'on devrait comprendre combien il importe à la France de rétablir l'aisance dans son système financier. Il n'y a pas pour un grand pays de

liberté d'action sans finances libres et dégagées; ceux même qui nous présentent toujours la perspective de guerres inévitables dans l'avenir devraient-ils oublier que l'argent est le nerf de la guerre, et que c'est perdre les plus sûrs profits de la paix que de s'y consumer en stériles prodigalités?

Nous formons donc des vœux sincères pour que le programme de M. Fould soit exécuté avec suite et avec succès. Nous ne voulons pas que, si ce programme venait à échouer, on pût faire remonter au parti libéral la responsabilité d'un avortement déplorable. Quels que soient les accidens extérieurs qui viennent nous prendre une partie de notre attention, ne nous laissons pas détourner du but qui nous a été proposé : faisons des finances, jusqu'à ce qu'elles soient rétablies sur des bases régulières, l'objet et le centre de l'activité politique du pays.

Les plans de M. Fould sont ignorés encore. Ils excitent sans doute une grande curiosité et sont attendus avec une vive impatience; mais nous ne sommes pas de ceux qui ne voudraient pas donner au nouveau ministre le temps de les préparer, de les combiner et de les mûrir. Le sénat se réunira lundi pour examiner, discuter et voter le sénatus-consulte qui devra modifier, dans le sens indiqué par M. Fould, le système de notre comptabilité financière. Les discussions du sénat ne peuvent manquer d'éclairer les tendances de la nouvelle politique. La situation financière y sera sans doute examinée, les conséquences politiques des actes du 14 novembre y seront indiquées, et l'on assure que d'honorables sénateurs se proposent de les formuler en amendemens. Après cette session épisodique du sénat, dans le courant du mois de décembre, M. Fould devra sans douter présenter à l'empereur l'exposé de la situation financière, qui est publié chaque année à peu près vers la même époque. Nous ne savons si M. Fould pourra dans cet exposé faire connaître tous ses projets. La curiosité publique y devra trouver du moins d'intéressans alimens.

A nos yeux, dans les circonstances présentes, la presse n'avait pas besoin de connaître les vues du nouveau ministre pour donner un utile concours à l'œuvre de la réforme financière. Si on ne peut deviner les solutions de M. Fould, on possède du moins les élémens du problème qu'il s'est chargé de résoudre. Il aura à pourvoir aux exigences du passé, c'est-à-dire à liquider l'arriéré signalé par lui, et à pourvoir aux exigences de l'avenir, c'est-à-dire à établir un budget équilibré d'après le plan qu'il a indiqué. Nous admettons que la liquidation de l'arriéré ne soit point le premier travail dont il s'occupe. Cette liquidation suppose un emprunt; or l'ambition naturelle d'un ministre des finances est d'emprunter aux conditions les meilleures : il est permis à M. Fould d'espérer que l'ensemble de ses mesures améliorera la situation du crédit public, et qu'en ajournant la négociation de nouvelles rentes il pourra faire profiter cette opération de l'amélioration obtenue et la combiner avec d'autres opérations utiles au trésor. S'il rejette l'emprunt vers l'avenir, il faut que dans le présent M. Fould s'assure d'amples ressources de trésorerie, afin de n'être pas arrêté et détourné

par des difficultés quotidiennes, et nous reconnaissons que les ressources de trésorerie ne sauraient manquer à un ministre adroit. La perspective de l'emprunt ainsi repoussée dans l'avenir, M. Fould se trouve en présence du budget de 1863, qu'il s'agit d'établir sous une nouvelle forme, en abandonnant la routine et l'expédient des crédits supplémentaires.

On connaît les inconvéniens de notre ancien système. Nous avions, à proprement parler, deux budgets des dépenses : le budget normal et le budget des crédits. Nous n'avions qu'un budget des recettes, celui où étaient prévus les revenus des impôts, et qui se balançait à peu près avec le budget normal des dépenses. Il était depuis plusieurs années pourvu au budget des crédits, non avec des ressources fournies par le revenu régulier des impôts, mais au moyen des ressources de la dette flottante, ou de petits emprunts déguisés, comme le nouveau capital de la Banque de France prêté au gouvernement par cette institution lors du renouvellement de son privilége, ou les fonds de la dotation de l'armée convertis en rentes. L'innovation introduite par M. Fould aura pour premier effet de ramener dans le même et unique cadre toutes les dépenses et de pourvoir à toutes les dépenses avec les ressources régulières du produit annuel des impôts. Les bons esprits du corps législatif s'étaient plaints dans la dernière session de la confusion que l'ancien système répandait dans la situation financière. Avec les anciens erremens, il n'était guère possible de se rendre un compte bien exact de la totalité des dépenses faites, des lacunes du revenu et du déficit réel que laissait un exercice. M. Gouin entre autres avait présenté à la chambre le tableau approximatif des dépenses totales et des recettes de l'année 1861. Il avait trouvé que les dépenses totales, en réunissant celles du budget normal et celles du budget extraordinaire, s'élèveraient à 2 milliards 72 millions, et présenteraient sur les ressources régulières un excédant de plus de 200 millions formant un véritable déficit.

On voit que le premier travail du nouveau ministre des finances, que sa première ébauche du budget de 1863 devra ressembler à l'esquisse que traçait il y a six mois l'honorable M. Gouin. M. Fould devra réunir dans le même budget normal toutes les dépenses; si l'on supposait d'une part que les dépenses seront maintenues en 1863 sur le même pied qu'en 1861, et d'autre part que les sources du revenu, c'est-à-dire les impôts, n'aient pas non plus varié, le ministre, après avoir additionné la colonne de ses dépenses et la colonne de ses recettes, se trouverait en présence d'un solde débiteur d'environ 200 millions. Or, M. Fould étant rentré au pouvoir non-seulement pour liquider l'arriéré, mais pour mettre un terme aux déficit et prévenir l'accroissement des découverts, il est clair qu'il ne lui est pas permis de présenter un budget en déficit. Il faudra donc que le budget de 1863 soit équilibré ou par une réduction de 200 millions sur les dépenses effectuées en 1861 ou par un accroissement de revenu provenant d'une augmentation d'impôts. Il n'y a pas de milieu : ou l'état devra en 1863 dépenser 200 millions de moins, ou les contribuables devront payer 200 millions de plus, à

moins qu'état et contribuables ne fissent, comme on dit, une cote mal taillée, et que, l'état consentant à se réduire quelque peu, les contribuables, se laissant imposer de nouvelles taxes, voulussent bien payer davantage.

Il ressort de ce simple aperçu que la question pratique posée par la réforme financière est celle-ci : faut-il réduire les dépenses ou créer de nouveaux impôts? De là une série de conséquences dont nous ne pouvons aujourd'hui présenter que le sommaire. Et d'abord quelle est en principe la voie générale qu'il faut adopter? N'est-ce pas celle des économies? Dans une année comme celle-ci, année de malaise industriel et commercial, serait-on bien venu à demander au pays de nouveaux sacrifices pour couvrir des dépenses dont il est impossible de démontrer l'utilité? Si même il est indispensable de chercher dans quelque taxe nouvelle un supplément de ressources, ne faudra-t-il pas, pour faire agréer du public cette charge nécessaire, le rassurer du moins en lui montrant des effets réels, nets, radicaux, de la réformation financière dont on lui a donné l'espoir? Sur quoi peut-on réaliser de larges économies? Évidemment sur les grands ministères dépensiers, sur ceux qui trouvaient dans les crédits des ressources élastiques et complaisantes, sur les départemens de la marine et de l'armée, qui avaient rendu presque illusoire le vote du budget normal par la chambre des députés. L'on se souvient en effet de la révélation étrange qui fut apportée au corps législatif dans la dernière session. On avait voté pour 1861 un effectif normal de 392,000 hommes; on allait en voter un de 400,000 pour 1862, et l'on apprit tout à coup que l'effectif réel était au mois de juin de 467,000 hommes! De même l'effectif normal de la marine était dépassé de 110 navires et de 12,000 matelots. La sincérité, la réalité, l'efficacité de la réforme financière sont donc étroitement attachées à une réduction importante de nos dépenses militaires.

Nous ne trouvons pas que la presse ait abordé ces questions avec la précision et la résolution que les circonstances réclament. Nous le reconnaissons, si elle n'est point encore à la hauteur de sa mission, ce n'est point à elle que la faute doit être imputée. Le ministère de l'intérieur se méprend à notre avis sur le véritable caractère de la situation présente. Le succès de mesures semblables à celles que l'on attend de M. Fould dépend entièrement du degré de confiance qu'elles rencontreront ou qu'elles exciteront dans l'opinion publique. Pour obtenir la confiance de l'opinion, il faut lui témoigner soi-même une confiance entière. Au lieu de la comprimer par des actes restrictifs, il faut provoquer son développement et ses expansions. Ce n'est malheureusement pas la politique que l'on a l'air de vouloir suivre. Les procès de presse ont rarement été plus nombreux sous ce régime. On a cru devoir rappeler dans *le Moniteur* comme une menace les rigueurs du décret sur la presse, comme si au moment où un amendement important est introduit dans la loi constitutionnelle, il était possible, en France, dans le pays même des intelligences promptes et de l'inflexible lo-

gique, d'empêcher l'esprit public de déduire des principes posés dans la constitution les conséquences nécessaires qui en découlent. Est-il sage de laisser voir cette mauvaise humeur contre la presse lorsque le procès du maire de Collonges nous apporte de si tristes révélations sur les mœurs administratives, qui réclament si impérieusement le contrôle d'une presse vigilante et libre? Cette attitude envers la presse n'est guère conforme à la situation que l'entrée de M. Fould au pouvoir devait naturellement inaugurer, et ne semble pas faite pour seconder le succès des nouvelles mesures financières. Par une coïncidence bizarre, la presse « indépendante et dévouée » n'a jamais présenté un spectacle plus pitoyable de mesquine et ridicule anarchie. Les journaux de cette couleur ne semblent vouloir user de leur indépendance que pour se contester mutuellement l'habileté ou l'utilité de leur dévouement. L'un ne s'est pas fait faute, par ses intempérances bouffonnes, de couvrir de ses ridicules, comme d'une éclaboussure, les projets qu'il prêtait à M. Fould. Un autre s'est évertué à démontrer l'impossibilité d'obtenir des économies importantes sur le budget de l'armée. Un troisième n'a pas craint de donner à entendre que les dieux eux-mêmes ne demeuraient point étrangers aux plaisantes luttes intestines où ces journaux se consument, et il a poussé l'indiscrétion jusqu'à les désigner sous le nuage d'initiales transparentes.

L'unité dans la politique du gouvernement et l'harmonie des organes par lesquels cette politique s'adresse au public nous paraissent être des conditions nécessaires à la réussite d'une œuvre telle que celle à laquelle M. Fould a mis la main. Toutes les branches de la politique du gouvernement devraient en ce moment se rallier autour des finances, et l'on verrait que les intérêts les mieux entendus de chaque département ministériel s'accorderaient avec les directions que l'intérêt des finances doit leur conseiller ou leur imprimer. Notre politique étrangère fournit en ce moment un exemple de cette vérité. Ce sont surtout les petites expéditions plus ou moins chevaleresques que nous éparpillons à travers le monde qui ont été dans ces derniers temps la plaie de nos finances. Parmi ces expéditions, une de celles qu'un ministre économe du trésor retrancherait le plus volontiers des articles de sa dépense serait à coup sûr l'entretien de notre occupation à Rome. Cet article représente au moins une vingtaine de millions, bonne réduction qui ôterait au ministre des finances le souci d'inventer et d'appliquer un nouvel impôt. C'est, dira-t-on, montrer une bien grande vulgarité d'esprit que de mettre la question romaine en balance avec une vingtaine de millions. Hélas! quelque profitable que nous parût devoir être pour le pays une économie de cette importance, ce n'est pas avec une somme d'écus, c'est avec la conscience et l'honneur de notre pays que nous mettons la question romaine en balance. La logique et la prudence prescrivent à la France d'en finir avec une politique dont les temporisations n'ont pas d'issue. Certes nous eussions compris que la France se fût

arrêtée plus tôt dans son adhésion aux développemens de la révolution italienne; nous eussions compris qu'on s'en fût tenu au programme de Villafranca et de Zurich, et qu'on eût dédaigné d'ajouter à notre territoire Nice et la Savoie : nous eussions compris que, nous présens à Rome, on n'eût pas souffert l'invasion des Marches et que l'on n'eût pas sanctionné l'annexion de Naples et de la Sicile; mais ce que nous ne pouvons comprendre, c'est que la France veuille s'opposer à la conclusion logique des actes auxquels elle a activement et passivement concouru. Le gouvernement italien a fait connaître les bases franches et honnêtes, aussi conformes aux intérêts religieux qu'à l'esprit de notre temps, sur lesquelles il est disposé à traiter avec le saint-siége et à donner à l'église la liberté en échange du pouvoir temporel, aussi malfaisant à elle-même qu'à l'Italie. Nous, les gardiens de Rome, nous n'avons pas voulu soumettre au pape ces propositions, et notre présence, qui entrave l'organisation administrative de l'Italie, n'empêche pas les réfugiés dont Rome est l'asile de fomenter le brigandage dans les provinces napolitaines! Sont-ce les seules conséquences de notre inaction? Non. A Turin, le gouvernement constitutionnel s'énerve en se sentant condamné à l'impuissance; nous voyons s'user les meilleurs patriotes de l'Italie, et l'on peut craindre que, lassés et découragés, ils n'abandonnent la direction de la révolution italienne aux mains des coureurs d'aventures et des désespérés. Nous ne cherchons point à dissimuler l'émotion que nous ressentons à voir l'Italie placée ainsi entre un état de faiblesse chronique ou de périlleuses folies. Nous croyons que la discussion qui va s'engager au parlement de Turin sur la question italienne ne sera qu'un pressant appel adressé à la logique et à la générosité de la politique française. Nous espérons encore que cet appel sera entendu, mais nous eussions trouvé plus digne de la France de le devancer par une initiative courageuse et sensée.

La petite Belgique constitutionnelle vient de payer sa dette à la cause libérale. La chambre des représentans a, par une majorité importante, exprimé son adhésion au ministère, combattu par le parti catholique pour avoir reconnu le royaume d'Italie. La droite avait formulé son opposition dans un amendement qui blâmait un système d'annexion destructif de la nationalité des états secondaires. Cette rédaction était habile, car dans sa forme générale elle mettait en cause le juste patriotisme du peuple belge. Le parti libéral n'a pas commis la faute d'accepter le débat sur un tel terrain. Repousser la condamnation du système des annexions, c'eût été en quelque sorte s'en déclarer partisan dans toute sa portée et dire implicitement qu'on était prêt à en subir les conséquences au détriment même de la Belgique. Après un débat où M. Frère-Orban a établi avec bon sens et fermeté la politique du ministère, où un ancien ministre des affaires étrangères a justifié par des précédens rappelés avec bonheur la reconnaissance du royaume d'Italie, la gauche a présenté un sous-amendement portant que « la Belgique neutre devait, comme elle l'a toujours fait, s'abstenir d'inter-

venir dans les affaires des autres peuples. » La politique libérale a réuni en cette circonstance dans la chambre belge 62 voix contre 46.

L'Autriche, plus rassurée sur les dispositions de la Hongrie, qui ne donnent lieu de craindre prochainement aucun trouble violent, s'inquiète très sérieusement de la situation insurrectionnelle des provinces turques voisines de ses frontières. On assure que, tenant peu de compte des objections des autres puissances, elle voudrait intervenir dans l'Herzegovine. Quoique ce bruit ait cours dans le monde diplomatique, il ne nous est pas possible d'y croire. Les conditions de l'intervention des puisssances européennes dans les affaires de la Turquie ont été réglées par le traité de Paris. Il ne peut plus y avoir d'action isolée dans l'empire ottoman; aucune puissance ne peut agir dans les provinces turques qu'avec la sanction du concert européen. Si la France a dû s'entendre avec l'Europe pour aller au secours de ses coreligionnaires en Syrie, il ne nous paraît pas vraisemblable que l'Autriche envoie ses soldats dans l'Herzegovine avant d'y avoir été autorisée par les autres puissances.

E. FORCADE.

LES EUROPÉENS AU JAPON

DEPUIS LES DERNIERS TRAITÉS.

La civilisation est imposée par la force aux peuples non civilisés. C'est une loi qui ne souffre que très peu d'exceptions; les peuples de l'Occident s'y sont soumis dans le passé, et les nations de l'Orient sont obligées de la reconnaître de nos jours. En jetant les yeux sur l'immense continent dont l'Europe forme l'appendice occidental, nous voyons partout des contrées menacées, envahies ou conquises par les puissances européennes. Les Indiens, les Birmans, les Cochinchinois, les Malais, les Chinois, ont eu souvent déjà l'occasion d'apprécier l'art moderne de la guerre pratiqué par les peuples civilisés, et tous, en sortant de l'état sauvage ou de semi-civilisation dans lequel ils ont vécu pendant une longue série de siècles, trouveront peut-être que l'enseignement de la civilisation a été écrit dans leurs annales avec des lettres de sang et de feu. Les philanthropes et les apôtres de la civilisation doivent en prendre leur parti, et puisqu'il en est ainsi, il n'y a plus à s'étonner ni à s'indigner de ce qui se passe au Japon. De plus, il n'est pas difficile de prévoir ce que l'avenir réserve à l'extrême Orient.

Lorsque les Occidentaux vinrent, il y a quelques années, demander qu'on leur ouvrît les ports de l'*empire du soleil levant,* les Japonais s'y refusèrent. « Non vraiment, dirent-ils, nous n'avons pas besoin de vous, et nous ne désirons point votre présence. Nous nous trouvons bien comme nous sommes, et nous nous souvenons parfaitement que votre première arrivée ici a été pour nous la cause de grands et sanglans malheurs. » Cette expression sincère d'une opinion bien fondée et d'un désir fort sage ne put cependant tenir contre la logique de nos diplomates. On prouvait aux Japo-

nais que nous étions des hommes tout autres que nos fanatiques ancêtres, qui avaient voulu les convertir au christianisme malgré eux : nous étions de paisibles marchands, de raisonnables protestans, des catholiques éclairés et tolérans. Nous n'avions assurément aucun projet ambitieux concernant le trône de Yédo, et nous nous inquiétions en somme fort peu de ce qu'il plaisait aux Japonais d'adorer dans leurs temples. « Votre indépendance politique et religieuse ne court aucun risque, » leur assura-t-on à diverses reprises. Puis on faisait valoir les avantages qui devaient sortir pour eux de leur alliance avec les peuples d'Occident. « Nous sommes de terribles ennemis, mais nous sommes d'excellens amis, leur dit-on encore. Si vous nous donnez la main, nous vous guiderons, nous vous soutiendrons. En définitive, sortez de l'obscur isolement où forcément vous dépérissez, entrez en relations avec nous, et vous ne perdrez absolument rien, vous gagnerez même assurément beaucoup. »

Cependant les Japonais ne voulurent pas encore céder et opposèrent une foule de raisons pour lesquelles ils préféraient demeurer seuls et tranquilles chez eux. A la fin, ils se rendirent à l'évidence des avantages de la civilisation occidentale. On les avait conduits à bord de nos frégates et corvettes de guerre, et, après leur avoir fait admirer des télégraphes électriques et des machines à vapeur en miniature, on leur avait montré des canons de gros calibre et à longue portée, des *revolvers* à six coups et des fusils rayés de grandeur naturelle. L'amiral américain leur fit voir dix beaux bâtimens de guerre avec deux cents magnifiques canons. Cette exhibition ingénieuse des trésors offensifs dus à l'industrie et à la science occidentales trancha la question d'une manière pacifique et à la satisfaction de tout le monde. Les Japonais hésitèrent bien encore un peu; mais leur résistance devint de jour en jour plus faible, et ils finirent par signer tout ce qu'on put raisonnablement leur demander. L'Amérique (M. Townsend-Harris), l'Angleterre (lord Elgin), la Hollande (M. Donker-Curtius), la France (M. le baron Gros), la Russie (M. le comte Poutiatine), le Portugal (M. Guimaraès), enfin tout dernièrement la Prusse (M. le comte Eulenbourg), entrèrent ainsi *en relations amicales et commerciales* avec le Japon.

Les traités signés, des marchands anglais, américains et hollandais s'établirent en assez grand nombre à Nagasaki, Yokohama (ou Kanagawa) et Hakodade. Les Français, Russes et Portugais parurent satisfaits d'avoir le droit d'en faire autant. En attendant, ils eurent soin de se faire représenter par un nombre suffisant de consuls-généraux, de consuls et d'agens consulaires. Il n'existait pas, il y a quelques années, un seul commerçant russe ou portugais dans tout le Japon; il y avait trois marchands français protégés et administrés par un beau bâtiment de guerre en rade de Yédo et par un consul-général, un interprète, un chancelier, un capitaine de pavillon, un vice-consul et son interprète et deux agens consulaires résidant à Yédo, Yokohama, Nagasaki et Hakodade. L'absence de commerçans français, russes et portugais simplifia beaucoup la nature de nos relations avec la cour de Yédo. La lourde tâche d'établir de l'ordre dans les jeunes communautés étrangères et de maintenir la bonne intelligence entre les gouvernemens de l'Occident et celui du Japon devint le partage exclusif de M. Rutherford-Alcock, ministre plénipotentiaire anglais, de M. Townsend-Harris, ministre

résident des États-Unis, et de M. Donker-Curtius, commissaire royal de la Hollande. Ce dernier resta à Decima, au milieu de l'ancienne colonie hollandaise. Il se fit représenter à Yédo par un jeune fonctionnaire plein de zèle et d'intelligence, M. van Polsbroeck, le consul hollandais de Kanagawa.

Les ports de Nagasaki, de Kanagawa et de Hakodade avaient été ouverts le 1er juillet 1859. Pendant quelques semaines, on y vit tout marcher à souhait. Les Européens trouvaient qu'en envoyant des algues, de la soie et de l'or du Japon en Chine, ils pouvaient réaliser en quelques semaines des bénéfices de 75 à 200 pour 100, et les Japonais, ne demandant pas mieux que de se dessaisir des produits de leur pays, montraient un goût très prononcé pour les manufactures anglaises, américaines et hollandaises, et pour les divers objets de fantaisie que les négocians de Chine s'étaient empressés d'expédier aux nouveaux ports. L'intelligence entre Japonais et Européens était alors parfaite, et on se comblait réciproquement d'éloges et de bons procédés; mais cet état de choses ne dura pas longtemps. Au bout de quelques semaines déjà, le gouvernement japonais s'aperçut que le système d'échange de monnaies japonaises contre des monnaies étrangères qui lui était imposé par les traités était par trop à son désavantage. Il fit dès lors de vigoureux, mais absurdes efforts pour se dégager de la promesse qu'il avait faite d'échanger des *itzibous* contre des dollars *poids pour poids*.

Si dès cette époque les gouverneurs de Kanagawa s'étaient présentés chez MM. Alcock et Harris et leur avaient démontré que l'*itzibou* n'était qu'une espèce de *bank-note* ayant une valeur nominale de 200 pour 100 au-dessus de sa valeur intrinsèque, on aurait certainement compris qu'il serait aussi injuste de demander *l'échange d'itzibous contre des dollars poids pour poids* que de vouloir acheter des billets de banque au prix du papier et avoir le droit de les mettre en circulation à leur valeur nominale. — M. Alcock et M. Harris, hommes d'une grande intelligence et d'une parfaite loyauté, n'auraient pas voulu souffrir un pareil état de choses et se seraient unis aux fonctionnaires japonais pour trouver un moyen de sortir de la difficulté; mais les gouverneurs de Kanagawa dédaignèrent de demander conseil aux ministres étrangers, et se contentèrent de prendre des mesures arbitraires pour empêcher l'échange de dollars en *itzibous*. Cette conduite eut de graves inconvéniens, les commerçans étrangers ayant absolument besoin de monnaies japonaises pour régler leurs affaires.

M. Alcock écrivit au gouvernement de Yédo. Il présenta avec calme et discernement l'état des choses, et insista sur la nécessité de rester de part et d'autre dans les limites des obligations imposées par les traités. Les ministres japonais ne tardèrent pas à lui répondre. Ils reconnaissaient que les étrangers avaient parfaitement le droit d'exiger l'échange en question; mais ils faisaient observer qu'il était hors du pouvoir de la cour de Yédo de satisfaire complétement à cette demande. Ils appuyèrent cette observation par des prétextes dont quelques-uns étaient parfaitement absurdes. M. Alcock écrivit de nouveau, et de nouveau on lui répondit; de nombreuses notes furent échangées, M. Alcock insistant toujours sur l'obligation d'observer les traités, les Japonais trouvant toujours de nouveaux prétextes, de nouvelles excuses pour ne pas s'y soumettre.

Pendant ce temps, les marchands de Kanagawa ne se croisèrent pas les

bras: ils inventèrent des expédiens, fort ingénieux dans leur simplicité, pour se procurer un nombre suffisant d'*itzibous*. Il avait été décidé, à un moment donné, que le trésor japonais échangerait journellement pour chaque étranger 500 dollars (3,000 fr.) en *itzibous*. Les résidens de Kanagawa et de Yokohama n'avaient qu'à présenter une petite note sur laquelle leurs noms étaient inscrits, et le caissier japonais comptait à chacun d'eux 1,500 *itzibous* en échange de 500 dollars. Cette somme de 1,500 *itzibous* se trouvait insuffisante. Un marchand eut alors l'idée de présenter deux bulletins au lieu d'un. L'officier du trésor japonais ne connaissait pas plus M. A... que M. B..., et donna en toute simplicité échange pour deux fois 500 dollars. Ce succès encouragea, et à la fin quelques individus présentèrent au trésor jusqu'à vingt et trente bulletins de demande en échange.

Vers cette époque (novembre 1859), le commerce japonais était très lucratif. Les *kobangs*, monnaie d'or, pouvaient être achetés à bas prix, et un dollar parti de Shanghaï en valait presque deux lorsqu'après une traversée de quelques jours il était arrivé à Yokohama. Les commerçans de Shanghaï sont très riches; ce sont les plus hardis spéculateurs du monde. A peine avaient-ils reçu la nouvelle que l'argent valait de l'or au Japon, qu'ils y envoyèrent des sommes considérables. En un seul jour, trois navires américains, le *Powhattan*, le *Melita* et le *Mary and Louisa*, apportèrent 1,200,000 dollars, plus de 7 millions de francs, à Yokohama. Or il s'agissait d'échanger toutes ces sommes le plus tôt possible en *itzibous*, car les marchands japonais refusaient de se faire payer en dollars.

Le trésor fut alors inondé par un nombre toujours croissant de bulletins de demande en échange. Il tint encore bon pendant quelques jours, puis il ferma tranquillement ses portes et dit : « Vous n'aurez plus rien, car nous n'avons plus rien. » Cette mesure était fort grave. L'argent valait en Chine déjà 1 pour 100 par mois, et il était monté au Japon au taux de 5 pour 100 par mois. On ne pouvait laisser dormir les énormes capitaux qui venaient d'être expédiés à Yokohama sans s'exposer à des pertes sensibles. Les marchands protestèrent énergiquement contre les mesures prises par le gouvernement japonais; ils insistèrent sur le *droit* accordé par les traités; les consuls soutinrent leurs nationaux. Le trésor ne put tenir longtemps contre toutes ces attaques, et il fit un nouveau compromis. « Je donnerai, dit-il, autant que je pourrai à chacun en proportion de ce qu'il me demandera. Adressez-moi de nouveau vos bulletins. » Les marchands s'empressèrent d'obéir. L'un demanda l'échange de 500 dollars, un autre de 1,000 dollars, un troisième de 5,000 dollars, et ainsi de suite; mais le plus fin de la société ne s'arrêta pas aux bagatelles : il pria le trésor de vouloir bien lui fournir l'échange de 20 millions de dollars. Le caissier fit naïvement ses calculs. La personne qui avait demandé d'échanger 500 dollars obtint des *itzibous* pour une dizaine de dollars, un autre en reçut pour une vingtaine; mais le reste des précieuses monnaies japonaises tomba dans la grande poche du monsieur aux 20 millions. On rit beaucoup de cette excellente et profitable plaisanterie, et on ne tarda pas à l'imiter. — Au bout d'une semaine, les caissiers japonais passaient leur temps à faire des calculs sur des chiffres que l'on ne rencontre ordinairement que dans les traités d'astronomie. Demander l'échange de quelques millions de dollars, c'était se montrer modeste.

Les bulletins portaient ordinairement trente ou quarante zéros à la suite d'une unité, ou, précisant exactement les besoins du demandeur, exigeaient l'échange de tant de millions de dollars, plus 27 dollars et 13 centimes.

Le trésor de Yokohama fut admirable de sang-froid et de patience. Il accepta tous les bulletins sans sourire ou sans se fâcher, et distribua ensuite les *itzibous* en nombre à peu près égal parmi les demandeurs; mais M. Alcock, en apprenant ce qui se passait à Yokohama, fut révolté de la conduite de ses nationaux, et dans un moment de juste indignation il écrivit sa fameuse notification du 21 novembre 1859, qui fit le tour des journaux anglais, et dans laquelle il stigmatisa la conduite de ces marchands qui, « vivant dans un coin isolé du monde, méprisant l'opinion publique, croient que tout leur est permis, et sont une véritable honte pour l'Angleterre. » Il en appela solennellement à tous les honnêtes gens « pour repousser les outrages commis à Yokohama contre la société et l'intérêt commun de toutes les nations civilisées. » Cette notification produisit un grand effet. Les marchands étaient stupéfaits. « Comment! tant de bruit pour un peu d'amusement aux dépens d'un gouvernement de demi-sauvages, et qui agit au mépris de toutes ses obligations! » On n'en revenait pas. Toutefois on se le tint pour dit, et la plaisanterie, qui avait rapporté beaucoup d'argent aux plaisans, ne se renouvela plus. Il devint alors à la mode de faire des cadeaux aux officiers du trésor, et ceux-ci de leur côté se montraient prêts à rendre bon procédé pour bon procédé. Quelques personnes obtenaient beaucoup d'argent japonais, d'autres ne pouvaient échanger 5 dollars. On se surveillait et on s'accusait réciproquement. A un moment donné, en janvier 1860 toute la communauté étrangère de Yokohama se souleva contre la marine américaine, parce que des officiers du vapeur de guerre le *Powhattan*, qui devait amener l'ambassade japonaise en Amérique, avaient trouvé convenable de faire concurrence aux négocians de Yokohama. C'était vraiment quelque chose de curieux que d'observer de près l'existence de ces ardens pionniers de la civilisation de l'Occident.

Cependant ces affaires, jointes à plusieurs autres d'une importance secondaire, avaient peu à peu changé la nature de nos relations avec le gouvernement et le peuple du Japon. On avait fini par comprendre que les étrangers arrivés après la signature des traités ressemblaient fort peu aux « excellens amis » que l'on avait cru recevoir. C'étaient des fonctionnaires insistant sévèrement sur la stricte observance des clauses des traités; c'étaient des marchands désireux de gagner rapidement beaucoup d'argent et peu scrupuleux quelquefois dans le choix des moyens; c'étaient des matelots se grisant le matin, se battant le soir; c'étaient enfin des hommes auxquels il fallait bien reconnaître certaines supériorités, mais qui la plupart du temps ne réalisaient d'aucune manière le type japonais d'un homme civilisé, d'un homme bien élevé. Ils savaient construire de beaux et curieux navires, ils possédaient des armes d'une excellente qualité; leurs machines à vapeur, leurs télégraphes électriques, leurs chronomètres, baromètres, télescopes, etc., étaient de grande valeur; ils étaient très forts et agiles et n'avaient peur d'aucun danger, mais enfin ils ne savaient pas ce que c'est que la politesse. Où étaient le respect dû aux grands dignitaires, la sécurité des rues, la sainteté de la propriété privée, le silence respectueux qui doit régner autour

de la résidence sacrée du chef de l'*empire du soleil levant?* Ni marchands ni matelots ne se rangeaient sur le passage d'un gouverneur, d'un prince même; les chevaux des étrangers, lancés d'une manière sauvage à travers les routes et les rues, troublaient souvent l'ordre des cortéges les plus solennels, effrayaient les femmes et les enfans, et menaçaient la vie des passans; la demeure des Japonais était continuellement envahie par d'importuns industriels qui pénétraient partout, laissant l'empreinte de leurs sales chaussures sur les belles nattes servant de table et de lit au propriétaire. A quelques milles de la capitale, dans un paysage où la chasse était un sacrilége, le plaisir meurtrier des étrangers troublait un silence séculaire.

Ce n'était pas tout encore : la présence des étrangers n'était pas seulement un outrage sanglant et perpétuel à la dignité, au patriotisme des Japonais; elle portait aussi gravement atteinte au bien-être matériel du peuple. Depuis le jour néfaste où les hommes de l'Occident avaient mis pied sur la terre japonaise, la paix profonde et prospère qui y avait régné pendant des siècles n'existait plus; des troubles intérieurs, des guerres extérieures menaçaient de désoler, de dévaster l'empire le plus florissant du monde. Les étrangers avaient apporté sur leurs vaisseaux des masses énormes d'argent, et avaient emporté des quantités considérables de soie, d'or, de thé, de denrées. L'argent, dont nul n'aurait eu besoin, n'avait fait aucun bien. Il avait enrichi quelques marchands, corrompu beaucoup d'officiers et d'ouvriers, troublé l'équilibre économique et politique du pays; mais la soie, le thé, les étoffes, les meubles, toutes les denrées, se vendaient deux, trois, dix fois plus cher que par le passé. Un homme jadis riche avait de la peine à vivre aujourd'hui convenablement; les employés subalternes étaient réduits à l'indigence, les pauvres à la misère. Non, encore une fois, les hommes de l'Occident n'étaient pas, ne pouvaient pas être amis des Japonais, et ceux-ci ne devaient pas les aimer! Tous les bons patriotes étaient indignés, exaspérés, et si le prince de Mito, le grand *daïmio*, le grand patriote, le *gosanke* du Nippon (1), montrait sa haine ouvertement, il ne faisait que ce que tout Japonais se souvenant encore de la splendeur et de la félicité passées de sa belle patrie ferait à la place du prince.

Considérant cette disposition des esprits et sachant avec quelle facilité les officiers japonais font usage de l'épée formidable qui ne les quitte jamais, les ministres étrangers prirent de sages mesures de précaution. Plusieurs notifications émanées de M. Howard Vyse et de M. van Polsbroeck, consuls anglais et hollandais à Kanagawa, conseillèrent aux marchands étrangers résidant à Yokohama d'être prudens et justes dans leurs transactions avec les Japonais. Le port de *revolvers* et autres armes fut autorisé, l'institution d'un système de garde municipale recommandée, la chasse prohibée; des personnes qui s'étaient rendues coupables de délits envers des Japonais, ou qui avaient contrevenu aux ordonnances et notifications publiées par les ministres et consuls, furent sévèrement punies. Malheureusement le zèle et l'activité des fonctionnaires ne pouvaient plus prévenir des malheurs que le passé avait préparés. La nécessité est la même pour tout le

(1) Frère du *tycoun* (empereur temporel du Japon) de par la loi, non de par la naissance.

monde; on ne peut nulle part récolter de la bienveillance et de l'affection lorsqu'on a semé de la haine et du mépris.

Une série d'assassinats et d'attentats criminels qui se succédèrent avec une rapidité inquiétante, et qui tous restèrent impunis, prouvèrent que le parti hostile aux étrangers était prêt à se porter aux dernières violences, et que la cour de Yédo était complétement impuissante à protéger ses alliés étrangers. Deux officiers russes furent assassinés à Yokohama en plein jour. On ne découvrit aucun de leurs meurtriers, on rechercha non moins vainement quelle raison spéciale avait pu leur attirer la haine des Japonais. Leur seul tort apparent était d'appartenir à la race détestée par les partisans du prince de Mito. Quelques mois plus tard, en novembre 1859, un *yacounin* (officier japonais) tua le domestique chinois de M. Loureiro, consul français à Yokohama. Le crime fut commis le soir, dans une rue très fréquentée, devant la maison d'un négociant anglais, M. Barber. On prétendait qu'un des domestiques chinois de ce dernier avait insulté la veille un officier japonais, et que le serviteur du consul français avait souffert la mort destinée à un de ses compatriotes.

Le 29 janvier 1860, Den Kouschki fut assassiné à Yédo. C'était un Japonais qui, tout jeune, avait fait naufrage sur la côte d'Amérique. Il y avait été recueilli et élevé. Plus tard, ayant appris l'anglais, il était entré au service de M. Alcock en qualité d'aide-interprète. Le meurtrier le frappa à cinq heures de l'après-midi, à la porte de la légation britannique, au pied du pavillon anglais. Il le tua par derrière, en présence d'une foule d'enfans qui jouaient devant la demeure de M. Alcock et d'un certain nombre d'autres témoins restés inconnus qui devaient se trouver à l'endroit très fréquenté de Yédo où le crime fut commis. Le *tokaido* où demeure M. Alcock peut être comparé aux boulevards de Paris ou à Oxford-Street de Londres. Le meurtrier, en s'enfuyant sans que personne eût tenté de l'arrêter, laissa l'épée dans la poitrine de sa victime qu'il avait transpercée de part en part. Le malheureux interprète mourut sur le coup sans avoir pu donner un indice qui aurait pu mettre sur la trace de son assassin. Den Kouschki était un homme vif, emporté, d'une témérité extraordinaire, et sa fin tragique ne surprit personne. On savait qu'il méprisait les Japonais, et que ceux-ci, le considérant comme un renégat, lui rendaient haine pour dédain. Il sortait néanmoins souvent tout seul et se hasardait dans les quartiers les plus éloignés de toute surveillance. Les personnes qui le connaissaient et qui appréciaient ses rares qualités de courage et de dévouement, car M. Alcock n'eut point de serviteur plus fidèle, lui avaient conseillé d'être plus prudent. La veille de sa mort, un domestique japonais au service de M. Alcock lui avait dit : « Prenez garde, les *yacounins* vous haïssent, et ceux de Mito et d'Owari ont l'épée lourde. » Le malheureux interprète avait payé de sa vie son attachement à la cause étrangère. Son meurtrier ne fut point trouvé.

Le 26 février 1860, un double assassinat fut commis à Yokohama. Deux marins hollandais, le capitaine Voss, du *Christian-Louis,* et le capitaine Decker, du *Henriette-Louisa,* furent attaqués à sept heures et demie du soir, dans la principale rue de la ville, à quelques pas de l'endroit où les deux Russes avaient été tués, et littéralement hachés en morceaux. Leurs cadavres, qui furent trouvés par des Européens quelques minutes après l'accomplissement

du crime, étaient criblés d'horribles blessures. C'étaient des coups qui semblaient avoir été faits avec la hache d'un boucher. La tête fendue en quatre, les jambes, les bras coupés en plusieurs endroits, ne tenaient plus au tronc que par des lambeaux de chair. Cette fois encore le crime ne put s'expliquer que par la haine générale dont les Européens devaient être l'objet. MM. Decker et Voss étaient des hommes d'un caractère sobre, juste et prudent : personne ne leur connaissait de querelle avec n'importe quel Japonais; de plus M. Decker était un vieillard qui venait d'arriver seulement au Japon, et qui n'y avait encore noué de relations qu'avec ses consignataires.

MM. Alcock et Harris, les ministres anglais et américain, justement alarmés de cette rapide succession de meurtres, adressèrent des notes énergiques au gouvernement de Yédo. Ils demandaient qu'on prît enfin des mesures efficaces pour prévenir de nouveaux crimes, pour punir les anciens. Le gouvernement japonais ne put ni promettre beaucoup, ni faire grand'-chose. Il fit entourer la ville de Yokohama d'un canal et d'une forte balustrade; il établit des postes de police à toutes les portes et aux endroits les plus fréquentés de la ville; il organisa des patrouilles qui devaient veiller à la sécurité publique de la ville étrangère depuis le coucher jusqu'au lever du soleil; il doubla enfin et tripla les gardes qu'il avait mis à la disposition de nos représentans résidant à Yédo, et il pria les membres des diverses légations de ne plus sortir sans se faire accompagner par des officiers japonais. Depuis plusieurs mois déjà, cette mesure était observée. Aucun étranger n'avait pu mettre les pieds dans les rues de Yédo sans se voir suivi par deux ou plusieurs *yacounins* à cheval. On avait présumé d'abord que ces hommes n'étaient là que pour espionner tous les actes des étrangers; mais en réalité leur présence était due à une mesure de précaution adoptée et exécutée à grands frais par ce pauvre gouvernement de Yédo, qui se trouvait si piteusement placé entre la haine de ses plus puissans vassaux et les justes, mais très sévères exigences des ministres étrangers.

Les meurtriers de Voss et de Decker ne furent pas trouvés. Quelques personnes en conclurent que le gouvernement était complice du crime; les plus sages pensèrent avec raison qu'il n'était qu'impuissant, et qu'il voyait avec terreur naître des complications qui le menaient à sa perte. Un nouveau crime, plus éclatant que tous les précédens, confirma cette opinion. Iko-no-kami, le régent ou *gotaïro* du Japon, un des princes qui avaient plaidé jadis pour la signature des traités avec les étrangers, fut assassiné le 24 mars 1860, au moment où, assis dans son *norimon* (grande chaise à porteurs) et entouré d'une nombreuse suite, il franchissait le pont du palais de Yédo pour rendre une visite au jeune empereur. Cet attentat avait été conçu et fut exécuté avec une grande témérité. Dix-huit hommes, couverts de manteaux qui les protégeaient contre une forte pluie, rôdaient autour du pont principal qui conduit au château impérial. Leur présence n'éveilla aucun soupçon, puisqu'on trouve toujours un grand nombre de soldats et d'officiers dans les environs du palais. Au moment où l'imposant cortége du *gotaïro* passa, ces hommes jetèrent leurs manteaux, et, brandissant leurs formidables sabres, ils se ruèrent sur le *norimon* du régent, tuèrent ou blessèrent les porteurs et ceux qui entouraient immédiatement la chaise, et coupèrent la tête du prince, puis ils s'enfuirent, ayant fait en quelques mi-

nutes un grand carnage parmi les serviteurs du régent. Ceux-ci, s'étant enfin débarrassés de leurs manteaux, qui les avaient empêchés de se servir de leurs épées, poursuivirent les meurtriers et en arrêtèrent plusieurs. Deux d'entre eux, au moment de se voir atteints, s'ouvrirent le ventre et moururent sur place; les prisonniers furent conduits en lieu de sûreté, on les jugea plus tard, et on les condamna, dit-on, à un supplice affreux.

La mort du *gotaïro* semblait avoir apaisé la fureur du parti anti-occidental; pendant plusieurs mois, tout resta tranquille. Le gouvernement japonais, effrayé de ce qui venait de se passer et concevant de justes appréhensions pour sa propre sécurité, exerça d'ailleurs la plus grande vigilance et suggéra aux ministres étrangers des mesures de précaution qui prouvaient son sincère désir de prévenir de nouveaux malheurs. Il invita M. Alcock, M. Harris et leurs collègues à venir habiter le château impérial, et, sur le refus des ministres d'abandonner leurs résidences, il augmenta encore le nombre des gardes qui y étaient casernés. Les membres des diverses légations vécurent alors à Yédo en plein état de siége; ils s'entourèrent de précautions comme en temps de guerre et en présence de l'ennemi. On n'osait plus sortir seul, et on ne sortait que bien armé, rarement ou jamais après le coucher du soleil. Une seule personne ne se conformait pas à ces règles, ne prenait aucun souci de ce qui s'était passé, et continuait à vivre au plein gré de son inoffensif bon plaisir : c'était le brave et trop confiant secrétaire de la légation américaine. M. Heusken était Hollandais et était entré au service de M. Townsend-Harris en qualité d'interprète. Il avait vécu pendant une année à Simoda avec le ministre américain et l'avait suivi plus tard à Yédo. Les éminens services qu'il avait rendus successivement à M. Harris, à lord Elgin, à M. le comte d'Eulenbourg, l'avaient mis singulièrement en évidence. M. Harris avait obtenu pour lui le grade de secrétaire de légation; la reine d'Angleterre lui avait envoyé un cadeau comme preuve de sa royale reconnaissance des services rendus par lui à l'ambassade anglaise au Japon. Tous les honnêtes gens qui connaissaient Heusken l'aimaient et l'estimaient. M. Alcock faisait le plus grand cas de lui; M. Harris lui donnait sa confiance entière et se reposait sur lui pour les affaires les plus importantes; les hauts fonctionnaires japonais avec lesquels il se trouvait en contact perpétuel le traitaient avec une prédilection marquée; ses domestiques lui étaient entièrement dévoués.

Pendant qu'aux légations de Yédo tout le monde vivait dans un état d'alarme et d'excitation, M. Heusken n'avait rien changé au train ordinaire de sa vie. Il allait où bon lui semblait, jour et nuit, à pied et à cheval, sans se préoccuper jamais de la foule qui se pressait souvent autour de lui, ou des hommes armés qu'il rencontrait partout sur son passage. Il ne craignait rien, il ne connaissait que des amis. Si en sortant il se munissait de sa lourde cravache et de son *revolver,* c'était bien moins pour sa défense personnelle que pour faire plaisir à ses amis, qui l'avaient souvent prié de prendre au moins cette facile mesure de précaution. Le 14 janvier 1861, un de ses domestiques lui dit : « Prenez garde, monsieur Heusken; ne sortez pas le soir. » Heusken remercia et n'y pensa plus. Cependant le lendemain, au moment de se rendre à un dîner auquel l'ambassadeur de Prusse l'avait invité, le conseil de son serviteur lui revint à la mémoire. Il ordonna à cinq *yacounins* de monter à cheval

pour le suivre, et il partit. Il arriva sain et sauf à l'ambassade prussienne; il y passa la soirée, et il se retira vers neuf heures. Une heure plus tard, il fut trouvé dans la rue, assez près de l'ambassade prussienne, mourant. Un coup de sabre lui avait ouvert le dos, un autre le ventre; sa poitrine portait une troisième blessure mortelle. On le transporta chez lui, on lui prodigua les soins les plus empressés, mais tout fut inutile. Il put seulement donner quelques détails sur l'attaque dont il avait été victime. Comme il passait sur un pont dans le voisinage de l'ambassade prussienne, ayant ralenti le pas de son cheval, il avait été soudainement assailli par cinq ou six hommes; il n'avait pas eu le temps de tirer son *revolver* qu'il avait déjà reçu les trois coups dont il se mourait. Ses *yacounins* s'étaient lâchement enfuis, et lui, voyant alors que toute résistance était impossible, avait donné des éperons à son cheval, espérant atteindre la légation américaine; mais, après avoir fait cinq cents pas environ, ses forces l'avaient abandonné, et il s'était laissé glisser par terre à l'endroit où on l'avait ramassé. C'était tout. Il n'avait reconnu aucun de ses meurtriers, il avait toujours été l'ami des Japonais, et il ne pouvait s'expliquer pourquoi ils l'avaient si cruellement assassiné.

L'enterrement de Heusken fut célébré avec grande pompe. Les ministres et membres des diverses légations étrangères, les consuls de Kanagawa et Yokohama, tous suivirent le cercueil de Heusken. Plusieurs hauts fonctionnaires japonais s'étaient présentés la veille chez les ministres européens et les avaient suppliés de donner moins d'éclat à la cérémonie funèbre. Le gouvernement prétendait avoir découvert une conspiration; il craignait une attaque armée contre le cortége, et il s'avouait impuissant à protéger dès lors la vie des étrangers. MM. Alcock, d'Eulenbourg et Harris montrèrent une fermeté inébranlable. « On se battrait, s'il le fallait; mais on rendrait assurément tous les honneurs dus à la dépouille de M. Heusken. » M. le comte d'Eulenbourg fit débarquer cent cinquante de ses soldats, auxquels se joignirent quelques marins anglais et hollandais. Le cortége entier se composait de près de trois cents hommes, tous bien armés et parfaitement décidés à vendre chèrement leur vie. Personne n'osa troubler l'ordre du cortége, et la cérémonie funèbre se passa sans accidens.

La nouvelle de la mort de M. Heusken causa encore plus d'indignation que de terreur. Ces misérables assassins ne respectaient donc rien? Heusken s'était montré en toute occasion l'ami des Japonais; sa bienveillance à leur égard était notoire. Hélas! le pauvre Heusken avait été très coupable aux yeux des patriotes japonais. En sa qualité d'interprète, il avait pris part aux conclusions des traités avec l'Amérique, l'Angleterre et la Prusse. Les Japonais étaient obligés de lui reconnaître beaucoup d'habileté et une connaissance intime de leurs affaires. Il était difficile de le détourner d'une question en litige par des objections futiles, et il était impossible de lasser sa patience extraordinaire. Et un tel homme était au service des ennemis de leur pays! Il se servait de toute son intelligence, de toutes ses connaissances, au profit de ces étrangers auxquels le Japon était redevable d'immenses malheurs! Il avait mille fois mérité la mort, et il devait mourir; mais qui avait prononcé le jugement? qui en avait ordonné l'exécution? — Le gouvernement japonais? Les partisans du prince de Mito, ennemis de ce

même gouvernement? De simples particuliers dont l'orgueil patriotique était froissé par la présence des étrangers à Yédo? Personne ne pouvait répondre à ces questions, et il fut impossible de prendre des mesures pour prévenir de nouveaux malheurs. L'ennemi était invisible; il frappait de tous côtés, il frappait même ceux que l'on croyait le plus à l'abri de ses attaques.

Cependant l'affaire ne pouvait en rester là. Le gouvernement japonais était coupable de complicité ou d'impuissance. En tout cas, c'était le seul adversaire auquel on pouvait demander satisfaction des insultes faites chaque jour à la dignité des pavillons étrangers. Le 26 janvier 1861, peu de temps après le convoi de M. Heusken, M. Alcock et ses collègues de France et de Hollande amenèrent leurs pavillons, quittèrent Yédo et se retirèrent à Yokohama. M. Alcock adressa à cette occasion un document de grande importance à « leurs excellences les ministres des affaires étrangères à Yédo. » Il s'y plaignait en termes éloquens de la longue série d'assassinats, restés impunis, dont les innocens étrangers avaient été les victimes. Ce qui s'était passé depuis dix-huit mois était vraiment monstrueux; il voulait bien admettre que le gouvernement de Yédo en était lui-même indigné; mais enfin ce gouvernement seul pouvait en être rendu responsable. S'il était impuissant à maintenir l'ordre et à faire respecter les lois qui protégent la vie et la propriété, s'il ne gouvernait pas, il n'avait pas le droit de s'appeler « gouvernement, » et perdait son meilleur titre au respect des nations étrangères. La cour de Yédo était donc menacée dans sa propre existence, et devait, dans son propre intérêt, prendre la situation en très sérieuse considération. Quant à M. Alcock et à ses collègues, leur position était devenue intolérable. Leur vie était constamment en danger; on portait atteinte à leur indépendance, on insultait à leur dignité. La patience de M. Alcock était à bout. Il ne pensait pas pouvoir obtenir par de simples observations les réformes radicales qui ne pouvaient plus être différées sans causer des complications graves, des calamités nationales peut-être. Pour toutes ces raisons, il s'était décidé à quitter momentanément Yédo et à résider à Yokohama. Dans cette ville, il était assuré de son indépendance, et il y pouvait, le cas échéant, protéger par les navires de guerre la sécurité de ses nationaux et la sienne propre. Là, il attendrait les événemens. Il désirait beaucoup voir les affaires s'arranger d'une manière pacifique; il était prêt à retourner à Yédo, mais il déclarait qu'il ne le ferait que si le gouvernement se trouvait capable de le faire respecter dans la capitale, comme le représentant de la Grande-Bretagne avait le droit de l'exiger. Les consuls-généraux de France et de Hollande durent adresser des notifications semblables aux ministres des affaires étrangères japonais.

Quant à M. Harris, le représentant des États-Unis, quoiqu'il fût officiellement et personnellement le plus intéressé dans la question, il résolut de résider encore dans la capitale, où son ancien et fidèle secrétaire de légation venait d'être assassiné. Dans une lettre qu'il adressa à M. Alcock, en date du 12 février 1861, et qu'il pria le ministre anglais de transmettre au gouvernement de la Grande-Bretagne, il s'écriait : « Le gouvernement japonais ne représente pas une civilisation égale à la nôtre. Les Japonais ne sont qu'à demi civilisés, et l'état actuel des affaires dans leur pays est parfaitement analogue à l'état des affaires en Europe au moyen âge. Demander

au gouvernement japonais la promptitude d'administration judiciaire qui existe dans les pays civilisés, c'est demander simplement l'impossible, et rendre le gouvernement responsable des actes d'individus isolés, cela est contraire à toutes les lois internationales. — Je crois fermement, ajoutait M. Harris, que si j'observe les précautions recommandées par le gouvernement japonais, ma vie ne court ici aucun danger. Je pense d'un autre côté que vous jugez mal de l'effet que votre retraite à Yokohama produira sur l'esprit du gouvernement. Cette retraite des légations étrangères de Yédo est justement ce que le gouvernement désire; elle le délivre de beaucoup d'inquiétudes, de responsabilité et de dépenses. Pour ces raisons, je déplore la mesure prise par mes collègues, croyant qu'elle ne produira aucun effet salutaire, et qu'elle conduira peut-être à une guerre avec le Japon. J'avais espéré que l'histoire future pourrait parler d'*un* coin du monde oriental où la civilisation chrétienne aurait été introduite sans être suivie de misère et d'effusion de sang; mais je vois que je dois renoncer à cet espoir. Et cependant j'aurais mieux aimé voir déchirer tous les traités qui ont été conclus avec le Japon que voir les horreurs de la guerre s'abattre sur les populations pacifiques et heureuses de ce pays. »

Peu de jours après avoir reçu cette lettre, M. Alcock rentra à Yédo. L'empereur, effrayé des conséquences possibles de la sérieuse démonstration des ministres étrangers, les avait fait prier par son grand conseil de venir reprendre possession de leurs anciennes demeures. M. Alcock, dans une *notification* datée du 1er mars 1861, exprima alors le ferme espoir de voir naître des relations vraiment amicales entre son gouvernement et celui du Japon. Les consuls-généraux hollandais et français rentrèrent également à Yédo. Tous y furent reçus en grande cérémonie.

Le ministre anglais ne resta cependant que peu de jours dans la capitale. Une affaire judiciaire l'appelant à Hong-kong, il se rendit à ce port vers la fin de mars. En retournant au Japon, il visita d'abord Nagasaki, et revint de là par terre à son poste. Le voyage s'effectua sans accident. Il traversa tout le Japon et arriva à Yédo le 4 juillet 1861, trente-quatre jours après son départ de Nagasaki, surpris et satisfait de l'état de prospérité extraordinaire des contrées qu'il venait de parcourir.

Le lendemain soir, 5 juillet, vers onze heures, la légation anglaise fut attaquée par une bande de quinze à vingt *lonines* (fils de famille sans place, mauvais sujets, bandits). Ils pénétrèrent dans la résidence du ministre et soutinrent un court, mais sanglant combat contre MM. Oliphant et Morrisson, et contre la garde japonaise casernée à la légation, qui les attaqua dans la grande cour du *Jodensi* (nom du temple habité par M. Alcock). MM. Morrisson et Oliphant furent tous les deux blessés, le premier légèrement, le second assez gravement. Plusieurs Japonais de la garde de M. Alcock furent tués. Les *lonines* de leur côté laissèrent cinq morts sur le champ de bataille. M. Morrisson en avait tué deux à coups de *revolver*. La garde japonaise s'était montrée fort brave. M. Alcock avait échappé à la mort comme par miracle. Les assassins avaient pu entrer dans toutes les chambres qu'ils avaient trouvées sur leur passage. Heureusement celle de M. Alcock, précédée d'un long couloir, avait échappé aux recherches des *lonines*. Au moment où la légation fut attaquée, il s'y trouvait six Européens : M. Alcock,

le ministre; M. Oliphant, secrétaire de la légation; M. Morrisson, consul anglais de Nagasaki; MM. Macdonald et Russell, attachés à la légation, et M. Wergmann, correspondant d'un journal anglais.

Sur l'un des *lonines* tombés entre les mains des *yacounins*, on trouva un papier qu'il faut transcrire en entier, parce qu'il montre clairement avec quelle race désespérée la civilisation occidentale doit lutter au Japon : « Moi, quoique je ne sois qu'un homme de peu de qualité, je ne veux plus rester inactif et voir le sacré empire souillé par les étrangers. J'ai donc déterminé dans mon cœur d'exécuter jusqu'au bout la volonté de mon maître. Étant d'humble condition, il ne m'appartient pas de faire éclater aux yeux des autres nations la puissance de ma patrie; mais, avec la bonne foi et la force d'un guerrier sans crainte, j'espère pouvoir rendre à mon pays un éminent service. Si ce que j'ai l'intention de faire peut engager les étrangers à quitter le Japon et tranquilliser les âmes du *mikado* (empereur spirituel) et du *tycoun* (empereur temporel), je me croirai digne des plus grands éloges. Comptant ma vie pour rien, je suis un homme déterminé. » Ce papier portait quatorze signatures.

Tel est pour le moment l'état des choses au Japon, et nul doute que l'attentat du 5 juillet ne soulève l'indignation de l'Europe. Pour moi, témoin oculaire, sinon des derniers, au moins de la plupart des autres faits que je viens de raconter, j'ai consciencieusement exposé ici ce que je savais; mais je n'oublie pas que le public européen n'a jamais entendu en ce qui touche le Japon que des témoins à charge. J'abandonne à leur sort, au mépris et à l'indignation publique les assassins des deux Russes, des deux capitaines hollandais, de Den Kouschki, de M. Heusken. J'ajoute volontiers à cette liste de réprobation ceux qui ont échoué dans leur criminel attentat sur la vie de M. Alcock et des membres de la légation anglaise. On devra prendre certainement des mesures efficaces pour assurer l'indépendance et la sécurité personnelle des ministres européens. Toutefois, avant d'humilier le gouvernement du Japon, avant de désoler les populations du pays, on devrait ne pas oublier que ce gouvernement était fort, que ces populations étaient heureuses il y a quelques années à peine. L'arrivée des Européens, malgré tout le zèle dont leurs ministres ont fait preuve pour changer le cours des événemens, ne serait-elle pas la première cause des malheurs qui désolent en ce moment le Japon et des désastres qui vont fondre sur ce pays, voué dès aujourd'hui au sort pitoyable de la Chine? Connaît-on bien toutes les injustices dont les Européens se sont rendus coupables envers les Japonais comme envers les Indiens et les Chinois? Et ne serait-il pas temps qu'une voix puissante s'élevât pour plaider la cause abandonnée de quelques malheureuses populations de l'Orient sacrifiées sans pitié à l'insatiable rapacité et à l'esprit de domination de la race blanche?

RODOLPHE LINDAU.

Shang-haï, 15 août 1861.

V. DE MARS.

LA

SEINE MARITIME

III.

ROUEN.

Quoniam non potest id fieri quod vis,
id velis quod possis.
Cic. *De officiis*. L. II.

Nous avons commencé l'exploration de la Seine maritime par la visite du Havre, et nous l'avons poursuivie en côtoyant le golfe allongé que forme l'embouchure de la rivière (1) : pour la terminer, il nous reste à considérer, en amont de Quillebeuf, la partie du bassin dont Rouen est la métropole. Le flot, depuis que l'élan s'en est accru par l'effet des travaux exécutés dans le chenal inférieur, remonte jusqu'au barrage éclusé de Poses, à 4 kilomètres au-dessus de l'embouchure de l'Eure. Nous nous arrêterons à cette limite.

I. — ÉTAT GÉNÉRAL DU BASSIN DE LA SEINE.

De Quillebeuf à Poses, la distance est de 53 kilomètres en ligne directe et de 132 en suivant les longs détours que décrit la Seine. Cet espace se divise, pour la navigation, en deux sections fort distinctes par les services auxquels elles se prêtent. Le point du cours

1 Voyez les livraisons de la *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1859 et du 15 août 1860.

d'une rivière à marées où la force décroissante du flot apporte encore de grands navires et commence à se prêter à la gaucherie de manœuvre des bateaux de rivière est la place naturelle d'un port de commerce : le nœud entre la navigation maritime et la navigation fluviale s'y forme de soi-même, et telle est la raison d'être originelle des ports de Hambourg sur l'Elbe, de Brême sur le Weser, de Rotterdam sur la Meuse, d'Anvers sur l'Escaut, de Nantes sur la Loire, de Bordeaux sur la Garonne, comme de Rouen sur la Seine. Dès les premières années du XIIe siècle, la démarcation entre les deux navigations a été établie à Rouen par un pont en pierre de treize arches, construit par la reine Mathilde sur l'emplacement du pont suspendu d'aujourd'hui. De nos jours, la ligne de démarcation est remontée au double pont de pierre qui s'appuie sur l'île Lacroix. Quoique l'importance de la navigation d'amont ne soit nullement comparable à celle de la navigation d'aval, l'avantage du renversement alternatif des courans qui desservent une ville de l'ordre de Rouen ne saurait être dédaigné, et cet avantage s'est notablement accru par l'aptitude des bateaux à vapeur venant de la mer à remonter jusqu'à Paris.

Le bassin de la Seine maritime ressemble à un sillon profond et sinueux creusé dans la grande formation crayeuse dont les falaises du pays de Caux montrent la tranche aux navigateurs. Le fleuve reçoit du sud l'Eure, la Risle, la Touques, et du nord l'Andelle et les petites rivières de Cailly et de Sainte-Austreberte. Les arêtes de ce bassin sont élevées de 150 à 200 mètres au-dessus de la mer, et le plateau qu'elles limitent s'abaisse par des pentes insensibles jusqu'auprès de la Seine, dont elles dominent encore le lit d'une centaine de mètres. Ce territoire, de plus d'un million d'hectares, est sillonné d'étroites et profondes vallées; la couche supérieure est très variée dans son épaisseur et ses élémens : les alluvions argileuses anciennes y prédominent; les grès, les falhuns, les marnes, s'y offrent de tous côtés pour amendemens, et les éboulemens des talus du plateau ont étalé sur les flancs et dans le fond des vallées des terres d'une fécondité exceptionnelle. Partout où le sol arable n'est point trop argileux, il est aisément pénétré par les pluies, et la puissance d'absorption du calcaire poreux auquel il est superposé constitue une sorte de drainage naturel; si quelque part l'interposition de couches de glaise arrête cette sécrétion salutaire, on la rétablit en les perçant. Cet appel souterrain, prévenant l'évaporation des eaux à la surface, affranchit le plateau d'une cause de refroidissement nuisible à la végétation, et en assure la parfaite salubrité. La rareté des eaux disponibles est le revers de ces avantages, et devient dans les sécheresses une véritable calamité. Il y

est imparfaitement pourvu par l'établissement de mares ombragées qui, remplies dans les saisons humides, tarissent trop souvent l'été. Le creusement de vastes citernes serait le seul remède complet à ce mal : mais il exige des capitaux dont la culture n'est point encore en possession. La masse crayeuse fait pour la contrée l'office d'un immense réservoir : les eaux du ciel que lui transmet la couche arable l'imbibent et la traversent lentement; puis, arrêtées par la couche compacte d'argile brune qui sert de base à la formation ou par le calcaire jurassique, elles reparaissent au jour dans le fond des vallées, fraîches, limpides et chargées de sels fertilisans. De là vient cette abondance de sources qui sourdent du pied des coteaux à un niveau presque constant, de là viennent aussi la fraîcheur et la fécondité proverbiales des vallées normandes.

Cette constitution du terrain n'est pas le seul avantage naturel dont soit en possession la Normandie. Les vents d'ouest lui distribuent les vapeurs tièdes du *gulfstream*; ils tempèrent ses étés, adoucissent ses hivers, et ne laissent jamais les sécheresses ni les gelées y interrompre longtemps la marche de la végétation. Ce concours de la perméabilité d'un sol riche et de la moiteur de l'air donne à la contrée dont il est le privilége une avance considérable sur celles qui ne jouissent que d'une seule de ces conditions; à égalité de surface et de qualité, la terre y produit beaucoup plus d'herbe et de feuillage, la saison de la végétation y est beaucoup plus longue que sous un ciel moins voilé. De cette active reproduction d'une herbe toujours vive, touffue, substantielle, découlent la force, la beauté, la multiplicité des animaux; l'abondance des engrais vient à la suite, et complète les circonstances naturelles favorables à la bonne culture.

Les contrées envers lesquelles la nature est le plus prodigue sont rarement celles où l'homme est le plus laborieux, et un vieux dicton reproche aux fermiers normands de ne savoir que regarder ruminer leurs bœufs. Le temps qui se perdait jadis se regagne aujourd'hui. L'emploi à larges doses de la marne, qui s'extrait le plus souvent tout près de la surface du sol, devient général; lorsque la marne est trop profonde ou trop éloignée, elle est remplacée par la chaux. Après les amendemens, on a multiplié les engrais; les jachères font place à toute sorte de cultures fourragères; les cheptels des fermes ont doublé et triplé; le produit moyen de l'hectare de blé, qu'on évaluait naguère à 15 hectolitres, est aujourd'hui dans les fermes bien cultivées entre 20 et 25, et il est en voie de s'élever à 30 comme en Angleterre. Parmi les causes de cet accroissement de produit, il en est une d'autant meilleure à signaler qu'il est partout facile de se l'approprier : c'est le soin apporté dans le choix

des semences. On ne s'est pas contenté de trier sur les lieux les grains les plus purs et les plus pesans : on a fait venir des bords de la Méditerranée, de la Mer-Noire, de la Baltique, de la Mer du Nord, les variétés les plus estimées, et des essais qui n'avaient d'autre but qu'une amélioration empirique des récoltes ont conduit à la connaissance d'une influence régulière que paraissent exercer sur la production les températures sous lesquelles sont nées les semences. Les blés du midi jaunissent péniblement sous le pâle soleil de la Normandie; ceux du nord au contraire gagnent visiblement à passer sous un ciel plus doux. La différence de latitude entre la Basse-Normandie et la Picardie suffit à la manifestation d'effets déjà sensibles, et, dans les expériences sur les propriétés respectives des semences que fait au Val-Richer M. de Witt, les blés d'Écosse sont ceux qui ont donné les meilleurs résultats. La principale propriété qu'aient mise en relief ces transplantations est la promptitude avec laquelle les grains du nord mûrissent en allant au sud; on dirait leur maturité rationnée à une dose fixe de calorique qui s'absorbe en moins de temps quand la température s'élève. A ce compte, les semences recueillies sur des montagnes élevées doivent se comporter dans les vallées adjacentes comme celles d'une latitude plus septentrionale, ce qui simplifierait pour beaucoup de provinces les embarras des transplantations lointaines. La précocité des moissons ne fît-elle qu'épargner aux céréales sur pied des chances de grêle et d'autres accidens et qu'allonger le temps disponible pour les secondes récoltes, elle serait une des plus précieuses conquêtes que pût faire l'agriculture du pays. On peut tirer d'un fait qui se produit sur d'autres végétaux en vue des côtes mêmes de Normandie un augure favorable. Les vergers de l'île de Jersey sont peut-être les plus productifs de l'Europe : ils n'empruntent point au midi leur plus riche parure, et les meilleurs fruits qu'on y cultive, notamment le raisin *black-Hamburg*, qui est aussi celui de la fameuse treille d'Hamptoncourt, sont originaires du nord. Les lois de la nature ne sont point capricieuses, et ce qui est vrai des fruits et des légumes doit l'être aussi des céréales.

Le progrès agricole est très loin d'être au même niveau dans toutes les parties du bassin de la Seine maritime; mais les bons exemples y sont assez multipliés pour entraîner ce qui reste en arrière. A considérer le pays dans son ensemble, le produit brut de la terre, qui n'était sous l'ancien régime que le double du produit net, en est successivement devenu là le triple, ici le quadruple, et, secondée par quelques circonstances favorables, l'ingénieuse économie des cultivateurs a constitué des capitaux dont la convergence vers une destination uniforme accroît singulièrement la puissance. En

rendant hommage aux travaux individuels, il y aurait ingratitude envers le passé à ne pas reconnaître qu'ils n'auraient pas pu s'accomplir sans une application de la loi du 15 avril 1836 sur les chemins vicinaux, qui a été aussi large qu'intelligente dans cette contrée. Cette loi, grâce à laquelle le bienfait des communications faciles fait circuler la vie dans les campagnes les plus reculées, est la mesure la plus efficace qu'aucun gouvernement ait jamais prise dans l'intérêt général d'un grand pays; elle féconde la production sur toute la surface du territoire et élève la condition de l'universalité des cultivateurs. Nous en recueillons les fruits dans nos finances aussi bien que dans notre agriculture et notre industrie, et nous devons à sa puissance modeste la plupart des ressources avec lesquelles ont été payées les fautes, les folies et les grandes choses que nous avons faites depuis douze ans.

Quand le cardinal de Richelieu voulut fortifier notre puissance navale sur la Manche, il comptait prendre l'abondance territoriale de la Normandie pour point d'appui des armemens. Nous avons à développer aujourd'hui la culture pour élargir les bases de l'établissement maritime. En dehors de l'alimentation des populations urbaines, de celle des masses d'ouvriers du district manufacturier de Rouen, les provisions de bord nécessaires aux équipages des navires constituent au Havre, à Rouen, à Honfleur, une exportation considérable de denrées. Les bâtimens qui partent annuellement de ces trois ports pour l'étranger portent au-delà de 50,000 tonnes, et les caboteurs, dont, il est vrai, la plus grande partie ne va qu'à de courtes distances, en portent plus de 30,000. Cette absorption locale des produits du sol explique comment les expéditions du bassin de la Seine pour l'Angleterre s'aperçoivent à peine auprès de celles des autres rives de la Manche; mais elle va toujours croissant, et, pour ne pas rester trop en arrière de la progression des besoins, l'agriculture ne doit pas cesser d'étendre et d'améliorer son domaine.

Sous ce point de vue, le pays ne pouvait pas faire de plus précieuse conquête que celle des atterrissemens qui se sont logés en arrière des digues longitudinales établies, — pour l'amélioration de la navigation de la Seine, — de La Mailleraie à Tancarville et à la pointe de La Roque. La longueur de ces digues est, sur la rive droite, de 31,100 mètres, sur la rive gauche, de 25,200 mètres; les surfaces limonées ont en tout une étendue de 4,402 hectares pour 563 hectomètres de digues. Dès que ces dépôts sont élevés au-dessus du niveau des marées ordinaires de vive-eau, ils se couvrent spontanément d'une riche verdure, et se rangent d'eux-mêmes parmi les meilleurs herbages de la vallée : la fertilité s'en maintient pendant

une dizaine d'années; puis, s'ils sont abandonnés à eux-mêmes, commence une période de décroissance d'une durée à peu près égale, et à la suite ils ne sont plus guère que des sables arides. Il faut alors renouveler le sol par le concours de labours très profonds, de colmatages bien dirigés et d'engrais très abondans. L'engrais ne manque pas, et si la Normandie possédait au même degré que la Flandre l'art de le multiplier, une partie de ce qui s'en perd dans les vidanges et les immondices des villes de Rouen et du Havre suffirait pour maintenir et augmenter la fécondité des atterrissemens endigués de la Seine; la rivière amènerait elle-même ces engrais aux lieux où ils seraient employés, et le transport en serait moins cher que dans les environs de Lille ou de Paris. Tels qu'ils sont, les atterrissemens ne sauraient être évalués à moins de 300 francs par hectare en produit brut annuel, de 3,000 francs en capital, et sur des points nombreux cette valeur est de beaucoup dépassée. Ils ont donc déjà, sans parler du développement de travail auquel ils offrent une base, ajouté 12 millions et plus au capital immobilier de la contrée, et ils lui livrent par récolte pour 1,200,000 francs de denrées. La dépense de premier établissement sera d'une dizaine de millions, répartis entre l'état et les propriétaires riverains, qui ont peut-être été favorisés avec exagération; mais quand une grande richesse est créée dans un pays, la manière dont elle se distribue est une question secondaire, et il y aurait mauvaise grâce à s'y appesantir. Nous ne sommes d'ailleurs pas assez accoutumés à voir l'administration faire un emploi reproductif des deniers des contribuables pour que de pareils résultats passent sans être applaudis.

La puissance d'envasement d'une rivière qui dépose en une dizaine d'années 4,402 hectares d'herbages est grande sans doute; mais, les matières terreuses que roulent ici les eaux de la Seine venant presque exclusivement de la mer, la densité en diminue à mesure qu'elles s'éloignent de leur source : le flot porte cependant assez de limon avec lui pour en déposer partout sur des bas-fonds en cuvette, dont l'exhaussement importe bien plus que celui des grèves. Ces bas-fonds sont les marécages dont les miasmes promènent dans la vallée les germes de fièvres endémiques. Le plus pernicieux de ces foyers d'infection est le Marais-Vernier, dont la pestilentielle influence n'a jamais été sérieusement attaquée que par ordre d'Henri IV. L'étendue à colmater en arrière et en contre-bas des dépôts formés sous l'influence des digues construites de Quillebeuf à la pointe de La Roque approche de 2,000 hectares, et pour l'élever par remblai au niveau des plus hautes marées d'équinoxe, il suffirait de creuser au travers d'un sol meuble un large canal d'amenée des eaux troubles. En amont, indépendamment de ce que

les atterrissemens ne sont pas partout à l'état de maturité, le marécage s'est maintenu dans les concavités des courbes que décrit la Seine devant Caudebec, devant La Mailleraie, à La Harelle, au sud de la presqu'île de Jumiéges, vis-à-vis Duclair, enfin sur plusieurs points des terres basses comprises entre Saint-Martin de Boscherville et Sahurs. La réunion des surfaces à assainir à divers degrés embrasse en dehors du Marais-Vernier au moins 2,000 hectares. Toutes ces cuvettes, d'où la maladie aiguë, la vieillesse prématurée et la mort se déversent sur le pays, doivent être ensevelies sous d'épaisses couches de terre salubre. Le moindre mal causé par les marais est l'appauvrissement du sol qu'ils occupent; les souffrances, la débilitation, l'incapacité de travail, la dégradation physique et morale des populations qu'ils avoisinent, en sont un beaucoup plus grand, et leur influence extérieure est bien pire que leur non-valeur propre. S'il est un ordre de travaux que recommande son caractère d'utilité publique, c'est celui qui rend à des régions très peuplées la salubrité dont elles sont déshéritées. Vainement objecterait-on les difficultés qu'opposent à ces entreprises les aberrations de l'intérêt particulier ou des habitudes. Le droit de propriété n'est nulle part le droit d'empoisonner autrui, à plus forte raison quand la propriété privée, loin d'avoir aucun sacrifice à faire à la santé publique, doit, comme ici, profiter des mêmes travaux.

L'endiguement de la Seine ne rend pas à la pêche autant de services qu'à l'agriculture. On voit avec étonnement, dans les chroniques des abbayes de Saint-Wandrille et de Jumiéges, pour quelle part considérable le poisson pris sur les lieux entrait au moyen âge dans l'alimentation des moines et de leurs vassaux, et, pour remonter moins haut, Noël de La Morinière écrivait à la fin du siècle dernier, sur la pêche de la Basse-Seine, des notices bien peu applicables à celle d'aujourd'hui. Des bandes de marsouins, si nombreuses que les eaux en étaient assombries vers Petiville et Norville, faisaient sous ses yeux invasion dans la rivière. Or le marsouin, le plus vorace des poissons, ne se montre jamais que dans les eaux où l'affluence de ses congénères lui assure une proie abondante; sa présence est toujours le présage d'une bonne pêche, et il se garde aujourd'hui, comme un gourmand de la table d'un amphitryon ruiné, de l'entrée d'une rivière où il risquerait de mourir de faim.

Naguère encore les eaux qui s'épandaient au loin entre le Marais-Vernier et l'embouchure du Bolbec attiraient le poisson par leur tranquillité, par la pâture que leur offraient des fonds herbeux, et les pêcheurs de Quillebeuf y tendaient rarement en vain leurs filets; ceux de Caudebec et de Duclair exploitaient dans leur voisinage des relais et des lagunes que ravivaient tous les jours les courans de

marée. Les digues ont resserré les eaux dans un canal où leur mouvement acquiert une grande vivacité, et l'on engraisse des bœufs sur les emplacemens des anciennes pêcheries : le poisson ne s'est point plié à ce nouveau régime; il est même devenu rare dans les parties de la rivière sur lesquelles ne s'est point étendu l'endiguement. La raison en est simple : les espaces colmatés étaient ceux où se formaient les frayères, et leurs essaims ne repeuplent plus le haut de la rivière. Le Rhône et le Rhin sont, sur une grande partie de leur cours, encaissés comme l'est aujourd'hui la Basse-Seine. Le poisson y quitte le lit principal pour frayer, et dépose ses œufs dans les affluens les plus tranquilles. Le petit nombre des affluens de la Seine maritime est encombré d'usines, et il faut ouvrir ailleurs des ateliers de reproduction. La réunion dans le canal ébauché de Tancarville de la masse des eaux qui, dans leur état de diffusion actuelle, sont inutiles à la navigation et nuisibles à la salubrité locale, la transformation du Marais-Vernier en une petite Hollande dont les canaux, ramifiés autour du bassin de Quillebeuf, lieraient à la Seine le lac intérieur appelé la Grande-Mare, rendraient au poisson une partie des abris qu'il a perdus; d'autres canaux d'assainissement des terres humides ou d'exploitation des tourbières de la vallée ajouteraient à ces ressources, et cet ensemble de travaux réclamés dans des intérêts beaucoup plus élevés concourrait efficacement au repeuplement de la rivière.

Les pêcheurs disséminés entre Poses et Quillebeuf, et j'en ai rencontré de remarquablement intelligens, sont unanimes à affirmer que tous les poissons qui fréquentent ces eaux, même les carpes, habitent alternativement les eaux douces et les eaux salées, et que leurs migrations sont principalement déterminées par les exigences du frai. Pour remonter la rivière, les poissons se rangent par espèces, à la manière des oiseaux voyageurs, en longues et étroites files; le secret du bonheur de la pêche consiste ainsi à savoir placer les filets sur la ligne suivie par l'éperlan, l'alose et même le saumon; mais ces caravanes aquatiques se heurtent depuis 1857 contre le barrage de Poses, et, ne pouvant plus chercher des frayères plus haut, elles tourbillonnent quelque temps au pied de l'obstacle jeté sur leur route, puis se dispersent, dépérissent ou du moins ne reviennent plus. C'est ce qui est arrivé dès 1858, année où l'affluence des saumons fut telle que le prix en était tombé à 70 centimes la livre. Quand les individus ainsi rebutés s'exposeraient plusieurs fois à de semblables mésaventures, ce que ne croient pas les pêcheurs, les empêchemens mis à la reproduction arrêteraient le peuplement de la rivière. Les moyens de remédier à ce mal, depuis longtemps recommandés par M. Coste, sont décrits, dans la nouvelle édition de

son exploration ichthyologique des côtes de France et d'Italie, avec des détails qui en rendent l'intelligence facile (1); ils consistent en escaliers et en échelles hydrauliques par lesquelles le poisson remonte les chutes d'eau, et l'application de ces moyens artificiels au bassin de la Seine y substituerait l'abondance à la pénurie. C'est là un service social qui ne peut être rendu que par les ingénieurs des ponts et chaussées. Ils ont privé, par les barrages qu'ils ont échelonnés de Poses à Paris sur la rivière, le poisson de la liberté de circulation : sans cette liberté, les bonnes espèces cessent de multiplier, et eux seuls peuvent réparer le tort dont ils sont les auteurs; mais l'indifférence de l'administration des travaux publics est quelquefois telle qu'elle a oublié que le décret du 23 décembre 1810 lui confère, en raison des travaux qu'elle a elle-même exécutés, la police de la pêche sur la Seine, et, en présence des besoins toujours croissans de Paris, elle la laisse dans les loyales et impuissantes mains de la régie des forêts.

Des eaux qui reçoivent les déjections de villes telles que Paris et Rouen offrent toujours au poisson une riche alimentation, et la pauvreté de celles de la Seine n'accuse que notre incurie. Des mesures fondées sur une connaissance exacte des faits naturels rétabliront un jour dans la rivière des espèces qu'elle livrait autrefois avec prodigalité : tels sont l'éperlan et l'esturgeon, qui sont à Hambourg une des bases essentielles de l'alimentation populaire. Des espèces nouvelles appropriées à l'état des eaux de la Seine peuvent aussi y être introduites, et si les succès obtenus dans cette voie à la suite des savantes leçons de M. Pouchet sont encore peu nombreux, ils sont assez positifs pour entraîner les retardataires par l'autorité de l'exemple. Les alimens qu'il importe de multiplier à la portée des districts manufacturiers sont ceux qui réunissent l'abondance à la salubrité, et la Seine maritime offre à cet égard un champ d'une valeur inappréciable à exploiter. Pour le faire avec succès, de patientes observations, de profondes études d'histoire naturelle sont indispensables: mais une pareille nécessité n'a rien d'effrayant dans une ville aussi riche en ressources scientifiques que Rouen.

II. — CAUDEBEC. — JUMIÉGES.

Après ce coup d'œil jeté sur l'ensemble du bassin de la Seine maritime, remontons-en le cours à la suite du flot; nous sommes en marée de quartier, et nous n'avons pour le moment rien à espérer

(1) *Voyage d'exploration sur le littoral de la France et de l'Italie*, in-4°, 1861. — Ce livre, rempli de faits instructifs, n'est point dans le commerce, et il serait fort à désirer qu'il y fût mis sous un format un peu plus maniable.

ni à craindre de ces phénomènes brutaux qui sont à des échéances écartées le grand spectacle et la désolation de ces rives.

De Quillebeuf à Rouen, la rivière enveloppe dans de longs méandres quatre presqu'îles qui sont autant de prolongemens du plateau dans lequel est découpée la vallée. Tantôt les escarpes du plateau s'éloignent du lit, tantôt elles s'en rapprochent : les terres basses sont en général d'une admirable fertilité; mais l'étage supérieur des presqu'îles, souvent maigre et graveleux, serait peu propre à la culture, et il est couvert de forêts qui n'occupent pas sur les versans immédiats de cette partie du cours de la Seine moins de 30,000 hectares. Cette masse de bois exerce sur l'état physique de la contrée la plus salutaire influence; elle absorbe les vapeurs tièdes dont est chargée l'atmosphère, et les rend en eaux limpides aux étages inférieurs. On dirait le sol forestier fatigué sur beaucoup de points de porter des bois durs : les jeunes chênes y sont mal venans et rabougris, tandis que les conifères semés en massifs de place en place, notamment dans la forêt de Roumare, y sont d'une remarquable vigueur. Le contraste que forment entre elles ces plantations montre qu'on n'a pas toujours assez tenu compte, dans l'aménagement de ces forêts, des lois d'assolement qui régissent les grands végétaux aussi bien que les petits. La terre, épuisée des sucs propres à l'alimentation de telles espèces, ne les renouvelle qu'en se reposant dans une production différente. Cette rotation s'établit sans intervention de l'homme dans les Alpes, où les essences diverses sont assez rapprochées les unes des autres pour que leurs semences se rencontrent sur les mêmes surfaces; le sol, dégoûté des anciennes, leur refuse la séve qu'il prodigue aux nouvelles; celles-ci étouffent promptement leurs devancières, et, après l'exploitation des futaies, les pins, les sapins, les mélèzes se substituent d'eux-mêmes aux chênes et aux hêtres, et réciproquement. Peut-être souhaiterait-on dans les semis, d'ailleurs fort bien entendus, d'arbres verts qui s'opèrent dans cette région un peu plus de variété et de choix des espèces. Le plateau produirait assurément sans effort les bois résineux les plus propres à la mâture et aux constructions navales. Parmi ces espèces privilégiées, il en est même qui affectionnent de préférence les sols les plus déshérités : tel est, pour les calcaires dénudés, le pin de la vallée du Danube, *pinus nigra austriaca*, dont les radicules traçantes pénètrent dans les moindres fissures des roches, ne laissent pas échapper un atome de terre végétale ou d'humidité, et élèvent sur les bases les plus ingrates des troncs droits, élastiques et résistans. Depuis que les Alpes carniques sont percées de voies faciles, ce bois est devenu l'un des principaux alimens des exportations du port de Trieste, et le voisinage de la

mer en doublerait ici le prix. Le pin noir d'Autriche semble l'arbre prédestiné à la mise en valeur des escarpes crayeuses du plateau qui se montrent à nu de tous côtés le long de la Seine et dans les vallées de ses affluens : le défaut de communications l'a longtemps isolé des lieux où il nous importerait le plus de le propager; mais aujourd'hui que la vallée du Danube n'est guère moins à portée de celle de la Seine que ne l'était, il y a trente ans, celle de la Loire, il ne faut, pour s'en approprier les végétaux, que la volonté de le faire. Les terres vagues susceptibles d'être ainsi boisées comprennent dans le bassin une étendue de 2,500 hectares.

Le revers oriental de la pointe de Quillebeuf est le point d'appui de la courbe de Vieux-Port et d'Aizier, ouverte du côté du nord; les navires y venaient autrefois étaler le mascaret : la convexité en est taillée dans le plateau du Roumois, et dans l'intérieur de riches pâturages recouvrent les alluvions récemment déposées par la mer montante. La Seine change bientôt de direction pour exposer au midi l'arc profond des escarpes du plateau cauchois, au milieu duquel est assis Caudebec. Joseph Vernet, qui s'y connaissait, prétendait n'avoir découvert nulle part un si magnifique panorama. La rivière, grossie par les marées, décrit, au pied de pentes boisées étagées comme les gradins d'un cirque, un demi-cercle de cinq lieues de diamètre; la concavité qu'elle embrasse est garnie de pâturages verdoyans; dans le lointain, les hauteurs du Roumois sont couronnées par la forêt de Brotonne, autrefois parsemée de villas romaines dont l'opulence oubliée se révèle dans les marbres et les mosaïques découverts sous les racines des futaies qu'on abat; les voiles des navires et le sillage aérien des pyroscaphes animent de leur vie ces campagnes incomparables de grandeur, de calme et de simplicité.

La conque verdoyante de Villequier, creusée dans le flanc du plateau cauchois, est un des plus gracieux accidens de ce paysage. Le village est étagé dans ce creux, et, disposés avec art, les débris des carrières ouvertes à côté pour la construction des digues de la Seine l'ont doté, presque sans dépenses, d'un petit port qui lui manquait. C'est en face de Villequier que le 4 septembre 1843 ont été submergés ensemble, pendant une promenade sur l'eau, la fille de M. Victor Hugo, son mari et son beau-père. Les deux époux furent tirés de l'abîme serrés dans les bras l'un de l'autre : ils avaient l'un vingt-cinq ans, l'autre dix-neuf, et ne connaissaient de la vie que ses jours de bonheur. Les trois tombes, réunies à l'ombre de l'église du village, portent simplement les noms, les âges différens et le jour de la mort simultanée de ceux qu'elles renferment.

Aucun atterrage de la Basse-Seine n'a subi plus de vicissitudes que celui de Caudebec. Le moyen âge n'avait point de service hy-

drographique pour enregistrer les variations des rivières à marées; mais Charles le Chauve ayant fait don en 840 du port et du péage de Caudebec à l'abbaye de Saint-Wandrille, les moines crurent avoir sur les îles qui se formaient dans l'étendue de leurs concessions des droits que leur disputaient les ducs de Normandie, et les documens sur l'état du fleuve se sont accumulés dans les archives du couvent, de la province et du parlement. Un fait en ressort, c'est que le tronçon du cours de la Seine qui baigne les murs de Caudebec a toujours été de ceux où le mascaret a déployé le plus de violence. Les eaux tumultueuses, repoussées de la rive septentrionale par des escarpes rocheuses, se rejetaient sur la rive gauche, formée d'alluvions qu'elles entamaient; elles élargissaient leur lit sans mesure, et y formaient des îles destinées à être tôt ou tard dévorées. Tel a été au commencement du XIe siècle, après plus de quatre cents ans de stabilité constatée, le sort de la fameuse île de Belcinac, dont l'étendue approchait de 200 hectares. La largeur du lit devant Caudebec avait pour conséquence naturelle l'insuffisance de la profondeur de l'eau, sauf dans un chenal étroit que la force centrifuge du courant maintenait le long de la rive droite. Deux beaux vallons ouvrent au nord une communication facile de la Seine au plateau d'Yvetot. Ce point de contact entre un atterrage toujours praticable et un territoire fertile appelait des habitans; une colonie de pêcheurs s'y forma au IXe siècle, et ce fut sans doute pour consacrer cette origine que la ville naissante prit pour armes trois éperlans argentés. Elle faisait au XIVe siècle un commerce considérable par terre et par mer. Sa richesse lui fit une nécessité et lui donna le moyen de s'envelopper de fortes murailles; elle était d'ailleurs considérée avec raison comme la clé de la Seine, puisque aucun navire ne pouvait passer devant sans raser ses quais. Tout ce que fit et souffrit la population de Caudebec pour la cause du pays pendant la première moitié du XVe siècle donne de sa puissance une idée à laquelle ne répond pas son état actuel. Elle soutint en 1419 un siège de six mois contre les armées d'Henri V d'Angleterre, et après une défense héroïque elle eut Talbot pour gouverneur. Elle prit une part glorieuse à l'insurrection de 1435 contre les Anglais, et reçut triomphalement Charles VII en 1449. L'expulsion des Anglais fut chez elle le signal d'un essor très remarquable de l'industrie. Plus tard, la ligue et la couronne se disputèrent avec acharnement Caudebec, dont la possession était alors une des conditions de la sûreté de Rouen. Ces temps de troubles passés, la ville conserva ses fabriques et ses relations de commerce avec l'Angleterre et la Hollande. En 1685, au moment de la révocation de l'édit de Nantes, elle fournissait tout le nord de l'Europe de ces chapeaux autour

desquels Boileau lisait la préface des livres que Cotin faisait contre lui. Les maîtres et les ouvriers furent dispersés à cette époque désastreuse, et Caudebec perdit en même temps son état industriel et son état militaire : ses fortifications, dominées de trois côtés et impuissantes contre l'artillerie, étaient vendues en 1687; il lui restait les avantages attachés au chef-lieu d'une élection; en 1791, ils furent transférés à Yvetot. Caudebec n'a fait que décliner depuis : il comptait encore 3,000 âmes sous le consulat, n'en avait plus que 2,750 au recensement de 1826, et 2,752 à celui de 1856.

L'ère municipale a légué au Caudebec de nos jours un hospice trop grand pour sa population actuelle, et une église qui est un chef-d'œuvre d'art gothique dans la plus riche de nos provinces en monumens. On a prétendu, parce qu'il y fut travaillé en 1426, qu'elle était un ouvrage de l'occupation anglaise : cette période fut au contraire celle de l'interruption des travaux. L'édifice, commencé en 1416, fut terminé en 1484 par Guillaume Letellier, de Fontaine-le-Pin, près Falaise, qui, dit son épitaphe, en fut *maistre-maçon* pendant trente ans. On aurait pu mettre sur le marbre de cet humble et grand artiste avec autant de justice que sur celui de sir Christopher Wren à Saint-Paul de Londres : *Si monumentum quæras, circumspice*. Notre-Dame de Caudebec montre dans son harmonieuse richesse combien les inspirations de l'architecture du xve siècle l'emportaient sur la froideur guindée de la nôtre; elle est aussi un témoignage plein de tristesse de la décadence de l'art. Ce que créait l'ancienne communauté, notre temps ne sait pas même l'entretenir, et, les sculptures du clocher s'étant lézardées, on n'a rien imaginé de mieux pour les consolider que de les envelopper dans un grossier briquetage. L'église, humiliée de cet appareil, fait, si j'ose le dire, l'effet d'une très belle et très élégante personne sur l'œil de laquelle serait mis un emplâtre d'hôpital qui aurait déjà servi à d'autres, et cet aspect a l'inconvénient de provoquer les comparaisons entre les œuvres de la centralisation administrative et celles des libertés municipales.

Caudebec ne reprend les apparences de son ancienne prospérité qu'aux jours de marché; mais il n'y a point dans un si riche pays de décadence irrémédiable. Si la rapidité actuelle des communications exclut les étapes et les entrepôts secondaires, qui sont autrefois entrés pour beaucoup dans le commerce de la ville, la facilité de recevoir et d'expédier par les courans alternatifs de la Seine toute sorte de matières premières et de produits manufacturés appellera tôt ou tard l'attention sur cet atterrage privilégié : peut-être suffira-t-il d'un seul succès individuel pour donner le signal d'une régénération complète. On ne voit, en attendant, d'amélioration

immédiate à procurer à Caudebec que celle de sa communication avec la presqu'île opposée, dont cette ville est le débouché naturel, et où l'agriculture est appelée à de grands progrès. Le passage est desservi par un bac du modèle que durent adopter sous Charles le Chauve les moines de Saint-Wandrille, et il serait temps d'y substituer un bac à chaîne sous-marine, tel qu'en installent dans des circonstances analogues les ingénieurs anglais.

A 3 kilomètres de Caudebec se cache, dans un repli de la vallée, la demeure, autrefois si peuplée, des bénédictins de Saint-Wandrille, presque aussi célèbre que sa voisine de Jumiéges et toujours associée à sa bonne ou à sa mauvaise fortune. Beau, brave, spirituel, Wandrille était le plus brillant chevalier de la cour dissolue de Dagobert Ier. Sa famille voulut le marier contre son gré; il lui céda, mais, reprenant sa liberté dans la bénédiction nuptiale, il fit vœu de chasteté aussitôt après l'avoir reçue et s'enfuit dans les forêts, où il mérita d'être canonisé. Il y fut rejoint, non par sa femme, mais par plusieurs de ses amis de la cour, et c'est ainsi que fut fondée l'abbaye de son nom. Il ne reste de l'église qu'un admirable débris gothique; mais le monastère, reconstruit à la veille de la dispersion des ordres religieux, s'est conservé dans toute son amplitude, et la distribution en est si bien appropriée à son ancienne destination, que notre temps n'a point su lui en trouver une différente.

En continuant à remonter la Seine, le navigateur a bientôt au-dessus de sa tête un spectacle d'une singulière majesté : c'est celui des ruines de l'abbaye de Jumiéges, si souvent mentionnée dans l'histoire de l'église et dans celle de la Normandie. Placées à mi-côte, elles semblent, du côté de la rivière, se détacher sur une crête; vues des hauteurs voisines, elles blanchissent au bord du vert foncé de la plaine. Après avoir quitté un peu plus haut le rivage de Duclair, la Seine forme un coude, se dirige vers le sud, puis revient à trois quarts de lieue de son point de départ, en embrassant, dans une courbe ovale de 19 kilomètres, la presqu'île de Jumiéges. Ce territoire, d'une étendue de 2,700 hectares, consiste en un soulèvement qui se dresse brusquement du côté de l'est, s'abaisse en pentes graduées sur le revers opposé, se prolonge au sud par des alluvions marécageuses, et se rattache à la rive droite par une large et profonde dépression.

La presqu'île n'était qu'un repaire de bêtes fauves, couvert de bois et de broussailles, lorsque, de 657 à 660, saint Philibert entreprit, sous le patronage et presque avec le concours du roi Clovis II et de la reine sainte Bathilde, d'en défricher le revers occidental et d'y fonder un monastère. Le couple royal cherchait dans cette œuvre l'expiation d'un jour d'horrible cruauté exercée contre

son propre sang. Pendant une expédition de Clovis, ses deux fils aînés s'étaient révoltés contre la régente leur mère, et ils avaient été vaincus. A son retour, le roi ordonna qu'on les tînt dans l'eau bouillante jusqu'à ce que cette cuisson infernale leur eût fait perdre complétement l'usage des pieds et des jarrets. Les deux princes étaient jumeaux, et le monastère qui leur fut donné pour dernier asile fut nommé Jum*iéges*, Gem*eticum*,

Jumegia ex natis Clodovæi dicta gemellis.

Ils furent, après leur mort, ensevelis ensemble dans une tombe isolée autour de laquelle des inscriptions latines, dont l'une comprenait le vers qui précède, rappelaient leur crime et leur malheur. Sur ce tombeau s'éleva plus tard la fameuse chapelle des Énervés (1), dont les débris subsistent encore.

Un poème latin du temps décrit l'heureuse transformation qu'éprouva la presqu'île sous les mains des compagnons de saint Philibert. Les blés et les arbres fruitiers y prirent la place des ronces, et elle devint, au milieu de la barbarie, une oasis où fleurirent la piété, la justice et le savoir. Les Normands remontèrent en 841 la Seine jusqu'à Rouen, renversant tout sur leur passage. Une partie des moines de Jumiéges, ferme dans la terreur commune, périt les armes à la main, en défendant contre les barbares le dépôt sacré mis sous sa garde :

Duxerunt satius forti succumbere letho
Quam sacra barbaricæ spurcanda relinquere genti.

Le monastère, pris et brûlé, renaquit bientôt, mais incomplétement, de ses cendres. Rollon le fit respecter en 895 par les siens, et l'aspect de ce monument d'une civilisation inconnue fut peut-être la source de ses premières aspirations à un changement d'existence. Son fils, Guillaume Longue-Épée, rétablit Jumiéges dans

(1) La légende des énervés, longtemps admise sans contestation, a été au XVIIe siècle l'objet de longues controverses; on a même prétendu la reléguer au rang des fables. Dom Adrien Langlais, grand-prieur de Jumiéges, en a soutenu la réalité dans un ouvrage fort savant, et le père Dumoustier, dont la critique est si judicieuse, trouve que, si dom Langlais ne donne pas une démonstration rigoureuse de l'événement, il s'appuie sur de si fortes présomptions et des traditions si anciennes, que son récit est parfaitement admissible. On a allégué contre l'authenticité de cette histoire que le vêtement des deux statues qui étaient sur la tombe des énervés est celui du temps de saint Louis; mais ces sculptures peuvent être d'une époque fort postérieure à la mort des deux princes, et pourquoi les artistes de ces siècles reculés se seraient-ils fait scrupule de donner à leurs figures les costumes qu'ils avaient sous les yeux, lorsque les Achille, les Oreste et les Britannicus de Racine ont commencé par être joués à Versailles en perruques à la Louis XIV?

toute sa splendeur, et songeait à s'y retirer, après vingt-cinq années d'un règne glorieux, lorsqu'il fut assassiné par le comte de Flandre.

Ce fut plus tard un honneur fort prisé que d'être inhumé dans l'enceinte consacrée de Jumiéges, et les cercueils des chevaliers de Charles VII à qui la Normandie dut sa délivrance y furent réunis. Le roi était entré à Rouen depuis plus de trois mois, et préparait à Jumiéges même l'expulsion des Anglais des dernières places qu'ils occupaient dans la vallée de la Seine, lorsqu'Agnès Sorel vint inopinément le joindre au Mesnil-la-Belle, domaine qu'elle possédait dans la presqu'île, à une lieue de l'abbaye. Quel dessein si pressant l'émouvait? Les chroniques du temps s'accordent à insinuer qu'elle accourait pour avertir le roi d'un complot tramé contre sa vie au profit du dauphin :

> Ici la belle Agnès, comme lors on disait,
> Vint pour lui découvrir l'emprise qu'on faisait
> Contre sa majesté... La trahison fut telle
> Et tels les conjurés qu'encore on nous les cèle (1)!

Peu de jours après, Agnès fut subitement prise de coliques, et mourut au Mesnil le 9 février 1449 (2). Le règne de Louis XI allait commencer.

Agnès n'avait pas à sa mort quarante ans révolus : elle était encore dans l'éclat de sa beauté; *placere simul et vivere desiit.* « Entre les plus belles, dit Monstrelet qui l'avait vue, elle estoit la plus belle. » La beauté est une des puissances de ce monde; celles qui lui durent une influence considérable sur les événemens de leur temps ont avec raison une place dans l'histoire, et cette place est rarement glorieuse. Agnès fut, il est vrai, l'une de ces pécheresses; mais elle fit d'un amant vulgaire un grand roi, et de son abaissement personnel une arme pour la délivrance de son pays. Qui pourrait être sans merci pour des fautes accompagnées d'une telle expiation? Qui sait si Agnès n'a pas souffert beaucoup pour l'accomplissement de sa mission, et qui a le droit de dire anathème sur l'instrument, peut-être sur la victime des desseins de la Providence? La charité d'Agnès était inépuisable; toutes les chroniques sont unanimes sur ce point. « Piteuse envers toutes gens, et qui largement donnoit de ses biens aux esglises et aux paovres, » elle

(1) Ces vers sont de Jean-Antoine de Baïf, ami de Ronsard, poète d'une singulière énergie. Ses œuvres ont été réunies en 1573 en un volume in-8°, aujourd'hui fort rare; elles comprennent un petit poème sur la mort d'Agnès Sorel.

(2) L'année commençait alors le 1er avril, et s'il s'agissait de compter des anniversaires, le quatre-centième de la mort d'Agnès se placerait en 1850.

s'efforçait de racheter par l'aumône le scandale de ses faiblesses, et la reine Marie d'Anjou elle-même, qui sans doute était en droit de la haïr, ne put s'empêcher de l'aimer.

Agnès rendit l'âme à cinq lieues de la place où s'était allumé le bûcher de Jeanne d'Arc. On a souvent opposé l'une à l'autre ces deux femmes de destinées si différentes : elles ne s'étaient jamais vues. Je ne veux point rappeler ici l'infamie commise par Voltaire ; mais M. Casimir Delavigne, qui devait savoir l'histoire de sa province, n'a pas craint d'immoler au besoin qu'il avait d'une antithèse le plus beau côté du caractère d'Agnès. A l'entendre, ce fut à sa passion pour elle que Charles VII sacrifia

La vierge qui mourait pour lui.

Or Jeanne d'Arc monta le 30 mai 1431 sur le bûcher de Rouen, et le roi vit Agnès pour la première fois au mois de décembre suivant, à Vienne en Dauphiné, où elle accompagnait comme demoiselle d'honneur Isabeau de Lorraine, épouse de René d'Anjou. Il n'y avait plus alors à sauver Jeanne, il ne restait qu'à la venger.

L'abbaye de Jumiéges est tombée sous le marteau des révolutions, mais à la manière de ces temples antiques dont l'écroulement jonche le sol de débris généreux et lègue une carrière de matériaux aux générations qui ne les ont pas vus debout. Les travaux des bénédictins de la presqu'île sont partout, et, malgré des pertes incalculables, leurs livres et leurs tableaux sont encore la principale richesse des bibliothèques, des musées et des églises de la Haute-Normandie. Les démolisseurs du temps n'avaient pas le droit de reprocher aux Turcs les boulets qu'ils faisaient avec les marbres du Parthénon. Un ingénieur des ponts et chaussées envoyé à Jumiéges en 1807 trouva l'adjoint au maire bâtissant une loge à son chien avec des fragmens détachés de l'église, et la pierre tumulaire sous laquelle avait été déposé le cœur d'Agnès Sorel servait de marchepied à l'entrée du jardin de M. Dorgebled, maître de musique à Rouen. Le rapport est aux archives de la ville. M. de Caumont commença plus tard à mettre de l'ordre dans ces ruines, et on doit de la reconnaissance à M. Lepel-Cointel, propriétaire actuel de ce domaine historique, pour les soins qu'il consacre à la conservation de ce qui en reste.

Quand des crêtes de la forêt de Jumiéges on se voit presque enveloppé dans les bras argentés de la Seine, l'esprit est saisi de la pensée d'épargner par la coupure de l'isthme d'Yainville un pénible circuit à la navigation. Ces 19 kilomètres sont de tout le trajet de Rouen au Havre les plus lents à franchir à la voile, ne fût-ce que

parce que le même vent, arrière d'un côté de la presqu'île, est contraire de l'autre. Dans les circonstances de navigation les plus favorables, la coupure de l'isthme d'Yainville ferait gagner du Havre à Rouen un jour aux bâtimens à voiles, trois heures aux remorqueurs à vapeur : il n'en faut pas davantage, en raison des concordances qui s'établissent entre les durées des nuits et celles des mouvemens des marées, pour transférer aux jours de printemps et d'automne les avantages des jours d'été, aux jours d'hiver ceux des jours de printemps.

M. Frissard, dont la mémoire ne sera jamais oubliée au Havre, a proposé en 1824 de couper l'isthme par un canal de 3 kilomètres de longueur et de la section nécessaire au croisement de bâtimens de 200 tonneaux. Il en estimait la dépense à 1,320,000 fr.; mais depuis le lit de la Seine s'est approfondi, l'échantillon des navires qui le fréquentent a triplé, l'emploi des chemins de fer a changé tous les procédés de déblais des terres, les capitaux se sont multipliés, en un mot toutes les conditions de l'entreprise sont changées, et les anciens projets ne sont plus acceptables. Peut-être même est-il des personnes hardies qu'effraierait à peine la proposition d'ouvrir dans l'isthme un passage à la Seine tout entière; elles allégueraient l'avantage de livrer à la culture, par l'atterrissement du lit abandonné de la Seine, 600 hectares du plus riche terrain, d'allonger, par l'élan que donneraient aux marées la rectitude et l'abréviation de leur lit, leur portée en amont de Rouen, d'élever devant les quais de cette ville le niveau des hautes mers, d'étendre aux villes de Louviers et des Andelys le bienfait des renversemens alternatifs des courans de marée. Toutefois, indépendamment des questions de dépenses, auxquelles nous ne regarderions guère s'il s'agissait d'une chose inutile, la réduction des surfaces d'amoncellement des eaux de marée, dont le jeu maintient la largeur des passes de l'embouchure de la Seine, ne serait proposable qu'autant que des observations précises démontreraient que les vitesses des eaux mises en mouvement compenseraient cet inconvénient. La prudence ne permet en attendant de rien demander de plus que l'exécution du projet élargi de M. Frissard.

Le bourg riant de Duclair s'épanouit au débouché de la vallée de Sainte-Austreberte, et ses quais allongés sur la Seine deviennent en automne le rendez-vous de navires qui se chargent de fruits pour l'Angleterre : il sert toute l'année de marché aux denrées de la riche contrée qui l'environne, et concourt par là dans une forte proportion à l'alimentation des populations de Rouen et du Havre. Il n'est point déplacé de noter en passant que les canetons renommés de Rouen s'élèvent à Duclair, et principalement sur la Seine et dans

les terres humides de la rive opposée et de la presqu'île de Jumiéges. L'espèce ne se distingue par aucun caractère particulier, et la supériorité de sa chair sur celle des canards de basse-cour ordinaires ne tient indubitablement pas à d'autres causes que la liberté dont jouissent ici ces oiseaux.

Les escarpes du plateau crayeux se dressent brusquement au-dessus de Duclair, et il a fallu en entamer le pied pour ouvrir le long de la Seine la route qui conduit à Rouen. L'exploitation de la falaise ainsi commencée se poursuit de place en place et fournit par la navigation des matériaux aux constructions lointaines; les excavations qu'elle pratique sont souvent muraillées et converties en habitations. La solidité des produits si faciles à travailler de ce gisement est très supérieure à ce qu'annoncent les apparences; la preuve en est dans la belle église de pure architecture normande de Saint-Georges de Boscherville, qui, construite de 1050 à 1060 par Raoul de Tancarville, n'exige, au bout de huit cents ans de durée, que quelques travaux de consolidation. A l'extrémité orientale de ce soulèvement se dresse la chaise vénérée où s'asseyait Gargantua quand il se lavait les pieds dans la Seine, et avec un peu de bonne volonté on peut en voir les bras dans deux roches qui percent le terrain supérieur: la hauteur du siége est d'une cinquantaine de mètres, ce qui se rapporte assez bien à l'idée que se font les Parisiens de la taille du plus célèbre bourgeois de leur ville, et confirme la véracité de la tradition, qu'on serait mal venu de contester devant certains habitans de Duclair. Plus près du bourg et sur le front de la falaise, des terrassemens d'une destination plus authentique forment l'enceinte des *Catelins*, quadrilatère de 8 à 10 hectares garni de fossés à déblais retroussés dans l'intérieur et beaucoup plus profonds que ne les faisaient les Romains. Cette fortification ne peut être qu'un poste avancé de l'occupation de la presqu'île de Jumiéges par les Normands : comme l'attestent l'histoire et quelques vestiges de retranchemens tracés sur l'isthme, ils avaient fait de la presqu'île un de leurs repaires, et, maîtres de l'embouchure de la Seine, ils s'étaient appliqués à prendre des sûretés du côté de la terre et du haut de la rivière. C'est principalement dans le choix de ses positions que s'est partout manifesté le génie militaire de cette race.

Les bords tant célébrés du Rhône, du Rhin et du Danube sont à peine comparables, pour leurs beautés naturelles, à ceux de la Seine maritime; on le reconnaît surtout en approchant de Rouen. Au-dessous de l'étage occupé par les bois, les coteaux, chargés d'arbres fruitiers, se couvrent de gracieuses habitations; les prairies descendent jusqu'à la rivière; des îles à ombrages épais surgissent du sein des eaux, dépouillées de la vase qui les souillait plus bas; le mou-

vement maritime s'anime, et le bruit des marteaux, la fumée des hautes cheminées des usines signalent la présence des travaux de l'industrie entre ceux de la culture et ceux de la navigation. Rouen se découvre enfin dans toute sa majesté avec la forêt de mâts de son port, les arbres touffus de ses royales avenues, avec les flèches élancées de ses édifices, se projetant sur le fond du grandiose et verdoyant paysage dans lequel il est encadré.

III. — ROUEN.

César, Strabon ni Pline n'ont fait mention de Rouen : sans doute de leur temps le bassin de la Seine, couvert de forêts, n'avait point encore de navigation intérieure suffisante pour alimenter des établissemens commerciaux permanens; mais, une fois formés, ces établissemens grandirent rapidement. Lorsque Dioclétien divisa la Gaule lyonnaise d'Auguste en quatre provinces, Rouen fut donné pour capitale à celle du nord-ouest (1), qui comprenait Paris.

Après plusieurs siècles passés sous la domination romaine ou sous le sceptre des rois francs, la Neustrie devint au commencement du IXe siècle le but principal des déprédations des Normands. Ils dévastaient depuis longtemps la Frise, la Flandre, la Bretagne, et avaient obligé Charlemagne à organiser contre eux de puissans moyens de défense, lorsqu'en 804 ils attaquèrent Rouen pour la première fois. Revenant sans cesse à l'embouchure de la Seine, ils finirent par en faire leur quartier-général : ils remontaient par les fleuves dans l'intérieur des terres, et saccagèrent à plusieurs reprises Aix-la-Chapelle, Cologne, Bonn, Trèves, Metz, Bruges, Gand, Anvers, Amiens, Soissons, Troyes, Nantes, Tours, Orléans, Poitiers, Bourges, Limoges, Saintes, Angoulême, Bordeaux, Toulouse; ils assiégèrent trois fois Paris, et dans ces expéditions lointaines ils laissèrent partout une horrible trace de leurs cruautés.

Ces brigandages séculaires s'expliquent jusqu'à un certain point par les surprises que, maîtres de la mer, d'audacieux pirates pouvaient exercer sur des populations dépourvues de marine, par la terreur qui paralysait leurs victimes, par le morcellement de l'autorité dans les pays attaqués, par l'impossibilité de s'entre-secourir, faute de communications. Il est moins facile de dire comment, à partir de 912, les deux presqu'îles scandinaves, qui avaient alimenté jusque-là de si nombreuses émigrations, cessèrent tout à coup de déverser leur trop-plein sur le monde, et quels changemens opérés

(1) Ce territoire correspondait à peu près à celui des sept départemens de la Seine, de Seine-et-Oise, de l'Eure, de la Seine-Inférieure, de l'Orne, du Calvados et de la Manche.

par le christianisme dans les mœurs de leurs habitans tarirent presque instantanément la source d'où s'élançaient ces hordes dévastatrices. Quoi qu'il en soit, elles avaient à leur tête, dans les dernières années du IXe siècle, un homme dont le génie égalait l'intrépidité. Ses compagnons l'appelaient Rhou, nom dont, après son baptême, on a fait ceux de Raoul et de Rollon. Ce chef profita de la terreur qu'il inspirait pour donner un établissement fixe aux bandes qui le suivaient : il se fit céder la Neustrie par Charles le Simple, reconnut sa suzeraineté, embrassa le christianisme, et se montra dès lors aussi habile fondateur qu'il avait été destructeur intraitable. Il enrichit et honora le clergé, instrument presque unique de civilisation de ce temps; il fit cesser parmi les siens le règne de la violence, inaugura celui d'une justice régulière, et la rendit quelquefois de ses propres mains, avec une rigueur sans doute indispensable pour la faire comprendre à des barbares. C'est ainsi qu'il fut surnommé *le Justicier*, et la clameur de *haro*, à laquelle tout Normand devait être à l'instant conduit devant le juge, n'était autre chose que la dégénération du cri : *Ha! Rhou!* qui était une invocation aux lois du premier duc. Rollon trouva la Normandie inculte et déserte; il la peupla de ses anciens compatriotes et des réfugiés qu'attira des provinces voisines la sécurité dont il la fit jouir.

Plusieurs des institutions auxquelles les navigateurs normands attribuaient la puissance de leurs armes s'implantèrent naturellement avec eux dans leur nouvelle patrie. Les coutumes scandinaves conféraient parmi les chefs tout l'héritage à l'aîné de la famille; les cadets n'avaient pour domaines que la mer à écumer, et pour capitaux que des barques, des filets et des armes. La polygamie était admise dans cette société, et comme les femmes y étaient très fécondes, les cadets y étaient fort nombreux. Les anciens chroniqueurs n'hésitent pas à voir dans cette organisation la source des flots de barbares qui désolèrent si longtemps les côtes de l'Europe. La translation du droit d'aînesse en Normandie n'a pas pu être étrangère à l'esprit d'aventure qui, sous l'ancienne monarchie, se maintenait si bien dans cette province. Lorsque Tancrède de Hauteville vit ses fils grands, il leur déclara que tous ses biens appartenaient à leur aîné, et que chacun des autres avait pour dot un cheval, une armure et une épée. Ils partirent et allèrent achever la conquête de la Pouille, préparée par Drengot-Osmond. Leurs succès attirèrent sur leurs pas une foule de leurs compatriotes, et, tout pliant devant leur audace réfléchie, ils furent bientôt maîtres de la Sicile et de la Grande-Grèce. Les rangs en tête desquels Guillaume le Bâtard gagnait la bataille d'Hastings et soumettait l'Angleterre en six semaines

étaient formés de cadets de Normandie. La révolution a fait disparaître jusqu'aux traces de ces anciennes institutions : les terres de Tancrède de Hauteville seraient aujourd'hui divisées en lots égaux, et au lieu de conquérir la Sicile, d'assiéger Constantinople et de faire trembler les soudans de Babylone, Guillaume Bras-de-Fer, Drogon, Robert Guiscard, engraisseraient des bœufs ou feraient courir des chevaux. Chacun vit aujourd'hui pour soi, et le monde en est plus tranquille. On ne saurait cependant considérer avec indifférence un état social dans lequel les habitans d'une de nos provinces ont vaincu la Pouille, la Sicile, Constantinople, l'Angleterre, et donné à un historien le droit d'écrire : *Normanni possident Apuliam, devicere Siciliam, propugnant Constantinopolim, inferunt metum Babyloni, Angliæ terra tota se eorum pedibus læta prosternit* (1).

La conquête de l'Angleterre, accomplie en 1066 par un duc de Normandie, rendait ce vassal trop puissant pour son suzerain, et les rapports entre le duché et la couronne de France furent, à partir de ce moment, le sujet de tiraillemens douloureux. Enfin en 1202 le roi Jean-sans-Terre, quatorzième duc de Normandie, est accusé d'avoir assassiné sur la terre de France son neveu Arthur, duc de Bretagne. Il avait affaire à Philippe-Auguste. Cité devant la cour des pairs, il refuse de comparaître et est déclaré déchu de son duché. Philippe en prononce la confiscation et exécute son arrêt à main armée. En 1203, il ne restait plus en la possession de Jean que les villes d'Arques, de Verneuil et de Rouen. Rouen se rend au mois de juillet 1204, et la Normandie revient tout entière à la France 292 ans après en avoir été détachée.

Rouen fut pris par les Anglais en 1419. « Le roy d'Angleterre, dit Alain Chartier, assiégea la ville en la saison nouvelle, et demoura l'espace de sept mois devant la ville. Et s'y gouvernèrent moult grandement ceux de ladite ville, gens d'armes et commun, et tellement qu'ils mangièrent les rats avant que eulx rendre. Monseigneur le daulphin ne les put secourir pour ce qu'il avoit assez à faire contre le duc de Bourgoigne et ses gens, et aussi que les Anglois tenoient tous les passages dessus la Seine depuis Paris en bas. » Le 31 mai 1430, Jeanne d'Arc était brûlée vive dans l'enceinte du Vieux-Marché, sous la garde des Anglais et aux yeux d'un clergé dont quatre siècles n'ont point atténué l'immortelle infamie. Aucun sacrifice, depuis celui du Christ, n'avait eu de plus sainte ni de plus noble victime. A la place où s'alluma le bûcher s'élève un monument qui n'est digne ni de l'héroïne ni de la ville, et il y a là trop à expier et trop à glorifier pour qu'un jour les voix unies de la reli-

(1) *Historia Conquestarum*, Guglielmi Pictavi.

gion, de la patrie et de la justice n'obtiennent pas une autre consécration du plus navrant souvenir de notre histoire.

« Au mois d'octobre 1449, le roy estoit à Pont-de-l'Arche et son ost près de lui : il envoya sommer ceux de Rouen qu'ils lui rendissent la ville : mais les Anglois qui dedans estoient ne voulurent souffrir que les héraults parlassent au peuple, les menacèrent très fort à faire mourir et les renvoyèrent à grand'hâte. Quand le roy sut ces nouvelles, il envoya devant ladite cité grant puissance et multitude de gens de guerre dont estoit conducteur le comte de Dunois. » Après une série de combats dans lesquels Anglais et Français firent très bien leur devoir, après un assaut repoussé, mais qui montra clairement les dispositions des habitans contre la garnison, la pression de la population de la ville sur les Anglais devint plus énergique, et le duc de Sommerset, se voyant entre deux ennemis, parla d'arrangemens et entra en rapport avec Dunois. Déjà les soumissions des plus considérables de la ville, l'archevêque en tête, arrivaient à Pont-de-l'Arche, et « les Anglois estoient très desplaisans, courrouchiez et marriz, connoissant à cette heure les grands desirs et volontés que le commun avoit au roy. » Ils jugèrent prudent d'abandonner l'intérieur de la ville pour mieux garder le château, les portes et les remparts. Bientôt cependant ils durent abandonner ces dernières positions devant lesquelles Dunois était venu mettre le siége, et le duc de Sommerset, après avoir résisté, puis parlementé, se retira. « Le roy, accompagné du roy de Sicile et des autres seigneurs, fit la feste de la Toussaint en grant joie et liesse au lieu de Sainte-Catherine. Et le dixième jour du mois de novembre, qui fut un lundi, se partit de là pour entrer en sa cité de Rouen accompagné des susdits seigneurs qui estoient en grants, riches et divers habillemens, les uns couverts eux et leurs chevaux de draps d'or et de velours, les autres de brodeures et d'orfévrerie et de draps de Damas et de satin en maintes guises et manières, entre lesquels estoient après le roy en plus riches habillemens les comtes de Saint-Pol et de Nevers. » Le premier de ces deux brillans seigneurs eut plus tard la tête tranchée par ordre de Louis XI, qui, alors dauphin, l'honorait de sa faveur particulière.

Peut-être y a-t-il un peu d'enfantillage dans le soin minutieux avec lequel le chroniqueur se complaît, après le récit de ces grands événemens, à décrire dans leurs moindres détails les costumes du roi et de ses compagnons. Cela intéressait évidemment beaucoup le public de ce temps. Le cortége, il faut en convenir, ne devait pas avoir mauvaise grâce, et l'enthousiasme du peuple devait être grandement excité par la vue de tant de braves chevaliers dont on se racontait les faits d'armes, et peut-être aussi, mais plus discrètement,

quelques abus du droit de la guerre commis sur les pauvres gens et les femmes.

Passons sur les épisodes sanglans des guerres de religion dont Rouen fut le théâtre de 1552 à 1582. La ville prit plus tard le parti de la ligue, et Henri IV l'assiégea en 1591. Il faut lire dans Agrippa d'Aubigné comment le roi fit à ce siége pâlir les plus braves par son audace. Il revint à Rouen cinq ans plus tard. Le récit de son entrée (1) n'est guère moins détaillé que la chronique d'Alain Chartier, et ce qu'on y remarque le plus, c'est la profusion de devises latines et grecques dont étaient ornés sur son passage les édifices publics et particuliers. Peut-être le roi n'était-il pas celui qui les comprenait le mieux; mais il ne ressort pas moins de cette circonstance que la ville de Rouen était, il y a deux cent soixante-dix ans, tout au moins aussi lettrée qu'aujourd'hui. Le grand Corneille y naissait sous ce règne béni, et l'énergique concision de son style est empreinte de la saveur des fortes études latines qu'il y fit. Le roi Henri logea à l'abbaye de Saint-Ouen, et son séjour à Rouen fut de dix-sept semaines : elles ne furent pas les moins occupées de sa vie; il ne cessa de travailler en réparateur aux affaires de la ville, de la province et du royaume. Il fut si heureux des témoignages d'amour qu'il y recevait et si frappé de l'importance de la position, qu'il voulut, dit la chronique, « y faire bastir un chasteau et ville neuve de l'autre costé de la rivière, dont il fit faire plusieurs devis et dessins par savans et experts architectes mandés exprès par son commandement pour cet effet. » La population entière l'accompagna à son départ jusqu'à une lieue de la ville, et en la congédiant « il l'assura derechef du désir qu'il avoit de faire bastir une maison en sa ville de Rouen pour s'y accommoder et y séjourner quelque saison de l'année. » D'autres soins l'entraînèrent, et cette parole de Gascon à Normands n'a jamais été tenue.

Tandis que les ténèbres et la violence régnaient sur l'Europe, la civilisation, le commerce, les arts se développaient à Rouen. Le plus populaire de tous, celui dont les œuvres exigent le plus le concours de la science, l'architecture, y brillait d'un éclat dont elle est aujourd'hui bien éloignée. La cathédrale a été reconstruite du commencement du XIIIe siècle à celui du XVIe. L'érection de l'église de Saint-Ouen, le chef-d'œuvre de l'art gothique, date à peu près du même temps (2). Jean Marcdargent, issu d'une famille de cultivateurs,

(1) *Discours de la joyeuse et triomphale entrée de très haut, très puissant et très magnanime prince Henri IVe de ce nom, très chrestien roi de France et de Navarre, faicte en sa ville de Rouen le mercredi 16e jour d'octobre 1596.*

(2) *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Ouen de Rouen,* par le père François Pommeraye, des bénédictins de Saint-Maur; petit in-folio, Rouen 1662.

qui fut abbé de 1302 à 1339, employa les seize premières années de sa prélature à la réunion des ressources nécessaires pour la construction de ce monument; il en jeta les fondations en 1318, et à sa mort plus de la moitié en était achevée. Après lui, cent soixante ans ont été employés à le porter au point où il était en 1830. Projet, dessin, matériaux, main-d'œuvre, tout dans cette entreprise provenait du pays: les quêtes et les dons des fidèles venaient en aide aux fonds de l'abbaye; des artistes et des artisans payés en prières et en indulgences dévouaient leur existence entière aux travaux de l'église. C'est ainsi que s'est élevé de la terre vers le ciel, dans un temps que nous réputons barbare, un monument aussi supérieur aux autres temples chrétiens que l'était le Parthénon d'Athènes à ceux de la Grèce et de Rome. Marcdargent valait Ictinus. Tout est motivé dans le vaisseau de Saint-Ouen, tout y est nécessaire, et il ne serait pas plus aisé d'en détacher une pierre que d'effacer un vers dans les grandes scènes de Corneille. Nous avons, il y a vingt ans, prétendu donner à l'église la façade qui lui manquait; mais nous n'étions pas inspirés du sentiment du fondateur de l'ensemble, et l'œuvre pénible du XIXe siècle s'est imparfaitement fondue dans l'harmonie de celle du XIVe (1).

Les ouvrages de l'église ne sont pas seuls à témoigner de l'état de la société à Rouen à l'époque de nos plus grands malheurs publics. Un marin d'un rang élevé, don Pedro Niño, que nous avons déjà rencontré à Harfleur, amenant à Charles VI les galères qu'envoyait à son secours le roi d'Espagne Henri III, vint hiverner en 1405 à Rouen : « c'est, dit-il, une puissante ville, où abonde tout ce qui importe à la commodité de la vie, » et il prend dans l'hospitalité qu'il y reçoit une idée trop flatteuse de notre caractère. « Les Français, ajoute-t-il, sont une noble nation; ils sont sages, intelligens, discrets, pleins de politesse et de courtoisie, élégans dans leurs meubles et leurs habits, sincères et généreux, aimant à plaire aux étrangers et à les honorer, tenaces dans leurs opinions, prompts dans leurs colères, mais sans méchanceté, ardens au plaisir. » Don Pedro ne voit qu'une ombre à ce portrait, c'est que nous sommes trop amoureux, et il attribue obligeamment ce travers aux malicieuses influences de la planète de Vénus. Voilà certainement le

(1) L'architecte du portail de Saint-Ouen aurait mieux fait de prendre simplement dans le livre du père Pommeraye le *plan du portail comme il doit être achevé*. Ce plan n'a pas, que je sache, une irrécusable authenticité; mais l'adoption en aurait été très préférable à ce qu'on a fait. Le constructeur de la façade peut toutefois invoquer une circonstance atténuante : c'est que son projet a été, à ce qu'on assure, six fois recommencé sous la pression du conseil des bâtimens civils, et pour peu qu'il ressemblât à Mme de Sévigné, qui ne se reprenait, disait-elle, que pour faire plus mal, il a dû finir par accepter de lassitude des idées qui n'étaient plus les siennes.

tableau d'une civilisation avancée. Dans un autre chapitre intitulé *Como son los Ingleses diversos y contrarios de todas las otras naciones de christianos*, le brave Niño ne se montre pas à beaucoup près aussi indulgent pour nos voisins d'outre-Manche (1).

La part du commerce dans le mouvement de la civilisation ne pouvait manquer d'être considérable en de pareils lieux, et elle témoigne de sa puissance d'autant mieux que les obstacles à surmonter étaient plus grands. Ils tenaient surtout à l'état intérieur du pays. En étudiant les travaux de M. de Fréville (2), on a peine à comprendre comment le commerce se mouvait sous le réseau de règlemens absurdes et de péages tortionnaires dont l'accablait la féodalité. Impudente et brutale entre les mains des seigneurs, elle était entre celles des moines habile à faire payer au-delà de leur valeur des services rendus, tels que des établissemens de bacs ou des entretiens de passages en rivière. Heureusement la Normandie a toujours été la province de France où l'on tire le mieux parti du silence ou de l'obscurité de la loi : on savait presque toujours amener à composition ces petits exacteurs locaux, et si les marchands laissaient quelques plumes dans le filet, ils n'y restaient jamais empêtrés. Il faut admettre l'existence d'un régime de fraudes et d'exemptions à peu près normal pour expliquer la circulation des marchandises entre Rouen, Paris et la mer au moyen âge.

Dès 1207, Philippe-Auguste, attentif à consolider l'incorporation de la Normandie à la France, accordait à la ville de Rouen, avec d'autres importantes franchises commerciales, le privilége du trafic avec l'Irlande. Le régime établi par ce grand prince a longtemps suffi aux besoins du pays. Une amélioration considérable y fut apportée sous Henri III dans « l'establissement d'un prieur et de deux consuls pour cognoistre, décider et juger en première instance des différends concernant le trafic et commerce. » Le commerce fut de la sorte affranchi des frais et des lenteurs de la justice ordinaire, et cette institution, étendue par Henri IV à la plupart des villes maritimes qui le demandèrent, est l'origine de nos tribunaux de commerce.

Pour voir l'industrie prendre à Rouen un essor auparavant inconnu, il faut passer au règne de Louis XIV. Colbert devient ministre; en 1662, il étudie; en 1664, il agit. Il commence par créer à Dunkerque, à Bayonne, à Nantes et à Rouen « des conseils de commerce dans lesquels les principaux marchands se réunissaient tous les six mois pour étudier les questions relatives aux intérêts

(1) *Cronica de don Pedro Nino conde de Buelna*. In-4°, Madrid 1782.
(2) *Histoire du Commerce de Rouen au moyen âge*, 2 vol. in-8°.

du commerce et de la navigation et proposer au roi les moyens de les favoriser. » Puis, comme l'intendant de la Haute-Normandie craignait que les protestans ne prissent de l'autorité dans ces assemblées, Colbert lui fait écrire par Seignelay « qu'on ne fait point de distinction dans les affaires du commerce des gens de la religion prétendue réformée, qu'ainsi les marchands de Rouen peuvent députer qui bon leur semble pour apporter les mémoires qui leur sont demandés. » En même temps le chevalier de Clerville, dont on se souviendrait davantage si Vauban n'était pas venu après lui, terminait à Rouen une reconnaissance des ports de la Normandie, et, guidé par les instructions de Colbert, il déterminait les négocians de la ville à former la première compagnie d'assurances maritimes qu'ait possédée notre pays. Une association de capitaux entre Rouen et Paris réunit un fonds de 1,400,000 livres, et les assurances, dont la Hollande et l'Angleterre avaient le monopole, leur furent enlevées. La compagnie prêtait ses fonds libres à 6 1/4 pour 100, à la condition d'exigibilité à volonté, et Clerville constata que les expéditions locales de toiles en Espagne payaient les laines et les métaux précieux que nous en tirions.

Le cardinal de Richelieu et Colbert après lui avaient, a-t-on dit, des espions qui allaient pour eux à la recherche des gens de mérite. Les ministres de nos jours ne sont pas réduits à cette extrémité; s'ils demandent un homme capable, il se forme à l'instant une émeute à la porte de leur cabinet. Les espions de Colbert ne le trompèrent pas le jour où ils lui dénoncèrent Fermanel, négociant de Rouen, dont il fit son correspondant et son agent le plus intime pour les affaires de la Normandie. La correspondance de ces deux hommes et les mesures qui en furent le résultat, de 1669 à 1679, sont un modèle d'intelligence quant au progrès de l'industrie et l'amélioration du sort des populations ouvrières; malgré deux siècles écoulés, on est souvent tenté, en parcourant la ville de Rouen, d'en recommander l'étude, comme celle d'une nouveauté, aux administrations publiques du pays.

Colbert mourut en 1683, et l'édit de Nantes fut révoqué en 1685, mesure fatale, dont les résultats devraient servir de leçon à tous les gouvernemens temporels qui s'immiscent dans la direction des consciences. On comptait deux cent mille religionnaires en Normandie, dont quatre mille à Rouen. Ils n'avaient pas toujours eu pour le culte catholique la tolérance qu'ils réclamaient pour le leur, et les torts des deux communions étaient au moins réciproques; mais le gouvernement, en excluant de fait les protestans des carrières publiques, les avait rejetés dans les carrières industrielles, et le vide qu'ils y firent, les forces qu'ils portèrent à l'étranger furent d'au-

tant plus considérables. L'intendant de la province faisait remarquer en 1699 qu'avant 1685 il abordait à Rouen beaucoup d'étrangers, surtout de Hollandais, qu'ils y formaient des établissemens, au grand avantage du commerce local, mais que presque tous s'étaient retirés, se voyant privés de l'usage de leur religion. Tout n'était pourtant pas perdu, car dans ce même mémoire l'intendant signalait une maison Legendre dont la fortune était de 4 à 5 millions, ce qui en vaudrait au moins 12 d'aujourd'hui, et dont les correspondances s'étendaient dans tous les lieux du globe où il y avait intérêt d'en avoir. Il n'est pas très sûr qu'aujourd'hui cette seconde condition soit remplie à Rouen par beaucoup de maisons.

Rapprochons-nous du temps présent : son inventaire comprend tout ce qui méritait d'être conservé dans l'héritage du passé.

En 1840, M. Cousin, s'appropriant pendant son court ministère une pensée qu'il a prêtée à Colbert, transférait de Rouen à Caen la faculté de théologie, dont les leçons étaient peu courues dans une ville de marchands; il la remplaçait par des cours de dessin linéaire, de géométrie appliquée, d'histoire naturelle, de chimie, et donnait à une industrie et à une agriculture pleines de vie les guides dont elles ont le plus besoin. La déposition de ce germe d'une réforme dont le développement complet serait si fécond prouve que la philosophie a du bon toutes les fois qu'elle n'est pas gâtée par les philosophes.

Le fait le plus considérable pour la ville de Rouen qui se soit réalisé depuis plusieurs siècles est l'endiguement de la Seine sur lequel nous reviendrons plus loin. Les conséquences de ce fait se résument dans un chiffre : les transports par eau, qui, du Havre à Rouen, revenaient à 12 francs par tonne, n'en coûtent plus que 6 ou 7. Qui ne croirait que le résultat d'un tel abaissement de prix a été un notable accroissement de circulation? Il n'en a rien été. Le mouvement des années 1846 et 1847, qui ont précédé les travaux, a été à Rouen de 801,451 et de 723,966 tonneaux; celui des années 1858 et 1859, qui en ont profité, s'est réduit à 603,933 tonneaux et à 564,862. Ce n'est pas que dans cette période le commerce maritime se soit en général affaibli. Au Havre, le tonnage des mêmes années a été pour les premières de 1,496,394 et de 1,674,921 tonneaux, pour les secondes de 2,081,355 et de 1,871,597. Tandis que Rouen descendait dans l'échelle de 100 degrés à 77, Le Havre montait de 100 à 124. Il ne faut ni exagérer ni amoindrir les conséquences de pareils faits. Le cabotage est l'élément de circulation qui s'est le plus réduit à Rouen; la raison en est simple : les chemins de fer se sont progressivement emparés d'une partie des marchandises qui alimentaient cette navigation, et, pour ne citer qu'un exemple, le bassin de la Seine tire de

grandes quantités de vins de la Provence, du Languedoc, de la Gironde : ces vins arrivaient autrefois par mer et par Rouen; ils se dirigent aujourd'hui vers leur but par des voies plus courtes et plus rapides. Revenir aux anciens erremens est impossible, et il ne peut plus être question que de chercher des compensations au vide qui se produit. Des administrateurs, qu'il faut bien ici distinguer des commerçans, en ont cru trouver une dans la création de docks et d'entrepôts de douane à Rouen. De pareils établissemens sont essentiellement du domaine de l'industrie privée; ils prospèrent par la clientèle de négocians qui aiment beaucoup mieux avoir affaire à leurs pairs qu'à des administrations dont le mouvement des marchandises n'est pas le métier, et partout où ils sont à leur place, les intelligences et les capitaux se tournent avec empressement vers eux. Des intelligences et des capitaux! Quelle ville est à cet égard mieux dotée que celle de Rouen? Cependant personne ne s'y est soucié d'y devenir fondateur de docks : soit qu'on n'y remarquât pas cette quantité d'entrepôts particuliers par laquelle se signale ordinairement l'opportunité de la création d'un entrepôt général, soit qu'on craignît la concurrence du Havre, où les affaires attirent les affaires, où l'assortiment sera toujours plus complet, où la rupture de charge est inévitable, tandis qu'elle a cessé de l'être à Rouen le jour où des remorqueurs à vapeur et des trains de chemins de fer ont fait passer debout sous ses murs des marchandises venues de la mer, soit par d'autres causes qui nous échappent, on a mis les docks au compte de la ville. La ville a d'autant moins résisté à prendre à sa charge cette conception qu'elle n'avait aucune avance à y consacrer, et l'on sait combien peu les villes et les jeunes gens qui se ruinent hésitent à se jeter dans les entreprises qui n'engagent que leur avenir.

Dans le bilan de l'endettement public qu'il vient de dresser si courageusement, M. Fould a oublié un chapitre : celui des dettes municipales. Il y aurait un livre à faire, et des plus instructifs, sur l'énormité des charges improductives imposées depuis quelques années à l'avenir des communes, et sur l'art avec lequel se groupent les chiffres dans des comptes dont ceux qui devraient en réprimer le désordre détournent complaisamment les yeux. Il suffit ici de rappeler qu'une loi du 14 juillet 1860 a ajouté pour treize ans 20 centimes additionnels au principal des contributions directes de la ville de Rouen, prolongé les surtaxes de l'octroi, et autorisé, en attendant mieux, une émission d'obligations municipales de 11,500,000 fr. Ces mesures financières ont mis la ville en état de terminer ses docks, de percer un certain nombre de rues, et personne n'a demandé si cette aggravation des charges locales ajouterait aux moyens qu'a le district manufacturier de Rouen de soutenir la concurrence anglaise, protégée par nos nouveaux traités de commerce.

L'administration s'est mise à l'ouvrage. Il a fallu, pour ouvrir les rues portées au programme, abattre des maisons. On dirait qu'une trombe de Malaunay est passée sur plusieurs quartiers de Rouen; mais il ne paraît pas, au peu d'empressement que mettent les riverains à reconstruire, que les nouvelles voies aient été tracées avec beaucoup de réflexion. Il est bon de donner du jour et de l'air à des populations entassées dans des rues étroites; mais pourquoi chercher du nouveau quand le but serait atteint d'une manière beaucoup plus heureuse par la simple continuation d'anciens projets? Ce qui distingue les monumens de la Grèce, c'est l'art avec lequel ils sont placés autant que la perfection de l'architecture. On voyait le Parthénon de tous les quartiers et de toute la campagne d'Athènes, et le temple du cap Sunium annonçait l'Attique aux navigateurs de l'Archipel. Cet art de doubler la valeur des monumens par la grandeur des perspectives n'a pas été celui des architectes normands, si ce n'est dans le choix de l'emplacement de la jolie église de Notre-Dame-de-Bon-Secours, construite de nos jours sur des souscriptions particulières. Rouen possède des édifices qu'aucune capitale de l'Europe ne peut s'empêcher de lui envier; mais rien n'est plus obstrué que les abords, et il suffirait d'en dégager la vue et l'accès pour rendre la ville incomparable. C'est ce qu'avait compris M. de Crosne, l'intendant que la révolution trouva sur le siége de Rouen. Il voulait, disait-il, que du beau portail de l'Hôtel-Dieu on vît l'archevêque à l'autel de la cathédrale. Si l'on n'avait pas vu l'archevêque, on aurait au moins admiré, de toute la longueur d'une avenue de 1,100 mètres à percer entre les deux monumens, le merveilleux ensemble du temple. M. de Crosne en a ouvert 500 mètres. Le surplus serait facile à ouvrir, et le premier effet du complément de son projet serait de tirer de leur obscurité la place historique où fut immolée Jeanne d'Arc et celle où naquirent les deux Corneille. Si l'on avait employé à délivrer la cathédrale des ignobles masures entre lesquelles elle est resserrée le quart des fonds dépensés en démolitions jusqu'à présent stériles, outre d'admirables perspectives obtenues, le jour et la salubrité seraient rendus au quartier de la ville qui en a le plus besoin. — Le palais de justice est partout, et non moins en Normandie qu'ailleurs, un lieu de rassemblement: celui de Rouen, à demi construit par Louis XII, et judicieusement terminé de nos jours sans qu'on ait rien changé aux plans du premier architecte, est le plus beau dont se glorifie notre pays. La façade donne sur une rue de quatre mètres de largeur; elle se rattacherait par un percement d'une cinquantaine de mètres au prolongement de la rue de Crosne. Rouen est du très petit nombre de villes situées sur un fleuve qui n'aient point de grande voie parallèle au courant. Le tracé de M. de Crosne remplit cette condi-

tion, et il est, par sa direction aussi bien que par l'importance des ramifications qui s'y rattacheraient, destiné à devenir le centre et l'artère principale du mouvement de la cité. On le délaisse pour une rue parallèle, rejetée beaucoup plus loin, à laquelle on donne pour point de mire la grosse maçonnerie carrée de l'entrée de l'hôtel de ville. Un Athénien en aurait mis l'axe en face de la sublime tour couronnée de Saint-Ouen. En s'inspirant de la pensée de M. de Crosne et procédant avec mesure, on aurait relié sans grands frais les uns aux autres, par des lignes rattachées aux quais, les foyers naturels de la circulation : c'était le moyen de faire pour l'embellissement de la ville autant que les auteurs des monumens qu'on eût mis en relief.

Qu'on ne croie pas que, même pour les masses d'ouvriers des communes suburbaines dont les mains tissent les toiles qui convergent vers la halle de Rouen, la splendeur de leur métropole soit chose indifférente. Ce pays est un pays d'artistes : c'est celui de Marcdargent, du Poussin, de Jouvenet, de Boïeldieu, de Géricault; rien de ce qu'on y fera de grand et de beau ne sera perdu pour la foule, et peut-être des hommes faits pour ouvrir des routes nouvelles à nos arts et à notre industrie n'attendent-ils pour sortir de son sein et se révéler à eux-mêmes que la vibration produite par un sentiment de plaisir mêlé d'admiration. Aujourd'hui que notre industrie ne peut avoir de supériorité effective sur celle de nos voisins que par le bon goût, rien de ce qui doit en favoriser l'expansion ne peut être négligé. Ces vœux ne sont point ceux d'ennemis de l'embellissement des villes. Toutefois dans les pays d'industrie les besoins immédiats des populations ouvrières sont les premiers à satisfaire, et ce qui fortifie leur santé, ajoute à leur capacité de travail, doit passer avant les jouissances d'un luxe de bon goût. Sous ce point de vue, le peuple de Rouen n'obtient point de ses mandataires les égards qui lui sont légitimement dus. « La halle, a dit Napoléon, est le Louvre du peuple; » il la voulait spacieuse, salubre, éclairée, et l'amélioration des marchés de Paris a été l'un de ses premiers soins. Ces paroles et ces exemples n'ont point eu de retentissement à Rouen. Les archéologues y retrouvent encore les antiques parapluies de toile cirée sous lesquels s'abritaient les dames de la halle de Vadé, ainsi que l'humidité fangeuse du vieux charnier des Innocens : il ne manque à l'harmonie des lieux que le langage du *Catéchisme poissard*.

Il est fort louable, quand une ville a des fonds disponibles, de les employer à l'ouverture de nouvelles rues; il le serait davantage de pourvoir d'abord à la viabilité des anciennes qu'elle conserve. Hors des traversées de routes dont l'entretien est à la charge des ponts

et chaussées, le pavé de Rouen est des plus remarquables par son mauvais état. Les faux pas des piétons accoutumés à ses inégalités, les entorses des étrangers, les frais qui en résultent pour le camionnage local, ne sont rien auprès de l'insalubrité produite sous un ciel brumeux par l'humidité qui se maintient dans ses lignes disjointes. L'établissement d'un bon pavé était une des choses que Colbert recommandait le plus instamment en 1670 dans l'intérêt de l'industrie de Rouen; il allait jusqu'à faire ouvrir dans le haut de la Seine des carrières pour cette destination. Il indiquerait aujourd'hui à la ville celles d'Erquy, dont le grès serré et impénétrable à l'humidité est d'une durée presque indéfinie, et il assurerait ainsi à une navigation dont le pays déplore l'amoindrissement un aliment que rien ne pourrait lui enlever (1).

Enfin c'est pitié de voir à Rouen, aux abords de filets d'eau intermittens qu'on décore par courtoisie du nom de fontaines, de pauvres gens se mettre à la queue pour remplir non un broc, mais une bouteille! La facilité de l'alimentation et l'aérage des logemens ne sont pas toutes les conditions de l'hygiène des familles d'ouvriers : il y faut encore l'abondance des eaux. L'Écosse et l'Angleterre l'ont depuis longtemps compris, et elles ont par là beaucoup ajouté aux forces vives de leur industrie manufacturière (2). Nous commençons à marcher dans cette voie : les villes de Toulouse, de Marseille, de Lyon, de Saint-Étienne, y sont entrées des premières. Rouen en est aux études et les a mises en excellentes mains; mais quand il s'agira d'exécuter, ne regrettera-t-on pas d'avoir égaré dans des entreprises d'un avantage problématique des moyens d'action réclamés par des besoins du premier ordre?

J'ai parlé de ce qui saute aux yeux du voyageur qui, sur la vieille réputation de la ville de Rouen, vient y chercher des modèles de bonne administration. Pour n'y point éprouver de mécomptes, peut-

(1) C'est ici le lieu de rappeler que l'élément calcaire est le seul qui manque à la fertilisation du sol granitique de la Bretagne. De Rouen à Quillebeuf, les bords de la Seine sont une longue carrière de pierre à chaux : il n'y aurait donc jamais de voyages à vide dans le trafic entre Erquy et Rouen.

(2) La ville de Glasgow a donné à cet égard un grand exemple : depuis 1859, elle s'est définitivement approprié le lac Katrine, dont Walter Scott a fait la demeure de sa dame du lac, et les lacs Vennachar et Drunkie. Ces lacs communiquent entre eux; la capacité totale en est de 46 millions de mètres cubes, et ils donnent par vingt-quatre heures à la population de Glasgow 227,000 mètres, ou à peu près 5 hectolitres par tête d'habitant. Le lac Katrine est à 110 mètres au-dessus du niveau de la mer, et, pour arriver à leur destination, ses eaux font un trajet de 55 kilomètres, dont 21 en souterrains. Les travaux ont duré quarante-deux mois et coûté 17,500,000 francs; les expropriations et les indemnités aux entreprises qui desservaient auparavant la ville ont absorbé 37,500,000 francs, en sorte qu'un capital de 55 millions est immobilisé dans le système d'approvisionnement actuel.

être faut-il plus regarder au passé qu'au présent. Un avenir prochain donnera la mesure de ce qu'aura gagné la ville à se jeter dans la carrière des emprunts pour imiter ce que le commerce fait fort à propos au Havre, et l'administration fort inconsidérément à Paris. Le concours du traité de commerce avec l'Angleterre, de la guerre des États-Unis et de la cherté des subsistances ne donne pas à ses entreprises le mérite de l'opportunité. Ces circonstances sont, grâce à Dieu, passagères; mais, ne le fussent-elles pas, l'industrie et la population se seraient tout aussi bien trouvées d'une administration modestement appliquée à modérer les taxes municipales, à raffermir la santé publique, et préparant le surplus en comptant davantage sur le bénéfice du temps.

La filature et le tissage du coton, qui dominent tous les autres travaux dans le district manufacturier de Rouen, ne sont point concentrés dans la ville : ils occupent trente mille ouvriers dans les campagnes adjacentes et projettent au loin de fécondes ramifications; mais la ville est le cœur et le foyer de toute cette activité. C'est dans son sein que se mesurent les capitaux, que se combinent les organes mécaniques ou autres de la fabrication, que se distribuent les matières premières, que se réunissent les produits ouvrés, que se règlent les prix d'achat et de vente des marchandises; elle réagit ainsi sur toutes les veines de la vaste organisation dont elle est le centre, et rien de ce qui l'affecte dans sa puissance ou son économie n'est indifférent au plus humble hameau de son ressort.

IV. — ELBEUF, LOUVIERS, PONT-DE-L'ARCHE.

La marée, qui monte et descend sous le pont de pierre construit à Rouen par M. Lamandé, l'éminent ingénieur à qui Paris doit le pont d'Iéna, heurte, aux jours des syzygies, le barrage de Poses, et expire d'un côté dans l'Eure, de l'autre dans l'Andelle, au pied de la côte célèbre des Deux-Amans. Le flot embrasse sur tout cet espace des îles couvertes de bois et de pâturages; les forêts du Rouvray et de Pont-de-l'Arche couvrent les terrains graveleux de la rive gauche, et aux approches d'Elbeuf les coupes accidentées du terrain crayeux éclatent de blancheur aux rayons du soleil, ou apparaissent comme de gigantesques fantômes au travers de la brume. Le district manufacturier de Rouen s'étend dans cette partie du bassin par les industrieuses agglomérations d'Oissel, d'Elbeuf et de Louviers. Réuni à Rouen par la Seine, par une route facile et par le chemin de fer, Oissel en est presque un faubourg; il est un tributaire de sa halle aux toiles, et le nombre de ses grandes cheminées témoigne de l'activité dont y jouissent, dans les circonstances

ordinaires, la filature et le tissage du coton. Elbeuf et Louviers sont avec Sedan les métropoles de notre fabrication de draps dans le nord, et, tout en profitant beaucoup du voisinage de Rouen, ils s'appartiennent davantage. Colbert passe assez généralement pour le créateur de l'industrie de ces deux villes; il n'en a été que le fécondateur. L'heureuse situation, les laborieuses habitudes d'Elbeuf et de Louviers, une population ouvrière toute formée, offraient des élémens de succès qui ne pouvaient lui échapper, et qu'il mit en œuvre avec un rare bonheur. Ce ne sont point seulement la vivacité des couleurs, l'harmonie de la composition, la correction du dessin, qui intéressent dans les vitraux des vieilles églises de Normandie : on consignait souvent dans ces peintures inaltérables des traits de l'histoire locale, et elles sont quelquefois, pour l'éclaircissement des événemens ou des coutumes du passé, d'un secours qui vaut celui des inscriptions et des médailles. Tels sont à Elbeuf les vitraux des églises de Saint-Étienne et de Saint-Jean : on y voit quels étaient au xve siècle les procédés de la fabrication des draps. Des bateaux couverts y servent au lavage des laines; des tisserands y manœuvrent l'ourdissoir; une force à tondre les draps, des croisées de chardons pour les peigner, s'y montrent comme instrumens, et la figure de saint Roch, patron des tisserands, y est offerte à l'affectueuse vénération de ses confrères. Les règlemens de Colbert sont de 1667, par conséquent postérieurs d'au moins deux cents ans à ces manifestations de l'existence d'une industrie qui devait être beaucoup plus ancienne.

Lorsque Colbert se mit à l'œuvre, on ne fabriquait guère en France que des lainages grossiers; les draps fins se tiraient d'Espagne et d'Italie. Pour enraciner à jamais cette fabrication dans notre pays, il fallait s'en approprier la matière première. En 1671, Colbert chargea Fermanel, que nous connaissons déjà, de se procurer deux par deux, une par une, une quarantaine des plus belles bêtes à laine d'Angleterre; il donnait en même temps au consul de France à Cadix commission de faire transporter, en attendant mieux, à bord de vaisseaux du roi en croisière devant cette ville vingt-quatre béliers de Ségovie. Ce n'était pas alors une petite affaire que de tirer des étalons d'Angleterre ou d'Espagne : ces cas de contrebande étaient réputés crimes de lèse-majesté, et la potence attendait les coupables; mais ce ne fut point par là que manqua l'entreprise. Les vues économiques de Colbert étaient fort en avant des procédés d'acclimatation de ses contemporains; ses bêtes à laine ne se conservèrent pas, et l'on conclut des tentatives infructueuses qui furent faites après lui, pendant près d'un siècle, que le sol et le climat de la France se refusaient à la propagation des mérinos. Enfin

en 1766 M. Trudaine chargea Daubenton d'étudier ce grand problème, et, confiant dans les solutions données par ce naturaliste, Louis XVI obtint en 1775 du roi d'Espagne ce troupeau de Rambouillet, dont les rejetons semblent devenus chez nous des indigènes. Si vastes que soient aujourd'hui les résultats de cette amélioration, ils sont bien éloignés de pourvoir aux besoins de nos manufactures. Nous achetons annuellement pour 100 millions et plus de laines, dont les quatre cinquièmes sont des laines fines : Elbeuf et Louviers absorbent du quart au tiers de ces importations. Nous sommes maîtres de combler cet énorme déficit en étendant à l'Algérie la révolution agricole à laquelle Louis XVI a donné l'impulsion. La laine, si désirée chez nous, est la seule marchandise que produisent avec facilité les tribus d'une région qui ne comporte pas d'autre vie que la vie nomade. Leurs troupeaux s'enfoncent de nos jours, comme il y a deux mille ans (1), dans les solitudes du Sahara, rapportant de même les toisons dont ils s'y sont chargés vers la côte. L'Algérie ne nous envoie guère que des laines grossières; l'intérieur du pays en produit cependant, il est vrai en petite quantité, de comparables aux plus belles d'Espagne, et s'il n'est pas démontré que les mérinos de la Péninsule y soient venus d'Afrique, il est hors de doute qu'ils s'y propageraient sans le moindre effort. Quand nous saurons le vouloir, nous aurons sur la côte d'Afrique une Australie beaucoup mieux placée que celle des Anglais, et l'amélioration des races ovines algériennes établira entre nos ports, nos manufactures de la vallée de la Seine et les profondeurs du Sahara une connexion d'intérêts beaucoup plus efficace pour l'affermissement de notre possession qu'aucune de nos organisations civiles ou militaires.

Tous les obstacles qu'avait à surmonter Colbert ne venaient pas de la nature; souvent il trouvait la résistance aux lieux d'où il était en droit d'attendre de l'appui. S'il s'agissait d'élargir la fabrication de Louviers, les drapiers se mettaient en travers, le parlement leur venait en aide, et, pour qu'on pût bâtir une manufacture, Louis XIV était obligé d'interposer son autorité dans un bizarre conflit. « Le roi, écrivait Colbert le 18 août 1682 au premier président de Lamoignon, a appris que les lettres patentes qu'il a accordées à des particuliers pour l'établissement d'une manufacture de draps à Louviers ont été registrées depuis peu au parlement, nonobstant

(1) Sæpe diem noctemque et totum ex ordine mensem
Pascitur, itque pecus longa in deserta sine ullis
Hospitiis : tantum campi jacet! Omnia secum
Armentarius Afer agit, tectumque, Laremque,
Armaque..... (*Georg.*, l. III.)

une opposition des drapiers, et depuis l'arrêt d'enregistrement qu'ils ont été reçus opposans à son exécution. Sa majesté m'ordonne de vous faire savoir qu'elle désire que ces drapiers soient déboutés de leur opposition sans retardement, et elle m'ordonne en même temps de vous dire que les longueurs et les sollicitations depuis un si long temps ont fait un grand tort à cet établissement, et peuvent dégoûter d'autres particuliers de faire de pareils établissemens, qui sont toujours avantageux à ses peuples. »

Peu d'usages sont plus salutaires à propager dans notre pays que celui des vêtemens de laine. La fabrication d'Elbeuf, répandue dans les campagnes environnantes, témoigne par ses progrès que nous sommes à cet égard en bonne voie. La population de la ville était en 1826 de 10,200 âmes, celle du canton de 20,706; elles ont été trouvées au recensement de 1856 de 18,821 et de 34,335. Un embranchement des chemins de fer de l'Ouest est à la veille de fortifier, en rattachant directement Elbeuf aux ports de Rouen et du Havre, la clientèle que ces laborieuses cités apportent à notre navigation.

La dernière population urbaine qu'atteigne le flot de marée est celle de Pont-de-l'Arche, à 12 kilomètres au-dessus d'Elbeuf. La ville est étagée sur la rive gauche de la Seine, et son ancienne enceinte, construite pour un nombre d'habitans beaucoup plus élevé, en contient 1,660. La fondation de Pont-de-l'Arche remonte à Charles le Chauve, qui régna de 840 à 877. L'emplacement des établissemens de ce prince sur la Basse-Seine a été l'objet de longues discussions entre les plus savans hommes du XVIIe siècle. Si, au lieu de pâlir sur les livres, ils étaient venus voir le pays, ils se seraient aisément convaincus que ces établissemens ne pouvaient pas être ailleurs qu'ici. Charles avait à défendre la Neustrie contre ses frères, l'empereur Lothaire et Pépin, roi d'Aquitaine; il avait surtout à arrêter les incursions des Normands dans la vallée de la Seine. Il établit dans un lieu propice un pont de vingt-deux arches très étroites, sauf une seule, sous laquelle le resserrement des autres rejetait la masse des eaux et formait une chute de 60 centimètres de hauteur. Cette arche, seule praticable aux bateaux, était très difficile à passer, très facile à défendre. Ces dispositions ont paru de nos jours irréfléchies à cause des entraves qu'elles imposaient à la navigation; elles étaient fort bien entendues au IXe siècle, quand il s'agissait de faire échouer des attaques auxquelles la mer servait de base. Pont-de-l'Arche, fortifié, était ainsi devenu du côté de Paris la clé de Rouen et de la navigation de la Seine, et les avantages militaires attachés à cette position expliquent l'acharnement avec lequel on se l'est toujours disputée dans les guerres dont la Normandie a été le théâtre.

Ce fut à Pont-de-l'Arche que commença, en 1449, la série de revers au bout de laquelle les Anglais furent définitivement expulsés de la Normandie. Le duc de Sommerset avait enlevé Fougères en pleine trève; Alain Chartier raconte comment il fut tiré vengeance de cette trahison. « Pour commencement de faire la guerre pour le duc de Bretaigne, dit-il, messire Pierre de Brézé, du pays d'Anjou, Robert de Flocques, du pays de Normandie, Jacques de Clermont, du pays de Daulphiné, et Guillaume de Bigars eurent entreprise sur la ville et chastel de Pont-de-l'Arche par le moyen d'un marchand de Louviers, lequel menoit souvent son charroi par Pont-de-l'Arche. Et vindrent les dits seigneurs eulx embuschier de pied devers le pont Saint-Ouyn, et Robert de Flocques avec quatre ou cinq cents combattans à cheval dedans le boys du costé de Louviers. Le marchand lui troisième vint de Louviers un jeudi de mai passer une charrette par dedans le Pont-de-l'Arche, feignant d'aller à Rouen, et parla au portier du chastel pour lui ouvrir la porte pour retourner à Louviers, et lui promit donner le vin. Et retourna le marchand, comme à heure de mi-nuict, accompagné de plusieurs de l'embusche de pied, et logèrent en une hostellerie joignant le chastel, et incontinent saillirent pour venir au boulevard, dont icelui portier se doubta; mais le marchand lui dit qu'ils estoient de Louviers. Lors le marchand lui jeta à terre pour son vin deux bretons et une placque, et ainsi qu'il les levoit, le marchand le tua et laissa sa charrette sur le pont du boulevard. Ceux du chastel ouirent le bruit, et en descendit un homme hastivement en sa chemise qui cuida lever le pont du chastel pour ce que le boulevard était prins. Mais le dit marchand se hasta et le tua. Ainsi prindrent le chastel et vinrent au plus près du pont et prindrent la ville, et là furent que morts et que prins tous les Anglais, qui estoient de cent à six-vingts. Et quand ceulx de pied furent en la ville, ils ouvrirent la porte de Louviers, par laquelle entrèrent le bailly d'Évreux et le sire de Maugny et toutes leurs gens, et crioient : *Bretaigne et Saint-Yves!* » L'histoire n'a point conservé le nom du brave marchand de Louviers, et ce n'est ni la première ni la dernière fois qu'elle ait oublié les petits à qui la victoire était due pour mieux glorifier les grands à qui elle profitait.

« Pont-de-l'Arche, continue le chroniqueur, est une moult belle place et un très fort chastel et beau pont assis sur la Seine. » Entrons dans l'église où Charles VII vint remercier Dieu de cette conquête : un des vitraux y représente le lieu de l'action racontée par Alain Chartier. Elle se passa sur la rive droite; l'île du bout du pont était alors entièrement occupée par des fortifications dont elle porte encore des vestiges, et le petit bras, qui faisait office de fossé,

était couvert par une forte tête de pont : le paisible hameau construit à la place de cet ouvrage a gardé le nom de *Fort*. Sur la rive gauche, on entrait en ville par une porte crénelée et flanquée de tours. Le passage d'un bateau sous l'arche marinière est peint sur le vitrail; une douzaine de chevaux et une foule de haleurs vêtus comme au XVe siècle y sont attelés. — Jusqu'en 1812, aucun bateau n'a remonté autrement que par cette manœuvre la chute de la rivière sous le pont; pour un bateau de Seine de notre temps, il fallait deux cents hommes et cinquante chevaux. A l'apparition d'un bateau, la population des haleurs était convoquée à son de trompe. Pour être toujours prête à répondre à cet appel, elle n'acceptait aucune profession assujettissante, et il a suffi de cette coutume pour interposer pendant des siècles un nid de frelons oisifs entre les ruches laborieuses de Louviers et d'Elbeuf. En 1812, la conversion du fossé de l'ancienne fortification en un beau canal éclusé a changé la route de la navigation et conduit à la réforme des mœurs locales. Enfin en 1856 le pont de Charles le Chauve s'est écroulé après mille ans de service; il a été remplacé par un pont de neuf arches de 30 mètres d'ouverture chacune, sous lequel les eaux coulant sans contrainte ne forment plus aucune chute; l'allongement de la portée des marées y accroît en vive-eau la profondeur. L'écluse de 1812 est à son tour délaissée et les bateaux franchissent aujourd'hui, sans daigner ralentir leur marche, le passage autrefois si redouté.

Ne quittons point ce rivage sans rappeler un souvenir aussi éloigné de nous par le changement de direction des idées que par la course du temps. Colbert, qui ne négligeait rien de ce qui peut contribuer à polir les mœurs, voulait animer et embellir les abords de la ville de Rouen, et dès 1679 il recommandait à l'intendant de la province d'établir des troupes de cygnes sur les eaux de la Seine. « Vous savez, lui écrivait-il le 10 juin 1686, que le roy a fait mettre des cygnes sur la rivière de Seine. Étant sous la protection particulière de sa majesté, elle veut non-seulement qu'aucun n'y touche, mais même que chacun prenne plaisir à avoir un ornement de cette qualité sur cette rivière. J'apprends qu'il y a beaucoup de cygnes entre Pont-de-l'Arche et Rouen. Je vous prie d'envoyer un des gardes servant près de vous pour les reconnoître, et en même temps vous devez donner une ordonnance et la faire afficher dans toute l'étendue de la généralité sur les bords de la rivière, portant défense à toute personne de leur faire aucun mal. »

Combien de temps ces flottilles ailées ont-elles égayé les bords de la Seine? On l'ignore, et l'on a perdu jusqu'au souvenir de leur passage. Peut-être les éducations de canards de Duclair en sont-elles un pâle reflet : pourquoi ne remonteraient-elles pas en effet à

quelques ménagères cauchoises, qui, par un judicieux amendement des instructions de Colbert, auraient substitué à des palmipèdes d'une suprême élégance tant qu'ils nagent des congénères dont la supériorité devient incomparable dès qu'ils sont cuits? Sans attacher une importance exagérée à cette question historique, la Société d'agriculture de Rouen devrait examiner quels obstacles empêchent de nos jours l'industrie de Duclair de s'étendre à tout le cours de la Seine; elle n'en découvrirait probablement pas d'autres que l'incurie des riverains. La Hollande est parvenue, par la propagation des oiseaux aquatiques et du poisson dans ses canaux, à rendre ses eaux intérieures encore plus productives que ses terres. Appliquons-nous à suivre ses exemples; les besoins alimentaires de nos populations d'ouvriers talonnent partout notre agriculture, et le district de Rouen n'est pas celui où ils sont le moins pressans.

V. — LE CHENAL DE LA SEINE. — LE MASCARET.

Les travaux d'endiguement de la Seine maritime ont eu pour objet la fécondation de tout le bassin hydrographique que nous venons de parcourir, de ses campagnes et de ses villes secondaires aussi bien que de sa métropole. Ils devaient produire deux résultats, la conquête de terrains précieux et l'amélioration du chenal de la Seine.

On sait à quoi s'en tenir sur les dépôts des terres d'alluvion; ils ont surpassé les espérances de l'agriculture au point de causer quelques inquiétudes à la navigation. Quant aux résultats commerciaux de l'amélioration du chenal de la Seine, ils ont été résumés par la chambre de commerce de Rouen en termes d'une éloquente précision. « La marée, a dit la chambre (1), remonte aujourd'hui plus haut et plus longtemps qu'autrefois dans le port de Rouen; elle se fait sentir plus loin en amont, et favorise ainsi la navigation fluviale. — Aux marées de vive-eau, le chenal endigué de Caudebec à Tancarville offre de 6 à 7 mètres d'eau là où il n'y en avait autrefois pas plus de 3. — Il monte aujourd'hui à Rouen des navires calant 4^{m}60, lorsque autrefois le maximum était de 3 mètres. — Du 1er janvier 1830 au 31 décembre 1851, il y a eu entre Tancarville et Caudebec 103 navires totalement perdus, coques et cargaisons, soit près de cinq par an, et les avaries des autres navires étaient évaluées à 75,000 francs par an. Depuis le complet endi-

(1) *Notice sur les Avantages et les Économies déjà recueillis de l'Endiguement de la Seine exécuté jusqu'à Tancarville, et sur ceux à recueillir si la baie était améliorée jusqu'à Berville*, in-8°; Rouen, décembre 1859.

guement, il n'y a plus de sinistres sur cet espace de 29 kilomètres. — L'assurance maritime se payait, pour Rouen, 1/4, 1/2 et 3/4 pour 100 de plus que pour Le Havre; aujourd'hui les primes sont les mêmes. Le mouvement annuel du port de Rouen comprend six mille navires, jaugeant 600,000 tonneaux, valant 120 millions, et portant 131 millions en marchandises. L'assurance revenait à plus de 450,000 francs qu'on épargne. — Le fret du Havre à Rouen coûtait 12 francs par tonneau; il ne se paie plus que de 6 à 7, et l'économie s'élève à plus de 2 millions. — Avant l'endiguement, les navires, obligés d'attendre les marées de vive-eau pour passer les traverses, mettaient de dix à douze jours pour remonter la Seine; aujourd'hui ils vont du Havre à Rouen en douze heures. — En récapitulant toutes les économies dues par le commerce et la navigation à l'endiguement, on arrive à une réduction de frais totale de 3 à 4 millions par an. » — On pourrait se contenter de pareils avantages; mais la chambre de commerce est plus exigeante.

Les travaux d'endiguement ont laissé subsister sur les eaux contenues entre leurs lignes un ennemi de la navigation. Cet ennemi, c'est le mascaret. De savans ingénieurs en proclamaient naguère l'abolition; mais un jour, sans que personne eût averti les riverains, il a repris possession de ses anciens domaines avec une violence accrue par le resserrement des entraves qu'on avait prétendu lui imposer. J'ai vu en 1860 les digues de la Seine bouleversées par le choc des marées de l'équinoxe du printemps. Le mascaret avait agrafé en passant les blocs de roches du revêtement, les avait arrachés de leurs places, et déposés comme par fantaisie en lignes inclinées, laissant entre elles des vides où se montraient à nu les alluvions. A basse mer, des kilomètres entiers du rivage ressemblaient de loin, avec les reflets alternativement sombres et blanchâtres du terrain et des roches roulés, à une bande étroite obliquement taillée dans une peau de zèbre. Les digues avaient coulé par places dans les affouillemens creusés sous leurs fondemens, et des échancrures grandes comme des champs étaient taillées dans les alluvions. Il n'en a pas coûté cette fois moins d'un million pour réparer les brèches ouvertes et les désordres commis en quelques heures.

J'avais assisté, dans des circonstances ordinaires, à la formation et à la course du mascaret sur la Dordogne et sur la Seine elle-même; j'ai tenu à voir à Caudebec celui du dernier équinoxe, et j'avoue n'avoir eu auparavant aucune idée de la puissance et de la majesté de ce phénomène. Je devrais peut-être en calquer la description sur les récits d'observateurs plus clairvoyans que moi : j'aime mieux dire simplement le spectacle que j'ai eu sous les yeux et les impressions que j'en ai rapportées.

C'était le 5 octobre 1861 : la mer devait s'élever au Havre de 8m10 et être pleine à neuf heures cinquante-neuf minutes du matin ; l'air était calme, et aucun vent ne paraissait devoir accélérer ou ralentir la marche de la marée. La brume qui couvrait au lever du soleil la vallée de la Seine s'était éclaircie peu à peu ; à huit heures et demie, les objets éloignés se distinguaient aisément, et j'étais établi seul sur un vieux mur formant quai à l'angle où le chemin de Villequier vient toucher à la Seine. Le jusant s'écoulait paisiblement, rien n'en émouvait la surface unie, et après quelques momens les embarcations assez nombreuses qui stationnaient devant Caudebec se détachèrent des quais et se portèrent en ordre sur la rive gauche, vis-à-vis le Château-Roulleau, où l'inflexion du lit détermine le flot à appuyer sur la rive droite. A neuf heures vingt minutes, des brisans tumultueux apparurent en aval de Villequier sur les deux bords ; entre eux marchait sans aucun bouillonnement une terrasse liquide. Cette masse glissait sans le moindre choc et avec la vitesse d'un cheval de course sur la surface de la rivière ; elle n'y pénétrait évidemment pas, et, le pied marqué par une frange d'écume à peine perceptible, elle envahissait l'espace, sans rider l'eau, à un décimètre devant elle. Le flot avançait en cascades et en élans alternatifs, formant d'un bord à l'autre des rangs et des sillons régulièrement disposés en arcs de cercle, la concavité tournée vers le haut de la rivière. Dans leur rapide passage, j'ai compté quatorze de ces rouleaux gigantesques ; ils brisaient sur chaque bord, et j'ai cru apercevoir au travers de l'écume des roches de la rive du sud jaillir et tomber, comme le galet des falaises quand il est fouetté par les lames. A 20 mètres du rivage, pas un tourbillon, pas un flocon d'écume sur les rouleaux ; l'extrême vitesse ne laissait pas à un atome de la masse emportée parallèlement à son axe la faculté de dévier d'une ligne. Autant qu'on puisse en juger sur des repères mesurés à vue d'œil, la hauteur des ondes n'était pas, du creux au sommet, de moins de 3 mètres, et la largeur des sillons en représentait au plus une fois et demie la profondeur. Au faîte et au niveau de ces sillons, le flot accumulé s'avançait horizontalement, et il ramenait à leur poste de Caudebec, avec rapidité et sans secousses, les embarcations réfugiées en face du Château-Roulleau. J'ai minutieusement noté les circonstances de ce passage, afin que chacun en tire comme il l'entendra les conséquences. A la rigoureuse régularité d'allures de ce bras de l'Océan s'allongeant subitement entre deux rivages, j'ai mieux compris pourquoi l'on avait appelé Dieu le grand géomètre, et rien, pas même une tempête en pleine mer, ne m'a donné de la puissance irrésistible de ses décrets une image aussi saisissante que l'a fait cette formidable et silencieuse invasion.

Pour apprendre à dompter le mascaret, ou, si la chose est impos-

sible, à nous résigner à son retour périodique, demandons-lui ce qu'il est, comment il se forme, et souvenons-nous que l'eau qui se montre alors si violemment animée n'a ni volontés ni caprices, qu'elle est en elle-même un corps inerte, obéissant par sa fluidité aux impressions les plus délicates, qu'enfin il n'y a pas dans le monde physique deux hydrostatiques. Si tout cela est vrai, si les lois de la nature sont immuables, la marche du mascaret ne nous semble incompréhensible que parce que quelques-unes des circonstances dans lesquelles il se produit échappent à notre attention.

En attendant une explication du mascaret qui puisse être acceptée par tout le monde, chacun est en droit de proposer la sienne. J'ai cru entrevoir une des données de ce phénomène dans le spectacle de l'invasion des marées d'équinoxe sur les grèves du Mont-Saint-Michel. Partout où la mer, agissant sur des matières maniables, règle elle-même le profil de son rivage, l'estran se divise en deux pentes séparées par une ligne correspondante au niveau des basses mers de morte-eau. La pente inférieure, et de beaucoup la plus inclinée, disparaît lentement sous la mer montante; la pente supérieure, plus ou moins rapprochée du plan horizontal suivant la largeur de la grève, est submergée avec une rapidité proportionnée à l'inclinaison. Dans la baie du Mont-Saint-Michel, où la largeur de la grève est de 12 kilomètres et l'amplitude des marées très grande, dès que la mer a franchi l'arête de séparation des deux pentes, elle envahit avec une vitesse inouie l'espace ouvert devant elle. Si, au lieu de s'épandre librement sur un plan où elle ne rencontre aucun obstacle, elle avait à s'engouffrer au milieu de sa course dans un goulet plus ou moins étroit, le flot gagnerait en hauteur une partie de ce qu'il perdrait en largeur, et du tumulte de cette contraction naîtrait une sorte de mascaret. Sur la Basse-Seine, la ligne qui sépare les deux pentes est à peu près à la hauteur de Quillebeuf : le flot passe d'une large baie dans le rétrécissement du chenal; il y trouve, au lieu d'un plan incliné, un plan qu'on pourrait dire horizontal, tant la pente en est faible, et au lieu d'une surface sablonneuse, une surface liquide. La vitesse avec laquelle il y glisse n'a rien de surprenant, et pour peu que le moment où il s'y précipite coïncide avec l'arrivée d'une des ondes interférentes dont la découverte est due à M. Chazalon, la formation du mascaret de la Seine est expliquée par la théorie qu'a exposée dans la *Revue* M. Babinet (1). Il reste pourtant à résoudre une grave difficulté. S'il en était ainsi, réduit au rôle d'un phénomène chronique, le mascaret se produirait à toutes les grandes marées : des séries d'années passent néanmoins sans qu'il se manifeste. Il y a donc dans les causes qui

(1) Voyez la livraison du 1er novembre 1852.

le produisent quelque chose de plus que l'attraction des astres et la configuration normale du lit de la rivière. Ce quelque chose ne peut être que le relief essentiellement variable des bancs de sable qui se forment dans le golfe intérieur de l'embouchure de la Seine au-dessous du débouché du chenal. Essayons de saisir ce qui se passe dans cette région.

Les sables qui remontent de la mer dans l'embouchure de la Seine ne s'y déposent pas en couches régulières; ils s'accumulent de préférence sur les points où le calme produit par la rencontre du flot et du jusant a le plus de durée, c'est-à-dire vers l'entrée du chenal de la Seine dans le golfe intérieur. Les bancs qui se forment ainsi s'appelaient autrefois *le Tot*; ils sont maintenant ensevelis dans les alluvions recueillies en arrière des digues de Petiville et du Mesnil; mais les causes sous l'influence desquelles ils étaient nés n'ont pas cessé d'agir : la marée se charge toujours le long de la côte du Port-en-Bessin, d'Arromanches, de Villers et de Trouville, des débris des falaises écroulées, et tant que la côte sera ce qu'elle est, le débouché du chenal aura toujours un banc du Tot devant soi. Ce banc gît en ce moment dans l'angle ouvert entre les digues du Marais-Vernier et le revers occidental du Nais de Tancarville, et la consistance en est depuis peu assez grande : la mer montante se divise en l'atteignant, court sur ses flancs en ondes rapides, et ces courans se retournent l'un contre l'autre après avoir dépassé le banc, se heurtent, s'exhaussent par le choc, et finissent par former en travers du golfe le bourrelet liquide que, dans leur langage expressif, les matelots appellent *la barre*. A sa place actuelle, la barre est inévitablement fortifiée par le remous des eaux qui rencontrent sur la rive gauche, dans la pointe de La Roque et l'extrémité de la digue du Marais-Vernier, un obstacle perpendiculaire de 2,700 mètres de longueur. Voilà donc le fond du golfe *barré* par l'amoncellement tumultueux d'ondes qui se combattent et s'élèvent au-dessus du niveau des eaux adjacentes; mais le flot qui vient de la mer grossit en arrière du barrage liquide: il le presse, il le pousse; l'équilibre se rompt, la masse d'eau dont la course était suspendue se précipite de haut en bas, comme une éclusée gigantesque, dans le chenal paisible de la Seine. Telle est, ou je m'abuse beaucoup, la condition complémentaire de la formation du mascaret. La transition de la largeur du golfe au rétrécissement du chenal et l'interférence des ondes de marées ne feraient en se combinant seules que pousser très vivement le flot en rivière. Pour lui donner la violence de la marée du 5 octobre, il faut une cataracte soudaine.

A la suite de l'endiguement de l'ancien banc du Tot, on a proclamé la suppression du mascaret : elle a duré juste le temps nécessaire pour le dépôt du banc actuel. Un décret a récemment pres-

crit de porter les digues au-delà de ce banc indiscipliné : la disparition immédiate du mascaret sera infaillible ; mais pour combien de temps? On en sait assez aujourd'hui sur la puissance d'ensablement du flot pour calculer que le comblement des enclos ouverts en arrière des nouvelles digues et la formation d'un troisième *Tot* exigeraient de sept à huit ans. En poursuivant ce système de travaux, on arriverait, dans une période facile à déterminer, à rejeter toutes les alluvions sur l'atterrage du Havre et à convertir finalement en prairies les bassins de cet inestimable port.

Il y aurait quelque naïveté à imaginer que des travaux exécutés dans le fond du golfe ne peuvent rien compromettre à l'ouverture. Que fait-on lorsqu'on allonge le chenal endigué de la Seine? On rapproche de la mer le sommet du talus du golfe, et comme la pente et la longueur de ce talus sont réglées par des forces naturelles dont il n'appartient point à l'homme de changer l'action, elles resteront ce qu'elles sont. Le sommet du talus ne peut pas être avancé sans que le pied le soit également, et ce pied est déjà aux portes du Havre : qu'il soit poussé plus loin, et les grands navires qui apportent les cotons d'Amérique ou des Indes et n'entrent au Havre que par les marées vive-eau ne trouveront d'eaux praticables que dans les rades de Cherbourg ou de Brest. Il y a dans cette perspective de quoi donner à réfléchir aux manufacturiers de Rouen.

Le mascaret ne mérite pas qu'on lui fasse de si grands sacrifices. Il se montre une dizaine de jours dans l'année, et dans ces jours son action dure quelques minutes; son arrivée est toujours exactement prévue; les points sur lesquels il crée des dangers sont parfaitement connus, il est donc facile de l'éviter. Les capitaines de remorqueurs de la Seine, sur lesquels roule actuellement presque tout le mouvement de la rivière, n'ont jamais tenu compte du mascaret que pour le règlement de leurs heures de départ. Il est à peine une gêne pour la navigation. Il en est autrement de la conservation des digues, dont la valeur agricole et maritime a été appréciée dans le courant de cette étude; mais les bouleversemens auxquels elles sont encore sujettes cesseront lorsqu'elles se seront consolidées par le tassement, et l'on peut affirmer dès aujourd'hui que, si le talus en avait été un peu plus incliné, elles auraient été beaucoup moins vulnérables, sans être en fin de compte plus dispendieuses.

Une étroite connexion existe entre les intérêts des places du Havre et de Rouen. C'est la même qui est si bien comprise à Liverpool et à Manchester : en Normandie comme dans le comté de Lancastre, l'établissement industriel et l'établissement maritime se complètent et se font valoir réciproquement. Ce serait un enfantillage que de prétendre établir un antagonisme maritime entre la position du Havre et celle de Rouen; c'en serait un non moindre que de chercher à transférer

dans le voisinage du Havre les fabriques de coton qui sont si bien placées plus haut, et s'il fallait définir les bases les plus solides qui puissent être données à la puissance de l'industrie de Rouen, l'approfondissement du port du Havre serait en première ligne. Le secret de la prospérité générale est partout et toujours que chacun s'applique, sans porter envie à ses voisins, au développement des avantages spéciaux de sa position.

Nous sommes au terme de notre course, et cette exploration du bassin de la Seine maritime a embrassé une période de deux mille ans. Sans sortir de l'embouchure de la rivière, nous avons vu la mer montante corroder des caps, en charrier les débris dans les golfes voisins, transformer en pâturages les anciens mouillages des flottes, ensevelir sous le sable vaseux les établissemens maritimes de la domination romaine et du moyen âge, faire enfin sortir du sein des eaux les alluvions sur lesquelles sont bâtis Honfleur et Le Havre. Cette marche des atterrissemens domine toutes les vicissitudes de l'atterrage de la Seine : elle en explique le passé, elle en fait entrevoir l'avenir. Par une inconcevable singularité, un phénomène aussi fécond en conséquences a passé presque inaperçu dans les projets qu'on est prêt à exécuter à l'embouchure de la Seine, et au moment où l'on recueillait le bienfait agricole de la puissance des envasemens, on oubliait l'influence fatale qu'elle doit inévitablement exercer sur la condition de la navigation ; on croyait faciliter l'accès du port de Rouen en compromettant celui du Havre, comme si Rouen pouvait ne pas se ressentir à la longue de l'exhaussement du seuil par lequel un port intérieur débouche sur la haute mer ! Pour résoudre le problème, il fallait en envisager toutes les données. Il est possible, il est facile, non de tarir toutes les sources des alluvions qui se dirigent de la mer sur l'embouchure de la Seine, mais de les appauvrir assez pour éloigner de plusieurs siècles l'époque où elles deviendront dangereuses pour la navigation : il ne faut pour s'en convaincre que regarder ce qui se passe au pied des falaises disloquées de Trouville, dans l'intervalle entre la Touques et la Dives, sur quelques autres points de la côte du Calvados, et remarquer dans le voisinage les effets de procédés vulgaires par lesquels on écarte les courans de lieux non moins menacés. En attendant qu'on se décide à étudier les forces de la nature au lieu de prétendre les contraindre, il n'est plus à former qu'un seul vœu : c'est que les sables poussés par le flot dans la Seine aient pour les mesures décrétées contre eux en 1861 un peu plus de ménagemens que n'en eut pour le trône du roi Canut la marée qui remontait dans la Tamise.

J.-J. BAUDE, de l'Institut.

L'AUTRICHE EN 1861

SES DIÈTES ET SON PARLEMENT

Depuis un an, l'Autriche offre un intéressant spectacle. Les patentes impériales du 20 octobre 1860 et du 26 février 1861 ont fait succéder à un régime absolu et centralisateur un système de représentation sincère et de libertés publiques compatibles avec tous les progrès. Ce n'est point toutefois sur les avantages généraux ni sur les imperfections de détail de ce nouveau système qu'il est opportun d'insister. Derrière la lutte des partis politiques, il faut surtout étudier la lutte des nationalités, auxquelles les patentes d'octobre et de février semblent n'avoir rendu des droits que pour leur fournir des armes.

Émouvante dans tous les lieux où elle se produit, où une race opprimée aspire à reprendre son rang parmi les nations vivantes, la question des *nationalités*, comme on a coutume de dire aujourd'hui, inspire en Autriche une curiosité d'autant plus grande que les élémens en sont plus variés. Sans doute, et en dépit de quelques symptômes assez récens, la lutte n'y revêt pas, comme en Italie ou en Pologne, le caractère de ces incompatibilités irrémédiables et de ces haines mortelles qui, même chez l'observateur le plus superficiel, excitent des préoccupations douloureuses. L'âme n'y est point troublée par l'attente de ces événemens déplorables dont les États-Unis d'Amérique sont menacés de devenir le théâtre. En revanche, l'esprit trouve, dans la diversité des mœurs, des intérêts, des besoins moraux ou matériels des populations, les nombreux élémens de comparaisons économiques à côté des plus hautes questions po-

litiques. A tant de motifs de sérieuses recherches, est-il permis d'ajouter le charme que présente aux yeux une terre où les beautés naturelles les plus opposées rapprochent leurs contrastes, où les hommes accusent des origines et des aptitudes si différentes, depuis les montagnards du Tyrol et de la Styrie, depuis le Ruthène de la Russie-Rouge, le Hongrois venu d'Asie, le Tzigane né sur les bords du Gange, jusqu'au Roumain fils des soldats de Trajan et à l'Uscoque de l'Adriatique?

L'empire d'Autriche est occupé par quatre races principales, la race slave, la race allemande, la race magyare et la race gréco-latine : de là quatre nationalités distinctes; mais ces races se subdivisent, et les races subdivisées prétendent elles-mêmes à l'autonomie. C'est ainsi que la question slave, si l'on peut ainsi parler, se compose de la question bohème, de la question polonaise, de la question croate et même de la question dalmate. Les Tchèques, les Polonais, les Croates et les Dalmates sont en effet descendus d'une souche commune. La race à laquelle ils appartiennent, la plus nombreuse de l'empire, compte plus de quinze millions d'individus, les Tchèques de Bohême, les Slaves de Moravie et de Hongrie, les Polonais et les Ruthènes de la Galicie, les Wendes de la Styrie, de la Carniole et de l'Istrie, les Croates, les Serbes de la Dalmatie, du banat de Temesvar et de l'Esclavonie; mais quelles séparations la religion, la politique, la géographie même, n'ont-elles pas établies parmi ces familles, qui sortent d'un tronc commun! Les Polonais et les Ruthènes, qui habitent la même province, sont séparés par des haines séculaires et des inimitiés religieuses. Entre le Slave de la Moravie, le Tchèque de la Bohême et le Serbe de la Croatie, il y a toute la longueur de la Hongrie magyare, toute l'antipathie du grec russe contre le catholique romain. Les Slaves, il est vrai, ont gardé au nord comme au sud le souvenir d'un passé meilleur : au nord, l'histoire du puissant royaume féodal de la Bohême, celle même du royaume de Moravie, vivent dans la mémoire des populations; au sud, les Serbes se souviennent aussi du temps où les souverains de la Serbie avaient, dès le xe siècle, conquis l'Esclavonie, la Croatie et la Dalmatie. Sous le nom de *slavo-illyrisme*, on a donc rêvé l'établissement d'une ligue des Styriens, des Carniolais, des Croates, des Esclavons, des Dalmates en Autriche, des Bosniaques, des Serbes, des Monténégrins en Turquie, qui, joints aux Bohèmes et même aux Slaves du nord, réaliseraient l'union de toutes les races issues de la même souche. Il suffit néanmoins de se rappeler les différences de langue et de religion qui existent entre elles, la distance géographique qui les sépare, et surtout la résistance qu'elles éprouveraient de la part des autres races auxquelles

elles se trouvent mêlées, pour faire justice de ces espérances chimériques.

La race allemande au contraire, qui ne compte pas plus de huit millions d'hommes, réside principalement dans des pays où elle se trouve non-seulement en majorité, mais sans mélange. Elle occupe, comme une forteresse centrale, le cœur même de l'empire, et a pu, comme en autant de postes avancés tous reliés entre eux, pousser en avant des colonies puissantes dans les pays limitrophes, la Bohême, la Styrie, la Moravie, la Hongrie elle-même. Lorsqu'aucune autre circonstance ne militerait en faveur de la race allemande, lors même qu'elle ne serait pas la plus avancée dans les arts, dans le commerce, dans l'industrie, il suffirait de se rendre compte de cette position géographique, de considérer cette agglomération, cette cohésion cimentée par l'unité de langue, de religion, de traditions historiques, pour y trouver la loi de la suprématie de la race allemande sur toutes les autres, et la raison qui a réuni sur la tête d'un prince allemand les treize couronnes de l'empire.

La race magyare, venue d'Asie, ne compte pas cinq millions d'individus. Comme la race allemande, elle est concentrée principalement dans un même territoire, mais elle ne l'occupe pas seule : à peine dans la Hongrie proprement dite se trouve-t-elle en nombre égal aux autres populations, puisque sur 8,055,000 habitans elle ne figure que pour le chiffre de 4,015,000. Sans discuter dès à présent les droits que les Magyars revendiquent sur les provinces autrefois annexées à la couronne de saint Étienne, telles que la Transylvanie, la Croatie, l'Esclavonie et la Dalmatie, il est impossible, même en ce qui concerne la Hongrie, de ne pas signaler comme un sérieux obstacle au droit de prééminence de la race magyare la coexistence sur le même sol de près de 2 millions de Slaves, de 1 million d'Allemands, de 500,000 Ruthènes et de 600,000 Roumains. L'adhésion libre de toutes ces races étrangères pourrait seule justifier la suprématie magyare selon les maximes du droit moderne.

Enfin la race gréco-latine comprend (en ne tenant pas compte des 2 millions et demi d'Italiens du Mantouan et de Venise) au plus 3,200,000 individus, dont les Roumains forment plus des trois quarts. Ceux-ci habitent presque tous la Transylvanie, le banat de Temesvar et les comitats de la Hongrie qui touchent à la Transylvanie. De toutes les races qui forment la population de l'empire, c'est de beaucoup la moins éclairée et celle dont il importe le plus d'élever le niveau moral. Le voisinage des principautés danubiennes, l'existence indépendante qu'elles doivent à l'avénement du prince Couza, ont excité dans le cœur des Valaques autrichiens des désirs qu'une sage politique commande de satisfaire.

Nous ne mentionnerons pas comme formant une cinquième race le million de Juifs répandus en Galicie, en Bohême et en Hongrie. La situation des Israélites dans l'empire, les préjugés dont ils sont victimes, les sentimens que la basse classe de Prague, la diète du Tyrol et les deux chambres de la diète de Hongrie viennent tout récemment encore de manifester à leur égard, fournissent néanmoins un argument de plus en faveur de la prééminence de la monarchie autrichienne et de la race allemande, qui n'ont pas craint de briser avec de regrettables traditions. Cependant, si du court tableau qui précède ressort en quelque sorte la supériorité géographique de l'Autriche proprement dite, la faiblesse numérique des Allemands, jointe aux vices d'un gouvernement absolu, suffit à expliquer pourquoi les autres races se sont maintenues dans une existence séparée, et aspirent aujourd'hui à jouir de plus de droits que la nouvelle constitution ne semble leur en conférer.

La patente du 20 octobre 1860, œuvre du comte Goluchowski, paraissait mieux que la patente du 26 février 1861 se conformer aux diverses prétentions locales, par cela même qu'elle constituait au centre de l'empire un pouvoir législatif mal défini, composé d'une seule assemblée de 100 membres nommés par l'empereur sur la présentation des diètes, tandis qu'elle avait octroyé à chaque province un statut différent. La patente du 26 février, œuvre de M. de Schmerling, en appliquant à tous les états autres que la Hongrie un statut identique et en constituant un véritable parlement central, composé de deux chambres et pourvu de tous les pouvoirs législatifs, a semblé plus favorable aux idées unitaires que celle de son prédécesseur, et a par cela même soulevé plus de critiques. La constitution du 20 octobre a succombé sous le mécontentement du libéralisme allemand; ce sont les passions nationales que rencontre maintenant en face de lui le système de M. de Schmerling. Est-il destiné à vaincre ou à périr? La monarchie constitutionnelle se fondera-t-elle ou n'aura-t-elle eu qu'une existence d'un jour dans cet empire, jouet d'orages incessans? L'Autriche elle-même continuera-t-elle de former un faisceau de races diverses, ou bien sa dislocation ouvrira-t-elle en Europe une succession plus dangereuse que la dissolution de l'empire ottoman? Questions graves assurément, que nous avons déjà pressenties ou abordées ici même (1), que nous avons récemment entendu traiter en Autriche avec la calme assurance d'un succès prochain et que l'on se propose, non de résoudre, mais d'examiner en suivant dans leur jeu régulier les institutions nouvelles de l'Autriche, en cherchant d'abord dans les diètes provinciales l'ex

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1857 et du 1er mars 1859.

pression des prétentions locales, pour voir ensuite introduire devant le *Reichsrath* de Vienne (conseil de l'empire), appelé au rôle de juge suprême, les ardentes réclamations de ces diverses nationalités.

I. — LES DIÈTES PROVINCIALES.

Au nombre des décrets importans promulgués le 26 février 1861 par le gouvernement autrichien, il faut compter l'ordonnance royale en vertu de laquelle les diètes provinciales de tous les états de l'empire devaient être réunies le 6 avril suivant, et le conseil de l'empire le 29 du même mois. Le rapprochement de ces deux dates révèle la pensée du gouvernement impérial. C'est par les diètes provinciales que sont nommés les membres de la deuxième chambre du *Reichsrath* de Vienne; la nomination des députés devait donc former, sinon la seule, au moins la principale affaire des assemblées, dont les sessions ne pouvaient se prolonger au-delà de vingt jours. Il allait de soi que les diètes provinciales, après avoir envoyé leurs représentans au parlement viennois, ne continueraient pas leurs travaux. Ce n'était pas dans une première et si courte réunion qu'elles auraient eu le loisir d'aborder la rédaction des statuts locaux dont le soin leur était confié. Il y eut là un premier motif de plainte pour ceux qui accusaient le gouvernement d'être trop favorable au système de centralisation. Cependant on était si impatient de voir sérieusement à l'œuvre le nouveau régime constitutionnel que les sentimens de satisfaction l'emportèrent de beaucoup sur les impressions contraires, et que dans toutes les provinces, — sans y comprendre bien entendu les pays hongrois, dont la situation exceptionnelle doit être observée à part, — les élections des membres des diètes se firent avec une remarquable tranquillité. Dans la plupart des pays situés au-dessus de la Leitha, la question électorale ne pouvait guère donner lieu à aucun débat. Les statuts provinciaux accordent en effet aux différentes classes de la population des moyens de représentation directe, et permettent ainsi aux différentes opinions de se produire. La politique du gouvernement obtint dans ces assemblées une approbation générale, et les députés qu'elles envoyèrent au *Reichsrath* apportèrent au ministère l'appui d'une majorité dévouée et satisfaite.

Dans la Galicie pourtant, les élections se firent avec une certaine passion, et les résultats pouvaient en être douteux. Le souvenir indélebile de la nationalité perdue n'allait-il pas profiter de cette première occasion pour dicter contre le gouvernement complice du partage de la Pologne une de ces protestations qui dégénèrent souvent en appel à la force? Les événemens de 1846 avaient provo-

qué des ressentimens qui se feraient peut-être jour dans la lutte électorale; enfin l'animosité des Slaves ruthènes contre les Slaves polonais, c'est-à-dire des grecs russes contre les catholiques, n'allait-elle pas faire explosion dans ce contact forcé entre des races irréconciliables? L'issue des élections prouva que la situation s'était beaucoup améliorée depuis quelques années. Dans le système dont l'empereur Joseph II était l'auteur, la noblesse galicienne se trouvait chargée du recensement et de la levée des impôts ainsi que de l'administration de la justice en première instance. Ce régime avait inspiré au peuple attaché à la glèbe et soumis aux corvées une haine dont les sauvages fureurs s'étaient déchaînées en 1846; mais depuis que les priviléges féodaux avaient été abolis et rachetés dans tout l'empire à l'aide de ces obligations de la terre (*Grundentlastung*) dont on a souvent expliqué le système, les rapports s'étaient beaucoup adoucis entre les anciens seigneurs et les paysans : ils s'amélioreront encore sous l'influence du nouveau régime constitutionnel proclamé par l'empereur François-Joseph. Tout en conservant l'espoir de reconstituer un jour la patrie commune, les Polonais eux-mêmes ne pourront méconnaître ce que la patrie restreinte, si l'on peut ainsi parler, a obtenu de garanties sérieuses, et combien le sort de la Galicie est devenu préférable à la condition du duché de Posen et du royaume de Varsovie. A l'heure des élections, le choix des communes fut en grande partie favorable à la politique allemande; mais dans la classe des grands propriétaires, dans celle des habitans des villes, le parti national ou polonais l'emporta, et il obtint en définitive la majorité dans la diète. Dès la première séance, après le vote d'une adresse de remerciement à l'empereur, un grand propriétaire polonais, le comte Adam Potocki, provoqua une déclaration contre le rétablissement de la corvée, et un député paysan proposa de nommer dans chaque commune des arbitres pour régler la question, très grave en Galicie, de la propriété et de l'usage des bois et pâturages communaux. On ne tarda pas à procéder à l'élection des membres du *Reichsrath*, ce qui fut fait avec un grand esprit d'équité, et l'assemblée, présidée par le prince Léon Sapiéha, dut se proroger en exprimant le vœu que, dans une session plus longue et prochaine, elle pût enfin procéder à l'accomplissement de la tâche législative qui lui avait été confiée pour restaurer les droits nationaux de la Galicie, tels que l'indépendance administrative, la liberté de l'instruction, et en première ligne l'usage officiel de la langue polonaise.

La Bohême ne présenta pas le spectacle d'un esprit aussi prudent et d'une politique aussi habile. A vrai dire, les griefs spéciaux de la Bohême contre le gouvernement autrichien étaient généralement

ignorés, et il est peut-être permis de douter qu'ils fussent très sérieux. Que le despotisme de Vienne ait mérité de soulever contre lui l'opinion publique, il n'était pas plus lourd à Prague que partout ailleurs; il y a même ceci de particulier, que ce despotisme avait trouvé en Bohême un grand nombre de serviteurs et de partisans passionnés. Ce sont de vrais fils des anciens propriétaires du sol que tous ces grands seigneurs dont les armées et la cour de Vienne étaient peuplées. Si le souvenir d'exécutions cruelles, de luttes religieuses sanglantes, de guerres civiles atroces, se mêle dans notre esprit au nom de la Bohême, cette lugubre histoire remonte à des âges assez éloignés pour que toute trace de ressentiment soit effacée et que la légitimité des représailles soit prescrite. Cette Bohême des Hussites et de Wallenstein nous paraît presque aussi vieille que la Bohême de Samo, de Premysl et de saint Wenceslas. Loin de penser que la civilisation moderne eût rien de particulier à revendiquer en Bohême, on n'envisageait guère ce pays qu'au point de vue archéologique et pittoresque, du même œil enfin que l'on visite dans Prague, cette ville si riche en souvenirs féodaux, le Hradschin, à la fois église, forteresse et palais, qui ne semble plus destiné qu'à abriter des souverains descendus du trône, Charles X de France et l'empereur Ferdinand d'Autriche. Les événemens de 1848 révélèrent toutefois l'existence d'un profond sentiment national, qui, un moment confondu avec des opinions démocratiques et socialistes, s'en distingue cependant à quelques égards. L'idiome tchèque, fixé par Jean Huss, oublié par les hautes classes de la société passées au service de l'Autriche, avait été religieusement conservé dans les classes inférieures. Ce n'est guère qu'à partir de 1818 que la langue bohême devint l'objet de recherches académiques, manifestées par la fondation du musée national dû aux comtes de Sternberg. En 1827 parut le premier numéro d'un journal tchèque, et rien n'annonçait que cette innocente restauration littéraire dût porter des fruits dangereux lorsque les événemens de 1848 firent éclater à la fois toutes les haines et surtout les ambitions excitées par trente années de propagande. Une révolte éclata à Prague; un moment l'autonomie tchèque fut une réalité, l'empereur Ferdinand ayant concédé pour la Bohême, comme il avait fait pour la Hongrie, la réunion d'un parlement national et la formation d'un ministère siégeant à Prague; mais bientôt d'opprimés les Tchèques devinrent oppresseurs : la *Swornost* (légion de la concorde) ne tarda pas à s'opposer à la nomination des députés au parlement de Francfort; les Allemands furent menacés, les Juifs maltraités, et l'épée du maréchal Windischgratz fit avorter finalement cet essai de restauration nationale.

Après douze années de silence, la convocation de la diète de 1861, les séances de cette diète, enfin l'attitude des députés tchèques au *Reichsrath* de Vienne, vinrent confirmer de nouveau l'existence d'une question nationale, la question bohême. Si l'on fait attention à la proportion réciproque des races qui habitent la Bohême et la Moravie (1), on s'étonnera que, dans les élections diétales, les Allemands, qui ne forment pas la moitié de la population, aient obtenu la majorité; mais il faut dire que la race slave est de beaucoup inférieure à la race allemande sous le rapport des lumières et de la richesse. Tous les représentans de l'industrie sont Allemands, et l'industrie est très développée en Bohême et en Moravie. Tel industriel de Brünn lutte sur les marchés étrangers, en Amérique surtout, avec les fabricans français, belges, anglais même. La grande propriété est aux mains d'une aristocratie dont les membres, quoique professant des opinions plus ou moins libérales, ne peuvent compter ailleurs que dans le parti allemand. C'est donc seulement dans les communes rurales que les Tchèques ont pu choisir leurs représentans. Toutefois il s'est produit dans les élections et dans la diète de Bohême un rapprochement singulier qui prouve une fois de plus que les extrêmes peuvent se toucher. Entre certains membres de cette aristocratie, qui combattait en 1848 avec le prince Windischgratz, et les démocrates tchèques, dont M. Rieger, avocat à Prague, est l'orateur le plus éloquent, une certaine entente s'est établie pour la revendication d'une autonomie dont le résultat possible serait le rétablissement des grandes influences locales aussi bien que la création à Prague d'importantes fonctions administratives. Dans la session de la diète de Prague, présidée par le comte Nostitz, cette entente s'est tout d'abord dissimulée sous l'apparence d'un désir unanime de conciliation. L'adresse à l'empereur, conçue en termes sympathiques, fut votée par acclamation; mais elle fut accompagnée d'un vote qui autorisait l'envoi à l'empereur d'une députation pour lui rappeler la nécessité de venir ceindre à Prague la couronne sacrée de Wenceslas. Cette proposition était ouvertement inspirée par une pensée d'autonomie bohême. Enfin cet accord fut surtout visible, lorsqu'en retour de l'appui prêté aux prétentions tchèques par les grands seigneurs de la Bohême, ceux-ci obtinrent des représentans des paysans eux-mêmes quelques paroles favorables au rétablissement d'anciens priviléges. Toutefois le parti libéral allemand eut plutôt des inquiétudes à concevoir que des griefs à formuler, et, après l'élection des membres du *Reichsrath*, la diète de Bohême suspendit ses séances.

(1) En Bohême, on compte 1,766,000 Allemands contre 2,925,000 Tchèques, en Moravie 1,325,000 Tchèques contre 483,000 Allemands, enfin, pour la Silésie jointe à la Moravie, 235,000 Allemands, 92,000 Tchèques et 132,000 Polonais.

Les prétentions tchèques développées à Vienne par M. Rieger, qui s'en fit l'interprète infatigable, peuvent se résumer ainsi. — Le parlement de Vienne constitue en réalité le pivot sur lequel tourne et repose tout l'édifice monarchique. La diète, dans chacun des royaumes de l'Autriche, devrait être le pivot sur lequel tournerait et reposerait chacun des systèmes provinciaux dont l'ensemble forme l'empire. Chacune de ces diètes provinciales par conséquent devrait être pourvue de droits souverains et exercer dans sa plénitude le pouvoir législatif, sauf sanction impériale, pour tout ce qui touche aux intérêts provinciaux. — De cette mesure à un ministère provincial, à l'autonomie, à l'union personnelle, il n'y a qu'un pas. A première vue, ces prétentions paraissent excessives; on les trouvera même entièrement injustes, si l'on se rend compte de l'esprit qui serait apporté dans l'exercice de ces prétendus droits nationaux. D'un côté en effet, la noblesse poursuit le rétablissement de ses priviléges, et de l'autre quelques hommes nouveaux rêvent la création à Prague d'un gouvernement dont ils occuperaient les emplois. Enfin les classes inférieures voient dans cette indépendance provinciale la satisfaction des sentimens les moins libéraux. Il est de toute équité que les élèves des écoles puissent être instruits dans leur langue maternelle; mais lorsque le conseil municipal de Prague instituait dans chaque quartier des écoles tchèques, il repoussait, à la majorité de 33 voix contre 20, la proposition d'un de ses membres qui tendait à ouvrir en même temps des écoles allemandes. Quelques jours après, la majorité revint, il est vrai, sur ce vote; il n'en reste pas moins comme un symptôme significatif. On sait enfin de quelles violences le quartier des Juifs dans cette même ville a été tout récemment le théâtre. On ne peut donc, en face de pareils faits et de semblables espérances, que faire des vœux pour le succès de la politique conservatrice et libérale inaugurée par la constitution du 26 février 1861, car, tout en laissant de libres développemens à l'esprit provincial, elle garantit à toutes les races des droits égaux et une protection efficace par l'établissement d'un pouvoir central et supérieur auquel il est permis de recourir en cas de danger.

La diète du Tyrol, pays traditionnellement fidèle à la cause impériale, fit cependant entendre aussi ses protestations, mais sur des sujets d'un ordre bien différent. Elle adopta, sur la proposition de l'évêque de Brixen, le projet d'une supplique à l'empereur pour lui demander d'interdire aux protestans l'exercice de tous droits dans le Tyrol et d'éloigner les Juifs. L'archiduc Charles-Louis, frère de l'empereur et gouverneur du Tyrol, félicita même la diète de sa résolution; mais plus tard, et sur une interpellation adressée au sein du *Reichsrath*, M. de Schmerling protesta contre les sentimens manifestés par la diète d'Inspruck, et l'archiduc Louis fut remplacé

dans ses fonctions par le prince Lobkovitz. Les élections pour le *Reichsrath* donnèrent lieu d'ailleurs dans le Tyrol à quelques incidens. Les districts de la partie méridionale du Tyrol qui confine à l'Italie, composant les cercles de l'Adige, de Trente et de Roveredo, renferment une population de 325,000 Italiens, qui se sont refusés à nommer des députés à la diète même d'Inspruck. Dans l'Istrie, dont les habitans sont mi-partis Slaves et mi-partis Italiens, la diète provinciale s'est réunie; mais, sur son refus réitéré de nommer des députés au *Reichsrath*, elle a été dissoute par décret impérial. En vertu de l'article de la constitution de 1861 qui autorise le gouvernement à faire procéder directement au choix des députés au conseil de l'empire par les électeurs provinciaux dans le cas où les diètes ne rempliraient pas leur mandat, les districts illyriens furent invités dans les premiers jours du mois de septembre 1861 à nommer directement leurs représentans. Sur douze députés des communes rurales, on en compte six favorables à la politique ministérielle.

Les statuts provinciaux promulgués le 26 février ne s'appliquaient ni à la Hongrie, ni à la Croatie et l'Esclavonie, ni au royaume de Transylvanie. Le diplôme du 20 octobre avait en effet déjà stipulé les dispositions nécessaires pour rétablir dans ces pays l'exercice des anciennes constitutions; mais il avait fallu mettre ces lois antérieures en harmonie avec le diplôme impérial, et les renfermer dans les limites imposées par cet acte : c'est ainsi que le gouvernement avait créé des positions particulières à la Hongrie, à la Croatie et l'Esclavonie, enfin à la Transylvanie, en les séparant, il est vrai, les unes des autres et en s'opposant à leur réunion. La Dalmatie au contraire se trouvait comprise dans les états auxquels les statuts provinciaux étaient applicables. Néanmoins, dans l'ordonnance générale du 26 février, l'empereur, considérant que la position du royaume de Dalmatie vis-à-vis de la Croatie et de l'Esclavonie n'était pas encore définitivement décidée, déclara que le statut pour le royaume de Dalmatie ne pourrait pas encore entrer complétement en vigueur. La Dalmatie était en effet revendiquée comme une annexe par la Croatie, de même que cette province, ainsi que la Transylvanie, était l'objet des réclamations hongroises. Si l'on se rappelle cependant que le principal but de la réunion des diètes provinciales était la nomination des députés au *Reichsrath*, il convient de comprendre la Dalmatie au nombre des provinces qui exercèrent leurs droits constitutionnels conformément à la volonté du souverain. En effet, tandis que les diètes d'Agram et de Pesth refusaient d'envoyer des députés à Vienne, la Dalmatie nomma ses représentans au conseil de l'empire, et l'un d'eux protesta devant la seconde chambre contre les prétentions croates, au nom des principes mêmes du libé-

ralisme, dans un discours prononcé en allemand, qui fit une vive impression sur l'assemblée.

Tandis que les diètes locales s'assemblaient, soit en vertu du statut provincial décrété en 1861, soit conformément aux anciennes constitutions, seule de toutes les provinces, la Transylvanie ne fut ni pourvue d'un statut particulier, ni autorisée à convoquer une diète locale. Bien que le rétablissement de la chancellerie transylvaine eût déjà signalé le dessein d'accorder à ce pays des satisfactions analogues à celles des autres états de la monarchie, il y avait là une situation délicate à respecter. La Transylvanie en effet n'a été réunie à la Hongrie que dans la période révolutionnaire de 1848, et en vertu d'une déclaration antérieure d'une diète transylvaine dont les termes ambigus n'ont jamais été ratifiés par l'assentiment public. Depuis lors, les Roumains de la Transylvanie avaient plus d'une fois protesté contre les prétentions des Magyars. De son côté, le gouvernement impérial s'était formellement déclaré contre toute réunion de la Transylvanie à la Hongrie. Il était donc inutile de compliquer par un nouvel élément de discorde la situation, déjà très tendue, de la Hongrie vis-à-vis de la Croatie et de la Dalmatie. Aussi, pour sauvegarder les droits des Roumains, dont les Magyars établis en Transylvanie auraient peut-être fait bon marché dans une diète locale, le cabinet impérial différa la réunion de la diète transylvaine.

En se décidant plus tard à convoquer cette diète pour le 4 novembre 1861, le ministère autrichien a fait encore preuve de prudence. Les Magyars qui habitent la Transylvanie forment la classe des grands propriétaires; ils occupent les onze comitats dont Klausenbourg est la ville principale. Les Roumains au contraire sont surtout agglomérés dans les neuf siéges dont Hermanstadt, autrefois la capitale du pays tout entier, est encore le chef-lieu. Le gouvernement impérial a décidé que les séances de la diète transylvaine n'auraient lieu ni à Hermanstadt ni à Klausenbourg, mais bien à Karlsbourg, ville de onze mille âmes, sur la Marosh. Il importe toutefois de remarquer que cette ville appartient à l'un des onze comitats hongrois. Par contre, en fixant à 8 florins le cens électoral, il a été stipulé qu'on tiendrait compte de tous les impôts directs. Les Magyars prétendaient que l'impôt foncier fût seul compté pour le cens. L'ouverture de la diète de Karlsbourg, qui doit envoyer trente-six députés au conseil de l'empire, n'a pu encore avoir lieu. Des difficultés locales l'ont fait ajourner une première fois au 25 novembre. En effet la majorité des membres du gouvernement transylvain s'est tout d'abord refusée à publier l'édit de convocation d'une diète qu'elle considérait comme illégale, puisque en 1848 la Transylvanie

a été réunie à la Hongrie. On a dû par conséquent réorganiser l'administration supérieure, et l'empereur a nommé le 7 novembre chancelier de Transylvanie le comte François Nadasdy, qui, lors de la réorganisation des comitats de Hongrie, avait donné sa démission de ministre de la justice. On a paru même pendant quelques momens décidé à retarder indéfiniment l'ouverture de la diète et à faire procéder directement à la nomination des députés au *Reichsrath* de Vienne sans l'intermédiaire de l'assemblée de Transylvanie. Enfin, et grâce à l'impulsion énergique du nouveau chancelier, la convocation des cent cinquante membres de la diète transylvaine est définitivement résolue. Dans le cas où les efforts du gouvernement impérial réussiraient à décider les Roumains à se choisir des représentans, il ne restera donc plus en dehors du parlement viennois que les députés hongrois et croates, si toutefois les difficultés qui existent entre l'Autriche et la Hongrie ne peuvent se résoudre par voie amiable.

Ce sont ces difficultés dont nous voulons enfin aborder l'examen, en lui donnant les développemens qu'il comporte. La question polonaise et la question bohême peuvent en effet créer quelques embarras au gouvernement, mais elles ne présentent point de dangers sérieux. Le public européen l'a compris en n'accordant pas une attention particulière aux réclamations de la Bohême, en ne comprenant pas dans le douloureux problème posé à Varsovie la question polonaise restreinte à la Galicie. Il en est tout autrement de la question hongroise, à laquelle se rattachent les questions croate, dalmate et transylvaine. Après des alternatives diverses, des espérances prises et perdues de solution pacifique, le différend austro-hongrois semble toujours gros d'événemens, et mérite qu'on s'y arrête. En tout cas, le spectacle singulier de l'énergique obstination avec laquelle un peuple libéral comme le peuple magyar persiste à se tenir entièrement distinct de l'Autriche devenue constitutionnelle est de nature à frapper vivement les esprits et à inspirer des doutes sur la solidité du nouvel édifice.

II. — LA DIÈTE DE PESTH.

Lorsque, dans le conseil d'état renforcé de 1860, l'on vit les magnats hongrois convoqués par l'empereur François-Joseph répondre avec loyauté à l'appel de leur souverain et revendiquer avec fermeté, mais sans violence, les droits de leur pays, on ne pouvait guère s'attendre à ce que, quelques mois plus tard, ce pays tout entier se soulèverait contre les satisfactions obtenues, les qualifierait de dérisoires, et pousserait le mécontentement jusqu'à déclarer rompus tous liens entre la Hongrie et son souverain. Telle est pourtant,

en peu de mots, l'histoire du mouvement hongrois dont il s'agit de retracer les incidens. Au début, ce mouvement se trouve personnifié dans quelques hommes qui, comme le baron Eotwos, auteur d'un important ouvrage sur les rapports des couronnes hongroise et autrichienne, exposèrent dans le conseil renforcé les réclamations de leurs concitoyens en termes dignes et mesurés. Le comte Szeczeen, M. de Maylath, le comte Apponyi surtout, invoquèrent les clauses du traité bilatéral conclu entre la diète hongroise et l'empereur Ferdinand Ier, ils rappelèrent les sermens renouvelés au couronnement de chaque nouveau souverain, ils relatèrent les stipulations de la pragmatique sanction pour établir le droit imprescriptible de la diète hongroise à exercer seule, sous la sanction royale, le pouvoir législatif en ce qui concernait les intérêts de la Hongrie; mais ils se gardèrent de comprendre dans les actes légaux, sacrés pour le souverain comme pour les sujets, les lois de 1848 et les décisions d'une diète qui avait déclaré déchue la dynastie de Habsbourg-Lorraine. Au moment où l'empereur demandait à de fidèles conseillers les moyens de réparer les maux d'un pays dont douze années d'absolutisme n'avaient point lassé la patience et découragé le libéralisme, ces mêmes conseillers ne lui adressaient point encore pour réponse le déni injurieux de ses droits souverains.

Si donc les vœux formulés par ce que l'on peut appeler les hommes de 1860 ont été exaucés, l'on se demande ce qui peut justifier les protestations de 1861. La Hongrie maudissait surtout le régime bureaucratique et arbitraire de 1852; or ce système a été radicalement aboli : à l'exception des agens du fisc, tous les employés autrichiens disparurent *en un seul jour* de la surface du pays. La Hongrie répudiait la législation autrichienne : sous ce rapport, la condescendance fut poussée si loin que non-seulement deux jurisprudences souvent contraires ont été appliquées à la fois, mais qu'un certain nombre de comitats purent, dans un amour regrettable des traditions, abolir les lois les plus conformes à l'esprit moderne et restaurer les plus fâcheux usages. A Pesth, on a rétabli les métiers et les jurandes du moyen âge. Un comité de jurisconsultes n'a pas craint de porter le désarroi dans les relations commerciales en supprimant la loi sur les lettres de change, d'origine autrichienne, il est vrai, et en rouvrant la porte à une usure effrénée, traditionnelle en Hongrie. Le comitat d'Unghvar a revendiqué pour les Magyars le privilége nobiliaire de ne plus payer de péage; le comitat de Stuhlweissenbourg a rappelé que la loi hongroise ne reconnaît pas de mariage civil; tous les comitats, sans distinction, ont exclu les Juifs des assemblées électorales. Aujourd'hui encore on refuse à Pesth de leur délivrer le diplôme d'avocat. Nous ne mentionnerons pas, dans la restauration des anciennes lois, le rétablissement de la baston-

nade non-seulement comme pénalité, mais même comme moyen d'arracher des aveux. Tous ces exemples prouvent enfin avec quelle liberté d'user et d'abuser la Hongrie avait été remise en possession du pouvoir judiciaire. Le rétablissement de la loi électorale de 1848, avec ses comités de salut public, démontre à quel point la liberté des élections était restituée à la Hongrie. Enfin le gouvernement de Vienne n'a fait aucune objection à l'organisation administrative des comitats. Par une disposition toute particulière à la Hongrie, tandis que les premiers fonctionnaires administratifs, les *obergespän* ou comtes suprêmes, sont nommés par le souverain, qui les choisit parmi les grands propriétaires résidant souvent hors du pays, les deux *vice-gespän* placés sous leurs ordres, et en qui réside le pouvoir effectif, sont élus, ainsi que tous les autres fonctionnaires, par l'assemblée générale des comitats. Ces congrégations désignent en outre une commission permanente, véritable comité de salut public chargé de surveiller la conduite des autorités administratives. Or, tandis que les *obergespän* faisaient partie d'une aristocratie qui, dans le mouvement hongrois, ne s'est point séparée de ses compatriotes, mais qui était attachée à l'Autriche par des liens de tout genre, il faut reconnaître que les *vice-gespän* et les autorités élues ont été recrutés surtout parmi les hommes de 1848, et c'est dans cette organisation que l'on doit chercher l'explication de tout le mouvement hongrois. Ces concessions faites à d'anciens usages devaient plus profiter au despotisme des passions qu'à la liberté. Elles témoignent en tout cas de l'étendue des restitutions concédées par le gouvernement impérial. Enfin, avec l'usage officiel de la langue nationale, les formes traditionnelles de l'administration, le rétablissement des lois anciennes, la Hongrie voyait se rouvrir son parlement, composé de deux chambres : celle des magnats, où rentraient, par le droit de leur naissance, tous les anciens membres de la chambre haute, et la chambre des députés, dont la nomination se fit conformément à une loi que la couronne pouvait à la rigueur considérer comme révolutionnaire. Un divorce aussi complet avec la politique des années précédentes, un abandon aussi formel des principes qui avaient dirigé la conduite des ministres qu'on appelle *unitaires*, en un mot des concessions aussi importantes témoignent ou une grande faiblesse dans le gouvernement dont elles émanent, ou une grande bonne foi dans ses déclarations. On conçoit que les ennemis intérieurs ou extérieurs du gouvernement autrichien aient cru à sa faiblesse; les hommes influens dont nous venons de parler, et avec eux les conservateurs libéraux hongrois ou allemands, devaient croire à sa bonne foi.

Nous venons de prononcer le mot de *concessions;* c'est là, aux yeux de beaucoup de gens, le vice qui tue dans son germe l'œuvre

du 20 octobre comme celle du 26 février. De l'empereur François-Joseph à la Hongrie, il n'y avait pas de concessions possibles, mais bien l'exécution de traités solennels. On peut transiger sur des traités, on ne se rend point à des concessions. Écartons au moins, en nous reportant à cette première phase du mouvement hongrois, le grief théorique dont il s'agit. Sous forme de concessions ou de transactions, les hommes influens de 1860 auraient accepté du gouvernement impérial un arrangement à certains égards moins radical. Il est même profondément regrettable qu'à ce moment des négociations plus suivies n'aient pas permis d'arrêter des moyens d'exécution plus détaillés et plus pratiques : bien des mesures que l'opinion de l'Europe entière devait fortifier de son approbation eussent pu faire l'objet d'une première entente, et l'on eût évité ainsi des causes de trouble et de querelle; mais, sous forme de transaction pas plus que sous forme de concession, les hommes dont l'influence ne tarda pas à se substituer à celle des magnats du conseil renforcé n'auraient admis les réserves que le gouvernement autrichien crut devoir insérer dans la nouvelle constitution, pour sauvegarder la situation de l'empire telle que l'avaient faite les événemens contemporains et les nécessités de l'équilibre de l'Europe.

En réalité, ce sont les hommes de 1848 qui, dans les comitats et par suite dans la diète, se sont emparés de l'influence; ce sont les lois de 1848 qui forment tout le fond du débat; c'est la Hongrie de 1848 dont on revendique la restauration, et non la Hongrie historique et traditionnelle, dont le souvenir n'est invoqué qu'à titre d'argument. Dans la Hongrie et dans les hommes de 1848, il faut toutefois distinguer deux nuances et deux partis, l'un séparatiste, mais conservateur, l'autre plus radical, plus passionné et franchement hostile à la dynastie. Le premier semble jusqu'ici mener le mouvement hongrois; au fond, il obéit à l'autre, ou du moins il sert ses desseins. Les hommes de 1848 appartenant à cette première nuance qui vient d'être indiquée ont pour chef et pour organe M. Deak, ancien membre du cabinet hongrois dont M. Kossuth faisait partie, que présidait l'infortuné comte Bathyany, et qui fut nommé par l'archiduc palatin après les concessions obtenues de gré ou de force de l'empereur Ferdinand. M. Deak, député de Pesth, est jusqu'à présent l'interlocuteur officiel de l'empereur lui-même dans le débat soulevé entre la Hongrie et son souverain. Les séances de la diète n'ont eu pour principal objet que de discuter les termes des requêtes et d'entendre les réponses dont se compose ce dialogue entre un sujet orateur d'un seul peuple et un roi défenseur de vingt races diverses. Qui l'emporte jusqu'ici dans ce débat en raison politique, en sagesse, en éloquence, du sujet ou du roi?

La diète hongroise, convoquée pour le 6 avril 1861, s'ouvrit ce

même jour à Bude, conformément au rescrit impérial. Jusqu'à la dernière heure, on douta que l'assemblée commençât ses travaux, et il fallut, pour en arriver là, de longues négociations suivies de concessions mutuelles. Se réunir en un parlement où ne siégeraient ni les députés de la Croatie et de l'Esclavonie, ni les représentans de la Transylvanie annexée en 1848, n'était-ce point reconnaître l'abrogation même de ces lois de 1848, dont la nation magyare revendique la conquête libérale comme désormais imprescriptible? Le gouvernement impérial, dont la résolution primitive avait été de tenir même séparés de la Hongrie la voyvodie serbe et le banat de Temesvar, céda plus tard sur ce point. Ces deux anciennes et premières annexes de la couronne de saint Étienne furent rendues à la Hongrie, à la condition toutefois qu'une congrégation réunie à Carlowitz, sous la présidence du patriarche, serait appelée à manifester les vœux de la nation serbe. Cette première concession et la déclaration que la diète croate aurait à stipuler elle-même pour les destinées du pays furent acceptées comme un motif suffisant de transaction, et la réunion de la diète fut décidée. Mais où se réunirait-elle? Le rescrit impérial désignait Bude, ville officielle, siége du gouvernement, séparée seulement de Pesth par le Danube, sur lequel a été jeté un magnifique pont suspendu. Inutile de dire que le patriotisme hongrois réclamait Pesth comme siége du parlement. Une transaction intervint encore pour calmer le débat. Le 6 mai 1861, les deux chambres furent convoquées à Bude; le *judex curiæ* (chef de la justice) lut devant un petit nombre de magnats et de députés un discours d'ouverture pour expliquer l'esprit du système du 20 octobre, et en même temps il annonça que le gouvernement, se conformant aux désirs du pays, autorisait la réunion des chambres à Pesth. Celles-ci s'assemblèrent en effet le même jour sur l'autre rive du Danube.

Une fois la session ouverte, surgit une grave question dont les débats révélèrent l'existence des deux partis qui forment l'opposition hongroise. Au fond, l'unanimité était complète en ce qui touche la revendication des lois de 1848; chez tous existait le ferme projet de prendre une revanche légale de la victoire que l'Autriche n'avait remportée qu'avec l'aide de l'étranger. Dans la forme à donner à cette pensée, on se divisa. La partie modérée de la chambre des députés voulut présenter au souverain ses vœux sous la forme d'une adresse; la fraction la plus violente demanda que les droits de la nation fussent affirmés dans une résolution. M. Deak était le chef des premiers opposans, le comte Téléki des seconds. Un suicide dont la cause n'a point été révélée priva la gauche de la chambre hongroise d'une direction dont le patriotisme éprouvé lui a peut-être fait grand défaut. Le parti modéré l'emporta après un débat où quarante orateurs furent entendus, et M. Deak put renouveler dans

un projet d'adresse solennelle, c'est-à-dire en parlant au nom de toute l'assemblée, les déclarations qu'il avait déjà faites pour son compte personnel dans son fameux discours du 3 mai 1861. L'orateur avait posé trois questions. 1° Il fallait que les lois de 1848 fussent préalablement rétablies dans toute leur intégrité : elles avaient été adoptées par la diète, sanctionnées par le roi de Hongrie, cet empereur Ferdinand qui avait tout concédé au mouvement hongrois comme à l'insurrection bohème. Or l'indépendance de la Hongrie, stipulée dans l'accord intervenu entre la diète nationale et l'empereur d'Allemagne en 1322, consacrée par le serment solennel de tous ses successeurs, serait une lettre morte, si des lois régulièrement rendues disparaissaient à la suite d'une occupation violente. Sans doute les lois de 1848 devaient être l'objet d'une révision; mais c'était à la diète elle-même d'y pourvoir. 2° Le diplôme du 20 octobre n'avait rendu à la Hongrie qu'une partie de ses droits, celui de s'administrer intérieurement, celui de faire les lois qui lui étaient spécialement applicables; mais, en établissant qu'un conseil d'empire siégeant à Vienne, dans lequel, il est vrai, étaient appelés des députés hongrois, pourrait seul statuer sur les questions d'impôt, d'enrôlement, sur les affaires extérieures, ce diplôme s'exposait à faire décider par des députés non hongrois les questions qui concernent la Hongrie : c'était violer sa souveraineté. Si la couronne de Hongrie repose sur la tête du monarque qui gouverne aussi l'Autriche, elle n'est point inférieure à la couronne autrichienne, elle est indépendante et souveraine. 3° Enfin la Hongrie n'était pas même complète et entière, puisque les parties annexées, c'est-à-dire la Croatie et l'Esclavonie, conquises par ses armes, et la Transylvanie, réunie en 1848 par une décision de la diète, en demeuraient encore séparées : le parlement en un mot n'était qu'un parlement restreint.

Serré dans la forme, net au fond, ce projet d'adresse ne parut point encore à la majorité de la diète suffisamment énergique. Après une discussion dans laquelle l'œuvre de M. Deak fut singulièrement altérée, le comte Varady fit adopter un amendement où une quatrième question était posée, celle de l'irrégularité de la prise de possession du trône par le souverain actuel. L'empereur Ferdinand, son oncle, et l'archiduc François-Charles, son père, dans leur acte d'abdication, n'avaient ni l'un ni l'autre renoncé spécialement à leurs droits au trône de Hongrie; la diète hongroise n'avait point été informée de cette renonciation. François-Joseph lui-même ne procédait point à la cérémonie indispensable du couronnement. L'adresse ainsi amendée fut adoptée, malgré les protestations de M. Deak, à cinq voix de majorité, et contre toute attente la chambre des magnats ne lui fit subir aucune modification.

L'empereur refusa de recevoir une adresse qui méconnaissait ses droits souverains. Mises en demeure de la présenter sous une forme plus convenable, les deux chambres de Pesth déclarèrent n'avoir voulu attenter en rien à l'autorité royale, et, en maintenant toutes les questions de fond, elles se bornèrent à exprimer le vœu que le roi de Hongrie voulût bien rendre conforme aux anciens usages la prise de possession du *pouvoir légitime* qui lui avait été transmis. Un nouveau rescrit impérial répondit à l'adresse ainsi amendée.

L'empereur reconnaissait qu'il pouvait y avoir quelques difficultés à établir par tout l'empire un régime constitutionnel uniforme et à le rattacher en même temps aux institutions particulières à la Hongrie. C'était pour écarter ces difficultés qu'il avait convoqué la diète. Sans doute le diplôme du 20 octobre 1860, par lequel le régime constitutionnel est établi, ne permet pas que la diète hongroise délibère sur les intérêts communs à l'empire, sur le contingent militaire, sur les questions d'impôt; mais cela ne détruit pas l'autonomie hongroise : elle sera fortifiée au contraire par l'entente des représentans hongrois avec les représentans librement élus des autres nationalités siégeant au conseil de l'empire. Le diplôme du 20 octobre a en outre plus étendu qu'il n'a restreint les pouvoirs de la diète hongroise, puisqu'il a confié à l'examen de cette assemblée toutes les contributions publiques, dont une faible partie était précédemment soumise à son contrôle. L'empereur, en donnant à la Hongrie une administration particulière, reconnaît ses droits à l'autonomie ; mais à côté de l'autonomie hongroise il y a l'unité, l'indivisibilité des couronnes que Charles VI voulut assurer par la pragmatique sanction. Cette unité, cette indivisibilité n'existent qu'avec le commandement des armées, la direction centrale des finances et la représentation unique de l'empire à l'étranger. Depuis longues années, on a toujours respecté ces conditions essentielles à l'indissolubilité de l'empire, et l'union de la Hongrie et de l'Autriche a été cimentée par des faits historiques et des liens bien autrement étroits que ce lien personnel dont parle l'adresse. Ce sont les lois de 1848 qui ont voulu pour la première fois établir l'union personnelle; on sait où cette union a conduit. De ces mêmes lois, le diplôme du 20 octobre a sanctionné ce qui était acceptable, l'abrogation des priviléges de la noblesse, l'abolition des corvées, l'égalité civile, la liberté électorale; mais elles renferment des prescriptions incompatibles avec la pragmatique sanction, funestes pour le repos de l'empire, mortelles à son intégrité : elles doivent donc être révisées. Pourquoi dès lors présenter comme une condition d'entente essentielle la reconnaissance entière de lois qu'il faut d'ores et déjà supprimer ou amender en partie? — La Hongrie réclame l'annexion de la Transylvanie, consommée en 1848 sans le

libre consentement des Roumains et des Allemands qui l'habitent. L'empereur a ordonné le rétablissement provincial de ce pays, parce qu'il ne peut sanctionner une annexion repoussée par les habitans et sans aucun précédent historique. Quant à la Croatie et à l'Esclavonie, qui faisaient partie autrefois de la Hongrie, mais qui s'en sont séparées volontairement en 1848, la diète d'Agram est invitée à s'entendre à cet égard avec la diète de Pesth, et à revenir, s'il y a lieu, sur la précédente décision. En cas d'entente, on pourra décider sous quelle forme définitive aura lieu l'union constitutionnelle de la Croatie avec la Hongrie. Enfin, en ce qui touche ses propres droits souverains, l'empereur ne saurait reconnaître aucune irrégularité dans la renonciation de son oncle et de son père à *tous les royaumes* dont ils étaient les rois légitimes. Il n'a pas encore procédé à son couronnement : il le fera lorsque l'entente sera rétablie sur tous les points, et il proclamera avec bonheur à cette occasion une amnistie générale pour tous les griefs qu'il est si désireux d'oublier.

Ce rescrit, dont l'opinion en Europe approuva le ton ferme et modéré, fut accueilli par les chambres hongroises avec de tout autres sentimens. M. Deak, chargé une fois encore d'y répondre, le fit en reproduisant les argumens qui ont été déjà exposés, et l'assemblée adopta sans discussion, de même que la chambre des magnats, une nouvelle adresse qui déclarait tous liens rompus avec le gouvernement impérial, et reconnaissait que les travaux de la diète hongroise, tant que durerait cette scission complète, n'avaient plus aucun objet.

Le gouvernement ne pouvait plus hésiter, et la diète elle-même lui dictait la conduite à tenir. L'empereur se contenta d'adresser aux chambres de Pesth un court message dans lequel, considérant que le parlement hongrois avait méconnu son mandat, il le dissolvait, et ajournait à six mois, s'il y avait lieu, la convocation d'une nouvelle assemblée. Cette résolution, brièvement exprimée afin de couvrir la dignité de la couronne, ne pouvait suffire au gouvernement de Vienne, désireux d'en appeler au jugement du conseil de l'empire et à l'opinion publique. En conséquence, le ministère communiqua aux deux chambres une solennelle déclaration dans laquelle étaient énumérés les motifs de la grave mesure prise dans la plénitude du pouvoir impérial. Le chef de l'état déplorait les désordres de la Hongrie. Les dispositions de la patente du 20 octobre avaient mis en oubli le crime du 14 avril 1849 contre la dynastie et la pragmatique sanction : cet acte méritait donc un autre accueil. Tout ce que l'équité vis-à-vis de la Hongrie exige, ce que la justice impose envers les autres provinces de l'empire, ce que commande le développement de la grandeur de l'état, l'empereur l'avait fait. Il avait rétabli la

constitution hongroise avec toutes ses institutions libérales, il avait restitué à la nation son autonomie sous l'unique condition que l'exercice de ses droits politiques ne préjudiciât point à l'unité de l'empire, c'est-à-dire en réservant comme devoirs solidaires entre tous les peuples les devoirs militaires et le paiement de l'impôt. La révolution hongroise, en s'écartant de l'ancienne constitution, avait sans doute autorisé le gouvernement à faire ces réserves; mais elles lui étaient surtout commandées par les nécessités de la position de l'Autriche comme grande puissance. La diète hongroise aurait dû comprendre les besoins de cette situation et réviser les lois de 1848 dans un sens conforme à l'intérêt général et aux exigences de la civilisation moderne. Au lieu de cela, elle a prétendu obtenir la pleine reconnaissance des lois de 1848 en maintenant les clauses qui violent les prérogatives de la couronne, les droits de l'empire entier et les intérêts des nationalités non magyares, bien que l'application de ces clauses dût nécessiter l'emploi de la force contre la Croatie, l'Esclavonie et la Transylvanie. Il y a plus : invitée à entrer en négociation pour un arrangement, la diète s'y est refusée et a déclaré les négociations rompues. L'empereur, fermement décidé à maintenir, même en Hongrie, les principes constitutionnels, a pris les résolutions suivantes : — 1° Les lois d'octobre et de février restent en vigueur; aucun changement constitutionnel ne saurait avoir lieu sans le consentement du *Reichsrath*. Chaque province conserve la faculté d'y envoyer des députés, et la non-participation d'une province quelconque ne saurait empêcher l'exercice des droits d'autrui. 2° Toutes les stipulations de la législation de 1848 qui sont d'accord avec la constitution octroyée seront reconnues; les stipulations contraires seront abrogées. 3° La diète hongroise actuelle est dissoute; une nouvelle diète sera convoquée aussitôt que possible. Des instructions pour le rétablissement ou le maintien de l'ordre sont données aux agens du pouvoir.

Les deux chambres du *Reichsrath* approuvèrent par une adresse à l'empereur, votée à une grande majorité, la politique du gouvernement. Les deux chambres du parlement de Pesth acclamèrent à l'unanimité et sans discussion la résolution rédigée par M. Deak : elles cédaient à la force en protestant. Dans la chambre des magnats, les bancs étaient presque vides; dans la chambre des députés, une dernière résolution fut aussi adoptée à l'unanimité sur la proposition de M. Tissa. La diète, dans une session trop courte, n'avait pas eu le temps de promulguer les lois les plus nécessaires, mais elle déclarait comme mesures urgentes : 1° *la satisfaction à donner aux prétentions des nationalités demeurant en Hongrie, pourvu qu'elles ne fussent pas en opposition avec l'intégrité terri-*

toriale et politique du pays; 2° la reconnaissance de l'égalité des cultes, l'abolition des mesures restrictives prises contre les Israélites; 3° la suppression de tout titre de possession ayant une analogie avec les fiefs, mais moyennant indemnité et rachat.

Ainsi, au moment suprême où une déclaration de guerre pour ainsi dire était lancée par elle, la diète de Pesth se proposait de suivre vis-à-vis des nationalités coexistantes sur le sol hongrois la même politique qu'elle reprochait à l'Autriche de pratiquer à son égard, et dans son acte de volonté dernière elle ne trouvait d'autres mesures sociales à promettre pour l'avenir que celles-là mêmes que le gouvernement autrichien avait adoptées récemment.

La dissolution de la diète hongroise fut immédiatement suivie d'actes également significatifs. Nous avons déjà parlé des élémens contraires dont se composait l'administration des comitats; les autorités issues de l'élection, les *vice-gespän*, véritables dépositaires du pouvoir, avaient dû manifester des opinions plus avancées que les *obergespän*, choisis par le souverain. Pour calmer les défiances populaires, ceux-ci s'étaient empressés, il est vrai, de déclarer leur résolution formelle de ne point se séparer de leurs compatriotes dans la lutte; mais, plus encore qu'au sein de la diète, les moyens extrêmes prévalaient dans les comitats. Lorsque la diète négociait encore avec le gouvernement autrichien, les comitats avaient déjà déclaré traître à la patrie quiconque acquitterait l'impôt, que la diète hongroise avait seule qualité pour voter. Aucun propriétaire n'osait, sans l'excuse de la présence des garnisaires, acquitter sa part de contributions. Une fois la diète dissoute, le gouvernement autrichien rendit publique la résolution de faire rentrer les sommes dues. Il suffit d'une simple démonstration pour qu'à Pesth même les recettes fussent opérées sans retard. Le nouveau chancelier de Hongrie, le comte Forgach, successeur du baron Vay, démissionnaire, profita d'un acte illégal de quelques comitats, celui de Pesth entre autres, pour les remplacer par des commissions nommées par l'autorité centrale, auxquelles recommandation expresse fut adressée de respecter autant que possible les usages du pays, mais de le délivrer de la pression exercée par les opinions extrêmes sur une grande partie de la population. Cette mesure, étendue à tous les comitats qui protestèrent contre la dissolution de la diète, amena la retraite des fonctionnaires hongrois. La question du recrutement provoqua aussi des marques d'opposition légale, parmi lesquelles il faut citer la protestation du cardinal-primat de Hongrie. En même temps que les fonctionnaires administratifs cessaient leurs fonctions, les autorités judiciaires menaçaient d'interrompre les leurs. L'anarchie, qui s'était tout d'abord établie par le conflit de deux jurispru-

dences, s'étendait par la démission des juges et l'absence de toute législation. Le gouvernement impérial dut prendre un parti extrême. L'empereur se résolut à dissoudre le conseil de la lieutenance et à confier tous les pouvoirs au comte Palffy, nommé son lieutenant. On suspendit tous les municipes, et les commissions des comitats encore existantes furent dissoutes. En outre le pays fut divisé en douze juridictions, dans lesquelles devaient siéger des tribunaux militaires chargés de connaître de tous les crimes, tels que les définit un décret du 5 novembre 1861, et qui rentrent presque tous dans la catégorie des crimes politiques. Ces mesures de rigueur assimilaient beaucoup la situation de la Hongrie à l'état de siége, bien qu'elles n'aient été accompagnées d'aucune forme blessante, mais pratiquées au contraire avec sagesse et modération. Du côté des Magyars, on a protesté avec calme et dignité. Bientôt, avec ce sens droit propre aux Magyars, et cet esprit qu'on pourrait appeler conservateur même au milieu des entraînemens révolutionnaires, le langage sincère et loyal du nouveau lieutenant du roi, invoquant la nécessité de pourvoir aux besoins administratifs et judiciaires du pays, a trouvé de nombreux échos. La *curie* de Pesth a invité les autorités judiciaires à reprendre et à continuer leurs fonctions, les administrations ont été réorganisées, de nouveaux *obergespän* ont prêté serment de fidélité au souverain. Il y a plus, les impôts se paient et le recrutement pourra même s'opérer. L'opposition semble donc, d'un consentement mutuel, se renfermer sur le terrain politique, et faire trève jusqu'au jour où elle trouvera l'occasion légale de se produire. C'est un succès pour la cause de l'ordre et de la conservation sociale, ce n'est point encore un triomphe pour la politique du gouvernement autrichien. Qu'une nouvelle diète soit convoquée, que des élections se fassent, et sans nul doute les résolutions de la diète récemment dissoute prévaudraient encore. On ne peut jusqu'à présent se faire à cet égard aucune illusion.

Avant de chercher à prévoir quelle peut être la conclusion d'événemens dont nous venons de retracer les phases principales, on nous permettra de revenir sur la valeur des argumens produits dans le débat, et par conséquent sur la légitimité des prétentions exprimées. Le spectacle de tout un peuple ou du moins d'une moitié compacte de la population d'un grand pays revendiquant ses droits anciens, luttant contre un puissant empire pour faire respecter des titres inviolables, cette susceptibilité nationale qui ne se contente pas seulement d'une grande somme de libertés, mais qui ne souffre pas qu'on les *lui donne* et veut qu'on lui rende le bien qui lui a été injustement ravi, toutes ces luttes dont nous avons entendu le retentissement soutenues pour un avantage purement moral, méritent au plus haut degré l'attention et commandent la sympathie. En pa-

reille matière, l'erreur même est louable. Recherchons donc où se trouve la vérité.

Si les conventions diplomatiques se jugeaient comme des matières de droit strict, si les précédens historiques tombaient seulement sous l'interprétation des légistes, les prétentions de la Hongrie et les argumens de M. Deak seraient sans réplique. La Hongrie s'est donnée à un souverain, non à un pays. Ce souverain a proclamé dans une loi célèbre, *reconnue par les pouvoirs hongrois*, l'*indivisibilité* de toutes ses couronnes; mais il n'a pu proclamer l'*indivision* du gouvernement et de l'administration. La Hongrie était libérale et indépendante quand l'empire germanique était féodal, elle est même restée en dehors de la confédération germanique quand l'Autriche y est entrée avec ses provinces héréditaires. En un mot, la Hongrie a fait un pacte avec une dynastie pour un droit de succession, elle n'a point fait une union politique avec des provinces. Soumettre l'établissement des impôts, l'effectif de l'armée à un pouvoir qui n'est pas hongrois, à une assemblée composée des représentans d'autres provinces que la Hongrie, c'est établir l'union politique de ces provinces et violer l'indépendance de la Hongrie.

Ce langage est logique, mais il appartient plus à un légiste qu'à un homme d'état. Que dit en effet la raison politique invoquée en Autriche par les hommes éclairés de toutes les classes de la société, par ceux que n'aveugle point une passion intéressée? La Hongrie et l'Autriche se sont unies sous un seul souverain pour terminer des luttes intestines et repousser un ennemi commun, pour mettre un terme à une effroyable effusion de sang humain. Elles se sont abritées sous une même forme monarchique, avec l'esprit du temps et sans réserves, parce que la monarchie d'alors n'en comportait point. Ce ne sont pas seulement les droits souverains qui se sont unis alors sur une même tête, ce sont deux peuples qui se sont associés et mêlés pour se protéger en commun. Le premier acte de cette union sous un même souverain, union réelle, parce que le souverain pouvait dire : « L'état, c'est moi! » n'a-t-il pas été en effet la délivrance de Bude, la capitale hongroise, reprise aux Turcs par l'empereur Léopold? Guerres, traités de paix ou d'alliance, tout a été depuis lors non-seulement décidé par le même souverain, mais encore commun entre les deux peuples. L'union réelle au début s'est cimentée de façon à devenir indissoluble. Les luttes soutenues par l'Autriche contre la plupart des puissances européennes, les emprunts contractés, la politique suivie à l'étranger, tous ces actes de la vie d'un peuple ont été accomplis sans que la Hongrie ait rien stipulé pour sa gloire particulière ou son intérêt privé. On peut dire que, depuis plusieurs siècles, l'histoire ne connaît plus la Hongrie comme une individualité distincte, et la conscience de l'Europe protesterait

contre ses prétentions à l'irresponsabilité dans les obligations que le gouvernement autrichien a contractées ou les conventions qu'il a souscrites.

On ne peut guère citer qu'un exemple complet de l'union personnelle entre deux états telle que l'entend M. Deak, c'est celle du Hanovre et de la Grande-Bretagne alors que les deux couronnes reposaient sur la même tête. Or le Hanovre n'a point participé aux luttes de l'Angleterre. Il n'a point été lié par les mêmes traités politiques et commerciaux; il n'avait ni le même pavillon, ni le même drapeau; il n'a point été représenté à l'étranger par les mêmes ambassadeurs. A coup sûr, la Hongrie n'a jamais joui d'une situation semblable, et le comte Apponyi, l'oncle du *judex curiæ* qui siége encore à Pesth, quand il représentait son souverain auprès du cabinet des Tuileries, n'a jamais cru défendre simultanément les intérêts distincts de la Hongrie et de l'Autriche. Mais, dira-t-on, le souverain seul est représenté à l'étranger; soutenir les mêmes luttes ou contracter les mêmes obligations, cela prouve l'accord, non l'union entière. Chacune des deux nations a manifesté librement la même volonté et poursuivi un but commun. S'il s'agit de paix ou de guerre, c'est par le vote des subsides et des soldats que les nations prouvent l'indépendance de leur libre arbitre. Or les diètes hongroises ont toujours conservé le droit de voter les impôts et le contingent militaire. Au fond, cette assertion ne nous semble pas bien exacte.

Jusqu'en 1848, en matière de finances, dès que le roi le *postulait*, le chiffre de l'impôt direct, qui consistait uniquement dans la contribution de guerre, était voté par la diète, qui en ordonnait en outre la répartition et en assurait la rentrée par l'intermédiaire de la lieutenance. Cette prérogative ressemblait beaucoup à celle de nos anciens pays d'états, lorsqu'ils votaient leur part de contributions sous le nom de *don royal*, sans se croire pour cela indépendans. L'emploi de la contribution votée et versée au trésor échappait complétement à la diète. Les contributions indirectes, consistant dans le revenu des droits régaliens, des taxes, des douanes, du produit des mines, n'étaient pas soumises à son contrôle. Tout était réglé par la chambre aulique des finances avec le concours de la chambre aulique générale de Vienne. Enfin le boni résultant de la gestion des finances hongroises était versé au trésor allemand pour faire face aux besoins généraux de la monarchie. N'est-ce point là une véritable union en ce qui concerne les finances? Et ce qui le prouve, c'est que le gouvernement de Vienne a toujours contracté seul tous les emprunts et traité toutes les affaires de crédit et de commerce. La patente des finances de l'empereur François en 1811 et le privilége de la banque nationale intéressaient la Hongrie comme les

autres provinces, et les diètes de Pesth n'ont jamais eu à s'en occuper.

Quant à l'armée, toute la compétence de la diète se bornait au droit de voter le contingent des recrues et de le fournir par l'intermédiaire des comitats. Les recrues étaient ensuite placées sous le commandement général, impérial et royal, et le conseil aulique de guerre siégeant à Vienne décidait de leur destination selon les besoins communs de l'empire.

En 1848, l'esprit public devint plus exigeant, et la diète hongroise interpréta dans un sens plus étroit les constitutions antérieures, ou, pour mieux dire, elle aspira à fonder un ordre de choses tout nouveau. Organiser une armée hongroise, un trésor hongrois, former à Pesth un ministère responsable devant le parlement national, assurer aux chambres le pouvoir législatif et concentrer l'exercice du pouvoir exécutif entre les mains de fonctionnaires nommés par le roi de Hongrie, mais dont l'existence constitutionnelle dépendait de la majorité de la diète, c'était en réalité créer une Hongrie indépendante et souveraine, mais une Hongrie toute nouvelle. L'empereur consentit d'abord à une partie de ces innovations, tout en refusant de concéder des ministères spéciaux pour la guerre, les finances et les affaires étrangères. Sous la pression des événemens, il céda, et l'union personnelle fut ainsi établie jusqu'au moment où la diète de Debreczin rompit ce lien fragile avec la dynastie.

Si à la lettre les lois de 1848, revêtues de la sanction royale, ne présentent aucune irrégularité et ne soulèvent aucune objection, en est-il de même quant à l'esprit, et le consentement de l'empereur Ferdinand, chassé de Vienne par l'émeute, peut-il passer pour un de ces consentemens libres et volontaires sans lesquels aucune adhésion valable ne saurait être donnée? Nous n'irons pas jusqu'à justifier le régime absolu inauguré pendant dix années en Hongrie, sous le prétexte que la révolte avait déchiré tous les contrats, et qu'il n'y avait plus à appliquer à ce malheureux pays que le droit du vainqueur. Il serait facile de répondre qu'en introduisant l'étranger en armes sur le sol sacré de la patrie, la dynastie, elle aussi, avait déchiré tous les pactes. Laissons de côté des récriminations inutiles, mais reconnaissons toutefois que les précédens de 1848 ne peuvent être invoqués au même titre que l'acte en vertu duquel la diète de Presbourg, pour mettre fin à des rivalités de prétendans, dont l'un se faisait l'allié des Turcs, déclara la couronne de Hongrie héréditaire dans la maison du frère de Charles-Quint. L'esprit qui en 1848 a inspiré la création de l'union personnelle a fini par la rompre, et l'on ne saurait s'étonner que l'empereur François-Joseph en redoute les empiétemens; mais ce qui nous a singulièrement frappé, c'est

que ce même esprit soit encore, à ce qu'il semble et ce qui n'existait pas même en 1848, celui de l'unanimité des Hongrois.

Évidemment la maison régnante compte des partisans en Hongrie; un certain nombre des membres de la chambre haute l'ont servie, M. Deak lui-même passe pour avoir des opinions monarchiques. Comment se fait-il cependant que ces projets d'union personnelle n'aient pas trouvé un seul contradicteur? Serait-ce manque de clairvoyance? L'exemple donné en 1848 est pourtant encore présent à tous les esprits. Et comment est-il permis de supposer que la Hongrie, constituée comme le veulent les Magyars, c'est-à-dire avec toutes ses annexes et une population de 14 millions d'habitans, marcherait sans troubles et sans secousses dans une voie parallèle à celle de l'Autriche, à peine restée son égale en puissance, sous l'autorité nominale d'un même souverain? Des rivalités, des dissidences de vues politiques ne rompraient-elles pas bientôt un aussi faible lien, alors surtout qu'il existe en Hongrie un parti antidynastique compacte et ardent? Ce qui, selon nous, a pu réunir dans une même ligne de conduite des esprits divisés au fond par des opinions sincères, c'est d'abord la conviction qu'ils n'ont pas à recevoir une constitution octroyée, mais à rentrer dans l'exercice de droits imprescriptibles, c'est ensuite la défiance que peuvent inspirer et la mobilité et la faiblesse du gouvernement autrichien. A Vienne, le libéralisme est de fraîche date et peut ne pas encore paraître assez sincère pour qu'il n'y ait point de retours possibles vers un régime détesté. Il y a plus, le gouvernement de l'Autriche est assailli au dedans et au dehors par des ennemis acharnés; cette patrie officielle est minée par des embarras financiers, rongée par un déficit incurable, et au dire de bien des gens entraînée à sa perte par une politique à bout de voies. Faut-il donc lui sacrifier la patrie véritable et se jeter avec elle dans le gouffre où elle doit périr? Telles sont peut-être les réflexions qui sont venues à plus d'un conservateur hésitant entre sa loyauté et son patriotisme. En réalité, comme toutes ces nuances se confondent dans une seule, comme l'union personnelle aboutit infailliblement à la séparation, c'est cette hypothèse même qu'il faut apprécier, et le parti avec lequel il faut compter, c'est le parti extrême et révolutionnaire, qui a pour lui la force d'impulsion et la logique rigoureuse.

Les Magyars, nous ne disons point les Hongrois, forment une race militaire, intelligente et hardie, qui a la conscience de ce qu'elle vaut et l'ambition de réaliser ce qu'elle souhaite. Sans remonter à des époques éloignées, sans même invoquer des précédens historiques qui ne constituent pas toujours un droit pour le présent, les Magyars prétendent non-seulement à l'indépendance

vis-à-vis de l'Autriche dans les limites de la Hongrie, mais à la prééminence vis-à-vis des races qui l'habitent avec eux et vis-à-vis de voisins autrefois leurs tributaires, inférieurs encore à eux-mêmes par la civilisation, les Croates, les Dalmates, les Transylvains et les Serbes. Cette prééminence, ils veulent l'exercer en garantissant à toutes ces races les droits du citoyen, qui font l'homme. L'Autriche avait été appelée à cette grande mission, elle l'a négligée pour des projets égoïstes et condamnables; elle a laissé se dégrader dans l'ignorance et la corruption les peuples soumis à son absolutisme. Le rôle qu'elle a méconnu, les Magyars le revendiquent du droit du plus digne. Constituer la Hongrie de la Mer-Noire à l'Adriatique, à côté de l'Autriche ou sans elle, comme le souhaitent les plus modérés, la constituer contre l'Autriche même, comme le veulent les partis extrêmes, telle est la pensée sérieuse que le mouvement magyar a révélée sous toutes les formes, depuis les résolutions de la diète et les violences des comitats jusqu'à l'emploi exclusif de la langue et du costume national, adoptés par toutes les classes de la population.

On a vu cependant que les Magyars forment à peine la moitié de la population de la Hongrie, de même que les Tchèques ne font que la moitié de la population de la Bohême; mais tandis que les Tchèques sont la moitié la plus ignorante et la plus pauvre de la Bohême, les Magyars sont ou les plus riches ou les plus civilisés de la Hongrie. La terre autrefois en Hongrie était noble; les Magyars cultivateurs, fermiers ou propriétaires, appartiennent pour les sept huitièmes à la noblesse. Un berger hongrois vous montrera des armoiries suspendues dans sa cabane à côté de ses armes. De là ce sentiment de fierté, cet orgueil qui fait les peuples libres; de là aussi cette prépondérance sur les autres races qui habitent la même terre. Les Allemands, les Valaques, les Serbes, qui forment l'autre moitié de la population hongroise, descendent pour la plupart de colonies fondées sur des terres objet de *cessions royales*, et envoyées pour repeupler le pays après les ravages des Turcs. Ces colons n'étaient pas propriétaires et par conséquent ils n'étaient pas nobles; ils vivaient dans des villages tout à fait distincts, sans communication entre eux. Un village bulgare côtoyait un village allemand sans que les habitans eussent aucun rapport. Usages, langue, religion, tout au contraire les divisait (1). Quoi d'étonnant alors que les Magyars, c'est-à-dire la véritable aristocratie du pays, exerçassent toute prépondérance sur une terre qui n'appartenait qu'à eux? Seuls les Magyars étaient en évidence, et aujourd'hui encore, alors même que des Serbes et des

1) Voyez l'étude de M. Saint-René Taillandier dans la *Revue* du 1er juillet 1856.

Valaques peuvent, dans la diète de Pesth, représenter leurs concitoyens, comme on l'a vu dans la chambre récemment dissoute, où siégeaient vingt-trois Valaques et huit Serbes, seuls les Magyars sont en position de jouer un rôle.

La situation cependant a singulièrement changé depuis que la constitution de la propriété n'est plus la même. Les colons sont devenus propriétaires, les Valaques font partie du contingent militaire; ce qu'on appelait le *servum pecus contribuens* ne tardera pas à élever ses sentimens et ses prétentions au niveau de sa nouvelle fortune. Il faudra compter alors non-seulement avec les fils des colons allemands, mais avec toutes ces races inférieures qui réclament aussi leur autonomie et voudraient avoir une existence séparée. En concédant aux réclamations de la diète hongroise l'annexion de la voyvodie serbe et du banat de Temesvar, le gouvernement impérial avait autorisé la réunion d'un congrès national serbe à Carlowitz. Or ce congrès a émis sous forme d'adresse le vœu que la Voyvodie formât un territoire propre et un district distinct dans le royaume de Hongrie, qu'il pût élire librement son chef sous le nom de voyvode et s'administrer seul, que la nationalité, la langue et la religion fussent garanties. Ce n'est pas tout : comme il existe dans la Voyvodie, sur les confins de la Croatie, un petit pays appelé la Syrmie, le congrès de Carlowitz a demandé que la Syrmie ne fût pas réunie à la Hongrie, mais bien à la Croatie, aux mêmes conditions. C'est une question serbe à ajouter à toutes les autres.

On retrouve les mêmes sentimens dans les contrées voisines et les anciennes annexes de la Hongrie. La diète de Croatie proteste contre toute union et veut être indépendante. La Dalmatie envoie des députés au *Reichsrath* de Vienne, crime irrémissible aux yeux du patriotisme hongrois. Enfin la Transylvanie, dont la diète va s'ouvrir après tant d'hésitations et de retards, exprimera peut-être des vœux conformes à l'immense majorité de sa population, qui compte 1,300,000 Roumains contre 570,000 Magyars. Seule, la petite ville de Fiume, port sur l'Adriatique, a revendiqué son union avec la Hongrie, dont elle deviendrait le port militaire et le débouché commercial.

Il résulte donc des sentimens avoués ou secrets de toutes ces populations que les Magyars éprouveraient de leur part autant de difficultés pour les soumettre à leur prépondérance qu'ils en élèvent eux mêmes contre les prétentions de l'Autriche. En vain ils invoquent d'anciens traités, des précédens historiques; aujourd'hui qu'ils n'ont pas même pour eux le droit de la force, qu'il faudrait au contraire, comme le porte la dernière communication de l'empereur au conseil de Vienne, employer la force pour leur rendre cette suprématie perdue, ce ne sont plus les droits du XIIIe et du

XIVe siècle qu'on doit invoquer, mais bien ce que commande l'état présent et ce qu'imposent les nécessités actuelles. Tant que les Magyars luttent pour des libertés personnelles, lorsqu'ils repoussent l'absolutisme autrichien, lorsqu'ils veulent parler, vivre et croire comme ont fait leurs pères, on peut souhaiter le succès de leurs efforts; mais lorsqu'ils luttent pour une ambition, pour un agrandissement que repoussent ceux-là mêmes qui en sont l'objet, lorsqu'ils refusent chez eux aux races non magyares l'autonomie complète et excessive que l'Autriche leur refuse à eux-mêmes, ce n'est plus de justice qu'il s'agit, c'est d'une entreprise dont nous devons examiner les résultats au point de vue des intérêts de l'Europe tout entière, pour qui la question de l'Autriche, fortifiée, compromise ou détruite, est l'une des plus grandes qui puissent peser sur les destinées générales.

Qu'on remarque d'abord tout ce que le projet d'une Hongrie séparée a de chimérique et de dangereux. L'Europe n'est pas si solidement assise que la dislocation de l'*empire du milieu* puisse impunément amonceler ses ruines à côté de celles dont nous menace l'Orient. L'Allemagne n'a pas besoin que l'ouverture de la succession des Habsbourg ajoute de nouveaux élémens de discorde à ceux qui la troublent. Enfin la race hongroise ne nous semble pas, pour l'amélioration de ces masses encore peu policées, de ces Croates, de ces Bulgares, de ces Valaques si arriérés, plus propre à remplir une mission d'initiation et d'enseignement que la race allemande, dont le seul tort est d'avoir trop longtemps supporté un gouvernement rétrograde. Le moment semble surtout mal choisi pour tenter une séparation dont l'utilité est plus que douteuse et l'équité discutable. Lorsque le gouvernement autrichien entre sincèrement, il faut le croire, dans la voie des réformes constitutionnelles, le mouvement hongrois se présente comme d'autant plus inopportun qu'il peut retarder la marche ou compromettre le succès de ces réformes. Bien des gens en effet espèrent qu'une lutte prolongée entre la Hongrie et l'Autriche amènera celle-ci à retirer des concessions qui n'auraient pas eu de prompts résultats, et, si le *Reichsrath* ne se constitue pas dans son intégrité, à revenir sur une combinaison malheureuse. On nous permettra d'être surtout touché de cette éventualité et de préférer au succès d'une partie des réclamations de la Hongrie le triomphe des idées libérales dans un empire qui occupe une si grande place en Europe. Une défiance motivée de la bonne foi du gouvernement de l'empereur François-Joseph pourrait seule justifier des vœux conformes aux prétentions hongroises. Rien dans ce qu'il nous a été donné de voir et d'entendre n'a pu nous inspirer ce sentiment, et il est pour nous de toute évidence que l'union réelle entre

l'Autriche constitutionnelle et la Hongrie rapportera toujours bien plus qu'elle n'aura coûté. Les faits que nous avons racontés et ceux qu'il nous reste à exposer ne permettent d'élever aucun doute à ce sujet.

III. — LA DIÈTE DE CROATIE. — LE REICHSRATH DE VIENNE.

Il n'était guère possible d'entrer dans quelques détails sur le mouvement hongrois sans indiquer en même temps les résolutions les plus importantes de la diète d'Agram. Il n'y aurait donc pas lieu d'en parler encore si l'une des deux grandes questions qui ont été agitées par les représentans de la Croatie ne fournissait matière à l'un de ces compromis par lesquels le cabinet de Vienne a dû ou doit assurer le succès de sa politique. La diète, ouverte le 15 avril 1861 à Agram par le cardinal Haulick, n'a terminé ses travaux qu'à la fin du mois de septembre; les deux sujets sur lesquels a roulé à peu près exclusivement la discussion sont la détermination des rapports de la Croatie avec l'empire ou avec la Hongrie et la restitution de l'autonomie complète de la Croatie, en lui incorporant la Dalmatie et les frontières militaires.

Dès le lendemain de l'installation pompeuse du ban à Agram, et à peine avait-il remis à la diète de Croatie les *litteræ regales*, en vertu desquelles le gouvernement hongrois invitait au nom de l'ancienne union vingt-huit magnats croates à venir siéger dans la diète de Pesth, qu'une clameur universelle s'éleva, et que l'assemblée déclara traître à la patrie quiconque prendrait part à la diète hongroise. Il est vrai que les mêmes sentimens se manifestèrent lorsqu'il fut question de nommer des députés au *Reichsrath* de Vienne, et si le gouvernement de l'empereur François-Joseph peut opposer aux prétentions annexionistes des Magyars les sentimens manifestés à Agram, la Hongrie à son tour se prévaut des protestations croates contre l'institution du *conseil de l'empire* (1). Est-il à présumer toutefois que la résistance soit aussi insurmontable à Agram qu'à Pesth? Il est difficile de le croire. Le royaume triple et un, formé

(1) La diète d'Agram a clos la série de toutes ses résolutions en adoptant la proposition de son comité central le 13 juillet 1861, par laquelle : 1° sont déclarés rompus tous liens législatifs, administratifs et judiciaires entre le royaume triple et un et le royaume de Hongrie jusqu'au jour *du couronnement du roi;* — 2° est réservée à des députations des deux diètes de Croatie et de Hongrie la rédaction du pacte qui doit régler les rapports des deux pays, et qui ne sera discutée que lorsque les deux royaumes auront établi leur indépendance réciproque; — 3° enfin est renvoyée à une diète complète, c'est-à-dire à celle où les représentans de la Dalmatie et des confins militaires auraient place, la mission de choisir les neuf membres du *Reichsrath*, après toutefois qu'une résolution à cet égard aura été prise d'accord avec la Hongrie.

des couronnes de Croatie, d'Esclavonie et de Dalmatie, même s'il s'étendait aux limites de l'an 1000, n'a pas l'importance du royaume de Hongrie. Sans la Dalmatie, qui repousse toute prétention d'assimilation avec la Croatie, il est de beaucoup inférieur. Enfin la race magyare l'emporte de beaucoup sur celle des Slaves qui habitent la Croatie et l'Esclavonie, et si les premiers n'avaient pas commencé la lutte, il est certain que les seconds ne la soutiendraient pas. Aussi n'est-il pas impossible d'amener la diète d'Agram à composer seule avec la cour de Vienne en concédant quelque chose sur la question d'autonomie.

Le gouvernement autrichien avait paru tout d'abord décidé à repousser péremptoirement l'union de la Dalmatie avec les deux autres parties du royaume triple et un; c'est en effet en soutenant la Dalmatie, qui veut rester séparée, que l'Autriche a prise sur les prétentions croates, comme elle a prise sur la Hongrie en protégeant la Transylvanie contre les revendications magyares; mais le gouvernement impérial n'avait pas à opposer les mêmes objections à la réunion des frontières militaires avec la Croatie. Les confins militaires ont été, dans la patente de février 1861, maintenus à titre de province séparée: ils n'avaient pas le droit d'envoyer des députés à la diète d'Agram : ils ont adressé à ce sujet une demande à l'empereur, qui leur a permis de nommer des représentans pour discuter seulement les questions politiques. On conçoit en effet qu'en maintenant aux confins militaires leur organisation spéciale, il n'y avait pas lieu de laisser leurs représentans se mêler à la confection des lois civiles. Dans un rescrit adressé à la diète d'Agram le 4 septembre 1861, l'empereur a maintenu cette décision et opposé ainsi une fin de non-recevoir aux résolutions par lesquelles la diète croate avait officiellement proclamé la réunion des confins militaires et l'abolition de leur organisation particulière; mais en même temps il annonça qu'il prendrait des mesures pour que les représentans des confins fussent convoqués en cas de besoin. Or, puisque des deux côtés on désire l'union, puisque l'organisation des confins militaires ne présente plus, au dire des hommes les plus compétens, les mêmes avantages par rapport à la composition de l'armée autrichienne, puisque cette organisation n'a plus sa raison d'être comme obstacle aux envahissemens d'un voisin puissant, aux invasions des Turcs, puisqu'elle prive enfin l'empire de grandes ressources et s'oppose au développement des forces productives d'un riche territoire, entravées dans leurs progrès par une constitution de la propriété qui a tous les inconvéniens du communisme, on s'est demandé s'il ne serait pas d'une sage politique pour le gouvernement impérial d'acheter par une concession importante une

entente précieuse par elle-même et surtout par l'exemple donné. La libération du sol qui appartient à l'état, et qui devrait être partagé entre les familles des régimens, présenterait sans doute quelques difficultés; l'Autriche a cependant réalisé déjà des mesures de ce genre. La dislocation des régimens-frontières dans leur forme actuelle amènerait peut-être une réduction momentanée de l'effectif militaire; mais de nouveaux régimens remplaceraient par d'autres qualités l'avantage du nombre que présentent les troupes croates, et cette réduction provisoire de l'armée serait en même temps le meilleur gage que le gouvernement impérial pût offrir de ses intentions libérales et pacifiques. Peut-être n'était-il pas opportun de différer une mesure que l'intérêt de la civilisation réclame à tous les points de vue, et devrait-on au contraire terminer par là cette question croate, qui en elle-même ne contient pas de sérieux dangers, mais qui, ajoutée à tant d'autres, crée des embarras, et dont la solution pacifique influerait aussi beaucoup sur la solution de la question hongroise.

La diète croate avait clos sa session par l'envoi d'une adresse à l'empereur le 7 septembre 1861. Le 12 novembre, le ban de Croatie a donné à la diète convoquée à cet effet et immédiatement prorogée lecture d'un rescrit impérial qui, sur la question des confins militaires, se borne à déclarer que le gouvernement maintiendra le système actuel en vigueur, mais néanmoins tiendra compte dans la limite du possible des vœux des habitans appuyés par la diète. Quant à la Dalmatie au contraire, l'empereur s'engage, aussitôt que la position légale de la Croatie et de l'Esclavonie vis-à-vis de la monarchie sera réglée d'une manière satisfaisante, à inviter la Dalmatie à envoyer des délégués à la diète d'Agram pour délibérer sur les moyens de relier étroitement toutes les parties du royaume triple et un. De ces paroles, suivies par la promesse de convoquer prochainement la diète, il est permis de conclure que le gouvernement impérial est décidé à payer l'envoi de députés à Vienne par une satisfaction complète donnée dans un temps plus ou moins rapproché aux prétentions de la Croatie.

Il faut arriver enfin au conseil de l'empire lui-même. Les incidens dont toutes les assemblées provinciales furent le théâtre vinrent nécessairement se refléter au sein du parlement de Vienne. Chose singulière, ce *Reichsrath* sur lequel repose tout l'édifice nouvellement élevé, dont l'existence a formé la principale préoccupation des diètes locales, dont le nom animait tous leurs débats, ne parvint pas à exciter à Vienne même un bien vif sentiment de curiosité. Peu de personnes se résignèrent à suivre des séances généralement ternes et sans vie. Ce fut pourtant un jour solennel, destiné

sans doute à prendre date dans l'histoire, que celui où l'empereur d'Autriche, le représentant d'une monarchie considérée comme vouée à l'absolutisme, prononça cette allocution grave, simple et franche qui conviait tous les états de son empire à l'exercice d'une liberté sérieuse, garantie par un pouvoir qui voulait rester fort. Les diplômes du 20 octobre 1860 et du 26 février 1861 pouvaient n'être que des promesses; la séance du 1er mai leur donna une consécration éclatante. Une fois constituées, les deux chambres du *Reichsrath* eurent à s'occuper de matières importantes, des orateurs éminens s'y firent entendre; mais par cela même que les véritables intéressés n'y voulurent pas comparaître, que le débat se vidait au dehors, l'intérêt des séances se trouva singulièrement amoindri, et, malgré la durée de la première session, les travaux du *Reichsrath* ne donnèrent que de médiocres résultats.

Trois partis se sont formés dans le parlement autrichien : celui des fédéralistes, composé des députés polonais et bohêmes, qui revendiquent pour les diètes provinciales les pouvoirs législatifs les plus étendus, et auxquels s'adjoignent quelques seigneurs jaloux d'exercer dans leurs localités des influences traditionnelles. C'est ainsi qu'on voit le comte Clam-Martinitz de la Bohême parler dans le même sens que le Tchèque Rieger et le Polonais Smolka. Après les fédéralistes vient le parti des centralistes, auquel appartiennent les hommes de l'ancienne administration et les libéraux irrités de l'opposition hongroise ou croate, pressés par conséquent de voir le *Reichsrath*, *restreint* de fait, sinon de droit, assumer la responsabilité de voter les lois communes à tout l'empire, et de fonder enfin pour tous le régime constitutionnel. Entre ces deux partis, la majorité dans les deux chambres, avec une nuance plus monarchique dans la chambre haute et des sentimens plus libéraux dans la chambre des députés, est dévouée à la politique du gouvernement, et suit de préférence la direction que M. de Schmerling lui imprime. Cette politique qui veut donner aux nationalités tout ce qu'il est permis de leur donner, non pas peut-être parce que c'est le parti le meilleur, mais parce que cela a été promis, qui maintient avec vigueur les prérogatives de la couronne et les conditions nécessaires à la grandeur de la maison d'Autriche, qui fait une grande part aux traditions et se montre réservée dans l'usage *pratique* des libertés dont elle proclame sans restriction la légitimité *théorique*, semble s'incarner tout entière dans la personne de M. de Schmerling. Le froid et sévère ministre de l'empereur François-Joseph ne s'anime sous aucune attaque et ne se trouble sous aucune contradiction. Homme de 1848, c'est un libéral ardent, tandis que, par sa naissance et sa situation, il reste un conservateur sincère.

Magistrat éminent, il a le respect du droit et la religion du serment. Enfin la carrière civile qu'il a parcourue le rattache aux intérêts de la civilisation moderne, dont les représentans de l'aristocratie militaire autrichienne ne passent pas en général pour avoir l'aptitude et le goût.

La majorité qui soutient la politique ministérielle a manifesté ses sentimens dans la première adresse en réponse au discours du trône, et surtout dans celle qui a été présentée après la communication faite au parlement des mesures prises contre la diète hongroise. Si la situation de *parlement restreint* que lui a faite l'absence des députés hongrois, transylvains et croates n'a pas permis au *Reichsrath* de voter un plus grand nombre de lois, la première session cependant n'a pas été stérile. A défaut de lois, on a étudié dans des commissions toutes les propositions du gouvernement, et sur ce terrain neutre les querelles de nationalité se sont éteintes. Les principes de la liberté des cultes, de la liberté de l'instruction, de la liberté de la presse même, ont provoqué des manifestations décisives (1). On peut citer parmi les lois présentées celle qui tend à l'abolition des fiefs, c'est-à-dire des terres provenant de dons royaux et soumises à certaines conditions d'hérédité et de retour, la loi sur la banqueroute, le code pénal, et surtout la loi de l'organisation des communes, qui a pour objet de régler la situation des grandes propriétés absorbant souvent et au-delà le territoire d'une commune, mais qui ne retranche rien des libertés électorales et administratives insérées dans la loi qui règle les nominations pour les diètes locales. L'initiative individuelle des députés a donné lieu à des propositions sur la liberté des personnes et la protection du foyer domestique; enfin l'édit de religion, s'il était adopté, sauvegarderait tous les droits de l'autorité temporelle dans un pays même que le dernier concordat a si fortement agité.

Dans l'état de transition et d'attente qu'il a traversé, le rôle du *Reichsrath* a dû cependant se trouver amoindri et pour ainsi dire suspendu. Il deviendra tout autre et entièrement conforme à l'étendue de ses prérogatives dès que le nombre de ses membres sera complété, ou lorsqu'au refus motivé des absens le conseil de l'empire aura pris la résolution d'exercer le pouvoir législatif dans toute sa souveraineté. Dans quel sens le problème encore indécis se résoudra-t-il, et quel sera le résultat de la seconde session qui vient de se rouvrir le 4 novembre 1861?

(1) Les propositions du gouvernement pour la loi sur la presse et les journaux feraient envie à plus d'un pays qui passe pour jouir d'un régime de liberté. Le régime des autorisations est supprimé et remplacé par un cautionnement qui, pour les villes les plus considérables, s'élève à 8,000 florins.

Pendant la courte suspension des séances du parlement et à la date du 8 octobre, l'empereur, par une patente émanée directement de son autorité, a ordonné la perception des impôts directs dans tout l'empire pour l'année 1862. A la première séance de la chambre des députés, M. de Plener, ministre des finances, a rendu compte de cet acte inconstitutionnel, justifié par la loi suprême du salut public, et donné l'assurance que la perception des impôts, faite conformément aux formes admises en 1861, pourrait être l'objet des modifications de l'assemblée. On s'est demandé à quelle époque le parlement serait mis en demeure de faire ces modifications, et si le *Reichsrath* actuel cesserait bientôt d'être un conseil de l'empire restreint et impuissant. Le gouvernement a tardé longtemps à répondre à cette question. Attendait-il que des élections directes en Transylvanie amenassent sur les bancs de la chambre les représentans d'une nouvelle nationalité, la nationalité roumaine? Espérait-il même convaincre les Croates et diviser les Hongrois? Mais, pendant ces délais, le parlement se consume dans un état de langueur qui ranime les espérances des adversaires des nouvelles réformes et peut décourager ses amis. Cette considération a préoccupé les membres du cabinet autrichien, et le budget va enfin être présenté au *Reichsrath*. Toutefois, et par un scrupule qui semble indiquer que toute résolution définitive n'est pas encore prise en ce qui concerne les rapports à établir avec la Hongrie, le gouvernement ne se propose que de consulter la chambre des députés de Vienne sur l'établissement du budget des recettes et dépenses de 1862, en promettant de prendre ses avis en grande considération, mais sans lui reconnaître dès à présent le pouvoir législatif dans toute son intégrité sur ce point.

Une telle résolution a ses inconvéniens et ses avantages. Il est à regretter que la consolidation du nouveau régime constitutionnel ne soit pas affirmée par un acte aussi éclatant que celui de la prise de possession du pouvoir législatif, en matière d'impôts, par la chambre des représentans de l'empire. Complet ou non, l'essentiel c'est que le parlement vive. D'un autre côté, tout ce qui peut servir à un rapprochement entre la Hongrie et l'Autriche mérite d'être essayé, et puisque le temps a déjà, comme on l'a vu, amené des résultats favorables, il faut accueillir tout ce qui sert à obtenir ce bénéfice du temps. Pour notre part et en dépit même des nouvelles mesures prises envers la Hongrie, et qui ressemblent à un véritable état de siége, nous n'avons jamais voulu croire à une lutte ouverte entre les Magyars et le gouvernement autrichien. Une telle éventualité serait si évidemment désastreuse pour les libertés hongroises qu'on n'a pu supposer que la force des situations l'emporterait sur

le dessein très arrêté de part et d'autre de ne pas recourir à la violence. Il est évident que la Hongrie ne pourrait aujourd'hui recommencer la lutte de 1848. Les régimens hongrois, commandés par des officiers allemands et mélangés de Valaques, ont tous été envoyés dans des garnisons lointaines. Les places fortes de Presbourg et de Comorn sont entre les mains de commandans énergiques, les armes mêmes manqueraient aux nouveaux *honveds*. Plus que tout cela, la direction du mouvement n'a pas cessé d'être imprimée dans un sens légal; la diète hongroise elle-même s'est séparée en protestant qu'elle cédait à la force. A défaut de lutte armée, la résistance passive n'en eût pas moins été déplorable; ne payer les impôts que sur réquisition militaire, n'entrer dans le contingent que comme contraint et forcé, s'abstenir de toute entreprise et de toute transaction, c'eût été un moyen sûr d'appauvrir le trésor autrichien, déjà si pauvre, et d'élargir le déficit, déjà si grand. Mais de quelles souffrances les populations hongroises n'auraient-elles pas payé une telle conduite! D'un autre côté, le gouvernement impérial ne doit pas souhaiter de vaincre la Hongrie par la lassitude et l'épuisement. La seule issue du différend qui les divise est une entente amiable. Si les Magyars n'ont aucun motif sérieux de repousser une union réelle avec l'Autriche, pourvu qu'elle leur accorde tout ce qui est compatible avec l'intégrité et l'unité de la monarchie, il est juste de reconnaître que comme punition de ses fautes passées l'Autriche ou plutôt le gouvernement autrichien doit se montrer très facile et prêt à tous les accommodemens. Le point important à Vienne, c'est que le *Reichsrath* puisse dans certains cas stipuler avec et pour la Hongrie; le point important à Pesth, c'est que l'accord soit ratifié par une diète hongroise. Sans cette ratification, la race magyare se croira vaincue, mais ne se sentira pas liée à la loi du vainqueur. Des deux parts, il est profondément regrettable qu'on ne se soit pas entendu dès le principe : le patriotisme hongrois pouvait avec quelques concessions de forme se rendre au système du 20 octobre; le gouvernement impérial n'aurait peut-être pas couru des dangers aussi grands que nous l'avons supposé en octroyant tout ce qui lui était demandé. Pendant de longues années, la couronne d'Angleterre a été réunie en effet à celle de l'Écosse, et le parlement d'Édimbourg siégeait en même temps que celui de Londres. La force même des événemens eût amené la réunion amiable de l'Autriche et de la Hongrie, qui au fond n'est point révolutionnaire, comme elle a amené sous la reine Anne la réunion des deux parlemens d'Écosse et d'Angleterre.

Aujourd'hui, selon l'aveu même échappé à M. Kossuth, il faut de toute nécessité qu'un compromis intervienne. Si l'empereur Fran-

çois-Joseph a raison de vouloir, pour maintenir l'Autriche au rang des grandes puissances européennes, que les intérêts extérieurs soient communs entre la Hongrie et l'Autriche, la nation magyare ne concédera rien de définitif sans l'assentiment d'une diète nationale. Or, en attendant que la réunion d'une nouvelle diète hongroise soit possible, la réouverture du parlement de Vienne apporte une nouvelle force aux prétentions de l'Autriche. En ce qui concerne la Hongrie, la politique du *Reichsrath* n'est pas douteuse. Dans la discussion de l'adresse en réponse à la communication du gouvernement sur les affaires hongroises, les représentans des *nationalités* ou se sont abstenus ou ont soutenu le gouvernement. Les députés polonais n'ont pas émis de vote; M. Rieger, le chef du parti bohême, a parlé dans un sens favorable à l'unité de l'empire. La droite dans la chambre des députés a gardé une attitude froide et silencieuse, parce qu'elle écoutait dans M. de Schmerling plutôt le libéral que le conservateur. La chambre haute au contraire, entraînée par l'éloquence militaire du comte Clam-Gallas, n'a pas ménagé son assentiment et son appui. Enfin, en dehors du parlement, l'opinion libérale de l'Autriche proprement dite et les sentimens monarchiques des provinces de l'ouest poussent le gouvernement dans une voie tout autre que celle de la conciliation.

Lorsque l'on juge la politique de l'Autriche et que l'on discute les actes de son gouvernement, on ne tient pas d'ordinaire un compte suffisant de l'état social et des sentimens d'une grande partie de ses populations. Celles de l'ouest en particulier possèdent des qualités trop sérieuses et trop attachantes pour qu'on les traite avec une indifférence injuste, lors même qu'elle ne serait pas impolitique. Le Tyrol, dont les montagnes sont habitées par une race non moins héroïque que les Magyars, la douce et poétique Styrie, le Salzbourg et le Salskammergut, ces pays que l'on peut préférer à la Suisse, même pour la variété des paysages, la profondeur des vallées, la limpidité et la grandeur des rivières et des lacs, sont encore pénétrés de sentimens monarchiques et religieux, dont la diète du Tyrol, comme on l'a vu plus haut, a manifesté l'exaltation. Sans doute le gouvernement impérial a dû résister à ces excès, mais il ne peut suivre une politique qui leur serait trop manifestement contraire. Ce n'est donc pas seulement à Pesth et à Vienne qu'il faut juger la conduite à tenir, mais aussi à Inspruck et à Salzbourg, et pour notre part nous sommes heureux, après avoir eu l'occasion de visiter ce qu'on peut appeler les pays libéraux, la Hongrie, la Bohême et l'archiduché d'Autriche, d'avoir fait connaissance avec les autres états héréditaires où les hommes sont restés fidèles au culte, aux mœurs, au costume de leurs pères, où les routes sont bordées

de chapelles et d'oratoires dans lesquels les passans prient en commun et à haute voix pour le très gracieux césar.

Ainsi donc, à droite, c'est-à-dire du côté des anciennes possessions de la maison d'Autriche, comme à gauche, à savoir du côté de la Croatie, toujours hostile aux Hongrois, aussi bien qu'au nord pour obéir aux tendances libérales des provinces allemandes, le gouvernement impérial est sollicité de résister aux prétentions extrêmes des Magyars. Ce sont là des obligations morales dont les hommes vraiment politiques de la Hongrie eux-mêmes doivent sérieusement tenir compte dans leur opposition, et auxquelles il faudrait avoir égard pour préparer un compromis acceptable et digne.

On a dit plus haut qu'au succès même des prétentions hongroises il fallait préférer la consolidation à Vienne du régime constitutionnel, qui seul peut développer les progrès intérieurs de tant de races arriérées, de tant de pays dignes d'intérêt, et imprimer à la politique étrangère de l'Autriche une direction désormais rassurante pour l'ordre européen. En réalité, ces deux causes sont connexes et ne sauraient être séparées. D'un côté, soit par la présence des quatre-vingt-cinq membres réservés à la Hongrie dans la chambre des députés à Vienne, soit que tout autre moyen prévale, un accord quelconque avec la Hongrie doit consolider le nouvel édifice constitutionnel, et d'un autre côté cet accord préserve à tout jamais la Hongrie du régime qui a pesé sur elle pendant douze années et l'a privée de l'usage de tous les droits qui, sauf deux seulement, lui ont été restitués. Utile à tous et à tant de titres, l'accord pour lequel nous faisons des vœux rencontre-t-il dans les antécédens historiques, dans la nature des choses, ces obstacles infranchissables qui ne permettront pas à la Russie par exemple d'anéantir la Pologne, et n'ont pas permis à l'Autriche elle-même de s'assimiler l'Italie? Comparer le sort de la Hongrie à celui des deux nations vaincues, mais insoumises, dont le réveil trouble l'Europe, ce serait émettre une opinion qui ne supporte pas l'examen. Quels que soient les griefs de la Hongrie, quelle que soit l'irritation que les Magyars manifestent contre l'Autriche, on ne peut oublier les liens volontaires qui les ont unies pendant de si longues années, les sacrifices qu'elles se sont imposés l'une pour l'autre. Famille, affaires, politique, tout a été commun entre elles, et il suffit de visiter Vienne même, à défaut de Pesth, où l'agitation s'est concentrée, pour se convaincre du mélange des intérêts hongrois avec les intérêts autrichiens. Sans prétendre indiquer les bases ou les conditions du compromis que nous souhaitons, il est donc permis de compter sur l'issue amiable d'un différend qu'aucun motif ne commande de faire dégénérer en rupture définitive. Si jamais on a pu dire qu'une

chose sera parce qu'elle doit être, nous avons la confiance qu'un accord interviendra entre la Hongrie et l'Autriche parce que tout le veut, l'intérêt bien entendu, les précédens historiques, le génie particulier, la position géographique elle-même, enfin les destinées ultérieures et nécessaires des deux peuples.

Au reste, quelle que soit la forme du mouvement populaire qui pousse le gouvernement impérial autrichien à suivre au dedans et au dehors une politique sage et libérale, on ne peut ignorer que la solidité du nouvel édifice constitutionnel dépend beaucoup de la volonté de l'empereur François-Joseph lui-même. Que doit-on attendre de ce prince qui fêtait le 18 août 1861, à Ischl, l'anniversaire de sa trente et unième année? L'éducation qui lui a été donnée n'est peut-être point celle qui aurait pu le préparer au rôle sévère que lui impose la situation de son empire. Les puérilités de l'étiquette, l'adulation des courtisans, les petitesses aristocratiques, toutes ces influences affadissantes qui, en Allemagne comme ailleurs, appauvrissent les races princières, ont peut-être exercé une action fâcheuse sur l'esprit du jeune archiduc appelé si brusquement à relever un état chancelant. Depuis lors néanmoins il a passé par des épreuves multipliées : l'homme, le prince et le soldat ont souffert en lui; sa raison et son courage ont pu se fortifier. Nous cherchions à lire ses pensées sur son visage dans la courte apparition qu'il fit, il y a quelques mois, à sa résidence d'été favorite, sur ces montagnes où, à peine adolescent, il méritait le nom du plus hardi des chasseurs de chamois. L'expression sérieuse et ferme de sa physionomie indiquait une énergie capable de supporter le poids des préoccupations les plus graves. D'après ce que l'on sait et ce que l'on voit, l'empereur François-Joseph est un prince instruit et surtout laborieux; il parle toutes les langues de son empire, il en étudie toutes les affaires importantes; il veut apprendre, s'éclairer lui-même, conditions nécessaires pour prendre un parti et y persévérer. On a rendu depuis longtemps justice à ce profond sentiment d'honneur militaire qui anime le jeune empereur; on pourrait souhaiter qu'il y joignît l'amour et la science des arts utiles, des arts pacifiques, qu'il songeât non-seulement à la gloire de son drapeau et au renom de son armée, mais qu'il leur préférât le développement des forces productives dont la Providence a si largement doté son pays. Pourquoi donc, en poursuivant à l'aide des principes de la civilisation moderne la régénération des peuples dont Dieu lui a remis la garde, l'empereur d'Autriche ne s'efforcerait-il pas de mériter non-seulement dans l'avenir les louanges de l'histoire, mais avant tout dans le présent les bénédictions de ses sujets?

BAILLEUX DE MARISY.

LES

ÉCOLES ITALIENNES

ET

L'ACADÉMIE DE PEINTURE EN FRANCE

I. *De l'Art chrétien*, par M. A. F. Rio, 1861. — II. *L'Académie royale de Peinture et de Sculpture, étude historique*, par M. L. Vitet, 1861.

L'histoire de l'art en France et en Italie est devenue, depuis quelques années, l'objet d'études plus attentives, de recherches plus patientes que jamais. Nombre d'anciens documens ont été remis en lumière, toutes les traditions ont été examinées de près, tous les détails biographiques soigneusement relevés. On peut dire néanmoins que ce mouvement de l'esprit critique est demeuré, pour beaucoup d'entre nous, un progrès presque stérile, parce qu'en accumulant ainsi les pièces authentiques, les érudits ont laissé à chacun la tâche de coordonner le tout, d'en dégager la signification essentielle, de discerner les choses qui importent à travers cette multitude de faits accessoires et de menues curiosités. A force de vouloir nous prémunir contre les informations erronées et les légendes, on nous a, un peu plus qu'à souhait, approvisionnés d'actes de naissance et de baptême, de comptes, de contrats, de vieux papiers de toute sorte, exhumés des archives et des greffes. L'histoire de l'art national par exemple s'est trouvée encombrée de pièces justificatives avant même que la marche de cette histoire eût été reconnue et retracée dans son ensemble, et sans nous renseigner autrement sur les

talens ou sur les œuvres, on s'est contenté trop souvent de rétablir l'orthographe des noms propres ou de restituer des dates inutiles.

Il était temps que les matériaux entassés trouvassent leur juste place et leur emploi, il était temps qu'un choix fût fait entre ces débris inégalement précieux, et qu'au lieu de les étiqueter un à un, au fur et à mesure des découvertes, on s'en servît pour reconstruire les lignes générales et pour nous rendre l'aspect du passé. C'est ce travail de recomposition vraiment historique qu'a entrepris M. Vitet, et qu'il a récemment mené à fin avec cette science affable, avec cette ferme bonne grâce qu'il apporte même dans l'examen des questions les plus compliquées et les plus arides. Celles qu'il s'agissait ici de résoudre pouvaient aisément devenir, sous une plume moins judicieuse ou moins courtoise, un prétexte à d'interminables confidences archéologiques, à cet étalage de renseignemens officiels derrière lesquels on a coutume de se retrancher aujourd'hui pour se dispenser de rien décider soi-même, de parler en son propre nom et de juger à ses propres risques. Rechercher les origines, la constitution et les aventures successives de l'*Académie royale de peinture et de sculpture* dans des actes de procédure oubliés ou inconnus, dans le fatras de mémoires, de requêtes et d'arrêts que nous ont légués les fondateurs, les adversaires ou les patrons de la compagnie, la belle occasion vraiment de faire montre d'abnégation et de conscience en transcrivant le tout jusqu'à la dernière virgule! quel moyen commode d'abriter sa responsabilité sous l'éloquence des pièces, dût cette éloquence tourner bien vite au verbiage et laisser dans l'esprit du lecteur moins d'instruction que de fatigue! Par ce temps de paléographie à outrance, la tentation eût été forte pour un écrivain quelque peu à court d'opinions fixes et de doctrines : c'est dire qu'elle ne devait pas même effleurer le talent si sûr auquel on doit l'étude sur *Lesueur* et tant d'autres travaux où le conseil trouve place à côté de l'exposé historique, où l'expérience de l'érudit vient seulement en aide à l'autorité de l'homme de goût.

M. Vitet, on le sait de reste, n'a pas coutume d'isoler les faits de la leçon qu'il convient d'en tirer, ni de subordonner en matière d'art l'intelligence d'une époque ou d'une école au dépouillement minutieux d'un dossier. En conclura-t-on que, pour écrire l'histoire de l'Académie de peinture, M. Vitet ait cru pouvoir faire bon marché des anciens documens, qu'il se soit refusé aux longues investigations, à l'étude attentive des textes, qu'il ait en un mot dédaigné de connaître tout ce qui avait été dit sur ce sujet avant de prendre à son tour la parole? Si la marche même du récit ne suffisait pour prouver le contraire, les pièces authentiques placées à la suite de ce récit

achèveraient d'en attester l'exactitude et d'en justifier les élémens. Seulement, au lieu de nous infliger toute la science de détail dont il lui a fallu se pourvoir, l'auteur entend ne nous donner que le résumé de ses recherches : au lieu de nous faire porter la peine de ses propres fatigues, il dispose à notre usage et utilise suivant leur valeur les renseignemens qu'il a recueillis. Il sait bien qu'en pareil cas l'impartialité systématique engendre facilement la confusion ou l'erreur, que, les informations une fois prises, il reste à en déduire les conséquences, et que la besogne du greffier ne saurait supprimer celle du juge. Comme il le dit lui-même dans un passage de son nouveau travail, « ce n'est pas tout de compulser de vieux cartons poudreux, il faut peser ce qu'on y trouve, mettre les choses à leur vraie place, les éclairer de leur vrai jour et ne pas prendre à tout propos des taupinières pour des montagnes. » En nous rendant les annales de l'Académie royale de peinture, M. Vitet a, une fois de plus, pratiqué ces principes et nous a préservés de ces méprises. Son livre est mieux qu'une chronique, mieux qu'un recueil de matériaux à l'adresse de quelques archéologues ou de quelques curieux; c'est, pour tout le monde, une leçon d'histoire et de goût, un examen succinct et facile dans les termes, mais studieusement approfondi, des questions que soulèvent les souvenirs et les exemples de l'ancienne académie : exemples qu'aujourd'hui encore on ferait bien de méditer, même en vue de certains emprunts; souvenirs intéressans à coup sûr, puisqu'ils résument tous les progrès, toute les évolutions, toute l'histoire de l'art français pendant un siècle et demi, et que, depuis Lesueur jusqu'à David, depuis Sarrazin jusqu'à Houdon, depuis Gérard Audran jusqu'à Moreau, ils se rattachent aux noms des peintres, des sculpteurs et des graveurs qui ont, à quelque degré que ce soit, honoré notre école.

Un peu avant l'époque où M. Vitet nous donnait cette belle étude sur l'histoire de l'art français, l'historien de *l'Art chrétien* en Italie, M. Rio, publiait sous sa forme définitive et dans ses proportions complètes l'important ouvrage dont les diverses parties avaient successivement paru dans le cours des dernières années. Certes, dans les travaux des deux écrivains, les sujets, les intentions, les procédés d'analyse et de critique, tout diffère trop radicalement pour qu'on songe à établir entre les œuvres mêmes un parallèle impossible. Ces différences toutefois n'impliquent-elles pas un enseignement, et ne peut-on, en vertu du contraste, apprécier d'autant mieux les caractères, les coutumes, les conditions de développement propres à l'art de chaque pays? Ce qui ressort, au point de vue historique, de l'étude de l'art italien, c'est la continuité de l'action individuelle sur les progrès qui s'accomplissent à diverses époques et en divers

lieux, c'est le fait d'une influence plus ou moins puissante, mais toujours exercée par des artistes sans association entre eux sur des groupes d'élèves isolés, comme leurs maîtres, des efforts ou des talens voisins. De là des traditions circonscrites dans les limites d'un atelier ou tout au plus d'une ville, de là ces entreprises en sens contraire qui se poursuivent, on sait d'ailleurs avec quel éclat, non-seulement à Florence et à Rome, à Venise et à Milan, mais jusque dans telle humble cité où le ciel a voulu qu'un maître naquît ou se fixât; de là enfin cette merveilleuse variété de manières, ces renouvellemens de tendances et de doctrines qui vivifient pendant trois siècles les écoles italiennes, et qui, loin d'en épuiser la fécondité, en développent de plus en plus les ressources. Considérées dans l'ensemble de leurs croyances et de leurs actes, ces écoles, si admirables qu'elles soient, ne représentent pas l'unité, la fixité d'un dogme pittoresque; elles ne constituent pas une église. Chaque point de foi, il est vrai, y a ses docteurs, et chaque apôtre ses disciples; mais l'orthodoxie des principes n'est consacrée ni par un consentement unanime, ni par la durée des convictions. Elle varie en raison des exigences locales et des aspirations du moment, ici l'ardent amour de la ligne, là le culte non moins passionné de la couleur; hier l'étude et l'analyse des vérités intimes, aujourd'hui la dévotion au fait extérieur, aux majestés de la forme, à la puissance absolue du style; partout et toujours la scission ou la lutte, partout cette noble inquiétude du mieux qui, en agitant l'art italien depuis Giotto jusqu'à Michel-Ange, depuis Jean Bellin et Mantegna jusqu'à Paul Véronèse et Corrége, lui révèle les secrets de la perfection dans tous les genres, suscite des rivalités immortelles, et produit une succession de chefs-d'œuvre sans similitude entre eux, comme sans équivalens au dehors.

Les progrès, les mouvemens, quels qu'ils soient, de l'art en France ont au contraire un caractère collectif. A certains momens, sans doute l'autorité d'un maître s'affirme et prédomine, un seul nom résume les efforts ou les entraînemens de tous. C'est ainsi qu'à partir de la seconde moitié du XVIIe siècle l'école française semble s'être incarnée dans Lebrun, que Boucher, un siècle plus tard, porte la responsabilité de toutes les fautes commises autour de lui, et que David, en réagissant contre ces excès pittoresques, prend et garde l'ascendant d'un réformateur souverain. Quelque importance personnelle qu'ils dussent acquérir, ces novateurs toutefois obéissaient à des influences extérieures aussi docilement au moins qu'aux suggestions de leur propre fantaisie. Ce n'est pas de propos délibéré que Lebrun donnait à son style ces formes pompeuses, que Boucher enjolivait d'une grâce fardée la mythologie ou la campagne, et que

David avait fini par réduire la tâche du pinceau presque à l'imitation de la statuaire antique. Fort différens en cela de certains maîtres italiens qui apparaissent brusquement sur la scène de l'art et s'y installent de vive force, sans appel préalable ni connivence de l'opinion, les chefs de notre école puisent leur autorité et leurs droits dans l'attente générale, dans les tentatives déjà faites, dans les besoins intellectuels du milieu et du temps où ils vivent. Lors même qu'elle prétend afficher le plus d'audace, la peinture française exprime visiblement ces arrière-pensées prudentes; là où elle semble s'affranchir le plus résolûment des traditions et des exemples, elle se rattache au passé par des liens étroits, et ne fait que préciser, continuer sous une forme nouvelle ce qui avait été une première fois indiqué ou pressenti. Vien, en parlant de lui-même et de son illustre élève, disait : « J'ai entr'ouvert la porte, David l'a poussée. » Les plus aventureux entre nos peintres ont toujours de ces éclaireurs pour assurer leur marche et leur préparer le chemin. Malgré l'inégalité des talens et la dissemblance des manières, tout, au sein de l'école française, se développe et se succède dans un ordre logique. Les révolutions n'y sont presque jamais l'œuvre de quelques conjurés, le résultat imprévu d'un coup de main; elles s'opèrent avec le concours de tout le monde, parce qu'elles ont leur principe et leur raison d'être dans les exigences de l'opinion. En un mot, l'esprit de méthode et de discipline dirigeant jusqu'aux mouvemens les plus capricieux en apparence, une action d'ensemble décidant des progrès qui seraient dus ailleurs à l'action isolée, à la volonté d'un homme, voilà ce que l'histoire de l'art national nous révèle à chaque page, et ce que tant de monumens appartenant aux deux derniers siècles achèvent d'attester.

A quelle cause attribuer ces coutumes régulières, ces ambitions patientes, cette calme hardiesse? Le tout sans nul doute s'explique d'abord par les aptitudes naturelles de l'école, par ce rare bon sens qui lui vient non-seulement de Poussin, mais d'aïeux plus éloignés encore, et qui, dans le domaine pittoresque aussi bien que dans le champ littéraire, est le génie même de l'art français. Il est juste toutefois de tenir compte, et un compte sérieux, des institutions qui ont régi chez nous les peintres et les sculpteurs jusqu'à la fin du dernier siècle. Le travail de M. Vitet nous fournit sur ce point les plus sûrs enseignemens, comme le livre de M. Rio consacre la gloire et les caractères, très différens à tous égards, des écoles italiennes. Aux conditions anarchiques imposées à celles-ci par le génie indépendant et par les passions personnelles des maîtres, nous essaierons d'opposer la légalité en quelque sorte des talens qui se sont succédé dans notre pays, des efforts poursuivis en commun par les membres

de l'ancienne Académie de peinture. Nous ne prétendons pour cela ni surfaire la valeur de ces talens, ni exagérer le succès de ces efforts. Encore moins, avons-nous besoin de le dire? s'agit-il ici de formuler contre l'art italien une accusation aussi sûrement ridicule qu'elle serait foncièrement impie. La prééminence des écoles italiennes sur toutes les autres n'est pas un fait à discuter. La seule question qu'on puisse débattre encore concerne non l'excellence des œuvres, mais les influences en vertu desquelles ces œuvres se sont produites. C'est là ce que nous nous proposons de rechercher; c'est en se plaçant à ce point de vue que la critique a le droit de hasarder sans paradoxe une comparaison entre ces grands souvenirs de la renaissance à Florence ou à Rome et les souvenirs à la fois plus humbles et plus modernes que résume en France l'histoire de notre Académie.

I.

On peut diviser en trois périodes principales la série des progrès qui s'accomplissent en Italie à partir du jour où la peinture y est pour la première fois pratiquée par des maîtres jusqu'au moment où elle a trouvé ses moyens d'expression suprêmes et sa forme parfaite sous les pinceaux de Léonard et de Raphaël. L'époque des débuts, celle qui commence un peu avant le XIVe siècle pour prendre fin avec les premières années du XVe, a un caractère d'universalité dans les doctrines et d'obstination dans les procédés qu'on doit noter comme un contraste avec les libres tentatives, avec les divergences en tous sens, qui vont suivre. Cette uniformité toutefois des œuvres appartenant au XIVe siècle n'infirme pas le jugement qu'en face d'autres œuvres plus nombreuses encore et plus récentes, on pourrait porter sur les inclinations multiples des écoles italiennes. D'une part, l'uniformité a cette fois son excuse dans la timidité naturelle d'un art à peine sorti de l'enfance; de l'autre, elle s'explique par l'empire légitime que devaient exercer les premiers exemples et le génie du premier réformateur. Giotto en effet domine tout et marque tout à son empreinte durant cette période d'initiation et d'apprentissage; il apparaît ou il revit dans tous les travaux qu'on exécute d'un bout à l'autre de l'Italie. C'est lui qui, de sa propre main ou par la main de ses élèves, inscrit le nouvel évangile pittoresque sur les murs des églises, des cimetières, des couvens et des palais; c'est lui qui imagine, qui conseille ou qui inspire des plans pour les édifices, des projets pour la statuaire et l'orfévrerie; c'est lui enfin qui partout apporte la lumière, la règle, le zèle et l'intelligence de l'art.

A ne consulter que la chronologie, plusieurs noms, il est vrai, devraient trouver place, avant celui de Giotto, dans l'histoire des origines de la peinture italienne. Sans parler même de Cimabue, qui essaya, sinon de répudier, au moins de modifier les traditions byzantines, acceptées jusqu'alors à Florence comme des lois immuables, on pourrait surprendre chez d'autres peintres, à Pise, à Bologne, et principalement à Sienne, certaines velléités de progrès, certaines arrière-pensées d'indépendance, sous les formes consacrées de la pratique : mais le tout, de si près qu'on y regarde, demeure encore à l'état d'intention. Dans les œuvres de ces imitateurs plus ou moins dociles des Grecs, l'érudition moderne a su ou voulu discerner quelques symptômes d'une manière personnelle, quelques indices d'une habileté supérieure parfois au modeste savoir-faire de l'école, et, un peu de partialité municipale venant en aide à l'archéologie, on s'est appliqué en Italie à détourner sur telle ville l'honneur des réformes attribuées depuis des siècles à Florence. On s'est plu à venger la mémoire de tel artiste primitif oublié ou dédaigné par Vasari. Rien de mieux, à la condition pourtant de n'estimer qu'à leur prix ces timides essais d'émancipation, d'accorder un bien autre crédit aux témoignages de régénération formelle, et, tout en distinguant soigneusement entre les devanciers de Giotto, de sacrifier sans scrupule à la gloire du grand maître l'importance relative qui leur appartient ou l'intérêt qu'ils peuvent exciter.

C'est sous les mêmes réserves qu'il convient d'apprécier les titres, si méritoires qu'ils soient d'ailleurs, de quelques contemporains de Giotto ou des peintres formés directement à son école. Lui vivant, plus d'un noble talent surgit ou se développa, dont les œuvres sembleraient peut-être en mesure de rivaliser avec les siennes. Trois maîtres siennois surtout, Ambrogio Lorenzetti, Simone Memmi et le premier par l'âge comme par le mérite, Duccio, réussissent encore aujourd'hui à intéresser le regard qui vient de contempler les austères images tracées par le chef de l'école florentine. Et cependant qu'ont-ils découvert que celui-ci n'ait au moins pressenti? qu'ont-ils voulu traduire dans la nature qu'il n'ait lui-même plus vivement exprimé? Sauf une certaine originalité dans le choix des types et çà et là dans les formes du style, quelles preuves ont-ils données d'une inspiration assez forte pour lutter avec cette imagination puissante, avec cette robuste volonté? Non, s'il fallait trouver à Giotto un rival ou du moins un second digne de lui dans ce siècle sur lequel il règne, on ne devrait le chercher ni parmi les prédécesseurs immédiats, ni parmi les contemporains du maître. C'est lorsque la révolution entreprise a été conclue sous ses auspices, c'est lorsqu'il a disparu lui-même léguant à tous une doctrine sûre, des exemples

bien définis, qu'un autre artiste de génie, Andrea Orgagna, stimule le progrès à sa manière, et que les terribles fresques du Campo-Santo de Pise, la *Loggia de' Lanzi* à Florence et le *Tabernacle* d'Or-san-Michele apparaissent, comme pour ratifier dans tous les arts les conquêtes déjà faites, ou pour en agrandir le champ.

Le rôle d'Orgagna toutefois est très personnel, non-seulement parmi les héritiers directs de Giotto, mais en regard même de l'attitude que gardent les successeurs de ceux-ci. Plus tard en effet, une seconde génération de disciples continuera aussi pieusement que jamais la tradition inaugurée dès le commencement du siècle. Les élèves des premiers *giotteschi*, non moins confians que leurs maîtres dans l'excellence de cette tradition, n'essaieront même pas d'en rajeunir les termes, et, confondant systématiquement le fond avec la forme, ils s'appliqueront à maintenir, aussi bien que l'intégrité de la doctrine, le culte des procédés transmis. Bien plus : cent ans après la mort du régénérateur de l'école, un élève d'Agnolo Gaddi, un peintre qui par conséquent n'avait reçu que de troisième main cet enseignement classique, Cennino Cennini, recueillait, au profit des artistes futurs, les préceptes qu'il avait pratiqués à son tour et les enregistrait dans son *Traité de la Peinture* comme autant de règles invariables, comme autant d'articles de foi.

L'empire de Giotto sur l'art italien durant toute la première phase de la renaissance est donc un fait principal, exceptionnel par la durée aussi bien que par son importance même, et, comme le dit très justement M. Rio, « un prodige de vitalité qui ne se retrouve dans l'histoire d'aucun autre artiste ancien ou moderne. » Venu presque sans précurseurs, créateur de l'art et du métier tout ensemble, Giotto partage avec Dante, son contemporain et son ami, la gloire d'avoir, du jour au lendemain, révélé le beau à son pays par la poésie des inspirations comme par la précision des formes, d'avoir donné l'essor aux plus hautes facultés de l'imagination en même temps qu'il définissait, qu'il instituait les lois du style et du langage. Certes la grammaire pittoresque a subi depuis lors des modifications de plus d'une sorte : d'autres inspirations ont eu leur tour; un autre idéal, un autre ordre de sentimens ont exigé des ressources d'expression nouvelles; celles que Giotto avait popularisées pouvaient et devaient, à un moment donné, devenir insuffisantes. Toujours est-il qu'en vieillissant elles n'ont compromis pour cela ni la valeur des pensées qu'elles traduisent, ni l'éloquence propre du maître. On en jugeait autrement, je le sais, en France au siècle dernier; mais nous sommes à présent mieux informés et plus justes. Le temps est loin où le président de Brosses qualifiait sans marchander de « barbouilleur... ce grand maître si vanté dans toutes les his-

toires, » qui pourrait, ajoutait-il, « être reçu pour peindre un jeu de paume. » Aujourd'hui sans doute il semblerait plus opportun de lui confier la décoration d'un sanctuaire, et si l'on se rappelle, entre autres témoignages, ce qui subsiste dans les églises de l'*Annunziata nell' Arena* à Padoue, de Saint-François à Assise, de l'*Incoronata* à Naples, il faut convenir que le choix serait bon. En tout cas, l'auteur de *l'Art chrétien* y souscrirait avec autant d'empressement que personne. Bien qu'on puisse se trouver en désaccord avec M. Rio sur quelques points de détail, — sur l'insuffisance mystique notamment qu'il reproche à la grande *Madone* conservée aujourd'hui à Florence dans la galerie de l'Académie des Beaux-Arts, — on ne saurait, quant aux vues d'ensemble, quant à l'appréciation générale des talens, contester la justesse de ses jugemens. Les pages consacrées par lui à Giotto, à ses contemporains et à son école sont peut-être les plus instructives qu'on ait écrites en France sur ce sujet, et, mérite assez rare à notre époque, elles ne remettent en lumière que des noms faits pour l'histoire, des œuvres dignes de souvenir.

Tandis que la peinture italienne acceptait ainsi au début l'autorité absolue d'un maître, et que la sculpture, régénérée dès le siècle précédent par Nicolas de Pise, se soumettait avec la même docilité à l'empire de la tradition personnelle, notre école nationale, sans chef reconnu, sans exemples décisifs, sans autre élément de progrès que le zèle et la sagacité de tous, notre école avait produit déjà bon nombre de ces beaux ouvrages que nous admirerions plus résolûment peut-être, si nous en connaissions les auteurs. Aucun nom de peintre verrier, aucun nom de miniaturiste ne personnifie pour nous les succès, pendant les XIIIe et XIVe siècles, de deux arts que l'Italie elle-même a proclamés « des arts français. » Les statues qui ornent les porches latéraux de la cathédrale de Chartres et la façade de la cathédrale de Reims, bien d'autres morceaux encore appartenant à la même époque, attestent chez nos sculpteurs une habileté dont leurs contemporains au-delà des monts ne fourniraient pas toujours des preuves aussi sûres. Malheureusement, au lieu d'être, comme à Florence ou à Pise, le privilége éclatant de quelques-uns, cette habileté demeure presque inaperçue dans notre pays, par cela même qu'elle s'y trouve à peu près aux mains de tout le monde; elle a le tort surtout de n'apparaître ni recommandée par des particularités biographiques, ni environnée de ces souvenirs romanesques qui ailleurs ont immortalisé d'assez tristes héros. Si tel de nos artistes du moyen âge avait eu, comme Andrea del Castagno, le bon esprit d'assassiner ses amis, ou, comme Buffalmacco, l'adresse de les choisir parmi les chroniqueurs de l'époque, il est probable qu'une pareille précaution, en sauvant son nom de l'oubli, eût aussi bien qu'ailleurs assuré parmi

nous la popularité à ses travaux. Nos maîtres verriers, nos enlumineurs de missels, nos tailleurs d'images, si loyalement, si continuellement inspirés, se sont contentés de nous léguer leurs chefs-d'œuvre anonymes. Ils ont été punis de leur désintéressement par notre indifférence, de leur fécondité même par nos prédilections pour des œuvres, non pas plus vénérables toujours, mais plus rares, pour des talens étrangers, non pas mieux pourvus au fond, mais, grâce aux circonstances, mieux famés. A quoi bon insister au surplus? Qu'il nous suffise d'avoir rappelé le fait en passant, et d'avoir constaté dans les débuts de l'art français des indices de ce goût pour les efforts en commun, de ces mœurs fédératives en quelque sorte, dont l'établissement de l'Académie au XVIIe siècle sera comme l'expression légale et la suprême consécration.

L'école italienne, strictement *giottesca*, nous l'avons dit, même longtemps après la mort de Giotto, l'école italienne, durant toute cette première période, ne s'était pas seulement imposé la tâche de s'assimiler la manière extérieure du maître. Il semble qu'en se renfermant, à l'exemple de celui-ci, dans le cercle de certains sujets, en n'osant interpréter les textes sacrés que dans le sens exprès qu'il y attachait lui-même, elle ait fait presque d'un perfectionnement pittoresque une question d'orthodoxie. Et cependant le moment était proche, que dis-je? il était déjà venu où la peinture chrétienne, en se transformant sous le pinceau de fra Angelico, allait participer, elle aussi, à cette ambition de progrès, à ce mouvement dans les idées et dans la pratique qui s'annonce dès le commencement du siècle, s'enhardit de plus en plus jusqu'au jour des dernières conquêtes, et renouvelle partout les conditions du beau. Je m'explique : rien de moins hautain assurément, rien de plus contraire aux arrière-pensées de succès personnel et de gloire mondaine que l'art de fra Angelico. Imagination mystique par excellence, cœur ouvert seulement aux saintes passions, l'humble dominicain, dont le surnom caractérise si bien les inclinations et le génie, n'est un maître, au point de vue du talent, que sous l'empire de préoccupations tout autres, et pour ainsi dire malgré lui. Ce talent n'en a pas moins une valeur singulière, des formes d'expression très différentes des habitudes primitives du style florentin, et, sans revenir ici sur des mérites auxquels nous avons eu déjà l'occasion de rendre hommage (1), nous dirons que chez le peintre de la *Déposition de Croix*, du *Jugement dernier*, du *Couronnement de la Vierge* et de tant d'autres suaves chefs-d'œuvre, la parfaite originalité de la manière n'est pas moins évidente que l'exquise pureté

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1853.

du sentiment. C'est par là, c'est par ces infidélités, volontaires ou non, aux exemples pittoresques du passé que Fra Angelico appartient sans anachronisme à son époque, et que lui, l'artiste le plus ingénu peut-être, le plus spiritualiste qui fut jamais, il se rattache à un groupe de novateurs moins naïvement émus pour la plupart qu'habiles à scruter les secrets des choses, moins attentifs à la voix mystérieuse de l'infini qu'au spectacle des vérités naturelles et aux leçons de la réalité.

Qu'on ne s'exagère toutefois ni les caractères *naturalistes* du mouvement qui se manifeste au XVe siècle, ni l'antagonisme créé entre les maîtres de cette époque par la diversité des efforts et des travaux. Si Masaccio, Benozzo Gozzoli et un peu plus tard Domenico Ghirlandaïo réussissent à donner à la représentation de la figure humaine une vraisemblance, une correction imprévue, il ne suit pas de là, tant s'en faut, qu'ils sacrifient à ce progrès le respect de leur propre sentiment, à cette étude scrupuleuse du fait contemporain le droit d'en réviser ou d'en commenter les termes. Si Paolo Uccello et Luca Signorelli, si Botticelli et Filippino Lippi, si vingt autres maîtres poursuivent, chacun dans la mesure de ses aptitudes, un idéal particulier et un genre de beauté nouveau, doit-on voir nécessairement dans ces talens rivaux des talens en hostilité entre eux? En dehors de l'école florentine, même activité, même curiosité ardente, mêmes succès aussi, obtenus par des moyens contraires et au milieu des complications fécondes qu'amènent la découverte des monumens antiques, la popularité naissante de la gravure, les procédés de la peinture à l'huile, tous les exemples inattendus, tous les secours, toutes les ressources. Dans l'école ombrienne, que, soit dit en passant, l'auteur de *l'Art chrétien* nous semble doter bien généreusement d'une influence, d'une vertu infaillible, et à laquelle il rattache trop volontiers les faits ou les talens principaux qui se produisent ailleurs, le Pérugin malgré ses redites et la monotonie de sa pratique, Pinturicchio malgré l'élégance un peu grêle de son style, continuent ou plutôt reprennent à leur manière l'œuvre commencée déjà par Gentile da Fabriano et Piero della Francesca. A Venise et à Padoue, deux des plus grands maîtres qui aient paru jamais, Giovanni Bellini et Andrea Mantegna, — à Bologne Francia, — à Ferrare Lorenzo Costa, — partout des artistes spontanément ou studieusement inspirés fondent, accroissent ou renouvellent leur propre gloire et l'honneur de l'art dans leur pays. Il n'est pas jusqu'à Naples, d'ordinaire la plus inerte en ce sens, la moins favorisée des grandes villes de l'Italie, qui n'ait, avant la seconde moitié du siècle, son moment de ferveur pittoresque, et dans le Zingaro son peintre national. Et cependant cette

période de perfectionnement et de fécondité universelle n'est que la promesse ou la préface de succès bien autrement décisifs, d'une abondance de chefs-d'œuvre plus surprenante encore. Un instant, il est vrai, les efforts se ralentissent, le mouvement demeure comme suspendu. A la veille d'entrer dans sa phase la plus illustre, l'art italien, particulièrement à Florence, semble s'inquiéter, se repentir presque des découvertes qu'il a faites, des progrès qu'il vient d'accomplir. Tandis que, vaincus par la sainte éloquence de Savonarole, des peintres désavouent leur zèle pour la beauté profane, sauf à hésiter quelque peu sur les moyens de restaurer un culte plus pur, d'autres, vieillis ou morts déjà, laissent plus d'une place inoccupée dans des rangs si serrés, si bien remplis jusqu'alors. On dirait que, pressentant la venue des nouveaux prophètes, l'art italien se recueille dans l'attente de ses destinées prochaines, et que tout exprès il garde le silence.

Nous ne prétendons nullement, est-il besoin de le dire? recommander à l'admiration les merveilles du XVIe siècle, ni saluer d'un hommage banal à force d'être légitime la gloire souveraine des maîtres appartenant à cette dernière phase de la renaissance. A quoi bon mentionner une fois de plus des chefs-d'œuvre populaires entre tous, des noms présens à toutes les mémoires? Personne, — si ce n'est peut-être quelque apôtre de cette petite secte *préraphaélite* qui s'agite, de l'autre côté du détroit, dans une entreprise sans issue comme sans danger, dans des défis seulement bizarres aux plus grands souvenirs de l'art et aux plus nécessaires traditions, — personne ne s'est avisé encore de nier, au point de vue du vrai et du beau pittoresques, l'excellence de pareils modèles, l'autorité de pareils noms. On accueille avec une vénération unanime les progrès que résument les travaux de Léonard, de Raphaël, d'Andrea del Sarto, de Corrége, de tous ces artistes incomparables auxquels Michel-Ange et Titien survivent presque jusqu'à la fin du siècle, comme pour retarder la décadence qui se prépare et confirmer la double révolution accomplie dans le domaine de la forme et dans celui de la couleur. Tout en s'inclinant devant la majesté extérieure des œuvres, on s'est cru néanmoins le droit d'en discuter la valeur morale, d'en accuser les inspirations intimes et l'esprit. Raphaël principalement, le plus compromis, il est vrai, par la perfection même de sa manière, dans le dernier mouvement de la renaissance italienne, Raphaël, à en croire quelques artistes et quelques écrivains allemands ou français, n'aurait réussi, au-delà des premières années de sa carrière, qu'à déterminer le triomphe du sensualisme sur l'idéal chrétien, à installer le paganisme dans l'art aussi bien que dans le sanctuaire.

Nous ne voulons pas dire que M. Rio soit, aujourd'hui surtout, disposé à se faire le patron ou le complice de cette stérile insurrection contre une des gloires les plus inviolables que le passé nous ait léguées. L'ordre chronologique des faits qu'il examine dans les trois volumes publiés jusqu'ici ne lui a pas permis encore d'aborder l'histoire de l'école romaine, et d'ailleurs les jugemens si sains qu'il porte sur Léonard, sur la grâce irrésistible de sa manière là même où cette grâce est assez ouvertement profane, ne laissent pas de nous rassurer sur la justice qu'il saura rendre au peintre de *la Transfiguration*. Pourtant, si nous nous rappelons bien certains passages de l'ouvrage primitif (1), certaines propositions incidentes où la défection prétendue de Raphaël était dénoncée, condamnée même au nom de la foi; si, d'une autre part, nous notons dans cette histoire de l'art chrétien, telle que M. Rio nous la donne aujourd'hui, quelques restrictions au moins sévères, quelques mots imprudens, — par exemple sur le caractère « prosaïque, » bien plus sur le « naturalisme tout pur » de telles figures peintes par fra Bartolommeo, — nous craignons un peu qu'aux yeux de M. Rio la peinture ne semble incliner déjà vers le matérialisme, lorsqu'elle n'a fait encore que diversifier plus résolûment les formes de l'idéal et en perfectionner l'expression. Nous pouvons craindre du moins qu'on n'interprète en ce sens la réserve ou les réticences du pieux écrivain, et que des disciples mal avisés, en exagérant sa poétique, n'arrivent à préconiser dans l'art l'immobilité hiératique, à imposer au génie même des lignes et des types une fois déterminés, à réduire enfin les conditions de la peinture chrétienne à je ne sais quelle uniformité farouche renouvelée des dogmes égyptiens.

Qu'y a-t-il d'ailleurs au fond de ces soupçons ou de ces critiques à l'adresse des maîtres du XVIe siècle? Quels signes, quels symptômes accusent l'insuffisance religieuse des œuvres appartenant à cette époque? Ce qu'on sait de la vie privée des artistes qui les ont faites, tel souvenir biographique médiocrement édifiant, il est vrai, exerce parfois en pareil cas un influence principale sur notre puritanisme esthétique. Bien des gens peut-être, si on ne leur avait rien dit de la Fornarine, admireraient sans difficulté la beauté robuste qu'ils reprochent à la *Vierge* dite *de François Ier*. On serait probablement moins sévère pour la *seconde manière* d'Andrea del Sarto, si elle ne coïncidait dans la vie du peintre avec de fâcheuses aven-

(1) *De la Poésie chrétienne dans son principe, dans sa matière et dans ses formes. Forme de l'Art*, Paris 1836. — C'est ce premier essai que M. Rio a refondu et développé dans le nouveau travail auquel il a donné le titre moins compliqué de *l'Art chrétien*, et qu'il eût pu, avec plus d'exactitude encore, intituler *de l'Art chrétien en Italie*, puisqu'il y parle seulement des maîtres et des ouvrages italiens.

tures et un acte formel d'improbité. En revanche, l'ignorance où nous sommes des fautes ou des méfaits qu'ont pu commettre des artistes beaucoup plus éloignés de notre temps ne procure-t-elle pas assez souvent à ceux-ci le bénéfice d'une bonne renommée et à leurs œuvres une vertu d'élite? Ils nous apparaissent à distance comme sanctifiés par le contraste avec les mœurs plus ou moins mondaines de leurs successeurs, de même qu'en rapprochant les témoignages de leur inexpérience des preuves d'habileté qui ont suivi, nous prêtons à ces esprits, en quête après tout et en travail, une sorte de quiétude systématique et d'imperturbable naïveté. On oublie ainsi que, par rapport aux tentatives précédentes, cette naïveté avait toute l'audace de la création, cette expérience incomplète toute la valeur scientifique d'un progrès. Si manifeste que soit la part du sentiment religieux dans les travaux de peinture antérieurs au XVIe siècle, la part faite aux moyens d'expression, au perfectionnement des procédés techniques, n'y est pas non plus équivoque. A ceux qui seraient tentés de proscrire comme suspectes de paganisme les innovations introduites par Raphaël et par ses contemporains, on pourrait donc demander s'il n'y a pas aussi quelque arrière-pensée hérétique dans les efforts tentés par les *quattrocentisti* pour faire mieux ou autrement que leurs devanciers, les disciples de Giotto. Giotto à son tour mériterait-il une pleine confiance, lui qui ne craignit pas de répudier les pratiques consacrées et de donner carrière à ses instincts là où l'on n'avait su ou voulu formuler encore qu'une sorte de liturgie pittoresque à l'usage des initiés? De proche en proche, on arriverait à n'accepter de l'art chrétien que ses origines, à n'attribuer de crédit qu'aux fresques des catacombes ou aux mosaïques byzantines, à juger en un mot de la signification religieuse d'une peinture sur ses imperfections mêmes et de son orthodoxie sur sa date. De leur côté, les peintres modernes, à l'exemple de leurs confrères les moines du Mont-Athos, devraient réduire leur tâche à une pieuse contrefaçon des images primitives, se réfugier dans l'archaïsme pour se préserver des erreurs ou des vanités humaines, et se raidir dans une attitude immobile de peur de faire fausse route en marchant.

De deux choses l'une pourtant. La peinture chrétienne n'est-elle, ne doit-elle être qu'un ensemble de signes abstraits, un mode d'ornementation muet et conventionnel où les personnages et les symboles évangéliques interviennent comme les oves ou les triglyphes dans les décorations architecturales? ou bien a-t-elle pour objet d'attendrir notre cœur, d'encourager notre foi, de venir en aide, suivant les moyens qui lui sont propres, à la voix et aux enseignemens de l'église? Dans le premier cas, nul doute qu'il faille ad-

mettre comme les lois mêmes du travail l'abnégation du sentiment personnel et l'immutabilité des formes; mais si, au lieu d'une représentation purement symbolique, la peinture chrétienne a le droit et le devoir de figurer des faits, de vivifier des préceptes par l'image des réalités, il lui appartiendra aussi d'en approprier l'expression aux besoins particuliers d'une société et d'une époque. Il lui faudra, sous peine de compromettre gravement son influence, choisir des procédés de définition en rapport avec les mœurs actuelles de l'art, avec les justes exigences des esprits, et, sans varier sur le fond des vérités dogmatiques, renouveler du moins la méthode d'exposition et le style. Que dirait-on d'un orateur ou d'un écrivain qui, pour instruire le peuple des vérités de la religion, les lui prêcherait aujourd'hui dans la langue de saint Jean Chrysostome ou dans celle de saint Thomas d'Aquin? Essayer de ressusciter la langue, morte aussi, des apôtres de l'art aux temps du bas-empire ou du moyen âge, ce ne serait ni une entreprise plus opportune, ni une prétention moins vaine. Je sais, — à n'envisager même que les conditions extérieures de la tâche, — l'importance des traditions et le danger de l'indépendance en matière de peinture religieuse; je sais qu'il n'est pas possible de répudier certains exemples, de transformer absolument certains types, de changer même les couleurs de certains vêtemens, sans fausser en même temps le sens et la physionomie de l'œuvre, sans en détruire ce qu'il serait permis d'appeler la vraisemblance sacramentelle. Quoi de plus difficile en pareil cas, quoi de plus nécessaire pourtant que de concilier avec le respect à des lois fixes la franchise des inspirations, que de garder une juste mesure entre l'imitation servile et l'infidélité expresse, entre les banalités de la routine et les licences de l'invention? De nos jours on y a réussi quelquefois, et nous pourrions citer à Paris même, dans les églises de Saint-Vincent-de-Paul et de Saint-Germain-des-Prés, dans d'autres monumens encore, des témoignages remarquables de cette habileté à ne trahir ni le respect dû aux souvenirs, ni les droits non moins légitimes du sentiment; mais pourquoi ne pas choisir des exemples plus haut encore? Parce que dans les œuvres appartenant au XVIe siècle la conciliation est à tous égards plus facile, l'effort scientifique moins marqué, faudra-t-il n'attribuer à ces œuvres qu'une signification bornée, une vertu superficielle? Parce que, chez Raphaël, les apparences ont une beauté parfaite, devra-t-on crier à la profanation, condamner le fond en raison même de l'excellence de la forme, et faire porter à l'autorité morale du peintre la peine des séductions qu'exerce son pinceau?

Non, tout est à aimer, à admirer, à accepter sans réserve dans ce qui nous vient de ce bienfaisant génie; non, pour demander

aux monumens de la peinture des émotions pures et de pieux conseils, il n'est pas nécessaire de remonter jusqu'à l'enfance de l'art, il n'est pas nécessaire de contempler, à l'exclusion du reste, les reliquaires ou les diptyques. Raphaël en Italie, comme plus tard Lesueur en France, est aussi saintement inspiré que le plus austère des peintres primitifs. Avec plus de naturel et de charme dans l'expression, il a la même sincérité dans le sentiment, la même certitude dans la pensée. Tout en poussant aussi loin que possible la recherche et la science du beau, lui et les autres grands maîtres de son pays et de son époque demeurent naïfs en face d'eux-mêmes, de leurs croyances, de leurs instincts. La preuve n'en est-elle pas dans la diversité de leurs travaux et dans la persévérance avec laquelle ils marchent vers un même but en suivant chacun une voie différente? Que l'on préfère tel d'entre eux à tel autre, rien de mieux. Que l'on relève même chez quelques-uns certaines fautes contre le goût, certaines inégalités dans le style : de pareils reproches peuvent être formulés sans offenser sérieusement aucune gloire; mais de grâce laissons là une bonne fois cette triste phraséologie en usage pour flétrir « le paganisme, le sensualisme, » toute la philosophie mensongère que recèlent, dit-on, les œuvres de Raphaël et des nobles artistes de son temps. Aussi bien la prudence commanderait-elle de ne pas insister sur des argumens qui, entre autres inconvéniens, ont eu déjà et auraient à l'avenir celui de ne convaincre personne. Jamais le bon sens public ne voudra s'accommoder de ce faux jansénisme pittoresque, de cette orthodoxie de fantaisie, de ce rigorisme à courte vue; jamais on ne consentira, en face des peintures et des peintres du XVIe siècle, à ne trouver que les simulacres du bien dans ces chefs-d'œuvre, des génies suspects dans ces intelligences bénies, ou des comédiens dans ces poètes.

Quelle nécessité au surplus de sacrifier toujours une époque à une autre époque, des talens à d'autres talens? D'où nous vient cette manie de n'admirer une œuvre ou une école qu'à la condition de déprécier ce qui l'avoisine? Le propre de tout ce qui est beau est de subsister en soi, et les grands exemples du passé, si variés qu'en soient les termes, peuvent apparaître côte à côte sans se détruire réciproquement et sans se nuire. La gloire des écoles italiennes résulte de cette variété même, de ces dissemblances infinies que présentent, suivant les temps, les lieux ou la trempe particulière des talens, tant d'ouvrages exquis chacun dans son genre, tant de maîtres, dessinateurs ou coloristes, réussissant chacun à découvrir et à révéler une des expressions du vrai, une des formes de l'idéal. En Italie, nous le disions en commençant, l'art ne se développe pas sous l'empire de certaines doctrines une fois admises, sous

une discipline commune et en vertu de certaines institutions publiques. Tout y est le fait de l'autorité personnelle, tout progrès dépend de l'action exercée par un homme. Chaque tentative dans un sens provoque, même sur place, quelque tentative, sinon contraire, au moins imprévue, ou correspond ailleurs à des efforts tout différens. Aussi à aucune époque de l'histoire et dans aucune ville les peintres italiens ne semblent-ils fort empressés de se réunir pour se communiquer leurs découvertes ou pour discuter leurs théories. Les confréries qu'ils fondent n'ont guère un autre caractère que celui d'une association pieuse ou d'un syndicat commercial. La première académie de peinture, si l'on veut, la confrérie de Saint-Luc, existe, il est vrai, dès l'année 1350; mais les membres, disent les statuts, ne devaient s'assembler que « pour chanter les louanges de Dieu et lui rendre des actions de grâce. » Il y a bien à Florence, à Sienne, à Venise, des corporations d'artistes, comme il y a pour les marchands l'*Arte della Lana* ou l'*Arte della Seta*; il s'établit même à Milan, au moment où Léonard y séjourne, une sorte de lycée dans lequel le maître ouvre, sur divers sujets, des conférences dont son *Traité de la Peinture* nous a conservé quelque chose. Enfin, lorsque les Carrache entreprennent à Bologne de suppléer à l'inspiration par l'esprit de système, lorsqu'ils prétendent, à force de science, galvaniser le génie éteint de l'art italien, un de leurs premiers soins est d'installer une académie où l'action sera préparée par la parole, où l'éclectisme de la pratique aura eu pour raison d'être et pour principe l'étude des conditions théoriques, de l'histoire et des variations du beau.

Quels que soient le rôle et l'importance relative de ces corporations ou de ces sociétés savantes en Italie, le tout, sauf l'académie bolonaise, n'engage guère l'indépendance des artistes au-delà de certaines mesures de police, ou, — s'il s'agit d'un groupe comme celui qui entoure Léonard, — au-delà d'une solidarité naturelle entre le maître et les élèves. En réalité, chacun étant libre d'agir à sa guise et chacun usant de cette liberté, la vie et le mouvement, au lieu de se concentrer dans un domaine officiel, se disséminent partout et résultent partout des efforts privés. C'est dans les ateliers des peintres, dans leurs *boutiques*, pour employer avec Vasari le terme consacré, que se préparent ou s'accomplissent les progrès qui se traduiront en œuvres éclatantes sur les murs des églises et des palais. C'est là que se déroule l'histoire tout entière de la peinture italienne depuis le jour où Cimabue surveille les premiers essais de Giotto jusqu'au jour, plus fortuné encore, où le futur peintre des *Stanze* révèle, sous les yeux du Pérugin, les premiers secrets de son génie. Plus tard, quand la décadence semble imminente en

raison de la hauteur même des sommets où l'on est parvenu, quand, les maîtres ayant tout exploré, tout parcouru, tout conquis, il n'y a plus un seul progrès à faire qui ne soit un excès, un seul pas qui n'aboutisse à une chute, on prétendra se cantonner dans un semblant d'activité, s'agiter sur place et faire mine d'occuper ce terrain qu'il n'est plus possible d'agrandir. Louis Carrache et les siens essaieront alors de s'y installer. Ils demanderont aux efforts combinés, à l'association des volontés et des talens, à des expériences en commun ou à des règlemens académiques le moyen de se maintenir là où d'autres, armés seulement de leur propre force, étaient arrivés un à un : tentative stérile, moins encore parce qu'elle était tardive que parce qu'elle impliquait une atteinte aux principes essentiels, aux conditions vitales de l'art italien! Une fois mis au régime des traditions, des théories, de l'érudition excessive en tout genre, les peintres ne furent plus que des beaux esprits dont le pinceau soutint des thèses et disserta sur ce que leurs devanciers avaient senti; une fois condensé en recette d'école, l'idéal s'immobilisa dans cette atmosphère épaissie, dans ces esprits enivrés d'étude, dans ces œuvres sans sincérité. Partout le système étouffa l'émotion, et le pédantisme la vraie science. Ainsi, en prétendant réunir dans une entreprise commune les forces éparses de l'art italien, en cherchant à le restaurer par la discipline, on n'arriva qu'à en épuiser les ressources, à en énerver la vigueur. L'art italien, à vrai dire, prend fin avec l'académie bolonaise, avec cet essai d'organisation où l'on avait cru trouver un remède, et qui n'eut tout au plus contre la décadence que la faible vertu d'un palliatif. Ce qui dans un autre pays réussira bientôt à constituer l'école, à en assurer pour l'avenir la vie et les progrès, ne sert ici qu'à marquer l'heure de ses funérailles, et, comme si le contraste devait emprunter de la chronologie un surcroît d'éloquence, c'est presque au lendemain du jour où l'art en Italie achève de s'affaisser et succombe que naît en France, avec l'Académie royale de peinture, un régime d'émulation féconde, de développement régulier et d'encouragement pour tous les talens.

II.

Lorsqu'en 1648, époque de la création de l'Académie, une distinction légale fut établie dans notre pays entre les artisans et les artistes, cette mesure, qui n'avait en apparence que le caractère d'un acte fort simple de justice, était en réalité une réponse ou une leçon à certains instincts plus secrets, à certaines dispositions plus particulières de l'esprit national. En France plus qu'ailleurs, l'art

a besoin de recommandations, de priviléges nettement définis, de garanties qui en protégent ce qu'on pourrait appeler l'état civil. Tous, plus ou moins, nous sommes enclins à juger de ses mérites, non sur ce qu'il nous en montre, mais sur ce qu'on nous en dit: tous nous proportionnons notre estime pour les talens à la renommée qu'on leur a faite ou au rang qu'on leur a assigné. Tant que les peintres dignes de ce nom et les statuaires avaient été confondus dans une même corporation avec les ouvriers, peu de gens s'étaient avisés sans doute de distinguer entre eux et même entre leurs œuvres: peu de gens attribuaient à l'homme qui savait peindre une chapelle ou sculpter un bas-relief une habileté fort supérieure à celle de l'artisan qu'on appelait pour badigeonner une chambre ou pour fabriquer un meuble. Les préventions ou les méprises formelles de nos aïeux sur ce point ne ressortent-elles pas de l'aridité même des documens historiques en ce qui concerne nos artistes du moyen âge et les successeurs de ceux-ci? Si au XIIIe siècle par exemple, — l'âge d'or de la sculpture française et de la peinture sur verre, — de bons juges s'étaient rencontrés pour estimer à leur prix les ouvrages qu'ils avaient sous les yeux, n'auraient-ils pas trouvé à propos d'en dire à la postérité quelque chose? Par malheur, l'histoire de l'art à cette époque se réduit à peu près pour nous aux statuts de la communauté des *paintres et tailleurs ymagiers à Paris* qu'Étienne Boileau a enregistrés dans son *Livre des métiers*. Si plus tard la miniature, telle que la traitaient avec Jean Fouquet, dont le nom a survécu par hasard, tant de maîtres aujourd'hui anonymes; si les portraits dessinés, les *crayons*, — morceaux souvent exquis où l'on retrouve les titres d'honneur appartenant en propre à notre vieille école, — si tous ces travaux et ceux qui les accomplissaient avaient paru aux contemporains mieux que des objets d'ameublement et des manœuvres, nous n'aurions pas l'humiliation de ne pouvoir opposer, en ce qui nous regarde, que l'ignorance absolue ou de vagues conjectures aux souvenirs positifs, aux témoignages précis qui abondent dans l'histoire de l'art étranger.

Dira-t-on que, par momens, des charges honorifiques, des titres de valet de chambre ou d'employé dans la garde-robe du roi, semblent attribuer aux peintres et aux sculpteurs une sorte de prééminence sur leurs prétendus confrères? Mais de pareilles faveurs tiraient d'autant moins à conséquence qu'on les accordait plus facilement, et qu'elles récompensaient aussi bien celui dont le pinceau traçait des ornemens sur les harnais ou sur les selles que l'*artiste* qui venait de peindre le portrait du roi. J'emploie à regret un mot qui n'avait pas cours alors. Comme le fait remarquer M. Vitet, « ce mot aujourd'hui si clair, ce mot qu'on dirait aussi vieux que la langue,

tant il est bien compris de tous, le mot *artiste*, n'existait pas à cette époque, ou, ce qui revient au même, n'avait pas l'acception qu'on lui donne aujourd'hui. Si le mot n'existait pas, c'est que l'idée qu'il représente était encore confuse et indéterminée... L'industrie était depuis des siècles organisée, classée, cantonnée en professions distinctes, et comme dans cette classification des arts libéraux les beaux-arts proprement dits n'avaient point une place à part, ceux qui les exerçaient étaient, par la force des choses, assujettis aux mêmes règles, aux mêmes conditions que s'ils eussent fait partie de certains corps de métiers. Les peintres et les statuaires par exemple, quel que fût leur génie, dépendaient de la maîtrise des peintres, sculpteurs, doreurs et vitriers : ainsi le voulaient les lois et les règlemens; ainsi l'entendaient le corps de la justice, les huissiers et les procureurs, le Châtelet et le parlement. »

En vain, sous les règnes de François Ier et de Henri II, certaines exceptions avaient été faites à ce régime avilissant. Quelques talens, reconnus hors de pair, s'étaient installés à la cour sur un pied fort différent à tous égards de l'humble condition imposée par la *coutume* à quiconque maniait bien ou mal la brosse ou le ciseau. En dehors du palais, les choses ne changeaient pas pour cela, et comme le plus souvent c'était à des maîtres étrangers qu'avaient été accordées les faveurs royales, on ne trouvait peut-être dans ce fait qu'un motif de plus pour tenir l'art national en suspicion ou en discrédit, et pour accepter sans scrupule le pêle-mêle légal où vivaient ici les artisans et les artistes. Ceux-ci toutefois commencèrent à comprendre et à faire valoir leurs droits. Depuis qu'ils avaient vu à Fontainebleau le Primatice et les siens accueillis et fêtés presque à l'égal des grands seigneurs, ils s'étaient demandé si, sans arriver d'Italie et pourvu qu'on eût du talent, on ne pouvait attirer sur soi quelque chose de cette considération et de ces égards. Ils s'étaient demandé s'il ne devait y avoir pour eux d'autre récompense que le salaire, d'autre association que la communauté des intérêts mercantiles, et si, en les condamnant, comme par le passé, au joug de la maîtrise, l'usage se montrerait plus intraitable que le bon sens, plus rigoureux que le roi lui-même. Aussi, à partir de ce moment, les voit-on travailler sans relâche à une réforme qu'ils n'obtiennent pourtant, définitive et complète, qu'après quatre-vingts années d'une guerre où l'on se bat de part et d'autre à coups de requêtes, d'assignations, de toutes les armes que peut fournir la procédure, où les lettres patentes successivement délivrées par Charles IX, par Henri III, par Louis XIII, pour retremper l'autorité de la maîtrise, ne réussissent guère qu'à susciter de nouvelles querelles et à irriter le zèle des combattans. Il faut lire dans le livre de M. Vitet l'histoire

de cette longue lutte, histoire aussi curieuse ici, aussi clairement résumée qu'elle apparaît dans les pièces du temps compliquée d'incidens, de redondances judiciaires et de fastidieux détails.

Tout commence à s'apaiser cependant, ou plutôt la résistance se déplace, lorsque la fondation de l'Académie royale est venue donner gain de cause aux assaillans. Affranchis par un arrêt du conseil en date du 20 janvier 1648, protégés contre un retour offensif de la maîtrise aux termes mêmes de cet arrêt, qui faisait défense à celle-ci « de donner aucun trouble, ni empeschement aux peintres et sculpteurs de l'Académie... à peine de 2,000 livres d'amende, » les opprimés de la veille étaient aujourd'hui bien et dûment vainqueurs. Restaient pour les *maîtres*, à défaut d'une attaque judiciaire en règle, les escarmouches de la chicane. Ils en essayèrent, et mal leur en prit. Assez durement traités par le chancelier Séguier, qui s'était déclaré le protecteur de la nouvelle compagnie, ils quittèrent la partie sur ce terrain, et se tournèrent vers des moyens de défense qui pouvaient, sans contrevenir aux ordres du roi, compromettre auprès du public, ruiner peut-être le crédit naissant de l'Académie. Pour combattre celle-ci, la maîtrise prétendit enrégimenter les siens dans des rangs et sous un titre conformes à ce qui venait d'être organisé contre elle-même. Elle se constitua en académie à son tour, en Académie de Saint-Luc, et sauf les talens, qu'elle ne pouvait emprunter comme le reste, elle eut bien vite fait de s'assimiler à peu près tout du programme et des mesures adoptées dans l'établissement rival. Que dis-je? elle enchérit sur ces pratiques, pensant par là augmenter d'autant son influence. A peine nommés, les douze fondateurs de l'Académie royale, les *anciens*, comme on disait alors, avaient ouvert dans un hôtel de la rue des Deux-Boules un cours de dessin d'après le modèle vivant, où, moyennant une rétribution de 5 sous, puis de 10 sous par semaine, les élèves travaillaient sous la direction d'un professeur. L'Académie de Saint-Luc, qui tout d'abord s'était donné vingt-quatre *anciens*, doubla aussi, dans sa maison de la rue de la Tixeranderie, le nombre des classes et des modèles, et fournit gratuitement le tout aux étudians, sans compter une épée à poignée d'argent ciselé, exposée sous leurs yeux et promise, à titre de récompense, au plus zélé d'entre eux.

Rien n'y fit toutefois. L'Académie royale, si dénuée qu'elle fût à cette époque de ressources pécuniaires, avait, pour se maintenir et pour attirer à elle les jeunes gens, la dignité personnelle, l'autorité des enseignemens et des exemples. Elle avait en outre, dans Lebrun et dans quelques autres, des tacticiens plus habiles, des avocats moins faciles à déconcerter et d'ailleurs mieux placés pour se faire écouter du pouvoir que ne l'étaient les académiciens de contre-

bande, les insurgés appartenant à la confrérie de Saint-Luc. Un peu plus tard, il est vrai, le seul artiste qui pût se croire en mesure de tenir tête à Lebrun, Pierre Mignard, essaiera de donner à cette insurrection l'importance et les proportions d'un combat régulier; mais le jour viendra aussi où la lutte cessera même de ce côté, où le chef des adversaires, ouvertement transfuge, échangera contre le titre de directeur de l'Académie ses inimitiés et sa résistance (1). Plus d'embarras sérieux des lors, plus de conflits ni de rivalités possibles. Il y eut bien encore, de la part des membres de la maîtrise, quelques velléités de tracasserie parfois, quelques contraventions même au pacte établi : l'Académie était désormais trop sûre de ses forces, trop affermie dans ses conquêtes pour avoir rien à redouter du dehors. Elle laissa donc s'user d'eux-mêmes, et sans paraître s'en préoccuper, ces derniers efforts d'un parti aux abois. Les *maîtres*, de leur côté, finirent par se résigner à l'humble condition qui leur était faite. Dépourvus de priviléges et de moyens d'influence sur l'opinion, réduits, dans le siècle suivant, au droit de tapisser de leurs tableaux, à certains jours de l'année, les murs de la place Dauphine, tandis que la faveur d'une exposition dans un salon du Louvre était réservée aux ouvrages des académiciens, ils ne se recrutèrent plus que parmi les incapables, et n'existèrent plus, à vrai dire, pour les artistes et pour le public.

L'Académie royale au contraire ne comptait pas un demi-siècle d'existence que, depuis Lesueur jusqu'à Largillière, depuis Girardon jusqu'à Gérard Edelinck, tous les peintres, tous les sculpteurs, tous les graveurs dont les œuvres ont survécu, avaient tenu à honneur d'appartenir à la compagnie, quelques-uns assez tardivement sans doute, comme Mignard et Michel Anguier, la plupart aussitôt qu'ils s'étaient crus dignes d'être admis. Pourquoi, chez tous les artistes de quelque valeur, ces empressemens ou ces retours d'ambition? S'agissait-il seulement des prérogatives attachées au titre d'académicien? Certes elles avaient bien leur importance; mais ce qui n'importait guère moins, c'était l'avantage qu'on trouvait, au point de vue du progrès, dans une association intime avec ses pairs, dans un échange perpétuel d'idées et de doctrines, dans cet esprit de corps

(1) L'accommodement toutefois ne laissait pas de présenter dans les formes des difficultés assez graves. Pour mériter d'être appelé aux fonctions de directeur, il fallait, aux termes des statuts, avoir passé préalablement par les divers degrés de la hiérarchie académique. Or Mignard n'avait pas même le titre d'agréé. On prit le parti de le traiter à peu près comme ces enfans de grande maison qui, en entrant au service, recevaient coup sur coup les brevets de tous les grades jusqu'à celui de colonel. Afin de concilier avec les règlemens le choix qu'imposaient les circonstances, la compagnie abrégea autant qu'elle put la durée des épreuves, et Mignard, par ordre du roi d'ailleurs, fut élu dans la même séance agréé, académicien, recteur, chancelier et directeur.

enfin, bien différent de l'esprit de secte, qui, en intéressant le zèle de chacun, n'attente à l'indépendance de personne, et fait tourner même les dissidences partielles au profit de la dignité commune. L'art italien, nous l'avons vu, s'était mal trouvé d'un essai d'organisation en ce sens, non-seulement parce que cette expérience tardive contrariait des habitudes, mais aussi et surtout parce qu'elle répugnait à des instincts. En France, l'habitude de la discipline était dès longtemps prise; elle avait besoin seulement d'être mieux réglée dans ses effets, mieux appropriée à de justes exigences, et de plus la réunion centrale des talens, qui avait ailleurs tout paralysé, ne pouvait ici que ranimer cet esprit de méthode, ce goût pour les comparaisons et les calculs qui est l'inspiration même de l'art national.

Dans notre pays en effet, l'art n'a pas des origines absolument naturelles, une vie et une vertu involontaires pour ainsi dire. Il ne germe pas chez nous, comme en Italie, par la toute-puissance du sol : il est un effort de la raison bien plutôt qu'une suggestion du sentiment, un moyen acquis plutôt qu'une force spontanée. De là ses formes d'expression un peu recherchées parfois, mais le plus souvent exactes sans sécheresse, ingénieuses sans minutie: de là cette habileté de nos peintres à faire ressortir les caractères intimes d'une scène ou d'un portrait, à en définir la vraisemblance morale: de là enfin des qualités toutes particulières à l'école française, et dont on réussirait mieux à trouver les équivalens dans notre littérature que dans les œuvres peintes ou sculptées qu'ont produites les écoles étrangères. En vain, au siècle dernier, lorsque la mode était aux parallèles, prétendait-on mettre en regard les maîtres italiens et les artistes français. Certain livre par exemple où le marquis d'Argens s'évertuait de la meilleure foi du monde à rapprocher Jacques Blanchard de Titien, Santerre d'Andrea del Sarto et Lafosse de Paul Véronèse, montre assez à quelles erreurs peut aboutir cette manie, et, sans parler de l'extrême inégalité des forces, il suffit de se tenir aux intentions pour apprécier ce qui diffère entre des hommes si malencontreusement accouplés. Le mieux est donc de ne pas songer à détourner sur nous une gloire qui ne saurait nous appartenir, de laisser à qui de droit les priviléges de l'imagination, de la puissance innée, de l'inspiration et de la science faciles. Le mieux est de nous incliner devant la grandeur de l'art italien et d'en admirer les incomparables beautés sans réserve ni faux amour-propre, à la condition toutefois de ne pas pousser le désintéressement jusqu'à la distraction ou jusqu'à l'injustice envers nous-mêmes, à la condition de ne pas méconnaître, en face de cette poésie éblouissante, les rares mérites de notre prose, et de réserver

une part de notre admiration, non-seulement pour la majestueuse raison de Poussin ou pour la raison émue de Lesueur, mais pour ces facultés d'analyse, pour cette pieuse fidélité au bon sens qu'attestent dans notre école tant d'œuvres signées de moins grands noms.

Dès l'origine, l'Académie de peinture avait eu, entre autres avantages, celui d'offrir un encouragement ou une sanction à ces coutumes judicieuses de la pensée, à ces tendances presque littéraires en matière d'art qui apparaissent déjà au XVIe siècle dans les travaux de nos *portraitistes*, qui se confirment dans les œuvres de Philippe de Champagne, de Ferdinand et de quelques autres, et que les disciples de Vouet continuent eux-mêmes à leur manière. Aussi, sauf les affaires et les ennuis du dehors, tout se passa-t-il au mieux durant ces premières années (1). Chaque talent ayant déjà fait ses preuves semble emprunter un surcroît de certitude au contact des talens voisins; chaque jeune artiste qui se forme à cette école y puise, en même temps que le savoir, le goût des hautes entreprises, le dédain pour les petites ruses du métier. Même à l'époque où Lebrun exagère, par son autorité et par ses exemples, le triomphe de la cause académique, quelque chose de probe, de viril, de décidément français, s'affirme partout et se fait jour sous les apparences souvent fastueuses de la manière. Lebrun mort, rien n'est en péril encore, rien n'est compromis de ce caractère de dignité que les premiers membres et les premiers travaux de l'Académie avaient imprimé à l'art national. On dirait au contraire qu'en se recrutant, surtout parmi les peintres de portrait, de talens relativement sobres, en appelant à siéger d'abord, et bientôt à professer, des hommes comme Rigaud et Robert Tournière, la compagnie entend agir plus directement dans le sens de nos inclinations naturelles. Peut-être entend-elle aussi se prémunir contre certaines fantaisies pittoresques plus dangereuses que ne l'étaient les récentes exagérations du style épique, et accumuler ses moyens de défense en vue des agressions qui vont suivre. Le moment est proche en effet où,

(1) Si l'on est curieux de connaître, au-delà même de l'excellent résumé qu'en a donné M. Vitet, les détails relatifs aux démêlés de l'Académie royale avec les gens de robe et avec l'Académie de Saint-Luc, on les trouvera consignés tout au long dans des *Mémoires* publiés il y a quelques années par M. de Montaiglon et attribués par lui, avec une grande apparence de raison, au peintre Henry Testelin, un des académiciens primitifs. D'autres *Mémoires sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale,* imprimés d'après les manuscrits que possède l'École des Beaux-Arts, contiennent une suite de notices nécrologiques consacrées par les historiographes de la compagnie aux plus renommés des académiciens qui se succédèrent depuis 1648 jusque vers le milieu du XVIIIe siècle. Nous avons eu l'occasion de parler de cette publication et de l'intérêt qu'elle présente dans la *Revue* du 15 septembre 1854.

sous prétexte de faire justice des conventions, on essaiera simplement d'en changer les formes, où l'on enchérira même, par une pratique plus artificielle encore, sur ce que les procédés antérieurs pouvaient avoir de factice ou de suranné. Gillot vient déjà de paraître, et avec lui cette « peinture de sujets galans et modernes, » pour parler le langage du temps, qui doit, sous le pinceau de Watteau, se parer de gentillesses bien autrement séduisantes et conquérir de bien autres succès. Quelle mise en demeure pour l'Académie, gardienne des hautes traditions de notre école, et que n'allait-elle pas avoir à faire pour arrêter ou pour diriger le mouvement!

Rien de plus simple néanmoins et en même temps rien de plus habile que la politique adoptée par l'Académie en cette circonstance, et depuis lors invariablement suivie par elle. Au lieu de résister aux innovations, elle s'y associe tout d'abord et les consacre, afin de se trouver, le cas échéant, mieux en mesure d'en réprimer les excès. Au lieu d'irriter par ses dédains des talens facilement ennemis, elle s'empresse de les accueillir, elle les récompense de bonne grâce, sauf à les surveiller de près une fois qu'elle se les est attachés. C'est l'honneur de l'Académie de peinture d'avoir su ainsi participer toujours à temps au mouvement des idées, de ne s'être obstinée à nier aucun progrès, à méconnaître aucun genre de mérite, et d'avoir, en toute occasion, intéressé à sa propre cause ceux-là mêmes qui soutenaient en apparence une cause contraire, ou qui n'obéissaient qu'à leur caprice. Watteau avait à peine trente ans, Lancret n'en avait pas vingt-huit, que déjà ils étaient académiciens l'un et l'autre, sans que personne, même parmi les plus susceptibles, se formalisât de ce voisinage, mais aussi sans que personne se proposât d'ajouter jamais à leur titre le titre plus compromettant de professeur. Gillot était élu l'année même où mourait Louis XIV, comme si l'on avait eu hâte de démentir les récentes rigueurs du grand roi et d'accorder un droit de cité parmi nous à ces peintres de *magots* dont le talent avait offensé ses regards dans les œuvres de l'école flamande. Plus tard, lorsque le champ de la fantaisie pittoresque tend à s'élargir encore, lorsque, sous les pinceaux d'autres novateurs, la grâce dégénère en afféterie et la familiarité du style en véritable impertinence, les rangs de l'Académie s'ouvrent même pour ces faux talens, à mesure qu'on sent la nécessité de compter avec eux, et, comme dit M. Vitet, de « tempérer le désordre de cette émancipation téméraire. Qui peut dire, ajoute-t-il, à quels excès d'incorrection, de négligence et de monstrueux caprices les novateurs eussent été emportés, si, à peine au sortir de l'école, ils s'étaient vus, comme nos jeunes talens d'aujourd'hui, abandonnés à

eux-mêmes, sans frein, sans garde-fou, s'il n'y avait pas eu là cette ancienne et puissante institution, devenue leur famille, qui leur offrait à tous un appui, un contrôle, des devoirs, des honneurs, ou tout au moins des espérances? La licence fut grande malgré l'Académie: sans elle, il ne fût rien resté debout. »

Que l'on ne s'exagère pas au surplus l'étendue des concessions faites par la compagnie à l'esprit du siècle, ni l'influence de cet esprit même sur la marche de l'art contemporain. Boucher n'attend pas longtemps, il est vrai, le titre d'académicien, et de plus il lui arrive, vers la fin de sa vie, de s'asseoir en qualité de directeur dans le fauteuil qu'avaient occupé, depuis Lebrun jusqu'à Dumont le Romain, des gens mieux en mesure que lui d'y figurer avec éclat ou tout au moins d'y faire bonne mine. A la suite de ce peintre de boudoir, devenu le peintre des résidences royales, il n'est pas, j'en conviens, jusqu'aux peintres de petite maison, jusqu'à des hommes comme Baudoin, qui ne réussissent parfois à se faufiler dans le sanctuaire de l'art français, et à y introduire quelque chose de plus profane que les galanteries mythologiques, de moins aisément pardonnable que les faux agrémens ou les négligences du style; mais les complaisances de l'Académie sur ce point sont rares après tout. Elles trouvaient d'ailleurs leur correctif dans les choix faits la veille ou préparés pour le lendemain, dans le droit qu'on avait et qu'on exerçait sans relâche d'appeler à soi tous les talens dont le concours semblait utile, tous les artistes, quel qu'en fût le nombre, qui avaient donné déjà les gages ou les promesses d'une habileté sérieuse. Aussi se tromperait-on gravement si l'on jugeait seulement les doctrines et les œuvres de l'Académie au XVIIIe siècle sur ce que nous en apprennent les coquetteries pittoresques ou les idylles grivoises de l'époque. Il avait bien fallu faire la part aux apôtres de l'art nouveau, parce que ceux-ci représentaient une fraction notable de l'école française; mais il eût été aussi imprudent alors qu'il serait injuste aujourd'hui de leur attribuer le premier rôle.

A côté ou au-dessus des Boucher, des Fragonard et de ces autres talens mensongers qu'un retour de la mode a, depuis quelques années, beaucoup trop remis en honneur, il y avait des peintres profondément sincères comme Chardin, ingénieux comme Joseph Vernet et Greuze, hautement habiles comme Doyen. Il y avait, surtout chez les peintres et chez les sculpteurs de portrait, un fonds de véracité, de science sûre, une franchise dans le sentiment et dans les moyens d'exécution qui honorent bien autrement l'art national que ne le sauraient faire les grâces conventionnelles des artistes auteurs de toutes ces menues allégories ou de ces prétendues pastorales. Enfin, si l'on examine les publications scientifiques, les ouvrages sur l'his-

toire et sur les monumens de l'art que nous devons à certains *conseillers* ou *associés* de l'Académie, si l'on se rappelle les services rendus à l'archéologie, à la critique, par Caylus, par Mariette, par d'autres bons et savans esprits, on reconnaîtra que, depuis la seconde moitié du siècle jusqu'aux dernières années du règne de Louis XVI, c'est-à-dire pendant une époque livrée en apparence aux influences les plus frivoles, l'Académie travaillait et réussissait à perpétuer le goût des fortes études, le respect des nobles traditions.

Survient la révolution, et d'abord l'Académie n'est pas atteinte. Un moment dénoncée devant l'assemblée constituante, elle s'était empressée de publier, en réponse aux accusateurs, un mémoire sur l'*esprit des statuts et règlemens de l'Académie royale de peinture*. L'assemblée, occupée ailleurs il est vrai, lui avait facilement donné gain de cause, et depuis lors aucune menace sérieuse n'était venue remettre en question l'existence d'une institution que ses origines et ses priviléges semblaient désigner pourtant aux vengeances démocratiques. Même aux approches de la terreur, tout continuait de se passer dans l'ordre accoutumé, et l'on semblait si peu disposé à innover sur ce point qu'à la fin de l'année 1792 le ministre de l'intérieur, Roland, invitait par écrit les académiciens « à s'assembler pour choisir, à la pluralité des voix, un artiste peintre d'histoire en remplacement du directeur de l'école de Rome, qui venait de donner sa démission (1). » L'élection eut lieu dans ces termes et fut confirmée par le ministre, mais elle mécontenta assez vivement la minorité pour que celle-ci, David en tête, n'hésitât pas à faire alliance avec les ennemis du dehors. Bientôt ce groupe de factieux, qui avait pris le titre de *Société révolutionnaire des Beaux-Arts*, et qui, en attendant mieux, s'était emparé du local où l'Académie tenait ses séances, réclama et obtint de la convention un décret conforme à ses propres rancunes aussi bien qu'aux lugubres manies de l'époque. Ainsi fut renversée cette « bastille académique, » qui pourtant n'avait jamais tenu à la gêne ni les talens ni la foi de personne; ainsi, sous prétexte d'affranchissement, on ne fit en réalité que restreindre les moyens d'émulation, qu'introduire dans le présent et dans l'avenir l'esprit d'aventure et l'anarchie. La puissante association qui pendant un siècle et demi avait gouverné les arts dans notre pays appartenait désormais à l'histoire, et lorsque, dix

(1) *Notices historiques sur les anciennes académies royales*, par Deseine, statuaire, membre de l'ancienne Académie. Paris 1814. — Le nom de Deseine figure l'avant-dernier sur la liste chronologique des académiciens. Le dernier nom est celui du peintre Forty, élu le 25 juin 1792, treize mois par conséquent avant le jour où l'Académie fut supprimée (8 août 1793).

ans plus tard, la réorganisation de l'Institut rendit à quelques-uns des académiciens dépossédés leur ancien titre et leur place à la tête de l'école française, ni eux ni leurs successeurs ne devaient hériter du passé rien de plus que ces distinctions honorifiques.

Ne saurait-on souhaiter aujourd'hui que l'héritage fût plus largement réparti? Est-il possible de ressusciter quelque chose de ce passé dans le sens des attributions et des devoirs qui mettaient l'ancienne Académie en contact avec la masse des artistes? M. Vitet n'hésite pas à le penser et à le dire. L'avis, sans parler de la haute compétence de celui qui le donne, l'avis est bon en soi et mériterait d'être pris en sérieuse considération. L'éminente compagnie qui a remplacé en France l'Académie royale de peinture compte maintenant soixante ans d'existence. Que l'on compare l'influence qu'il lui a été donné d'exercer sur les mouvemens de l'art français durant cette période avec le rôle et l'action de l'ancienne Académie pendant un nombre d'années équivalent. La faute n'en est certes ni aux choix qui ont été faits depuis le commencement du siècle, ni à l'indifférence personnelle des maîtres pour ce qui s'est passé autour d'eux. Cette influence incomplète tient aux conditions mêmes de l'organisation actuelle, aux principes qui, en la recommandant à nos respects, l'isolent en même temps un peu trop de nous et de la sphère où nous sommes. La quatrième classe de l'Institut est un aréopage illustre, mais un aréopage le plus souvent sans justiciables, une sorte de Panthéon anticipé où quelques vivans d'élite siégent dans une confraternité officielle. Elle n'est pas, comme l'ancienne Académie, un corps où certains degrés hiérarchiques marquent l'importance relative des talens, en stimulent les efforts, en récompensent les progrès; elle ne peut, ses cadres une fois remplis, non-seulement accueillir un maître, si habile ou si renommé qu'il soit, mais grouper autour d'elle, s'attacher par les liens de l'adoption, *agréer* en un mot, comme sa devancière, les artistes auxquels appartient l'avenir. Sauf le privilége de décerner chaque année le prix de Rome à de jeunes talens qu'elle n'a pas formés et qui, à l'époque des concours, apparaissent sous ses yeux pour la première fois, hormis le droit, d'ailleurs si souvent et si injustement contesté, supprimé même à certains momens, de choisir les ouvrages dignes de figurer au Salon, quelles attributions a-t-on conférées à l'Académie qui lui permettent d'intervenir activement dans les affaires de l'art contemporain, dans les questions qui le divisent, dans les encouragemens qu'il reçoit, dans tout ce qui en est, à proprement parler, l'élément familier et la vie? Dira-t-on que, depuis quelques années, l'Académie des Beaux-Arts, reprenant à la fin de chaque salon les fonctions dont elle avait été investie au com-

mencement, est appelée à décider des récompenses comme elle a statué sur les admissions? Mais on ne lui laisse ici, on ne lui laissait du moins à une époque assez rapprochée de nous, qu'une voix consultative. Si nous sommes bien informé, ses arrêts n'ont pas toujours eu force de loi. En fait, la quatrième classe de l'Institut ne participe au gouvernement de notre école que par intervalles et dans une mesure sans proportion, soit avec l'autorité naturelle de la compagnie, soit avec les prérogatives que l'opinion lui attribue. Ce défaut de solidarité entre l'Académie et les œuvres de chaque jour, les membres peuvent un à un s'efforcer d'y remédier; ce vide qui la sépare de nos générations d'artistes, on peut chercher à le combler par les conseils officieux, par le crédit et les moyens d'action personnels; mais les occasions sont au moins rares de procéder avec ensemble et de continuer à cet égard les anciennes traditions.

En ce qui concerne l'enseignement, — grave question qui exigerait un examen à part, — nous constaterons seulement l'insuffisance numérique des professeurs attachés aujourd'hui à l'École des Beaux-Arts et les avantages sous ce rapport qu'offrait l'organisation primitive. Qu'on ait cru devoir séparer l'École et l'Institut, sauf à ne rien changer d'ailleurs au fond des choses, qu'un artiste siége ici comme académicien, là comme professeur, au lieu de remplir, à l'exemple de ses devanciers, ces fonctions sous le même toit, peu importe, puisqu'il n'y a en réalité d'innovation que dans la forme. Ce qui est plus regrettable, c'est que les maîtres en titre n'aient plus à côté d'eux des maîtres agrégés, des seconds, pour les aider et les remplacer au besoin. Le petit nombre des professeurs en exercice peut diminuer d'année en année et se réduire presque à l'unité, à mesure que chacun d'eux a atteint la limite d'âge réglementaire, ou que la tâche lui est devenue trop lourde. N'y aurait-il pas lieu, dans l'intérêt de tout le monde, de reconstituer quelque chose d'analogue à cette classe d'*adjoints à professeurs* qui complétaient autrefois le corps enseignant?

Suit-il de ce qui vient d'être dit que nous entendions porter atteinte à la légitime aristocratie des talens, que nous proposions contre ce qui existe des mesures renouvelées de celles que réclamait contre l'ancienne Académie la *Société révolutionnaire des Beaux-Arts?* Nos vœux sont tout différens, puisque nous voudrions que l'Académie pût agrandir le cercle de son influence, et, sans descendre du haut rang qu'elle occupe, attirer plus habituellement à elle la vie et le mouvement de l'art contemporain. Voilà pourquoi nous demandons avec M. Vitet s'il n'est pas « encore temps, sans rien détruire et sans trop innover, de profiter des exemples du passé. » Qu'il nous soit permis d'ailleurs d'ajouter avec le savant écrivain :

« C'est dans l'Académie des Beaux-Arts elle-même que sont les juges de ces problèmes; nous leur livrons nos aperçus sans autre commentaire; ils sauront mieux que nous le parti qu'on en peut tirer... Aujourd'hui que tout semble prêt à s'éteindre sans être remplacé,... n'est-il pas permis de regretter qu'on ait quitté trop tôt la voie qu'avaient suivie nos pères, et ne peut-on se demander si, pour le corps illustre qui tient la place de l'ancienne Académie, aussi bien que pour notre jeunesse, il n'y aurait pas profit à faire quelques emprunts aux idées et aux statuts de 1648? »

Quelle que doive être au surplus, dans le domaine de la pratique, l'influence des exemples de l'ancienne Académie, les souvenirs qu'elle a laissés intéressent de trop près la gloire de l'art national pour qu'aucun de nous puisse les négliger ou les accueillir froidement. L'histoire de l'Académie est en effet l'histoire même de la peinture française, non pas depuis que notre école existe, — elle remonte bien au-delà. — mais depuis qu'elle est sortie de la période des essais pour se constituer au grand jour, pour se développer dans le sens exact de ses forces et de ses aptitudes. Les noms inscrits sur la liste des académiciens ne laissent pas de lacune dans la généalogie des talens qui se sont succédé en France depuis la seconde moitié du XVIIe siècle. Un seul, il est vrai, et le plus grand de tous, le nom de Poussin, manque dans ce livre d'or de notre école. Toutefois, suivant l'ordre chronologique, il avoisine de si près ceux qui y figurent les premiers, les doctrines dont on voulait d'abord assurer le succès procèdent si directement des principes émis par le noble maître que, même absent, Poussin semble, à vrai dire, le chef naturel et le patron de l'Académie. Le nom de David clôt à peu près la liste, comme, dans l'histoire des écoles italiennes, la longue série des artistes éminens aboutit au nom de Dominiquin, — sauf cette différence pourtant que le peintre bolonais n'a de commun avec ses aïeux que la célébrité, tandis que le peintre français se rattache au passé par les caractères mêmes de son génie, par ses aspirations, par ses travaux. A plus de cent ans d'intervalle, *la Mort de Socrate* venait continuer quelque chose de la poétique formulée dans l'*Eudamidas*, de même que, dans les portraits peints sous le règne de Louis XVI par Mme Lebrun et par d'autres membres de l'Académie, un vif souvenir survivait encore de la tradition léguée, au commencement du siècle, par les maîtres du genre.

Ainsi, contrairement à ce qui se passe en Italie, la filiation des talens n'a chez nous ni interruption, ni équivoque. La physionomie des descendans rappelle les traits des chefs de la race, les souvenirs de famille se retrouvent au fond des tentatives particulières, au fond des actes de chacun, et là même où ces tentatives semblent le plus

hétérogènes dans la forme, elles se relient entre elles par l'unité de l'esprit qui les a inspirées. Peut-être cette permanence des intentions morales qui fait la force intime de l'art français a-t-elle pour résultat d'en immobiliser parfois l'expression pittoresque, d'en appesantir un peu les dehors : peut-être ce besoin de penser et d'agir en commun, ces mérites plutôt doctes que spontanés, arrivent-ils dans notre école à prévaloir un peu trop sur le reste. En tout cas, s'il y a là quelque péril pour la verve et l'originalité personnelles, il n'y a rien qui ne corresponde aux instincts généraux de la nation, rien qui ne suffise pour contenter les exigences de notre esprit. A nos goûts littéraires, même en matière de peinture, il faut un aliment substantiel : à nos habitudes réfléchies, mais non rêveuses, à notre bon sens gaulois, ami des vérités pratiques, il faut autre chose que le pur spectacle du beau. Ce que nous voulons qu'on nous définisse partout, dans les musées comme au théâtre, ce que nos artistes de tous les temps ont réussi à formuler en parlant la langue commune des idées plutôt que la langue d'un art spécial, c'est la vraisemblance morale, la secrète signification des choses. Dans les œuvres italiennes au contraire, le charme, sans résider tout entier à la surface, apparaît à découvert et tient autant aux séductions extérieures, à la perfection de l'image, qu'au fond même des intentions. Rien qui accuse un long effort du raisonnement, un calcul de la volonté. On dirait que les peintres de Florence ou de Rome, de Parme ou de Venise, peignent pour le plaisir de peindre, comme plus tard et dans le même pays les musiciens chanteront pour chanter, chacun suivant ses inspirations propres et en proportion des dons reçus. De là cette variété infinie de talens, cette sincérité, cette aisance dans l'invention et dans le style qui assurent aux artistes de l'Italie la première place entre les artistes modernes. La gloire des écoles italiennes est d'avoir, sans corps de doctrines, sans unité de direction et par l'action isolée du génie, produit les plus grands maîtres et les plus belles œuvres que le monde ait vus depuis l'antiquité grecque. L'honneur de l'école française, — et ce succès est dû en grande partie à l'influence de l'Académie royale, — est de représenter dans l'art la discipline de la pensée, la raison, tantôt sévère, tantôt finement aiguisée, et de compter en foule, sinon des peintres dans le sens absolu du mot, au moins des moralistes pittoresques, des observateurs judicieux, qui se sont servis du pinceau, comme d'autres ont pris une plume, pour émouvoir notre cœur ou pour intéresser notre esprit.

HENRI DELABORDE.

LA

FILLE DU ROI BRUCE

RÉCIT DE LA VIE BOHÈME.

Friends of Bohemia, by E. M. Whitty.[1]

— Que n'avez-vous encore un jour à perdre? me dit le docteur Paul E... au moment où nous arrivions à la gare du chemin de fer.

— Eh bien! répondis-je, quand cela serait?...

— C'est qu'alors, au lieu de nous séparer en route, nous prendrions tous deux nos billets pour Beechton.

— Qu'est-ce donc que Beechton?

— Une fort jolie résidence dans un assez plat pays, le comté de Stafford. Nous y passerions quelques bonnes heures, et vous y seriez présenté à une femme vraiment remarquable, miss Mary Dasert.

— Hé mais! permettez donc, cher docteur; ce nom-là ne m'est pas absolument inconnu. Ne se rattache-t-il pas d'une assez étrange façon à celui de lord Slumberton?

— Vous l'avez dit; mais à votre accent je vois bien que vous ne connaissez pas l'histoire de ces deux personnages. Chemin faisant, c'est-à-dire si vous consentez à m'accompagner, je vous la raconterai. Est-ce convenu?

(1) Publié chez MM. Smith Elder and C°, Londres. — Le récit qu'on va lire, — simple épisode isolé et ramené aux proportions ordinaires de la *nouvelle,* — nous a paru compléter l'analyse par laquelle nous avons déjà essayé de recommander l'œuvre anglaise qui en a fourni la donnée. Nous usons encore ici d'un procédé qui, sans empêcher l'intervention de la critique, et lui venant au contraire en aide, permet d'étudier certaines productions étrangères dans leur mouvement et dans leurs formes originales.

— Ah! docteur, me prendre ainsi par mon faible, savez-vous que ce n'est pas bien agir?

— Compris. Je demande deux premières pour Beechton.

Voici maintenant le singulier récit de mon compagnon de route, et je déclare d'avance que je n'y changerai pas grand'chose. J'ai tâché de lui conserver le débraillé philosophique et parfois un peu cynique, il faut bien le dire, dont cet excellent homme avait contracté la déplorable habitude en ces régions *bohèmes* où presque toute sa jeunesse s'était écoulée. Qu'on le lui pardonne, et à moi aussi. Ce récit est de ceux qu'il faut ou supprimer ou accepter en bloc, avec ses allures plus ou moins *légitimes*. Il en est de lui comme de ces gens d'esprit qu'on n'aurait jamais chez soi, si on leur imposait la cravate blanche, l'habit noir et les gants paille : on les supporte donc en redingote et malgré leurs bottes parfois mouchetées de boue. J'ai ouï dire qu'on n'avait pas toujours à s'en repentir.

I.

Parmi les collines du Surrey, sur une vaste bruyère, il y a trente ans de cela, s'élevait, loin de toute autre habitation, un grand bâtiment en briques rouges, moitié palais, moitié ferme. Un marchand retiré du commerce l'avait commencé, une espèce de fermier contrebandier le termina; ce dernier avait pris à bail les landes environnantes, et fournissait Londres de marchandises françaises débarquées de nuit sur la côte du Sussex. Un médecin qui voulait faire sa fortune et s'était consacré, comme moi, au traitement des maladies mentales, vint y remplacer ces deux fondateurs. Les longues galeries furent aménagées en cellules; les vastes caves, où s'enfouissaient jadis les masses d'objets prohibés, devinrent autant de donjons souterrains. — On dirait qu'ils ont bâti tout exprès pour moi! se disait volontiers le docteur X..., trottant, au retour de sa chevauchée quotidienne, sur les collines du Surrey. Au fait, c'était une admirable maison de fous, et « l'isolement ne faisait qu'ajouter à ses autres mérites, » ainsi que l'avait remarqué mon habile confrère, profond observateur, et qui sans cela fût resté pauvre.

Savant, il ne l'était guère. Nous ne le comptions pas, je vous prie de le croire, au nombre des prédécesseurs de Forbes Winslow (1); mais à ceux qui le connurent il a laissé le souvenir d'un génie original, d'un vrai réformateur, homme d'un rare bon sens et d'une rare énergie. Sa sagesse expérimentale lui avait appris à gouverner les fous; sa forte volonté lui avait servi à faire accepter des sages, ou soi-disant tels, certaines théories passablement risquées qui pre-

(1) Célèbre aliéniste anglais.

naient sous sa plume une apparence d'autorité. Une fois admises, elles l'enrichirent, tout comme eussent pu le faire les vérités les mieux démontrées. Ces théories étaient d'une adorable simplicité : il niait carrément la possibilité d'une guérison. Partant de là, il s'attachait à démontrer qu'après deux ou trois « cruautés » inévitables, la bonté, la douceur réussissaient mieux avec les aliénés que les coups de poing ou les coups de bâton, fort en usage au siècle dernier, ainsi qu'en eussent au besoin témoigné les épaules royales de George III. — Non, disait-il à ceux qui réclamaient ses soins, je ne me charge pas de guérir, mais je me charge de « calmer » ces pauvres malades, et c'est déjà beaucoup de gagné, croyez-moi bien.

Parmi ceux à qui s'adressait ce langage, plus d'un était surtout séduit par cette partie du programme : « Je ne me charge pas de guérir... » Ils soupiraient, levaient les yeux au ciel, acquiesçaient en gémissant à la désespérante doctrine, et s'en allaient, enchantés au fond que le parent dont la mort civile les faisait héritiers fût à jamais retenu, en vertu des *lettres de cachet* du docteur, dans cette grande bastille rougeâtre. Quant à M. X..., il prenait pour fous bons et valables tous ceux qu'on lui présentait en cette qualité. Si les parens se trompaient, tant pis pour eux: il leur laissait l'erreur sur la conscience. Ainsi allaient les choses il y a trente ans, c'est-à-dire longtemps après l'établissement en ce pays de la religion réformée. On prétend qu'elles vont encore ainsi, — avec quelques légères atténuations, — aujourd'hui que les locomotives nous mènent à toute vapeur sur le *railway* du progrès.

Donc, quand on lui amenait un nouveau « malade, » le docteur tenait essentiellement à l'examiner seul à seul. Les plus violens ne lui faisaient pas peur. Dans cette première conférence, la plupart manifestaient des dispositions insubordonnées. Intrépide et robuste, le docteur marchait alors sur le rebelle, et d'un coup de poing l'étendait à ses pieds. Quelques-uns essayaient de se relever, de lutter, mais ils avaient affaire à un athlète consommé : pas un qui ne fût en définitive complétement vaincu et réduit. Une fois sa suprématie physique et morale ainsi établie, le docteur redevenait le meilleur garçon du monde, et procédait en toute loyauté au triage de ses « sujets. »

Son établissement comprenait pour ainsi dire trois provinces distinctes, qu'il appelait en riant ses *trois royaumes :* pour les furieux, le donjon, sans trop d'air ni de lumière; au rez-de-chaussée, les désobéissans, les agités; au second et troisième étage, les mélancoliques et les satisfaits, — en un mot les classes paisibles. Un système équitable de promotion graduée faisait passer de l'une à l'autre division, c'est-à-dire d'un étage à l'autre, ceux qui s'en montraient dignes par leurs progrès vers l'état de « calme » où le

docteur prétendait les amener tous peu à peu. Quant à franchir cette limite et à s'élancer du troisième étage pour reprendre son rang dans le monde extérieur, ceci était tout bonnement impossible. Que fût devenue, à ce compte, la théorie du bon docteur sur les guérisons impossibles? Que fussent devenus ses excellens rapports avec les héritiers par suite de mort civile?

Tout naturellement on descendait en vertu de la même loi, et du rez-de-chaussée on allait parfois au fin fond des donjons souterrains, où l'on demeurait tant que la fureur n'était pas calmée, ce dont s'assurait chaque jour le docteur en causant avec les furieux, — à travers les grilles, bien entendu. Beaucoup, une fois plongés dans ces cachots souterrains, n'en sortaient plus. De fait, sous le règne de M. X..., ces espèces de puits étaient toujours à peu près pleins, et un grand nombre d'aliénés y étaient déjà morts, qu'on avait pieusement logés en terre sainte, dans un petit cimetière annexé à l'établissement.

Un soir de Noël, au milieu de ces grandes landes désertes sur lesquelles passaient en gémissant des rafales chargées de pluie, la grande maison rouge prit un aspect inusité. Toutes ses fenêtres étincelaient. On voyait derrière les rideaux s'agiter des silhouettes sautillantes. Longeant de près les murailles, vous eussiez entendu vaguement de joyeuses musiques, et les parquets craquer en cadence sous les pieds des danseurs : phénomène étrange dans un hospice d'aliénés.

Le fait est que le docteur, pris d'une curiosité toute scientifique, hasardait une expérience absolument nouvelle : il donnait à ses malades une soirée dansante; je veux dire à ceux du second et du troisième étage, réunis ainsi pour la première fois depuis leur entrée dans l'établissement, et fort étonnés de l'aventure, à ce qu'il paraissait. Tous ou presque tous appartenaient aux classes distinguées de la société; tous ou presque tous avaient gardé quelques traditions du monde élégant, et le docteur X... avait pensé qu'un appel ne serait peut-être pas fait en vain à leurs instincts, à leurs souvenirs. En conséquence, et par manière d'épreuve, il les avait invités à venir danser, faire de la musique et jouer aux cartes dans un grand salon décoré, illuminé tout exprès pour la circonstance.

Il faut bien le dire, le succès de cette expérimentation se faisait attendre. Habitués à vivre très strictement séparés les uns des autres, les invités des deux sexes semblaient mal à l'aise, se regardant avec des airs effarés, et faisant bande à part dès que le docteur ne les contraignait pas, en organisant les quadrilles, à se donner la main et à se parler. Ils savaient fort bien les uns et les autres en quel endroit ils étaient, et la présence même de leur hôte, le souvenir de ses « rigueurs salutaires, » le leur eussent rappelé au

besoin. En somme, ils se repoussaient au lieu de s'attirer, les hommes ayant honte, les femmes ayant peur. Ceux-là seuls semblaient n'éprouver aucune gêne qu'on avait pu convoquer à faire partie de l'orchestre, et à qui on ne laissait pas un moment de repos. Le docteur, lui, sans cesse sur pieds, sans cesse allant d'un côté ou d'autre, plaisantait, riait, faisait le galant auprès des dames, animait, égayait, entraînait les cavaliers, bruyant, causant, jovial au possible, mais très inquiet au fond d'avoir tant risqué.

Sans cette réserve qui tenait les hommes et les femmes obstinément séparés aux deux extrémités du salon, sans mistress X..., qui, boudant sur un des sofas, n'avait aucunement l'attitude accueillante et gracieuse d'une maîtresse de maison, — cette salle de bal, enguirlandée de houx, eût ressemblé à tout autre salon où trente personnes du monde auraient été réunies pour passer une soirée d'hiver. Ajoutons cependant, comme différence assez notable, les gardiens de la maison, — six robustes gaillards assis dans l'antichambre avec leurs gourdins plombés, — et qui, après avoir furtivement, chacun à son tour, étudié l'aspect général de la fête, s'entre-regardaient de temps à autre avec des grimaces significatives. Ce soir-là, ils avaient en fort petite estime l'intelligence du grand aliéniste.

Depuis une heure, le malheureux docteur s'évertuait, en nage et tout essoufflé. S'essuyant le front, il vint s'asseoir enfin auprès de mistress X..., et là cherchait une honnête issue à cette situation qu'il avait voulu affronter. — Vous voyez, lui dit sa grondeuse moitié, vous voyez qu'ils ne comprennent rien à tout ceci. Laissez-moi emmener et coucher les dames. — Non, répondit le docteur, s'acharnant à son idée... Ils finiront par se familiariser... Attendons, voyons encore un peu!... — Et cependant, au fond du cœur, le docteur donnait raison à sa femme.

Tous les regards étaient sur lui. Fous et folles, lui trouvant l'air contrarié, se demandaient *in petto* ce qu'il attendait d'eux. Les joueurs, d'un commun accord, se levèrent de table. Sans s'être donné le mot, les trois violons fous quittèrent leurs pupitres, et la folle qui tenait le piano interrompit son quadrille pour regarder, elle aussi, le docteur. Restait un violon raisonnable, mais aveugle, qu'on avait loué pour la soirée, et qui, las, rebuté de faire sa partie dans un concerto où chacun jouait un air différent, cherchait vaguement de la main une bouteille absente, tout en se promettant de ne pas se griser pour ne point s'égarer ensuite dans les landes qu'il avait à traverser avant de rentrer chez lui.

Le silence s'était fait, — silence désagréable et gênant.

Un jeune homme s'avança tout à coup. Sa tête offrait d'étranges protubérances; ses yeux noirs avaient un éclat singulier, et son re-

gard, même au repos, menaçait. Élancé, de belle tournure et puissamment musclé, il avait pourtant cette démarche incertaine et *déviante* qu'on remarque assez ordinairement chez les aliénés.

— Docteur, dit-il avec un sourire et une inclinaison de tête fort respectueuse adressée à la maîtresse de la maison, quelques personnes m'invitent à chanter... Vous savez qu'au régiment je passais pour avoir une voix magnifique... Permettez-vous?

— Comment donc? s'écria M. X..., se redressant tout ranimé. Avec plaisir, mon bon ami... Que n'y avons-nous songé plus tôt?... Chantez, mon cher, chantez tant que vous voudrez!

Le jeune musicien, — qu'on désignait dans la maison sous le titre du « capitaine, » — exprima sa reconnaissance par un nouveau sourire. — Je vais donc, reprit-il, vous dire un air guerrier,... un air écossais... Ces airs-là vont à mon ancienne profession...

Les hommes aussitôt vinrent se grouper autour du sofa. Le docteur alla lui-même chercher les dames, qui se tenaient sur la réserve, et quand ce remue-ménage eut cessé : — Çà, dit le chanteur, il me faut le costume de mon rôle... Voudriez-vous, miss, me prêter un moment votre écharpe?...

Il s'adressait à une jeune fille de complexion délicate, et dont le regard vague indiquait une sorte d'imbécillité paisible. — Merci, continua le « capitaine. » Et vous, docteur, passez-moi votre canne à pomme d'or... Nous supposerons que c'est une épée... Fort bien, maintenant!... J'ai mon tartan autour des reins, je tiens en main ma *claymore*... Par le Dieu vivant, me revoilà soldat de la tête aux pieds!...

Il se mit, après cette exclamation, à marcher de long en large dans le salon, la tête baissée, absorbé dans ses réflexions, et se frappant parfois le front, comme pour évoquer un souvenir rebelle. Ce souvenir, à la traverse duquel s'interposaient de nouvelles pensées, parut lui être rendu tout à coup. Il s'arrêta soudain. Sa physionomie rayonna, ses regards s'animèrent, et d'une voix vibrante, — avec une sorte de cri sauvage qui fit tressaillir dans leur obscur abri les six gardiens étonnés, — il entonna le fameux chant de guerre des *compagnons de Wallace :*

Scots wha hae wi'Wallace bled...

Tout en chantant, il marchait, il gesticulait, dominé sans doute par l'illusion poétique, et se croyant au milieu des scènes sanglantes dont la vieille ballade a perpétué la mémoire. Évidemment un accès de fureur se déclarait; il était aussi complétement fou que le jour de son entrée dans l'établissement, et ce jour-là on l'avait emmené tout droit aux donjons. Lorsqu'entre deux couplets il se proclama

Robert Bruce (1), — *le* Bruce, comme il disait, — le docteur sentit un frisson lui courir dans le dos. Il se souvenait que, lors de leur première entrevue, *le* Bruce l'avait apostrophé en le qualifiant « d'orgueilleux Edward (2). » C'était donc bien un retour de l'ancienne manie. Oui, c'était bien cela, car le fou furieux venait de s'arrêter en face du docteur, qu'il foudroyait de ses regards : or entre le docteur et la porte la masse des assistans formait barrière.

Mais M. X... ne s'intimidait pas facilement : — il regardait son malade entre les deux yeux, comptant bien le dominer ainsi. Le chant guerrier cependant agissait sur les autres insensés. La contagion les gagnait; le sang leur montait à la tête. Mistress X,... déjà presque évanouie, s'était renversée sur le dos du sofa. Les folles semblaient satisfaites, et, toujours debout, du pied battaient la mesure.

« Il faut pourtant que cela finisse, » pensa le docteur, et il se leva... très tranquillement. A ce moment même, l'insensé qu'il avait en face de lui crut voir se dresser « l'orgueilleux Edward. » La canne à pomme d'or, — pomme plombée par malheur, — cette canne que le docteur appelait son « sceptre, » — s'abattit sur sa tête chauve qui rendit un affreux craquement d'os brisés. Le coup avait porté juste; le docteur X... tomba mort, et *le* Bruce continua son chant :

« Couchons par terre le fier usurpateur! — Chaque ennemi qui succombe, un tyran de moins! — Dans chaque coup, une liberté! — Sachons triompher ou sachons mourir (3)! »

Et il avait, en déclamant ceci, un pied sur la poitrine du cadavre. Aussi l'air s'emplissait-il de folie; les autres insensés rugissaient en chœur le refrain de la ballade. Ils avaient pris le drame au sérieux, et la mort du docteur leur semblait toute naturelle. C'était bien là « l'orgueilleux Edward. » Il venait de leur laisser entrevoir la liberté après les avoir cruellement tenus sous son joug de fer.

La femme du docteur s'était enfuie en poussant des cris aigus. Les gardiens entrèrent aussitôt, — hésitèrent, épouvantés, — puis vinrent se ranger auprès du cadavre, dont les fous s'étaient écartés, toujours chantant et gesticulant. Une fois là, ils ne savaient trop que faire. « Les bâtons! » dit enfin le gardien-chef, et trois de ses

(1) Le représentant actuel de la race royale d'Écosse dont le nom de Robert Bruce rappelle les origines glorieuses est maintenant le comte d'Elgin et Kincardine, qui va remplacer lord Canning comme vice-roi de l'Inde anglaise à partir du mois de mars prochain.

(2) Édouard Ier d'Angleterre.

(3) Lay the proud usurper low;
Tyrants fall in every foe;
Liberty's in every blow; —
Let us do, or die!

hommes sortirent pour aller les prendre dans l'antichambre. *Le* Bruce, qui maintenant hurlait son chant de guerre avec un redoublement de haineuse emphase, surprit pourtant cet ordre donné à demi-voix, ou plutôt il le devina sur la physionomie des gardiens. Par un bond de tigre, il s'élança sur les pas de ceux qui sortaient. Juste ciel!... il venait de pousser les verrous massifs de cette porte solidement charpentée. Et il ne restait que trois gardiens dans le salon, — trois gardiens au milieu de quinze fous!

Seul, *le* Bruce était armé. Brandissant sa lourde *claymore* et le dos appuyé à la porte qu'il venait de fermer, il défiait les Anglais et appelait toute l'Écosse autour de lui. « L'Écosse » accourait se ranger sous son drapeau. Les femmes avaient sagement battu en retraite, et dans deux petits boudoirs adjacens jouaient aux cartes, ou regardaient d'un air rêveur cette scène tumultueuse, qui ne leur disait absolument rien.

Ce fut pour les gardiens un moment de terrible angoisse. « Brisez la porte! » cria le chef. A cet ordre répondirent des coups violens, en vain frappés sur cette porte aux ais robustes, et un autre cri, parti de l'antichambre : « Ouvrez donc, vous autres!... » Ici les chants cessèrent tout à coup.

Le Bruce comprenait parfaitement ses devoirs et sa responsabilité comme général en chef. Il était redevenu calme et presque sérieux. Un des fous, — un vieillard, — grimpa sur une chaise, et on le vit s'emparer d'un bâton de rideaux. La seconde d'après, trois piques étaient ainsi improvisées. *Le* Bruce, du doigt, indiqua la cheminée, et en un clin d'œil une demi-douzaine de barreaux de fer passèrent entre les mains des « Écossais. » Déconcertés et stupéfaits, les gardiens n'osaient plus bouger. L'ennemi prenait sur eux un ascendant bien marqué. Cependant le vacarme, dans l'antichambre, devenait de plus en plus effrayant. On battait la porte maintenant avec quelque objet plus lourd que des bâtons plombés. *Le* Bruce reprit sa chanson; le chœur lui répondit de plus belle. On se jeta sur les trois gardiens. Ils moururent comme des hommes... — ou comme des rats.

La porte enfin céda. Deux domestiques étaient accourus à l'appel des trois gardiens isolés à l'extérieur du salon; mais les fous avaient la tête montée. Leurs antagonistes manquaient d'armes à feu, et ils avaient encore, eux, une grande supériorité de nombre. Les gardiens en avaient assommé deux, pas davantage, et ces deux étaient déjà vengés. Chaque gardien tombé à terre y restait, foulé aux pieds, rompu à coups de bâton ou de barre. L'un des survenans prit la fuite, et *le* Bruce de courir après lui. Le malheureux descendit jusque dans la cour, espérant de là gagner la lande; mais il fut rejoint. Une lutte s'engagea. *Le* Bruce le traîna jusqu'à l'orifice d'un

puits, où il l'introduisit, plié en deux, puis il le poussa,... et de celui-là on n'entendit plus parler.

Bref, en cette soirée de Noël, le grand bâtiment perché sur les collines du Surrey fut assiégé et pris par une petite armée de fous qui en demeurèrent les maîtres absolus.

II.

Le Bruce prit le commandement de la forteresse. Il fit tout d'abord clouer les portes et les fenêtres, et les servantes, qu'on avait trouvées dans les cuisines, à moitié mortes de peur autour de leur maîtresse évanouie, furent emmenées prisonnières dans la salle de bal. Les folles les y accueillirent fort poliment, et quelques-unes de ces dames, entrant de plain-pied dans la fiction du moment, se constituèrent en cour écossaise du moyen âge. Celles qui avaient tout simplement « l'esprit un peu faible » étaient trop effrayées pour accepter un rôle dans cette parade. Les imbéciles n'éprouvaient pas la moindre peur. Quelques-unes riaient aux éclats. « Qu'on serve le festin! » s'écria *le* Bruce, et on s'empressa de mettre le couvert. Les élémens d'un souper étaient réunis déjà dans une des pièces attenantes au salon. « Qui connaît le chemin des caves? — Moi! moi! — Partez donc, rapportez du vin à votre monarque, et nous boirons à notre victoire... Prenez place, mesdames!... La beauté, dans nos banquets, a droit de cité, comme le courage... »

On traîna dehors, sans autre cérémonie, les cadavres du docteur et des gardiens. Sa majesté *le roi* Bruce fit garder à vue les femmes attachées au service de l'établissement, et par son ordre elles donnèrent quelques soins aux blessés. Environ trente fous ou folles siégeaient au banquet royal. Si quelques-unes de ces dames négligèrent l'étiquette quand les bouteilles eurent plusieurs fois circulé, personne n'en sera surpris, et on leur trouvera aisément des excuses. Jamais, je crois, pareil *symposium* ne s'était vu depuis que le monde est monde.

Dans ce qui n'était auparavant qu'une foule, les individualités commencèrent à se faire jour. Il y eut d'autres rois que Robert Bruce, et on se mit en besogne d'alliances diplomatiques entre les divers souverains. Nous savons du reste comment se passent les choses dans toute maison de fous. Ainsi allaient-elles en cette soirée. Tous les convives n'étaient pas très versés dans les anciennes chroniques d'Écosse, et *le roi* Bruce avait grand'peine à inculquer leurs noms historiques dans la tête de ses « chevaliers. » A mesure qu'il buvait, ses ordres devenaient trop péremptoires. Il y eut des protestations, car les autres buvaient aussi. La conversation s'échauffait à faire peur. Les femmes chantaient, riaient, et parfois poussaient des cris féroces.

Un vieillard, assis en face de Bruce, à l'autre bout de la table, se leva et demanda la parole au *speaker*. Le malheureux avait toujours eu pour idée fixe de prononcer un discours à la chambre des communes. Il obtint un succès d'étonnement et quelques secondes de silence. Tous les regards se tournèrent vers lui, et les fous qui l'écoutaient, discernant fort bien sa folie, voulurent s'en égayer. *Hear! hear!* murmurait-on de tous côtés.

« Monsieur le *speaker*, reprit gravement l'orateur, je ne crois pas abuser des momens de la chambre en lui répétant ce que le docteur m'a dit bien des fois, — et nullement sous le sceau du secret, car il avait, Dieu merci! la voix assez haute, — à savoir que les trois pouvoirs sont représentés en cet établissement... (*Hear! hear!* reprirent les fous.) Eh bien! monsieur, sans provoquer à ce sujet un vote en forme, je demanderai pourquoi les trois pouvoirs ne sont pas représentés à ce souper... »

La question porta; elle souleva des applaudissemens unanimes. Hommes et femmes se ruèrent à l'envi hors de la salle et se répandirent sur l'escalier. Ils allaient ouvrir les donjons, ils allaient déchaîner les animaux féroces!... Les sentinelles y coururent comme les autres, de telle sorte que les servantes captives purent s'échapper par un escalier dérobé; elles s'enfuirent, la tête à peu près perdue, à travers les landes désertes. *Le roi* Bruce avait été le dernier à se lever de table. Il était couronné de houx, et l'ivresse doublait sa folie. — Laissez-moi me mettre à votre tête! criait-il, agitant sa claymore; mais personne ne l'écoutait. On entendait, dans les appartemens inférieurs, les hurlemens des convives, mêlés de chansons et de rires bruyans. Bruce n'avait plus qu'à les suivre, et il les suivait.

Comme il longeait le corridor d'un pas incertain et vacillant, les veines en feu, le regard ébloui, une jeune fille posa la main sur son bras. C'était justement celle dont, au moment de chanter, il avait revêtu l'écharpe. Des parens qui se disaient « fort malheureux d'en arriver là » l'avaient placée à l'hospice comme tout à fait idiote. Elle ne l'était qu'à demi, et les soins éclairés du docteur l'avaient presque rendue à la raison. Bien qu'elle n'eût pas compris grand'-chose à tout ce qui venait de se passer, une horreur instinctive l'avait fait se tenir à l'écart. Personne ne l'ayant appelée à prendre part au banquet, elle en était restée simple spectatrice. Le docteur cependant lui avait quelquefois parlé des « donjons, » et ses discours lui avaient laissé l'impression qu'ils étaient habités par des êtres immondes et redoutables. Aussi avait-elle pris peur en voyant qu'on se précipitait ainsi de ce côté. Maintenant elle tremblait comme la feuille. D'un autre côté, la belle physionomie du *capitaine*, ses chants, sa royauté d'un quart d'heure, l'avaient vivement émue :

elle se sentait attirée vers lui plus que vers tout autre, et venait affectueusement lui offrir quelques conseils.

Il la reconnut immédiatement, et dans les grands yeux noirs qu'il tenait arrêtés sur elle, une singulière expression de plaisir se peignit bientôt de plus en plus vive. Elle n'avait pas compté là-dessus; mais aussi le savait-elle fou à ce point? Une idée bizarre venait de traverser la cervelle du *roi* Bruce : *sa majesté* songeait à se marier. Or il y avait justement un ecclésiastique dans la maison. Son évêque et sa femme l'y avaient fait enfermer de bon accord, sous prétexte que ses vues sur « la régénération par le baptême » (vues qu'on a depuis lors appelées *puseyites*) prouvaient clairement son infirmité cérébrale. Il est vrai d'ajouter que ses façons d'agir et sa conduite venaient à l'appui de cette assertion hasardée et justifiaient presque la *lettre de cachet* médicale. Il avait toute la mine d'un franc imbécile. *Le* Bruce réunit à la hâte une petite assemblée de gentilshommes et de dames d'honneur que l'idée d'une noce charma tout à coup et mit hors d'eux-mêmes,— ceci se voit parfois chez les gens raisonnables, — et la jeune fille, plus tremblante que jamais, lui fut donnée pour femme, selon tous les rites de la religion anglicane. On se remit à table pour le festin des noces.

Les magistrats cependant rassemblaient tout leur courage et toutes les troupes disponibles pour marcher contre la forteresse gardée par les fous. Deux journées entières leur suffirent à peine pour les préparatifs de l'entrée en campagne; mais, dès le second jour, il y avait eu grande bataille au sein de la garnison. Les démons des donjons, une fois déchaînés, déclarèrent la guerre au Bruce. La grande maison fut incendiée pendant le conflit, et beaucoup de ceux qui s'y trouvaient enfermés périrent dans les flammes. *Le* Bruce, s'étant échappé à temps avec sa femme, erra trois jours durant de colline en colline; mais il avait reçu de graves blessures, et s'alla réfugier dans une ferme où une hémorragie que l'on ne sut pas arrêter le fit mourir peu à peu. On dut appeler un médecin pour la combattre, et ceci fit découvrir le *capitaine*, ainsi que la jeune fille ou femme qui, brûlée elle-même, couverte de meurtrissures et pour le coup à peu près folle, le soignait cependant avec un dévouement infatigable. Il paraît qu'au moment d'expirer — et, comme on dit, la mort entre les dents, — *le* Bruce appela près de lui cette malheureuse enfant pour murmurer à son oreille, d'une voix enrouée qui donnait la chair de poule, ce vers de la ballade écossaise :

Welcome to your gory bed.

« Bienvenu dans votre couche ensanglantée. » — Ce qu'il y eut de bizarre et d'imprévu, c'est que la jeune victime de cet hymen monstrueux, au lieu de l'exaspération qu'on pouvait redouter pour

son état mental, se montra dès lors parfaitement calme et facile à conduire. Elle fut soignée et guérie, dans la ferme en question, par une belle dame venue tout exprès de Londres, qui semblait lui être passionnément attachée, et la crut toujours, en dépit de tout, moins malade qu'on ne la disait.

Cette *lady*, — une mignonne *brunette*, disait le fermier, — était miss Dasert, de Beechton (Staffordshire), alors orpheline jeune et charmante, mais qui portait le deuil depuis le jour où notre fameux Bruce, son fiancé, avait perdu la raison. Elle finit par adopter la « veuve » de l'amant qu'elle avait ainsi perdu. Et quand l'infortunée jeune personne mourut en donnant le jour à une fille, cette enfant fut adoptée par miss Dasert, qui l'a laissée depuis, — vingt-cinq ans plus tard, — en possession du beau domaine de Beechton et de cinquante mille livres sterling placées dans les fonds publics. Le testament la désignait simplement sous le nom de « Mary Dasert, ma fille adoptive, » et ne mentionnait aucun des faits relatifs à sa naissance: mais, comme vous allez voir, *magna est veritas, et prævalebit*. La lumière finit toujours, — non, pas toujours, mais très souvent, — par se dégager des ténèbres, et quelquefois fort mal à propos.

Au fait, j'anticipe sur les événemens. J'aurais dû vous dire tout simplement que miss Dasert, se condamnant à jamais au célibat et se vouant à l'éducation de l'orpheline, de la fille de ce *roi* Bruce qu'elle avait tant aimé, l'éleva, jusqu'à sa dix-huitième année, dans l'ignorance la plus absolue des circonstances tragiques auxquelles elle devait d'être au monde. Aux personnes qui, dans des vues matrimoniales, venaient s'enquérir de la jeune *lady*, elle répondait invariablement : « Mary est la fille d'une de mes amies les plus chères. Son père et sa mère sont morts pendant qu'elle était encore au berceau... » Puis elle donnait de faux noms et déroutait ainsi toute recherche ultérieure. A coup sûr, tout ceci n'était pas conforme aux règles strictes de l'honnêteté. Miss Dasert cependant, honnête jusqu'au bout des ongles, et qui plus est très sincèrement religieuse, ne se faisait à cet égard aucun scrupule et n'éprouvait aucun remords de conscience. Et quand elle apprit que bien des gens, à bout de suppositions, lui attribuaient sur la jeune Mary des droits maternels incompatibles avec le chaste célibat qu'elle avait toujours gardé : « Voilà, s'écria-t-elle, la justice du monde; heureusement il y en a une autre... »

III.

Et maintenant transportons-nous, si vous le permettez, dans une cité allemande que nous appellerons du premier nom venu, — Footunder par exemple, — celle de toutes les villes germaniques où on

parle le plus pur tudesque, et où se sont le mieux impatronisées les traditions de la cuisine anglaise, grâce à feu son altesse royale le duc de G..., jadis vice-roi de ce pays charmant, lequel se chargea de les inculquer aux marmitons de la couronne (1). Pour l'une ou l'autre de ces raisons, — peut-être pour toutes deux à la fois, — la *mère*, la tutrice de Mary Dasert, y avait conduit cette pupille bien-aimée, alors âgée de dix-huit à dix-neuf ans. Elles habitaient tout simplement une maison meublée, la plus élégante de la ville, et pourvue d'un magnifique jardin. Là vint débarquer, pendant leur séjour, un beau jeune Anglais, blond, mince, poétique, — tel qu'on représente Milton à vingt ans, — et qui, arrivant de Londres, se rendait à l'université de Bierberg. Il voulait, avant d'affronter les railleries de ses futurs camarades, se prémunir de quelques phrases bien rédigées et le moins mal prononcées qu'il lui fût possible. C'est pour cela qu'il faisait halte quelques jours dans la capitale du royaume. Sa chambre arrêtée, et quand il eut distribué des coups de chapeau à tous ceux que le hasard amena sur sa route, il descendit pour flâner une demi-heure dans ce beau jardin dont les ombrages tentaient sa tristesse et son ennui solitaires.

Il n'y était pas depuis dix minutes, quand un fort joli spectacle attira ses regards. C'était, perchée comme un oiseau sur une branche de cerisier, la plus adorable petite blonde que jamais il eût eu la chance de rencontrer. Elle croquait des cerises avec un zèle, une assiduité admirables, sans remarquer assez qu'elle laissait voir, de la façon du monde la plus choquante, les fines attaches de son pied, même la naissance de sa jambe et la couleur rose-thé de ses bas de soie. Sa chevelure tombait en ondes épaisses et passablement en désordre sur la blanche mousseline qui recouvrait ses épaules, et que tigraient çà et là quelques gouttes de jus de cerise. Les branches de l'arbre avaient accroché plusieurs mèches de ses beaux cheveux, qu'elle cherchait de temps en temps à dégager par des mouvemens empreints d'une grâce mutine. Quand elle aperçut à son tour l'étranger, elle le dévisagea tranquillement, hardiment, laissant de ses yeux gris partir deux rayons purs et joyeux. Saxon Wornton, — celui que vous appelez maintenant lord Slumberton, — en me racontant cette matinée mémorable, me disait qu'il s'était cru un moment devant quelque toile splendide enlevée à un musée d'Italie. Il pensait à mille autres choses plus impossibles encore.

— *Wollen sie* (2)? lui dit en allemand la jeune fille après un long examen qu'aucun embarras n'avait paru contrarier. Et elle lui ten-

(1) Il n'est pas malaisé de reconnaître le Hanovre (*Han-over* ou *Hand-over*) sous cette appellation satirique de *Foot-under*. Le nom du roi Ernest, qu'on trouvera plus bas, ne laisse aucun doute à ce sujet.

(2) « Voulez-vous? »

dait, du haut de son arbre, un bouquet de cerises vermeilles, pensant que lui aussi les trouverait excellentes.

Elle le croyait Allemand, tout comme il la croyait Allemande.

— *Can't speak german* (je ne parle pas allemand), répondit-il en secouant la tête.

— Bonté divine! s'écria-t-elle,... un Anglais! Quelle ravissante aventure!... — Puis, cessant de manger et s'assurant sur son perchoir : — Excepté le desservant de la chapelle royale (ceci se passait du temps d'Ernest, fidèle adhérent au culte professé par son père George III, et qui ne mettait jamais le pied dans les églises luthériennes hantées par ses fidèles sujets),... excepté le chapelain et la chapelaine, voici tantôt six mois que je n'avais adressé la parole à un Anglais...

Saxon Wornton ne savait trop que dire. A l'âge qu'il avait alors, les *gentlemen* sont peu à leur aise avec les *ladies*. Plus tard, on s'y fait; mais l'épouvante qu'un jeune homme éprouve tout d'abord à l'aspect d'une jolie femme devrait bien, quand il arrive à maturité, le protéger contre la tentation.

Tout en renouant sa chevelure, la belle enfant continuait à dévisager le *student* britannique. — Çà, reprit-elle quand elle eut fini, vous m'allez descendre. Minna ne saurait tarder à venir; mais je ne veux pas rester ici plus longtemps... C'est Minna qui m'a aidée à monter...

Aucune timidité, aucune gêne. Pour la mettre à terre, il dut l'entourer de ses bras, comme Paul jadis, quand il aidait Virginie à traverser le ruisseau; mais dès que ses pantoufles brodées touchèrent le sol : — Merci! lui dit-elle simplement. Vous êtes plus fort que Minna... Suis-je bien lourde?...

Lourde? allons donc! N'était-il pas trop heureux de rencontrer une compatriote?... Et si belle encore!...

— Oui, reprit-elle, on dit que je suis jolie. Vous voir de cet avis m'est un vrai plaisir... Comment vous trouvez-vous ici?...

Il s'expliqua. Il ne faisait que d'arriver. Le commissionnaire du *British Hotel* l'avait amené. Quelle bonne chance!...

— C'est vrai... J'en suis aussi très contente... Maman le sera tout comme moi. Rentrons,... voulez-vous?

— Comment donc?... Vous offrirai-je le bras?

— Oh!... à Footunder, ceci n'est pas de mise. On nous prendrait pour deux amoureux *engagés* l'un à l'autre.

— Ma foi! s'écria le jeune homme dans un élan de franchise,... je donnerais gros pour que cela fût!...

— En vérité?... Comme c'est singulier!... Moi aussi, je ne demanderais pas mieux... Allons voir ce qu'en pense maman...

Saxon demeura tout étourdi, et sentit le sang lui monter aux joues. Au fait, voyez-le d'ici en face d'une jeune personne qu'il ne connaît que depuis cinq minutes, et qui reçoit, qui accepte comme proposition de mariage un compliment lancé à la volée. De plus, — circonstance fort aggravante, — il fallait immédiatement comparaître par-devant la maman de cette jeune personne. Sa première impulsion fut de quitter l'hôtel, et à toutes jambes; mais il était aventureux par caractère, et résolut de voir où cette affaire aboutirait... Peut-être bien, après tout, ne résolut-il rien de pareil. Toute initiative lui manquait. Nous parlons toujours de « résolutions prises » quand il n'y a, au fond, qu'événemens subis par nous.

Elle marchait à côté de lui par les longues allées, regardant beaucoup le sable jaune, mais beaucoup aussi le visage du jeune *gentleman*. Cette belle figure anglaise aux fins linéamens, aux riches couleurs, était une nouveauté pour elle. Avant qu'ils ne fussent arrivés au perron de l'hôtel, elle lui avait pris le bras.

— Voyons, lui chuchotait-il à l'oreille, ne vaudrait-il pas mieux ajourner cette démarche auprès de votre maman?... Elle sera fort étonnée, savez-vous?

— Oh! certainement,... très étonnée, lui répondit-on avec beaucoup de calme et sans aucun sourire..... Mais naturellement je lui dirai tout...

Jamais M. Wornton n'avait rien vu de pareil à l'assurance de cette demoiselle. Il en était de plus en plus abasourdi. Nos jeunes gens entrèrent à l'hôtel, montèrent au premier étage, et arrivèrent ensemble dans un salon où se tenait une dame, déjà d'un certain âge, en rigoureux demi-deuil. Il y a des femmes qu'on ne se figure pas autrement que dans ce costume, tant il est approprié à leur tournure : elle était de ce nombre, avec sa petite taille un peu courbée, ses yeux d'un noir brillant, son abondante chevelure mi-partie ébène et argent que surmontait un bonnet orné de rubans d'un bleu d'ardoise. Avec cela, de longues mains blanches. Elle tenait une plume, et copiait de la musique.

La jeune personne alla droit à elle et la baisa au front. — Maman, dit-elle ensuite, voici un jeune *gentleman* qui arrive d'Angleterre, et qui est descendu ici. J'ai eu grand plaisir à le voir, et j'ai pensé qu'il en serait de même pour vous... Il prétend qu'il voudrait bien *s'engager* à moi...

Après ce beau discours, elle s'assit sur un tabouret aux pieds de sa maman.

— S'engager à vous?... Que signifie?... Veuillez, monsieur, m'apprendre qui vous êtes et ce que vous avez dit à ma fille...

La *maman* s'était levée dans un premier mouvement de surprise, et quand les dames sont déconcertées, elles ont aussitôt l'air de

personnes qui vont prendre la mouche. Saxon était tout à fait tenté cette fois de dégringoler au rez-de-chaussée. Il comprenait qu'il avait tout l'air d'un sot, et ceci l'humiliait profondément. Jamais il n'avait affronté une petite dame si imposante,... imposante par son air tout à fait comme il faut.

— Vraiment, madame,... je ne sais comment cela est arrivé... Je ne songeais point à mal, je vous assure... J'ai prêté assistance à mademoiselle votre fille, qui voulait descendre d'un arbre... Et son extrême franchise,... charmante d'ailleurs,... m'a peut-être rendu indiscret.

— Mais enfin, monsieur, qui êtes-vous?

— Mon nom, madame, est Saxon Wornton... Mon père est M. Wornton, de Wornton-Hall, Staffordshire. J'arrive justement de Hambourg et me rendais à Bierberg. Voici, madame, les lettres qui m'accréditent auprès de M. Blind, notre ministre plénipotentiaire.

— Votre parole à cet égard me suffit, reprit la petite dame sur un ton beaucoup moins sévère. Puisque vous êtes le fils de M. Wornton, votre grand-père a été un des *trustees* (1) de ma fortune. Nous sommes par conséquent amis intimes. Il est bien étrange que nous nous soyons ainsi rencontrés... Maintenant expliquez-moi ce qui vous a pris de vous proposer ainsi à ma fille... Il ne se peut point que vous la connaissiez depuis plus d'une demi-heure... Il n'y a pas ce temps-là qu'elle a quitté ce salon pour descendre dans le jardin... C'est véritablement la chose la plus inouie!... Comment donc tout cela s'est-il passé?

— Je... je ne sais pas... Il me semble que je n'ai pas cru... Certainement je n'aurais pas eu l'impertinence,... de but en blanc, à première vue... C'était un compliment, et pas autre chose...

La jeune personne ici quitta des yeux le visage de sa nouvelle connaissance, et, se tournant du côté de sa mère, lui répéta mot pour mot ce que Saxon avait dit, ce qu'elle lui avait répondu.

— Mais, chère petite, c'est très mal!... Quel absurde enfantillage!... Et, voyons un peu, monsieur, quel âge avez-vous?

— Bien près de dix-huit ans, madame.

— Miséricorde!... vous êtes plus jeune qu'elle!...

A ces mots, prononcés avec un sourire, la situation s'éclaircit. La dame âgée était évidemment fort égayée par cet incident inattendu.

— Quelle paire d'innocens!... reprit-elle. Allons, monsieur, asseyez-vous, et causons!... Savez-vous qui nous sommes?

— Je n'ai pas cet honneur, répliqua Saxon, qui prit un fauteuil, et se sentit beaucoup plus à l'aise.

(1) Les *trustees* sont des « curateurs aux biens » très fréquemment employés en Angleterre à veiller sur la fortune des mineurs, des femmes mariées, des interdits, etc.

— La bonne folie!... Vous demandez sa main à une jeune personne dont vous ne savez même pas le nom?... Voilà ce qu'on peut bien appeler « un coup de foudre! » Vit-on jamais rien d'aussi absurde?...

Et la bonne dame riait aux larmes. Saxon se mit à rire, lui aussi. La jeune personne était toujours très sérieuse. — Ah çà! maman, dit-elle d'un ton fort délibéré, vous m'avez souvent dit que le premier amour était le plus sincère de tous. Vous ne songez qu'à m'établir. Si M. Saxon Wornton... (elle avait fort bien retenu le nom), si M. Saxon Wornton désire m'épouser, et si ce projet m'est agréable, pourquoi vous en moquer?...

Les deux rieurs redevinrent aussitôt fort graves.

— Veuillez, ma chérie, vous retirer quelques instans chez vous...

— Oui, maman... — Et elle se leva. Il se leva aussi, et elle s'avança vers lui pour lui tendre une main qu'il saisit et serra galamment, mais avec un certain trouble; puis elle sortit.

Miss Dasert (je parle de la plus âgée) n'était point ce qu'on appelle « une femme du monde. » La conduite de sa fille, de son élève pour mieux dire, l'étonnait un peu, mais ne la choquait guère. Elle n'y voyait rien qui dût scandaliser personne, et n'avait pas conscience de l'étourdissement dans lequel Saxon était plongé. Bonne personne et un peu timbrée, cette chère miss Dasert!

— Vous comprendrez sans peine, dit-elle au jeune homme de plus en plus ébahi, que je ne puis admettre aucun entretien sur ce qui vient de se passer avant que vous ne vous soyez complétement renseigné à notre sujet. Vous n'avez qu'à demeurer ici pour en savoir long sur nos façons de vivre, et vous trouverez toujours bon accueil dans cette partie de la maison, sur laquelle j'ai des droits exclusifs... Les mariages précoces, ajouta-t-elle d'un air rêveur, sont, je crois, les plus heureux... Enfin nous verrons...

Puis ils bavardèrent de mille sujets, de la maison, de ceux qui l'habitaient, de Footunder, de l'Angleterre, des Allemands en général et des étudians en particulier, de la cuisine germanique, etc. En moins d'une demi-heure, le grand enfant avait fait la conquête de l'aimable vieille dame, et il était aux anges de lui avoir plu si vite.

Lorsque ces dames, après qu'il fut rentré dans sa chambre, s'expliquèrent ensemble sur son compte, miss Dasert l'aînée, avec une admiration toute juvénile, se déclara très enchantée de la rencontre dans le jardin, et ne dissimula ni l'admiration qu'elle éprouvait pour ce beau jeune homme, ni la confiance parfaite qu'elle avait en lui, en sa moralité, en ce qu'il avait dit de sa position sociale. Tout naturellement l'imagination de l'innocente jeune fille s'exalta de plus en plus, et, quand elle descendit à la table d'hôte, se regardant

déjà comme *verlobte* (fiancée), elle réfléchissait sur ce grand événement qui allait désormais changer sa vie. A ses yeux du reste, cette transition, prévue, inévitable, n'avait rien de plus extraordinaire que tout autre développement de son existence physique et morale.

Saxon prit place à table entre ses deux nouvelles amies, qui s'occupèrent tout le temps de le servir, et que sa conversation intéressait au plus haut degré. Il avait des manières de voir si hardies, des façons de parler si originales et si piquantes! C'était comme une langue nouvelle à laquelle s'initiait la jeune fille émerveillée. Avoir un amoureux si intrépide et si beau, quelle satisfaction, quel bonheur complet! Cette félicité se reflétait dans les regards caressans de ses grands yeux limpides, sans cesse fixés sur lui. En son bonheur cependant elle mangeait à peine, et n'était guère polie pour le demeurant des convives. Saxon ne s'expliquait pas ce sourire concentré dans le regard, et qui ne dérangeait aucun des muscles du visage; mais il était forcé de convenir que jamais il n'avait vu de si grands yeux.

A l'issue du repas, ils s'assirent à une table sous les tilleuls, et prirent là leur café. Saxon, sous cette ombre douce et par ce beau soir d'été, auprès d'une charmante fille vivement éprise de lui, rendit hommage intérieurement à la divine bonté. Il voyait la vie en rose, et c'était tout simple.

Puis ils se dérobèrent sous les feuillages touffus; un bras frémissant vint, comme le serpent d'Éden, s'enrouler autour de la taille fine et souple qui se prêtait à ses étreintes. Le jeune homme pressa la jeune fille contre son cœur; il baisa ses grands yeux et ses lèvres roses, et, le regard levé vers le ciel, où se mouraient quelques vagues clartés, il lui jura qu'elle pouvait avoir foi dans sa parole, qu'il lutterait pour l'obtenir et consacrerait sa vie à la rendre heureuse. En disant ceci, le brave garçon avait les yeux pleins de larmes. Elle le contemplait avec surprise, mais en même temps avec adoration, et, tout à fait calme, se sentait pourtant bien heureuse.

Pour que ce récit naïvement vrai ne paraisse pas trop invraisemblable, il faut se tenir pour dit, — si incroyable que cela paraisse, — que Mary Dasert, à près de vingt ans, n'avait jamais rien su du *métier* des coquettes ni des statistiques d'amour. Elle n'avait pour l'instruire ni sœur aînée ni amies intimes. En tête-à-tête continuel avec une femme étrangère à toute sentimentalité, elle manquait absolument de théories romanesques, et marchait au bord de l'abîme avec tout l'aplomb, toute la témérité d'une complète ignorance.

Minna, qu'on envoya chercher sa jeune maîtresse, la trouva tout au fond du jardin, assise sur un banc rustique, et la tête appuyée à l'épaule de son amoureux. La pauvre femme de chambre en faillit tomber à la renverse, mais prit soin de n'ajouter aucun commen-

taire au message dont elle était chargée. Au fond, Minna était ravie que sa maîtresse eût un *schatz* (un chéri); mais comme, en des temps plus heureux, Minna se souvenait d'en avoir eu plusieurs, elle savait à merveille que les opérations du siége marchaient cette fois un peu trop grand train.

Lorsque Mary, la tête sur les genoux de sa mère, eut achevé la prière du soir, et au moment où elle posait sur l'oreiller cette tête charmante : — Ah! maman, dit-elle, que je suis donc heureuse!... Il est si beau, si bon, si raisonnable surtout!... Je voudrais, savez-vous, dormir toutes les nuits la tête sur son épaule.

— Dispensez-vous de le lui dire avant que vous ne soyez mariés... D'ailleurs, ma chère Mary, je ne suis pas encore bien sûre de pouvoir vous donner à lui... En tout cas, il faut attendre... Songez donc qu'il est bien jeune.

— A la bonne heure; mais, comme toujours, souffrez que je vous dise tout ce qui me passe par la tête... Eh bien! je ne demande qu'à l'avoir près de moi... Être ce qu'on appelle *mariés*, habiter une maison à nous, ce n'est point là ce dont je me soucie... Pour cela, j'attendrai tant que vous voudrez... Mais il faut que je l'aie avec moi, toujours, comme je vous ai : lui et vous, toujours avec moi. Tenez, maman, depuis que je l'aime, lui, je crois que je vous chéris encore davantage...

Là-dessus, la vieille demoiselle entreprit une dissertation philosophique, la meilleure dont elle pût s'aviser, sur la tendre passion d'amour et les devoirs imposés aux jeunes personnes qui en sont atteintes; mais, à dire vrai, la pauvre fille n'y entendait pas grand'-chose, et dès lors elle ne procura aucun soulagement à l'aimable « malade. » Elles étaient innocentes presque à l'égal l'une de l'autre, et en somme la plus âgée des deux était de beaucoup la plus agitée, la plus déconcertée par ce nouveau développement de leur double existence.

IV.

Beechton, je vous l'ai dit, est une fort jolie résidence au milieu d'un assez vilain pays. Il y a bien six cents acres de domaines, y compris le parc, qui est boisé à ravir, — trop boisé, disent certains épilogueurs, — et où les hêtres surabondent. Autour de la petite maison est un vrai jardin anglais, aux cultures variées, aux riches parfums. C'est à Beechton que nous conduit le *railway*, et que nous trouverons très probablement, au débarquer, une dame d'une trentaine d'années, petite, mince et comme *réduite* par une combustion intérieure dont personne que moi n'a le secret. Elle aura sur la tête un vieux chapeau de paille qui protége mal contre les taches de

rousseur son col blanc et frêle. Et ce n'est pas pour les défendre du soleil, mais des épines, que vous lui verrez aux mains ces gantelets de jardinage. La porte du parc nous sera ouverte par la bonne Minna, mariée au cocher John, et entourée d'une nombreuse progéniture, dont le *Muttersprach* (l'accent national) trahit l'origine semi-allemande. Peut-être un *gentleman* du voisinage arrivera-t-il en même temps que nous sur un beau cheval bai frémissant sous la double action du mors et de l'éperon. Vous aurez peine à reconnaître, avec cette carrure athlétique, ce teint un peu rubicond, ces épais favoris blonds, ces façons de *sportsman*, l'amoureux presque idéal de Mary Dasert. Et pourtant c'est lui. C'est M. Saxon Wornton, que le cours des années a fait le propriétaire de Wornton-Hall, une magnifique propriété. Il compte pour beaucoup dans le pays. Il y est presque l'égal de lord Linchpin ou de lord Ploughby. Ne le sait-on pas désigné pour la pairie? Ne sera-t-il pas, à un jour donné, le baron Slumberton de Slumberton? Depuis l'époque de sa vie où je vous l'ai fait connaître, il a commis plus d'une extravagance. Il a « semé ses folles avoines, » comme nous disons, et les usuriers juifs en ont prélevé mieux que la dîme. Il a eu ses velléités d'ambition et s'est fait nommer au parlement comme représentant d'une *country town;* puis, n'étant pas né orateur, il s'est dégoûté du gouvernement parlementaire, et après une ou deux sessions s'est voué tout entier à l'existence patriarcale du gentilhomme campagnard. A présent, sa gourme jetée, il est excellent agriculteur, magistrat fort populaire, et dépense l'énergie qu'il a de trop pour ce rôle pacifique dans les rudes exercices du *sport*. Ce sont eux qui l'ont hâlé, rougi, épaissi, changé de tout point.

De tout point? Non vraiment. Pour Mary Dasert, il est toujours le même. Et Mary Dasert l'aime aussi comme au premier jour. — Bon, dites-vous, que n'ont-ils légitimé par le mariage ces amours si durables?... — Comment, maladroit, vous ne devinez pas? Feue miss Dasert, miss Dasert l'*aînée*, venant à décéder avant que le mariage projeté par les deux jeunes gens eût pu s'accomplir sous ses auspices, avait laissé, outre le testament qui instituait Mary sa légataire universelle, un exposé parfaitement exact de la naissance et de la filiation de cette enfant adoptive. Huit jours avant la célébration des noces, retardées par le refus de M. Wornton père, qui avait rêvé pour son fils un mariage plus avantageux, Mary prit connaissance de ce terrible document, et, le mettant sous les yeux de Saxon Wornton : — Jamais, lui dit-elle, *jamais*, entendez ceci, je ne serai votre femme!...

Il la connaissait assez pour savoir que cette décision était irrévocable. Aussi ne lui répondit-il pas un seul mot. Tous les préparatifs nuptiaux furent décommandés, et ils n'en partirent pas moins en-

semble pour le Staffordshire, qu'ils n'ont plus quitté depuis lors. Leur arrivée y fit scandale, comme vous pouvez le penser; mais quatre ans après, — lorsque je les y ai vus pour la première fois, — la position équivoque des deux jeunes gens était tacitement acceptée, sinon tout à fait établie. Ils faisaient tous deux tant de bien! Saxon était un propriétaire modèle; ses tenanciers l'auraient suivi à la guerre, comme autrefois, s'il avait fait appel à leur dévouement. Et Mary était devenue ce qu'on appelle une « renommée de comté, » tant elle s'occupait avec zèle de toute sorte d'améliorations sociales. Écoles, hôpitaux, établissemens de correction, souscriptions au profit des émigrans, elle était à la tête de tout, et se faisait adorer de tous,... si ce n'est peut-être de certains *clergymen*, sur les attributions desquels elle empiétait un peu trop audacieusement. Ajoutons qu'elle leur déplaisait par son indépendance d'esprit, qu'elle était abonnée à maint journal « mal pensant, » et qu'elle lisait, soit en allemand, soit en français, des ouvrages censurés par la *haute-église*. En somme, Saxon et elle menaient une vie sans doute irrégulière, mais au fond parfaitement irréprochable et, au point de vue purement humain, inoffensive tout à fait, car personne ne perdait rien à ce qui empêchait la félicité de ce couple bizarre d'être en même temps légitime et complète.

Tel il m'apparut il y a trois ans, tel je l'ai revu depuis à chaque visite qu'il me demande, et tel vous le trouverez d'ici à une demi-heure.

Ainsi avait parlé le docteur Paul E..., et pendant les sept ou huit heures que nous passâmes ensemble à Beechton, je pus vérifier de point en point l'exactitude du tableau qu'il m'avait tracé. Rien de plus ordonné, de plus correct, de plus riant, de plus calme, que ce séjour où deux bienfaisans parias menaient une existence condamnée. Seulement, à deux ou trois reprises, soit avant, soit pendant le dîner, le visage du docteur prit une expression que je connaissais bien et que je n'aimais pas à lui voir; mais tout aussitôt il semblait chasser un souci importun, et redoublait alors de gaieté, d'entrain, de saillies originales.

— Voilà, lui dis-je une fois repartis, voilà un véritable paradis sur terre... Voilà ce qu'on peut appeler des gens heureux.

— Vous trouvez! répondit-il après un silence, et pour le coup je ne pouvais me tromper à l'accent ironique de sa voix. Un triste pressentiment me glaça le cœur; mais, jugeant toute question indiscrète, je n'ajoutai pas un mot. Ce fut spontanément que le docteur, péniblement affecté lui-même, et cédant à ce besoin d'épanchement qui trahit une préoccupation extrême, se laissa entraîner à me faire part de ses motifs de crainte. D'imperceptibles symptômes

qu'il avait notés au passage, — et que l'œil et l'oreille d'un praticien expérimenté peuvent seuls rattacher à tout un système d'observations antérieurement recueillies, — lui révélaient, me dit-il, la marche lente et graduelle de la maladie mentale à laquelle miss Dasert, la fille du *roi* Bruce, se savait, par malheur, héréditairement vouée. Lors de l'avant-dernière visite du docteur, l'incertitude de ces menaçans pronostics l'avait encore laissé dans le doute. Maintenant il voyait clairement le danger, et se demandait par quel artifice il pourrait, sans donner l'éveil à ses deux intéressans ciiens, risquer des prescriptions devenues indispensables, bien que le résultat de ces prescriptions demeurât à ses yeux fort peu assuré.

— Au premier mot, me disait-il, elle me devinera... C'est avec une fermeté stoïque qu'elle attend le coup.... mais elle l'attend, et je crains bien d'avoir pressenti ce qu'elle compte faire à cette heure décisive. Pour lui, je le tromperai sans peine, et jusqu'au dernier moment; je sais qu'elle m'y aidera de son mieux... Mais elle!... mais elle! répétait-il avec une véritable angoisse.

Cette angoisse, je la partageais, je dois le dire.

Nous arrivâmes à Londres, et une fois entraînés chacun de notre côté dans ce vaste tourbillon, nous demeurâmes près de quinze jours sans nous rencontrer. Quand je le revis, je me hâtai de lui demander s'il avait quelques nouvelles de Beechton.

— J'en ai, reprit-il d'un air contraint. Au moment où je cherchais à n'être pas deviné, j'aurais dû me dire que déjà je l'étais:... ils sont partis pour le continent trois jours après ma visite.

— Savez-vous s'ils comptent y rester longtemps?

Le docteur ici haussa légèrement les épaules.

— Je ne pense pas, reprit-il, qu'ils en reviennent jamais *tous les deux*...

Hier, 27 novembre, je lisais dans le *Morning Post*, sous cette rubrique à vignette spécialement consacrée au *fashionable world*, la mention suivante : — « Lord Slumberton, arrivant de Nice, est descendu à Brunswick-hotel, Jermyn-street, » et à la huitième page du même journal, au dernier paragraphe des *births, marriages and deaths* (1), on trouvait ceci :

« Dasert. — Le 20 courant, à Nice, dans sa trentième année, et *victime d'un empoisonnement accidentel*, miss Mary Dasert, enfant adoptive et unique héritière de miss Dasert de Beechton. »

Je ne crois pas, de cette tragédie intime, savoir jamais autre chose. J'estime d'ailleurs en savoir assez.

E.-D. Forgues.

(1) *Naissances, mariages, morts.* L'aristocratie anglaise a, dans la feuille quasi officielle, ses registres de l'état civil, quotidiennement tenus à jour.

LES

MŒURS ET LES LETTRES

AU XVIIIe SIÈCLE

EN ANGLETERRE

II.

LE ROMAN ET LES ROMANCIERS.

Un nouveau genre apparaît au XVIIIe siècle, approprié aux penchans et aux circonstances publiques (1), le roman anti-romanesque, œuvre et lecture d'esprits positifs, observateurs et moralistes, destiné non à exalter ou amuser l'imagination comme les romans d'Espagne et du moyen âge, non à reproduire ou embellir la conversation comme les romans de France et du XVIIe siècle, mais à peindre la vie réelle, à décrire des caractères, à suggérer des plans de conduite et à juger des motifs d'action. Ce fut une apparition étrange et comme la voix d'un peuple enseveli sous terre, lorsque parmi la corruption splendide du beau monde se leva cette sévère pensée bourgeoise, et que les polissonneries d'Afra Behn, qui divertissaient encore les dames à la mode, se rencontrèrent sur la même table avec le *Robinson* de Daniel de Foe.

I.

Celui-ci, dissident, pamphlétaire, journaliste, romancier, tour à tour marchand de bas, fabricant de tuiles, comptable dans les

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1861.

douanes, fut un de ces infatigables travailleurs et de ces obstinés combattans, qui, maltraités, calomniés, emprisonnés, à force de probité, de bon sens et d'énergie, parvinrent à ranger l'Angleterre de leur parti. A vingt-trois ans, ayant pris les armes pour Monmouth, c'est grand hasard s'il n'est point pendu ou déporté. Sept ans plus tard, il est ruiné et obligé de se cacher. En 1702, pour un pamphlet entendu à contre-pied, on le condamne à l'amende, on le met au pilori, on lui coupe les oreilles, on l'emprisonne pendant deux ans à Newgate, et c'est la charité du trésorier Godolphin qui empêche sa femme et ses six enfans de mourir de faim. Relâché et employé en Écosse pour l'union des deux royaumes, il manque d'être lapidé. Un autre pamphlet, mal compris encore, le mène en prison, le force à payer une caution de huit cents livres, et c'est juste à temps qu'il reçoit le pardon de la reine. On le contrefait, on le vole et on le diffame. Il est obligé de réclamer contre les pillards faussaires qui impriment et altèrent ses œuvres à leur profit, contre l'abandon des whigs, qui ne le trouvent pas assez docile, contre l'animosité des tories, qui voient en lui le premier champion des whigs. Au milieu de son apologie, il est frappé d'apoplexie, et de son lit continue à se défendre. Il vit pourtant, et il en coûte de vivre; pauvre et chargé de famille, à cinquante-cinq ans, il se retourne vers la fiction et compose *Robinson Crusoé*, puis tour à tour *Moll Flanders*, *Captain Singleton*, *Duncan Campbell*, *Colonel Jack*, *the History of the Great Plague in London*, et d'autres encore. Cette veine épuisée, il pioche à côté et en exploite une autre, *le Parfait négociant anglais*, *Un Voyage à travers la Grande-Bretagne*. La mort approche, et la pauvreté reste. En vain il a écrit en prose, en vers, sur tous les sujets politiques et religieux, d'occasion et de principes, satires et romans, histoire et poèmes, voyages et pamphlets, traités de négoce et renseignemens de statistique, en tout deux cent dix ouvrages, non d'amplification, mais de raisonnemens, de documens et de faits, serrés et entassés les uns par-dessus les autres avec une telle prodigalité que la mémoire, la méditation et l'application d'un homme semblent trop petites pour un tel labeur; il meurt sans un sou, laissant des dettes. De quelque côté qu'on regarde sa vie, on n'y voit qu'efforts prolongés et persécutions subies. La jouissance en semble absente, l'idée du beau n'y a point d'accès. Quand il arrive à la fiction, c'est en presbytérien et en plébéien, avec des sujets bas et des intentions morales, pour étaler les aventures et réformer la conduite des voleurs et des filles, des ouvriers et des matelots. Tout son plaisir fut de penser qu'il y avait un service à rendre, et qu'il le rendait. « Celui qui a la vérité de son côté, dit-il, est un sot aussi bien qu'un lâche, quand il a peur de la confesser à cause du grand nombre des opinions des autres hommes. Certainement il est dur à un homme

de dire : Tout le monde se trompe, excepté moi ; mais si en effet tout le monde se trompe, qu'y peut-il faire? » Rien, sinon marcher tout droit et tout seul à travers les coups et les éclaboussures. De Foe ressemble à l'un de ces braves soldats obscurs et utiles qui, l'estomac vide, le dos chargé, les pieds dans la boue, font les corvées, emboursent les coups, reçoivent tout le jour le feu de l'ennemi et quelquefois par surcroît celui de leurs camarades, et meurent sergens, heureux quand de rencontre ils ont accroché la croix d'honneur.

Il avait le genre d'esprit qui convient à un si dur service, solide, exact, absolument dépourvu de finesse, d'enthousiasme et d'agrément (1). Son imagination est celle d'un homme d'affaires et non d'un artiste, toute remplie et comme bourrée de faits. Il les dit comme ils lui viennent, sans arrangement ni style, en manière de conversation, sans songer à faire un effet ou à combiner une phrase, avec les mots de métier et les tournures vulgaires, revenant au besoin sur ses pas, répétant deux et trois fois la même chose, n'ayant pas l'air de soupçonner qu'il y a des moyens d'amuser, de toucher, d'entraîner ou de plaire, n'ayant d'autre envie que de décharger sur le papier le trop-plein des renseignemens dont il s'est muni. Même en fait de fiction, ses renseignemens sont aussi précis qu'en fait d'histoire. Il donne les dates, l'année, le mois, le jour; il marque le vent, nord-est, sud-ouest, nord-nord-ouest; il écrit un journal de voyage, des catalogues de marchandises, des comptes d'avoué et de marchand, le nombre des *moïdores* (monnaie portugaise), les intérêts, les paiemens en espèces, en nature, le prix de revient, le prix de vente, la part du roi, des couvens, des associés, des facteurs, le total liquide, la statistique, la géographie et l'hydrographie de l'île, tellement que le lecteur est tenté de prendre un atlas et de dessiner lui-même une petite carte de l'endroit, pour entrer dans tous les détails de l'histoire et voir les objets aussi nettement et pleinement que l'auteur. Il semble que celui-ci ait fait tous les travaux de son Robinson, tant il les décrit exactement, avec les nombres, les quantités, les dimensions, comme un charpentier, un potier ou un matelot émérite. On n'avait jamais vu un tel sentiment du réel, et on ne l'a point revu. Nos réalistes aujourd'hui, peintres, anatomistes, hommes de métier et de parti-pris, sont à cent lieues de ce naturel; l'art et le calcul percent dans leurs descriptions trop minutieuses. Celui-ci fait illusion, car ce n'est point l'œil qu'il trompe, c'est l'esprit, et cela à la lettre; son récit de la grande peste a passé plus d'une fois pour vrai, et lord Chatam prenait ses *Mémoires d'un Cavalier* pour une histoire authentique. Aussi bien il y aspirait. « L'éditeur, disent

(1) Voyez ses poèmes si plats.

les vieilles éditions de *Robinson*, croit que ce livre est une vraie histoire de faits. Du reste, on n'y voit aucune apparence de fiction. » C'est là tout son talent, et de cette façon ses imperfections lui servent; son manque d'art devient un art profond; ses négligences, ses répétitions, ses longueurs, contribuent à l'illusion; on ne peut pas opposer que tel détail, si petit, si plat, soit inventé; un inventeur l'eût supprimé: il est trop ennuyeux pour qu'on l'ait mis exprès; l'art choisit, il embellit, intéresse; ce n'est donc point l'art qui a mis en monceau ce paquet d'accidens ternes et vulgaires, c'est la vérité.

Qu'on lise par exemple *la Relation véritable de l'apparition d'une mistress Real, le jour d'après sa mort, à une mistress Bargrave, à Cantorbery, le* 8 *septembre* 1705, *apparition qui recommande la lecture du Livre des Consolations contre la crainte de la mort, par Drelincourt* (1). Les bouquins de six sous qu'épellent les bonnes femmes tricoteuses ne sont pas plus monotones. Il y a un tel appareil de détails circonstanciés et légalisés, un tel cortége de témoins cités, désignés, contrôlés, confrontés, une si complète apparence de bonne foi bourgeoise et de gros bon sens vulgaire, qu'on prendrait l'auteur pour un brave bonnetier retiré, trop borné pour inventer un conte; nul écrivain soigneux de sa réputation n'eût composé cette fadaise d'almanach. En effet, ce n'est point de sa réputation que de Foe est soigneux; il a d'autres vues en tête; nous ne les devinons pas, nous autres écrivains : c'est que nous ne sommes qu'écrivains. En somme, il veut faire vendre un livre pieux qui ne se vend pas, le livre de Drelincourt, et par-dessus le marché confirmer les gens dans leur foi en persuadant qu'il revient des âmes de l'autre monde. C'est la grande preuve qu'on offre alors aux incrédules; le grave Johnson lui-même tâchera de voir un revenant, et il n'y a point d'événement qui en ce temps-là soit mieux approprié aux croyances de la classe moyenne. Ici comme ailleurs, de Foe, comme Swift, est un homme d'action: l'effet le touche et non le bruit; il compose *Robinson* pour avertir les impies, comme Swift écrivait la vie du dernier pendu pour faire peur aux voleurs. « Cette histoire, dit la préface, est racontée pour instruire les autres par un exemple, et aussi pour justifier et honorer la sagesse de la Providence. » Dans ce monde positif et religieux, parmi ces bourgeois politiques et puritains, la pratique est de telle importance qu'elle réduit l'art à n'être que son instrument.

Jamais l'art ne fut l'instrument d'une œuvre plus morale et plus anglaise. Robinson est bien de sa race, et peut l'instruire encore au-

(1) Comparer au *Cas de M. Waldemar*, par Edgar Poe. L'Américain est un artiste malade, et de Foe un bourgeois sensé.

jourd'hui. Il a cette force de volonté, cette fougue intérieure, ces sourdes fermentations d'imagination violente qui jadis faisaient les rois de la mer, et qui aujourd'hui font les émigrans et les *squatters*. Les malheurs de ses deux frères, les larmes de ses proches, les conseils de ses amis, les remontrances de sa raison, les remords de sa conscience, ont beau le retenir : « il y a une inclination fatale dans sa nature; » sa tête a travaillé, il faut qu'il aille à la mer. En vain à la première tempête le repentir le prend : il noie dans le vin ces « accès » de conscience. En vain un naufrage et le voisinage de la mort l'avertissent, il s'endurcit et s'obstine. En vain la captivité chez les Maures et la possession d'une plantation fructueuse lui conseillent le repos : l'instinct indomptable se réveille; « il est né pour être son propre destructeur, » et il se rembarque. Le vaisseau périt, il est jeté seul dans une île déserte; c'est alors que l'énergie native trouve son canal et son emploi; il faut que, comme ses descendans les pionniers d'Australie et d'Amérique, il refasse et reconquière une à une les inventions et les acquisitions de l'industrie humaine : une à une, il les reconquiert et les refait. Rien n'enraie son effort, ni la possession, ni la lassitude. « J'avais maintenant, dit-il après avoir fait et chargé onze radeaux en treize jours, le plus gros magasin d'objets de toute sorte qui eût jamais été amassé, je crois, pour un seul homme; mais je n'étais point encore satisfait, car tant que le navire était debout dans cette posture, il me semblait que *je devais* en tirer tout ce que je pourrais. Et véritablement je crois que si le temps calme eût continué, j'aurais emporté tout le navire pièce à pièce. » A ses yeux, le travail est chose naturelle. Quand, pour se barricader, il va couper dans les bois des pieux qu'il enfonce, et dont chacun lui coûte un jour de peine, il remarque que « cet ouvrage était très laborieux et très ennuyeux; mais quel besoin avais-je de considérer si une chose que je faisais était ennuyeuse ou non, puisque j'avais assez de temps pour la faire, et que je n'avais point d'autre occupation?... Mon temps et mon travail étaient de peu de valeur, et ainsi ils étaient aussi bien employés d'une façon que de l'autre. » L'application et la fatigue de la tête et des bras occupent ce trop-plein d'activité et de forces; il faut que cette meule trouve du grain à moudre, sans quoi, tournant dans le vide, elle s'userait elle-même. Il travaille donc tous les jours et tout le jour, à la fois charpentier, rameur, portefaix, chasseur, laboureur, potier, tailleur, laitière, vannier, émouleur, boulanger, invincible aux difficultés, aux mécomptes, au temps, à la peine. N'ayant qu'une hache et un rabot, il lui faut quarante-deux jours pour faire une planche. Il emploie deux mois à fabriquer ses deux premières jarres, il met cinq mois à construire son premier canot; ensuite, « par une quantité prodigieuse de travail, » il aplanit le terrain depuis son chantier jusqu'à la mer, puis,

ne pouvant amener son canot jusqu'à la mer, il tente d'amener la mer jusqu'à son canot, et commence à creuser un canal; enfin, calculant qu'il lui faudrait dix ou douze ans pour achever l'œuvre, il construit à un autre endroit un autre canot, avec un autre canal long d'un demi-mille, profond de quatre pieds, large de six. Il y met deux ans. « J'avais appris à ne désespérer d'aucune chose. Dès que je vis celle-là praticable, je ne l'abandonnai plus. »

Toujours reviennent ces fortes paroles d'indomptable patience (1). Cette dure race est taillée pour le travail, comme ses moutons pour la boucherie et ses chevaux pour la course. On entend encore aujourd'hui ces vaillans coups de hache et de pioche dans les *claims* de Melbourne et dans les *log-houses* du Lac-Salé. La raison de leur succès est la même là-bas qu'ici : ils font tout avec calcul et méthode; ils raisonnent leur acharnement: c'est un torrent qu'ils canalisent. Robinson ne procède que chiffres en main et toutes réflexions faites. Quand il cherche un emplacement pour sa tente, il numérote les quatre conditions que l'endroit doit réunir. Quand il veut se retirer du désespoir, il dresse impartialement, « comme un comptable, » le tableau de ses biens et de ses maux, et le divise en deux colonnes, actif et passif, article contre article, en sorte que la balance est à son profit. Son courage n'est que l'ouvrier de son bon sens. « En examinant, dit-il, et en mesurant chaque chose selon la raison, et en portant sur les choses le jugement le plus rationnel possible, tout homme avec le temps peut se rendre maître de tout art mécanique. Je n'avais jamais manié un outil de ma vie, et cependant avec le temps, par le travail, l'application, les expédiens, je vis enfin que je ne manquerais de rien que je n'eusse pu faire, surtout si j'avais eu des outils. Même sans outils je fis quantité de choses. » Il y a un plaisir sérieux et profond dans cette pénible réussite et dans cette acquisition personnelle. Le *squatter*, comme Robinson, se réjouit des objets non-seulement parce qu'ils lui sont utiles, mais parce qu'ils sont son œuvre. Il se sent homme en retrouvant partout autour de lui la marque de son labeur et de sa pensée; il est satisfait « de voir toutes les choses si prêtes sous sa main, et tous ses biens en si bon ordre, et son magasin d'objets nécessaires si grand. » Il rentre volontiers chez lui, parce qu'il y est maître et auteur de toutes les commodités qu'il y rencontre; il y dîne gravement « en roi. »

Voilà les contentemens du *home*. Un hôte y entre qui fortifie ces inclinations de la nature par l'ascendant du devoir. La religion apparaît, comme elle doit apparaître, par des émotions et des visions, car ce n'est point une âme calme que celle-ci; l'imagination s'y dé-

1 « I bore with this. I went through that by dint of hard labour. Many weary stroke it had cost. This will testify that I was not idle. »

chaîne au moindre heurt et l'emporte jusqu'au seuil de la folie. Le jour où il voit les traces des sauvages, il est « comme frappé de la foudre; il fuit comme un lièvre effarouché à son gîte; » ses idées tourbillonnent, il n'en est plus maître; il a beau s'être barricadé et caché, il se croit découvert; il veut lâcher ses chèvres, abattre ses enclos, retourner son blé. Il entre dans toute sorte de rêveries; il se demande si ce n'est pas le diable qui a laissé cette empreinte de pied, et il en raisonne. « Je considérai que le diable aurait pu trouver quantité d'autres moyens de m'effrayer, » si c'était là son envie. « Comme je vivais tout à l'opposé de ce côté de l'île, il n'aurait jamais été si simple que de laisser cette marque à un endroit où il y avait dix mille chances contre une que je ne la verrais pas, dans le sable surtout, où la première houle par un grand vent l'eût effacée. Tout cela ne paraissait pas s'accorder avec la chose elle-même, ni avec les idées que nous nous faisons ordinairement de la subtilité du diable (1). » Dans cette âme passionnée et inculte qui « huit années durant est restée sans pensée et comme stupide, » enfoncée dans le travail manuel et sous les besoins du corps, la croyance prend racine, nourrie par l'anxiété et la solitude. Parmi les hasards de la toute-puissante nature, dans ce grand roulis incertain, un Français, un homme élevé comme nous, se croiserait les bras d'un air morne, en stoïcien, ou attendrait en épicurien le retour de la gaieté physique. Pour lui, à l'aspect des épis qui viennent de pousser à l'improviste, il pleure et commence par croire que Dieu les a semés tout exprès pour lui. Un autre jour il a une vision terrible; pendant la fièvre, il se repent; il ouvre la Bible, il y trouve des paroles qui conviennent à son état : « Invoque-moi dans tes jours d'angoisse, et je te délivrerai. » La prière alors vient à ses lèvres, la vraie prière, qui est l'entretien du cœur avec un Dieu qui répond et qu'on écoute; puis, relisant ces paroles : « jamais, jamais je ne t'abandonnerai,— à l'instant l'idée me vint que ces paroles étaient pour moi, car pourquoi m'auraient-elles été adressées de cette façon, juste au moment où je m'affligeais de ma condition, me croyant abandonné de Dieu et des hommes? » Désormais pour lui la vie spirituelle s'ouvre. Pour y pénétrer jusqu'au fond, le *squatter* n'a besoin que de sa Bible; il emporte avec elle sa foi, sa théologie et son culte; tous les soirs il y trouve quelque application à sa condition présente; il n'est plus seul, Dieu lui parle, et fournit à sa volonté la matière d'un second travail pour soutenir et compléter le premier, car il entreprend maintenant contre son cœur le combat qu'il a soutenu contre la nature; il veut conquérir, transformer, améliorer, pacifier l'un comme il a fait l'autre. Il jeûne, il observe le sabbat; trois fois par jour il lit

(1) Nos anciennes éditions françaises suppriment tous ces détails caractéristiques.

l'Écriture. A force de travail intérieur, il obtient « de son esprit non-seulement la résignation à la volonté de Dieu, mais encore la gratitude sincère. » — « Je lui rendis d'humbles et ferventes actions de grâces pour avoir bien voulu me faire comprendre qu'il pouvait pleinement compenser les inconvéniens de mon état solitaire et le manque de toute société humaine par sa présence, et par les communications de sa grâce à mon âme me soutenant, me réconfortant, m'encourageant à me reposer ici-bas sur sa providence et à espérer sa présence éternelle pour le temps d'après. » Dans cette disposition d'esprit, il n'est rien qu'on ne puisse supporter ni faire: le cœur et la tête viennent aider les bras, la religion consacre le travail, la piété alimente la patience, et l'homme, appuyé d'un côté sur ses instincts, et de l'autre sur ses croyances, se trouve capable de défricher, peupler, organiser et civiliser des continens.

C'est par hasard que de Foe, comme Cervantes, a rencontré ici un roman de caractères: d'ordinaire, comme Cervantes, il ne fait que des romans d'aventures; il connaît mieux la vie que l'âme, et le cours général du monde que les particularités de l'individu. Le branle est donné pourtant, et maintenant les autres suivent. Les mœurs chevaleresques se sont effacées, emportant avec elles le théâtre poétique et pittoresque. Les mœurs monarchiques s'effacent, emportant avec elles le théâtre spirituel et licencieux. Les mœurs bourgeoises s'établissent, amenant avec elles les lectures domestiques et pratiques. Comme la société, la littérature change de cours. Il faut des livres qu'on lise au coin du feu, à la campagne, en famille: c'est vers ce genre que se tournent l'invention et le génie. La séve de la pensée humaine, abandonnant les anciennes branches qui sèchent, vient affluer dans des rameaux inaperçus qu'elle fait tout d'un coup végéter et verdir. Et les fruits qu'elle y développe témoignent à la fois de la température environnante et de la souche natale. Deux traits leur sont communs et leur sont propres. Tous ces romans sont des romans de caractères: c'est que les hommes en ce pays, plus réfléchis que les autres, plus enclins au mélancolique plaisir de l'attention concentrée et de l'examen intérieur, rencontrent autour d'eux des médailles humaines plus vigoureusement frappées, moins usées par le frottement du monde, et dont le relief intact est plus visible qu'ailleurs. Tous ces romans sont des œuvres d'observation et partent d'une intention morale; c'est que les hommes de ce temps, déchus de la haute imagination et installés dans la vie active, veulent tirer des livres une instruction solide, des documens exacts, des émotions efficaces, des admirations utiles et des motifs d'action.

On n'a qu'à regarder alentour, le même penchant commence de tous côtés la même œuvre. Le roman pousse de toutes parts, et sous

toutes les formes montre le même esprit. C'est à ce moment (1) que paraissent le *Tatler*, le *Spectator*, le *Guardian*, et tous ces essais agréables et sérieux qui, comme le roman, vont chercher le lecteur à domicile pour l'approvisionner de documens et le munir de conseils, qui, comme le roman, décrivent les mœurs, peignent les caractères et tâchent de corriger le public, qui enfin, comme le roman, tournent d'eux-mêmes à la fiction et au portrait. Addison, en amateur délicat des curiosités morales, suit complaisamment les bizarreries aimables de son cher sir Roger de Coverley, sourit, et d'une main discrète conduit l'excellent chevalier dans tous les faux pas qui peuvent mettre en lumière ses préjugés campagnards et sa générosité native, pendant qu'à côté de lui le malheureux Swift, dégradant l'homme jusqu'aux instincts de la bête de proie et de la bête de somme, supplicie la nature humaine en la forçant à se reconnaître dans l'exécrable portrait du Yahou. Ils ont beau différer, tous deux travaillent à la même œuvre. Ils n'emploient l'imagination que pour étudier des caractères et suggérer des plans de conduite. Ils rabattent la philosophie dans l'observation et l'application. Ils ne songent qu'à réformer ou à flageller le vice. Ils ne sont que moralistes et psychologues. Ils se confinent tous deux dans la considération du vice et de la vertu, l'un avec une bienveillance sereine, l'autre avec une indignation farouche. Le même point de vue produit les portraits gracieux d'Addison et les épopées diffamatoires de Swift. Leurs successeurs font de même, et toutes les diversités des tempéramens et des talens n'empêchent pas leurs œuvres de reconnaître une source unique et de concourir à un seul effet.

Deux idées principales peuvent régir la morale et l'ont régie en Angleterre. Tantôt c'est la conscience qu'on accepte pour souveraine, tantôt c'est l'instinct qu'on prend pour guide. Tantôt l'on a recours à la grâce, tantôt l'on se fie à la nature. Tantôt on assujettit tout à la règle, tantôt on abandonne tout à la liberté. Les deux opinions ont tour à tour régné en Angleterre, et la constitution de l'homme en ce pays y a justifié tour à tour leur ruine et leur succès. Les uns, alarmés par la fougue d'un tempérament trop nourri et par l'énergie des passions insociables, ont regardé la nature comme une bête dangereuse, et posé la conscience avec tous ses auxiliaires, la religion, la loi, l'éducation, les convenances, comme autant de sentinelles armées pour en réprimer les moindres saillies. Les autres, rebutés par la dureté d'une contrainte incessante et par la minutie d'une discipline morose, ont renversé gardiens et barrières, et lâché la nature captive pour la faire jouir du plein air et du soleil, loin

(1) 1709-1711-1713.

duquel elle étouffait. Les uns et les autres, par leurs excès, ont mérité leur défaite et relevé leurs adversaires. De Shakspeare aux puritains, de Milton à Wycherley, de Congreve à de Foe, de Sheridan à Burke, de Wilberforce à lord Byron, le déréglement a provoqué la contrainte, et la tyrannie la révolte: c'est encore ce grand débat de la règle et de la nature qui se développe dans les écrits de Fielding et de Richardson.

II.

« *Paméla ou la vertu récompensée*, suite de lettres familières, écrites par une belle jeune personne à ses parens, et publiées afin de cultiver les principes de la vertu et de la religion dans les esprits des jeunes gens des deux sexes, ouvrage qui a un fondement vrai, et qui, en même temps qu'il entretient agréablement l'esprit par une variété d'incidens curieux et touchans, est entièrement purgé de toutes ces images qui, dans trop d'écrits composés pour le simple amusement, tendent à enflammer le cœur au lieu de l'instruire. » On ne s'y méprendra pas, ce titre est clair (1). Les prédicateurs se réjouirent en voyant l'aide leur venir du côté du danger, et le docteur Sherlock, du haut de sa chaire, recommanda le livre. On s'enquit de l'auteur. C'était un imprimeur, fils de menuisier, qui, à l'âge de cinquante ans et pendant ses momens de relâche, écrivait dans son arrière-boutique : homme laborieux qui, à force de travail et de conduite, s'était élevé jusqu'à l'aisance et à l'instruction, du reste délicat, doux, nerveux, souvent malade, ayant le goût de la société des femmes, habitué à correspondre pour elles et avec elles, d'habitudes réservées et retirées, n'ayant pour défaut qu'une vanité craintive. Il était sévère de principes et se trouvait perspicace par rigorisme. En effet, la conscience est une lumière: un moraliste est un psychologue; la casuistique chrétienne est une sorte d'histoire naturelle de l'âme. Celui qui par inquiétude de conscience s'occupe à démêler les motifs bons ou mauvais de ses actions apparentes, qui aperçoit les vices et les vertus à leur naissance, qui suit le progrès insensible des pensées coupables et l'affermissement secret des résolutions honnêtes, qui peut marquer la force, l'espèce et le moment des tentations et des résistances, tient sous sa main presque toutes les cordes humaines, et n'a qu'à les faire vibrer avec ordre pour en tirer les plus puissans accords. En cela consiste l'art de Richardson; il combine en même temps qu'il observe; il y a en lui un méditatif qui développe les idées du moraliste. Nul en ce siècle ne l'a égalé pour ces conceptions détaillées et compréhen-

(1) 1741.

sives qui, ordonnant en vue d'un but unique les passions de trente personnages, enchevêtrent et colorent les fils innombrables de toute la toile pour faire ressortir une figure, une action et une leçon.

Ce premier roman est une fleur, une de ces fleurs qui n'éclosent que dans une imagination vierge, à l'aurore de l'invention primesautière, dont le charme et la fraîcheur surpassent tout ce que la maturité de l'art et du génie peut cultiver ou arranger plus tard. Paméla est une enfant de quinze ans élevée par une vieille lady, demi-servante et demi-favorite, et qui, après la mort de sa maîtresse, se trouve exposée aux séductions et aux persécutions croissantes du jeune seigneur de la maison C'est bien véritablement une enfant naïve et bonne comme la Marguerite de Goethe, et du même sang. Au bout de vingt pages, on voit involontairement cette fraîche figure rose, toujours rougissante, et ces yeux sourians, si prompts aux larmes. Aux moindres bontés, elle est confuse; elle ne sait que dire, elle change de couleur, elle fait la révérence en baissant les yeux; ce pauvre cœur innocent se trouble ou se fond. Nulle trace de la vivacité hardie et de la sécheresse nerveuse qui sont le fond d'une Française. Elle est, « comme un agneau, » aimée, aimante, sans orgueil, ni vanité, ni rancune, timide, toujours humble. Quand son maître entreprend de l'embrasser par force, elle s'étonne, elle ne veut pas croire que le monde soit si méchant. « Le *gentleman* s'est rabaissé jusqu'à prendre des libertés avec sa pauvre servante! » Elle a peur d'en prendre avec lui; elle se reproche, en écrivant à ses parens, de dire trop souvent *il* et *lui*, au lieu de *son honneur*; « mais c'est sa faute si je le fais, car pourquoi a-t-il perdu toute sa dignité avec moi? » Nul outrage ne vient à bout de sa soumission; il lui a si fort serré le bras que ce bras est « tout noir et tout bleu; » il a essayé pis : il s'est conduit comme un charretier et comme un coquin; par surcroît, il la calomnie longuement devant les domestiques; il l'insulte, et redouble, il la provoque à parler; elle ne parle pas, elle ne veut pas manquer à son maître. « Monsieur, répond-elle doucement, vous avez le droit de dire ce qui vous plaît; moi, mon devoir est de dire seulement : Dieu bénisse votre honneur! » Elle s'agenouille et le remercie de la renvoyer. Mais parmi tant de soumissions quelle résistance! Tout est contre elle : il est son maître; il est *justice of the peace*, à l'abri de toute intervention, sorte de Dieu pour elle, avec tout l'ascendant et l'autorité d'un prince féodal. Bien plus, il a la brutalité du temps; il la rudoie, lui parle comme à une négresse, et se croit encore bien bon. Il la séquestre seule, pendant plusieurs mois, avec une mégère, sa complaisante, qui la bat et la menace. Il l'attaque par la crainte, l'ennui, la surprise, l'argent, la douceur. Enfin, ce qui est plus terrible, son cœur est contre elle : elle l'aime tout bas; bien plus, ses vertus lui nuisent;

elle n'ose mentir quand elle en aurait tant besoin, et la piété la retient au bord du suicide quand le suicide semble sa seule ressource. Une à une les issues se ferment autour d'elle, tellement qu'elle n'espère plus rien, qu'on la croit perdue, et qu'on voit venir la dernière violence. Mais cette innocence native a été trempée dans la foi puritaine. Elle voit des tentations dans ses faiblesses, elle sait que « Lucifer est toujours prêt à pousser en avant son ouvrage et ses ouvriers: » elle est pénétrée de la grande idée chrétienne qui nivelle toutes les âmes devant la rédemption commune et le jugement final; elle se dit que « son âme est égale en importance à l'âme d'une princesse, quoique sa qualité soit inférieure à celle du moindre esclave. » Blessée, frappée, abandonnée, trahie, il n'importe; la conscience et la pensée d'une éternité heureuse ou malheureuse sont deux défenses que nul assaut ne peut emporter. Elle le sait bien, et n'a pas d'autre moyen pour expliquer le vice que de les supposer absentes. « Sûrement, dit-elle en parlant de l'entremetteuse, cette femme est athée. Ne pensez-vous pas qu'elle l'est? » La croyance en Dieu, la croyance du cœur, non pas la phrase du catéchisme, mais l'émotion intime, l'habitude de se représenter la justice toujours vivante et partout présente, voilà le sang nouveau que la réforme a fait entrer dans les veines du vieux monde, et qui seul s'est trouvé capable de le rajeunir et de le ranimer.

Elle en est remplie; aux plus périlleux momens comme aux plus doux, ce grand sentiment lui revient, tant il s'est enlacé à tous les autres, tant il a multiplié ses attaches et enfoncé ses racines dans les derniers replis de son cœur! Il songe à l'épouser à présent, et veut être sûr qu'elle l'aime; elle n'ose lui rien dire, elle a peur de lui donner prise sur elle; elle est toute troublée de sa bonté, et pourtant il faut qu'elle réponde. La religion arrive dans un demi-aveu sublime pour voiler l'amour. « Oh! monsieur, je ne crains pas, avec le secours de la grâce de Dieu, qu'aucune marque de bonté me fasse jamais oublier ce que je dois à ma vertu: mais ma nature est trop franche et ouverte pour me faire souhaiter d'être ingrate, et si je devais connaître une chose que je n'aie point encore apprise, avec quel regret descendrais-je dans mon tombeau de penser que je ne saurais haïr l'auteur de ma perte, et qu'au grand dernier jour je dois me lever comme accusatrice de la pauvre malheureuse âme que je souhaiterais pouvoir sauver! » Il est attendri et vaincu, descend de cette hauteur immense où les mœurs aristocratiques l'ont placé, et désormais, jour par jour, les lettres de l'heureuse enfant racontent les préparatifs de leur mariage. Au milieu de cette gloire et de ce bonheur, elle reste humble, dévouée et tendre; son cœur est plein, et de toutes parts la reconnaissance y afflue encore. « Cette pauvre, pauvre sotte fille sera dans quelques heures aujourd'hui aussi bien sa femme que

s'il épousait une duchesse! Oh! le cher charmant homme! » Elle s'enhardit, elle prend la liberté de lui baiser la main. « Mon cœur est si complétement à vous que je ne crains rien, sinon d'être plus empressée que vous ne le souhaitez. » Sera-ce lundi, ou bien mardi, ou bien mercredi? Elle n'ose dire oui; elle rougit et tremble; il y a une grâce délicieuse dans cette pudeur effarouchée, dans ces effusions contenues. Pour cadeau de noces, elle obtient la grâce des mauvaises gens qui l'ont maltraitée. « Je mis mes bras autour de son cou, et je n'eus pas honte de l'embrasser une fois, deux fois, trois fois, une fois pour chaque personne pardonnée. » Alors ils parlent de leurs projets : elle restera au logis, elle ne fréquentera point les assemblées, elle n'aime point les cartes. Ce sera elle qui tiendra les comptes de la maison et distribuera les charités de son mari; elle aidera la femme de charge à faire les confitures, les conserves, les friandises, le linge fin; elle surveillera le déjeuner et le dîner, surtout quand il y aura des convives; elle sait découper; elle attendra son mari, qui peut-être voudra bien lui accorder quelquefois une heure ou deux de sa conversation, « et sera indulgent pour les effusions maladroites de sa reconnaissance. » En son absence, elle lira, « afin de polir son esprit pour se rendre plus digne de sa compagnie et de son entretien, » et priera Dieu, afin d'être plus exacte à remplir envers lui son devoir. Richardson esquissait ici le portrait de l'épouse anglaise, ménagère et sédentaire, studieuse et obéissante, aimante et pieuse, et Fielding allait l'achever dans *Amélia*.

Ceci est un combat, en voici un plus grand. La vertu, comme toute force, se mesure aux résistances, et il n'y a qu'à la soumettre à des épreuves plus violentes pour lui donner un relief plus haut. Cherchons dans les passions du pays des ennemis qui puissent l'assaillir, l'exercer et la raidir. Le mal comme le bien dans le caractère anglais, c'est la volonté trop forte (1). Quand la tendresse et la haute raison y manquent, l'énergie native se tourne en dureté, en opiniâtreté, en tyrannie inflexible, et le cœur devient une caverne de passions malfaisantes acharnées à rugir et à se déchirer. C'est contre une telle famille que doit lutter Clarisse Harlowe. Son père « n'a jamais voulu être contrôlé ni même persuadé. » Jamais « il n'a cédé sur un point auquel il croyait avoir droit. » Il a brisé la volonté de sa femme et l'a réduite au rôle de servante silencieuse; il veut briser la volonté de sa fille (2), et lui imposer pour mari un sot brutal et sans cœur. Il est chef de famille, maître de tous les siens, despote et ambitieux comme un patricien de Rome. Il veut fonder une maison. Il s'est raidi dans ces deux sentimens âpres et tonne

(1) Voyez déjà dans *Paméla* les rôles de M. B. et de lady Davers.
(2) *He told he would break some body's heart.*

contre la rebelle. Par-dessus les éclats de sa voix, on entend les clameurs furieuses du fils, sorte de bouledogue sanguin et trop nourri, enfiévré de rapacité, de jeunesse, de fougue et d'autorité prématurée; les cris aigres de la fille aînée, laideron grossière et rougeaude, inexorablement jalouse, haineuse, et qui, dédaignée par Lovelace, se venge de la beauté de sa sœur; le grondement hargneux des deux oncles, vieux célibataires bornés, vulgaires, entêtés par principe de l'autorité masculine; les instances douloureuses de la mère, de la tante, de la vieille bonne, pauvres esclaves timides, réduites, une par une, à devenir des instrumens de persécution. « Ils se sont liés les uns aux autres par un écrit signé, et engagés à pousser à bout leur entreprise en faveur de M. Solmes, et pour la défense de l'autorité du père. » A présent la chose est une affaire de politique et de guerre. « Puisque vous avez déployé vos talens et tâché d'ébranler tout le monde, sans être ébranlée vous-même, c'est à nous maintenant de nous tenir plus fermes et plus serrés ensemble. » Ils forment « une phalange rangée en bataille, » où chaque conviction alourdit les autres de tout son poids. Il ne s'agit plus ici de raisonnement: leur volonté devient machinale. A force de se répéter entre eux la même idée, ils la fixent dans leur cervelle, et s'exaspèrent quand on essaie de la leur ôter. « Nous sommes sept et vous êtes seule : qui doit céder de toute la famille ou d'une seule personne? » Elle offre toutes les soumissions. « Non, nous ne nous payons pas de respects. » Elle consent à abandonner son bien. « Non, nous ne voulons pas de transactions. » Elle propose de s'engager pour toujours au célibat. « Non, c'est le mariage avec Solmes que nous avons demandé, et c'est ce mariage qu'il nous faut. » Ils se sont butés à ce projet, ils l'exécuteront. Les engagemens sont pris, c'est un point d'honneur.

Une fille, une jeune fille sans expérience, sans importance, résister à des hommes, à des vieillards, à des gens établis, considérés, à toute sa famille, cela est monstrueux! et ils poussent en avant, en brutes qu'ils sont, aveuglément, serrant l'écrou de toutes leurs stupides mains réunies, ne voyant pas qu'à chaque tour ils rapprochent cette enfant de la folie, du déshonneur ou de la mort. Elle les supplie, elle les implore tous un à un avec toutes les raisons et toutes les prières; elle s'ingénie à inventer des concessions, elle s'agenouille, elle s'évanouit, elle les fait pleurer. Rien n'y fait. L'indomptable volonté écrasante appesantit tous les jours sur elle sa masse qui croît. Il n'y a pas d'exemple d'une torture morale si variée, si incessante, si obstinée. Ils s'y aheurtent comme à une tâche et s'irritent de trouver qu'elle leur rende la tâche si longue. Ils refusent de la voir, ils lui défendent d'écrire, ils ont peur de ses larmes. Arabella surtout, avec la rancune venimeuse d'une femme laide offensée, raffine les insultes:

« La pieuse Clarisse éprise d'un viveur! Ses parens obligés de l'enfermer à clé pour qu'elle ne coure pas dans ses bras! Dites-moi, ma chère, quelle est maintenant la distribution de votre journée? Combien d'heures sur vingt-quatre donnez-vous à votre aiguille? combien à vos prières? et combien à l'amour? Je crois, je crois, ma petite chérie, que ce dernier article est comme la verge d'Aaron, il avale le reste... Vous plierez ou vous romprez, voilà tout, mon enfant. » Là-dessus elle va prendre la harpe, et se met à chantonner en s'accompagnant pour montrer son indifférence : « Ma douce sœur Clary! mon cher cœur! mon petit amour! conduirai-je votre seigneurie en bas de l'escalier? Allons, ma chère maussade silencieuse, dites-moi un seul mot; vous en direz bientôt deux à M. Solmes. » Puis, voyant Clarisse éclater en sanglots, elle lui essuie les yeux avec une tendresse dérisoire : « Parfait! parfait! un cri de roman, le cri d'un tendre cœur qui saigne! » — « Tenez, voici les échantillons des étoffes; celui-ci est joli, mais cet autre est tout à fait charmant. A votre place, j'en ferais une robe pour ma nuit de noces. Et que diriez-vous d'un vêtement de velours? Cela ferait une grande figure dans une église de village. Du velours cramoisi, je suppose. Un si beau teint que le vôtre, comme cela le fera ressortir! Vous soupirez, mon amour? Mais du velours noir! Du velours noir, belle comme vous l'êtes, avec ces yeux charmans, brillans comme un soleil d'avril à travers un nuage d'hiver? Est-ce que Lovelace ne vous dit pas que ces yeux-là sont charmans? » Puis lorsqu'on lui rappelle qu'il y a trois mois elle ne trouvait point Lovelace si méprisable, elle suffoque de fureur; elle veut battre sa sœur, elle ne peut plus parler, elle crie à sa tante d'une voix sifflante : « Partons, madame, laissons la créature s'enfler jusqu'à ce qu'elle crève de son venin! » On croit voir une meute de chiens qui courent une biche, qui l'atteignent, la blessent et s'acharnent encore, d'autant plus féroces qu'ils ont déjà goûté son sang.

Au dernier moment, quand elle croit leur échapper, voici qu'une nouvelle chasse commence, plus dangereuse que l'autre. Lovelace a toutes les mauvaises passions des Harlowe, et par surcroît du génie pour les aiguiser et les empirer. Quel caractère! Combien anglais! combien différent du don Juan de Mozart ou de Molière! Avant tout, la superbe intraitable, le désir de plier autrui, l'esprit militant, le besoin de triomphe; les sens ne viennent qu'ensuite. Il épargne une jeune fille innocente, parce qu'il la sait facile à vaincre, et que la grand'mère l'a supplié de ne point la tenter. Sa devise est « d'abattre les superbes. » « J'aime l'opposition, » dit-il ailleurs. Au fond, l'orgueil, l'orgueil infini, insatiable, insensé, est le premier ressort, l'unique ressort de tout son être. Il avoue quelque part qu'il se croit l'égal de César, et que c'est par pur caprice qu'il se rabat à des conquêtes privées. « Que je sois damné si je voudrais épouser la

première princesse de la terre, sachant ou même imaginant qu'elle a pu balancer une minute entre un empereur et moi! » On le trouve gai, brillant, causeur: cette pétulance de la verve animale n'est qu'un dehors: il est barbare, il plaisante atrocement, froidement, en bourreau du mal qu'il a fait et qu'il veut faire. Voyez de quel air il rassure un pauvre domestique inquiet de lui avoir livré Clarisse : « Mon cher Joseph, ne vous tourmentez pas. On a tort de me faire une mauvaise renommée. Je n'ai rien à me reprocher vis-à-vis de miss Betterton. J'ai pris le deuil pour elle, quoiqu'à l'étranger; distinction que j'ai toujours accordée aux dignes créatures qui sont mortes en couches de moi. » Il faut dire qu'en ce pays, les viveurs de cette époque jettent la chair humaine à la voirie: tel gentilhomme ami de Lovelace détourne une jeune fille innocente, l'enivre, passe la nuit avec elle dans une maison publique, l'y laisse pour payer l'écot, et se frotte les mains tranquillement en apprenant quinze jours après que la maîtresse l'a mise en prison, et qu'elle y est morte folle. Les débauchés chez nous ne sont que des droles (1), ici ils sont des scélérats; la méchanceté y empoisonne l'amour. Lovelace hait Clarisse encore plus qu'il ne l'aime. Il a un livre sur lequel il tient note de toutes les offenses qu'il a reçues d'elle et des Harlowe. Il le relit quand il est près d'être attendri; il s'irrite qu'elle ose se défendre : « J'enseignerai à la chère charmante créature à rivaliser avec moi en inventions; je lui enseignerai à ourdir des toiles et des complots contre son vainqueur! » Ils sont aux prises, « c'est une lutte à qui des deux défera l'autre. » Ni trêve, ni relâche. « Lorsqu'il entreprend une chose ou qu'il y met son cœur, il est le plus industrieux mortel et le plus persévérant sous le soleil. » Il l'assiége et l'obsède; il passe des nuits autour de sa maison, il donne aux Harlowe des valets de sa main, il forge des histoires, il amène des personnages supposés, il fabrique des lettres. Il n'y a point de dépense, de fatigue, de machinations, de déloyautés qu'il n'entreprenne. Toutes les armes lui sont bonnes. Il creuse et combine à distance dix, vingt, cinquante souterrains, qui tous se réunissent dans la même mine. Il remédie à tout, il est prêt sur tout, il devine tout, il ose tout, contre tout devoir, toute humanité, tout bon sens, en dépit des prières de ses amis, des supplications de Clarisse, des remords de son propre cœur. La volonté excessive devient ici, comme chez les Harlowe, un engrenage d'acier qui tord et broie ce qu'il devrait plier, jusqu'à ce qu'enfin, à force d'impétuosité aveugle, il se brise lui-même par-dessus les débris qu'il a faits.

Contre de tels assauts, quelles ressources a Clarisse? Une volonté égale. Elle aussi est armée en guerre. « Après un strict examen de

(1) *Mémoires* du maréchal de Richelieu.

moi-même, dit-elle quelque part, je trouve que j'ai en moi presque autant du sang de mon père que de ma mère. » Quoique douce, quoique promptement rabattue dans l'humilité chrétienne, il y a de l'orgueil dans son fait; elle a « espéré être un exemple pour les jeunes personnes de son sexe; » elle est homme pour la fermeté, mais surtout elle a une réflexion d'homme (1). Quelle attention sur soi! quelle vigilance! quelle observation minutieuse et infatigable de sa conduite et de la conduite d'autrui! Il n'y a pas une action, une parole, un geste volontaire ou non de Lovelace qu'elle ne remarque, n'interprète et ne juge avec la perspicacité et la solidité d'esprit d'un diplomate et d'un moraliste. Il faut lire ces longues conversations où nulle parole n'est lâchée sans calcul, véritables duels renouvelés tous les jours, avec la mort, bien plus avec le déshonneur en face! Elle le sait, elle n'en est point troublée, elle reste toujours maîtresse de soi, elle ne donne jamais de prise, elle n'a point d'éblouissemens, elle combat pied à pied, sentant que tout le monde est pour lui, que personne n'est pour elle, qu'elle perd du terrain, qu'elle en perdra davantage, qu'elle tombera, qu'elle tombe. Et néanmoins elle ne fléchit pas. Quel changement depuis Shakspeare! D'où vient cette idée de la femme, si originale et si neuve? Qui a cuirassé d'héroïsme et de calcul ces innocentes si abandonnées et si tendres? Le puritanisme devenu laïque. « Elle n'a jamais pu regarder un devoir avec indifférence, » et elle a passé sa vie à regarder ses devoirs (2). Elle s'est posé des principes, elle en a raisonné, elle les a appliqués aux différentes circonstances de la vie, elle s'est munie sur chaque point de maximes, de distinctions et d'argumens. Elle a planté autour d'elle comme des remparts hérissés et multipliés l'innombrable rangée des préceptes inflexibles. On ne peut plus pénétrer jusqu'à elle qu'en renversant tout son esprit et tout son passé. Voilà sa force et aussi sa faiblesse, car elle est tellement défendue par ses fortifications qu'elle y est prisonnière; ses principes lui sont un piége, et c'est sa vertu qui la perd. Elle veut garder trop de décorum. Elle refuse d'avoir recours au magistrat, cela ébruiterait des discordes de famille. Elle ne résiste pas en face à son père; cela serait contre l'humilité filiale. Elle ne chasse pas Solmes violemment et comme un chien qu'il est; cela serait contre la délicatesse féminine. Elle ne veut pas partir avec miss Howe; cela pourrait effleurer la réputation de son amie. Elle réprimande Lovelace quand il jure; une bonne chrétienne doit protester contre le scandale. Elle est raisonneuse et pédante, politique et prêcheuse; elle ennuie, elle n'est point femme. Madame, quand le feu est dans une

(1) Entre autres choses voyez son testament.

(2) Voyez entres autres, p. 196, VIII, 49e lettre.

chambre, on en sort pieds nus, et on ne s'amuse point à demander des pantoufles. J'en suis bien fâché, mais j'ajoute bien bas, tout bas (j'espère qu'elle n'en saura rien), que la sublime Clarisse est un petit esprit; sa vertu ressemble à la piété des dévotes, littérale et scrupuleuse (1). Elle n'entraîne pas, on lui voit toujours à la main son catéchisme de bienséances; elle n'invente pas son devoir, elle suit une consigne; elle n'a pas l'audace des grands partis-pris, elle a plus de conscience et de fermeté que d'enthousiasme et de génie (2). Voilà l'inconvénient de la morale poussée à bout, quelle que soit l'école, quel que soit le but. A force de régulariser l'homme, on le rétrécit.

Le pauvre Richardson, sans s'en douter, a pris la peine de mettre la chose dans tout son jour, et il a composé sir Charles Grandisson, « le modèle des *gentlemen* chrétiens. » Je ne sais pas si ce modèle a converti beaucoup de monde. Rien d'insipide comme un héros édifiant. Celui-ci est correct comme un automate; il passe sa vie à peser des devoirs et à saluer. Quand il va visiter un malade, il s'inquiète de voyager le dimanche; mais il rassure sa conscience en se disant que c'est pour une œuvre de charité. Croiriez-vous qu'un pareil homme soit amoureux? Il l'est pourtant, mais à sa manière. Par exemple il écrit à sa fiancée : « Et maintenant, ô la plus aimable et la plus chère des femmes, permettez-moi d'attendre de vous l'honneur d'un mot qui me dira combien de jours de cet ennuyeux mois vous aurez la bonté de réduire. Mon extrême gratitude vous sera pour toujours engagée par cette condescendance, quel que soit ce jour, ce jour précieux pour moi jusqu'à mon dernier soupir, qui me donnera la plus grande bénédiction de ma vie, et confirmera ce que déjà je suis à jamais, votre Charles Grandisson. » Une image de cire ne serait pas plus convenable. Tout est du même goût. Il y a huit carrosses au mariage, chacun de quatre chevaux; sir Charles est attentif pour les personnes âgées; à table, les messieurs, une serviette sous le bras, servent chacun une dame; la fiancée est toujours prête à s'évanouir; il se jette à ses pieds dans toutes les formes. « Eh bien! mon amour, par égard pour les meilleurs des parens, reprenez votre présence d'esprit habituelle; autrement, moi qui vais me glorifier devant mille témoins de recevoir l'honneur de votre main, je serai prêt à regretter d'avoir acquiescé de si grand cœur aux désirs de ces respectables amis qui ont souhaité une célébration publique. » Les révérences commencent, les complimens bourdonnent, l'essaim des convenances voltige comme une bande de petits chérubins amoureux, et leurs ailes dévotes viennent sanc-

(1) Niceties.

(2) C'est tout le contraire pour les héroïnes de George Sand.

tifier les tendresses bénies de l'heureux couple. Les larmes pleuvent; Harriett s'attendrit sur sa rivale sacrifiée, et sir Charles « d'une façon caressante, tendre et respectueuse, mettant son bras autour d'elle, lui prend son mouchoir, sans qu'elle résiste, pour essuyer les pleurs qui coulent sur ses joues. — Douce humanité, dit-il; charmante sensibilité, ne réprimez point cette effusion touchante! Rosée du ciel (et il baise le mouchoir), rosée du ciel, larmes d'un cœur doux comme le ciel et compatissant comme lui! » C'en est trop, on est excédé, on a envie de l'accompagner sur la mandoline. Le plus patient des mortels se sent écœuré quand il a, pendant trois mille pages, avalé ces fadeurs sentimentales et tout ce lait sucré de l'amour. Pour comble, sir Charles, voyant Harriett embrasser sa rivale, trace le plan d'un petit temple dédié à l'amitié qu'on bâtira dans le lieu même; c'est le triomphe du rococo mythologique. A la fin, les couronnes pleuvent comme à l'Opéra, tous les personnages chantent à l'unisson et en chœur les louanges de sir Charles; on lui récite sa litanie : « Comment pourrait-il être autre chose que le meilleur des maris, lui qui fut le plus soumis des fils, qui est le plus affectionné des frères, le plus fidèle des amis, et qui est bon par principe dans chacune des relations de la vie? » Il est grand, il est généreux, il est délicat, il est pieux, il est irréprochable, il n'a jamais fait une vilaine action ni un geste faux. Sa conscience et sa perruque sont intactes. Amen. Il faut le canoniser et l'empailler.

Et vous non plus, mon cher Richardson, quoique grand homme, vous n'avez pas tout l'esprit qu'il faut pour en avoir assez. A force de vouloir servir la morale, vous lui faites tort. Savez-vous l'effet de ces affiches édifiantes que vous collez au commencement et à la fin de vos livres? On est rebuté, on perd l'émotion, on voit le prédicateur en robe noire sortir en nasillant de l'habit mondain qu'il avait pris pour une heure; on est mécontent de la tromperie. Insinuez la morale, ne l'infligez pas. Souvenez-vous qu'il y a un fonds de rébellion dans le cœur de l'homme, et que si on s'applique trop visiblement à le claquemurer dans une discipline, il s'échappe et va prendre l'air dehors. Vous imprimez à la suite de *Paméla* le catalogue des vertus dont elle donne l'exemple; le lecteur bâille, oublie son plaisir, cesse de croire, et se demande si la céleste héroïne n'était pas un mannequin ecclésiastique arrangé pour lui débiter une leçon. Vous racontez à la fin de *Clarisse* la punition de tous les méchans, grands ou petits, sans en épargner un seul; le lecteur rit, dit que les choses se passent autrement dans le monde, et vous invite à insérer ici, comme Arnolphe, la peinture « des chaudières où les âmes mal vivantes vont bouillir en enfer. » Nous ne sommes point si sots que vous le pensez. Nous n'avons pas besoin qu'on fasse la

grosse voix pour nous faire peur; nous n'avons pas besoin qu'on inscrive la leçon à part et en majuscules pour la démêler. Nous aimons l'art, et vous n'en avez guère; nous souhaitons qu'on nous plaise, et vous n'y songez pas. Vous transcrivez toutes les lettres, vous minutez toutes les conversations, vous dites tout, vous n'élaguez rien, vos romans ont huit volumes; de grâce, prenez des ciseaux; soyez écrivain, et non pas greffier archiviste. Ne versez pas votre bibliothèque de documens sur la voie publique. L'art diffère de la nature en ce qu'elle délaie et ce qu'il concentre. Vingt épîtres de vingt pages ne montrent pas un caractère, et une vive parole le fait. Vous êtes alourdi par votre conscience, qui vous traîne pas à pas et terre à terre; vous avez peur de votre génie; vous le bridez, vous n'osez trouver aux momens violens les grands cris, les franches paroles. Vous tombez dans les phrases emphatiques et bien écrites; vous ne voulez pas montrer la nature telle qu'elle est, telle que la montre Shakspeare, lorsque, piquée par la passion comme par un fer rouge, elle crie, se cabre et bondit par-dessus vos barrières. Vous ne savez pas l'aimer, et votre punition est que vous ne pouvez pas la voir.

III.

C'est pour elle que Fielding réclame, et certes, à voir ses actions et sa personne, on l'eût cru fabriqué exprès pour cela : un grand vigoureux gaillard, haut presque de six pieds, sanguin, avec un excès de bonne humeur et de verve animale, loyal, généreux, affectueux et brave, mais imprudent, dépensier, buveur, viveur, ruiné de père en fils, ayant roulé par la vie dans les hauts, dans les bas, éclaboussé, mais toujours dispos; « en somme, disait lady Mary Wortley Montague, plus heureux qu'un prince, et capable d'oublier sa goutte, ses soucis et ses dettes, pour peu qu'il eût sous sa main une bouteille de champagne et un pâté de gibier. » Le naturel domine en lui, un peu grossier, mais riche. Il ne se réprime pas, il se laisse aller, il coule sur sa pente, sans trop choisir son lit, sans se donner de digues, bourbeux, mais à grands flots et à pleins bords. Dès l'abord, le surcroît de santé et d'impétuosité physique le jette dans la grosse débauche joviale, et la séve intempérante de la jeunesse bouillonne en lui jusque dans le mariage et dans l'âge mûr. Il est gai, il s'égaie; il est insouciant, il n'a pas même la vanité littéraire. Un jour, Garrick le prie de supprimer une scène maladroite, et lui dit que sinon on sifflera infailliblement : « Au diable! qu'ils la trouvent eux-mêmes! » On siffle, et l'acteur, fort mal à l'aise, vient avertir l'auteur, qui buvait et fumait sa pipe. « — Qu'est-ce qu'il y a? — Eh bien! on me siffle à outrance. — Ah!

ah! le diable les emporte! Ils l'ont trouvée, n'est-ce pas qu'ils l'ont trouvée? » — C'est avec ce franc rire qu'il prenait les mésaventures. Il allait de l'avant sans trop sentir les meurtrissures, en homme confiant qui a le cœur épanoui et la peau dure. Sitôt qu'il a fait un héritage, il festine, traite ses voisins, entretient une meute, s'entoure de magnifiques laquais à livrée jaune. En trois ans, il a tout mangé; mais le courage reste, il achève ses études de légiste, écrit deux in-folio sur les droits de la couronne, devient *justice*, détruit des bandes de voleurs, et gagne dans la plus insipide besogne du monde « le plus sale argent de la terre. » Les dégoûts ne l'atteignent pas, la lassitude non plus; il est trop solidement bâti pour avoir des nerfs de femme. Tout déborde en lui, la force, l'activité, l'invention, et aussi la tendresse. Il a pour ses enfans une idolâtrie de mère, il adore sa femme, il devient presque fou quand il la perd, il ne trouve d'autre consolation que de pleurer avec la servante, et finit par épouser cette bonne et brave fille pour donner une mère à ses enfans : dernier trait qui achève de peindre ce vaillant cœur plébéien (1), prompt aux effusions, exempt de répugnances, et qui, hormis la délicatesse, eut tout le meilleur de l'homme. On lit ses livres, comme on boit un vin franc, sain et rude, qui égaie, fortifie, et auquel il ne manque que le parfum.

Un pareil homme devait prendre Richardson en déplaisance. Celui qui aime la nature tout expansive et abondante chasse loin de lui, comme des ennemis, la solennité, la tristesse et la pruderie des puritains. Pour commencer, il tourne Richardson en caricature. Son premier héros, Joseph, est le frère de Paméla et résiste aux propositions de sa maîtresse, comme Paméla à celles de son maître. La tentation touchante dans une jeune fille devient comique dans un jeune homme, et le tragique tourne au grotesque. Fielding rit à pleins poumons, comme Rabelais, et aussi comme Scarron. Il contrefait le style emphatique; il chiffonne les jupes et fait sauter les perruques; il bouscule de ses rudes plaisanteries toute la gravité des convenances. Si vous êtes raffiné ou seulement bien habillé, ne l'accompagnez pas. Il vous mènera dans les prisons, dans les auberges, sur les fumiers, dans la boue des grands chemins; il vous fera patauger parmi les scandales réjouissans, les peintures crues et les aventures populacières. Il est fort en gueule, et il n'a pas l'odorat sensible. M. Joseph, au sortir de chez lady Booby, est assommé, laissé dans un fossé sans habits et pour mort; une diligence passe, les dames font les haut-le-corps à l'idée de recueillir un homme vraiment nu, et les *gentlemen*, qui ont trois paletots, les trouvent trop neufs pour les salir sur le corps du pauvre diable. Ceci n'est qu'un début, jugez

(1) Il était pourtant fils d'un général et petit-fils d'un comte.

du reste. Joseph et son ami le bon curé, M. Adam, donnent et reçoivent une infinité de horions; les coups de bâton trottent; on leur jette à la tête des poêlons pleins de sang de porc; les chiens mettent leurs habits en pièces; ils perdent leur cheval. Joseph est si beau qu'il est assailli par la servante, obligé de la prendre à bras-le-corps et de la déposer à la porte; ils n'ont jamais le sou; on veut les mener en prison. Ils avancent pourtant d'une façon gaillarde, comme leurs confrères des autres romans, le capitaine Booth et Tom Jones. Ces orages de coups de poing, ces clabauderies d'hôtellerie, ce retentissement de bassinoires cassées et d'écuelles lancées à la tête, ce pêle-mêle d'incidens et cette grêle de mésaventures, finissent par former la plus joyeuse musique. Tous ces braves gens se battent bien, marchent bien, mangent bien, boivent mieux encore. Il y a plaisir à regarder ces puissans estomacs; le *roastbeef* y descend comme dans sa place naturelle. Ne dites pas que ces bons bras fonctionnent trop sur la peau du prochain; la peau du prochain est solide, et en tout cas se raccommode vite. Décidément la vie est bonne, et avec Fielding nous ferons en riant le voyage, la tête cassée et le ventre plein.

Ne ferons-nous que rire? Il y a bien des choses à voir en route; le sentiment de la nature est un talent comme la conception de la règle, et Fielding, le dos tourné à Richardson, s'ouvre un domaine aussi large que celui de son rival. Ce qu'on appelle nature, c'est cette couvée de passions secrètes, souvent malfaisantes, ordinairement vulgaires, toujours aveugles, qui foisonnent et frétillent en nous, mal recouvertes par le manteau de décence et de raison sous lequel nous tâchons de les déguiser; nous croyons les mener, elles nous mènent; nous nous attribuons nos actions, elles les font. Il y en a tant, elles sont si fortes, si entrelacées les unes dans les autres, si promptes à s'éveiller, à s'élancer et à s'entraîner, que leur mouvement échappe à tous nos raisonnemens et à toutes nos prises. Voilà le domaine de Fielding; son art et son plaisir, comme celui de Molière, consistent à lever un coin du manteau; ses personnages paradent d'un air raisonnable, et tout d'un coup, par une ouverture, le lecteur aperçoit le fourmillement intérieur des vanités, des folies, des concupiscences et des rancunes secrètes qui les font marcher. Par exemple, quand Tom Jones a le bras cassé, le philosophe Square vient le consoler par une application des maximes stoïciennes; mais en lui prouvant que la douleur est chose indifférente il se mord la langue et lâche un ou deux jurons, sur quoi le théologien Thwackum, son commensal et son rival, lui assure que sa mésaventure est un avertissement de la Providence, et tous deux manquent de se battre. Une autre fois le chapelain de la prison, ayant déchargé son éloquence et engagé le condamné au repentir, accepte de lui

un bol de punch parce que l'Écriture ne dit rien contre cette liqueur, et lui récite après boire son dernier sermon contre les philosophes païens. Ainsi déshabillés, les instincts ont une tournure grotesque; les gens s'avancent gravement, la canne à la main, et pour nous ils sont tout nus. Sachez qu'ils sont nus tout à fait; aussi certaines de leurs attitudes sont bien gaies. Les dames feront sagement de ne pas entrer chez lui. Ce puissant génie, tout franc et réjoui, aime comme Rubens les kermesses; les rouges trognes reluisantes de bonne humeur, de sensualité et d'énergie dansent chez lui, remuent et se choquent, et les instincts dévergondés y viennent accoupler leurs violences. C'est avec eux qu'il compose ses premiers personnages. Il n'y en a point chez lui de plus vivans que ceux-là, de plus largement tracés à grands traits et d'un élan, d'une couleur plus saine. Si les gens réfléchis comme Allworthy restent effacés dans un coin de sa vaste toile, les personnages instinctifs comme Western s'y détachent avec un relief et un éclat qu'on n'a point vus depuis Falstaff. Western est un *squire* de campagne, bonhomme au demeurant, mais ivrogne, toujours à cheval, inépuisable en jurons, prompt aux gros mots, aux coups de poing, sorte de charretier alourdi, endurci et enfiévré par la brutalité de la race, par la sauvagerie de la campagne, par les exercices violens, par l'abus de la grosse mangeaille et des boissons fortes, tout imbu d'orgueil et de préjugés anglais et rustiques, n'ayant jamais été discipliné par la contrainte du monde, puisqu'il vit aux champs, ni par celle de l'éducation, puisqu'il sait à peine lire, ni par celle de la réflexion, puisqu'il ne peut pas mettre deux idées ensemble, ni par celle de l'autorité, puisqu'il est riche et *justice*, et livré, comme une girouette qui siffle et grince, à tous les coups de vent de toutes les passions. Sitôt qu'on le contredit, il devient rouge, il écume, il veut rosser les gens : « Défais ton habit (1)..... » Il faut même l'empoigner à bras-le-corps pour l'arrêter de vive force. Il court chez Allworthy pour se plaindre de Jones, qui ose faire la cour à sa fille. « Il a eu de la chance que je n'aie pas pu l'empoigner; je l'aurais roulé, j'aurais dérangé son miaulement; j'aurais appris à ce fils de gueux à mettre la main au plat de son maître. Il n'aura jamais un morceau de mon plat, ni un liard pour en acheter. Et si elle le veut, elle, une chemise sera toute sa dot. J'aimerais mieux mettre mon bien dans la caisse d'amortissement, pour qu'on l'envoie en Hanovre et qu'on corrompe notre nation avec. » — Et comme Allworthy dit qu'il en a bien du chagrin. — « Au diable votre chagrin! il me servira joliment quand j'aurai perdu ma seule enfant, ma pauvre Sophie, qui était la joie de mon cœur, et toute l'espérance, et toute la

(1) Nous abrégeons ici la traduction.

consolation de mes vieux jours; mais je suis décidé à la mettre à la porte : elle mendiera, elle crèvera de faim, elle pourrira dans la rue. Pas un sou, pas un sou! elle n'aura jamais un sou de moi! Ce fils de chienne a toujours été bon pour tirer le lièvre au gîte. Le diable le crève! Je ne savais guère la minette qu'il avait en vue; mais ce sera le plus mauvais gibier qu'il ait levé de sa vie. Il n'en aura que la carcasse; sa peau est tout ce qu'il en aura! »

Sa fille essaie de le raisonner, il tempête. Alors elle parle de tendresse et d'obéissance; d'allégresse il saute par la chambre, et les larmes lui viennent aux yeux. A ce mot, elle reprend ses supplications; il grince les dents, il serre les poings, il frappe du pied. « Tu l'épouseras, tu l'auras! le diable m'emporte! tu l'auras, quand tu te pendrais le lendemain matin! » Il ne peut pas trouver une raison, il ne sait que lui dire d'être bonne fille. Il se contredit, il défait ses propres projets : il est comme un taureau aveugle qui butte à droite, à gauche, revient sur ses pas, n'atteint personne et piétine en place. Au moindre bruit, il fonce en avant, outrageusement, sans savoir pourquoi. Ses idées ne sont que des frémissemens ou des élans de la chair et du sang. Jamais l'animal physique n'a plus entièrement recouvert et absorbé l'homme. Il en devient grotesque, tant il est naïf et près de la brute; il se laisse mener, il a des mots d'enfant : « Je ne sais pas comment cela arrive; mais le diable m'emporte, Allworthy, si vous ne me faites pas toujours faire justement ce qu'il vous plaît. Et pourtant j'ai un aussi bon domaine que vous, et je suis *justice* aussi bien que vous-même. » Rien ne tient en lui ni ne dure; il est tout de prime-saut; il ne vit que pour le moment. Rancune, intérêt, aucune des passions à longue portée n'a de prise sur lui. Il embrasse les gens que tout à l'heure il voulait assommer. Tout disparaît pour lui dans la fougue de la passion présente; elle lui arrive au cerveau comme un flot soudain qui noie le reste. A présent qu'il est réconcilié avec Tom, il n'a pas de cesse que Tom n'ait sa fille. « C'est Tom qui la chiffonnera. Sus, sus, mon garçon, en avant sur elle! Voilà ce que c'est, mes petits agneaux. Eh bien! est-ce convenu? Sera-ce demain ou le jour d'après? Ce ne sera pas une minute plus tard que le jour d'après, j'y suis décidé. Allons donc, Tom, je te dis que ce sont des grimaces. Par le sang-Dieu! elle voudrait que le mariage fût pour cette nuit; elle le voudrait de tout son cœur. N'est-ce pas, Sophie, que tu le voudrais? Vois-tu, Allworthy, je te parie cinq guinées contre un écu que de demain en neuf mois nous aurons un garçon! Écoute! dis-moi, qu'est-ce que tu choisis? du bourgogne, du champagne, ou bien quoi? Par Dieu! nous ferons ripaille cette nuit. » Et lorsqu'il devient grand-père, il passe son temps auprès des nourrices, déclarant que « le babil de la petite fille est une mu-

sique plus douce que les aboiemens de la plus belle meute d'Angleterre. » Voilà la pure nature, et personne ne l'a lâchée à travers champs plus débridée, plus impétueuse, plus ignorante de toute règle, plus abandonnée à l'afflux de la séve corporelle que Fielding.

Ce n'est pas qu'il l'aime à la façon des grands artistes indifférens, Shakspeare et Goethe; au contraire il est moraliste par excellence, et c'est un des grands signes du siècle que les intentions réformatrices se rencontrent aussi décidées chez lui qu'ailleurs. Il donne à ses fictions un but pratique, et les recommande en disant que le ton sérieux et tragique aigrit, tandis que le style comique « dispose les gens à la bienveillance et à la bonne humeur (1). » Bien plus, il fait la satire du vice; il considère les passions non comme de simples forces, mais comme des objets d'approbation ou de blâme. Il nous suggère à chaque pas des jugemens moraux; il veut que nous prenions parti; il discute, excuse ou condamne. Il écrit un roman entier en style ironique (2) pour persécuter et assommer la friponnerie et la trahison. C'est plus qu'un peintre, c'est un justicier, et les deux rôles en lui sont d'accord; car une psychologie engendre une morale : là où il y a une idée de l'homme, il y a un idéal de l'homme, et Fielding, qui a vu dans l'homme la nature par opposition à la règle, loue dans l'homme la nature par opposition à la règle, en sorte que, selon lui, la vertu n'est qu'un instinct. La générosité, selon lui, est comme toutes les sources d'action, une inclination primitive; comme toutes les sources d'action, elle coule sans que les catéchismes et les phrases y ajoutent rien de bon; comme toutes les sources d'action, elle coule parfois trop pleinement et trop vite. Prenez-la comme elle est, et n'essayez pas de l'opprimer sous une discipline ou de la remplacer par un raisonnement. Monsieur Richardson, vos héros si corrects, si compassés, si soigneusement empaquetés dans leur attirail de préceptes, sont des bedeaux de cathédrale bons pour nasiller dans une procession. Monsieur Square et monsieur Thwackum, vos tirades sur la vertu philosophique ou la vertu chrétienne sont des exercices de parole utiles pour digérer au dessert. La vertu est dans le tempérament et dans le sang; l'éducation bavarde et le rigorisme monacal n'y ajoutent rien. Donnez-moi un homme, non un mannequin de représentation ou une serinette à phrases. Mon héros est l'homme qui naît généreux, comme le chien naît affectueux, et comme le cheval naît brave. Je veux un cœur vivant, plein de chaleur et de force, non un pédant sec occupé à aligner au cordeau toutes ses ac-

(1) Préface de *Joseph Andrews*.
(2) *Jonathan Wild*.

tions. Ce naturel ardent pourra l'emporter trop loin: je lui pardonne ses écarts. Il s'enivrera par mégarde, il ramassera une fille sur la route, il donnera volontiers un coup de poing, il ne refusera pas un duel: il souffrira qu'une grande dame le trouve beau garçon, et il acceptera sa bourse; il sera imprudent, il gâtera sa réputation comme Jones; il sera mauvais administrateur et fera des dettes comme Booth. Excusez-le d'avoir des muscles, des nerfs, des sens, et ce bouillonnement de colère ou d'ardeur qui précipite en avant les animaux de noble race. Mais il souffrira qu'on le batte jusqu'au sang plutôt que d'exposer un pauvre garde-chasse. Il pardonnera à son mortel ennemi sans effort, par bonté pure, et lui enverra de l'argent en cachette; il sera loyal envers sa maîtresse, et lui gardera sa fidélité, en dépit de toutes les offres, dans le pire dénûment et sans la moindre espérance de l'obtenir; il sera libéral de sa bourse, de ses peines, de sa souffrance, de son sang: il ne s'en vantera pas; il n'aura ni orgueil, ni vanité, ni affectation, ni dissimulation; la bravoure et la bonté surabonderont dans son cœur, comme la bonne eau dans une bonne source. Il pourra être balourd comme le capitaine Booth, joueur même, dépensier, incapable de conduire ses affaires, capable par tentation d'être un jour infidèle à sa femme; mais il sera si sincère dans son repentir, son erreur sera si involontaire, il sera si soigneusement, si véritablement tendre, qu'elle l'aimera avec excès, et qu'en bonne foi il le mérite. Il se fera auprès d'elle garde-malade, nourrice, maman; il l'accouchera lui-même; il aura pour elle des adorations d'amant, toujours, en présence de tout le monde, même devant miss Matthews, qui l'a séduit. « Je déclarai que, si j'avais le monde, je serais prêt à le mettre aux pieds de mon Amélia. Et Dieu sait que je le ferais, quand ce seraient dix mille mondes! » Il pleure comme un enfant en pensant à elle; il l'écoute comme ferait un petit enfant. « Je répète ses propres paroles, car il m'arrive ordinairement de retenir ce qu'elle dit. » Il s'habille en cachette lorsqu'il est obligé de partir pour son régiment, et, « chantant, sifflant, se secouant, essayant toutes les façons de ne pas penser, » il s'enfuit pendant qu'elle dort, parce qu'il ne saurait soutenir ses larmes. Dans ce corps de soudard, sous cette épaisse cuirasse de tapageur, il y a un vrai cœur de femme qui se fond, qu'un rien trouble lorsqu'il s'agit de ce qu'il aime, timide dans sa tendresse, inépuisable en dévouement, en confiance, en abnégation, en effusions. Quand un homme a cela, passez sur le reste; avec ses excès et ses folies, il vaut mieux que tous vos dévots gantés.

A cela nous répondrons: Vous faites bien de défendre la nature; mais que ce soit à la condition de n'en rien supprimer. Un point manque dans vos gens si bien membrés, la finesse; les rêveries dé-

licates, l'élévation enthousiaste et la délicatesse frémissante sont aussi bien dans la nature que la grosse vigueur, l'hilarité bruyante et la franche bonté. La poésie est vraie comme la prose, et s'il y a des mangeurs et des boxeurs, il y a aussi des artistes et des chevaliers. Cervantes, que vous imitez, et Shakspeare, que vous rappelez, ont eu cette finesse, et l'ont peinte; dans cette large moisson que vous rapportez à pleins bras, vous avez oublié les fleurs. On finit par se lasser de vos coups de poing et de vos comptes d'hôtellerie. Vous êtes trop à l'aise dans les étables, parmi les drôleries ecclésiastiques de Trulliber. On voudrait vous voir plus de ménagemens pour vos héroïnes; les accidens du chemin lèvent bien souvent leurs collerettes, et Fanny, Sophie, mistress Heartfree ont beau rester pures, on se souvient malgré soi des coups de main qui ont attaqué leur vertu. Vous êtes si rude que vous ne sentez pas l'atroce. Vous persuadez à Tom Jones faussement, mais pour un instant, que mistress Williams, dont il a fait sa maîtresse, est sa mère, et vous laissez longtemps le lecteur enfoncé dans l'infamie de cette supposition. Enfin vous êtes obligé de vous guinder pour peindre l'amour; vous ne trouvez que des épîtres compassées; les transports de votre Tom Jones ne sont que des phrases d'auteur. Faute d'idées, il débite des odes. Vous ne connaissez que l'élan des sens, le bouillonnement du sang, l'effusion de la tendresse, mais non l'exaltation nerveuse et le ravissement poétique. L'homme tel que vous le concevez est un bon buffle, et c'est peut-être le héros qu'il faut à un peuple qui s'est appelé lui-même John Bull, Jean Taureau.

IV.

En tout cas, il est puissant et redoutable, et si en ce moment vous rassemblez en votre esprit les traits dispersés des figures que les romanciers viennent de faire passer devant vos yeux, vous vous sentirez transporté dans un monde à demi barbare et dans une race dont l'énergie doit effaroucher ou révolter toute votre douceur. A présent ouvrez un copiste plus littéral de la vie : sans doute ils le sont tous, et déclarent, Fielding entre autres, que, s'ils imaginent un trait, c'est qu'ils l'ont vu; mais Smollett a cet avantage, qu'étant médiocre il décalque les figures platement, prosaïquement, sans les transformer par l'illumination du génie; la jovialité de Fielding et le rigorisme de Richardson ne sont plus là pour égayer ou ennoblir les tableaux. Regardez chez lui les mœurs face à face, écoutez les aveux de cet imitateur de Lesage, qui reproche à Lesage d'être gai et de badiner avec les mésaventures de son héros; voyez l'âpreté de cette rancune, qui veut « soulever l'indignation du lecteur contre le caractère sordide et vicieux du monde et montrer le mérite modeste aux prises avec l'é-

goïsme, l'envie, la malice et la lâche indifférence de l'humanité. » Ce ne sont plus seulement les coups de poing qui pleuvent, mais aussi les coups de couteau, d'épée, de pistolet. Dans ce monde-là, quand une fille sort de chez elle, elle court risque de rentrer femme, et quand un homme sort de chez lui, il court risque de ne pas rentrer du tout. Les femmes enfoncent leurs ongles dans la figure des hommes; les *gentlemen* bien élevés, comme Pérégrine, sanglent les gens à coups de fouet. Ayant trompé un mari qui refuse de lui demander satisfaction, Pérégrine le fait prendre par ses gens et tremper dans un canal. Dénoncé par un vicaire qu'il a rossé, il le fait rouer de coups par un aubergiste, qui de plus lui arrache avec les dents un morceau de l'oreille. Je citerais de mémoire bien d'autres attentats commencés ou achevés. Les injures atroces, les mâchoires cassées, les coups de bâton assénés sur les gens abattus par terre, la hargneuse dureté des conversations, la grossière brutalité des plaisanteries, donnent l'idée d'une meute de bouledogues acharnés à se battre, et qui, lorsqu'ils entrent en gaieté, s'amusent encore à s'enlever des morceaux de chair. Un Français a peine à supporter l'histoire de Roderick Random ou plutôt celle de Smollett quand il est sur le navire de guerre. Il est *pressé*, c'est-à-dire empoigné de force, jeté par terre, à coups de bâton et de couteau, lié comme un ballot et roulé sanglant à bord devant les matelots, qui rient de ses blessures et disent, en voyant ses cheveux collés comme des ficelles, qu'il a ses cordes rouges sur la tête au lieu de les avoir sur le dos. Il prie ses voisins de tirer son mouchoir de sa poche pour arrêter le sang qui coule de sa tête; les voisins tirent le mouchoir et le vendent d'un grand sang-froid à la pourvoyeuse moyennant un quart de gin. Le capitaine Oakum déclare qu'il ne veut plus de malades à bord, les fait monter sur le pont à coups de fouet, crachant le sang, défaillant de faiblesse; plusieurs deviennent fous, beaucoup meurent, et de soixante et un il n'en reste que douze. Pour pénétrer dans ce noir hôpital suffocant qui pullule de vermine, il faut ramper sous les hamacs pressés et les écarter à la force des épaules avant d'arriver jusqu'aux patiens.

Lisez encore le récit de miss William, une jeune fille riche et de bonne naissance réduite au métier de courtisane, rançonnée, affamée, malade, grelottante, errant dans les rues pendant de longues nuits d'hiver, parmi « les misérables créatures nues, en haillons crasseux, entassées comme des pourceaux dans le coin d'une allée sombre, » qui appellent les matelots ivres pour obtenir de quoi « apaiser avec du gin la rage de la faim et le froid, et descendent dans l'insensibilité bestiale jusqu'à ce qu'à la fin elles aillent mourir et pourrir sur un fumier. » Celle-ci est jetée à Bridewell avec le rebut de la ville, soumise aux caprices d'un tyran qui lui impose des tâches

au-dessus de ses forces et la punit de ne pas les remplir, fouettée jusqu'à s'évanouir, puis à coups de fouet tirée de son évanouissement, pendant ce temps volée de tout ce qu'elle a sur elle, bonnet, souliers, bas, « mourant de faim et aspirant à mourir vite. » Une nuit, elle essaie de se pendre. Deux de ses voisines qui la guettaient l'en empêchent. « Le lendemain matin, je fus punie de trente coups de verges. La douleur, jointe au désappointement et au désespoir, me priva de ma raison et me jeta dans un délire de fureur pendant lequel j'arrachai la chair de mes os avec mes dents et je me lançai la tête contre le pavé. » En vain vous vous retournez du côté du héros pour vous reposer d'un tel spectacle. Il est sensuel et grossier comme ceux de Fielding, sans être comme ceux de Fielding bon et joyeux. « L'orgueil et le ressentiment sont les deux principaux ingrédiens de son caractère. » Le généreux vin de Fielding, entre les mains de Smollett, s'est tourné en eau-de-vie de cabaret. Ses héros sont égoïstes, ils se vengent barbarement; Roderick exploite son fidèle Strap, et finit par le marier à une prostituée. Pérégrine attaque par le complot le plus lâche et le plus brutal l'honneur d'une jeune fille qu'il doit épouser, et qui est la sœur de son meilleur ami. On prend en haine son caractère rancunier, concentré, opiniâtre, qui est tout à la fois celui d'un roi absolu habitué à se contenter aux dépens du bonheur des autres et celui d'un rustre qui n'a de l'éducation que le vernis. On serait inquiet de vivre auprès de lui; il n'est bon qu'à choquer ou à tyranniser les autres. On l'évite comme une bête dangereuse; l'afflux soudain de la passion animale et le torrent de la volonté fixe sont si forts en lui que, lorsqu'il manque son but, il extravague, il met l'épée à la main contre l'aubergiste; il faut le saigner, il devient fou. Jusqu'à ses générosités, tout est gâté chez lui par l'orgueil; jusqu'à ses gaietés, tout est assombri chez lui par la dureté. Ses amusemens sont barbares et ceux de Smollett sont du même goût. Il outre les caricatures; il croit nous divertir en nous montrant des bouches fendues jusqu'aux oreilles et des nez longs d'un demi-pied; il exagère un préjugé national ou un tic de métier jusqu'à y absorber tout l'homme; il entre-choque les plus repoussans des grotesques, un lieutenant Lishamago à demi rôti par les Indiens rouges, des loups de mer qui passent leur vie à vociférer et à travestir toutes les idées dans leur jargon nautique, de vieilles filles laides comme des guenons, sèches comme des squelettes, âpres comme du vinaigre, des maniaques enfoncés dans la pédanterie, dans l'hypocondrie, dans la misanthropie, dans le silence. Bien loin de les esquisser en passant, comme Gil-Blas, il appuie le trait désagréablement avec insistance, et le surcharge de tous les détails, sans considérer s'ils sont trop nombreux, sans reconnaître qu'ils sont excessifs, sans sentir qu'ils sont odieux, sans éprouver qu'ils

sont dégoûtans. Son public est au niveau de son énergie et de sa rudesse, et, pour remuer de tels nerfs, un écrivain ne peut pas frapper trop fort.

Mais en même temps, pour civiliser cette barbarie et maîtriser cette violence, une faculté paraît, commune à tous, auteur et public : la sérieuse réflexion attachée à observer les caractères. C'est vers le dedans de l'homme que leurs yeux se tournent. Ils notent exactement les particularités de l'individu et les marquent d'une empreinte si précise que leurs personnages deviennent des types que l'on n'oublie plus. Ils sont psychologues. *Every man in his humour*, ce titre d'une comédie du vieux Ben-Jonson indique combien ce goût, chez eux, est ancien et national. Smollett, sur cette donnée, écrit un roman entier, *Humphrey Clinker*. Point d'action ; le livre est un recueil de lettres écrites pendant un voyage en Écosse et en Angleterre. Chacun des voyageurs, suivant son tour d'esprit, juge différemment des mêmes objets. Un vieux gentilhomme généreux, grognon, qui s'occupe à se croire malade, une vieille fille revêche en quête d'un mari, une femme de chambre naïve et vaniteuse qui estropie vaillamment l'orthographe, une file d'originaux qui tour à tour apportent leurs bizarreries sur la scène, voilà les personnages ; le plaisir du lecteur consiste à reconnaître leur humeur dans leur style, à prévoir leurs sottises, à sentir le fil qui tire chacun de leurs gestes, à vérifier la concordance de leurs idées et de leurs actions. Poussez à l'excès cette étude des particularités humaines, vous verrez naître le talent de Sterne. Figurez-vous un homme qui se met en voyage ayant sur les yeux une paire de lunettes extraordinairement grossissantes. Un poil sur sa main, une tache à la nappe, le pli d'un habit qui remue, l'intéresseront; à ce compte, il n'ira pas bien loin, emploiera la journée à faire six pas et ne sortira pas de sa chambre. Pareillement Sterne écrit quatre volumes pour raconter la naissance de son héros. Il aperçoit l'infiniment petit et décrit l'imperceptible. Un homme fait sa raie de travers, cela tient, selon Sterne, à l'ensemble de son caractère, lequel tient à celui de son père, de sa mère, de son oncle et de tous ses aïeux; cela tient à la structure de son cerveau, qui tient aux circonstances de sa conception et de sa naissance, lesquelles tiennent aux manies de ses parens, à l'humeur du moment, aux conversations de l'heure précédente, aux contrariétés du dernier curé, à une coupure du pouce, à vingt nœuds faits sur un sac, à je ne sais combien de choses encore. Les six ou huit volumes de *Tristram Shandy* sont employés à les compter, car le moindre et le plus plat des accidens, un éternument, une barbe mal faite, traîne derrière soi un réseau inextricable de causes entre-croisées les unes dans les autres, qui, en haut, en bas, à

droite, à gauche, par des prolongemens et des ramifications invisibles, s'enfoncent au plus profond des caractères et dans les plus lointains des événemens. Au lieu d'extraire, comme le reste des romanciers, la grosse racine principale, Sterne, avec des ménagemens et des réussites merveilleuses, s'applique à retirer l'écheveau embrouillé des filamens innombrables qui sinueusement plongent et s'éparpillent pour aller de tous côtés pomper la séve et la vie. Si grêles, si entrelacés, si enfouis qu'ils soient, il atteint jusqu'à eux; il les démêle, il ne les casse point, il les rapporte à la lumière, et là où nous n'imaginions qu'une simple tige, nous contemplons avec étonnement la population et la végétation souterraine des fibres multipliées et des fibrilles par qui la plante visible végète et se soutient.

Voilà certes un talent étrange, composé d'aveuglement et de clairvoyance, et qui ressemble à ces maladies de la rétine dans lesquelles le nerf surexcité devient à la fois obtus et perspicace, incapable d'apercevoir ce que les yeux les plus ordinaires atteignent, capable d'apercevoir ce que les yeux les plus perçans ne saisissent pas. En effet, Sterne est un malade humoriste et excentrique, ecclésiastique et libertin, joueur de violon et philosophe, qui en toutes choses prend le contre-pied d'autrui. Son livre est comme un grand magasin de bric-à-brac où les curiosités de tout siècle, de toute espèce et de tout pays gisent entassées pêle-mêle : textes d'excommunication, consultations médicales, passages d'auteurs inconnus ou imaginaires, bribes d'érudition scolastique, enfilades d'histoires saugrenues, dissertations, digressions, apostrophes au lecteur. Sa plume le mène : ni suite, ni plan; tout au contraire, quand il rencontre l'ordre, il le défait exprès; d'un coup de pied, il fait rouler sur son histoire commencée la pile des in-folio voisins et gambade par-dessus. Il s'amuse à nous désappointer, à nous dérouter par les interruptions et les attentes. La gravité lui déplaît, il la traite d'hypocrite; à son gré, la folie vaut mieux, et il se peint dans Yorick. Chez un esprit bien bâti, les idées défilent en procession avec un mouvement ou une accélération uniforme; dans cette tête bizarre, elles sautillent comme une cohue de masques en carnaval, par bandes, chacune tirant sa voisine par les pieds, par la tête, par un pan d'habit, avec le remue-ménage le plus universel et le plus imprévu. Toutes ses petites phrases coupées sont des soubresauts; on halète à les lire. Le ton ne reste jamais deux minutes le même : le rire vient, puis un commencement d'émotion, puis le scandale, puis l'étonnement, puis l'attendrissement, puis encore le rire. Le malin bouffon tire et brouille les fils de tous nos sentimens, et nous fait aller deci, delà, baroquement, comme des marionnettes. Entre tous ces fils, il y en

a deux qu'il tire plus volontiers que les autres. Comme tous les gens qui ont des nerfs, il est sujet aux attendrissemens : non qu'il soit vraiment bon et tendre, au contraire sa vie est d'un égoïste; mais à de certains jours il a besoin de pleurer, et nous fait pleurer avec lui. Il s'émeut pour un oiseau captif, pour un pauvre âne qui, accoutumé aux coups, le regarde d'un air résigné, « comme pour lui dire de ne point le battre trop fort, mais que cependant, s'il veut, il peut le battre. » Il écrira deux pages sur l'attitude de cet âne, et Priam aux pieds d'Achille n'était pas plus touchant.

C'est ainsi qu'il rencontrera dans un silence, dans un juron, dans la plus mince action domestique, des délicatesses exquises et de petits héroïsmes, sortes de fleurs charmantes invisibles à tout autre, et qui poussent dans la poudre du plus sec chemin. Un jour l'oncle Toby, le pauvre capitaine invalide, attrape, après de longs essais inutiles, une grosse mouche bourdonnante qui l'a cruellement tourmenté pendant tout le dîner; il se lève, traverse la chambre sur sa jambe souffrante, et, ouvrant la fenêtre : « Va-t'en, pauvre diablesse, va-t'en; pourquoi est-ce que je te ferais du mal? Le monde certainement est assez large pour nous contenir tous les deux, toi et moi. » Cette sensibilité de femme est trop fine, on ne peut la décrire; il faudrait traduire une histoire entière, celle de Lefèvre par exemple, pour en faire respirer le parfum; ce parfum s'évapore sitôt qu'on y touche, et ressemble à la faible senteur fugitive des plantes qu'on a portées un instant dans la chambre d'un convalescent. Ce qui en augmente encore la douceur triste, c'est le contraste des polissonneries qui, comme une haie d'orties, les environnent de toutes parts. Sterne, comme tous les gens dont la machine est surexcitée, a des appétits baroques. Il aime les nudités, non par sentiment du beau à la façon des peintres, non par sensualité et franchise à l'exemple de Fielding, non par recherche du plaisir, ainsi que les Dorat, les Boufflers et tous les fins voluptueux qui riment et s'égaient en ce moment de l'autre côté de la Manche. S'il va aux endroits sales, c'est qu'ils sont interdits et point fréquentés. Ce qu'il y cherche, c'est la singularité et le scandale. Ce qui l'affriande dans le fruit défendu, ce n'est pas le fruit, c'est la défense, car celui où il mord de préférence est tout flétri ou piqué aux vers. Qu'un épicurien ait du plaisir à détailler les jolis péchés d'une jolie femme, rien d'étonnant; mais qu'un romancier se complaise à surveiller les suites de la chute d'un marron brûlant dans une culotte et les questions de la veuve Wadman sur la portée des blessures de l'aine, cela ne s'explique que par un dévergondage d'imagination pervertie qui trouve son amusement dans les idées répugnantes, comme les palais gâtés trouvent leur contentement dans la saveur âcre du fromage avancé. Aussi, pour lire Sterne, faut-il

attendre les jours de caprice, de *spleen* et de pluie, où à force d'agacement nerveux on est dégoûté de la raison. En effet ses personnages sont aussi déraisonnables que lui-même. Il ne voit en l'homme que la manie, et ce qu'il appelle le *dada*, le goût des fortifications dans l'oncle Tobie, la manie des tirades oratoires et des systèmes philosophiques dans M. Shandy. Ce dada, à son gré, est comme une verrue, d'abord si petite qu'on l'aperçoit à peine, et seulement lorsqu'elle est sous un bon jour; mais la voilà qui peu à peu grossit, se couvre de poils, rougit et bourgeonne tout alentour; son propriétaire, qui en jouit et l'admire, la nourrit, jusqu'à ce qu'enfin elle se change en loupe énorme, et que le visage entier disparaisse sous l'excroissance parasite qui l'envahit. Personne n'a égalé Sterne dans l'histoire de ces hypertrophies humaines; il pose le germe, l'alimente par degrés, il fait ramper alentour les filamens propagateurs, il montre les petites veines et les artérioles microscopiques qui s'abouchent dans son intérieur, il compte les palpitations du sang qui les traverse, il explique leurs changemens de couleur et leurs augmentations de volume. L'observation psychologique atteint ici l'un de ses développemens extrêmes. Il faut un art bien avancé pour décrire, par-delà la régularité, l'exception ou la dégénérescence, et le roman anglais se complète ici en ajoutant à la peinture des formes la peinture des déformations.

V.

Le moment approche où les mœurs épurées vont, en l'épurant, lui imprimer son caractère final. Des deux grandes tendances qui se sont manifestées par lui, la brutalité native et la réflexion intense, l'une a fini par vaincre l'autre; la littérature, devenue sévère, chasse de la fiction les grossièretés de Smollett et les indécences de Sterne, et le roman tout moral, avant d'arriver dans les mains presque prudes de miss Burney, passe dans les honnêtes mains de Goldsmith. Son *Ministre de Wakefield* est « une idylle en prose, » un peu gâtée par des phrases trop bien écrites, mais au fond bourgeoise comme un tableau flamand. Regardez dans Terburg ou Miéris une femme qui fait son marché, un bourgmestre qui vide son long verre de bière; les figures sont vulgaires, les naïvetés comiques, la marmite est à la place d'honneur; pourtant ces bonnes gens sont si paisibles, si contens de leur petit bonheur régulier, qu'on leur porte envie. L'impression que laisse le livre de Goldsmith est à peu près celle-là. L'excellent docteur Primrose est un ecclésiastique de campagne dont toutes les aventures pendant longtemps consistent « à passer du lit bleu au lit brun. » Il a des cousins au quarantième degré qui vien-

nent manger son dîner et lui emprunter ses bottes. Sa femme, qui a toute l'éducation du temps, est parfaite cuisinière, sait presque lire, excelle dans les conserves, et conte à table l'histoire et les mérites de chaque plat. Ses filles aspirent à l'élégance et confectionnent des eaux de toilette dans la poêle à frire. Son fils Moïse se fait duper à la foire, et vend le poulain moyennant un assortiment de lunettes vertes. Lui, Primrose, compose des traités, que personne n'achète, contre les secondes noces des ecclésiastiques, écrit d'avance dans l'épitaphe de sa femme qu'elle fut la seule femme du docteur Primrose, et, en manière d'encouragement, encadre sur sa cheminée ce morceau d'éloquence. Cependant ce ménage va son petit train; les filles et la mère régentent un peu le père de famille; il se laisse faire en bon homme, lâche tout au plus de loin en loin quelque innocente raillerie, s'arrange dans sa nouvelle ferme avec ses deux chevaux, Blackberry à l'œil vairon et l'autre qui n'a pas de queue. « Rien ne pouvait surpasser la propreté de mes petits enclos; les ormes et les haies étaient d'une beauté inexprimable... » Notre maison « était située au pied d'une colline en pente, avec un beau taillis qui l'abritait par derrière et une rivière babillarde par devant. D'un côté une prairie et de l'autre une pelouse... Elle n'était que d'un étage et couverte de chaume, ce qui lui donnait un air très gentil. Les murs en dedans étaient soigneusement blanchis à la chaux... Quoique la même chambre nous servît de parloir et de cuisine, cela ne faisait que la rendre plus chaude. D'ailleurs, comme elle était tenue avec une extrême propreté, les plats, les assiettes, les cuivres étant bien nettoyés et tous déposés en rangées brillantes sur les rayons, l'œil était agréablement flatté et n'avait pas besoin d'un plus riche ameublement. » Ils fanent en famille, vont s'asseoir sous le chèvrefeuille pour boire une bouteille de vin de groseilles; les deux filles chantent ou les petits garçons lisent, et les parens s'amusent à regarder le champ qui descend sous leurs pieds plein de clochettes bleues et de centaurées. « Encore une bouteille, Déborah, ma chère, et toi, Moïse, une bonne chanson. Quels remercîmens ne devons-nous point au ciel pour nous avoir accordé ainsi la santé, la tranquillité, l'abondance! Je me sens plus heureux maintenant que le plus grand monarque de la terre. Il n'a pas un coin du feu pareil, ni autour de lui des visages si gais. »

Voilà le bonheur moral. Le malheur ici ne l'est pas moins. Le pauvre ministre a perdu sa fortune, et, transporté dans une petite cure, il est devenu fermier. Le *squire* du voisinage séduit et enlève sa fille aînée; le feu prend à sa maison, il a le bras brûlé jusqu'à l'épaule en sauvant ses deux petits enfans. Il est mis en prison, pour dettes, parmi des brutes et des coquins qui jurent et

blasphèment. Dans un mauvais air, sur la paille, sentant que son mal augmente, prévoyant que sa famille sera bientôt sans pain, apprenant que sa fille meurt, « son cœur se soutient pourtant; » il reste prêtre et chef de famille, prescrit à chacun des siens son emploi, encourage, console, pourvoit, ordonne, prêche les prisonniers, supporte leurs railleries grossières, les réforme, établit dans la prison le travail utile et la règle volontaire. Ce n'est pas la dureté ni le tempérament morose qui l'affermit; il n'y a pas d'âme plus paternelle, plus sociable, plus humaine, plus ouverte aux émotions douces et aux tendresses intimes. Ce n'est point l'orgueil ni la haine concentrée qui le raidit. « Je n'ai point de ressentiment à présent; quoiqu'il m'ait pris ce que je tenais plus cher que toutes les richesses, quoiqu'il ait déchiré mon cœur (car je suis malade, très malade, presque jusqu'à défaillir), pourtant cela ne m'inspirera jamais un désir de vengeance... Si ma soumission peut lui faire plaisir, qu'il sache que si je lui ai fait quelque injure, j'en suis fâché... Comme il a été autrefois mon paroissien, j'espère un jour pouvoir présenter son âme purifiée au tribunal éternel. » Rien ne sert; le misérable repousse hautainement cette prière si noble, par surcroît fait enlever la seconde fille et jeter le fils en prison sous une fausse accusation de meurtre. A ce moment-là, toutes les affections du père sont blessées, toutes ses consolations perdues, toutes ses espérances ruinées. Son cœur n'est qu'une plaie, il s'écrie; mais, revenant aussitôt à sa profession et à son devoir, il songe à préparer son fils et à se préparer lui-même pour l'autre vie, et, afin d'être utile à autant de gens qu'il pourra, il veut en même temps exhorter les prisonniers. Il « s'efforce de se lever sur sa paille, mais la force lui manque, et il n'est capable que de s'appuyer contre le mur, soutenu d'un côté par son fils et de l'autre par sa femme. » En cet état, il parle, et son sermon, qui fait contraste avec son état, n'en est que plus émouvant. C'est une dissertation à l'anglaise, toute composée de raisonnemens exacts, ayant pour but d'établir que, d'après la nature du plaisir et de la peine, les malheureux souffrent moins que les heureux de quitter la vie, et jouissent plus que les heureux d'obtenir le ciel. On y voit les sources de cette vertu, née du christianisme et de la bonté naturelle, mais alimentée longuement par la réflexion intérieure. La méditation, qui d'ordinaire ne produit que des phrases, aboutit chez lui à des actions. Véritablement ici la raison a pris le gouvernement du reste, et elle l'a pris sans opprimer le reste : rare et éloquent spectacle, qui, rassemblant et harmonisant en un seul personnage les meilleurs traits des mœurs et de la morale de ce temps et de ce pays, fait admirer et aimer la vie pieuse et réglée, domestique et disciplinée, laborieuse et rustique. La vertu

protestante et anglaise n'a point formé un modèle plus éprouvé et plus aimable. Religieux, affectueux, raisonneur, il concilie des dispositions qui semblaient s'exclure; ecclésiastique, cultivateur, père de famille, il relève des caractères qui ne semblaient propres qu'à fournir des comiques et des bourgeois.

VI.

Au centre de ce groupe se tient debout un personnage étrange, le plus accrédité de son temps, sorte de dictateur littéraire; Richardson est son ami et lui fournit des essais pour son journal; Goldsmith, avec une vanité naïve, l'admire en souffrant d'être toujours primé par lui; miss Burney imite son style, et le révère comme un père. L'historien Gibbon, le peintre Reynolds, l'acteur Garrick, l'orateur Burke, l'indianiste Jones, viennent à son club lui donner la réplique. Lord Chesterfield, qui a perdu sa faveur, essaie en vain de la regagner en proposant de lui décerner, sur tous les mots de la langue, l'autorité d'un pape. Boswell le suit à la trace, note ses phrases et le soir en remplit des in-quarto. Sa critique fait loi; on se presse pour entendre sa conversation; il est l'arbitre du style. Transportons par l'imagination ce prince de l'esprit en France, parmi nos jolis salons de philosophie élégante et de mœurs épicuriennes; la violence du contraste marquera mieux que tout raisonnement la tournure et les prédilections de l'esprit anglais.

On voyait entrer un homme énorme, à carrure de taureau, grand à proportion, l'air sombre et rude, l'œil clignotant, la figure profondément cicatrisée par des scrofules, avec un habit brun et une chemise sale, mélancolique de naissance et maniaque par surcroît. Au milieu d'une compagnie, on l'entendait tout d'un coup marmotter un vers latin ou une prière. D'autres fois, dans l'embrasure d'une fenêtre, il remuait la tête, agitait son corps d'avant en arrière, avançait, puis retirait convulsivement la jambe. Son compagnon racontait qu'il avait voulu absolument arriver du pied droit, et que, n'ayant pas réussi, il avait recommencé avec une attention profonde, comptant un à un tous ses pas. On se mettait à table. Tout d'un coup il s'oubliait, se baissait, et enlevait dans sa main le soulier d'une dame. A peine servi, il se précipitait sur sa nourriture « comme un cormoran, les yeux fichés sur son assiette, ne disant pas un mot, n'écoutant pas un mot de ce qu'on disait autour de lui, » avec une telle voracité que les veines de son front s'enflaient et qu'on voyait la sueur en découler. Si par hasard le lièvre était avancé ou le pâté fait avec du beurre rance, il ne mangeait plus, il dévorait. Lorsqu'enfin son appétit était gorgé et qu'il

consentait à parler, il disputait, vociférait, faisait de la conversation un pugilat, arrachait n'importe comment la victoire, imposait son opinion doctoralement, impétueusement, et brutalisait les gens qu'il réfutait. « Monsieur, je m'aperçois que vous êtes un misérable whig. — Ma chère dame, ne parlez plus de ceci, la sottise ne peut être défendue que par la sottise. — Monsieur, j'ai voulu être incivil avec vous, pensant que vous l'étiez avec moi. » Cependant, tout en prononçant, il faisait des bruits étranges, « tantôt tournant la bouche comme s'il ruminait, tantôt sifflant à mi-voix, tantôt claquant de la langue comme quelqu'un qui glousse. » A la fin de sa période, il soufflait à la façon d'une baleine, son ventre ballottait, et il lançait une douzaine de tasses de thé dans son estomac.

Alors tout bas, avec précaution, on questionnait Garrick ou Boswell sur l'histoire et les habitudes de cet ogre grotesque. Il avait vécu en cynique et en excentrique, ayant passé sa jeunesse à lire au hasard dans une boutique, surtout des in-folio latins, même les plus ignorés, par exemple Macrobe; il avait découvert les œuvres latines de Pétrarque en cherchant des pommes, et crut trouver des ressources en proposant au public une édition de Politien. A vingt-cinq ans, il avait épousé par amour une femme de cinquante, courte, mafflue, rouge, habillée de couleurs voyantes, qui se mettait sur les joues un demi-pouce de fard, et qui avait des enfans du même âge que lui. Arrivé à Londres pour gagner son pain, les uns à ses grimaces convulsives l'avaient pris pour un idiot, les autres à l'aspect de son tronc massif lui avaient conseillé de se faire portefaix. Trente ans durant, il avait travaillé en manœuvre pour les libraires, qu'il rossait lorsqu'ils devenaient impertinens, toujours râpé, ayant une fois jeûné deux jours, content lorsqu'il pouvait dîner avec six *pence* de viande et un *penny* de pain, ayant écrit un roman en huit nuits pour payer l'enterrement de sa mère. A présent, pensionné par le roi, exempt de sa corvée journalière, il suit son indolence naturelle, reste au lit souvent jusqu'à midi et au-delà. C'est à cette heure qu'on va le voir. On monte l'escalier d'une triste maison située au nord de *Fleet-Street*, le quartier affairé de Londres, dans une cour étroite et obscure, et l'on entend en passant les gronderies de quatre femmes et d'un vieux médecin charlatan, pauvres créatures sans ressources, infirmes, et d'un mauvais caractère, qu'il a recueillies, qu'il nourrit, qui le tracassent ou qui l'insultent; on demande le docteur, un nègre ouvre; une assemblée se forme autour du lit magistral; il y a toujours à son lever quantité de gens distingués, même des dames. Ainsi entouré, il « déclame » jusqu'à l'heure du dîner, va à la taverne, puis disserte tout le soir, sort pour jouir dans les

rues de la boue et du brouillard de Londres, ramasse un ami pour converser encore, et s'emploie à prononcer des oracles et à soutenir des thèses jusqu'à quatre heures du matin.

Là-dessus nous demandons si c'est l'audace libérale de ses opinions qui séduit. Ses amis répondent qu'il n'y a pas de partisan plus intraitable de la règle. On l'appelle l'Hercule du torysme. Dès l'enfance, il a déserté les whigs, et jamais il n'a parlé d'eux que comme de malfaiteurs publics. Il les insulte jusque dans son dictionnaire. Il exalte Jacques II et Charles II comme deux des meilleurs rois qui aient jamais régné. Il justifie les taxes arbitraires que le gouvernement prétend lever sur les Américains. Il déclare que « l'esprit whig est la négation de tout principe, » que « le premier whig a été le diable, » que « la couronne n'a pas assez de pouvoir, » que « le genre humain ne peut être heureux que dans un état d'inégalité et de subordination. » Pour nous, Français du temps, admirateurs du *Contrat social*, nous sentons bien vite que nous ne sommes plus en France. Et que sentirons-nous, bon Dieu! quand, un instant après, nous entendrons le docteur continuer ainsi : « Rousseau est un des pires hommes qu'il y ait, un coquin qui mérite d'être classé de toute société, comme il l'a été. C'est une honte qu'il soit protégé dans notre pays. Je signerais une sentence de déportation contre lui plus volontiers que contre aucun des drôles qui sont sortis d'Old Bailey depuis bien des années. Oui, je voudrais le voir travailler dans les plantations. » — Il paraît qu'on ne goûte pas dans ce pays les novateurs philosophes; voyons si Voltaire sera plus épargné : « De Rousseau ou de lui, il est difficile de décider lequel est le plus grand vaurien. » — A la bonne heure, ceci est net. Mais quoi! est-ce qu'on ne peut pas chercher la vérité en dehors d'une église établie? Non, « aucun honnête homme ne peut être déiste, car aucun homme ne peut l'être après avoir examiné loyalement les preuves du christianisme. » — Voilà un chrétien péremptoire; nous n'en avons guère en France d'aussi décidés. Bien plus, il est anglican, passionné pour la hiérarchie, admirateur de l'ordre établi, hostile aux dissidens. Vous le verrez saluer un archevêque avec une vénération particulière. Vous l'entendrez blâmer un de ses amis d'avoir oublié le nom de Jésus-Christ en récitant les grâces. Si vous lui parlez d'une méthodiste qui convertit les gens, il vous dira qu'une femme qui prêche est comme un chien qui marche sur les pattes de derrière, que cela est curieux, mais n'est point beau. Il est conservateur et ne craint point d'être suranné. Sachez qu'il est allé à une heure du matin dans l'église de Saint-Jean de Clerkenwell pour interroger un esprit tourmenté qui revenait. Si vous aviez entre les mains son journal, vous y trouveriez des prières ferventes,

des examens de conscience et des résolutions de conduite. Avec des préjugés et des ridicules, il a la profonde conviction, la foi active, la sévère piété morale. Il est chrétien de cœur et de conscience, de raisonnement et de pratique. La pensée de Dieu, la crainte du jugement final, le préoccupent et le réforment. « Garrick, dit-il un jour, je n'irai plus dans vos coulisses, car les bas de soie et les poitrines blanches de vos actrices excitent mes instincts amoureux. » Il se reproche son indolence, il implore la grâce de Dieu, il est humble et il a des scrupules. — Tout cela est bien étrange. Nous demandons aux gens ce qui peut leur plaire dans cet ours bourru, qui a des habitudes de bedeau et des inclinations de constable. On nous répond qu'à Londres on est moins exigeant qu'à Paris en fait d'agrément et de politesse, qu'on y permet à l'énergie d'être rude et à la vertu d'être bizarre, qu'on y souffre une conversation militante, que l'opinion publique est tout entière du côté de la constitution et du christianisme, et qu'elle a bien fait de prendre pour maître l'homme qui par son style et ses préceptes s'accommode le mieux à son penchant.

Sur ce mot, nous nous faisons apporter ses livres, et au bout d'une heure nous remarquons que, quel que soit l'ouvrage, tragédie ou dictionnaire, biographie ou essai, il garde toujours le même ton. « Docteur, lui disait Goldsmith, si vous faisiez une fable sur les petits poissons, vous les feriez parler comme des baleines. » En effet, sa phrase est toujours la période solennelle et majestueuse, où chaque substantif marche en cérémonie, accompagné de son épithete, où les grands mots pompeux ronflent comme un orgue, où chaque proposition s'étale équilibrée par une proposition d'égale longueur, où la pensée se développe avec la régularité compassée et la splendeur officielle d'une procession. La prose classique atteint la perfection chez lui comme la poésie classique chez Pope. L'art ne peut être plus consommé ni la nature plus violentée. Personne n'a enserré les idées dans des compartimens plus rigides; personne n'a donné un relief plus fort à la dissertation et à la preuve; personne n'a imposé plus despotiquement au récit et au dialogue les formes de l'argumentation et de la tirade; personne n'a mutilé plus universellement la liberté ondoyante de la conversation et de la vie par des antithèses et des mots d'auteur. C'est l'achèvement et l'excès, le triomphe et la tyrannie du style oratoire. Nous comprenons maintenant qu'un âge oratoire le reconnaisse pour maître, et qu'on lui attribue dans l'éloquence la primauté qu'on reconnaît à Pope dans les vers.

Reste à savoir quelles idées l'ont rendu populaire. C'est ici que l'étonnement d'un Français redouble. Nous avons beau feuilleter son

dictionnaire, ses huit volumes d'essais, ses dix volumes de vies, ses innombrables articles, ses entretiens si précieusement recueillis; nous bâillons. Ses vérités sont trop vraies; nous savions d'avance ses préceptes par cœur. Nous apprenons de lui que la vie est courte et que nous devons mettre à profit le peu de momens qui nous sont accordés (1), qu'une mère ne doit pas élever son fils comme un petit-maître, que l'homme doit se repentir de ses fautes, et cependant éviter la superstition, qu'en toute affaire il faut être actif et non pressé. Nous le remercions de ces sages conseils, mais nous nous disons tout bas que nous nous en serions bien passés. Nous voudrions savoir quels sont les amateurs d'ennui qui en ont acheté tout d'un coup treize mille exemplaires. Nous nous rappelons alors qu'en Angleterre les sermons plaisent, et ces *Essais* sont des sermons. Nous découvrons que des gens réfléchis n'ont pas besoin d'idées aventurées et piquantes, mais de vérités palpables et profitables. Ils demandent qu'on leur fournisse une provision utile de documens authentiques sur l'homme et sa vie, et ne demandent rien de plus. Peu importe que l'idée soit vulgaire; la viande et le pain aussi sont vulgaires, et n'en sont pas moins bons. Ils veulent être renseignés sur les espèces et les degrés du bonheur et du malheur, sur les variétés et les suites des conditions et des caractères, sur les avantages et les inconvéniens de la ville et de la campagne, de la science et de l'ignorance, de la richesse et de la médiocrité, parce qu'ils sont moralistes et utilitaires, parce qu'ils cherchent dans un livre des lumières qui les détournent de la sottise et des motifs qui les confirment dans l'honnêteté, parce qu'ils cultivent en eux le *sense*, c'est-à-dire la raison pratique. Un peu de fiction, quelques portraits, le moindre agrément suffira pour l'orner; cette substantielle nourriture n'a besoin que d'un assaisonnement très simple; ce n'est point la nouveauté du mets ni la cuisine friande, mais la solidité et la salubrité qu'on y recherche. A ce titre, les *Essais* sont un aliment national. C'est parce qu'ils sont pour nous insipides et lourds que le goût d'un Anglais s'en accommode; nous comprenons à présent pourquoi ils prennent comme favori et révèrent comme philosophe le respectable et insupportable Samuel Johnson.

VII.

Je voudrais rassembler tous ces traits, voir des figures. Il n'y a que les couleurs et les formes qui achèvent une idée. Pour savoir, il faut voir. Allons au musée des estampes : Hogarth, le peintre

(1) *Rambler*, 108, 109, 110, 111.

national, l'ami de Fielding, le contemporain de Jonhson, l'exact imitateur des mœurs nous montrera le dehors comme ils nous ont montré le dedans.

Nous entrons dans cette grande bibliothèque des arts. La noble chose que la peinture! Elle embellit tout, même le vice. Aux quatre murs, sous ces vitres transparentes et reluisantes, les torses se soulèvent, les chairs palpitent, la tiède rosée du sang court sous la peau veinée, les visages parlans se détachent dans la lumière; il semble que le laid, le vulgaire et l'odieux aient disparu du monde. Je ne juge plus les caractères, je laisse là les règles morales. Je ne suis plus tenté d'approuver ni de haïr. Un homme ici n'est qu'une tache de couleur, tout au plus un emmanchement de muscles; je ne sais plus s'il est assassin.

La vie, le déploiement heureux, entier, surabondant, l'épanouissement des puissances naturelles et corporelles, voilà ce qui de tous côtés afflue vers les yeux et les réjouit. Nos membres involontairement se remuent par l'imitation contagieuse des mouvemens et des formes. Devant ces lions de Rubens, dont les voix profondes montent comme un tonnerre vers la gueule de l'antre, devant ces croupes colossales qui se tordent, devant ces mufles qui remuent des crânes, l'animal en nous frémit par sympathie, et il nous semble que nous allons faire sortir de notre poitrine une clameur égale à leur rugissement.

En vain l'art a-t-il dégénéré; même chez des Français, chez des faiseurs d'épigrammes, chez des abbés poudrés du XVIIIe siècle, il reste lui-même. La beauté est partie, mais la grâce demeure. Ces jolis minois fripons, ces fins corsages de guêpe, ces bras mignons plongés dans un nid de dentelles, ces nonchalantes promenades parmi des bosquets et des jets d'eau qui gazouillent, ces rêveries galantes dans un haut appartement festonné de guirlandes, tout ce monde délicat et coquet est encore charmant. L'artiste, alors comme autrefois, cueille dans les choses la fleur, et ne s'inquiète pas du reste.

Mais Hogarth, qu'est-ce qu'il a voulu? qui a jamais vu un pareil peintre? Est-ce un peintre? Les autres donnent envie de voir ce qu'ils représentent; il donne envie de ne pas voir ce qu'il veut représenter.

Y a-t-il rien de plus agréable à peindre qu'une ivresse de nuit, de bonnes trognes insouciantes, et la riche lumière noyée d'ombres qui vient jouer sur des habits chiffonnés et des corps appesantis? Chez lui au contraire, quelles figures! La méchanceté, la stupidité, tout l'ignoble venin des plus ignobles passions humaines en suinte et en distille. L'un flageole debout, écœuré, pendant qu'un hoquet entr'ouvre ses lèvres écumantes; l'autre hurle rauquement, en

mauvais dogue; celui-ci, crâne chauve et fendu, raccommodé par places, tombe en avant, précipité sur la poitrine, avec un sourire d'idiot malade. On feuillette, et la file des physionomies odieuses ou bestiales va s'allongeant sans s'épuiser : traits contractés ou difformes, fronts bosselés ou empâtés de chair suante, rictus hideux distendus par un rire féroce; celui-ci a eu le nez mangé; son voisin, borgne, à tête carrée, tout bourgeonné de verrues sanguinolentes, rouge sous la blancheur crue de sa perruque, fume silencieusement, gonflé de rancune et de spleen; un autre, vieillard avec sa béquille, écarlate et bouffi, le menton débordant jusque sur la poitrine, regarde avec les yeux fixes et saillans d'un crabe. C'est la bête que Hogarth montre dans l'homme, bien pis, la bête folle ou meurtrière, affaissée ou enragée. Voyez cet assassin arrêté sur le corps de sa maîtresse égorgée, les yeux tors, la bouche contractée, grinçant à l'idée du sang qui l'éclabousse et le dénonce, ou ce joueur ruiné qui vient d'arracher sa perruque et sa cravate, et crie à genoux, les dents serrées et le poing levé vers le ciel. Regardez encore cet hôpital de maniaques, le sale idiot au visage terreux, aux cheveux crasseux, aux griffes salies, qui croit jouer du violon et qui s'est coiffé d'un cahier de musique; le superstitieux qui se tord convulsivement sur la paille, les mains jointes, sentant la griffe du diable dans ses entrailles; le furieux hagard et nu qu'on enchaîne, et qui s'arrache avec les ongles des morceaux de chair. Détestables Yahous que vous êtes, et qui prétendez usurper la lumière bénie, dans quel cerveau avez-vous pu naître, et pourquoi un peintre est-il venu salir les yeux de votre aspect?

C'est que ces yeux étaient anglais, et que les sens ici sont barbares. Laissons à la porte nos répugnances, et regardons les choses comme les gens de ce pays, non par le dehors, mais par le dedans. Tout le courant de la pensée publique se porte ici vers l'observation de l'âme, et la peinture entraînée roule avec les lettres dans le même canal. Oubliez donc les contours, ils ne sont que des lignes: le corps n'est ici que pour traduire l'esprit. Ce nez tortu, ces bourgeons sur une joue vineuse, ce geste hébété de la brute somnolente, ces traits grimés, ces formes avilies, ne servent qu'à faire saillir le naturel, le métier, la manie, l'habitude. Ce ne sont plus des membres et des têtes qu'ils nous montre, c'est la débauche, c'est l'ivrognerie, c'est la brutalité, c'est la haine, c'est le désespoir, ce sont toutes les maladies et les difformités de ces volontés trop âpres et trop dures, c'est la ménagerie forcenée de toutes les passions. Non qu'il les déchaîne; ce rude bourgeois dogmatique et chrétien manie plus vigoureusement qu'aucun de ses confrères le gros gourdin de la morale. C'est un *policeman* mangeur de bœuf qui s'est chargé

d'instruire et de corriger des boxeurs ivrognes. D'un tel homme à de tels hommes, les ménagemens seraient de trop. Au bas de chaque cage, il enferme un vice, il en inscrit le nom, il y ajoute la condamnation prononcée par l'Écriture; il l'étale dans sa laideur, il l'enfonce dans son ordure, il le traîne à son supplice, en sorte qu'il n'y a pas de conscience si faussée qui ne le reconnaisse, ni de conscience si endurcie qui ne le prenne en horreur.

Regardez bien, voici des leçons qui portent : celle-ci est contre le gin. Sur un escalier, en pleine rue, gît une femme ivrogne, à demi nue, les seins pendans, les jambes scrofuleuses; elle sourit idiotement, et son enfant, qu'elle laisse tomber sur le pavé, se brise le crâne. Au-dessous un pâle squelette, les yeux clos, s'affaisse tenant en main son verre. Alentour l'orgie et le délire précipitent l'un contre l'autre des spectres déguenillés. Un misérable qui s'est pendu vacille dans une mansarde. Des fossoyeurs mettent au cercueil un cadavre de femme nue. Un affamé ronge côte à côte avec un chien un os qui n'a plus de viande. A côté de lui, des petites filles trinquent, et une jeune femme fait avaler du gin à son enfant à la mamelle. Un fou embroche son enfant, l'emporte; il danse en riant, et la mère le voit.

Encore un tableau et une leçon, cette fois contre la cruauté. Le jeune homme barbare, devenu assassin, a été pendu, et on le dissèque. Il est là sur une table, et le président tranquillement indique de sa baguette les endroits où il faut travailler. Sur ce geste, les opérateurs taillent et tirent. L'un est aux pieds; le second, homme expert, vieux boucher sardonique, empoigne un couteau d'une main qui fera bien son office, et fourre l'autre dans les entrailles qu'on dévide plus bas pour les mettre dans un seau. Le dernier carabin extirpe l'œil, et la bouche contractée a l'air de hurler sous sa main. Cependant un chien attrape le cœur qui traîne à terre; des fémurs et des crânes bouillent en manière d'accompagnement dans une chaudière, et les docteurs tout alentour échangent de sang-froid des plaisanteries chirurgicales sur le sujet qui, morceau par morceau, va s'en aller sous leur scalpel.

Vous direz que des leçons de ce goût sont bonnes pour des barbares et que vous n'aimez qu'à demi ces prédicateurs officiels ou laïques, de Foë, Hogarth, Smollett, Richardson, Johnson et les autres; je réponds que les moralistes sont utiles, et que ceux-ci ont changé une barbarie en civilisation.

H. Taine.

LA

PRESQU'ILE D'ADEN

ET LA POLITIQUE ANGLAISE

DANS LES MERS ARABIQUES

Grâce à la vapeur qui raccourcit les distances, le vieux monde oriental s'ouvre de plus en plus, on l'a souvent remarqué, à l'influence européenne. Le Caire n'est qu'à huit jours de Paris, en quatorze jours on sort de la Mer-Rouge, en moins de vingt on peut toucher aux rivages de l'Inde. Les races immobiles de l'Orient, qui ne s'inquiètent guère de ce phénomène, dont elles ignorent la loi, seront peu à peu absorbées par l'Europe. L'Angleterre, plus qu'aucune autre nation, est allée au-devant des merveilleux progrès que permet la vapeur, et l'on peut dire qu'elle s'en est servie pour asseoir sa puissance dans l'Inde et même dans tout l'Orient. La navigation de la Mer-Rouge, du Golfe-Persique, celle du Tigre et de l'Euphrate est aujourd'hui aux mains des Anglais, grâce à leurs puissantes lignes de *steamers*. Tous les ports de l'Océan-Indien, où du reste ils trônent en maîtres, voient aussi flotter leur pavillon. Non contens d'une influence si largement acquise, les Anglais ont consolidé leur domination par des conquêtes qu'on était loin de prévoir, et la presqu'île d'Aden, d'où ils commandent les mers arabiques, est en leur pouvoir depuis plus de vingt ans. De ce point, ils rayonnent sur toute la Mer-Rouge et sur les côtes orientales de l'Afrique.

Il m'a paru intéressant de rassembler quelques souvenirs sur ce coin de l'Arabie, désormais colonie anglaise, et de suivre la Grande-

Bretagne dans ses occupations successives. Aujourd'hui que la marine française est devenue plus puissante qu'aux meilleurs temps de l'ancienne monarchie, l'étude de la politique maritime de l'Angleterre peut être d'un grand enseignement pour la France. La question tire d'ailleurs une importance nouvelle du percement de l'isthme de Suez et de la récente occupation par l'Angleterre de l'archipel de Dahlac sur les côtes d'Abyssinie. On sait aussi que très prochainement nos comptoirs de l'Inde et de l'Indo-Chine, ainsi que notre belle colonie de La Réunion, doivent être rattachés à la métropole par une ligne de bateaux à vapeur qui vont entrer en concurrence avec les lignes anglaises. Enfin il ne faut pas perdre de vue qu'une question désormais à l'ordre du jour pour la France, la question de Madagascar, se trouve intimement liée à toutes celles qui s'agitent ou sont près de s'agiter dans la Mer-Rouge et le golfe d'Aden.

I. — STEAMER-POINT ET LA VILLE ARABE D'ADEN.

Le voyageur parti de Bombay sur l'un de ces grands navires à vapeur, véritables villes flottantes que la compagnie anglaise *péninsulaire et orientale* promène à travers les mers, arrive au bout de peu de jours en vue des côtes d'Arabie. A peine la terre est-elle signalée, que du haut d'une montagne ardue un mât de pavillon s'agite, le drapeau de la fière Albion déroule au vent sa double croix, le canon répète ce salut, et les échos de la plage annoncent au pays musulman la venue d'un navire chrétien. Le rivage, que l'on effleure presque, offre à l'œil des passagers un aspect d'une étrange nature. Un rideau de hautes montagnes s'élève à pic; sur leurs flancs déchiquetés et à pentes raides sont suspendus d'immenses blocs de rochers qui tombent parfois à la mer. Rien de régulier dans ces énormes masses vomies par le feu central du globe; partout le chaos, un mélange de couleurs tranchantes; partout des terrains calcinés, irrécusables témoins d'un immense incendie : on dirait le pays des villes maudites brûlé jadis par les feux du ciel.

Pendant que, surpris de cette vue, les voyageurs n'ont d'yeux que pour regarder la terre, les marins, tout entiers à la manœuvre, semblent prévenir les ordres du capitaine monté sur la passerelle. Le *study* sacramentel est répété sur le pont du lieutenant au timonier, tandis que le machiniste du bord, descendu vers ses chaudières, reçoit par signes mécaniques, sans l'aide du porte-voix, les instructions du commandant. A l'arrière, le second officier, debout sur les bastingages, suit attentivement la marche du navire, étu-

diant de ce poste élevé les mouvemens de la proue qui fend les ondes. Tout à coup, au commandement de *port* ou *babord la barre*, on double une pointe; quelques maisons étalent leurs blanches façades sur le rivage, ici moins à pic, et bientôt le *steamer*, vomissant par ses cheminées une fumée noire qui retombe en poussière et la vapeur d'eau qui se résout en pluie, vient jeter l'ancre au milieu d'une baie tranquille. Dans la rade se montrent quelques navires clair-semés, et à terre d'immenses tas de charbon, rangés en ordre, signalent les établissemens de la compagnie maritime. Sur la plage et sur les hauteurs, les magasins de quelques riches marchands et la demeure du *résident politique* déroulent leurs gracieuses *varangues*. C'est là *Steamer-Point* ou, si l'on veut, la presqu'île d'Aden, aujourd'hui au pouvoir des Anglais.

Le navire n'a pas encore arrêté sa marche, que déjà une foule de barques légères, parties du rivage, nagent vers le colosse à force de rames. Le premier qui monte à bord est le négociant parsis agent de la compagnie anglaise; il remet aux officiers leurs paquets et leurs dépêches, reçues par la malle d'Europe, qui relâche aussi sur ce point. La large baie pourrait recevoir une flotte. C'est le rendez-vous commun de tous les navires de la Compagnie orientale, dont les vapeurs partis de Suez relient entre elles et à l'Europe toutes les stations de la mer des Indes : les Seychelles, Maurice et La Réunion, îles perdues dans l'immensité de l'Océan; Bombay, Ceylan, Madras et Calcutta, les reines du grand empire indo-britannique; Hong-kong, Amoy et Shang-haï, ces places commerciales ravies aux Chinois; enfin la Pointe du roi George, Melbourne et Sydney, ces trois grands entrepôts de l'Australie, île aussi grande que l'Europe et le pays des *gold fields* ou champs d'or. L'Angleterre, aujourd'hui plus puissante que ne le fut jamais l'Espagne, peut dire comme autrefois Charles-Quint, et avec plus de raison, que le soleil ne se couche pas sur ses vastes possessions maritimes.

L'arrivée de tous les *steamers* venant de tant de points différens se succède à Aden avec cette régularité mathématique que permet la vapeur, et que les vents et les tempêtes peuvent à peine déranger. Deux navires au moins vont et viennent chaque semaine, l'un arrivant de la mer des Indes, l'autre venant de Suez. Dès qu'ils ont jeté l'ancre et salué d'un coup de canon la terre désormais anglaise devant laquelle se déploie leur pavillon, les passagers, toujours désireux de fouler le sol après les longs ennuis de la traversée, descendent en hâte pour se rendre sur le rivage. Un frêle esquif, conduit par des noirs soumalis, qui plient en cadence sous leur rame en forme de palette, les porte à terre en quelques secondes. Ils n'ont pas encore débarqué que déjà Moutto Carpain, le fidèle ser-

viteur de Cowasjee, l'hôtelier guèbre, leur présente le prospectus de son maître. Le papier est écrit en anglais, la seule langue aujourd'hui en usage sur toute l'étendue des mers; mais Moutto Carpain est polyglotte, il parle avec l'anglais l'arabe et le parsis, et comme il est né à Pondichéry, il détaille au besoin en français tous les agrémens et toutes les merveilles de la boutique de Cowasjee. Deux fois, à mon passage à Aden, j'ai retrouvé à son poste ce cicerone d'un nouveau genre, et je me suis toujours demandé, en le voyant, s'il était jamais sorti de l'Inde un type plus remarquable pour servir d'étude à l'artiste. J'aimais à contempler cette figure expressive, mélange de naïveté et de finesse, et cette tête chevelue coiffée d'un immense turban digne des tropiques, deux fois plus grand que celui d'un Turc. Je regardais avec plaisir cette face plus basanée que celle d'un vieux créole, ces yeux noirs brillans comme le feu, cette double rangée de dents blanches découverte par un continuel sourire, ce type caucasien parfait, et je trouvai dans la figure de mon Hindou un ensemble régulier composant un portrait des plus pittoresques. La stature est digne des traits, et Moutto Carpain enveloppé dans son cafetan de cachemire me semblait réaliser l'image d'un de ces Romains que l'antiquité nous représente solennellement drapés dans leur toge.

Invinciblement attiré par ses avances polies, même à une première rencontre, je me dirigeais vers la demeure de son patron, tandis qu'il m'expliquait en chemin qu'à l'hôtel et au café de Cowasjee se trouvait joint un immense bazar où toutes les curiosités de l'Inde et de la Chine sont élégamment rassemblées. Malgré le déclin du jour, la chaleur était encore brûlante, car le climat d'Aden est un de ces étés tropicaux que les nuits même ne tempèrent point. Une foule de jeunes noirs inoccupés me suivaient pas à pas, m'éventant à droite, à gauche, par derrière, et j'arrivai de la sorte sous la *varangue* de Cowasjee. Là je me laissai tomber dans un large fauteuil de rotin, où je m'étendis entouré de mes négrillons, dont une partie, continuant à m'éventer d'une main, me tendait l'autre en réclamant un pourboire, pendant que le reste de la troupe manœuvrait au-dessus de ma tête un énorme *punka*. Ce vaste éventail de l'Inde, attaché au plafond pour rafraîchir toute la galerie, m'envoyait à travers la figure des bouffées d'air ou mieux des coups de vent. Dans la salle, une jeune *lady*, moins sybarite que moi, écrivait à la hâte ses impressions de voyage sur un calepin déjà presque rempli. Dans son empressement, elle avait oublié d'enlever ses gants. Pour l'éclairer, on avait déposé près d'elle une énorme lanterne, en attendant que les lustres de cristal, non encore allumés, répandissent leur douce lumière sur cette table de travail improvisée. Pendant ce

temps, le mari de la jeune voyageuse allait et venait, à la recherche d'un verre d'eau pour étancher la soif de sa blonde moitié. C'est ainsi que les Anglais en voyage gardent partout leur cachet distinctif.

Dans l'intérieur du café, des officiers en garnison à Aden, bravant la chaleur, jouaient une partie de billard, et sous la galerie, des passagers, venus comme moi par le navire, essayaient de combattre le climat brûlant de l'Arabie en s'abreuvant de boissons fraîches. Autour des voyageurs se tenaient debout quelques marchands israélites aux yeux ternes, à la figure blême et sale, les cheveux tombant sur la joue en une longue mèche frisée, et les vêtemens en lambeaux. Ils offraient à tout venant des plumes d'autruche de la plus belle blancheur, des turbans de mousseline pour garantir la tête des coups de soleil, des casques légers feutrés avec les fils de l'aloès, et que tous les Européens portent dans l'Inde. Quelques-uns présentaient des formes pittoresques, incroyables : on eût dit le casque de Romulus ou bien encore l'armet de Mambrin. Si quelque chose peut égaler l'étrangeté de ces coiffures, c'est le sérieux avec lequel les portent les Anglais.

J'eus, comme tous mes compagnons de voyage, à subir les importunités des marchands juifs, qui vinrent aussi m'entourer, et voulaient me contraindre au rôle d'acheteur. Celui-ci m'offrait une fine écharpe pour en orner mon chapeau en guise de turban; celui-là me présentait un bonnet rond recouvert de plumes noires et d'un effet encore plus original que celui des casques indiens; cet autre enfin essayait de me tenter par des bijoux en filigrane, que les Juifs d'Aden, rivaux de ceux de Gênes et de Venise, excellent à fabriquer. Je remis à un autre moment des achats qui ne m'inquiétaient guère, laissant un de mes voisins, un Parisien pour la première fois échappé de son nid, acheter au prix de quinze francs une plume d'autruche qui en valait bien cinq, et en orner victorieusement son chapeau. Pour moi, autant pour échapper aux fatigantes obsessions de ces Juifs que pour finir agréablement ma soirée, j'entrai dans le bazar de Cowasjee. Une forte odeur de bois de sandal y annonçait la qualité de quelques-uns des produits en vente. Tous ces précieux objets étaient artistement arrangés derrière des vitrines que le visiteur pouvait librement ouvrir. La compagnie était nombreuse, car deux vapeurs, celui de Suez et celui de l'Inde, venaient de déverser leurs passagers sur la plage de *Steamer-Point*. Le bazar était brillamment illuminé, et Cowasjee et les siens étaient rayonnans de joie. Ils n'en faisaient pas pour cela plus d'avances aux visiteurs, j'entends de ces avances indiscrètes dont les marchands d'autres pays n'accablent que trop souvent leurs pratiques. Cowasjee au con-

traire saluait poliment tout le monde, ouvrait les vitrines à qui n'osait pas tourner la clé soi-même, présentait les objets demandés et se bornait à en indiquer le prix. Pas d'éloges sur la qualité de la marchandise, pas de mensonges surtout, et j'ai entendu moi-même l'honnête Parsis avouer à un acheteur hésitant sur un très beau coffret sculpté qu'en effet la serrure n'était pas de première qualité, et qu'elle était, comme la boîte, de fabrication chinoise. Au reste il n'y a pas à marchander avec les Parsis, et le premier prix qu'ils indiquent est celui auquel ils se tiennent : on perd son temps à demander un rabais.

Le bazar de Cowasjee, comme celui de trois autres marchands ses compatriotes et ses voisins, regorge de curiosités. Il donne aux voyageurs qui viennent d'Europe un avant-goût des merveilles de l'Inde, et permet à ceux qui s'en retournent de compléter leurs achats en cas de quelque oubli. Les boîtes et les coffrets de sandal naïvement fouillés, les laques chinoises et japonaises, les éventails en papier de riz, les crêpes et les écharpes de soie, les foulards légers et les mousselines transparentes, les petites statuettes portant le vêtement national et représentant les différentes castes de l'Inde, enfin une foule de bibelots de tout genre s'y trouvent heureusement réunis. Les succursales des Parsis à *Steamer-Point* n'ont rien à envier à leurs grandes maisons de Bombay. Il faut dire aussi, à l'éloge de ces braves marchands, que sur la terre arabique ils vivent tous entre eux dans la meilleure intelligence, comme il convient à des compatriotes et à des coreligionnaires. Aucun ne cherche à dénigrer son concurrent, quoique tous les bazars de *Steamer-Point* se trouvent pour ainsi dire réunis sous la même varangue. Tous ces Parsis sont du reste gens de très bonne compagnie; ils ont reçu la meilleure éducation, parlent et écrivent couramment plusieurs langues, et entretiennent des relations suivies, non-seulement avec l'Inde, mais encore avec l'Europe.

En sortant du bazar de Cowasjee, je retrouvai à la porte les marchands juifs que j'y avais laissés. Ils continuèrent à m'accabler de sollicitations, et ne furent guère plus heureux qu'à notre première rencontre; mais comme Moutto Carpain m'avait prévenu que la plupart joignaient à la profession de marchands ambulans celle d'entrepreneurs de voitures, je traitai avec l'un d'eux pour aller le lendemain de très bonne heure visiter la ville d'Aden.

A l'heure dite, un véhicule aussi misérable que les chevaux et leur conducteur m'attendait au rivage. Malgré l'avis d'un concurrent qui crut devoir me prévenir que les bêtes n'arriveraient jamais, je montai en voiture. Pour reconnaître cette marque de confiance, un autre Juif, quelque peu parent du conducteur, s'élança

sur le siége de derrière comme un valet de bonne maison; puis, voyant que le triste attelage chargé de nous traîner tous se montrait sourd aux cris et aux coups de fouet du cocher, il se mit à marcher à côté des chevaux en les piquant de l'aiguillon. Je m'inquiétai peu de ce contre-temps, et je fus bientôt tout entier au paysage qui se déroulait autour de moi. La route est magnifiquement tracée au bord de la mer. A droite s'élèvent en amphithéâtre des montagnes escarpées, que le Shumshum, point culminant de cette partie de l'Arabie, domine de toute sa hauteur; à gauche, la mer vient lécher les talus du chemin, et au-dessus de l'eau se dressent un ou deux îlots fortifiés. De temps à autre, on rencontre une caravane de chameaux, intelligentes bêtes qui marchent avec gravité et lenteur, et semblent avoir conscience des précieuses marchandises dont elles sont le plus souvent chargées. En Arabie comme en Égypte, les chameaux des caravanes m'ont toujours rappelé le mulet du fabuliste portant l'argent de la gabelle, et qui,

> *Tout* glorieux d'une charge si belle,
> N'eût voulu pour beaucoup en être soulagé.

On rencontre aussi sur la route d'Aden quelques autruches en liberté, à moitié plumées, et courant (si courir se peut dire à propos de ces lourds volatiles) au milieu des champs dénudés. Certains moutons d'espèce curieuse, à la queue traînante et chargée de graisse, quelques maigres chèvres dont on emprisonne prudemment les mamelles dans une poche imperméable, complètent le bilan zoologique de cette pauvre contrée, non moins mal partagée pour les productions végétales. Çà et là, une touffe d'herbe rabougrie lève sa tige, bientôt calcinée, et les rares botanistes qui vont herborisant par ces tristes et pierreuses campagnes ne font jamais qu'un bien maigre butin.

Mais si le sol de la péninsule adénique ne se présente que sous le plus misérable aspect, le pays est par lui-même assez curieux pour satisfaire le voyageur. On rencontre tout le long de la route de riches équipages de Parsis ou d'Anglais résidens qui vont faire leurs emplettes à Aden, ou bien les matelots de quelque navire en rade, qui ne se sentent pas de joie en parcourant une si étrange contrée. Montés sur des ânes et des mules d'Arabie que leurs loueurs ont l'habitude d'orner de plumes et de grelots, ils galopent tout le long du chemin, narguant hautement les piétons. Ceux-ci vont par groupes pittoresques. Ce sont tantôt des chameliers marchant lentement à côté de leurs bêtes, tantôt des Bédouins du désert égarés sur ce point civilisé de l'Arabie, ou bien des cipayes de l'Inde à la cas-

quette de toile blanche ombrageant une figure basanée, ou bien enfin des *coolies*, des *lascars* venus de Bombay, de Madras ou de Calcutta; d'autres fois ce sont des Juifs sales et maigres que l'on devine d'une lieue à leur type caractéristique. Établis dans cette partie de l'Arabie depuis la destruction du temple par Nabuchodonosor, ils sont restés reconnaissables après 2,500 ans d'exil.

Près de la route, à droite, est un amas de cahutes de paille, village qui a ses rues et ses places, et où je m'arrêtai un instant. J'y remarquai des Arabes et des nègres soumalis. Les hommes sont occupés à la pêche, pendant que les femmes, sur le seuil de leur misérable demeure, tressent des nattes ou des paniers. Quelques Soumalis vont en bandes sur la route : ils frappent le voyageur par la beauté de leur type, qui, à part la couleur, est purement caucasien : le nez est aquilin, l'œil ovale, la lèvre mince, la figure allongée, le front élevé et jamais déprimé. Les cheveux sont curieusement tressés en longues mèches jaunes flottant tout autour de la tête. C'est un signe de beauté auquel le Soumali tient beaucoup, et il l'acquiert patiemment en se rasant le crâne, en le couvrant d'une couche d'argile et de chaux, et en teignant ensuite les cheveux avec de la chaux vive à mesure qu'ils croissent. Ces longues mèches qui flottent au vent donneraient aux Soumalis l'aspect d'autant de diables, s'ils ne rachetaient par leur beau type l'étrangeté de leur vilaine coiffure. Il est curieux de passer en revue tant de races différentes sur un si court espace; chacune garde son caractère distinct, et l'on peut voir au bord de la mer un groupe d'Indiens musulmans occupés à leurs ablutions sans souci des nombreux passans. Il est vrai que les femmes arabes marchent toujours la tête voilée.

Le spectacle dont je jouissais sur la route d'Aden n'était pas le seul à fixer mon attention. Sur la mer, un *boutre* occupé à la pêche avait laissé tomber sa voile. La fumée des fours à chaux, où l'on brûle les coraux du rivage, se répandait au-dessus de l'eau en nuées blanchâtres, au milieu desquelles on distinguait à peine le bateau pêcheur, et au loin, à l'horizon, sur une plage de sable où les vagues viennent mourir indécises de leur limite, se dressaient quelques bouquets de palmiers. La vapeur du matin permettait à peine de distinguer le fort et la ville de Lahej, que cachent aussi les arbres. C'est derrière cette plaine que s'étend l'Yémen ou l'Arabie heureuse. C'est la patrie, autrefois si vantée, de l'encens et de la myrrhe; c'est là que fut le paradis terrestre suivant de doctes musulmans. Au temps de Salomon, c'était là qu'on voyait Ophir, la grande place du commerce phénicien. Ce pays avait tenté Alexandre, et il voulait y fixer sa résidence après la conquête de l'Inde, quand la mort vint

couper court à ses projets. Aujourd'hui tout est tombé, tout a disparu; des ruines sans nom couvrent le sol; la terre elle-même a perdu son ancienne fertilité, et les fruits de l'Yémen, jadis si réputés, n'offrent plus aucune saveur. Les Arabes jaloux n'en persistent pas moins à défendre par les armes l'accès de cette contrée à tout Européen; l'Yémen est toujours pour eux, comme au temps du prophète, la *perle de l'Arabie*, et l'exemple des Anglais s'emparant de la pointe d'Aden et la fortifiant n'est pas de nature à encourager les tribus du désert à se montrer pacifiques et hospitalières.

Les fortifications imprenables d'Aden n'étonnent pas seulement les Arabes, elles émerveillent aussi le voyageur civilisé. En suivant la route de *Steamer-Point* à Aden, quand la mer eut disparu, je vis se dresser devant moi une montagne à pic couronnée de bastions, de redans, de casemates, sillonnée de chemins couverts. Ce ne sont que fossés, talus et ponts-levis. En certains points, on peut amener l'eau et, inondant les fossés, rendre l'attaque encore plus difficile. Une porte gardée par des sentinelles armées livrait à peine passage à ma voiture, et le cipaye me salua, obéissant à la consigne, qui lui enjoint de porter les armes à tout Européen. Un espace immense était devant moi où sont les arsenaux et les magasins, les casernes et les cantines, les bassins d'eau douce. Tout autour, jusque sur les sommets les plus ardus, court une triple rangée de remparts; ils composent un système de défense aussi savant qu'habile, et, sans être du métier, on sent qu'il y a là une forteresse imprenable, ou du moins faite pour être disputée pied à pied. Aden est bien le Gibraltar de la Mer-Rouge, comme l'ont nommé les Anglais. Plus terrible que son aîné, qui ne défend qu'une mer intérieure, ce nouveau Gibraltar commande la grande route des Indes par l'isthme de Suez. Il la protége si bien que pas un navire débouquant du détroit de Bab-el-Mandeb ne saurait éviter le feu de ses canons. Au reste Périm est là comme une avant-garde d'Aden, Périm, que les Anglais fortifient lentement, sous prétexte d'y élever un phare, et devant laquelle on est forcé de passer, que l'on navigue à la voile ou à la vapeur. Le canal est même si étroit que du navire on distingue aisément le gardien du phare hissant le pavillon anglais pour saluer le vapeur qui passe, et que la fumée du canon auquel il met le feu vient quelquefois jusqu'à bord.

Je sortis par un tunnel de la triple circonvallation dans laquelle je m'étais engagé, et, en débouchant de ce tunnel, j'aperçus dans une étroite plaine la ville arabe d'Aden, environnée de montagnes aussi hautes que celles que je venais de quitter. Tous ces terrains si accidentés, si tourmentés, sont de nature volcanique. Partout où se rencontre un espace plat, c'est la mer qui a consenti à l'abandonner

à la terre, et qui a laissé comme témoins de son retrait des bancs de sable, où sont restés en place des débris de coraux et de coquilles. Ces débris se rencontrent en grand nombre dans l'espace vide au centre des fortifications et dans la plaine où est bâtie Aden. La ville est percée de rues larges, bien ouvertes, dont l'une forme l'artère principale de la cité. Une foule nombreuse s'y presse à toute heure du jour, et les femmes marchent voilées, comme dans tous les pays arabes. Au mouvement extérieur, on juge de l'importance de la ville, et le nombre des habitans dépasse aujourd'hui vingt-cinq mille âmes. Les mosquées se distinguent à leurs dômes arrondis, et à côté les minarets élèvent vers le ciel leurs flèches aiguës. Les maisons blanches à un étage développent leurs élégans *moucharabiehs*, fenêtres et balcons découpés à jour, et dans les magasins ouverts les marchands accroupis, fumant leur *narguileh* à bout d'ambre, attendent patiemment les chalands. La tête couverte d'un énorme turban et vêtus d'un cafetan bleu, ils demeurent silencieux des heures entières. Leur sérieux et leur gravité contrastent singulièrement avec les espiègleries des jeunes enfans. Ceux-ci poursuivent par bandes le voyageur dans la rue en lui demandant le *bakhchich*, légère aumône que dans tous les pays musulmans on prélève sur les étrangers. Il n'est sorte d'importunités dont on ne les accable pour arriver au bakhchich désiré. Les enfans pleurent à chaudes larmes, simulant une longue faim; d'autres proposent une lutte entre eux pour que le bakhchich soit la récompense du vainqueur.

Accompagné d'une vingtaine de ces gamins, j'arrivai sur la grande place du marché, où des chameaux étendus par terre se reposaient de leurs fatigues à côté des chameliers endormis. Des moutons étaient parqués en un point séparé de la place, et tout le long du marché des sacs de dattes, de pistaches et d'oranges étaient exposés en vente, sans que les possesseurs daignassent faire la moindre avance aux passans. Je touchai à tout, et pas un marchand ne se dérangea pour m'encourager à lui faire des achats. J'admirai cette étonnante uniformité du caractère arabe, qu'on retrouve partout le même, des rivages du Maroc à ceux de l'Arabie. Les villes offrent aussi partout un cachet d'identité qui étonne, et Aden me rappelait à s'y méprendre certains quartiers du Caire, d'Alexandrie et de Suez. Partout des bazars pour les trafiquans et des caravansérails pour les voyageurs; des cafés où les conteurs, les musiciens et les poètes viennent charmer les fumeurs de haschich, que les almées provoquent par leurs danses; partout des mosquées et des minarets où le muezzin appelle les croyans à la prière; aux maisons, des balcons et des fenêtres grillées, des cours étroites à l'intérieur, et tout

cela du même style et depuis des siècles. C'est l'impassible immobilité du fatalisme mahométan.

Aussi ce qui m'attirait surtout à Aden, c'était moins la ville arabe que ses merveilleuses citernes, que l'on ne saurait se dispenser d'aller voir. Elles sont à droite de la ville, en venant de *Steamer-Point*. Avant d'y arriver, on passe auprès de quelques puits d'eau saumâtre où les Arabes viennent remplir des outres dont ils chargent ensuite leurs bourriquets. Un maigre palmier ou un grêle mimosa ombrage la margelle du puits : on dirait que ces arbres ont choisi exprès cette place, la seule où un peu d'humidité naturelle permette quelque végétation. Autour du puits sont les Arabes silencieux, chacun muni de sa corde, chacun attendant patiemment son tour. Les ânes, prévoyant un départ prochain, se sont assis par terre et semblent interroger leur maître. La corde, lancée au fond du puits et balancée à plusieurs reprises, finit par amener un peu d'eau dans une toile imperméable en forme d'entonnoir. C'est par ce système, aussi lent que primitif, que se remplissent peu à peu les outres, qui repartent ensuite pour la ville. J'oubliai presque les citernes devant cette scène biblique. Il fallut que mon compagnon me tirât par le bras pour me rendre à la réalité et me rappeler que notre promenade avait un autre but.

Les citernes où nous nous rendîmes sont le travail le plus gigantesque que les Anglais aient construit à Aden; elles sont plus remarquables encore que leurs imprenables forteresses et plus utiles au moins à la prospérité de ce pays. Aux flancs d'une montagne entr'ouverte, qu'une violente commotion géologique aura disjointe, sont établis d'énormes réservoirs en maçonnerie hydraulique. Les fondations sont jetées dans le roc, et les murs principaux ont une épaisseur de plusieurs mètres, comme il convient à des constructions de ce genre. La profondeur des bassins est considérable. Quand ils sont vides, des marches permettent de descendre jusqu'au fond, et comme ces bassins sont disposés en étage, on monte de l'un à l'autre par des escaliers extérieurs. Latéralement à chaque réservoir principal sont ménagés des bassins plus petits. Les moindres accidens du terrain ont été mis à profit, de façon à utiliser les plus minces filets d'eau. Les couronnemens des barrages sont en pierre de taille, et la construction dans son ensemble présente ce caractère d'imposante solidité qui défie le temps. La longueur totale des bassins atteint 250 mètres, et la plus grande largeur du premier en dépasse 50. Ce grand ouvrage est aujourd'hui à peine terminé, et l'on enduisait de stuc le réservoir principal quand je visitai les travaux au mois de juillet 1861. Ce stuc recouvre comme d'un vernis imperméable les paremens intérieurs de chaque citerne et prévient la filtration de l'eau.

Les Anglais ont consacré des sommes énormes à la construction des citernes d'Aden; mais il est juste de dire que l'idée première de ce travail revient aux Arabes. Des bassins en ruine existaient en effet sur ce point, quand les Anglais en ont entrepris non-seulement la réparation, mais le rétablissement sur une bien plus large échelle. Quelques auteurs font même remonter jusqu'à Salomon la première époque de la construction de ces réservoirs, et il existe non loin d'Aden des traces d'un ancien aqueduc qui conduisait l'eau aux citernes. Cet aqueduc traverse une contrée dont les Arabes sont restés seuls maîtres, et c'est sur les eaux pluviales que l'on a principalement compté pour l'alimentation des bassins modernes. Il pleut rarement à Aden, mais il y pleut par torrens, et la pente raide des montagnes, l'imperméabilité du roc et l'absence de terre végétale empêchent toute déperdition de l'eau. Aussi ai-je vu les bassins supérieurs, chacun d'une capacité considérable, remplis jusqu'aux bords. Quand tous les réservoirs fonctionneront, on estime que le volume total dépassera 80 millions de litres. Malheureusement les citernes ne sont pas couvertes, et l'on peut se demander si ce n'est pas une faute que l'expérience indiquera. L'eau présente dans les bassins déjà remplis une couleur d'un vert sombre, due sans doute à quelque végétation rudimentaire dans le fond et sur les parois. car la surface du liquide reste claire et d'une grande transparence jusqu'à une profondeur de plusieurs pieds. Cette eau sera du reste toujours préférable à celle des puits voisins, qui est saumâtre et chargée de parties salines. Non-seulement les citernes alimenteront la ville d'Aden, qui renferme plus de 25,000 âmes, mais encore toute la garnison établie dans les forts, au nombre de près de 2,000 soldats, enfin tous les bâtimens à vapeur relâchant à *Steamer-Point*, et qui aujourd'hui n'embarquent encore que de l'eau de mer distillée, apportée par des bateaux plats en même temps que le charbon. Les navires à voiles, qui s'alimentent aux mêmes sources que les bateaux à vapeur, profiteront également de l'eau plus potable des citernes.

II. — LE COMMERCE, L'HISTOIRE ET LA POPULATION D'ADEN.

Aden est non-seulement célèbre par ses gigantesques réservoirs, mais encore par son port de mer, que la baie de *Steamer-Point* tend néanmoins à détrôner, étant plus sûre et plus facilement accessible par tous les temps. En face du port d'Aden est l'île volcanique de Sirah, où les Arabes prétendent que Caïn, vagabond sur la terre après le meurtre d'Abel, vint se réfugier. Un fait qui paraît plus certain, c'est que l'île a dû être jointe au continent, dont elle a été

sans doute séparée dans quelque convulsion de la nature. Le sol de cette partie de l'Arabie est loin en effet d'avoir pris son assiette, et le fond de la mer y renferme encore des volcans en activité. J'ai vu moi-même cette année le vapeur *Norna*, ancré dans la baie de *Steamer-Point*, environné un matin de pierres ponces rougeâtres flottant à la surface de l'eau, et vomies la nuit par un cratère sous-marin.

Steamer-Point est le port de relâche de tous les grands navires; mais les Arabes, les Soumalis, les banians de Bombay, préfèrent toujours l'ancien port d'Aden. Les *boutres* de tous ces marins ignorans ne se mettent à la mer qu'avec les moussons favorables, qui, soufflant six mois dans une direction et six mois dans une autre, permettent au moins deux voyages par an. Il n'y a plus qu'à mettre la voile au vent, et c'est l'Éole indien qui se charge du soin de la traversée.

Les Soumalis apportent de leur pays de Soumal, qui borde la côte orientale d'Afrique vers l'île de Socotora, de la gomme, des aromates, de l'ambre jaune, de l'ivoire, des plumes d'autruche, des moutons, des bœufs et des mules. Berberah est le principal port où s'embarquent tous ces produits; il est situé sur le rivage africain, en face d'Aden, et il s'y tient toutes les années une foire célèbre, où les caravanes arrivent des plus lointaines contrées de l'intérieur. C'est après cette foire que la plupart des Soumalis dirigent leurs marchandises sur Aden. Quelques négriers arrivent aussi de la côte de Soumal, chargés d'esclaves pour l'Arabie; mais les croiseurs anglais font souvent des razzias, et ne s'inquiètent guère que les Arabes traitent leurs esclaves avec plus d'humanité qu'on ne le fait ailleurs. Les noirs délivrés sont engagés par la Compagnie orientale, et travaillent dans les entrepôts de charbon de *Steamer-Point*. Ils disposent le combustible en tas réguliers sur le rivage, et à l'arrivée de chaque *steamer* l'amènent à bord et le descendent dans les soutes. Les Soumalis reçoivent pour ce travail un salaire journalier d'un shilling, soit 1 franc 25 centimes. D'une sobriété exemplaire, ils ne vivent que d'un peu de riz. Ils ne font guère plus de frais pour leur vêtement, qui consiste en une simple écharpe de soie jaune dont ils s'enveloppent les reins. Ils iraient volontiers tout nus, si la pudeur britannique ne s'y opposait point. Quelques-uns promènent en mer les passagers des nombreux vapeurs relâchant à *Steamer-Point*. Les plus jeunes ou les plus paresseux se bornent à éventer les voyageurs dès leur descente sur le rivage, en leur demandant le bakhchich; d'autres enfin, venus autour du vapeur avec les canots, vont chercher jusqu'au fond de la mer, en dépit des requins, les pièces de monnaie qu'on leur jette.

Les Soumalis sont dans leur pays un peuple pasteur. Ils ne viennent à Aden que pour amasser un petit pécule, et dès que leur but est atteint, ils cèdent la place à d'autres, et retournent chez eux s'adonner au soin des troupeaux (1). Ils ont formé à *Steamer-Point* une petite ville à part au-delà des monumentales constructions de la plage, occupée par les résidences des négocians parsis, les administrations de la poste et du télégraphe électrique, enfin les établissemens de la Compagnie orientale. Leur village est modestement caché derrière ces habitations luxueuses : il est composé de cahutes en paille et en bambou; mais il n'en possède pas moins ses places et ses cafés, ses magasins et ses bazars.

A côté des Soumalis, et se livrant à un trafic plus actif et plus régulier, il faut citer les Arabes. Ils font à Aden le commerce du café, de l'encens, de la myrrhe, des grains, du bétail et des fruits. Le café est en grande partie expédié de Moka et du port plus voisin d'Hodeïda, heureux rival du premier, autrefois si fameux. Ces deux ports sont dans la Mer-Rouge; mais Aden entretient aussi des relations avec Mascate, à l'entrée du Golfe-Persique. Cette ville est la capitale de la province d'Oman, où règne, sous la suzeraineté nominale de la Porte, un iman indépendant, qui possède également Zanzibar, sur la côte orientale d'Afrique. L'iman fait non-seulement le commerce avec Aden, mais encore avec Madagascar, les Comores, Maurice et Bourbon. Il a même expédié des navires en France, et les négocians de Marseille font des affaires avec lui.

Les banians de Bombay, marchands hindous, se font remarquer à côté des Arabes, et contribuent pour une large part au mouvement commercial d'Aden. Quelques-uns sont très riches, et la majeure partie du commerce de ces contrées est depuis des siècles entre leurs mains. Ils importent en Arabie du riz et des toiles de l'Inde, des objets de fantaisie en bois de sandal, des meubles, des tissus et des laques de Chine, et ils repartent quand leur chargement est vendu et la saison favorable. Les banians de l'Inde, comme les Soumalis et les Arabes, naviguent sur des *boutres* dont la forme, aujourd'hui insolite, rappelle celle des navires de l'antiquité. Une voile carrée et quelques paires de rames sont encore les seuls moteurs de ces bâtimens primitifs, et l'on peut dire que la navigation des

(1) Quelques-unes des tribus du Soumal se livrent aussi au pillage, et malheur aux navires que la tempête jette à la côte. Un bâtiment français, échoué en 1861 sur ces rives inhospitalières, a été pillé par les indigènes, et une femme qui se trouvait à bord emmenée par eux dans l'intérieur. Le vapeur anglais venant des Seychelles prit pour une lumière allumée sur le rivage le signal des malheureux naufragés. Ils ne furent recueillis que quelques jours après par un trois-mâts amené par hasard vers ces parages, et qui les conduisit à Aden.

mers arabiques est restée pour les naturels ce qu'elle était sous Salomon.

Le commerce qui se fait aujourd'hui à Aden est loin de valoir d'ailleurs celui qui s'y faisait jadis, quand elle était le grand entrepôt de la Mer-Rouge au temps des Phéniciens. Elle portait alors le nom d'Héden, et elle est désignée sous ce nom dans un des cantiques d'Ézechiel célébrant les gloires de Tyr, dont Aden était l'un des comptoirs (1). Le dépôt central des marchandises de l'Inde, de la Perse et de l'Éthiopie, destinées à l'Europe, continua d'être établi à Aden sous les Grecs, et plus tard sous les Romains. Ptolémée, Strabon, Pline, tous les anciens géographes, mentionnent successivement cette place, que les cartes latines désignaient sous le nom caractéristique d'*Arabiæ emporium*. Aden était à cette époque et elle est restée pendant tout le moyen âge le pays de l'or et des pierres précieuses, de l'encens et de la myrrhe. Elle était restée aussi, malgré la concurrence des caravanes, le grand entrepôt des épices de l'Inde, des mousselines de la Perse, des soieries de la Chine, et ce n'est que lorsque les Portugais eurent découvert une autre route maritime, celle du cap de Bonne-Espérance, que la prospérité commerciale d'Aden commença à diminuer. Albuquerque en 1513 essaya de prendre la ville. N'ayant pu y réussir, il la bombarda et en incendia le port. Comme vice-roi des Indes, il voyait de mauvais œil le commerce encore florissant de l'Arabie faire une sérieuse concurrence aux comptoirs déjà établis par les Portugais à Goa et à Diu. Depuis lors, Aden a toujours été déclinant, et si elle a repris de nos jours quelque importance, c'est que l'ancienne voie commerciale par l'isthme de Suez, voie de beaucoup la plus courte pour le commerce de l'Inde, est de nouveau rentrée en faveur grâce aux lignes de vapeurs anglais.

Ce fut vers la fin du siècle dernier que l'Angleterre jeta les yeux sur Aden. Le général Bonaparte songeait alors pour la première fois à ce grand projet qu'il caressa toute sa vie et n'exécuta jamais, celui d'une formidable attaque de l'Inde pour frapper la Grande-Bretagne dans sa puissance coloniale. Dès cette époque, les Anglais occupèrent aussi Périm, et comprirent la haute importance de cette position, que les Arabes ont nommée à si juste titre la clé de la Mer-Rouge. Solidement établis sur ce point, les Anglais y eussent arrêté au passage l'armée navale que Bonaparte voulut un instant envoyer de Suez. Cette armée ne partit pas, car le général du directoire fut ramené d'Égypte en Europe par des intérêts plus graves : il oublia momentanément son expédition de l'Inde; mais les Anglais,

(1) Ézechiel, chap. XXVII, verset 23.

avertis par le danger, ne s'arrêtèrent point en si bonne voie. En 1802, ils conclurent un traité de commerce et d'amitié avec le sultan de Lahej, dont dépendait Aden. En 1829, on les retrouve à Aden embarquant du charbon sur le premier *steamer* qui ait fait le voyage de la Mer-Rouge. En 1835, ils reparaissent sur cette partie de la côte de l'Arabie, dont le capitaine de vaisseau Haines fait, par ordre de l'amirauté, le relevé hydrographique. Tous les points du rivage sont interrogés, la mer est sondée à toutes ses profondeurs, et d'admirables cartes sont dressées avec les noms anglais et arabes de chaque localité. Enfin en 1839, sous le spécieux prétexte d'actes de piraterie exercés deux années auparavant par les Arabes sur un navire appartenant à une princesse indienne, les Anglais, voyant le temps se perdre en négociations et le sultan de Lahej refuser de livrer Aden même à prix d'argent, bombardèrent la ville et la prirent d'assaut. L'armée assiégeante eut à peine quinze hommes tués ou blessés, et le combat du 16 janvier 1839 rendit l'Angleterre maîtresse de toute la péninsule adénique. Aucune réclamation ne s'éleva du côté des cabinets européens. Il est vrai qu'on était loin de deviner alors de quelle importance capitale pouvait être dans l'avenir ce petit coin de terre arraché à l'Arabie. Les Anglais seuls comprenaient toute la valeur de cette nouvelle conquête. On a vu qu'ils la couvaient depuis quarante ans; on connaît tout le parti qu'ils en ont su tirer (1).

A peine Aden fut-il tombé au pouvoir des Anglais qu'ils s'empressèrent de conclure un traité de paix et d'amitié avec les tribus voisines. Le sultan de Lahej fit aussi sa soumission, et Aden commença d'entrer dans une ère nouvelle de prospérité. Ses maisons étaient en ruine depuis des siècles, ses rues désertes, ses mosquées délabrées. La ville ne comptait plus que quinze cents âmes, y compris la garnison. Au moment où je l'ai visitée, elle renfermait plus de vingt-cinq mille habitans de races diverses, mais presque toutes adonnées au commerce : Arabes, Indiens, Africains. Les dénombremens partiels d'une population si mêlée ne sont point aisés à établir, surtout à cause des difficultés que les musulmans apportent toujours dans les recensemens tentés par l'Angleterre. D'après des chiffres recueillis sur les lieux, il m'est cependant possible de donner

(1) La presqu'île d'Aden forme le point le plus méridional de l'Arabie; elle est située par environ 13 degrés de latitude nord. La forme en est légèrement ovale; le pourtour est de 24 kilomètres, la plus grande longueur de 8, et la plus grande largeur de 5. Elle est unie au continent par une langue étroite de terres basses, recouvertes par les plus hautes marées. Le port arabe est à l'est, et le port anglais à l'ouest de cet isthme, que protégent les fortifications d'Aden. La distance entre les deux ports est de 9 à 10 kilomètres par la route de *Steamer-Point*.

quelques approximations. Ainsi, sur les 25,000 âmes qui composent la population d'Aden, on compte environ 8,500 Arabes, mahométans ou juifs; 10,500 Indiens, mahométans, hindous ou parsis, et 6,000 Africains, principalement des Soumalis. Je passe sous silence 2,000 Européens. Ces derniers sont surtout des soldats et des employés du gouvernement anglais avec leur famille; il y a aussi parmi eux quelques commerçans.

Dans le nombre des Arabes figurent les Akhdams, dont le chiffre dépasse 1,500, et qui composent une race curieuse que je ne saurais passer sous silence, car on ne la rencontre que dans l'Yémen. Le nom d'*akhdam* en arabe (au singulier *khadim*) signifie esclave ou domestique, et dénote immédiatement l'infériorité de la classe à laquelle appartiennent les Akhdams. On ne sait pas à quelle époque ils se sont établis dans l'Yémen, et ils n'ont conservé eux-mêmes aucune tradition à ce sujet. Il est probable qu'il descendent des anciens maîtres du pays, les Éthiopiens, chassés par les Arabes et les Perses au VIe siècle de notre ère. Ce qui tend à confirmer cette opinion, c'est que le type des Akhdams présente une grande analogie avec celui des Abyssiniens : ils ont les cheveux lisses, le nez aquilin, les lèvres minces et la peau noire. Les Akhdams occupent dans Aden un quartier séparé, et les Arabes leur abandonnent toutes les fonctions qu'ils considèrent comme dégradantes, telles que celles de barbiers, musiciens ambulans, forgerons, crieurs publics. Les Akhdams sont les parias d'Aden : il ne leur est pas permis de manger avec les Arabes de race pure, et ils ne peuvent se marier qu'entre eux.

Quant aux Arabes indigènes qui peuplent la ville, ils viennent surtout du dehors : ce sont des Jebbelis, habitans des contrées montagneuses de l'Yémen. Ces Auvergnats de l'Arabie descendent en nombre à Aden, et viennent y amasser quelque argent en s'occupant comme brocanteurs, petits boutiquiers, bateliers ou pêcheurs; d'autres se louent comme journaliers.

Au nombre des Arabes, il faut aussi compter les Juifs d'Aden. Ils ont conservé plus que partout ailleurs leur type si caractéristique. D'après leur propre tradition, ils descendent des Israélites qui abandonnèrent la Palestine à l'époque de la conquête de Nabuchodonosor. Une partie des fugitifs vint se réfugier dans les heureuses et fertiles plaines de l'Yémen. Les Juifs ne tardèrent pas à dominer les Arabes; mais à l'époque où Mahomet prêcha sa religion, que toute l'Arabie embrassa si vite, une terrible persécution fut dirigée contre les Juifs de l'Yémen, rebelles à la foi nouvelle. Leur nombre diminua rapidement, car les persécutions continuèrent longtemps, suivies de massacres terribles. Malgré tant d'élémens de destruction, les Juifs

n'ont pas disparu de l'Arabie, et on en compte au moins douze ou quinze cents à Aden seulement. Ils s'y montrent sous leur plus triste aspect et dans leur saleté la plus hideuse. Les métiers qu'ils exercent de préférence sont ceux de maçons et de plâtriers; ils aiment aussi à travailler l'argent et à préparer les plumes d'autruche. A *Steamer-Point*, ils louent aux passagers des ânes, des mules et des voitures; mais partout ils sont honnis, et le dernier des Soumalis n'a pas d'expression assez forte pour exprimer son dédain contre le Juif.

Quant aux Indiens, ils composent la portion la plus notable de la population d'Aden. Presque tous sont mahométans. Ils se sont arrêtés dans la ville arabe en route vers La Mecque ou de retour de ce grand pèlerinage, que tout bon croyant doit accomplir au moins une fois dans sa vie. Aden offre ainsi aux musulmans de l'Inde une étape avantageuse, et beaucoup, au milieu des fructueuses occupations qu'ils y trouvent, oublient entièrement et la Kaaba et le prophète. Les cipayes de l'armée anglaise, les domestiques des Européens et des Parsis, les marchands banians figurent aussi au nombre des Indiens; mais parmi eux une grande partie ne suit pas la religion de Mahomet; ils sont restés fidèles à l'antique culte de Brahmah. Pour les Parsis, ils continuent, comme au temps de Zoroastre, d'adorer le feu et le soleil. A Aden, à *Steamer-Point*, comme à Bombay et dans toute l'Inde, ils n'ont pas abandonné la vieille foi de leurs pères, et voient toujours dans les quatre élémens, mais surtout dans le feu, une émanation de l'être suprême. Les Parsis n'enterrent pas leurs morts; ils les abandonnent à l'action de l'air et des oiseaux de proie. Au milieu de l'espace libre entre les fortifications d'Aden s'élève une tour en maçonnerie dans laquelle sont déposés les cadavres, et où viennent s'abattre les corbeaux. Les ossemens sont ensuite jetés dans une fosse commune au pied de la tour. Cette façon étrange dont les Parsis traitent leurs morts contraste singulièrement avec les habitudes musulmanes. Les cimetières arabes d'Aden et de *Steamer-Point* annoncent en effet le plus grand respect des morts, et c'est là d'ailleurs un des points sur lesquels la loi du prophète s'explique catégoriquement.

Les Parsis ont un temple à Aden, mais je n'ai pu ni le visiter, ni demander aux *mages* qui le gardent si le feu entretenu avec tant de soin dans cette chapelle vénérée provient de celui qu'alluma Zoroastre il y a quatre mille ans, et si on l'alimente toujours avec du bois de rose et de sandal. Cowasjee, le marchand guèbre de *Steamer-Point*, ne m'a pas non plus renseigné sur ces détails; dans tous les cas, je n'ai jamais pu obtenir de lui du feu pour allumer mon cigare, jamais je ne l'ai vu fumer, jamais il n'éteint lui-même

les lustres de son brillant bazar. Moutto Carpain m'a même avoué que son patron, malgré ses richesses, n'a chez lui aucune arme à feu pour se défendre en cas de surprise.

On connaît le pittoresque costume des Parsis, composé d'une chemise, d'un pantalon et d'un cafetan de mousseline blanche, et chacun a vu, au moins en peinture, leur bonnet traditionnel. Les femmes parsies ont emprunté aux Indiennes leurs nombreux bijoux et leurs somptueuses parures; leurs enfans sont aussi très richement habillés, et portent des vêtemens de soie et de petits bonnets brodés d'or. Tous les riches Parsis de *Steamer-Point* habitent des appartemens meublés à l'européenne, et Cowasjee a fait disposer pour l'agrément des passagers qui le visitent de vastes salons munis de larges fauteuils, de moelleux canapés, décorés de tableaux et de glaces, et où l'on trouve même une bibliothèque. La salle est ventilée par un *punka*, et, pour peu qu'on en manifeste le désir, Cowasjee peut rafraîchir le visiteur altéré par un vin de Champagne des meilleurs crus.

Pour terminer la revue des différentes races indigènes ou émigrées cantonnées dans la presqu'île d'Aden, il me reste à parler des Africains. Ceux-ci sont principalement des Soumalis, que le lecteur connaît déjà dans leurs traits principaux, ou bien d'autres noirs de l'Afrique, esclaves échappés ou délivrés par les croiseurs. Ils sont occupés, comme les Soumalis, sur les dépôts de charbon de *Steamer-Point* ou à bord des bateaux et des boutres; ils n'offrent d'ailleurs dans leurs mœurs et leurs types aucune particularité intéressante.

Toutes les races, d'origines et de mœurs si diverses, qui composent la population d'Aden, vivent en parfaite intelligence avec les Anglais, hormis les Arabes, propriétaires dépossédés de la péninsule adénique et ennemis jurés de tous les peuples non musulmans. Malgré les traités signés, les sultans de Lahej et les tribus sous leurs ordres n'ont jamais montré des dispositions fort bienveillantes envers les Anglais, et à plusieurs reprises, depuis l'occupation britannique, ils ont tenté de reprendre Aden par un coup de main. D'autres fois ils ont voulu empêcher l'approvisionnement régulier de la ville par les caravanes de l'Yémen. Ces actes d'agression se continuent de nos jours, et les Bédouins persistent encore à recevoir à coups de fusil tous les Européens, même les touristes isolés qui, par simple curiosité, viennent s'égarer sur leur territoire.

En dépit de tant d'hostilités, les Anglais ont de plus en plus assis leur domination sur cette portion de la mer des Indes. En 1840, en vue des éventualités possibles de la question d'Orient, si agitée à cette époque, ils ont occupé les îles Moussah, dans la baie de Tajoura, à l'extrême limite sud du rivage abyssinien. A plusieurs re-

prises, et notamment en 1856, ils ont érigé l'archipel de Kouria-Mouriah en colonie britannique. L'exploitation du maigre guano de ces îles a été le prétexte de leur occupation, mais le but caché était d'asseoir une position navale entre Aden et Mascate. Là ne s'est pas arrêté l'empiétement des Anglais : en 1857, en vue du percement probable de l'isthme de Suez, ils prennent de nouveau possession de Périm, et achètent à la Porte quelques autres îlots de la Mer-Rouge. En février 1859, ils s'installent à Camaran, devant le port d'Hodeïda. Enfin en octobre 1861 nous les voyons chercher à s'emparer de l'archipel de Dahlac, qui commande le port d'Arkiko, l'ancienne Adoulis. Ils y pourront en effet mieux surveiller la France, qui a acquis ce port de l'Abyssinie, comme l'entrepôt futur des charbons et des marchandises de la compagnie des services maritimes, à laquelle vient d'être accordée la concession des paquebots à vapeur français de la mer des Indes. Les Anglais ont pensé avec raison que nos *steamers* allaient faire à ceux de leur compagnie une sérieuse concurrence.

Le commerce d'Aden, celui du port arabe comme celui de *Steamer-Point*, est concentré presque tout entier entre les mains des Anglais. Après eux viennent les Américains, ces grands et hardis marchands que l'on retrouve sur toutes les places. En dernier lieu apparaissent les Français et divers représentans des puissances maritimes européennes de second ordre, comme les Hambourgeois, les Hollandais, les Suédois, dont les navires viennent par moment jeter l'ancre devant *Steamer-Point*. Quelques négocians français n'ont pas été heureux à Aden. Une maison de Marseille, qui fait de grandes affaires avec le pacha d'Égypte, avait eu l'idée d'entreprendre le cabotage avec les différens ports de la Mer-Rouge : c'était surtout en vue de l'achat des cafés de l'Arabie, notamment le café moka, trop souvent mélangé par fraude avec le café venu de l'Inde. Cette maison, d'ailleurs très riche, n'a pu continuer ce commerce, et le petit vapeur qu'elle avait frété à cet effet a dû être proposé au président Geffrard de la république haïtienne. Un autre négociant français, du nom de Lambert, qui faisait le commerce entre Aden et les ports voisins de l'Afrique, notamment celui de Berberah, a été assassiné, il y a près de deux ans, par les matelots de son navire, en vue des côtes de Soumal. Une corvette française, qui se trouvait au mouillage dans la baie de *Steamer-Point* en mars 1861, se préparait à tirer vengeance de cet attentat, ou du moins à en rechercher les raisons.

Le mouvement du port d'Aden en 1857-58, date la plus récente dont j'aie pu connaître les chiffres, est représenté, à l'entrée et à la sortie, par 318 navires jaugeant 170,000 tonneaux. Les neuf dixièmes de ces navires appartenaient à la Grande-Bretagne. Quant

au commerce des caravanes qui apportent sur le marché d'Aden les denrées de l'intérieur, on peut l'évaluer à cent mille charges de chameaux par année, dont la valeur totale est de 4 lacs de roupies, soit 1 million de francs (1). Plus de 2,000 barques de cabotage, surtout des boutres arabes, ont également fréquenté ces eaux en 1857-58. Tous ces petits bâtimens représentent ensemble une jauge de près de 50,000 tonneaux. Les importations et exportations ont atteint le chiffre de 29 millions de francs, dont environ un tiers pour le mouvement des métaux précieux, lingots ou pièces monnayées. Parmi les articles d'importation figure en première ligne la houille pour une valeur qui dépasse 3,500,000 francs, et qui, au taux moyen de 60 francs la tonne de houille, prise à bord, représente un transport annuel de 60,000 tonnes de charbon, soit près du tiers du poids de toutes les marchandises importées et exportées à Aden. Ce simple aperçu permet d'apprécier d'un coup d'œil toute l'importance commerciale que l'Angleterre emprunte à ses mines de houille. On peut appeler les Anglais les grands marchands de charbon du globe, comme on a nommé les Américains, qui naviguent au plus bas prix, les rouliers de la mer. On ne saurait se dissimuler qu'il y a là pour ces deux peuples un genre de supériorité dû à des causes toutes spéciales, et qu'il sera bien difficile de leur ravir.

Les exportations ou plutôt les réexportations du port d'Aden consistent surtout en café, ivoire, gommes, safran, dattes, perles de la Mer-Rouge, etc. L'industrie de la ville est nulle ou à peu près, et le véritable commerce d'Aden est un commerce d'entrepôt. Les Anglais ont compris cette situation spéciale, et un acte du parlement britannique, promulgué en 1850, a déclaré Aden port franc. Le résultat de cette mesure a été surprenant, si bien que le chiffre total représentant la valeur du commerce d'importation et d'exportation pendant les années 1850-57, est presque quadruple du chiffre qui correspond à la période septennale qui a précédé l'ouverture du port d'Aden. Tels sont les heureux effets qu'amène avec elle la liberté commerciale.

III. — LA POLITIQUE MARITIME DE L'ANGLETERRE, LA QUESTION DE L'ISTHME DE SUEZ ET CELLE DE MADAGASCAR.

Aden offre à l'Angleterre une position exceptionnelle, d'une inappréciable valeur. C'est une véritable base d'opérations d'où elle prépare chacune de ses occupations dans la Mer-Rouge, son exten-

(1) La roupie de l'Inde vaut 2 francs 50 centimes et le lac 100,000 roupies.

sion graduelle dans le golfe d'Arabie et le long de la côte orientale d'Afrique. D'Aden on peut même rayonner jusque dans le Golfe-Persique, et jamais poste plus favorable n'a été occupé par une nation maritime. L'isthme de Suez peut être percé, mais on ne franchira point le détroit de Bab-el-Mandeb sans la permission de l'Angleterre.

Pour pallier ces empiétemens successifs, ces occupations souvent violentes, l'Angleterre met toujours en avant les plus louables motifs. A Aden, c'est une représaille exercée contre des pirates, c'est une conquête que justifient les lois de la guerre : on ne dit pas qu'on élève une imprenable forteresse commandant les mers arabiques. Les îles Moussah, dans la baie de Tajoura, sont achetées par les Anglais vers l'époque de la guerre d'Orient, sans doute pour mettre leur nouvelle conquête à l'abri d'une attaque; mais de Moussah on a un pied sur la côte abyssinienne. Le groupe des îles Kouria-Mouriah est acquis de l'iman de Mascate pour exploiter le guano répandu sur cet archipel, et pour faire de la principale de ces îles le point d'attache du câble télégraphique qui doit unir l'Inde à l'Europe; mais cet archipel peut au besoin abriter une flotte, et c'est en même temps une nouvelle étape vers Mascate et le Golfe-Persique. Périm est occupé pour y établir un phare dont la lumière guide la navigation des vapeurs anglais qui sillonnent la Mer-Rouge; mais Périm est aussi la clé du Golfe-Arabique, et la possession de Périm rend nul, s'il plaît aux Anglais, le percement de l'isthme de Suez, l'union des deux mers devient une fiction. L'île de Camaran est achetée, dit-on, d'un cheikh arabe en vue d'utiliser l'heureux mouillage qu'elle présente, d'ailleurs cette île était inhabitée: mais elle commande le port d'Hodeïda, dont le commerce a remplacé celui de Moka, et si la concurrence qu'Hodeïda fait à Aden devenait trop sérieuse, les forts de Camaran pourraient ruiner la ville qu'ils semblent protéger. Là ne s'arrêtent pas les empiétemens de l'Angleterre, et l'archipel de Dahlac vient d'être occupé par elle. Sous prétexte d'y élever un phare, toujours pour guider ses nombreux vapeurs, la Grande-Bretagne plante aujourd'hui son pavillon à Dahlac. Ici l'on ne peut pas dire que ce point est inhabité et appartient au premier occupant, car de nombreux pêcheurs y sont de tout temps établis. Le but réel des Anglais, en s'installant sur ce groupe d'îles, est, nous l'avons vu, de surveiller le port d'Arkiko, l'ancienne Adoulis, que la France a acquis de l'Abyssinie à la suite du voyage d'exploration du capitaine Russel dans la Mer-Rouge. Arkiko convient parfaitement comme port de ravitaillement et d'entrepôt pour la ligne française des Indes que le gouvernement vient de concéder; mais les Anglais, prenant

pied à Dahlac, nous surveillent, occupent une situation meilleure, et au besoin empêcheront nos établissemens de se former.

L'Angleterre, du reste, n'est-elle pas déjà maîtresse de tout le transit de la mer des Indes? Seule la puissante Compagnie péninsulaire et orientale possède une flotte formidable de cinquante-deux bateaux à vapeur, à roues ou à hélices, d'une capacité totale de 72,000 tonneaux et d'une force de près de 18,000 chevaux. Comment la France, qui s'y est prise si tard, puisque les bateaux de la Compagnie de navigation à vapeur de l'Indo-Chine n'ont pas encore quitté les chantiers, pourra-t-elle lutter avec avantage contre de si terribles concurrens? Nous n'avons d'ailleurs, hormis Arkiko, aucune position, aucun port de ravitaillement ou de relâche dans les mers arabiques, tandis que les Anglais, non contens de tous les points que déjà ils occupent, ont aussi fondé des comptoirs à Berberah, sur la côte africaine, en face d'Aden, ainsi que dans l'îlot d'Abd-el-Kouri, près de Socotora, et dans la grande île elle-même. Si Djeddah avait pu être occupé après les massacres de 1858, nul doute que les Anglais ne s'y fussent établis en maîtres, car ce port est le plus important de la Mer-Rouge.

Ce n'est pas que je veuille blâmer quand même la politique maritime de la Grande-Bretagne, et que je ne souhaite point voir la France entrer dans une semblable voie. Un des phénomènes sociaux qui caractérisent notre siècle, c'est le progrès de la civilisation, toujours plus rapide et plus actif; c'est la barbarie traquée dans ses dernières limites, et près de disparaître de la surface du globe pour faire place aux nations éclairées. A ce point de vue, j'accepte les acquisitions continuelles de l'Angleterre dans les mers arabiques, ses empiétemens, ses occupations violentes, comme on voudra les appeler, et j'aime mieux l'étendard de la croix que celui du croissant. Si c'est une loi morale que le bien ne se fasse pas sans un peu de mal, les tentatives de l'Angleterre sont excusables, quand elle vient remplacer par sa dévorante activité l'improductive immobilité des races musulmanes. Néanmoins ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que si le progrès est une des conditions qui règlent le mouvement social de notre époque, la liberté d'action et la fraternelle alliance des peuples civilisés en sont forcément la conséquence, et l'Angleterre ne semble point tenir assez de compte de ces nouvelles conditions. Depuis le commencement de ce siècle, sa politique maritime repose sur un esprit d'égoïsme dont elle n'a donné que trop de preuves. Pour ne pas sortir dès à présent des limites de cette étude, je ne veux examiner que la conduite de l'Angleterre à propos du percement de l'isthme de Suez. Il n'y a pas à revenir sur le fond de cette question, déjà tant de fois débattue, notamment dans différens travaux de la *Revue*. Que le percement

de l'isthme soit ou non exécutable, et que les navires marchands prennent désormais la voie de la Mer-Rouge au lieu de celle du cap de Bonne-Espérance, c'est une affaire que l'expérience seule videra. Cependant on peut presque affirmer que l'ouverture du canal de Suez n'est pas impossible, non plus que la construction de ports dans la Méditerranée et la Mer-Rouge, et nul ne doute sérieusement que l'on n'arrive à mener à bonne fin tous ces grands projets. Nous sommes au temps des merveilles en fait de constructions industrielles, et le siècle qui a vu l'établissement du chemin de fer de Panama et l'ouverture du port d'Aspinwall verra également s'opérer le percement de l'isthme de Suez; mais il n'est pas douteux que beaucoup de navires à voiles ne préfèrent toujours l'ancienne voie. Le détroit de Gibraltar n'est pas accessible en tout temps; la Méditerranée est une mer aux vents changeans; elle est quelquefois difficilement navigable; elle offre du reste trop peu d'espace pour qu'un navire puisse s'y diriger comme sur l'Océan. La Mer-Rouge présente encore moins de facilités : elle est très peu large, semée d'écueils et de courans, les bateaux à vapeur ont toutes les peines du monde à s'y diriger; enfin, à certaines époques de l'année, il y règne des moussons qui empêcheront l'aller ou le retour régulier des grands navires à voile. A d'autres momens, surtout pendant la canicule, la température y devient intolérable; cette mer étroite, bordée de hautes montagnes, réverbère une chaleur de feu; le soleil darde ses rayons enflammés, l'air se raréfie, et l'on voit des passagers à bord des vapeurs anglais tomber comme asphyxiés ou frappés de la foudre (1). Aussi beaucoup de voyageurs de l'Inde et tous les créoles de Maurice et de Bourbon redoutent tellement la traversée de la Mer-Rouge, de juin à octobre, que très peu s'embarquent dans cette saison. Le temps du voyage d'Aden à Suez n'est cependant que de six ou sept jours. Que l'on juge des inconvéniens de la navigation sur un navire à voiles! Il est vrai que le danger ne menacerait ici que des marins exercés, et non plus des passagers timides. Je laisse donc de côté cette objection, et je me reporte à des considérations purement maritimes.

Depuis les belles découvertes du capitaine Maury, la navigation sur les grands océans a fait des progrès qu'on ne saurait oublier. Les navires partis aujourd'hui de Boston ou de New-York font quelquefois en moins de trois mois le trajet de six mille lieues qui sépare ces ports de celui de San-Francisco. La routine a été abandonnée. Les anciennes lignes tracées par les Espagnols et les Portugais, au XVe et au XVIe siècle, ne sont plus suivies que par quelques

(1) Les Arabes ont sans doute voulu désigner à la fois tous les inconvéniens de la navigation de la Mer-Rouge par le nom de *Bab el Mandeb*, ou *Porte de la Mort*, donné à l'étroit canal qui fait communiquer cette mer avec le golfe d'Aden.

vieux marins naviguant par habitude, ennemis du changement. Le capitaine Maury a tenu compte des courans de l'atmosphère et de la mer, qu'avant lui l'on négligeait trop; il a coordonné les observations recueillies par tous les navigateurs qui l'ont précédé, et il a pu ainsi tracer des routes qui, pour les voiliers qui les ont suivies, ont diminué d'un tiers et quelquefois de moitié le temps de la traversée. La forme des navires a été aussi modifiée, et les clippers à quatre mâts, à la forme élancée, dépassent les bateaux à vapeur eux-mêmes, quand ils ont le vent favorable. Aussi les Américains n'ont-ils jamais songé au percement de l'isthme de Panama, laissant l'Europe se bercer de la douce illusion de réussir dans cette entreprise, reconnue par eux inutile au point de vue commercial.

Ce qui est vrai pour l'isthme de Panama l'est aussi pour l'isthme de Suez, et l'on a peine à comprendre que les Anglais se soient opposés et s'opposent encore avec tant d'ardeur à l'exécution de ce projet, qui ne peut produire les immenses résultats qu'on en espère. Le temps n'est guère un élément avec lequel il faille compter dans la plupart des transports sur mer, et bien des marchandises encombrantes éviteront le passage des isthmes, qui sera toujours plus cher que celui de l'Océan. De tous les ports de l'Atlantique expédiant à la voile pour l'Inde, le trajet par Suez sera du reste presque aussi long que celui par le Cap. Les Anglais le savent, ils l'ont écrit, et cependant l'Angleterre suscite tous les jours une foule de difficultés à l'entreprise du percement de l'isthme. Les Anglais semblent craindre que le canal de Suez ne déplace le commerce européen et ne fasse de Marseille et de Trieste les rivales de Londres et de Liverpool; ce résultat n'est pas probable, car Marseille et Trieste ne possèdent pas les hardis négocians que renferme l'Angleterre, et n'ont point comme elle les produits d'inépuisables mines de houille et d'immenses manufactures au service du monde entier. Les Anglais craignent aussi sans doute que le commerce de la Mer-Rouge ne devienne plus important une fois le canal inter-maritime ouvert. Le cabotage de la Mer-Rouge pourra ainsi tout au plus doubler d'importance, et le mouvement des boutres arabes allant des côtes d'Abyssinie et d'Égypte à celles d'Arabie, puis de là peut-être dans la Méditerranée, n'a rien qui doive inquiéter les Anglais, dont les navires, en un seul voyage, portent autant de fret que vingt boutres réunis. Le fait qui préoccupe sérieusement l'Angleterre, c'est la diminution de son influence en Égypte et dans tout l'Orient, dans l'Inde même, si le canal vient à s'ouvrir, et qu'on y puisse circuler avec avantage; mais il y a place en Orient pour tout le monde, et dans tous les cas on aimerait mieux voir l'Angleterre ne mettre en avant que cette seule objection, au lieu de prétendre que l'isthme de Suez ne peut être percé, et que tout l'art de l'ingénieur sera mis en défaut par d'in-

surmontables difficultés. Cependant on en a surmonté de bien plus grandes. Les Anglais eux-mêmes n'ont-ils pas franchi le détroit de Menai par un pont tubulaire dû au génie de Stephenson, et sur lequel passent tous les jours des locomotives? N'ont-ils pas jeté sur le fleuve Saint-Laurent le plus hardi, le plus long des ponts connus, acceptant le défi que leur ont porté leurs frères les Américains en élevant le fameux pont suspendu du Niagara? Ne sont-ce pas enfin les Anglais qui ont ouvert sous la Tamise le tunnel de Londres et lancé sur l'Océan le *Great-Eastern*, ce Léviathan des mers? Ils ont prouvé par leur exemple même que l'art de l'ingénieur ne saurait aujourd'hui être pris en défaut, et que le mot impossible doit être rayé du dictionnaire scientifique.

Quand les Anglais cherchent à empêcher le percement de l'isthme de Suez sous le prétexte de difficultés imaginaires, n'a-t-on pas le droit de leur demander en quel nom ils prétendent arrêter cette entreprise internationale? Si elle offre dans l'exécution des difficultés insurmontables, tant pis; mais il est certain que les hommes de l'art ne sortiront pas sans profit de cette lutte. Là n'est donc point la question à examiner, et comme l'Égypte n'appartient pas encore à l'Angleterre, celle-ci n'a nul pouvoir d'empêcher les travaux qui s'y font. Il vaut mieux que les Anglais jettent le masque, et déclarent ouvertement qu'ils ne veulent pas le percement de l'isthme de Suez parce qu'ils prétendent garder pour eux non-seulement l'influence politique sur les affaires de l'Orient, mais aussi la navigation de la Mer-Rouge, et avec elle tout le trafic de la mer des Indes. C'est pour cela qu'ils ont pris également le pas dans le Golfe-Persique, et qu'ils ont fait récemment étudier la grande voie ferrée de l'Europe dans l'Inde par les vallées du Tigre et de l'Euphrate, dont leurs vapeurs sillonnent depuis longtemps les eaux.

Cette prétention jalouse des Anglais de vouloir seuls dominer dans l'Océan-Indien, de vouloir que les détroits ne soient ouverts que pour eux, est-elle encore acceptable aujourd'hui? Aucune nation peut-être plus que la France n'a eu à souffrir de cette égoïste ambition, et il serait temps que notre marine, qu'on retrouve maintenant partout à côté de la marine anglaise, ne se montrât plus simple spectatrice quand les Anglais agissent si hardiment. Nous voulons établir une ligne de vapeurs sur l'Indo-Chine par l'isthme de Suez, nous avons sondé la Mer-Rouge sur toutes ses côtes, nous avons fait notre choix, et le port d'Adoulis nous a été cédé par le gouvernement abyssinien. Les Anglais apportent dans leurs allures moins de convenance que nous. Ils ont toujours l'œil au guet, ils se sont aujourd'hui installés hardiment à Dahlac et établis de leur propre autorité devant le port même d'Adoulis. Or si une telle politique n'est pas blâmable, si elle est toute dans les intérêts de l'An-

gleterre, pourquoi la France de son côté n'en adopterait-elle point une semblable?

Ce n'est pas du reste seulement dans la Mer-Rouge que la politique maritime de l'Angleterre repose sur un principe d'acquisitions habiles et savamment préparées. Gibraltar et Malte, ces deux clés de la Méditerranée, appartiennent aujourd'hui aux Anglais, et les traités ont reconnu cette occupation, que la guerre avait seule un moment autorisée. Les fortifications de Malte et de Gibraltar, élevées par l'Angleterre, n'ont d'égales que celles d'Aden; puis, comme si ce n'était point assez de mettre les clés de la Méditerranée dans les mains de la Grande-Bretagne, les Iles-Ioniennes, grâce à un protectorat qu'elles répudient hautement, sont également reconnues possessions britanniques, et de la sorte la navigation de l'Adriatique se fait presque sous la surveillance des Anglais.

Sur les côtes orientales et occidentales de l'Afrique, l'Angleterre signe des conventions avec les chefs de tribus depuis qu'elle a dans toutes ses colonies aboli la traite et l'esclavage. Ces conventions favorisent l'établissement de comptoirs, permettent d'étudier le pays, d'en apprécier les ressources, et de préparer pour plus tard une sérieuse installation. Cela ne coûte que quelques barils de poudre, quelques fusils rouillés et un uniforme d'officier-général dont on fait cadeau au roi nègre, avec des colliers en verroterie pour ses femmes. Séduit par tous ces présens, le moricaud promet d'empêcher la traite, de ne plus vendre d'esclaves, et ne voit pas qu'on prend pied chez lui.

La vieille reine de Madagascar, Ranavalo, vient de mourir. Qu'ont fait les Anglais? Fidèles à leur système de politique maritime, qui consiste à s'immiscer partout, ils ont envoyé au fils de la reine, Rakout, proclamé roi sous le nom de Radam II, des ambassadeurs chargés de présens et d'écus. Ces ambassadeurs sont partis de l'île Maurice, sur un navire de guerre, avec les ordres de leur gouvernement. Qu'a fait le chef de l'île voisine, La Réunion? Il a formellement désapprouvé, au nom de l'administration, tous les journaux de la colonie, après quelques jours de discussion, sur la question de Madagascar, qui intéresse cependant à un si haut degré tous les créoles de Bourbon. Un seul navire est parti de Saint-Denis, c'est le petit vapeur *Mascareignes*, appartenant à un riche négociant, M. de Rontaunay, qui entretient des traitans à Tamatave. Quelques Français accompagnaient M. de Rontaunay : le préfet apostolique de Madagascar, entraîné par son zèle religieux, et MM. Laborde et Lambert, l'un ancien résident, l'autre ancien traitant à Tamatave. Tous deux, chassés jadis par l'ombrageuse reine Ranavalo, allaient revoir leur vieil ami Rakout, qui les a, dit-on, faits ministres; mais aucune ambassade officielle, soit de La Réunion, soit de Paris, n'a

encore été envoyée à Rakout, que l'on dit cependant favorable aux idées et à la civilisation de la France. Les Anglais ont déjà gagné dans cette affaire beaucoup plus de terrain que nous, et cependant la grande île est reconnue colonie française depuis le XVIIe siècle. Des édits de Louis XIII et de Louis XIV l'ont successivement réunie à la couronne, et le grand roi et son ministre Colbert l'avaient même décorée du nom heureux de France orientale.

Cette île est riche en productions de toute sorte : la végétation des climats tropicaux et des climats tempérés y réussit également, et les terres y sont d'une fertilité exceptionnelle. Les forêts y sont encore vierges, et offrent de précieuses essences aux constructions maritimes et civiles, notamment le bois de teck, qu'on ne retrouve que dans l'Inde, et qui jouit de l'importante propriété de ne point se pourrir. De riches mines de fer, de plomb, d'argent et de cuivre, dont j'ai vu moi-même de précieux échantillons, n'y attendent que le pic du mineur. Des eaux minérales s'y rencontrent en abondance. Des houillères y ont déjà produit un combustible qui a fait ses preuves, et qui serait du meilleur emploi pour notre marine à vapeur et nos sucreries coloniales de Mayotte, Nossibé, Sainte-Marie et l'île de La Réunion; les diverses qualités de cette houille sont également bonnes pour la fabrication du gaz. Des filons de cristal de roche, des sables qui roulent des pierres précieuses et peut-être de l'or, des mines de sel, des carrières de granit, de marbre, de pouzzolane, peuvent tenter également le colon. Des baies magnifiques découpent le rivage, et offriraient un sûr abri à notre station navale de l'Afrique orientale, qui ne sait aujourd'hui où se réfugier, l'île Bourbon n'ayant pas même un port. Enfin le climat est des plus favorables, à part quelques points du littoral où règnent des fièvres endémiques, qui disparaîtraient facilement par un bon aménagement des eaux. J'ajouterai que Madagascar est un pays aussi vaste que la France, et que la plupart des tribus qui l'habitent sont à demi civilisées. Tous les indigènes, hormis la tribu guerrière des Hovas, qui étend sur l'île sa domination abhorrée, accueilleraient les Français avec des cris de joie. Déjà les Saklaves et les Bétanimènes ont appris à connaître *les blancs de la grande terre*, comme ils nous ont gracieusement appelés; mais les blancs de la grande terre ne font rien, et les Anglais sont aujourd'hui presque maîtres à Madagascar.

Si les Anglais parviennent à capter la confiance de Rakout, comme ils ont capté jadis celle de Radam Ier, époux et prédécesseur de Ranavalo, c'en est fait de notre influence dans la grande île. De nouveau ils armeront les Hovas contre nous, comme ils l'ont fait secrètement au temps de Radam, et peut-être, dans une descente mal combinée, serons-nous encore repoussés par les indigènes.

Madagascar n'en est pas moins déclaré par les traités mêmes de 1815 possession et colonie française. Nous pouvons nous y établir avec bien plus de droit que les Anglais ne l'ont fait à Aden et à Périm, et il est impossible que la France ait promis à l'Angleterre de n'entreprendre sur Madagascar aucune tentative de sérieuse colonisation. C'est au contraire vers la grande île qu'il faudrait dès à présent songer à envoyer l'excédant de notre population continentale; tout y appelle les Français, et, en colonisant Madagascar, ils se laveraient d'un reproche qu'on ne leur adresse aujourd'hui que trop souvent, celui de ne plus savoir fonder de colonies. Ce qu'il y aurait surtout à leur reprocher, c'est de ne plus savoir fonder de colonies libres, les seules qui puissent vraiment prospérer et grandir; mais ici le blâme paraît devoir moins peser sur la nation que sur l'état, comme l'exemple de l'Algérie le prouve. Les Français sont plus hardis voyageurs et meilleurs colons qu'on ne le croit. Quinze mille de nos compatriotes sont encore en Californie, gaiement occupés sur les *placers* ou dans les villes de ce naissant état. A six mille lieues de la France, ils ont pris goût à la vie d'aventures. Et pourquoi? C'est qu'ils jouissent en Californie de larges concessions de terres et d'une grande liberté de mouvement sous un gouvernement civil, non pas sous un pouvoir militaire, qui ne saurait convenir aux colonies en voie de formation.

La colonisation de Madagascar ne pourrait-elle donc être entreprise dans ces conditions? Ne serait-il pas temps de développer à la fois notre commerce colonial et notre marine marchande, pépinière de la marine de l'état? Cette dernière a reparu sur toutes les mers, et notre pavillon, autrefois absent, flotte aujourd'hui partout à côté de celui de l'Angleterre. Je l'ai moi-même salué, dans de récens voyages, devant Suez, Aden, les Seychelles et l'île Maurice. Dans ces deux dernières colonies, qui appartenaient naguère à la France, j'ai trouvé de vieux créoles émus de revoir les trois couleurs et restés Français malgré les traités et la distance : à la même époque, notre drapeau se déroulait aussi sans doute devant Mascate et Zanzibar et devant les rivages malgaches; mais si notre marine promène ainsi à travers le monde la grandeur et l'éclat de la France, que ce ne soit pas au moins sans quelque profit réel. Encore une fois, si la politique que nos voisins suivent sur les mers est bonne et admissible, nous devons l'imiter nous-mêmes; si elle est blâmable, ce n'est pas notre attitude actuelle qui en arrêtera les effets.

L. Simonin.

UN RECUEIL

DE

RÊVERIES PROTESTANTES

VESPER, par l'auteur des *Horizons Prochains;* Paris, 1 vol., 1861.

Voici le plus joli livre qui ait encore paru dans cette saison d'hiver. Il se présente revêtu d'une robe de couleur émeraude, la couleur de l'espérance et de la religion protestante, ainsi que nous l'avons expliqué autrefois, lorsque nous avons parlé des livres précédens de l'auteur. Il possède un titre poétique, gai et attendrissant à la fois, *Vesper*, et porte pour épigraphe ces deux vers de Dante, qui lui composent une devise admirablement appropriée à son caractère et à son écusson :

Era gia l'ora che volge il disio,
A naviganti, e'ntenerisce il cuore.

« Il était déjà l'heure qui attendrit les cœurs de ceux qui vont sur mer et qui y remue les regrets désireux... » De même que les tercets merveilleux qui ouvrent le huitième chant du *Purgatoire*, et d'où ces deux vers sont extraits, ce petit livre exprime toute la poésie des heures du soir. Lui aussi, il est fait pour attendrir les cœurs purifiés par le purgatoire de la vie et pour remuer dans les âmes religieuses le regret de la patrie absente. Il raconte dans un double sens, moral et naturel, les sentimens et les rêveries du soir, soir de la journée et soir de la vie. C'est là son caractère et son cachet propre, ce qui distingue la musique charmante et rare qu'il nous fait entendre de la musique que nous avaient fait entendre ses

aimés. Essayons de faire comprendre au lecteur la gamme particulière de cette musique.

Ce sont encore des horizons que Mme de Gasparin (puisque nous avons eu une première fois l'indiscrétion de nommer l'auteur, il n'en coûte rien de la renouveler) déroule sous nos yeux, mais non plus ces horizons prochains de la terre vers lesquels elle s'était tant de fois élancée dans la pleine ardeur de la vie et dans le zèle actif de la charité pratique, ni ces horizons célestes qu'elle ouvrait aux âmes chrétiennes, comme un champ nouveau et plus vaste promis à leur besoin d'amour et à leur vaillance morale. Ses nouveaux horizons sont ces horizons si doux et si tristes que déroulent les heures du soir, ces horizons où le ciel et la terre se confondent, où la lumière, près de retourner à sa source divine, enveloppe la terre d'une dernière étreinte, rayonnante et prolongée, et où la terre, comme attendrie par ce baiser d'adieu, laisse échapper avec plus d'abondance ses parfums, ses soupirs et ses larmes. Pour peu que vous ayez l'âme poétique et religieuse, vous les avez certainement senties et comprises, ces heures touchantes du crépuscule, symbole visible des existences qui ont été purement et noblement dépensées.

Ne trouvez-vous pas en effet qu'il y a quelque analogie entre le soir d'un beau jour et le soir d'une âme noble? Une lumière radieuse sans être éblouissante, à la fois douce et intense, pénètre et colore de ses flots dorés cette atmosphère que traversaient, sans en altérer la limpidité, les flèches du plus ardent midi, et qui maintenant, devenue poreuse en quelque sorte, rend jusqu'au dernier atome des rayons qu'elle a reçus tout le jour et s'imbibe de ceux qui lui viennent encore. La chaleur du jour se fond en une douce tiédeur qui amollit les plantes et fait fumer vers le ciel les parfums qu'elles dégagent : la rosée tombe lentement sur la terre, pareille à des larmes longtemps contenues; la sonorité de l'air est doublée; le moindre atome conquiert le privilége de faire entendre sa voix, tout à l'heure perdue dans le tumulte de la journée. Avez-vous entendu les mugissemens des bestiaux qui reviennent de l'abreuvoir? Ils se prolongent avec une ampleur qu'ils n'avaient pas avant le déclin de la lumière. Ce tableau est aussi celui de l'âme sous les influences de la jeunesse déclinante. Alors elle entre dans un état de recueillement animé, plein de bourdonnemens et de bruits, qui est aussi loin de l'activité de midi que de la paix de la nuit. Il se trouve qu'aucune des expériences de la vie n'a été perdue: l'âme rend aussi la lumière qu'elle a reçue et se montre comme enveloppée dans un halo de souvenirs. Les images que l'on croyait effacées reparaissent transfigurées, la mémoire laisse échapper ses secrets oubliés, les paysages autrefois parcourus déploient leurs anciennes magnificences,

les vieilles figures connues apparaissent telles qu'elles étaient avant leurs rides, les voix des morts parlent. L'esprit retrouve par le regret quelque chose de la vivacité des premières impressions, et devient capable de s'y complaire et de les décrire, ce qu'il n'avait jamais pu faire pendant les années oublieuses et ingrates de la jeunesse. Les incidens les plus futiles acquièrent un charme rétrospectif, les personnages les plus dédaignés gagnent une valeur posthume, tout reprend sa juste place dans ce vaste tableau de la mémoire. Les souvenirs de la réalité la plus prochaine s'y mêlent aux souvenirs du passé le plus lointain, sans se confondre cependant, car les plans de ce tableau sont si bien ménagés que les personnages des diverses époques de la vie peuvent pour ainsi dire passer de l'un à l'autre sans anachronisme. Ils vont comme en visite les uns chez les autres et se rencontrent sans embarras. Tel ami de l'adolescence se présente au coin du bois que nous connaissons depuis hier seulement, et l'on voit telle figure des plus récentes années descendre vers le lointain des souvenirs d'enfance. Et l'âme qui est enveloppée dans ce bourdonnant recueillement reste étonnée d'avoir tant vécu, tant senti, tant aimé, tant souffert; elle se dit que désormais il n'y a plus de place en elle que pour quelques joies discrètes et rares et pour les suprêmes espérances.

Voilà quelques-uns des sentimens que Mme de Gasparin présente au public sous le titre symbolique de *Vesper*. Le lecteur établira sans trop de peine les analogies qui rattachent le soir de la journée au soir de la jeunesse; mais qu'il ne sépare jamais dans son imagination le tableau du crépuscule des histoires que raconte le livre et des rêveries qui s'en échappent, car ce sont des histoires qui doivent être en quelque sorte vêtues d'une ombre légère, des rêveries qui n'ont tout leur prix que rattachées à la sensation que donne la lumière déclinante. S'il veut goûter réellement ce livre, son imagination doit se résigner à faire un doux effort; qu'elle ait toujours présent un des beaux soleils couchans de Claude Lorrain, tombant non plus sur des temples et des palais, mais sur une campagne verte, feuillue, moussue, comme saurait la peindre Théodore Rousseau par exemple, et dans cette campagne qu'elle regarde se mouvoir un monde très varié de petites figures, figures rustiques pour la plupart, gens de village et de mœurs sévères et simples, quelques-unes très aristocratiques, avec le mélange de négligence et de raffinement de personnes titrées et riches qui prennent leur villégiature, d'autres enfin vêtues de costumes étrangers et ajoutant un charme exotique à ces peintures familières.

Tout cela est bien quintessencié et bien précieux, diront peut-être quelques lecteurs dont j'ai prévu l'objection. J'accepte volontiers le reproche, si j'ai réussi à ce prix à leur faire comprendre les

sentimens que je voulais leur expliquer. Je crois qu'il ne faut pas redouter d'être précieux ou emphatique une fois par hasard, et lorsque la *préciosité* et l'emphase sont nécessaires et inévitables. L'emphase et la préciosité ne sont des défauts que lorsqu'ils sont le ton habituel de l'âme, son mode favori d'expression, sa seconde nature; mais si, pour entrer dans la connaissance vraie et intime de certains sentimens, je suis obligé de raffiner ma pensée et pour ainsi dire de vaporiser mon langage, je ne dois pas hésiter, puisque la connaissance de la vérite est à ce prix, et que je ne puis espérer de la faire comprendre que par ce moyen. Que ce soit là mon excuse auprès du lecteur, et qu'il fasse retomber sur moi seul et non sur l'auteur de *Vesper* ce reproche, s'il était tenté de me l'adresser. Notez en effet que les sentimens exprimés par l'auteur, pour être délicats et fins, ne sont rien moins que subtils et quintessenciés. Ils sont pleins de séve, de substance et de flamme au contraire; seulement ils sont de telle nature que, pour les faire comprendre de ceux qui ne les connaîtraient pas, j'ai été obligé d'en composer un *extrait* qui en donnât le parfum en quelques lignes, comme une goutte d'essence donne le résumé du parfum d'une plante.

Ne cherchez pas dans ce petit livre d'autre unité que celle que j'ai essayé de vous faire saisir. Ces rêveries et ces anecdotes sont toutes des rêveries et des anecdotes du soir; elles sont toutes sorties de la même préoccupation d'âme, du même recueillement animé, du même bourdonnement de souvenirs; voilà le lien subtil qui seul les réunit. C'est un recueil de causeries, brisées et abondantes à la fois, pleines de vivacités de langage, d'accens variés, de mots heureux spontanément inventés, d'éclats de gaieté inattendue et originale, d'affaissemens mélancoliques, de brusqueries éloquentes, et même de temps de silence encore plus éloquens. Et tous ces tons variés, les uns très hauts comme ceux d'une voix qui appelle, les autres profonds comme une plainte, ceux-ci bas et légers comme un chuchotement, ceux-là opiniâtres et aigus comme un cri d'insecte caché dans l'herbe, ces derniers enfin gais comme une fanfare, éclatent à la fois sans discordance. Pas de transition laborieuse qui vous avertisse que vous passez d'un ton à un autre, nul souci des prétendues règles de l'art : une ligne, un point, et les inflexions de la voix sont changées; mais en revanche, quel respect naïf et vrai pour la sincérité de sa pensée! Comme la parole de l'écrivain suit et interprète docilement tous les mouvemens de son âme turbulente, toutes les boutades fantasques et toutes les mutineries de son zèle religieux! Ces notes si diverses éclatent à la fois, dis-je, et cependant sans discordance, dans un désordre qui n'a rien d'offensant pour l'oreille, car la vie lui imprime l'harmonie. Par là son livre offre encore une ressemblance avec cette musique du soir où les

mille voix de la nature éclatent à la même heure, les plus petites comme les plus puissantes, les plus subtiles comme les plus robustes, ressemblance cherchée, dirait-on, par Mme de Gasparin comme pour justifier une fois de plus le titre de *Vesper*, qu'elle a choisi. Elle-même a décrit, dans une préface vive et courte, cette anarchie mélodieuse du soir, et sa description peut exactement s'appliquer à la turbulence harmonique des sentimens exprimés dans son livre. « Là-bas, dans les prés, à mesure que des souffles capricieux courent sur les trèfles en fleur, un petit cri limpide se répète de touffe en touffe, l'appel de la caille. Fluide, j'allais dire transparent, l'oreille trompée le confond presque avec la goutte d'eau qui filtre de ces longues mousses dans le bassin rustique. Sous les herbes, des violonistes de grand courage, sauterelles, scarabées, jouent tant que se promène la lune par le ciel étoilé. Ce qu'ils jouent? D'énergiques fantaisies, de vaillantes fanfares, comme si l'intrépidité allait en sens inverse de la place qu'on tient en ce monde. Au bord d'une flaque d'eau endormie sous le cresson, voici des rêveurs; chacun soupire sa plainte, un son doux, uniforme, tout pénétré de mélancolie. Les haleines qui passent dans les branches tour à tour émeuvent l'air d'un bruissement large ou l'agitent d'un frémissement subtil, suivant que la feuillée est épaisse ou menue. »

Cette anarchie mélodieuse est familière à Mme de Gasparin; nous la connaissions déjà par ses précédens écrits : noble anarchie qui a sa cause dans le plus grand des sentimens, et qui témoigne d'une nature dont l'essence est l'amour de tout ce qui appartient au royaume du bien moral. Combien cette turbulence est supérieure à cette discipline scolastique qui agit sur l'être par voie de mutilation, et qui, transportant dans le monde moral et religieux les conventions et les artifices du monde social, impose à l'âme de se contraindre pour aimer, de n'aimer qu'avec bienséance et selon des règles de progression bien connues! Mme de Gasparin ignore ces artifices et ces ménagemens de la discipline littéraire et philosophique de nos écoles. Cette anarchie mélodieuse que nous signalons n'est pas autre chose qu'une sainte émeute de toutes les activités de la nature et de toutes les facultés de l'esprit, emportées par l'ardeur du zèle religieux, empressées de se devancer pour le service de Dieu, se pressant, se culbutant, se blessant pour arriver les premières. Toutes à la fois, mémoire, imagination, sympathie, rêverie de l'heure présente, élèvent la voix pour crier à l'unisson : Que ce soit moi, Seigneur! Un même désir divin enflamme tous les agens de cette révolte pieuse et charmante et donne à leurs discordes, dont Dieu est la cause et la fin, le sceau de l'unité.

J'ai dit anarchie mélodieuse; je devrais dire aussi démocratie divine. L'âme de Mme de Gasparin ne connaît pas de priviléges ni

de hiérarchie dans les œuvres de Dieu. Toutes lui sont bonnes, pourvu que toutes l'aident également à servir la cause de Dieu et qu'elle le reconnaisse en elles. Elle ne fait entre les choses aucune différence de rang, de grandeur, de forme, et au moment même où elle vient de pousser un cri d'admiration devant les lignes majestueuses ou sauvages d'un paysage des montagnes, elle se porte avec une gaieté naïve sur un atome lumineux dansant au soleil, ou s'absorbe tout entière dans la contemplation d'une fleur perdue dans les broussailles. L'atome et la fleur ont eu aussi complétement que le paysage le privilége de s'emparer de son âme tout entière, et si vous la consultiez, elle vous répondrait que ce n'est que justice, puisque l'atome et la fleur ont eu sur elle la même puissance que le paysage, celle de remuer en elle les sources vives de la sympathie. Son admiration n'est pas proportionnée à la grandeur des objets. Dès qu'une chose manifeste le rayon moral, elle n'est plus pour elle ni grande, ni petite : elle est divine. Elle est divine, et tout le reste est affaire de hasard et d'illusion d'optique. D'ailleurs l'amour a de merveilleuses ressources de compensation. Cette chose est grande, tant mieux, l'âme est forcée de dilater son respect et son adoration; elle est petite et fragile, tant mieux encore, elle n'en est que plus précieuse et plus digne de tendresse. N'ai-je pas eu raison de parler de démocratie divine? Vous connaissez la vieille prière biblique, cette prière à la fois touchante et solennelle qui s'échappa des lèvres des jeunes Hébreux jetés dans la fournaise ardente, et où tous les êtres de la création, les plus humbles comme les plus grands, sont invités à s'associer dans la louange de Dieu : « Le cèdre au sommet des monts te bénit, et le brin d'herbe dans la vallée te bénit, Seigneur; le lion dans son désert te bénit, et le ver de terre te bénit... » Le livre de Mme de Gasparin vous donnera de cette prière une paraphrase vive, éloquente, avec des applications toutes modernes et pleines d'*actualité*. Elle aussi a entendu le cèdre sur la montagne et l'hysope au flanc du mur chanter également les louanges de Dieu, et elle a noté également leurs prières. Elle a vu briller la lumière divine sous le ciel embrasé de l'Égypte, et elle en décrit les splendeurs avec enthousiasme; mais elle l'a vue aussi s'allumer comme une lampe familière dans les demeures de ses humbles villages de Suisse et du Jura, et elle le raconte avec attendrissement. Si dans les bénédictions que toutes les créatures animées envoient vers Dieu elle fait une exception, c'est en faveur de celles des humbles et des petits. Elle va vers les êtres ignorés, honnis, méprisés, et les sollicite au nom du Christ : « Cœur comprimé, donne tes larmes; fleur bizarre, exhale tes parfums! »

C'est donc aux petits qu'elle s'adresse pour lui fournir les preuves que l'homme est une créature divine. Les preuves ordinaires que

fournit la grande humanité sont pour elle bien moins concluantes. Un grand génie, un grand saint sont bien des preuves de la haute valeur de l'homme, mais des preuves qui ne concluent pas pour l'humanité entière. De tels hommes peuvent être les élus de Dieu, et l'humanité n'être cependant qu'une ménagerie de brutes aux instincts pervers. Voulez-vous savoir si l'humanité est de race divine, adressez-vous plus bas. Ce pauvre vieux domestique nègre prête à rire, n'est-il pas vrai? avec sa politesse timide et son visage noir ridé comme une vieille botte luisante... Et cependant c'est de ce personnage que l'auteur s'est servi pour montrer la grandeur propre à l'humilité. Que le roi David pousse vers Dieu un cri désespéré lorsqu'il a été précipité des sommets lumineux dans l'abîme plein de ténèbres, cela est trop naturel et nous touchera moins certainement que l'appel muet de quelque pauvre créature qui a toujours vécu au fond de l'abîme et ses pleurs de reconnaissance pour le faible rayon de lumière qui arrive jusqu'à elle. Les deux larmes qui jaillissent des yeux de la malheureuse créature que l'auteur appelle Mme Alfred parlent de la miséricorde divine plus éloquemment que la plus belle prière. Et le petit Juif polonais que Mme de Gasparin nous montre rôdant, solitaire et timide, sous les ombrages de Kreuznach (la petite ville d'eaux n'est-elle pas Kreuznach?), comme il exprime bien toutes les grandeurs de sa race, son patriotisme spirituel, son invincible espoir, son souvenir obstiné! Ce ne sont pas les grandes individualités de la race juive qui lui ont révélé le génie hébraïque, c'est un des échantillons les plus méprisés, les plus persécutés, les plus honnis de cette nation errante. La vertu de l'abnégation, de l'oubli de soi, est représentée par la personne vaillante d'une petite bourgeoise sans beauté, sans charme pour les yeux vulgaires et *superficiels*, baroque même et presque ridicule, et prêtant à rire aux cœurs qui l'aimaient et l'appréciaient. Et quel théâtre l'auteur a-t-il choisi pour la scène où il a voulu montrer la puissance de ces paroles de pardon dont la portée est incalculable, de ces paroles qui lient quand on les refuse, qui délient quand on les prononce? Un pauvre cabaret de village où gît un homme lâchement, prosaïquement assassiné. Je ne connais pas de preuves plus touchantes de l'origine divine de l'homme et de la vérité du dogme chrétien de l'égalité des âmes que celles qui sont données par ce petit livre. Il en est peut-être de plus logiques et de plus rationnelles; il n'en est pas de plus exquises et de plus originales

Ces preuves sont originales, et là même est leur grande force. Elles n'ont pas la banalité larmoyante et facile des preuves ordinaires par lesquelles tant d'honnêtes écrivains religieux, à bout de ressources d'esprit, ont coutume de démontrer Dieu sensible au cœur.

Les lieux-communs de la sentimentalité religieuse ne viennent jamais, Dieu merci, déshonorer les pages de l'auteur. Elle a une manière à elle de pleurer comme de sourire, vive, rapide, un peu bizarre, car la bizarrerie ne lui déplaît pas. Elle aime à exprimer d'un trait pénétrant et poétique ces contrastes mobiles où les âmes vraies se révèlent comme dans un éclair : par exemple une larme qui brille sur un visage gai, un sourire qui réchauffe une physionomie mélancolique, deux yeux inondés de la lumière humide qui naît de l'attendrissement du cœur, l'épanouissement sympathiquement drolatique d'une belle âme sur un visage excentrique. Tous ces jeux de la lumière morale sur le visage humain sont du domaine de Mme de Gasparin. Et ses personnages, comme ils sont vrais et en même temps originaux! Toutes les bizarres petites figures qu'elle nous présente sont vraiment pour nous de nouvelles connaissances. Comme elles ressemblent peu à tous les héros ordinaires dont la littérature courante nous présente les images mille fois répétées! Ce sont des exceptions, mais des exceptions qu'on n'oublie plus, et qui restent dans la mémoire comme des types (oui, des types, quoique l'auteur les dessine en quelques traits rapides et se contente de quelques paroles pour leur faire exprimer leurs sentimens) de certains états de l'âme, de certaines situations morales, de travers et de plis particuliers du caractère humain. Les silhouettes et les ébauches de portraits de Mme de Gasparin satisfont aux deux grandes conditions de tout art, car ses petits personnages sont à la fois des individus et des types; ce sont des individus qu'elle seule a vus, et que le lecteur n'avait jamais soupçonnés avant qu'ils lui fussent présentés, et cependant ce sont des types, tout microscopiques qu'ils soient, car le lecteur les comprend à première vue et les rattache sans effort à l'humanité générale. Jamais excentriques, — ces personnages sont tous ou excentriques ou placés dans des conditions excentriques, — n'ont été plus faciles à ramener au centre commun de l'humanité.

Voulez-vous connaître quelques-uns des personnages de ce Lilliput moral? Ce ne sont pas des jeunes premiers, je vous en préviens, ni des pères nobles, ni des duègnes majestueuses, ni des soubrettes fines et déliées. Vous ne trouverez dans le répertoire protestant de Mme de Gasparin aucun des types du répertoire romanesque ordinaire. Ils ne brillent pas par la beauté; ils paraîtraient même laids à un œil vulgaire. Ils ne brillent pas davantage (à une seule exception près) par l'élégance, ni par cette qualité que dans le monde on nomme l'esprit. Si vous les introduisiez subitement dans un salon parisien, ils attireraient des sourires sur toutes les lèvres, tant ils paraîtraient gauches, timides et singulièrement accoutrés; mais ils valent mieux que leur apparence humble et chétive, et ils

méritent mieux que cette admiration superficielle des oisifs qu'ils n'obtiendraient probablement pas, car ils méritent l'attention de l'observateur et du moraliste. Voici Mme Alfred par exemple, une femme jeune, infirme, spirituelle et pauvre, réduite à compter pour vivre sur le bon vouloir capricieux et la charité intermittente de son prochain. Toutes les qualités par lesquelles on peut être heureux, elle les possède; mais Dieu a changé ces moyens de bonheur en instrumens de souffrance. Elle avait un mari qu'elle aimait; il est mort. Elle est jolie, gaie, remuante; la paralysie la cloue sur sa chaise. Elle a le goût de la propreté et de l'élégance; elle est plus que pauvre, elle est indigente. Elle possède une rare décision de caractère : paralysée comme la voilà, elle est réduite à lutter contre une puissance invisible, et sa fermeté se transforme en orgueil stérile. Cette lutte inégale a fini par engendrer non pas l'abattement de l'âme, non pas même la révolte, mais un certain mépris de Dieu. « Quand, de ses lèvres sardoniques, elle me dit : Qu'ai-je donc fait au *bon* Dieu? appuyant d'un accent moqueur sur l'épithète, le frisson me prend. » Volontiers elle prononcerait cette parole impie qui fut prononcée par un autre infortuné auquel on conseillait de songer à Dieu : « Dieu, mais je le connais beaucoup. Nous sommes en compte courant de mauvais procédés. »

Cependant cette âme desséchée a un amour, ce cœur solitaire a une consolation : un beau coq orgueilleux, arrogant et irascible. Un jour le coq mourut, ce fut le coup de grâce pour la malheureuse. « Elle se tenait sur son séant, plus pâle que de coutume; sa lèvre se relevait dédaigneuse, ses yeux étincelaient. Ce fut presque d'une voix de triomphe qu'elle m'adressa ces paroles qu'entrecoupait un souffle haletant : Mon coq est mort. Dieu me l'a fait mourir. Je n'étais pas assez malheureuse! Il lui fallait cela, m'ôter mon dernier plaisir. N'est-il pas le *bon?* » Cette petite histoire de coq mort serre le cœur aussi fortement qu'un drame, tant, à force de la sentir elle-même, Mme de Gasparin vous fait comprendre et partager la souffrance particulière à l'infortunée, tant elle s'est bien ingéniée à nous expliquer cette personnalité « bizarre et profondément égoïste, nous dit-elle, sans faiblesse pour elle-même; un enfant gâté qui conservait dans l'absolue misère, dans l'entière solitude, tous les caprices, toutes les sécheresses et aussi les grâces, parfois les bontés fantasques dont les reines de la mode trompent l'ennui de leurs boudoirs. » Telle qu'elle était cependant, on se sentait attiré vers elle, on l'aimait avec irritation, avec dépit; mais on l'aimait. C'est que l'étincelle de l'humaine affection vivait encore sous les cendres de ce cœur refroidi. Un jour le coq fut remplacé par un robuste bantam, don personnel de l'auteur. « Elle avait pris le coq, elle le tenait dans ses bras, elle le considérait. Le bantam, fasciné sous le rayonnement de

cette prunelle plus éclatante que la sienne, fléchissait avec un roucoulement guttural et doux. Un instant s'écoula dans cette contemplation muette; on eût dit que le souvenir du grand coq noir tenait Mme Alfred indécise. Tout à coup d'une vive étreinte elle éleva le bantam à la hauteur de son visage : — Va! toi, je t'aimerai! — Elle me regarda, le couvrit de baisers, lui donna la volée, puis, saisissant sous son oreiller un petit ouvrage de femme, elle me le montra triomphante. — Pour vous! je l'ai fait avec *cela*. — Elle me tendait ses doigts paralysés. Je les pris ces pauvres doigts, je pris ses mains : — N'est-ce pas, c'est bon d'aimer! Merci, merci pour votre bonne pensée, merci pour tous ces points faits avec souffrance. — Mme Alfred riait, mais au fond de ses yeux noirs je voyais une larme. Cette larme se gonfla; elle descendit, elle mouilla son froid visage. Dieu en met de telles en ses vaisseaux. »

Singulier vase d'élection que Dieu a choisi là que cette petite femme sèche et orgueilleuse! dira peut-être le lecteur avec une légèreté pharisaïque. En voici un plus singulier encore, dans lequel il a plu à Dieu de répandre tous les baumes et tous les parfums de la vertu peu commune nommée humilité. Kalempin est un domestique nègre vieux et laid. C'est la parfaite antithèse de Mme Alfred. Il est content de tout, reconnaissant de tout, étonné des plus légères marques de bonté et d'attention. « Il y a des gens qui sont humbles par vertu. Il leur a fallu, pour en venir là, beaucoup de combats et beaucoup de prières. Kalempin, non. Kalempin était humble, parce que tout naturellement il ne pensait aucun bien de lui... En présence de cet être modeste et silencieux qui recevait le moindre don comme une manne céleste, il se dressait en moi soudain une de ces interrogations dont l'austérité glace le sang... Lorsqu'il vous est arrivé de rencontrer ces âmes petites à leur opinion, et qui vous admirent, n'est-ce pas? vous avez plongé dans le mépris de vous-même. Oh! les belles illusions des autres! Non pas les louanges, monnaie fruste dont chacun sait la vanité, mais l'admiration, je répète le mot, d'un cœur naïf qui vous croit vraiment bon, vraiment épris de l'amour de Dieu! Les voiles tombent, notre visage se montre à nous comme il est... » — « Kalempin, ajoute l'auteur, aurait été bien étonné du chemin qu'il me fait faire. » Sans doute le vieux nègre eût hésité à comprendre que son pauvre individu fût capable d'inspirer à une personne *blanche*, d'un si grand esprit, d'une piété si fervente et qui devait être si agréable à Dieu, un tel retour sur elle-même, un tel examen de conscience; son humilité se serait effrayée de l'admiration qu'elle faisait naître, car cette humilité était complète, et c'est à peine s'il se jugeait digne de lever les yeux vers le ciel. Jésus était-il venu pour racheter les noirs avec le reste des hommes? Kalempin l'espérait, mais n'osait y compter.

Et cette humilité profonde prenait parfois des formes charmantes; en voici un exemple. Il avait un petit-fils qu'il aimait avec tendresse et auquel il se plaisait à raconter les légendes de l'enfance du Christ. « Puis arrivaient les rois mages dans leur attirail, tels que les avait vus Kalempin en quelque vieille toile : des coffrets d'or, des encensoirs aux mains, sur la tête des tiares, et traînant leurs manteaux de brocart, l'un d'eux tout noir. — Comme vous, grand-père! — Le grand-père souriait. Se comparer à un roi mage, lui! Pourtant, des trois, l'un avait la peau couleur d'ébène; la chose était sûre : maintes fois, durant ses longues contemplations, le cœur du vieux nègre en avait tressailli. Et l'enfant regardait tout pensif son grand-père; un saint respect pénétrait son âme; peu s'en fallait qu'il ne lui vît sur la tête quelque mitre orientale constellée de pierreries. » Un jour l'enfant qu'il entourait d'une si vive tendresse tomba malade et fut longtemps en danger de mort; alors cette humilité que nous venons de voir charmante s'éleva jusqu'à la grandeur. « Ce que Dieu voulait faire, Dieu le ferait: qu'y pourrait-il, lui, pauvre nègre? Il ne disputait pas, il ne se soumettait pas, il attendait le coup. » Mme de Gasparin a trouvé de pathétiques paroles pour rendre les alternatives d'abattement et d'espérance de cette âme résignée, modeste dans le désespoir, modeste aussi dans la reconnaissance. Une douce lueur éclaire les dernières pages de cette jolie nouvelle, une lueur vraiment religieuse. On dirait un rayon égaré de cette lumière qui enveloppe si mollement les anges de Rembrandt et baigne les traits de ses personnages divins. Le Dieu qui brise celui qui résiste et qui sauve celui qui s'abandonne sans retour entre invisible dans la pauvre chambrette, il ressuscite l'enfant. « Toutes les timidités du vieux nègre lui revenaient à mesure que se faisait une lueur. Il frissonnait au voisinage de l'espoir. Lui, une telle grâce! Il errait, il chancelait, ses mains vacillantes pouvaient à peine soutenir son enfant; il n'osait le contempler, il n'osait rendre grâce, il se trouvait audacieux... Longtemps on eût pu voir l'enfant et le vieillard, penchés sur les Évangiles, épeler en suivant du doigt les mots. Et quand ils arrivaient au tombeau de Lazare, quand ils rencontraient le cortége de Naïm, le grand-père et le petit-fils se regardaient. »

L'abnégation et l'oubli de soi-même, la charité pratique, active, laborieuse, le dévouement sans espoir de retour sont représentés par un personnage qui n'est guère mieux partagé que le pauvre Kalempin. Les personnages de Mme de Gasparin ne sont pas en effet des protégés de la nature. La nature n'a rien fait pour eux, ils ne sont quelque chose que par la grâce divine, et le peu qu'ils obtiennent de la nature, ils l'obtiennent par le pouvoir de la grâce. Et cependant parmi les protégés de la nature en est-il beaucoup qui soient

aussi dignes d'intérêt et de sympathie que la personne dont nous allons vous présenter le portrait? Jeanne était la fille d'un docteur de village, avare, égoïste et sec. « Il la tenait de près, l'aimait peu, exigeait d'elle tout le travail d'une servante et ne lui donnait pas de gages. » Un despotisme sourd, monotone, sans compensation d'aucune espèce, pesait sur elle; elle ne s'en plaignait pas. Elle ne s'apercevait pas de son malheur, bien mieux, elle était heureuse. Comment s'y prenait-elle pour accomplir sur elle-même ce miracle et se créer une si bienfaisante illusion? Mme de Gasparin va vous l'apprendre elle-même. Nous bornerons notre tâche à glaner dans ses pages quelques-uns des traits qui peuvent le mieux donner la ressemblance de son héroïne. « Sa figure ressemblait à sa destinée; mal accoutrée, mal bâtie, Jeanne n'avait ni traits, ni teint, ni taille. Elle était grande et osseuse. Son visage ne soutenait le regard que parce qu'il y brillait une invincible bonne humeur. Elle portait sur la tête, depuis dix ans, une horrible capote de soie incolore, bosselée par l'âge, plus encore par les évolutions que lui imposait une incroyable pétulance de mouvemens. Cette capote tournait comme les girouettes du manoir; véritable rose des vents, elle était le plus fidèle interprète des émotions de sa propriétaire. La robe, un sac, s'attachait comme elle pouvait sur le mannequin. En vain des sollicitudes affectueuses s'étaient efforcées de rajeunir un peu la toilette de Jeanne; la fille du docteur, en trois coups de ses mains nerveuses, désorganisait le tout. Saisir, regarder, tourner, retourner, plier deçà, tirer delà, ôter, mettre, empiler dans une armoire, le tour était fait. Jeanne avait de bonnes amitiés par où vivait son cœur, de ces amitiés qui vous prennent comme vous êtes, sans phrases, de ces amitiés où d'emblée l'esprit se dilate, où les mots viennent comme ils peuvent, où l'on peut être sot, de méchante humeur à son aise, sans rien perdre... Jeanne, qui ne possédait rien, trouvait moyen de donner. Son intelligence était incessamment bandée sur ce point : rendre service. Elle y portait toutes les puissances de son activité. Elle avait l'obligeance tyrannique, la bonté presque terrible. Si vous y joignez des habitudes de sévère économie, un jugement inexorable dans sa rectitude, vous comprendrez de quel air se faisaient, j'allais dire s'exécutaient ses visites aux indigens du village... Mme la *docteuse*, ainsi l'appelait-on dans la contrée, effectuait de véritables descentes militaires partout où siégeait la misère indolente. Elle poussait la porte, sa capote grise plantée tout d'une pièce sur la tête, en guerre et joviale. D'un coup d'œil elle avait vu, toisé, jugé. Pas de marmite qui lui échappât, pas de nippe jetée sous l'armoire qu'elle n'avisât. Elle ouvrait les tiroirs, les arrangeait prestement devant la ménagère abasourdie, saisissait le balai, ramenait en pleine lumière les tas

de poussière amoncelés sous les meubles, examinait au jour les chemises du mari, passait les doigts dans les trous, retirait du feu la bûche qui brûlait par le milieu, attrapait le marmot au passage et le débarbouillait en un clin d'œil. Avec cela, peu de mots et nets... Les choses et les bêtes prenaient au contact de ce caractère original des allures qu'on ne leur voyait point ailleurs. Les chats de mademoiselle avaient leur physionomie et leurs habitudes bien à eux, ses poules pondaient double, ses légumes croissaient d'un autre air, ses roses étaient de moitié plus grandes que les roses du voisin, ses œillets plus vivaces, son réséda plus odorant... » N'est-ce pas que voilà une figure originale, curieuse, vivante, et qui fait honneur au peintre qui l'a choisie pour modèle? Vous qui avez souvent entendu parler et qui avez souvent peut-être parlé vous-même de la sécheresse genevoise, dites-moi si ce portrait genevois n'est pas digne d'un Hollandais de la meilleure école, d'un van Ostade par exemple?

Mme de Gasparin est en effet en littérature un peintre de genre des plus rares et des plus exquis; elle a les deux grandes qualités qui constituent le peintre de genre excellent, la fidélité à la nature sans servilité minutieuse et la rêverie personnelle. La plupart des peintres de genre, en littérature comme en peinture, croient devoir exagérer la première de ces qualités et se dispenser de la seconde, et c'est pourquoi on compte si peu de tableaux de genre qui soient vraiment poétiques, même parmi les Hollandais, qui sont pourtant passés maîtres en cet art. Un véritable peintre de la réalité (et tout peintre de genre est avant tout un peintre de la réalité) doit, s'il veut être vrai et vivant, exprimer du même coup deux choses : la scène ou la personne qui pose sous ses yeux, et la sensation physique de plaisir, la volupté ou l'émotion morale qu'il éprouve devant cette personne ou cette scène. Ainsi pense Mme de Gasparin. Elle exprime du même coup et l'objet qu'elle voit, et l'impression qu'elle ressent à la vue de cet objet. En quelques traits larges, vifs et rapides, elle dessine la scène et le personnage qu'elle veut faire connaître, puis elle laisse sa rêverie disposer à son gré sur cette scène ou autour de cette personne les magies de la lumière et des ombres. Un tableau de genre où la rêverie personnelle de l'artiste n'apparaît pas n'est-il pas comme un paysage qui serait privé d'atmosphère, ou comme un objet naturel sur lequel la lumière ne tomberait pas? Mme de Gasparin n'oublie jamais qu'elle est elle-même une partie de la réalité qu'elle veut reproduire; aussi possède-t-elle ce don qui distingue en peinture un van Ostade d'un Gérard Dow, ou, pour prendre des noms modernes, un Decamps d'un Meissonier. Nul doute qu'elle n'eût renoncé à nous montrer ses petites scènes et ses petites figures, s'il lui avait fallu avoir recours à l'imitation

minutieuse, à la patience studieuse de certains peintres de genre, car ces méthodes chinoises ne sauraient convenir à sa nature remuante et ardente. Elle y met plus d'emportement et de vivacité; elle ouvre brusquement la lanterne sourde du souvenir, et voilà tout un petit monde qui s'agite soudain sous ce rayon; elle laisse échapper un flot de rêverie, et voilà que de cette vapeur lumineuse sort une figure poétique: elle laisse couler une larme, et voilà que sur ce miroir microscopique, comme par un art magique, une physionomie invisible apparaît, une scène lointaine, un paysage. Telles sont ses méthodes pour saisir la réalité : il y en a de plus studieuses et de plus prudentes; il n'y en a pas d'aussi sûres, d'aussi vraies, et qui aillent plus directement au but. Elle connaît d'instinct cette maxime qu'il faut toujours recommander aux artistes et aux poètes, trop enclins d'ordinaire à l'oublier : si vous voulez saisir la vie, cherchez-la avec des instrumens qui soient eux-mêmes vivans, avec des outils qui soient eux-mêmes animés, des outils enchantés qui parlent et qui sentent.

J'en ai dit assez pour donner au lecteur le ton et l'esprit du livre et lui faire comprendre la nature particulière du petit monde qui s'y agite. Je n'insisterai pas davantage. Vous lirez l'histoire de *Lady Mary*, peinture profonde et cruelle, qui dévoile un de ces secrets du cœur auxquels on n'ose croire lorsqu'on ne les a pas surpris soi-même, un de ces secrets qui font tomber les bras de découragement, et qui, sans nous irriter contre la nature humaine, l'humilient pour jamais à nos yeux dès qu'ils nous sont révélés. Vous lirez les rêveries qui précèdent l'anecdote de *l'Homme assassiné*, le récit de la visite de l'auteur au logis du petit Juif d'Allemagne, et les portraits de vieilles gens qu'elle a dessinés de mémoire sur les données des souvenirs d'enfance. De telles choses ne se racontent ni ne s'analysent, pas plus que ne se racontent un chant d'oiseau, un murmure de ruisseau, ou les nuances aussitôt disparues qu'aperçues d'une lumière qui change de seconde en seconde. Le charme des écrits de Mme de Gasparin consiste moins dans la pensée que dans le mouvement de la pensée. Sa rêverie n'est pas contemplative, elle est mobile et ardente, et c'est dans sa mobilité qu'il faut la saisir pour en bien comprendre la beauté. Elle a, ai-je dit autrefois, la vaillance de ces petits êtres ailés qui s'agitent infatigablement jusqu'aux dernières heures du soir, et tant qu'il reste un rayon de lumière; mais une abeille posée sur une plante n'est plus le même être qu'une abeille bourdonnant au soleil; un papillon posé sur une fleur, les ailes repliées, n'est plus le même être que le gracieux enfant de l'air qui s'envole si légèrement vers l'azur. Il en est un peu ainsi de la rêverie de Mme de Gasparin. Vouloir la juger *au repos*, vouloir la faire comprendre par la citation ou l'analyse, ce serait se

proposer une tâche impossible. Il y manquerait toujours, quelque soin qu'on y mît, le bourdonnement de la pensée, les caprices rapides, l'agilité et l'animation du vol. J'ai cherché une dernière citation qui pût justifier l'impuissance de l'analyse à exprimer un tel mouvement, et j'ai été assez heureux pour la rencontrer. Lisez les quelques lignes qui suivent, et dites-moi s'il est facile de fixer une pensée soulevée à la fois par tant de souffles, et où parlent tant de voix tout ensemble. « La fleur rouge! Je n'y pensais plus : les papillons l'avaient emportée. Je pensais que la vie est belle par une matinée de printemps, que c'est un bonheur d'ouvrir les lèvres et d'aspirer l'air frais, que c'est une fête d'ouvrir les yeux et de regarder la terre en robe de noce, que c'est une ivresse d'ouvrir les mains et de cueillir des gerbes de bonne odeur. Puis je pensais au Dieu des cieux : la voûte immense me parlait de sa puissance. Je pensais au Seigneur des petits : les moucherons voletant çà et là me parlaient de sa bonté. Un livre que j'avais me parlait de son amour; une voix au dedans me parlait de ma misère, et de ces accens si divers émanait l'harmonie, un accord tout pareil à celui qui éclatait dans les prés en fleurs. » Voilà bien en effet l'image de son talent; mais c'est vraiment un miracle que j'aie pu rencontrer dix lignes donnant avec une telle exactitude la réduction de cette image sans lui faire rien perdre de sa mobilité et de ses contrastes capricieux.

Le volume se termine par une rêverie où l'auteur prend à partie la sombre pessimiste Hawthorne et son attristante nouvelle, *le Jeune Goodman Brown*. Cette rêverie, qui porte pour titre *Emmanuel*, est la conclusion légitime du livre. Là apparaît enfin, sous sa forme la plus familière, un personnage qui passe invisible à travers toutes les nouvelles et toutes les rêveries de l'auteur, mais duquel émanent la lumière dont elles sont inondées et les parfums dont elles sont imprégnées. Il était présent, dis-je, quoique invisible, dans tous les lieux où nous promène Mme de Gasparin; c'est lui qui prononça par la bouche de l'homme assassiné les paroles du pardon, lui qui mit les larmes de tendresse et de regret dans les yeux de Mme Alfred, lui qui entra dans la chambre du vieux nègre Kalempin pour y renouveler le miracle de Naïm, lui qui pénétrait dans les maisons des pauvres avec la fille du docteur, et qui voilait miséricordieusement à ses regards les misères de son existence opprimée, lui qui remit aux mains du vieux Juif la belle Bible hébraïque, afin de donner au proscrit la vision divine de cette Jérusalem si désirée. Ce personnage invisible se révèle à la fin et se nomme, non pas du nom majestueux et douloureux qu'il porta parmi les hommes, mais du nom gracieux que lui donnèrent les anges lorsqu'ils présentèrent autrefois à sa mère le beurre et le miel. L'ap-

parition inattendue, quoique partout préparée, du personnage de Jésus dans le livre de Mme de Gasparin a rappelé à mon souvenir un certain tableau anglais qui figurait à la grande exposition de 1856, et qui avait pour moi je ne sais quel irrésistible attrait. Autour de ce tableau figuraient d'autres œuvres plus admirées de la foule, les animaux si coquets et si élégans de Landseer, les féeries de M. Paton, les bizarreries originales de M. Millais; mais un charme particulier m'attirait toujours vers cette petite toile, œuvre d'un préraphaélite d'ailleurs renommé, M. Hunt, qu'illuminait un rayon de véritable poésie religieuse. Le Christ, divin *watchman*, fait sa ronde de minuit. Il n'est pas enveloppé de gloire et de majesté; il porte, comme un visiteur ami ou un bon voisin, une petite lanterne qui éclaire d'un jour familier sa physionomie pleine de mansuétude. Il a sans doute déjà frappé à bien des portes, il n'a pas toujours trouvé ceux qu'il cherchait; mais la légèreté et l'endurcissement des cœurs humains n'ont pu lasser sa patience et épuiser sa douceur. Il frappe encore : une porte s'ouvre, et l'on aperçoit une figure partagée entre l'hésitation et le bon vouloir. Faut-il laisser entrer le visiteur? Il est bien tard, et on ne l'attendait pas. Il est venu, selon sa promesse, à l'improviste, et comme un voleur. C'est à peu près ainsi qu'il passe dans l'aimable livre de Mme de Gasparin, inconnu, s'adressant à tous familièrement et sans se nommer. Il s'est caché et dissimulé, car il ne voulait point parler à ceux qui le cherchaient, mais à ceux qui ne l'attendaient pas. S'il s'était nommé, combien parmi ceux-là auraient fermé leur porte et leur cœur! Il a donc pris, par un stratagème, la forme qui pouvait séduire les indifférens et les hostiles, il a donné à sa voix le son qui pouvait les toucher, et ils ont été séduits et touchés. La fraude divine a réussi, car, sachez-le bien, ô littérateur-juré, insensible à tout, si ce n'est aux belles paroles et aux harmonies de la phrase, c'était lui qui vous parlait dans ces expressions vives et dans ces phrases pleines de mouvement; c'était lui qui faisait réfléchir votre esprit, ô moraliste dont la curiosité est la vie, et qui l'arrêtait sur quelque problème psychologique bien raffiné et bien subtil, choisi exprès pour vous amuser; c'était lui qui touchait votre cœur, mondains et mondaines, et qui réveillait en vous les meilleures aspirations de votre nature assoupie, lorsque vous avez ouvert ce livre avec l'espoir d'y trouver une de ces distractions païennes dans lesquelles s'écoule votre vie.

ÉMILE MONTÉGUT.

LA

NUIT DES MORTS

LÉGENDE GÉORGIENNE.

A M. LE BARON PAUL THÉNARD.

Je vous envoie de Tiflis une légende géorgienne. Tiflis est le centre de l'isthme caucasique, foulé par tant de peuples, arrosé de tant de sang, et où chaque peuplade a laissé de douloureux et poétiques souvenirs; mais tout est grâce sous le beau ciel d'Asie, et l'imagination orientale a semé çà et là « ses fleurs et ses perles, » comme dit le poète Hafiz. Les contes et les traditions abondent au Caucase, surtout dans la Géorgie, vaste cimetière de nations disparues, où se sont si souvent heurtées et égorgées la civilisation chrétienne et la barbarie mahométane.

A vingt-six verstes de Tiflis sommeille l'ancienne capitale de la Géorgie, cité dont l'origine se perd dans une obscurité qui échappe à l'histoire. *Mtzkhèta* (nous l'appellerons Khèta, par pitié pour les oreilles françaises) est à cette heure un misérable village qui garde encore de sa splendeur passée une grande cathédrale où reposent les tombeaux des rois géorgiens. En face de Mtzkhèta, séparées d'elle par le Koura et la rivière de l'Aragwi, qui y jette ses eaux, s'élèvent, au sommet d'un roc à pic, les ruines majestueuses du couvent de la Sainte-Croix, en langue géorgienne *Tzminda-Djwari*. D'après une croyance religieuse et populaire, tous les ans, dans la nuit du 2 novembre, fête des Morts, sur le plateau du monastère de la Sainte-Croix, d'où l'on découvre un merveilleux spectacle, — à l'ouest la riche vallée de Moukran, à l'est Tiflis, au nord la chaîne du Caucase et la cime du Kazbek, où fut enchaîné Prométhée, — Satan vient passer en revue tous les criminels et les pécheurs des âges antérieurs. Quel tableau que ce rude paysage, par une nuit noire et neigeuse, à la lueur d'un immense

foyer! Chaque âme errante va reprendre son corps dans le tombeau; les trépassés pullulent, et la lugubre procession défile devant le roi du mal. Ces âmes sont-elles condamnées à un éternel voyage à travers l'espace? Non, mais l'amour seul peut leur ouvrir les portes interdites du paradis.

Aucun livre géorgien n'a recueilli cette légende, dont j'ai ramassé les lambeaux épars en parcourant les campagnes. Les paysans de Géorgie, accroupis devant l'âtre de leur chaumière, buvant et fumant, se content à la veillée les histoires gaies ou terribles des temps passés. Cette légende a été sans doute apportée en Géorgie par les Génois, ces chevaliers errans de la civilisation au moyen âge. Les Tcherkesses se souviennent encore aujourd'hui des *Iguénoas* ou Génois; ils admirent leurs armes, et quelques-uns d'entre eux en ont reçu en héritage de leurs ancêtres. Il est rare de ne pas voir un Tcherkesse, en passant devant une église ou une chapelle génoise, sauter de son cheval et réciter sa prière musulmane. Quoi qu'il en soit, cette fleur transplantée d'Italie, à laquelle j'ai tâché de garder tous ses parfums, s'est transformée en Orient et revêtue de couleurs particulières et locales.

I.

Voyageur curieux, par un soir de novembre,
Dont l'âpreté neigeuse engourdit chaque membre,
J'errais, et mon cheval, qui n'obéissait plus,
M'emportait à travers des chemins inconnus.
Devant moi s'allongeait la sévère étendue,
Et Tiflis avait fui, dans ses brumes perdue.
Sur ma selle persane indolemment bercé,
Je songeais à la France, aux amours du passé,
Lorsque la nuit tomba, lugubre de silence,
Sur trente monts blanchis et sur la plaine immense.
Le cheval écumait et galopait toujours.
Khèta parut enfin avec ses vieilles tours,
Sa grande cathédrale et son pauvre village.
Le cheval traversa la rivière à la nage.
En vain pour l'arrêter je caressais son flanc;
J'étais las; mes deux mains étaient teintes de sang;
Un cri rauque sortit du fond de ma poitrine.
Lui, d'un pied fort et sûr, qui mordait la colline,
Hennissant, ruisselant de sueur, il monta
Sur le vaste plateau qui couronne Khèta,
Et soudain se cabra, comme en un rêve étrange
Se réveille en sursaut un remords qui se venge.

Il s'abattit, leva ses naseaux tout sanglans
Et s'affaissa, vaincu, sur ses jarrets tremblans.
Je tombai sur son corps, brisé de lassitude;
J'étais seul, j'avais froid au cœur; la bise rude
Promenait sous mes yeux des apparitions;
Mon esprit seul vivait, en proie aux visions.

Novembre, le mois noir, souverain des ténèbres,
Entassait sous les cieux ses épaisseurs funèbres.
Les démons acharnés qui hurlent dans le vent
Secouaient des hauts pins le panache mouvant:
Il neigeait sur les monts, il neigeait; l'avalanche
Menaçait les rochers de sa crinière blanche;
Les loups et les chacals, ces affamés rôdeurs,
Effrayaient les vallons de sauvages clameurs.
La lamentable nuit, sans lune et sans étoiles,
Écrasait l'univers sous le poids de ses voiles;
L'air était déchiré du cri sec des corbeaux,
Qui flairaient la chair morte et l'odeur des tombeaux;
L'hiver triomphait seul à l'horizon sans borne,
Et l'heure gémissait dans le fond du ciel morne,
Comme un appel plaintif au jugement dernier.

On entendait au loin le bruit d'un cavalier.

Le Caucase, où seul l'aigle ose essayer son aile,
Couronné des splendeurs de sa neige éternelle,
Au nord dresse son front de géant; au midi
S'égare dans la nue un monument hardi,
Clos encor de ses tours, granitique ceinture,
Où le lierre se tord en anneaux de verdure.
C'est un couvent désert, des Persans dévasté,
Lieu redoutable à l'homme et des esprits hanté.
Chaque pierre qui tombe a gardé la mémoire
D'un martyre chrétien, d'une lugubre histoire.
Au pied du pic altier, le Koura bruissant
Semble rouler des rocs ou des vagues de sang,
Comme si le passé, chanté par son flot rude,
S'était réfugié dans cette solitude!
Reine et veuve, Khèta, cité de trois mille ans,
Cache sa pauvreté sous ses longs voiles blancs.
Là, dans les claires nuits, l'antique cathédrale
Allonge sur le sol son ombre sépulcrale;

Là dort votre poussière, ô rois géorgiens!
On sent flotter dans l'air des souvenirs anciens,
Un passé tout vivant encore, où les légendes
Ont gravé sur l'or fin les fleurs de leurs guirlandes.
Une fois l'an, les morts, par cette nuit de deuil,
Pour l'expiation se lèvent du cercueil :
Au temps du Christ, dit-on, la place fut choisie
Pour les crimes d'Europe et les crimes d'Asie.
Victimes et bourreaux, les esclaves, les rois,
Cadavres dans la tombe, âmes devant la croix,
N'ont jamais fui, Seigneur, ta divine justice.
L'heure venue, il faut que ta loi s'accomplisse;
Mais, ô fils de Japhet, et toi, race de Sem,
Un souffle de pardon vient de Jérusalem.

Se souvient-il du Christ, ce vieux cloître en ruine?
Où sont les moines grecs qui frappaient leur poitrine?
Où sont les chants sacrés qui de l'aurore au soir
Se mêlaient aux parfums du mystique encensoir?
L'Évangile est fermé pour jamais, et la lampe
Ne dore plus l'autel où la vipère rampe.
Des troncs amoncelés, des sapins foudroyés,
Des chênes de cent ans par l'ouragan broyés,
Sont gisans pêle-mêle autour du couvent sombre.

Les pas du cavalier se rapprochaient dans l'ombre.

Minuit, l'heure funèbre, à des clochers lointains
Rhythma son épouvante et ses bruits incertains,
Et les sons affaiblis de distance en distance
Des sonores ravins troublèrent le silence.
Une femme, hôte obscur de ce sinistre lieu,
Portant entre ses mains un brasier tout en feu,
Sortit du monastère et rassembla des branches
Que le givre étoilait de ses paillettes blanches.
Cette femme, ou plutôt ce fantôme, semblait
Avoir vécu trois fois, et tout son corps tremblait;
Des guenilles moulaient sa maigreur de squelette;
Son chef était branlant; sa bouche violette
Murmurait de vains mots emportés par les vents.
Par la mort oubliée au milieu des vivans,
La centenaire, ouvrant sa vitreuse prunelle,
Contempla l'incendie allumé devant elle,
Et dit soudain : « C'est lui! Voici le cavalier! »

Un orageux galop brûlait l'étroit sentier.

II.

Un grand homme, vêtu comme un ange de gloire,
Dont le vent hérissait la chevelure noire,
Apparut et sauta d'un cheval indompté,
Qui, sans rênes ni selle, allait en liberté.
Il jeta sur le sol son manteau. « Le temps presse,
Cria-t-il d'une voix mâle; du vin, l'hôtesse,
Chaud comme le soleil, rouge comme le sang!
Que l'on m'apporte à boire en un vase puissant :
Une corne de buffle est pour moi trop petite.
Cours, ma gorge est en feu, femme, et ma soif s'irrite. »
La vieille, qui revint, lui versa jusqu'aux bords
Cette liqueur qui tue et l'homme et le remords.
L'écume ensanglanta la coupe large et pleine;
Le géant altéré la tarit d'une haleine,
Et s'assit sur le tronc d'un chêne calciné.
La femme dit alors : « Maître, l'heure a sonné.
— C'est bien! répondit-il; attise-moi ces flammes.
Les tombeaux vont s'ouvrir : je viens chercher des âmes;
Dieu ne les aura pas toutes, j'en veux ma part. »
Un éclair infernal embrasa son regard.

L'on entendit glisser à travers les broussailles
Un bruit confus, semblable au chant des funérailles,
Et des spectres humains, s'avançant deux à deux,
Revêtus d'un drap blanc qui traînait derrière eux,
Se groupèrent en cercle autour de l'âtre en flamme,
Acteurs mystérieux de ce nocturne drame!
La pluie avait jaspé de tons jaunes et verts
Des suaires troués par la rage des vers.
Des spectres étaient nus, morts dans une bataille;
D'autres avaient des draps trop petits pour leur taille;
Fiers comme au dernier jour, d'autres portaient encor
De pompeux vêtemens brodés de soie et d'or.
Aux quatre coins du ciel il neigeait; l'âpre bise,
Dispersant les flocons dans la brume indécise,
Fouettait l'ardent foyer comme un feu de l'enfer,
Que la vieille irritait d'une fourche de fer.
Les fantômes, courbés sous leur lourde pensée,
Attendaient leur destin, mornes, tête baissée.

La femme s'éloigna. L'homme, dressant son front,
Où la foudre divine imprima son affront,

Dit : « Confessez, pécheurs, vos fautes sur la terre!
Dieu, qui sonde les reins, vous défend de les taire,
Lui qui doit séparer l'ivraie et le froment.
Ouvrez vos cœurs : voici l'heure du jugement,
Le supplice éternel ou l'éternelle joie!
Comme juge, vers vous, Dieu lui-même m'envoie. »
Les groupes consternés tremblaient en l'écoutant.
Or ce juge envoyé d'en haut, c'était Satan,
Satan, prince du mal, instigateur des crimes,
Qui venait demander au péché ses victimes!
Secouant les ennuis de leur pesant sommeil,
Comme à l'heure où pour eux s'éteignit le soleil,
Les funèbres dormeurs, hôtes du cimetière,
Reprenaient leur pensée et leur forme première;
Et ces demi-vivans de la tombe échappés,
Drapés dans leurs linceuls, dans leurs forfaits drapés,
Accouraient pour savoir, sous le firmament sombre,
L'arrêt inexorable et le poids de leur ombre.
O novembre de glace! ô triste nuit des morts!
Fête de la douleur, du crime et des remords!

III.

La flamme colorait, en s'élançant de l'âtre,
L'immobile troupeau d'une teinte verdâtre.
Solitude et silence! horreur! On voyait seuls,
Aux coups de l'aquilon, frissonner les linceuls.
Sans s'émouvoir du choc des stridentes rafales,
L'ange maudit compta toutes ces têtes pâles,
Tous ces morts plus nombreux que le sable des mers,
Muets, et qui semblaient dormir les yeux ouverts.
Un sourire d'orgueil adoucit son visage.
« Cette immense moisson du mal est mon ouvrage,
Pensa-t-il; les voilà, misérables et nus,
En face de secrets à la terre inconnus!...
Ton tonnerre a brisé mes deux ailes d'archange;
Tu m'as chassé du ciel, Jéhovah! Je me venge :
Je frappe, je corromps, ma haine verse à flots
Sur le lâche univers le crime et les sanglots.
Le Christ même n'a pu terrasser mon courage;
A l'arbre de la croix j'arrache son feuillage,
Qui de fleurs et de fruits couvre l'humanité,
Et je suis encor roi dans mon éternité. »

Ce peuple blanc, pareil aux feuilles automnales,
S'agita sous l'ennui des hontes sépulcrales,
Et, lourds de vieux remords, ces spectres voyageurs
Jetèrent sur leur dos leurs capuchons vengeurs.
Ce fut parmi les morts une confuse plainte,
Des cris entremêlés sur la montagne sainte;
Comme les vents d'hiver qui pleurent dans les bois,
On entendit gémir leurs innombrables voix.
L'un disait : « Je suis las de rouler dans l'espace. »
Un autre blasphémait, d'autres demandaient grâce;
Mais Satan leur cria : « Silence! apparaissez!
« Levez-vous tour à tour, ô morts des temps passés! »

Un fantôme, les flancs ceints d'une peau de chèvre,
Du sang noir sur les bras, de l'écume à la lèvre,
Livide, vers Satan le premier s'avança,
Et dit ces mots : « Je suis Caïn! » puis il passa.
Soudain, comme la mer par une forte houle,
Un mouvement d'effroi fit onduler la foule;
Mais Satan regarda d'un œil sinistre et doux
S'enfuir loin du pardon l'assassin au poil roux.

Sous des rosiers en fleurs, à l'ombre des platanes,
Deux villes d'Orient, jumelles courtisanes,
Du vin des voluptés s'enivraient tous les soirs;
Les femmes sans époux pleuraient à leurs miroirs,
Car un immonde amour séchait le cœur de l'homme.
Pour égaler au sol et Gomorrhe et Sodome,
Par ordre du Très-Haut le feu du ciel grêla.
Ce peuple de lépreux accouplés, le voilà!
Il défile, voûté sous son ignominie,
Et voyage sans fin dans la plaine infinie.

Derrière eux, le front bas, l'œil louche, sombre et seul,
Un spectre qui manqua des honneurs du linceul
Marchait nu-pieds, vêtu de la tunique juive.
Son col était cerclé par une pourpre vive.
Quel est-il? Écoutez! Satan parle tout bas :
« C'est mon fils bien-aimé, celui-là, c'est Judas,
Le frère du serpent, tentateur de la femme. »
Le traître s'approcha lentement de la flamme
Et jeta dans le feu les trente deniers d'or,
Qui sous ses doigts crispés rejaillissaient encor;

Il les jetait toujours, mais l'infâme monnaie
Tachait, toujours tachait sa main comme une plaie.
Toi qui fus mis en croix pour avoir trop aimé,
Christ, c'est là ton bourreau, qui, d'un baiser armé,
Parjure, déchira les sept voiles de l'arche.
Une céleste voix lui cria : « Marche, marche,
Jusqu'au jour où Jésus, le pasteur glorieux,
Pour compter ses brebis abaissera les cieux. »

Puis on vit s'avancer, majestueux et graves,
Mahomet, Tamerlan, ces conducteurs d'esclaves.
L'Arabe sur un livre usait son noir regard,
A son flanc le Mongol serrait un long poignard,
Et ces fils d'Orient passaient, l'âme sereine,
Beaux et droits dans les plis de leur robe de laine.
« L'imposteur, le faucheur d'hommes, prophète et roi,
Se dit l'ange du mal, tous les deux sont à moi,
Puisqu'en un jour d'ennui je les sacrai moi-même;
Ils ont meurtri l'Asie, et ma haine les aime.
Malheur à moi! l'amour chasse la loi de sang;
Devant l'ardente croix fuit le pâle croissant :
Incrédule au Koran et lasse enfin du glaive,
De son lit parfumé l'Asie en pleurs se lève;
Dans sa blanche poitrine un cœur a palpité,
Et sur l'Europe gronde un vent de liberté.
La liberté tuera le mal. C'est la lumière,
L'étincelle de vie animant la matière,
La respiration des peuples, et le feu
Qui me consumera : la liberté, c'est Dieu! »

Un fantôme parut, dont les mains décharnées
Annonçaient la misère ou de longues années;
Mais son suaire était d'un tissu précieux,
Souple, lamé d'argent, frangé de fils soyeux.
Ce vieillard grelottant s'adossa contre un arbre.
« J'habitais un palais de porphyre et de marbre,
Dit-il, et j'aurais pu reconstruire Babel,
Par une échelle d'or escalader le ciel!
La charité jamais n'ouvrit mon seuil avare,
Et sans douleur j'ai vu les haillons de Lazare,
Pendant qu'à pleines mains, dans mon vaste trésor,
Je remuais à flots les diamans et l'or. »
Cet or cher et maudit, qui coulait dans ses veines,
Ruisselait de ses yeux comme de deux fontaines.

« J'ai soif! » dit-il, brûlé de cuisantes chaleurs;
Une implacable voix répondit : « Bois tes pleurs. »

IV.

L'Orient, où déjà quelques ombres lointaines
S'enfuyaient, se teinta de lueurs incertaines.
Le foyer s'éteignait. Satan dit : « Hâtez-vous!
Dieu, qui commande à l'heure, est un maître jaloux;
Spectres, il vous défend la terrestre lumière,
Et vous renvoie encore au froid du cimetière. »

Comme une caravane on voyait défiler
Des fantômes muets qui semblaient s'envoler,
Corps légers retournant à leur tombe abhorrée.
Les flots croissans toujours de l'humaine marée,
Imitant le bruit sourd du plaintif Océan,
Rentraient, l'un après l'un, dans l'éternel néant.
Les ennemis du ciel et les bourreaux de l'homme,
Les uns venus de Perse et les autres de Rome,
Adorateurs du feu, juifs, musulmans, chrétiens,
Et d'autres accourus, peuples nouveaux, anciens,
De Stamboul ou de Tyr, d'Arménie ou de Grèce,
De Tiflis, de Moscou, d'Albion, de Lutèce,
De l'est et du midi, de l'ouest et du nord,
De tous les coins du globe où travaille la mort,
Hommes blonds, bruns, cuivrés, — devant l'ange rebelle
Chaque siècle apporta sa gerbe criminelle.
Les maudits égrenaient sous les cieux détestés
Le rosaire accablant de leurs iniquités;
Pour des forfaits divers, leur foule confondue
Dévorait de son vol les champs de l'étendue.
Des sanglots éclataient dans les groupes serrés,
Des blasphèmes, des cris, des bruits désespérés,
Qui troublaient le sommeil des collines prochaines
Et se mêlaient au chœur des sapins et des chênes.

Aux dernières clartés de l'âtre pâlissant,
On vit s'enfuir, le front stupide ou menaçant,
Le ramas lâche et vil des scélérats sans gloire
Dont les noms ont péri dans l'égout de l'histoire.
Comptez les grains épars du sable des déserts,
Comptez les gouttes d'eau dont se gonflent les mers,

De tous ces criminels vous n'aurez pas le nombre :
Noir secret que la Mort veut garder dans son ombre!

Le feu s'était éteint. A l'horizon changeant,
L'aube avait hasardé son écharpe d'argent;
Moins pâle, le ciel brun s'emplissait d'harmonie,
Et la procession des morts était finie.
Pendant qu'ils retournaient à l'abîme éternel,
Une voix leur cria, qui descendait du ciel :
« Vainement la douleur frappe votre poitrine,
O morts! il est trop tard : la clémence divine
Pardonne les forfaits, mais non la lâcheté;
Vous avez peur de Dieu, peur de l'éternité.
Vous tremblez tous devant la géhenne et les flammes,
Et ce n'est pas l'amour qui ramène vos âmes. »
Comme un lion vaincu, Satan se redressa,
Et sur son mâle front son poil se hérissa.
Les justes, où sont-ils? à la droite du Père,
Heureux, le cœur brûlant des feux de la prière.
Le Dieu terrible et doux, qui leur a pardonné,
Les a sauvés des yeux du souverain damné,
Parce qu'ils ont aimé la paix et la justice.
Ils cueillent les fruits d'or du jardin de délice.

Satan siffla. Magog, son docile coursier,
Accourut. Sur son dos sauta le cavalier;
Puis du couvent sortit une femme robuste :
Une corde serrait sa robe sur son buste,
C'était la Mort! — « Suis-moi, lui dit l'ange du mal,
Travaille pour l'enfer et son maître fatal.
Va! l'univers est vaste et ma haine est profonde;
Fauche, sans te lasser, l'herbe humaine du monde.
Adieu, moi je retourne au royaume sans air. »
Le cheval, qui s'enfuit, vola comme l'éclair.

Du Caucase doré, ce roi neigeux des nues,
Le soleil éclaira les cimes inconnues,
Et son rayon, frappant les terribles hauteurs,
Du roc de Prométhée alluma les blancheurs.

HENRI CANTEL.

Tiflis, novembre 1860.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre 1861.

Demain probablement la malle d'Amérique nous apportera le message adressé par M. Lincoln au congrès des États-Unis, qui a dû s'assembler dans les premiers jours du mois. Le langage qui sera tenu dans le message du président nous permettra de pressentir l'issue possible de ce conflit anglo-américain, qui excite depuis deux semaines tant d'appréhensions et une si vive anxiété. M. Lincoln aura publié son message à peu près au même moment où partait d'Angleterre la demande de réparation du gouvernement britannique pour l'*outrage,* comme disent nos voisins, commis sur le *Trent* par le commandant du *San-Jacinto.* M. Lincoln aura-t-il couvert d'une énergique approbation, dans son message, l'acte du capitaine Wilkes? aura-t-il proclamé la légalité de la capture de MM. Mason et Slidell? ou bien se sera-t-il servi d'expressions générales qui ne le lient d'avance à aucun parti-pris, et qui ne puissent pas l'empêcher de faire droit aux réclamations anglaises? Telles sont les questions que l'on se pose en se demandant si c'est la guerre ou la paix qui doit sortir du conflit actuel : c'est la guerre, si M. Lincoln s'est coupé toute retraite vers des concessions honorables; au contraire on se croit en droit de compter sur des négociations conciliantes dans le cas où le gouvernement américain n'aurait rien compromis par la teneur du message présidentiel.

Nous sommes si rapprochés de l'information officielle qui mettra fin à ce doute, qu'il semblerait oiseux de chercher à devancer par des conjectures les nouvelles qui seront reçues demain en Angleterre. Au risque pourtant d'être démentis presque sur-le-champ par ces nouvelles, nous devons constater l'impression qui prévaut aujourd'hui touchant l'issue de l'affaire américaine. Cette impression est bien moins mêlée d'alarmes qu'il y a quinze jours. Des éclaircissemens successifs sont venus atténuer les craintes que l'on avait conçues au premier abord. Il paraît certain maintenant que le commodore Wilkes a agi sous sa propre responsabilité, et non d'après des instructions spéciales de son gouvernement. La visite du *Trent,* la cap-

ture de MM. Mason et Slidell n'ont plus alors, comme on l'avait redouté au premier moment, le caractère d'un acte prémédité de la politique américaine. Ce dessein absurde que l'on avait prêté à M. Lincoln ou à ses ministres de provoquer gratuitement l'Angleterre s'évanouit dès lors comme une vaine hypothèse. C'est dans ce sens que le vénérable général Scott a expliqué publiquement les paroles qui lui avaient été attribuées à tort. Les nouvelles postérieures d'Amérique ont confirmé de plus en plus l'assertion du général Scott. La presse américaine s'est montrée beaucoup moins violente qu'on ne l'avait supposé. Des journaux qui passent pour être les organes les plus directs du gouvernement de Washington ont discuté froidement la légalité de la capture des commissaires du sud, ont avoué qu'il serait impolitique de compliquer la situation présente des États-Unis d'une querelle avec l'Angleterre, et ont même eu l'air de vouloir préparer l'opinion à la réparation que pourrait demander l'Angleterre en prétendant avec une jactance un peu forcée que la restitution des commissaires saisis serait un triomphe pour M. Lincoln! Mais l'on a eu, sur ce qui s'est passé au sein du gouvernement américain, des informations plus importantes. S'il est un homme dont l'opinion doive aujourd'hui peser d'un grand poids dans les conseils de ce gouvernement, cet homme est sans contredit le général Mac-Lellan; ce général représente l'intérêt, l'esprit, les ressources et les chances de la guerre entreprise pour le maintien de l'union. L'on sait positivement que le général Mac-Lellan a déclaré à son gouvernement que, si par une fausse mesure on donnait à l'armée du sud le concours des flottes anglaises, que, si on appelait par une telle témérité les vaisseaux britanniques dans la Chesapeake, il lui serait impossible de demeurer dans sa position actuelle, où il serait menacé sur son flanc, où il serait exposé à voir couper sa base d'opérations, de telle sorte que la première conséquence de la guerre avec l'Angleterre serait d'obliger l'armée américaine à battre en retraite devant les troupes rebelles et à céder un terrain immense à la cause sécessioniste.

De tels avis, présentés par une autorité si compétente, ont dû être pris en sérieuse considération par le président, qui est connu d'ailleurs pour être peu disposé à suivre dans ses emportemens et ses témérités le membre le plus aventureux de son ministère, M. Seward. Un hardi conseil, et qu'il eût été d'une politique singulièrement habile de suivre sur-le-champ, a été donné, dit-on, au président: on lui a conseillé de mettre en liberté MM. Mason et Slidell sans attendre les réclamations anglaises. Tous les hommes politiques des États-Unis qui sont en Europe tombent au surplus d'accord sur la nécessité et la justice de la restitution des commissaires saisis à bord du *Trent*. Le général Scott, qui, malgré ses soixante-dix-sept années et ses infirmités, a quitté la France, où il arrivait à peine et où il venait chercher le repos, pour retourner en Amérique, rapportera à ses compatriotes les impressions de l'opinion européenne, et il est impossible que ses conseils n'empruntent pas une autorité touchante à la marque de dévouement qu'il

donne à sa patrie. Il faut reconnaître enfin que jamais peuple et gouvernement n'ont été en position de faire dans des conditions plus honorables la concession qui est aujourd'hui demandée à l'Amérique. En désavouant une capture opérée par l'initiative arbitraire d'un officier naval sans aucune des garanties de la justice légale, sans l'intervention et la sanction d'une cour d'amirauté, les États-Unis, loin de renoncer à aucun de leurs principes politiques, ne feraient que rendre hommage à la doctrine qu'ils ont professée en tout temps sur le droit des neutres. Ce serait en réalité un vrai triomphe pour cette doctrine de l'appliquer ainsi au profit d'une nation et d'un gouvernement qui ont toujours contesté ou violé les droits des neutres, mais qui seraient désormais contraints à l'abandon de leurs prétentions arbitraires par l'autorité éclatante d'un tel précédent.

Il est téméraire, nous l'avouons, d'exprimer une confiance que l'événement de demain peut déjouer. Cependant nous osons encore espérer que la voix de la raison et de l'équité se fera entendre et pourra prévenir entre l'Angleterre et les États-Unis cette lutte fratricide qu'un instant on a pu croire imminente. C'est en tout cas le devoir et l'intérêt de la France de consacrer tous ses efforts au succès d'une politique de conciliation entre ces deux grands peuples; mais si cette fois encore la sagesse et l'humanité doivent échouer, s'il faut qu'une lutte atroce s'engage entre l'Angleterre et les *States*, le devoir et l'intérêt de la France sont très nettement tracés : comme nous le déclarions il y a quinze jours, dès la première alerte, nous devons rester neutres. Nous ne saurions protester avec trop d'énergie contre les tendances directes et détournées manifestées à cette occasion par la presse qui se dit « indépendante et dévouée, » et qui semble vouloir compromettre la politique de la France dans la cause de l'Angleterre contre les États-Unis en détresse.

Nous ne sommes point injustes envers l'Angleterre. Nous comprenons l'émotion dont la nation anglaise a été saisie à la nouvelle de la capture de MM. Mason et Slidell. Elle était offensée dans son orgueil maritime par la visite et la coercition qu'un de ses navires avait subies. Elle était frappée dans son honneur par la violation du droit d'asile commise à bord du *Trent*. Nous comprenons encore que de grands intérêts puissent déterminer l'Angleterre à s'emparer de l'occasion que lui offre la brutalité d'un commodore pour hâter la dissolution de la grande république américaine. Il n'est pas nécessaire de parler des ressentimens qu'ont pu inspirer à la politique anglaise les concessions pénibles qu'elle a cru devoir faire à d'autres époques aux prétentions des États-Unis. Des intérêts de deux natures, les uns politiques, les autres commerciaux, peuvent porter l'Angleterre à tirer profit des embarras présens des états du nord. Les États-Unis sont la seule puissance qui ait eu jusqu'à présent la force ou la bonne chance de faire reculer la politique anglaise. Pour cette politique, tout affaiblissement des États-Unis peut donc paraître un avantage. Le coton jouant un si grand rôle dans la vie économique de l'Angleterre, le gouvernement anglais peut être entraîné à

conquérir par un coup de main le pain quotidien de son industrie. Loin de nous la pensée que de tels mobiles dussent justifier tous les procédés sommaires dont on prête aujourd'hui le dessein à l'Angleterre : qu'il existe en Angleterre des mobiles naturels d'hostilité contre les États-Unis, c'est tout ce que nous consentons à constater. Et cependant chez nos voisins reconnaissons-le à leur honneur, il se trouve des esprits sages et prépondérans, des âmes généreuses, des voix éloquentes qui, même au moment où les passions nationales sont au comble de l'effervescence, savent demeurer fidèles au devoir de l'impartialité et de la modération, et ne désespèrent pas de détourner leur pays de la politique à outrance à laquelle on l'excite. Nous faisions naguère allusion aux prophétiques conseils que lord Stanley donnait à ses concitoyens peu de jours avant la funeste affaire du *Trent :* « Notre devoir est d'observer envers les États-Unis une neutralité stricte en paroles aussi bien qu'en actions, de ne pas témoigner d'irritation au sujet des difficultés accidentelles inévitables dans le cours d'une telle lutte, de défendre avec fermeté, mais avec modération, ceux de nos droits qui seraient attaqués, en laissant aux mauvaises passions le temps de s'évaporer, et surtout de ne pas prendre avantage, même en apparence, de l'affaiblissement temporel de l'Amérique pour rien tenter qui pût être considéré par cette puissance comme un empiétement sur ses droits. » Ces nobles pensées, quoique exprimées avant l'incident actuel, ne sont point restées sans écho en Angleterre. M. Bright les rappelait dans le magnifique discours qu'il a prononcé à Rochdale sur les affaires d'Amérique. Nous n'avons pas l'habitude de reporter sur les opinions de M. Bright l'admiration que nous professons pour son talent. Les appréciations que cet orateur a souvent présentées sur la politique intérieure de la France n'ont pas été toujours telles, il s'en faut, qu'elles dussent mériter l'approbation et la sympathie du parti libéral. Le déclin de sa popularité en Angleterre, la défaveur qui le suit depuis quelque temps, nous sont expliqués par des défauts d'esprit politique dont il a souvent la maladresse de faire étalage avec une choquante jactance; mais nous avons oublié tous nos griefs contre M. Bright en lisant son admirable harangue de Rochdale. Là l'orateur ne donnait plus la représentation du rôle d'un tribun paradoxal; l'homme politique embrassait dans une mâle étreinte tout l'ensemble de cette lamentable crise américaine, et l'émotion humaine et virile palpitait dans toutes ses paroles. Personne n'a mieux fait comprendre encore à quel point dans cette guerre civile la cause de la justice, de la légalité, de la civilisation libérale, est identifiée avec la cause du nord. Personne n'a mieux montré à l'Angleterre ce qu'elle sacrifierait au point de vue des sympathies politiques et des intérêts, si elle se laissait aller, en un moment d'emportement, à consommer avec l'Amérique une rupture irrévocable. Lors même toutefois que la passion anglaise demeurerait sourde à des conseils si sages et à des appels si chaleureux, du moins, répétons-le, les influences auxquelles elle céderait ont l'apparence du sentiment patriotique et de l'in-

térêt politique et commercial; elles sont vivaces, elles sont naturelles, elles sont intelligibles.

Mais en serait-il de même pour la France, si elle se laissait entraîner hors de la neutralité par les insinuations ineptes ou perfides de cette presse « indépendante et dévouée » qui a conçu l'étrange pensée de nous associer à l'Angleterre dans le cas où ce pays se croirait obligé à faire la guerre à l'Amérique? Pour nous, il est manifeste qu'aucun intérêt, ni politique, ni commercial, ne nous pousse à prendre part à une telle guerre, que tous les intérêts au contraire nous lient à la neutralité. Certes la façon dont les commissaires du sud ont été saisis à bord du *Trent* est une violation du droit des neutres : la France répudierait réellement tous ses principes, si elle donnait à un tel acte son approbation; mais lors même que les États-Unis, sous l'empire de circonstances qui nous sont étrangères, s'opiniâtreraient à refuser toute satisfaction au gouvernement anglais, aurions-nous sérieusement le droit de nous alarmer et de prendre les armes contre la prétention de l'Amérique, comme si elle menaçait et atteignait véritablement tous les neutres? Dans l'histoire maritime des États-Unis, l'affaire du *Trent* n'est qu'une exception isolée. Toute l'histoire des États-Unis, leurs conditions d'existence, les nécessités de leur avenir sont en contradiction avec cette exception, et empêchent l'Amérique de l'ériger en une règle du droit maritime. Quel danger y a-t-il que les états du nord appliquent cette règle aux autres neutres? Où sont leurs escadres? Où sont à travers le monde leurs stations maritimes? où sont les instrumens à l'aide desquels ils pourraient aspirer à la suprématie des mers? Qu'il plaise aux États-Unis de ne rien céder sur l'affaire du *Trent* et de ne pas retirer le prétexte de guerre qu'un de leurs officiers a fourni à l'Angleterre, sans doute nous le regretterons profondément dans leur intérêt; mais il ne nous sera pas permis de voir dans cette manifestation d'hostilité du peuple américain contre la politique anglaise une menace pour nos principes et notre sécurité en matière de droit maritime. Les États-Unis ne cesseront pas pour cela d'être ce qu'ils ont toujours été, les défenseurs de la liberté des mers. Nous commettrions le contre-sens politique le plus absurde, si, nous méprenant sur la portée d'un prétexte de guerre, nous allions aider la puissance qui prétend à la suprématie maritime à démembrer et à diminuer une des puissances dont la force et la prospérité sont le plus nécessaires au maintien de l'équilibre des mers. La France moderne, la France de la révolution est trop jeune encore et a subi de trop fréquentes secousses pour avoir déjà des traditions politiques nombreuses; mais, parmi nos rares traditions, l'alliance des États-Unis est la plus ancienne : elle est étroitement associée aux origines de notre révolution, elle représente un de nos intérêts les plus certains, l'intérêt de pouvoir opposer un contre-poids à l'Angleterre sur l'Océan. Pourquoi, au mépris de cette tradition, au mépris des affinités qui se sont manifestées à plusieurs reprises entre nos aspirations politiques et celles des États-Unis, nous hâterions-nous de reconnaître la confédéra-

tion du sud et de consacrer le démembrement de la grande république? Le froid et astucieux message de M. Jefferson Davis peut-il nous faire oublier qu'au fond la principale cause de la formation de la confédération nouvelle, c'est l'esclavage érigé en institution permanente? Le langage de M. Davis peut-il nous donner le change sur le caractère de la conspiration odieuse qu'a couvée la triste administration de M. Buchanan, sur l'habileté corruptrice avec laquelle les ministres du dernier président, qui composent aujourd'hui le gouvernement des confédérés, se sont servis du pouvoir fédéral pour ruiner et désarmer ce pouvoir aux mains de leurs successeurs et pour démanteler par la ruse avant de la détruire par la violence la constitution des États-Unis? Toutes les idées généreuses nous interdisent de donner à la confédération du sud une reconnaissance hâtive. Serions-nous poussés par l'intérêt matériel? Nous aussi, dit-on, nous avons besoin de coton; nous prenons la plus grande partie de nos tabacs dans les états du sud, aujourd'hui fermés par le blocus, et l'on sait de quelle ressource est la consommation de ce tabac pour notre revenu financier. Mais si la guerre devait éclater entre l'Angleterre et les États-Unis, nous n'aurions pas besoin de nous en mêler pour obtenir le coton et le tabac que les confédérés auraient à nous vendre. La première conséquence de cette guerre serait le débloquement des ports du sud opéré par les escadres anglaises. Les neutres n'étant tenus de respecter que les blocus effectifs, les ports du sud nous seraient ouverts, et nous y pourrions trafiquer sans être belligérans. Au contraire, au point de vue des intérêts matériels, la neutralité nous offrirait de grands profits. Une partie considérable du commerce des belligérans (et ici les belligérans seraient les deux premières nations commerçantes du monde), nous empruntant notre pavillon, élargirait la clientèle de notre marine marchande. Les intérêts égoïstes s'accordent ainsi avec les principes libéraux pour nous recommander la neutralité. Efforçons-nous donc, si notre influence à Londres comme à Washington y peut quelque chose, de prévenir la guerre; mais, si la guerre éclate, ayons le ferme dessein de n'y point prendre part, écartons la coupable idée d'aller porter, au moment de ses désastres, des coups funestes à un gouvernement tourmenté par une révolution. Nous qui, république, avons été traqués par une coalition de rois, ne formons point une coalition contre une république en convulsion. Toute autre conduite serait le reniement insensé de l'esprit de la révolution française et une trahison coupable des plus manifestes intérêts de la France.

Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que le public français partage avec une remarquable unanimité l'opinion favorable au maintien de notre neutralité. L'on a peine à s'expliquer la pensée qui a pu diriger dans une voie différente une portion de cette presse que l'on appelait naguère officieuse, mais qui a pris soin de nous déclarer avec un certain éclat qu'elle était définitivement rendue à l'indépendance. A-t-on voulu simplement faire une avance à l'Angleterre et lui prodiguer en un moment diffi-

cile des témoignages d'amitié? Nous pensons pour notre part que, si elle était forcée d'en venir aux mains avec les États-Unis, elle se soucierait médiocrement de notre concours, qui embarrasserait son action, au lieu de la rendre plus efficace. Quant aux témoignages d'amitié venant de journaux qui lui ont plus d'une fois lancé l'injure avec un remarquable accord, ils ne sont guère faits pour toucher les Anglais, qui ont le bon sens et le bon goût de ne faire cas des manifestations d'opinion que lorsqu'elles se produisent dans une presse libre. Si nos anti-Américains n'ont fait que céder à ce penchant ridicule qui porte certaines personnes à vouloir que la France se mêle à tout ce qui se passe dans le monde, il nous semble que les réformes financières qui nous ont été récemment annoncées auraient dû nous guérir de cette inquiète maladie.

La première vertu de ces réformes doit être en effet d'engager la France à se replier sur elle-même et à moins songer aux aventures qui pourraient au dehors la solliciter. L'examen de conscience financier que nous avons à faire, la confession publique qui le suivra, la recherche, l'examen, la discussion des ressources que nous aurons à nous procurer, et pour éteindre les découverts du passé et pour subvenir aux dépenses du présent et de l'avenir, voilà des occupations intérieures très graves, très nombreuses, très intéressantes, qui nous devraient détourner d'aller chercher des distractions à l'extérieur. Les finances d'ailleurs sont un appareil sensible auquel viennent aboutir toutes les parties de la politique, et il ne sera pas possible d'entamer un véritable débat financier, dans le cadre nouveau où sera établi le prochain budget, sans que toutes les questions politiques importantes qui naissent de notre situation soient agitées et ventilées. Nous voyons avec plaisir que le gouvernement paraît comprendre cette unité naturelle des diverses parties de la politique venant converger aux finances. *Le Moniteur* a publié hier un décret remarquable, conçu évidemment dans ce courant d'idées. Il importe essentiellement à l'ordre des finances, tel est le considérant de ce décret, que les charges des budgets ne puissent être augmentées sans que le ministre des finances ait été mis en mesure d'apprécier et de faire connaître au chef de l'état s'il existe des ressources suffisantes pour y pourvoir. En conséquence, à l'avenir aucun décret autorisant ou ordonnant des travaux ou des mesures quelconques pouvant avoir pour effet d'ajouter aux charges budgétaires ne sera soumis à la signature impériale, s'il n'est accompagné de l'avis du ministre des finances. Cette mesure est importante à plusieurs égards, et il nous semble que la presse et le public n'en ont point encore aperçu suffisamment la signification. Rien de plus logique et de plus naturel que de rapporter au ministre des finances dépositaire ou créateur des ressources toutes les mesures qui entraînent des dépenses, car ce ministre seul peut juger si le gouvernement est en état de satisfaire aux engagemens qu'il contracte. Jusqu'à présent, voici comment les choses se passaient dans la pratique. Chaque ministre, dans son travail particulier avec l'empereur, obtenait la signature des décrets qui concer-

naient son département. Ainsi émis, les décrets, au point de vue des dépenses, devenaient des engagemens revêtus de la signature impériale. La situation du ministre des finances était singulièrement difficile; n'ayant pas été admis à l'appréciation et au contrôle de la mesure, il se trouvait dans la position d'un honnête caissier qui ne peut pas supporter l'idée de laisser protester la signature de son patron, et qui crée de la circulation, c'est-à-dire de la dette flottante, afin de faire honneur à ses échéances. Mais, dira-t-on, le ministre des finances avait une ressource : après la signature impériale, les décrets sont portés au conseil d'état; que n'allait-il de sa personne combattre les décrets malencontreux devant le conseil, et se défendre, lui ministre payeur, contre les importunités périlleuses et coûteuses des ministres dépensiers? Les ministres qui ont gouverné les finances depuis dix ans étaient de nature pacifique, et il faut convenir d'ailleurs que des duels de ministres eussent été un spectacle peu édifiant pour le conseil d'état et pour le public. On est, par le décret du 1er décembre, rentré dans la vérité des choses.

Désormais le ministre des finances reprend une légitime prépondérance; toutes les mesures politiques qui engagent les ressources de l'état viennent se coordonner et se centraliser autour de lui; il devient, pour employer une désignation de l'ancien régime qui n'entraînait pourtant pas une autorité égale, un contrôleur-général. La responsabilité du ministre des finances croît ainsi dans la même mesure que son pouvoir, et l'on a une garantie de bonne gestion financière. Qu'il nous soit également permis de nous féliciter de cette heureuse innovation au point de vue politique. Le décret du 1er décembre n'émane pas d'une théorie; il est l'effet d'une nécessité pratique, mais il porte des conséquences plus étendues qu'on ne le croirait au premier abord. A l'action isolée et indépendante des ministres il tend à substituer l'unité d'un ministère, ce qui s'appelle dans la langue du système représentatif le cabinet. Les lecteurs de l'admirable histoire de Macaulay n'ont pas oublié l'importance que l'illustre historien donne au cabinet parmi les rouages constitutionnels de l'Angleterre. Ils se souviennent de la sagacité animée avec laquelle Macaulay raconte comment, en avançant dans le règne de Guillaume III, on fut amené par la force des choses à quitter le système de l'action isolée et indépendante des ministres pour arriver lentement à la formation d'un cabinet solidaire et homogène. Le décret du 1er décembre est le symptôme d'un travail qui s'opère évidemment chez nous avec une logique latente. Ce travail a pour nous l'intérêt d'une expérience de physique. Comme le savant voit les lois de la nature agir sous ses yeux avec la régularité certaine qui lui est connue d'avance, nous voyons avec satisfaction, mais sans surprise, les nécessités mêmes du gouvernement produire lentement les combinaisons que les fausses théories ont pu troubler parfois, mais que la nature des choses rétablit infailliblement tôt ou tard.

Nous avions touché en passant au côté financier par lequel la question

romaine se présente à la France. Un journal, en récapitulant les dépenses de l'occupation de Rome depuis l'origine, a montré sans peine que les frais de cette occupation forment une somme considérable qui a contribué d'autant à augmenter le passif de notre situation financière; mais il ne faudrait pas croire que c'est réellement là tout ce que nous coûte le système incompréhensible que nous suivons dans les affaires de Rome. La France n'est pas liée seulement, par la coopération militaire et politique qu'elle lui a donnée, à la création et aux chances du nouveau royaume italien. Les capitaux français, lorsqu'il y a quelques mois l'Italie fit appel au crédit, se sont engagés avec empressement et avec confiance dans l'emprunt de 500 millions contracté par le gouvernement de Turin. On peut dire que c'est le marché français qui supporte presque exclusivement le fardeau de cet emprunt. De là naît une solidarité passagère, si l'on veut, mais pour le moment très réelle, entre le crédit italien et notre propre crédit. Les fonds italiens, qui flottent sur le marché français en quantités considérables, ne peuvent pas être affectés défavorablement sans que la rente française reçoive le contrecoup de cette dépréciation. Or, par l'effet du système que nous suivons à Rome, avec l'inquiétude que ce système entretient en Italie, avec les difficultés qu'il crée indirectement au gouvernement de Turin, où il use les hommes d'état et fatigue l'opinion, l'emprunt italien a subi une dépréciation considérable, qui, se traduisant en pertes sensibles pour les capitalistes français, est une cause très réelle d'embarras en ce moment pour notre propre crédit public.

L'on a suivi avec intérêt les débats du parlement de Turin, et pourtant l'on savait d'avance que ce n'est pas à Turin que pouvait se faire entendre le mot décisif de la situation, que ce mot ne peut être prononcé qu'à Paris. Dans cette attente forcée dont nul ne nous dit le terme, ce que nous regretterions surtout, c'est que les questions de personnes ne prissent en Italie une importance excessive, et que ce grand sentiment de patriotisme qui avait jusqu'à présent soutenu le mouvement de la péninsule ne fît place à des conflits de mesquines jalousies et de petites rivalités d'ambition. On s'est beaucoup disputé au parlement sur des questions d'administration intérieure. A nos yeux, le malaise qui se trahit dans les questions administratives est dominé par le malaise qui existe dans la situation politique. Le gouvernement de Turin apporterait plus de force et de sûreté dans l'administration des provinces, s'il n'était point entravé dans son développement politique par le triste *statu quo* romain. Ni les hommes de la gauche, ni ceux du centre gauche ne feraient mieux que M. Ricasoli et ses collègues, vraisemblablement ils ne feraient pas aussi bien. Il n'était permis à M. Ricasoli que de poser et d'ouvrir la question romaine dans le cadre tracé par M. de Cavour. C'est ce qu'il a fait avec une sincérité et une dignité que personne assurément n'eût dépassées. La route de Rome étant fermée, il n'est pas d'esprit subtil et fécond en ressources qui eût pu agir avec plus d'efficacité que le ministre actuel. A sa place, nous ne voyons pas que M. de Cavour

eût pu trouver une autre conduite à suivre que de quitter peut-être le ministère et de prendre patience en passant à d'autres les responsabilités du pouvoir. Des ambitieux de génie ne devraient pas en ce moment disputer ouvertement ou sourdement le pouvoir à M. Ricasoli, et les bons citoyens devraient lui savoir gré de la patriotique abnégation qui lui donne la force d'y rester. Il manque au cabinet de M. Ricasoli un ministre de l'intérieur, et il est à désirer que cette place soit bientôt remplie par un bon administrateur; mais nous doutons qu'aucune autre combinaison pût réunir un nombre d'hommes aussi distingués que les ministres intelligens et laborieux qui composent l'administration actuelle. Des hommes tels que les généraux della Rovere et Menabrea, ou tels que MM. Peruzzi et Bastogi, ne seraient pas aisément remplacés. Nous regrettons que la presse française, la presse officieuse surtout, donne trop d'importance aux questions personnelles qui s'agitent en Italie. Ce sont des journaux officieux qui ont eu chez nous la funeste idée d'aigrir les divisions intestines dont l'Italie peut être le théâtre en groupant ces divisions sous les dénominations de parti anglais et de parti français : c'est avec de tels mots, imprudemment lancés, que l'on crée les antagonismes que l'on a l'air de déplorer, et que l'on allume des luttes d'influences déplorables. La presse française ferait mieux sans contredit de se préoccuper avant tout de ce qui engage notre responsabilité et nos intérêts dans les affaires italiennes, c'est-à-dire de la question de Rome. Nous avons parlé de finances à propos de la question romaine. Il est possible qu'avant peu un incident financier vienne nous causer à Rome une désagréable surprise. On assure que le parti national se propose d'inaugurer un système de résistance passive au gouvernement pontifical en organisant le refus de l'impôt. Que feront nos soldats en face de cette émeute pacifique? Prêterons-nous des garnisaires aux collecteurs des taxes pontificales?

La discussion de l'adresse dans la chambre des représentans de Belgique vient de se terminer après avoir duré plusieurs semaines. Ces débats, surtout dans les deux dernières séances, ont présenté un grand intérêt. La question de confiance, c'est-à-dire l'adhésion de la chambre à la politique du ministère, était nettement posée dans les deux derniers paragraphes de l'adresse. La droite a choisi ce terrain pour y faire assaut de libéralisme avec le ministère. Cette lutte vaut la peine d'être observée. Il n'y a pas sur le continent de pays qui puisse présenter un spectacle aussi consolant. Les deux grands partis qui sont maintenant aux prises dans toute l'Europe, le parti conservateur, plus particulièrement dévoué aux intérêts religieux, et le parti libéral, existent depuis longtemps en Belgique; mais c'est la bonne fortune de ce pays que le parti catholique y soit au fond et s'y fasse honneur d'être libéral. Le chef de la droite, M. le comte de Theux, a discuté l'ensemble de la politique du parti qui s'appelle plus spécialement libéral depuis l'année 1847 jusqu'à l'heure présente. Il a soutenu cette thèse, quelque peu paradoxale, que depuis 1830 le parti conservateur a toujours été le parti de la liberté, tandis que, suivant lui, le parti dit

libéral se serait montré, dès même les discussions du congrès, l'adversaire des libertés constitutionnelles. Un autre orateur très distingué de la droite, M. Dechamps, a repris le même point de vue et l'a développé sous une forme plus littéraire. Suivant lui, le parti libéral serait bien plutôt le parti de l'état, défendant toujours le monopole de l'état contre le monopole de la liberté individuelle. « Vous vous donnez pour le parti libéral, s'est-il écrié, vous qui ne voulez pas de la liberté qui profite à vos adversaires! Non, vous n'êtes pas le parti libéral, vous êtes le parti doctrinaire! » Le rapporteur de l'adresse, M. Orts, a répondu à M. Dechamps; mais c'est M. Frère-Orban qui a répliqué à M. de Theux. Le ministre des finances a parlé avec son éloquence ordinaire, avec une grande force d'argumentation et une profonde connaissance de l'histoire des partis en Belgique depuis la révolution. De telles discussions, d'où il ressort qu'en définitive la liberté est entrée dans les mœurs d'un peuple et que chaque parti en est également épris, ne font pas peu d'honneur à la Belgique. La Hollande, qui a recommencé, elle aussi, la vie parlementaire, a eu des agitations dans son cabinet et dans ses chambres, mais ne nous offre pas des débats aussi brillans et d'une portée aussi générale que ceux du parlement belge. C'est en Hollande le budget qui, affecté d'un déficit de 5 ou 6 millions de florins, a provoqué une opposition très violente. Le ministre des affaires étrangères, le baron van Zuylen, qui a quitté son portefeuille par suite de mésintelligences avec son collègue des colonies, M. Loudon, n'a été remplacé que provisoirement. La Hollande a d'assez bonnes nouvelles de ses colonies orientales; elle a obtenu dans le Banjermassin, au sud de Bornéo, la soumission d'un chef d'insurgés. Le gouvernement a proposé un nouveau projet d'émancipation des esclaves de Surinam.

Les récentes élections prussiennes sont un des symptômes actuels de la politique continentale. Ces élections donnent une majorité considérable au parti libéral, qui se décompose en deux sections, les libéraux ministériels et les libéraux plus avancés. Les premiers auront 150 voix dans la chambre populaire, et les seconds 120; le reste, c'est-à-dire une très faible minorité, appartient au parti rétrograde. Faut-il voir dans cette victoire du libéralisme une réaction du pays contre les tendances féodales que le roi aurait montrées depuis son couronnement? La session prussienne, après un tel mouvement électoral, présentera sans doute un vif intérêt. Dans l'Allemagne méridionale, les adversaires des prétentions de la Prusse s'applaudissent du succès que les démocrates ont obtenu dans les élections; ils préfèrent la franchise des démocrates à la politique du parti de Gotha. Ils citent d'ailleurs avec éloges un discours de l'un des chefs du parti libéral avancé, M. Waldeck, qui a déclaré que c'est par le développement de ses institutions, par l'exemple de libéralisme qu'elle donnera aux autres états, et non par des conquêtes, que la Prusse doit travailler à mériter l'hégémonie.

Nous ne pouvons terminer ces pages sans exprimer l'indignation qu'inspirent à tous les hommes de cœur les violentes mesures que les agens du

gouvernement russe appliquent à la Pologne. La condamnation de l'administrateur du diocèse de Varsovie, d'un prêtre et d'un vieillard, à l'exil en Sibérie, l'enrôlement forcé des prêtres et des prisonniers dépassent la mesure d'oppression dont on peut même de loin endurer le spectacle. L'empereur Alexandre est mal conseillé; nous ne voulons pas croire que ses agens laissent la vérité parvenir jusqu'à lui. Ce prince a montré qu'il aspirait à l'estime de l'Europe libérale, et nous espérons qu'il ne souffrira pas que sa bonne renommée soit compromise par des actes pareils commis en son nom.

E. FORCADE.

Les vives et profondes impressions qu'a éveillées la mort du roi dom Pedro V ne sont point effacées en Portugal. Le nouveau roi dom Louis n'a pas eu encore le temps de faire acte de souverain; il s'est renfermé dans son deuil, se bornant à confirmer pour le moment le ministère qu'il trouvait au pouvoir. Un mauvais sort d'ailleurs semble peser sur ce petit pays. Un autre frère du roi est encore gravement malade, le duc de Saldañha est mort aussi presque en même temps. Tous ces coups répétés ont frappé l'imagination populaire au point de lui imprimer un ébranlement profond et de lui montrer une sorte de malignité mystérieuse dans cette obstination du malheur. Les masses ne raisonnent pas, elles ont tout soupçonné, même quelque crime longuement prémédité et qui serait absurde. A tout prendre, il ne faut voir ici que la marque de l'affection dévouée et touchante que ce petit pays a pour la famille royale, qu'il avait surtout pour ce jeune roi mort récemment avant d'avoir pu faire tout le bien qu'il voulait, mais après avoir assez vécu pour s'être fait aimer et estimer de son peuple. Dom Pedro V méritait cette affection populaire qui éclate aujourd'hui dans le deuil.

C'était sur le trône le type curieux et attachant d'un prince sincère, honnête, laborieux, libéral, d'un esprit très cultivé, quoique un peu lent et un peu timide. Il n'avait au monde qu'une passion, si on peut lui donner ce nom, celle de gouverner utilement et libéralement; il était pénétré des devoirs de la royauté. Souvent il voyait ses ministres se tromper ou ne pas faire ce qui aurait dû être fait, il les critiquait et même les persiflait quelquefois; mais il respectait en eux la loi et la volonté du parlement, il les consultait toujours et ne s'écartait pas de leurs conseils, et si on lui faisait remarquer cette contradiction entre ses critiques et ses actes, il répondait qu'en faisant son devoir de roi constitutionnel, il ne restait pas moins citoyen et gardait les libertés du citoyen. Il ne regrettait nullement les prérogatives du pouvoir absolu; mais on sentait que souvent il étouffait le désir de mieux faire, il refoulait une certaine ambition du bien et se consumait lentement. Honnête homme avant tout, il repoussait doucement la corruption et l'éloignait par instinct. Il avait une haute et sérieuse vertu, et dans sa famille on l'appelait, dit-on, *le père*. Il était curieux de voir ce jeune homme choyé de son peuple, estimé de tous, dégoûté de la vie, allant chercher dans son éducation allemande des rêves confus, mêlant un

grand bon sens au philosophisme de Heidelberg, étudiant à s'épuiser et faisant parfois des discours où passait comme un éclair mystique. Il savait d'ailleurs garder d'une façon remarquable sa dignité de roi, n'ayant pour son compte aucune rancune personnelle, mais ayant de la peine à pardonner à ceux qui avaient autrefois humilié sa mère doña Maria. Dom Pedro aimait aussi les appareils militaires, les manœuvres, les soldats; il s'essayait aux plus rudes fatigues, et il y soumettait les siens. C'est peut-être ce qui a hâté sa mort. Il voulut l'été dernier parcourir l'Alemtejo à cheval, et il rapporta, dit-on, de ce voyage le germe du mal qui l'a tué prématurément. Il a disparu dans la fleur de la jeunesse et d'une honnête popularité, laissant la royauté aimée et respectée en Portugal, et le nouveau règne ne fera qu'affermir sans nul doute ce précieux héritage. CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Le théâtre de l'Opéra est assez bien lancé cette année. On s'y remue, on s'y ingénie à combiner des choses nouvelles, on essaie des ténors, on semble enfin se préoccuper de l'avenir de ce grand établissement lyrique, où rien ne peut être improvisé. *Alceste* soutient sa vieille renommée, et les amateurs d'élite, dont Paris et la France renferment un si grand nombre, accourent à ce noble spectacle et applaudissent ce qui ne cessera d'être admirable que le jour où on aura perdu le sens de la grandeur et du pathétique.

Un joli ballet, *l'Étoile de Messine*, a été donné le 20 novembre avec assez d'éclat. C'est l'œuvre presque de trois Italiens, de Mme Ferraris d'abord, pour qui le *scenario* a été conçu, d'un M. Borri, chorégraphe habile qui nous vient du pays où l'on a inventé les fêtes galantes, et de M. le comte Gabrielli, l'arrangeur de la triste musique qu'on y a ajoutée. Qu'a donc fait M. Gabrielli pour mériter l'honneur de faire entendre ses fades pots-pourris dans la salle de l'Opéra? Il y a dans Paris vingt compositeurs plus instruits, mieux inspirés que lui, et qui seraient heureux de faire danser aux sons de leur chalumeau une ballerine aussi charmante et aussi inventive que Mme Ferraris. Pourquoi s'adresser à des incapables *fuorusciti*, quand on a sous la main des hommes de talent, *nés Français et chrétiens*, comme dit le moraliste? C'est M. Paul Foucher qui raconte cette lamentable histoire d'une ballerine *di piazza* qui parcourt le monde sur la pointe de ses jolis pieds, et qui s'éprend tout à coup d'un amour funeste pour don Raphaël de Lemos, fils du gouverneur de Messine. Elle expire, la pauvre Gazella, en voyant sortir de l'église son bien-aimé donnant le bras à la comtesse Aldini, qu'il vient d'épouser. L'intérêt de ce ballet est dans les groupes, dans les évolutions dessinées par M. Borri, surtout dans le talent de Mme Ferraris, qui a plus d'esprit et de grâce au bout de ses pieds mignons qu'il n'y a de fausses notes dans la musique de M. Gabrielli. Quand me sera-t-il donné de voir un ballet comme je me l'imagine? Une légende d'or, un songe d'une nuit d'été rêvé par un Shakspeare, illustré par un Beethoven ou par un Mendelssohn!

Eh quoi! directeurs de théâtres petits ou grands, vous ne voyez pas qu'il y a une révolution à faire dans la poétique du ballet, qu'il y a un monde d'adorables fantaisies à tirer de ce cadre vieilli et usé? Il ne s'est pas rencontré un homme assez avisé pour demander à Alfred de Musset, quand le monde possédait cette fleur de poésie, un *scenario*, un conte bleu de sa façon, rempli d'amour, de caprices, de désespoirs et de sublimes incantations. Le chant mêlé à la danse, la féerie succédant à l'expression des sentimens humains, la pantomime achevant le sens de la parole, la musique partout et toujours variant ses rhythmes et ses modes, et remplissant le cadre de ses harmonies mystérieuses : comprenez-vous mon rêve? Allez donc trouver M. Doré, proposez-lui de tirer de *la Divine Comédie*, qu'il vient d'illustrer, un immense *scenario* où le ciel et la terre, l'enfer, le purgatoire et le paradis s'entr'ouvriront sur la scène de l'Opéra; qu'on y chante, qu'on y danse et qu'on y parle tour à tour, et que, du fond de l'abîme, on entende s'élever ce lai d'un amour immortel :

Amor condusse noi ad una morte.

Pourquoi me refuserais-je le plaisir de dire un mot du festival qui a eu lieu à l'Opéra, le 23 novembre, au bénéfice de la caisse des pensions des artistes de ce théâtre? Est-ce parce que mon cœur y a éprouvé une joie bien légitime? La vie est trop courte pour ne pas marquer d'un clou d'or les instans bienheureux que nous accorde la Providence. Le programme de ce festival était rempli de toute sorte de morceaux assez mal choisis pour une pareille circonstance. Mme Viardot a eu le tort d'y chanter deux vieux airs, l'un de Graün et l'autre de Hasse, qui n'avaient aucune chance d'être appréciés par un auditoire aussi mêlé. Après avoir dit avec une grande bravoure un menuet d'un opéra de Hasse, l'orchestre exécuta un fragment de la symphonie de *Roméo et Juliette*, de M. Berlioz. A l'audition de cette musique puérile et prétentieuse, le public de l'Opéra s'est comporté exactement comme celui du Conservatoire l'année dernière : il s'est mis à rire. La séance s'est terminée par un coup de foudre, par la bénédiction des poignards du quatrième acte des *Huguenots*, que le public a fait recommencer.

Je voudrais bien parler de l'Opéra-Comique sans colère, sans amertume, et pouvoir dire que ce théâtre éminemment national est dans l'état le plus prospère, qu'il n'y manque ni voix, ni talens, ni répertoire intéressant. Le répertoire de l'Opéra-Comique, s'il était bien aménagé, est vraiment le plus riche que possède aucun théâtre de Paris : les chefs-d'œuvre y abondent, et il n'y a qu'à tendre la main pour trouver un joyau qui attirerait la foule à ce spectacle, heureux mélange d'esprit et de sentiment, de gaieté et de douleur, de prose et de poésie; mais comment veut-on qu'on se plaise à entendre *la Sirène*, qu'on a reprise le 4 novembre avec M. Roger, qui ne donne plus qu'à grand'peine un son musical, et avec Mlle Marimon, qui fait des efforts inouis pour chanter faux? Est-ce avec la voix sourde et usée de M. Battaille qu'on me fera supporter *l'Étoile du Nord*, où Mlle Saint-Urbain a été dernièrement si bien jugée par le public impatient? J'aime mieux la drôlerie du prince Poniatowski, *Au Travers du Mur*, que des chefs-d'œuvre si tristement exécutés. Mlle Bélia, remplaçant dans *le Postillon de Longjumeau* Mme Faure-Lefèvre, manque de tout, excepté d'audace. Si

je m'attardais à apprécier le personnel insignifiant qui encombre le théâtre de l'Opéra-Comique, ces petites voix criardes de femme qui ont été affilées sur la meule du Conservatoire, ces ténors engorgés, ces basses gutturales chantant des opérettes sans nom, on croirait que j'exagère la situation du second théâtre lyrique de la France, où l'on ne peut entendre sans frémir ni *Zampa,* ni *le Pré aux Clercs,* ni *la Dame Blanche,* ni *le Domino noir,* ni aucun des beaux et charmans chefs-d'œuvre qu'on y a vus naître.

Ce n'est pas l'ouvrage en trois actes qu'on a donné récemment, le 11 décembre, sous ce titre : *les Recruteurs,* qui relèvera le théâtre de l'Opéra-Comique. Il serait difficile de voir quelque chose de plus affligeant; depuis la catastrophe de feu *Barkouf* de M. Offenbach, il ne s'est rien produit de semblable. La musique est pourtant l'œuvre d'un homme de talent, d'un organiste fort connu et fort apprécié du beau monde parisien qui va chercher à l'église ce qu'il demande au théâtre, d'agréables distractions. M. Lefébure-Wély, qui tire de l'orgue, ce magnifique instrument du christianisme, toute sorte de jolis effets, a voulu s'essayer aussi dans la musique dramatique, qui est en France la seule ressource des compositeurs. Il nous est impossible de dire que M. Lefébure-Wély a réussi dans sa périlleuse tentative, et, sans insister davantage sur une œuvre qui, selon nous, ne possède aucune des qualités qui constituent le succès durable, nous laisserons le public juger lui-même le poème, la musique et l'exécution des *Recruteurs.*

Le Théâtre-Italien fait de louables efforts pour varier son répertoire et pour contenter un public qui a perdu l'envie d'être difficile. Là aussi les signes du temps se font sentir par l'absence de grands virtuoses, par la rareté surtout de ténors et de vraies voix de basse qu'on ne sait plus où trouver. Si au moins on suppléait à l'éclat de ces phénomènes qu'on appelle Rubini, Lablache, Grisi, Sontag, Malibran, par le soin de l'exécution générale, par les ensembles, par l'observation scrupuleuse des nuances et des mouvemens! Mais il n'y a qu'à entendre *le Barbier de Séville* chanté avec une superbe désinvolture par M. Mario et dirigé par M. Bonetti, le chef d'orchestre, pour se faire une idée de la licence qu'on se donne vis-à-vis d'un chef-d'œuvre que tout le monde sait par cœur. M. Mario ne chante du bout des lèvres que la moitié de la cavatine *Ecco ridente in cielo;* il ne dit que la moitié du duo avec Figaro, dont le dernier mouvement est tellement précipité qu'il n'existe plus de division de temps ni de rhythme reconnaissable. Il en est de même du quintette du second acte, — *La testa vi gira,* — chef-d'œuvre de grâce, d'entrain et de gaieté maligne, dont ils font un gâchis de sons par la rapidité avec laquelle ils bredouillent le rhythme délicat qui circule à travers ce chant joyeux. Le public ne dit rien de ces énormités, et la critique pas davantage. C'est ainsi que les choses s'altèrent peu à peu, que la tradition se perd, et qu'il viendra un moment où la musique de Rossini n'aura plus de sens pour les oreilles corrompues par la violente sonorité de M. Verdi. Cependant on a eu la bonne pensée de reprendre au Théâtre-Italien *Don Pasquale* de Donizetti, qu'on n'y avait pas entendu depuis longtemps. Cette charmante improvisation, — car *Don Pasquale* a été composé dans le court espace de dix-huit jours pour des chanteurs tels que Lablache, Tamburini, Mario et Mme Grisi,

alors dans tout l'éclat de sa beauté et de son talent, — *Don Pasquale*, disons-nous, n'a pas été rendu avec la gaieté et le *brio* qu'on pouvait désirer. Mlle Battu, dans le rôle de Dorina, qu'elle abordait pour la première fois, n'a pas le charme de voix et de femme qu'il faut, et M. Zucchini, qui est un artiste de talent, ne possède pas la voix de basse qu'exige un rôle qui a été écrit pour Lablache. M. Bélart, qui ne brille guère par l'élégance, a dit avec assez de charme la jolie sérénade où M. Mario était autrefois ravissant.

La reprise de *Rigoletto* de M. Verdi a été plus heureuse, parce qu'on y a vu un artiste distingué, M. delle Sedie, jouer en grand comédien le rôle important du père de Gilda. Il a été surtout remarquable dans la scène et le duo du second acte, dont il a bien dit la phrase vigoureuse, *Vendetta, tremenda vendetta.* Il a été bien secondé par Mlle Battu, qui, dans le rôle charmant de Gilda, qu'elle chantait aussi pour la première fois, a fait preuve d'intelligence et de talent. Nous voudrions n'avoir que des complimens à adresser à Mlle Battu, qui fait toujours de son mieux et qui fait souvent très bien. Nos réserves ne portent que sur la nature exiguë de son organe, sur certains défauts de prononciation, sur le timbre tout parisien de sa voix de soprano, qui n'a pas été pénétrée par le beau soleil de l'Italie. Ce n'est pas la faute de Mlle Battu si ces qualités désirables lui manquent; mais ce n'est pas la nôtre non plus, ni celle du public qui va entendre de la musique et des chanteurs italiens. On a repris aussi tout récemment au Théâtre-Italien un vieil opéra de Donizetti, *Anna Bolena,* que ce charmant compositeur avait écrit à Milan en 1831 pour trois chanteurs de premier ordre, pour la Pasta, Rubini et Galli. Quelques années après, *Anna Bolena* fut chantée à Paris par Mme Grisi, Rubini et Lablache, qui, dans le rôle de Henri VIII, était d'une beauté effrayante. Le costume seul de Lablache dans le personnage du roi d'Angleterre, dont il s'était étudié à reproduire la physionomie, avait produit à Londres une très grande sensation. Quant à Rubini chantant la cavatine de Percy :

Da quel di che lei perduta
Disperato in bando andai,

il faut plaindre ceux qui n'ont pu apprécier un si admirable exemple de l'art de chanter. Et si l'on a eu le bonheur d'entendre Rubini dérouler les notes douloureuses de l'*andante* de ce morceau et pousser les éclats de joie divine de l'*allegro* qui suit :

Ah! cosi nei di ridenti
Del primier felice amore,

il ne faut pas demander à aucun virtuose de vous procurer des sensations pareilles. Aussi, en assistant à la seconde représentation de la reprise d'*Anna Bolena,* n'ai-je pas fait un crime à ce pauvre M. Bélart de n'être que la caricature de Rubini dans le rôle de Percy. Il a pourtant quelques sons agréables dans la voix, M. Bélart; mais quel triste chanteur, qui ne sait pas respirer, et qui coupe chaque phrase par une espèce de hoquet qu'il voudrait nous faire accepter pour un sanglot de sa douleur absente! M. Badiali est mieux dans le personnage de Henri VIII, qu'il joue et qu'il chante avec talent. Mme Alboni, dont la belle voix de contralto aspire un

peu à descendre, a de beaux momens dans *Anna Bolena*, où elle se fait vivement applaudir, particulièrement dans la seconde partie de la cavatine finale : — *Copia iniqua.*

On ne peut pas dire qu'*Anna Bolena* soit une partition bien originale. L'imitation du style et des idées de Rossini y est flagrante, surtout l'imitation de la *Semiramide*. L'air de Percy et le quintette du premier acte, le trio, le second air de Percy, — *Vivi tu,* — et la cavatine de la fin que chante la reine marchant à la mort sont les morceaux les plus saillans d'un opéra dont le style est faible, inégal et rempli de ces *concetti* de vocalisation qui sont propres à l'école italienne. J'avoue que je commence à me fatiguer de ces étranges contre-sens de l'*opera seria,* et que je trouve que, par-delà les monts, on abuse du droit d'être absurde en fait de musique dramatique. Si M. Verdi avait été un homme de génie et un meilleur musicien qu'il n'est, la réforme qu'il a apportée dans l'*opera seria* de son pays eût été définitive et aurait pu être l'origine d'une école salutaire et féconde.

Le Théâtre-Lyrique fait également de courageux efforts pour atteindre le but de ses désirs, qui est de vivre modestement en attendant des jours plus prospères. Après la reprise de *Jaguarita l'Indienne* de M. Halévy, où Mme Cabel fait toute sorte de prouesses vocales, au grand ébahissement des sauvages et des Hollandais, on a donné plusieurs opérettes en un acte, qui ne sont pas destinées à faire de vieux jours. *Le Café du Roi,* paroles de M. Meilhac et musique de M. Deffès, est une historiette du règne de Louis XV le *Bien-Aimé,* où le compositeur s'est essayé, pour la seconde fois, à reproduire quelques vieux fredons de Lully et de Rameau. *La Nuit aux Gondoles,* de M. Prosper Pascal, avait des prétentions plus hautes, que le public n'a pas encouragées. Et pourtant M. Prosper Pascal est un esprit cultivé, un musicien délicat, qui vise à la poésie et qui l'atteint parfois. Il lui manque de l'expérience dans l'art d'exprimer sa pensée, l'habitude de s'entendre et de pouvoir se corriger. *La Tyrolienne* est encore un opéra-comique en un acte qui ne fera pas la fortune du Théâtre-Lyrique, qui a produit ce beau rosier le 6 décembre. Il est de la façon de MM. Saint-Georges et Dartois, musique de M. Leblicq, un Belge blond, dont c'est le premier rêve d'amour. Dans *la Tyrolienne,* il y a un chasseur qui est très content de son sort et qui chante une romance en l'honneur de sa carabine; il y a une espèce de *cicisbei* russe, qui n'est pas moins content de lui, et qui chante à son tour : — *Ah! quel plaisir d'être Russe!* — Il y a une cantatrice qui vient de Saint-Pétersbourg chargée de gloire et de roubles, et qui chante le bonheur d'être une virtuose célèbre avec une petite voix aigrelette qui a été limée au Conservatoire de Paris, où ils n'en font pas d'autres. Elle se nomme Mlle Baretti. Quant à la musique de M. Leblicq, c'est un tissu de lieux-communs qui courent les rues de Paris depuis trente ans. Je souhaite au Théâtre-Lyrique une meilleure rencontre, un véritable succès, dont il me semble avoir grand besoin. Il ne trouvera pas ce phénix parmi les compositeurs belges qui nous inondent, et qui tous n'ont guère plus d'idées que M. Gevaërt.

Un homme actif et intelligent dont nous avons eu souvent l'occasion de mentionner le nom ici, M. Pasdeloup, le fondateur et le directeur de la société musicale des *Jeunes artistes,* vient d'accomplir un acte plus méritoire

encore, qui a eu un plein succès. Doublant ou triplant son vaillant orchestre, il l'a transporté dans la grande salle du Cirque-Napoléon, située boulevard des Filles-du-Calvaire, c'est-à-dire au centre de la population ouvrière de Paris, qu'il a conviée à de nobles fêtes de l'art. Pour les prix modiques de 75 centimes, de 1 franc 25 centimes et de 2 francs 50 centimes, il a donné une série de séances où il a fait entendre les chefs-d'œuvre de la musique instrumentale. Un public compacte et varié, composé des divers élémens de la nouvelle société française, est accouru aux *concerts populaires de musique classique* et a montré une rare intelligence des beautés qu'on déroulait devant lui. Haydn, Mozart, Beethoven, Mendelssohn, Weber, Rossini et M. Auber ont été compris et acclamés par quatre mille auditeurs émus. C'est un spectacle touchant pour l'âme du poète comme pour l'intelligence du philosophe et du véritable chrétien que de voir cette grande salle du Cirque-Napoléon remplie jusqu'aux combles d'un peuple laborieux et intelligent qui tressaille et qui éclate en doux transports aux magiques accords d'une symphonie de Beethoven ou de Mozart. Vous niez le progrès, ingrats que vous êtes ; vous contestez les bienfaits de cette grande révolution française qui nous a tirés tous du néant, qui a développé en nous le sens du juste et la notion du beau : allez donc aux *concerts populaires de musique classique,* et vous en sortirez convaincus que Dieu est grand et que l'homme est sa plus noble créature, que la société de notre temps n'a rien à envier à celle des siècles passés, et que la démocratie, surtout la démocratie française, est digne de sa glorieuse destinée. Par la fondation et la direction des *concerts populaires de musique classique,* qui attirent tous les dimanches une foule enthousiaste au Cirque-Napoléon, M. Pasdeloup a bien mérité de l'art et de l'autorité supérieure, qui doit avoir souci de la bonne éducation publique.

Je ne puis mieux terminer ce court résumé des faits accomplis dans l'art musical qu'en annonçant l'apparition du bel ouvrage que publie M. Farrenc : *le Trésor des Pianistes.* J'ai là sous les yeux la première livraison contenant douze sonates d'Emmanuel Bach, deux livres de pièces de Rameau, six sonates de Durante et six de Porpora. Cela forme un volume in-folio gravé avec un grand soin, accompagné de biographies et de notes explicatives sur le style de chaque maître. Un second cahier, portant le titre de *Préliminaires,* contient la préface, une introduction, l'histoire du piano, des observations générales sur l'exécution des différens morceaux, un traité des agrémens qui est du plus haut intérêt historique. Cette publication, qui fait tant d'honneur à l'activité et au goût de M. Farrenc, s'adresse à tous les vrais amateurs, à tout professeur de piano, à tout organiste qui s'élève au-dessus du commun et qui veut se rendre compte de la marche de l'esprit humain dans une branche aussi importante de l'art. On ne comprend bien l'art de son temps qu'en remontant à la source des élémens qui le composent. Cela est surtout indispensable au critique et au professeur. *Le Trésor des Pianistes* vous met sous les yeux toutes les formes musicales qui se sont produites depuis le milieu du XVIe siècle jusqu'à nos jours. En lisant une sonate de Durante ou de Porpora, d'Emmanuel Bach ou de Rameau, on sent mieux les chefs-d'œuvre de la musique moderne. D'ailleurs chaque époque a ses nécessités. Les Romains, venus après les

Grecs, héritiers de leur civilisation, étaient obligés d'en étudier les monumens. Nous qui vivons dans un siècle curieux et investigateur, nous ne pouvons ignorer impunément ce qui s'est fait avant nous. Aussi la connaissance de l'histoire de l'art est-elle aujourd'hui indispensable à tout esprit un peu cultivé. Un autre fait qui vient à l'appui de ce besoin de l'histoire qui se fait sentir de nos jours, c'est la publication de la deuxième édition de la *Biographie universelle des Musiciens*, par M. Fétis, qui poursuit son cours et dont le troisième volume vient de paraître.

Faisons maintenant le signe de la croix, car l'année qui va finir dans quelques jours aura été propice à l'art le plus charmant qu'aient inventé les hommes à l'aide de Dieu. Un Tudesque perturbateur de la beauté, M. Richard Wagner, a reçu à Paris la juste récompense de son audace; le génie de Gluck a soulevé la pierre de son tombeau, *Alceste* a été restaurée par une grande cantatrice dramatique et nous a fait entendre de sublimes accens, qui font le désespoir de tous les compositeurs de *canzonette;* M. Pasdeloup a fait une tentative heureuse en mettant les chefs-d'œuvre de la musique instrumentale à la portée de tous; la musique sans style et sans idées a été malmenée au Conservatoire et au *festival* de l'Opéra. Tout va donc pour le mieux dans le meilleur des mondes connus. P. SCUDO.

Dans les relations les plus détaillées de la bataille de Ligny (16 juin 1815), on s'accordait à dire que le colonel Tiburce Sébastiani commanda la division Girard après que les généraux eurent été mis hors de combat. Les écrivains qui m'ont précédé, et chez lesquels j'ai puisé cette assertion, n'ont pas été contredits (1). Je me suis conformé, après eux, à ce qui pouvait passer pour un fait accepté. Les fils du général Matis, poussés par un sentiment respectable, réclament l'honneur de ce commandement pour leur père, déjà colonel en 1811, qui s'était signalé au siége de Sagonte et commandait en 1815 le 82e à Ligny. Les preuves qu'ils allèguent pour cette revendication sont l'ancienneté du grade, les souvenirs d'anciens officiers du 82e, et par-dessus tout l'assertion du général Matis dans ses mémoires posthumes et encore inédits. On y lit en effet ce qui suit : « Le général de brigade Villiers prit le commandement de la division et moi, celui de sa brigade. Il fit avancer la seconde brigade et marcha sur les Prussiens, mais à peine avions-nous parcouru un quart de lieue qu'il fut blessé d'une balle à la main et me remit le commandement de la division. » E. QUINET.

Dans la livraison du 1er octobre, deux fautes d'impression ont altéré le sens en deux endroits; elles doivent être corrigées comme il suit :

Page 555, ligne 26, au lieu de : *éloquemment,* lisez : *noblement.*

Page 563, ligne 23, au lieu de : *la France près de sa perte,* lisez : *la France.*

(1) Le capitaine de Mauduit, *les Derniers Jours de la grande armée,* p. 73, 1848. — Le colonel Charras, *Campagne de 1815,* p. 144-155, 1857.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-SIXIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXIe ANNÉE.

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1861

Livraison du 1er Novembre.

Le Drac, par M. George SAND 5
L'Ile Maurice et la Société mauricienne, par M. L. SIMONIN..... 61
La Politique du Libre Échange. — II. — Le Régime économique de la France depuis 1789. — I. — La Révolution et l'Empire, par M. André COCHUT.. 95
Deux Élégies polonaises, par M. Sigismond Krasinski 123
Les Causes et les Caractères de la Guerre civile aux États-Unis, par M. Auguste LAUGEL..... 140
De Lunatico, Scènes de la Vie anglaise, par M. E.-D. FORGUES..... 163
Du Gouvernement représentatif a propos d'un livre récent de M. Stuart Mill, par M. DUPONT-WHITE..... 187
L'Ile de Chypre, Souvenirs d'une Mission scientifique, par M. Albert GAUDRY. 212
Chronique de la quinzaine, Histoire politique et Littéraire..... 238
Revue Musicale, par M. P. SCUDO..... 250

Livraison du 15 Novembre.

L'Angleterre et la Vie anglaise. — XIII. — Scènes et Moeurs du Turf. — Les Courses d'Epsom, les Écuries de New-Market, Tattersall's, par M. Alphonse ESQUIROS..... 257
La Politique du Libre Échange. — III. — Le Régime économique de la France depuis 1789. — II. — La Restauration, le Gouvernement de 1830 et le nouvel Empire, par M. André COCHUT..... 311
Le Merveilleux autrefois et aujourd'hui, par M. Paul de RÉMUSAT..... 347
Le Paysan d'Alaise, Récit jurassien, par M. Charles TOUBIN..... 371
Un Nouvel Essai d'Esthétique, par M. Émile SAISSET..... 405

Une Interprétation pittoresque de Dante. — *L'Enfer* avec les dessins de M. Doré, par M. Émile MONTÉGUT 433
La Hongrie et l'Alimentation de l'Europe, par M. F. BONTOUX, directeur commercial des chemins de fer Sud-Autrichiens-Lombards 467
Revue Musicale. — *L'Alceste* de Gluck, par M. P. SCUDO 485
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire 503
Essais et Notices. — La Flotte autrichienne en 1861, par M. H. de LA PLANCHE 516

Livraison du 1er Décembre

Les Mœurs et les Lettres a la fin du XVIIIe siècle en Angleterre. — I. — La Religion et la Politique, par M. H. TAINE 521
Les Derniers Anthropophages. — Occupation de l'Archipel Viti par l'Angleterre, Mœurs des Indigènes, par M. Alfred JACOBS 566
La Monarchie de 1830 et les Mémoires de M. Guizot, par M. L. VITET, de l'Académie Française 590
Les Commencemens de la Liberté a Rome, par M. J.-J. AMPÈRE, de l'Académie Française 613
Une Famille américaine. — *La Perle de l'île d'Orr*, de mistress Harriet Beecher-Stowe, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY 637
Le Journal d'un Homme de trop, par M. Ivan TOURGUENEF 655
Le Roman et les Romanciers de l'année 1861, par M. Armand de PONTMARTIN 700
Pellegrino Rossi, l'Italie et la Papauté, par M. Charles de MAZADE 718
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire 754
Essais et Notices. — Les Européens au Japon depuis les derniers traités, par M. Rodolphe LINDAU 764

Livraison du 15 Décembre

La Seine maritime. — III. — Rouen, par M. J.-J. BAUDE, de l'Institut 777
L'Autriche en 1861, ses Diètes et son Parlement, par M. BAILLEUX de MARISY 822
Les Écoles italiennes et l'Académie de Peinture en France, par M. Henri DELABORDE 861
La Fille du roi Bruce, Récit de la Vie bohème, par M. E.-D. FORGUES 892
Les Mœurs et les Lettres au XVIIIe siècle en Angleterre. — II. — Le Roman et les Romanciers, par M. H. TAINE 914
La Presqu'île d'Aden et la Politique anglaise dans les mers arabiques, par M. L. SIMONIN 957
Un Recueil de Rêveries protestantes, de Mme de Gasparin, par M. Émile MONTÉGUT 986
La Nuit des Morts, Légende géorgienne, par M. Henri CANTEL 1002
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire 1012
Revue Musicale, par M. P. SCUDO 1024

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, rue Saint-Benoît, 7.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 515 949